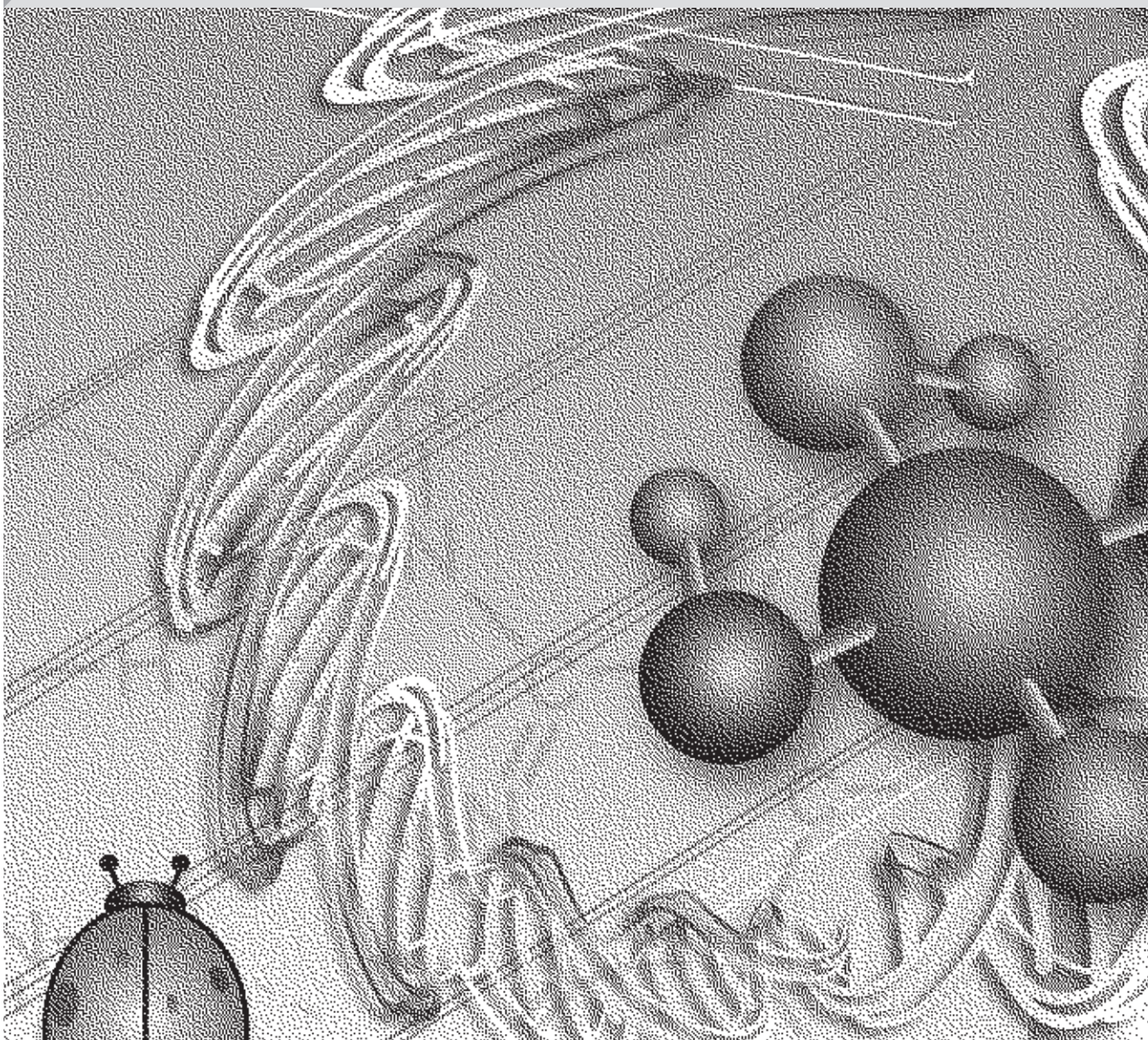


Faculté des études supérieures

Annuaire général 2005-2006 • Tome II



À jour le 1^{er} mars 2005

Dépôt légal
3^e trimestre 2005
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Université de Montréal
Registrariat
C.P. 6205, succursale Centre-ville
Montréal (Québec)
Canada
H3C 3T5

Publication

Registrariat
Secteur des publications
Lynda Longpré
Tél. : 514-343-6111, poste 8873

Graphisme

Bergeron communications graphiques

Photocomposition et impression

Moore Canada
Solutions de communication dynamique
LOGIDEC

Photo de l'étudiant en page couverture :
© 2005 Getty Images Inc.

Renseignements généraux

Table des matières

Direction universitaire	RG-1
Admission et inscription	RG-2
Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants	RG-2
Règlement disciplinaire concernant les membres du personnel enseignant et les étudiants	RG-4
Règlement relatif aux frais d'admission et aux frais de changement de programme	RG-4
Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais exigibles des étudiants	RG-4
Règlement concernant la perception des cotisations des associations étudiantes	RG-6
Frais de cotisation des associations étudiantes	RG-6
Services universitaires	RG-7
Unités de recherche de l'Université de Montréal	RG-10
Unités de recherche de l'École Polytechnique	RG-12
Unités de recherche de HEC Montréal	RG-12

Renseignements généraux

Direction universitaire

À jour au 1^{er} juin 2005

<http://www.umontreal.ca/infogen/index.html>

Le contexte controversé dans lequel l'Université de Montréal voyait le jour, en 1878, ne laissait pas présager qu'elle deviendrait, avec l'École Polytechnique et HEC Montréal qui lui sont affiliées, le plus grand complexe universitaire au Québec, quelque cent ans plus tard. Elle n'était alors constituée que de trois facultés, séparées les unes des autres : la Faculté de théologie logeait au Grand Séminaire, rue Sherbrooke, la Faculté de droit accueillait ses quelques étudiants au Cabinet de lecture paroissial, rue Notre-Dame, tandis que la Faculté de médecine, un an plus tard, ouvrait ses portes au château Ramezay.

L'Université de Montréal reçoit sa première charte du Parlement de Québec en 1920. En 1967, elle devient un établissement à caractère public dont les buts sont l'enseignement supérieur et la recherche et qui prévoit la participation des professeurs, des étudiants et des diplômés à son administration.

L'Université de Montréal compte actuellement 13 facultés et de nombreux départements et écoles. En incluant l'École Polytechnique et HEC Montréal, elle compte près de 170 unités de recherche, près de 270 programmes de premier cycle (baccalauréats, majeurs, mineurs ou certificats, microprogrammes de premier cycle et modules), 51 microprogrammes de deuxième cycle, 99 programmes de certificats et de diplômes d'études supérieures spécialisées, 112 programmes de maîtrise, un diplôme d'études de 3^e cycle, 71 de doctorat et un programme d'études postdoctorales.

Direction générale

Recteur

Luc Vinet, doctorat de 3^e cycle en physique théorique (Université Pierre et Marie Curie, Paris VI), Ph.D. physique (Montréal)

Provost et vice-rectrice – affaires académiques

Maryse Rinfret-Raynor, M.A. service social (Montréal), D.Ed. (Massachusetts)

Vice-provost et vice-recteur – planification

Pierre Simonet, O.D. Ph.D. (Waterloo)

Vice-recteur – administration et finances

Michel Trahan, L.Péd. (Montréal), Ph.D. Education (Toronto), jusqu'en septembre 2005

Vice-recteur – développement et relations avec les diplômés

Guy Berthiaume, doctorat en histoire (Paris VIII)

Vice-recteur – international et responsable des études supérieures

Jacques Frémont, LL. M. (Osgoode Hall)

Vice-recteur – recherche

Jacques Turgeon, Ph.D. (Laval)

Vice-rectrice – vie étudiante

Martha Crago, doctorat en sciences de la communication humaine (McGill)

Vice-recteur adjoint – administration et finances

Jacques Gravel, B.Sc. (HEC), Maîtrise en administration hospitalière (Montréal)

Vice-rectrice adjointe – affaires institutionnelles

Nicole Duhamel-Maestracci, Ph.D. biologie cellulaire (Sherbrooke)

Vice-recteur adjoint et chef de cabinet du recteur

Alexandre Chabot

Vice-recteur adjoint – études

N.

Vice-recteur adjoint – recherche

Réal Lallier, Ph.D. microbiologie (Sherbrooke)

Vice-recteur adjoint – ressources humaines

Jean-Marc Charron, M.Th., Ph.D. théologie (Montréal)

Vice-recteur adjoint – technologies de l'information

Pierre Bordeleau, M.A. sciences de l'éducation (tech. éduc.) (Montréal), Doctorat de 3^e cycle en psychologie (Strasbourg)

Secrétaire général

Michel Lespérance, LL.L. (Montréal), D.S.A. (HEC)

Francine Verrier, LL.B. (UQAM) à compter de septembre 2005

Directeur des finances

André Racette

Registraire

Fernand Boucher, Ph.D. psychologie (Montréal)

Corps universitaires

En vertu de la charte en vigueur depuis le 1^{er} septembre 1967, l'administration générale de l'Université relève des corps universitaires suivants : le Conseil, le Comité exécutif, l'Assemblée universitaire, la Commission des études. Des statuts complètent la charte et précisent les modalités de l'administration de l'Université.

Conseil de l'Université

Le Conseil de l'Université exerce tous les droits de l'Université et tous les pouvoirs nécessaires à son administration et à son développement. Il se compose des membres suivants : le recteur, cinq membres nommés par l'Assemblée universitaire, deux membres nommés par les associations étudiantes accréditées, deux membres nommés par le Conseil après consultation d'un conseil représentant les diplômés de l'Université, deux membres nommés par le Modérateur des facultés ecclésiastiques après consultation de leurs conseils, huit membres nommés par le Lieutenant-gouverneur en conseil, sur la recommandation du ministre de l'Éducation, au plus quatre autres membres nommés par résolution du Conseil, adoptée par au moins les trois quarts de ses membres. Le président du Conseil, élu par ses pairs, porte le titre de chancelier de l'Université. Ce poste est actuellement occupé par M. André Caillé.

Comité exécutif

Le Comité exécutif assure l'exécution des décisions du Conseil et en exerce tous les pouvoirs sauf ceux que les statuts attribuent exclusivement au Conseil ou que celui-ci se réserve. Il se compose du recteur ainsi que d'au moins quatre et d'au plus huit personnes que le Conseil nomme parmi ses membres. Le Conseil peut nommer parmi ses membres des substituts chargés de remplacer aux séances du Comité un membre absent, autre que le recteur.

Assemblée universitaire

L'Assemblée universitaire énonce les principes généraux qui président à l'orientation de l'Université et à son développement; adresse au Conseil toutes recommandations concernant l'administration et le développement de l'Université et peut obtenir à cette fin tout renseignement d'ordre général concernant l'Université; fait les règlements concernant le statut des professeurs et la discipline universitaire, et en surveille l'application; exerce tous autres pouvoirs prévus par les statuts. Elle se compose des membres suivants : le recteur, les vice-recteurs, les doyens, le directeur des bibliothèques, au moins un professeur de chacune des facultés comptant au moins dix professeurs, élu par ceux-ci, trois membres du Conseil nommés par celui-ci, huit membres nommés par un conseil représentant les étudiants, trois membres nommés, conformément aux statuts, par un conseil représentant le personnel de l'Université, tous autres membres nommés conformément aux statuts, dont certains parmi les directeurs ou les professeurs d'institutions affiliées. L'Assemblée universitaire est présidée par le recteur.

Commission des études

La Commission des études assure la coordination de l'enseignement et est responsable de l'organisation pédagogique de l'Université. Elle exerce tous autres pouvoirs prévus par les statuts. Elle se compose des membres suivants : le recteur, les vice-recteurs, les doyens, au plus quatre membres nommés par l'Assemblée universitaire, les directeurs d'institutions affiliées désignés aux statuts, sur la recommandation de l'Assemblée universitaire, tous autres membres nommés par le Conseil et dont celui-ci peut limiter les pouvoirs. La Commission des études est présidée par le recteur ou par le vice-recteur que ce premier désigne.

Doyens

Faculté de l'aménagement : Mme Irène Cinq-Mars

Faculté des arts et des sciences : M. Joseph Hubert

Faculté de droit : Mme Anne-Marie Boisvert

Faculté de l'éducation permanente : M. Jean-Marc Boudrias

Faculté des études supérieures : M. Jacques Frémont, administrateur exerçant les fonctions de doyen

Faculté de médecine : M. Jean L. Rouleau

Faculté de médecine dentaire : M. Claude Lamarche

Faculté de médecine vétérinaire : M. Jean Sirois

Faculté de musique : M. Réjean Poirier

Faculté de pharmacie : M. Huy Ong, administrateur exerçant les fonctions de doyen

Faculté des sciences de l'éducation : M. Michel D. Laurier

Faculté des sciences infirmières : Mme Céline Goulet

Faculté de théologie et de sciences des religions : M. Jean Duhaime

Directeurs des unités rattachées au Comité exécutif

Département de kinésiologie : Mme Louise Béliveau

École d'optométrie : M. Jacques Gresset

Ombudsman

Mme Marie-José Rivest

Directeurs des Écoles affiliées

École Polytechnique : M. Robert L. Papineau

HEC Montréal : M. Jean-Marie Toulouse

Coordonnées des facultés, départements, écoles et unités de recherche

Les répertoires électroniques de l'Université contiennent les coordonnées à jour des facultés, départements, écoles, unités de recherche, campus régionaux, services. Ils donnent accès à un bottin de spécialistes et permettent bien sûr d'obtenir les coordonnées du personnel et des étudiants. Sélectionner le lien Répertoires qui est offert dans la majorité des pages web institutionnelles à partir de l'adresse www.umontreal.ca

Des coordonnées sont également diffusées dans chacune des sections facultaires de cet annuaire.

Admission et inscription

www.etudes.umontreal.ca/admission

Admission

Tous les nouveaux étudiants, à plein temps ou à temps partiel, de même que les étudiants qui ont été absents de l'Université pendant une période de plus de douze mois, doivent remplir un formulaire de demande d'admission.

La méthode privilégiée est l'admission web, accessible à l'adresse ci-dessus. On peut aussi se procurer un formulaire papier au secrétariat des facultés, écoles et départements, de même qu'au Registrariat.

Les personnes qui désirent être admises comme étudiants libres (ne postulent ni certificat, ni diplôme, ni grade) n'ont pas à remplir de demande d'admission. Elles s'adressent au secrétariat des facultés, écoles et départements concernés.

Dans le cas d'une candidature en provenance de l'étranger, les démarches auprès d'une ambassade peuvent se prolonger au-delà de trois mois. Les candidats sont priés de tenir compte de ces délais de manière à respecter les dates limites d'admission.

Admission à la Faculté de l'éducation permanente

Les candidats peuvent obtenir de l'information auprès du Service d'accueil et de renseignements, Pavillon 3744, rue Jean-Brillant, 3^e étage, aux numéros de téléphone 514-343-6090 ou 1-800-363-8876.

Pour effectuer une demande d'admission en ligne, se rendre à l'adresse www.fep.umontreal.ca, cliquer sur le lien Programmes et sélectionner le programme de votre choix. À partir de cet endroit, toute l'information afférente au processus d'admission est accessible en cliquant sur le lien Demande d'admission au programme.

Admission à la Faculté des études supérieures

Les candidats peuvent obtenir de l'information en consultant le site web de la faculté à l'adresse www.fes.umontreal.ca, ou en téléphonant au 514-343-6426.

Dates limites

Les dates limites d'admission varient en fonction des facultés. La Faculté de l'éducation permanente et la Faculté des études supérieures n'appliquent pas les mêmes dates limites d'admission que l'ensemble des autres facultés.

Les dates limites d'admission varient également en fonction du statut du candidat. Les sortants de collège ont jusqu'au 1^{er} mars pour soumettre leur demande, alors que cette date limite est le 15 janvier pour les autres catégories de candidat.

De plus, il arrive que des places soient encore disponibles dans certains programmes au-delà des dates limites, auquel cas ces dates font l'objet d'une prolongation.

Enfin, les dates limites ne sont pas les mêmes selon qu'il s'agit d'une admission au trimestre d'automne, d'hiver et d'été.

Pour obtenir toute l'information à ce sujet en un seul coup d'œil, consulter le tableau récapitulatif diffusé sur le site Études – Guichet étudiant à l'adresse web ci-dessus sous le titre Admission, ou en couverture C-2 de cet annuaire.

Inscription

L'inscription aux cours est une démarche indépendante de la demande d'admission à un programme. Le candidat dont la demande d'admission est acceptée doit remplir les formalités d'inscription aux cours dans les délais réglementaires qui lui seront in-

diqués en temps utile par la faculté. Ce choix de cours peut être fait en ligne sur le site Études – Guichet étudiant à l'adresse web www.etudes.umontreal.ca/inscription

Écoles affiliées

Le formulaire de demande d'admission est disponible auprès de ces écoles qui ont leurs propres formalités d'admission et d'inscription, de même que leurs propres séries d'annuaires pour leurs programmes d'études.

École Polytechnique

Campus de l'Université de Montréal

C.P. 6079, succursale Centre-ville

Montréal (Québec)

H3C 3A7

Tél. : 514-340-4724

www.polymtl.ca

HEC Montréal

3000, ch. de la Côte-Sainte-Catherine

Montréal (Québec)

H3T 2A7

Tél. : 514-340-6151

www.hec.ca

Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants

www.secgen.umontreal.ca/reglemen.html – À jour le 11 mai 2005

Concernant ce règlement, voir l'article 16 du Règlement pédagogique cadre de la Commission des études.

I – INFRACTIONS ET SANCTIONS**Article 1 – Infractions**

1.1 Constitue une infraction le fait pour un étudiant de commettre une fraude ou, intentionnellement, par insouciance ou négligence, tout plagiat ou copiage ainsi que :

- a) toute tentative de commettre ces actes;
- b) toute participation à ces actes;
- c) toute incitation à commettre ces actes;
- d) tout complot avec d'autres personnes en vue de commettre ces actes, même s'ils ne sont pas commis ou s'ils le sont par une seule des personnes ayant participé au complot.
- 1.2** Constituent notamment un plagiat, copiage ou fraude :
 - a) la substitution de personne lors d'un examen, d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation;
 - b) l'exécution par une autre personne d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation, d'un rapport de stage, d'un travail dirigé, d'un mémoire ou d'une thèse;
 - c) l'utilisation totale ou partielle, littérale ou déguisée, d'un texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un examen, d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation, d'un rapport de stage, d'un travail dirigé, d'un mémoire ou d'une thèse;
 - d) l'obtention, par vol, manœuvre ou corruption ou par tout autre moyen illicite, de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document non autorisé;
 - e) la sollicitation, l'offre ou l'échange d'information pendant un examen;
 - f) la modification de résultats d'une évaluation ou de tout document en faisant partie;
 - g) la possession ou l'utilisation pendant un examen de tout document, matériel ou équipement non autorisé y compris la copie d'examen d'un autre étudiant;
 - h) le recours à toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, à l'occasion d'un examen, d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation, d'un rapport de stage, d'un travail dirigé, d'un mémoire ou d'une thèse;
 - i) la falsification d'un document ou de toutes données, à l'occasion d'un examen, d'un travail ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation, d'un rapport de stage, d'un travail dirigé, d'un mémoire ou d'une thèse;
 - j) la présentation, à des fins d'évaluations différentes, sans autorisation, d'un même travail, travail dirigé, mémoire ou thèse, intégralement ou partiellement, dans différents cours, dans différents programmes de l'Université, ou à l'Université et dans un autre établissement d'enseignement.

Article 2 – Sanctions

2.1 Une infraction au présent règlement peut donner lieu à une ou plusieurs des sanctions suivantes; elle est signalée par un écrit versé au dossier de l'étudiant :

- a) la réprimande;
- b) la reprise du travail pour lequel il y a infraction, accompagnée ou non d'une limite quant à la note pouvant être attribuée pour ce travail;
- c) l'attribution de la note F pour l'examen, le travail, l'activité, le rapport de stage ou le travail dirigé en cause, accompagnée ou non du retrait du droit de reprise;
- d) l'attribution de la note F pour le cours en cause, accompagnée ou non de l'obligation de reprendre le cours;
- e) en outre, pour l'étudiant du deuxième ou du troisième cycle :
 - la reprise de l'examen de synthèse;
 - l'échec à l'examen de synthèse;
 - la reprise ou la correction du mémoire ou de la thèse;
 - le refus du mémoire ou de la thèse.
- f) l'obligation de réussir un ou des cours additionnels comme condition de l'obtention du grade, du diplôme, du certificat ou de l'attestation;
- g) la suspension d'inscription à un ou des cours d'un programme pour un minimum d'un trimestre et un maximum de trois trimestres, prenant effet à la date de la décision ou à compter de la fin du trimestre où la décision du conseil de faculté est rendue;
- h) l'exclusion définitive du programme concerné;
- i) la suspension d'inscription à tout cours offert à l'Université pour un minimum d'un trimestre et un maximum de trois trimestres, prenant effet à la date de la décision ou à compter de la fin du trimestre où la décision du conseil de faculté est rendue;
- j) le renvoi de l'Université pour une durée de trois trimestres, incluant le trimestre au cours duquel la décision du conseil de faculté est rendue; à l'issue de la période de renvoi, l'étudiant a le droit de présenter une nouvelle demande d'admission;
- k) l'exclusion de l'Université : elle prive l'étudiant ou la personne qui en est l'objet du droit d'être admis ou réadmis à un programme ou inscrit à un cours à l'Université, ou d'obtenir un grade, un diplôme, un certificat ou une attestation d'études de l'Université;
- l) le retrait du grade, diplôme, certificat ou attestation d'études de l'Université.

2.2 Récidive

En cas de récidive, des sanctions plus sévères que pour une première infraction peuvent être imposées; elles doivent l'être s'il s'agit d'une infraction de même nature ou plus grave.

II – PROCÉDURE

Article 3

3.1 La personne chargée de la surveillance d'un examen qui a des motifs raisonnables de croire qu'un étudiant a commis une infraction en salle d'examen doit dresser un constat de l'infraction et envoyer, par l'entremise du directeur du département dans le cas des facultés départementalisées, un rapport écrit au doyen ou à son représentant, au sortir de l'examen. Le doyen ou le directeur de département, selon le cas, en informe immédiatement le professeur concerné.

3.2 Le professeur ou la personne chargée de l'évaluation qui a des motifs raisonnables de croire qu'un étudiant a commis une infraction dans une situation autre que celle mentionnée à l'article 3.1 doit :

- a) suspendre l'évaluation de l'étudiant;
- b) envoyer, par l'entremise du directeur du département dans le cas des facultés départementalisées, un rapport écrit au doyen ou à son représentant, dans les meilleurs délais mais au plus tard à la date de remise des résultats de l'évaluation.

3.3 Le jury qui a des motifs raisonnables de croire qu'un étudiant a commis une infraction doit suspendre l'évaluation et envoyer immédiatement, par l'entremise du directeur du département dans le cas des facultés départementalisées, un rapport écrit au doyen ou à son représentant.

3.4 Sur réception du rapport de la personne chargée de la surveillance d'un examen, du professeur, de la personne chargée de l'évaluation ou du jury, le doyen ou son représentant en avise l'étudiant par écrit dans les 15 jours de calendrier suivant la date de la réception du rapport et l'invite à lui présenter ses observations par écrit dans un délai ne dépassant pas 15 jours ouvrables suivant la date de l'expédition de l'avis.

3.5 Dans tous les cas où une infraction est découverte après que le professeur ou la personne chargée de l'évaluation ait corrigé un examen ou un travail ou après qu'un jury se soit prononcé, le professeur, la personne chargée de l'évaluation ou le jury envoie, par l'entremise du directeur du département dans le cas des facultés départementalisées, un rapport écrit au doyen ou à son représentant, dans les 15 jours de calendrier suivant la découverte de l'infraction. Le doyen ou son représentant en avise l'étudiant par écrit dans les 15 jours de calendrier suivant la date de la réception du rapport et l'invite à lui présenter ses observations par écrit dans un délai ne dépassant pas 15 jours ouvrables suivant la date de l'expédition de l'avis.

3.6

- 3.6.1** Si, au vu des observations présentées par l'étudiant, le doyen ou son représentant estime qu'il n'y a pas matière à application du présent règlement, il ferme le dossier et l'évaluation de l'étudiant se poursuit.
- 3.6.2** Si l'étudiant admet l'infraction, le doyen ou son représentant impose une ou plusieurs des sanctions prévues aux paragraphes a) à f) de l'article 2.1 ou saisit le conseil de faculté de l'affaire. Il doit cependant, à la demande de l'étudiant, saisir le conseil de faculté afin que celui-ci statue sur la sanction.
- 3.6.3** Si l'étudiant ne donne pas suite à l'avis qui lui a été envoyé, le doyen ou son représentant examine la situation et, le cas échéant, impose une ou plusieurs des sanctions prévues aux paragraphes a) à f) de l'article 2.1, ou saisit le conseil de faculté de l'affaire.
- 3.6.4** Dans les cas mentionnés aux paragraphes 3.6.1, 3.6.2 et 3.6.3, le doyen doit saisir le conseil de faculté à la demande du professeur ou du jury d'évaluation.
- 3.6.5** Le doyen ou son représentant ne peut imposer la sanction consistant à attribuer la note F lorsque celle-ci entraîne, en application du règlement pédagogique applicable, l'exclusion de l'étudiant du programme. Dans ce cas, il saisit le conseil de faculté de l'affaire.
- 3.6.6** Si l'étudiant n'admet pas l'infraction, le doyen ou son représentant saisit le conseil de faculté de l'affaire.
- 3.6.7** Le doyen ou son représentant avise immédiatement l'étudiant par écrit de la décision qu'il prend en vertu des articles 3.6.1 à 3.6.6.

3.7 Lorsqu'il est saisi par le doyen ou par son représentant, le Conseil de faculté, ou un comité formé par celui-ci parmi ses membres et comprenant un membre étudiant du conseil, procède à une enquête durant laquelle l'occasion est donnée à l'étudiant de présenter ses observations; l'étudiant peut être accompagné par une personne de son choix qui n'a pas droit de parole.

3.8 Dans les cas où le conseil de faculté, ou le comité formé par celui-ci, constate qu'une infraction a été commise, il impose une ou plusieurs des sanctions prévues à l'article 2.1. Le doyen ou son représentant avise immédiatement l'étudiant par écrit de la décision du conseil ou du comité.

3.9 Dans les trente jours ouvrables qui suivent la date de l'expédition d'un avis l'informant qu'une sanction lui a été imposée, l'étudiant doit, s'il veut faire réviser cette décision, envoyer une demande motivée à cet effet sous pli recommandé ou certifié au secrétaire général de l'Université, conformément au paragraphe c de l'article 27.13 des statuts. Il peut alors demander la suspension provisoire de l'exécution de la sanction, conformément au paragraphe b de l'article 27.13 des statuts.

3.10 À la Faculté des arts et des sciences, à la Faculté des études supérieures et à la Faculté de médecine, le comité exécutif de la faculté, ou un comité formé par celui-ci parmi ses membres, exerce les attributions du conseil de faculté. Le comité exécutif ou le comité formé par celui-ci doit, selon le cas, s'adjoindre ou comprendre un membre étudiant du conseil.

3.11 Pour les étudiants inscrits dans un département ou une école rattachés au Comité exécutif de l'Université, le directeur exerce les attributions du doyen et le Comité de discipline prévu aux statuts, les attributions du conseil de faculté.

3.12 Le Comité de discipline prévu aux statuts exerce les attributions du conseil de faculté dans les cas suivants :

- a) le cas qui implique des étudiants provenant de différentes facultés;
- b) le cas qui implique à la fois un étudiant et un professeur ou une personne chargée de l'évaluation.

3.13 Pour l'application du présent règlement, le doyen peut désigner un représentant parmi les vice-doyens et le secrétaire de faculté.

3.14 Pour l'application du présent règlement aux étudiants de deuxième et de troisième cycles, le doyen est le doyen de la Faculté des études supérieures.

III – DISPOSITIONS DIVERSES ET TRANSITOIRES

Article 4 – Transition

Le présent règlement s'applique aux infractions commises à compter du jour de son entrée en vigueur. La procédure qu'il prévoit s'applique également à la poursuite des infractions commises avant cette date et les sanctions qu'il prescrit sont applicables à ces mêmes infractions dans la mesure où elles sont plus douces que celles antérieurement prévues. Le présent règlement remplace le règlement n° 30.3 de 1983.

Article 5 – Prescription

Le présent règlement s'applique également à l'étudiant qui a terminé ses études à l'Université depuis moins de dix ans.

Article 6 – Abandon de cours

Un étudiant à qui il est reproché d'avoir commis une infraction au présent règlement dans le cadre d'un cours ne peut abandonner ce cours tant qu'une décision n'a pas été rendue. Il pourra être autorisé à abandonner sans frais le cours à l'issue de la procédure disciplinaire s'il n'est pas reconnu coupable, même si les délais prévus pour le faire sont écoulés.

Règlement disciplinaire concernant les membres du personnel enseignant et les étudiants

www.secgen.umontreal.ca/reglemen.html

Définition

On entend par « Membre de la communauté universitaire » : les officiers de l'Université et de ses facultés, les étudiants, les membres du personnel enseignant et les autres employés de l'Université.

Champ d'application

Le présent règlement s'applique aux étudiants et aux membres du personnel enseignant.

Dispositions

Article 1

Nul ne peut entraver ou contribuer à entraver l'exercice d'une fonction ou la tenue d'une activité universitaire, notamment les réunions des corps universitaires, des personnes ou des organismes, le fonctionnement des services ou l'administration des affaires de l'Université.

Article 2

Nul ne peut, sans justification, empêcher, entraver ou contribuer à entraver la libre circulation des personnes sur le campus, dans les immeubles de l'Université ou dans tout autre lieu sous la responsabilité de l'Université.

Article 3

Nul ne peut porter atteinte aux libertés et aux droits d'un membre de la communauté universitaire. Il est notamment interdit de :

- a) faire preuve de violence ou proférer des menaces à l'égard d'un membre de la communauté universitaire ou de l'un de ses invités;
- b) empêcher, sans justification, un membre de la communauté universitaire ou l'un de ses invités d'accéder au campus de l'Université ou à tout autre lieu sous la responsabilité de l'Université;
- c) harceler un membre de la communauté universitaire à cause de l'un des motifs de discrimination interdits par la Charte des droits et libertés de la personne.

Article 4

Nul ne peut se conduire d'une façon harcelante, perturbatrice ou abusive de nature :

- a) à porter atteinte à l'intégrité physique ou psychologique d'une personne de même qu'à sa réputation, ou
- b) à affecter de façon indue le fonctionnement académique ou administratif de l'Université ou de l'une de ses unités.

Article 5

Nul ne peut, dans le cadre d'activités de recherche, délibérément induire en erreur les membres de la communauté scientifique ou toute autre personne, ou encore tirer un avantage indu d'une situation liée à des activités de recherche.

Article 6

Nul ne peut porter atteinte aux biens de l'Université, ni sur le campus ni dans un lieu sous la responsabilité de l'Université, aux biens d'un membre de la communauté universitaire ou de l'un de ses invités. Il est notamment interdit de :

- a) voler, détruire ou endommager volontairement, ou détourner à son profit un bien de l'Université ou d'un membre de la communauté universitaire;
- b) obtenir de l'Université un avantage au moyen de fausses représentations, de faux documents ou de documents falsifiés;
- c) tenter de commettre un des actes mentionnés aux alinéas a) et b) ci-dessus ou aider à le commettre.

Article 7

Toute personne qui enfreint le présent règlement est passible de réprimande, de suspension ou de renvoi de l'Université.

Article 8

Toute plainte relative à l'application du présent règlement est déposée auprès du recteur qui, le cas échéant, en saisit le Comité de discipline.

Par exception, toute plainte de harcèlement sexuel est d'abord déposée au Bureau d'intervention en matière de harcèlement sexuel.

Article 9

Le Comité de discipline, formé par le Comité exécutif conformément aux statuts, impose s'il y a lieu les sanctions prévues à l'article 7. Lorsqu'il est saisi d'une plainte, il doit la traiter dans le respect des règles d'équité procédurale. Il rend une décision écrite et motivée.

Article 10

Le doyen ou le directeur d'un département, dans le cas d'une faculté départementalisée, peut interdire à une personne l'accès à certains lieux ou lui interdire de participer à une ou plusieurs activités lorsqu'il a des motifs raisonnables de croire que, dans les

circonstances, sa présence peut entraîner un préjudice sérieux à la sécurité des personnes ou des biens.

Ces interdictions s'appliquent tant que la situation le justifie; et, si le Comité de discipline est saisi de la question, il décide de leur maintien ou de leur levée. En ce cas, le Comité de discipline doit se réunir dans les meilleurs délais.

Règlement relatif aux frais d'admission et aux frais de changement de programme

www.secgen.umontreal.ca/reglemen.html

Article 1

Les frais d'admission sont perçus lors du dépôt à l'Université d'un formulaire de demande d'admission ou d'une demande de changement de programme.

Article 2

Les frais d'admission à l'Université sont de cinquante dollars (50 \$) pour une demande sur support « papier » et de trente dollars (30 \$) pour une demande d'admission « en ligne » et ils sont non remboursables. Ces frais sont de dix dollars (10 \$) non remboursables, dans le cas d'un module et d'un microprogramme. Cette dernière disposition ne s'applique pas aux étudiants déjà inscrits à l'Université. Les frais de changement de programme sont de quinze dollars (15 \$) non remboursables. Toute demande de modification des choix de programme après la création du dossier entraîne des frais de trente dollars (30 \$) non remboursables.

Article 3

Sont exemptés du paiement des frais de changement de programme les étudiants qui étaient inscrits à l'Université au cours d'un des trois trimestres précédant la demande de changement de programme et, en vue de l'obtention d'un programme de grade, qui ajoutent un sujet majeur à un sujet mineur, un sujet mineur à un sujet majeur, un sujet mineur à un autre sujet mineur ou à deux autres mineurs, deux sujets mineurs à un troisième mineur. Dans ce présent article, les dispositions relatives au mineur s'appliquent au certificat.

Article 4

L'Université peut exempter certains étudiants du paiement des frais d'admission ou de changement de programme, notamment lors du report d'une offre d'admission ou lors du dépôt d'une demande en vue de l'inscription simultanée à deux programmes.

Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais exigibles des étudiants

www.etudes.umontreal.ca/payer-etudes/index.html

1 – OBJET

1.1 Le présent règlement établit le tarif des droits de scolarité et des autres frais exigibles des étudiants de l'Université de Montréal. Il en détermine les modalités de paiement, les conséquences de non-paiement, de même que les conditions de remboursement.

2 – CHAMP D'APPLICATION

2.1 Le présent règlement s'applique aux étudiants inscrits à des activités pédagogiques de 1^{er}, de 2^e ou de 3^e cycle. À moins d'indication contraire, les personnes inscrites à titre d'auditeur sont assimilées aux étudiants aux fins du présent règlement.

3 – TARIF DES DROITS ET DES FRAIS EXIGIBLES

A – Droits de scolarité

Le tarif des droits de scolarité est établi comme suit, selon les cycles d'études :

1^{er} cycle

3.1 Les droits de scolarité d'un étudiant inscrit à des cours de 1^{er} cycle sont de 55,61 \$ par crédit.

Des frais supplémentaires de 7 \$ par crédit sont exigibles des étudiants pour tout cours donné au-delà d'un rayon de 30 kilomètres du campus principal de l'Université.

2^e cycle

3.2 Les droits de scolarité d'un étudiant inscrit à un programme de 2^e cycle sont de 2 502,45 \$ pour la scolarité minimale de trois trimestres consécutifs à plein temps, soit 834,15 \$ par trimestre à plein temps. En cas d'inscription à temps partiel ou à titre d'étudiant libre, les droits de scolarité sont de 55,61 \$ par crédit. Au Diplôme d'études spécialisées (résidents) de la Faculté de médecine, cependant, les droits de scolarité sont de 964,28 \$ par trimestre à plein temps.

3.3 Une fois la scolarité minimale complétée, l'étudiant peut s'inscrire en rédaction de mémoire. Les droits de scolarité sont alors de 312 \$ par trimestre. À compter du trimestre suivant le dépôt de mémoire, l'étudiant est inscrit en « évaluation-correction », statut libre de droits de scolarité.

3^e cycle

3.4 Les droits de scolarité d'un étudiant inscrit à un programme de 3^e cycle sont de 5 004,90 \$ pour la scolarité minimale de six trimestres, soit 834,15 \$ par trimestre à plein temps.

3.5 Une fois la scolarité minimale complétée, l'étudiant peut s'inscrire en rédaction de thèse. Les droits de scolarité sont alors de 312 \$ par trimestre. À compter du trimestre suivant le dépôt de la thèse, l'étudiant est inscrit en « évaluation-correction », statut libre de droits de scolarité.

B – Frais facultaires

Des frais facultaires relatifs aux études peuvent être exigibles. Ces frais et leurs modalités de paiement sont fixés par le vice-recteur responsable de l'enseignement, sur recommandation du doyen de la faculté concernée et après consultation du Comité consultatif sur les mesures financières relatives aux étudiants. Les frais facultaires sont non remboursables.

C – Autres frais

En plus des frais prévus au *Règlement relatif aux frais d'admission et aux frais de changement de programme* et des droits de scolarité et des frais facultaires prévus au présent règlement, les frais suivants sont exigibles :

Frais de service aux étudiants

3.6 Les frais de service aux étudiants pour des cours de 1^{er} cycle sont de 7 \$ par crédit, jusqu'à concurrence de 105 \$ par trimestre.

Sont exclus : les cours donnés en dehors de la région métropolitaine de Montréal, telle que cette région est délimitée par Statistique Canada aux fins du recensement.

Les frais de service aux étudiants pour une inscription à un programme de 2^e ou de 3^e cycle à plein temps sont de 105 \$.

Frais de gestion

3.7 Les frais de gestion couvrent les transactions d'inscription, de modification ainsi que tout autre traitement au dossier de l'étudiant.

Les frais de gestion pour les cours de 1^{er} cycle sont de 5 \$ par crédit, jusqu'à concurrence de 75 \$ par trimestre.

Les frais de gestion pour une inscription à un programme de 2^e ou de 3^e cycle à plein temps sont de 75 \$ par trimestre.

Frais de droits d'auteur

3.7.1 Des frais de droits d'auteur pour la confection de matériel didactique sont exigibles des étudiants. Ils sont fixés par le Comité exécutif de l'Université. À compter du 1^{er} juin 2005, ils sont de 35 cents par crédit jusqu'à concurrence de 5,25 \$ par trimestre. À compter du 1^{er} juin 2006, ils sont de 38 cents par crédit jusqu'à concurrence de 5,70 \$ par trimestre.

Frais de diplomation

3.8 Des frais de diplomation de 50 \$ sont exigés pour les grades décernés (baccalauréats, maîtrises et doctorats). Sont donc exclus : les microprogrammes, modules, certificats, mineurs et majeurs ainsi que tous les diplômes d'études supérieures.

4 – DROITS DE SCOLARITÉ

A – Étudiants étrangers

4.1 Les droits de scolarité des étudiants étrangers, à l'exclusion des résidents permanents et des étudiants qui sont accueillis en vertu d'ententes internationales agréées ou conclues par le gouvernement du Québec, sont ceux qui sont établis ou qui seront établis par le gouvernement du Québec pour cette catégorie d'étudiants. Ces frais sont les suivants :

1^{er} cycle

Pour les crédits de 1^{er} cycle dont les codes inscrits dans le système GDEU (Guide de la collecte des données sur l'effectif universitaire, ministère de l'Éducation) correspondent aux secteurs suivants :

Médical, périmédical, paramédical, arts,	374,61 \$ par crédit
sciences pures et appliquées	
Dans tous les autres cas	335,61 \$ par crédit

2^e cycle

Les droits de scolarité d'un étudiant étranger inscrit à un programme de 2^e cycle sont de 15 102,45 \$ pour la scolarité minimale de trois trimestres consécutifs à plein temps, soit 5 034,15 \$ par trimestre à plein temps. Au Diplôme d'études spécialisées (résidents) de la Faculté de médecine, cependant, les droits de scolarité sont de 5 819,48 \$ par trimestre à plein temps.

Les étudiants inscrits en rédaction de mémoire paient les droits de scolarité prévus à l'article 3.3.

3^e cycle

Les droits de scolarité d'un étudiant étranger inscrit à un programme de 3^e cycle sont de 27 234,90 \$ pour la scolarité minimale de six trimestres, soit 4 539,15 \$ par trimestre à plein temps.

Les étudiants inscrits en rédaction de thèse paient les droits de scolarité prévus à l'article 3.5.

B- Étudiants canadiens non-résidents du Québec

4.2 Les droits de scolarité des étudiants canadiens non-résidents du Québec sont ceux établis par le gouvernement du Québec pour cette catégorie d'étudiants. Ces frais sont les suivants :

1^{er} cycle

Les droits de scolarité des étudiants canadiens non-résidents du Québec inscrits à un programme de 1^{er} cycle sont de 155,03 \$ par crédit.

2^e cycle

Les droits de scolarité des étudiants canadiens non-résidents du Québec inscrits à un programme de 2^e cycle sont de 6 976,35 \$ pour une scolarité minimale de trois trimestres, soit 2 325,45 \$ par trimestre à plein temps. En cas d'inscription à temps partiel ou à titre d'étudiant libre, les droits de scolarité sont de 155,03 \$ par crédit.

Les étudiants canadiens non-résidents du Québec inscrits en rédaction de mémoire paient les droits de scolarité prévus à l'article 3.3.

3^e cycle

Les droits de scolarité des étudiants canadiens non-résidents du Québec sont ceux prévus aux articles 3.4 et 3.5.

5 – PAIEMENT DES DROITS ET DES FRAIS EXIGIBLES

5.1 L'étudiant est soumis aux modalités de paiement qui suivent :

5.1.1 Trimestre d'automne

a) Les droits et frais exigibles du trimestre d'automne doivent être acquittés au plus tard le 15 octobre.

b) L'étudiant libre ainsi que l'auditeur doivent payer la totalité des droits et frais exigibles à l'inscription. Un ajustement peut être effectué suite à la validation des données de l'inscription.

5.1.2 Trimestre d'hiver

a) Les droits et frais exigibles du trimestre d'hiver doivent être acquittés au plus tard le 15 février.

b) L'étudiant libre ainsi que l'auditeur doivent payer la totalité des droits et frais exigibles à l'inscription. Un ajustement peut être effectué suite à la validation des données de l'inscription.

5.1.3 Trimestre d'été

a) Les droits et frais exigibles du trimestre d'été doivent être acquittés au plus tard le 15 juin.

b) L'étudiant libre ainsi que l'auditeur doivent payer la totalité des droits et frais exigibles à l'inscription. Un ajustement peut être effectué suite à la validation des données de l'inscription.

5.2 Un dépôt non remboursable de 200 \$ sur les droits de scolarité est exigible lors de l'acceptation d'une offre d'admission à un programme. Le vice-recteur responsable de l'enseignement détermine le ou les programmes auxquels ce dépôt s'applique, après consultation du doyen des facultés concernées et du Comité consultatif sur les mesures financières relatives aux étudiants.

6 – SOLDES IMPAYÉS

6.1 L'étudiant ne peut être inscrit à un trimestre à moins qu'il n'ait acquitté intégralement tous les droits de scolarité, les frais exigibles, et les frais d'intérêt de tout trimestre antérieur.

6.2 L'étudiant ne peut obtenir un bulletin de notes, ni recevoir un grade, un diplôme ou un certificat à moins qu'il n'ait acquitté intégralement tous les droits, les autres frais et les intérêts portés à son compte et exigibles. La décision de conférer un grade à un étudiant ne prend effet qu'au moment où ce dernier s'est conformé aux dispositions du présent règlement.

6.3 Lorsqu'un chèque est refusé par une banque ou par un autre établissement de même nature, le solde impayé, auquel s'ajoutent des frais d'administration de 20 \$, doit être payé soit par mandat-poste, soit par chèque visé.

6.4 Les soldes non acquittés aux dates d'échéance portent des intérêts fixés à 8,75 %.

6.5 Lorsque l'étudiant est en défaut de fournir, dans les délais requis, les documents et renseignements demandés par le Registrariat, ce dernier peut prononcer la suspension ou l'annulation d'une inscription. Lorsqu'une telle mesure est appliquée, l'étudiant ne peut avoir accès aux divers services de l'Université. Si le défaut amène une réduction de la subvention gouvernementale, le Registrariat peut exiger de l'étudiant une majoration équivalente des droits de scolarité.

Les renseignements requis sont ceux qui sont nécessaires au traitement du dossier de l'étudiant, notamment ceux permettant la création et la validation de son

code permanent au ministère de l'Éducation du Québec et ceux permettant d'établir la validité de son statut au Québec pour toute la durée du trimestre.

7 – ABANDON SANS FRAIS

7.1 Abandon d'un cours sans frais

L'étudiant qui désire abandonner une inscription avec libération de l'obligation de payer les droits de scolarité, doit se présenter ou écrire (courrier recommandé) à la faculté ou au département le ou avant le 30 septembre, pour le trimestre d'automne, le ou avant le 31 janvier, pour le trimestre d'hiver et le ou avant le 12 mai, pour le trimestre d'été. À titre exceptionnel, dans le cas où l'horaire du cours ne suit pas la période habituelle, le délai prescrit devrait être indiqué à l'horaire du cours.

7.2 Abandon des études

L'étudiant qui abandonne ses études est soumis à l'article 7.1 du présent règlement et doit remettre sa carte d'étudiant.

8 – REMBOURSEMENT

L'étudiant est soumis aux modalités de remboursement suivantes :

Le trop-perçu, s'il en est un, est imputé aux droits de scolarité du trimestre suivant. Si l'étudiant ne s'inscrit pas, il pourra réclamer le remboursement selon les critères suivants :

- a) Dans le cas d'étudiants étrangers, le solde créditeur, généré par la réception d'un paiement incluant les droits de scolarité et frais exigibles d'un ou plusieurs trimestres, ne pourra être remboursé que si l'Université en reçoit l'autorisation du donneur d'ordre et de la mission diplomatique canadienne.
- b) Lorsque le remboursement du solde créditeur est approuvé, les productions de chèques de remboursement sont effectuées deux fois par trimestre soit en début et en mi-trimestre.

9 – PRÉSENCE

Ce règlement a préséance sur tout autre règlement ou publication.

Règlement concernant la perception des cotisations des associations étudiantes

www.secgen.umontreal.ca/reglemen.html

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1. Définitions

Dans ce Règlement, à moins que le contexte ne s'y oppose, on entend :

- a) par « association étudiante accréditée », une association étudiante accréditée en vertu de la Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants (L.R.Q., c. A-3.01);
- b) et par « association étudiante reconnue », une association étudiante reconnue par l'Université de Montréal en vertu de la politique sur la représentativité des associations étudiantes.

2. Champs d'application

L'Université de Montréal perçoit la cotisation fixée :

- a) par l'association étudiante accréditée et
- b) par l'association étudiante reconnue.

ASSOCIATION ÉTUDIANTE ACCRÉDITÉE

3. Fixation de la cotisation et demande de perception

L'association étudiante accréditée fixe, en conformité avec la loi, le montant de la cotisation. Elle en informe l'Université de Montréal au plus tard le 1^{er} mars pour le trimestre d'été suivant, au plus tard le 30 juin pour le trimestre d'automne suivant et au plus tard le 20 novembre pour le trimestre d'hiver suivant; l'Université perçoit la cotisation si la demande lui est présentée dans ces délais.

4. Modalités de paiement

L'Université de Montréal verse, comme il suit, la cotisation perçue à l'association étudiante accréditée :

- au cours du premier mois du trimestre d'automne et du trimestre d'hiver, une avance de 70 % des cotisations facturées, et
 - à la fin du trimestre concerné, le solde des cotisations réellement perçues.
- L'association étudiante accréditée doit :

- a) déposer, à la Direction des Services aux étudiants, une copie de ses Règlements généraux et ses lettres d'incorporation;
- b) et communiquer chaque année, à la Direction des Services aux étudiants, le nom, l'adresse complète et le numéro de téléphone des membres de son comité exécutif.

ASSOCIATION ÉTUDIANTE RECONNUE

5. Fixation de la cotisation et demande de perception

L'association étudiante reconnue fixe la cotisation selon les modalités suivantes :

- a) par un référendum, valide si au moins 20 % de la population étudiante concernée y donne son accord, lorsque la cotisation est établie pour la première fois;
- b) selon les modalités prévues par ses Règlements généraux, lorsqu'il s'agit de modifier la cotisation.

L'association étudiante reconnue informe l'Université de Montréal du montant de la cotisation, au plus tard le 1^{er} mars pour le trimestre d'été suivant, au plus tard le 30 juin pour le trimestre d'automne suivant et au plus tard le 20 novembre pour le trimestre d'hiver suivant; l'Université perçoit la cotisation si la demande lui est présentée dans ces délais.

L'Université de Montréal verse, comme il suit, la cotisation perçue à l'association étudiante reconnue :

- au cours du premier mois du trimestre d'automne et du trimestre d'hiver, une avance de 70 % des cotisations facturées, et
- à la fin du trimestre concerné, le solde des cotisations réellement perçues.

L'association étudiante reconnue doit :

- a) déposer, à la Direction des Services aux étudiants, une copie de ses Règlements généraux;
- b) communiquer chaque année, à la Direction des Services aux étudiants, le nom, l'adresse complète et le numéro de téléphone des membres de son Comité exécutif;
- c) et reconnaître, par écrit, que l'Université de Montréal n'agit qu'en tant que son mandataire et n'encourt aucune responsabilité envers tout étudiant dans l'exercice de son mandat.

DISPOSITIONS FINALES

6. Absence d'exécutif

Lorsqu'une association étudiante se trouve sans Comité exécutif dûment élu, en vertu de ses Règlements généraux, l'Université de Montréal perçoit la cotisation et la conserve. Elle cesse toutefois de percevoir la cotisation pour toute session subséquente. Dès qu'un Comité exécutif est dûment élu par les membres de l'association étudiante concernée, l'Université de Montréal verse à l'association les sommes qu'elle a conservées ainsi que les intérêts générés par ces sommes. Elle recommence alors à percevoir la cotisation. L'Université de Montréal peut soustraire jusqu'à un pour cent de la somme totale afin de couvrir les frais d'administration qu'elle a encourus.

7. Sanction

Un étudiant ne peut être inscrit à un trimestre d'automne à moins qu'il n'ait acquitté intégralement les cotisations exigibles pour tout trimestre antérieur.

8. Modification

L'Université de Montréal consulte le Conseil représentant les étudiants (CRE) afin de modifier ce Règlement.

Frais de cotisation des associations étudiantes

www.etudes.umontreal.ca/payer-etudes/frais.html

Les frais ci-dessous s'appliquent à toutes les facultés et sont sujets à changement sans avis préalable.

	Par trimestre
Radio étudiante	2,00 \$
www.cismfm.qc.ca	
À l'exception des étudiants des cours offerts hors campus (30 kilomètres et plus du campus), et des étudiants qui paient des frais hors campus	
FAECUM – 1^{er} cycle	
www.faecum.qc.ca	
À l'exception des étudiants de la Faculté de l'éducation permanente	
FAECUM (été 10,25\$)	10,50 \$
FEUQ (ne s'applique pas l'été)	2,50 \$
Quartier Libre	1,00 \$
Halte-garderie	1,25 \$
FAECUM – Études supérieures	
www.faecum.qc.ca	
À l'exception des résidents de la Faculté de médecine	
FAECUM (été 10,25\$)	10,50 \$
FEUQ (ne s'applique pas l'été)	2,50 \$
FAECUM-FICSUM	6,00 \$
Quartier Libre	1,00 \$
Halte-garderie	1,25 \$

Services universitaires

Direction des bibliothèques

2910, boul. Édouard-Montpetit

Télécopieur : 514-343-6457

www.bib.umontreal.ca

Directeur général : Jean-Pierre Côté, tél. : 514-343-6905

L'Université de Montréal met à la disposition de la communauté universitaire les ressources des bibliothèques, lesquelles possèdent une collection de plus de quatre millions d'unités documentaires. On peut ajouter à ce nombre les collections de l'École Polytechnique et de HEC Montréal. Ces fonds documentaires sont également accessibles au grand public pour consultation.

Les membres de la communauté universitaire ont accès aux collections et aux services offerts par toutes les bibliothèques de l'Université, à la condition d'en observer les règlements généraux et particuliers. Certains services entraînent des frais. En vertu d'ententes réciproques entre l'Université de Montréal et les universités québécoises et canadiennes, les professeurs, les chercheurs et les étudiants ont accès aux collections et à l'emprunt de documents dans les bibliothèques de ces universités.

Durant l'année universitaire, la plupart des bibliothèques sont ouvertes le soir et les fins de semaine. Pour connaître l'horaire régulier de chaque bibliothèque, ainsi que l'horaire particulier en vigueur pendant l'été et aux jours de fête, les usagers sont priés de consulter le site web de la Direction des bibliothèques à l'adresse www.bib.umontreal.ca

Bibliothèque d'aménagement

Pavillon de la Faculté de l'aménagement, salle 1162

Tél. : 514-343-7177

Télécopieur : 514-343-2183

Bibliothèque de bibliothéconomie et sciences de l'information

Pavillon Lionel-Groulx, salle C-2059

Tél. : 514-343-6047

Télécopieur : 514-343-5753

Bibliothèque de botanique

Jardin botanique

4101, rue Sherbrooke Est, salle E-328

Tél. : 514-872-8495

Télécopieur : 514-872-9406

Bibliothèque de chimie

Pavillon Roger-Gaudry, salle H-715

Tél. : 514-343-6459

Télécopieur : 514-343-5698

Bibliothèque de droit

Pavillon Maximilien-Caron, salle 4433

Tél. : 514-343-7095

Télécopieur : 514-343-5928

Bibliothèque ÉPC – Biologie (Éducation, psychologie, psychoéducation, communication, biologie)

Pavillon Marie-Victorin, salle G-205

Tél. : 514-343-7242

Télécopieur : 514-343-2349

Bibliothèque de géographie

Pavillon 520, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, salle 339

Tél. : 514-343-8063

Télécopieur : 514-343-8008

Bibliothèque de kinésiologie

Centre d'éducation physique et des sports (CEPSUM), salle 8259

Tél. : 514-343-6765

Télécopieur : 514-343-2181

Bibliothèque des lettres et des sciences humaines

Pavillon Samuel-Bronfman, salle 1030

Tél. : 514-343-7430

Télécopieur : 514-343-7570

Services documentaires adaptés aux personnes handicapées (SDAPH)

Pavillon Samuel-Bronfman, salle 1085

Tél. : 514-343-2135

Bibliothèque de mathématiques et informatique

Pavillon André-Aisenstadt, salle 2405

Tél. : 514-343-6819

Télécopieur : 514-343-5878

Bibliothèque de médecine vétérinaire

Campus de Saint-Hyacinthe

1550, rue des Vétérinaires, local 1541

Tél. de Montréal : 514-343-6111, poste 8369

Tél. de Saint-Hyacinthe : 450-773-8521, poste 8369

Télécopieur : 450-778-8104

Bibliothèque de musique

Pavillon de la Faculté de musique, salle B-287

Tél. : 514-343-6432

Télécopieur : 514-343-5727

Bibliothèque d'optométrie

Pavillon 3744, rue Jean-Brillant, salle 220

Tél. : 514-343-7674

Télécopieur : 514-343-2043

Bibliothèque paramédicale

Pavillon Marguerite-d'Youville, salle 2120

Tél. : 514-343-6180

Télécopieur : 514-343-2306

Bibliothèque de physique

Pavillon Roger-Gaudry, salle H-825

Tél. : 514-343-6613

Télécopieur : 514-343-5698

Bibliothèque de la santé

Pavillon Roger-Gaudry, salle L-623

Tél. : 514-343-6826

Télécopieur : 514-343-2350

Didacthèque

Pavillon Marie-Victorin, salle A-128

Tél. : 514-343-6195

Télécopieur : 514-343-2349

Service du prêt entre bibliothèques

Pavillon Samuel-Bronfman, salle 1048

Tél. : 514-343-6903

Télécopieur : 514-343-2348

Service des livres rares et collections spéciales

(dont les collections Louis-Melzack et Georges-Baby)

Pavillon Samuel-Bronfman, salle 4068

Tél. : 514-343-6111, poste 3832

Télécopieur : 514-343-2348

POINTS DE SERVICE (prêt, retour de documents)

Campus de Lanaudière

950, Montée des pionniers, bureau 200

Terrebonne — secteur Lachenaie

Tél. : 450-657-7887 ou 1 866 770-7887

Campus de Longueuil

Édifice Port de Mer

101, Place Charles Lemoyne

Longueuil

Tél. : 450-651-4777

Campus de Ville de Laval

Complexe Daniel-Johnson

2572, boul. Daniel-Johnson, 2^e étage

Laval

Tél. : 450-686-4777

Pavillon 1420, boul. du Mont-Royal

1420, boul. du Mont-Royal, local 1388

Tél. : 514-343-6111, poste 7356

BIBLIOTHÈQUE ASSOCIÉE

Centre de documentation Robert-Garry

Centre d'études de l'Asie de l'Est

Pavillon 3744, rue Jean-Brillant, bureau 420

Tél. : 514-343-5970

Centre de communication écrite (CCE)

Pavillon 3744, rue Jean-Brillant, bureau 430

Tél. : 514-343-5955

Courriel : cce@umontreal.ca

www.cce.umontreal.ca

Directrice : Lorraine Camerlain

Le Centre de communication écrite de l'Université de Montréal a la responsabilité de mettre en œuvre la Politique de la maîtrise de la langue française dans les études. Par cette politique, l'Université de Montréal veut s'assurer que tous ses diplômés puissent communiquer dans une langue correcte et rédiger des documents de qualité.

Le CCE fait passer les tests ou épreuves jugés nécessaires par l'établissement aux candidats à l'admission ou aux étudiants admis, pour évaluer leur connaissance ou leur maîtrise du français écrit. Il transmet à ces derniers les prescriptions ou les recommandations qui s'ensuivent, le cas échéant. Le CCE offre également aux étudiants des ateliers, ainsi qu'un service d'aide et des outils d'apprentissage, pour développer leur capacité de comprendre, de concevoir et de produire des textes bien rédigés et de niveau universitaire.

Enfin, dans le but de valoriser une expression écrite de qualité dans l'établissement, le CCE donne accès à certains outils de perfectionnement et de ressourcement à l'ensemble de la communauté universitaire.

Centre d'études et de formation en enseignement supérieur (CEFES)

Pavillon 3744 Jean-Brillant – bureau 430-6

Tél. : 514-343-6898

Courriel : cefes@umontreal.ca

www.cefes.umontreal.ca

Directrice : Rhoda Weiss-Lambrou

En concertation avec les facultés et les unités, le CEFES contribue à l'amélioration et à la valorisation de la qualité de l'enseignement-apprentissage à l'Université de Montréal. Ses activités s'adressent à l'ensemble du personnel enseignant de même qu'aux auxiliaires d'enseignement et incluent, avec le concours de facultés et de départements, des activités de soutien, de formation et de recherche.

Parmi les principaux mandats du CEFES figurent la formation des nouveaux professeurs et chargés de cours et celle des auxiliaires d'enseignement ; le soutien aux professeurs et aux chargés de cours dans leurs fonctions de pédagogues ; un appui à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement et la conception de cours en ligne ; le soutien à l'élaboration de stages et la formation des superviseurs ; l'information sur l'utilisation de l'évaluation d'étape à des fins formatives ; l'étude et la recherche en enseignement supérieur.

Direction des relations internationales

Pavillon 3744, rue Jean-Brillant, bureau 588

Tél. : 514-343-7337

Télécopieur : 514-343-7138

Courriel : international@umontreal.ca

www.intl.umontreal.ca

Directeur : Bernard Landriault

Le mandat de la Direction des relations internationales (DRI) s'articule autour de cinq fonctions :

1) la planification des relations internationales; 2) l'animation, la dynamisation et le soutien au développement des activités internationales; 3) la concertation et la coordination de ces activités; 4) l'information et la promotion des réalisations internationales; 5) la gestion de certains programmes internationaux.

À partir de ces fonctions générales, la DRI entend privilégier cinq axes stratégiques au cours des prochaines années :

1) développer un réseau adéquat de communication et de collaboration en matière d'internationalisation à l'interne comme à l'externe; 2) développer des programmes d'appui sur mesure en faveur des unités d'enseignement et de recherche engagées dans l'identification et la planification de leurs orientations internationales; 3) instaurer une culture des échanges d'étudiants (formation et recherche) et faire valoir l'importance des langues étrangères; 4) consolider les ententes jugées prioritaires; 5) privilégier les outils électroniques dans la diffusion de l'information à caractère international auprès des clientèles interne et externe.

Les tâches des conseillers en relations internationales de la DRI sont réparties par aires géographiques : Amérique du Nord; Amérique latine et Afrique; Asie et Pacifique; Europe.

La DRI négocie et gère les ententes internationales entre l'Université et ses partenaires étrangers; elle établit la liaison avec les organismes gouvernementaux et les organismes subventionnaires étrangers; elle veille à la promotion des programmes d'échange d'étudiants et de professeurs; elle encourage et facilite la venue d'étudiants et de professeurs-chercheurs étrangers; elle fournit une aide technique à la préparation de projets de développement international.

Direction générale des technologies de l'information et de la communication (DGTIC)

Pavillon Roger-Gaudry, bureau T-239

Tél. : 514-343-6011

Télécopieur : 514-343-2155

www.dgtic.umontreal.ca

Directeur général : Pierre Bordeleau, vice-recteur adjoint (TIC)

La mission générale de la DGTIC est de planifier, coordonner, développer, mettre en œuvre, opérer et maintenir des services d'infrastructures informatiques, téléphoniques, réseautiques et audiovisuelles, de développement d'applications et de systèmes informatiques, et de soutien aux usagers des technologies de l'information (TIC) pour répondre aux besoins de l'institution en matière d'enseignement, de recherche et d'administration.

La DGTIC a pour buts de :

- faire de l'Université de Montréal l'une des grandes universités de recherche branchées en Amérique du Nord;
 - assurer par le recours aux technologies son passage vers la société du savoir;
 - participer à la transformation des modes de gestion de l'Université en faisant évoluer les systèmes d'information de gestion institutionnelle;
 - enrichir l'expérience des usagers des technologies de l'information et de la communication;
 - susciter des projets d'avenir à travers une veille technologique permanente.
- Pour réaliser sa mission et atteindre ses buts, la DGTIC est structurée de la façon suivante :

La direction générale assure la gestion administrative et financière de tout le service. Lui sont rattachés l'administration générale, un Bureau de projets, un Bureau de la sécurité informatique et un Centre d'édition numérique. De plus, la direction générale coordonne le travail de trois grands Bureaux :

Bureau des Infrastructures

Ce Bureau comprend la Division de l'Exploitation avec son centre-serveur et son secteur de maintenance des applications. Sa mission est de développer, implanter, maintenir et opérer les infrastructures institutionnelles informatiques, téléphoniques et réseautiques, et assurer le maintien des systèmes et applications sur le plan technique et opérationnel.

Bureau du Développement

Ce Bureau comprend deux divisions : Applications informatiques et Produits numériques d'enseignement. Sa mission est de concevoir, développer, documenter, tester et implanter différents systèmes, applications et produits numériques destinés à l'enseignement, à la recherche et à la gestion.

Bureau des Services aux usagers des TIC

Ce Bureau comprend deux divisions : Aide aux usagers et Services techniques. Sa mission est d'assurer le soutien des usagers et faciliter leur appropriation des TIC, et d'offrir un soutien technique aux unités d'enseignement, de recherche et d'administration.

Division des archives (Secrétariat général)

Pavillon Roger-Gaudry, bureau E-615

Tél. : 514-343-6023

Télécopieur : 514-343-2239

Courriel : archives@archiv.umontreal.ca

www.archiv.umontreal.ca

Directeur : Claude Minotto

L'Université de Montréal met à la disposition de la communauté universitaire les ressources de la Division des archives à titre d'élément de soutien à l'administration et à la recherche.

La Division des archives offre un programme de formation et une gamme complète d'autres services liés à la conservation, à la classification, au repérage, à la protection et à la communication de l'information produite ou reçue par les diverses unités et personnes de l'Université dans l'exercice de leurs fonctions et activités et ce, peu importe le support : papier, microfilm, bande magnétique, bande vidéo, etc.

La Division des archives offre, sur demande, des conseils et des services aux professeurs et aux chercheurs de l'Université en matière de conservation, de systèmes de classification et de repérage, d'équipements de rangement, de dépôt, de rappel ou de cession de leurs documents.

Elle met à la disposition des étudiants, des professeurs, des chercheurs et du grand public, des services de consultation relatifs à plus de 700 fonds et collections d'archives tant privées qu'institutionnelles. Ce corpus documentaire unique est accessible à la salle de consultation de la Division des archives. Des instruments de recherche et des documents numérisés sont accessibles sur le site Internet de la Division des archives, à partir duquel on peut aussi transmettre des demandes de renseignements. Les heures d'ouverture de la salle sont de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, du lundi au jeudi. Il est recommandé de prendre rendez-vous avec le personnel de la salle de consultation en téléphonant au 343-2251.

Les Studios – Résidences

Tél. : 514-343-6531

Courriel : residences@sea.umontreal.cawww.residences.umontreal.ca

Directrice : Lyne McKay

Les studios sont situés sur le campus. Les prix varient de 247 \$ à 293 \$ pour un studio simple et de 485 \$ à 504 \$ pour un studio double. Toutes les chambres sont meublées et huit sont réservées aux personnes handicapées. La plupart des studios ont été rénovés et mieux adaptés aux besoins des étudiants. Aux nombreux services déjà offerts s'ajoutent des cuisines communautaires aménagées au Pavillon 2442 et 2450 Édouard-Montpetit.

Pour louer un studio, les étudiants doivent être inscrits à temps plein à l'Université de Montréal ou à l'une de ses écoles affiliées. Les formulaires de location sont disponibles le 1^{er} mars. Il est également possible de transmettre une demande en ligne, à partir du 1^{er} mars, sur le site web des Résidences. L'attribution des studios se fait en fonction de la date de réception des demandes, dans la même proportion que celle des admissions aux trois établissements concernés, à savoir l'École Polytechnique, HEC Montréal et l'Université de Montréal.

Librairies

Pavillon 3200 Jean-Brillant, local 1315

Tél. : 514-343-7362

Pavillon Roger-Gaudry, local L-315

Tél. : 514-343-6210

www.librairie.umontreal.ca

Directeur : Réjean Duval

Les librairies de l'Université de Montréal offrent un grand choix de livres relatifs aux différentes disciplines enseignées. On y trouve également de nombreux livres de référence, des nouveautés et d'autres ouvrages. Les librairies ont deux succursales : celle du Pavillon Roger-Gaudry, spécialisée en sciences, sciences de la santé et sciences de l'éducation et celle du Pavillon 3200 Jean-Brillant, spécialisée en lettres, droit, sciences humaines et sociales.

Durant l'année universitaire, la librairie du Pavillon 3200 Jean-Brillant est ouverte du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures. Celle du Pavillon Roger-Gaudry est ouverte le lundi, le mardi, le mercredi et le vendredi de 9 heures à 17 heures et le jeudi de 9 heures à 20 heures. Durant l'été, les deux succursales sont ouvertes de la mi-juin à la mi-août, du lundi au jeudi, de 9 heures à 17 heures. Les dates et heures spéciales d'ouverture pour la rentrée des cours du soir sont acheminées aux étudiants par courrier avant le début des cours de la Faculté de l'éducation permanente. En outre, les horaires spéciaux d'ouverture sont affichés à la grandeur du campus.

RegistrariatPavillon J.-A.-DeSève, 2332, boul. Édouard-Montpetit, 3^e étage, Tél. : 514-343-7076www.etudes.umontreal.ca

Registraire : Fernand Boucher

Pour connaître les coordonnées des différents services offerts par le Registrariat, consulter le site Études – Guichet étudiant, à l'adresse web indiquée ci-dessus, sous le lien Nous joindre.

Le Registrariat assure le suivi administratif des études de tous les étudiants de l'Université, depuis l'admission jusqu'à l'obtention du diplôme. Parce qu'il est au cœur de l'administration pédagogique de l'Université, sa première responsabilité est d'assurer le lien entre les règlements pédagogiques des unités d'enseignement et le traitement informatique des données.

C'est au Registrariat que sont produits divers documents d'information dont l'Annuaire général en format papier, web et CD-ROM, et le Guide d'admission au 1^{er} cycle. En outre, toutes les informations pertinentes aux études à l'Université de Montréal sont gérées par le Registrariat sur le site Études – Guichet étudiant.

Le Registrariat procède à l'admission aux programmes de 1^{er} cycle : réception des demandes, vérification des pièces reçues, émission des accusés de réception, traitement informatique des dossiers et réponse aux candidats au sujet de leur admission. S'il y a lieu, il administre divers tests d'admission. C'est au Registrariat qu'il revient d'examiner les demandes, en liaison avec les unités d'enseignement, conformément aux critères fixés par celles-ci, tout en participant à l'amélioration des critères de sélection.

Le Registrariat participe activement à différentes activités promotionnelles dont la tournée des cégeps et le Salon des études.

Il assure des services permanents d'information par téléphone, télécopieur ou courriel ainsi qu'à ses comptoirs de service.

Il fournit le support à l'inscription, qui peut être effectuée par l'étudiant sur Internet ou par le personnel des unités d'enseignement. À cette fin, il assure la gestion de l'offre de cours trimestrielle pour tous les programmes d'études, de même que les horaires et les salles de cours qui s'y rattachent.

Le Registrariat émet les bulletins de notes et assume la préparation, la vérification et l'émission des diplômes en collaboration avec les unités académiques. Il fournit sur demande des attestations officielles de divers documents académiques.

Enfin, la production des statistiques de l'admission, de l'inscription et des diplômes décernés relève du Registrariat, ainsi que la production des déclarations de clientèle au ministère de l'Éducation.

En ce qui concerne les Études supérieures, le Registrariat est responsable de la création du dossier-maître des candidats.

Services aux étudiants (SAE)

Pavillon J.-A.-DeSève, 2332, boul. Édouard-Montpetit

Tél. : 514-343-6721

Télécopieur : 514-343-2058

www.sae.umontreal.ca

Directrice générale : Louise-Hélène Richard

La direction des Services aux étudiants voit à la coordination, à la diffusion et à la prestation d'un ensemble de services offerts à la communauté étudiante. Mentionnons, parmi ces services : l'accueil et l'information générale aux étudiants, les services aux étudiants internationaux, les services aux étudiants handicapés, l'aide financière et les divers programmes de bourses universitaires, le logement, les services de santé et de consultation psychologique, l'orientation professionnelle, le soutien aux études et le développement de carrière, les activités culturelles et les activités d'action humanitaire et communautaire.

Bureau de l'ombudsman

Pavillon J.-A.-DeSève, 2332, boul. Édouard-Montpetit, local C-4528

Tél. : 514-343-2100

Courriel : ombudsman@umontreal.cawww.ombuds.umontreal.ca

Ombudsman : Marie-José Rivest

L'ombudsman a pour fonction de recevoir les demandes d'intervention des membres de la communauté universitaire qui, après avoir épuisé les recours internes à leur disposition, s'estiment victimes d'injustice ou de discrimination, de faire enquête si elle le juge nécessaire, d'évaluer le bien-fondé des demandes et de transmettre aux autorités compétentes ses recommandations s'il y a lieu.

Son intervention, fondée à la fois sur la loi et l'équité, vise à faire corriger toute injustice ou discrimination.

Elle peut en tout temps conseiller également les membres de la communauté universitaire, à leur demande, sur tout sujet relevant de sa compétence. Son rôle est aussi de travailler à l'amélioration des pratiques universitaires en matière de justice et d'équité, par la formulation de propositions de modifications aux politiques et procédures et à la réglementation existante.

Son indépendance absolue à l'égard de la Direction de l'Université lui permet d'exercer son mandat en toute impartialité. L'ombudsman est tenue à la confidentialité des renseignements obtenus dans l'exercice de ses fonctions et ne rend compte de ses activités qu'au Conseil de l'Université dont elle est la mandataire, et répond auprès de lui de l'exécution de son mandat.

Bureau d'intervention en matière de harcèlement

2101, boul. Édouard-Montpetit, local 226, tél. : 514-343-7020

Courriel : harcèlement@umontreal.cawww.harcèlement.umontreal.ca

Responsable : Solange Cantin

Le Bureau d'intervention en matière de harcèlement travaille à prévenir toutes les formes de harcèlement sur le campus et à traiter les situations qui se présentent. Les procédures de traitement prévues dans la Politique contre le harcèlement sont la consultation confidentielle, l'intervention dans le milieu, la recherche d'une entente entre les personnes concernées et le dépôt d'une plainte formelle.

CEPSUM – Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal

2100, boul. Édouard-Montpetit

Tél. : 514-343-6150

Télécopieur : 514-343-2188

www.cepsum.umontreal.ca

Directeur : Paul Krivicky

Le Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal, communément appelé le CEPSUM, dessert toute la communauté universitaire et ouvre également ses portes au grand public montréalais. Étant l'un des centres sportifs les plus complets au Québec, il comporte une multitude de plateaux qui ont été récemment rénovés : une piscine olympique, un terrain extérieur, un aréna, une salle omnisports, de nombreux gymnases et salles de sport, une vaste salle d'entraînement, etc. De plus, il offre un choix incomparable d'activités telles que natation, conditionnement physique, arts martiaux, danse, mise en forme, gymnastique, yoga, escalade, golf, sports de raquette, sports collectifs et bien d'autres. Une clinique de médecine du sport et de physiothérapie ainsi qu'une clinique de kinésiologie offrent sur place des services de consultation et d'évaluation. Il est à noter que plusieurs forfaits d'abonnement sont disponibles afin de répondre le mieux possible aux différents besoins des

usagers. Finalement, les équipes du Sport d'excellence de l'Université de Montréal, les Carabins, s'entraînent au CEPsum et y livrent tout au long de l'année des compétitions de haut niveau auxquelles le public peut assister.

Le CEPsum est vraiment un complexe sportif de choix pour tous.

Comité permanent sur le statut de la femme (CPSF)

Pavillon 3744, rue Jean-Brillant, bureau 515-20

Tél. : 514-343-6111, poste 1668

www.cpsf.umontreal.ca

Coordonnatrice : Andrée Labrie

Le Comité permanent sur le statut de la femme (CPSF) à l'Université de Montréal vise la promotion des valeurs égalitaires entre les sexes, dans les activités liées à l'enseignement et à la recherche. Ainsi, il travaille au développement d'une culture qui intègre les savoirs et les compétences des femmes dans divers types de projets et d'activités. Le Comité permanent offre plusieurs services : un centre de documentation sur la condition féminine; la liste des cours et des séminaires en études sur les femmes; une banque de ressources qui permet d'identifier des réseaux pertinents aux projets et aux intérêts particuliers des étudiants et des étudiantes; une banque de références sur des services internes et externes à l'Université de Montréal qui viennent en aide aux étudiantes vivant des difficultés financières ou autres; un programme de Bourses d'été. Trois étudiantes siègent au Comité permanent sur le statut de la femme.

Programmes d'accès à l'égalité

Téléphone : 514-343-6441, poste 5536

Courriel : acces-egalite@drh.umontreal.ca

Différentes études, dont celles qui sont réalisées par la responsable des programmes d'accès à l'égalité, peuvent être consultées par les étudiantes et les étudiants dont la formation est reliée à cette problématique (relations industrielles, science politique, droit, entre autres). La responsable peut aussi être consultée par toute personne qui mène des recherches dans le domaine de l'équité en matière d'emploi et des droits de la personne. Le milieu étudiant est représenté au Comité d'implantation des programmes d'accès à l'égalité.

Unités de recherche de l'Université de Montréal

Source : www.recherche.umontreal.ca – 1^{er} juin 2005

Centres et groupes de recherche

Agora Jules Dupuit (AJD)

Centre canadien d'études allemandes et européennes (CCEAE)

Centre d'études et de recherches internationales (CÉRIUM)

Centre d'études ethniques des universités montréalaises (CEETUM)

Centre d'étude des religions de l'Université de Montréal (CERUM)

Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants (CEDJE)

Centre de droit des affaires et du commerce international (CDACI)

Centre de formation et d'expertise en recherche en administration des services infirmiers (FERASI)

Centre de recherche en droit public (CRDP)

Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal (CREUM)

Centre de recherche en neuropsychologie et cognition (CERNEC)

Centre de recherche en reproduction animale (CRRA)

Centre de recherche en sciences neurologiques (CRSN)

Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF)

Centre de recherche interdisciplinaire sur les problèmes conjugaux et les agressions sexuelles (CRIPCAS)

Centre de recherche interdisciplinaire sur les technologies émergentes (CITÉ)

Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante (CRIFPE)

Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ/U.Montréal)

Centre de recherche Léa-Roback sur les inégalités sociales de santé de Montréal

Centre de recherche sur l'intermédialité (CRI)

Centre de recherche sur les politiques et le développement social (CPDS)

Centre de recherche sur les transports (CRT)

Centre de recherches mathématiques (CRM)

Centre des langues patrimoniales (CLP)

Centre international de criminologie comparée (CICC)

Centre interuniversitaire d'études démographiques (CIED)

Centre interuniversitaire de recherche en économie quantitative CIREQ-CRDE

Centre interuniversitaire de recherche en toxicologie (CIRTOX)

Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS)

Centre Robert-Cedergren de l'Université de Montréal

Équipe de recherche et d'action en santé mentale et culture (ÉRASME)

Groupe d'astrophysique de l'Université de Montréal

Groupe d'étude des protéines membranaires (GÉPROM)

Groupe d'étude et de recherche sur la sécurité internationale (GERSI)

Groupe de physique des particules (GPP)

Groupe de physique numérique (PhysNum)

Groupe de physique numérique des matériaux

Groupe de recherche DÉFI Apprentissage (GDA)

Groupe de recherche en architecture urbaine (GRAU)

Groupe de recherche en conception assistée par ordinateur (GRCAO)

Groupe de recherche en conservation de l'environnement bâti (GRCEB)

Groupe de recherche en épidémiologie des zoonoses et santé publique

Groupe de recherche en linguistique du texte (GRELT)

Groupe de recherche en médecine équine du Québec (GREMEQ)

Groupe de recherche en modélisation biomédicale (GRMB)

Groupe de recherche en physique et technologie des couches minces (GCM)

Groupe de recherche en sciences de la vision (GRSV)

Groupe de recherche en toxicologie humaine (TOXHUM)

Groupe de recherche et développement en gestion informatisée de la santé animale (DSA R&D)

Groupe de recherche ethnicité et société (GRES)

Groupe de recherche industrialisation Forum (GRIF)

Groupe de recherche interdépartemental sur les conditions d'enseignement et d'apprentissage (GRICEA)

Groupe de recherche interdisciplinaire en santé (GRIS)

Groupe de recherche interuniversitaire en soins infirmiers de Montréal (GRISIM)

Groupe de recherche interuniversitaire en tutoriel intelligent (GRITI)

Groupe de recherche Langage, Organisation et Gouvernance (LOG)

Groupe de recherche sur l'apprentissage et l'évaluation multimédias interactifs (GRAEMI)

Groupe de recherche sur l'Amérique latine (GRAL)

Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant (GRIP)

Groupe de recherche sur la démographie québécoise (GRDQ)

Groupe de recherche sur le système nerveux autonome (GRSNA)

Groupe de recherche sur le système nerveux central (GRSNC)

Groupe de recherche sur les aspects sociaux de la santé et de la prévention (GRASP)

Groupe de recherche sur les environnements de travail (GRET)

Groupe de recherche sur les jeunes et les médias (GRJM)

Groupe de recherche sur les maladies des animaux de compagnie (GRMAC)

Groupe de recherche sur les maladies infectieuses du porc (GREMIP)

Groupe de recherche universitaire sur le médicament (GRUM)

Immigration et métropoles, Centre de recherche interuniversitaire de Montréal sur l'immigration, l'intégration et la dynamique urbaine

Institut d'études européennes de l'Université de Montréal et de l'Université McGill

Institut de biotechnologie vétérinaire et alimentaire (IBVA)

Institut de recherche en biologie végétale (IRBV)

Institut de recherche en immunologie et en cancérologie de l'Université de Montréal

(IRIC)

Institut international de recherche en éthique biomédicale (IIRBE)

Laboratoire d'intégration des technologies informatiques à l'enseignement médical (LITIEM)

Laboratoire d'étude de l'architecture potentielle (LEAP)

Laboratoire de muséographie

Laboratoire de recherche et d'intervention portant sur les politiques et les professions en éducation (LABRIPROF)

Laboratoire de recherche sur les musiques du monde (LRMM)

Laboratoire de recherches métaboliques sur le foie et l'exercice

Observatoire de linguistique Sens-Texte (OLST)

Observatoire du mont Mégantic (OMM)

Observatoire international de la création musicale (OICM)

Observatoire sur la ville intérieure

Réseau Biocontrôle

Réseau de calcul et de modélisation mathématique (RCM2)

Réseau québécois de calcul de haute performance (RQCHP)

Réseau québécois de recherche en synthèse organique (RQRSO)

Unité de santé internationale (USI)

Chaires de recherche

Chaire approches communautaires et inégalités de santé (FCRSS/IRSC)
 Chaire Aventis Pharma en soins pharmaceutiques ambulatoires
 Chaire Banque Scotia en diagnostic et traitement du cancer du sein
 Chaire Bell Canada en économie industrielle de l'Université de Montréal
 Chaire Bell Canada en recherche interdisciplinaire sur les technologies émergentes
 Chaire CIBC en recherche sur les causes du cancer du sein
 Chaire CN en intermodalité des transports
 Chaire Colonel Harland Sanders en sciences de la vision de l'Université de Montréal
 Chaire d'études politiques et économiques américaines (CEPEA)
 Chaire de psychiatrie légale et d'éthique biomédicale Philippe-Pinel
 Chaire de recherche du Canada en algorithmes d'apprentissage statistique
 Chaire de recherche du Canada en astrophysique solaire
 Chaire de recherche du Canada en astrophysique stellaire
 Chaire de recherche du Canada en bioinformatique et génomique évolutive
 Chaire de recherche du Canada en biologie cellulaire et en immunopathologie du VIH
 Chaire de recherche du Canada en biomatériaux polymériques
 Chaire de recherche du Canada en citoyenneté et gouvernance
 Chaire de recherche du Canada en clonage et biotechnologie de l'embryon
 Chaire de recherche du Canada en droit et médecine
 Chaire de recherche du Canada en droit international des migrations
 Chaire de recherche du Canada en dynamique fluviale
 Chaire de recherche du Canada en économétrie
 Chaire de recherche du Canada en épidémiologie environnementale et santé des populations
 Chaire de recherche du Canada en épidémiologie périnatale
 Chaire de recherche du Canada en éthique et méta-éthique
 Chaire de recherche du Canada en éthique et philosophie politique
 Chaire de recherche du Canada en études asiatiques
 Chaire de recherche du Canada en études électorales
 Chaire de recherche du Canada en génétique des maladies rénales
 Chaire de recherche du Canada en génétique moléculaire des cellules souches normales et cancéreuses
 Chaire de recherche du Canada en génétique préventive et génomique communautaire
 Chaire de recherche du Canada en génomique comparative et évolutive
 Chaire de recherche du Canada en génomique fonctionnelle
 Chaire de recherche du Canada en génomique fonctionnelle de la transduction de signaux chez les plantes
 Chaire de recherche du Canada en géométrie différentielle et topologie
 Chaire de recherche du Canada en histoire de l'art du 19^e siècle
 Chaire de recherche du Canada en informatique quantique
 Chaire de recherche du Canada en libération contrôlée des médicaments
 Chaire de recherche du Canada en matériaux supramoléculaires
 Chaire de recherche du Canada en microbiologie cellulaire
 Chaire de recherche du Canada en neurophysiologie cellulaire et moléculaire
 Chaire de recherche du Canada en neuropsychologie développementale
 Chaire de recherche du Canada en neurosciences cognitives
 Chaire de recherche du Canada en neurosciences et en neuropragmatique
 Chaire de recherche du Canada en optimisation de la planification des réseaux de communication
 Chaire de recherche du Canada en périnatalogie
 Chaire de recherche du Canada en protéolyse des précurseurs
 Chaire de recherche du Canada en rétrovirologie humaine
 Chaire de recherche du Canada en santé des populations et déterminants biopsychosociaux
 Chaire de recherche du Canada en sciences cognitives expérimentales
 Chaire de recherche du Canada en signalisation cellulaire et en pharmacologie moléculaire
 Chaire de recherche du Canada en signalisation dans le système immunitaire
 Chaire de recherche du Canada en signalisation fonctionnelle des cellules endothéliales
 Chaire de recherche du Canada en simulation et optimisation stochastiques
 Chaire de recherche du Canada en théorie des nombres
 Chaire de recherche du Canada sur l'étude de la pathogénèse des maladies induites par les rétrovirus
 Chaire de recherche du Canada sur la génomique intégrative
 Chaire de recherche du Canada sur la moelle épinière
 Chaire de recherche du Canada sur le développement de l'enfant
 Chaire de recherche du Canada sur le développement des lymphocytes dans le modèle des souris transgéniques
 Chaire de recherche du Canada sur la différenciation des cellules cardiovasculaires
 Chaire de recherche du Canada sur le personnel et les métiers de l'éducation
 Chaire de recherche du Canada sur le sommeil

Chaire de recherche du Canada sur les maladies animales d'origine bactérienne
 Chaire de recherche du Canada sur les nanostructures et interfaces conductrices d'électricité
 Chaire de recherche du Canada sur technologies de l'information (TIC) en éducation
 Chaire de recherche en salubrité des viandes
 Chaire Desjardins en soins infirmiers à la personne âgée et à la famille
 Chaire Docteur Sadok Besroun en médecine familiale
 Chaire du notariat de l'Université de Montréal
 Chaire en analyse des risques toxicologiques pour l'humain
 Chaire en arthrose de l'Université de Montréal
 Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal
 Chaire en pharmacologie (Merck Frosst Canada inc.)
 Chaire en recherche avicole
 Chaire en relations ethniques
 Chaire en sciences du mouvement de l'Hôpital Sainte-Justine, le Centre hospitalier universitaire Mère-Enfant et de l'Université de Montréal
 Chaire FCRSS/IRSC sur la transformation et la gouvernance des organisations de santé
 Chaire François-Karl Viau en oncogénomique pédiatrique
 Chaire Hans Selye (Bristol-Myers Squibb)
 Chaire industrielle CRSNG-Essilor sur la presbytie et la perception visuelle
 Chaire industrielle CRSNG/Merck Frosst/Boehringer Ingelheim en synthèse stéréosélective de médicaments
 Chaire Jean Monnet en intégration européenne
 Chaire L.R. Wilson sur le droit des technologies de l'information et du commerce électronique
 Chaire Marie-Lou et Yves Cotel de recherche en orthopédie
 Chaire NOVARTIS – Fondation canadienne en hépatologie de l'Université de Montréal
 Chaire Paul David en électrophysiologie cardio-vasculaire
 Chaire Pfizer – Bristol-Myers Squibb – SmithKline Beecham – Eli Lilly en psychopharmacologie de l'Université de Montréal
 Chaire pharmaceutique AstraZeneca en santé respiratoire
 Chaire pharmaceutique Aventis Pharma sur l'utilisation des médicaments: politiques et résultantes
 Chaire pharmaceutique Famille Louis Boivin – Médicament, grossesse et allaitement
 Chaire religion, culture et société
 Chaire Saputo en valorisation biomédicale des produits laitiers
 Chaire UNESCO en paysage et environnement de l'Université de Montréal (CUPEUM)

Centres de recherche hospitaliers

Centre de recherche de l'Institut de Cardiologie de Montréal (ICM)
 Centre de recherche de l'Institut Philippe-Pinel de Montréal
 Centre de recherche de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal
 Centre de recherche de l'Hôpital du Sacré-Coeur
 Centre de recherche du Centre hospitalier de l'UdeM (CRCHUM)
 Centre de recherche Fernand-Seguin de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine
 Centre de recherche Guy-Bernier Hôpital Maisonneuve-Rosemont
 Institut de recherches cliniques de Montréal (IRCM)

Centres associés de recherche

Centre d'excellence pour la protection et le bien-être des enfants (CEPB)
 Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP)
 Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES)
 Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation du Montréal métropolitain (CRIR)
 Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO)
 Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST)
 Centre interuniversitaire de référence sur l'analyse, l'interprétation et la gestion du cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG)
 Institut du cancer de Montréal (ICM)
 Le Consortium interuniversitaire pour les études arabes et Moyen-Orient (CIEAMO)
 NanoQuébec
 Réseau canadien pour l'élaboration de vaccins et d'immunothérapies (CANVAC)

Unités de recherche de l'École Polytechnique

Source : « *Plan institutionnel de recherche* », Direction Recherche et Innovation – École Polytechnique, 28 avril 2005

Multimédia, informatique et télécommunications

Centre de recherche avancée en micro-ondes et en électronique spatiale (POLY-GRAMES)
Regroupement stratégique en microélectronique du Québec (RESMIQ) *
Chaire industrielle CRSNG/Ericsson en systèmes réseautiques mobiles de prochaines générations
Chaire industrielle BELL en architecture de réseaux
Groupe de recherche en perception et robotique (GRPR)
Groupe de recherche en microélectronique (GRM)
Groupe de recherche en réseautique et informatique mobile (GRIM)
Groupe Polyphonique

Sciences et génie du vivant

Groupe de recherche en sciences et technologies biomédicales (Centre GRSTB) *
Groupe de recherche en biomécanique et en biomatériaux (GRBB)

Matériaux avancés, nanosciences et nanotechnologies

Centre de recherche en physique et technologie des couches minces (GCM) *
Centre de caractérisation microscopique des matériaux (CM)2
Centre de recherche en plasturgie et composites (CREPEC)*
Centre de recherche en ingénierie du papier (CRIP)
Centre de recherche en calcul thermochimique (CRCT)
Chaire industrielle en plasmas basse pression
Chaire industrielle CRSNG/GM Canada sur la fabrication à bas prix des composites pour les applications automobiles
Groupe d'études et de modélisation sur les matériaux et les méthodes de fabrication (GEM3F)

Environnement, énergie et développement durable

Centre interuniversitaire de référence sur l'analyse, l'interprétation et gestion du cycle de vie – produits, procédés, services (CIRAIG) *
Chaire industrielle CRSNG/UQAT en environnement et gestion des rejets miniers *
Chaire industrielle CRSNG en génie de la conception environnementale et intégration des procédés pour les pâtes et papiers
Chaire industrielle Hydro-Québec en génie nucléaire
Chaire industrielle TOTAL S.A. en génie des procédés
Chaire industrielle en eau potable
Chaire industrielle en assainissement et gestion des sites
Groupe de recherche en gazotechnologies (GREG)

Hautes technologies de fabrication et aérospatiale

Centre de recherche en fabrication haute performance (CRFHP)
Chaire industrielle J.-A.-Bombardier en aéronautique
Chaire industrielle CRSNG/EACL/BWC en interaction fluide-structure
Groupe d'analyse et de composants mécaniques (GACM)
Groupe de recherche en mathématiques de l'ingénierie assistée par ordinateur (GRMIAO)

Sciences et génie des systèmes

Centre de recherche sur les transports (CRT) *
Groupe d'études et de recherche en analyse des décisions (GÉRAD) *
Centre ePOLY
Chaire industrielle J.V.R. CYR / BELL Canada en création de la valeur et commercialisation
Chaire industrielle Jarislowsky en technologie et concurrence internationale
Chaire industrielle CRSNG/Hydro-Québec en gestion des ressources hydriques
Groupe MADITUC de planification en transport urbain
Groupe de recherche sur les risques aux infrastructures de génie civil
Groupe de recherches et d'études en génie des structures (GREGS)
Groupe d'analyse nucléaire (GAN)
Groupe Polygistique

Unités de recherche de HEC Montréal

Source : <http://www.hec.ca/recherche/ccg.html> – 1^{er} juin 2005

Chaires

Chaire de commerce électronique RBC Groupe Financier
Chaire de commerce Omer DeSerres
Chaire d'économie internationale et de gouvernance
Chaire de développement et de relèvement de la PME
Chaire de gestion des approvisionnements
Chaire de gestion des arts Carmelle et Rémi-Marcoux
Chaire de gestion stratégique des technologies de l'information
Chaire de gouvernance et juricomptabilité
Chaire de leadership Pierre-Péladeau
Chaire de management éthique
Chaire de management stratégique international Walter-J.-Somers
Chaire d'entrepreneuriat Rogers – J.-A.-Bombardier
Chaire de recherche du Canada en distributivité
Chaire de recherche du Canada en gestion de l'engagement et du rendement des employés
Chaire de recherche du Canada en gestion des risques
Chaire de recherche du Canada en implantation et gestion des technologies de l'information
Chaire de recherche du Canada en technologie de l'information – secteur santé
Chaire des technologies pour l'enseignement et l'apprentissage de la gestion
Chaire d'exploitation des données
Chaire internationale CMA d'étude des processus d'affaires
Chaire Paul-Hogue en management, valeurs et stress

Centres

Centre de cas
Centre de promotion de l'excellence en gestion municipale
Centre de recherche en e-finance
Centre de recherche et d'intervention pour le travail, l'efficacité organisationnelle et la santé (CRITEOS)
Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail (CRIMT) Conjoint : Université Laval – Université de Montréal – HEC Montréal
Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) Conjoint : UQAM – UQO – UQAR – Université Laval – HEC Montréal – Concordia – Université de Montréal
Centre de recherche sur les transports (CRT) Conjoint : Université de Montréal – HEC Montréal – École Polytechnique
Centre d'études Desjardins en gestion des coopératives de services financiers
Centre d'études en transformation des organisations (CETO)
Centre : Groupe d'études et de recherche en analyse des décisions (GERAD) Conjoint : HEC Montréal – École Polytechnique – McGill – UQAM
Centre humanismes, gestions et mondialisation
Centre interuniversitaire sur le risque, les politiques économiques et l'emploi (CIR-PÉE) Conjoint : Université Laval – UQAM – HEC Montréal
Laboratoire de calcul en finance et assurance (LACFAS)
Projets internationaux – Groupe d'analyse des marchés internationaux (GRAMI)
Réseau en recherche opérationnelle de Montréal

Groupes

Groupe de recherche en économie et finance (GReFi)
Groupe de recherche en stratégie des organisations (STRATEGOS)
Groupe de recherche en systèmes d'information (GReSI)
Groupe de recherche sur le management dans la société – innovation et création
Groupe de recherche sur les organismes à but non lucratif, communautaires ou culturels
Groupe de recherche sur l'intégration et l'environnement de la chaîne d'approvisionnement (CHAINE)
Groupe d'études et de recherche sur le management et l'écologie (GERME)
Groupe Femmes, Gestion et Entreprises

Centres associés

Association internationale de recherche en entrepreneuriat et PME (AIREPME)
Centre d'études sur les médias
Centre francophone d'informatisation des organisations (CEFRIO)
Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO)
Centre interuniversitaire de référence sur l'analyse, l'interprétation et la gestion du cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG)

* Unité de recherche interuniversitaire.

Frais de cotisation et frais facultaires

Frais de cotisation des associations étudiantes

Faculté des études supérieures

Aménagement	14 \$
Anthropologie	10 \$
Bibliothéconomie et sciences de l'information	10 \$
Biochimie	10 \$
Bioéthique	20 \$
Biologie	30 \$
Chimie	30 \$
Communication	28 \$
Criminologie	20 \$
Démographie	20 \$
Droit	60 \$
Éducation	5 \$
Kinésiologie	15 \$
Études allemandes	16 \$
Études anglaises	20 \$
Études françaises	20 \$
Études hispaniques	14 \$
Géographie (2 associations)	40 \$
Histoire	15 \$
Informatique et recherche opérationnelle	18 \$
Littérature comparée	10 \$
Mathématiques	10 \$
Médecine	40 \$
Médecine vétérinaire	35 \$
Musique	20 \$
Orthophonie et audiologie	16 \$
Pharmacie	19 \$
Philosophie	10 \$
Physique	8 \$
Psychoéducation	21 \$
Psychologie	15 \$
Relations industrielles	10 \$
Santé publique	10 \$
Science politique	16 \$
Sciences économiques	20 \$
Sciences humaines appliquées	20 \$
Sciences infirmières	20 \$
Sciences médiévales	14 \$
Service social	10 \$
Sociologie	20 \$
Théologie	19 \$
Traduction	16 \$
Urbanisme	40 \$

Frais facultaires – Faculté de l'aménagement

Baccalauréat en design architectural et maîtrise en architecture

Des frais supplémentaires de 20 \$ s'appliquent à toutes les activités nécessitant l'utilisation des laboratoires informatiques, soit les cours de sigle :

AME 2129, 2129A, 2340, 3030

ARC 2214, 6812A à C, 6813A, 6813D, et 6863.

De plus, des frais de 10 \$ s'appliquent aux ateliers suivants :

ARC 1011, 1012, 2011, 2012, 3011A à C, 3012A à C, 3013A à C, 3014, 3015, 3015A à C, 4011, 6812A à C, 6813A à F et 6814.

Enfin, des frais de 20 \$ sont exigés pour l'utilisation du laboratoire photo dans le cadre du cours **ARC** 1011.

Baccalauréat en architecture de paysage

Des frais supplémentaires de 20 \$ s'appliquent à toutes les activités nécessitant l'utilisation des laboratoires informatiques, soit les cours de sigle :

AME 3030

APA 1250, 2251, 2301, 3250, 3251, 3351, 3352 et 4300

Enfin, des frais de 20 \$ sont exigés pour l'utilisation du laboratoire photo dans le cadre du cours **APA** 1300.

Baccalauréat en design, orientations design industriel et design d'intérieur

Des frais supplémentaires de 20 \$ s'appliquent à toutes les activités nécessitant l'utilisation des laboratoires informatiques, soit les cours de sigle :

AME 2129A et 3030

DEI 2013

DIN 1110, 1120, 2110, 2131, 3131 et 3334

De plus, des frais de 10 \$ s'appliquent aux ateliers suivants :

DEI 1018, 1019, 2018, 2019 et 3040

DIN 1030, 1040, 1211, 2010, 2020, 3010, 3020, 4010, 4012 et 4020

Enfin, des frais de 20 \$ sont exigés pour l'utilisation du laboratoire photo dans le cadre des cours **DEI** 1018 et **DIN** 1030.

Baccalauréat spécialisé et maîtrise en urbanisme

Des frais supplémentaires de 20 \$ s'appliquent à toutes les activités nécessitant l'utilisation des laboratoires informatiques, soit les cours de sigle :

AME 3030

URB 1411, 1412, 2414, 6288 et 6853.

Enfin, des frais de 20 \$ sont exigés pour l'utilisation du laboratoire photo dans le cadre du cours **URB** 1111.

M.Sc.A. (aménagement), option conception, modélisation et fabrication assistées par ordinateur

Des frais supplémentaires de 20 \$ s'appliquent à toutes les activités nécessitant l'utilisation des laboratoires informatiques, soit les cours de sigle :

AME 6237, 6238, 6602 et 6603.

Frais facultaires – Faculté des sciences infirmières

Cours SOI 6500

50 \$

Pour le prêt d'instruments – remboursement de 25 \$ au retour des instruments à la fin du cours.

Faculté des études supérieures • Tome II

Table des matières

	Section - Page
Introduction	5-1
Direction de la Faculté	5-1
Dates limites d'admission	5-2
Aide financière	5-2
Direction des facultés, départements, écoles, instituts et des Écoles affiliées	5-2
Liste des sigles de cours	5-4
Index analytique propre au Règlement pédagogique	5-7
Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures	5-13
• Annexe A — Programmes de 2 ^e cycle — Intitulés et sigles des diplômes	5-25
• Annexe B — Programmes de 3 ^e cycle — Intitulés et sigles des diplômes	5-28
• Annexe C — Microprogrammes de 2 ^e cycle	5-30
Programmes 2005-2006	5-31
• Aménagement	
Aménagement : M.Sc.A., Ph.D.	5-31
Architecture : M.Arch.	5-36
Gestion urbaine pour les pays en développement : D.E.S.S.	5-40
Montage et gestion de projets d'aménagement : D.E.S.S.	5-35
Territoires et environnement : D.E.S.S.	5-36
Urbanisme : M.Urb.	5-38
• Arts et sciences	
Analyse criminologique : microprogramme	5-44
Anthropologie : M.Sc., Ph.D.	5-41
Chimie : M.Sc., Ph.D.	5-42
Commerce électronique : M.Sc.	5-43
Communication : Ph.D.	5-86
Communication dans les organisations en changement : microprogramme	5-86
Criminologie : M.Sc., Ph.D.	5-44
Démographie : M.Sc., Ph.D.	5-47
Études allemandes : M.A.	5-49
Études anciennes : Ph.D.	5-51
Études anglaises : M.A., Ph.D.	5-50
Études cinématographiques : M.A.	5-59
Études classiques : M.A.	5-51
Études françaises : M.A., Ph.D.	5-52
Études hispaniques : M.A.	5-54
Études néo-helléniques	5-55
Finance mathématique et computationnelle : D.E.S.S., M.Sc.	5-55
Géographie : M.Sc., Ph.D.	5-56
Géographie appliquée : D.E.S.S.	5-56
Géomatique et analyse spatiale : microprogramme	5-56
Histoire : M.A., Ph.D.	5-58

N.B. : Le Tome I de l'Annuaire général (sections 1 à 4 et 6 à 18) regroupe les renseignements ayant trait aux études de premier cycle.

Histoire de l'art : M.A., Ph.D.	5-59
Informatique : D.E.S.S., M.Sc., Ph.D.	5-61
Intervention criminologique : microprogramme	5-44
Linguistique : M.A., Ph.D.	5-64
Littérature : Ph.D.	5-65
Littérature allemande — option du Ph.D. (littérature)	5-65
Littérature comparée : M.A.	5-65
Littérature comparée et générale — option du Ph.D. (littérature)	5-65
Littérature et cinéma — option du Ph.D. (littérature)	5-65
Littérature hispanique — option du Ph.D. (littérature)	5-65
Localisation : microprogramme	5-66
Mathématiques : M.Sc., Ph.D.	5-67
Philosophie : M.A., Ph.D.	5-69
Physique : M.Sc., Ph.D.	5-70
Psychoéducation : microprogramme, M.Sc.	5-72
Psychologie : M.Sc., Ph.D., M.Ps.	5-74
Relations industrielles : D.E.S.S., M.Sc., Ph.D.	5-78
Science politique : M.Sc., Ph.D.	5-80
Sciences biologiques : M.Sc., Ph.D.	5-82
Sciences de l'information : M.S.I., Ph.D.	5-84
Sciences de la communication : M.Sc.	5-86
Sciences économiques : M.Sc., Ph.D.	5-90
Service social : M.Sc., Ph.D.	5-92
Sociologie : microprogramme, M.Sc., Ph.D.	5-95
Statistique : M.Sc., Ph.D.	5-67
Théorie et épistémologie de la littérature — option du Ph.D. (littérature)	5-65
Traduction : D.E.S.S., M.A., Ph.D.	5-96
• Droit	
Common Law nord-américaine : microprogramme, D.E.S.S.	5-101
Droit : D.D.N., D.E.S.S., LL.M., LL.D.	5-100
Droit des affaires : microprogramme, D.E.S.S.	5-102
Droit des technologies de l'information : microprogramme, D.E.S.S.	5-103
Droit et travail : microprogramme	5-103
Droit international : microprogramme, D.E.S.S.	5-104
Liberté de presse en démocratie : D.E.S.S.	5-104
Pouvoir judiciaire et systèmes juridiques : D.E.S.S.	5-104
• Études supérieures	
Administration sociale : microprogramme, D.E.S.S.	5-111
Bioéthique : microprogramme, D.E.S.S., M.A.	5-112
Bio-informatique : M.Sc., Ph.D.	5-115
Biologie moléculaire : M.Sc., Ph.D.	5-116
Conseil génétique : microprogramme, D.E.S.S., M.Sc. (programme individualisé)	5-118
Environnement et prévention : D.E.S.S.	5-120
Études allemandes dans le contexte européen : diplôme complémentaire	5-120
Études internationales : microprogramme, D.E.S.S., M.Sc.	5-121
Génie biomédical : D.E.S.S., M.Sc.A., Ph.D.	5-125
Mobilité et posture : microprogramme complémentaire	5-128
Muséologie : M.A.	5-128
Petite enfance : microprogramme, D.E.S.S.	5-129
Phénomène des drogues : microprogramme, D.E.S.S., M.Sc. (programme individualisé)	5-130
Programmes individualisés de maîtrise et de doctorat, M.A., M.Sc., Ph.D.	5-111
Santé environnementale et santé au travail : microprogramme	5-132
Santé et sécurité du travail : D.E.S.S.	5-132
Sciences humaines appliquées : Ph.D.	5-133
Séminaires interdisciplinaires	5-139
Statistiques sociales : microprogramme, D.E.S.S., M.Sc., Ph.D.	5-134
Toxicologie et analyse du risque : D.E.S.S.	5-136
Veilles, santé et société : microprogramme, D.E.S.S., M.Sc. (programme individualisé)	5-137
• Kinésiologie	
Activité physique et promotion de la santé : microprogramme, D.E.S.S.	5-140
Sciences de l'activité physique : M.Sc., Ph.D.	5-141
• Médecine	
Administration des services de santé : microprogramme, D.E.S.S., M.Sc., Ph.D., D.E.P.A.	5-144
Audiologie : M.P.A.	5-157
Biochimie : M.Sc., Ph.D.	5-149
Biochimie clinique : D.E.P.D.	5-151
Épidémiologie — option du Ph.D. (santé publique)	5-171
Évaluation des technologies de la santé : M.Sc.	5-135
Gestion des services de santé — option du Ph.D. (santé publique)	5-171
Microbiologie et immunologie : M.Sc., Ph.D.	5-153
Nutrition : microprogramme, D.E.S.S., M.Sc., Ph.D.	5-154

Organisation des soins de santé — option du Ph.D. (santé publique)	5-171
Orthophonie : D.E.S.S., M.P.O.	5-157
Pathologie et biologie cellulaires : M.Sc., Ph.D.	5-160
Pharmacologie : M.Sc., Ph.D.	5-162
Physiologie : M.Sc., Ph.D.	5-163
Promotion de la santé — option du Ph.D. (santé publique)	5-171
Santé communautaire : M.Sc., D.E.S.S., microprogramme	5-165
Santé environnementale et santé au travail : M.Sc.	5-168
Santé publique : Ph.D.	5-170
Sciences biomédicales : M.Sc., Ph.D.	5-172
Sciences neurologiques : M.Sc., Ph.D.	5-175
Toxicologie de l'environnement — option du Ph.D. (santé publique)	5-171
Troubles de la parole : microprogramme	5-158
Troubles du langage : microprogramme	5-158
Virologie et immunologie : Ph.D.	5-176
— ÉTUDES SPÉCIALISÉES	
Bases scientifiques de l'anesthésiologie : microprogramme	5-178
Compétence professionnelle et innovation en soins de santé de première ligne : microprogramme	5-178
Échocardiographie transœsophagienne péri-opératoire (ÉTO) : microprogramme	5-179
Formation générale en médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé : microprogramme	5-179
Médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé : microprogramme, D.E.S.S.	5-179
Résonance magnétique — abdomino-vasculaire	5-180
Résonance magnétique — musculosquelettique	5-180
Résonance magnétique — neuroradiologie	5-181
Programmes d'études spécialisées (D.E.S.)	5-181
Anatomo-pathologie : D.E.S.	5-184
Anesthésie-réanimation : D.E.S.	5-185
Biochimie médicale (programme-réseau) : D.E.S.	5-186
Chirurgie : D.E.S.	5-186
Génétique médicale : D.E.S.	5-190
Médecine : D.E.S.	5-190
Médecine d'urgence : D.E.S.	5-195
Médecine familiale : D.E.S.	5-195
Médecine familiale et d'urgence : D.E.S.	5-195
Médecine familiale et soins aux personnes âgées : D.E.S.	5-195
Médecine familiale et soins palliatifs : D.E.S.	5-195
Médecine nucléaire : D.E.S.	5-198
Médecine/recherche	5-143
Microbiologie médicale et infectiologie : D.E.S.	5-201
Obstétrique-gynécologie : D.E.S.	5-202
Ophtalmologie : D.E.S.	5-203
Pédiatrie : D.E.S.	5-204
Psychiatrie : D.E.S.	5-206
Radiologie diagnostique : D.E.S.	5-198
Radio-oncologie : D.E.S.	5-198
Santé communautaire : D.E.S.	5-208
Soins intensifs : D.E.S.	5-209
• Médecine dentaire	
Médecine dentaire : M.Sc.	5-210
Sciences bucco-dentaires : M.Sc.	
Résidence approfondie en médecine dentaire et en stomatologie : Certificat	
Résidence multidisciplinaire en médecine dentaire : Certificat	
• Médecine vétérinaire	
Internat de perfectionnement en sciences appliquées vétérinaires (Certificat) : I.P.S.A.V.	5-215
Médecine vétérinaire : D.E.S.	
Sciences vétérinaires : M.Sc., Ph.D.	
Technologie et salubrité des viandes : microprogramme, D.E.S.S.	
• Musique	
Composition : M.Mus., D.Mus.	5-222
Interprétation : D.E.S.S., M.Mus., D.Mus.	
Musique : M.A., Ph.D.	
Répertoire d'orchestre : D.E.S.S.	
Répertoire d'orchestre 2 : D.E.S.S.	
• Optométrie	
Intervention en déficience visuelle — orientation et mobilité : D.E.S.S.	5-228
Résidence en optométrie : Certificat	
Sciences de la vision : M.Sc.	
• Pharmacie	
Développement du médicament : D.E.S.S.	5-232
Pharmacien — maître de stage : microprogramme, D.E.S.S.	
Pratique pharmaceutique : M.Sc.	

Sciences pharmaceutiques : M.Sc., Ph.D.
Soins pharmaceutiques : microprogramme, D.E.S.S.

• **Sciences de l'éducation**

Administration de l'éducation : microprogramme, D.E.S.S., M.Ed., M.A., Ph.D.
Administration des systèmes d'éducation et de formation : microprogramme, D.E.S.S.
Andragogie : M.A., Ph.D.
Didactique : microprogramme, M.Ed., M.A., Ph.D., D.E.S.S.
Didactique et intégration des matières : microprogramme
Éducation : microprogramme, D.E.S.S., D.E.P.A.
Éducation comparée et fondements de l'éducation : M.A., Ph.D.
Évaluation des compétences : microprogramme
Formation à l'enseignement postsecondaire : microprogramme
Générale : M.Ed., D.E.S.S.
Gestion du changement en éducation : microprogramme
Insertion professionnelle en enseignement : microprogramme
Intégration pédagogique des TIC : microprogramme
Intervention éducative : D.E.S.S., M.Ed.
Mesure et évaluation en éducation : M.A., Ph.D.
Pédagogie universitaire des sciences médicales : M.A.
Psychopédagogie : M.A., Ph.D., D.E.S.S.

5-241

• **Sciences infirmières**

Infirmière praticienne : diplôme complémentaire
Sciences infirmières : D.E.S.S., M.Sc., Ph.D.

5-253

• **Théologie et sciences des religions**

Études bibliques : Ph.D.
Santé, spiritualité et bioéthique : microprogramme
Sciences des religions : microprogramme, M.A., Ph.D.
Théologie : microprogramme, M.A., Ph.D., L.Th., D.Th.
Théologie — études bibliques : Ph.D.
Théologie pratique : microprogramme, M.A., Ph.D.

5-258

Répertoire des cours 2005-2006

5-269

Établissements affiliés

• **École Polytechnique**

Programmes
Ergonomie : D.E.S.S.
Ergonomie du logiciel : D.E.S.S.
Génie aérospatial : M.Ing.
Génie biomédical : D.E.S.S., M.Ing. ou M.Sc.A., Ph.D.
Génie chimique : D.E.S.S., M.Ing. ou M.Sc.A., Ph.D.
Génie civil : D.E.S.S., M.Ing. ou M.Sc.A., Ph.D.
Génie électrique : D.E.S.S., M.Ing. ou M.Sc.A., Ph.D.
Génie énergétique : M.Ing. ou M.Sc.A.
Génie industriel : D.E.S.S., M.Ing. ou M.Sc.A., Ph.D.
Génie informatique : D.E.S.S., M.Ing. ou M.Sc.A., Ph.D.
Génie mécanique : D.E.S.S., M.Ing. ou M.Sc.A., Ph.D.
Génie métallurgique : D.E.S.S., M.Ing. ou M.Sc.A., Ph.D.
Génie minéral : D.E.S.S., M.Ing. ou M.Sc.A., Ph.D.
Génie nucléaire : D.E.S.S., Ph.D.
Génie physique : D.E.S.S., M.Ing. ou M.Sc.A., Ph.D.
Mathématiques appliquées : M.Sc.A.
Mathématiques de l'ingénieur : D.E.S.S.
Mathématiques de l'ingénieur : option du Ph.D. (mathématiques)
Technologie : D.E.S.S.

5-373

• **HEC Montréal**

Programmes
Administration : Ph.D.
Administration des affaires : M.B.A.
Commerce électronique : D.E.S.S.
Communication marketing : D.E.S.S.
Comptabilité publique : D.E.S.S.
Entrepreneurship technologique : D.E.S.S.
Finance d'entreprise : D.E.S.S.
Fiscalité : D.E.S.S.
Gestion : D.E.S.S.
Gestion dans le secteur de l'énergie : D.E.S.S.
Gestion de la chaîne logistique : D.E.S.S.
Gestion d'organismes culturels : D.E.S.S.
Juricomptabilité : D.E.S.S.
Sciences de la gestion : M.Sc.

5-391

Index des programmes

5-409

Faculté des études supérieures

Introduction

La Faculté des études supérieures, dont la création remonte à 1972, regroupe les facultés, écoles, instituts et départements de l'Université de Montréal et de ses Écoles affiliées. Elle offre, avec HEC Montréal et l'École Polytechnique, un éventail complet de plus de trois cents programmes d'études supérieures conduisant aux grades de doctorat et de maîtrise, ou encore à des certificats et à des diplômes d'études supérieures spécialisées. En outre, elle offre 51 microprogrammes de 2^e cycle conduisant à une attestation d'études ou permettant d'accéder au Diplôme d'études supérieures spécialisées.

La mission de la Faculté des études supérieures est de promouvoir des standards d'excellence au niveau des études de 2^e cycle et de doctorat (Ph.D.), d'assurer la coordination de l'enseignement et la normalisation des programmes, de stimuler la croissance et la coordination de la recherche en liaison avec les unités de recherche de l'Université, d'assumer une fonction de leadership pour la création et la gestion de programmes interdisciplinaires ou multidisciplinaires, de développer en articulation avec les unités la formation continue aux cycles supérieurs, de proposer des modèles d'encadrement applicables à la formation de chercheur ou à la spécialisation professionnelle, de faciliter le règlement des problèmes financiers des étudiants.

L'interaction et le dynamisme des professeurs et des étudiants constituent les assises de la Faculté et demeurent les éléments indispensables à une activité et à un rayonnement féconds. La Faculté insiste particulièrement sur la qualité de l'encadrement de ses étudiants. Entre autres mesures, le doyen de la Faculté approuve l'affectation des professeurs aux études supérieures. Les professeurs affectés consacrent une part importante de leurs activités à la recherche, à l'encadrement des étudiants et à l'enseignement au niveau du 2^e et du 3^e cycle.

Avec près de 13 125 étudiants réguliers inscrits, la Faculté des études supérieures est devenue la plus importante au Canada avec celle de l'Université de Toronto. En 2004-2005, elle a décerné au-delà de 300 doctorats et de 3 000 maîtrises, diplômes et certificats de 2^e cycle.

Direction de la Faculté

Administrateur exerçant les fonctions de doyen : Jacques Frémont

Vice-doyen : Jacques Bélair

Vice-doyenne : Nicole Dubreuil

Vice-doyen : N.

Secrétaire : Jean-Maurice Brisson

Adjointe au doyen : Monique Kirouac

Conseil de la Faculté

Membres d'office

Jacques Bélair, vice-doyen, FES

Bendayan, Moïse, président du Comité de la recherche de l'Assemblée universitaire

Jean-Maurice Brisson, secrétaire, FES

Alain Caillé, vice-recteur à la recherche

Jean-Pierre Côté, directeur général, Direction générale des bibliothèques

Nicole Dubreuil, vice-doyenne, FES

Jacques Frémont, administrateur exerçant les fonctions de doyen, FES

Maryse Rinfret-Raynor, provost et vice-rectrice aux affaires académiques

N., vice-doyen, FES

Membres nommés représentant les doyens de faculté et les directeurs des Écoles affiliées

Denise Angers (Histoire)

François Bowen, (Sciences de l'éducation)

Sylvain Caron (Musique)

Denise Couture (Théologie et sciences des religions)

André Dallaire (Médecine vétérinaire)

Jean Dansereau (Polytechnique)

André Ferron (Médecine)

Arlette Kolta (Médecine dentaire)

Ann Langley (HEC Montréal)

Paul Lewis (Aménagement)

Michel Morin (Droit)

Huy Ong (Pharmacie)

Nicole Ricard (Sciences infirmières)

Membres élus

Bernard Angers (Arts et sciences)

Gilles Beaudoin (Médecine)

Denis Bilodeau (Aménagement)

Michel A. Bouchard (Arts et sciences)

Christian Casanova (Optométrie)

François Cavayas (Arts et sciences)

Michel Duchesneau (Musique)

Claire Durand (Arts et sciences)

Pierre Durand (Arts et sciences)

Alain Gignac (Théologie)

Nicole Leduc (Médecine)

Christian Mascle (École Polytechnique)

Alain Moreau (Médecine dentaire)

Pierre Moreau (Droit)

Luc Proteau (Kinésiologie)

Sylvain Quessy (Médecine vétérinaire)

Lucie Richard (Sciences infirmières)

N. (Médecine)

Samir Saul (Arts et sciences)

Marc Servant (Pharmacie)

Claudie Solar (Sciences de l'éducation)

Jean Talbot (HEC)

Lyse Turgeon (Arts et sciences)

Membres étudiants

Caroline Gamache

N.

N.

Représentant du personnel de soutien

N.

Comité exécutif de la Faculté

Membres d'office

Jacques Bélair, vice-doyen

Jean-Maurice Brisson, secrétaire

Nicole Dubreuil, vice-doyenne

Jacques Frémont, administrateur exerçant les fonctions de doyen

N., vice-doyen

Membres élus

Denise Angers

Gilles Beaudoin

Denis Bilodeau

Denise Couture

Huy Ong

Comités du Conseil de la Faculté

Comité d'attribution des bourses de 2^e et 3^e cycles de l'Université de Montréal

Comité de nomination

Comité de coordination des études

Membres du Comité de coordination des études

Jacques Bélair

Jean-Maurice Brisson

Normand Brisson

Nicole Dubreuil

Michael Eberle-Sinatra

Jacques Frémont, administrateur exerçant les fonctions doyen

Suzanne Giasson

Louis-André Hamel

Lucie Parent

N., président

Marie-Joëlle Zahar

Membres étudiants

Caroline Gamache

N.
N.

Observatrice

Renée Tremblay

Secrétariat de la Faculté

La Faculté des études supérieures est située au rez-de-chaussée et au 2^e étage du 2910, boul. Édouard-Montpetit.

Adjointe administrative : Francine Gaudet-Langlois, bureau 219, app. 11, tél. : (514) 343-6538

Coordonnatrice du secteur de l'admission : Kathleen Lennon, bureau 120, app. 5, tél. : (514) 343-6426

Coordonnatrice du secteur des grades : Danielle Tessier, bureau 200, app. 8, tél. : (514) 343-6424

Coordonnatrice du secteur coordination programmes / études : Renée Tremblay (par intérim), bureau 221, app. 12, tél. : (514) 343-6612

Dates limites d'admission

Les dates limites pour présenter une demande d'admission aux programmes d'études supérieures sont les suivantes :

– au plus tard le 1^{er} février pour l'admission au trimestre d'été ou au trimestre d'automne;

– au plus tard le 1^{er} novembre pour l'admission au trimestre d'hiver.

Les démarches auprès d'une ambassade peuvent durer jusqu'à six (6) mois (parfois plus), dans le cas d'une candidature qui vient de l'étranger. Prière de présenter une demande d'admission en tenant compte de ces délais.

Aide financière

Les étudiants inscrits à des programmes de 2^e cycle et de doctorat peuvent bénéficier de bourses d'études. Ces bourses sont offertes par l'Université de Montréal, plusieurs organismes gouvernementaux et paragonnementaux et diverses entreprises et fondations du secteur privé.

La Faculté des études supérieures publie un Répertoire des bourses d'études supérieures. On y trouve la liste des principaux organismes offrant des bourses de 2^e cycle et de doctorat, les renseignements concernant le montant de ces bourses ainsi que les conditions d'admissibilité. Cette brochure est disponible au Service des bourses, Faculté des études supérieures, 2910, boul. Édouard-Montpetit, app. 7, bureau 229, tél. : (514) 343-6421. Des renseignements sont aussi fournis relativement aux prêts que peuvent obtenir les étudiants au Bureau de l'aide financière, 2332, boul. Édouard-Montpetit, tél. : (514) 343-6122, 343-6145.

Écoles affiliées

Les étudiants de l'École Polytechnique qui veulent demander des bourses offertes spécialement pour des études en génie doivent s'adresser au Service aux étudiants, au 2500, chemin de Polytechnique, Montréal, Québec, Canada, H3C 3A7.

Les étudiants de HEC Montréal qui veulent demander des bourses offertes spécialement pour des études en administration et en commerce doivent s'adresser au Service aux étudiants, au 3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Canada, H3T 2A7.

Étudiants étrangers

Le gouvernement du Canada, dont l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le gouvernement du Québec et certains organismes internationaux offrent des bourses d'études à des étudiants de pays en voie de développement. Règle générale, ces bourses sont offertes par l'intermédiaire de leur gouvernement. Les intéressés doivent donc s'adresser aux autorités compétentes de leur pays qui sont les seules habilitées à recevoir et à transmettre les candidatures en matière de bourses.

Par ailleurs, les étudiants étrangers doivent savoir qu'ils ne peuvent pas compter sur un travail éventuel pour payer leurs études et que, pour obtenir leur permis de séjour, ils doivent démontrer aux autorités canadiennes qu'ils disposent des ressources financières nécessaires.

Direction des facultés, départements, écoles, instituts et des Écoles affiliées***Faculté de l'aménagement**

Doyenne : Irène Cinq-Mars

Vice-doyen aux études supérieures et à la recherche : Paul Lewis

Vice-doyen aux affaires académiques : Giovanni De Paoli

Adjoint à la doyenne : Robert Boucher

Secrétaire de faculté : Philippe Lalande

Directeurs des départements de la Faculté

École d'architecture : Georges Adamczyk

École d'architecture de paysage : Stefan Tischer

École de design industriel : Luc Courchesne

Institut d'urbanisme : Gérard Beaudet

Faculté des arts et des sciences

Doyen : Joseph Hubert

Adjointe au doyen : Pascale Ouellet

Vice-doyen à la planification et à la gestion : Luc Giroux

Adjointe au vice-doyen : Claude Corbeil

Vice-doyen aux communications et aux infrastructures : François Lepage

Adjointe au vice-doyen : Ginette Denis

Vice-doyen à la recherche : N.

Adjoint au vice-doyen : Yves Murray

Vice-doyen aux affaires professorales : Sang Nguyen

Adjointe au vice-doyen : Louiselle Saint-Onge

Vice-doyenne aux études : Sylvie Normandeau

Adjointe à la vice-doyenne : Anne-Marie Girard

Secrétaire : Denise Angers

Adjointe à la secrétaire : Danielle Boileau

Directeurs des départements de la Faculté

Département d'anthropologie : Pierrette Thibault

École de bibliothéconomie et des sciences de l'information : Carol Couture

Département de chimie : Robert Emery Prud'homme

Département de communication : Line Grenier

École de criminologie : Pierre Landreville

Département de démographie : Robert Bourbeau

Département d'études anglaises : Robert Schwartzwald

Département d'études françaises : Éric Méchoulan

Département de géographie : François Courchesne

Département d'histoire : Claude Morin

Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques : Johanne Lamoureux

Département d'informatique et de recherche opérationnelle : Pierre McKenzie

Département de linguistique et de traduction : Richard Patry

Département de littérature comparée : Maryll Chanady

Département de littératures et de langues modernes : Monique Moser-Verrey

Département de mathématiques et de statistique : Yvan Saint-Aubin

Département de philosophie : Claude Piché

Département de physique : Laurent J. Lewis

École de psychoéducation : Claude Gagnon

Département de psychologie : Michel Sabourin

École de relations industrielles : Reynald Bourque

Département de science politique : Gérard Boismenu

Département de sciences biologiques : Thérèse Cabana

Département de sciences économiques : Michel Poitevin

École de service social : Pauline Morissette

Département de sociologie : Arnaud Sales

Faculté de droit

Doyenne : Anne-Marie Boisvert

Vice-doyen aux études de premier cycle : Ghislain Massé

Vice-doyen aux études supérieures et à la recherche : Michel Morin

Vice-doyen au développement et à la planification : Guy Lefebvre

Vice-doyenne adjointe aux études de premier cycle : Mireille Beaudet

Vice-doyen adjoint aux études supérieures : Jean François Grégoire

Secrétaire de faculté : Louise Viau

Directeur du Centre de recherche en droit public : Pierre Noreau

* Dans la section « Direction des facultés, départements, écoles, instituts et des Écoles affiliées », les décisions administratives connues à la date de composition de l'annuaire ont été prises en considération.

Département de kinésiologie**Directrice** : Louise BéliveauCoordonnateur des études de 2^e cycle et de doctorat : Luc Proteau**Faculté de médecine****Doyen** : Jean L. Rouleau

Vice-doyen exécutif, études médicales postdoctorales et affaires hospitalières : Guy Breton

Vice-doyenne aux études de premier cycle : Raymond Lalande

Vice-doyen à la recherche et aux études supérieures : Pierre Boyle

Vice-doyen aux affaires professorales : Serge Dubé

Vice-doyenne à la santé publique, sciences de la santé et relations internationales : Christine Colin

Vice-doyenne adjointe aux études médicales postdoctorales : Renée Roy

Vice-doyen adjoint à la formation professionnelle continue : Robert Thivierge

Vice-doyen à la recherche : Vincent Castellucci

Vice-doyen adjoint, Centre de formation médicale en Mauricie : Pierre Gagné

Secrétaire de faculté : Laurent Descarries

Adjoint aux vice-doyens

— décanat : Isabelle Bayard

— vice-décanat exécutif : Francine Gagnier

— études médicales postdoctorales : Carine Bertrand

— études de 1^{er} cycle — affaires administratives : Francine Poulin— études de 1^{er} cycle — directrice du baccalauréat en sciences biomédicales : Christiane Malo

— études supérieures : André Ferron

— affaires professorales : Line Ginchereau

— ressources financières : Danielle Morin

— santé publique, sciences de la santé et relations internationales : Martin

Caillé

— secrétariat de la faculté : Pierre-André Lavoie

Directeurs des départements et écoles de la Faculté

Département d'administration de la santé : Renaldo Batista

Département d'anesthésiologie : Jean-François Hardy

Département de biochimie : Michel Bouvier

Département de chirurgie : Gilles Beauchamp

Département de médecine : Denis Roy

Département de médecine familiale : François Lehman

Département de médecine sociale et préventive : Marie-France Raynault

Département de microbiologie et immunologie : Pierre Belhumeur

Département de nutrition : Dominique Garrel

Département d'obstétrique-gynécologie : William Fraser

Département d'ophtalmologie : Hélène Boisjoly

Département de pathologie et biologie cellulaire : Vincent Castellucci, par intérim

Département de pédiatrie : Fernando Alvarez

Département de pharmacologie : Patrick Du Souich

Département de physiologie : Jean-Claude Lacaille

Département de psychiatrie : Sylvain Palardy

Département de radiologie, radio-oncologie et médecine nucléaire : Pierre Bourgouin

Département de santé environnementale et santé au travail : Michel Gérin

École d'orthophonie et d'audiologie : Jean-Pierre Gagné

École de réadaptation : Bertrand Arseneault

Faculté de médecine dentaire**Doyen** : Claude Lamarche

Vice-doyen aux études : Pierre Duquette

Vice-doyenne à la recherche : Arlette Kolta

Secrétaire : Monique Michaud

Adjoint au doyen à l'éducation dentaire continue : Pierre De Grandmont et Gilles Gauthier

Responsable des études supérieures : Jean Barbeau

Directeur des cliniques : André Phaneuf

Directeurs des départements de la Faculté

Département de dentisterie de restauration : Patrice Milot

Département de santé buccale : Daniel Kandelman

Département de stomatologie : Monique Michaud

Faculté de médecine vétérinaire**Doyen** : Jean Sirois

Vice-doyen aux études : André Dallaire

Vice-doyen à la recherche et au développement : Yousef ElAzhary

Vice-doyen aux affaires cliniques : Michel Carrier

Vice-doyenne aux affaires étudiantes et aux communications et Secrétaire de faculté : Diane Blais

Directeurs des départements de la Faculté

Département de biomédecine vétérinaire : Normand Larivière

Département de pathologie et microbiologie : Roger Ruppanner

Département de sciences cliniques : Daniel Bousquet

Faculté de musique**Doyen** : Réjean Poirier

Vice-doyen aux affaires académiques : Sylvain Caron

Vice-doyenne — interprétation : Lise Daoust

Adjoint à la recherche : Robert Leroux

Adjointe aux relations internationales : Isabelle Panneton

Secrétaire de faculté : Robert Léonard

École d'optométrie**Directeur** : Jacques Gresset**Faculté de pharmacie****Administrateur exerçant les fonctions de doyen** : Huy Ong

Vice-doyenne aux études de premier cycle : Claude Mailhot

Vice-doyen aux études supérieures et à la recherche : N.

Secrétaire : Claudine Laurier

Faculté des sciences de l'éducation**Doyen** : Michel D. Laurier

Vice-doyen aux études de premier cycle et directeur du CFIM : Jean-Pierre Charland

Vice-doyen aux études supérieures et à la recherche : François Bowen

Adjointe au doyen : Nicole Viau

Adjointe au vice-doyen aux études de premier cycle : Denise St-Michel

Secrétaire : Diane St-Jacques

Directeurs des départements de la Faculté

Département de didactique : Louise Poirier

Département d'administration et fondements de l'éducation : Jean-Marie Van der Ma-

ren

Département de psychopédagogie et d'andragogie : Louise Allaire

Faculté des sciences infirmières**Doyenne** : Céline Goulet

Vice-doyenne aux études de premier cycle et à la formation continue : Jacinthe Pepin

Vice-doyenne à la recherche et aux études supérieures : Nicole Ricard

Adjointe à la doyenne : Diane Roy

Adjointe à la vice-doyenne aux études de premier cycle et à la formation continue : N.

Adjointe à la vice-doyenne aux études supérieures et à la recherche : Suzanne Pinel

Secrétaire de faculté : Marie Hénault

Directrice de la recherche : Louise Bérubé

Faculté de théologie et de sciences des religions**Doyen** : Jean Duhaime

Vice-doyenne par intérim : Odette Mainville (juin-décembre 2005)

Vice-doyenne par intérim : Denise Couture (janvier-mai 2006)

Secrétaire : Jean-Claude Breton

École Polytechnique**Principal de l'École et président** : Bernard Lamarre**Directeur général de l'École** : Robert L. Papineau

Directrice des affaires institutionnelles et du secrétariat général : Louise Jolicoeur

Directeur de la recherche et de l'innovation : Christophe Guy

Directeur de l'enseignement et de la formation : Pierre G. Lafleur

Directeur du bureau des affaires académiques et des programmes de baccalauréat : Roger Martin

Directeur des études supérieures et de l'encadrement : Jean Dansereau

Directeur du service informatique : Richard Labrie

Directeurs des départements et instituts de l'École

Département de génie chimique : Robert Legros

Département des génies civil, géologique et des mines : Louise Millette

Département de génie électrique : Richard Hurteau

Département de génie informatique : Pierre N. Robillard
 Département de mathématiques et de génie industriel : Gilles Savard
 Département de génie mécanique : Ricardo Camarero
 Département de génie physique : Ludvik Martinu
 Institut de génie biomédical : Pierre Savard

HEC Montréal

Directeur de l'École : Jean-Marie Toulouse
 Secrétaire général : Pierre-B. Lesage

Directeur des programmes : Daniel Racette
 Directeur du programme de M.B.A. : Jean Talbot
 Directrice des diplômes d'études supérieures : Andrée Lafortune
 Directrice des programmes de M.Sc. (sciences de la gestion) et de Ph.D. (administration) : Ann Langley
 Codirectrice de la maîtrise en droit, option fiscalité : Marjolaine Naud
 Codirecteur de la maîtrise ès sciences en commerce électronique : Gilbert Babin

Liste des sigles de cours

ACT actuariat
ADM administration – sciences administratives
AFF administration des affaires
ALL études allemandes
AME aménagement
ANG études anglaises
ANR anesthésie – réanimation
ANT anthropologie
APC administration sociale
ARC architecture
ASA administration de la santé
AUD audiologie
BCM biochimie
BIE bioéthique
BIM biologie moléculaire
BIN bio-informatique
BIO sciences biologiques
BLT bibliothéconomie
CEL commerce électronique
CGE conseil génétique
CHI chirurgie
CHM chimie
CIN cinéma
CIV génie civil
COM sciences de la communication
CRI criminologie
CTB sciences comptables
DEN biologie dentaire
DEP dentisterie préventive et communautaire
DER dentisterie de restauration
DID didactique
DMO démographie
DRI droit et travail
DRT droit
EAE études allemandes et européennes
ECN sciences économiques
EDU éducation – cours offerts à différents programmes
ELE génie électrique
ENE génie énergétique
ENV environnement
EPI épidémiologie
ERN ergonomie
ERT ergothérapie
ESP études hispaniques
ETA études en éducation et administration de l'éducation
ETM études médiévales
FMC finance mathématique et computationnelle
FRA études françaises
GAS sciences de la gestion
GBM génie biomédical

GCH génie chimique
GEO géographie
GIN polytechnique
GLG géologie
GML génie minéral
GRC grec ancien
GRM grec moderne
HAR histoire de l'art
HEC HEC Montréal
HGL études classiques
HSS histoire et sociopolitique des sciences
HST histoire
IDV intervention en déficience visuelle
IFT informatique
IND génie industriel (École Polytechnique)
IND programmes individualisés
ING ingénierie
INT études internationales
KIN kinésiologie (éducation physique)
KMS kinésiologie et médecine sociale
LAT études latines
LCO littérature comparée
LIT littérature
LNG linguistique et philologie
MAT mathématiques
MCB microbiologie et immunologie
MCE médecine et chirurgie expérimentales
MCT musique – composition
MDF médecine familiale
MEC génie mécanique
MED médecine
MET génie métallurgique
MEV médecine vétérinaire
MIN musique – interprétation
MMD médecine – cours offerts à différents programmes
MMV médecine vétérinaire – cours offerts à différents programmes
MNU médecine nucléaire
MSL muséologie
MSN hygiène des milieux
MSO médecine sociale et préventive
MTE musique – techniques d'écriture
MTH mathématiques appliquées
MUE musique d'ensemble
MUI musique – interprétation
MUL musicologie
MUS musique
NRL sciences neurologiques
NUT nutrition
OGY obstétrique – gynécologie
OPH ophtalmologie
OPP sciences de la vision
ORA orthophonie – audiologie
ORT orthophonie
PAA anatomie et physiologie animales
PBC pathologie et biologie cellulaires
PDT pédiatrie
PEF petite enfance et famille
PHI philosophie
PHL pharmacologie
PHM pharmacie
PHS génie physique
PHT physiothérapie
PHY physique
PLU pluridisciplinaire
POL science politique
PPA psychopédagogie et andragogie
PSE psychoéducation
PSL physiologie
PST psychiatrie
PSY psychologie

PTM	pathologie et microbiologie – médecine vétérinaire	Études russes	RUS
RAD	radiologie diagnostique	Études théologiques	THL
RAO	radiologie – oncologie	Finance mathématique et computationnelle	FMC
REA	réadaptation	Génie biomédical	GBM
REI	relations industrielles	Génie chimique	GCH
RUS	études russes	Génie civil	CIV
SAB	santé buccale	Génie électrique	ELE
SHA	sciences humaines appliquées	Génie énergétique	ENE
SMC	sciences cliniques	Génie géologique	GGL
SOI	sciences infirmières	Génie industriel	IND
SOL	sociologie	Génie mécanique	MEC
SPU	santé publique	Génie métallurgique	MET
SRL	sciences des religions	Génie minéral	GML
SRS	résidence multidisciplinaire en médecine dentaire	Génie physique	PHS
SST	santé et sécurité du travail	Géographie	GEO
STO	stomatologie	Géologie	GLG
STS	statistiques sociales	Grec ancien	GRC
STT	statistique	Grec moderne	GRM
SVS	service social	HEC Montréal	HEC
THB	études bibliques	Histoire	HST
THL	études théologiques	Histoire de l'art	HAR
THP	théologie pratique	Histoire et sociopolitique des sciences	HSS
TRA	traduction	Hygiène des milieux	MSN
TXL	toxicologie	Informatique	IFT
TXM	interventions en toxicomanie	Ingénierie	ING
URB	urbanisme	Intervention en déficience visuelle	IDV
URO	urologie	Interventions en toxicomanie	TXM
VSS	vieillesse, santé et société	Kinésiologie	KIN
Actuariat	ACT	Kinésiologie et médecine sociale	KMS
Administration	ADM	Linguistique et philologie	LNG
Administration de la santé	ASA	Littérature	LIT
Administration des affaires	AFF	Littérature comparée	LCO
Administration sociale	APC	Mathématiques	MAT
Aménagement	AME	Mathématiques appliquées	MTH
Anatomie et physiologie animales	PAA	Médecine	MED
Anesthésie-réanimation	ANR	Médecine – cours offerts à différents programmes	MMD
Anthropologie	ANT	Médecine et chirurgie expérimentales	MCE
Bibliothéconomie	BLT	Médecine familiale	MDF
Biochimie	BCM	Médecine nucléaire	MNU
Bioéthique	BIE	Médecine sociale et préventive	MSO
Bio-informatique	BIN	Médecine vétérinaire	MEV
Biologie dentaire	DEN	Médecine vétérinaire – cours offerts à différents programmes	MMV
Biologie moléculaire	BIM	Microbiologie et immunologie	MCB
Chimie	CHM	Muséologie	MSL
Chirurgie	CHI	Musicologie	MUL
Cinéma	CIN	Musique	MUS
Commerce électronique	CEL	Musique – composition	MCT
Conseil génétique	CGE	Musique – interprétation	MIN
Criminologie	CRI	Musique – interprétation	MUI
Démographie	DMO	Musique – techniques d'écriture	MTE
Dentisterie de restauration	DER	Musique d'ensemble	MUE
Dentisterie préventive et communautaire	DEP	Nutrition	NUT
Didactique	DID	Obstétrique – gynécologie	OGY
Droit	DRT	Ophtalmologie	OPH
Droit et travail	DRI	Orthophonie – audiologie	ORA
Éducation – cours offerts à différents programmes	EDU	Pathologie et biologie cellulaires	PBC
Environnement	ENV	Pathologie et microbiologie – médecine vétérinaire	PTM
Épidémiologie	EPI	Pédiatrie	PDT
Ergonomie	ERN	Petite enfance et famille	PEF
Ergothérapie	ERT	Pharmacie	PHM
Études allemandes	ALL	Pharmacologie	PHL
Études classiques	HGL	Philosophie	PHI
Études anglaises	ANG	Physiologie	PSL
Études bibliques	THB	Physiothérapie	PHT
Études en éducation et administration de l'éducation	ETA	Physique	PHY
Études françaises	FRA	Pluridisciplinaire	PLU
Études hispaniques	ESP	Polytechnique	GIN
Études internationales	INT	Programmes individualisés	IND
Études latines	LAT	Psychiatrie	PST
Études médiévales	ETM	Psychoéducation	PSE

Psychologie	PSY
Psychopédagogie et andragogie	PPA
Radiologie diagnostique	RAD
Radiologie — oncologie	RAO
Réadaptation	REA
Relations industrielles	REI
Résidence multidisciplinaire en médecine dentaire	SRS
Santé buccale	SAB
Santé et sécurité du travail	SST
Santé publique	SPU
Science politique	POL
Sciences administratives	ADM
Sciences biologiques	BIO
Sciences cliniques	SMC
Sciences comptables	CTB
Sciences de la communication	COM
Sciences de la gestion	GAS
Sciences de la vision	OPP
Sciences des religions	SRL
Sciences économiques	ECN
Sciences humaines appliquées	SHA
Sciences infirmières	SOI
Sciences neurologiques	NRL
Service social	SVS
Sociologie	SOL
Statistique	STT
Statistiques sociales	STS
Stomatologie	STO
Théologie pratique	THP
Toxicologie	TXL
Traduction	TRA
Urbanisme	URB
Urologie	URO
Vieillesse, santé et société	VSS

Index analytique propre au Règlement pédagogique de la Faculté

A

Abandon

- Cours, 19
- Indication au bulletin, 15; 19

Absence à

- Un examen final, 28
- Un examen périodique, 27
- Une évaluation, 26

Admissibilité

- À titre d'auditeur, 8
- À titre d'étudiant libre, 8
- À titre d'étudiant régulier
 - programme de deuxième cycle, 44
 - programme de doctorat, 70
 - programme de la Faculté, 6
 - programme de maîtrise, 45
- À titre d'étudiant visiteur, 9
- Programme de deuxième cycle
 - voir aussi progr. de maîtrise;
 - conditions d', 44; 45
 - formation jugée équivalente, 44b
- Programme de doctorat
 - admissibilité, 70a
 - conditions d', 70; 71
 - esquisse d'un projet de recherche, 70d
 - titulaire d'un bacc., 70c
- Programme de maîtrise
 - voir aussi progr. de 2^e cycle
- Restriction, 10

Admission

- Annulation, 41
- Avis, 14
- Basée sur des faux ou sur des déclarations mensongères, 41
- Conditions générales, 6-10
- Demande d', 11
- Demande d'..., en cas de demande de suspension, 49A; 76A
- Demande d'..., en cas de suspension par le doyen, 49B; 76B
- Passage de la maîtrise au doctorat, 71
- Programme de doctorat
 - exigences particulières, 80A
 - exigences supérieures, 80A
 - rédaction dans une langue autre que le français, 92
- Programme de maîtrise
 - admission conditionnelle
 - admission conditionnelle, 45
 - exigences particulières, 45
 - régime d'études particulier, 45
 - exigences supérieures, 52A
 - rédaction dans une langue autre que le français, 63
- Suite à l'annulation d'inscription, 15

Ajournement

- Examen général de synthèse, 87E

Anglais

- Connaissance de, 6

Annulation

- Admission, 41
- Grade, 40
- Inscription, 15; 41

Attestation

- D'études, définition, 1.21

Attitudes professionnelles

- Évaluation des stages, 67.2; 101.2

Auditeur

- définition, 4

Autorisation d'études hors établissement

– voir ententes interuniversitaires

B

Bulletin, 12C

C

Carte d'étudiant

- Annulation d'inscription, 15

Certificat

- Octroi, 105

Certificat de deuxième cycle

- Définition, 1.20

Certificat médical, 27

Champ d'études, définition, 1.4

Comité d'appel

- Décision du Comité d'études supérieures, 42

Comité d'études supérieures

- Comité d'appel de la décision du, 42
- Composition, 31
- Maintien de la décision portée en appel, 59g; 88i
- Octroi du grade de maîtrise
 - selon art. 70c et 71, 72
- recommandation du, 59g; 88i
- révision de la décision du, 35
- rôle, 31; 35

Compétence clinique

- Évaluation des stages, 67.2; 101.2

Comportement de l'étudiant en milieu professionnel

- Évaluation des stages, 67.2; 101.2

Conditions particulières, 11; 45; 52A; 59a; 59b; 80A; 88a; 88b

Copiage, 34

Copies d'examen

- Communication des, 37

Cotutelle France-Québec

- Définition, 1.23

Cours

- Abandon
 - indication au bulletin, 15
- Abandon sans autorisation
 - indication au bulletin, 19
- Abandon, 19
- Choix de cours
 - choix de, 14
 - intervention du directeur de recherche dans le, 44c; 70e
- Cours à option
 - définition, 1.9
- Cours au choix
 - définition, 1.9
- Cours complémentaires
 - scolarité minimale normale, 52B; 80B
- Cours concomitants
 - définition, 1.9
- Cours du programme de doctorat
 - échec, 88e
- Cours du programme de maîtrise
 - échec, 59d
- Cours hors programme
 - approbation de l'inscription, 53; 81
 - cours hors programme, 53; 81
 - définition, 1.9
 - indication au bulletin, 53; 81
 - moyenne cumulative, 30.2; 53; 81
- Cours imposés
 - cours imposés, 52; 52A; 80A
 - exigences supérieures, 52A; 80A

Cours obligatoires
définition, 1.9
Cours préalables
définition, 1.9
Cours préparatoires
échec, 88c
scolarité minimale prolongée, 52C; 80C
seconde évaluation, 59a; 88a; 88d
Échec, 36; 59c; 59d
Évaluation du,
information sur la forme et sur le mode, 25
Exemption, 12
définition, 1.12
Modification du choix de, 16
Non complétés, 15
Note de passage dans un, 36
Note finale, 35
Plan de, 25
Substitution de, 32.1

Crédits

Définition, 1.10
Reconnaissance de, 12
Cycles, définition, 1.1

D**Déclarations mensongères; faux**

Annulation de l'admission, 41
Annulation de l'inscription, 41

Définitions, 1-1.22**Délai**

Annulation d'inscription, 15
Examen général de synthèse, 87
Inscription, 14
Mémoire
dépôt de la 2^e version du, 59i
Retard à remettre un travail, 29
Scolarité maximale, 88j; 59h
Stage
évaluation, 67.1; 101.1
rapport d'activités, 67; 101
Thèse
dépôt après corrections, 95b

Département

Définitions liminaires

Diplôme

Définition, 1.19
Octroi, 105

Directeur de recherche

À défaut de, 54; 59f; 88h
Acceptation d'un, 44c; 70e
Acceptation de l'étudiant, 54; 82
Approbation du sujet de
mémoire, 61A
thèse, 90A
Changement de, 55; 83
Droit de vote, 57; 85
Membre du jury, 65
Nouveau, 56; 84
Programme de doctorat, 82-85
Programme de maîtrise, 54-57
Second jury de thèse, 98B

Directeur du département

Définitions liminaires

Directeur du programme

Définitions liminaires

Direction de recherche

Cessation de la, 56; 84

Discipline

Définition, 1.3

Dispositions finales, 103-105**Dossier de l'étudiant, 31****Doyen**

Définitions liminaires

Droit de vote des directeur et codirecteur de recherche

Programme de doctorat, 85
Programme de maîtrise, 57

Durée

Exception
programme de doctorat, 74
programme de maîtrise, 47
Programme de maîtrise, 46

E**Échec**

Cours du programme de doctorat, 88e
Cours du programme de maîtrise, 59d
Cours préparatoires, 59c; 88c; 88d
Cours, 88e
Échec par absence
indication au bulletin, 15
Examen général de synthèse, 88g
Seconde évaluation, 59e

Ententes internationales

Indication au bulletin, 12Cc

Ententes interprovinciales

Indication au bulletin, 12Cc

Ententes interuniversitaires**(autorisations d'études hors établissement)**

Définition, 1.15
Entente relative au transfert de crédits académiques, 5
Ententes interuniversitaires, 12
Indication au bulletin, 12Cc

Épreuve orale

Échec de l'examen général de synthèse, 87 *in fine*

Épreuve orale, 23; 87A**Équivalence**

Bases de reconnaissances, 12B
Équivalence d'études
demande d', 12A
durée minimale de l'inscription, 39
grade, 39
Équivalence de cours
définition, 1.11
équivalence de cours, 12
indication au bulletin, 12Ca

Étudiant

Catégories, 2-5
Auditeur
admissibilité, 8
définition, 4
Étudiant libre
admissibilité, 8
définition, 4
inscription à des cours ou activités, 14
maximum de cours ou de crédits, 4
Étudiant régulier
admissibilité à un programme de deuxième cycle, 44
admissibilité à un programme de doctorat, 70
admissibilité à un programme de maîtrise, 45
admissibilité, 6
définition, 3
évaluation, 58; 86
inscription à un programme, 14
Étudiant visiteur
admissibilité, 9
définition, 5
inscription à des cours ou activités, 14

Évaluation

Absence à une, 26

Des stages, 67.2
 Étudiant régulier, 58; 86
 Des prestations d'enseignement-cours et d'encadrement, 1.24
 Formes et modalités, 24
 Individuelle, 22
 Information relative à l', 25
 Modalités d', 58; 86
 Modes d', 21
 Observation de la performance, 21
 Par mode d'examens, 23
 Par mode de travaux, 22
 Rapport de stage
 programme de doctorat, 101
 programme de maîtrise, 67
 Révision de l', 37
 Révision exceptionnelle de l', 38
 Seconde évaluation
 cours du programme de doctorat, 88b
 cours du programme de maîtrise, 59b
 cours préparatoires, 59a; 88a
 dispositions générales, 32.1
 échec, 59e; 88d
 moyenne cumulative, 59a; 60; 88a; 89
 Travail de groupe, 22
 Travail dirigé
 programme de doctorat, 101
 programme de maîtrise, 67

Examen

Absence à un examen
 final, 28
 périodique, 27
 Évaluation par mode d', 23

Examen général de synthèse

À défaut de l'avoir subi, 88f
 Ajournement, 87E
 Date, 87B
 Délai de l'ajournement, 87E
 Échec, 87E; 87 *in fine*; 88g
 Éléments constitutifs, 87A
 Épreuve orale, 87A
 Examen général de synthèse, 87; 87D
 Jury
 décision, 87E
 Jury, 87C
 Moment ultime, 87A
 Résultat, 87E

Exclusion

Du programme de doctorat, 88
 Du programme de maîtrise, 59
 Du programme, 32.1

Exemption

De cours
 définition, 1.12
 indication au bulletin, 12Cb
 moyenne cumulative, 12Cb
 De mémoire, 71

Exigences

Exigences linguistiques, 7
 Exigences particulières, 45; 68; 80A; 102
 Exigences supérieures, 52A; 80A

F

Faculté

Définitions liminaires

Fin de la candidature

À défaut d'un directeur de recherche, 54; 59f; 88h
 Cessation de direction de recherche, 56; 84
 Changement de directeur de recherche, 55; 83
 Programme de doctorat, 88
 Programme de maîtrise, 59
 Refus de la thèse, 97; 100
 Refus du mémoire, 59j

Refus du rapport de stage
 programme de doctorat, 101.3
 programme de maîtrise, 67.3
 Refus du travail dirigé
 programme de doctorat, 101.3
 programme de maîtrise, 67.3

Formation jugée équivalente

Admissibilité au deuxième cycle, 44b; 45
 Admissibilité au troisième cycle, 70b

Frais de scolarité, 103

Français

Connaissance du, 6
 Langue d'usage
 mémoire, 63
 thèse, 92
 Test de connaissance, 7

Fraude, 34; 40

G

Grade

Annulation, 40
 Appellation, 1.18
 Définition, 1.18
 Équivalence d'études, 39
 Grades, 39; 40
 Octroi de la maîtrise selon art. 70c et 71, 72
 Octroi, 40; 105
 Sigle, 1.18

Guide de présentation des mémoires et des thèses, 64; 93

I

Inscription

Annulation
 annulation automatique, 15
 annulation d'inscription
 carte d'étudiant, 15
 démarche, 15; 41
 Autorisation d', 35
 Basée sur des faux ou des déclarations mensongères, 41
 Concomitante
 restriction, 14
 Délai, 14
 Équivalence d'études
 durée minimale de l', 39
 Jusqu'à la diplomation, 46; 73
 Modification de l', 16
 Non recommandation de l'inscription, 59g; 88i
 Non recommandée en vertu de l'article 35, 42
 Première, 14
 Programme de doctorat, 73
 Programme de maîtrise, 46
 Restriction à l', 14

Intitulés des diplômes et sigles

Programmes de deuxième cycle, 43
 Programmes de doctorat, 69

J

Jury

Décision
 examen général de synthèse, 87E
 mémoire, 66 *in fine*
 thèse, 95 *in fine*; 97
 Examen général de synthèse, 87C
 Mémoire
 composition, 65
 rapport final, 46
 refus, 59j

- Rapport de stage
 - programme de doctorat, 101
 - programme de maîtrise, 67
- Révision de la décision
 - mémoire, 66 *in fine*
 - thèse, 97
- Rôle
 - mémoire, 66
 - thèse, 95
- Thèse
 - composition, 94
 - membre externe, 94
 - rapport final, 73
 - refus, 88l; 97 *in fine* ; 97
- Travail dirigé
 - programme de doctorat, 101
 - programme de maîtrise, 67

Jury, second

- Composition et examen de la thèse, 98A
- Décision, 98B
- Refus de la thèse, 100

L**Libellé (des diplômes)**

- Définition, 1.22

M**Mémoire**

- Approbation du sujet, 61A
- Composition du jury, 65
- Conformité aux normes de présentation, 64
- Corrections, 59i; 66b
- Défaut de déposer la 2^e version, 59i
- Définition, 1.16
- Dépôt après corrections, 66b
- Enregistrement du sujet, 61a
- Étudiant convoqué par le jury, 65
- Examen du, 65
- Exemption du
 - passage de la maîtrise au doctorat, 71
- Guide de présentation des mémoires et des thèses, 64
- Jury
 - décision du, 66 *in fine*
 - rapport final, 46
 - révision de la décision du, 66 *in fine*
 - rôle du, 66
- Langue autre que le français, 63
- Langue d'usage, 63
- Mémoire, 61-66
- Modification du sujet, 61B
- Président-rapporteur, 65
- Refus par le jury, 59j
- Refus, 66c

Modes d'évaluation, 21-36**Modifications**

- D'option, 17
- Du plan global d'études, 52D; 80D
- Modifications, abandon de cours et changement de programme, 16-20

Motif valable, 27-29**Moyenne cumulative**

- Cours hors programme, 53; 81
- Moyenne cumulative, 12Cb; 30.2; 59a; 88a
- Seconde évaluation, 60; 89

N**Notation des cours, 30.1****Note**

- De passage dans un
 - cours, 30.1; 36
 - programme, 30.1
- Finale, 35
- Inférieure à « C », 36; 59k; 88m; 101.3
- Totale inférieure à « C », 67.3; 101.3

O**Octroi de certificats, 105****Octroi de diplômes, 105****Octroi de grades, 40; 105****Octroi du grade de maîtrise selon art. 70c et 71, 72****Option**

- Modification d', 17

P**Passage de la maîtrise au doctorat, 71****Plagiat, 34****Plan de cours, 25****Plan global d'études**

- Définition, 1.5
- Modification, 18; 52D; 80D
- Plan global d'études, 14

Professeur

- Responsable du cours, 24

Programme

- Changement de, 20
- Définition, 1.6
- Dispositions applicables à tous les, 2-42
- Exclusion, 32
- Modalités de réalisation, 14

Programme de deuxième cycle

- voir aussi progr. de maîtrise
- Admissibilité, 44
- Dispositions applicables, 43-68
- Évaluation, 58
- Maîtrise avec mémoire
 - directeur de recherche, 44c
- Prolongation exceptionnelle, 50

Programme de doctorat

- Admissibilité
 - admissibilité, 70; 71
 - esquisse d'un projet de recherche, 70d
- Crédits attribués à la recherche et à la rédaction, 79
- Directeur de recherche
 - acceptation de l'étudiant, 82
 - directeur de recherche, 82-85
- Dispositions applicables, 69-102
- Évaluation, 86
- Examen général de synthèse, 87
- Exclusion, 88
- Fin de la candidature, 88
- Nombre normal de crédits, 78
- Passage de la maîtrise au doctorat, 71
- Prolongation exceptionnelle, 77; 88j
- Recherche et rédaction
 - crédits attribués à, 79
- Scolarité à plein temps, 73
- Scolarité, 73-77
- Seconde évaluation
 - cours du programme, 88b
- Stages et travaux dirigés, 101

Suspension, 76
Thèse, 90-100

Programme de doctorat, 69-102

Programme de maîtrise

– voir aussi progr. de deuxième cycle
Admissibilité, 45
Directeur de recherche
 acceptation de l'étudiant, 54
 directeur de recherche, 54-57
Éléments constitutifs d'un, 51
Exclusion, 59
Fin de la candidature, 59
Mémoire, 61-66
Nombre normal de crédits, 51
Passage de la maîtrise au doctorat, 71
Seconde évaluation
 cours du programme, 14
Stages et travaux dirigés, 67
Suspension, 49

Prolongation

Exceptionnelle
 programme de deuxième cycle, 50
 programme de doctorat, 77
 examen général de synthèse, 87A
Trimestre de... pour trouver un directeur de recherche, 54

R

Rapport de stage

Conformité, 67.2; 101.2
Délai de l'évaluation, 67.1; 101.1
Délai du rapport d'activité, 67; 101
Évaluation, 67; 101
Jury, composition du, 67; 101
Refus, 59k; 67.3; 88m

Rattrapage, 33

Réadmission, 11; 15

Régime d'études particulier, 11

Règlement

Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants, 34
Règlement pédagogique applicable, 104
 exceptions, 104a, b, c
Règlement propre à chaque programme, 68; 102
Règlement relatif aux frais de scolarité, 103

Responsable du cours, 24

Retard à remettre un travail

Délai fixé, 29
Retard à remettre un travail, 29

Révision

De l'évaluation, 37
De la décision du Comité d'études supérieures, 35
Exceptionnelle de l'évaluation, 38
Révision et révision exceptionnelle de l'évaluation, 37; 38

S

Scolarité

Définition, 1.8
Lieu de la
 programme de doctorat, 73
 programme de maîtrise, 46
Programme de doctorat, 73-77
 étudiant plein temps, 73
Programme de maîtrise, 46-50
Scolarité maximale
 définition, 1.8
 étudiant demi-temps, 13
 programme de doctorat, 75; 88j
 programme de maîtrise, 48; 59h

Étudiant plein temps
 programme de doctorat, 75; 88j
 programme de maîtrise, 48; 59h
 scolarité maximale, 13; 48; 75
Scolarité minimale
 définition, 1.8
 programme de doctorat, 73
 programme de maîtrise, 46

Seconde évaluation

Cours à option, 32.1B
 substitution, 32.1B
Cours au choix, 32.1C
 substitution, 32.1C
Cours obligatoires, 32.1A
Dispositions générales, 32.1
Modalités de, 32.1; 60; 89
Notes au bulletin, 32.2
Seconde évaluation, 32

Soutenance

Caractère public, 96 *in fine*
Date et modalités, 96; 99
Premier jury, 95
Second jury, 98

Stages et travaux dirigés, 51; 67; 79; 101

Statut étudiant

Demi-temps
 demi-temps, 13
 scolarité maximale
 programme de doctorat, 75
 programme de maîtrise, 48
Plein temps
 plein temps, 13
 scolarité maximale
 programme de doctorat, 75
 programme de maîtrise, 48
Temps partiel, 13

Substitution de cours

Définition, 1.13
Substitution de cours, 32.1

Suppression des activités

Événement non prévu, 33

Suspension

Demande de, 49A; 76A
Exceptionnelle, 49B; 76B
Suspension
 programme de deuxième cycle, 49
 programme de doctorat, 76
Suspension, 49; 76
Trimestres de, 48; 75

Système de notation

Littéral, 30.1
Système de notation, 30

T

Thèse

Composition du jury, 94
Conformité aux normes de présentation, 93; 96; 99
Corrections, 88k; 95b; 95 *in fine*; 96; 99
Défaut de déposer la 2^e version, 88k
Définition, 1.17
Dépôt après corrections, 95b
Enregistrement du sujet, 90
Examen de la, 94
Guide de présentation des mémoires et des thèses, 93
Jury
 décision du, 95 *in fine*; 97
 rapport final, 73
 révision de la décision du, 97
 rôle du, 95
 soutenance, 96
Langue autre que le français, 92
Langue d'usage, 92

Modification du sujet, 90B
 Président-rapporteur, 94
 Refus par le jury, 88l; 95 *in fine* ; 97 *in fine*
 Second jury
 décision, 98B
 directeur de recherche, 98B
 examen de la thèse, 98A
 Soutenance
 caractère public, 96 *in fine* ; 99 *in fine*
 modalités et date, 96; 99
 remplacement en cas d'empêchement, 96; 99
 représentant du doyen, 96; 99
 Soutenance, premier jury, 95
 Soutenance, second jury, 98
 Thèse, 90-100

Transfert

Bases de reconnaissances, 12B
 De cours
 définition, 1.14
 Transfert, 12

Travail dirigé

Conformité, 67.2; 101.2
 Délai du rapport d'activité, 67; 101
 Évaluation, 67; 101
 Jury, composition du, 67; 101
 Refus, 59k; 67.3; 88m

Trimestre

Automne, définition, 1.2
 Calcul du nombre de, 13
 De préparation, 48; 54; 59h; 75; 87A; 88j
 De suspension, 48; 54; 59h; 75; 87A; 88j
 Été, définition, 1.2
 Hiver, définition, 1.2

Types de programme

Définition, 1.7

V

Vote prépondérant, 87E; 98B

Règlement pédagogique de la Faculté

Le Conseil de la Faculté des études supérieures édicte le Règlement suivant :

Chapitre I – Définitions

Définitions liminaires

Dans le présent règlement, à moins que le contexte n'indique un sens différent, on entend par

- a) « département », un département, une école ou un institut;
- b) « directeur du département » un directeur de département ou d'école de la Faculté des arts et des sciences, un directeur de la Faculté de médecine ou un directeur de département de la Faculté des sciences de l'éducation;
- c) « directeur du programme », directeur d'un programme relevant directement de la Faculté des études supérieures;
- d) « doyen », le doyen de la Faculté des études supérieures;
- e) « Faculté », la Faculté des études supérieures.

1.1 Cycles

En plus du premier cycle, l'enseignement universitaire comporte un deuxième et un troisième cycles d'études :

- a) le deuxième cycle est la deuxième étape de l'enseignement universitaire; il conduit aux grades de maîtrise, ou aux diplômes et certificats énumérés à l'article 43; il prépare à la poursuite d'études de 3^e cycle ou au marché du travail;
- b) le troisième cycle est la troisième étape de cet enseignement; il conduit aux grades soit de docteur, soit de *Philosophiae doctor* énumérés à l'article 69; il peut être suivi d'études postdoctorales ou préparer au marché du travail.

1.2 Trimestres

L'année universitaire s'étend sur douze mois; elle comporte trois trimestres :

- a) le trimestre d'été, de mai à août inclus;
- b) le trimestre d'automne, de septembre à décembre inclus;
- c) le trimestre d'hiver, de janvier à avril inclus.

1.3 Discipline

La discipline est l'une des diverses branches de la connaissance (par exemple : la physique, la philosophie).

1.4 Champ d'études

Le champ d'études est un ensemble cohérent de connaissances fondées sur diverses disciplines et appliquées à une réalité spécifique (par exemple : la médecine dentaire, les relations industrielles, l'administration des affaires).

1.5 Plan global d'études

Le plan global d'études d'un étudiant comprend l'ensemble de ses cours, son projet de recherche, le calendrier de ses activités et les modalités de son inscription.

1.6 Programme

Le programme est un ensemble d'activités nécessaires à l'obtention d'un grade, d'un diplôme ou d'un certificat; un programme peut comporter des options.

1.7 Types de programme

Les programmes de deuxième et de troisième cycles sont des programmes portant sur une discipline, sur un champ d'études ou l'association pluridisciplinaire ou interdisciplinaire de champs d'études. À ce niveau, un champ d'études peut être constitué de l'association de deux disciplines ou plus.

Certains programmes sont dits à vocation professionnelle, si par leurs orientations et leurs objectifs, ils visent une formation principalement adaptée à l'exercice d'une fonction ou d'une profession.

1.8 Scolarité

La scolarité est le temps requis pour compléter un programme; elle s'étend de la première inscription au programme jusqu'au moment où toutes les exigences du programme ont été satisfaites. Le cas échéant, ces exigences comportent la réception par la Faculté des études supérieures du rapport final du jury et des exemplaires corrigés s'il y a lieu, du mémoire ou de la thèse;

- a) la scolarité minimale est le temps minimal exigé d'un étudiant pour compléter le programme auquel il s'est inscrit;
- b) la scolarité maximale est le temps maximal alloué à un étudiant pour compléter le programme auquel il s'est inscrit.

1.9 Cours

Le cours est un ensemble d'activités d'enseignement et d'études pouvant constituer un élément d'un ou de plusieurs programmes; il est identifié par un sigle propre à un département, une faculté ou un programme. Un cours comporte normalement trois crédits.

Suivant les objectifs poursuivis, le cours peut prendre diverses formes, par exemple : leçons magistrales, répétitions, travaux pratiques, séminaires, conférences, stages, lectures.

Lorsqu'il est inséré dans un programme, le cours l'est à l'un ou à l'autre des titres suivants :

- a) à titre de cours obligatoire. Le cours obligatoire est jugé indispensable pour atteindre les objectifs du programme et, par conséquent, est imposé à tous les étudiants inscrits au programme;
- b) à titre de cours à option. Le cours à option est choisi en fonction d'objectifs spécifiques du programme ou des besoins de la spécialisation parmi un ensemble déterminé de cours faisant partie d'un programme;
- c) à titre de cours au choix. Le cours au choix est choisi dans l'ensemble des cours offerts par l'Université, ou le cas échéant, dans une autre institution universitaire.

Un cours est dit préalable s'il doit nécessairement avoir été suivi et réussi avant un autre cours; un cours est dit concomitant s'il doit être suivi en même temps qu'un autre, à moins qu'il n'ait été préalablement réussi.

Le cours est dit hors programme s'il ne fait pas partie du programme auquel l'étudiant est inscrit.

1.10 Crédit

Le crédit est une unité qui permet à l'Université d'attribuer une valeur numérique aux études et au travail exigés d'un étudiant pour atteindre les objectifs d'une activité d'enseignement ou de recherche.

Le crédit représente quarante-cinq heures consacrées par l'étudiant à une activité de formation y compris, s'il y a lieu, le nombre d'heures de travail personnel jugé nécessaire par l'Université.

Ainsi, par exemple, un crédit représente :

- a) une heure de cours et deux heures de travail personnel pendant un trimestre ou
- b) deux heures de travail pratique et une heure de travail personnel par semaine pendant un trimestre ou
- c) trois heures par semaine consacrées à la recherche pendant un trimestre.

1.11 Équivalence de cours

Il y a équivalence d'un cours lorsqu'un ou des cours réussis par un étudiant satisfont aux exigences d'un cours inscrit à son programme.

1.12 Exemption de cours

Il y a exemption d'un cours lorsque la formation ou l'expérience d'un étudiant permet de l'autoriser à ne pas suivre un cours inscrit à son programme.

1.13 Substitution de cours

Il y a substitution de cours lorsqu'un cours remplace un autre cours du même programme.

1.14 Transfert de cours

Il y a transfert d'un cours lorsqu'un cours est reporté d'un programme à un autre par modification d'inscription, mais sans faire l'objet d'une demande d'équivalence ou d'exemption.

1.15 Ententes interuniversitaires

[Autorisations d'études hors établissement]

En vertu d'ententes interuniversitaires, dont l'« Entente relative au transfert de crédits académiques entre les établissements universitaires du Québec », le directeur du département, le directeur du programme ou le doyen de la faculté intéressée peut permettre à un étudiant régulier de suivre un ou plusieurs cours dans une autre institution universitaire québécoise.

1.16 Mémoire

Le mémoire est un exposé écrit des résultats d'un travail de recherche poursuivi dans le cadre d'un programme de deuxième cycle.

1.17 Thèse

La thèse est un exposé écrit des résultats d'un travail de recherche poursuivi dans le cadre d'un programme de doctorat.

1.18 Grade

Le grade est un titre conféré par l'Université, après l'évaluation, et attesté par un diplôme. Le grade est obtenu après la réussite d'un programme de grade du deuxième ou du troisième cycle.

Ainsi, les titres de maître et de docteur sont conférés par le Conseil de l'Université au terme de la maîtrise (programme de grade de deuxième cycle) et du doctorat (programme de grade du troisième cycle).

Les termes utilisés pour désigner un grade constituent l'appellation du grade (par exemple : maître ès sciences, *philosophiæ doctor*).

L'abréviation de l'appellation d'un grade constitue le sigle du grade (par exemple : M.Sc., pour maître ès sciences; Ph.D., pour *philosophiæ doctor*).

1.19 Diplôme

Le diplôme est, le cas échéant :

- a) soit le nom d'un programme d'études de cycle supérieur (par exemple : diplôme d'études supérieures spécialisées);
- b) soit un acte, conféré par le Conseil de l'Université, attestant l'obtention d'un grade ou d'un diplôme.

1.20 Certificat de deuxième cycle

Le certificat de deuxième cycle, conféré par le Conseil de l'Université, est un acte attestant la réussite dans un programme de certificat de deuxième cycle.

1.21 Attestation d'études

L'attestation d'études est un acte délivré par le secrétaire de la Faculté, attestant qu'un étudiant a suivi ou réussi des activités de formation.

1.22 Libellé

Par « libellé », on entend les termes dans lesquels sont rédigés un diplôme, un certificat ou une attestation d'études.

Les libellés des diplômes et des certificats de l'Université comportent les indications énumérées ci-dessous :

A. Libellé des diplômes de maîtrise et de doctorat

- a) le blason de l'Université;
- b) le nom de l'Université et, le cas échéant, le nom de l'école affiliée;
- c) le nom de la Faculté des études supérieures;
- d) l'expression « Attendu que le Conseil de la Faculté atteste que »;
- e) le prénom et le nom du récipiendaire;
- f) l'expression « a terminé les études du programme de »;
- g) une des expressions suivantes : « doctorat » ou « deuxième cycle »;
- h) l'appellation du programme et, le cas échéant, l'option;
- i) l'expression « Nous Recteur par décision du Conseil de l'Université et en vertu de Notre autorité, lui conférons le grade de »;
- j) l'intitulé approprié conformément aux articles 43 et 69;
- k) entre parenthèses, le sigle approprié conformément aux articles 43 et 69;
- l) l'expression « à compter du (date de la recommandation par le Comité exécutif exerçant les pouvoirs du Conseil de la Faculté) avec tous les droits, honneurs et privilèges qui s'y rattachent »;
- m) l'expression « En foi de quoi Nous signons ce document muni du grand sceau de l'Université ainsi que de la signature du secrétaire général et de celles du doyen et du secrétaire de la Faculté »;
- n) l'expression « Fait à Montréal, le (date à laquelle le Comité exécutif exerçant les pouvoirs du Conseil de l'Université décerne le grade) »;
- o) la date et les signatures requises;
- p) le sceau de l'Université;
- q) la mention « L'impression du sceau est obligatoire pour garantir la validité du présent document. »

B. Libellé des grades canoniques

- a) le blason de l'Université;
- b) le nom de l'Université;
- c) l'expression « Attendu que le Conseil de la Faculté de théologie et des sciences des religions et le Conseil de la Faculté des études supérieures attestent que »;
- d) le prénom et le nom du récipiendaire;
- e) l'expression « a complété le programme de »;
- f) une des expressions suivantes « doctorat » ou « deuxième cycle »;

- g) l'expression « Nous MODÉRATEUR DES FACULTÉS ECCLÉSIASTIQUES et nous RECTEUR par décision du Conseil de l'Université et en vertu de notre autorité, lui conférons le grade de »;
- h) selon les cas, l'intitulé « docteur en théologie » ou « licencié en théologie »;
- i) selon les cas, le sigle approprié « D.Th. » ou « L.Th. »;
- j) l'expression « à compter du (date de la recommandation par le Comité exécutif de la Faculté exerçant les pouvoirs du Conseil de la Faculté) »;
- k) l'expression « avec tous les droits, honneurs et privilèges qui s'y rattachent »;
- l) l'expression « En foi de quoi Nous signons ce document muni du grand sceau de l'Université ainsi que de la signature du secrétaire général, de celle du doyen et du secrétaire de la Faculté des études supérieures et de celle du modérateur des facultés ecclésiastiques »;
- m) l'expression « Fait à Montréal le (date à laquelle le Comité exécutif exerçant les pouvoirs du Conseil de l'Université décerne le grade) »;
- n) la date et les signatures requises;
- o) le sceau de l'Université;
- p) la mention « L'impression du sceau est obligatoire pour garantir la validité du présent document. »

C. Libellé des diplômes d'études supérieures spécialisées et des diplômes d'études postdoctorales

- a) le blason de l'Université;
- b) le nom de l'Université et, le cas échéant, le nom de l'école affiliée;
- c) le nom de la Faculté des études supérieures;
- d) l'expression « Attendu que le Conseil de la Faculté atteste que »;
- e) le prénom et le nom du récipiendaire;
- f) l'expression « a terminé le programme d'études supérieures spécialisées en « ou » a terminé le programme d'études postdoctorales en »;
- g) l'appellation du programme;
- h) l'expression « Nous Recteur par décision du Conseil de l'Université et en vertu de Notre autorité, lui délivrons ce..... »;
- i) l'intitulé approprié conformément aux articles 43 et 69;
- j) entre parenthèses, le sigle approprié conformément aux articles 43 et 69;
- k) l'expression « à compter du (date de la recommandation par le Comité exécutif de la Faculté exerçant les pouvoirs du Conseil de la Faculté) avec tous les droits, honneurs et privilèges qui s'y rattachent »;
- l) l'expression « En foi de quoi Nous signons ce document muni du grand sceau de l'Université ainsi que de la signature du secrétaire général et de celles du doyen et du secrétaire de la Faculté »;
- m) l'expression « Fait à Montréal le (date à laquelle le Comité exécutif exerçant les pouvoirs du Conseil de l'Université décerne le diplôme) »;
- n) la date et les signatures requises;
- o) le sceau de l'Université;
- p) la mention « L'impression du sceau est obligatoire pour garantir la validité du présent document. »

D. Libellé des diplômes d'études spécialisées et des certificats

- a) le blason de l'Université;
- b) le nom de l'Université et, le cas échéant, le nom de l'école affiliée;
- c) l'expression « Attendu l'avis du Conseil de la Faculté (le nom de la faculté concernée) attestant que »;
- d) le prénom et le nom du récipiendaire;
- e) selon les cas, l'expression « a terminé les études de deuxième cycle en » ou « a terminé le programme d'études spécialisées en »;
- f) l'appellation du programme;
- g) l'expression « Attendu la recommandation du Conseil de la Faculté des études supérieures »;

- h) l'expression « Nous Recteur par décision du Conseil de l'Université et en vertu de Notre autorité, lui délivrons ce »;
 - i) l'intitulé approprié conformément à l'article 43;
 - j) l'expression « à compter du (date de la recommandation par le Comité exécutif de la Faculté exerçant les pouvoirs du Conseil de la Faculté) avec tous les droits, honneurs et privilèges qui s'y rattachent »;
 - k) l'expression « En foi de quoi Nous signons ce document muni du grand sceau de l'Université ainsi que de la signature du secrétaire général et de celles du doyen et du secrétaire de la Faculté des études supérieures »;
 - l) l'expression « Fait à Montréal le (date à laquelle le Comité exécutif exerçant les pouvoirs du Conseil de l'Université décerne le diplôme ou certificat) »;
 - m) la date et les signatures requises;
 - n) le sceau de l'Université;
 - o) la mention « L'impression du sceau est obligatoire pour garantir la validité du présent document. »
- E. Libellé des diplômes de maîtrise et de doctorat en théologie pratique (programme offert en extension à l'Université du Québec à Chicoutimi)**
- a) le blason de l'Université;
 - b) le nom de l'Université;
 - c) le nom de la Faculté des études supérieures;
 - d) l'expression « Attendu que sur avis favorable de la Commission des études de l'Université du Québec à Chicoutimi, le Conseil de la Faculté atteste que »;
 - e) le prénom et le nom du récipiendaire;
 - f) l'expression « a terminé les études du programme de »;
 - g) une des expressions suivantes : « doctorat » ou « deuxième cycle »;
 - h) appellation du programme « théologie pratique »;
 - i) l'expression « offert en extension à l'Université du Québec à Chicoutimi »;
 - j) l'expression « Nous Recteur par décision du Conseil de l'Université et en vertu de Notre autorité, lui conférons le grade de »;
 - k) l'intitulé approprié conformément aux articles 43 et 69;
 - l) entre parenthèses, le sigle approprié conformément aux articles 43 et 69;
 - m) l'expression « à compter du (date de la recommandation par le Comité exécutif de la Faculté exerçant les pouvoirs du Conseil de la Faculté) avec tous les droits, honneurs et privilèges qui s'y rattachent »;
 - n) l'expression « En foi de quoi Nous signons ce document muni du grand sceau de l'Université ainsi que de la signature du secrétaire général et de celles du doyen et du secrétaire de la Faculté »;
 - o) l'expression « Fait à Montréal le (date à laquelle le Comité exécutif exerçant les pouvoirs du Conseil de l'Université décerne le grade) »;
 - p) la date et les signatures requises;
 - q) le sceau de l'Université;
 - r) la mention « L'impression du sceau est obligatoire pour garantir la validité du présent document. »
- F. Libellé des diplômes de maîtrise en sciences infirmières (programme offert en extension à l'Université du Québec à Chicoutimi)**
- a) le blason de l'Université;
 - b) le nom de l'Université;
 - c) le nom de la Faculté des études supérieures;
 - d) l'expression « Attendu que sur avis favorable de la Commission des études de l'Université du Québec à Chicoutimi, le Conseil de la Faculté atteste que »;
 - e) le prénom et le nom du récipiendaire;
 - f) l'expression « a terminé les études du programme de »;
 - g) l'expression: « deuxième cycle »;
 - h) appellation du programme « sciences infirmières »;
 - i) l'expression « offert en extension à l'Université du Québec à Chicoutimi »;
 - j) l'expression « Nous Recteur par décision du Conseil de l'Université et en vertu de Notre autorité, lui conférons le grade de »;
 - k) l'intitulé approprié conformément aux articles 43 et 69;
 - l) entre parenthèses, le sigle approprié conformément aux articles 43 et 69;
 - m) l'expression « à compter du (date de la recommandation par le Comité exécutif de la Faculté exerçant les pouvoirs du Conseil de la Faculté) avec tous les droits, honneurs et privilèges qui s'y rattachent »;
 - n) l'expression « En foi de quoi Nous signons ce document muni du grand sceau de l'Université ainsi que de la signature du secrétaire général et de celles du doyen et du secrétaire de la Faculté »;
 - o) l'expression « Fait à Montréal le (date à laquelle le Comité exécutif exerçant les pouvoirs du Conseil de l'Université décerne le grade) »;
 - p) la date et les signatures requises;
 - q) le sceau de l'Université;
 - r) la mention « L'impression du sceau est obligatoire pour garantir la validité du présent document. »
- G. Libellé des diplômes de maîtrise en service social (programme offert en extension à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue)**
- a) le blason de l'Université;
 - b) le nom de l'Université;
 - c) le nom de la Faculté des études supérieures;
 - d) l'expression « Attendu que sur avis favorable de la Commission des études de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, le Conseil de la Faculté atteste que »;
 - e) le prénom et le nom du récipiendaire;
 - f) l'expression « a terminé les études du programme de »;
 - g) l'expression: « deuxième cycle »;
 - h) appellation du programme « service social »;
 - i) l'expression « offert en extension à l'Université du Québec à Abitibi-Témiscamingue »;
 - j) l'expression « Nous Recteur par décision du Conseil de l'Université et en vertu de Notre autorité, lui conférons le grade de »;
 - k) l'intitulé approprié conformément aux articles 43 et 69;
 - l) entre parenthèses, le sigle approprié conformément aux articles 43 et 69;
 - m) l'expression « à compter du (date de la recommandation par le Comité exécutif de la Faculté exerçant les pouvoirs du Conseil de la Faculté) avec tous les droits, honneurs et privilèges qui s'y rattachent »;
 - n) l'expression « En foi de quoi Nous signons ce document muni du grand sceau de l'Université ainsi que de la signature du secrétaire général et de celles du doyen et du secrétaire de la Faculté »;
 - o) l'expression « Fait à Montréal le (date à laquelle le Comité exécutif exerçant les pouvoirs du Conseil de l'Université décerne le grade) »;
 - p) la date et les signatures requises;
 - q) le sceau de l'Université;
 - r) la mention « L'impression du sceau est obligatoire pour garantir la validité du présent document. »
- 1.23 Cotutelle France-Québec**
- La cotutelle est le partage par l'Université de Montréal et une université française, de la responsabilité de la formation et de l'encadrement d'un étudiant au doctorat, notamment par la mise au point d'un programme conjoint de formation et par la nomination par chacun des établissements d'un directeur de recherche, lesquels assument conjointement la responsabilité de la direction scientifique de l'étudiant concerné, les deux directeurs ayant déjà établi une collaboration.
- L'étudiant se voit décerner un diplôme par chacun des établissements partenaires. Le libellé de chaque diplôme fait mention de la collaboration de l'établissement partenaire ainsi que de la cotutelle.

L'étudiant d'un programme de doctorat désirant s'inscrire en cotutelle doit obtenir l'accord des deux universités française et québécoise, qui signent une convention à cet effet, laquelle prévoit son admission dans les deux établissements et les conditions spécifiques s'appliquant à son programme de formation. Cette convention doit satisfaire aux conditions prévues par la convention-cadre sur les cotutelles de thèse.

1.24 Évaluation des prestations d'enseignement-cours et d'encadrement

Dans le but d'assurer la qualité de la formation offerte dans les programmes de cycles supérieurs, chaque unité doit évaluer, à partir d'informations recueillies auprès des étudiants, les prestations d'enseignement-cours et d'encadrement qui leur sont fournies.

Cette évaluation a un caractère formatif et les modalités, notamment la manière dont les résultats seront communiqués aux personnes concernées, en sont établies conformément à la réglementation de l'Université.

Chapitre II – Dispositions applicables à tous les programmes

SECTION I

Catégories d'étudiants

2. Nomenclature

La Faculté reçoit des étudiants réguliers, des étudiants libres et des étudiants visiteurs; ces trois catégories sont exclusives.

3. Étudiant régulier

L'étudiant régulier postule un certificat, un diplôme ou un grade de la Faculté.

4. Étudiant libre, auditeur

L'étudiant libre ne postule pas de grade. Après autorisation du doyen ou de son représentant, il peut s'inscrire à certains cours. Il doit alors participer aux travaux afférents à ces cours et se présenter aux examens. Il a droit à une attestation pour les études accomplies.

Un étudiant libre ne peut s'inscrire à plus de deux cours ou à plus de huit crédits dans un même programme, sauf si le doyen de la faculté intéressée, le directeur du département ou le directeur du programme s'est prononcé sur l'admissibilité du candidat et en a avisé la Faculté.

Lorsqu'un étudiant libre veut s'inscrire comme étudiant régulier, le doyen n'est pas tenu de lui reconnaître les crédits obtenus à titre d'étudiant libre.

L'auditeur est la personne qui, sans postuler de diplôme ou de certificat, s'inscrit après accord des enseignants concernés à une ou plusieurs activités pédagogiques sans être soumise à l'évaluation et n'obtient en conséquence aucun crédit pour les cours suivis.

5. Étudiant visiteur

L'étudiant visiteur est celui qui est inscrit à un programme dans une autre université ou dans un autre établissement de niveau universitaire et qui, afin de satisfaire à certaines exigences de ce programme, est accueilli par l'Université de Montréal. S'il est inscrit à un cours ou à une activité pédagogique, il est soumis au règlement pédagogique de l'Université de Montréal ainsi qu'à ses autres règlements.

Toutefois, l'étudiant admis en vertu de l'« Entente relative au transfert de crédits académiques entre les établissements universitaires du Québec », s'inscrit à un maximum de six crédits par année.

SECTION II

Admission – conditions générales

6. Admissibilité à titre d'étudiant régulier

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à un programme de la Faculté, le candidat doit :

- a) posséder une connaissance suffisante du français parlé et écrit;
- b) posséder une connaissance suffisante de l'anglais * et d'une autre langue, lorsque celle-ci est indispensable au programme auquel il désire s'inscrire; dans certains cas, cette connaissance peut être évaluée au moyen d'un test dont la réussite est une condition d'admissibilité;
- c) satisfaire aux conditions d'admissibilité propres à chacun des programmes.

* Dans presque toutes les disciplines universitaires, les étudiants qui ne peuvent lire facilement l'anglais s'exposent à de sérieuses difficultés dans leurs études, étant donné le nombre considérable d'ouvrages publiés dans cette langue.

7. Exigences linguistiques et autres tests d'admissibilité

Le doyen peut imposer un test de connaissance du français au candidat dont la langue maternelle n'est pas le français ou dont les études antérieures n'ont pas été faites en français.

Si, eu égard aux exigences du programme, le résultat à ce test est trop faible, le doyen peut refuser d'admettre le candidat, ou admettre le candidat à la condition que celui-ci obtienne un résultat satisfaisant dans une épreuve ultérieure de connaissance du français.

Le doyen, sur recommandation du doyen de la faculté intéressée, du directeur du département ou du directeur du programme, peut également imposer tout autre test jugé nécessaire pour l'admissibilité à un programme. Si, eu égard aux exigences du programme, les résultats à ce test sont faibles, le doyen peut refuser d'admettre le candidat.

8. Admissibilité à titre d'étudiant libre ou à titre d'auditeur

Pour être admissible à titre d'étudiant libre ou à titre d'auditeur, un candidat doit avoir une formation qui lui permette de tirer profit des cours qu'il veut suivre.

9. Admissibilité à titre d'étudiant visiteur

Pour être admissible à titre d'étudiant visiteur, un candidat doit :

- a) avoir obtenu l'autorisation du doyen, sur recommandation du doyen de la faculté intéressée, du directeur du département ou du directeur du programme;
- b) avoir la préparation suffisante pour tirer profit des activités choisies.

10. Restriction

Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

SECTION III

Demande d'admission, réadmission, reconnaissance de crédits et statut étudiant plein temps ou demi-temps

11. Demande d'admission et réadmission

Le candidat qui désire être admis à un programme de la Faculté doit remplir un formulaire officiel de demande d'admission et le présenter avant la date limite, accompagné des pièces requises, conformément aux instructions attachées au formulaire de demande d'admission. Toute demande présentée après la date limite peut être refusée.

L'étudiant qui n'a pas été exclu définitivement et dont l'inscription a été annulée peut exceptionnellement être réadmis. Il doit présenter une nouvelle demande d'admission. Le doyen examine chaque cas et décide de la réadmission. La réadmission est faite aux conditions que détermine le doyen, qui peut imposer à cet étudiant un régime d'études particulier et, notamment, fixer des exigences particulières pour la réussite des cours du programme auquel il s'inscrit. Ce régime peut, à tous égards, être plus exigeant que le régime ordinaire.

12. Reconnaissance de crédits

Il existe différentes formes de reconnaissance de crédits : l'équivalence de cours, l'exemption, le transfert. En outre, l'étudiant régulier peut suivre des cours dans un autre établissement universitaire dans le cadre d'ententes interuniversitaires.

A. Demande de reconnaissance

Le candidat, qui désire obtenir des équivalences d'études de même niveau que celui auquel il veut s'inscrire, doit en faire la demande au doyen, avec pièces à l'appui, au moment où il présente sa demande d'admission ou au premier trimestre de son inscription. L'équivalence est approuvée par le doyen sur recommandation du doyen de la faculté intéressée, du directeur de département ou du directeur du programme. Cependant, la demande d'équivalence ne sera étudiée que si elle porte sur un cours ou une autre activité pédagogique suivie dix ans ou moins avant la date de la demande d'admission.

B. Bases de reconnaissance

Dans le cas d'équivalence et de transfert, la reconnaissance repose sur les objectifs, sur le contenu, sur le niveau du cours ou du programme, de même que sur l'année où il a été suivi. L'équivalence ne saurait être accordée pour un cours réussi avec une note inférieure à B- ou une note équivalente au 2,7 de l'Université de Montréal ou sur la seule base de l'égalité du nombre de crédits.

Le nombre total de cours qui peuvent faire l'objet d'un transfert entre deux programmes est déterminé en fonction de la structure et des objectifs du programme dans lequel l'étudiant demande à être admis.

Pour des cours ayant déjà servi à l'obtention d'un grade ou d'un diplôme, l'équivalence accordée ne peut pas dépasser le cinquième des crédits du programme auquel l'étudiant s'inscrit.

Le nombre total de crédits accordés par exemption et équivalence ne peut dépasser la moitié des crédits d'un programme sauf dans des cas très exceptionnels où il peut atteindre les 2/3 des crédits du programme.

C. Indication au bulletin de notes

a) Équivalence de cours

Le bulletin de notes fait état de l'équivalence de cours accordée. Le cours, pour lequel on a reconnu une équivalence, demeure au bulletin, mais l'indication équivalence (EQV) tient lieu de résultat. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme, mais il n'en est pas tenu compte dans le calcul de la moyenne cumulative.

Cependant, si l'équivalence vise un cours et que ce cours :

- i) a été réussi à l'Université de Montréal;
- ii) n'a pas servi à l'obtention d'un grade ou d'un diplôme ou à l'admission à un programme;
- iii) a été suivi un an au plus avant l'admission;

la note est transférée au bulletin de l'étudiant pour le programme auquel il est admis. Cette note entre alors dans le calcul de la moyenne du nouveau programme.

b) Exemption

Le bulletin de notes fait état de l'exemption de cours accordée. Le cours, pour lequel on a reconnu une exemption, demeure au bulletin, mais l'indication exemption (EXE) tient lieu de résultat. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme, mais il n'en est pas tenu compte dans le calcul de la moyenne cumulative.

c) Ententes interuniversitaires

[(Autorisations d'études hors établissement)]

La note du cours suivi dans le cadre de l'Entente entre universités québécoises est convertie dans le système de notation littérale en vigueur à l'Université de Montréal, portée au bulletin de notes de l'étudiant et elle contribue au calcul de la moyenne cumulative. Les crédits du cours sont comptés dans le total des crédits requis pour compléter le programme.

Pour les cours suivis et réussis dans le cadre d'ententes interprovinciales ou internationales, la mention équivalence (EQV) est portée au bulletin de l'étudiant.

13. Statut étudiant plein temps ou demi-temps

Le candidat qui présente une demande d'admission doit indiquer s'il désire poursuivre ses études à plein temps ou à demi-temps. S'il désire s'inscrire à demi-temps, il doit tenir compte des articles 46 ou 73.

Les études à plein temps sont celles que l'étudiant poursuit en s'y consacrant entièrement. Dans le calcul du nombre minimal de trimestres requis pour l'obtention d'un grade, chaque trimestre auquel un candidat est inscrit à demi-temps compte pour la moitié d'un trimestre.

Le candidat peut être admis à plein temps à tout programme de la Faculté.

Le candidat peut être admis à demi-temps à tout programme de la Faculté, sauf si des exigences particulières du programme requièrent des études à plein temps.

Dans les programmes conduisant à un diplôme ou à un certificat, ou dans certains programmes désignés par le Conseil de la Faculté, le candidat peut être admis à temps partiel selon une modalité autre que celle du demi-temps. Aux fins de ces programmes, le Conseil de la Faculté peut étendre la scolarité maximale.

SECTION IV

Inscription et annulation de l'inscription

14. Première inscription, plan global d'études et restriction à l'inscription

Au moment de sa première inscription dans un programme, l'étudiant doit soumettre un plan global d'études dans lequel sont définies les modalités de réalisation de son programme. Il doit faire approuver ce plan global d'études par le doyen de la faculté intéressée, par le directeur du département ou par le directeur du programme, après consultation du directeur de recherche, lorsque celui-ci est nommé.

L'étudiant admis doit s'inscrire au début de chaque trimestre suivant la procédure et dans les délais qui lui sont indiqués; un avis d'admission n'est pas une inscription. Il doit au préalable faire approuver son choix de cours pour le trimestre par le doyen de la faculté intéressée, par le directeur du département ou par le directeur du programme.

L'étudiant régulier s'inscrit à un programme; l'étudiant libre ou l'étudiant visiteur s'inscrit à des cours ou à des activités.

Un étudiant ne peut pas être inscrit en même temps à plus d'un programme de grade, sauf si le doyen l'y autorise, sur recommandation du ou des doyens intéressés ou des directeurs des départements ou par les directeurs des programmes.

15. Annulation d'inscription

L'étudiant qui désire annuler son inscription doit faire parvenir un avis écrit au secrétaire de la Faculté et y joindre sa carte d'étudiant. L'annulation prend effet le jour de la réception de cet avis. Au bulletin de notes de l'étudiant, la mention abandon (ABA) est inscrite en regard des cours non complétés si l'abandon survient au moins un mois avant la fin des cours. La mention « échec par absence » (F*) est portée au bulletin si l'abandon survient après ce délai.

L'étudiant qui abandonne ses études sans se conformer à cette exigence est réputé inscrit jusqu'à la fin du trimestre. Son inscription est ensuite annulée automatiquement et la mention « échec par absence » (F*) est portée au bulletin de notes en regard des cours non complétés.

L'étudiant dont l'inscription est annulée doit, pour être réadmis, soumettre une nouvelle demande d'admission conformément au deuxième alinéa de l'article 11.

SECTION V

Modifications, abandon de cours et changement de programme

16. Modification du choix de cours ou de l'inscription

L'étudiant qui désire modifier son choix de cours ou son inscription doit présenter une demande écrite et motivée, au plus tard quinze jours après l'ouverture officielle des cours de chaque trimestre. Le doyen de la faculté intéressée, le directeur du département ou le directeur du programme accepte ou refuse la demande.

17. Modification d'option

L'étudiant qui désire modifier son option à l'intérieur du programme où il est inscrit doit présenter une demande écrite et motivée à cet effet. Le doyen de la faculté intéressée, le directeur du département ou le directeur du programme accepte ou refuse la demande.

18. Modification du plan global d'études

L'étudiant qui désire modifier son plan global d'études doit le faire au moment de l'inscription trimestrielle. Le nouveau plan global d'études doit être approuvé par le doyen de la faculté intéressée, par le directeur du département ou par le directeur du programme.

19. Abandon d'un cours

L'étudiant qui désire abandonner un cours doit présenter une demande écrite et motivée, au moins un mois avant la fin de ce cours. Le doyen de la faculté intéressée, le directeur du département ou le directeur du programme accepte ou refuse la demande.

À défaut d'une telle autorisation, ce cours reste inscrit au bulletin de notes de l'étudiant et celui-ci se voit attribuer la note F à toutes les évaluations auxquelles il ne s'est pas soumis.

20. Changement de programme

L'étudiant qui désire changer de programme doit soumettre une nouvelle demande d'admission.

SECTION VI

Modes d'évaluation

21. Les modes d'évaluation suivants peuvent être utilisés par un professeur : travaux, examens ou observation de la performance.

22. Évaluation par mode de travaux

L'évaluation par mode de travaux porte sur l'ensemble des travaux imposés à l'étudiant pendant la durée du cours.

Dans le cas d'un travail de groupe, le rapport et l'évaluation doivent être individuels.

23. Évaluation par mode d'examens

L'évaluation par mode d'examens donne lieu à une ou à plusieurs épreuves, écrites ou orales. S'il n'y a qu'une épreuve orale, elle doit avoir lieu en présence d'un témoin nommé par le doyen de la faculté intéressée, par le directeur du département ou le directeur du programme.

24. Responsabilité de l'évaluation

Les formes et les modalités de l'évaluation sont déterminées par le professeur responsable du cours et doivent être approuvées par le doyen de la faculté intéressée, par le directeur du département ou par le directeur du programme.

25. Information relative à l'évaluation

Au début de chaque cours, le professeur fournit le plan de cours et doit informer ses étudiants de la forme et des modes d'évaluation du cours.

26. Absence à une évaluation

La note F est attribuée à l'étudiant qui :

- a) étant présent à une séance d'évaluation par mode d'examen ne remet aucune copie, s'il s'agit d'une épreuve écrite, ou refuse de répondre aux questions, s'il s'agit d'une épreuve orale;
- b) ne se présente pas à une séance d'évaluation par mode d'examen ou ne remet pas à la date fixée par le professeur un travail constituant un élément d'évaluation d'un cours, à moins que, dans les huit jours qui suivent la date fixée pour la tenue de l'examen ou la remise du travail, il ne motive par écrit son absence ou son retard auprès du doyen de la faculté intéressée, auprès du directeur du département ou auprès du directeur du programme et que, de l'avis du doyen, du directeur du département ou du directeur du programme, ce motif soit valable.

27. Absence à un examen périodique pour un motif valable

Si l'étudiant est absent à un examen périodique pour un motif jugé valable, cet examen est exclu de l'évaluation du cours.

Par motif valable, on entend un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat médical.

28. Absence à un examen final pour un motif valable

En cas d'absence à un examen final pour un motif jugé valable, l'étudiant doit subir cet examen à une session spéciale dont la date est fixée par le doyen de la faculté intéressée, par le directeur du département ou par le directeur du programme.

29. Retard à remettre un travail

En cas de retard, pour un motif jugé valable, à remettre un travail constituant un élément d'évaluation d'un cours, l'étudiant doit remettre celui-ci dans le délai fixé par le doyen de la faculté intéressée, par le directeur du département ou par le directeur du programme, après consultation du professeur. Ce délai ne peut excéder un trimestre.

30. Système de notation

30.1 Notation des cours

La notation des cours se fait selon un système littéral, chaque lettre correspondant à un nombre de points selon le barème suivant :

A+ = 4,3	A = 4	A- = 3,7	correspondant à excellent
B+ = 3,3	B = 3	B- = 2,7*	correspondant à bon
C+ = 2,3	C = 2**		correspondant à passable

* note minimale de passage dans un programme

** note minimale de passage dans un cours

30.2 Moyenne cumulative

La moyenne cumulative de l'étudiant est calculée en pondérant le résultat obtenu dans chaque cours du programme suivi par le nombre de crédits attribués à ce cours. Les crédits et les résultats des cours hors programme ne contribuent pas au calcul de la moyenne cumulative.

31. Comité d'études supérieures

Le Comité d'études supérieures doit être composé d'au moins trois professeurs. Le doyen de la faculté intéressée, le directeur du département ou le directeur du programme informe le doyen, à la date annuellement fixée par celui-ci, de la composition du Comité d'études supérieures, à défaut de quoi le doyen procède lui-même à la nomination des membres dudit comité.

Le Comité d'études supérieures est responsable, en lien avec la Faculté des études supérieures, des aspects académiques des affaires étudiantes, de la qualité de l'environnement de formation et du bon déroulement des études.

Le Comité d'études supérieures effectue le suivi des étudiants selon les dispositions pertinentes du règlement pédagogique de la Faculté.

Le Comité d'études supérieures s'assure que les objectifs de formation sont partagés par les membres du corps professoral et les étudiants et que la manière de les atteindre s'appuie sur des pratiques favorisant la réussite des études.

De plus, les responsabilités du Comité d'études supérieures peuvent comprendre :

- a) le recrutement, l'admission et l'inscription des étudiants;
- b) l'application des politiques locales de soutien financier aux étudiants;
- c) l'accueil des nouveaux étudiants et leur intégration aux milieux de formation;
- d) l'évaluation des étudiants

Le Comité d'études supérieures fait rapport de l'évolution de ses travaux et des dossiers au moins une fois par an à l'Assemblée départementale ou Conseil de faculté dans le cas des facultés non départementalisées.

32. Seconde évaluation

32.1 Dispositions générales

À moins qu'il ne soit exclu du programme en conformité des articles 59 et 88, l'étudiant qui subit un échec à un cours a droit à une seconde évaluation.

Les modalités de seconde évaluation sont : la reprise de l'examen, la reprise du cours, la substitution de cours ou tout autre forme de seconde évaluation jugée adéquate.

Pour les cours constitutifs d'un programme, les modalités de seconde évaluation sont déterminées par le doyen de la faculté intéressée, par le directeur du département ou par le directeur du programme.

A. Cours obligatoire

L'étudiant qui a subi un échec à un cours obligatoire doit reprendre, dans l'année qui suit cet échec ou dès que le cours sera offert ultérieurement, le même cours ou l'équivalent, ou faire un autre travail, ou subir un examen de reprise.

B. Cours à option

L'étudiant qui a subi un échec à un cours à option doit reprendre le même cours ou, avec l'approbation des autorités compétentes de la faculté intéressée, du département ou du directeur du programme, lui substituer un autre cours à option dans l'année qui suit cet échec, ou faire un autre travail, ou subir un examen de reprise.

C. Cours au choix

L'étudiant qui a subi un échec à un cours au choix peut le reprendre ou, avec l'approbation des autorités compétentes de la faculté intéressée, du département ou du directeur du programme, lui substituer un autre cours au choix, ou faire un autre travail, ou subir un examen de reprise selon les modalités de reprise prévues au règlement pédagogique de la faculté responsable du cours.

32.2 Notes au bulletin

Toutes les notes obtenues par l'étudiant sont portées et conservées à son bulletin.

Cependant, en cas de seconde évaluation, seule la dernière note qui ne peut en aucun cas excéder C sert au calcul de la moyenne cumulative.

33. Rattrapage

Lorsqu'un événement non prévu au calendrier universitaire officiel entraîne la suppression des activités qui entrent dans le calcul des crédits, celles-ci doivent être reprises conformément à des modalités déterminées ou approuvées par la Commission des études.

34. Plagiat

Tout plagiat, copiage ou fraude, ou toute tentative de commettre ces actes, ou toute autre participation à ces actes, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation, d'un mémoire ou d'une thèse est régi par les dispositions du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants adopté par l'Assemblée universitaire.

35. Note finale

Le Comité d'études supérieures examine les résultats des évaluations de l'étudiant ainsi que le rendement global de celui-ci par rapport à l'état d'avancement de ses travaux. Après consultation du professeur responsable de chaque cours et du directeur de recherche, le comité peut :

- a) approuver ou établir, pour chaque cours, la note finale qui sera inscrite au bulletin de l'étudiant;
- b) recommander au doyen d'autoriser l'étudiant à s'inscrire au trimestre suivant, de mettre fin à la candidature de celui-ci – selon les articles 59g) pour la maîtrise et 88i) pour le doctorat – ou de lui accorder un trimestre de probation.

L'étudiant peut demander une révision de cette décision au Comité d'appel prévu à l'article 42 du présent règlement.

36. Réussite à un cours

L'étudiant réussit un cours lorsqu'il obtient au moins la note C pour l'ensemble des travaux et des examens imposés. Un résultat inférieur à C entraîne un échec à ce cours.

SECTION VII

Révision et révision exceptionnelle de l'évaluation

37. Communication des copies d'examen et révision de l'évaluation

Tout étudiant a droit, dans les quinze jours ouvrables qui suivent la date la plus tardive soit de l'affichage ou de l'expédition des résultats, à la communication de ses copies d'examen et de dissertations, selon la forme d'évaluation utilisée. La communication se fait sans déplacement des documents et devant témoin. L'étudiant peut, dans les cinq jours ouvrables suivants, demander la révision de cette évaluation en adressant une demande écrite et motivée au doyen, au directeur du département ou au directeur du programme.

Si le doyen, le directeur du département ou le directeur du programme accueille favorablement la demande, il en informe immédiatement le professeur qui doit réviser l'évaluation; celle-ci peut être maintenue, diminuée ou majorée.

Au plus tard trente jours après avoir reçu la demande, le professeur transmet sa décision écrite et motivée au doyen de la faculté intéressée, au directeur du département ou au directeur du programme, qui en informe alors l'étudiant.

38. Révision exceptionnelle de l'évaluation

Tout étudiant qui a des raisons graves de croire qu'une injustice a été commise au moment de la révision de l'évaluation peut, dans les quinze jours qui suivent l'expédition des résultats de cette révision, soumettre une demande de révision exceptionnelle, écrite et motivée, au doyen de la faculté intéressée, au directeur du département ou au directeur du programme.

Si, après consultation du responsable du cours, le doyen de la faculté intéressée, le directeur du département ou le directeur du programme rejette la requête, il doit le faire par écrit avec motifs à l'appui.

Si, après consultation du responsable du cours, le doyen de la faculté intéressée, le directeur du département ou le directeur du programme juge que la requête est recevable, il nomme un Comité de révision exceptionnelle, constitué de trois membres. Ce comité peut demander l'avis de toute personne qu'il juge bon de consulter et il doit entendre l'étudiant, le responsable du cours, le doyen de la faculté intéressée et le directeur du département ou le directeur du programme, s'ils en font la demande.

Le Comité de révision exceptionnelle peut maintenir l'évaluation, la diminuer ou la majorer. Cette révision de l'évaluation est sans appel.

Le Comité de révision exceptionnelle peut aussi faire au doyen de la faculté intéressée, au directeur du département ou au directeur du programme toute recommandation qu'il juge pertinente.

La décision est communiquée au doyen au plus tard quarante-cinq jours après que le comité a été saisi de la demande; le doyen en informe alors l'étudiant.

SECTION VIII

Grades

39. Équivalence d'études et durée minimale de l'inscription

Pour obtenir un grade de l'Université de Montréal, l'étudiant qui a bénéficié exceptionnellement d'équivalences pour des études accomplies dans un autre établissement doit avoir été inscrit à l'Université de Montréal durant au moins deux trimestres à temps plein ou l'équivalent, et y avoir obtenu au moins le tiers des crédits du programme auquel il a été admis.

40. Octroi et annulation de grades

Le grade est conféré par le Conseil de l'Université sur recommandation du Conseil de la Faculté à l'étudiant régulier qui a satisfait à toutes les exigences du programme.

Le grade, le diplôme ou le certificat décerné par erreur ou à la suite de fraude ou de dol, dont le plagiat, est réputé nul après que le Comité exécutif de la Faculté a fait enquête et donné à l'intéressé l'occasion de se faire entendre.

Sur recommandation du Comité exécutif de la Faculté, le Conseil de l'Université prononce la nullité et sa décision est sans appel.

La nullité doit être prononcée dans les deux ans à compter du jour où la cause de l'annulation a été portée à l'attention du doyen.

SECTION IX

Dispositions particulières relatives à l'admission et à l'inscription

41. Admission et inscription basées sur des faux ou des déclarations mensongères

Le Comité exécutif de la Faculté peut, après enquête au cours de laquelle il doit donner à l'intéressé l'occasion de se faire entendre, annuler l'admission et toutes les inscriptions de l'étudiant qui a été admis soit sur présentation d'un faux diplôme ou de tout autre document falsifié, soit en faisant des déclarations mensongères.

42. Comité d'appel de la décision du Comité d'études supérieures

Lorsque le doyen, sur recommandation du Comité d'études supérieures, ne recommande pas, en vertu de l'article 35, l'inscription de l'étudiant au trimestre suivant parce que le rendement de celui-ci n'est pas jugé satisfaisant, un comité spécial du Comité exécutif de la Faculté peut, après enquête au cours de laquelle il doit donner à l'intéressé l'occasion de se faire entendre, confirmer ou infirmer la décision du Comité d'études supérieures.

Chapitre III – Dispositions applicables aux programmes de 2^e cycle

SECTION X

Intitulés des diplômes et sigles des programmes de deuxième cycle

43. La Faculté offre des programmes conduisant aux grades et aux diplômes de deuxième cycle dont la liste paraît à l'annexe A.

SECTION XI

Conditions d'admissibilité

44. Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à un programme de deuxième cycle, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions d'admissibilité décrites à la section II du présent règlement;
- être titulaire d'un diplôme ou d'un grade de premier cycle de l'Université de Montréal, ou être titulaire d'un diplôme ou d'un grade de premier cycle jugé équivalent d'une autre université, ou attester d'une formation jugée équivalente par le doyen, sur recommandation du doyen de la faculté intéressée, du directeur du département ou du directeur du programme;
- dans le cas d'une candidature à un programme de maîtrise avec mémoire, accepter qu'un professeur lui serve de directeur de recherche et le guide dans le choix de ses cours et dans son travail de recherche; le choix du directeur de recherche est fait conformément aux dispositions décrites à la section XIV.

45. Pour être admissible à un programme de maîtrise, le candidat doit en outre avoir obtenu une moyenne d'au moins 2,7 pour un grade ou un diplôme de premier cycle de l'Université de Montréal ou pour un grade ou un diplôme de premier cycle d'une autre université avoir une moyenne équivalente agréée par le doyen, ou encore avoir complété des études équivalentes à moins que, de l'avis du doyen, une expérience ou des études subséquentes à l'obtention d'un grade ou d'un diplôme de premier cycle permettent de conclure que le candidat possède des aptitudes marquées pour la poursuite d'études de deuxième cycle. Dans ce dernier cas, l'admission est faite aux conditions que détermine le doyen, qui peut imposer au candidat ainsi admis un régime d'études particulier et, notamment, fixer des exigences particulières pour la réussite des cours du programme auquel il s'inscrit. Ce régime peut, à tous égards, être plus exigeant que le régime ordinaire.

Les pouvoirs conférés au doyen par le présent article sont exercés après recommandation du doyen de la faculté intéressée, du directeur du département ou du directeur du programme.

SECTION XII

Scolarité

46. Scolarité minimale, lieu de la scolarité et inscription au programme

La scolarité minimale exigée pour un programme de maîtrise est de trois trimestres. Elle se déroule à l'Université de Montréal ou en un lieu autorisé par celle-ci.

Une fois qu'il a terminé la scolarité minimale imposée par son programme, réussi les cours, les séminaires, les examens et, le cas échéant, les autres activités académiques, constitutifs de son programme d'études, l'étudiant s'inscrit en rédaction de mémoire ou en rédaction de rapport jusqu'au dépôt de son mémoire de maîtrise, son rapport de stage ou son travail dirigé tenant lieu de mémoire, après quoi il s'inscrit en évaluation – correction jusqu'à la réception, par la Faculté, du rapport final du jury d'évaluation et, s'il y a lieu, des exemplaires corrigés du mémoire ou jusqu'à la réception, par la Faculté, du rapport du jury de stage ou du travail dirigé.

La durée normale d'un programme de maîtrise est de trois à cinq trimestres.

47. Exception

À la requête d'un étudiant et sur recommandation du doyen de la faculté intéressée, du directeur du département ou du directeur du programme, le doyen peut, exceptionnellement, malgré l'article 46, non seulement accorder des équivalences pour des cours ou autres activités pédagogiques, mais encore réduire la scolarité.

48. Scolarité maximale d'un programme de maîtrise

La scolarité maximale pour un programme de maîtrise est de six trimestres (deux ans) pour un étudiant inscrit à plein temps et de neuf trimestres (trois ans) pour un étudiant inscrit à demi-temps, en excluant les trimestres de suspension ou de pré-paration.

49. Suspension**A. Demande de suspension**

L'étudiant peut demander une suspension de sa scolarité pour un maximum de trois trimestres si les motifs invoqués en ce sens sont acceptés par le doyen de la faculté intéressée, par le directeur du département ou par le directeur du programme. Ces trimestres peuvent être consécutifs ou non, à moins que la structure du programme n'exclue cette possibilité. Il n'est pas nécessaire de présenter une nouvelle demande d'admission.

B. Suspension exceptionnelle

Pour des raisons exceptionnelles et après consultation du directeur de recherche, le doyen peut suspendre la scolarité d'un étudiant. Dans un tel cas, l'étudiant n'a pas à présenter une nouvelle demande d'admission.

50. Prolongation exceptionnelle

Pour des raisons exceptionnelles et après consultation du directeur de recherche, le doyen de la faculté intéressée, le directeur du département ou le directeur du programme peut accorder à un étudiant une prolongation d'un an au plus pour lui permettre de satisfaire à toutes les exigences du programme. Il doit alors en aviser le doyen.

SECTION XIII**Programmes de maîtrise****51. Éléments constitutifs d'un programme de maîtrise**

Un programme de maîtrise comporte normalement quarante-cinq crédits.

Le programme peut être composé de cours, de stages et de travaux dirigés faisant l'objet de rapports, ainsi que d'un mémoire.

52. Cours imposés et modification du plan global d'études**A. Cours imposés**

Le doyen peut, sur recommandation du doyen de la faculté intéressée, du directeur du département ou du directeur du programme, imposer des cours à un candidat lorsqu'il juge que la préparation antérieure de celui-ci ne satisfait pas aux exigences du programme auquel il demande son admission. Ces cours s'ajoutent au programme. Le doyen peut imposer pour la réussite de ces cours des exigences supérieures aux exigences usuelles.

B. Cours complémentaires et scolarité minimale normale

Dans le cas où cet ajout n'excède pas neuf crédits, les cours sont incorporés au programme de maîtrise de l'étudiant à titre de cours complémentaires; la scolarité minimale n'est alors pas prolongée.

C. Cours préparatoires et scolarité minimale prolongée

Dans le cas où cet ajout excède neuf crédits, les cours sont considérés comme des cours préparatoires; la scolarité minimale peut alors être prolongée d'un ou de deux trimestres.

D. Modification du plan global d'études

L'étudiant peut demander une modification de son plan global d'études en conformité avec l'article 18.

53. Cours hors programme

Lorsqu'un étudiant s'inscrit à des cours qui ne sont pas exigés pour son programme, ces cours paraissent à sa fiche d'inscription et à son bulletin de notes à titre de cours hors programme. Selon que l'étudiant aura choisi de se soumettre ou non à l'évaluation prévue pour ce cours, le bulletin mentionnera la note obtenue ou indiquera que le cours a été suivi sans évaluation.

L'inscription à ces cours hors programme doit être approuvée par le doyen de la faculté intéressée, par le directeur du département ou par le directeur du programme, lequel doit avoir obtenu l'avis du directeur de recherche.

Les résultats de l'évaluation des cours hors programme sont exclus du calcul de la moyenne inscrite au bulletin.

SECTION XIV**Directeur de recherche****54. Moment ultime pour l'acceptation de l'étudiant par un directeur de recherche**

Avant la fin du premier trimestre de sa scolarité, l'étudiant inscrit à un programme de maîtrise avec mémoire doit s'assurer qu'un professeur affecté à la Faculté, et dont le choix a été agréé par le doyen, sur recommandation du doyen de la faculté intéressée, du directeur du département ou du directeur du programme, accepte de le diriger dans son travail de recherche.

Pour des motifs agréés par le doyen de la faculté intéressée, par le directeur du département ou par le directeur du programme, un trimestre de prolongation peut être accordé à l'étudiant qui n'a pas de directeur à la fin du premier trimestre de sa scolarité.

La candidature de l'étudiant prend fin si, à la fin du deuxième trimestre de sa scolarité, aucun directeur de recherche n'a accepté de diriger celui-ci dans ses travaux de recherche. Dans l'établissement de cette échéance, les trimestres de préparation et de suspension sont exclus.

55. Changement de directeur de recherche

Après consultation du directeur de recherche, le doyen de la faculté intéressée, le directeur du département ou le directeur du programme peut à la suite d'une demande motivée de l'étudiant et si l'intérêt de ce dernier l'exige, autoriser celui-ci à changer de directeur de recherche. Il doit alors en aviser la Faculté.

La candidature de l'étudiant prend fin si, au terme du trimestre qui suit cette autorisation, aucun directeur de recherche n'a accepté de diriger celui-ci dans ses travaux de recherche.

56. Cessation de direction de recherche

Le doyen de la faculté intéressée, le directeur du département ou le directeur du programme peut, pour des raisons qu'il juge sérieuses, autoriser un professeur à cesser de diriger les travaux de recherche d'un étudiant. Il doit alors en aviser la Faculté.

Dans ce cas, le doyen de la faculté intéressée, le directeur du département ou le directeur du programme doit aider l'étudiant à trouver un nouveau directeur de recherche.

En cas de litige à la suite de l'impossibilité de trouver une solution à ce sujet, le dossier est soumis au doyen dont la décision est sans appel.

La candidature de l'étudiant prend fin si, au terme du trimestre qui suit cette autorisation, aucun directeur de recherche n'a accepté de diriger celui-ci dans ses travaux de recherche.

57. Droit de vote du directeur et du codirecteur de recherche

Dans le cas où l'étudiant est dirigé par un directeur et un codirecteur, une seule voix est comptée au moment d'un vote par lequel les deux ont à se prononcer sur un aspect de la scolarité de l'étudiant.

SECTION XV**Modalités d'évaluation et fin de la candidature****58. Modalités d'évaluation**

L'étudiant régulier doit se soumettre aux évaluations prévues pour le programme auquel il est inscrit. Le doyen de la faculté intéressée, le directeur du département ou le directeur du programme en fixe la date.

59. Fin de la candidature

La candidature à la maîtrise prend fin et l'étudiant est exclu du programme dans l'un ou l'autre des cas suivants :

- a) si l'étudiant n'obtient pas une moyenne cumulative d'au moins 2,7 pour les cours préparatoires, après une seconde évaluation, ou s'il ne remplit pas les conditions particulières qui lui ont été imposées en vertu de l'article 52, le cas échéant;
- b) si l'étudiant n'obtient pas une moyenne cumulative d'au moins 2,7 pour les cours de son programme de maîtrise proprement dit, après une seconde évaluation, ou s'il ne remplit pas les conditions particulières qui lui ont été imposées selon l'article 11 ou l'article 45;
- c) si, avant une seconde évaluation, l'étudiant subit un échec à plus de deux cours préparatoires;
- d) si, avant une seconde évaluation, l'étudiant subit un échec à plus de deux cours de son programme de maîtrise proprement dit;
- e) si l'étudiant subit un échec à l'occasion d'une seconde évaluation;
- f) si l'étudiant n'a pas de directeur de recherche conformément aux dispositions décrites à la section XIV;
- g) si le doyen accepte la recommandation du Comité d'études supérieures de ne pas réinscrire l'étudiant et que, dans le cas où la décision est portée en appel, celle-ci est maintenue;
- h) si l'étudiant inscrit à plein temps, n'ayant pas bénéficié d'une prolongation prévue à l'article 50, n'a pas déposé son mémoire ou n'a pas rempli toutes les exigences de son programme dans un délai maximal de six trimestres (deux ans) à compter de la date de son inscription initiale, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation; dans le cas d'un étudiant inscrit à demi-temps le délai maximal est de neuf trimestres (trois ans), en excluant les trimestres de suspension ou de préparation;

- i) si le mémoire de l'étudiant a fait l'objet d'une demande de corrections et que celui-ci n'a pas déposé la deuxième version dans le délai accordé;
- j) si le mémoire de l'étudiant est refusé par les membres du jury à la majorité des voix;
- k) si les membres du jury attribuent une note inférieure à C au rapport de stage ou au travail dirigé ou le refusent.

60. Modalités de la seconde évaluation

Les modalités de la seconde évaluation doivent être conformes aux exigences du règlement pédagogique régissant ce cours; elles sont fixées par le doyen de la faculté intéressée, par le directeur du département ou par le directeur du programme sur recommandation du professeur responsable du cours dans lequel l'étudiant a subi cet échec.

Le résultat de la seconde évaluation entre dans le calcul de la moyenne cumulative de l'étudiant, mais ne peut en aucun cas excéder C.

SECTION XVI

Mémoire

61. Sujet de mémoire

A. Enregistrement du sujet

Avant la fin du deuxième trimestre de sa scolarité, l'étudiant doit enregistrer son sujet de mémoire au secrétariat de la faculté intéressée, du département ou du programme. Le sujet doit être approuvé par le directeur de recherche de l'étudiant et par le doyen de la faculté intéressée, par le directeur du département ou par le directeur du programme. Une copie de ce document doit parvenir à la Faculté.

B. Modification du sujet

L'étudiant qui désire modifier son sujet de mémoire doit en faire la demande au doyen de la faculté intéressée, au directeur du département ou au directeur du programme après avoir obtenu l'accord de son directeur de recherche. Une copie du document modifié doit parvenir à la Faculté.

62. Mémoire

Le mémoire de maîtrise doit démontrer que le candidat possède des aptitudes pour la recherche et qu'il sait bien rédiger et présenter les résultats de son travail.

63. Langue d'usage pour la rédaction du mémoire

Le mémoire doit être rédigé en français. Cependant, le doyen peut, sur recommandation du doyen de la faculté intéressée, du directeur du département ou du directeur du programme, autoriser l'étudiant à présenter son mémoire dans une langue autre que le français en raison des études antérieures ou des objectifs du programme d'études et de recherche de celui-ci. Normalement, cette demande est présentée au moment de l'admission.

Le doyen peut aussi, au moment de l'admission et sur recommandation du doyen de la faculté intéressée, du directeur du département ou du directeur du programme, obliger l'étudiant à présenter son mémoire dans une langue autre que le français, lorsqu'il estime que les études de ce dernier dans les domaines littéraire, philologique ou linguistique l'exigent.

64. Conformité aux normes de présentation

Le mémoire doit être conforme aux normes et aux directives du Comité exécutif de la Faculté concernant la rédaction et la présentation des mémoires publiés dans la dernière édition du Guide de présentation des mémoires et des thèses.

65. Examen du mémoire et composition du jury

L'examen du mémoire est fait par un jury composé de trois membres, dont un président-rapporteur, désignés par le doyen après consultation du doyen de la faculté intéressée, du directeur du département ou du directeur du programme. Toute personne ayant la compétence voulue peut faire partie du jury. Normalement, le directeur de recherche est invité à faire partie du jury mais il ne peut en être le président. Le jury peut également convoquer l'étudiant afin de l'interroger sur son travail.

66. Rôle du jury

Le jury peut :

- a) accepter le mémoire ou
- b) le retourner à l'étudiant et permettre à celui-ci de le présenter à nouveau, une seule fois, après corrections, au plus tard dans les six mois qui suivent la date où la décision lui a été communiquée ou
- c) le refuser.

Pour que le mémoire soit accepté ou refusé, la décision du jury doit être majoritaire. Toutefois, à la demande du doyen, le jury peut réviser sa décision.

SECTION XVII

Stages et travaux dirigés

67. Évaluation du rapport de stage ou du travail dirigé et composition du jury

Lorsque le programme de l'étudiant comprend un stage ou un travail dirigé, le rapport de cette activité doit être présenté dans un délai maximal de trois mois après la fin de celle-ci; ce rapport est évalué par un jury d'au moins deux membres, nommés par le doyen de la faculté intéressée, par le directeur du département ou par le directeur du programme. Le directeur du stage, du travail dirigé ou le superviseur de l'expérience-terrain peut être invité à faire partie du jury.

67.1 Délais de l'évaluation

Lorsque le programme exige de l'étudiant un rapport de stage sujet à une évaluation spécifique, celle-ci doit être versée au dossier dans les délais stipulés par le programme.

67.2 Conformité du rapport de stage et du travail dirigé

Le rapport doit être conforme aux exigences du programme quant à la rigueur de la recherche qu'il présente et démontrer, le cas échéant, que l'étudiant possède des aptitudes pour la recherche et qu'il sait bien rédiger et présenter les résultats de son travail. Les rapports de stage et de travaux dirigés doivent être conformes aux normes et aux directives de la faculté intéressée, du département ou du programme. Pour l'évaluation des stages, le jury peut, le cas échéant, tenir compte de la compétence clinique, des attitudes professionnelles, et du comportement de l'étudiant en milieu professionnel (hospitalier, scolaire, etc.).

67.3 Fin de la candidature

La candidature prend fin quand le jury refuse le rapport de stage ou le travail dirigé ou quand le jury attribue une note totale inférieure à C pour le stage ou le travail dirigé.

En conformité avec les articles 36 et 59, l'évaluation attribuant à l'étudiant une note totale inférieure à C met fin à la candidature.

SECTION XVIII

Règlement propre à chaque programme

68. Des exigences particulières peuvent être fixées par le règlement propre à chaque programme.

Chapitre IV – Dispositions applicables aux programmes de doctorat

SECTION XIX

Intitulés des diplômes et sigles des grades de doctorat

69. La Faculté offre des programmes conduisant aux grades de doctorat dont la liste paraît à l'annexe B.

SECTION XX

Conditions d'admissibilité

70. Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à un programme de doctorat, le candidat doit :

- a) satisfaire aux conditions d'admissibilité décrites à la section II du présent règlement;
- b) être titulaire d'un grade équivalant à la maîtrise de l'Université de Montréal ou attester d'une formation jugée équivalente par le doyen, sur recommandation du doyen de la faculté intéressée, du directeur du département ou du directeur du programme;
- c) dans des cas exceptionnels, être titulaire d'un baccalauréat et, sur recommandation du doyen de la faculté intéressée, du directeur du département ou du directeur du programme, être autorisé par le doyen à s'inscrire à un programme spécial de doctorat;
- d) présenter l'esquisse d'un projet de recherche;
- e) accepter qu'un professeur lui serve de directeur de recherche et le guide dans le choix de ses cours et dans son travail de recherche; le choix du directeur de recherche est fait conformément aux dispositions décrites à la section XXIII.

71. Passage de la maîtrise au doctorat et exemption de mémoire

Malgré l'alinéa (b) de l'article 70, un candidat à la maîtrise, dont le dossier est de très bonne qualité peut, sur recommandation du doyen de la faculté intéressée, du

directeur du département ou du directeur du programme, être admis par le doyen à un programme de doctorat sans avoir à soumettre le mémoire requis pour l'obtention de la maîtrise.

72. Octroi du grade de maîtrise (cf. art. 70c et 71)

L'étudiant admis en vertu de l'article 70c ou l'étudiant qui s'est prévalu de l'article 71 et qui :

- a) a réussi tous les cours exigés au niveau du doctorat,
- b) a complété la scolarité minimale du doctorat et
- c) a réussi l'examen général de synthèse

peut, sur recommandation du doyen de la faculté intéressée, du directeur du département ou du directeur du programme, obtenir le grade de maîtrise s'il abandonne ses études de doctorat. Il doit en faire la demande et se conformer aux modalités administratives fixées par l'Université.

Si l'étudiant n'a pas rempli l'une ou l'autre des conditions énumérées ci-dessus, le doyen de la faculté intéressée, le directeur du département ou le directeur du programme, sur recommandation du Comité des études supérieures, propose au doyen les modalités à imposer à l'étudiant pour permettre à celui-ci d'obtenir le grade de maîtrise.

SECTION XXI

Scolarité

73. Scolarité minimale, lieu de la scolarité et inscription au programme

La scolarité minimale exigée pour un programme de doctorat est de six trimestres (deux ans); cette scolarité se fait normalement à plein temps.

Un minimum de trois trimestres à plein temps est requis, soit à l'Université de Montréal, soit en un lieu autorisé par celle-ci. Le doyen peut, pour des raisons qu'il juge sérieuses, dispenser un étudiant de l'obligation d'effectuer un minimum de trois trimestres à plein temps.

Une fois qu'il a terminé la scolarité minimale imposée par son programme, réussi les cours, les séminaires, les examens et, le cas échéant, les autres activités académiques, constitutifs de son programme d'études, l'étudiant s'inscrit en rédaction de thèse jusqu'au dépôt de celle-ci, après quoi il s'inscrit en évaluation – correction jusqu'à la réception, par la Faculté, du rapport final du jury d'évaluation et, s'il y a lieu, des exemplaires corrigés de la thèse.

74. Exception

À la requête d'un étudiant et sur recommandation du doyen de la faculté intéressée, du directeur du département ou du directeur du programme, le doyen peut, exceptionnellement, malgré l'article 73, non seulement accorder des équivalences pour des cours, mais encore réduire la scolarité.

75. Scolarité maximale d'un programme de doctorat

La scolarité maximale pour un programme de doctorat est de quinze trimestres (cinq ans) pour un étudiant inscrit à plein temps et de dix-huit trimestres (six ans) pour un étudiant inscrit à demi-temps, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.

76. Suspension

A. Demande de suspension

L'étudiant peut demander une suspension de sa scolarité pour un maximum de trois trimestres si les motifs invoqués en ce sens sont acceptés par le doyen de la faculté intéressée, par le directeur du département ou par le directeur du programme. Ces trimestres peuvent être consécutifs ou non, à moins que la structure du programme n'exclue cette possibilité. Il n'est pas nécessaire de présenter une nouvelle demande d'admission.

B. Suspension exceptionnelle

Pour des raisons exceptionnelles et après consultation du directeur de recherche, le doyen peut suspendre la scolarité d'un étudiant. Dans un tel cas, l'étudiant n'a pas à présenter une nouvelle demande d'admission.

77. Prolongation exceptionnelle

Pour des raisons exceptionnelles et après consultation du directeur de recherche, le doyen de la faculté intéressée, le directeur du département ou le directeur du programme peut accorder à un étudiant une prolongation d'un an au plus pour lui permettre de satisfaire à toutes les exigences du programme. Il doit alors en aviser la Faculté.

SECTION XXII

Programme

78. Éléments constitutifs d'un programme de doctorat

Un programme de doctorat comporte normalement quatre-vingt-dix crédits.

79. Un programme de doctorat comporte un minimum de soixante crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Le programme peut être composé de cours, de stages et de travaux dirigés faisant l'objet de rapports ainsi que d'une thèse.

80. Cours imposés et modification du plan global d'études

A. Cours imposés

Le doyen peut, sur recommandation du doyen de la faculté intéressée, du directeur du département ou du directeur du programme, imposer des cours à un candidat lorsqu'il juge que la préparation antérieure de celui-ci ne satisfait pas aux exigences du programme auquel il demande son admission. Ces cours s'ajoutent au programme. Le doyen peut imposer pour la réussite de ces cours des exigences particulières, supérieures aux exigences usuelles.

B. Cours complémentaires et scolarité minimale normale

Dans le cas où cet ajout n'excède pas neuf crédits, les cours sont incorporés au programme de doctorat de l'étudiant à titre de cours complémentaires; la scolarité minimale n'est alors pas prolongée.

C. Cours préparatoires et scolarité minimale prolongée

Dans le cas où cet ajout excède neuf crédits, les cours sont considérés comme des cours préparatoires; la scolarité minimale peut alors être prolongée d'un ou deux trimestres.

D. Modification du plan global d'études

L'étudiant peut demander une modification de son plan global d'études en conformité avec l'article 18.

81. Cours hors programme

Lorsqu'un étudiant s'inscrit à des cours qui ne sont pas exigés pour son programme, ces cours paraissent à sa fiche d'inscription et à son bulletin de notes à titre de cours hors programme. Selon que l'étudiant aura choisi de se soumettre ou non à l'évaluation prévue pour ce cours, le bulletin mentionnera la note obtenue ou indiquera que le cours a été suivi sans évaluation.

L'inscription à ces cours hors programme doit être approuvée par le doyen de la faculté intéressée, par le directeur du département ou par le directeur du programme, lequel doit avoir obtenu l'avis du directeur de recherche.

Les résultats de l'évaluation des cours hors programme sont exclus du calcul de la moyenne inscrite au bulletin.

SECTION XXIII

Directeur de recherche

82. Acceptation de l'étudiant par un directeur de recherche

A. En cours d'admission

Avant de recommander l'admission d'un candidat, le doyen de la faculté intéressée, le directeur du département ou le directeur du programme doit s'assurer qu'un professeur affecté à la Faculté et agréé par lui accepte d'être le directeur de recherche de l'étudiant. Le professeur doit alors indiquer au doyen de la faculté intéressée, au directeur du département ou au directeur du programme qu'il accepte d'assumer la responsabilité de directeur de recherche.

B. Moment ultime pour l'acceptation de l'étudiant par un directeur de recherche

Toutefois, pour des motifs agréés par le doyen, le candidat peut être admis à la condition qu'avant la fin du deuxième trimestre de sa scolarité un directeur de recherche accepte de le diriger dans ses travaux de recherche. La candidature de l'étudiant prend fin si cette condition n'est pas remplie. Dans l'établissement de cette échéance, les trimestres de préparation et de suspension sont exclus.

83. Changement de directeur de recherche

Après consultation du directeur de recherche, le doyen de la faculté intéressée, le directeur du département ou le directeur du programme peut, à la suite d'une demande motivée de l'étudiant et si l'intérêt de ce dernier l'exige, autoriser celui-ci à changer de directeur de recherche. Il doit alors en aviser la Faculté.

La candidature de l'étudiant prend fin si, au terme du trimestre qui suit cette autorisation, aucun directeur de recherche n'a accepté de diriger celui-ci dans ses travaux de recherche.

84. Cessation de direction de recherche

Le doyen de la faculté intéressée, le directeur du département ou le directeur du programme peut, pour des raisons qu'il juge sérieuses, autoriser un professeur à cesser de diriger les travaux de recherche d'un étudiant. Il doit alors en aviser la Faculté.

Dans ce cas, le doyen de la faculté intéressée, le directeur du département ou le directeur du programme doit aider l'étudiant à trouver un nouveau directeur de recherche.

En cas de litige à la suite de l'impossibilité de trouver une solution à ce sujet, le dossier est soumis au doyen dont la décision est sans appel.

La candidature de l'étudiant prend fin si, au terme du trimestre qui suit cette autorisation, aucun directeur de recherche n'a accepté de diriger celui-ci dans ses travaux de recherche.

85. Droit de vote du directeur et du codirecteur de recherche

Dans le cas où l'étudiant est dirigé par un directeur et un codirecteur, une seule voix est comptée au moment d'un vote par lequel les deux ont à se prononcer sur un aspect de la scolarité de l'étudiant.

SECTION XXIV

Modalités d'évaluation, examen général de synthèse et fin de la candidature

86. Modalités d'évaluation

L'étudiant régulier doit se soumettre aux évaluations prévues pour le programme auquel il est inscrit. Le doyen de la faculté intéressée, le directeur du département ou le directeur du programme en fixe la date.

87. Examen général de synthèse

A. Éléments constitutifs et moment ultime de l'examen général de synthèse

L'étudiant inscrit à plein temps ou à demi-temps doit, à moins que l'examen ait été ajourné, avoir subi un examen général de synthèse comportant une épreuve écrite et une épreuve orale au plus tard avant la fin du sixième trimestre de sa scolarité, les trimestres de préparation et de suspension étant exclus du calcul établissant cette échéance. Exceptionnellement, et sur demande motivée présentée par l'étudiant avant cette échéance, le doyen peut prolonger celle-ci d'une période n'excédant pas un trimestre.

B. Date de l'examen général de synthèse

L'examen général de synthèse se tient aux dates fixées par le doyen de la faculté intéressée, par le directeur du département ou par le directeur du programme.

C. Composition du jury de l'examen général de synthèse

Cet examen a lieu devant un jury normalement constitué de trois membres, dont un président, nommés par le doyen de la faculté intéressée, par le directeur du département ou par le directeur du programme.

D. Examen général de synthèse

Par l'examen général de synthèse, l'étudiant doit faire preuve d'une bonne connaissance de son champ d'études et d'une connaissance approfondie de la matière dans laquelle il se spécialise.

E. Résultat de l'examen général de synthèse ou ajournement

Le jury peut, à la majorité des voix, déclarer que l'étudiant a réussi, ou qu'il a échoué à l'ensemble de l'examen, ou encore ajourner une seule fois cet examen; en ce cas, le délai accordé par le jury à l'étudiant ne peut dépasser six mois. En cas d'égalité des voix, le vote du président est prépondérant.

Cependant, à l'unanimité des voix, le jury peut déclarer que le candidat a échoué à l'examen après avoir subi, soit la partie écrite, soit la partie orale.

88. Fin de la candidature

La candidature au doctorat prend fin et l'étudiant est exclu du programme dans l'un ou l'autre des cas suivants :

- a) si l'étudiant n'obtient pas une moyenne cumulative d'au moins 2,7 pour les cours préparatoires, après une seconde évaluation, ou s'il ne remplit pas les conditions particulières qui lui ont été imposées en vertu de l'article 80;
- b) si l'étudiant n'obtient pas une moyenne cumulative d'au moins 2,7 pour les cours de son programme de doctorat proprement dit ou s'il ne remplit pas les conditions particulières qui lui ont été imposées selon l'article 11 ou l'article 80;
- c) si, avant une seconde évaluation, l'étudiant subit un échec à plus de deux cours préparatoires;
- d) si l'étudiant subit un échec à l'occasion d'une seconde évaluation de ses cours préparatoires;
- e) si l'étudiant subit un échec à un cours de son programme de doctorat proprement dit;

- f) si l'étudiant n'a pas subi son examen général de synthèse à la fin du sixième trimestre de sa scolarité de doctorat, sauf si l'examen a été ajourné selon les modalités prévues à l'article 87;
- g) si l'étudiant échoue à l'examen général de synthèse;
- h) si l'étudiant n'a pas de directeur de recherche conformément aux dispositions décrites à la section XXIII;
- i) si le doyen accepte la recommandation du Comité d'études supérieures de ne pas réinscrire l'étudiant et que, dans le cas où la décision est portée en appel, celle-ci est maintenue;
- j) si l'étudiant inscrit à plein temps, n'ayant pas bénéficié d'une prolongation prévue à l'article 77, n'a pas déposé sa thèse ou n'a pas rempli toutes les exigences de son programme dans un délai maximal de quinze trimestres (cinq ans) à compter de la date de son inscription initiale, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation; dans le cas d'un étudiant inscrit à demi-temps, le délai maximal est de dix-huit trimestres (six ans), en excluant les trimestres de suspension ou de préparation;
- k) si la thèse de l'étudiant a fait l'objet d'une demande de corrections et que celui-ci n'a pas déposé la deuxième version dans le délai accordé;
- l) si la thèse de l'étudiant est refusée en conformité avec les articles 95 à 100;
- m) si les membres du jury attribuent une note inférieure à C au rapport du stage ou au travail dirigé ou le refusent.

89. Les modalités de la seconde évaluation

Les modalités de la seconde évaluation doivent être conformes aux exigences du règlement pédagogique régissant ce cours; elles sont fixées par le doyen de la faculté intéressée, par le directeur du département ou par le directeur du programme sur recommandation du professeur responsable du cours dans lequel l'étudiant a subi cet échec.

Le résultat de la seconde évaluation entre dans le calcul de la moyenne de l'étudiant, mais ne peut en aucun cas excéder C.

SECTION XXV

Thèse

90. Sujet de la thèse

A. Enregistrement du sujet

Avant la fin du troisième trimestre de sa scolarité, l'étudiant doit enregistrer son sujet de thèse au secrétariat de la faculté intéressée, du département ou du programme. Le sujet doit être approuvé par le directeur de recherche de l'étudiant et par le doyen de la faculté intéressée, par le directeur du département ou par le directeur du programme. Une copie de ce document doit parvenir à la Faculté.

B. Modification du sujet

L'étudiant qui désire modifier son sujet de thèse doit en faire la demande au doyen de la faculté intéressée, au directeur du département ou au directeur du programme après avoir obtenu l'accord de son directeur de recherche. Une copie du document modifié doit parvenir à la Faculté.

91. Thèse

La thèse doit faire état de travaux de recherche qui apportent une contribution importante à l'avancement des connaissances.

92. Langue d'usage pour la rédaction de la thèse

La thèse doit être rédigée en français. Cependant, le doyen peut, sur recommandation du doyen de la faculté intéressée, du directeur du département ou du directeur du programme, autoriser l'étudiant à présenter sa thèse dans une langue autre que le français en raison de ses études antérieures ou des objectifs du programme d'études et de recherche de celui-ci. Normalement, cette demande est présentée au moment de l'admission.

Le doyen peut aussi, au moment de l'admission et sur recommandation du doyen de la faculté intéressée, du directeur du département ou du directeur du programme, obliger l'étudiant à présenter sa thèse dans une langue autre que le français, lorsqu'il estime que les études de ce dernier dans les domaines littéraire, philologique ou linguistique l'exigent.

93. Conformité aux normes de présentation

La thèse doit être conforme aux normes et aux directives du Comité exécutif de la Faculté concernant la rédaction et la présentation des thèses publiées dans la dernière édition du Guide de présentation des mémoires et des thèses.

94. Examen de la thèse et composition du jury

L'examen de la thèse est fait par un jury composé d'un président-rapporteur et de trois membres désignés par le doyen après consultation du doyen de la faculté intéressée, du directeur du département ou du directeur du programme; au moins un de ces membres est choisi en dehors de l'Université de Montréal.

Toute personne ayant la compétence voulue peut faire partie du jury. Le directeur de recherche du candidat est invité à être membre du jury, mais il ne peut en être le président. En cas de refus ou d'incapacité, le directeur de recherche est remplacé par un autre professeur de l'Université de Montréal.

95. Soutenance; premier jury

Le jury peut :

- a) accepter la thèse pour la soutenance ou
- b) la retourner à l'étudiant et permettre à celui-ci de la présenter à nouveau, une seule fois, après corrections, dans le délai fixé par le jury; le délai accordé ne doit pas dépasser un an.

Cette décision du jury est prise à la majorité des voix.

La candidature prend fin si le premier jury, à l'unanimité, refuse la thèse avant la soutenance.

Lorsque le jury n'a pas demandé de corrections avant la soutenance, il peut le faire à la suite de la soutenance.

96. Date et modalités de la soutenance

Sur décision favorable du jury, le doyen, après s'être assuré que la thèse est conforme aux normes de la Faculté et, s'il y a lieu, que les corrections demandées par le jury ont été apportées, fixe la date de la soutenance. La soutenance a lieu devant le jury et le doyen ou son représentant. En cas d'empêchement de l'un des membres du jury, le doyen pourvoit à son remplacement.

La soutenance est publique, à moins que le doyen, sur recommandation du jury, n'en décide autrement.

97. Décision du jury

Après la soutenance, la décision du jury doit être unanime pour que la thèse soit acceptée. Toutefois, à la demande du doyen, le jury peut réviser sa décision.

La candidature prend fin si le premier jury, à l'unanimité, refuse la thèse après la soutenance.

98. Soutenance; second jury**A. Examen de la thèse et composition du second jury**

En cas de dissidence du premier jury, le doyen constitue un second jury qui reprend l'examen de la thèse. Le doyen en informe le Conseil de la Faculté.

B. Décision du second jury

Normalement, le directeur de recherche ne fait pas partie du second jury. La décision de ce jury, avant ou après la soutenance, est prise à la majorité des voix et elle est sans appel. En cas d'égalité des voix, le vote du président est prépondérant.

99. Date et modalités de la soutenance

Sur décision favorable du jury, le doyen, après s'être assuré que la thèse est conforme aux normes de la Faculté et, s'il y a lieu, que les corrections demandées par le jury ont été apportées, fixe la date de la soutenance. La soutenance a lieu devant le jury et le doyen ou son représentant. En cas d'empêchement de l'un des membres du jury, le doyen pourvoit à son remplacement.

La soutenance est publique, à moins que le doyen, sur recommandation du jury, n'en décide autrement.

100. La candidature prend fin si le second jury, à la majorité, refuse la thèse avant ou après la soutenance.

SECTION XXVI**Stages et travaux dirigés****101. Évaluation du rapport de stage ou du travail dirigé et composition du jury**

Lorsque le programme de l'étudiant comprend un stage ou un travail dirigé, le rapport de cette activité doit être présenté dans un délai maximal de trois mois après la fin de celle-ci; ce rapport est jugé par un jury d'au moins deux membres, nommés par le doyen de la faculté intéressée, par le directeur du département ou par le directeur du programme. Le directeur du stage, du travail dirigé ou le superviseur de l'expérience-terrain peut être invité à faire partie du jury.

101.1 Délais de l'évaluation

Lorsque le programme exige de l'étudiant un rapport de stage sujet à une évaluation spécifique, celle-ci doit être versée au dossier dans les délais stipulés par le programme.

101.2 Conformité du rapport de stage ou du travail dirigé

Le rapport doit être conforme aux exigences du programme quant à la rigueur de la recherche qu'il présente et démontrer, le cas échéant, que l'étudiant possède des aptitudes pour la recherche et qu'il sait bien rédiger et présenter les résultats de son travail. Les rapports de stages et de travaux dirigés doivent être conformes aux normes et aux directives de la faculté intéressée, du département ou du programme. Pour l'évaluation des stages, le jury peut, le cas échéant, tenir compte de la compétence clinique, des attitudes professionnelles et du comportement de l'étudiant en milieu professionnel (hospitalier, scolaire, etc.).

101.3 Fin de la candidature

La candidature prend fin quand le jury refuse le rapport de stage ou le travail dirigé ou quand le jury attribue une note totale inférieure à C pour le stage ou le travail dirigé.

En conformité avec les articles 36 et 88, l'évaluation attribuant à l'étudiant une note totale inférieure à C met fin à la candidature.

SECTION XXVII**Règlement propre à chaque programme**

102. Des exigences particulières peuvent être fixées par le règlement propre à chaque programme.

Chapitre V – Dispositions finales**103. Frais de scolarité**

Le règlement relatif aux frais de scolarité s'applique aux étudiants inscrits aux études supérieures.

104. Règlement pédagogique applicable

L'étudiant inscrit à un programme de deuxième cycle ou de doctorat est régi par les dispositions du règlement pédagogique en vigueur au moment de la première inscription qui suit son admission ou sa réadmission à un programme, sauf dans les cas où :

- a) de l'avis du doyen, une modification adoptée subséquemment lui est favorable;
- b) une modification qui, bien que ne comportant pas d'avantage particulier, fait l'objet d'une acceptation écrite de l'étudiant;
- c) une modification est imposée par la Commission des études.

105. Octroi de grades, de diplômes et de certificats

Les grades, diplômes et certificats sont conférés par le Conseil de l'Université, sur recommandation du Conseil de Faculté, à l'étudiant inscrit à titre d'étudiant régulier qui a satisfait à toutes les exigences des programmes qui y conduisent.

Annexe A – Programmes de 2^e cycle

Intitulés et sigles des diplômes

Maîtrises ès arts

Bioéthique (M.A.)
 Études allemandes (M.A.)
 Études anglaises (M.A.)
 Études cinématographiques (M.A.)
 Études classiques (M.A.)
 Options
 Archéologie classique
 Histoire ancienne
 Langues et littératures
 Études françaises (M.A.)
 Études hispaniques (M.A.)
 Études russes (M.A.)
 Histoire (M.A.)
 Histoire de l'art (M.A.)
 Linguistique (M.A.)
 Options
 Linguistique
 Linguistique appliquée : terminologie
 Littérature comparée (M.A.)
 Muséologie (M.A.)
 Musique (M.A.)
 Options
 Ethnomusicologie
 Musicologie
 Philosophie (M.A.)
 Options
 Philosophie au collégial
 Recherche
 Programme individualisé (M.A.)
 Sciences de l'éducation (M.A.)
 Options
 Administration de l'éducation
 Andragogie
 Didactique
 Éducation comparée et fondements de l'éducation
 Mesure et évaluation en éducation
 Pédagogie universitaire des sciences médicales
 Psychopédagogie
 Sciences des religions (M.A.)
 Options
 Anthropologie
 Histoire
 Philosophie
 Sociologie
 Sciences médiévales (M.A.)
 Théologie (M.A.)
 Options
 Études bibliques
 Études théologiques
 Théologie juive
 Théologie pratique (M.A.)
 Traduction (M.A.)
 Options
 Interprétation
 Recherche
 Traduction professionnelle anglais-français
 Traduction professionnelle français-anglais

Maîtrises ès sciences

Administration des services de santé (M.Sc.)
 Options
 Analyse et évaluation du système de santé
 Gestion de la qualité
 Gestion du système de santé
 Anthropologie (M.Sc.)
 Bio-informatique (M.Sc.)
 Biochimie (M.Sc.)
 Biologie moléculaire (M.Sc.)

Chimie (M.Sc.)
 Commerce électronique (M.Sc.)
 Conseil génétique – Programme individualisé (M.Sc.)
 Criminologie (M.Sc.)
 Options du programme avec stage
 Analyse criminologique
 Intervention
 Démographie (M.Sc.)
 Études internationales (M.Sc.)
 Évaluation des technologies de la santé (M.Sc.)
 Finance mathématique et computationnelle (M.Sc.)
 Géographie (M.Sc.)
 Géologie (M.Sc.)
 Gestion en sport et en activité physique (M.Sc.)
 Histoire et sociopolitique des sciences (M.Sc.)
 Informatique (M.Sc.)
 Mathématiques (M.Sc.)
 Options
 Actuariat
 Mathématiques pures
 Mathématiques appliquées
 Mathématiques industrielles
 Médecine dentaire (M.Sc.)
 Options
 Dentisterie pédiatrique
 Orthodontie
 Réhabilitation prosthodontique
 Microbiologie et immunologie (M.Sc.)
 Nutrition (M.Sc.)
 Options du programme avec travail dirigé
 Gestion de services et de programmes
 Nutrition clinique
 Nutrition internationale
 Nutrition préventive
 Pathologie et biologie cellulaires (M.Sc.)
 Options
 Biologie cellulaire
 Biologie du cancer
 Biopathologie cardiovasculaire
 Cytogénétique
 Système nerveux
 Pharmacologie (M.Sc.)
 Phénomène des drogues – Programme individualisé (M.Sc.)
 Physiologie (M.Sc.)
 Option
 Physiologie et biophysique moléculaires
 Physique (M.Sc.)
 Options
 Biophysique et physiologie moléculaires
 Physique médicale
 Pratique pharmaceutique (M.Sc.)
 Options
 Pratique communautaire
 Pratique en établissement de santé
 Programme individualisé (M.Sc.)
 Psychoéducation (M.Sc.)
 Psychologie (M.Sc.)
 Relations industrielles (M.Sc.)
 Santé communautaire (M.Sc.)
 Santé environnementale et santé au travail (M.Sc.)
 Options du programme avec travail dirigé ou avec stage
 Analyse du risque
 Environnement et prévention
 Toxicologie générale
 Science politique (M.Sc.)
 Options du programme avec stage
 Gouvernance et affaires publiques
 Politique internationale et comparée
 Sciences biologiques (M.Sc.)
 Sciences biomédicales (M.Sc.)
 Options
 Réadaptation
 Recherche clinique biomédicale
 Sciences psychiatriques

Sciences bucco-dentaires (M.Sc.)

Sciences de l'activité physique (M.Sc.)

Sciences de la communication (M.Sc.)

Options

Communication organisationnelle

Communication médiatique

Sciences de la gestion (M.Sc.)

Options

Contrôle de la gestion

Économie appliquée

Économie financière appliquée

Finance

Gestion des opérations et de la production

Gestion des ressources humaines

Gestion internationale

Ingénierie financière

Intelligence d'affaires

Logistique

Management

Marketing

Modélisation et décision

Technologies de l'information

Sciences de la vision (M.Sc.)

Options

Intervention en déficience visuelle

Sciences fondamentales et appliquées

Sciences cliniques

– Concentration : Optométrie pédiatrique et orthoptique

– Concentration : Physiologie de la cornée et lentilles cornéennes

– Concentration : Réadaptation du handicap visuel

– Concentration : Santé oculaire

Sciences économiques (M.Sc.)

Options de la maîtrise spécialisée

Économétrie

Économie du développement

Économie du travail

Économie et finances internationales

Économie financière

Économie publique

Évaluation de projets

Sciences infirmières (M.Sc.)

Options

Administration des soins infirmiers

Formation en soins infirmiers

Infirmière clinicienne spécialisée

Infirmière praticienne

Sciences neurologiques (M.Sc.)

Sciences pharmaceutiques (M.Sc.)

Options du programme avec mémoire

Analyse

Chimie médicinale

Médicament et santé des populations

Pharmacologie

Technologie pharmaceutique

Options du programme sans mémoire

Développement du médicament

– Concentration : Chimie et fabrication

– Concentration : Pharmacoeconomie et pharmacoépidémiologie

– Concentration : Recherche clinique

– Concentration : Réglementation

Sciences vétérinaires (M.Sc.)

Options du programme avec mémoire

Biomédecine

Épidémiologie

Microbiologie

Pathologie

Reproduction

Sciences cliniques

Option du programme sans mémoire

Pathologie et microbiologie

Service social (M.Sc.)

Sociologie (M.Sc.)

Statistique (M.Sc.)

Statistiques sociales (M.Sc.)

Vieillesse, santé et société – Programme individualisé (M.Sc.)

Maîtrises à vocation professionnelle

Administration des affaires (M.B.A.)

Profil

Chaîne d'approvisionnement

Direction générale

Énergie

Entrepreneurship

Gestion des ressources humaines

Gestion financière d'entreprise

Gestion internationale

Marketing

Placement et gestion de portefeuille

Technologies de l'information

Architecture (M.Arch.)

Audiologie (M.P.A.)

Éducation (M.Ed.)

Options

Administration de l'éducation

Didactique

Générale

Intervention éducative

Ingénierie (M.Ing.)

Spécialités

Génie aérospatial

Génie biomédical

Génie chimique

– Option Matériaux

Génie civil

– Option Réhabilitation des infrastructures urbaines

Génie électrique

– Option Électronique

Génie énergétique

Génie industriel

– Option Ergonomie

– Option Logistique

– Option Management de la technologie

– Option Productique

Génie informatique

– Option Réseautique

– Option Systèmes informatiques

Génie mécanique

– Option Matériaux

– Option Matériaux composites

– Option Mécanique numérique

Génie métallurgique

– Option Matériaux

Génie minéral

Génie physique

– Option Matériaux

Musique – composition (M.Mus.)

Musique – interprétation (M.Mus.)

Options

Direction d'orchestre

Voix et instruments

Orthophonie (M.P.O.)

Psychologie (M.Ps.)

Option

Psychologie clinique

Sciences de l'information (M.S.I.)

Options de l'orientation professionnelle

Archivistique

Bibliothéconomie

Gestion de l'information électronique

Gestion stratégique de l'information

Option de l'orientation recherche

Recherche

Urbanisme (M.Urb.)

Autres maîtrises

Aménagement (M.Sc.A.)

Options

Aménagement
Conception, modélisation et fabrication assistées par ordinateur
Conservation de l'environnement bâti
Design et complexité
Montage et gestion de projets d'aménagement
Paysage

Droit (LL.M.)

Options

Common Law nord-américaine
Droit des affaires
Droit des technologies de l'information
Droit international
Fiscalité
Liberté de presse en démocratie
Notariat
Recherche

Génie (M.Sc.A.)

Spécialités

Génie biomédical
Génie chimique
Génie civil
Génie électrique
Génie énergétique
Génie industriel
Génie informatique
Génie mécanique
Génie métallurgique
Génie minéral
Génie physique
Mathématiques appliquées

Génie biomédical (M.Sc.A.)

Licence en théologie (L.Th.)

Diplômes

Diplôme complémentaire en études allemandes dans le contexte européen

Diplôme complémentaire en gestion du système de santé

Options

Économie de la santé
Évaluation
Personnes âgées
Santé et société
Stratégie
Technologies de l'information (TI) en santé

Diplôme complémentaire infirmière praticienne

Options

Cardiologie
Néphrologie

Diplôme de droit notarial (D.D.N.)

Diplôme d'études africaines (D.E.A.)

Diplôme d'études spécialisées, programmes

Anatomopathologie – option
Neuropathologie (D.E.S.)

Anesthésie-réanimation (D.E.S.)

Biochimie médicale – programme réseau (D.E.S.)

Chirurgie – options

Chirurgie cardiaque (D.E.S.)
Chirurgie générale (D.E.S.)
Chirurgie générale pédiatrique (D.E.S.)
Chirurgie orthopédique (D.E.S.)
Chirurgie plastique et esthétique (D.E.S.)
Chirurgie thoracique
Chirurgie vasculaire
Neurochirurgie (D.E.S.)
Oto-rhino-laryngologie (D.E.S.)
Urologie (D.E.S.)

Génétique médicale (D.E.S.)

Médecine – options

Allergie (D.E.S.)
Cardiologie (D.E.S.)
Dermatologie (D.E.S.)
Endocrinologie (D.E.S.)

Gastro-entérologie (D.E.S.)

Gériatrie (D.E.S.)

Hématologie (D.E.S.)

Médecine interne (D.E.S.)

Néphrologie (D.E.S.)

Neurologie (D.E.S.)

Oncologie médicale (D.E.S.)

Pharmacologie clinique (D.E.S.)

Physiatrie (D.E.S.)

Pneumologie (D.E.S.)

Rhumatologie (D.E.S.)

Médecine d'urgence (D.E.S.)

Médecine familiale (D.E.S.)

Médecine familiale et d'urgence (D.E.S.)

Médecine familiale et soins aux personnes âgées (D.E.S.)

Médecine familiale et soins palliatifs (D.E.S.)

Médecine nucléaire (D.E.S.)

Microbiologie médicale et infectiologie (D.E.S.)

Obstétrique-gynécologie – options

Endocrinologie gynécologique de la reproduction et de l'infertilité (D.E.S.)

Médecine maternelle et fœtale (D.E.S.)

Oncologie gynécologique (D.E.S.)

Ophtalmologie (D.E.S.)

Pédiatrie – options

Cardiologie infantile (D.E.S.)

Endocrinologie (D.E.S.)

Gastro-entérologie (D.E.S.)

Hématologie-oncologie (D.E.S.)

Maladies infectieuses chez l'enfant (D.E.S.)

Médecine néonatale et périnatale (D.E.S.)

Médecine d'urgence pédiatrique (D.E.S.)

Néphrologie pédiatrique (D.E.S.)

Neurologie (D.E.S.)

Pédiatrie générale (D.E.S.)

Pneumologie (D.E.S.)

Psychiatrie (D.E.S.)

Radiologie diagnostique – options

Neuroradiologie (D.E.S.)

Radiologie pédiatrique (D.E.S.)

Radio-oncologie (D.E.S.)

Santé communautaire (D.E.S.)

Soins intensifs (D.E.S.)

Médecine vétérinaire (D.E.S.) – options

Diagnostic en laboratoire

– Concentration : Microbiologie vétérinaire

– Concentration : Pathologie clinique

Pathologie vétérinaire

Sciences cliniques vétérinaires

– Concentration : Anesthésiologie

– Concentration : Chirurgie (grands ou petits animaux)

– Concentration : Dermatologie

– Concentration : Médecine interne (grands ou petits animaux)

– Concentration : Médecine de population animale (bovins laitiers)

– Concentration : Neurologie

– Concentration : Thériogénologie

Diplôme d'études supérieures spécialisées en activité physique et promotion de la santé (D.E.S.S.)

Diplôme d'études supérieures spécialisées en administration de l'éducation (D.E.S.S.)

Diplôme d'études supérieures spécialisées en administration des systèmes d'éducation et de formation (D.E.S.S.)

Diplôme d'études supérieures spécialisées en administration des services de santé (D.E.S.S.)

Option

Gestion des services sociosanitaires pour les personnes âgées dépendantes

Diplôme d'études supérieures spécialisées en administration sociale (D.E.S.S.)

Diplôme d'études supérieures spécialisées en bioéthique (D.E.S.S.)

Diplôme d'études supérieures spécialisées en commerce électronique (D.E.S.S.)

Diplôme d'études supérieures spécialisées en Common Law nord-américaine (D.E.S.S.)

Diplôme d'études supérieures spécialisées en communication marketing (D.E.S.S.)

Diplôme d'études supérieures spécialisées en comptabilité publique (D.E.S.S.)

Diplôme d'études supérieures spécialisées en conseil génétique (D.E.S.S.)

Diplôme d'études supérieures spécialisées en développement du médicament (D.E.S.S.)

Options

Chimie et fabrication
Pharmacoéconomie et pharmacoépidémiologie
Recherche clinique
Réglementation des médicaments

Diplôme d'études supérieures spécialisées en droit (D.E.S.S.)

Options

Droit administratif
Droit civil

Diplôme d'études supérieures spécialisées en droit des affaires (D.E.S.S.)

Diplôme d'études supérieures spécialisées en droit des technologies de l'information (D.E.S.S.)

Diplôme d'études supérieures spécialisées en droit international (D.E.S.S.)

Diplôme d'études supérieures spécialisées en éducation (D.E.S.S.)

Options

Didactique
Générale
Intervention éducative

Diplôme d'études supérieures spécialisées en éducation comparée et internationale (D.E.S.S.)

Diplôme d'études supérieures spécialisées en environnement et prévention (D.E.S.S.)

Diplôme d'études supérieures spécialisées en entrepreneurship technologique (D.E.S.S.)

Diplôme d'études supérieures spécialisées en études internationales (D.E.S.S.)

Diplôme d'études supérieures spécialisées en finance d'entreprise (D.E.S.S.)

Diplôme d'études supérieures spécialisées en finance mathématique et computationnelle (D.E.S.S.)

Diplôme d'études supérieures spécialisées en fiscalité (D.E.S.S.)

Diplôme d'études supérieures spécialisées en géographie appliquée (D.E.S.S.)

Diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion dans le secteur de l'énergie (D.E.S.S.)

Diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion d'organismes culturels (D.E.S.S.)

Profils

Gestion des arts
Gestion des industries culturelles

Diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion urbaine pour les pays en développement (D.E.S.S.)

Diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) – spécialités du génie

Ergonomie
Ergonomie du logiciel
Génie biomédical
Génie chimique
Génie civil
Génie électrique
Génie industriel
Génie informatique
Génie mécanique
Génie métallurgique
Génie minéral
Génie nucléaire
Génie physique
Mathématiques de l'ingénieur
Technologie

Diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion (D.E.S.S.)

Diplôme d'études supérieures en gestion de la chaîne logistique (D.E.S.S.)

Diplôme d'études supérieures spécialisées en informatique (D.E.S.S.)

Options

Informatique
Informatique appliquée

Diplôme d'études supérieures spécialisées en intervention en déficience visuelle – orientation et mobilité (D.E.S.S.)

Diplôme d'études supérieures spécialisées en juricomptabilité (D.E.S.S.)

Diplôme d'études supérieures spécialisées en liberté de presse en démocratie (D.E.S.S.)

Diplôme d'études supérieures spécialisées en médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé (D.E.S.S.)

Diplôme d'études supérieures spécialisées en montage et gestion de projets d'aménagement (D.E.S.S.)

Diplôme d'études supérieures spécialisées en musique (D.E.S.S.)

Options

Interprétation

Répertoire d'orchestre

Répertoire d'orchestre 2

Diplôme d'études supérieures spécialisées en nutrition (D.E.S.S.)

Diplôme d'études supérieures spécialisées en orthophonie (D.E.S.S.)

Diplôme d'études supérieures spécialisées en petite enfance (D.E.S.S.)

Diplôme d'études supérieures spécialisées en phénomène des drogues (D.E.S.S.)

Diplôme d'études supérieures spécialisées en pharmacien – maître de stage (D.E.S.S.)

Diplôme d'études supérieures spécialisées en pouvoir judiciaire et systèmes juridiques (D.E.S.S.)

Diplôme d'études supérieures spécialisées en qualité, évaluation, organisation et performance dans les établissements de santé (D.E.S.S.)

Diplôme d'études supérieures spécialisées en relations industrielles (D.E.S.S.)

Diplôme d'études supérieures spécialisées en santé communautaire (D.E.S.S.)

Diplôme d'études supérieures spécialisées en santé et sécurité du travail (D.E.S.S.)

Diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences infirmières (D.E.S.S.)

Diplôme d'études supérieures spécialisées en soins pharmaceutiques (D.E.S.S.)

Diplôme d'études supérieures spécialisées en statistiques sociales (D.E.S.S.)

Diplôme d'études supérieures spécialisées en technologie et salubrité des viandes (D.E.S.S.)

Options

Technologie des viandes
Salubrité des viandes

Diplôme d'études supérieures spécialisées en territoires et environnement (D.E.S.S.)

Diplôme d'études supérieures spécialisées en toxicologie et analyse du risque (D.E.S.S.)

Options

Analyse du risque
Toxicologie générale

Diplôme d'études supérieures spécialisées en traduction (D.E.S.S.)

Options

Interprétation
Traduction anglais-français
Traduction français-anglais

Diplôme d'études supérieures spécialisées en vieillissement, santé et société (D.E.S.S.)

Certificats

Certificat d'internat de perfectionnement en sciences appliquées vétérinaires (I.P.S.A.V.)

Options du Département de sciences cliniques

Médecine bovine
Médecine équine
Médecine des petits animaux
Médecine porcine
Médecine zoologique
Thériogénologie

Option du Département de pathologie et microbiologie

Diagnostic en laboratoire

Certificat de résidence approfondie en médecine dentaire et en stomatologie

Certificat de résidence multidisciplinaire en médecine dentaire

Certificat de résidence en optométrie

Annexe B – Programmes de 3^e cycle

Intitulés et sigles des diplômes

Philosophiæ Doctor

Administration (Ph.D.)
Aménagement (Ph.D.)
Anthropologie (Ph.D.)
Biochimie (Ph.D.)
Bio-informatique (Ph.D.)
Biologie moléculaire (Ph.D.)
Chimie (Ph.D.)
Communication (Ph.D.)
Criminologie (Ph.D.)
Démographie (Ph.D.)
Études anciennes (Ph.D.)
Études anglaises (Ph.D.)
Études françaises (Ph.D.)
Études slaves (Ph.D.)

Génie biomédical (Ph.D.)
 Génie chimique (Ph.D.)
 Génie civil (Ph.D.)
 Génie électrique (Ph.D.)
 Génie industriel (Ph.D.)
 Génie informatique (Ph.D.)
 Génie mécanique (Ph.D.)
 Génie métallurgique (Ph.D.)
 Génie minéral (Ph.D.)
 Génie nucléaire (Ph.D.)
 Génie physique (Ph.D.)
 Géographie (Ph.D.)
 Géologie (Ph.D.)
 Histoire (Ph.D.)
 Histoire de l'art (Ph.D.)
 Histoire et sociopolitique des sciences (Ph.D.)
 Informatique (Ph.D.)
 Linguistique (Ph.D.)
 Options
 Intelligence artificielle
 Linguistique
 Neuropsychologie
 Littérature (Ph.D.)
 Options
 Littérature allemande
 Littérature comparée et générale
 Littérature et cinéma
 Littérature hispanique
 Théorie et épistémologie de la littérature
 Mathématiques (Ph.D.)
 Options
 Mathématiques pures
 Mathématiques appliquées
 Mathématiques de l'ingénieur
 Microbiologie et immunologie (Ph.D.)
 Musique (Ph.D.)
 Options
 Ethnomusicologie
 Musicologie
 Nutrition (Ph.D.)
 Pathologie et biologie cellulaires (Ph.D.)
 Options
 Biologie cellulaire
 Biologie du cancer
 Biopathologie cardiovasculaire
 Cytogénétique
 Système nerveux
 Pharmacologie (Ph.D.)
 Philosophie (Ph.D.)
 Physiologie (Ph.D.)
 Option
 Physiologie et biophysique moléculaires
 Physique (Ph.D.)
 Option
 Biophysique et physiologie moléculaires
 Programme individualisé (Ph.D.)
 Psychologie (Ph.D.)
 Options
 Psychoéducation
 Sciences cognitive et neuropsychologique
 Psychologie – recherche et intervention (Ph.D.)
 Options
 Neuropsychologie clinique
 Psychologie clinique
 Psychologie du travail et des organisations
 Relations industrielles (Ph.D.)
 Santé publique (Ph.D.)
 Options
 Épidémiologie
 Gestion des services de santé
 Organisation des soins de santé
 Promotion de la santé
 Toxicologie de l'environnement
 Science politique (Ph.D.)

Sciences biologiques (Ph.D.)
 Sciences biomédicales (Ph.D.)
 Options
 Audiologie
 Bioéthique
 Neuropsychologie
 Orthophonie
 Réadaptation
 Sciences psychiatriques
 Sciences de l'activité physique (Ph.D.)
 Sciences de l'éducation (Ph.D.)
 Options
 Administration de l'éducation
 Andragogie
 Didactique
 Éducation comparée et fondements de l'éducation
 Mesure et évaluation en éducation
 Psychopédagogie
 Sciences de l'information (Ph.D.)
 Sciences économiques (Ph.D.)
 Sciences humaines appliquées (Ph.D.)
 Option
 Bioéthique
 Sciences infirmières (Ph.D.)
 Option
 Administration des services infirmiers
 Sciences médiévales (Ph.D.)
 Sciences neurologiques (Ph.D.)
 Option
 Neuropsychologie
 Sciences pharmaceutiques (Ph.D.)
 Options
 Analyse
 Chimie médicinale
 Médicament et santé des populations
 Pharmacologie
 Technologie pharmaceutique
 Sciences vétérinaires (Ph.D.)
 Options
 Épidémiologie
 Microbiologie
 Pathologie
 Reproduction
 Service social (Ph.D.)
 Sociologie (Ph.D.)
 Statistique (Ph.D.)
 Statistiques sociales (Ph.D.)
 Théologie (Ph.D.)
 Théologie – études bibliques (Ph.D.)
 Théologie – sciences des religion (Ph.D.)
 Théologie pratique (Ph.D.)
 Option
 Santé, spiritualité et bioéthique
 Traduction (Ph.D.)
 Virologie et immunologie (Ph.D.)

Autres doctorats

Droit (LL.D.)
 Musique – composition (D.Mus.)
 Musique – interprétation (D.Mus.)
 Options
 Direction d'orchestre
 Voix et instruments
 Théologie (D.Th.)

Autres diplômes

Diplôme d'études professionnelles approfondies en éducation (D.E.P.A.)
 Diplôme d'études professionnelles approfondies en santé publique (D.E.P.A.)
 Diplôme d'études postdoctorales en biochimie clinique (D.E.P.D.)

Annexe C – Microprogrammes de 2^e cycle *

Art et sciences

Analyse criminologique
Communication dans les organisations en changement
Géomatique et analyse spatiale
Intervention criminologique
Localisation
Méthodologies d'analyse sociologique
Psychoéducation

Droit

Common Law nord-américaine
Droit des affaires
Droit des technologies de l'information
Droit et travail
Droit international

Études supérieures

Administration sociale
Bioéthique
Conseil génétique
Études internationales
Intervention en toxicomanie
Mobilité et posture
Petite enfance
Phénomène des drogues
Santé environnementale et santé au travail
Statistiques sociales
Vieillesse, santé et société

Kinésiologie

Activité physique et promotion de la santé

Médecine

Administration des services de santé
Bases scientifiques de l'anesthésiologie
Compétence professionnelle et innovations en soins de santé de première ligne
Échocardiographie transœsophagienne péri-opératoire (ÉTO)
Formation générale en médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé
Gestion de la qualité en santé
Médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé
Nutrition
Résonance magnétique – abdomino-vasculaire
Résonance magnétique – musculosquelettique
Résonance magnétique – neuroradiologie
Santé communautaire
Troubles de la parole
Troubles du langage

Médecine vétérinaire

Technologie et salubrité des viandes

Pharmacie

Pharmacien – maître de stage
Soins pharmaceutiques

Sciences de l'éducation

Administration de l'éducation
Administration des systèmes d'éducation et de formation
Didactique
Didactique et intégration des matières
Éducation
Évaluation des compétences
Formation à l'enseignement post-secondaire
Gestion du changement en éducation
Insertion professionnelle en enseignement
Intégration pédagogique des TIC

Théologie et sciences des religions

Santé, spiritualité et bioéthique
Sciences des religions
Théologie
Théologie pratique

École Polytechnique

Céramiques industrielles
Électronique de puissance
Ergonomie des interactions humains-ordinateurs
Ergonomie occupationnelle
Fiabilité des réseaux électriques
Ingénierie des systèmes logistiques
Modélisation des systèmes logistiques
Multimédia
Réseautique
Réseaux de distribution d'énergie
Systèmes électrochimiques industriels

* Le microprogramme conduit à une attestation d'études.

Programmes* 2005-2006

Aménagement

Sous cette rubrique, sont regroupés les programmes d'études supérieures offerts en Aménagement : une maîtrise ès sciences appliquées (M.Sc.A.), un Philosophiae Doctor (Ph.D.), deux maîtrises à vocation professionnelle (M.Arch., M.Urb.) et trois diplômes d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) : l'un en montage et gestion de projets d'aménagement, un second en gestion urbaine pour les pays en développement (D.E.S.S.) et un troisième en territoires et environnement (D.E.S.S.).

Des frais s'appliqueront à certains cours ou séminaires nécessitant l'utilisation des laboratoires informatiques.

Aménagement

M.Sc.A. (aménagement)	2-005-1-1
Ph.D. (aménagement)	3-005-1-0
D.E.S.S. (montage et gestion de projets d'aménagement)	2-005-1-2
D.E.S.S. (territoires et environnement)	2-022-1-0

Faculté de l'aménagement

Responsable de la M.Sc.A. et du Ph.D. : Paul Lewis, vice-doyen aux études supérieures et à la recherche, tél. : (514) 343-6391

Pour information : Secrétariat des études supérieures, tél. : (514) 343-2044

Responsable du programme de D.E.S.S. (montage et gestion de projets d'aménagement) : Colin H. Davidson, tél. : (514) 343-7420

Responsable du programme de D.E.S.S. (territoires et environnement) : Michel Gariépy, tél. : (514) 343-5980 ou (514) 343-2044

Membres du Comité des études de la M.Sc.A. et du Ph.D.

Jacques Fisette, président
Michel Gariépy, urbanisme
Robert Kasisi, architecture de paysage
Jacques Lachapelle, architecture
Paul Lewis, président

Personnel enseignant *

Professeurs titulaires

Georges Adamczyk, B.Sp. design 3D (UQÀM), M.Sc.A. aménagement (Montréal)
Alain-Michel Barcelo, Dipl. de l'École d'architecture (Montréal), Dipl. Civic Design (Edinburgh)
Gérard Beaudet, B.Arch. (Montréal), M.Urb. (Montréal)
Bernadette Blanc, Lic. hist-géog. (Paris), M. géog. (Paris)
Michel A. Boisvert, M.A. écon. (Montréal), Ph.D. Regional Science (University of Pennsylvania), en congé pour l'année 2005-2006
François Charbonneau, B.Sp.L. esthétique-histoire de l'art (UQÀM), M.Urb. (Montréal), Ph.D. aménagement (Montréal)
Irène Cinq-Mars, B.A.P. (Montréal), M.Sc.A. aménagement (Montréal), doyenne
Luc Courchesne, B.D.I. (Nova Scotia College of Art and Design, Halifax), M.S.V.S. (Massachusetts Institute of Technology)
Colin H. Davidson, M.Arch. (M.I.T.)
Gérald Domon, B.Sc. biologie (Montréal), M.Urb. (Montréal), Ph.D. aménagement (Montréal)
Alain Findeli, Ing. (INSA, Lyon), M.Sc.A. aménagement (Montréal), Doctorat en esthétique et science de l'art (Paris VIII)
Jacques Fisette, B.A.A. (Sherbrooke), M.Urb. (Montréal), Ph.D. aménagement (Montréal), Dipl. I.C.T. (Ottawa), en congé au semestre d'automne 2005
Michel Gariépy, B.Ing. (McGill), M.Urb. (Montréal), Ph.D. Planning Studies (University of London, Londres), en congé au semestre d'hiver 2006
Peter Jacobs, M.Arch. (Harvard), M.L.A. (Harvard)
Bernard Lafargue, B.L.A. (Sunny-Syracuse), M.L.A. (Harvard)
Jean-Claude Marsan, M.Sc. (Edinburgh), Ph.D. (Edinburgh), MSRC, Hon. FIRAC

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Marie Lessard, B.Arch. (Montréal), M.Phil. Town Planning (London)
René Parenteau, M.Sc. sociologie (Laval), Doctorat sc. humaines (Aix)
Philippe Poullaouec-Gonidec, D.N.B.A. (Brest), M.Sc.A. aménagement (Montréal)
Roger Bruno Richard, B. Arch. (Laval), M. Arch. (Berkeley) (Montréal)
Béatrice Sokoloff, Ph.D. sociologie (Montréal)
Marie-Odile Trépanier, LL.L. (Montréal), M.Urb. (Montréal)
Ronald Franklin Williams, B.Arch. (McGill), M.L.A. (Berkeley)

Professeurs agrégés

Denis Bilodeau, B. Arch. (Laval), M.Sc.A. (Montréal), M. of Arts (Columbia), Ph.D. (Delft), en congé pour l'année 2005-2006
Diane Bisson, B.Sc. anthropologie (Montréal), M.Sc. anthropologie (Montréal), M.A. muséologie (Montréal), Ph.D. en histoire du design (Royal College of Art, Londres)
Pierre Boyer-Mercier, B.Arch. (Montréal)
Jean-Pierre Chupin, Arch. DPLG (Nantes), Dipl. Arch. 2 (Portsmouth), M.Arch. History and Theory (McGill), Ph.D. aménagement (Montréal)
Anne Cormier, C.E.A.A. architecture urbaine (Paris-Villemin), B.Sc.Arch. (McGill), B.Arch. (McGill)
Pierre De Coninck, DUT Génie mécanique (I.U.T. Valenciennes), Ing. Génie mécanique (Univ. Technologie de Compiègne), M.Sc.A. aménagement (Montréal), Ph.D. aménagement (Montréal), en congé au semestre d'hiver 2006
Giovanni De Paoli, Dottore in architettura (Torino), M.Sc.A. aménagement (Montréal), Ph.D. aménagement (Montréal), vice-doyen aux études
Michel Guenet, Ph.D. géographie (Laval)
Manon Guité, B.Arch. (Montréal), M.Urb. (Montréal)
Robert Kasisi, M.Sc. sciences de l'environnement (UQÀM), Ph.D. aménagement (Montréal)
Alan J. Knight, Dipl. A.A. (Londres)
Jacques Lachapelle, B.Arch. (Montréal), M.Sc.A. aménagement (Montréal), Ph.D. en histoire (Laval)
Philippe Lalonde, Maîtrise en design (Royal College of Art, Londres), Diplôme en D.I. (Ontario College of Art, Toronto), secrétaire de faculté
Iréna Latek, M.Arch. (Varsovie)
Paul Lewis, B.A. spéc. en géographie (Ottawa), Maîtrise en planification (Ottawa), Ph.D. aménagement (Montréal), vice-doyen aux études supérieures et à la recherche
John MacLeod, B.E.S. (Manitoba), M.L.A. (Manitoba), en congé pour l'année 2005-2006
Temy Tidafi, Dipl. d'État en arch. (Alger), M.Sc.A. aménagement (Montréal), Ph.D. aménagement (Montréal)
Stefan Fischer, Dipl. Ing. (Munich)
Jacqueline Vischer, B.A. psychologie (Berkeley), Diploma in Psychology (Univ. of Wales), Ph.D. architecture (Berkeley)

Professeurs adjoints

Rabah Bousbaci, C.E.A.A. (Paris-Villemin), M.Arch. (Laval), Ph.D. aménagement (Montréal)
Susan Bronson, B.E.S. (Waterloo), M.Sc.A. aménagement (Montréal)
Tomás Dorta, Architecture (U.C.V., Caracas), M.Sc.A. aménagement (Montréal), Ph.D. aménagement (Montréal)
Philippe Lemay, Licence Psychologie (Lausanne), D.E.A. sciences cognitives (Polytechnique, Paris), Ph.D. psychologie (Lausanne)
Daniel Pearl, B.Arch. (McGill)
Sylvain Plouffe, B.D.I. (Montréal), M.Sc.A. aménagement (Montréal)
Tiiu Poldma, B.A. Interior Design (Ryerson University, Toronto), Masters in Culture and Values, Interior Design (McGill), Ph.D. Interior Design Decoration (McGill)
Denyse Roy, Maîtrise en muséologie (UQÀM), Maîtrise en histoire de l'art (Concordia), B.D.I. (Montréal)
Bernard St-Denis, B.A.P. (Montréal), M.Sc.A. aménagement (Montréal)
Jean Therrien, B.Sc. design (UQÀM), M.Sc.A. aménagement (Montréal)
Nicole Valois, B.A.P. (Montréal), C.E.A. (Paris-La Villette), D.E.A. (Paris-La Villette)

Chargés d'enseignement

Danielle Dagenais, B.Sc.Agr. (McGill), M.Sc.A. (Polytechnique)
Philippe Gauthier, B.D.I. (Montréal), M.Sc.A. aménagement (Montréal), D.E.A. sociologie (Toulouse)

Professeurs associés

Susan Buggiey, B.A. (Manitoba), Cert. Éducation (Manitoba), M.A. (Dalhousie)
Michel Dallaire, Diplôme d'études supérieures en arts industriels (École supérieure des arts industriels, Stockholm)
Carmello Di Bartolo, diplôme designer industriel (Istituto Europeo di Design, Milan)
Dan S. Hanganu, B.Arch. (Bucarest)

Phyllis Lambert, M.S.Arch. (Illinois Institute of Technology, Chicago), Dr.h.c.Eng. (Technical University of Nova Scotia), Dr.h.c. (Montréal), D. Litt. (McGill), LL.D. (Concordia), LL.D. (Bishop)
 Bernard Gilles Lefebvre, B.Arch. (McGill), M. Arch. (McGill), Maîtrise en sc. de l'administration (UQAM)
 Franco Lodato, B.D.I. (Institute of Technology, Caracas), M.Sc. in Bionics (Istituto Europeo di Design, Milan)
 Alain Moureaux, diplôme en architecture d'intérieur (Institut St-Luc, Belgique)
 Romedi Passini, E.T.H. (Zurich), Ph.D. (Penn. Jean-François Rotgé, Arch. DPLG (Paris), M.Sc.A. aménagement (Montréal), Ph.D. aménagement (Montréal)

Professeurs invités

Clément Demers, B.Arch. (Montréal), M.Sc. gestion de projet (UQAM)
 Daniel Gill, B.Sc. géographie (UQAM), M.ATDR (Laval)

Professeurs honoraires

Jules Auger, B.Arch. (Montréal)
 Janos Baracs, Ing.P. (Budapest)
 Benoît Bégin, B.Sc.A.P., M.Sc.A.P., M.C.R.P. urbanisme (Cornell)
 Réjane Blary, D.E.S. économie et droit public (Lille), Doctorat en droit (Lille), Dipl. I.E.D.E.S. (Paris)
 Pierre Richard Buzzell, Dipl. de l'École de design industriel (Montréal), M.Sc. (Loughborough)
 Roger Francis Camous, Ing. (INSA, Lyon), B.Arch. (Montréal)
 Aurèle Cardinal, B.Arch. (McGill), M.Urb. (Montréal)
 Melvin Charney, B.Arch. (McGill), M.Arch. (Yale)
 Jacques Dalibard, B.Arch. (McGill), M.Sc.Arch. (Columbia University, N.Y.)
 Jacques H. Derome, B.Arch. (McGill), M.Sc.Ed. (Montréal)
 Ladia Patricia Falta, M.Arch. (McGill)
 Iskandar Gabbour, M.Arch., Ph.D. Urb. (University of Pennsylvania)
 Jean-Paul Guay, M.Urb. (Montréal)
 Albert Leclerc, Dipl. de l'Institut des arts appliqués de Montréal, Certificat du Cours supérieur d'esthétique industrielle (Paris), Certificat postuniversitaire (Royal College of Art, Londres)
 Jean-Jacques Lipp, Ing. Dipl. (Lausanne)
 Denys Marchand, B.A. (Laval), Dipl. de l'École d'architecture (Montréal)
 Jean McNeil, L.Sc.comm. économie appliquée (HEC, Montréal), D.E.S. sciences économiques (Paris), Doctorat sc. écon. (Paris I)
 Pierre Morisset, B.Arch. (Laval)
 Friedrich Oehmichen, M.L.A. (Berlin)
 Jacques Paris, Ing. Dipl. (Lille), M.Sc. (Toronto)
 Victor Pinheiro, I.I.L. Ingénierie industrielle (Lisbonne)
 Louis C. Pretty, B.Arch. (McGill)
 Danièle Routaboule, DPLG (École nationale d'horticulture, Versailles), D.I.U.P. (Paris)
 Pierre Teasdale, B.Arch. (McGill), M.Arch. (Montréal)
 Léonard D. Warshaw, B.Arch. (McGill)

Professeur émérite

Claude Parisel

Règlement pédagogique propre à la M.Sc.A. (aménagement)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Sc.A. (aménagement), le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat de l'Université de Montréal préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou d'un diplôme jugé équivalent.

Option « Conception, modélisation et fabrication assistées par ordinateur »
 Dans le cas d'une candidature à cette option, le candidat doit présenter un portfolio de ses travaux et soumettre une lettre d'intention sur ses objectifs de formation.

Option « Design et complexité »

Les candidats à cette option doivent présenter un portfolio attestant la qualité de leurs compétences professionnelles.

Option « Montage et gestion de projets d'aménagement »

À moins que, sur recommandation du directeur du programme, le doyen ne fasse exception, pour être admissible à cette option, le candidat doit avoir travaillé dans un domaine relié à l'aménagement pendant au moins deux ans après son premier diplôme universitaire.

Dans le cas du titulaire d'un D.E.S.S. (gestion de projets d'ingénierie et d'aménagement), une demande d'équivalence pour les cours suivis dans le cadre de ce programme doit accompagner la demande d'admission.

2. Programme

Option « Aménagement »

Le programme de maîtrise avec mémoire comporte un minimum de 45 crédits répartis comme suit : un minimum de 21 crédits de cours de deuxième cycle et 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Option « Conception, modélisation et fabrication assistées par ordinateur » *

Le programme de maîtrise comporte un minimum de 45 crédits répartis comme suit : un minimum de 24 crédits de cours, dont au moins 21 de deuxième cycle, et 21 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Option « Conservation de l'environnement bâti »

Le programme de maîtrise avec mémoire comporte un minimum de 45 crédits répartis comme suit : un minimum de 21 crédits de cours de deuxième cycle et 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Le programme de maîtrise sans mémoire comporte un minimum de 45 crédits répartis comme suit : soit un minimum de 33 crédits de cours, dont au moins 24 crédits de deuxième cycle, et 12 crédits de travaux dirigés; soit un minimum de 27 crédits de cours, dont au moins 24 crédits de deuxième cycle, 12 crédits de travaux dirigés et de 0 à 6 crédits de stage.

Option « Design et complexité »

Le programme de maîtrise comporte un minimum de 45 crédits répartis comme suit : un minimum de 18 crédits de cours de deuxième cycle et 27 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Option « Montage et gestion de projets d'aménagement »

Le programme de maîtrise comporte un minimum de 45 crédits ainsi répartis : un minimum de 39 crédits de cours, dont au moins 33 crédits de deuxième cycle, et 6 crédits de travail dirigé ou de stage professionnel.

Option « Paysage » *

Le programme de maîtrise comporte un minimum de 45 crédits dont un minimum de 42 crédits de cours de deuxième cycle et un maximum de 3 crédits de cours au choix.

Si la préparation d'un étudiant n'est pas jugée suffisante pour les études qu'il veut entreprendre, le doyen peut exiger de lui des cours de préparation dont le total ne peut dépasser 24 crédits.

3. Choix de cours

Option « Aménagement »

Le programme de maîtrise avec mémoire comporte 9 crédits de cours fondamentaux, 6 crédits de cours à option et 6 crédits de cours au choix.

Option « Conception, modélisation et fabrication assistées par ordinateur »

Le programme de maîtrise comporte 15 à 17 crédits de cours obligatoires, 6 à 7 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.

Option « Conservation de l'environnement bâti »

Le programme de maîtrise avec mémoire comporte 15 crédits de cours obligatoires, 3 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.

Le programme de maîtrise sans mémoire comporte 15 crédits de cours obligatoires, 12 crédits de travaux dirigés obligatoires, 0 à 6 crédits de stage, 9 à 15 crédits de cours à option et 3 à 9 crédits de cours au choix.

Option « Design et complexité »

Le programme de maîtrise comporte 12 crédits de cours obligatoires et 6 crédits de cours au choix.

Option « Montage et gestion de projets d'aménagement »

Le programme de maîtrise comporte 15 crédits de cours obligatoires, de 18 à 21 crédits de cours à option, de 3 à 6 crédits de cours au choix et 6 crédits de travail dirigé ou de stage professionnel.

Option « Paysage »

Le programme de maîtrise comporte 18 crédits de cours obligatoires, de 24 à 27 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.

Au moment de l'inscription, un conseiller pédagogique prépare, avec la participation de l'étudiant, un programme de cours s'étalant sur toute la durée des études, en tenant compte du profil académique, du choix d'option et de tout autre information pertinente.

4. Durée de la scolarité

La durée maximale de la scolarité de l'option « Montage et gestion de projets d'aménagement » est de quatre ans à compter de l'inscription initiale.

* Cette option est fermée à l'admission.

5. Modalités de transfert du D.E.S.S. (montage et gestion de projets d'aménagement) à la maîtrise

Après avoir réussi de 21 à 27 crédits du programme de Diplôme, un candidat peut être admissible à la M.Sc.A. (aménagement), option « Montage et gestion de projets d'aménagement ». Une recommandation du directeur du programme sera alors nécessaire. Une demande d'équivalences pour les cours suivis au D.E.S.S. devra accompagner la demande d'admission du candidat.

Objectifs de l'option « Aménagement »

L'objectif du programme est de fournir aux étudiants une formation adéquate sur le plan de la recherche dans quatre domaines spécifiques : planification et environnement; habitat et cadre bâti; histoire et théories; innovations technologiques et informatique.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

- AME 6500 Fondements théoriques de l'aménagement, 3 cr.
ou
AME 6501 Pratiques de l'aménagement, 3 cr.
AME 6502 Méthodologie I, 3 cr.
AME 6503 Méthodologie de la recherche (2), 3 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)

Les étudiants doivent choisir l'un des quatre domaines de spécialisation qui suivent et y choisir deux cours à option en fonction du contenu de leur projet de recherche, en accord avec leur directeur.

Bloc B₁ – Planification et environnement

- AME 6113 Écologie du paysage, 3 cr.
URB 6281 Théories, pratiques de la planification, 3 cr.
URB 6772 Éval. environnementale / planif. de projet, 3 cr.
URB 6857 Projets et financement international, 3 cr.

Bloc B₂ – Habitat et cadre bâti

- AME 6130 Formes et formations en aménagement, 3 cr.
AME 6150 Évaluation et programmation, 3 cr.
AME 6151 Relations personne-environnement, 3 cr.
URB 6741 Promotion immobilière et habitat urbain, 3 cr.
URB 6742 Dynamique des habitats urbains, 3 cr.

Bloc B₃ – Histoire et théories

- AME 6210 Histoire des théories de la conservation, 3 cr.
AME 6420 Séminaire de lectures dirigées I, 3 cr.
AME 6421 Séminaire de lectures dirigées II, 3 cr.
AME 6500* Fondements théoriques de l'aménagement, 3 cr.
AME 6501* Pratiques de l'aménagement, 3 cr.
HAR 6006 Architecture moderne : histoire, théorie, 3 cr.
PHI 6260 Philosophie moderne, 3 cr.
PHI 6520 Questions d'éthique contemporaine, 3 cr.

Bloc B₄ – Innovations technologiques et informatique

- AME 6237 Informations paysagères et technologies, 3 cr.
AME 6305 Séminaire en technologie du bâtiment, 3 cr.
AME 6400 Séminaire d'intégration I, 3 cr.
AME 6401 Séminaire d'intégration II, 3 cr.
COM 6475 Ergonomie cognitive en communication, 3 cr.
ERN 6006 Interfaces humains – ordinateurs, 3 cr.
PLU 6009 Intelligence artificielle, 3 cr.

Bloc C – Choix (6 cr.)

Ces cours peuvent être choisis dans le répertoire de la maîtrise en aménagement, dans les autres répertoires de la Faculté de l'aménagement, dans ceux de l'Université de Montréal ou des autres universités montréalaises.

Objectifs de l'option « Conception, modélisation et fabrication assistées par ordinateur »

L'objectif du programme est la formation à la recherche dans le domaine de la conception, modélisation et fabrication assistées par ordinateur et appliquées à l'environnement bâti. Il porte donc sur l'assimilation des concepts algorithmiques préalables à l'utilisation courante des outils commerciaux et sur le développement d'outils et de méthodes originales pour les tâches concernant l'environnement bâti. Il s'adresse donc à l'ensemble des professionnels qui s'impliquent à toutes les étapes de conception et réalisation d'un environnement bâti et qui veulent acquérir la connaissance de la nature et des possibilités des outils informatiques de conception, modélisation et fabrication assistées par ordinateur et la capacité de développer des méthodes de travail professionnelles plus productives.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (15 ou 17 cr.)

- AME 6601 Morphologie spatiale, 3 cr.
AME 6602 Acquisition de données spatiales, 3 cr.
AME 6603 Théorie de la modélisation volumique, 3 cr.
ou
IFT 6112 Modélisation de solides, 4 cr.
AME 6604 Programmation volumique, 3 cr.
ou
IFT 6071 Programmation fonctionnelle, 4 cr.
AME 6605 Méthodologie de la modélisation, 3 cr.

Bloc B – Option (6 ou 7 cr.)

- IFT 6042 Synthèse d'images, 4 cr.
AME 6400 Séminaire d'intégration I, 3 cr.
AME 6401 Séminaire d'intégration II, 3 cr.

Bloc C – Choix (0 à 3 cr.)

Ces cours peuvent être choisis parmi l'ensemble des cours de la Faculté de l'aménagement selon le domaine d'application du mémoire.

Objectifs de l'option « Conservation de l'environnement bâti »

Ce programme veut transmettre aux étudiants des connaissances spécifiques, scientifiques et techniques qui permettront de développer leur expertise dans le domaine de la conservation de l'environnement bâti. Mettant l'accent sur la conservation urbaine, le programme vise, de plus, à permettre aux étudiants d'identifier les conditions juridiques, économiques et sociales nécessaires pour la conservation, afin de les aider à développer des stratégies pour atteindre ces objectifs. Le programme met de l'avant une approche d'envergure nationale (en privilégiant la région montréalaise comme territoire d'étude) et une approche d'envergure internationale (grâce aux contacts avec les organismes et les programmes internationaux voués à la conservation de l'environnement bâti).

Structure du programme

1. CHEMINEMENT AVEC MÉMOIRE

Bloc A – Obligatoire (15 cr.)

- AME 6210 Histoire des théories de la conservation, 3 cr.
AME 6310 Pratique professionnelle en conservation, 3 cr.
AME 6311 Méthodologie d'évaluation d'un site, 3 cr.
AME 6412 Cadres de gestion en conservation, 3 cr.
AME 6510 Langages architecturaux et urbains, 3 cr.

Bloc B – Option (3 cr.)

- AME 6112 Significations culturelles des paysages, 3 cr.
AME 6232 Recherches actuelles en conservation, 3 cr.
AME 6233 Système international de la conservation, 3 cr.
AME 6234 L'architecture canadienne avant 1940, 3 cr.
AME 6235 Le problème de la lecture du monument, 3 cr.
AME 6236 Questions théoriques en conservation, 3 cr.
AME 6330 Conservation des bâtiments et ouvrages, 3 cr.
AME 6331 Techniques spécialisées de conservation, 3 cr.
AME 6333 Conservation des matériaux, 3 cr.

* Ces cours figurent déjà dans le bloc des cours obligatoires. L'étudiant doit en prendre un. En les répétant ici, on lui donne la possibilité de prendre le deuxième.

AME 6334	Conservation : pierre et maçonneries, 3 cr.
AME 6335	Conservation du bois, 3 cr.
AME 6336	Questions de pratique en conservation, 3 cr.
AME 6430	Le local, la communauté et conservation, 3 cr.
AME 6431	Mise en valeur des ensembles urbains, 3 cr.
AME 6432	Processus de planification – réalisation, 3 cr.
AME 6433	Questions de gestion en conservation, 3 cr.
AME 6501	Pratiques de l'aménagement, 3 cr.
AME 6502	Méthodologie I, 3 cr.
AME 6503	Méthodologie de la recherche (2), 3 cr.
URB 6741	Promotion immobilière et habitat urbain, 3 cr.
URB 6751	Analyse de milieu et design urbain, 3 cr.
URB 6753	Méthodes de design urbain, 3 cr.

Bloc C – Choix (3 cr.)

Ces cours peuvent être choisis dans le répertoire de la maîtrise en aménagement, dans les autres répertoires de la Faculté de l'aménagement, dans ceux de l'Université de Montréal ou des autres universités montréalaises.

2. CHEMINEMENT SANS MÉMOIRE**Bloc A – Obligatoire (15 cr.)**

AME 6210	Histoire des théories de la conservation, 3 cr.
AME 6310	Pratique professionnelle en conservation, 3 cr.
AME 6311	Méthodologie d'évaluation d'un site, 3 cr.
AME 6412	Cadres de gestion en conservation, 3 cr.
AME 6510	Langages architecturaux et urbains, 3 cr.

Bloc B – Obligatoire – Travaux dirigés (12 cr.)

AME 6060	Travail dirigé I, 3 cr.
AME 6061	Travail dirigé II, 3 cr.
AME 6062	Travail dirigé III, 6 cr.

Bloc C – Option (min. 9 cr.; max. 15 cr.)

AME 6112	Significations culturelles des paysages, 3 cr.
AME 6232	Recherches actuelles en conservation, 3 cr.
AME 6233	Système international de la conservation, 3 cr.
AME 6234	L'architecture canadienne avant 1940, 3 cr.
AME 6235	Le problème de la lecture du monument, 3 cr.
AME 6236	Questions théoriques en conservation, 3 cr.
AME 6330	Conservation des bâtiments et ouvrages, 3 cr.
AME 6331	Techniques spécialisées de conservation, 3 cr.
AME 6333	Conservation des matériaux, 3 cr.
AME 6334	Conservation : pierre et maçonneries, 3 cr.
AME 6335	Conservation du bois, 3 cr.
AME 6336	Questions de pratique en conservation, 3 cr.
AME 6430	Le local, la communauté et conservation, 3 cr.
AME 6431	Mise en valeur des ensembles urbains, 3 cr.
AME 6432	Processus de planification – réalisation, 3 cr.
AME 6433	Questions de gestion en conservation, 3 cr.
AME 6501	Pratiques de l'aménagement, 3 cr.
AME 6502	Méthodologie I, 3 cr.
AME 6503	Méthodologie de la recherche (2), 3 cr.
URB 6741	Promotion immobilière et habitat urbain, 3 cr.
URB 6751	Analyse de milieu et design urbain, 3 cr.
URB 6753	Méthodes de design urbain, 3 cr.

Bloc D – Option – Stage (min. 0 cr.; max. 6 cr.)

AME 6080	Stage en conservation, 6 cr.

Bloc E – Choix (min. 3 cr.; max. 9 cr.)

Ces cours peuvent être choisis dans le répertoire de la maîtrise en aménagement, dans les autres répertoires de la Faculté de l'aménagement, dans ceux de l'Université de Montréal ou des autres universités montréalaises.

Objectifs de l'option « Design et complexité »

Ce programme a pour double objectif de former les candidats aux conditions, méthodes et exigences de la recherche scientifique, et de compléter leur expertise professionnelle. C'est la méthode préconisée, celle de « recherche-projet » qui est garante de l'atteinte de ce double objectif, dans la mesure où, d'une part, elle implique la rédaction d'un mémoire (objectif scientifique) et, d'autre part, grâce aux cours obligatoires à teneur principalement épistémologique et méthodologique, elle assure une préparation à l'intervention en situations complexes dans un contexte international (objectif professionnel). L'acquisition de ce surcroît de responsabilité professionnelle caractérise les designers éclairés qu'appelle notre condition actuelle et future.

Structure du programme**Bloc A – Obligatoire (12 cr.)**

AME 6501	Pratiques de l'aménagement, 3 cr.
ou	
AME 6816	Problématiques en design contemporain, 3 cr.
AME 6503	Méthodologie de la recherche (2), 3 cr.
AME 6815	Design et complexité, 3 cr.
AME 6817	Théories du projet, 3 cr.

Bloc B – Choix (6 cr.)

Ces cours sont choisis, avec accord obligatoire du directeur de recherche, parmi les cours universitaires disponibles, pour compléter les aspects de la recherche propres à un contenu particulier.

Objectifs de l'option « Montage et gestion de projets d'aménagement »

Le contenu des cours du programme proposé a comme objectif premier de fournir, à tous les futurs gestionnaires de projets, les connaissances nécessaires en vue de monter et de gérer un projet d'aménagement dans les limites du budget, le respect de la qualité et des délais en vue de la satisfaction du client avec le produit fourni et avec les services professionnels rendus.

Structure du programme**Bloc A – Obligatoire (15 cr.)**

AME 6043	Planification et élaboration des projets, 3 cr.
AME 6070	Montage juridique et financier de projet, 3 cr.
AME 6501	Pratiques de l'aménagement, 3 cr.
HEC 6101	La direction et le leadership des proj., 3 cr.
HEC 9354A	Le management : les milieux et la prat., 3 cr.

Bloc B – Option (18 à 21 cr.)***Bloc B₁ – Orientation – Maîtrise d'ouvrage**

HEC 6108	Systèmes d'information en gestion, 3 cr.
(4-705-95)	
HEC 6110	Méthodes et pratiques de négociation, 3 cr.
(4-043-95)	
URB 6741	Promotion immobilière et habitat urbain, 3 cr.
URB 6751	Analyse de milieu et design urbain, 3 cr.
URB 6857	Projets et financement international, 3 cr.

B₂ – Orientation – Maîtrise d'œuvre

AME 6045	Analyse de valeur et gestion de qualité, 3 cr.
AME 6046	Planification et contrôle des ressources, 3 cr.
AME 6047	Gestion de l'industrialisation, 3 cr.
HEC 6109	Gestion – approvisionnements, logistique, 3 cr. (4-501-95)
URB 6772	Éval. environnementale / planif. de projet, 3 cr.

Bloc C – Choix (min. 3 cr.; max. 6 cr.)**Bloc D – Travail dirigé ou stage professionnel (6 cr.)**

AME 6905	Stage professionnel, 6 cr.
AME 6911	Cellule de travail dirigé, 6 cr.

Objectifs de l'option « Paysage »

L'objectif du programme est de former des professionnels possédant une connaissance approfondie des différents aspects reliés à l'intervention sur les paysages. À

* L'étudiant doit avoir complété 9 crédits de cours du bloc A avant d'entreprendre le bloc B.

partir de cours et de projets ancrés dans les enjeux actuels, il s'agit plus spécifiquement d'amener l'étudiant **i)** à maîtriser les différentes approches d'analyse des paysages; **ii)** à posséder de solides bases théoriques et conceptuelles et, **iii)** à développer la capacité de recul critique par rapport à l'intervention. Par sa flexibilité, le programme offre la possibilité d'une certaine spécialisation dans l'un ou l'autre des deux principaux volets de l'intervention paysagère que sont le design et la gestion.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (18 cr.)

- AME 6063 Interventions paysagères I, 3 cr.
- AME 6064 Interventions paysagères II, 3 cr.
- AME 6065 Séminaire de recherche I, 3 cr.
- AME 6066 Séminaire de recherche II, 3 cr.
- AME 6067 Travail dirigé en paysage, 6 cr.

Bloc B – Option – Cours disciplinaires (min. 12 cr.; max. 21 cr.)

Bloc B₁ – Concepts d'aménagement et de paysage (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

- AME 6144 Concept du paysage, 3 cr.
- AME 6501 Pratiques de l'aménagement, 3 cr.

Bloc B₂ – Dimensions analytiques du paysage (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

- AME 6112 Significations culturelles des paysages, 3 cr.
- AME 6113 Écologie du paysage, 3 cr.
- AME 6114 Composition paysagère contemporaine, 3 cr.

Bloc B₃ – Traitement de l'information paysagère (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

- AME 6237 Informations paysagères et technologies, 3 cr.
- AME 6238 Utilisation des végétaux, 3 cr.

Bloc C – Unités de stage et/ou de recherche (min. 0 cr.; max. 9 cr.)

- AME 6905 Stage professionnel, 6 cr.
- AME 6912 Recherches dirigées I, 3 cr.
- AME 6913 Recherches dirigées II, 3 cr.
- AME 6914 Recherches dirigées III, 3 cr.

Bloc D – Ouverture multidisciplinaire (min. 6 cr.; max. 12 cr.)

- AME 6210 Histoire des théories de la conservation, 3 cr.
- AME 6234 L'architecture canadienne avant 1940, 3 cr.
- AME 6502 Méthodologie I, 3 cr.
- AME 6503 Méthodologie de la recherche (2), 3 cr.
- FRA 6141 Sémiotique narrative, 3 cr.
- FRA 6143 Littérature et savoirs, 3 cr.
- GEO 6284 Géographie culturelle, 3 cr.
- GEO 6285 Dynamique des régions métropolitaines, 3 cr.
- GEO 6292 Géographie comparée de développement, 3 cr.
- GEO 6295 Territoires et développement durable, 3 cr.
- HAR 6046 Le modernisme dans l'art, 3 cr.
- PLU 6015 Rhétoriques du texte et de l'image, 3 cr.
- URB 6771 Développement urbain durable, 3 cr.
- URB 6772 Éval. environnementale / planif. de projet, 3 cr.

Bloc E – Choix (min. 0 cr.; max. 3 cr.)

Ces cours peuvent être choisis dans le répertoire de la maîtrise en aménagement, dans les autres répertoires de la Faculté de l'aménagement, dans ceux de l'Université de Montréal ou des autres universités montréalaises.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (aménagement)

1. Programme

Le programme de doctorat comporte un minimum de 12 crédits de cours, dont 9 crédits du niveau des études supérieures, et 78 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

2. Choix de cours

Le programme de Ph.D. comporte 9 crédits de cours obligatoires et 3 crédits de cours au choix.

Objectifs du Ph.D. (aménagement)

L'objectif du programme est de développer l'expertise et les habiletés de recherche des étudiants dans quatre domaines spécifiques : planification et environnement; habitat et cadre bâti; histoire et théories; innovations technologiques et informatique.

Structure du programme

Bloc A – Séminaires obligatoires (9 cr.)

- AME 7301 Séminaire de doctorat I, 3 cr.
- AME 7302 Séminaire de doctorat II, 3 cr.
- AME 7303 Séminaire de doctorat III, 3 cr.

Bloc B – Choix (3 cr.)

Le cours au choix peut être suivi dans l'un ou l'autre des programmes de maîtrise de la Faculté de l'aménagement ou à l'intérieur d'autres programmes de l'Université.

Objectifs du D.E.S.S. (montage et gestion de projets d'aménagement)

L'acquisition de connaissances et de savoir-faire permet au futur gestionnaire de projets d'aménagement de posséder les informations nécessaires pour bien fonder ses interventions, qu'il s'agisse de connaissances provenant de l'application des sciences de base ou des sciences de l'action. La formation se traduit par une excellente connaissance des techniques de montage et de gestion de projets d'aménagement, d'une part, et, par une compréhension du contexte global au sein duquel opère le gestionnaire de projets, d'autre part.

Règlement pédagogique propre au Diplôme d'études supérieures spécialisées en montage et gestion de projets d'aménagement (D.E.S.S.)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme du Diplôme d'études supérieures spécialisées en montage et gestion de projets d'aménagement (D.E.S.S.), le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat de l'Université de Montréal préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou d'un diplôme jugé équivalent. Le candidat doit en outre avoir travaillé dans un domaine relié à l'aménagement pendant au moins deux ans après son premier diplôme universitaire, à moins que, sur recommandation du directeur du programme, le doyen ne fasse exception.

2. Programme

Le programme comporte un minimum de 30 crédits, dont 24 du niveau des études supérieures.

3. Choix de cours

Le programme comporte 15 crédits de cours obligatoires, 9 à 15 crédits de cours à option et de 0 à 6 crédits de cours au choix.

4. Durée de la scolarité

Dans le cas d'une inscription à plein temps, la durée de la scolarité est d'un minimum de 2 trimestres à compter de l'inscription initiale du candidat.

La durée maximale de la scolarité est de 4 ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (15 cr.)

- AME 6043 Planification et élaboration des projets, 3 cr.
- AME 6070 Montage juridique et financier de projet, 3 cr.
- AME 6501 Pratiques de l'aménagement, 3 cr.
- HEC 6101 La direction et le leadership des proj., 3 cr.
- HEC 9354A Le management : les milieux et la prat., 3 cr.

Bloc B – Option (9 à 15 cr.)*

Bloc B₁ – Orientation – Maîtrise d'ouvrage

- HEC 6108 Systèmes d'information en gestion, 3 cr. (4-705-95)
- HEC 6110 Méthodes et pratiques de négociation, 3 cr. (4-043-95)
- URB 6741 Promotion immobilière et habitat urbain, 3 cr.

* L'étudiant doit avoir complété 9 crédits de cours du bloc A avant d'entreprendre le bloc B.

URB 6751 Analyse de milieu et design urbain, 3 cr.

URB 6857 Projets et financement international, 3 cr.

Bloc B₂ – Orientation – Maîtrise d'œuvre

AME 6045 Analyse de valeur et gestion de qualité, 3 cr.

AME 6046 Planification et contrôle des ressources, 3 cr.

AME 6047 Gestion de l'industrialisation, 3 cr.

HEC 6109 Gestion – approvisionnements, logistique, 3 cr. (4-501-95)

URB 6772 Éval. environnementale / planif. de projet, 3 cr.

Bloc C – Choix (min. 0 cr.; max. 6 cr.)

Objectifs du D.E.S.S. (territoires et environnement)

Le programme vise à permettre aux étudiants inscrits de se donner des connaissances environnementales appliquées dans les domaines de l'aménagement et orientée vers des pratiques d'intervention aux échelles locale et régionale.

Membres du Comité du D.E.S.S.

Gérald Domon, architecture de paysage

Michel Gariépy, urbanisme

Peter Jacobs, architecture de paysage

René Parenteau, urbanisme

Règlement pédagogique propre au Diplôme d'études supérieures spécialisées en territoires et environnement (D.E.S.S.)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Diplôme d'études supérieures spécialisées en territoires et environnement, le candidat doit :

a) être titulaire d'un baccalauréat préparant adéquatement aux études en aménagement (urbanisme et paysage) ou d'un diplôme jugé équivalent;

ou

b) détenir un diplôme de deuxième cycle dans une discipline appropriée.

2. Durée de la scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à plein temps ou l'équivalent. La durée maximale de la scolarité est de quatre ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

3. Programme

Le programme comporte un minimum de 30 crédits du niveau des études supérieures, dont 12 crédits obligatoires et 18 crédits à option.

4. Modalités de transfert à la Maîtrise en Urbanisme et à la Maîtrise en Aménagement (Option « Paysage »)

Un candidat peut être admis à la Maîtrise en urbanisme ou à la Maîtrise en Aménagement (Option « Paysage ») pendant ou à la fin de la scolarité du D.E.S.S. Territoires et environnement. Une recommandation du Comité de gestion du programme sera alors nécessaire.

Une demande d'équivalence pour les cours suivis au D.E.S.S. devra accompagner la demande d'admission du candidat.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire – Travaux appliqués en territoires et environnement (12 cr.)

AME 6520 Atelier, 6 cr.

AME 6530 Environnement et aménagement, 3 cr.

AME 6540 Travail individuel, 3 cr.

Bloc B – Option – Introduction à l'écologie (3 cr.)

AME 6113 Écologie du paysage, 3 cr.

BIO 6025 Séminaires en écologie, 3 cr.

Bloc C – Option – Théories appliquées à la planification et à la gestion environnementale du territoire (min. 6 cr.)

AME 6064 Interventions paysagères II, 3 cr.

AME 6501 Pratiques de l'aménagement, 3 cr.

URB 6771 Développement urbain durable, 3 cr.

URB 6772 Éval. environnementale / planif. de projet, 3 cr.

Bloc D – Option – Dimensions instrumentales de la gestion environnementale du territoire (min. 6 cr.)

AME 6237 Informations paysagères et technologies, 3 cr.

AME 6816 Problématiques en design contemporain, 3 cr.

URB 6751 Analyse de milieu et design urbain, 3 cr.

URB 6762 Planification des infrastructures, 3 cr.

URB 6773 Gestion environnementale du territoire, 3 cr.

Bloc E – Option – Formations complémentaires (min. 3 cr.)

ENV 6003 La protection de l'environnement, 3 cr.

GEO 6897 Environnement et santé, 3 cr.

MSN 6136 Principes de l'analyse du risque, 3 cr.

MSN 6144 Perception et communication du risque, 3 cr.

MSN 6148 Gestion de crises environnementales, 3 cr.

TXL 6014 Toxicologie de l'environnement, 3 cr.

URB 6850 Urbanisme dans les PED, 3 cr.

Note

Les étudiants qui s'inscrivent à ce programme doivent avoir un minimum de connaissances acquises en aménagement et en environnement. Selon le dossier de chacun, à l'admission, chaque étudiant pourra se voir imposer jusqu'à 9 crédits de cours complémentaires parmi les suivants :

APA 4551 Gestion : environnement et paysage, 3 cr.

APA 5550 Écologie appliquée, 3 cr.

BIO 1803 Écologie générale, 3 cr.

BIO 2853 Principes d'écologie, 3 cr.

DRT 3108 Droit international de l'environnement, 3 cr.

GEO 1312 Géographie et environnement, 3 cr.

URB 1114 Villes, territoires et environnement, 3 cr.

URB 2323 Collectivités viables et urbanisme, 3 cr.

Architecture

Maîtrise en architecture (M.Arch.)

2-010-1-0

École d'architecture, Faculté de l'aménagement

Responsable du programme : Georges Adamczyk, tél. : (514) 343-7287

Membres du Comité des études supérieures

Georges Adamczyk

Denis Bilodeau

Susan Bronson

Jean-Pierre Chupin

Jacques Lachapelle

Directeur : Georges Adamczyk

Personnel enseignant *

Professeurs titulaires

Georges Adamczyk, B.Sp. design 3D (UQÀM), M.Sc.A. aménagement (Montréal)

Colin H. Davidson, M.Arch. (M.I.T.)

Jean-Claude Marsan, M.Sc. (Edinburgh), Ph.D. (Edinburgh), MSRC, Hon. FIRAC

Roger Bruno Richard, B. Arch. (Laval), M. Arch. (Berkeley)

Professeurs agrégés

Denis Bilodeau, B. Arch. (Laval), M.Sc.A. (Montréal), M. of Arts (Columbia), Ph.D. (Delft), en congé

Pierre Boyer-Mercier, B.Arch. (Montréal)

Jean-Pierre Chupin, Arch. DPLG (Nantes), Dipl. Arch. 2 (Portsmouth), M.Arch. History and Theory (McGill), Ph.D. aménagement (Montréal)

Anne Cormier, C.E.A.A. architecture urbaine (Paris-Villemin), B.Sc.Arch. (McGill), B.Arch. (McGill)

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Giovanni De Paoli, Dottore in architettura (Torino), M.Sc.A. aménagement (Montréal), Ph.D. aménagement (Montréal), vice-doyen aux études
 Manon Guité, B.Arch. (Montréal), M.Urb. (Montréal)
 Alan J. Knight, Dipl. A.A. (Londres)
 Jacques Lachapelle, B.Arch. (Montréal), M.Sc.A. aménagement (Montréal), Ph.D. en histoire (Laval)
 Iréna Latek, M.Arch. (Varsovie)
 Temy Tidafi, Dipl. d'État en arch. (Alger), M.Sc.A. aménagement (Montréal), Ph.D. aménagement (Montréal)

Professeurs adjoints

Susan Bronson, B.E.S. (Waterloo), M.Sc.A. aménagement (Montréal)
 Daniel Pearl, B.Arch. (McGill)

Professeurs associés

Dan S. Hanganu, B.Arch. (Bucarest)
 Phyllis Lambert, M.S.Arch. (Illinois Institute of Technology, Chicago), Dr.h.c.Eng. (Technical University of Nova Scotia), Dr.h.c. (Montréal), D. Litt. (McGill), LL.D. (Concordia), LL.D. (Bishop)
 Bernard Gilles Lefebvre, B.Arch. (McGill), M. Arch. (McGill), Maîtrise en sc. de l'administration (UQAM)
 Romedi Passini, E.T.H. (Zurich), Ph.D. (Penn. State)
 Jean-François Rotgé, Arch. DPLG (Paris), M.Sc.A. aménagement (Montréal), Ph.D. aménagement (Montréal)

Professeur invité

Clément Demers, B.Arch. (Montréal), M.Sc. gestion de projet (UQAM)

Professeurs honoraires

Jules Auger, B.Arch. (Montréal)
 Janos Baracs, Ing.P. (Budapest)
 Melvin Charney, B.Arch. (McGill), M.Arch. (Yale)
 Jacques Dalibard, B.Arch. (McGill), M.Sc.Arch. (Columbia University, N.Y.)
 Jacques H. Derome, B.Arch. (McGill), M.Sc.Ed. (Montréal)
 Guy Desbarats, B.Arch. (McGill)
 Ladia Patricia Falta, M.Arch. (McGill)
 Jean-Jacques Lipp, Ing. Dipl. (Lausanne)
 Denys Marchand, B.A. (Laval), Dipl. de l'École d'architecture (Montréal)
 Pierre Morisset, B.Arch. (Laval)
 Jean Ouellet, Dipl. de l'École des Beaux-Arts (Montréal)
 Louis C. Pretty, B.Arch. (McGill)
 Pierre Teasdale, B.Arch. (McGill), M.Arch. (Montréal)
 Léonard D. Warshaw, B.Arch. (McGill)

Professeur émérite

Claude Parisel

Objectifs de la M.Arch.

Ce programme permet aux étudiants de choisir l'une des six orientations suivantes : Design architectural, Conservation de l'environnement bâti, Montage et gestion de projets, Conception et modélisation assistées par ordinateur, Architecture urbaine, Systèmes constructifs. Il mène au stage et aux examens de l'Ordre des architectes du Québec.

Le programme professionnel de Maîtrise en architecture qui suit le programme préprofessionnel de Baccalauréat ès Sciences (design architectural) est dûment accrédité par le Conseil canadien de certification en architecture et, en vertu des ententes de réciprocité avec les autres provinces du Canada et l'accord de libre-échange avec les États-Unis, ses diplômés ont accès au marché de l'Amérique du Nord.

« Au Canada, toutes les associations provinciales recommandent, comme préalable au permis d'exercice, l'obtention d'un grade universitaire conféré par un programme professionnel accrédité. Le Conseil canadien de certification en architecture (CCCA), seul organisme autorisé à accréditer les programmes professionnels canadiens en architecture, accorde l'accréditation à deux niveaux de grades universitaires : le Baccalauréat en architecture et la Maîtrise en architecture. Un programme peut se voir octroyer un terme d'accréditation de cinq, trois ou deux ans, selon son degré de conformité aux normes de formation établies. Les programmes de Maîtrise peuvent être composés d'un grade préprofessionnel de premier cycle et d'un grade professionnel de deuxième cycle, lesquels, lorsque acquis successivement, constituent une formation professionnelle accréditée. Toutefois, pris isolément, le grade préprofessionnel n'est pas reconnu comme un grade accrédité. »

Design architectural

Cette orientation pousse plus loin la démarche architecturale classique. Celle-ci est proposée comme un temps de recherche et de réflexion sur la génération des idées plutôt que sur la stricte composition. Elle est ouverte à des thématiques contemporaines, disciplinaires ou transversales. Cette orientation vise à permettre aux futurs ar-

chitectes de se donner une démarche conceptuelle fondée sur la rigueur de la recherche en architecture et sur la capacité à développer une attitude réflexive dans leur pratique du projet.

Conservation de l'environnement bâti

Reliée à l'option « Conservation de l'environnement bâti » de la M.Sc.A. aménagement, cette orientation cherche principalement à former les futurs architectes en fonction de ce marché en expansion qu'est la restauration, la rénovation et le recyclage des bâtiments selon une approche axée sur la culture des sociétés. Cette approche vise à assurer l'intégrité de la mise en valeur dans l'environnement bâti des éléments architecturaux et des significations culturelles léguées par les générations précédentes tout en sauvegardant les énergies et les ressources.

Montage et gestion de projets d'aménagement

Reliée à l'option « Montage et gestion de projets d'aménagement » de la M.Sc.A. aménagement, cette orientation vise à familiariser l'étudiant avec les stratégies et les moyens à mettre en œuvre lors du montage et de la gestion de projets d'architecture. Il s'agit de permettre à l'étudiant d'élargir sa vision du rôle de l'architecte et d'accéder à de nouvelles pratiques touchant les décisions qui affectent la nature et la qualité des bâtiments tout en optimisant l'utilisation des ressources.

Conception et modélisation assistées par ordinateur

Reliée à l'option « Conception, modélisation et fabrication assistée par ordinateur » de la M.Sc.A. aménagement, cette orientation s'adresse aux étudiants qui veulent acquérir une connaissance approfondie de la nature et des possibilités des outils informatiques de la CAO et une capacité à développer des méthodes de travail professionnel plus productives. Elle vise donc l'assimilation des concepts algorithmiques préalables à l'utilisation courante des logiciels commerciaux et la compréhension de l'apport de l'informatique dans les tâches concernant la conception de l'environnement bâti.

Architecture urbaine

L'orientation en architecture urbaine s'adresse aux étudiants qui veulent approfondir la conception des édifices basée sur l'étude des ensembles urbains. Elle permet de développer une approche et des méthodes qui sont générées par le rapport de l'édifice projeté avec la ville qui le reçoit en tenant compte de la transformation de celle-ci. Fondée sur les travaux de création et de recherche en architecture urbaine développés à l'École d'architecture, cette orientation ouvre aux étudiants la possibilité de faire du projet architectural un projet d'intervention rationnel et critique pour l'aménagement de la ville contemporaine.

Systèmes constructifs

L'orientation en systèmes constructifs propose une approche innovante et intégrée de l'architecture en vue de la rendre accessible au plus grand nombre, par des technologies de reproduction mettant à contribution soit l'industrialisation, soit les ressources locales traditionnelles dans une perspective de développement durable. Issue des travaux de recherche de l'École d'architecture et appuyée par un réseau de ressources locales et internationales, cette approche permet aux étudiants de se donner des moyens et des méthodes pour travailler avec les intervenants de la construction en vue de maîtriser les procédés autant que les produits destinés à la réalisation de bâtiments performants.

Règlement pédagogique propre à la maîtrise en architecture (M.Arch.)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de maîtrise en architecture, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat préprofessionnel en architecture, B.Sc. (design architectural) ou équivalent. L'admission est conditionnée par les résultats académiques obtenus et la qualité des travaux d'architecture présentés dans un portfolio authentifié qui doit être joint à la demande du candidat. Les mêmes règles s'appliquent au candidat titulaire d'un baccalauréat dans une discipline du design et pour lequel un cheminement spécifique est prévu.

2. Programme

Pour les candidats titulaires d'un B.Sc. (design architectural), le programme comporte 45 crédits répartis comme suit : 36 crédits d'atelier et de cours obligatoires et 9 crédits de cours à option dans une des orientations offertes. Pour les candidats titulaires d'un baccalauréat en design de l'environnement, des cours préparatoires seront exigés en fonction des équivalences et des exemptions accordées par rapport au B.Sc. (design architectural).

3. Choix de cours

Les six orientations reflètent les nouvelles formes de pratique en demande sur le marché et correspondent aux expertises présentes à l'École d'architecture et à la Faculté de l'aménagement.

4. Durée de la scolarité

La durée minimale de la scolarité du programme est de trois trimestres équivalent plein temps. Les deux premiers trimestres doivent être suivis à plein temps.

5. Conditions particulières

Tout étudiant inscrit devra se doter d'un microordinateur portatif configuré selon les exigences de l'École d'architecture.

Structure du programme**Bloc A – Obligatoire – Ateliers d'architecture (12 cr.)**

ARC 6812 Atelier d'architecture avancé, 6 cr.

ARC 6814 Projet final, 6 cr.

Bloc B – Obligatoire – Théories (3 cr.)

ARC 6822 Analyse de l'architecture contemporaine, 3 cr.

Bloc C – Obligatoire – Pratiques (15 cr.)

ARC 6832 Sécurité du bâtiment, 3 cr.

ARC 6833 Pratique et gestion stratégique, 3 cr.

ARC 6834 Financement et gestion des coûts, 3 cr.

ARC 6842 Stratégies structurales, 3 cr.

ARC 6844 Détails et intégration, 3 cr.

Bloc D – Obligatoire – Atelier spécialisé (6 cr.)

ARC 6813 Atelier d'architecture spécialisé, 6 cr.

Bloc E – Option – Orientations (9 cr.)

L'étudiant doit choisir l'une des six orientations offertes et prendre les trois cours de 3 crédits qui les composent.

Bloc E₁ – Design architectural

ARC 6853 Précédents et conception architecturale, 3 cr.

ARC 6854 Études avancées en architecture, 3 cr.

ARC 6863 Laboratoire spécialisé en CAO, 3 cr.

Bloc E₂ – Conservation de l'environnement bâti

AME 6210 Histoire des théories de la conservation, 3 cr.

AME 6311 Méthodologie d'évaluation d'un site, 3 cr.

AME 6412 Cadres de gestion en conservation, 3 cr.

Bloc E₃ – Montage et gestion de projets

AME 6043 Planification et élaboration des projets, 3 cr.

AME 6045 Analyse de valeur et gestion de qualité, 3 cr.

AME 6046 Planification et contrôle des ressources, 3 cr.

Bloc E₄ – Conception et modélisation assistées par ordinateur

AME 6602 Acquisition de données spatiales, 3 cr.

AME 6603 Théorie de la modélisation volumique, 3 cr.

ARC 6863 Laboratoire spécialisé en CAO, 3 cr.

Bloc E₅ – Architecture urbaine

AME 6144 Concept du paysage, 3 cr.

ARC 6883 Formes architecturales et urbaines, 3 cr.

URB 6287 Cadres juridiques de l'urbanisme, 3 cr.

Bloc E₆ – Systèmes constructifs

AME 6045 Analyse de valeur et gestion de qualité, 3 cr.

AME 6047 Gestion de l'industrialisation, 3 cr.

AME 6305 Séminaire en technologie du bâtiment, 3 cr.

Urbanisme

Maîtrise en urbanisme (M. Urb.) **2-025-1-0**

D.E.S.S. (gestion urbaine pour les pays en développement) **2-026-1-0**

Institut d'urbanisme, Faculté de l'aménagement

Pour renseignements : tél. : (514) 343-5699

Membres du Comité des études supérieures

Gérard Beaudet

Michel Guenet

Marie-Odile Trépanier

Directeur : Gérard Beaudet

Personnel enseignant ***Professeurs titulaires**

Alain-Michel Barcelo, Dipl. de l'École d'architecture (Montréal), Dipl. Civic Design (Edinburgh)

Gérard Beaudet, B.Arch. (Montréal), M.Urb. (Montréal)

Bernadette Blanc, Lic. hist-géog. (Paris), M. géog. (Paris)

Michel A. Boisvert, M.A. écon. (Montréal), Ph.D. Regional Science (University of Pennsylvania), en congé pour l'année 2005-2006

François Charbonneau, B.Sp.L. esthétique-histoire de l'art (UQAM), M.Urb. (Montréal), Ph.D. aménagement (Montréal)

Jacques Fisette, B.A.A. (Sherbrooke), M.Urb. (Montréal), Ph.D. aménagement (Montréal), Dipl. I.C.T. (Ottawa), en congé au semestre d'automne 2005

Michel Gariépy, B.Ing. (McGill), M.Urb. (Montréal), Ph.D. Planning Studies (University of London, Londres), en congé au semestre d'hiver 2006

Marie Lessard, B.Arch. (Montréal), M.Phil. Town Planning (London)

René Parenteau, M.Sc. sociologie (Laval), Doctorat sc. humaines (Aix)

Béatrice Sokoloff, Ph.D. sociologie (Montréal)

Marie-Odile Trépanier, LL.L. (Montréal), M.Urb. (Montréal)

Professeurs agrégés

Michel Guenet, Ph.D. géographie (Laval)

Paul Lewis, B.A. spéc. en géographie (Ottawa), Maîtrise en planification (Ottawa), Ph.D. aménagement (Montréal), vice-doyen aux études supérieures et à la recherche

Professeur invité

Daniel Gill, B.Sc. géographie (UQAM), M.ATDR (Laval)

Professeurs honoraires

Réjane Blary, D.E.S. économie et droit public (Lille), Doctorat en droit (Lille), Dipl. I.E.D.E.S. (Paris)

Aurèle Cardinal, B.Arch. (McGill), M.Urb. (Montréal)

Iskandar Gabbour, M.Arch., Ph.D. Urb. (University of Pennsylvania)

Jean-Paul Guay, M.Urb. (Montréal)

Jean McNeil, L.Sc.comm. économie appliquée (HEC, Montréal), D.E.S. sciences économiques (Paris), Doctorat sc. écon. (Paris I)

Jacques Paris, Ing. Dipl. (Lille), M.Sc. (Toronto)

Objectifs de la M.Urb. (urbanisme)

L'urbanisme est un domaine de synthèse interdisciplinaire appliquée au territoire et à l'urbain. La M.Urb. est ouverte à des étudiants provenant de formations variées dans les disciplines de l'aménagement et du territoire, mais aussi des sciences humaines et naturelles. La M.Urb. est un programme professionnel qui donne accès à l'Ordre des urbanistes du Québec. La M.Urb. est également accréditée par l'*American Institute of Certified Planners* et elle est reconnue par l'Institut canadien des urbanistes et par l'Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et en urbanisme (francophonie).

Tout en offrant aux étudiants une préparation adéquate à la pratique professionnelle, la M.Urb. leur permet une formation poussée et une ouverture à de nouveaux champs d'analyse et de pratique. Le programme offre des cours fondamentaux et des cours à option reliés notamment aux thèmes de l'aménagement et des services urbains, du design urbain, de l'environnement et du cadre de vie, ainsi que de l'habitat

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

et des stratégies urbaines. Il poursuit plusieurs objectifs : **1)** offrir aux diplômés d'un programme de baccalauréat en urbanisme de parfaire leur formation par des cours approfondis et par un élargissement de leurs connaissances; **2)** permettre aux étudiants provenant d'autres disciplines d'acquérir les connaissances et les méthodes essentielles à l'urbanisme, ainsi que d'appliquer leur savoir et leur savoir-faire aux enjeux urbains; **3)** développer la capacité de concevoir et mettre en œuvre un projet de recherche ou d'intervention en urbanisme, par la rédaction d'un mémoire ou d'un travail dirigé.

Règlement pédagogique propre à la Maîtrise en urbanisme (M.Urb.)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de maîtrise en urbanisme, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat préparant adéquatement aux études en urbanisme, ou d'un diplôme jugé équivalent.

2. Programme

Le programme comporte un minimum de 45 crédits répartis selon l'une des modalités suivantes :

- a)** avec mémoire : un minimum de 21 crédits de cours de deuxième cycle et 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire;
- b)** avec travail dirigé : un minimum de 33 crédits de cours, dont 30 de deuxième cycle, et 12 crédits d'activités dirigées, incluant un séminaire de recherche et la rédaction d'un rapport.

Les étudiants n'ayant pas de baccalauréat en urbanisme pourront devoir suivre jusqu'à 15 crédits de cours préparatoires supplémentaires, fondamentaux pour le domaine de l'urbanisme, après appréciation de la formation antérieure par la direction de l'Institut.

3. Choix de cours

La modalité avec mémoire comporte, outre le mémoire, 6 crédits d'atelier obligatoire et 15 crédits de cours à option.

La modalité avec travail dirigé comporte, outre les activités dirigées, 6 crédits d'atelier obligatoire, 12 crédits de cours obligatoires et 15 crédits de cours ou d'activités individuelles à option.

4. Connaissances préalables requises

Bloc A (max. 15 cr.)

Cours fondamentaux pour étudiants n'ayant pas de formation en urbanisme et ayant choisi l'un ou l'autre cheminement ci-dessous.

- URB 6011 Atelier d'intégration, 3 cr.
- URB 6281 Théories, pratiques de la planification, 3 cr.
- URB 6284 Développement économique urbain, 3 cr.
- URB 6286 Histoire de l'urbanisme, 3 cr.
- URB 6287 Cadres juridiques de l'urbanisme, 3 cr.
- URB 6288 Gestion du territoire et géomatique, 3 cr.

Structure du programme

1. CHEMINEMENT AVEC MÉMOIRE

Bloc A – Option – Cours fondamentaux (min. 9 cr.; max. 12 cr.)

- URB 6742 Dynamique des habitats urbains, 3 cr.
- URB 6754 Formation de l'espace urbain, 3 cr.
- URB 6761 Gestion des services urbains, 3 cr.
- URB 6771 Développement urbain durable, 3 cr.

Bloc B – Atelier obligatoire (6 cr.)

- URB 6020 Atelier d'intervention, 6 cr.

Bloc C – Option (max. 6 cr.)

- URB 6741 Promotion immobilière et habitat urbain, 3 cr.
- URB 6751 Analyse de milieu et design urbain, 3 cr.
- URB 6752 Courants contemporains en urbanisme, 3 cr.
- URB 6762 Planification des infrastructures, 3 cr.
- URB 6772 Éval. environnementale / planif. de projet, 3 cr.
- URB 6850 Urbanisme dans les PED, 3 cr.
- URB 6851 Développement communautaire et urbanisme, 3 cr.

- URB 6853 Analyse spatiale et géomatique, 3 cr. (préalable : URB 6288 Gestion du territoire et géomatique)

- URB 6854 Gestion du sol et enjeux urbains, 3 cr.

Bloc D – Option – Cours connexes (max. 6 cr.)

- AME 6043 Planification et élaboration des projets, 3 cr.
- AME 6431 Mise en valeur des ensembles urbains, 3 cr.
- GEO 6285 Dynamique des régions métropolitaines, 3 cr.
- GEO 6288 Dynamisme et mosaïque métropolitaine, 3 cr.
- HEC 6110 Méthodes et pratiques de négociation, 3 cr.
- URB 6753 Méthodes de design urbain, 3 cr.
- URB 6773 Gestion environnementale du territoire, 3 cr.
- URB 6857 Projets et financement international, 3 cr.

Bloc E – Recherche et rédaction du mémoire (24 cr.)

- URB 6647 Séminaire de recherche en urbanisme, 3 cr.
- URB 6648 Stratégie de recherche, 6 cr.
- URB 6651 Recherche et rédaction du mémoire, 15 cr.

2. CHEMINEMENT AVEC TRAVAIL DIRIGÉ

Bloc A – Cours fondamentaux obligatoires (12 cr.)

- URB 6742 Dynamique des habitats urbains, 3 cr.
- URB 6754 Formation de l'espace urbain, 3 cr.
- URB 6761 Gestion des services urbains, 3 cr.
- URB 6771 Développement urbain durable, 3 cr.

Bloc B – Atelier obligatoire (6 cr.)

- URB 6020 Atelier d'intervention, 6 cr.

Bloc C – Option (min. 9 cr.; max. 15 cr.)

- URB 6741 Promotion immobilière et habitat urbain, 3 cr.
- URB 6751 Analyse de milieu et design urbain, 3 cr.
- URB 6752 Courants contemporains en urbanisme, 3 cr.
- URB 6762 Planification des infrastructures, 3 cr.
- URB 6772 Éval. environnementale / planif. de projet, 3 cr.
- URB 6850 Urbanisme dans les PED, 3 cr.
- URB 6851 Développement communautaire et urbanisme, 3 cr.
- URB 6853 Analyse spatiale et géomatique, 3 cr. (préalable : URB 6288 Gestion du territoire et géomatique)
- URB 6854 Gestion du sol et enjeux urbains, 3 cr.

Bloc D – Option – Cours connexes (max. 6 cr.)

- AME 6043 Planification et élaboration des projets, 3 cr.
- AME 6431 Mise en valeur des ensembles urbains, 3 cr.
- GEO 6285 Dynamique des régions métropolitaines, 3 cr.
- GEO 6288 Dynamisme et mosaïque métropolitaine, 3 cr.
- HEC 6110 Méthodes et pratiques de négociation, 3 cr.
- URB 6753 Méthodes de design urbain, 3 cr.
- URB 6773 Gestion environnementale du territoire, 3 cr.
- URB 6857 Projets et financement international, 3 cr.

Bloc E – Option – Activités individuelles (max. 6 cr.)

- URB 6670 Travail individuel de recherche, 3 cr.
- URB 6671 Stage en milieu professionnel, 3 cr.
- URB 6672 Activité spéciale, 3 cr.

Bloc F – Activités dirigées obligatoires (12 cr.)

- URB 6647 Séminaire de recherche en urbanisme, 3 cr.
- URB 6658 Travail dirigé 1: stratégie de recherche, 3 cr.
- URB 6659 Travail dirigé 2 : rédaction, 6 cr.

Objectifs du D.E.S.S. (gestion urbaine pour les pays en développement)

Le diplôme vise à réunir des étudiants des pays développés et des pays en développement, qu'ils soient dans une trajectoire de formation spécialisée ou dans une trajectoire de réorientation de leur expertise professionnelle.

Les objectifs spécifiques de formation, dans le domaine de la gestion des habitats urbains, sont de développer les capacités de procéder à des opérations de recherche appliquée visant à cerner les problèmes d'habitat complexe des collectivités locales, à intervenir dans les filières formelles et informelles d'accès au logement abordable pour les populations pauvres, et à rendre plus opérationnelle l'expertise professionnelle dans la gestion stratégique des programmes d'habitat urbain (construction, réhabilitation), administrés par les niveaux local et communautaire.

Les objectifs spécifiques de formation, dans le domaine de la gestion des environnements urbains, sont de développer les capacités de diagnostic des principaux problèmes reliés à la gestion d'environnements urbains durables (évaluation environnementale, bilan, analyse de risques...) et consolider l'expertise professionnelle dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans stratégiques de gestion locale de l'environnement, y compris la construction de cadres institutionnels favorisant le partenariat et le développement des secteurs informels, communautaires et associatifs dans l'offre de services urbains.

Règlement pédagogique propre au Diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion urbaine pour les pays en développement (D.E.S.S.)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion urbaine pour les pays en développement, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat préparant adéquatement aux études en urbanisme ou d'un diplôme jugé équivalent ou d'un diplôme de deuxième cycle dans une discipline appropriée. Le candidat doit en outre avoir obtenu 2,7 au grade de premier cycle ou 3,0 au grade de deuxième cycle ou l'équivalent agréé par le doyen sur recommandation du Comité de gestion du programme.

2. Modalités de transfert à la M.Urb.

Un candidat peut être admis à la Maîtrise en urbanisme pendant ou à la fin de la scolarité du D.E.S.S. en gestion urbaine pour les pays en développement. Une recommandation du Comité de gestion du programme sera alors nécessaire.

Une demande d'équivalence pour les cours suivis au D.E.S.S., mais non pour les crédits de travaux dirigés, devra accompagner la demande d'admission du candidat qui devra renoncer au droit à l'octroi du D.E.S.S. Il pourra toutefois recouvrer ce droit en indiquant par écrit qu'il abandonne le programme de maîtrise.

3. Programme

Le programme comporte un minimum de 24 crédits de cours du niveau des études supérieures et 6 crédits attribués à un travail dirigé. Il se compose des options « Habitat urbain » et « Environnement urbain ».

4. Choix de cours

Le programme comporte 12 crédits de cours obligatoires, 9 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix. Le choix des cours doit être sanctionné par le Comité de gestion du programme.

5. Durée de la scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à plein temps ou l'équivalent. La durée maximale de la scolarité est de quatre ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

URB 6850 Urbanisme dans les PED, 3 cr.

URB 6859 Séminaire : gestion urbaine et PED, 3 cr.

Bloc B – Laboratoire obligatoire (6 cr.)

URB 6031 Atelier III – Pays en développement, 6 cr.

Bloc C – Option (9 cr.)

– Option « Habitat urbain » (2 cours parmi les suivants) :

URB 6741 Promotion immobilière et habitat urbain, 3 cr.

URB 6742 Dynamique des habitats urbains, 3 cr.

URB 6762 Planification des infrastructures, 3 cr.

URB 6857 Projets et financement international, 3 cr.

301-630A Housing Seminar I (Université McGill), 3 cr.

ou

– Option « Environnement urbain » (2 cours parmi les suivants) :

AME 6113 Écologie du paysage, 3 cr.

URB 6771 Développement urbain durable, 3 cr.

URB 6772 Éval. environnementale / planif. de projet, 3 cr.

URB 6773 Gestion environnementale du territoire, 3 cr.

– Autre cours à option – 3 cr.

L'étudiant choisit un troisième cours parmi les cours des deux options.

Bloc D – Choix (3 cr.)

L'étudiant doit suivre un cours de 3 crédits pertinent au domaine d'études dans un établissement universitaire montréalais.

Bloc E – Travail dirigé obligatoire (6 cr.)

URB 6652 Travail dirigé de fin d'études, 6 cr.

Note

Descriptif du cours 301-630A : Strategies for research in housing. Topics include cost-saving measures at both urban and dwelling unit levels, the relationship of housing to social roles, work, privacy, density and mixture. (Option « Minimum Cost Housing in Developing Countries », Master in architecture, Université McGill).

Arts et sciences

Sous cette rubrique, sont regroupés les programmes d'études supérieures offerts en Arts et sciences : sept microprogrammes de 2^e cycle, 5 diplômes d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.), 12 maîtrises ès arts (M.A.), 20 maîtrises ès sciences (M.Sc.), 2 maîtrises à vocation professionnelle (M.S.I. et M.Ps.) et 28 Philosophiae Doctor (Ph.D.).

Anthropologie

M.Sc. (anthropologie)	2-050-1-0
Ph.D. (anthropologie)	3-050-1-0

Département d'anthropologie

Responsable des programmes : Deirdre Meintel, tél. : (514) 343-7522
Secrétariat : (514) 343-6909

Membres du Comité des études supérieures

Bernard Bernier
Adrian Burke
Michelle Drapeau
John Leavitt
Deirdre Meintel, présidente

Directrice : Pierrette Thibault

Personnel enseignant *

Professeurs titulaires

Bernard Bernier, Ph.D. (Cornell)
Gilles Bibeau, Ph.D. (Laval), MSRC
Bernard Chapais, Ph.D. (Cambridge)
Claude Chapdelaine, Ph.D. (Montréal)
Guy Lanoue, Ph.D. (Toronto)
John Leavitt, Ph.D. (Chicago)
Deirdre Meintel, Ph.D. (Brown University)
Jean-Claude Muller, Ph.D. (Rochester), doctorat ès lettres (Paris)
Maria Rosaria Pandolfi, doctorat (E.H.E.S.S., Paris)
Louise I. Paradis, Ph.D. (Yale)
Daniel Pérusse, Ph.D. (Montréal), détaché au Centre de recherche de l'Hôpital Sainte-Justine
Pierrette Thibault, Ph.D. (Montréal)
Paul Tolstoy, Ph.D. (Columbia), doctorat ès lettres (Paris)
Kevin Tuite, Ph.D. (Chicago)
Michel Verdon, Ph.D. (Cambridge)

Professeurs agrégés

Ariane Burke, Ph.D. (New York)
Robert Crépeau, Ph.D. (Montréal)
Francis Forest, D.Sc. (Genève)

Professeurs adjoints

Marie-Pierre Bousquet, Ph.D. (Laval et Paris X – Nanterre)
Adrian Burke, Ph.D. (SUNY, Albanie)
Michelle Drapeau, Ph.D. (Missouri – Columbia)
Brad Loewen, Ph.D. (Laval)
Jorge Pantaleon, doctorat (Federal do Rio do Janeiro)
Bob White, Ph.D. (McGill)

Professeur associé

Jean-Michel Vidal, Ph.D. (Montréal)

Professeur émérite

Pierre Beaucage

Objectifs de la M.Sc. (anthropologie)

Le programme de maîtrise en anthropologie vise à préparer l'étudiant à la recherche, à l'enseignement et prépare son implication dans des milieux de travail divers (ONG, CLSC, musées, les agences de coopération internationale, certains ministères gouvernementaux, etc.). La formation se fait dans l'une des quatre sous-disciplines de l'anthropologie : ethnologie, archéologie préhistorique, anthropologie biologique et ethnolinguistique.

Règlement pédagogique propre à la M.Sc. (anthropologie)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Sc. (anthropologie), le candidat doit être titulaire d'un B.Sc. spécialisé (anthropologie) ou d'un baccalauréat avec sujet majeur ou mineur en anthropologie, ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente.

2. Programme

Le programme de la maîtrise comporte un minimum de 15 crédits de cours et 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

3. Choix de cours

Le programme comporte un minimum de 12 crédits de cours de deuxième cycle. Il comporte aussi un minimum de 9 crédits de cours en anthropologie.

Structure du programme

Bloc A – Option (min. 9 cr.; max. 15 cr.)

Trois séminaires ANT de niveau 6000 de 3 crédits chacun.

Bloc B – Choix (max. 6 cr.)

Un cours du premier cycle et (ou) un séminaire à l'extérieur du Département d'anthropologie.

Bloc C – Recherche et mémoire (30 cr.)

ANT 6910 Séminaire de rédaction de mémoire, 3 cr.

ANT 6915 Mémoire, 27 cr.

Objectifs du Ph.D. (anthropologie)

Le programme de doctorat en anthropologie vise à former des chercheurs et des enseignants dans l'une des quatre sous-disciplines de l'anthropologie : ethnologie, archéologie préhistorique, anthropologie biologique et ethnolinguistique. Certains axes de recherche sont en ce moment privilégiés : l'anthropologie du développement, les relations ethniques, l'anthropologie médicale, l'archéologie du Nord-est américain et du Mexique, la primatologie, langue et société, l'Amérique latine et l'Asie.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (anthropologie)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph.D. (anthropologie), le candidat doit posséder une connaissance suffisante de l'anglais et faire preuve d'une connaissance suffisante de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

2. Programme

Le programme de doctorat comporte un minimum de 6 crédits de cours de doctorat et 84 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Il comporte aussi des cours selon les besoins du candidat.

3. Choix de cours

Le programme comporte 6 crédits de cours obligatoires.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

ANT 7800 Séminaire de recherche, 3 cr.

Entrevues tutoriales : les cours de sigle ANT 7100, 7300, 7500 ou 7700, selon le sujet de thèse, 3 cr.

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Bloc B – Thèse (84 cr.)

ANT 7915 Thèse, 84 cr.

Chimie**M.Sc. (chimie) 2-060-1-0****Ph.D. (chimie) 3-060-1-0**

Département de chimie

Responsable des programmes : André L. Beauchamp, tél. : (514) 343-7058
Secrétariat : (514) 343-7601**Membres du Comité des études supérieures**André L. Beauchamp
Shawn Collins
Matthias Ernzerhof
Joelle Pelletier
Sébastien Sauv  
Karen Waldron**Directeur : Robert Emery Prud'homme****Personnel enseignant *****Professeurs titulaires**G  raldine C. Bazuin, Ph.D. (McGill)
Andr   L. Beauchamp, Ph.D. (Montr  al)
Michel Bertrand, Ph.D. (Montr  al)
Tucker Carrington, Ph.D. (University of California, Berkeley)
Andr   Charette, Ph.D. (Rochester)
Marius D'Amboise, Ph.D. (McGill)
Stephen Hanessian, Ph.D. (Ohio State), MSRC
Joseph Hubert, Ph.D. (Montr  al), doyen, FAS
Michel Lafleur, Ph.D. (Laval)
William Lubell, Ph.D. (University of California, Berkeley)
Robert Emery Prud'homme, Ph.D. (Massachusetts)
Christian Reber, Ph.D. (Berne)
Maurice St-Jacques, Ph.D. (Californie)
Pierre Thibault, Ph.D. (Montr  al)
Fran  oise M. Winnik, Ph.D. (Toronto), d  tach  e    demi-temps de la Facult   de pharmacie
James D. Wuest, Ph.D. (Harvard)
Julian Zhu, Ph.D. (McGill)**Chercheur titulaire**

Yvan Guindon, Ph.D. (Montr  al)

Professeurs agr  g  sAntonella Badia, Ph.D. (McGill)
Richard Giasson, Ph.D. (Montr  al)
Suzanne Giasson, Ph.D. (Western Ontario), rattach  e    demi-temps    la Facult   de pharmacie
Garry Hanan, Ph.D. (Louis-Pasteur)
Jeffrey Keillor, Ph.D. (Alberta)
Richard Martel, Ph.D. (Laval)
Karen Waldron, Ph.D. (Alberta)
Davit Zargarian, Ph.D. (Ottawa)**Professeurs adjoints**Shawn Collins, Ph.D. (Ottawa)
Matthias Ernzerhof, Ph.D. (Bonn)
Radu Ion Iftimie, Ph.D. (Toronto)
H  l  ne Lebel, Ph.D. (Montr  al)
Christian Pellerin, Ph.D. (Laval)
Joelle Pelletier, Ph.D. (McGill)
Dominic Rochefort, Ph.D. (Montr  al)
S  bastien Sauv  , Ph.D. (McGill)
Frank Schaper, Ph.D. (Konstanz)Andreea Schmitzer, Ph.D. (Paul Sabatier)
William Skene, Ph.D. (Ottawa)**Professeurs associ  s**Yves Aubin, Ph.D. (Yale)
Fran  ois Brisse, Ph.D. (Dalhousie)
Gilles Durocher, Ph.D. (Montr  al)
Thomas Ellis, Ph.D. (Waterloo)
Robert Lortie, Ph.D. (Montr  al)**Chercheurs invit  s**Craig Anderson, Ph.D. (Montr  al)
  ric Anglaret, Ph.D. (Montpellier 2)
Robert Domain, Ph.D. (Montr  al)
B  atrice Garcia-Renaud, Ph.D. (Pierre et Marie Curie, Paris VI)
Michel Gauthier, Ph.D. (Montr  al)
T  odor Krastev, Ph.D. (Institut de physique du COPSIS)
Christophe Michot, Ph.D. (Institut Polytechnique de Grenoble)
Nathalie Ravet, Ph.D. (Institut Polytechnique de Grenoble)**Professeurs   m  rites**Denis Gravel
Jean-Claude Richer
Roland Rivest
Camille Sandorfy**Objectifs de la M.Sc. (chimie)**

La ma  trise est une initiation    la recherche. La formation au niveau du deuxi  me cycle comprend des cours avanc  s et une composante en recherche. L'apprentissage du chercheur (planification, r  alisation et interpr  tation d'exp  riences) se concr  tise par la r  daction et la pr  sentation d'un m  moire. Ainsi, le deuxi  me cycle a pour but de former une personne apte    la recherche, dans un domaine particulier de la chimie, par une am  lioration de ses connaissances scientifiques et le d  veloppement de ses qualit  s critiques.

La ma  trise sans m  moire s'adresse aux   tudiants d  sirant se pr  parer de fa  on plus imm  diate au march   du travail. Elle ne permet pas normalement de poursuivre au doctorat.

R  glement p  dagogique propre    la M.Sc. (chimie)**1. Admission**

Pour   tre admissible    titre d'  tudiant r  gulier au programme de M.Sc. (chimie), le candidat doit   tre titulaire d'un B.Sc. sp  cialis   en chimie ou d'un baccalaur  at avec sujet majeur en chimie ou d'un dipl  me de premier cycle pr  parant ad  quatement aux   tudes qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jug  e   quivalente. Tout candidat titulaire d'un B.Sc. sp  cialis   en chimie de l'Universit   de Montr  al avec une moyenne d'au moins 2,7 est admissible.

2. Programme

Le programme de la ma  trise avec m  moire comporte un minimum de 9 cr  dits de cours et 36 cr  dits attribu  s    la recherche et    la r  daction d'un m  moire. La partie recherche du programme doit   tre r  alis  e    plein temps. Le programme de la ma  trise sans m  moire comporte un minimum de 21 cr  dits de cours, 21 cr  dits attribu  s    un stage et 3 cr  dits attribu  s    des travaux dirig  s.

3. Choix de cours

Le programme de la ma  trise avec m  moire comporte un minimum de 6 cr  dits de cours    option de niveau deuxi  me cycle. Le programme de la ma  trise sans m  moire comporte un minimum de 15 cr  dits de cours    option de niveau deuxi  me cycle. Dans tous les cas, le choix de cours doit   tre approuv   par le directeur du D  partement.

Structure du programme**1. MODALIT   AVEC M  MOIRE****Bloc A – Option (9 cr.)**

Au moins 6 cr  dits parmi les cours d'  tudes sup  rieures du D  partement de chimie et, selon le cas, 3 cr  dits parmi les cours de la troisi  me ann  e du baccalaur  at.

Bloc B – Recherche et m  moire (36 cr.)

* Sont habilit  s    oeuvrer aux cycles sup  rieurs les membres du personnel enseignant qui y ont   t   affect  s. Pri  re de s'informer aupr  s des autorit  s directement responsables des programmes d'  tudes ou aupr  s de la Facult   des   tudes sup  rieures.

2. MODALITÉ SANS MÉMOIRE**Bloc A – Option (21 cr.)**

Un minimum de 15 crédits de cours parmi l'ensemble des cours d'études supérieures du Département de chimie et, selon le cas, jusqu'à 6 crédits parmi les cours de la troisième année du baccalauréat.

Bloc B – Stage (21 cr.)

CHM 6930 Stage, 21 cr.

Bloc C – Travail dirigé (3 cr.)

CHM 6935 Travaux dirigés, 3 cr.

Objectifs du Ph.D. (chimie)

Le doctorat a pour but de former des chercheurs scientifiques de haut niveau. Ainsi, l'étudiant, qui a déjà des compétences en recherche, se voit conférer un projet dans un domaine bien spécifique de la chimie. Pour réaliser ce projet, il devra mettre à profit ses connaissances, en acquérir de nouvelles, et fournir un important effort de réflexion. De plus, c'est par le biais de ce projet que l'étudiant pourra développer sa créativité et révéler son originalité.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (chimie)**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de doctorat en chimie (Ph.D.), le candidat doit :

- a) être titulaire d'une maîtrise en chimie avec mémoire de l'Université de Montréal ou attester d'une formation jugée équivalente;
- b) posséder une connaissance suffisante de l'anglais; faire preuve également d'une connaissance suffisante de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

2. Programme

Le programme de doctorat comporte un séminaire obligatoire de 3 crédits, plus un minimum de 3 crédits de cours du niveau des études supérieures, ainsi que 84 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Le candidat pourra en outre prendre d'autres cours, selon ses besoins.

Structure du programme**Bloc A – Obligatoire (3 cr.)**

CHM 6601 Séminaires de section, 3 cr.

Bloc B – Option (3 cr.)

Parmi les cours d'études supérieures du Département de chimie.

Bloc C – Recherche et thèse (84 cr.)**Commerce électronique****M.Sc. (commerce électronique) *****2-177-1-0**

Faculté de droit conjointement avec le Département d'informatique et de recherche opérationnelle et HEC Montréal

Responsable du programme : Jacques Robert, Courriel : jacques.robert@hec.ca, tél. : (514) 340-6853

Membres du Comité des études supérieures

Esma Aïmeur
Vincent Gautrais
Jacques Robert (HEC)

Objectifs de la maîtrise

Prendre conscience, par une réflexion multidisciplinaire, des phénomènes qui modifient à l'heure actuelle le paysage local et international du commerce, et de la forme que peuvent prendre à notre époque les rapports et les échanges commerciaux basés

* Cette formation interdisciplinaire est offerte selon les objectifs et les critères établis par le programme cadre de maîtrise ad hoc dont s'est dotée l'Université de Montréal. À ce titre, elle constitue donc un cheminement spécifique de formation.

sur les technologies de l'information et des communications. Se situer et s'orienter intellectuellement face aux nouveaux développements dans ce domaine. Approfondir les notions et les concepts nécessaires au développement d'un esprit critique (analyse et synthèse) qui permettra d'œuvrer efficacement dans le domaine du commerce électronique. Acquérir une compétence multidisciplinaire en commerce électronique et l'utiliser dans le cadre de la recherche et du travail.

Règlement pédagogique propre à la M.Sc. (commerce électronique)**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Sc. (commerce électronique), le candidat doit : être titulaire d'un diplôme de premier cycle en informatique, en droit ou en sciences de la gestion, ou bien attester d'une formation jugée équivalente; avoir obtenu une moyenne cumulative au premier cycle de 3,2; posséder une connaissance suffisante de l'anglais.

2. Programme

Le programme de la maîtrise comporte un minimum de 45 crédits, dont 19 crédits de cours obligatoires, 18 crédits de cours à option et 8 crédits attribués à un travail dirigé.

3. Durée de la scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres équivalent plein temps. La durée maximale est de quatre ans à partir de l'inscription initiale. Les deux premiers trimestres doivent être suivis à plein temps.

4. Équipement informatique

Tout étudiant inscrit doit se doter d'un microordinateur portatif.

Structure du programme

Les blocs doivent être suivis dans l'ordre.

Bloc A – Ateliers de transition (min. 6 cr.)

DRT 6936 Atelier en droit, 3 cr.

HEC 9640A Atelier en gestion : le management dans la société d'information, 3 cr.

IFT 6800 Atelier en informatique, 4 cr.

Bloc B – Tronc commun obligatoire (13 cr.)

CEL 6001 Introduction au commerce électronique, 3 cr.

DRT 6903A Droit et commerce électronique, 3 cr.

HEC 9574A Économie numérique, 3 cr.

IFT 6801 Technologies du commerce électronique, 4 cr.

Bloc C – Option – Spécialisation (12 cr.)

Au moins 8 crédits doivent être pris dans l'un des trois axes.

Axe Technologie

IFT 6055 Protocoles de communication, 4 cr.

IFT 6075 Interactions Humain – Machine, 4 cr.

IFT 6180 Cryptologie : théorie et applications, 4 cr.

IFT 6243 Concepts de bases de données avancées, 4 cr.

IFT 6255 Recherche d'information, 4 cr.

IFT 6261 Traitement des connaissances, 4 cr.

IFT 6266 Algorithmes d'apprentissage, 4 cr.

IFT 6271 Sécurité informatique, 4 cr.

IFT 6561 Simulation : aspects stochastiques, 4 cr.

IFT 6580 Sujets en optimisation, 4 cr.

IFT 6802 Commerce élect. : systèmes, architectures, 4 cr.

IFT 6803 Génie logiciel du commerce électronique, 4 cr.

IFT 6804 La technologie multimédia, 4 cr.

IFT 6805 Recherche opérationnelle en e-commerce, 4 cr.

Axe Droit

DRT 6870A Propriété intellectuelle, 3 cr.

DRT 6902 Droit du cyberspace, 3 cr.

DRT 6908 Gestion de la propriété intellectuelle, 3 cr.

DRT 6909 Prévention et gestion des différends, 3 cr.

DRT 6911	Droit de la publicité et du marketing, 3 cr.
DRT 6923	Technologies de l'information et droit, 3 cr.
DRT 6926	Vie privée et environm. électroniques, 3 cr.
DRT 6928	Cryptographie et transactions électron., 3 cr.
DRT 6929AaO	Droit des techn. de l'information avancé, 3 cr.

Axe Gestion

HEC 9573A	Marketing électronique, 3 cr.
HEC 9579A	Gestion du risque, contrôle & sécurité du commerce électronique 3 cr.
HEC 9584A	Intelligence d'affaires, 3 cr.
HEC 9585A	Stratégie et e-business, 3 cr.
HEC 9586A	Gestion : approvis. et logistique, 3 cr.
HEC 9587A	T.I. et réingénierie des processus d'affaires, 3 cr.

Bloc D – Synthèse et travail dirigé (14 cr.)

CEL 6002	Atelier synthèse – commerce électronique, 6 cr.
CEL 6003	Travail dirigé en commerce électronique, 8 cr.

Communication

Ph.D. (communication) **3-225-1-0**

Pour tout renseignement relatif à ce programme, voir Sciences de la communication.

Criminologie

Microprogramme de 2^e cycle (analyse criminologique) **2-065-6-2**

Microprogramme de 2^e cycle (intervention criminologique) **2-065-6-0**

M.Sc. (criminologie) **2-065-1-0**

Ph.D. (criminologie) **3-065-1-0**

École de criminologie

Responsable du programme de maîtrise : Marie-Marthe Cousineau, tél. : (514) 343-7322

Responsable du programme de doctorat : Carlo Morselli, tél. : (514) 343-5676 ou (514) 343-2116

Membres du Comité d'études de la M.Sc.

Jean-Luc Bacher
Dianne Casoni
Marie-Marthe Cousineau
Jo-Anne Wemmers

Membres du Comité d'études du Ph.D.

Carlo Morselli
Marc Ouimet
Pierre Tremblay
Jean Trépanier

Directeur : Pierre Landreville

Personnel enseignant *

Professeurs titulaires

Serge Brochu, Ph.D. psychologie (Montréal)
Jean-Paul Brodeur, M.A. philosophie (Montréal), M.Sc. criminologie (Montréal), Ph.D. philosophie (Paris), MSRC, directeur du C.I.C.C.
Maurice Cusson, B.Sc. sociologie (Montréal), Ph.D. criminologie (Montréal)

Pierre Landreville, B.Sc. sociologie (Montréal), Ph.D. criminologie (Montréal)
Marc Ouimet, M.Sc. criminologie (Montréal), Ph.D. Criminal Justice (Rutgers, NJ)
Jean Proulx, Ph.D. psychologie (Montréal)
Pierre Tremblay, M.A. philosophie (Montréal), Ph.D. criminologie (Montréal)
Jean Trépanier, licence en droit (Laval), M.Sc. criminologie (Montréal), Ph.D. criminologie (London School of Economics, Londres)

Professeurs agrégés

Jean-Luc Bacher, doctorat en droit (Fribourg)
Dianne Casoni, D.Ps. psychologie (Montréal)
Marie-Marthe Cousineau, M.Sc. criminologie (Montréal), Ph.D. sociologie (UQAM)
Jean Dozois, B.Sc. sociologie (Montréal), M.Sc. criminologie (Montréal)
Mylène Jaccoud, Ph.D. criminologie (Montréal)
Nadine Lancôt, Ph.D. criminologie (Montréal)
Jean Poupart, B.A. éducation physique (Montréal), Ph.D. sociologie (McGill)

Professeurs adjoints

Benoit Dupont, doctorat science politique (Toulouse)
Jean-Pierre Guay, Ph.D. criminologie (Montréal)
Denis Lafortune, Ph.D. psychologie (Montréal)
Stéphane Leman-Langlois, M.Sc. criminologie (Montréal), Ph.D. criminologie (Toronto)
Frédéric Lemieux, Ph.D. criminologie (Montréal)
Carlo Morselli, Ph.D. criminologie (Montréal)
Marion Vacheret, Ph.D. criminologie (Montréal)
Jo-Anne Wemmers, Ph.D. criminologie (Leiden)

Chercheurs invités

Élizabeth Campos, doctorat en droit (Aix-en-Provence)
Christiane Cardinal, Ph.D. sociologie (UQAM)
Jacques Marleau, Ph.D. sciences biomédicales (Montréal)

Professeurs émérites

Marie-Andrée Bertrand
Denis Szabo

Objectifs du microprogramme de 2^e cycle (analyse criminologique)

Le microprogramme de deuxième cycle en analyse criminologique vise deux objectifs : un premier objectif de formation continue s'adressant en priorité aux personnes sur le marché du travail qui possèdent un baccalauréat (ou l'équivalent) en criminologie (ou dans une discipline connexe) et qui éprouvent le besoin d'une formation plus poussée en analyse criminologique; et un deuxième objectif de coopération internationale s'adressant aux étudiants d'autres pays désireux de suivre des cours reliés à l'analyse criminologique qui ne sont pas offerts chez eux.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle (analyse criminologique)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme en analyse criminologique, le candidat doit :

- a)** être titulaire d'un baccalauréat (ou l'équivalent) en criminologie ou dans une discipline connexe;
- b)** posséder deux années de pratique professionnelle dans un domaine relié à la criminologie.

2. Modalités de transfert du microprogramme à la maîtrise (M.Sc.) en criminologie

Les cours complétés dans le cadre du microprogramme de deuxième cycle en analyse criminologique seront crédités dans l'éventualité d'un passage à la maîtrise régulière en criminologie. Pour accéder à la maîtrise régulière en criminologie, l'étudiant doit avoir obtenu une moyenne de 3,2 pour l'ensemble des cours suivis dans le cadre du programme court de deuxième cycle. Des cours supplémentaires sont exigés pour compléter la scolarité prévue dans le cadre de la maîtrise régulière en criminologie.

3. Programme

Le programme court de deuxième cycle en analyse criminologique comporte 12 crédits (3 crédits obligatoires, 6 à 9 crédits à option et 0 à 3 crédits au choix).

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

4. Durée de la scolarité

La durée minimale de la scolarité du microprogramme de deuxième cycle en analyse criminologique est de un trimestre équivalent plein temps. La durée maximale de la scolarité est de deux ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

CRI 6006 Théories de la réaction sociale, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

CRI 6221 L'analyse criminologique, 3 cr.
 CRI 6222 Gestion et changement en justice pénale, 3 cr.
 CRI 6223 La détermination de la peine, 3 cr.
 CRI 6224 Criminologie théorique I, 3 cr.
 CRI 6225 Criminologie théorique II, 3 cr.
 CRI 6226 Police et sécurité privée, 3 cr.
 CRI 6227 Criminologie spéciale, 3 cr.
 CRI 6228 Criminalités économiques, 3 cr.
 CRI 6229 Crime organisé, 3 cr.

Bloc C – Choix (max. 3 cr.)

CRI 6106 Méthodes de traitement en criminologie, 3 cr.
 CRI 6110 Criminologie clinique, 3 cr.
 CRI 6112 Violences criminelles, 3 cr.
 CRI 6113 L'expertise à la Cour en criminologie, 3 cr.
 CRI 6114 Interventions cognitivo-comportementales, 3 cr.
 CRI 6115 Pratique clinique auprès des victimes, 3 cr.
 CRI 6116 Dynamiques et milieux d'intervention, 3 cr.
 CRI 6117 Évaluation et jugement professionnel, 3 cr.
 CRI 6530 Politiques pénales pour adultes, 3 cr.
 CRI 6531 Politiques pénales pour mineurs, 3 cr.
 CRI 6532 Les drogues et la question criminelle, 3 cr.
 CRI 6533 Séminaire avancé de victimologie, 3 cr.
 CRI 6534 Criminologie théorique III, 3 cr.

Objectifs du microprogramme de 2^e cycle (intervention criminologique)

Le microprogramme de deuxième cycle en intervention criminologique vise deux objectifs : un premier objectif de formation continue s'adressant en priorité aux intervenants sur le marché du travail qui possèdent un baccalauréat (ou l'équivalent) en criminologie (ou dans une discipline connexe) et qui éprouvent le besoin d'une formation plus poussée en intervention; et un deuxième objectif de coopération internationale s'adressant aux étudiants d'autres pays désireux de suivre des cours reliés à l'intervention criminologique qui ne sont pas offerts chez eux.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle (intervention criminologique)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme en intervention criminologique, le candidat doit :

- a) être titulaire d'un baccalauréat (ou l'équivalent) en criminologie ou dans une discipline connexe;
- b) posséder deux années de pratique professionnelle dans un domaine relié à la criminologie.

2. Modalités de transfert du microprogramme à la maîtrise (M.Sc.) en criminologie

Les cours suivis dans le cadre des microprogrammes de deuxième cycle seront crédités dans l'éventualité d'un passage à la maîtrise M.Sc. en criminologie. Pour accéder à un des programmes de maîtrise (M.Sc.) en criminologie, l'étudiant doit avoir obtenu une moyenne d'au moins 3,2 pour l'ensemble des cours suivis dans le cadre du microprogramme en criminologie. L'étudiant devra alors suivre des cours supplémentaires pour compléter la scolarité prévue dans le cadre de la M.Sc. en criminologie.

3. Programme

Le programme court de deuxième cycle en intervention criminologique comporte 12 crédits (3 crédits obligatoires, 6 à 9 crédits à option et 0 à 3 crédits au choix).

4. Durée de la scolarité

La durée minimale de la scolarité du microprogramme de deuxième cycle en intervention criminologique est de un trimestre équivalent plein temps. La durée maximale de la scolarité est de deux ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

CRI 6007 Théories de la délinquance, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

CRI 6106 Méthodes de traitement en criminologie, 3 cr.
 CRI 6110 Criminologie clinique, 3 cr.
 CRI 6112 Violences criminelles, 3 cr.
 CRI 6113 L'expertise à la Cour en criminologie, 3 cr.
 CRI 6114 Interventions cognitivo-comportementales, 3 cr.
 CRI 6115 Pratique clinique auprès des victimes, 3 cr.
 CRI 6116 Dynamiques et milieux d'intervention, 3 cr.
 CRI 6117 Évaluation et jugement professionnel, 3 cr.

Bloc C – Choix (max. 3 cr.)

CRI 6221 L'analyse criminologique, 3 cr.
 CRI 6222 Gestion et changement en justice pénale, 3 cr.
 CRI 6223 La détermination de la peine, 3 cr.
 CRI 6224 Criminologie théorique I, 3 cr.
 CRI 6225 Criminologie théorique II, 3 cr.
 CRI 6226 Police et sécurité privée, 3 cr.
 CRI 6227 Criminologie spéciale, 3 cr.
 CRI 6228 Criminalités économiques, 3 cr.
 CRI 6229 Crime organisé, 3 cr.
 CRI 6530 Politiques pénales pour adultes, 3 cr.
 CRI 6531 Politiques pénales pour mineurs, 3 cr.
 CRI 6532 Les drogues et la question criminelle, 3 cr.
 CRI 6533 Séminaire avancé de victimologie, 3 cr.
 CRI 6534 Criminologie théorique III, 3 cr.

Règlement pédagogique propre à la M.Sc. (criminologie)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Sc. (criminologie), le candidat doit :

- a) être titulaire d'un B.Sc. spécialisé (criminologie), ou d'un diplôme jugé équivalent, ou bien attester d'une formation jugée équivalente;
- b) posséder une connaissance suffisante de l'anglais;
- c) tout titulaire d'un B.Sc. en criminologie de l'Université de Montréal doit avoir obtenu une moyenne d'au moins 3,2 pour être admissible à la M.Sc. en criminologie. Les équivalences de formation ou de diplôme sont également évaluées selon ce critère.
- d) Pour entamer la scolarité de maîtrise proprement dite, l'étudiant devra réussir sa maîtrise préparatoire avec une moyenne de 3,2.

2. Programme

Le programme de maîtrise (avec mémoire, avec stage en intervention ou stage en analyse) comporte 15 crédits de cours (6 crédits de cours obligatoires, de 6 à 9 crédits de cours de concentration et de 0 à 3 crédits de cours au choix). Les 30 autres crédits sont attribués à la recherche ou au stage et à la rédaction d'un mémoire ou d'un rapport de stage.

3. Durée de la scolarité

Dans le cas du programme de maîtrise avec stage, la scolarité minimale est de quatre trimestres. Dans le cas du programme de maîtrise avec mémoire, la scolarité minimale est de trois trimestres.

Structure du programme

1. MODALITÉ AVEC STAGE

Objectifs

Les objectifs de la maîtrise avec stage sont : assurer une meilleure continuité entre le B.Sc., qui est un programme professionnel, et la M.Sc.; répondre plus adéquatement aux besoins de certaines personnes intéressées davantage par la formation professionnelle que par la recherche; accroître la compétence des candidats en termes de pratique professionnelle.

Option « Intervention »

Bloc A – Méthodologie (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

- CRI 6001 Méthodologie qualitative en criminologie, 3 cr.
- CRI 6002 Méthodologie quantitative en crimino, 3 cr.
- CRI 6003 Recherches cliniques et évaluatives, 3 cr.

Bloc B – Théories (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

- CRI 6006 Théories de la réaction sociale, 3 cr.
- CRI 6007 Théories de la délinquance, 3 cr.
- CRI 6008 Théories en intervention criminologique, 3 cr.

Bloc C – Concentration (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

- CRI 6106 Méthodes de traitement en criminologie, 3 cr.
- CRI 6110 Criminologie clinique, 3 cr.
- CRI 6112 Violences criminelles, 3 cr.
- CRI 6113 L'expertise à la Cour en criminologie, 3 cr.
- CRI 6114 Interventions cognitivo-comportementales, 3 cr.
- CRI 6115 Pratique clinique auprès des victimes, 3 cr.
- CRI 6116 Dynamiques et milieux d'intervention, 3 cr.
- CRI 6117 Évaluation et jugement professionnel, 3 cr.

Bloc D – Choix (max. 3 cr.)

- CRI 6221 L'analyse criminologique, 3 cr.
- CRI 6222 Gestion et changement en justice pénale, 3 cr.
- CRI 6223 La détermination de la peine, 3 cr.
- CRI 6224 Criminologie théorique I, 3 cr.
- CRI 6225 Criminologie théorique II, 3 cr.
- CRI 6226 Police et sécurité privée, 3 cr.
- CRI 6227 Criminologie spéciale, 3 cr.
- CRI 6228 Criminalités économiques, 3 cr.
- CRI 6229 Crime organisé, 3 cr.
- CRI 6231 Criminologie et ethnicité, 3 cr.
- CRI 6232 La justice réparatrice, 3 cr.
- CRI 6530 Politiques pénales pour adultes, 3 cr.
- CRI 6531 Politiques pénales pour mineurs, 3 cr.
- CRI 6532 Les drogues et la question criminelle, 3 cr.
- CRI 6533 Séminaire avancé de victimologie, 3 cr.
- CRI 6534 Criminologie théorique III, 3 cr.

Bloc E – Travail de maîtrise (30 cr.)

- CRI 6156 Stage préparatoire en intervention, 6 cr.
Offert uniquement aux étudiants n'ayant pas fait leur baccalauréat en criminologie.
- CRI 6166 Encadrement de stage en intervention, 3 cr.
- CRI 6176 Stage en intervention, 9 cr.
- CRI 6186 Rapport de stage en intervention, 18 cr.

Option « Analyse criminologique »

Bloc A – Méthodologie (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

- CRI 6001 Méthodologie qualitative en criminologie, 3 cr.

- CRI 6002 Méthodologie quantitative en crimino, 3 cr.

- CRI 6003 Recherches cliniques et évaluatives, 3 cr.

Bloc B – Théories (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

- CRI 6006 Théories de la réaction sociale, 3 cr.
- CRI 6007 Théories de la délinquance, 3 cr.
- CRI 6008 Théories en intervention criminologique, 3 cr.

Bloc C – Concentration (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

- CRI 6221 L'analyse criminologique, 3 cr.
- CRI 6222 Gestion et changement en justice pénale, 3 cr.
- CRI 6223 La détermination de la peine, 3 cr.
- CRI 6224 Criminologie théorique I, 3 cr.
- CRI 6225 Criminologie théorique II, 3 cr.
- CRI 6226 Police et sécurité privée, 3 cr.
- CRI 6227 Criminologie spéciale, 3 cr.
- CRI 6228 Criminalités économiques, 3 cr.
- CRI 6229 Crime organisé, 3 cr.
- CRI 6231 Criminologie et ethnicité, 3 cr.
- CRI 6232 La justice réparatrice, 3 cr.
- CRI 6530 Politiques pénales pour adultes, 3 cr.
- CRI 6531 Politiques pénales pour mineurs, 3 cr.
- CRI 6532 Les drogues et la question criminelle, 3 cr.
- CRI 6533 Séminaire avancé de victimologie, 3 cr.
- CRI 6534 Criminologie théorique III, 3 cr.

Bloc D – Choix (max. 3 cr.)

- CRI 6106 Méthodes de traitement en criminologie, 3 cr.
- CRI 6110 Criminologie clinique, 3 cr.
- CRI 6112 Violences criminelles, 3 cr.
- CRI 6113 L'expertise à la Cour en criminologie, 3 cr.
- CRI 6114 Interventions cognitivo-comportementales, 3 cr.
- CRI 6115 Pratique clinique auprès des victimes, 3 cr.
- CRI 6116 Dynamiques et milieux d'intervention, 3 cr.
- CRI 6117 Évaluation et jugement professionnel, 3 cr.

Bloc E – Travail de maîtrise (30 cr.)

- CRI 6205 Encadrement de stage en analyse, 3 cr.
- CRI 6206 Stage en analyse criminologique, 9 cr.
- CRI 6207 Rapport de stage en analyse crimino., 18 cr.

2. MODALITÉ AVEC MÉMOIRE

Objectifs

Le programme de maîtrise avec mémoire en criminologie vise à offrir aux étudiants un ensemble cohérent et équilibré de cours et de séminaires couvrant les principaux secteurs de la criminologie ainsi qu'une formation avancée dans un ou plusieurs des secteurs suivants : recherche, théorie, intervention clinique, politique pénale, analyse.

Bloc A – Méthodologie (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

- CRI 6001 Méthodologie qualitative en criminologie, 3 cr.
- CRI 6002 Méthodologie quantitative en crimino, 3 cr.
- CRI 6003 Recherches cliniques et évaluatives, 3 cr.

Bloc B – Théories (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

- CRI 6006 Théories de la réaction sociale, 3 cr.
- CRI 6007 Théories de la délinquance, 3 cr.
- CRI 6008 Théories en intervention criminologique, 3 cr.

Bloc C – Option « Intervention » (min. 3 cr.; max. 9 cr.)

- CRI 6106 Méthodes de traitement en criminologie, 3 cr.
- CRI 6110 Criminologie clinique, 3 cr.
- CRI 6112 Violences criminelles, 3 cr.
- CRI 6113 L'expertise à la Cour en criminologie, 3 cr.
- CRI 6114 Interventions cognitivo-comportementales, 3 cr.
- CRI 6115 Pratique clinique auprès des victimes, 3 cr.
- CRI 6116 Dynamiques et milieux d'intervention, 3 cr.

CRI 6117 Évaluation et jugement professionnel, 3 cr.

Bloc D – Option « Analyse » (min. 3 cr.; max. 9 cr.)

CRI 6221 L'analyse criminologique, 3 cr.
 CRI 6222 Gestion et changement en justice pénale, 3 cr.
 CRI 6223 La détermination de la peine, 3 cr.
 CRI 6224 Criminologie théorique I, 3 cr.
 CRI 6225 Criminologie théorique II, 3 cr.
 CRI 6226 Police et sécurité privée, 3 cr.
 CRI 6227 Criminologie spéciale, 3 cr.
 CRI 6228 Criminalités économiques, 3 cr.
 CRI 6229 Crime organisé, 3 cr.
 CRI 6231 Criminologie et ethnicité, 3 cr.
 CRI 6232 La justice réparatrice, 3 cr.
 CRI 6530 Politiques pénales pour adultes, 3 cr.
 CRI 6531 Politiques pénales pour mineurs, 3 cr.
 CRI 6532 Les drogues et la question criminelle, 3 cr.
 CRI 6533 Séminaire avancé de victimologie, 3 cr.
 CRI 6534 Criminologie théorique III, 3 cr.

Bloc E – Choix (max. 3 cr.)

Bloc F – Travail de maîtrise (30 cr.)

CRI 6905 Projet de mémoire, 3 cr.
 CRI 6910 Recherche, 6 cr.
 CRI 6950 Mémoire, 21 cr.

Objectif du Ph.D. (criminologie)

L'objectif de ce programme est de former des spécialistes dans un des domaines de la criminologie ainsi que des chercheurs autonomes.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (criminologie)

1. Programme

Le programme comporte un minimum de 9 crédits de cours et 81 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Le candidat au doctorat doit posséder une connaissance suffisante de l'anglais; il doit également faire preuve d'une connaissance suffisante de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

2. Choix de cours

Le programme comporte 6 crédits de cours obligatoires et 3 crédits de cours au choix du niveau des études supérieures.

Structure du programme

Le programme comporte 9 crédits de cours et 81 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

CRI 7420 Séminaire général de doctorat, 3 cr.
 CRI 7430 Séminaire de thèse, 3 cr.

Bloc B – Choix (3 cr.)

Un cours du niveau des études supérieures.

Bloc C – Recherche et thèse (81 cr.)

CRI 7910 Recherche, 15 cr.
 CRI 7940 Thèse, 66 cr.

Démographie

M.Sc. (démographie)	2-070-1-0
Ph.D. (démographie)	3-070-1-0

Département de démographie, Institut national de la recherche scientifique – Urbanisation, Culture et Société

Responsable du programme de M.Sc. : Benoît Laplante, tél. : (514) 499-8286

Responsable du programme de Ph.D. : Norbert Robitaille, tél. : (514) 343-5981
 Secrétariat : (514) 343-6111, poste 1971

Membres du Comité des études supérieures

Robert Bourbeau
 Lisa Y. Dillon
 Thomas K. LeGrand
 Norbert Robitaille

Membres du Comité conjoint d'admission et d'encadrement

Robert Bourbeau
 Benoît Laplante
 Norbert Robitaille
 Marc Termote

Directeur : Robert Bourbeau

Personnel enseignant *

Professeurs titulaires

Robert Bourbeau, Ph.D. démographie (Montréal)
 Evelynne Lapiere-Adamcyk, M.A. démographie (Montréal)
 Victor Piché, Ph.D. sociologie (Cornell)

Professeurs agrégés

Barthélémy Kuate Defo, Ph.D. sociologie-démographie (Wisconsin – Madison)
 Thomas K. LeGrand, Ph.D. sciences économiques (Michigan)
 Norbert Robitaille, doctorat en démographie (Paris)

Professeure adjointe

Lisa Y. Dillon, Ph.D. histoire (Minnesota)

Chercheurs agrégés

Bertrand Desjardins, doctorat en démographie (Lyon 2)
 Nicole Marci-Gratton, D.E.A. démographie sociale (Paris)

Professeurs associés

Yves Carrière, Ph.D. (Montréal)
 Dennis D. Cordell, Ph.D. histoire (Wisconsin)
 Benoît Laplante, Ph.D. sociologie (Montréal)
 Céline Le Bourdais, Ph.D. sociologie (Brown)
 Jacques Ledent, Ph.D. planification urbaine (Illinois)
 Robert J.I. Leke, M.D. (Montréal), F.R.C.S.-C.
 Richard Marcoux, Ph.D. démographie (Montréal)
 Leroy D. Stone, Ph.D. sociologie (Pennsylvania)
 Marc Termote, doctorat en droit (Louvain)
 Nong Zhu, doctorat en sciences économiques (Auvergne)

Chercheur invité

Ali Kouaouci, doctorat en démographie (Louvain)

Professeurs émérites

Hubert Charbonneau
 Jacques Henripin
 Jacques Légaré

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Objectifs de la M.Sc. (démographie)

Le programme de maîtrise en démographie vise à former des démographes professionnels et à initier l'étudiant à la recherche. Le mémoire est l'occasion pour l'étudiant de se mesurer à l'ensemble des problèmes que pose la pratique de la recherche démographique.

Règlement pédagogique propre à la M.Sc. (démographie)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Sc. (démographie), le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat spécialisé bidisciplinaire où la démographie est l'une des deux disciplines, ou d'un baccalauréat avec sujet mineur en démographie pour lequel il a obtenu une moyenne de 2,7, ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études de démographie, ou bien il doit attester d'une formation jugée équivalente.

2. Programme et choix de cours

Le programme de maîtrise comporte 21 crédits de cours (dont 18 crédits du niveau des études supérieures) et 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire. Pour les étudiants qui n'ont pas fait de démographie au premier cycle, jusqu'à 9 crédits de cours complémentaires peuvent être exigés.

3. Composition du jury de mémoire

Le jury qui procède à l'évaluation du mémoire de maîtrise est formé d'au moins trois membres : un examinateur provenant de l'institution d'attache de l'étudiant, normalement le directeur de recherche; un examinateur provenant de l'autre institution; un autre examinateur.

Cours complémentaires

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

DMO 6200 Démographie et enjeux sociaux, 3 cr.

DMO 6201 Fondements de l'analyse démographique 1, 3 cr.

Bloc B – Option (max. 3 cr.)

DMO 2000 Lectures dirigées en sciences sociales, 3 cr.

DMO 2330 Techniques auxiliaires, 3 cr.

SOL 2020 Méthodologie quantitative 2, 3 cr.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire – Fondements méthodologiques (6 cr.)

DMO 6301 Fondements de l'analyse démographique 2, 3 cr.

DMO 6371 Méthodes statistiques en démographie, 3 cr.

Bloc B – Option – Phénomènes démographiques (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

DMO 6500 Fécondité et famille, 3 cr.

DMO 6501 Migration, 3 cr.

DMO 6502 Mortalité, santé et vieillissement, 3 cr.

Bloc C – Option – Méthodes avancées (min. 3 cr.; max. 9 cr.)

DMO 6305 Analyse démographique avancée, 3 cr.

DMO 6320 Démographie appliquée et perspectives, 3 cr.

DMO 6405 Modèles de risque et de durée, 3 cr.

Pour les étudiants qui n'ont pas fait de démographie au premier cycle, le minimum de crédits pour l'ensemble des blocs B et C est fixé à 12 crédits. Les étudiants qui ont fait de la démographie au premier cycle n'ont pas à se soumettre à cette exigence.

Bloc D – Option (max. 6 cr.)

DMO 6311 Initiation à la recherche, 3 cr.

DMO 6330 Méthodes de la démographie historique, 3 cr.

DMO 6400 Séminaire de sociologie et population, 3 cr.

DMO 6430 Population et développement, 3 cr.

DMO 6450 Séminaire de démographie économique, 3 cr.

DMO 6800 Doctrines et politiques de population, 3 cr.

DMO 6820 Méthodes multi-niveaux et multi-états, 3 cr.

EUR 8224 La dynamique des populations urbaines, 3 cr.

Bloc E – Choix (max. 6 cr.)

Tout cours de niveau des études supérieures, 3 cr.

Bloc F – Mémoire (24 cr.)

Objectifs du Ph.D. (démographie)

Le programme vise à former des chercheurs capables de mener, de façon autonome, des travaux originaux de recherche. Pour cela, les étudiants doivent acquérir une bonne connaissance des phénomènes fondamentaux et des méthodes d'analyse propres à la démographie. Il est loisible à chaque étudiant de doctorat de concentrer ses efforts dans le domaine particulier qui correspond à ses goûts, ses aptitudes ou sa formation préalable.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (démographie)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph.D. (démographie), le candidat doit être titulaire d'une maîtrise en démographie ou l'équivalent. Il doit aussi avoir un excellent dossier académique, des aptitudes à la recherche et une bonne connaissance des langues française et anglaise. Le candidat doit également déposer, avec sa demande d'admission, l'esquisse d'un projet de recherche.

2. Programme

Le programme comporte 9 crédits de cours et 81 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Le programme de doctorat est élaboré par le comité conjoint d'admission et d'encadrement. Il comprend la scolarité obligatoire, la réalisation d'un projet de recherche et la rédaction d'une thèse, de même que des cours complémentaires et des cours de préparation, le cas échéant.

3. Durée de la scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, dont au moins trois à plein temps.

4. Examen de synthèse

Le candidat doit passer avec succès un examen portant sur son domaine de spécialisation et la discipline en général. L'examen comporte une épreuve écrite et une épreuve orale. L'examen général de synthèse est évalué par un jury composé de trois personnes, dont le directeur de thèse du candidat, nommées par le directeur du Département ou du Centre sur recommandation du comité conjoint d'admission et d'encadrement.

L'évaluation sera effectuée suivant la notation Succès ou Échec.

5. Thèse

Le candidat doit compléter sa thèse dans un délai de 5 ans à compter de la date de son inscription initiale. Ce délai peut être prolongé d'un an avec permission du directeur de recherche et du comité conjoint d'admission et d'encadrement.

6. Directeur de recherche

Le choix du directeur de thèse doit être effectué au moment de l'admission. Dans des cas exceptionnels, le choix du directeur de recherche pourra être effectué avant le fin du deuxième trimestre de la scolarité. Un tuteur sera alors nommé au moment de l'admission.

7. Composition du jury de thèse

Le jury qui procède à l'évaluation de la thèse de doctorat est composé d'au moins quatre membres répartis comme suit :

- deux examinateurs, dont normalement le directeur de recherche, provenant de l'institution d'attache de l'étudiant;
- un examinateur provenant de l'autre institution;
- un examinateur provenant de l'extérieur de l'Institut et de l'Université.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

DMO 7005 Séminaire de thèse, 3 cr.

DMO 7010 Séminaire de synthèse, 3 cr.

Bloc B – Choix (3 cr.)

Tout cours du niveau des études supérieures.

Bloc C – Recherche et thèse (81 cr.)

DMO 7011 Recherche 1, 9 cr.

DMO 7012 Recherche 2, 12 cr.

DMO 7013 Thèse, 60 cr.

Études allemandes**M.A. (études allemandes)****2-085-1-0****Ph.D. (littérature) – option****« Littérature allemande » *****3-137-1-0**

Département de littératures et de langues modernes

Responsable des programmes : Manuel Meune

Secrétariat : (514) 343-6222

Membres du Comité des études supérieures – Études allemandes

Jürgen Heizmann

Manuel Meune

Nikola Von Merveldt

Personnel enseignant ****Professeur titulaire**

Hans-Herbert Räkel, Doctorat ès lettres (Genève)

Professeur agrégé

Jürgen Heizmann, Ph.D. en littérature allemande (Montréal)

Professeurs adjoints

Manuel Meune, doctorat en études germaniques (Université Marc Bloch, Strasbourg)

Nikola Von Merveldt, Doctorat (Ludwig-Maximilians Universität), M.A. (Cambridge)

Professeur associé

Karl Richard Bausch, Dr. phil. (Tübingen)

Objectifs de la M.A. (études allemandes)

La Maîtrise en études allemandes initie l'étudiant à la recherche et est une condition nécessaire à l'inscription au doctorat en littérature (option « Littérature allemande »). Elle prépare aussi à une activité professionnelle dans l'enseignement collégial, dans les organismes gouvernementaux, ainsi que dans les institutions et entreprises publiques et privées. La M.A. en études allemandes offre une formation complète dans l'une des orientations du programme :

Littérature et médias allemands

Formation de base par des séminaires et spécialisation par un mémoire dans le domaine de la littérature et des médias allemands.

Civilisation et médias des pays germanophones

Formation de base par des séminaires et spécialisation par un mémoire dans le domaine de la culture des pays germanophones au sens large incluant les aspects artistiques, historiques, politiques, économiques, ainsi que dans le domaine de l'allemand comme langue patrimoniale au Canada. Il est possible de choisir un sujet interdisciplinaire avec le consentement du conseiller pédagogique et du responsable de la discipline concernée.

Enseignement de l'allemand langue étrangère

Formation de base par des séminaires, perfectionnement par des séminaires et stages supervisés, ainsi que par un travail consacré à un volet linguistique ou pédagogique de l'enseignement de l'allemand comme langue étrangère.

Règlement pédagogique propre à la M.A. (études allemandes)**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.A. (études allemandes), le candidat doit :

a) être titulaire d'un B.A. spécialisé ou d'un B.A. avec sujet majeur en études allemandes ou attester d'une formation équivalente. Les candidats provenant d'une discipline connexe ou n'ayant obtenu dans leur B.A. qu'un mineur en études allemandes pourront être admis à condition de compléter leur formation par des cours de premier cycle ne dépassant pas 24 crédits;

b) avoir obtenu une moyenne d'au moins 3,0 dans ses études allemandes antérieures, voire dans les cours complémentaires exigés;

c) avoir une connaissance suffisante des langues nécessaires à la recherche ou aux études projetées.

2. Programme

Orientation Littérature et médias allemands

Le programme de la maîtrise avec mémoire comporte un minimum de 18 crédits de cours de deuxième cycle et 27 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Orientation Civilisation et médias des pays germanophones

Le programme de la maîtrise avec mémoire comporte un minimum de 18 crédits de cours de deuxième cycle et 27 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire. Pour un sujet interdisciplinaire, le candidat peut choisir au maximum 6 crédits dans une autre discipline.

Orientation Enseignement de l'allemand langue étrangère

Offert en collaboration avec l'Institut de recherche sur l'enseignement des langues de l'Université de Bochum. Le programme de la maîtrise sans mémoire en enseignement de l'allemand langue étrangère comporte 45 crédits répartis comme suit : 9 crédits obligatoires, 24 à 30 crédits à option, dont 18 suivis à l'Université de Bochum, 0 à 6 crédits au choix et 6 crédits de stage.

Orientation Littérature et médias allemands**Bloc A – Obligatoire**

ALL 6510 Mémoire, 27 cr.

Bloc B – Option

L'étudiant doit suivre six séminaires (18 cr.) de niveau 6000, dont un minimum de trois séminaires (9 cr.) de sigle ALL 62xx parmi la liste ci-dessous :

ALL 6200 Lectures guidées (littérature), 3 cr. (un autre séminaire ALL62xx est préalable ou corequis)

ALL 6211/22 Littérature I et II, 3 cr.

ALL 6231/42 Littérature et médias I et II, 3 cr.

ALL 6250 Littérature contemporaine, 3 cr.

ALL 6271/72 Sujet de langue ou de littérature I et II, 3 cr.

L'étudiant doit suivre en outre un minimum de deux séminaires (6 cr.) de sigle ALL63xx, 64xx ou 6500 et un maximum de un séminaire (3 cr.) d'une discipline connexe, notamment EAE, LCO, LNG.

Orientation Civilisation des pays germanophones**Bloc A – Obligatoire**

ALL 6510 Mémoire, 27 cr.

Bloc B – Option

L'étudiant doit suivre six séminaires (18 cr.) de niveau 6000, dont un minimum de deux séminaires (6 cr.) de sigle ALL63xx parmi la liste ci-dessous :

ALL 6300 Lectures guidées (civilisation), 3 cr. (un autre séminaire ALL63xx est préalable ou corequis)

ALL 6311/22 Civilisation des pays germanophones I et II

ALL 6331/32 Civilisation des pays germanophones III et IV

L'étudiant doit suivre en outre un minimum de deux séminaires (6 cr.) de sigle ALL62xx, 64xx ou 6500 et un maximum de deux séminaires (6 cr.) d'une discipline connexe pertinente au sujet de recherche.

Orientation Enseignement de l'allemand langue étrangère**Bloc A – Obligatoire (9 cr.)**

ALL 6405 Lectures guidées (all. langue étrangère), 3 cr.

ALL 6415 L'Allemand langue étrangère I, 3 cr.

ALL 6425 L'Allemand langue étrangère II, 3 cr.

Bloc B Option (min. 6 cr.; max. 12 cr.)

ALL 6211 Littérature I, 3 cr.

ALL 6222 Littérature II, 3 cr.

* Ce programme est offert conjointement avec le Département de littérature comparée.

** Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

ALL 6231	Littérature et médias I, 3 cr.
ALL 6242	Littérature et médias II, 3 cr.
ALL 6250	Littérature contemporaine, 3 cr.
ALL 6271	Sujet de langue ou de littérature I, 3 cr.
ALL 6272	Sujet de langue ou de littérature II, 3 cr.
ALL 6311	Civilisation des pays germanophones I, 3 cr.
ALL 6322	Civilisation des pays germanophones II, 3 cr.
ALL 6331	Civilisation des pays germanophones III, 3 cr.
ALL 6332	Civilisation des pays germanophones IV, 3 cr.
ALL 6502	Séminaire pour professeurs invités, 3 cr.

Bloc C – Option (18 cr.)

Cours suivis à l'Université de Bochum

– 10 crédits parmi les séminaires offerts dans le domaine Enseignement et apprentissage de l'allemand langue étrangère;

– 8 crédits parmi les séminaires offerts dans le domaine Description de la langue allemande contemporaine, dans la perspective de l'enseignement et de l'apprentissage de l'allemand comme langue étrangère.

Pour être reconnu par la FES, les crédits des séminaires de l'Institut de recherche sur l'enseignement des langues de la Faculté de philologie de l'Université de Bochum, devront être justifiés par un certificat attestant que chaque séminaire a été suivi avec succès.

Bloc D – Choix (max. 6 cr.)

0 à 6 crédits après entente avec le responsable du programme parmi des séminaires de disciplines connexes, notamment DID6231, 6232, 6234 et PLU6035.

Bloc E – Stage (6 cr.)

ALL 6515 Stage, 6 cr.

Un stage d'une durée minimale de 4 semaines dans une institution d'enseignement appropriée (université, collège, Goethe-Institut, etc.).

Objectifs de l'option « Littérature allemande » (Ph.D.)

Par une thèse qui fait preuve d'un apport important à l'avancement de la connaissance du champ de la littérature allemande, l'étudiant doit démontrer ses capacités à mener une recherche autonome.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (littérature), option « Littérature allemande »**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph.D. (littérature), option « Littérature allemande », le candidat doit être titulaire de la M.A. (études allemandes) avec mémoire ou attester d'une formation jugée équivalente. Le candidat doit faire preuve d'une excellente connaissance de l'allemand et d'une connaissance suffisante de deux autres langues, dont le français. Dans certains cas, la connaissance d'une quatrième langue peut être exigée.

2. Programme

Le programme comporte un minimum de 18 crédits de cours et 72 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

3. Choix de cours

Le programme comporte 6 crédits de cours obligatoires (« Introduction aux études littéraires avancées ») et 12 crédits de cours à option parmi les séminaires de l'option « Littérature allemande ».

Heike Harting
Andrew Miller
Lianne Moyes
Robert Schwartzwald

Directeur : Robert Schwartzwald

Personnel enseignant ***Professeurs titulaires**

Robert K. Martin, Ph.D. (Brown University)

Robert Schwartzwald, M.A. (Toronto), Ph.D. (Laval)

Professeurs agrégés

Lianne Moyes, Ph.D. (York)

Irving Wolfe, M.A. (McGill), Ph.D. (Bristol)

Professeurs adjoints

Joyce L. Boro, Ph.D. (Oxford)

Michael Eberle-Sinatra, M.A. (Université d'Orléans), Ph.D. (Oxford)

Heike Harting, M.A. (F.U. Berlin), Ph.D. (Victoria)

Andrew John Miller, M.A. (Queen's), Ph.D. (Duke)

Responsable des cours de langue

Sorel Friedman, Ph.D. (McGill)

Professeur émérite

Patrick J. Mahony

Objectifs de la M.A. (études anglaises)

La maîtrise a comme objectif d'initier l'étudiant à la recherche, de perfectionner les enseignants du niveau secondaire. Enfin, elle est un préalable normal aux études de doctorat.

Règlement pédagogique propre à la M.A. (études anglaises)**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.A. (études anglaises), le candidat doit :

- être titulaire d'un B.A. spécialisé (études anglaises) ou d'un B.A. avec sujet majeur en anglais, ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente;
- posséder une connaissance suffisante de l'anglais;
- posséder une moyenne cumulative au premier cycle de 3.3 ou l'équivalent

2. Programme

Le programme de la maîtrise avec mémoire comporte un minimum de 15 crédits de cours de deuxième cycle et 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire. Le programme de la maîtrise sans mémoire comporte un minimum de 24 crédits de cours de deuxième cycle et 21 crédits attribués à un travail dirigé.

3. Choix de cours

Le programme comporte un cours obligatoire de théorie littéraire et des cours à option.

Objectifs du Ph.D. (études anglaises)

Les objectifs de ce programme sont de former des chercheurs autonomes, de former des professeurs destinés à l'enseignement supérieur et de perfectionner les enseignants des cégeps.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (études anglaises)**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph.D. (études anglaises), le candidat doit être titulaire de la maîtrise ès arts (études anglaises) avec mémoire ou attester d'une formation jugée équivalente.

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Études anglaises

M.A. (études anglaises)	2-135-1-0
Ph.D. (études anglaises)	3-135-1-0

Département d'études anglaises

Responsable des programmes : Michael Eberle-Sinatra, tél. : (514) 343-6149

Membres du Comité des études supérieures

Michael Eberle-Sinatra

2. Programme

Le programme de doctorat comporte un minimum de 15 crédits de cours de deuxième cycle et 75 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Le candidat au doctorat doit faire preuve d'une excellente connaissance de l'anglais et d'une connaissance suffisante du français; il doit également faire preuve d'une connaissance de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

3. Choix de cours

Le programme de doctorat comporte un cours obligatoire de théorie littéraire choisi parmi les suivants : ANG 6030, ANG 6032 ou ANG 6092, des cours à option et des cours au choix. Le programme d'études est établi en consultation avec le Comité des études supérieures.

Études classiques

M.A. (études classiques)	2-095-1-0
Ph.D. (études anciennes)*	3-075-1-0

Département d'études classiques et médiévales

Responsable du programme de la M.A. (études classiques) : Benjamin Victor, tél. : (514) 343-6486

Membres du Comité des études supérieures

Pierre Bonnechere
Vayos Liapis
Benjamin Victor

Personnel enseignant **

Professeurs titulaires

Pierre Bonnechere, Doctorat en histoire ancienne (Louvain-la-Neuve), professeur au Département d'histoire, directeur du C.E.C.
Domenico Fasciano, Doctorat ès lettres (Rome)
Jacques Y. Perreault, Doctorat de 3^e cycle en archéologie (Paris), professeur au Département d'histoire
Benjamin Victor, Ph.D. en études classiques (Michigan), professeur au Département d'études françaises

Professeurs adjoints

Vayos Liapis, Ph.D. en études classiques (Glasgow), professeur au Département de philosophie
Richard Westall, Doctorat en philosophie classique (Stanford), professeur au Département d'histoire

Objectif de la M.A. (études classiques)

L'objectif du programme est d'initier l'étudiant à la recherche et de l'amener à acquérir des connaissances lui permettant de poser et de résoudre un problème de recherche.

Règlement pédagogique propre à la M.A. (études classiques)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.A. (études classiques), le candidat doit :

- être titulaire d'un B.A. spécialisé ou d'un B.A. avec sujet majeur en études classiques, ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente, selon l'option choisie;
- options « Archéologie classique » ou « Histoire ancienne » : posséder un minimum de 15 crédits en grec ancien (dont les cours GRC 1111, 1121) ou en latin (dont les cours LAT 1111, 1121). Option « Langues et littératures » : posséder un minimum de 24 crédits en grec ancien ou en latin, dont les cours GRC 1111, 1121, 2011 et LAT 1111, 1121, 2011;
- posséder une connaissance suffisante de l'anglais et, éventuellement, d'une autre langue jugée nécessaire à sa recherche.

* Le programme de doctorat en études anciennes n'est pas offert en 2005-2006.

** Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

2. Programme

Le programme comporte les options « Archéologie classique », « Histoire ancienne » et « Langues et littératures ».

3. Choix de cours

Options « Archéologie classique » et « Histoire ancienne »

Le programme comporte un minimum de 15 crédits de cours à option et 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire. Le choix de cours est établi en consultation avec le comité d'études supérieures.

Option « Langues et littératures »

Le programme comporte 6 crédits de cours obligatoires, 9 crédits de cours à option et 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire. Le choix de cours est établi en consultation avec le comité d'études supérieures.

Structure du programme

Option « Archéologie classique »

Bloc A – Option (15 cr.)

Bloc A₁ – Archéologie classique (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

HGL 6700 Aspects d'archéologie classique 1, 3 cr.
HGL 6800 Aspects d'archéologie classique 2, 3 cr.
HGL 6810 Stage pratique en archéologie, 3 cr.

Bloc A₂ – Option (max. 6 cr.)

Histoire ancienne

HGL 6400 Mythe et épopée à Rome, 3 cr.
HST 6510 Historiographie – Antiquité, 3 cr.
HST 6610 Histoire et mythologie gréco-romaines, 3 cr.
HST 6615 Histoire et civilisation romaines, 3 cr.

Langues et littératures

GRC 6020 La rhétorique en Grèce ancienne, 3 cr.
GRC 6025 Origines de la fiction en Grèce ancienne, 3 cr.
GRC 6050A-Aspects de la littérature grecque, 3 cr.
LAT 6030 Littérature latine : les grandes époques, 3 cr.
LAT 6040 La littérature latine inconnue, 3 cr.
LAT 6050A-Aspects de la littérature latine, 3 cr.

Linguistique et philologie

LNG 6340 Linguistique indo-européenne, 3 cr.
LNG 6922 Philologie grecque, 3 cr.
LNG 6923 Philologie latine, 3 cr.

Philosophie

PHI 6205 Histoire de la philosophie, 3 cr.
PHI 6215 Philosophie hellénistique et romaine, 3 cr.
PHI 6225 Méthodologie de philosophie ancienne, 3 cr.
PHI 6235 Philosophie grecque classique, 3 cr.

Bloc A₃ – Option – Lectures dirigées (min. 3 cr.; max. 9 cr.)

HGL 6050 Lectures dirigées en Antiquité, 3 cr.
HGL 6060 Lectures dirigées en Antiquité 2, 3 cr.
GRC 6005 Lectures dirigées en grec 1, 3 cr.
GRC 6015 Lectures dirigées en grec 2, 3 cr.
LAT 6010 Lectures dirigées en latin 1, 3 cr.
LAT 6020 Lectures dirigées en latin 2, 3 cr.

Bloc A₄ – Option – Cours d'auteurs (max. 6 cr.)

GRC 2021 Grec avancé (A), 3 cr.
GRC 2031 Grec avancé (B), 3 cr.
LAT 2021 Latin avancé (A), 3 cr.
LAT 2031 Latin avancé (B), 3 cr.

Bloc B – Mémoire (30 cr.)

HGL 6460 Recherche et rédaction du mémoire, 30 cr.

Option « Histoire ancienne »**Bloc A – Option (15 cr.)****Bloc A₁ – Séminaires en histoire ancienne (min. 6 cr.; max. 12 cr.)**

HGL 6400 Mythe et épopée à Rome, 3 cr.

HST 6510 Historiographie – Antiquité, 3 cr.

HST 6610 Histoire et mythologie gréco-romaines, 3 cr.

HST 6615 Histoire et civilisation romaines, 3 cr.

Bloc A₂ – Option – Séminaires (max. 6 cr.)**Archéologie classique**

HGL 6700 Aspects d'archéologie classique 1, 3 cr.

HGL 6800 Aspects d'archéologie classique 2, 3 cr.

HGL 6810 Stage pratique en archéologie, 3 cr.

Langues et littératures

GRC 6020 La rhétorique en Grèce ancienne, 3 cr.

GRC 6025 Origines de la fiction en Grèce ancienne, 3 cr.

GRC 6050A-FAAspects de la littérature grecque, 3 cr.

LAT 6030 Littérature latine : les grandes époques, 3 cr.

LAT 6040 La littérature latine inconnue, 3 cr.

LAT 6050A-FAAspects de la littérature latine, 3 cr.

Linguistique et philologie

LNG 6340 Linguistique indo-européenne, 3 cr.

LNG 6922 Philologie grecque, 3 cr.

LNG 6923 Philologie latine, 3 cr.

Philosophie

PHI 6205 Histoire de la philosophie, 3 cr.

PHI 6215 Philosophie hellénistique et romaine, 3 cr.

PHI 6225 Méthodologie de philosophie ancienne, 3 cr.

PHI 6235 Philosophie grecque classique, 3 cr.

Bloc A₃ – Option – Lectures dirigées (min. 3 cr.; max. 9 cr.)

HGL 6050 Lectures dirigées en Antiquité, 3 cr.

HGL 6060 Lectures dirigées en Antiquité 2, 3 cr.

GRC 6005 Lectures dirigées en grec 1, 3 cr.

GRC 6015 Lectures dirigées en grec 2, 3 cr.

LAT 6010 Lectures dirigées en latin 1, 3 cr.

LAT 6020 Lectures dirigées en latin 2, 3 cr.

Bloc A₄ – Option – Cours d'auteurs (max. 6 cr.)

GRC 2021 Grec avancé (A), 3 cr.

GRC 2031 Grec avancé (B), 3 cr.

LAT 2021 Latin avancé (A), 3 cr.

LAT 2031 Latin avancé (B), 3 cr.

Bloc B – Mémoire (30 cr.)

HGL 6460 Recherche et rédaction du mémoire, 30 cr.

Option « Langues et littératures »**Bloc A – Obligatoire (6 cr.)**

GRC 6005 Lectures dirigées en grec 1, 3 cr.

GRC 6015 Lectures dirigées en grec 2, 3 cr.

ou

LAT 6010 Lectures dirigées en latin 1, 3 cr.

LAT 6020 Lectures dirigées en latin 2, 3 cr.

Bloc B – Option (9 cr.)**Bloc B₁ – Option – Séminaires (min. 3 cr.; max. 9 cr.)****Langues et littératures**

GRC 6020 La rhétorique en Grèce ancienne, 3 cr.

GRC 6025 Origines de la fiction en Grèce ancienne, 3 cr.

GRC 6050A-FAAspects de la littérature grecque, 3 cr.

LAT 6030 Littérature latine : les grandes époques, 3 cr.

LAT 6040 La littérature latine inconnue, 3 cr.

LAT 6050A-FAAspects de la littérature latine, 3 cr.

Linguistique et philologie

LNG 6340 Linguistique indo-européenne, 3 cr.

LNG 6922 Philologie grecque, 3 cr.

LNG 6923 Philologie latine, 3 cr.

Bloc B₂ – Option – Séminaires (max. 6 cr.)**Histoire ancienne**

HGL 6400 Mythe et épopée à Rome, 3 cr.

HST 6510 Historiographie – Antiquité, 3 cr.

HST 6610 Histoire et mythologie gréco-romaines, 3 cr.

HST 6615 Histoire et civilisation romaines, 3 cr.

Archéologie classique

HGL 6700 Aspects d'archéologie classique 1, 3 cr.

HGL 6800 Aspects d'archéologie classique 2, 3 cr.

HGL 6810 Stage pratique en archéologie, 3 cr.

Philosophie

PHI 6205 Histoire de la philosophie, 3 cr.

PHI 6215 Philosophie hellénistique et romaine, 3 cr.

PHI 6225 Méthodologie de philosophie ancienne, 3 cr.

PHI 6235 Philosophie grecque classique, 3 cr.

Bloc B₃ – Option – Lectures dirigées (max. 6 cr.)

HGL 6050 Lectures dirigées en Antiquité, 3 cr.

HGL 6060 Lectures dirigées en Antiquité 2, 3 cr.

GRC 6005 Lectures dirigées en grec 1, 3 cr.

GRC 6015 Lectures dirigées en grec 2, 3 cr.

LAT 6010 Lectures dirigées en latin 1, 3 cr.

LAT 6020 Lectures dirigées en latin 2, 3 cr.

Bloc B₄ – Option – Auteurs (max. 6 cr.)

GRC 2021 Grec avancé (A), 3 cr.

GRC 2031 Grec avancé (B), 3 cr.

LAT 2021 Latin avancé (A), 3 cr.

LAT 2031 Latin avancé (B), 3 cr.

Bloc C – Mémoire (30 cr.)

HGL 6460 Recherche et rédaction du mémoire, 30 cr.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (études anciennes)**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph.D. (études anciennes), le candidat doit être titulaire de la maîtrise ès arts (études anciennes) avec mémoire, ou attester d'une formation jugée équivalente.

2. Programme

Le programme de doctorat comporte un minimum de 9 crédits de cours et 81 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

3. Choix de cours

Le programme comporte des cours à option et des cours au choix.

Études françaises**M.A. (études françaises)****2-145-1-0****Ph.D. (études françaises)****3-145-1-0**

Département d'études françaises

Responsable des programmes : Francis Gingras, tél. : (514) 343-6214

Membres du Comité des études supérieures

Jean-Philippe Beaulieu
Ugo Dionne
Ginette Michaud
Stéphane Vachon

Directeur : Éric Méchoulan

Personnel enseignant ***Professeurs titulaires**

Jean-Philippe Beaulieu, M.A. (Waterloo), Ph.D. (Ottawa)
Lucie Bourassa, M.A. (UQTR), Ph.D. (Montréal)
Micheline Cambron, Ph.D. (Montréal)
Lise Gauvin, M.A. (Laval), doctorat de l'Université (Paris)
François Hébert, doctorat de 3^e cycle (Aix-Marseille)
Guy Lafleche, M.A. (Strasbourg), doctorat de 3^e cycle (Paris)
Jean Larose, M.A. (Montréal), doctorat de 3^e cycle (Paris)
Éric Méchoulan, Ph.D. en littérature comparée (Montréal), doctorat en lettres modernes (Paris III)
Benoît Melançon, Ph.D. (Montréal), en congé
Robert Melançon, doctorat de 3^e cycle (Tours), MSRC
Ginette Michaud, Ph.D. (Montréal)
Elisabeth Nardout-Lafarge, M.A. (Limoges), Ph.D. (McGill)
Pierre Nepveu, M.A. (Montpellier), Ph.D. (Montréal), en congé
Michel Pierssens, D.E.S. (Tours), doctorat de 3^e cycle (Aix-Marseille)
Pierre Popovic, Licence en philologie romane (Liège), Ph.D. (Montréal)
Antoine Soare, Ph.D. (McGill)
Stéphane Vachon, doctorat ès lettres modernes (Paris VIII)

Professeurs agrégés

Gilbert David, Ph.D. (Montréal)
Catherine Mavrikakis, Ph.D. (Montréal)
Christiane Ndiaye, M.A. (Bordeaux), Ph.D. (Montréal)
Josias Semujanga, Ph.D. (Laval)
Benjamin Victor, Ph.D. en études classiques (Michigan)

Professeurs adjoints

Jeanne Bovet, M.A. (Laval), Ph.D. (Montréal)
Ugo Dionne, M.A. (Montréal), doctorat en langue et littérature françaises (Paris III)
Gilles Dupuis, M.A. (Ottawa), Ph.D. en littérature comparée (Montréal)
Francis Gingras, doctorat de l'Université (Montpellier)
Marie-Pascale Huglo, Ph.D. (Montréal)
Andrea Oberhuber, Ph.D. en philologie romane (Innsbruck)

Professeurs associés

Nicole Deschamps, doctorat de l'Université (Paris)
Bruno Roy, Ph.D. (Montréal)

Professeurs émérites

Bernard Beugnot
Jacques Brault
Jeanne Demers
Laurent Mailhot
Gilles Marcotte

Objectifs de la M.A. (études françaises)

Le programme de maîtrise en études françaises a pour premier objectif l'acquisition d'une culture littéraire générale permettant aux étudiants une saisie globale des œuvres principales de la littérature française et de la littérature québécoise ainsi qu'un bon aperçu des autres littératures francophones. Le second objectif est d'équiper les étudiants des outils théoriques et critiques actuels susceptibles de servir une réflexion personnelle sur ces littératures. Le mémoire de maîtrise, d'une centaine de pages, permet d'apprécier les acquis des étudiants sur ces deux plans. L'option création poursuit les mêmes objectifs, mais permet aux étudiants de consacrer une partie de leur mémoire à un travail d'écriture.

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Règlement pédagogique propre à la M.A. (études françaises)**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.A. (études françaises), le candidat doit :

- a) être titulaire d'un B.A. spécialisé (études françaises) ou d'un B.A. avec sujet majeur en études françaises, ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente;
- b) posséder une moyenne cumulative au premier cycle de 3,0;
- c) posséder une connaissance suffisante de l'anglais. La connaissance d'une autre langue sera exigée selon les particularités du programme de recherche du candidat.

2. Programme

Le programme de maîtrise comporte un minimum de 12 crédits de cours du niveau des études supérieures, 33 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, incluant 3 crédits d'activités de lectures dirigées ou de formation à la lecture.

3. Choix de cours

Le programme de la maîtrise comporte 3 crédits de cours obligatoires et 9 crédits de cours à option.

Structure du programme**Bloc A – Obligatoire (3 cr.)**

FRA 6022 Méthodologie, 3 cr.

Bloc B – Option (9 cr.)

Trois séminaires FRA de niveau 6000 de 3 crédits chacun ou tout autre séminaire que le Département juge indispensable à la formation de l'étudiant.

Bloc C – Recherche et mémoire (33 cr.)

FRA 6916 Projet de mémoire, 3 cr.

FRA 6926 Rapport d'activités, 3 cr.

FRA 6935 Mémoire, 27 cr.

Objectifs du Ph.D. (études françaises)

Le programme de doctorat en études françaises vise à former des chercheurs capables d'apporter des connaissances nouvelles dans l'un des secteurs de spécialisation de la discipline (histoire littéraire, théorie de la littérature, poétique, génétique textuelle, etc.). La littérature française, la littérature québécoise, les littératures francophones font partie des domaines couverts par le programme de séminaires, ainsi que les principales questions théoriques et méthodologiques. La thèse constitue la pièce maîtresse de la formation et doit pouvoir déboucher sur un essai publiable.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (études françaises)**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph.D. (études françaises), le candidat doit :

- a) être titulaire d'une M.A. (études françaises ou équivalent) ou faire la preuve d'une formation adéquate;
- b) posséder une connaissance suffisante de l'anglais ainsi que de toute autre langue nécessaire à la réalisation de son projet de thèse.

2. Programme

Le programme de doctorat comporte un minimum de 12 crédits de cours et 78 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

3. Choix de cours

Le programme comporte 3 crédits de cours obligatoires et 9 crédits de cours à option.

Structure du programme**Bloc A – Obligatoire (3 cr.)**

FRA 7001 Théorie et méthodologie, 3 cr.

Bloc B – Option (9 cr.)

Trois séminaires FRA de niveau 6000 de 3 crédits chacun ou tout autre séminaire que le Département juge indispensable à la formation de l'étudiant.

Bloc C – Recherche et thèse (78 cr.)

FRA 7003 Programme individuel de lecture, 3 cr.

FRA 7915 Projet de thèse, 2 cr.

FRA 7925 Rapport d'étape, 4 cr.

FRA 7935 Thèse, 69 cr.

Études hispaniques

M.A. (études hispaniques) 2-105-1-0

**Ph.D. (littérature) option
« Littérature hispanique »* 3-137-1-0**

Département de littératures et de langues modernes

Responsable des programmes : Catherine Poupeney Hart, tél. : (514) 343-2303
Secrétariat : (514) 343-6222

Membres du Comité des études supérieures – Études hispaniques

Rosa Asenjo

James Cisneros

Juan Carlos Godenzzi

Catherine Poupeney Hart

Javier Rubiera

Monique Sarfati-Arnaud

Personnel enseignant ****Professeurs agrégés**

Juan Carlos Godenzzi, licence en langue et littérature (Lima), doctorat de 3^e cycle en linguistique (Paris IV-Sorbonne)

Catherine Poupeney Hart, agrégation de lettres – espagnol (France), Ph.D. en littérature espagnole (Montréal)

Javier Rubiera, Doctorat en philologie hispanique (Oviedo)

Monique Sarfati-Arnaud, Doctorat de 3^e cycle en études latino-américaines (Paris X – Nanterre)

Professeurs adjoints

Rosa Asenjo, doctorat en philologie hispanique (Valladolid)

James Cisneros, Ph.D. en littérature comparée (Montréal), M.A. (Simon Fraser)

Chercheuse invitée

Catherine Den Tandt, Ph.D. en études hispaniques (Cornell), M.A. en littérature hispanique (Toronto)

Règlement pédagogique propre à la M.A. (études hispaniques)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.A. (études hispaniques), le candidat doit être titulaire d'un B.A. spécialisé ou d'un B.A. avec majeur en études hispaniques pour lequel il a obtenu une moyenne de 3,0, ou attester d'une formation jugée équivalente. Dans les deux derniers cas, des cours complémentaires pourront être requis dans le cadre de la scolarité de maîtrise.

2. Programme

Le programme de maîtrise de la modalité avec mémoire comporte un minimum de 15 crédits de cours de deuxième cycle et 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire. Le programme de maîtrise de la modalité sans mémoire comporte un minimum de 24 crédits de cours du niveau des études supérieures et 21 crédits de travaux dirigés.

* Ce programme est offert conjointement avec le Département de littérature comparée.

** Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

3. Choix de cours

La modalité avec mémoire comporte un séminaire de recherche obligatoire, des cours à option et des cours au choix. La modalité sans mémoire comporte 3 crédits obligatoires, 18 crédits à option et 3 crédits de cours au choix.

Structure du programme**1. MODALITÉ AVEC MÉMOIRE****Objectifs**

Le programme a pour objectifs de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances générales et de se spécialiser dans un domaine de la littérature espagnole et hispano-américaine ou de voir d'autres aspects des études hispaniques, tels que la linguistique, la philologie, et l'enseignement de l'espagnol comme langue étrangère.

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

ESP 6941 Séminaire de recherche, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 9 cr.; max. 12 cr.)

De trois à quatre cours ESP de niveau 6000 de 3 crédits chacun.

Bloc C – Choix (max. 3 cr.)

Sujet à l'approbation du conseiller pédagogique ou du directeur du Département.

Bloc D – Mémoire (30 cr.)

ESP 6450 Mémoire, 30 cr.

2. MODALITÉ SANS MÉMOIRE**Objectifs**

La modalité sans mémoire s'adresse aux candidats qui s'orientent vers des professions autres que l'enseignement supérieur et la recherche : l'enseignement au niveau collégial, des postes dans les organismes publics ou non gouvernementaux. Cependant, la modalité sans mémoire n'exclut pas la possibilité de se diriger vers un 3^e cycle.

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

ESP 6941 Séminaire de recherche, 3 cr.

Bloc B – Option (18 cr.)

Six cours ESP de niveau 6000 de 3 crédits chacun.

Bloc C – Choix (3 cr.)

Sujet à l'approbation du conseiller pédagogique ou du directeur du Département.

Bloc D – Activités dirigées (21 cr.)

ESP 6460 Travaux dirigés, 21 cr.

Objectif de l'option « Littérature hispanique » (Ph.D.)

Par une thèse qui fait preuve d'un apport important à l'avancement de la connaissance du champ de la littérature hispanique, l'étudiant doit démontrer ses capacités à mener une recherche autonome.

**Règlement pédagogique propre au Ph.D. (littérature) option
« Littérature hispanique »**

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph.D. (littérature), option « Littérature hispanique », le candidat doit être titulaire de la M.A. (études hispaniques) avec mémoire ou attester d'une formation jugée équivalente. Le candidat doit faire preuve d'une excellente connaissance de l'espagnol et d'une connaissance suffisante de deux autres langues, dont le français. Dans certains cas, la connaissance d'une quatrième langue peut être exigée.

2. Programme

Le programme comporte un minimum de 18 crédits de cours et 72 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

3. Choix de cours

Le programme comporte 6 crédits obligatoires (« Introduction aux études littéraires avancées ») et 12 crédits de cours à option parmi les séminaires de l'option « Littérature hispanique ».

Études néo-helléniques

Département de littératures et de langues modernes

Responsable des séminaires en études néo-helléniques : Jacques Bouchard, professeur titulaire, Doctorat ès lettres (Thessalonique), (grec moderne)
Renseignements : (514)-343-6512

Finance mathématique et computationnelle

D.E.S.S. (finance mathématique et computationnelle) **2-239-1-0**

M.Sc. (finance mathématique et computationnelle) **2-239-1-1**

Département d'informatique et de recherche opérationnelle
Département de mathématiques et de statistique
Département de sciences économiques

Responsable des programmes : Yoshua Bengio, tél. : (514) 343-6804, Courriel : yoshua.bengio@umontreal.ca
Secrétariat : (514) 343-6111, poste 3488

Membres du Comité des études supérieures

Yoshua Bengio
Véronique Hussin
Nour Meddahi

Personnel enseignant *

Les programmes de maîtrise et de D.E.S.S. sont offerts conjointement par le Département de mathématiques et de statistique, le Département de sciences économiques et le Département d'informatique et de recherche opérationnelle. Les professeurs des départements cités en rubrique participent à l'enseignement des programmes en finance mathématique et computationnelle. Veuillez vous référer aux numéros de page indiqués entre parenthèses, à la suite du nom de chacun des départements.

Objectifs du D.E.S.S. (finance mathématique et computationnelle)

Ce programme vise à donner des connaissances de la théorie financière ainsi que des méthodes mathématiques, statistiques et informatiques appliquées à la finance. Les titulaires de ce diplôme pourront s'intégrer à des institutions financières, caisses de retraite, services financiers des entreprises, entreprises publiques et gouvernements qui ont besoin d'analystes en finance quantitative.

Règlement pédagogique propre au D.E.S.S. (finance mathématique et computationnelle)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de D.E.S.S. en finance mathématique et computationnelle, le candidat doit être titulaire d'un des diplômes suivants : B.Sc. spécialisé en mathématiques, B.Sc. spécialisé bidisciplinaire en Mathématiques et Informatique, en Mathématiques et Physique, en Mathématiques et Économie, baccalauréat comportant un majeur en mathématiques ou encore pouvoir attester d'une formation jugée équivalente.

2. Programme

Le programme de diplôme d'études supérieures spécialisées en finance mathématique et computationnelle comporte un minimum de 30 crédits répartis comme suit :

- 16 crédits de cours obligatoires dans le bloc A
- 14 crédits de cours à option dans le bloc B.

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

3. Durée de la scolarité

La durée minimale du programme est de deux trimestres à plein temps. La durée maximale de la scolarité est de quatre trimestres pour un étudiant inscrit à plein temps et est de six trimestres pour un étudiant inscrit à temps partiel.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (16 cr.)

ECN 6573 Économie financière, 3 cr.
ECN 6578 Économétrie des marchés financiers, 3 cr.
IFT 6561 Simulation : aspects stochastiques, 4 cr.
MAT 6717 Probabilités, 3 cr.
MAT 6798 Calcul stochastique, 3 cr.

Bloc B – Option (14 cr.)

Bloc B₁ – Option (3 cr.)

ACT 6230 Finance mathématique 2, 3 cr.
MAT 6240 Évaluation des produits dérivés, 3 cr.

Bloc B₂ – Option (3 cr.)

ECN 6238 Macroéconomie, 3 cr.
STT 6615 Séries chronologiques univariées, 3 cr.

Bloc B₃ – Option (min. 8 cr.)

ECN 6878 Choix d'investissement, 3 cr.
IFT 6266 Algorithmes d'apprentissage, 4 cr.
IFT 6521 Programmation dynamique, 4 cr.
MAT 6470 Calcul scientifique, 3 cr.

Objectifs de la M.Sc. (finance mathématique et computationnelle)

Ce programme vise à donner une solide connaissance de la théorie financière ainsi que des méthodes mathématiques, statistiques et informatiques appliquées à la finance. Le but est de former des spécialistes capables d'utiliser des outils financiers quantitatifs pour répondre aux besoins des institutions financières, caisses de retraite, services financiers des entreprises, entreprises publiques et gouvernements.

Règlement pédagogique propre à la M.Sc. (finance mathématique et computationnelle)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Sc. en finance mathématique et computationnelle, le candidat doit être titulaire d'un des diplômes suivants : B.Sc. spécialisé en mathématiques, B.Sc. spécialisé bidisciplinaire en Mathématiques et Informatique, en Mathématiques et Physique, en Mathématiques et Économie, baccalauréat comportant un majeur en mathématiques ou encore pouvoir attester d'une formation jugée équivalente.

2. Programme

Le programme de maîtrise en finance mathématique et computationnelle comporte un minimum de 45 crédits répartis comme suit :

- 30 crédits de cours obligatoires dans le bloc A
- 6 crédits de cours à option dans le bloc B
- 9 crédits (bloc C) attribués pour un rapport de stage effectué en entreprise ou pour un rapport de travail dirigé effectué sous la supervision d'un professeur d'université ou d'un chercheur d'un centre de recherche.

3. Durée de la scolarité

La durée minimale du programme est de trois trimestres à plein temps. La durée maximale de la scolarité est de six trimestres.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (30 cr.)

ECN 6573 Économie financière, 3 cr.
ECN 6578 Économétrie des marchés financiers, 3 cr.
ECN 6878 Choix d'investissement, 3 cr.

IFT 6266	Algorithmes d'apprentissage, 4 cr.
IFT 6521	Programmation dynamique, 4 cr.
IFT 6561	Simulation : aspects stochastiques, 4 cr.
MAT 6470	Calcul scientifique, 3 cr.
MAT 6717	Probabilités, 3 cr.
MAT 6798	Calcul stochastique, 3 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)**Bloc B₁ – Option (3 cr.)**

ACT 6230	Finance mathématique 2, 3 cr.
MAT 6240	Évaluation des produits dérivés, 3 cr.

Bloc B₂ – Option (3 cr.)

ECN 6238	Macroéconométrie, 3 cr.
STT 6615	Séries chronologiques univariées, 3 cr.

Bloc C – Option (9 cr.)

FMC 6000	Stage, 9 cr.
FMC 6100	Travail dirigé, 9 cr.

Géographie

Microprogramme de 2^e cycle (géomatique et analyse spatiale)	2-157-6-0
D.E.S.S. (géographie appliquée)	2-155-1-2
M.Sc. (géographie)	2-155-1-1
Ph.D. (géographie)	3-155-1-0

Département de géographie

Responsable des programmes : François Cavayas, tél. : (514) 343-8016
Secrétariat : (514) 343-8049

Membres du Comité des études supérieures

François Cavayas, président
William Coffey
Lael Parrott

Directeur : François Courchesne**Personnel enseignant *****Professeurs titulaires**

Christopher R. Bryant, Ph.D. (London)
François Cavayas, Ph.D. (Laval)
William Coffey, Ph.D. (Western Ontario)
Claude Comtois, Ph.D. (Hong Kong)
Paul Comtois, Ph.D. (Laval)
François Courchesne, Ph.D. (McGill)
Rodolphe De Koninck, Ph.D. (Singapour)
Peter M. Foggin, Ph.D. (McGill)
Pierre Gangloff, doctorat de 3^e cycle (Strasbourg)
James T. Gray, Ph.D. (McGill)
Danielle Marceau, Ph.D. (Waterloo)
Claude Marois, Ph.D. (Laval)
Pierre J.H. Richard, doctorat d'État (Montpellier)
André G. Roy, Ph.D. (State University of New York à Buffalo)
Bhawan Singh, Ph.D. (McGill), en congé
Jean-Pierre Thouez, doctorat de 3^e cycle (Grenoble), en congé

Professeur agrégé

Pierre André, Ph.D. (Montréal)

Professeure adjointe

Lael Parrott, Ph.D. (McGill)

Responsable de formation professionnelle

Jean Daoust, M.A. géographie (Sherbrooke)

Professeurs associés

Pascale Biron, Ph.D. géographie (Montréal)
Scott Isard, Ph.D. (Indiana)
Serge Occhietti, Ph.D. (Ottawa)
Robert Pampalon, Ph.D. géographie (Laval)
Brian Slack, Ph.D. (McGill)

Chercheur invité

Jean Michaud, Ph.D. (Montréal)

Professeur émérite

Claude Manzagol

Objectifs du microprogramme de 2^e cycle (géomatique et analyse spatiale)

Le microprogramme en géomatique et analyse spatiale vise à permettre à un étudiant qui ne serait pas intéressé par de longues études supérieures de parfaire ses connaissances ou en acquérir de nouvelles dans un domaine précis et fortement appliqué.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle (géomatique et analyse spatiale)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme en géomatique et analyse spatiale, le candidat doit :

- être titulaire d'un diplôme de premier cycle universitaire (baccalauréat ou équivalent) en géographie ou dans un domaine connexe, avec une note moyenne minimale de 2,7/4,3 (ou B-);
- faire preuve d'une connaissance suffisante de l'informatique ou des méthodes quantitatives.

2. Programme

Le programme comporte 15 crédits de cours.

3. Choix de cours

Le programme comporte 12 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.

4. Durée de la scolarité

Pour les étudiants inscrits à plein temps, la durée minimale de la scolarité est de un trimestre. La durée maximale de la scolarité est de deux ans.

5. Passage direct au D.E.S.S.

Un étudiant admis au microprogramme pourra être admis directement au programme de D.E.S.S. en géographie appliquée après avoir complété un minimum de 12 crédits.

Structure du programme**Bloc A – Option (max. 3 cr.)**

GEO 6321 Travaux pratiques en géomatique, 3 cr.

Bloc B – Option (max. 3 cr.)

GEO 2522 Télédétection numérique, 3 cr.
GEO 2511 Systèmes d'information géographique, 3 cr.
GEO 3532 Modélisation, 3 cr.

Bloc C – Option (min. 6 cr.; max. 12 cr.)

GEO 6331 Théorie et pratique de la modélisation, 3 cr.
GEO 6333 Télédétection – physique & mathématiques, 3 cr.
GEO 6341 Étude des systèmes complexes, 3 cr.
GEO 6342 S.I.G. : aspects théoriques, 3 cr.
GEO 6343 Télédétection et l'environnement, 3 cr.
GEO 6352 S.I.G. : aspects pratiques, 3 cr.

Bloc D – Ouverture multidisciplinaire (3 cr.)

L'étudiant choisit au minimum 3 crédits parmi les cours de niveau 6000 du département ou d'autres départements ou d'autres universités. Ces crédits sont choisis dans l'une des disciplines où l'analyse spatiale permet une nouvelle perspective d'interpré-

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

tation et dans laquelle l'étudiant aimerait appliquer ses connaissances nouvellement acquises.

Objectifs du D.E.S.S. (géographie appliquée)

Le D.E.S.S. en géographie appliquée vise à permettre à un étudiant de s'adapter aux réalités changeantes du marché du travail en poursuivant un programme court dont la formule se veut extrêmement flexible car elle est essentiellement basée sur des travaux de terrain et des études de cas.

Règlement pédagogique propre au D.E.S.S. (géographie appliquée)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de D.E.S.S. en géographie appliquée, le candidat doit :

- a) être titulaire d'un diplôme de premier cycle universitaire (baccalauréat ou équivalent) en géographie ou dans un domaine connexe, avec une note moyenne minimale de 2,7/4,3 (ou B-);
- b) faire preuve d'une bonne connaissance de l'informatique ou des méthodes quantitatives.

2. Programme

Le programme comporte 30 crédits de cours.

3. Choix de cours

Le programme comporte 15 crédits de cours obligatoires, 12 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.

4. Durée de la scolarité

Pour les étudiants inscrits à plein temps, la durée minimale de la scolarité est de deux trimestres. La durée maximale de la scolarité est de quatre ans.

5. Passage direct à la M.Sc.

Un étudiant admis au D.E.S.S. en géographie appliquée pourra être admis directement au programme de formation pratique de la M.Sc. (géographie), sans mémoire, après avoir complété un minimum de 18 crédits.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (15 cr.)

- GEO 6041 Terrain avancé en géographie, 3 cr.
- GEO 6042 Études de cas, 12 cr.

Bloc B – Option (12 cr.)

- GEO 6331 Théorie et pratique de la modélisation, 3 cr.
- GEO 6333 Télédétection – physique et mathé., 3 cr.
- GEO 6341 Étude des systèmes complexes, 3 cr.
- GEO 6342 S.I.G. : aspects théoriques, 3 cr.
- GEO 6343 La télédétection et l'environnement, 3 cr.
- GEO 6352 S.I.G. : aspects pratiques, 3 cr.

Bloc C – Ouverture multidisciplinaire (3 cr.)

L'étudiant choisit au minimum 3 crédits parmi les cours de niveau 6000 du Département ou d'autres départements ou d'autres universités. Les crédits de premier cycle ne sont pas admissibles dans la scolarité minimale. Le choix de cours est sujet à l'approbation du Comité des études supérieures du Département.

Objectifs de la M.Sc. (géographie)

Les études de maîtrise en géographie se divisent en deux programmes distincts : la maîtrise de recherche (avec mémoire) et la maîtrise de formation pratique (sans mémoire). La maîtrise de recherche vise une formation axée sur la recherche et la spécialisation dans un champ spécifique. La maîtrise de formation pratique vise une formation plus pratique orientée vers les besoins du marché de travail.

Règlement pédagogique propre à la M.Sc. (géographie)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier pour tous les types de maîtrise en géographie, le candidat doit :

- a) avoir obtenu un B.Sc. spécialisé (géographie) ou un B.Sc. avec sujet majeur ou mineur en géographie, ou un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente;
- b) posséder une connaissance suffisante de l'anglais ou d'une autre langue de portée internationale.

Dans le cas de la maîtrise de recherche, il devra aussi avoir réussi le cours GEO 3512 Recherche en géographie humaine ou GEO 3522 Recherche en géographie physique ou un cours équivalent d'initiation à la recherche offert par un autre département. Si ce n'est pas le cas, il devra réussir l'un de ces cours lors de sa première année de scolarité, en sus de la scolarité minimale exigée.

2. Programme

Le programme de maîtrise comporte un minimum de 45 crédits répartis comme suit, selon le type de maîtrise :

Maîtrise de recherche (avec mémoire) : cette option comporte 12 crédits de cours et 33 crédits attribués à la recherche et à la rédaction du mémoire.

Maîtrise de formation pratique : cette option comporte un minimum de 18 crédits de cours et 27 crédits attribués à des travaux dirigés ou à des stages.

3. Choix de cours

Le programme de maîtrise de recherche comporte 3 crédits de cours obligatoires et un minimum de 9 crédits de cours à option. Le programme de maîtrise de formation pratique comporte 3 crédits de cours obligatoires. Les 15 crédits suivants sont, soit 12 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix (pour les étudiants provenant du D.E.S.S.), soit 15 crédits de cours au choix (étudiants inscrits directement à la maîtrise).

Structure du programme

1. MODALITÉ AVEC RECHERCHE

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

- GEO 6011 Évolution des idées en géographie, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 9 cr.)

L'étudiant choisit au minimum 9 crédits parmi les cours de niveau 6000 du Département (minimum 6 crédits) ou d'autres départements ou les cours de niveau équivalent d'autres universités. Les crédits de premier cycle ne sont pas admissibles dans la scolarité minimale. Le choix de cours est sujet à l'approbation du Comité des études supérieures du Département.

Bloc C – Recherche et mémoire (33 cr.)

- GEO 6000 Mémoire, 24 cr.
- GEO 6001 Rédaction d'un projet de recherche, 6 cr.
- GEO 6012 Recherche, 3 cr.

2. MODALITÉ AVEC FORMATION PRATIQUE

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

- GEO 6011 Évolution des idées en géographie, 3 cr.

Bloc B – Option (max. 12 cr.)

- GEO 6331 Théorie et pratique de la modélisation, 3 cr.
- GEO 6333 Télédétection – physique et mathé., 3 cr.
- GEO 6341 Étude des systèmes complexes, 3 cr.
- GEO 6342 S.I.G. : aspects théoriques, 3 cr.
- GEO 6343 La télédétection et l'environnement, 3 cr.
- GEO 6352 S.I.G. : aspects pratiques, 3 cr.

Bloc C – Choix (min. 3 cr.; max. 15 cr.)

L'étudiant choisit au minimum 3 crédits et au maximum 15 crédits parmi les cours de niveau 6000 du Département ou d'autres départements ou les cours de niveau équivalent d'autres universités (maximum de 6 crédits hors département). Les crédits de premier cycle ne sont pas admissibles dans la scolarité minimale. Le choix de cours est sujet à l'approbation du comité des études supérieures du Département.

Bloc D – Travaux dirigés (27 cr.)

- GEO 6998 Travail dirigé 1, 12 cr.

GEO 6999 Travail dirigé 2, 15 cr.
ou

Bloc E – Stage (27 cr.)

GEO 6021 Travail préparatoire à un stage, 12 cr.
GEO 6022 Stage de formation pratique, 15 cr.

Objectifs du Ph.D. (géographie)

Le programme de doctorat en géographie vise à former des chercheurs autonomes. Il se propose de rendre l'étudiant apte à formuler, exécuter et défendre un programme de recherche faisant progresser la connaissance dans le champ d'études.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (géographie)

1. Programme

Le programme comporte 12 crédits de cours au choix et 80 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Le candidat au doctorat doit posséder une connaissance suffisante de l'anglais. Il doit également faire preuve d'une connaissance suffisante d'une autre langue; une connaissance jugée suffisante dans le domaine des mathématiques ou de l'informatique peut remplacer cette dernière exigence.

Structure du programme

Bloc A – Option (12 cr.)

L'étudiant choisit au minimum 12 crédits parmi les cours GEO 7660 et GEO 7700 ou parmi les cours de niveau 6000 du Département ou d'autres départements ou des cours de même niveau d'autres universités.

Bloc B – Recherche (80 cr.)

GEO 7001 Recherche, 3 cr.
GEO 7002 Recherche, 6 cr.
GEO 7003 Recherche, 3 cr.
GEO 7004 Thèse, 68 cr.

Histoire

M.A. (histoire)	2-165-1-0
Ph.D. (histoire)	3-165-1-0

Département d'histoire

Responsable des programmes : Olivier Hubert, tél. : (514) 343-7108

Membres du Comité des études supérieures

Michèle Dagenais
Olivier Hubert
Laurence Monnaies

Directeur : Claude Morin

Personnel enseignant *

Professeurs titulaires

Denise Angers, M.A. sciences médiévales (Montréal), doctorat de 3^e cycle (Paris), secrétaire de la Faculté des arts et des sciences
Denise Baillargeon, Ph.D. (Montréal)
Pierre Boglioni, D.Th. (Rome)
Pierre Bonnechere, doctorat en histoire ancienne (Louvain-la-Neuve), directeur du Centre d'études classiques
John A. Dickinson, Ph.D. (Toronto)
Michael Huberman, Ph.D. économie (Toronto)
Othmar Keel, M.Sc. philosophie (McGill), M.Sc. psychologie générale (Paris VII), diplôme de 3^e cycle en psychologie clinique (Paris VII), Ph.D. histoire des sciences (McGill)
Paul Létourneau, M.A. science politique (UQÀM), D.E.A. (Strasbourg), doctorat de 3^e cycle (Strasbourg)

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Serge Lusignan, Ph.D. (Montréal), MSRC
Claude Morin, B.Bibl. (Montréal), doctorat de 3^e cycle (Paris)
David Ownby, Ph.D. (Harvard), directeur du Centre d'études de l'Asie de l'Est
Jacques Y. Perreault, doctorat de 3^e cycle en archéologie (Paris)
Yakov Rabkin, Ph.D. histoire des sciences et des techniques (Moscou)
Bruno Ramirez, Ph.D. (Toronto)
Jacques Rouillard, doctorat en histoire (Ottawa)

Professeurs agrégés

Michèle Dagenais, Ph.D. (UQÀM)
Dominique Deslandres, M.A. (McGill), Ph.D. (Montréal)
Christian Dessureault, Ph.D. (Montréal)
Samir Saul, doctorat d'État (Paris)
Pierre Trépanier, Ph.D. (Ottawa)
Thomas Wien, Ph.D. (McGill)

Professeurs adjoints

Susan Dalton, Ph.D. (Montréal)
François Furstenberg, Ph.D. (Johns Hopkins)
Olivier Hubert, Ph.D. (Laval), D.E.A. (Paris I)
Cynthia Milton, Ph.D. (Wisconsin-Madison)
Laurence Monnaies, doctorat (Paris VII)
Richard Westall, Ph.D. (Stanford)

Professeurs associés

Ingo Kolboom, doctorat en histoire (Berlin)
Joseph-Claude Poulin, doctorat de 3^e cycle (Aix-Marseille), D.E.S. (Poitiers)
Jacques Ruelland, M.A. philosophie, Ph.D. (Montréal)
Jean-Pierre Wallot, Ph.D. (Montréal), O.C., MSRC, membre de l'Académie canadienne-française, Archiviste fédéral du Canada

Chercheurs invités

Nicolas Beaudry, M.A. (Royaume-Uni), Ph.D./D.U. (Montréal-Paris)
Jean Revez, doctorat de 3^e cycle (Paris)

Objectifs de la M.A. (histoire)

L'objectif de la maîtrise est de procurer à l'étudiant des connaissances plus approfondies en histoire et de l'initier à la recherche. Par son mémoire, l'étudiant devra faire la preuve qu'il possède une connaissance approfondie de son sujet de recherche.

Règlement pédagogique propre à la M.A. (histoire)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.A. (histoire), le candidat doit :

- être titulaire d'un B.A. spécialisé (histoire) ou d'un B.A. avec sujet majeur ou mineur en histoire, ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente;
- posséder une moyenne cumulative au premier cycle de 3,0;
- posséder une connaissance suffisante de l'anglais. La connaissance d'une autre langue sera exigée selon les particularités du programme de recherche du candidat.

2. Programme

Le programme de maîtrise avec mémoire comporte un minimum de 12 crédits de cours du niveau des études supérieures (6 crédits de cours obligatoires, 3 crédits de cours à option dans le bloc Recherches et 3 crédits de cours au choix) et 33 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

HST 6020 Séminaire de mémoire I, 3 cr.
HST 6021 Séminaire de mémoire II, 3 cr.

Bloc B – Option – Recherches (3 cr.)

HST 6600 Recherches dirigées, 3 cr.
HST 6605 Histoire socioculturelle du XIX^e siècle, 3 cr.
HST 6610 Histoire et mythologie gréco-romaines, 3 cr.
HST 6615 Histoire et civilisations romaines, 3 cr.
HST 6620 Économie et société au Moyen Âge, 3 cr.
HST 6622 Culture écrite et société au Moyen Âge, 3 cr.

HST 6623	Religions et cultures au Moyen Âge, 3 cr.
HST 6630	Histoire socioreligieuse comparée, 3 cr.
HST 6634	La culture européenne au XVIII ^e siècle, 3 cr.
HST 6641	Hist. économique de la Grande-Bretagne, 3 cr.
HST 6645	La France aux XIX ^e et XX ^e siècles, 3 cr.
HST 6646	L'Allemagne dans l'Europe contemporaine, 3 cr.
HST 6651	Immigration et culture aux États-Unis, 3 cr.
HST 6655	L'Amérique latine et les États-Unis, 3 cr.
HST 6660	Les sociétés canadiennes avant 1840, 3 cr.
HST 6665	La vie rurale au Québec avant 1850, 3 cr.
HST 6670	Femmes et familles au Canada depuis 1850, 3 cr.
HST 6671	Le Canada urbain depuis 1850, 3 cr.
HST 6675	Histoire sociale du Québec, 3 cr.
HST 6676	Histoire intellectuelle du Québec, 3 cr.
HST 6680	Culture populaire et révolution chinoise, 3 cr.
HST 6681	L'Indochine française, XIX ^e -XX ^e siècles, 3 cr.
HST 6690	Médecine, sciences et société, 3 cr.
HST 6692	Sciences dans le contexte international, 3 cr.

Bloc C – Choix (3 cr.)

À prendre parmi les autres cours de deuxième cycle de la discipline, ou dans un autre programme, ou dans une autre université avec l'approbation du conseiller pédagogique.

Bloc D – Cours de la discipline (3 cr.)

HST 6010	Sciences et pratiques historiques, 3 cr.
HST 6510	Historiographie – Antiquité, 3 cr.
HST 6520	Historiographie – Moyen Âge, 3 cr.
HST 6530	Historiographie – Europe moderne, 3 cr.
HST 6540	Historiographie – Europe contemporaine, 3 cr.
HST 6550	Historiographie – Amériques, 3 cr.
HST 6560	Historiographie – Canada préindustriel, 3 cr.
HST 6570	Historiographie – Canada depuis 1850, 3 cr.
HST 6950	Séminaire, professeur invité, 3 cr.
HST 6030	Séminaire pour étudiants-visiteurs I, 1 cr.
HST 6031	Séminaire pour étudiants-visiteurs II, 1 cr.
HST 6032	Séminaire pour étudiants-visiteurs III, 1 cr.

Objectifs du Ph.D. (histoire)

Le programme de doctorat en histoire est l'achèvement d'une formation et la première étape d'une carrière d'historien. La préparation de la thèse en constitue le principal élément. Contribution originale à l'avancement des connaissances, elle permet à l'étudiant de mener une recherche plus autonome et de démontrer sa maîtrise du métier d'historien.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (histoire)**1. Admission**

Pour être admissible au Ph.D. en histoire, le candidat doit être titulaire d'une maîtrise en histoire ou de son équivalent. Il doit posséder une bonne connaissance de la langue française et de la langue anglaise et une connaissance suffisante d'une autre langue, lorsque celle-ci est indispensable à la recherche qu'il doit entreprendre.

2. Programme

Le programme comporte un minimum de 12 crédits de cours obligatoires et 78 crédits sont alloués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Structure du programme**Bloc A – Obligatoire (12 cr.)**

HST 7000	Théories et méthodes en histoire, 3 cr.
HST 7010	Lectures dirigées I : historiographie, 3 cr.
HST 7015	Lectures dirigées II : histoire comparée, 3 cr.
HST 7020	Séminaire de thèse, 3 cr.

Bloc B – Recherche et thèse (78 cr.)

HST 7130	Recherche, 5 cr.
HST 7135	Recherche, 30 cr.
HST 7145	Thèse, 43 crédits

Histoire de l'art

M.A. (histoire de l'art)	2-170-1-0
Ph.D. (histoire de l'art)	3-170-1-0
M.A. (études cinématographiques)	2-171-1-0

Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques

Responsable des programmes : Johanne Lamoureux, tél. : (514) 343-6184

Responsable du programme à l'Université de Montréal : Lise Lamarche, tél. : (514) 343-6186

Responsable du programme à l'Université du Québec à Montréal : Nycole Paquin, tél. : (514) 987-3000, poste 3956

Responsable du programme à l'Université Concordia : Jean Bélisle, tél. : (514) 848-4691

Responsable du programme à l'Université Laval : David Karel, tél. : (418) 656-2131, poste 2890

Le programme de doctorat est offert conjointement par les universités Concordia, Laval, de Montréal et du Québec à Montréal. Les candidats admis à ce programme à l'Université de Montréal sont soumis au Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures relatif au doctorat. Un Comité de thèse, composé de trois professeurs, assiste le directeur de recherche et sa fonction est d'évaluer le projet de recherche de l'étudiant et d'intervenir lors de l'examen général de synthèse.

Membres du Comité des études supérieures

Luis De Moura Sobral
Germain Lacasse
Lise Lamarche
Johanne Lamoureux

Directrice : Johanne Lamoureux**Personnel enseignant *****Professeurs titulaires**

Luis de Moura Sobral, doctorat en archéologie et histoire de l'art (Louvain)
Nicole Dubreuil, M.A. (Montréal), doctorat en esthétique (Paris X – Nanterre), vice-doyenne, FES
André Gaudreault, doctorat (Paris III, Sorbonne Nouvelle)
Peter Krausz, Académie des Beaux-arts (Bucarest)
Alain Laframboise, M.A. (Montréal), doctorat en esthétique (Paris X)
Johanne Lamoureux, M.A. (Montréal), doctorat en histoire et théorie de l'art (E.H.E.S.S., Paris)
Michel Larouche, Ph.D. études françaises / cinéma (Montréal)
Silvestra Marinello, Ph.D. littérature comparée (Minnesota)
Isabelle Raynaud, doctorat en littérature comparée, sémiologie du texte et de l'image (Paris VII)
Jean Trudel, licence (Laval), D.E.A. (Paris)

Professeurs agrégés

Olivier Asselin, doctorat en philosophie (McGill), doctorat en littérature comparée (Paris VIII)
David Walter Booth, B.Arch. (Toronto), M.A. philosophie (Toronto), Ph.D. histoire de l'art (Toronto)
Chantal Hardy, M.A. histoire de l'art (Montréal), doctorat en histoire de l'art, civilisation médiévale (Poitiers)
Lise Lamarche, M.A. (Montréal), doctorat en histoire de l'art (Paris I)
Bernard Perron, M.A. (Paris III, Sorbonne Nouvelle), Ph.D. littérature comparée et générale (Montréal)

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Todd Porterfield, Ph.D., histoire de l'art (Boston)

Professeurs adjoints

Serge Cardinal, M.A. cinéma (Montréal), Ph.D. sémiologie (UQAM)
Yves Deschamps, B.Arch. (Montréal), M.A. en histoire de l'art (Columbia), architecte O.A.Q.

Michèle Garneau, Ph.D. littérature (Montréal)

Germain Lacasse, M.A. histoire de l'art, Ph.D. littérature (Montréal)

Louise Vigneault, M.A. histoire de l'art (Montréal), Ph.D. (McGill)

Responsables de formation professionnelle

Clayton George Bailey, M.A., New School for social research and New York University (TISCH School)

Serge Fortin, B.A. musique (Montréal)

Professeurs associés

John M. Fossey, doctorat en lettres et sciences humaines (Lyon II)

Réal LaRochelle, doctorat d'État (Stendhal à Grenoble III)

Jean-Marc Larrue, Ph.D. études françaises (Montréal)

Christine Ross, doctorat en esthétique (Sorbonne)

Pierre Véronneau, Ph.D. histoire (UQAM)

Chercheuse invitée

Hélène Legendre De Koninck, doctorat en histoire et civilisations (E.H.E.S.S., Paris)

Professeur émérite

François-Marc Gagnon

Objectifs de la M.A. (histoire de l'art)

Approfondir les connaissances et la réflexion et contribuer au développement de la recherche en histoire de l'art (périodes allant du Moyen Âge jusqu'à nos jours, en Europe et dans les Amériques), préparer les étudiants pour les études de troisième cycle ou pour le marché du travail (enseignement, recherche, critique d'art, animation culturelle, musées, galeries, etc.).

Règlement pédagogique propre à la M.A. (histoire de l'art)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.A. (histoire de l'art), le candidat doit :

- a) être titulaire d'un B.A. spécialisé (histoire de l'art) ou d'un baccalauréat avec sujet majeur en histoire de l'art, ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente; la moyenne du baccalauréat spécialisé ou du majeur doit être d'au moins 3,2 à moins que le candidat ne fasse valoir une expérience pertinente;
- b) posséder une connaissance suffisante de l'anglais ou d'une autre langue de portée internationale.

2. Programme

Le programme de la maîtrise comporte un minimum de 12 crédits de cours et 33 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

3. Choix de cours

Le programme comporte 3 crédits de cours obligatoires et 9 crédits de cours à option de deuxième cycle dont un minimum de 6 crédits en histoire de l'art. Exceptionnellement et avec autorisation, le programme pourrait comporter 3 crédits de cours au choix de premier cycle.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

HAR 6001 Séminaire de mémoire, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

HAR 6006 Architecture moderne : histoire, théorie, 3 cr.

HAR 6015 Basse-Antiquité et Moyen Âge, 3 cr.

HAR 6026 Renaissance et maniérisme italiens, 3 cr.

HAR 6046 Le modernisme dans l'art, 3 cr.

HAR 6048 Art actuel, 3 cr.

HAR 6055 Histoire de l'art et sciences humaines, 3 cr.

HAR 6072 L'art au Québec et au Canada, 3 cr.

HAR 6080 Muséologie et histoire de l'art, 3 cr.

HAR 6082 Les institutions artistiques, 3 cr.

HAR 6092 Théories de l'art, XIX^e et XX^e siècles, 3 cr.

HAR 6125 La peinture XV^e – XVIII^e siècles, 3 cr.

HAR 6140 Peinture baroque, 3 cr.

HAR 6245 Architecture : Renaissance et Baroque, 3 cr.

Bloc C – Choix (max. 3 cr.)

Bloc D – Recherche (33 cr.)

HAR 6900 Recherche, 3 cr.

HAR 6910 Recherche, 15 cr.

HAR 6920 Mémoire, 15 cr.

Objectifs du Ph.D. (histoire de l'art)

Entre autres objectifs, ce programme vise à : développer les aptitudes des étudiants aux modalités à la recherche avancée en histoire de l'art, par un niveau plus élevé de connaissance de la matière et par la maîtrise des instruments de travail et de recherche; permettre le développement et l'approfondissement des connaissances par la formation de chercheurs au niveau doctoral; former les étudiants à l'interdisciplinarité épistémologique et méthodologique; préparer des spécialistes qui pourront occuper des positions de leadership dans les musées, les centres d'exposition, les galeries d'art, le journalisme et la critique d'art et l'enseignement de l'histoire de l'art.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (histoire de l'art)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph.D. (histoire de l'art), le candidat doit être titulaire de la maîtrise ès arts (histoire de l'art) ou attester d'une formation jugée équivalente.

La sélection des étudiants se fait en fonction des critères de chaque université ainsi qu'en fonction des critères définis par l'entente universitaire, soit un excellent dossier académique, des aptitudes à la recherche et une bonne connaissance des langues française et anglaise.

Le candidat doit également déposer l'esquisse d'un projet de recherche avec sa demande d'admission.

2. Programme

Le programme comporte 90 crédits, dont 15 crédits de cours du niveau des études supérieures et 75 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

3. Choix de cours

Le programme comprend 9 crédits de cours obligatoires, 3 à 6 crédits de cours à option et 0 à 3 crédits de cours au choix.

4. Projet de recherche

Cette activité, orientée par le sujet de thèse de l'étudiant, est dirigée par le directeur de recherche. Elle a pour but d'arrêter le corpus, d'approfondir l'hypothèse théorique et méthodologique en prévision de l'approbation par le Comité de thèse du sujet de recherche. Avant la fin du deuxième trimestre de scolarité ou au terme du séminaire HAR 7000, l'étudiant doit déposer un projet détaillé comprenant un calendrier des étapes de rédaction.

5. Examen général de synthèse

Avant la fin du cinquième trimestre de scolarité, l'étudiant doit subir un examen écrit et oral qui est évalué par un jury composé de deux membres de son Comité de thèse, dont le directeur de recherche, et d'un autre professeur du programme.

L'examen écrit et oral porte sur une liste de lecture méthodologique et théorique approuvée à l'avance par le Comité de thèse ainsi que sur le projet détaillé fourni par l'étudiant, et incluant une bibliographie liée aux paramètres généraux de son projet de thèse.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

HAR 7000 Problématiques de l'histoire de l'art, 6 cr.

HAR 7007 Forum doctoral, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

HAR 7001 Périodes et territoires, 3 cr.

HAR 7002 Questions thématiques, 3 cr.

HAR 7003	Genres, disciplines, styles artistiques, 3 cr.
HAR 7004	Études formelles et sémantiques, 3 cr.
HAR 7005	Problématisation du contexte artistique, 3 cr.
HAR 7006	Écrits sur l'art, 3 cr.

Bloc C – Choix (max. 3 cr.)**Bloc D – Recherche (75 cr.)**

HAR 7200	Projet de recherche, 6 cr.
HAR 7300	Recherche et rédaction de la thèse, 69 cr.

Objectifs de la M.A. (études cinématographiques)

Les objectifs du programme sont de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances, en favorisant la recherche, la réflexion et l'expérimentation dans les domaines de la critique, de l'analyse, de la théorie et de la création dans le champ du cinéma.

Règlement pédagogique propre à la M.A. (études cinématographiques)**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.A. (études cinématographiques), le candidat doit :

- a) être titulaire d'un B.A. avec sujet majeur en études cinématographiques ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente. La moyenne du majeur doit être d'au moins 3,2;
- b) posséder une connaissance suffisante de l'anglais ou d'une autre langue de portée internationale.

2. Programme

Le programme de la maîtrise comporte un minimum de 12 crédits de cours et 33 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

3. Choix de cours

Le programme comporte 3 crédits de cours obligatoire, de 6 à 9 crédits de cours à option de sigle CIN ou PLU de la structure du programme, et de 0 à 3 crédits de cours au choix.

Structure du programme**Bloc A – Obligatoire (3 cr.)**

CIN 6003	Introduction aux études avancées en cinéma, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

CIN 6005	Séminaire de professeur invité, 3 cr.
CIN 6013	La médiation audiovisuelle, 3 cr.
CIN 6021	Recherches sur le cinéma québécois, 3 cr.
CIN 6030	La critique cinématographique, 3 cr.
CIN 6035	Approche spécifique d'une recherche en cours, 3 cr.
CIN 6046	Questions de narration, 3 cr.
CIN 6047	Histoire du cinéma : problèmes, méthodes, 3 cr.
CIN 6050	Scénarisation, technologies et création, 3 cr.
PLU 6034	Littérature, cinéma et médias, 3 cr.
PLU 6042	Problématiques de l'intermédialité, 3 cr.

Bloc C – Choix (max. 3 cr.)**Bloc D – Recherche et mémoire (33 cr.)**

CIN 6900	Recherche, 3 cr.
CIN 6910	Recherche, 15 cr.
CIN 6920	Mémoire, 15 cr.

Informatique

D.E.S.S. (informatique)	2-175-1-1
M.Sc. (informatique)	2-175-1-0
Ph.D. (informatique)	3-175-1-0

Département d'informatique et de recherche opérationnelle

Responsable des programmes de 2e et 3e cycles : Bernard Gendron, Courriel : gendron@iro.umontreal.ca

Responsable des programmes de D.E.S.S. et de certificat : Pierre Poulin, Courriel : pierre.poulin@umontreal.ca

Membres du Comité des études supérieures

El Mostapha Aboulhamid
Bernard Gendron, président
Balazs Kegl

Directeur : Pierre McKenzie**Personnel enseignant *****Professeurs titulaires**

El Mostapha Aboulhamid, Ph.D. (Montréal)
Yoshua Bengio, Ph.D. (McGill), responsable M.Sc. Finance mathématique et computationnelle
Gilles Brassard, Ph.D. (Cornell)
Jacques A. Ferland, Ph.D. (Stanford)
Claude Frasson, doctorat de 3^e cycle (Nice), doctorat d'État (Nice)
Michel Gendreau, Ph.D. (Montréal)
Geña Hahn, Ph.D. (McMaster), doctorat d'État (Paris-Sud)
Brigitte Jaumard, Ph.D. (Paris VI)
Guy Lapalme, Ph.D. (Montréal)
Pierre L'Écuyer, Ph.D. (Montréal)
Patrice Marcotte, Ph.D. (Montréal), responsable du 1^{er} cycle
Pierre McKenzie, Ph.D. (Toronto)
Jean Meunier, Ph.D. (Montréal)
Sang Nguyen, Ph.D. (Montréal) vice-doyen, FAS
Jian-Yun Nie, doctorat (Grenoble)
Jean-Yves Potvin, Ph.D. (Montréal)
Neil Stewart, Ph.D. (Toronto)
Jean Vaucher, Ph.D. (Manchester)

Professeurs agrégés

Esma Aïmeur, doctorat (Pierre et Marie Curie, Paris VI)
Michel Boyer, Ph.D. (Montréal)
Nadia El Mabrouk, doctorat (Paris VII)
Marc Feeley, Ph.D. (Brandeis)
Bernard Gendron, Ph.D. (Montréal), responsable des 2^e et 3^e cycles
Peter G. Kropf, Ph.D. (Berne)
François Major, Ph.D. (Montréal)
Victor Ostromoukhov, Ph.D. (Lausanne)
Pierre Poulin, Ph.D. (British Columbia), responsable du D.E.S.S. et du Certificat en informatique
Houari Sahraoui, doctorat (Pierre et Marie Curie, Paris VI)

Professeurs adjoints

Miklos Csürös, Ph.D. (Yale)
Jean-Pierre David, doctorat (Louvain)
Douglas Eck, Ph.D. (Indiana)
Yann-Gaël Guéhéneuc, doctorat (Nantes)
Abdelhakim Hafid, Ph.D. (Montréal)
Sylvie Hamel, Ph.D. (UQAM)
Balazs Kegl, Ph.D. (Concordia)
Philippe Langlais, doctorat (Avignon)
Max Mignotte, Ph.D. (Brest)
Stefan Monnier, Ph.D. (Yale)
Sébastien Roy, Ph.D. (Montréal)
Alain Tapp, Ph.D. (Montréal)

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Julie Vachon, doctorat (Lausanne)
 Petko Valtchev, doctorat (Grenoble)
 Stefan Wolf, Ph.D. (Zürich)

Professeurs associés

Eduard Cerny, Ph.D. (McGill)
 Teodor Gabriel Crainic, Ph.D. (Montréal)
 Rachida Dssouli, Ph.D. (Montréal), doctorat (Toulouse)
 Claude Crépeau, Ph.D. (M.I.T.)
 Arnaud Dury, doctorat (Henri Poincaré)
 Marc Kaltenbach, Ph.D. (Toronto)
 Rudolf K. Keller, Ph.D. (Zurich)
 Laurent Magnin, doctorat (Paris VI)
 Odile Marcotte, Ph.D. (Cornell)
 Roger Nkambou, Ph.D. (Montréal)
 Isabelle Pierre, Ph.D. (Montréal)
 Jean-Marc Rousseau, Ph.D. (M.I.T.)

Chercheur invité

Thanos Avramidis, Ph.D. (Purdue)

Professeurs émérites

Gregor V. Bochmann
 Michael Florian
 Pierre Robert
 Jacques St-Pierre

Objectifs du D.E.S.S. (informatique)

Option « Informatique »

Cette option est réservée aux diplômés de premier cycle en informatique qui désirent intégrer les nouveaux développements et approfondir leurs connaissances dans des domaines spécifiques.

Option « Informatique appliquée »

Cette option est réservée aux diplômés d'une autre discipline en sciences et en génie qui souhaitent obtenir une compétence en informatique appliquée.

Règlement pédagogique propre au D.E.S.S. (informatique)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme du D.E.S.S. (informatique), le candidat doit :

- a) être titulaire d'un diplôme de premier cycle en informatique ou d'une autre discipline en sciences et en génie, avec une moyenne supérieure à 2,7/4,3 ou une mention équivalente; et
- b) avoir déjà fait un cours élémentaire de programmation (équivalent à IFT 1010 ou IFT 1166 du DIRO), ou avoir acquis une expérience de travail pertinente en programmation.

2. Programme

Le programme du D.E.S.S. comporte 30 crédits de cours et offre deux options : « Informatique » et « Informatique appliquée ».

Structure du programme

Option « Informatique »

Bloc A – Option (min. 30 cr.; max. 32 cr.)

Module administration de systèmes

- IFT 6830 Systèmes d'exploitation : administration, 3 cr.
- IFT 6833 Gestion de réseaux et protocoles, 3 cr.
- IFT 6835 Programmation système, 3 cr.

Module multimédia

- IFT 6840 Infographie 2D, 3 cr.
- IFT 6843 Infographie 3D, 3 cr.
- IFT 6845 Animation par ordinateur, 3 cr.

Module informatique

- IFT 6031 Conduite de projets informatiques, 4 cr.
- IFT 6255 Recherche d'information, 4 cr.
- IFT 6271 Sécurité informatique, 4 cr.

- IFT 6330 Intelligence artificielle : introduction, 4 cr.
- IFT 6561 Simulation : aspects stochastiques, 4 cr.
- IFT 6847 Logistique, 3 cr.
- IFT 6850 Programmation orientée objets, 3 cr.
- IFT 6860 Systèmes intégrés matériel-logiciel, 3 cr.
- IFT 6865 Gestion de l'information, 3 cr.
- IFT 6890 Stage informatique, 6 cr.

Option « Informatique appliquée »

Bloc A – Obligatoire (18 cr.)

- IFT 6810 Structures de données et algorithmes, 4 cr.
- IFT 6815 Architecture et systèmes d'exploitation, 4 cr.
- IFT 6820 Langages de programmation et compilation, 4 cr.
- IFT 6825 Génie logiciel, 4 cr.
- IFT 6891 Projet intégrateur, 1 cr.
- IFT 6892 Projet intégrateur, 1 cr.

Bloc B – Option (min. 12 cr.; max. 14 cr.)

Module administration de systèmes

- IFT 6830 Systèmes d'exploitation : administration, 3 cr.
- IFT 6833 Gestion de réseaux et protocoles, 3 cr.
- IFT 6835 Programmation système, 3 cr.

Module multimédia

- IFT 6840 Infographie 2D, 3 cr.
- IFT 6843 Infographie 3D, 3 cr.
- IFT 6845 Animation par ordinateur, 3 cr.

Module informatique

- IFT 6031 Conduite de projets informatiques, 4 cr.
- IFT 6255 Recherche d'information, 4 cr.
- IFT 6271 Sécurité informatique, 4 cr.
- IFT 6330 Intelligence artificielle : introduction, 4 cr.
- IFT 6561 Simulation : aspects stochastiques, 4 cr.
- IFT 6821 Algorithmique appliquée, 4 cr.
- IFT 6847 Logistique, 3 cr.
- IFT 6850 Programmation orientée objets, 3 cr.
- IFT 6860 Systèmes intégrés matériel-logiciel, 3 cr.
- IFT 6865 Gestion de l'information, 3 cr.
- IFT 6890 Stage informatique, 6 cr.

Objectifs de la M.Sc. (informatique)

Les études au niveau de la maîtrise visent une spécialisation dans un domaine de l'informatique au moyen de cours avancés. Elles ont également pour but d'initier l'étudiant à la recherche par l'exploration d'un sujet limité et la rédaction d'un mémoire. Il est également possible d'effectuer un stage en entreprise à condition qu'un professeur accepte d'agir comme répondant; un rapport de stage doit également être produit.

Règlement pédagogique propre à la M.Sc. (informatique)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Sc. (informatique), le candidat doit être titulaire d'un B.Sc. spécialisé (informatique) ou d'un baccalauréat avec un sujet majeur ou mineur en informatique pour lequel il a obtenu une moyenne de 3,0 (ou l'équivalent) ou d'un diplôme de premier cycle le préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente.

2. Programme

Le programme de la maîtrise (avec mémoire ou avec stage) comporte un minimum de 15 crédits de cours du niveau des études supérieures, et 30 crédits attribués soit à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, soit à un stage et à la rédaction d'un rapport de stage. Le choix de cours doit être conforme à l'un des plans d'études spécifiés par le Département selon le domaine choisi.

Structure du programme

Dans l'orientation « Informatique », les 15 crédits sont pris librement dans les blocs A à D. Dans l'orientation « Optimisation », 8 à 12 crédits doivent être pris dans le bloc C, 4 à 8 crédits dans le bloc D, et 0 à 4 crédits dans l'ensemble constitué des blocs A et B.

Bloc A – Élargissement des connaissances en informatique

IFT 6310	Génie logiciel, 4 cr.
IFT 6320	Téléinformatique, 4 cr.
IFT 6330	Intelligence artificielle : introduction, 4 cr.
IFT 6350	Infographie, 4 cr.
IFT 6370	Informatique théorique, 4 cr.
IFT 6380	Architecture d'ordinateurs contemporains, 4 cr.
IFT 6390	Fondements de l'apprentissage machine, 4 cr.

Bloc B – Spécialisation en informatique et calcul scientifique

BIN 6002	Principes d'analyse génomique, 3 cr.
BIN 6003	Analyse 3D : Protéines, acides nucléiques, 3 cr.
IFT 6010	Intelligence artificielle, 4 cr.
IFT 6015	Logiques non standard en I.A., 4 cr.
IFT 6031	Conduite de projets informatiques, 4 cr.
IFT 6042	Synthèse d'images, 4 cr.
IFT 6046	Animation par ordinateur, 4 cr.
IFT 6053	Sujets avancés en téléinformatique, 4 cr.
IFT 6055	Protocoles de communication, 4 cr.
IFT 6060	Modèles analytiques de systèmes, 4 cr.
IFT 6065	Traitement parallèle, 4 cr.
IFT 6071	Programmation fonctionnelle, 4 cr.
IFT 6075	Interactions Humain – Machine, 4 cr.
IFT 6080	Sujets en exploitation des ordinateurs, 4 cr.
IFT 6095	Sujets en infographie, 4 cr.
IFT 6100	Sujets en théorie des systèmes, 4 cr.
IFT 6112	Modélisation de solides, 4 cr.
IFT 6121	Complexité du calcul, 4 cr.
IFT 6131	Optimisation combinatoire, 4 cr.
IFT 6141	Reconnaissance des formes, 4 cr.
IFT 6145	Vision tridimensionnelle, 4 cr.
IFT 6150	Traitements d'images, 4 cr.
IFT 6155	Informatique quantique, 4 cr.
IFT 6160	Algorithmique, 4 cr.
IFT 6165	Algorithmique répartie, 4 cr.
IFT 6170	Théorie des codes correcteurs, 4 cr.
IFT 6172	Sémantique des langages de programmation, 4 cr.
IFT 6180	Cryptologie : théorie et applications, 4 cr.
IFT 6195	Sujets en informatique quantique, 4 cr.
IFT 6201	Sujets en systèmes numériques, 4 cr.
IFT 6221	Synthèse des systèmes numériques, 4 cr.
IFT 6222	Spécification et vérification formelle, 4 cr.
IFT 6223	Systèmes reconfigurables, 4 cr.
IFT 6224	Évaluation de performance des systèmes, 4 cr.
IFT 6232	Compilation, 4 cr.
IFT 6243	Concepts de bases de données avancées, 4 cr.
IFT 6251	Sujets en génie logiciel, 4 cr.
IFT 6255	Recherche d'information, 4 cr.
IFT 6261	Traitement des connaissances, 4 cr.
IFT 6266	Algorithmes d'apprentissage, 4 cr.
IFT 6271	Sécurité informatique, 4 cr.
IFT 6275	Télématique, 4 cr.
IFT 6281	Gestion de documents, 4 cr.
IFT 6291	Bio-informatique génomique, 4 cr.
IFT 6292	Bio-informatique moléculaire, 4 cr.

IFT 6299	Sujets en bio-informatique, 4 cr.
IFT 6410	Sujets en analyse numérique, 4 cr.
IFT 6420	Théorie de l'approximation, 4 cr.
IFT 6450	Problèmes matriciels: solution numérique, 4 cr.
IFT 6801	Technologie du commerce électronique, 4 cr.
IFT 6802	Commerce élect.: systèmes, architectures, 4 cr.
IFT 6803	Génie logiciel du commerce électronique, 4 cr.
IFT 6804	La technologie multimédia, 4 cr.
IFT 6805	Recherche opérationnelle en e-commerce, 4 cr.
PLU 6009	Intelligence artificielle, 3 cr.

Bloc C – Optimisation

IFT 6131	Optimisation combinatoire, 4 cr.
IFT 6503	Techniques d'optimisation 3, 4 cr.
IFT 6511	Techniques d'optimisation 4, 4 cr.
IFT 6521	Programmation dynamique, 4 cr.
IFT 6542	Flots dans les réseaux, 4 cr.
IFT 6551	Programmation en nombres entiers, 4 cr.
IFT 6580	Sujets en optimisation, 4 cr.
IFT 6590	Réseaux à coûts non linéaires, 4 cr.
IFT 6680	Étude de cas en recherche opérationnelle, 2 cr.
IFT 6750	Tournées et horaires, 4 cr.
PLU 6000	Les transports, 3 cr.
PLU 6011	La sécurité routière, 3 cr.

Bloc D – Processus stochastiques

IFT 6561	Simulation : aspects stochastiques, 4 cr.
IFT 6611	Processus stochastiques en R.O., 4 cr.

Objectifs du Ph.D. (informatique)

Les études au niveau du doctorat visent à intégrer l'étudiant dans le domaine de la recherche. Elles reposent essentiellement sur la rédaction d'une thèse faisant avancer la science informatique. Avant de débiter la recherche proprement dite, le candidat doit passer un examen de connaissances générales et présenter son sujet de thèse devant un jury départemental.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (informatique)

1. Programme

Le programme comporte 84 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, et un minimum de 6 à 8 crédits de cours du niveau des études supérieures, selon les besoins du candidat. Le candidat au doctorat doit posséder une connaissance suffisante de l'anglais et faire preuve d'une connaissance suffisante du français et de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

2. Examen général de synthèse

L'examen de synthèse comprend deux parties :

La première partie (connaissances générales) est un examen écrit portant sur des domaines déterminés, offert deux fois par an sous la responsabilité d'un jury départemental. Pour réussir, les candidats doivent obtenir un minimum de C dans trois de ces domaines et une moyenne globale de B sur les trois. Selon la spécialisation choisie par les étudiants, ces domaines sont soit fixés d'avance, soit choisis au moment de l'examen. En cas d'ajournement, l'examen complet ne pourra être repris qu'une seule fois.

La seconde partie consiste en une présentation du sujet de recherche. Cette partie est orale, mais doit obligatoirement être accompagnée d'un document écrit décrivant la problématique du sujet, et contenant une bibliographie sérieuse, ainsi que les axes de recherche prévus.

Linguistique

M.A. (linguistique)	2-180-1-0
Ph.D. (linguistique)	3-180-1-0

Département de linguistique et de traduction

Pour renseignements : (514) 343-2061

Membres du Comité des études supérieures – Section Linguistique

Jean-Yves Morin
Richard Patry
Daniel Valois

Directeur : Richard Patry

Personnel enseignant *

Professeurs titulaires

Alan Ford, doctorat en linguistique (Aix-Marseille)
Gonia Jarema-Arvanitakis, Ph.D. linguistique (Montréal)
Richard Kittredge, Ph.D. (Pennsylvanie)
Igor A. Mel'čuk, Ph.D. (Moscou)
Nathan Ménard, doctorat en linguistique (Strasbourg)
Jean-Yves Morin, Ph.D. (McGill)
Yves-Charles Morin, Ph.D. (Michigan)
Richard Patry, Ph.D. en linguistique (Montréal)
Elisabeth Schulze-Busacker, doctorat en philologie romane (Paris IV – Sorbonne), MSRC
Rajendra Singh, Ph.D. (Brown University)
Brigitte Stemmer, M.D. (Essen), Ph.D. en linguistique appliquée (Bochum)

Professeurs agrégés

Louise Dagenais, Ph.D. en linguistique (Montréal)
Marthe Faribault, M.A. (Montréal), doctorat de 3^e cycle (Paris IV – Sorbonne)
Alain Polguère, M.A. en linguistique (Paris X), D.E.A. en linguistique (Clermont II), Ph.D. en linguistique (Montréal)
Christine Tellier, Ph.D. en linguistique (McGill)
Daniel Valois, Ph.D. en linguistique (UCLA)

Professeur adjoint

Victor Boucher, Ph.D. en linguistique (Laval)

Chercheur invité

Nazam Halaoui, doctorat en linguistique (Paris III)

Professeurs émérites

André Clas
Jean-Claude Gémard
Étienne Tiffou

Règlement pédagogique propre à la M.A. (linguistique)

Option « Linguistique »

Objectifs

Le programme de maîtrise en linguistique vise à initier l'étudiant à la recherche scientifique et à approfondir ses connaissances dans un des domaines de la linguistique.

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.A. (linguistique), le candidat doit :

- a) être titulaire d'un B.A. spécialisé (linguistique) ou d'un B.A. avec sujet majeur ou mineur en linguistique, ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente;
- b) avoir obtenu, au grade de premier cycle, une moyenne minimale correspondant à 3,0 à l'Université de Montréal;
- c) posséder une connaissance suffisante de l'anglais.

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

En outre, selon le domaine de la spécialisation, la connaissance d'une troisième langue peut être exigée.

2. Programme

Le programme de la maîtrise avec mémoire comporte un minimum de 9 crédits de cours de deuxième cycle et 36 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire. Exceptionnellement et avec autorisation, le programme pourrait compter 3 crédits de premier cycle pour les candidats qui s'inscrivent dans l'option « Intelligence artificielle » du Ph.D.

3. Choix de cours

Le programme comporte des cours à option et des cours au choix. Le candidat à la maîtrise en linguistique peut choisir les cours de linguistique des programmes d'études allemandes, d'études hispaniques et d'études russes.

Option « Linguistique appliquée : terminologie »*

Objectifs

Ce programme a pour objectifs de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances en linguistique et en traduction et de compléter sa formation en terminologie par des cours et des travaux dirigés.

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de la maîtrise ès arts, option « Linguistique appliquée : terminologie », le candidat doit :

- a) être titulaire d'un B.A. et avoir obtenu au grade de premier cycle une moyenne minimale correspondant à 3,0 à l'Université de Montréal;
- b) faire preuve d'une excellente connaissance du français et de l'anglais.
Tout candidat qui n'est pas titulaire d'un diplôme en linguistique et en traduction devra suivre des cours préparatoires dans le ou les domaines où sa formation est insuffisante.

2. Programme

Le programme comporte un minimum de 30 crédits de cours et 15 crédits de travaux dirigés.

3. Choix de cours

Le programme comporte 9 crédits de cours obligatoires, un minimum de 18 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix. Le cours au choix est sujet à l'approbation du directeur du Département.

Structure du programme

Option « Linguistique »

Bloc A – Option (9 cr.)

Trois cours LNG de niveau 6000 de 3 crédits.

Bloc B – Recherche et mémoire (36 cr.)

LNG 6949 Recherche et mémoire, 36 cr.

Option « Linguistique appliquée : terminologie »

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

LNG 6861 Terminologie théorique et pratique I, 3 cr.
LNG 6862 Terminologie théorique et pratique II, 3 cr.
LNG 6880 Terminologie et ordinateur, 3 cr.

Bloc B – Option (18 cr.)

Six cours LNG de niveau 6000 de 3 crédits.

Bloc C – Choix (3 cr.)

Bloc D – Travail dirigé (15 cr.)

LNG 6550 Travaux dirigés, 15 cr.

* Les admissions à cette option sont suspendues temporairement.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (linguistique)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph.D. (linguistique), option « Linguistique », option « Intelligence artificielle » ou option « Neuropsychologie », le candidat doit :

a) être titulaire d'une maîtrise en linguistique ou d'un diplôme équivalent dans une discipline reconnue et avoir obtenu une moyenne minimale correspondant à 3,0 à l'Université de Montréal; ou

b) être titulaire d'un diplôme de premier cycle en linguistique (B.A. ou l'équivalent), avoir complété la scolarité minimale du programme de la maîtrise et avoir satisfait aux exigences de l'article 71 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures.

Le candidat au doctorat doit posséder une connaissance suffisante de l'anglais et de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

2. Programme

Option « Linguistique »

Le programme de l'option « Linguistique » comporte un minimum de 90 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Il comporte aussi des cours selon les besoins du candidat.

Option « Intelligence artificielle »

Le programme de l'option « Intelligence artificielle » comprend un minimum de 92 crédits dont les 12 crédits de cours obligatoires du bloc multidisciplinaire et 80 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Le programme d'études supérieures en intelligence artificielle englobant la maîtrise et le doctorat comprend en plus un minimum de 9 crédits de cours à option à prendre dans le bloc de cours de l'option « Linguistique ». L'étudiant qui ne les aura pas suivis durant sa scolarité de maîtrise devra les suivre au doctorat à titre de cours complémentaires.

Par ailleurs, les candidats admis au doctorat en vertu de l'article 68 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures, et qui auraient réussi certains des cours du bloc multidisciplinaire pendant leur scolarité de maîtrise, devront y substituer un nombre équivalent de crédits de cours de l'option « Linguistique ».

Option « Neuropsychologie »

Le programme de l'option « Neuropsychologie » comporte un minimum de 12 crédits de cours obligatoires et 78 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Il pourrait comporter aussi des cours à option.

Structure de l'option « Neuropsychologie » (Ph.D.)

Bloc A – Obligatoire (12 cr.)

- LNG 6030 Pathologie du langage, 3 cr.
 NRL 6051 Neuroembryologie systémique, 3 cr.
 PSY 6022 Métho. en psy. cognitive et neuropsych., 3 cr.
 PSY 6413 Neuropsychopathologie I, 3 cr.

Si l'étudiant a déjà suivi un cours du bloc obligatoire lors de ses études de maîtrise, ce cours pourra être remplacé par un cours du bloc à option ou tout autre cours jugé approprié. Il est fortement recommandé que le cours NRL 6051 précède les cours LNG 6030 et PSY 6413.

Bloc B – Option

Tous les cours ou séminaires des programmes concernés par le protocole d'entente en neuropsychologie.

Bloc C – Thèse (78 cr.)

- LNG 7200 Thèse, 78 cr.

Littérature, littérature comparée

M.A. (littérature comparée)

2-140-1-0

Ph.D. (littérature)

3-137-1-0

Options du Ph.D. :

« Théorie et épistémologie de la littérature »

« Littérature comparée et générale »

« Littérature allemande »*

« Littérature et cinéma »

« Littérature hispanique »*

Département de littérature comparée

Responsable des études supérieures : Terry Cochran, tél. : (514) 343-7130

Membres du Comité des études supérieures

Amaryll Chanady

Terry Cochran

Tonglin Lu

Éric Savoy

Directrice : Amaryll Chanady

Personnel enseignant **

Professeurs titulaires

Amaryll Chanady, Ph.D. (Université d'Alberta)

Terry Cochran, Ph.D. (Minnesota)

Jean-Claude Guéron, Ph.D. (Univ. of Wisconsin – Madison)

Livia Monnet, Ph.D. (Vienne)

Wladimir Kryszinski, doctorat de l'Université (Strasbourg), MSRC

Professeurs agrégés

Jacques Cardinal, Ph.D. (Montréal)

Philippe Despoix, Ph.D. (École des Hautes Études, Paris), thèse d'État (F.U., Berlin)

Tonglin Lu, M.A. (Montréal), Ph.D. (Princeton)

Éric Savoy, Ph.D. (Queen's)

Professeurs adjoints

Najat Rahman, Ph.D. (Wisconsin-Madison)

Julian Vigo, M.A. (New York), Ph.D. (City University of New York)

Professeurs associés

Karlheinz Barck, doctorat ès lettres (Rostock)

Hans Ulrich Gumbrecht, Ph.D. (Kontanz)

Walter Moser, doctorat ès lettres (Zurich)

Professeur émérite

Antonio Gomez-Moriana

Pour le personnel enseignant des options « Littérature allemande » et « Littérature hispanique » du Ph.D. (littérature), voir les programmes d'études allemandes et d'études hispaniques.

Objectifs de la M.A. (littérature comparée)

Ce programme a pour objectifs d'initier l'étudiant aux études littéraires avancées en littérature comparée et lui permettre d'acquérir, par la réalisation d'un mémoire, une compétence de recherche dans ce champ.

Règlement pédagogique propre à la M.A. (littérature comparée)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.A. (littérature comparée), le candidat doit :

* Ces programmes sont offerts conjointement avec le Département de littératures et de langues modernes.

** Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

- a) être titulaire d'un B.A. spécialisé, un B.A. bidisciplinaire en littérature comparée et études cinématographiques, en littérature comparée et philosophie, en littérature comparée et études anglaises ou d'un B.A. avec sujet majeur ou mineur en littérature comparée, en études françaises, anglaises ou anciennes et modernes, ou bien attester d'une formation jugée équivalente;
- b) posséder une connaissance approfondie de deux langues et de deux littératures;
- c) posséder une moyenne cumulative au premier cycle de 3,0 ou l'équivalent.

2. Programme

Le programme de maîtrise comporte un minimum de 18 crédits de cours de deuxième cycle et 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire. Le candidat à la maîtrise devra acquérir la connaissance d'une troisième langue, si elle s'avère nécessaire.

3. Choix de cours

Le programme comporte 6 crédits de cours obligatoires, de 9 à 12 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.

Objectifs du Ph.D.

Option « Théorie et épistémologie de la littérature »

Par une thèse qui fait preuve d'un apport important à l'avancement de la connaissance du champ de la théorie et épistémologie de la littérature, l'étudiant doit démontrer ses capacités à mener une recherche autonome.

Option « Littérature comparée et générale »

Par une thèse qui fait preuve d'un apport important à l'avancement de la connaissance du champ de la littérature comparée et générale, l'étudiant doit démontrer ses capacités à mener une recherche autonome.

Option « Littérature allemande »

Par une thèse qui fait preuve d'un apport important à l'avancement de la connaissance du champ de la littérature allemande, l'étudiant doit démontrer ses capacités à mener une recherche autonome.

Option « Littérature hispanique »

Par une thèse qui fait preuve d'un apport important à l'avancement de la connaissance du champ de la littérature hispanique, l'étudiant doit démontrer ses capacités à mener une recherche autonome.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (littérature)

1. Admission

Options « Théorie et épistémologie de la littérature » et « Littérature comparée et générale »

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph.D. (littérature), options « Théorie et épistémologie de la littérature » et « Littérature comparée et générale », le candidat doit être titulaire d'une M.A. (littérature), et doit faire preuve d'une connaissance suffisante d'au moins trois langues, dont le français, et de deux littératures. Dans certains cas, la connaissance d'une quatrième langue peut être exigée.

Option « Littérature allemande »

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph.D. (littérature), option « Littérature allemande », le candidat doit être titulaire de la M.A. (études allemandes) avec mémoire ou attester d'une formation jugée équivalente. Le candidat doit faire preuve d'une excellente connaissance de l'allemand et d'une connaissance suffisante de deux autres langues, dont le français. Dans certains cas, la connaissance d'une quatrième langue peut être exigée.

Option « Littérature et cinéma »

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph.D. (littérature), option « Littérature et cinéma », le candidat doit être titulaire d'une maîtrise (études cinématographiques, études littéraires, études des médias) et doit faire preuve d'une connaissance suffisante d'au moins trois langues, dont le français et l'anglais. Il doit en outre avoir une bonne formation en études cinématographiques.

Option « Littérature hispanique »

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph.D. (littérature), option « Littérature hispanique », le candidat doit être titulaire de la M.A. (études hispaniques) avec mémoire ou attester d'une formation jugée équivalente. Le candidat doit faire preuve d'une excellente connaissance de l'espagnol et d'une connaissance

suffisante de deux autres langues, dont le français. Dans certains cas, la connaissance d'une quatrième langue peut être exigée.

2. Programme

Options « Théorie et épistémologie de la littérature » et « Littérature comparée et générale »

Le programme comporte un minimum de 15 crédits de cours et 75 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Options « Littérature allemande » et « Littérature hispanique »

Le programme comporte un minimum de 18 crédits de cours et 72 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Option « Littérature et cinéma »

Le programme comporte un minimum de 15 crédits de cours et 75 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Le directeur de thèse peut appartenir au Département de littérature comparée et (ou) à la Section d'études cinématographiques du Département d'histoire de l'art.

3. Choix de cours

Options « Théorie et épistémologie de la littérature » et « Littérature comparée et générale »

Le programme comporte 9 crédits obligatoires et 6 crédits de cours à option. Les candidats qui auront déjà suivi le cours LCO 6670 devront le remplacer par 6 crédits de sigle LCO.

Option « Littérature allemande »

Le programme comporte 6 crédits obligatoires (LCO 6670 Introduction aux études littéraires avancées) et 12 crédits de cours à option parmi les séminaires de l'option « Littérature allemande ».

Option « Littérature et cinéma »

Le programme comporte 9 crédits obligatoires et 6 crédits de cours à option. Les candidats qui auront déjà suivi le cours LCO 6670 devront le remplacer par 6 crédits de sigle LCO.

Option « Littérature hispanique »

Le programme comporte 6 crédits obligatoires (LCO 6670 Introduction aux études littéraires avancées) et 12 crédits de cours à option parmi les séminaires de l'option « Littérature hispanique ».

Pour les séminaires de recherche ou de lectures dirigées de la M.A. (littérature comparée) ainsi que des options « Théorie et épistémologie de la littérature » et « Littérature comparée et générale » (sigle LCO de niveau 6000) du Ph.D. (littérature), de même que pour le répertoire des cours propres aux options « Littérature allemande » (sigle ALL de niveau 6000) et « Littérature hispanique » (sigle ESP de niveau 6000) Ph.D. (littérature), voir le répertoire des cours.

Localisation

Microprogramme de 2^e cycle en localisation **2-185-6-0**

Département de linguistique et de traduction

Responsable du microprogramme : Gilles Bélanger, tél. : (514) 343-6024

Pour renseignements : (514) 343-2061

Objectifs du microprogramme de 2^e cycle en localisation

Ce microprogramme en localisation a pour objectif principal d'offrir aux étudiants et professionnels déjà sur le marché du travail une solide formation de base en localisation afin de leur donner les habiletés nécessaires pour affronter de nouveaux défis, et de resserrer l'arrimage entre la formation universitaire et les exigences actuelles de la profession.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle en localisation

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme en localisation, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat (ou l'équivalent) spécialisé en traduction ou d'un baccalauréat avec majeur en traduction et avoir obtenu une moyenne cumulative de 3,0 ou l'équivalent.

2. Programme

Le microprogramme en localisation comporte 15 crédits (12 crédits obligatoires et 3 crédits à option).

3. Durée de la scolarité

La durée minimale de la scolarité du microprogramme en localisation est de un trimestre équivalent temps plein. La durée maximale de la scolarité est de deux ans à partir de l'inscription initiale du candidat.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (12 cr.)

BLT 6132	Documents structurés, 3 cr.
TRA 3400G	Initiation à la localisation, 3 cr.
TRA 6301	Atelier de localisation, 3 cr.
TRA 6302	Projet personnel en localisation, 3 cr.

Bloc B – Option – Complément de formation (3 cr.)

BLT 6336	Multimédia et hypermédia, 3 cr.
TRA 6008	Traductique, 3 cr.
TRA 6112	Traduction informatique, 3 cr.

Mathématiques

M.Sc. (mathématiques)	2-190-1-0
Ph.D. (mathématiques)	3-190-1-0
M.Sc. (statistique)	2-194-1-0
Ph.D. (statistique)	3-194-1-0

Département de mathématiques et de statistique

Responsable des programmes : Yvan Saint-Aubin, tél. : (514) 343-6710

Membres du Comité des études supérieures

Programmes de mathématiques

Anne Bourlioux
Octavian Cornea
Marlène Frigon, présidente

Programmes de statistique

Christian Léger
Roch Roy, président

Directeur : Yvan Saint-Aubin

Personnel enseignant *

Professeurs titulaires

Jean-François Angers, Ph.D. (Purdue)
Paul Arminjon, Ph.D. (Montréal)
Jacques Bélair, Ph.D. (Cornell)
Khalid Benabdallah, Ph.D. (Wayne State)
Martin Bilodeau, Ph.D. (Toronto)
Michel Delfour, Ph.D. (Case Western Reserve)
Marlène Frigon, Ph.D. (Montréal)
Paul Gauthier, Ph.D. (Wayne State)
André Giroux, Ph.D. (Montréal)
Andrew Granville, Ph.D. (Queens, Kingston)
Véronique Hussin, Ph.D. (Liège)
Anatole Joffe, Ph.D. (Cornell)
François Lalonde, doctorat d'État (Paris)
Christian Léger, Ph.D. (Stanford)
Yves Lepage, Ph.D. (Montréal)
Sabin Lessard, Ph.D. (Montréal)
Jiri Patera, Ph.D. (Prague)
François Perron, Ph.D. (Montréal)

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Qazi Ibadur Rahman, Ph.D. (Londres)
Ivo Rosenberg, Ph.D. (J.E. Purkyne, Brno)
Christiane Rousseau, Ph.D. (Montréal)
Roch Roy, Ph.D. (Montréal)
Gert Sabidussi, Ph.D. (Vienne)
Yvan Saint-Aubin, Ph.D. (Montréal)
Pavel Winternitz, Ph.D. (Joint Inst. Dubna)

Professeurs agrégés

Anne Bourlioux, Ph.D. (Princeton)
Abraham Broer, Ph.D. (R.U. Utrecht)
Octavian Cornea, Ph.D. (Rochester)
Louis Doray, Ph.D. (Waterloo)
Richard Duncan, Ph.D. (San Diego)
Martin Goldstein, Ph.D. (Wisconsin)
Robert Gwyn Owens, Ph.D. (Wales)
Jean-Marc Terrier, D.Sc. (Zurich)

Professeurs adjoints

Pierre Duchesne, Ph.D. (Montréal)
Charles Dugas, Ph.D. (Montréal)
Iosif Polterovitch, Ph.D. (Weizmann)

Professeurs associés

Robert Brunet, Ph.D. (Londres)
Gilles Ducharme, Ph.D. (Montréal)
Richard Fournier, Ph.D. (Montréal)
Michel Grundland, Ph.D. (Varsovie)
Urs Maag, Ph.D. (Toronto)
Dana Schlomiuk, Ph.D. (McGill)

Professeur invité

Jacques Hurtubise, D.Phil. (Oxford)

Chercheuse invitée

Alina Stancu, Ph.D. (Rochester)

Professeurs émérites

Robert Cléroux
Serge Dubuc
Andrzej Granas
Maurice L'Abbé
Constance Van Eeden

Objectifs de la M.Sc. (mathématiques)

Option « Actuariat »

Compléter la formation en mathématiques actuarielles du candidat tout en l'initiant à la recherche en vue d'études de doctorat ou d'une carrière de mathématicien dans les compagnies d'assurance ou les bureaux d'actuaire.

Option « Mathématiques pures »

Compléter la formation en mathématiques fondamentales du candidat tout en l'initiant à la recherche en vue d'études de doctorat dans le domaine ou des domaines connexes ou d'une carrière dans l'enseignement collégial, ou éventuellement de mathématicien dans l'entreprise privée ou gouvernementale.

Option « Mathématiques appliquées »

Compléter la formation en mathématiques appliquées du candidat tout en l'initiant à la recherche en vue d'études de doctorat dans la discipline ou les domaines d'application tels le génie, l'informatique, les sciences économiques, etc., ou éventuellement d'une carrière de mathématicien dans l'entreprise privée ou gouvernementale.

Option « Mathématiques industrielles »

Compléter la formation en mathématiques appliquées du candidat tout en l'initiant à la recherche en vue d'une carrière de mathématicien dans l'entreprise privée ou gouvernementale.

Règlement pédagogique propre à la M.Sc. (mathématiques)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Sc. (mathématiques), le candidat doit être titulaire d'un B.Sc. spécialisé (mathématiques), ou d'un B.Sc. spécialisé bidisciplinaire en Mathématiques et Économie, en Mathématiques et Informatique ou en Mathématiques et Physique, ou d'un baccalauréat avec sujet majeur en mathématiques, ou d'un diplôme de premier cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente.

La moyenne du majeur doit être d'au moins 2,7 à moins que le candidat ne soit admis en vertu d'une expérience subséquente à l'obtention du baccalauréat.

2. Programme

Le programme de la maîtrise avec mémoire comporte un minimum de 18 crédits de cours dont au moins 12 crédits du niveau des études supérieures, au moins 12 crédits de sigle MAT ou STT et 27 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire (MAT 6906).

Le programme de la maîtrise sans mémoire comporte un minimum de 24 crédits de cours dont au moins 15 crédits du niveau des études supérieures, au moins 15 crédits de sigle MAT ou STT et 21 crédits attribués à un stage (MAT 6908) ou à des travaux dirigés (MAT 6909).

Le Département s'attend à ce que l'étudiant participe régulièrement, et ce tout au long de ses études, au séminaire des étudiants de deuxième et troisième cycles de mathématiques.

3. Choix de cours

Le choix de cours de l'étudiant doit être approuvé par le Comité des études supérieures en mathématiques.

Option « Actuariat »

Tous les cours sont à option mais doivent comprendre au moins 3 crédits de cours de niveau 6000 dans chacun des trois domaines suivants : actuariat, probabilités, statistique.

Option « Mathématiques pures »

Tous les cours sont à option mais doivent comprendre au moins 3 crédits de cours de niveau 6000 dans chacun des trois domaines suivants : algèbre, analyse, topologie et géométrie.

Option « Mathématiques appliquées »

Tous les cours sont des cours à option mais doivent comprendre au moins 3 crédits de cours de niveau 6000 dans au moins trois des cinq domaines suivants : algèbre, analyse, analyse numérique et optimisation, équations différentielles, probabilités.

Option « Mathématiques industrielles » (M.Sc.)

Tous les cours sont des cours à option mais doivent comprendre au moins 3 crédits de cours dans chacun des quatre domaines suivants : analyse numérique et optimisation, équations différentielles, modélisation, probabilités et statistique. L'option comprend un stage industriel obligatoire de 21 crédits.

Jusqu'à 9 crédits de cours complémentaires peuvent être imposés à l'étudiant, soit pour parfaire ses connaissances de base en mathématiques, statistique ou informatique, soit pour l'initier à un domaine d'application particulier.

Objectifs du Ph.D. (mathématiques)

Option « Mathématiques pures »

Former des chercheurs chevronnés dans les principaux axes de recherche du Département en mathématiques pures : algèbre, analyse, géométrie, combinatoire, logique, en vue d'une carrière de professeur d'université (ou de cégep) ou de chercheur dans l'entreprise privée ou gouvernementale.

Option « Mathématiques appliquées »

Former des chercheurs chevronnés dans les principaux axes de recherche du Département en mathématiques appliquées : probabilités, physique mathématique, biomathématique, équations différentielles, optimisation, analyse numérique. Ces derniers pourront occuper des postes dans le milieu universitaire, l'industrie ou les entreprises gouvernementales.

Option « Mathématiques de l'ingénieur »

Ce programme vise à former des spécialistes dans l'étude de problèmes mathématiques complexes pertinents au domaine de l'ingénierie. La formation est acquise par un ensemble de cours et un programme de recherche substantiel structuré à partir de problèmes réels. Le candidat est appelé à effectuer une démarche de modélisation et à procéder à la création et la validation d'outils appropriés.

Ce programme est conjoint avec l'École Polytechnique et administré par cette dernière.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (mathématiques)

1. Programme

Le programme comporte un minimum de 15 crédits de cours, tous du niveau des études supérieures, et 75 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Le candidat au doctorat doit posséder une connaissance suffisante du français et de l'an-

glais et faire preuve d'une connaissance suffisante de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

2. Choix de cours

Option « Mathématiques pures »

Tous les cours sont à option mais doivent comprendre au moins 12 crédits de cours de sigle MAT. Les exigences de la maîtrise en mathématiques pures doivent être remplies. Le choix de cours doit être approuvé par le Comité des études supérieures en mathématiques. Le Département s'attend à ce que l'étudiant participe régulièrement, et ce tout au long de ses études, au séminaire des étudiants de deuxième et troisième cycles de mathématiques.

Option « Mathématiques appliquées »

Tous les cours sont à option mais doivent comprendre au moins 12 crédits de cours de sigle MAT. Les exigences de la maîtrise en mathématiques appliquées doivent être remplies. Le choix de cours doit être approuvé par le Comité des études supérieures en mathématiques. Le Département s'attend à ce que l'étudiant participe régulièrement, et ce tout au long de ses études, au séminaire des étudiants de deuxième et troisième cycles de mathématiques.

Option « Mathématiques de l'ingénieur »

Tous les cours sont au choix parmi les répertoires des cours des études supérieures décrits dans l'annuaire du Département de mathématiques et génie industriel de l'École Polytechnique et dans celui de la Faculté des études supérieures, en particulier ceux du Département de mathématiques et de statistique et du Département d'informatique et de recherche opérationnelle.

Objectifs de la M.Sc. (statistique)

Compléter la formation en statistique du candidat tout en l'initiant à la recherche en vue d'études supérieures dans la discipline ou d'une carrière de statisticien dans l'entreprise privée ou gouvernementale.

Règlement pédagogique propre à la M.Sc. (statistique)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Sc. (statistique), le candidat doit être titulaire d'un B.Sc. spécialisé (mathématiques), ou d'un B.Sc. spécialisé bidisciplinaire en Mathématiques et Économie, en Mathématiques et Informatique ou en Mathématiques et Physique, ou d'un baccalauréat avec sujet majeur en mathématiques, ou d'un diplôme de premier cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente.

La moyenne du majeur doit être d'au moins 2,7 à moins que le candidat ne soit admis en vertu d'une expérience subséquente à l'obtention du baccalauréat.

La préparation mathématique minimale, pour être considérée admissible, devra inclure un trimestre d'algèbre linéaire, deux trimestres de calcul et d'analyse, un trimestre de probabilité, un trimestre de statistique et un trimestre d'informatique. En outre, le Département peut, à l'admission, imposer des cours préparatoires et des cours complémentaires.

2. Programme

Le programme de la maîtrise avec mémoire comporte un minimum de 18 crédits de cours, dont au moins 12 du niveau des études supérieures, et 27 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire. Le programme de la maîtrise sans mémoire comporte un minimum de 24 crédits de cours, dont au moins 18 du niveau des études supérieures, et 21 crédits attribués à un stage ou à des travaux dirigés.

3. Choix de cours

Le choix de cours de l'étudiant doit être approuvé par le Comité des études supérieures en statistique.

Structure du programme

1. MODALITÉ AVEC MÉMOIRE

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

STT 6530 Consultation statistique 1, 1,5 cr.

STT 6531 Consultation statistique 2, 1,5 cr.

Bloc B – Option (15 cr.)

Cinq cours STT de 3 crédits chacun dont au moins trois du niveau des études supérieures.

Bloc C – Mémoire (27 cr.)

STT 6901 Mémoire, 27 cr.

2. MODALITÉ AVEC TRAVAIL DIRIGÉ OU STAGE**Bloc A – Obligatoire (3 cr.)**

STT 6530 Consultation statistique 1, 1,5 cr.

STT 6531 Consultation statistique 2, 1,5 cr.

Bloc B – Option (21 cr.)

Sept cours STT de 3 crédits chacun dont au moins cinq du niveau des études supérieures.

Bloc C – Travail dirigé ou stage (21 cr.)

STT 6905 Travaux dirigés et rapport, 21 cr.

ou

STT 6910 Stage et rapport, 21 cr.

Objectifs du Ph.D. (statistique)

Le programme vise à former des chercheurs en statistique mathématique ou appliquée en vue d'une carrière dans le milieu universitaire, industriel, médical ou gouvernemental. Il permet à l'étudiant d'acquérir la méthodologie de pointe utilisée dans les différents domaines de la statistique.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (statistique)**1. Programme**

Le programme comporte un minimum de 15 crédits de cours (9 crédits de cours obligatoires et 6 crédits de cours à option), tous du niveau des études supérieures, au moins 12 crédits de sigle STT et 75 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Le candidat au doctorat doit posséder une connaissance suffisante du français et de l'anglais et faire preuve d'une connaissance suffisante de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

2. Choix de cours

Le choix de cours de l'étudiant doit être approuvé par le Comité des études supérieures en statistique. Le programme se compose de 9 crédits de cours obligatoires et de 6 crédits de cours à option.

Structure du programme**Bloc A – Obligatoire (9 cr.)**

STT 6100 Méthodes avancées d'inférence, 3 cr.

STT 6530 Consultation statistique 1*, 1,5 cr.

STT 6531 Consultation statistique 2*, 1,5 cr.

MAT 6717 Probabilités, 3 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)

Deux cours STT de niveau 6000 de 3 crédits chacun.

Bloc C – Recherche et thèse (75 cr.)

STT 7902 Thèse, 75 cr.

Philosophie**M.A. (philosophie) 2-195-1-0****Ph.D. (philosophie) 3-195-1-0**

Département de philosophie

Responsable des programmes : Daniel Dumouchel, tél. : (514) 343-6484

Membres du Comité des études supérieures

Richard Bodéüs
Daniel Dumouchel
Anna Ghiglione
Iain Macdonald

* STT 6530 et STT 6531 seront remplacés par un autre cours s'ils ont été suivis à la maîtrise.

Wayne Norman

Claude Piché

Directeur: Claude Piché**Personnel enseignant *****Professeurs titulaires**

Richard Bodéüs, agrégation de l'E.S.S. (Belgique), doctorat en philosophie et lettres (Liège), MSRC

Louis-André Dorion, M.A. (Montréal), D.Ph. (Paris I)

François Duchesneau, agrégation de philosophie (France), doctorat ès lettres (Paris), MSRC, vice-recteur à la planification

Yvon Gauthier, M.A. (Montréal), Ph.D. (Heidelberg)

Jean Grondin, M.A. (Montréal), Ph.D. (Tübingen), MSRC

Maurice Laguerre, L.Ph. (Montréal), M.A. sciences économiques (McGill), doctorat en philosophie (Paris)

Daniel Laurier, M.A. (UQAM), D.Ph. (Aix-Marseille I)

François Lepage, D.Ph. logique (Paris V), vice-doyen FAS

Wayne J. Norman, Ph.D. (Londres), chaire de recherche McConnell en éthique des affaires

Claude Piché, M.A. (Montréal), Ph.D. (Heidelberg)

Michel Seymour, M.A. (UQAM), Ph.D. (UQTR)

Daniel Weinstock, M.A. (McGill), D.Ph. (Oxford), chaire de recherche du Canada en éthique et philosophie politique

Professeurs agrégés

Daniel Dumouchel, M.A. (Montréal), D.Ph. (Paris IV)

Jean-Pierre Marquis, Ph.D. (McGill)

Fabienne Pironet, doctorat en philosophie et lettres (Liège)

Christine Tappolet, M.Phil. (Londres), D.Ph. (Genève), chaire de recherche du Canada en éthique et métaéthique

Professeurs adjoints

Bettina Bergo, Ph.D. (Boston)

Frédéric Bouchard, M.A. (Montréal), Ph.D. (Duke)

Ryoa Chung, Ph.D. (Montréal)

Anna Ghiglione, M.A. langues et littératures orientales-chinoises (Venise), D.Ph. Études de l'Extrême-Orient (Paris VII)

Vayos Liapis, Ph.D. études classiques (Glasgow)

Iain MacDonald, M.A. (Wales), Ph.D. (Essex)

Christian Nadeau, M.A. (UQAM), D.Ph. (Paris X)

Professeurs associés

Egbert J. Bakker, doctorat en études classiques (Leyde)

Steven Davis, Ph.D. (Illinois)

Professeurs émérites

Venant Cauchy

Vianney Décarie

Paul Lacoste

Charles Le Blanc

Objectifs de la M.A. (philosophie)

Les objectifs du programme de maîtrise en philosophie sont de quatre ordres : approfondir certains aspects de la formation générale acquise au premier cycle; permettre à l'étudiant possédant une solide formation de premier cycle d'acquiescer une compétence plus spécifique sur une question donnée et de montrer qu'il en maîtrise les différentes dimensions; donner à l'étudiant une formation suffisamment solide pour lui permettre d'enseigner la philosophie au collégial; préparer l'étudiant à des études de doctorat.

Règlement pédagogique propre à la M.A. (philosophie)**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.A. (philosophie), le candidat doit :

a) être titulaire d'un B.A. spécialisé (philosophie) ou d'un baccalauréat avec sujet majeur ou mineur en philosophie, avec une moyenne de 3,0 (ou l'équivalent), ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente;

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

b) faire preuve d'une connaissance suffisante de toute langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

2. Programme

Option « Recherche »

Le programme de l'option « Recherche » comporte soit un minimum de 15 crédits de cours du programme d'études supérieures et 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire (80 pages sur un sujet qui peut être général), soit 21 crédits de cours dont 6 crédits de lectures dirigées en relation avec le mémoire et 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un court mémoire (50 pages sur un sujet précis).

Option « Philosophie au collégial »

Le programme de l'option « Philosophie au collégial » comporte un minimum de 21 crédits de cours du programme d'études supérieures et 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un court mémoire.

3. Choix de cours

Option « Recherche »

Le programme comporte 15 crédits de cours à option et 6 crédits de cours de lectures dirigées, le cas échéant.

Option « Philosophie au collégial »

Le programme comporte 6 crédits de cours obligatoires et 15 crédits de cours à option.

Structure du programme

Option « Recherche »

Bloc A – Option (15 cr.)

Cinq cours ou séminaires PHI de niveau 6000

Bloc B – Recherche et mémoire (30 cr.)

PHI 6915 Recherche, 6 cr.

PHI 6925 Recherche, 12 cr.

PHI 6935 Mémoire, 12 cr.

ou

Bloc A – Option (15 cr.)

Cinq cours ou séminaires PHI de niveau 6000

Bloc B – Lectures dirigées (6 cr.)

PHI 6025 Lectures dirigées 1, 3 cr.

PHI 6030 Lectures dirigées 2, 3 cr.

Bloc C – Recherche et mémoire (24 cr.)

PHI 6945 Recherche, 6 cr.

PHI 6955 Recherche, 9 cr.

PHI 6960 Mémoire, 9 cr.

Option « Philosophie au collégial »

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

PHI 6415 La philosophie au collège, 6 cr.

Bloc B – Option (15 cr.)

4 cours ou séminaires PHI de niveau 6000

PLU 6035 La pratique de l'enseignement supérieur, 3 cr.

Bloc C – Recherche et mémoire (24 cr.)

PHI 6945 Recherche, 6 cr.

PHI 6955 Recherche, 9 cr.

PHI 6960 Mémoire, 9 cr.

Objectifs du Ph.D. (philosophie)

Les objectifs du programme de doctorat en philosophie sont de cinq ordres : permettre à l'étudiant de parfaire sa formation académique; démontrer que l'étudiant est capable de produire une œuvre apportant une contribution originale à la discipline; donner une formation permettant d'enseigner la philosophie au niveau universitaire; former des consultants professionnels dans des domaines stratégiques (éthique, politique, communication, etc.); former des chercheurs de haut niveau.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (philosophie)

1. Programme

Le programme comporte un minimum de 15 crédits de cours du programme d'études supérieures et 80 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Le candidat au doctorat doit faire preuve d'une connaissance suffisante de toute langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

2. Choix de cours

Le programme comporte des cours à option.

Physique

M.Sc. (physique) 2-200-1-0

Ph.D. (physique) 3-200-1-0

Département de physique

Responsable des admissions: Daniel Nadeau : (514) 343-6676

Gestion académique : Louise Lafortune : (514) 343-6111, poste 3168,

Renseignements : physique@umontreal.ca

Secrétariat : (514) 343-6667

Membres du Comité des études supérieures

Pierre Bastien

Louis-André Hamel

Claude Leroy

Joëlle Margot, présidente

Daniel Nadeau

Paul Taras

Directeur : Laurent J. Lewis

Personnel enseignant *

Professeurs titulaires

Pierre Bastien, Ph.D. (Western Ontario)

Alain Caillé, Ph.D. (McGill), vice-recteur à la recherche

Claude Carignan, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Australian Nat. Un.)

Robert W. Cochrane, Ph.D. (Toronto)

Gilles Fontaine, Ph.D. (Rochester)

Louis-André Hamel, Ph.D. (Montréal)

Jean-Yves Lapointe, Ph.D. (Montréal)

Raynald Laprade, Ph.D. (Sherbrooke)

Richard Leonelli, M.Sc. (Simon Fraser), Ph.D. (Montréal)

Yves Lépine, Ph.D. (Montréal), directeur adjoint, Bureau du personnel enseignant

Claude Leroy, doctorat en sciences (Louvain), MSRC, directeur du Groupe de physique des particules (GPP)

Laurent J. Lewis, M.Sc. (Ottawa), Ph.D. (McGill), responsable du spécialisé bidisciplinaire en Physique et Informatique et du spécialisé bidisciplinaire en Mathématiques et Physique

David London, Ph.D. (Chicago)

Joëlle Margot, doctorat de 3^e cycle (Paris), doctorat en sciences (Paris)

Georges Michaud, Ph.D. (Caltech)

Anthony Moffat, M.Sc. (Toronto), Dr. rer. nat. (Bochum)

Michel Moisan, M.Sc. (Montréal), D.Sc. (Paris)

Daniel Nadeau, Ph.D. (Caltech)

Manu Paranjape, M.Sc. (Alberta), Ph.D. (M.I.T.)

Sjoerd Roorda, Ph.D. (Utrecht)

Paul Taras, Ph.D. (Toronto)

Alain Vincent, doctorat (Toulouse)

François Wesemael, Ph.D. (Rochester)

Viktor Zacek, Ph.D. (Technical University, Munich)

Professeurs agrégés

Pierre Bergeron, Ph.D. (Montréal)

Paul Charbonneau, Ph.D. (Montréal)

Richard Mackenzie, Ph.D. (Santa Barbara), en congé

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Normand Mousseau, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Michigan State University), en congé
Nicole St-Louis, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (University College London), en congé

Professeurs adjoints

Michel Côté, Ph.D. (Berkeley)
François Schiettekatte, Ph.D. (INRS)
Carlos Silva, Ph.D. (Minnesota)

Attaché de recherche

Ubi Wichowski, Ph.D. (São Paulo)

Professeurs associés

Georges Azuelos, Ph.D. (McGill)
Gilles Beaudoin, Ph.D. (Montréal)
Gilles Couture, Ph.D. (UBC)
Serge Demers, Ph.D. (Toronto)
Chandré Dharma-Wardana, Ph.D. (Cambridge)
Bernard Goulard, doctorat de 3^e cycle, physique nucléaire (Grenoble), Ph.D. (Pennsylvanie)
Hannes Jeremie, M.Sc. (Hambourg), D.Sc. (Paris)
Louis Lessard, M.Sc. (McGill), Ph.D. (Montréal)
Michael Pearson, Ph.D. (McMaster)
Hubert Reeves, Ph.D. (Cornell)
Pierre Valin, M.Sc. (McGill), Ph.D. (Harvard)
Jacques Vanier, Ph.D. (McGill)

Chercheurs invités

James Forster, Ph.D. (Liverpool)
James Geiger, Ph.D. (Yale)
Mihai Ghizaru, Ph.D. (Roumanie)
Subhash Gujrathi, M.Sc. (Sardar Patel University), Ph.D. (Calcutta)
Alain Houdayer, Ph.D. (McGill)

Professeurs émérites

Pierre Depommier
René J.A. Lévesque
Paul Lorrain
René Racine
Carolyn Van Vliet

Objectifs de la M.Sc. (physique)

L'objectif du programme de maîtrise est de compléter les connaissances de base du candidat et de l'initier à la recherche dans sa discipline. L'étudiant qui vise une carrière de chercheur poursuit habituellement au doctorat. L'étudiant qui a complété sa maîtrise est bien formé pour l'enseignement au niveau collégial ou encore pour s'intégrer à une équipe de recherche.

Option « Biophysique et physiologie moléculaires »

Cette option est offerte conjointement par les départements de physique et de physiologie aux étudiants cherchant à étudier l'aspect physique des phénomènes biologiques fondamentaux en particulier dans le domaine des membranes biologiques et des protéines membranaires.

Option « Physique médicale » *

Cette option vise à mieux préparer les physiciens à œuvrer dans les hôpitaux, les établissements du réseau de la santé et dans l'industrie associée à cette activité.

Règlement pédagogique propre à la M.Sc. (physique)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Sc. (physique), le candidat doit être titulaire d'un B.Sc. spécialisé (physique) ou d'un baccalauréat avec majeur en physique pour lequel il a obtenu une moyenne de 2,7, ou d'un diplôme de premier cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente.

2. Programme

L'option « Biophysique et physiologie moléculaires » est offerte selon la modalité avec mémoire. L'option « Physique médicale » est offerte selon la modalité avec stage.

Le programme de la maîtrise avec mémoire comporte un minimum de 9 crédits de cours, dont au moins 6 du niveau des études supérieures, et 36 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire. Les candidats de l'option « Bio-

physique et physiologie moléculaires » devront compléter 3 crédits complémentaires de cours de premier cycle en biophysique.

Le programme sans option de la maîtrise sans mémoire comporte un minimum de 21 crédits de cours, dont au moins 15 du niveau des études supérieures, et 24 crédits attribués à un stage ou à des travaux dirigés.

Le programme de l'option « Physique médicale » comporte un minimum de 21 crédits de cours, dont au moins 18 du niveau des études supérieures, et 24 crédits attribués à un stage donnant lieu à un rapport.

3. Choix de cours

Le choix de cours est laissé à la discrétion du directeur de recherche parmi les cours offerts au Département de physique (cours à option) et dans d'autres départements (cours au choix).

Le programme de l'option « Biophysique et physiologie moléculaires » comporte 3 crédits de cours obligatoires et 6 crédits de cours au choix.

Le programme de l'option « Physique médicale » comporte 21 crédits de cours obligatoires.

Structure du programme

Option « Biophysique et physiologie moléculaires »

Cette option comporte 36 crédits pour la recherche et la rédaction d'un mémoire et 9 crédits de cours, dont au moins 6 du niveau des études supérieures, répartis comme suit :

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

PSL 6020 Structure et transport membranaires, 3 cr.

ou

PSL 6021 Modèles du transport membranaire, 3 cr.

Bloc B – Choix (6 cr.)

Parmi les cours de 1^{er} cycle et des cycles supérieurs offerts au Département de physique et des autres départements de sciences fondamentales.

Bloc C – Complémentaire

Trois crédits de cours, à partir de la liste suivante ou selon la recommandation du directeur de recherche, doivent avoir été faits.

BCM 1531 Introduction à la biochimie, 3 cr.

BIO 1153 Biologie cellulaire, 3 cr.

BIO 2101 Biologie moléculaire, 3 cr.

CHM 2995 Physicochimie générale 2, 3 cr.

PHY 2900 Biophysique, 3 cr.

Bloc D – Recherche et mémoire (36 cr.)

PHY 6010 Mémoire, 36 cr.

Option « Physique médicale »

Cette option comporte 21 crédits de cours obligatoires, dont au moins 18 du niveau des études supérieures, et 24 crédits attribués à un stage donnant lieu à un rapport.

Bloc A – Obligatoire (21 cr.)

GBM 6118 Imagerie médicale, 3 cr.

IFT 6150 Traitements d'images, 4 cr.

MMD 1085 Radio-anatomie, 3 cr.

PHY 6292 Séminaire de physique médicale, 0 cr.

PHY 6639 Physique du rayonnement en milieu médical, 3 cr.

PHY 6911 Dosimétrie en radio-oncologie, 4 cr.

PHY 6914 Radiologie et radioprotection, 4 cr.

Bloc B – Stage et rapport (24 cr.)

PHY 6955 Stage de recherche en physique médicale, 24 cr.

Objectifs du Ph.D. (physique)

L'objectif du programme de doctorat est de former l'étudiant pour qu'il soit capable de mener de façon autonome un projet de recherche de pointe dans sa discipline. On doit apprendre à l'étudiant à maîtriser un nouveau sujet, à maintenir ses connaissances à jour et à développer ses propres projets de recherche. L'étudiant qui a complété son doctorat devrait être en mesure d'agir de façon autonome au sein d'une équipe et éventuellement de mener ses propres sujets de recherche.

* Option ouverte à la session d'automne seulement.

Option « Biophysique et physiologie moléculaires »

Cette option est offerte conjointement par les départements de physique et de physiologie aux étudiants cherchant à étudier l'aspect physique des phénomènes biologiques fondamentaux, en particulier dans le domaine des membranes biologiques et des protéines membranaires.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (physique)**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph.D. (physique), le candidat doit être titulaire d'un M.Sc. (physique) ou l'équivalent.

Le candidat au doctorat doit posséder une connaissance suffisante de l'anglais et faire preuve d'une connaissance suffisante de toute autre langue nécessaire à la poursuite de ses recherches.

2. Programme

Le programme comporte un minimum de 9 crédits de cours du niveau des études supérieures et 81 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

L'option « Biophysique et physiologie moléculaires » comprend un minimum de 11 crédits de cours, dont au moins 8 du niveau des études supérieures, et 79 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Il est à noter que tous les étudiants inscrits au Ph.D. devront avoir réussi les cours PSL 6020 et PSL 6021 au cours de leurs études supérieures. Les candidats qui n'auraient pas suivi au baccalauréat une formation en biophysique devront, en plus des 11 crédits de cours décrits plus haut, compléter 9 crédits de cours complémentaires offerts au premier cycle (en incluant les cours complémentaires du premier cycle qui auraient été suivis à la maîtrise).

Structure du programme**Option « Biophysique et physiologie moléculaires »****Bloc A – Obligatoire (3 cr.)**

PSL 6020 Structure et transport membranaires, 3 cr.
ou

PSL 6021 Modèles du transport membranaire, 3 cr.

N.B. : tous les étudiants inscrits au Ph.D. devront avoir réussi les deux cours ci-dessous pendant leurs études supérieures :

PSL 6061 Biophysique, physiologie moléculaires 1, 1 cr.

PSL 6062 Biophysique, physiologie moléculaires 2, 1 cr.

Bloc B – Choix (6 cr.)

Parmi les cours de 1er cycle et des cycles supérieurs offerts au Département de physique et des autres départements de sciences fondamentales.

Bloc C – Recherche et thèse (79 cr.)

PHY 7005 Thèse, 79 cr.

Note

Pour les candidats qui n'auraient pas suivi une option Biophysique ou l'équivalent au baccalauréat, 9 crédits de cours complémentaires du 1er cycle (en incluant les cours complémentaires suivis à la maîtrise) devront être choisis à partir de la liste suivante ou selon la recommandation du directeur de recherche :

BCM 1531 Introduction à la biochimie, 3 cr.

BIO 1153 Biologie cellulaire, 3 cr.

BIO 2101 Biologie moléculaire, 3 cr.

CHM 2995 Physicochimie générale 2, 3 cr.

PHY 2900 Biophysique, 3 cr.

Psychoéducation**Microprogramme de 2^e cycle
(psychoéducation)****2-210-6-0****M.Sc. (psychoéducation)****2-210-1-1****École de psychoéducation**

Responsable du programme : Pierre Charlebois
Secrétariat : (514) 343-6111, poste 2540

Membres du Comité des études supérieures

Pierre Charlebois
Paul Gendreau
Serge Larivée
Sophie Parent
Lyse Turgeon

Directeur : Claude Gagnon**Personnel enseignant *****Professeurs titulaires**

Pierre Charlebois, M.Psed. (Montréal), doctorat de 3^e cycle en psychologie (Lille)
Claude Gagnon, L.Th. (Montréal), M.Psed. (Montréal), Ph.D. psychologie (London)
Serge Larivée, M.Psed. (Montréal), doctorat en psychologie (Lausanne)
Sylvie Normandeau, M.Sc. psychoéducation (Montréal), Ph.D. psychologie (UQAM)
Hubert Van Gijsegheem, L.Ps. (Louvain), Ph.D. psychologie (Montréal)
Frank Vitaro, M.A. psychologie (UQAM), Ph.D. psychologie (Montréal)

Professeurs agrégés

Jacques C. Grégoire, M.Psed. (Montréal), Ph.D. psychologie de l'éducation (Michigan)
Michel Janosz, M.Sc. psychoéducation (Montréal), Ph.D. sciences humaines appliquées (Montréal)
Linda Pagani, M.A. psychologie de l'éducation et counseling (McGill), Ph.D. psychologie de l'éducation et counseling (McGill)
Sophie Parent, M.Sc. psychoéducation (Montréal), Ph.D. psychologie (UQAM)
Yolande Tanguay, Ph.D. psychologie (Montréal)
Lyse Turgeon, Ph.D. psychologie (Laval)

Professeurs adjoints

Stéphane Cantin, M.Sc. psychoéducation (Montréal), Ph.D. psychologie (Laval)
Sylvana Côté, Ph.D. psychologie (Montréal)
Jean-Sébastien Fallu, Ph.D. psychologie (Montréal)
Paul Gendreau, Ph.D. psychologie (North Carolina)

Professeurs émérites

Gilles Gendreau
Marc Le Blanc

Objectif du microprogramme de 2^e cycle (psychoéducation)

Le microprogramme de deuxième cycle en psychoéducation offre l'opportunité à des professionnels de la psychoéducation d'approfondir et d'élargir leurs connaissances dans le champ de la psychoéducation. Plus spécifiquement, l'objectif de ce microprogramme est de permettre un approfondissement des connaissances sur l'ontogenèse des difficultés d'adaptation, et sur les modèles et les programmes de prévention et de réadaptation auprès des clientèles à risque et en difficulté d'adaptation psychosociale. L'étudiant qui réussit tous les cours du programme reçoit une attestation d'études.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle (psychoéducation)**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle en psychoéducation, le candidat doit :

- a) être titulaire d'un B.Sc. (psychoéducation) ou bien attester d'une formation jugée équivalente;
- b) posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise et de la langue française.

2. Modalités de transfert du microprogramme à la maîtrise (M.Sc.) en psychoéducation

Un candidat peut être admis à la M.Sc. en psychoéducation pendant ou à la fin du microprogramme.

3. Programme

Le programme comporte 15 crédits de cours, dont 12 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix; il doit être approuvé par le responsable du programme.

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

4. Durée de la scolarité

La durée minimale de la scolarité est de un trimestre équivalent plein temps. La durée maximale de la scolarité est de deux ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

Structure du programme

Bloc A – Option – Problématique (6 cr.)

- PSE 6123 Séminaire de recherche, 3 cr.
- PSE 6245 Milieux et mésadaptation sociale, 3 cr.
- PSE 6253 Cognition et mésadaptation psychosociale, 3 cr.
- PSE 6305 Désordres de la conduite à l'enfance, 3 cr.
- PSE 6306 Désordres affectifs à l'enfance, 3 cr.
- PSE 6307 Mésadaptation sociale à l'adolescence, 3 cr.
- PSE 6309 Maltraitance durant l'enfance, 3 cr.

Bloc B – Option – Concepts et méthodologies d'intervention (6 cr.)

- PSE 6112 Séminaire sur l'organisation des milieux, 3 cr.
- PSE 6121 Étude de la relation psychoéducative, 3 cr.
- PSE 6133 Intervention à l'âge préscolaire, 3 cr.
- PSE 6134 Intervention à l'âge scolaire, 3 cr.
- PSE 6135 Théorie de l'attachement – app.cliniques, 3 cr.
- PSE 6172 Diagnostic et étude de cas, 3 cr.
- PSE 6244 Cheminement de carrière des intervenants, 3 cr.
- PSE 6362 Intervention à l'adolescence, 3 cr.
- PSE 6373 Gestion des services pour inadaptés, 3 cr.
- PSE 6574 Observation et intervention, 3 cr.
- PSE 6583 Évaluation: intervention professionnelle, 3 cr.

Bloc C – Choix (3 cr.)

Les cours des blocs 1 ou 2 ou un cours suivi dans un autre département.

Objectifs de la M.Sc. (psychoéducation)

Le programme de maîtrise avec mémoire vise à former les étudiants à la recherche en psychoéducation en leur offrant un ensemble cohérent et équilibré de cours et séminaires leur permettant d'acquérir des connaissances théoriques et méthodologiques concernant le développement de l'inadaptation psychosociale, la planification, la mise en oeuvre et l'évaluation d'interventions auprès des populations à risque.

Le programme de maîtrise avec stages vise à former les étudiants aux pratiques professionnelles en psychoéducation en leur offrant un ensemble cohérent et équilibré de cours et séminaires leur permettant d'acquérir des connaissances théoriques et méthodologiques concernant le développement de l'inadaptation psychosociale, la mise en oeuvre et l'évaluation d'interventions auprès des populations à risque.

Règlement pédagogique propre à la M.Sc. (psychoéducation)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Sc. (psychoéducation), le candidat doit :

- a) être titulaire d'un B.Sc. (psychoéducation), ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, l'un ou l'autre ayant été réussi avec une moyenne d'au moins 3,2 (ou l'équivalent), ou bien attester d'une formation jugée équivalente;
- b) posséder une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise;
- c) le cas échéant, devoir réussir la maîtrise préparatoire avec une moyenne de 3,2 dans l'ensemble des cours et une moyenne de 3,0 pour chaque cours préparatoire, avant d'entamer la scolarité de maîtrise proprement dite.

2. Programme

Le programme de maîtrise avec mémoire comporte un minimum de 15 crédits de cours, dont au moins 12 de deuxième cycle, et 30 crédits attribués à la rédaction d'un mémoire.

Le programme de maîtrise avec stages en intervention comporte un minimum de 24 crédits de cours, dont au moins 21 de deuxième cycle, 12 crédits de stage et 9 crédits attribués à la rédaction d'un rapport d'analyse d'intervention.

Le programme de maîtrise avec mémoire et stages comporte un minimum de 15 crédits de cours de deuxième cycle, 18 crédits pour les activités de recherche et de mémoire et 12 crédits de stage.

3. Choix de cours

Le programme de maîtrise avec mémoire comporte 3 crédits de cours obligatoires, 12 crédits de cours à option. Le programme de maîtrise avec stages en intervention comporte 9 crédits de cours obligatoires, 15 crédits de cours à option. Le programme de maîtrise avec mémoire et stages comporte 6 crédits de cours obligatoires, 9 crédits de cours à option.

4. Durée de la scolarité

Dans le cas du programme de maîtrise avec stages en intervention ou du programme de maîtrise avec mémoire et stages, la scolarité minimale est de quatre trimestres.

Structure du programme

1. MODALITÉ AVEC MÉMOIRE

Bloc A –Obligatoire (3 cr.)

- PSE 6562 Méthodes de recherche en psychoéducation, 3 cr.

Bloc B – Option – Méthodologie (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

- PSE 6573 Méthodes quantitatives – psychoéducation, 3 cr.
- PSE 6575 Méthodologie de la recherche évaluative, 3 cr.

Bloc C – Option – Problématiques (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

- PSE 6123 Séminaire de recherche, 3 cr.
- PSE 6245 Famille, scolarisation et mésadaptation, 3 cr.
- PSE 6253 Cognition et mésadaptation psychosociale, 3 cr.
- PSE 6305 Désordres de la conduite à l'enfance, 3 cr.
- PSE 6307 Mésadaptation sociale à l'adolescence, 3 cr.
- PSE 6309 Maltraitance durant l'enfance, 3 cr.

Bloc D – Option – Concepts et méthodologies d'intervention (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

- PSE 6112 Séminaire sur l'organisation des milieux, 3 cr.
 - PSE 6121 Étude de la relation psychoéducative, 3 cr.
 - PSE 6133 Intervention à l'âge préscolaire, 3 cr.
 - PSE 6134 Intervention à l'âge scolaire, 3 cr.
 - PSE 6135 Théorie de l'attachement – app.cliniques, 3 cr.
 - PSE 6172 Diagnostic et étude de cas, 3 cr.
 - PSE 6244 Cheminement de carrière des intervenants, 3 cr.
 - PSE 6306 Intervention et troubles intérieurs, 3 cr.
 - PSE 6362 Intervention à l'adolescence, 3 cr.
 - PSE 6373 Gestion des services pour inadaptés, 3 cr.
 - PSE 6574 Observation et intervention, 3 cr.
 - PSE 6583 Sém. sur l'intervention professionnelle, 3 cr.
 - PSE 7310 Prévention et inadaptation psychosociale, 3 cr.
- Sur recommandation du responsable du programme, un étudiant a la possibilité de suivre un cours de baccalauréat portant sur l'intervention psychoéducative.

Bloc E – Mémoire (30 cr.)

- PSE 6621 Mémoire, 30 cr.

2. MODALITÉ AVEC STAGES

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

- PSE 6153 Intervention et évaluation 1, 3 cr.
- PSE 6154 Intervention et évaluation 2, 3 cr.
- PSE 6576 Éthique, intervention en psychoéducation, 3 cr.

Bloc B – Option – Méthodologie (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

- PSE 6573 Méthodes quantitatives – psychoéducation, 3 cr.
- PSE 6575 Méthodologie de la recherche évaluative, 3 cr.

Bloc C – Option – Problématiques (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

- PSE 6123 Séminaire de recherche, 3 cr.

PSE 6245	Famille, scolarisation et mésadaptation, 3 cr.
PSE 6253	Cognition et mésadaptation psychosociale, 3 cr.
PSE 6305	Désordres de la conduite à l'enfance, 3 cr.
PSE 6307	Mésadaptation sociale à l'adolescence, 3 cr.
PSE 6309	Maltraitance durant l'enfance, 3 cr.

Bloc D – Option – Concepts et méthodologies d'intervention (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

PSE 6112	Séminaire sur l'organisation des milieux, 3 cr.
PSE 6121	Étude de la relation psychoéducative, 3 cr.
PSE 6133	Intervention à l'âge préscolaire, 3 cr.
PSE 6134	Intervention à l'âge scolaire, 3 cr.
PSE 6135	Théorie de l'attachement – app.cliniques, 3 cr.
PSE 6172	Diagnostic et étude de cas, 3 cr.
PSE 6244	Cheminement de carrière des intervenants, 3 cr.
PSE 6306	Intervention et troubles intérieurs, 3 cr.
PSE 6362	Intervention à l'adolescence, 3 cr.
PSE 6373	Gestion des services pour inadaptés, 3 cr.
PSE 6574	Observation et intervention, 3 cr.
PSE 6583	Sém. sur l'intervention professionnelle, 3 cr.
PSE 7310	Prévention et inadaptation psychosociale, 3 cr.

Sur recommandation du responsable du programme, un étudiant a la possibilité de suivre un cours de baccalauréat portant sur l'intervention psychoéducative.

Bloc E – Stages (12 cr.)

PSE 6605	Stage 1, 6 cr.
PSE 6606	Stage 2, 6 cr.

Bloc F – Rapport d'analyse d'intervention (9 cr.)

PSE 6607	Rapport d'analyse d'intervention, 9 cr.

Note

Pour les candidats à la M.Sc. en psychoéducation qui ne sont pas titulaires d'un B.Sc. en psychoéducation ou son équivalent :

Stage de propédeutique

PSE 6515	Stage de pratique spécialisée, 6 cr.
PSE 6607	Rapport d'analyse d'intervention, 9 cr.

3. MODALITÉ AVEC MÉMOIRE ET STAGES

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

PSE 6562	Méthodes de recherche en psychoéducation, 3 cr.
PSE 6576	Éthique, intervention en psychoéducation, 3 cr.

Bloc B – Option – Méthodologie (3 cr.)

PSE 6573	Méthodes quantitatives – psychoéducation, 3 cr.
PSE 6575	Méthodologie de la recherche évaluative, 3 cr.

Bloc C – Option – Concepts et méthodologies d'intervention (6 cr.)

PSE 6112	Séminaire sur l'organisation des milieux, 3 cr.
PSE 6121	Étude de la relation psychoéducative, 3 cr.
PSE 6133	Intervention à l'âge préscolaire, 3 cr.
PSE 6134	Intervention à l'âge scolaire, 3 cr.
PSE 6135	Théorie de l'attachement – app.cliniques, 3 cr.
PSE 6172	Diagnostic et étude de cas, 3 cr.
PSE 6244	Cheminement de carrière des intervenants, 3 cr.
PSE 6306	Intervention et troubles intérieurs, 3 cr.
PSE 6362	Intervention à l'adolescence, 3 cr.
PSE 6373	Gestion des services pour inadaptés, 3 cr.
PSE 6574	Observation et intervention, 3 cr.
PSE 6583	Sém. sur l'intervention professionnelle, 3 cr.
PSE 7310	Prévention et inadaptation psychosociale, 3 cr.

Sur recommandation du responsable du programme, un étudiant a la possibilité de suivre un cours de baccalauréat portant sur l'intervention psychoéducative.

Bloc D – Stages (12 cr.)

PSE 6605	Stage 1, 6 cr.
PSE 6608	Stage 2, 6 cr.

Bloc E – Recherche et mémoire (18 cr.)

PSE 6622	Mémoire, 18 cr.

Psychologie

M.Sc. (psychologie)	2-220-1-3
Ph.D. (psychologie)	3-220-1-0
Maîtrise en psychologie (M.Ps.) *	2-220-1-1
Ph.D. (psychologie – recherche et intervention)	3-220-1-2

Département de psychologie

Secrétariat des études supérieures, tél. : (514) 343-6489

Membres du Comité des études supérieures

Jean-Pierre Blondin
 Marcelle Cossette-Ricard
 Hélène David
 Julien Doyon
 Luc Granger
 André Savoie

Directeur : Michel Sabourin

Directrice adjointe : Marcelle Cossette-Ricard

Personnel enseignant **

Professeurs titulaires

Martin Arguin, Ph.D. (Montréal)
 Sylvie Belleville, Ph.D. (McGill)
 Jacques Bergeron, Ph.D. (Montréal)
 Marc-André Bouchard, Ph.D. (Montréal)
 Luc Brunet, Ph.D. (Montréal)
 Michel Claes, D.Sc. Péd. (Louvain)
 Judith Comeau, Ph.D. (Montréal)
 Marcelle Cossette-Ricard, Ph.D. (Montréal)
 Mireille Cyr, Ph.D. (Montréal)
 Hélène David, Ph.D. (Montréal)
 Julien Doyon, Ph.D. (McGill)
 Olga Favreau, Ph.D. (McGill)
 Andrée Fortin, Ph.D. (Montréal)
 Luc Granger, Ph.D. (Montréal)
 Robert Haccoun, Ph.D. (Ohio)
 Pierre Jolicoeur, Ph.D. (Harvard)
 Jean-Claude Lasry, Ph.D. (Montréal)
 Maryse Lassonde, Ph.D. (Stanford)
 Conrad Lecomte, Ph.D. (Santa Barbara)
 Franco Lepore, Ph.D. (Montréal)
 Mireille Mathieu, Ph.D. (Montréal)
 Louise Nadeau, Ph.D. (UQAM)
 Michel Pagé, Ph.D. (Montréal)
 Isabelle Peretz, doctorat en psychologie (Bruxelles)
 Michèle Robert, doctorat de 3^e cycle (Université de Paris)
 Michel Sabourin, Ph.D. (Montréal)
 André Savoie, Ph.D. (Montréal)
 Dominique Scarfone, M.D. (Montréal), F.R.C.P. psychiatrie
 Ariel Stravynski, Ph.D. (Londres)
 Michael J.L. Sullivan, Ph.D. (Concordia)
 Richard E. Tremblay, Ph.D. (Londres)
 John Wright, Ph.D. (Wisconsin)

Professeurs agrégés

Huguette Bégin, Ph.D. (Montréal)
 Jean-Pierre Blondin, Ph.D. (Montréal)
 Julie Carrier, Ph.D. (Montréal)

* Les admissions à ce programme sont suspendues.

** Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Francine Cyr, Ph.D. (Montréal)
 Christopher Earls, Ph.D. (Kingston)
 Luc Lamarche, Ph.D. (Montréal)
 Serge Larochelle, Ph.D. (Californie)
 Joanne-Lucine Rouleau, Ph.D. (Laval)
 Ruth Solomon-Scherzer, Ph.D. (Montréal)
 Antonio Zadra, Ph.D. (McGill)

Professeurs adjoints

Marie Achille, Ph.D. (Colombie Britannique)
 Pascal Belin, doctorat (Paris)
 Annie Bernier, Ph.D. (Laval)
 François Chiocchio, Ph.D. (Montréal)
 Denis Cousineau, Ph.D. (Montréal)
 Christian Dagenais, Ph.D. (UQAM)
 Roxane De La Sablonnière, Ph.D. (Ottawa)
 Frédéric Gosselin, Ph.D. (Glasgow)
 Serge Lecours, Ph.D. (Montréal)
 Michelle McKerral, Ph.D. (Montréal)
 Geneviève Majeau, Ph.D. (UQAM)
 Monica O'Neill-Gilbert, Ph.D. (Montréal)

Chercheurs agrégés

Mario Beauregard, Ph.D. (Montréal)
 Constant Rainville, Ph.D. (Montréal)

Chercheur adjoint

Hugo Théorêt, Ph.D. (Montréal)

Professeurs associés

Arlene Caplan-Dover, Ph.D. (McGill)
 Gilbert Desmarais, Ph.D. (Montréal)
 Suzanne King, Ph.D. (Virginia Polytechnique Institute)
 Michel Landry, Ph.D. (Montréal)
 Martin Lepage, Ph.D. (UQAM)
 Daniel Paquette, Ph.D. (Montréal)
 Christopher Perry, M.D. (Duke), Clinical Fellow in Psychiatry (Harvard)
 Zeev Rosberger, Ph.D. (Concordia)
 Bernard Tétreau, M.A. (Montréal), M.A. et Ph.D. (Columbia)
 Paul Veilleux, Ph.D. (Montréal)

Professeurs émérites

David Bélanger
 Gabrielle Clerik
 Thérèse Gouin-Décarie
 Margaret C. Kiely
 Vaïra Vikis-Freibergs
 Stéphanie Zuperko-Dudek

Objectifs de la M.Sc. (psychologie)

Permettre à l'étudiant de se tailler un programme sur mesure lui permettant d'acquérir des habiletés de recherche de base dans un secteur de recherche de son choix en psychologie.

Règlement pédagogique propre à la M.Sc. (psychologie)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Sc. (psychologie), le candidat doit être titulaire d'un B.Sc. (spécialisé ou majeur) en psychologie, ou d'un diplôme préparant aux études qu'il veut entreprendre. Dans ce dernier cas, une année préparatoire d'un maximum de 30 crédits de cours de niveau baccalauréat pourra être exigée.

2. Programme

Le programme de maîtrise comporte un minimum de 45 crédits, comprenant un minimum de 12 crédits de cours du niveau des études supérieures et 33 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

3. Choix de cours

Le programme comprend des cours obligatoires, à option et au choix.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

PSY 6002 Méthodes quantitatives avancées, 3 cr.
 PSY 6007 Analyses corrélationnelles, 3 cr.
 PSY 6008 Méthodes qualitatives avancées, 3 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)

À choisir dans le répertoire de cours du Département de psychologie.

Bloc C – Choix (3 cr.)

Bloc D – Mémoire (33 cr.)

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (psychologie)

Ce programme peut aussi être qualifié en sciences cognitive et neuropsychologique.

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph.D. (psychologie), le candidat doit être titulaire d'une M.Sc. en psychologie, ou d'un diplôme de 2^e cycle préparant aux études qu'il veut entreprendre. Dans ce dernier cas, une année préparatoire d'un maximum de 30 crédits de cours de niveau baccalauréat pourra être exigée.

Pour être admissible au programme de Ph.D. option « Psychoéducation », le candidat doit être titulaire d'une M.Sc. en psychoéducation, d'une M.Sc. en psychologie ou d'un diplôme de 2^e cycle préparant aux études qu'il veut entreprendre.

Le candidat au doctorat doit posséder une connaissance suffisante de l'anglais et faire preuve d'une connaissance de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

2. Programme

Le programme comporte un minimum de 21 crédits de cours du niveau des études supérieures et 69 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

3. Choix de cours

Le programme comporte des cours obligatoires, à option et au choix en fonction de l'option choisie.

4. Durée de la scolarité

La durée minimale de la scolarité est de six trimestres.

5. Thèse

Avant la fin du troisième trimestre de sa scolarité, l'étudiant doit enregistrer son sujet de thèse au secrétariat du Département. Le sujet doit être approuvé par le directeur de recherche de l'étudiant et par le directeur du Département. Une copie de ce document doit parvenir à la Faculté.

Structure du programme

Option « Psychoéducation »

Objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des habiletés de recherche de haut niveau dans le champ de l'inadaptation psychosociale avec une perspective de développement et de l'évaluation d'interventions préventives et curatives eu égard à ces difficultés.

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

PSY 7311 Critiques des théories de l'inadaptation, 3 cr.
 PSY 7312 Dév. et inadaptation : Concepts, méthodes 1, 3 cr.

Bloc B – Option (9 cr.)

CRI 6531 Politiques pénales pour mineurs, 3 cr.
 CRI 6001 Méthodologie qualitative en criminologie, 3 cr.
 ETA 6512 L'analyse des données qualitatives, 3 cr.
 PLU 6044A Analyses longitudinales 1, 1 cr.
 PLU 6044B Analyses longitudinales 2, 1 cr.
 PSE 6123 Séminaire de recherche, 3 cr.
 PSE 6245 Milieux et mésadaptation sociale, 3 cr.
 PSE 6305 Désordres de la conduite à l'enfance, 3 cr.
 PSE 6306 Désordres affectifs à l'enfance, 3 cr.

PSE 6307	Mésadaptation sociale à l'adolescence, 3 cr.
PSE 6573	Méthodes quantitatives – psychoéducation, 3 cr.
PSE 7310	Prévention et inadaptation psychosociale, 3 cr.
PSE 7311	Dév. de programmes en psychoéducation 1, 3 cr.
PSE 7312	Dév. de programmes en psychoéducation 2, 3 cr.
PSE 7313	Dév. et inadaptation : concepts, méthodes 2, 3 cr.
PSY 6002	Méthodes quantitatives avancées, 3 cr.
PSY 6032	Séminaire de recherche 1, 3 cr.
PSY 6033	Séminaire de recherche 2, 3 cr.
PSY 6603	Inadaptation et marginalisation, 3 cr.
PSY 6606	Psychologie et pluralisme ethnoculturel, 3 cr.
PSY 6855	Stage de recherche, 3 cr.
PSY 6902	Étude de cas et multiethnicité, 3 cr.
SOL 6654	Sociologie des politiques sociales, 3 cr.
SOL 6690	Approches sociologiques des toxicomanies, 3 cr.
SVS 7004	Méthodologie : recherche quantitative, 3 cr.
SVS 7005	Méthodologie de recherche qualitative, 3 cr.

Bloc C – Choix (6 cr.)

À choisir dans la banque de cours de psychologie, de psychoéducation ou d'une discipline connexe.

Bloc D – Thèse (69 cr.)

PSY 7962	Recherche (9 cr.)
PSY 7963	Thèse (60 cr.)

Option « Sciences cognitive et neuropsychologique »**Objectifs**

Permettre à l'étudiant de se tailler un programme sur mesure lui permettant d'acquérir des habiletés de recherche de haut niveau dans le domaine de la neuropsychologie expérimentale.

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

PSY 6022	Métho. en psy. cognitive et neuropsych., 3 cr.
PSY 6407	Séminaire en psy. cognitive et neuropsych., 3 cr.

Bloc B – Option (9 cr.)

À choisir dans le répertoire des cours du Département de psychologie.

Bloc C – Choix (6 cr.)**Bloc D – Thèse (69 cr.)**

PSY 7962	Recherche, 9 cr.
PSY 7963	Thèse, 60 cr.

Sans option**Bloc A – Obligatoire (6 cr.)**

PSY 6924	Psychologie : questions épistémologiques, 3 cr.
ou	
PSY 6022	Métho. en psy. cognitive et neuropsych., 3 cr.
ou	
PSY 6026	Méthodologie avancée en psychologie, 3 cr.
ou	
PSY 6918	La conception d'une thèse en psychologie, 3 cr.

Bloc B – Option (9 cr.)

À choisir dans la banque de cours du Département.

Bloc C – Choix (6 cr.)**Bloc D – Recherche et thèse (69 cr.)**

PSY 7962	Recherche, 9 cr.
PSY 7963	Thèse, 60 cr.

Règlement pédagogique propre à la Maîtrise en psychologie (M.Ps.)

Ce programme peut donner accès à l'Ordre des psychologues du Québec. Le programme comprend une option : « Psychologie clinique ».

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de maîtrise en psychologie (M.Ps.), le candidat doit être titulaire d'un B.Sc. (spécialisé ou majeur) en psychologie.

2. Programme

Le programme de maîtrise comporte un minimum de 60 crédits, comprenant un minimum de 30 crédits de cours du niveau des études supérieures, 24 crédits attribués aux stages et internats et 6 crédits attribués à la rédaction d'un rapport de synthèse.

3. Choix de cours

Le programme comprend des cours obligatoires, à option et au choix, et des stages et internats en fonction de l'option choisie. Dans ce programme, un crédit de stage ou d'internat équivaut pour l'étudiant à 3 heures / semaine pendant 15 semaines.

4. Durée de la scolarité

La durée minimale de la scolarité est de quatre trimestres.

Structure du programme**Option « Psychologie clinique »****Bloc A – Obligatoire (15 cr.)**

PSY 6229	Psychopathologie, 3 cr.
PSY 6903	Organisation professionnelle et éthique, 3 cr.
PSY 6905	Évaluation : enfants et adolescents, 3 cr.
PSY 6906	Évaluation : adultes, 3 cr.
PSY 6907	Fondements de l'intervention, 3 cr.

Bloc B – Obligatoire – Stages et internats (24 cr.)

PSY 6954	Internat clinique 1, 6 cr.
PSY 6955	Internat clinique 2, 6 cr.
PSY 6957	Stage clinique 1, 6 cr.
PSY 6958	Stage clinique 2, 6 cr.

Bloc C – Option (12 cr.)

À prendre dans la banque de cours à option du département.

Bloc D – Choix (3 cr.)**Bloc E – Rapport de synthèse (6 cr.)**

PSY 6851	Rapport de synthèse, 6 cr.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (psychologie – recherche et intervention)

Ce programme peut donner accès à l'Ordre des psychologues du Québec et à la majorité des organismes de contrôle de la profession de psychologue en Amérique du Nord. Le programme comprend trois options : « Neuropsychologie clinique », « Psychologie clinique », « Psychologie du travail et des organisations ».

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph.D. (psychologie – recherche et intervention), le candidat doit être titulaire d'un B.Sc. (spécialisé ou majeur) en psychologie. Le candidat au doctorat doit posséder une connaissance suffisante de l'anglais et faire preuve d'une connaissance suffisante de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

2. Programme

Les programmes, options « Neuropsychologie clinique » et « Psychologie industrielle et organisationnelle », comportent un minimum de 39 crédits de cours du niveau des études supérieures, 48 crédits de stage et d'internat et 63 crédits attribués à la recherche.

Le programme option « Psychologie clinique » comporte un minimum de 36 crédits de cours du niveau des études supérieures, 57 crédits de stage et d'internat et 63 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

3. Choix de cours

Le programme comporte des cours obligatoires, à option, au choix, et des stages et internats en fonction de l'option choisie. Dans ce programme, un crédit de stage ou d'internat équivaut pour l'étudiant à 3 heures / semaine pendant 15 semaines.

4. Durée de la scolarité

La durée minimale de la scolarité est de dix trimestres.

5. Thèse

Avant la fin du sixième trimestre de sa scolarité, l'étudiant doit enregistrer son sujet de thèse au secrétariat du Département. Le sujet doit être approuvé par le directeur de recherche de l'étudiant et par le directeur du Département. Une copie de ce document doit parvenir à la Faculté.

6. Examen de synthèse

L'étudiant doit avoir subi un examen général de synthèse comportant une épreuve écrite et une épreuve orale au plus tard avant la fin du sixième trimestre suivant son entrée dans le programme, les trimestres de préparation, de suspension et les exemptions de trimestres étant exclus du calcul de cette échéance. S'il y a ajournement de l'examen, l'échéance est reportée d'un trimestre. Cet examen se tient aux dates fixées par le directeur du programme.

Structure du programme

Option « Neuropsychologie clinique »

Objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des habiletés professionnelles et de recherche de haut niveau dans le secteur de la neuropsychologie clinique.

Bloc A – Obligatoire (24 cr.)

Choisir un des quatre cours suivants :

- PSY 6002 Méthodes quantitatives avancées, 3 cr.
- PSY 6005 Analyse des données de l'expérience, 3 cr.
- PSY 6007 Analyses corrélationnelles, 3 cr.
- PSY 6008 Méthodes qualitatives avancées, 3 cr.

et

- PSY 6022 Métho. en psy. cognitive et neuropsych., 3 cr.
- PSY 6407 Séminaire en psy. cognitive et neuropsych., 3 cr.
- PSY 6413 Neuropsychopathologie I, 3 cr.
- PSY 6414 Évaluation neuropsychologique, 3 cr.
- PSY 6902 Étude de cas et multiethnicité, 3 cr.
- PSY 6903 Organisation professionnelle et éthique, 3 cr.
- NRL 6051 Neuroembryologie systémique, 3 cr.

Bloc B – Obligatoire – Stages et internats (48 cr.)

- PSY 6948 Stage : relation, 3 cr.
- PSY 6485 Stage d'initiation à la pratique I, 4,5 cr.
- PSY 6486 Stage d'initiation à la pratique II, 4,5 cr.
- PSY 6495 Internat en neuropsychologie clinique 1, 18 cr.
- PSY 6496 Internat en neuropsychologie clinique 2, 18 cr.

Bloc C – Option (6 cr.)

Cours à choisir dans le répertoire de cours du Département à la condition que ce cours porte sur la personnalité, l'évaluation ou le diagnostic.

Bloc D – Choix (9 cr.)

À prendre dans la banque de cours du Département ou de la F.E.S.

Bloc E – Thèse (63 cr.)

- PSY 7923 Recherche, 9 cr.
- PSY 7926 Thèse, 54 cr.

Option « Psychologie clinique »

Bloc A – Obligatoire (24 cr.)

- PSY 6229 Psychopathologie, 3 cr.
- PSY 6902 Étude de cas et multiethnicité, 3 cr.
- PSY 6903 Organisation professionnelle et éthique, 3 cr.
- PSY 6905 Évaluation : enfants et adolescents, 3 cr.
- PSY 6906 Évaluation : adultes, 3 cr.
- PSY 6907 Fondements de l'intervention, 3 cr.
- PSY 6918 La conception d'une thèse en psychologie, 3 cr.
- PSY 6919 Méthodes de recherche en psycho clinique, 3 cr.

Bloc B – Obligatoire – Stages et internats (57 cr.)

- PSY 6948 Stage : relation, 3 cr.
- PSY 6949 Stage à l'évaluation 1, 3 cr.
- PSY 6951 Stage à l'évaluation 2, 3 cr.
- PSY 6952 Stage à l'intervention clinique 1, 6 cr.
- PSY 6953 Stage à l'intervention clinique 2, 6 cr.
- PSY 6956 Internat clinique, 36 cr.

Bloc C – Option (9 cr.)

Bloc C₁ – Option – Méthodes de recherche (3 cr.)

- PSY 6002 Méthodes quantitatives avancées, 3 cr.
- PSY 6005 Analyse des données de l'expérience, 3 cr.
- PSY 6007 Analyses corrélationnelles, 3 cr.
- PSY 6008 Méthodes qualitatives avancées, 3 cr.
- PSY 6703 Évaluer et élaborer l'instrumentation, 3 cr.

Bloc C₂ – Option – Psychologie (6 cr.)

À prendre dans la banque de cours du Département en fonction des besoins de formation de l'étudiant.

Bloc D – Choix (3 cr.)

Bloc E – Thèse (63 cr.)

- PSY 7923 Recherche, 9 cr.
- PSY 7926 Thèse, 54 cr.

Option « Psychologie du travail et des organisations »

Objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir des habiletés professionnelles et de recherche de haut niveau dans le secteur de la psychologie du travail et des organisations.

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

- PSY 6716 Consulter en milieu de travail, 3 cr.
- PSY 6903 Organisation professionnelle et éthique, 3 cr.

Bloc B – Option restreinte (6 cr.)

- PSY 6712 Évaluer la performance au travail, 3 cr.
- PSY 6717 Diagnostiquer l'organisation, 3 cr.
- PSY 6719 Évaluer le personnel, 3 cr.
- PSY 6799 Favoriser la santé au travail, 3 cr.

Bloc C – Option restreinte (9 cr.)

- PSY 6732 Développer le personnel, 3 cr.
- PSY 6733 Gestion psychologique des conflits, 3 cr.
- PSY 6734 Développer l'organisation, 3 cr.
- PSY 6792 (Ré)organiser le travail, 3 cr.
- PSY 6798 Arrimer carrière et phases de vie, 3 cr.

Bloc D – Option restreinte (6 cr.)

- PSY 6002 Méthodes quantitatives avancées, 3 cr.
- PSY 6007 Analyses corrélationnelles, 3 cr.
- PSY 6008 Méthodes qualitatives avancées, 3 cr.
- PSY 6703 Évaluer et élaborer l'instrumentation, 3 cr.
- PSY 6918 La conception d'une thèse en psychologie, 3 cr.

Bloc E – Obligatoire – Stages et internats (48 cr.)

- PSY 6779 Stage d'initiation à la pratique I, 3 cr.

PSY 6787	Stage d'initiation à la pratique II, 6 cr.
PSY 6796	Internat en psychologie trav./org. I, 18 cr.
PSY 6797	Internat en psychologie trav./org. II, 18 cr.
PSY 6948	Stage : relation, 3 cr.

Bloc F – Option (6 cr.)

Cours à choisir dans le répertoire de cours du Département en fonction des besoins de formation de l'étudiant.

Bloc G – Choix (6 cr.)**Bloc H – Thèse (63 cr.)**

PSY 7923	Recherche, 9 cr.
PSY 7926	Thèse, 54 cr.

Relations industrielles

Diplôme d'études supérieures spécialisées (relations industrielles) (D.E.S.S.)	2-230-1-2
M.Sc. (relations industrielles)	2-230-1-0
Ph.D. (relations industrielles)	3-230-1-0

École de relations industrielles

Responsable du programme de D.E.S.S. : Marcel Simard, tél. : (514) 343-2484

Responsable du programme de M.Sc. : Marcel Simard, tél. : (514) 343-2484

Responsable du programme de Ph.D. : Tania Saba, tél. : (514) 343-5992

Membres du Comité des études supérieures

Reynald Bourque
Tania Saba, présidente
Marcel Simard
Guylaine Vallée

Directeur : Reynald Bourque**Personnel enseignant *****Professeurs titulaires**

Reynald Bourque, doctorat, économie et sociologie du travail (Aix-Marseille II)
Michel Brossard, M.A. relations industrielles (Montréal), doctorat en sociologie du travail (Aix-en-Provence)
Marie-Thérèse Chicha, Ph.D. économie (McGill)
Jean-Michel Cousineau, M.Sc. économique (Montréal)
Pierre Durand, M.Sc. (Laval), M.B.A. (Sherbrooke), Ph.D. épidémiologie (McGill)
Gilles Guérin, M.A. relations industrielles (Montréal), Ph.D. informatique (Montréal)
Grégor Murray, Ph.D. relations industrielles (Warwick)
Marcel Simard, Ph.D. sociologie (Montréal)
Guylaine Vallée, M.A. relations industrielles (Laval), doctorat en droit social (Jean Moulin, Lyon III)

Professeurs agrégés

Adnane Belout, M.Sc. Gestion de projets (UQAM), Ph.D. relations industrielles (Montréal)
Jean-Guy Bergeron, M.A. relations industrielles (Montréal), Ph.D. relations industrielles (Toronto)
Bernard Brody, Ph.D. économie (McGill)
Jean Charest, B.A.A. (HEC, Montréal), M.Sc. économique (UQAM), Ph.D. relations industrielles (Laval)
Michel Coutu, L.L.M. droit (Montréal), L.L.D. (Laval)
Victor Haines, Ph.D. relations industrielles (Montréal)
Stéphane Renaud, M.Sc. relations industrielles (Montréal), Ph.D. relations industrielles (Toronto)
Tania Saba, Ph.D. relations industrielles (Montréal)
Diane Veilleux, M.A. relations industrielles (Laval), LL.D. (Laval)

Professeurs adjoints

Brahim Boudarbat, Ph.D. sciences économiques (Montréal)
Patrice Jalette, Ph.D. relations industrielles (Montréal)

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Vincent Rousseau, Ph.D. psychologie (Montréal)
Delphine Van Hoorebeke, doctorat sciences de gestion (Aix-Marseille II)

Professeur émérite
Louis-Marie Tremblay

Objectifs du D.E.S.S. (relations industrielles)

L'objectif du programme vise à offrir une base solide de formation dans les grands champs des relations industrielles : gestion des ressources humaines, relations collectives de travail et politiques gouvernementales. Il permettra aux professionnels en exercice de développer une spécialisation plus poussée sur certains aspects des relations industrielles. Ce programme pourra également marquer la première étape d'un cheminement vers la maîtrise en relations industrielles.

Règlement pédagogique propre au Diplôme d'études supérieures spécialisées en relations industrielles (D.E.S.S.)

1. Admission

Pour être admissible à titre régulier au programme de D.E.S.S. en relations industrielles, le candidat doit être titulaire d'un B.Sc. spécialisé en relations industrielles, ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études en relations industrielles, ou bien attester d'une formation jugée équivalente et avoir au moins deux ans d'expérience de travail pertinente au domaine des relations industrielles.

2. Programme

Le programme du D.E.S.S. en relations industrielles comporte un minimum de 21 crédits de cours de deuxième cycle (12 crédits de cours obligatoires et 9 crédits de cours à option), un maximum de 3 crédits de cours REI 3000, et 6 crédits attribués à un travail dirigé de recherche.

Structure du programme**Bloc A – Obligatoire (18 cr.)**

REI 6600T	Théories et modélisation, 3 cr.
REI 6613T	Stratégies des ressources humaines, 3 cr.
REI 6616	Stratégies en relations du travail, 3 cr.
REI 6617	L'État et les enjeux contemporains en RI, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 9 cr.; max 12 cr.)

REI 6170	Séminaire en santé-sécurité du travail, 3 cr.
REI 6300	Séminaire sur la négociation collective, 3 cr.
REI 6604	Formation et perfectionnement, 3 cr.
REI 6605	Syndicalisme et repr. des salariés, 3 cr.
REI 6606	La réorganisation du travail, 3 cr.
REI 6607	Stratégies des acteurs et marché du trav, 3 cr.
REI 6608	La gestion du changement, 3 cr.
REI 6609	Développements récents en administration, 3 cr.
REI 6610	Rémunération, équité et performance, 3 cr.
REI 6611	Aspects internationaux des R.I., 3 cr.
REI 6612	Gestion des employés en difficulté, 3 cr.
REI 6614	Équité en emploi et équité salariale, 3 cr.
REI 6615	Problèmes contemporains en R.I., 3 cr.
REI 6618	Planification et gestion de la relève, 3 cr.
REI 6619	Méthodes de résolution des conflits, 3 cr.
REI 6620	Évaluation de politique/programme en RI, 3 cr.

Bloc C – Option – Niveau REI 3000 (max. 3 cr.)**Bloc D – Travail dirigé (6 cr.)**

REI 6623	Travail dirigé 1, 6 cr.

Objectifs de la M.Sc. (relations industrielles)

L'objectif du programme de la maîtrise en relations industrielles est de permettre à l'étudiant de développer une capacité d'analyse de situations et problèmes en relations industrielles et ce d'une manière multidimensionnelle, c'est-à-dire qui intègre la

diversité des aspects juridico-institutionnel, économique, sociologique, psychologique, administratif et autres.

Règlement pédagogique propre à la M.Sc. (relations industrielles)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Sc. (relations industrielles) avec mémoire, le candidat doit être titulaire d'un B.Sc. spécialisé (relations industrielles), ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études en relations industrielles, ou bien attester d'une formation jugée équivalente. L'étudiant qui détient un grade de 1^{er} cycle dans une autre discipline que les relations industrielles est inscrit à une année préparatoire pouvant comprendre jusqu'à 30 crédits incluant 9 crédits de stage en entreprise.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Sc. (relations industrielles) avec travaux dirigés, le candidat doit être titulaire d'un B.Sc. spécialisé (relations industrielles), ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études en relations industrielles, ou bien attester d'une formation jugée équivalente et avoir au moins deux ans d'expérience de travail pertinente au domaine des relations industrielles.

2. Programme

Le programme de la maîtrise avec mémoire comporte un minimum de 15 crédits de cours de deuxième cycle (6 crédits de cours obligatoires et 9 crédits de cours à option) et 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Le programme de la maîtrise avec travaux dirigés comprend deux étapes. La première étape comporte un minimum de 21 crédits de cours de deuxième cycle, un maximum de 3 crédits de cours REI 3000 (12 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option), et 6 crédits attribués à un travail dirigé de recherche. Cette étape peut être terminale et donner droit à un DESS en relations industrielles. La seconde étape comprend 9 crédits de cours de deuxième cycle (9 crédits de cours à option) et 6 crédits attribués à un travail dirigé de recherche.

Structure du programme

1. MODALITÉ AVEC MÉMOIRE

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

- REI 6600T Théories et modélisation, 3 cr.
REI 6601 Méthodologie et analyse de données, 3 cr.

Bloc B – Option (9 cr.)

- REI 6170 Séminaire en santé-sécurité du travail, 3 cr.
REI 6300 Séminaire sur la négociation collective, 3 cr.
REI 6604 Formation et perfectionnement, 3 cr.
REI 6605 Syndicalisme et représ. des salariés, 3 cr.
REI 6606 La réorganisation du travail, 3 cr.
REI 6607 Stratégies des acteurs et marché du trav, 3 cr.
REI 6608 La gestion du changement, 3 cr.
REI 6609 Développements récents en administration, 3 cr.
REI 6610 Rémunération, équité et performance, 3 cr.
REI 6611 Aspects internationaux des R.I., 3 cr.
REI 6612 Gestion des employés en difficulté, 3 cr.
REI 6613T Stratégies des ressources humaines, 3 cr.
REI 6614 Équité en emploi et équité salariale, 3 cr.
REI 6615 Problèmes contemporains en R.I., 3 cr.
REI 6618 Planification et gestion de la relève, 3 cr.
REI 6619 Méthodes de résolution des conflits, 3 cr.
REI 6620 Évaluation de politique/programme en RI, 3 cr.

Bloc C – Mémoire (30 cr.)

2. MODALITÉ AVEC TRAVAUX DIRIGÉS

Étape 1 (30 cr.)

Bloc A – Obligatoire (18 cr.)

- REI 6600T Théories et modélisation, 3 cr.
REI 6613T Stratégies des ressources humaines, 3 cr.
REI 6616 Stratégies en relations du travail, 3 cr.

- REI 6617 L'État et les enjeux contemporains en RI, 3 cr.

Bloc B – Option – 2^e cycle (min. 9 cr.; max 12 cr.)

- REI 6170 Séminaire en santé-sécurité du travail, 3 cr.
REI 6300 Séminaire sur la négociation collective, 3 cr.
REI 6604 Formation et perfectionnement, 3 cr.
REI 6605 Syndicalisme et représ. des salariés, 3 cr.
REI 6606 La réorganisation du travail, 3 cr.
REI 6607 Stratégies des acteurs et marché du trav, 3 cr.
REI 6608 La gestion du changement, 3 cr.
REI 6609 Développements récents en administration, 3 cr.
REI 6610 Rémunération, équité et performance, 3 cr.
REI 6611 Aspects internationaux des R.I., 3 cr.
REI 6612 Gestion des employés en difficulté, 3 cr.
REI 6614 Équité en emploi et équité salariale, 3 cr.
REI 6615 Problèmes contemporains en R.I., 3 cr.
REI 6618 Planification et gestion de la relève, 3 cr.
REI 6619 Méthodes de résolution des conflits, 3 cr.
REI 6620 Évaluation de politique/programme en RI, 3 cr.

Bloc C – Option – Niveau REI 3000 (max. 3 cr.)

Bloc D – Travail dirigé (6 cr.)

- REI 6623 Travail dirigé 1, 6 cr.

Étape 2 (15 cr.)

Bloc A – Option (9 cr.)

Choix de 3 cours parmi la liste précédente des cours à option.

Bloc B – Travail dirigé (6 cr.)

- REI 6624 Travail dirigé 2, 6 cr.

Note

Réservés aux étudiants inscrits à la maîtrise préparatoire.

- REI 6700 Relations du travail, 6 cr.
REI 6701 Gestion des ressources humaines, 6 cr.
REI 6702 Politiques publiques et emploi, 3 cr.
+ 9 crédits de stages (REI 3630, 3 cr. et REI 3670, 6 cr.)
+ 6 crédits de cours à option de niveau 3000 du programme de baccalauréat.

Objectifs du Ph.D. (relations industrielles)

Les objectifs du programme de doctorat en relations industrielles sont de permettre à l'étudiant d'acquérir un niveau de connaissance remarquable et une compréhension approfondie du domaine des relations industrielles, ainsi que d'établir sans équivoque ses aptitudes à la recherche avancée. Ce programme, même s'il peut ouvrir d'autres voies, prépare normalement le candidat à l'enseignement supérieur et à une carrière de recherche.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (relations industrielles)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph.D. (relations industrielles), le candidat doit être titulaire d'une maîtrise ès sciences (relations industrielles) ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études en relations industrielles.

2. Programme

Le programme de doctorat en relations industrielles comporte un minimum de 15 crédits de séminaires et de 75 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Le candidat au doctorat doit faire preuve d'une connaissance suffisante de l'anglais; il doit également faire preuve d'une connaissance suffisante de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

3. Choix de cours

Le programme comporte deux séminaires obligatoires de 3 crédits chacun, deux séminaires de 3 crédits chacun dans le champ de concentration majeur et un séminaire de 3 crédits dans le champ de concentration mineur.

Accès direct au Ph.D. en relations industrielles – Règlement pédagogique

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph.D. (relations industrielles), le candidat doit :

- a) être titulaire d'un baccalauréat ès sciences en relations industrielles ou dans une option appropriée ou d'un diplôme jugé équivalent;
 - b) avoir obtenu une moyenne minimale au grade de premier cycle correspondant à 3,6 à l'Université de Montréal. Cependant, sur recommandation du directeur de département, le doyen peut conclure que par son expérience ou des études subséquentes à l'obtention du grade de premier cycle, le candidat possède des aptitudes marquées pour la poursuite des études de troisième cycle;
 - c) fournir deux lettres de recommandation.
- Les pouvoirs conférés au doyen par le présent article sont exercés après recommandation du directeur du programme.

2. Programme

Le programme comporte un minimum de 15 crédits de séminaires et de 75 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Il comporte aussi des cours complémentaires, selon les besoins du candidat.

3. Choix de cours

Le programme comporte deux séminaires obligatoires de 3 crédits chacun, deux séminaires de 3 crédits chacun dans le champ de concentration majeur et un séminaire de 3 crédits dans le champ de concentration mineur.

4. Examen de synthèse

L'étudiant doit avoir subi un examen général de synthèse comportant une épreuve écrite et une épreuve orale au plus tard avant la fin du septième trimestre de sa scolarité, les trimestres de préparation et de suspension étant exclus du calcul de cette échéance. S'il y a ajournement de l'examen, l'échéance est reportée d'un trimestre. Cet examen se tient aux dates fixées par le directeur du programme.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire – Théorie et méthodologie en relations industrielles (6 cr.)

- REI 7200 Théories des relations industrielles, 3 cr.
- REI 7510 Méthodes de recherche en R.I., 3 cr.

Bloc B – Option (9 cr.)

Bloc B₁ – Gestion administrative et ressources humaines (9 cr.)

- REI 7100 Les théories des organisations, 3 cr.
- REI 7110 Théories en gestion des R.H., 3 cr.
- REI 7156 La fonction ressources humaines, 3 cr.
- REI 7199 Problèmes contemporains en GRH, 3 cr.

Bloc B₂ – Relations du travail et syndicalisme

- REI 7225 Théories et histoire du syndicalisme, 3 cr.
- REI 7299 Thèmes en rel. travail et syndicalisme, 3 cr.
- REI 7300 Théories de la négociation collective, 3 cr.
- REI 7355 Aspects microéconomiques des R.I., 3 cr.
- REI 7400 Aspects juridiques des R.I., 3 cr.
- REI 7450 Aspects internationaux des R.I., 3 cr.

Bloc B₃ – Politiques gouvernementales et marché du travail

- REI 7220 Rôle de l'État dans les R.I., 3 cr.
- REI 7360 Aspects macroéconomiques des R.I., 3 cr.
- REI 7380 Formation, développement des compétences, 3 cr.
- REI 7399 Thèmes en politique, marché du travail, 3 cr.

Bloc C – Recherche et thèse

REI 7905 Séminaire de thèse, 3 cr.

Remarque : L'étudiant ne peut s'y inscrire avant d'avoir réussi l'examen général de synthèse.

REI 7916 Recherche, 17 cr.

REI 7925 Thèse, 55 cr.

Science politique

M.Sc. (science politique)	2-245-1-0
Ph.D. (science politique)	3-245-1-0

Département de science politique

Responsable des programmes : Robert Dalpé, tél. : (514) 343-2238
Secrétariat : (514) 343-7453

Membres du Comité des études supérieures

André Blais
Dominique Caouette
Robert Dalpé, président
Patrick Fournier
Marie-Joelle Zahar

Directeur : Gérard Boismenu

Personnel enseignant *

Professeurs titulaires

André-J. Bélanger, M.A. (McGill), Ph.D. (Laval)
André Blais, Ph.D. (York)
Gérard Boismenu, M.Sc. (Montréal), doctorat de 3^e cycle en sociologie (E.H.E.S.S., Paris)
Stéphane Dion, M.A. (Laval), doctorat d'État en sociologie (Paris), en congé
Graciela Ducatenzeiler, M.A. (Buenos Aires), doctorat de 3^e cycle en sociologie (E.H.E.S.S., Paris)
Michel Duquette, M.A. (UQÀM), Ph.D. (McGill)
Diane Éthier, M.A. (UQÀM), doctorat (Paris VIII)
Philippe Faucher, M.A. (McGill), doctorat de 3^e cycle en sociologie (E.H.E.S.S., Paris)
Michel Fortmann, Ph.D. (Montréal)
Jane Jenson, Ph.D. (Rochester)
Laurence McFalls, Ph.D. (Harvard)
Denis Monière, M.A. (Ottawa), doctorat de 3^e cycle (Paris I), détaché
Richard Nadeau, M.A. sciences économiques (Montréal), Ph.D. (Montréal)
Alain Noël, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Denver)
Panayotis Soldatos, doctorat d'Université en droit (Paris), doctorat (Bruxelles), détaché à titre de Secrétaire général du Centre de coopération interuniversitaire franco-québécois à Paris
Jean-Philippe Thérien, M.Sc. (Montréal), doctorat (E.H.E.S.S., Paris)

Professeurs agrégés

Charles Blattberg, M.A. (McGill), Ph.D. (Oxford)
Robert Dalpé, Ph.D. (Montréal)
Luc Duhamel, M.A. (Montréal), doctorat (Paris)
Pierre Martin, Ph.D. (Northwestern)
Louis Massicotte, M.Sc. (Laval), Ph.D. (Carleton)
Denis Saint-Martin, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Carleton)

Professeurs adjoints

Dominique Caouette, Ph.D. government (Cornell)
Pascale Dufour, Ph.D. (Montréal)
Patrick Fournier, Ph.D. (Colombie Britannique)
Mamoudou Gazibo, doctorat (Bordeaux II)
Frédéric Mérand, Ph.D. sociologie (Berkeley)
Éric Montpetit, M.A. (Laval), Ph.D. (McMaster)
Marie-Joelle Zahar, Ph.D. (McGill)

Professeur associé

Bahgat Korany, M.A. (Sussex), doctorat (Genève)

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Professeur émérite

James Iain Gow

Objectifs de la M.Sc. (science politique)

Le programme a pour objectifs l'acquisition intégrée des modèles d'explication et la capacité d'en faire un usage rigoureux dans la discipline. Au point de vue méthodologique, il vise la capacité de réaliser une observation systématique à partir de modes reconnus : la description, la discussion de concepts, la vérification d'une hypothèse simple et l'usage autonome des instruments acquis au premier cycle. Il correspond au premier stade de l'apprentissage de l'étude sur le terrain. L'objectif des deux options de la nouvelle modalité avec stage est de donner aux étudiants une formation orientée vers le marché du travail, c'est-à-dire, vers l'acquisition de compétences valorisées en situation d'emploi.

Règlement pédagogique propre à la M.Sc. (science politique)**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Sc. (science politique), le candidat doit être titulaire d'un B.Sc. spécialisé (science politique) ou d'un baccalauréat avec sujet majeur en science politique, ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente.

Le candidat qui est titulaire d'un baccalauréat avec sujet mineur en science politique peut se voir imposer des cours préparatoires.

2. Programme

Le programme de la maîtrise avec mémoire comporte un minimum de 15 crédits de cours du niveau des études supérieures et 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Le programme de la maîtrise avec travail dirigé comporte un minimum de 18 crédits de cours du niveau des études supérieures et 27 crédits attribués à un travail dirigé faisant l'objet d'un rapport.

Dans le cas d'une admission au trimestre d'automne, le projet de recherche doit être complété avant la fin du deuxième trimestre. Dans le cas d'une admission au trimestre d'hiver, le projet de recherche doit être complété avant la fin du troisième trimestre.

Le programme de la maîtrise avec stage comporte un minimum de 21 crédits du niveau des études supérieures et 24 crédits attribués à un stage et à la rédaction d'un rapport.

3. Choix de cours

Le programme avec mémoire comporte un séminaire obligatoire, de 9 à 12 crédits de cours et séminaires à option, dont 3 crédits de séminaire de synthèse, et un maximum de 3 crédits de cours au choix.

Le programme avec travail dirigé comporte un séminaire obligatoire, de 12 à 15 crédits de cours et séminaires à option, dont 3 crédits de séminaire de synthèse, et un maximum de 3 crédits de cours au choix.

Le programme avec stage, option « Politique internationale et comparée » comporte 9 crédits de cours obligatoires, 9 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.

Le programme avec stage, option « Gouvernance et affaires publiques » comporte 9 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option.

Structure du programme**1. MODALITÉ AVEC MÉMOIRE****Bloc A – Obligatoire (3 cr.)**

POL 6001 Séminaire de méthodologie, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 9 cr.; max. 12 cr.)**Bloc B₁ – Option – Séminaires de synthèse (min. 3 cr.; max. 12 cr.)**

POL 6008 Synthèse : idées politiques, 3 cr.

POL 6101 Synthèse : relations internationales, 3 cr.

POL 6308 Synthèse : pol. québécoise et canadienne, 3 cr.

POL 6415 Synthèse : politique comparée, 3 cr.

POL 6502 Synthèse : administration et pol. publiques, 3 cr.

POL 6601 Synthèse : forces et comportements, 3 cr.

Bloc B₂ – Option – Cours et séminaires (max. 9 cr.)

Parmi l'ensemble des cours d'études supérieures du Département de science politique.

Bloc C – Choix (max. 3 cr.)

Parmi l'ensemble des cours offerts par l'Université, ou le cas échéant, dans une autre institution universitaire.

Bloc D – Recherche et mémoire (30 cr.)

POL 6965 Recherche, 3 cr. *

POL 6995 Mémoire, 27 cr.

2. MODALITÉ AVEC TRAVAIL DIRIGÉ**Bloc A – Obligatoire (3 cr.)**

POL 6001 Séminaire de méthodologie, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 12 cr.; max. 15 cr.)**Bloc B₁ – Option – Séminaires de synthèse (min. 3 cr.; max. 9 cr.)**

POL 6008 Synthèse : idées politiques, 3 cr.

POL 6101 Synthèse : relations internationales, 3 cr.

POL 6308 Synthèse : pol. québécoise et canadienne, 3 cr.

POL 6415 Synthèse : politique comparée, 3 cr.

POL 6502 Synthèse : administration et pol. publiques, 3 cr.

POL 6601 Synthèse : forces et comportements, 3 cr.

Bloc B₂ – Option – Cours et séminaires (min. 6 cr.; max. 12 cr.)

Parmi l'ensemble des cours d'études supérieures du Département de science politique.

Bloc C – Choix (max. 3 cr.)

Parmi l'ensemble des cours offerts par l'Université, ou le cas échéant, dans une autre institution universitaire.

Bloc D – Recherche et travail dirigé (27 cr.)

POL 6965 Recherche, 3 cr. *

POL 6006 Travail dirigé, 24 cr.

3. MODALITÉ AVEC STAGE**Option « Politique internationale et comparée »****Objectif**

Le programme a pour objectif de donner aux étudiants une formation orientée vers le marché du travail, c'est-à-dire, l'acquisition de compétences valorisées en situation d'emploi. Cette spécialisation implique une formation en science politique, orientée vers l'acquisition d'habiletés concrètes qui préparent à l'exercice d'une fonction dans les domaines des relations internationales et des métiers du développement.

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

POL 6101 Synthèse : relations internationales, 3 cr.

POL 6415 Synthèse : politique comparée, 3 cr.

POL 6509 L'évaluation des politiques publiques, 3 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)

POL 6102 La politique étrangère canadienne, 3 cr.

POL 6103 Les grandes puissances, 3 cr.

POL 6104 Organisations internationales, 3 cr.

POL 6102 La politique étrangère canadienne, 3 cr.

POL 6103 Les grandes puissances, 3 cr.

POL 6104 Organisations internationales, 3 cr.

POL 6105 Les études stratégiques I, 3 cr.

POL 6106 Les études stratégiques II, 3 cr.

POL 6108 Sous-développement et politique internationale, 3 cr.

POL 6109 Technologie et échanges internationaux, 3 cr.

POL 6111 Développement et régimes internationaux, 3 cr.

POL 6112 L'intégration dans l'Union européenne, 3 cr.

POL 6130 Économie politique internationale, 3 cr.

POL 6403 Le système politique américain, 3 cr.

* Dans le cas d'une admission au trimestre d'automne, le projet de recherche doit être complété avant la fin du deuxième trimestre. Dans le cas d'une admission au trimestre d'hiver, le projet de recherche doit être complété avant la fin du troisième trimestre.

POL 6404	Systèmes politiques de la CEI, 3 cr.
POL 6405	L'Amérique latine, 3 cr.
POL 6406	Les nouveaux pays industriels, 3 cr.
POL 6407	Régimes politiques du tiers-monde, 3 cr.
POL 6408	Sous-développement et processus politique, 3 cr.
POL 6412	Développement et institutions politiques, 3 cr.
POL 6414	Institutions politiques comparées, 3 cr.
POL 6416	État et société en Europe, 3 cr.

Bloc C – Option – Droit et économie (3 cr.)

DRT 6350	Droit international, 3 cr.
DRT 6825	Droit du commerce international, 3 cr.
DRT 6850	Droits de la personne, 3 cr.
ECN 6423	Macroéconomie du développement, 3 cr.
ECN 6473	Commerce international, 3 cr.
ECN 6478	Finance internationale, 3 cr.

Bloc D – Option (3 cr.)

POL 6205	Analyse des organisations, 3 cr.
POL 6206	La prise de décision, 3 cr.
POL 6209	Gestion de projets, 3 cr.

Bloc E – Stage et rapport (24 cr.)

POL 6211	Stage, 18 cr.
POL 6212	Rapport de stage, 6 cr.

Option « Gouvernance et affaires publiques »**Objectif**

Le programme a pour objectif de donner aux étudiants une formation orientée vers le marché du travail, c'est-à-dire, l'acquisition de compétences valorisées en situation d'emploi. Cette spécialisation implique une formation en science politique et en administration publique, orientée vers le développement de capacités d'intervention, d'analyse politique et de gestion dans les organisations des secteurs public, privé et communautaire.

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

POL 6502	Synthèse : administration et politiques publiques, 3 cr.
POL 6509	L'évaluation des politiques publiques, 3 cr.
POL 6211	Gestion de projets, 3 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)

POL 6205	Analyse des organisations, 3 cr.
POL 6506	L'État et la régulation sociale, 3 cr.
POL 6207	Contrôles de l'administration, 3 cr.
POL 6209	La prise de décision, 3 cr.

Bloc C – Option (3 cr.)

Parmi tous les cours d'études supérieures offerts au Département de science politique.

Bloc D – Option – Relations industrielles ou communication (3 cr.)

COM 6500	Théories de la com. organisationnelle, 3 cr.
COM 6961	Communication et stratégie de changement, 3 cr.
COM 6963	Mondialisation et organisations, 3 cr.
REI 6608	La gestion du changement, 3 cr.
REI 6609	Développements récents en administration, 3 cr.
REI 6613T	Stratégies des ressources humaines, 3 cr.
REI 6615	Problèmes contemporains en RI, 3 cr.

Bloc E – Stage et rapport (24 cr.)

POL 6211	Stage, 18 cr.
POL 6212	Rapport de stage, 6 cr.

Objectifs du Ph.D. (science politique)

Le programme vise à atteindre la capacité autonome de sélection et de détermination d'un cadre d'analyse, capacité qui permet d'en dégager les fondements, les caractéris-

tiques heuristiques et les propriétés de réalisation possible, compte tenu de ses limites et des instruments de vérification qu'il prévoit. Il vise une maîtrise intégrale et autonome des divers instruments de l'observation rigoureuse : l'élaboration de l'état de la question, le positionnement de l'hypothèse dans son champ théorique, de l'administration de la preuve à partir d'une méthodologie adaptée à son projet. Il correspond au stade de la maîtrise réelle de l'étude sur le terrain.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (science politique)**1. Programme**

Le programme comporte un minimum de 18 crédits de cours du niveau des études supérieures et 72 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Il comporte aussi des cours selon les besoins du candidat. Le projet de recherche doit être complété avant la fin du sixième trimestre.

Le candidat au doctorat doit posséder une connaissance suffisante de l'anglais et faire preuve d'une connaissance suffisante de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

2. Choix de cours

Le programme comporte deux séminaires obligatoires, de 9 à 12 crédits de cours et séminaires à option, dont 6 crédits de séminaires de synthèse, et un maximum de 3 crédits de cours au choix.

Structure du programme**Bloc A – Obligatoire (6 cr.)**

POL 7005	Séminaire général, 3 cr.
POL 7045	Séminaire de thèse, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 9 cr.; max. 12 cr.)**Bloc B₁ – Option – Séminaires de synthèse (min. 3 cr.; max. 9 cr.)**

POL 6008	Synthèse : idées politiques, 3 cr.
POL 6101	Synthèse : relations internationales, 3 cr.
POL 6308	Synthèse : pol. québécoise et canadienne, 3 cr.
POL 6415	Synthèse : politique comparée, 3 cr.
POL 6502	Synthèse : administration et pol. publiques, 3 cr.
POL 6601	Synthèse : forces et comportements, 3 cr.

Bloc B₂ – Option (min. 3 cr.; max. 9 cr.)

Parmi l'ensemble des cours d'études supérieures du Département de science politique.

Bloc C – Choix (0 à 3 cr.)

Parmi l'ensemble des cours offerts par l'Université, ou le cas échéant, dans une autre institution universitaire.

Bloc D – Recherche et thèse (72 cr.)

POL 7065	Projet de recherche, 7 cr. *
POL 7070	Thèse, 65 cr.

Sciences biologiques

M.Sc. (sciences biologiques)	2-235-1-0
Ph.D. (sciences biologiques)	3-235-1-0

Département de sciences biologiques

Responsable des programmes : François-Joseph Lapointe, tél. : (514) 343-7999

Membres du Comité des études supérieures

Marc Amyot
François-Joseph Lapointe
Jean-François Pflieger
Jean Rivoal

* Le projet de recherche doit être complété avant la fin du sixième trimestre.

Directrice : Thérèse Cabana

Personnel enseignant **

Professeurs titulaires

Michel Ancil, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Santa Barbara)
Daniel Boisclair, Ph.D. (McGill)
André Bouchard, M.Sc. (McGill), Ph.D. (Cornell)
Luc Brouillet, Ph.D. (Waterloo)
Thérèse Cabana, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Ohio State)
Mario Cappadocia, D.Sc. (Rome), D.Sc. (Louvain)
Richard Carignan, Ph.D. (McGill)
François-Joseph Lapointe, Ph.D. (Montréal)
Pierre Legendre, M.Sc. (McGill), Ph.D. (Colorado)
Stéphane Molotchnikoff, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Buffalo)
David Morse, Ph.D. (McGill)
Bernadette Pinel-Ailloul, Ph.D. (Montréal)
Hargurdeep S. Saini, M.Sc. (Punjab), Ph.D. (Adélaïde)

Professeurs agrégés

Marc Amyot, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (York)
Jacques Brisson, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Californie et San Diego)
Anne Bruneau, M.Sc. (Connecticut), Ph.D. (Cornell)
Antonella Cattaneo, D.Sc. (Pavie)
Daniel Matton, Ph.D. (Montréal)
Peterjürgen Neumann, Dr.rer.nat. (Sarrebruck)

Professeurs adjoints

Annie Angers, M.Sc. (Laval), Ph.D. (Montréal)
Bernard Angers, M.Sc. (UQAC), Ph.D. (UQAM)
Frédérique Dubois, M.Sc., Ph.D. (Lyon I)
Anja Geitmann, M.Sc. (Kontanz), Ph.D. (Siena)
Roxane Maranger, Ph.D. (UQAM)
Hakima Moukhles, doctorat (Université Aix-Marseille II)
Jean-François Pflieger, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Jean Rivoal, doctorat (Bordeaux II)

Responsable de formation professionnelle

Jocelyn Forget, Ph.D. (Montréal)

Professeurs associés

Denis Barabé, M.Sc. (Montréal)
Alain Cogliastro, Ph.D. (Montréal)
Noëlle Dorion, D.E.A. et doctorat de 3^e cycle (Pierre et Marie Curie, Paris VI)
Christiane Hudon, Ph.D. (Laval)
Pierre Lachapelle, Ph.D. (Montréal)
Jeremy McNeil, Ph.D. (North Carolina)
Stéphanie Pellerin, Ph.D. (Laval)
Marc St-Arnaud, Ph.D. (Montréal)
Jean-Louis Saumet, Ph.D. (Lyon)

Chercheurs invités

Michel Labrecque, M.Sc. (Montréal)
Vladimir Vujanovic, B.Sc. foresterie (Zagreb), Ph.D. (Belgrade)

Professeurs émérites

Jean-Marie Demers
Raymond McNeil

Objectifs de la M.Sc. (sciences biologiques)

L'objectif principal de la formation à la maîtrise est d'amener les candidats à maîtriser toutes les phases de la méthodologie scientifique dans un champ des sciences biologiques. Sous la supervision d'un directeur de recherche, le candidat doit apprendre à relever la littérature pertinente, à observer, à poser un problème bien défini, à formuler une hypothèse, à effectuer une expérimentation ou une collecte de données appropriées, à analyser les résultats et à en tirer la signification et à rédiger un document scientifique rapportant ses résultats. La maîtrise de recherche constitue le plus souvent une étape vers les études de troisième cycle.

La maîtrise vise en outre à préparer les candidats au marché du travail en leur donnant les outils et connaissances appropriés dans les domaines théoriques et pratiques de leur sujet de spécialisation. On s'attendra du diplômé à ce qu'il puisse conduire de la recherche et du développement avec un certain encadrement. Il devra pouvoir s'exprimer convenablement oralement et par écrit. Autant que possible, la

** Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

recherche réalisée à la maîtrise devrait mener à la publication d'un article scientifique dans une revue spécialisée avec comité de lecture.

Règlement pédagogique propre à la M.Sc. (sciences biologiques)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Sc. (sciences biologiques), le candidat doit être titulaire d'un B.Sc. spécialisé (sciences biologiques) ou d'un baccalauréat avec sujet majeur ou mineur en biologie pour lequel il a obtenu la moyenne de 2,7, ou d'un diplôme de premier cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente.

2. Programme

Le programme de la maîtrise comprend un minimum de 9 crédits de cours et 36 crédits attribués à la recherche, à la présentation des résultats sous forme de séminaire et à la rédaction d'un mémoire.

3. Choix de cours

Le programme comporte un minimum de 6 crédits de cours du niveau des études supérieures dont 3 au minimum dans les cours offerts par le Département de sciences biologiques. Les autres cours du programme sont au choix.

Objectifs du Ph.D. (sciences biologiques)

L'objectif principal du doctorat est la formation d'un scientifique autonome. À partir d'un projet de recherche défini en collaboration avec un directeur de recherche, l'étudiant-chercheur au doctorat démontrera sa capacité à développer des connaissances originales dans un champ du savoir et acquerra graduellement le plein contrôle sur la démarche scientifique à suivre pour atteindre les objectifs du projet.

La recherche effectuée doit représenter une contribution scientifique significative, originale et de qualité et générer des publications scientifiques dans des revues spécialisées avec comité de lecture. On s'attendra du diplômé à ce qu'il soit suffisamment autonome pour définir et conduire lui-même de nouveaux projets de recherche originaux. Il devra également faire preuve d'une bonne capacité à présenter et à défendre ses idées, puis être capable d'entreprendre une carrière en recherche de pointe dans les milieux universitaires ou gouvernementaux, de même que dans l'industrie.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (sciences biologiques)

1. Programme

Le programme comporte un minimum de 6 crédits de cours et 84 crédits attribués à la recherche, à la présentation des résultats sous forme de séminaire et à la rédaction d'une thèse. Il comporte aussi des cours selon les besoins du candidat. Le candidat au doctorat doit posséder une connaissance de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

2. Choix de cours

Le programme comporte un minimum de 6 crédits de cours du niveau des études supérieures dont 3 au minimum dans les cours offerts par le Département de sciences biologiques.

Accès direct au doctorat en sciences biologiques – Règlement pédagogique

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph.D. (sciences biologiques), le candidat doit :

- être titulaire d'un B.Sc. spécialisé (sciences biologiques) ou d'un baccalauréat avec sujet majeur ou mineur en biologie ou d'un diplôme de premier cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente;
- avoir obtenu une moyenne minimale au grade de premier cycle correspondant à 4,0 à l'Université de Montréal, à moins que, de l'avis du doyen, une expérience ou des études subséquentes à l'obtention du grade de premier cycle permettent de conclure que le candidat possède des aptitudes marquées pour la poursuite des études de troisième cycle;
- fournir deux lettres de recommandation.

2. Programme

Le programme comprend un minimum de 15 crédits de cours et 75 crédits attribués à la recherche, à la présentation des résultats sous forme de séminaire et à la rédaction d'une thèse.

3. Choix de cours

Le programme comporte un minimum de 12 crédits de cours du niveau des études supérieures dont 3 au minimum offerts par le Département de sciences biologiques.

4. Durée de la scolarité

La scolarité maximale pour un programme de doctorat est de quinze trimestres (cinq ans) pour un étudiant inscrit à plein temps, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation. Ce délai peut être prolongé d'un an avec la permission du directeur du Département.

5. Examen de synthèse

L'étudiant doit avoir subi un examen général de synthèse comportant une épreuve écrite et une épreuve orale au plus tard avant la fin du sixième trimestre de sa scolarité, (septième trimestre pour l'accès direct au doctorat en sciences biologiques) les trimestres de préparation et de suspension étant exclus du calcul de cette échéance. S'il y a ajournement de l'examen, l'échéance est reportée de six mois. Cet examen se tient aux dates fixées par le directeur du programme.

Sciences de l'information

Maîtrise en sciences de l'information (M.S.I.) 2-055-1-2
Ph.D. (sciences de l'information) 3-055-1-0

École de bibliothéconomie et des sciences de l'information

Responsable des programmes : Carol Couture, tél. : (514) 343-7400

Coordonnatrice et présidente des études doctorales

Pierrette Bergeron, tél. : (514) 343-5651

Directeur : Carol Couture

Personnel enseignant *

Professeurs titulaires

Carol Couture, L.ès L. (Laval), certificat d'archivistique (Laval), certificat d'archivistique (Carleton), D.E.S.S. archivistique (Mulhouse)
 Gilles Deschatelets, M.L.S. (McGill), Ph.D. (Western Ontario)
 Marcel Lajeunesse, B.Bibl. (Montréal), Ph.D. hist. (Ottawa)
 Réjean Savard, M.Bibl. (Montréal), Ph.D. (Toronto)

Professeurs agrégés

Pierrette Bergeron, M.B.S.I. (Montréal), Ph.D. (Syracuse)
 Jacques Grimard, doctorat de 3^e cycle en histoire (Paris)
 Michèle Hudon, M. Bibl. (Montréal), Ph.D. (Toronto)
 Yves Marcoux, Ph.D. informatique (Montréal)
 James Turner, M.L.I.S. (McGill), Ph.D. (Toronto)

Professeurs adjoints

Clément Arsenault, Ph.D. (Toronto)
 Lyne Da Sylva, Ph.D. linguistique (Montréal)
 Christine Dufour, Ph.D. sciences de l'information (Montréal)
 Éric Leroux, Ph.D. histoire (Montréal), M.B.S.I. (Montréal)
 Charles Ramangalahy, M.Sc. sciences économiques (Madagascar), M.Sc. économie et gestion P.M.E. (UQTR), Ph.D. administration (HEC, Montréal)

Responsable de formation professionnelle

Isabelle Dion, M.A. histoire (Sherbrooke)

Professeures associées

Louise Gagnon-Arguin, Ph.D. histoire (Laval)
 Suzanne Bertrand-Gastaldy, M.A. lettres classiques (Lyon), M.Bibl. (Montréal)

Règlement pédagogique propre à la Maîtrise en sciences de l'information (M.S.I.)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de maîtrise en sciences de l'information (M.S.I.), le candidat doit :

- a) être titulaire d'un diplôme de premier cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme équivalent;
- b) posséder une excellente connaissance du français;
- c) posséder une connaissance suffisante de l'anglais écrit;
- d) obtenir un score de A- ou plus au test préalable de micro-informatique de l'École.

2. Programme

Le programme comporte un minimum de 54 crédits de cours (orientation professionnelle) ou de 33 crédits de cours et 21 crédits de recherche (orientation recherche).

a) Orientation recherche

Le programme de maîtrise en sciences de l'information avec orientation recherche, option « Recherche », comporte un minimum de 54 crédits, dont un minimum de 48 crédits du niveau des études supérieures, répartis comme suit :

1^{re} année : 27 crédits de cours obligatoires;

2^e année : 27 crédits, soit 6 crédits de cours et 21 crédits de mémoire.

b) Orientation professionnelle avec cours

Le programme de maîtrise en sciences de l'information avec orientation professionnelle, options « Bibliothéconomie », « Archivistique », « Gestion de l'information électronique », « Gestion stratégique de l'information », ou sans option, comporte un minimum de 54 crédits, dont un minimum de 48 crédits du niveau des études supérieures, répartis comme suit :

1^{re} année : 27 crédits de cours obligatoires;

2^e année : 27 crédits, soit 12 crédits de cours obligatoires dans l'une ou l'autre des quatre options, 9 crédits de cours à option et 6 crédits de stage.

c) Orientation professionnelle avec travaux dirigés

Le programme de maîtrise en sciences de l'information avec orientation professionnelle, options « Bibliothéconomie », « Archivistique », « Gestion de l'information électronique » « Gestion stratégique de l'information », ou sans option, comporte un minimum de 54 crédits, dont un minimum de 48 crédits du niveau des études supérieures, répartis comme suit :

1^{re} année : 27 crédits de cours obligatoires;

2^e année : 27 crédits, soit 12 crédits de cours obligatoires dans l'une ou l'autre des quatre options, 9 crédits de travaux dirigés et 6 crédits de stage.

3. Choix de cours

Le programme de maîtrise comporte des cours obligatoires, des cours obligatoires dans les options, des cours à option ainsi que des cours au choix pour un maximum de 6 crédits; l'inscription à ces derniers est sujette à l'approbation du directeur de l'École. Les cours BLT 6051 Information, institutions et société et BLT 6052 Informatique documentaire sont préalables ou concomitants à tous les cours de base obligatoires.

4. Durée de la scolarité

La durée de la scolarité du programme de maîtrise est d'un minimum de quatre trimestres, dans le cas d'une inscription à plein temps. L'inscription initiale se fait au trimestre d'automne et les deux premiers trimestres doivent normalement être à plein temps.

Structure du programme

Maîtrise I

Objectif

Les cours de base ont pour objectif de permettre l'acquisition des connaissances et une compréhension d'ensemble des disciplines et des professions reliées à la gestion de l'information, de même que les interrelations existant entre ces disciplines et professions.

Bloc A – Obligatoire (27 cr.)

BLT 6051 Information, institutions et société, 3 cr.

BLT 6052 Informatique documentaire, 3 cr.

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

BLT 6054	Analyse, représentation documentaires 1, 3 cr.
BLT 6055	Analyse, représentation documentaires 2, 3 cr.
BLT 6056	Sources et ressources d'information, 3 cr.
BLT 6057	Recherche d'information, 3 cr.
BLT 6058	Gestion d'un service d'information, 3 cr.
BLT 6059	Archivistique, information documentaire, 3 cr.
BLT 6060	Méth. de recherche sc. de l'information, 3 cr.

Maîtrise II – Orientation recherche

Objectif

L'orientation recherche a pour objectif de préparer à la recherche théorique ou appliquée dans le domaine des sciences de l'information.

Option « Recherche »

Bloc A – Option (6 cr.)

Cours à choisir parmi les cours obligatoires des options ou ceux de la banque de cours à option.

Bloc B – Obligatoire (21 cr.)

BLT 6925 Mémoire, 21 cr.

Maîtrise II – Orientation professionnelle

Objectif

L'orientation professionnelle a pour objectif de permettre l'approfondissement des connaissances en archivistique, en bibliothéconomie, en gestion de l'information électronique ou en gestion stratégique de l'information.

Option « Archivistique »

Objectif

Dans une perspective de gestion intégrée de l'information documentaire et de mise à profit des outils technologiques, l'option « Archivistique » intègre l'organisation des archives à des fins administratives, patrimoniales et de recherche et s'intéresse aux principes et aux méthodes qui régissent la création, l'évaluation, l'acquisition, la classification, la description, la communication et la conservation des archives.

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

BLT 6865 Stage, 6 cr.

Bloc B – Obligatoire (12 cr.)

BLT 6111	Politique de gestion des archives, 3 cr.
BLT 6112	L'évaluation des archives, 3 cr.
BLT 6113	Description et repérage des archives, 3 cr.
BLT 6114	Typologie des documents d'archives, 3 cr.

Bloc C – Option (9 cr.)

Cours à choisir parmi les cours obligatoires des options ou dans la banque de cours à option.

ou

Bloc D – Projet dirigé (6 cr.)

BLT 6916 Projet dirigé, 6 cr.

Option « Bibliothéconomie »

Objectif

L'option « Bibliothéconomie » propose un cadre conceptuel et méthodologique permettant d'identifier, d'acquérir, de conserver, d'organiser, de gérer et de diffuser toute forme d'information consignée pour le bénéfice des clientèles de tous les types de bibliothèques, de centres de documentation ou de toute autre institution similaire. L'approche préconisée par l'option « Bibliothéconomie » vise à former des professionnels et des gestionnaires capables de s'adapter à tous les types de bibliothèques et centres de documentation, dans un contexte professionnel qui se caractérise actuellement par des changements importants liés notamment aux nouvelles technologies de l'information.

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

BLT 6865 Stage, 6 cr.

Bloc B – Obligatoire (12 cr.)

BLT 6121	Organisation : ressources d'information, 3 cr.
BLT 6122	Développement et gestion des collections, 3 cr.
BLT 6123	Services techniques et automatisés, 3 cr.
BLT 6124	Les bibliothèques et leurs publics, 3 cr.

Bloc C – Option (min. 9 cr.)

Cours à choisir parmi les cours obligatoires des options ou dans la banque de cours à option.

ou

Bloc D – Projet dirigé (6 cr.)

BLT 6916 Projet dirigé, 6 cr.

Option « Gestion de l'information électronique »

Objectif

L'option « Gestion de l'information électronique » propose un cadre conceptuel et méthodologique pour la conception de systèmes d'information intégrant les outils technologiques requis pour la représentation, le traitement et le transfert de l'information. L'approche préconisée par l'option « Gestion de l'information électronique » se caractérise par l'intégration optimale des traitements humains et par ordinateur, l'exploitation de techniques d'analyse automatique de l'information et une préoccupation marquée pour la structuration de l'information et la normalisation des formats utilisés pour la représenter.

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

BLT 6865 Stage, 6 cr.

Bloc B – Obligatoire (12 cr.)

BLT 6131	Informatique documentaire avancée, 3 cr.
BLT 6132	Documents structurés, 3 cr.
BLT 6133	Analyse documentaire avancée, 3 cr.
BLT 6134	Analyse de textes et ordinateur, 3 cr.

Bloc C – Option (min. 9 cr.)

Cours à choisir parmi les cours obligatoires des options ou dans la banque de cours à option.

ou

Bloc D – Projet dirigé (6 cr.)

BLT 6916 Projet dirigé, 6 cr.

Option « Gestion stratégique de l'information »

Objectif

L'option « Gestion stratégique de l'information » propose un cadre conceptuel et méthodologique pour gérer de façon globale et intégrée l'ensemble des ressources d'information d'une organisation, pour utiliser l'information de façon optimale et créative et pour développer des pratiques d'intelligence stratégique de l'organisation.

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

BLT 6865 Stage, 6 cr.

Bloc B – Obligatoire (12 cr.)

BLT 6141	Gestion stratégique de l'information, 3 cr.
BLT 6142	Veille stratégique, 3 cr.
BLT 6143	Comportement info. dans l'organisation, 3 cr.
BLT 6144	Systèmes d'information corporatifs, 3 cr.

Bloc C – Option (min. 9 cr.)

Cours à choisir parmi les cours obligatoires des options ou dans la banque de cours à option.

ou

Bloc D – Projet dirigé (6 cr.)

BLT 6916 Projet dirigé, 6 cr.

Sans option

Exceptionnellement, un étudiant peut choisir une formation individualisée pour sa seconde année de maîtrise avec l'aide de son conseiller pédagogique et de la coordinatrice de stages et avec l'approbation du directeur. Il faudra alors tenir compte de la formation antérieure de l'étudiant et ce choix doit être justifié par un projet de formation écrit.

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

BLT 6865 Stage, 6 cr.

Bloc B – Option (min. 21 cr.)

Cours à choisir parmi les cours obligatoires des options ou dans la banque de cours à option.

ou

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

BLT 6865 Stage, 6 cr.

Bloc B – Option (min. 12 cr.)

Cours à choisir parmi les cours obligatoires des options ou dans la banque de cours à option.

Bloc C – Projet dirigé (6 cr.)

BLT 6916 Projet dirigé, 6 cr.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (sciences de l'information)**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de doctorat en sciences de l'information (Ph.D.), le candidat doit être titulaire d'une maîtrise en sciences de l'information (M.S.I.) ou l'équivalent. De même tout candidat au doctorat doit démontrer une aptitude à la recherche.

Au candidat titulaire d'une maîtrise dans un domaine autre que la bibliothéconomie, les sciences de l'information et l'archivistique, on pourrait imposer des cours du programme de maîtrise en sciences de l'information.

2. Programme

Le programme de doctorat comporte un minimum de 18 crédits de cours et 72 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

3. Choix de cours

Le programme comporte 9 crédits de cours obligatoires, 6 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.

4. Durée de la scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, dont au moins trois consécutifs de résidence.

Structure du programme**Bloc A – Obligatoire (9 cr.)**

BLT 7000 Séminaire en sciences de l'information, 3 cr.

BLT 7005 Méthodes de recherche – Qualitatives, 3 cr.

BLT 7006 Méthodes de recherche – Quantitatives, 3 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)

L'étudiant choisit les deux cours (6 crédits) de l'axe 1 ou de l'axe 2, ce qui contribue à déterminer le contexte de sa recherche en vue de la rédaction de sa thèse.

Axe 1 : Transfert de l'information

BLT 7010 Séminaire transfert de l'information 1, 3 cr.

BLT 7011 Séminaire transfert de l'information 2, 3 cr.

Axe 2 : Systèmes et ressources d'information

BLT 7012 Séminaire systèmes-ressources d'info. 1, 3 cr.

BLT 7013 Séminaire systèmes-ressources d'info. 2, 3 cr.

Bloc C – Choix (3 cr.)

Le cours au choix (3 crédits) pourra être suivi soit dans l'axe non retenu, soit parmi les cours suivants : un cours de maîtrise II de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information; un cours d'un autre département; tout autre cours approuvé par le directeur de recherche ou par le conseiller pédagogique.

Bloc D – Recherche et thèse (72 cr.)

BLT 7020 Proposition de recherche, 9 cr.

BLT 7050 Thèse, 63 cr.

Sciences de la communication**Microprogramme de 2^e cycle (communication dans les organisations en changement)****2-225-6-0****M.Sc. (sciences de la communication)****2-225-1-0****Ph.D. (communication)****3-225-1-0****Département de communication**

Responsable des programmes de deuxième cycle : Nicole Giroux, tél. : (514) 343-7717

Secrétariat : (514) 343-6039

Responsable du programme : Catherine Saouter (UQAM)

Le programme de doctorat est offert conjointement par les départements de communication des universités Concordia, de Montréal et du Québec à Montréal. La direction du programme est assumée par l'UQAM (juin 2005 à la fin mai 2008).

Responsable du programme à l'Université de Montréal : Brian Massumi, tél. : (514) 343-6858

Co-responsable du programme à l'Université de Montréal : Aude Dufresne, tél. : (514) 343-7371

Responsable du programme à l'Université Concordia : Chantal Nadeau

Les étudiants intéressés par les études de maîtrise peuvent se procurer le document intitulé « Guide de l'étudiant 2005/2006 » disponible au Département de communication. Le document « Guide sur le doctorat conjoint en communication » est disponible sur demande au secrétariat du Département de communication.

Membres du Comité des études supérieures

Lorna Heaton, présidente

Micheline Frenette

N.

Directrice : Line Grenier**Personnel enseignant *****Professeurs titulaires**

André H. Caron, M.Sc. (Boston), Ed.D. (Harvard)

Aude Dufresne, Ph.D. (Montréal)

Luc Giroux, Ph.D. (Montréal), vice-doyen FAS

André A. Lafrance, M.Ed. (Montréal), doctorat de 3^e cycle (Paris VIII)

Brian Massumi, Ph.D. (Yale)

Marc Raboy, Ph.D. (McGill)

Professeurs agrégés

Thierry Bardin, Ing. Agro. (Montpellier), Ph.D. (Paris X – Nanterre)

François Cooren, Ph.D. (Montréal)

Micheline Frenette, M.Sc. (Montréal), Ed.D. (Harvard)

Nicole Giroux, M.A. (HEC, Montréal), Ph.D. (UQAM)

Line Grenier, Ph.D. (Montréal)

Carole Groleau, Ph.D. (Concordia)

Claude Martin, M.Sc. (Montréal), doctorat de 3^e cycle (Aix-Marseille II)**Professeurs adjoints**

Chantal Benoit-Barné, Ph.D. (Colorado)

Boris Brummans, Ph.D. speech communication (Texas)

Milton Campos, Psy.D. (São Paulo)

Malcolm Cecil, Ph.D. communication (Concordia)

Lorna Heaton, Ph.D. (Montréal)

Dominique Meunier, Ph.D. (Montréal)

Daniel Robichaud, Ph.D. (Montréal)

Professeure associée

Annie Méar, Ph.D. (Rochester)

Chercheur invité

Pierre Juneau

Professeur émérite

James R. Taylor

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Objectifs du microprogramme de 2^e cycle (communication dans les organisations en changement)

L'objectif du microprogramme est d'aborder avec les étudiants des problématiques de l'heure dans le domaine de la communication organisationnelle. Un thème précis a été ciblé de manière à offrir une formation intégrée. Le thème choisi est celui de la communication dans les organisations en changement.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle en communication dans les organisations en changement

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle en communication dans les organisations en changement, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat dans un domaine connexe à la communication organisationnelle, obtenu avec une moyenne de 2.7 ou l'équivalent d'un baccalauréat et posséder une expérience de travail pertinente en communication dans les organisations.

Suite à l'évaluation attentive des dossiers de candidature, des cours préparatoires pourraient être requis afin de s'assurer que les connaissances préalables en communication organisationnelle sont adéquates.

2. Programme

Le programme comporte 15 crédits de cours obligatoire de deuxième cycle, dont 3 crédits attribués à un séminaire d'intégration qui ne pourra être suivi qu'après avoir complété les 12 autres crédits de cours.

3. Choix de cours

Le programme comporte 3 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option.

4. Durée de la scolarité

Ce programme, qui ne peut se suivre qu'à temps partiel, est d'une durée équivalente à un trimestre à plein temps. Sa durée maximale est de deux ans.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

COM 6964 Séminaire d'intégration, 3 cr.

Bloc B – Option (12 cr.)

COM 6505 Pratiques de travail en changement, 3 cr.
COM 6960 Technologies, design et chgt continu, 3 cr.
COM 6961 Communication et stratégie de changement, 3 cr.
COM 6962 Pratiques de direction en communication, 3 cr.
COM 6963 Mondialisation et organisations, 3 cr.
COM 6965 Problématiques discursives en comm. org., 3 cr.

Objectifs de la M.Sc. (sciences de la communication)

Le programme de maîtrise en sciences de la communication vise à offrir aux étudiants et étudiantes une formation théorique et méthodologique qui leur permettra d'analyser, de planifier et d'évaluer les phénomènes communicationnels contemporains et leurs enjeux. Conçu pour s'arrimer à des études de premier cycle, le programme est nettement orienté vers la recherche (fondamentale et appliquée). Il demeure néanmoins sensible aux préoccupations et aux exigences de la pratique professionnelle en communication à laquelle se destine une partie du corps étudiant.

Option « Communication organisationnelle »

L'objectif de cette option est de fournir les outils conceptuels et méthodologiques pour l'étude de la communication interpersonnelle, de groupe, des organisations médiatisées et institutionnelles. Les étudiants pourront y aborder des phénomènes tels que la communication dans différents types d'organisations (finalité, mode de propriété, design) et divers environnements en changement.

Option « Communication médiatique »

L'objectif de cette option est de fournir les outils théoriques et analytiques pour l'étude des objets, des technologies et des processus constitutifs de la communication médiatique (médias de masse et multimédia) d'un point de vue social, culturel, psychologique et institutionnel. Les étudiants pourront y aborder des phénomènes tels que l'informatique personnelle, l'interaction individu-machine, les industries culturelles,

les impacts des nouvelles technologies, les interfaces ainsi que la production et la réception des contenus médiatiques.

Règlement pédagogique propre à la M.Sc. (sciences de la communication)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Sc. (sciences de la communication), le candidat doit être titulaire d'un B.Sc. spécialisé en communication ou d'un baccalauréat avec majeur en communication, ou d'un diplôme de premier cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente.

Les étudiants ayant complété au moins 12 des 15 crédits du microprogramme « La communication dans les organisations en changement » pourront être admis à la maîtrise selon les modalités définies par le Département. Le directeur du programme fixera le plan d'étude de l'étudiant (cours, équivalence, exemption).

Les étudiants ayant un baccalauréat avec un mineur (30 crédits) en communication ou qui sont titulaires d'un baccalauréat sans formation en communication pourront être admis, selon les modalités définies par le Département, mais devront suivre au plus 12 crédits de cours préparatoires en communication.

2. Programme

Le programme comporte deux orientations : maîtrise avec mémoire et maîtrise avec travail dirigé. Le programme maîtrise avec mémoire comporte un minimum de 21 crédits de cours de deuxième cycle et 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire. Le programme maîtrise avec travail dirigé, comporte un minimum de 30 crédits de cours de deuxième cycle et 15 crédits attribués à la réalisation et à la rédaction d'un travail dirigé.

Le programme laisse le choix à l'étudiant de s'inscrire dans une option (son diplôme en portera alors la mention) ou de poursuivre un cheminement libre. Les options sont : la communication médiatique et la communication organisationnelle.

Quel que soit leur choix, tous les étudiants doivent suivre les séminaires du tronc commun, un séminaire de méthodologie et un séminaire théorique d'option.

L'étudiant pourra modifier son choix (changer d'option, ou adopter un cheminement libre, ou l'inverse) en cours de scolarité. Un changement d'option ou d'inscription dans une option sera possible à condition de suivre le cours théorique correspondant à l'option choisie.

3. Choix de cours

Modalité avec mémoire

Le programme comporte 6 crédits de cours obligatoires du tronc commun, 6 crédits de cours à option restreinte, 6 à 9 crédits de cours à option et 0 à 3 crédits de cours au choix.

Est considéré dans une option, l'étudiant qui a suivi le cours théorique obligatoire de celle-ci et 6 crédits de cours à option du bloc correspondant. Normalement, l'étudiant doit rédiger un mémoire sur une thématique appropriée à cette option.

Modalité avec travail dirigé

Le programme comporte 6 crédits de cours obligatoires du tronc commun, 6 crédits de cours à option restreinte, 15 à 18 crédits de cours à option et 0 à 3 crédits de cours au choix.

Est considéré dans une option, l'étudiant qui a suivi le cours théorique obligatoire de celle-ci et 12 crédits de cours à option du bloc correspondant. Normalement, l'étudiant doit effectuer un travail dirigé sur une thématique appropriée à cette option.

Dans le cas de l'étudiant en cheminement libre, il pourra choisir ses séminaires à option (9 crédits de cours avec mémoire et 18 crédits de cours avec travail dirigé) dans n'importe quel bloc.

4. Durée de la scolarité

L'inscription aux deux premiers trimestres doit être à plein temps.

Structure du programme

1. MODALITÉ AVEC MÉMOIRE

Bloc A – Tronc commun obligatoire (6 cr.)

COM 6020 Théories générales de la communication, 3 cr.

COM 6815 Séminaire d'encadrement, 3 cr.

Bloc B – Option – Méthodologie

Répartition des crédits en fonction de l'option choisie par l'étudiant :

– Communication organisationnelle (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

- Communication médiatique (min. 3 cr.; max. 6 cr.)
- Cheminement libre (min. 3 cr.; max. 6 cr.)
- COM 6205 Méthode d'études des messages et images, 3 cr.
- COM 6275 Méthodes d'enquête en communication, 3 cr.
- COM 6285 Méthodes d'études sur le terrain, 3 cr.

Bloc C – Séminaires d'option

Répartition des crédits en fonction de l'option choisie par l'étudiant :

- Communication organisationnelle (min. 3 cr.; max. 6 cr.)
- Communication médiatique (min. 3 cr.; max. 6 cr.)
- Cheminement libre (min. 3 cr.; max. 6 cr.)
- COM 6500 Théories de la com. organisationnelle, 3 cr.
- COM 6501 Théories de la communication médiatique, 3 cr.

Bloc D – Option – Communication organisationnelle

Répartition des crédits en fonction de l'option choisie par l'étudiant :

- Communication organisationnelle (min. 6 cr.; max. 9 cr.)
- Communication médiatique (max. 3 cr.)
- Cheminement libre (max. 9 cr.)
- COM 6192 Industries culturelles, 3 cr.
- COM 6505 Pratiques de travail en changement, 3 cr.
- COM 6510 Communication et formes d'organisation, 3 cr.
- COM 6525 Stratégies discursives en organisation, 3 cr.
- COM 6960 Technologies, design et chgt continu, 3 cr.
- COM 6961 Communication et stratégie de changement, 3 cr.
- COM 6962 Pratiques de direction en communication, 3 cr.
- COM 6963 Mondialisation et organisations, 3 cr.
- COM 6965 Problématiques discursives en com. org., 3 cr.

Bloc E – Option – Communication médiatique

Répartition des crédits en fonction de l'option choisie par l'étudiant :

- Communication organisationnelle (max. 3 cr.)
- Communication médiatique (min. 6 cr.; max. 9 cr.)
- Cheminement libre (max. 9 cr.)
- COM 6174 Histoire médiatique, 3 cr.
- COM 6175 Médias et société, 3 cr.
- COM 6192 Industries culturelles, 3 cr.
- COM 6310 Les médias et leurs usagers, 3 cr.
- COM 6450 Interaction des jeunes avec les médias, 3 cr.
- COM 6475 Ergonomie cognitive en communication, 3 cr.
- COM 6535 Systèmes de communication informatisée, 3 cr.
- COM 6536 Atelier de communication informatisée, 3 cr.
- COM 6537 Statistiques de la culture et des comm., 3 cr.
- COM 6538 Communication, design et esthétique, 3 cr.
- COM 6539 Communication en réseaux et cognition, 3 cr.

Bloc F – Option – Séminaires transversaux

Répartition des crédits en fonction de l'option choisie par l'étudiant :

- Communication organisationnelle (max. 3 cr.)
- Communication médiatique (max. 3 cr.)
- Cheminement libre (max. 9 cr.)
- COM 6330 La communication iconique, 3 cr.
- COM 6355 Communication interculturelle, 3 cr.
- COM 6365 Communication internationale, 3 cr.
- COM 6375 Politiques de communication, 3 cr.
- COM 6840 Séminaire thématique, 3 cr.
- COM 6841 Séminaire thématique II, 3 cr.
- COM 6335 Communication et espace public, 3 cr.

Bloc G – Travail de maîtrise

- COM 6006 Mémoire, 24 cr.

Bloc H – Choix (3 cr.)

Répartition des crédits en fonction de l'option choisie par l'étudiant :

- Communication organisationnelle (max. 3 cr.)

- Communication médiatique (max. 3 cr.)
- Cheminement libre (max. 3 cr.)

2. MODALITÉ AVEC TRAVAIL DIRIGÉ**Bloc A – Tronc commun obligatoire (6 cr.)**

- COM 6020 Théories générales de la communication, 3 cr.
- COM 6815 Séminaire d'encadrement, 3 cr.

Bloc B – Option – Méthodologie

Répartition des crédits en fonction de l'option choisie par l'étudiant :

- Communication organisationnelle (min. 3 cr.; max. 6 cr.)
- Communication médiatique (min. 3 cr.; max. 6 cr.)
- Cheminement libre (min. 3 cr.; max. 6 cr.)
- COM 6205 Méthode d'études des messages et images, 3 cr.
- COM 6275 Méthodes d'enquête en communication, 3 cr.
- COM 6285 Méthodes d'études sur le terrain, 3 cr.

Bloc C – Séminaires d'option

Répartition des crédits en fonction de l'option choisie par l'étudiant :

- Communication organisationnelle (min. 3 cr.; max. 6 cr.)
- Communication médiatique (min. 3 cr.; max. 6 cr.)
- Cheminement libre (min. 3 cr.; max. 6 cr.)
- COM 6500 Théories de la com. organisationnelle, 3 cr.
- COM 6501 Théories de la communication médiatique, 3 cr.

Bloc D – Option – Communication organisationnelle

Répartition des crédits en fonction de l'option choisie par l'étudiant :

- Communication organisationnelle (min. 12 cr.; max. 18 cr.)
- Communication médiatique (max. 6 cr.)
- Cheminement libre (max. 15 cr.)
- COM 6192 Industries culturelles, 3 cr.
- COM 6505 Pratiques de travail en changement, 3 cr.
- COM 6510 Communication et formes d'organisation, 3 cr.
- COM 6525 Stratégies discursives en organisation, 3 cr.
- COM 6960 Technologies, design et chgt continu, 3 cr.
- COM 6961 Communication et stratégie de changement, 3 cr.
- COM 6962 Pratiques de direction en communication, 3 cr.
- COM 6963 Mondialisation et organisations, 3 cr.
- COM 6965 Problématiques discursives en com. org., 3 cr.

Bloc E – Option – Communication médiatique

Répartition des crédits en fonction de l'option choisie par l'étudiant :

- Communication organisationnelle (max. 6 cr.)
- Communication médiatique (min. 12 cr.; max. 18 cr.)
- Cheminement libre (max. 15 cr.)
- COM 6174 Histoire médiatique, 3 cr.
- COM 6175 Médias et société, 3 cr.
- COM 6192 Industries culturelles, 3 cr.
- COM 6310 Les médias et leurs usagers, 3 cr.
- COM 6450 Interaction des jeunes avec les médias, 3 cr.
- COM 6475 Ergonomie cognitive en communication, 3 cr.
- COM 6535 Systèmes de communication informatisée, 3 cr.
- COM 6536 Atelier de communication informatisée, 3 cr.
- COM 6537 Statistiques de la culture et des comm., 3 cr.
- COM 6538 Communication, design et esthétique, 3 cr.
- COM 6539 Communication en réseaux et cognition, 3 cr.

Bloc F – Option – Séminaires transversaux

Répartition des crédits en fonction de l'option choisie par l'étudiant :

- Communication organisationnelle (max. 6 cr.)
- Communication médiatique (max. 6 cr.)
- Cheminement libre (max. 15 cr.)
- COM 6330 La communication iconique, 3 cr.
- COM 6355 Communication interculturelle, 3 cr.
- COM 6365 Communication internationale, 3 cr.

- COM 6375 Politiques de communication, 3 cr.
 COM 6840 Séminaire thématique, 3 cr.
 COM 6841 Séminaire thématique II, 3 cr.
 COM 6335 Communication et espace public, 3 cr.

Bloc G – Travail de maîtrise

- COM 6007 Travail dirigé, 15 cr.

Bloc H – Cours au choix

Répartition des crédits en fonction de l'option choisie par l'étudiant :

- Communication organisationnelle (max. 3 cr.)
- Communication médiatique (max. 3 cr.)
- Cheminement libre (max. 3 cr.)

Objectifs du Ph.D. (communication)

Ce programme a pour objectifs d'offrir une formation approfondie aux futurs chercheurs et enseignants en communication au Québec; de stimuler des initiatives de recherche dans les secteurs de pointe, en ce qui a trait en particulier aux technologies d'information et de communication tout en tenant compte de leur dimension humaine et sociale; de favoriser la collaboration entre chercheurs de diverses disciplines pour l'étude des phénomènes de communication; de développer chez les étudiants une perspective multidisciplinaire à l'égard des phénomènes de communication.

Six domaines de recherche sont privilégiés : TIC et société; études médiatiques et « cultural studies »; théories et analyses des discours; communication organisationnelle et réseaux de communication; communication internationale et développement; création, design et pratiques médiatiques.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (communication)

1. Admission

Le candidat doit être titulaire d'une maîtrise en communication ou l'équivalent. Il doit aussi avoir un excellent dossier académique, des aptitudes à la recherche et une bonne connaissance des langues française et anglaise. Le candidat doit également déposer, avec sa demande d'admission, l'esquisse d'un projet de recherche.

2. Programme

Le programme comporte un minimum de 90 crédits répartis comme suit : 21 crédits constitués de cours ou de séminaires et 69 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

3. Durée de la scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, dont au moins trois consécutifs de résidence.

Le candidat doit accumuler 21 crédits ainsi répartis :

1^{re} année

- le séminaire d'intégration de 3 crédits du bloc A;
 - trois séminaires de 3 crédits à choisir dans le bloc B.
- Tous les séminaires de 3 crédits sont donnés par un professeur et offerts aux étudiants des trois universités partenaires.

2^e année

- un séminaire de 3 crédits à choisir dans le bloc B;
 - le forum doctoral de 6 crédits.
- Dans tous les cas, le choix des séminaires doit être approuvé par le responsable des études de troisième cycle qui s'assure, par divers moyens (analyse du dossier, imposition de certains cours au besoin), que l'étudiant bénéficie d'une formation méthodologique suffisante.

4. Examen de synthèse

L'étudiant doit passer avec succès un examen portant sur la bibliographie pertinente à son sujet de recherche devant un jury composé de trois professeurs, dont le directeur de thèse de l'étudiant. Après approbation de sa bibliographie, il devra répondre à la partie écrite de son examen dans un délai maximum d'un mois. L'étudiant devra ensuite défendre oralement son texte devant les membres du jury.

L'étudiant devra avoir réussi cet examen de synthèse avant d'être autorisé à déposer son projet de thèse. L'évaluation sera effectuée suivant la notation Succès ou Échec.

5. Thèse

Le candidat doit compléter sa thèse dans un délai de 5 ans à compter de la date de son inscription initiale. Ce délai peut être prolongé d'un an avec permission du directeur de recherche et du comité doctoral interuniversitaire.

a) Directeur de recherche

Le choix du directeur de thèse doit être effectué au moment de l'admission. Dans des cas exceptionnels, le choix du directeur de recherche pourra être effectué avant la fin du deuxième trimestre de la scolarité. Un conseiller pédagogique sera alors nommé au moment de l'admission.

b) Projet de thèse

Avant la fin du sixième trimestre de sa scolarité, l'étudiant doit déposer un projet de thèse.

Ce projet fera l'objet d'une évaluation de la part d'un jury composé de trois professeurs affectés au programme (dont le directeur de thèse de l'étudiant), provenant normalement d'au moins deux des universités participantes. L'étudiant devra de plus défendre oralement son projet devant le jury, en démontrant la pertinence théorique et méthodologique, de même que la faisabilité de la recherche proposée. Le projet peut être accepté tel quel, retourné pour modifications ou refusé. Dans ce dernier cas, l'échec met fin à la candidature. La scolarité de doctorat n'est reconnue qu'une fois le projet de thèse accepté. L'évaluation sera effectuée suivant la notation Succès ou Échec.

c) Évaluation de la thèse

La composition du jury est déterminée en fonction des normes de l'université où est inscrit le candidat. La thèse pourra être acceptée, retournée au candidat pour modification, ou refusée.

Elle devra de plus faire l'objet d'une soutenance publique.

6. Grade

Le grade est conféré par le Conseil de l'Université sur recommandation du Conseil de la Faculté des études supérieures à l'étudiant régulier qui a satisfait à toutes les exigences imposées pour l'obtention du grade.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

- COM 7100 Technologies de communication et société, 3 cr.

Bloc B – Séminaires spécialisés (12 cr.)

TIC et société

- COM 7110 Technologies de communication et société, 3 cr.
 COM 7111 Industries culturelles, 3 cr.
 COM 7113 Politiques de communication, 3 cr.
 COM 7118 Usages des TIC, 3 cr.
 COM 7119 Communication, démocratie et pouvoir, 3 cr.

Études médiatiques et « cultural studies »

- COM 7112 Réception des médias, 3 cr.
 COM 7171 Historiographie, médias et culture, 3 cr.
 COM 7173 Théories culturelles en communication, 3 cr.
 COM 7174 Culture populaire, 3 cr.
 COM 7176 Les médias alternatifs, 3 cr.

Théories et analyse des discours

- COM 7121 Communication et performance, 3 cr.
 COM 7123 Discours et représentation, 3 cr.
 COM 7124 Analyse du discours social, 3 cr.
 COM 7127 Stratégies et styles de communication, 3 cr.
 COM 7128 Discours et représentation, 3 cr.
 COM 7129 Discours du corps, 3 cr.

Communication organisationnelle et réseaux de communication

- COM 7130 Organisation et réseaux de communication, 3 cr.
 COM 7131 Culture organisationnelle, 3 cr.
 COM 7134 Le changement organisationnel, 3 cr.
 COM 7137 Communication organisationnelle: théorie, 3 cr.
 COM 7138 Interactions, discours et organisations, 3 cr.
 COM 7139 Technologie et organisation, 3 cr.

Communication internationale et développement

- COM 7140 Communication et développement, 3 cr.
 COM 7144 Mondialisation des communications, 3 cr.
 COM 7147 Identités et échanges culturels, 3 cr.
 COM 7148 Communication, conflits et paix, 3 cr.

Création, design et pratiques médiatiques

- COM 7161 Technologie médiatique et pratique, 3 cr.
 COM 7162 Interaction humain-ordinateur, 3 cr.
 COM 7163 Épistémologie et création médiatique, 3 cr.

Cours à contenu variable

- COM 7191 Séminaire avancé en communication 1, 3 cr.
 COM 7192 Séminaire avancé en communication 2, 3 cr.
 COM 7193 Séminaire avancé en communication 3, 3 cr.
 COM 7194 Séminaire avancé en communication 4, 3 cr.
 COM 7195 Séminaire avancé en communication 5, 3 cr.
 COM 7196 Séminaire avancé en communication 6, 3 cr.
 COM 7197 Séminaire avancé en communication 7, 3 cr.
 COM 7198 Séminaire avancé en communication 8, 3 cr.
 COM 7199 Atelier de recherche, 3 cr.

Méthodologie

- COM 7151 Séminaire avancé de méthodologie 1, 3 cr.
 COM 7152 Séminaire avancé de méthodologie 2, 3 cr.
 COM 7153 Séminaire avancé de méthodologie 3, 3 cr.
 COM 7154 Séminaire avancé de méthodologie 4, 3 cr.

Bloc C – Forum doctoral (6 cr.)

- COM 7250 Forum doctoral, 6 cr.

Bloc D – Recherche et thèse (69 cr.)

- COM 7275 Projet de thèse, 6 cr.
 COM 7501 Thèse, 63 cr.

Sciences économiques

M.Sc. (sciences économiques)	2-240-1-0
Ph.D. (sciences économiques)	3-240-1-0

Département de sciences économiques

Courriel : scoco-informations@umontreal.ca
 Site Web : <http://www.scoco.umontreal.ca>
 Secrétariat des études supérieures : tél. : (514) 343-7213

Membres du Comité des études supérieures

Lars Ehlers
 Gérard Gaudet
 Michel Poitevin

Directeur : Michel Poitevin

Personnel enseignant *

Professeurs titulaires

Walter Bossert, Ph.D. (Karlsruhe)
 Marcel Boyer, Ph.D. (Carnegie-Mellon), MSRC
 Camille Bronsard, D.Sc. Econ. (Louvain)
 Emanuela Cardia, Ph.D. (Berkeley)
 Léonard Dudley, Ph.D. (Yale)
 Jean-Marie Dufour, Ph.D. (Chicago), MSRC, titulaire de la Chaire de recherche en économétrie du Canada
 René García, Ph.D. (Princeton), titulaire de la Chaire Hydro-Québec en gestion intégrée des risques et en finance mathématique
 Gérard Gaudet, Ph.D. (Pennsylvania)

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Abraham Hollander, Ph.D. (Minnesota)
 Robert Lacroix, D.Sc. Econ. (Louvain), MSRC
 André Martens, D.Sc. Econ. (Bruxelles)
 Fernand Martin, Ph.D. (McGill)
 Claude Montmarquette, Ph.D. (Chicago), MSRC
 Michel Poitevin, Ph.D. (UBC)
 Éric Renault, doctorat (Paris IX), titulaire de la Chaire de recherche du Canada en économie financière
 Yves Sprumont, Ph.D. (Virginia Polytechnic Institute and State University)
 François Vaillancourt, Ph.D. (Queen's)

Professeurs agrégés

Nour Meddahi, doctorat en sciences économiques (Toulouse)
 Francisco J. Ruge, Ph.D. (Virginia)

Professeurs adjoints

Olivier Armantier, Ph.D. (Pittsburg)
 Rui Castro, Ph.D. (Rochester)
 Lars Ehlers, Ph.D. (Maastricht)
 Silvia Gonçalves, Ph.D. (San Diego)
 William J. McCausland, Ph.D. (Minnesota)
 Benoit Perron, Ph.D. (Yale University)
 Alessandro Riboni, Ph.D. (Rochester)

Professeur associé

Marc J.I. Gaudry, Ph.D. (Princeton), B.Th. (I.C.P.), MSRC

Professeurs émérites

André Raynauld
 Rodrigue Tremblay

Règlement pédagogique propre à la M.Sc. (sciences économiques)**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Sc. (sciences économiques), tant maîtrise générale que maîtrise spécialisée, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat spécialisé (sciences économiques) ou d'un baccalauréat avec sujet majeur ou mineur en sciences économiques pour lequel il a obtenu une moyenne d'au moins 2,7 ou d'un diplôme de premier cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente.

2. Programme

Le programme de maîtrise comporte un minimum de 45 crédits répartis comme suit, selon le type de maîtrise choisi.

Maîtrise générale

Le programme de la maîtrise générale avec mémoire comprend un minimum de 15 crédits de cours (5), 3 crédits d'atelier et 27 crédits attribués à la recherche et la rédaction d'un mémoire.

Le programme de la maîtrise générale avec rapport de recherche comprend un minimum de 21 crédits de cours (7), 3 crédits d'atelier et 21 crédits attribués à des travaux dirigés donnant lieu à un rapport de recherche écrit.

Maîtrise spécialisée avec rapport de recherche

Le programme de maîtrise spécialisée est offert en sept options : « économie du développement » ; « économie du travail » ; « économie et finances internationales » ; « économie financière » ; « économétrie » ; « économie publique » ; « évaluation de projets ». Chaque option requiert 21 crédits de cours (7), 3 crédits d'atelier et 21 crédits attribués à des travaux dirigés donnant lieu à un rapport de recherche écrit.

3. Durée

La durée minimale du programme est de trois trimestres à plein temps (un an). La durée maximale de la scolarité est de six trimestres (deux ans).

Objectif

L'objectif de la maîtrise générale est de former des spécialistes capables d'analyser les réalités économiques et d'appliquer cette analyse pour répondre aux besoins des gouvernements, des entreprises publiques, des institutions financières et des entreprises industrielles et commerciales.

* Non offert en 2005-2006.

Structure du programme

1. MODALITÉ AVEC MÉMOIRE

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

ECN 6013 Éléments de microéconomie, 3 cr.

ECN 6118 Éléments de macroéconomie, 3 cr.

ECN 6350 Éléments d'économétrie, 3 cr.

Bloc B – Option (3 cr.)

L'étudiant choisit un atelier dans la liste des ateliers de maîtrise.

Bloc C – Choix (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

L'étudiant doit suivre avec succès au minimum deux cours choisis, avec l'approbation du conseiller pédagogique, parmi les cours spécialisés de niveau 6000 du Département ou parmi les cours offerts sur des sujets connexes (y compris des cours offerts par d'autres départements ou par d'autres universités). Un maximum d'un cours de niveau 3000 peut être crédité dans ce programme.

Bloc D – Mémoire (27 cr.)

2. MODALITÉ AVEC RAPPORT DE RECHERCHE

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

ECN 6013 Éléments de microéconomie, 3 cr.

ECN 6118 Éléments de macroéconomie, 3 cr.

ECN 6350 Éléments d'économétrie, 3 cr.

Bloc B – Option (3 cr.)

L'étudiant choisit un atelier dans la liste des ateliers de maîtrise.

Bloc C – Choix (min. 12 cr.; max. 15 cr.)

L'étudiant doit suivre avec succès au minimum quatre cours choisis, avec l'approbation du conseiller pédagogique, parmi les cours spécialisés de niveau 6000 du Département ou parmi les cours offerts sur des sujets connexes (y compris des cours offerts par d'autres départements ou par d'autres universités). Un maximum d'un cours de niveau 3000 peut être crédité dans ce programme.

Bloc D – Rapport de recherche (21 cr.)

Structure du programme

Option « Économie du développement »

Objectif

L'objectif de l'option « Économie du développement » est de former des spécialistes capables d'analyser les politiques de croissance, d'ajustement structurel et de stabilisation mises en place par les pays en développement et en transition et pouvant répondre aux besoins d'expertise émanant des organisations internationales, des États et du secteur privé.

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

ECN 6013 Éléments de microéconomie, 3 cr.

ECN 6118 Éléments de macroéconomie, 3 cr.

ECN 6350 Éléments d'économétrie, 3 cr.

Bloc B – Obligatoire – Spécialisation (6 cr.)

ECN 6423 Macroéconomie du développement, 3 cr.

ECN 6428 Microéconomie du développement, 3 cr.

Bloc C – Option (3 cr.)

L'étudiant choisit un atelier dans la liste des ateliers de maîtrise.

Bloc D – Choix (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

L'étudiant doit suivre avec succès au minimum deux cours choisis, avec l'approbation du conseiller pédagogique, parmi les cours spécialisés de niveau 6000 du Département ou parmi les cours offerts sur des sujets connexes (y compris des cours offerts par d'autres départements ou par d'autres universités). Un maximum d'un cours de niveau 3000 peut être crédité dans ce programme.

Bloc E – Rapport de recherche (21 cr.)

Option « Économie du travail »*

Objectif

L'objectif de l'option « Économie du travail » est de former des spécialistes capables d'analyser l'évolution du marché du travail à l'aide de données microéconomiques et macroéconomiques, d'évaluer les mesures d'intervention publiques et d'orienter les modes de rémunération et d'organisation du travail à l'intérieur des firmes.

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

ECN 6013 Éléments de microéconomie, 3 cr.

ECN 6118 Éléments de macroéconomie, 3 cr.

ECN 6350 Éléments d'économétrie, 3 cr.

Bloc B – Obligatoire – Spécialisation (6 cr.)

ECN 6523 Économie du travail A, 3 cr.

ECN 6528 Économie du travail B, 3 cr.

Bloc C – Option (3 cr.)

L'étudiant choisit un atelier dans la liste des ateliers de maîtrise.

Bloc D – Choix (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

L'étudiant doit suivre avec succès au minimum deux cours choisis, avec l'approbation du conseiller pédagogique, parmi les cours spécialisés de niveau 6000 du Département ou parmi les cours offerts sur des sujets connexes (y compris des cours offerts par d'autres départements ou par d'autres universités). Un maximum d'un cours de niveau 3000 peut être crédité dans ce programme.

Bloc E – Rapport de recherche (21 cr.)

Option « Économie et finances internationales »

Objectif

L'objectif de l'option « Économie et finances internationales » est de former des spécialistes capables d'analyser les transactions économiques et financières internationales et d'appliquer cette analyse aux besoins des gouvernements, des entreprises commerciales et des institutions financières.

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

ECN 6013 Éléments de microéconomie, 3 cr.

ECN 6118 Éléments de macroéconomie, 3 cr.

ECN 6350 Éléments d'économétrie, 3 cr.

Bloc B – Obligatoire – Spécialisation (6 cr.)

ECN 6473 Commerce international, 3 cr.

ECN 6478 Finance internationale, 3 cr.

Bloc C – Option (3 cr.)

L'étudiant choisit un atelier dans la liste des ateliers de maîtrise.

Bloc D – Choix (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

L'étudiant doit suivre avec succès au minimum deux cours choisis, avec l'approbation du conseiller pédagogique, parmi les cours spécialisés de niveau 6000 du Département ou parmi les cours offerts sur des sujets connexes (y compris des cours offerts par d'autres départements ou par d'autres universités). Un maximum d'un cours de niveau 3000 peut être crédité dans ce programme.

Bloc E – Rapport de recherche (21 cr.)

Option « Économie financière »

Objectif

L'objectif de l'option « Économie financière » est de former des économistes capables d'appliquer la théorie économique à des problèmes concrets de décision dans le domaine de la finance.

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

ECN 6013 Éléments de microéconomie, 3 cr.

ECN 6118 Éléments de macroéconomie, 3 cr.

ECN 6350 Éléments d'économétrie, 3 cr.

Bloc B – Obligatoire – Spécialisation (6 cr.)

ECN 6573 Économie financière, 3 cr.

ECN 6578 Économétrie des marchés financiers, 3 cr.

* Non offert en 2005-2006.

Bloc C – Option (3 cr.)

L'étudiant choisit un atelier dans la liste des ateliers de maîtrise.

Bloc D – Choix (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

L'étudiant doit suivre avec succès au minimum deux cours choisis, avec l'approbation du conseiller pédagogique, parmi les cours spécialisés de niveau 6000 du Département ou parmi les cours offerts sur des sujets connexes (y compris des cours offerts par d'autres départements ou par d'autres universités). Un maximum d'un cours de niveau 3000 peut être crédité dans ce programme.

Bloc E – Rapport de recherche (21 cr.)**Option « Économétrie »****Objectif**

L'objectif de l'option « Économétrie » est de former des économistes capables d'appliquer les techniques statistiques appropriées à différents modèles économiques et à différents types de données économiques : données d'enquêtes répétées, séries chronologiques, variables qualitatives.

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

ECN 6013 Éléments de microéconomie, 3 cr.

ECN 6118 Éléments de macroéconomie, 3 cr.

ECN 6350 Éléments d'économétrie, 3 cr.

Bloc B – Obligatoire – Spécialisation (6 cr.)

ECN 6233 Microéconométrie, 3 cr.

ECN 6238 Macroéconométrie, 3 cr.

Bloc C – Option (3 cr.)

L'étudiant choisit un atelier dans la liste des ateliers de maîtrise.

Bloc D – Choix (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

L'étudiant doit suivre avec succès au minimum deux cours choisis, avec l'approbation du conseiller pédagogique, parmi les cours spécialisés de niveau 6000 du Département ou parmi les cours offerts sur des sujets connexes (y compris des cours offerts par d'autres départements ou par d'autres universités). Un maximum d'un cours de niveau 3000 peut être crédité dans ce programme.

Bloc E – Rapport de recherche (21 cr.)**Option « Économie publique »****Objectif**

L'objectif de l'option « Économie publique » est de former des économistes familiers avec les politiques fiscales et le processus de prise de décisions publiques (taxation et ses effets; biens, clubs, externalités, croissance économique).

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

ECN 6013 Éléments de microéconomie, 3 cr.

ECN 6118 Éléments de macroéconomie, 3 cr.

ECN 6350 Éléments d'économétrie, 3 cr.

Bloc B – Obligatoire – Spécialisation (6 cr.)

ECN 6823 Économie publique (taxation), 3 cr.

ECN 6828 Économie publique (dépenses), 3 cr.

Bloc C – Option (3 cr.)

L'étudiant choisit un atelier dans la liste des ateliers de maîtrise.

Bloc D – Choix (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

L'étudiant doit suivre avec succès au minimum deux cours choisis, avec l'approbation du conseiller pédagogique, parmi les cours spécialisés de niveau 6000 du Département ou parmi les cours offerts sur des sujets connexes (y compris des cours offerts par d'autres départements ou par d'autres universités). Un maximum d'un cours de niveau 3000 peut être crédité dans ce programme.

Bloc E – Rapport de recherche (21 cr.)**Option « Évaluation de projets »****Objectif**

L'objectif de l'option « Évaluation de projet » est de former des économistes capables d'appliquer la théorie économique à des problèmes concrets de décision dans divers domaines : transport, énergie, ressources naturelles, développement régional et international, santé, éducation et environnement.

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

ECN 6013 Éléments de microéconomie, 3 cr.

ECN 6118 Éléments de macroéconomie, 3 cr.

ECN 6350 Éléments d'économétrie, 3 cr.

Bloc B – Obligatoire – Spécialisation (6 cr.)

ECN 6873 Évaluation de projets, 3 cr.

ECN 6878 Choix d'investissements, 3 cr.

Bloc C – Obligatoire (3 cr.)

ECN 6883 Atelier d'évaluation de projets, 3 cr.

Bloc D – Choix (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

L'étudiant doit suivre avec succès au minimum deux cours choisis, avec l'approbation du conseiller pédagogique, parmi les cours spécialisés de niveau 6000 du Département ou parmi les cours offerts sur des sujets connexes (y compris des cours offerts par d'autres départements ou par d'autres universités). Un maximum d'un cours de niveau 3000 peut être crédité dans ce programme.

Bloc E – Rapport de recherche (21 cr.)**Objectifs du Ph.D. (sciences économiques)**

L'objectif du programme de doctorat est de former des diplômés capables de réaliser de la recherche de grande qualité dans les secteurs universitaire, privé ou public. Nos étudiants bénéficient d'une excellente formation dans les domaines fondamentaux de la théorie microéconomique, de la théorie macroéconomique, des méthodes quantitatives et de l'économétrie théorique et appliquée. Le Département leur assure de plus une spécialisation dans deux domaines spécifiques de la science économique leur permettant de contribuer à l'avancement des connaissances dans ces domaines. Une attention particulière est accordée à la méthodologie de la recherche et à la réalisation d'articles scientifiques.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (sciences économiques)**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph.D. (sciences économiques), le candidat doit avoir obtenu une maîtrise en sciences économiques avec une moyenne d'au moins 3,7 à l'Université de Montréal ou attester d'une formation jugée équivalente quant au contenu et quant à la moyenne.

2. Programme

Le programme comporte un minimum de 30 crédits de cours, tous au niveau des études supérieures, et 60 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

3. Durée de la scolarité

La scolarité minimale est de six trimestres (deux ans) à plein temps à l'Université de Montréal (ou en un lieu autorisé par celle-ci); cette scolarité se fait normalement à plein temps. La scolarité maximale est de quinze trimestres (cinq ans) à plein temps.

Service social**M.Sc. (service social)**

**Programme avec mémoire ou avec stage
ou avec travail dirigé***

2-250-1-0

Programme de qualification professionnelle*

2-250-1-2

Ph.D. (service social)

3-250-1-0

École de service social

Pour information : (514) 343-6605 (secrétariat)

Membres du Comité des études supérieures

Claude Larivière

Pauline Morissette

Gilbert Renaud

Gilles Rondeau

* Ce programme est également offert en extension à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

Directrice : Pauline Morrisette

Personnel enseignant *

Professeurs titulaires

Diane Bernier, M.A. service social (Montréal)
 Claire Chamberland, M.A. (UQAM), Ph.D. psychologie (UQAM)
 Lionel H. Groulx, M.A. service social (Montréal), doctorat en sociologie (Paris)
 Pauline Morrisette, M.Sc. service social (Montréal), Ph.D. santé communautaire (Montréal)
 Jean Panet-Raymond, LL.L. (Montréal), M.S.W. (Columbia)
 Maryse Rinfret-Raynor, M.A. service social (Montréal), D.Ed. (Massachusetts), vice-rectrice
 Gilles Rondeau, M.A. service social (Montréal), Ph.D. Social Work (Pittsburgh)

Professeurs agrégés

Oscar Firbank, doctorat en sociologie (Paris)
 Claude Larivière, M.Sc. service social (Montréal), M.A.P. (ENAP – Québec), Ph.D. sociologie (Montréal)
 Jacques Moreau, Ph.D. psychologie (UQAM)
 Gilbert Renaud, M.Sc. service social (Montréal), doctorat en sociologie (Paris)

Professeurs adjoints

Céline Bellot, maîtrise droit privé (Aix-Marseille), Ph.D. criminologie (Montréal), postdoctorat sociologie (UQAM)
 Sonia Gauthier, M.Sc. service social (UQAM), Ph.D. sociologie (UQAM)
 Marie Lacroix, M.S.W. (Carleton), Ph.D. service social (McGill)
 Lyse Montminy, Ph.D. service social (Laval)
 Marie-Andrée Poirier, M.A. sciences de l'éducation (Sherbrooke), Ph.D. service social (Laval)
 Guylaine Racine, M.A. service social (Montréal), Ph.D. sciences humaines appliquées (Montréal)
 Lourdes Rodriguez Del Barrio, M.A. intervention sociale (UQAM), Ph.D. sociologie (UQAM)
 Pierre Ulysse, M.Sc. sociologie (Montréal), maîtrise intervention sociale (UQAM), Ph.D. sociologie (UQAM)

Chercheuse adjointe

Marie Robert, Ph.D. sociologie (UQAM)

Professeurs associés

Marie-Ève Clément, Ph.D. psychologie (UQAM)
 Chantal Lavergne, M.Sc. criminologie (Montréal), Ph.D. criminologie (Montréal)
 Jean-Pierre Lavoie, doctorat en sciences humaines appliquées (Montréal)
 Frédéric Lesemann, M.A. service social (Montréal), doctorat en sociologie (Paris)
 Claire Malo, Ph.D. psychologie (UQAM)
 Jacqueline Oxman-Martinez, Ph.D. sociologie (Montréal)
 Ann Paquet-Deehy, M.S.W. (McGill)
 Ricardo Zuniga, Ph.D. psychologie sociale (Harvard)

Coordonnatrice des stages

Danielle Fournier, M.Sc. service social (Montréal)

Objectifs de la M.Sc. (service social)

Le programme de maîtrise en service social est orienté vers le développement d'une réflexion critique à propos des fondements théoriques et philosophiques du service social, des principes et des méthodes de pratique, ainsi que des conditions institutionnelles de cette pratique. Il permet également l'acquisition d'habiletés techniques et analytiques particulières à une approche ou à un champ spécifique du travail social au moyen d'un stage sur le terrain.

Règlement pédagogique propre à la M.Sc. (service social)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Sc. (service social), le candidat doit être titulaire d'un B.Sc. (service social) avec une moyenne d'au moins 3,0 à l'Université de Montréal, ou attester d'une formation jugée équivalente quant au contenu et quant à la moyenne.

Dans le cas du programme de qualification professionnelle, le candidat doit être titulaire d'un B.Sc. dans une discipline connexe avec une moyenne d'au moins 3,0 à l'Université de Montréal, ou une moyenne jugée équivalente pour un diplôme dans une discipline connexe obtenu dans une autre institution.

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

2. Programme

Le programme de maîtrise avec mémoire comporte un minimum de 15 crédits de cours de deuxième cycle et 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Le programme de maîtrise avec stage comporte un minimum de 21 crédits de cours dont au moins 15 crédits de deuxième cycle, 9 crédits de stage professionnel et 15 crédits attribués à la rédaction d'un rapport d'analyse de stage.

Le programme de maîtrise avec travail dirigé comporte un minimum de 30 crédits de cours, dont au moins 24 crédits de deuxième cycle, et 15 crédits attribués à un travail dirigé faisant l'objet d'un rapport.

Le programme de qualification professionnelle comporte un minimum de 33 crédits de cours dont au moins 24 crédits de deuxième cycle, 12 crédits de stage de formation pratique et 15 crédits attribués à la rédaction d'un rapport d'analyse de pratiques.

3. Choix de cours

Le programme de maîtrise avec mémoire comporte 3 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option ou au choix. Le maximum de cours au choix est fixé à 6 crédits.

Le programme de maîtrise avec stage comporte 3 crédits de cours obligatoires et 18 crédits de cours à option ou au choix. Le maximum de cours au choix est fixé à 6 crédits.

Le programme de maîtrise avec travail dirigé comporte 3 crédits de cours obligatoires et 27 crédits de cours à option ou au choix. Le maximum de cours au choix est fixé à 9 crédits.

Le programme de qualification professionnelle comporte 12 crédits de cours obligatoires et 21 crédits de cours à option ou au choix. Le maximum des cours au choix est fixé à 6 crédits.

Le doyen de la FES peut, sur recommandation du directeur de l'École, accorder, dans le cadre de la scolarité de maîtrise, une équivalence pour un cours de sigle SVS réussi à titre de cours de perfectionnement professionnel; le maximum autorisé est de 3 crédits.

Le candidat peut aussi faire reconnaître ce type de cours comme cours au choix; le maximum autorisé est de 3 crédits.

4. Durée de la scolarité

Dans le cas du programme de qualification professionnelle, la durée minimale de la scolarité est de 4 trimestres; la durée maximale est de 9 trimestres.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

SVS 6515 Méthodologie de recherche, 3 cr.

Bloc B – Cours et stages fondamentaux (21 cr.)

Obligatoire pour le programme de maîtrise de qualification professionnelle.

SVS 6002 Stage de pratique spécialisée 1, 6 cr.

SVS 6003 Stage de pratique spécialisée 2, 6 cr.

SVS 6004 Principes et méthodes de l'intervent. I, 3 cr.

SVS 6005 Principes et méthodes de l'intervent. II, 3 cr.

SVS 6006 Historique et champs de pratique, 3 cr.

Bloc C – Option – Méthodes de recherche (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

SVS 6512 Recherche-action, 3 cr.

SVS 6520 Méthodes de recherche évaluative, 3 cr.

Bloc D – Option – Analyse des problématiques sociales et des pratiques

– Programme avec mémoire (max. 9 cr.)

– Programme avec stage (min. 6 cr.; max. 15 cr.)

– Programme avec travail dirigé (min. 12 cr.; max. 24 cr.)

– Programme de qualification professionnelle (min. 12 cr.; max. 18 cr.)

Bloc D₁ – Option – Analyse de la problématique sociale

SVS 6045 Lien social et société contemporaine, 3 cr.

SVS 6052 Problématique des milieux de travail, 3 cr.

SVS 6062 La famille : modèles d'analyse, 3 cr.

SVS 6355 Politiques sociales, 3 cr.

SVS 6770 Santé mentale : perspectives critiques, 3 cr.

Bloc D₂ – Option – Étude de champs et modèles de pratique

SVS 6095 Interventions féministes, 3 cr.

SVS 6161 Médiation familiale, 4 cr.

SVS 6401	Modèles de pratique en travail social, 3 cr.
SVS 6405	Prévention en service social, 3 cr.
SVS 6414	Vieillesse et services sociaux, 3 cr.
SVS 6424	Pratiques d'action communautaire, 3 cr.
SVS 6460	Toxicomanies et étapes de vie, 3 cr.
SVS 6470	Intervention : contexte d'autorité, 3 cr.
SVS 6471	Hommes : masculinités et interventions, 3 cr.
SVS 6472	Service social et éthique appliquée, 3 cr.
SVS 6473	Violence conjugale et intervention, 3 cr.
SVS 6525A-B	Sujets spéciaux, 3 cr.
SVS 6535	Intervention et maladie mortelle, 3 cr.
SVS 6755	Stress : intervention psychosociale, 3 cr.
SVS 6765	Intervention ethnoculturelle, 3 cr.

Bloc E – Travail de maîtrise**Bloc E₁ – Mémoire**

SVS 6915 Mémoire de recherche, 30 cr.

Bloc E₂ – Stage

SVS 6035 Stage de pratique spécialisée, 9 cr.

SVS 6925 Rapport d'analyse de stage, 15 cr.

Bloc E₃ – Travail dirigé

SVS 6930 Travail dirigé, 15 cr.

Bloc E₄ – Rapport d'analyse

SVS 6926 Rapports d'analyse de pratiques, 15 cr.

Bloc F – Choix

- Programme avec mémoire (max. 6 cr.)
- Programme avec stage (max. 6 cr.)
- Programme avec travail dirigé (max. 9 cr.)
- Programme de qualification professionnelle (max. 6 cr.)

Objectif du Ph.D. (service social)

L'objectif de ce programme conjoint est de former des spécialistes de haut niveau en service social capables de réfléchir et d'analyser les principales sources des connaissances théoriques et pratiques sur lesquelles se basent la pratique et la recherche. Le programme est conçu comme une formation à la recherche qui permettra aux travailleurs sociaux professionnels d'entreprendre et de mener des travaux scientifiques contribuant au développement de nouvelles connaissances en travail social en tenant compte de la dimension pratique.

Le programme de doctorat est offert et administré conjointement par l'École de service social de l'Université de Montréal et le McGill School of Social Work. Les étudiants sont soumis au règlement pédagogique cadre de l'université où ils sont inscrits.

La gestion du programme est assurée par un comité.

Le secrétariat du programme est situé à l'École de service social, bureau C-7126, du Pavillon Lionel-Groulx. M^{me} Hélène Bélanger, tél. (514) 343-6605, est préposée à l'administration du programme.

Personnel enseignant

Les deux universités disposent en commun d'environ une trentaine de professeurs qualifiés pour enseigner et diriger les travaux au niveau doctoral. Pour le personnel enseignant de l'École de service social, voir le programme de M.Sc. (service social).

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (service social)**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph.D. (service social),

a) le candidat doit être titulaire d'une maîtrise en service social (M.S.W. ou M.Sc. service social) ou d'un baccalauréat en service social (B.S.W. ou B.Sc. service social) ou exceptionnellement d'une maîtrise dans une discipline connexe pertinente obtenue dans un programme reconnu. Dans ces deux derniers cas, une formation préparatoire devrait normalement être exigée de chaque candidat. Parmi les critères d'admission, mentionnons la qualité du dossier académique, l'expérience de la pratique et, s'il y a lieu, les publications.

b) Le candidat doit démontrer suffisamment d'habileté en français et en anglais pour être en mesure de comprendre les enseignements et les discussions en classe dans les deux langues et effectuer les lectures nécessaires. Cette habileté sera mesurée par le « Test Laval pour les langues secondes » sections compréhension orale et écrite ou par le « Test of English as Foreign Language (TOEFL) ».

c) Le candidat devra présenter l'esquisse d'un projet de recherche et être accepté par un professeur de l'École qui pourrait le diriger dans la préparation de sa thèse.

2. Programme

Le programme comprend un minimum de 90 crédits répartis comme suit : 15 crédits de cours et 75 crédits attribués à la fois à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

3. Durée de la scolarité

La scolarité minimale exigée pour un programme de doctorat est de six trimestres (deux ans); cette scolarité se fait normalement à plein temps.

Un minimum de trois trimestres à plein temps est requis, soit à l'Université de Montréal, soit en un lieu autorisé par celle-ci. Le doyen peut, pour des raisons qu'il juge sérieuses, dispenser un étudiant de l'obligation d'effectuer un minimum de trois trimestres à plein temps.

L'étudiant s'inscrit à son programme trimestriellement ou annuellement jusqu'à la réception, par la Faculté, du rapport final du jury d'évaluation et, s'il y a lieu, des exemplaires corrigés de la thèse.

À la requête d'un étudiant et sur recommandation du doyen de la faculté intéressée ou du directeur de l'École, le doyen peut, exceptionnellement, malgré l'article 73, mais en conformité avec l'article 39, non seulement accorder des équivalences pour des cours, mais encore réduire la scolarité.

La scolarité maximale pour un programme de doctorat est de quinze trimestres (cinq ans) pour un étudiant inscrit à plein temps et de dix-huit trimestres (six ans) pour un étudiant inscrit à demi-temps, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.

L'étudiant peut suspendre sa scolarité pour un maximum de trois trimestres si les motifs invoqués en ce sens sont acceptés par le doyen de la faculté intéressée ou par le directeur de l'École. Ces trimestres peuvent être consécutifs ou non, à moins que la structure du programme n'exclue cette possibilité. Il n'est pas nécessaire de présenter une nouvelle demande d'admission.

Pour des raisons exceptionnelles et après consultation du directeur de recherche, le doyen de la faculté intéressée ou le directeur de l'École peut accorder à un étudiant une prolongation de un an au plus pour lui permettre de satisfaire à toutes les exigences du programme. Il doit alors en aviser la Faculté.

4. Examen de synthèse

L'étudiant inscrit à plein temps ou à demi-temps doit avoir subi un examen général de synthèse comportant une épreuve écrite et orale au plus tard avant la fin du sixième trimestre de sa scolarité.

L'étudiant doit avoir réussi l'examen de synthèse pour pouvoir s'inscrire au séminaire de thèse.

Structure du programme**Bloc A – Obligatoire (6 cr.)**

SVS 7000 Évolution de la pensée et des théories, 3 cr.

SVS 7001 Séminaire de thèse, 3 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)**Bloc B₁ – Option (3 cr.)**

SVS 7002 Séminaire : les pratiques d'intervention, 3 cr.

SVS 7003 Séminaire sur les politiques sociales, 3 cr.

Bloc B₂ – Option (3 cr.)

SVS 7004 Méthodologie : recherche quantitative, 3 cr.

SVS 7005 Méthodologie de la recherche qualitative, 3 cr.

Bloc C – Choix (3 cr.)

SVS 7006 Tutorat, 3 cr.

ou

un cours choisi parmi les cours de M.Sc. offerts dans les écoles de service social ou

un cours de M.Sc. ou Ph.D. offert dans une discipline connexe.

Le cours au choix doit être pertinent au sujet de thèse de l'étudiant et il doit être autorisé par le comité conjoint du programme.

Bloc D – Thèse (75 cr.)

SVS 7910 Thèse, 75 cr.

Sociologie

Microprogramme de 2^e cycle (méthodologies d'analyse sociologique)	2-255-6-0
M.Sc. (sociologie)	2-255-1-0
Ph.D. (sociologie)	3-255-1-0

Département de sociologie

Responsable des études supérieures : Claire Durand, tél. : (514) 343-7447
Technicienne à la gestion des dossiers étudiants: (514) 343-6111, poste 3770

Membres du Comité des études supérieures

Claire Durand
Éric Lacourse
Jean Renaud
Barbara Thériault

Directeur : Arnaud Sales

Personnel enseignant *

Professeurs titulaires

Paul Bernard, M.A. (Montréal), Ph.D. en sociologie (Harvard)
Andrée Demers, M.Sc. sociologie (Montréal), doctorat de 3^e cycle, économie des ressources humaines (Aix en Provence), directrice du GRASP
Marcel Fournier, M.A. (Montréal), doctorat en sociologie (Paris)
Jacques Hamel, Ph.D. en sociologie (Montréal), en congé
Pierre Hamel, Ph.D. aménagement (Montréal)
Gilles Houle, M.A. (Laval), doctorat en sociologie (Aix-Marseille)
Danielle Juteau, Ph.D. en sociologie (Toronto)
Camille Legendre, M.A. (Laval), Ph.D. en sociologie (Michigan State)
Louis Maheu, M.A. (Montréal), doctorat en sociologie (Paris), doyen FES
Christopher McAll, Ph.D. histoire – études celtiques (Oxford), directeur du CREMIS
Jean Renaud, M.Sc. science politique (Montréal), Ph.D. en sociologie (Montréal), directeur du CEETUM
Marc Renaud, M.A. (Montréal), Ph.D. en sociologie (Wisconsin, Madison), détaché à titre de président du Conseil de Recherches en sciences humaines du Canada (CRSHC)
Guy Rocher, M.A. (Laval), Ph.D. en sociologie (Harvard), MSRC, détaché au CRDP
Arnaud Sales, Doctorat d'État en sociologie (Paris VII – Denis Diderot)
Jean-Guy Vaillancourt, Ph.D. en sociologie (Berkeley)
Deena White, M.A. sociologie (Concordia), Ph.D. sociologie (Montréal)

Professeurs agrégés

Claire Durand, Ph.D. psychologie (Montréal)
Mona Josée Gagnon, M.A. relations industrielles (Montréal), Ph.D. sociologie (Montréal)
Marianne Kempeneers, Ph.D. démographie (Montréal)
Paul Sabourin, Ph.D. sociologie (Montréal), en congé

Professeurs adjoints

Anne Calves, Ph.D. sociologie rurale (Pennsylvania State University)
Éric Lacourse, Ph.D. psychologie (Montréal)
Céline Lafontaine, Ph.D. sociologie (Paris I, Panthéon-Sorbonne et Montréal)
Barbara Thériault, Ph.D. sociologie (Erfurt)

Chercheur adjoint

Normand Carpentier, Ph.D. sociologie (Montréal), Institut universitaire de gériatrie

Professeures associées

Marie-Josée Legault, Ph.D. (Montréal)
Gladys Symons, Ph.D. (York)

Chercheuses invitées

Marguerite Cagnet, Ph.D. sociologie (Paris VII – Denis Diderot)
Hélène David, doctorat de 3^e cycle en sociologie (École Pratique des Hautes Études, Sorbonne)
Sylvia Kairouz, Ph.D. psychologie (Montréal)

Professeur émérite

Robert Sévigny

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Objectifs du microprogramme de 2^e cycle (méthodologies d'analyse sociologique)

Le microprogramme vise à répondre aux besoins des professionnels des sciences sociales, en ce qui a trait à la formation et à la mise à jour en méthodes de recherche quantitative ou qualitative, particulièrement pour ce qui est des développements récents de méthodes, procédures et logiciels. Le programme peut aussi intéresser des étudiants ayant récemment terminé leurs études de 1^{er} cycle qui voudraient se spécialiser en méthodologie, en vue de faire carrière comme agent de recherche.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle (méthodologies d'analyse sociologique)

1. Admission

Pour être admissible au microprogramme de 2^e cycle (méthodologies d'analyse sociologique), le candidat doit être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle dans une discipline des sciences sociales comprenant une formation de base en méthodologie de recherche ou attester d'une formation équivalente. Il doit avoir obtenu une moyenne d'au moins 3,0 dans ce programme. Exceptionnellement, un dossier peut être considéré sur présentation de travaux récents du candidat ou sur démonstration d'une expérience professionnelle pertinente.

2. Programme

Le programme comporte 15 crédits de cycles supérieurs (12 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix).

3. Durée de la scolarité

La durée minimale est de deux trimestres à plein temps. La durée maximale est de trois ans, à compter de l'inscription initiale du candidat.

4. Passage à la maîtrise

L'étudiant peut passer du microprogramme à la maîtrise en complétant sa scolarité, de manière à ce qu'il ait suivi deux séminaires thématiques ou théoriques en sociologie. Pour être admissible à ce passage, l'étudiant doit avoir maintenu une moyenne d'au moins 3,5 dans son microprogramme et il doit remplir les autres conditions d'acceptation à la maîtrise en sociologie. Une propédeutique peut être requise pour les étudiants ayant un baccalauréat dans une autre discipline que la sociologie.

Structure du programme

Les étudiants du programme peuvent se spécialiser en méthodologie quantitative, ou en méthodologie qualitative, ou combiner les deux types de méthodologie. Certains séminaires spécifiques ont par ailleurs recours aux deux types de méthodologie. Le programme comporte 15 crédits (5 séminaires) de cycles supérieurs, dont au minimum 12 crédits en méthodologie. Les trois crédits au choix peuvent être, soit un séminaire théorique ou thématique de sociologie, soit un séminaire de méthodologie d'un autre département ou programme.

Bloc A – Option (min. 9 cr.; max. 15 cr.)

SOL 6210	Analyse quantitative avancée, 3 cr.
SOL 6211	Analyse longitudinale de trajectoires, 3 cr.
SOL 6212	Analyse du discours, 3 cr.
SOL 6220	Sociologie mathématique, 3 cr.
SOL 6447	Épistémologie et méthodol. qualitative, 3 cr.
SOL 6448	Méthodes de sondage, 3 cr.
SOL 6449	Analyse des réseaux sociaux, 3 cr.
SOL 6500	Études de cas, 3 cr.

Bloc B – Choix Cours complémentaire en sociologie (max. 3 cr.)

Cours choisi parmi les séminaires théoriques et thématiques offerts par le Département de sociologie.

Bloc C – Choix – Cours complémentaire en méthodologie (max. 3 cr.)

Cours choisi parmi les séminaires de méthodologie et analyse de la banque de cours de l'Université de Montréal.

Objectifs de la M.Sc. (sociologie)

Le programme vise à offrir aux étudiants une formation spécialisée menant à la réalisation d'une recherche qui constitue la première étape de l'insertion dans une carrière professionnelle. Les champs de recherche comprennent, entre autres : travail, organi-

sations, syndicalisme, professions; relations ethniques, immigration et racisme; santé et société; économie, développement et environnement; État et politiques sociales; mouvement sociaux; sociologie urbaine; culture et communication; famille et société, statistiques sociales et méthodologie quantitative; méthodologie qualitative; théorie sociologique.

Règlement pédagogique propre à la M.Sc. (sociologie)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Sc. (sociologie), le candidat doit être titulaire d'un B.Sc. spécialisé en sociologie, ou d'un baccalauréat avec majeur en sociologie, ou d'un baccalauréat bidisciplinaire comprenant la sociologie ou attester d'une formation jugée équivalente. Les étudiants ayant un baccalauréat avec mineur en sociologie ou un baccalauréat sans formation en sociologie peuvent être admis mais leur admission pourra être conditionnelle à la réussite d'un certain nombre de cours de propédeutique fixé par le Comité des études supérieures sur examen du dossier et du profil du candidat.

Le candidat doit avoir complété ses études de premier cycle avec une moyenne de 3,0 ou son équivalent selon les barèmes de l'Université de Montréal. Le Département peut toutefois tenir compte de la progression de l'étudiant au cours de ses études.

L'admission se fait au trimestre d'automne ou au trimestre d'hiver.

2. Programme

Le programme de maîtrise comporte 18 crédits de cours et 30 crédits attribués à la recherche et au mémoire.

Au moins 6 crédits doivent être consacrés à la méthodologie (séminaires, travail dirigé, atelier de recherche, stages dans le milieu). Au moins 6 crédits doivent être consacrés aux cours de théorie ou thématiques. Les autres 6 crédits peuvent être pris en théorie ou en méthodologie.

Au moins 12 crédits de cours sont des cours de deuxième cycle offerts par le Département. Un maximum de six crédits peut être pris au choix, ceci étant fonction du domaine de recherche et des exigences de formation de l'étudiant.

Objectifs du Ph.D. (sociologie)

Le programme est organisé autour de la thèse de doctorat. Les activités du programme visent à fournir aux étudiants les moyens d'y travailler. La première année du programme est consacrée à l'acquisition de connaissances spécialisées liées au champ de recherche choisi. La deuxième année est quant à elle consacrée à l'élaboration du projet de thèse.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (sociologie)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph.D. (Sociologie), le candidat doit être titulaire d'un diplôme de deuxième cycle en sociologie ou attester d'une formation jugée équivalente. Les étudiants ayant un diplôme de deuxième cycle dans une autre discipline que la sociologie peuvent être admis mais leur admission peut être conditionnelle à la réussite d'un certain nombre de cours de propédeutique fixé par le Comité des études supérieures sur examen du dossier et du profil des candidats.

Le candidat doit avoir complété ses études de deuxième cycle avec une moyenne de 3,5 ou son équivalent selon les barèmes de l'Université de Montréal. Le Département peut toutefois tenir compte de la progression de l'étudiant au cours de ses études.

L'admission se fait généralement au trimestre d'automne. Le candidat peut être admis exceptionnellement au trimestre d'hiver, entre autres lorsqu'il doit compléter une propédeutique avant de commencer le programme régulier.

2. Programme

Le programme de doctorat comporte 9 crédits de cours obligatoires, 3 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix. Dix crédits de recherche sont attribués au projet de thèse et 70 crédits à la thèse elle-même.

La première année, qui doit être suivie à temps plein, est consacrée au séminaire général de doctorat et à l'examen général de synthèse dont la réussite est obligatoire pour pouvoir poursuivre la scolarité. La deuxième année est consacrée au séminaire de thèse qui mène à la soutenance du projet de thèse. Les étudiants doivent également suivre deux séminaires, un à option et un au choix, durant leur scolarité.

Statistique

M.Sc. (statistique)	2-194-1-0
Ph.D. (statistique)	3-194-1-0

Pour tout renseignement relatif à ces programmes, voir Mathématiques.

Traduction

Diplôme d'études supérieures spécialisées (traduction) (D.E.S.S.)	2-185-1-2
M.A. (traduction)	2-185-1-1
Ph.D. (traduction)	3-185-1-0

Département de linguistique et de traduction

Pour renseignements : tél. : (514) 343-2061

Membres du Comité des études supérieures – Section Traduction

Georges Bastin

Gilles Bélanger

Patrick Drouin

Directeur : Richard Patry

Personnel enseignant *

Professeurs titulaires

Monique C. Cormier, doctorat en interprétation et en traduction (Sorbonne Nouvelle)
Jeanne Dancette, licence d'anglais (Grenoble), licence d'allemand (Grenoble), diplôme de sciences politiques (Grenoble), CAPES sciences économiques et sociales (Paris), M.A. traduction (Montréal), Ph.D. en linguistique, orientation traduction (Montréal)

Alexis Nuselovici Nouss, doctorat en littérature française (Sorbonne)

Paul St-Pierre, LL.L. (Laval), D.E.A. sémiologie (Paris), Ph.D. (Toronto)

Professeurs agrégés

Georges Bastin, doctorat en sciences de la traduction et de l'interprétation (Sorbonne-Nouvelle – Paris III)

Gilles Bélanger, Ph.D. (Sherbrooke)

Jacques Lethuillier, certificat de 3^e cycle en physique supérieure (Caen)

Marie-Claude L'Homme, doctorat en linguistique (Laval)

Sylvie Vandaele, M.A. traduction (Montréal), diplôme d'État de doctorat en pharmacie (Marseille), D.Sc. pharmacologie moléculaire (Nice)

(Marseille), D.Sc. pharmacologie moléculaire (Nice)

Professeurs adjoints

Hélène Buzelin, M.A. anglais moderne (Royaume-Uni), Ph.D. traduction (McGill)

Patrick Drouin, Ph.D. en linguistique (Montréal), M.A. (Laval)

Judith Lavoie, Ph.D. traduction (McGill)

Responsable de formation professionnelle

Nycole Bélanger, M.A. traduction (Montréal)

Objectif du D.E.S.S. (traduction)

Offrir un programme autonome de deuxième cycle préparant les étudiants à une carrière professionnelle en traduction ou en interprétation.

Règlement pédagogique propre au Diplôme d'études supérieures spécialisées en traduction (D.E.S.S.)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Diplôme d'études supérieures spécialisées en traduction (D.E.S.S.), le candidat doit :

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Options « Anglais-français » et « français-anglais »*

- a) faire preuve d'une excellente connaissance du français et de l'anglais à l'écrit;
 b) être titulaire d'un diplôme de premier cycle universitaire (baccalauréat ou l'équivalent);
 c) avoir obtenu une moyenne minimale au grade de premier cycle correspondant à 3,0 à l'Université de Montréal.

Option « Interprétation »*

- a) faire preuve d'une excellente connaissance du français et de l'anglais à l'oral;
 b) être titulaire d'un diplôme de premier ou de deuxième cycle universitaire en traduction ou l'équivalent;
 c) avoir obtenu une moyenne minimale au grade de premier cycle correspondant à 3,0 à l'Université de Montréal.

2. Programme

Le programme comporte 30 crédits dont 21 du niveau des études supérieures.

Option « Anglais-français »

Ces crédits sont répartis comme suit :

- 18 crédits de cours obligatoires;
- 12 crédits de cours à option.

Option « Français-anglais »*

Ces crédits sont répartis comme suit :

- 15 crédits de cours obligatoires;
- 15 crédits de cours à option.

Option « Interprétation »*

Ces crédits sont répartis comme suit :

- 15 crédits de cours obligatoires;
- 12 crédits de cours option; 3 crédits de cours au choix.

3. Durée de la scolarité

La durée minimale de la scolarité est de deux trimestres à plein temps. La durée maximale de la scolarité est de six trimestres (deux ans) à partir de l'inscription initiale du candidat.

4. Évaluation

L'évaluation portera sur les éléments inclus dans les objectifs, notamment :

- l'acquisition des connaissances;
- le développement d'habiletés;
- l'intégration des savoirs.

Structure du programme**Option « Anglais-français »****Bloc A – Obligatoire (18 cr.)**

- TRA 2000 Outils informatiques des langagiers, 3 cr.
 TRA 6601 Difficultés du français contemporain, 3 cr.
 TRA 6602 Rédaction générale et professionnelle, 3 cr.
 TRA 6603 Documentation et terminologie, 3 cr.
 TRA 6604 Introduction à la traduction, 3 cr.
 TRA 6605 Courants théoriques en traduction, 3 cr.

Bloc B – Option (12 cr.)**Bloc B₁ – Option – Langues spécialisées (min. 3 cr.; max. 6 cr.)**

- TRA 2210 Langues scientifique et technique, 3 cr.
 TRA 2220 Langues commerciale et économique, 3 cr.
 TRA 2250 Langues juridique et administrative, 3 cr.
 TRA 3265 Langues médicale et pharmacologique, 3 cr.

Bloc B₂ – Option – Traduction spécialisée (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

- TRA 6606 Traduction scientifique et technique, 3 cr.
 TRA 6607 Traduction commerciale et économique, 3 cr.

- TRA 6608 Traduction juridique et administrative, 3 cr.
 TRA 6609 Traduction médico-pharmacologique, 3 cr.
 TRA 6610 Traduction littéraire, 3 cr.

Bloc B₃ – Cours recommandés (max. 6 cr.)

- TRA 2115 Histoire de la traduction, 3 cr.
 TRA 3590 Traduction cinématographique, 3 cr.
 TRA 3610 Révision de textes, 3 cr.
 TRA 6702 Introduction to Translation, 3 cr.

Option « Français-anglais »***Bloc A – Obligatoire (15 cr.)**

- TRA 6605 Courants théoriques en traduction, 3 cr.
 TRA 6701 Advanced English Composition, 3 cr.
 TRA 6702 Introduction to Translation, 3 cr.
 TRA 6703 Documentation and Terminology, 3 cr.
 TRA 6704 Techniques of Revision, 3 cr.

Bloc B – Option (15 cr.)**Bloc B₁ – Option – Traduction spécialisée (min. 6 cr.; max. 12 cr.)**

- TRA 6705 Literary Translation, 3 cr.
 TRA 6706 Commercial and Economic Translation, 3 cr.
 TRA 6707 Scientific and Technical Translation, 3 cr.
 TRA 6708 Legal and Administrative Translation, 3 cr.

Bloc B₂ – Option – Cours recommandés (min. 3 cr.; max. 9 cr.)

- LNG 2231 History of the English Language, 3 cr.
 LNG 2390 Social and Regional Variation in English, 3 cr.
 TRA 2115 Histoire de la traduction, 3 cr.
 TRA 2500 Traduction générale, 3 cr.

Option « Interprétation »***Bloc A – Obligatoire (15 cr.)**

- TRA 3850 Introduction à l'interprétation, 3 cr.
 TRA 6801 Expression orale, 3 cr.
 TRA 6802 Traduction à vue, 3 cr.
 TRA 6803 Techniques d'interprétation consécutive, 3 cr.
 TRA 6804 Acquisition de connaissances thématiques, 3 cr.

Bloc B – Option (12 cr.)**Bloc B₁ – Option – Langues spécialisées (3 cr.)**

- TRA 2210 Langues scientifique et technique, 3 cr.
 TRA 2220 Langues commerciale et économique, 3 cr.
 TRA 2250 Langues juridique et administrative, 3 cr.
 TRA 3265 Langues médicale et pharmacologique, 3 cr.

Bloc B₂ – Option – Cours pratiques (6 cr.)

- TRA 6601 Difficultés du français contemporain, 3 cr.
 TRA 6805 Interprétation consécutive (B à A), 3 cr.
 TRA 6806 Interprétation consécutive (A à B), 3 cr.

Bloc B₃ – Option – Traduction spécialisée (3 cr.)

- TRA 6606 Traduction scientifique et technique, 3 cr.
 TRA 6607 Traduction commerciale et économique, 3 cr.
 TRA 6608 Traduction juridique et administrative, 3 cr.
 TRA 6609 Traduction médico-pharmacologique, 3 cr.
 TRA 6610 Traduction littéraire, 3 cr.

Bloc C – Choix (3 cr.)**Objectifs de la M.A. (traduction)**

La maîtrise avec mémoire vise une formation en traduction ou en interprétation davantage orientée vers l'enseignement ou la recherche. La maîtrise avec travail dirigé facultatif vise l'exercice professionnel de la traduction.

* Les admissions à cette option sont suspendues temporairement.

Règlement pédagogique propre à la M.A. (traduction)**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de la M.A. (traduction), le candidat doit :

- a) faire preuve d'une excellente connaissance du français et de l'anglais;
- b) être titulaire d'un baccalauréat spécialisé en traduction, d'un majeur en traduction plus un mineur toute discipline, ou un D.E.S.S. en traduction;
- c) avoir obtenu, au grade de premier cycle ou au grade de D.E.S.S. en traduction, une moyenne minimale correspondant à 3,0 à l'Université de Montréal.

2. Programme

Le programme de maîtrise en traduction comporte 45 crédits dont au moins 39 sont du niveau des études supérieures et comprend quatre options.

Le candidat qui n'a pas une connaissance suffisante d'une troisième langue vivante, soit l'équivalent de 9 crédits de cours de premier cycle, devra y suppléer en suivant des cours de langue. Ces cours s'ajoutent au programme.

Option « Recherche »

Le programme comporte 18 crédits de cours, dont 6 obligatoires et 12 à option, et 27 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Option « Traduction professionnelle anglais-français »

Le programme comporte 9 crédits de cours obligatoires, de 21 à 36 crédits de cours à option, de même que 0 à 15 crédits de formation pratique (travail dirigé).

Option « Traduction professionnelle français-anglais » *

Le programme comporte 6 crédits de cours obligatoires, de 24 à 39 crédits de cours à option, de même que 0 à 15 crédits de formation pratique (travail dirigé).

Option « Interprétation » *

Le programme comporte 24 crédits de cours obligatoires, 6 crédits de cours à option, 6 crédits de cours au choix, de même que 9 crédits attribués à un travail dirigé.

Structure du programme**Option « Recherche »****Bloc A – Obligatoire (6 cr.)**

- TRA 6001 Méthodologie de la recherche, 3 cr.
- TRA 6002 Épistémologie, 3 cr.

Bloc B – Option (12 cr.)**Bloc B₁ – Option – Spécialisation (min. 6 cr.; max. 9 cr.)**

- TRA 6003 Théories de la traduction, 3 cr.
- TRA 6004 Traduction et société, 3 cr.
- TRA 6005 Processus de traduction et didactique, 3 cr.
- TRA 6007 Langues de spécialité, 3 cr.
- TRA 6008 Traductique, 3 cr.
- TRA 6011 Approches contemporaines en terminologie, 3 cr.

Bloc B₂ – Option – Cours généraux (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

Sous réserve de l'approbation du conseiller pédagogique ou du directeur du Département, l'étudiant peut choisir des cours des différentes options de la M.A. en traduction, des cours de niveau 2000 ou 3000 du B.A. en traduction, des cours de premier ou deuxième cycle des programmes de linguistique ou tout autre cours hors département contribuant à sa spécialisation ou utile à la rédaction de son mémoire, à l'exclusion des cours de perfectionnement du français ou de l'anglais et des cours de troisième langue.

Le conseiller pédagogique ou le directeur du Département, sur avis du Comité des études supérieures, peut imposer les cours suivants à l'étudiant ayant une formation minimale en traduction :

- TRA 6603 Documentation et terminologie, 3 cr.
 - TRA 6604 Introduction à la traduction, 3 cr.
- ou

- TRA 6702 Introduction to Translation, 3 cr.

Bloc C – Mémoire (27 cr.)

- TRA 6930 Mémoire, 27 cr.

Le programme comporte au plus 6 crédits de cours de premier cycle pour l'ensemble des blocs.

Option « Traduction professionnelle anglais-français »**Bloc A – Obligatoire (9 cr.)**

- TRA 6101 Rédaction et révision avancées, 3 cr.
- TRA 6804 Acquisition de connaissances thématiques, 3 cr.
- TRA 6117 Terminologie appliquée, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 21 cr.; max. 36 cr.)**Bloc B₁ – Option – Traduction spécialisée (min. 9 cr.; max. 24 cr.)**

- TRA 6104 Traduction scientifique, 3 cr.
- TRA 6105 Traduction technique, 3 cr.
- TRA 6106 Traduction commerciale, 3 cr.
- TRA 6107 Traduction économique, 3 cr.
- TRA 6109 Traduction juridique, 3 cr.
- TRA 6111 Traduction administrative, 3 cr.
- TRA 6112 Traduction informatique, 3 cr.
- TRA 6115 Traduction littéraire et comparée, 3 cr.
- TRA 6118 Traduction biomédicale, 3 cr.
- TRA 6119 Traduction pharmaceutique, 3 cr.
- TRA 6515 Projet en milieu professionnel, 6 cr.

Bloc B₂ – Option – Cours généraux (12 cr.)

Sous réserve de l'approbation du conseiller pédagogique ou du directeur du Département, l'étudiant peut choisir des cours des différentes options de la M.A. en traduction, des cours de niveau 2000 ou 3000 du B.A. en traduction, des cours de premier ou deuxième cycle des programmes de linguistique ou tout autre cours hors département contribuant à sa spécialisation ou utile à la rédaction de son travail dirigé, à l'exclusion des cours de perfectionnement du français ou de l'anglais et des cours de troisième langue.

Le conseiller pédagogique ou le directeur du Département, sur avis du Comité des études supérieures, peut imposer les cours suivants à l'étudiant ayant une formation minimale en traduction :

- TRA 6603 Documentation et terminologie, 3 cr.
- TRA 6604 Introduction à la traduction, 3 cr.

Bloc C – Formation pratique (max. 15 cr.)

- TRA 6935 Travail dirigé, 15 cr.

Le cours TRA 6515 est réservé aux étudiants n'ayant pas d'expérience de la traduction en milieu de travail. Le programme comporte au plus 6 crédits de cours de premier cycle pour l'ensemble des blocs.

Option « Traduction professionnelle français-anglais » ***Bloc A – Obligatoire (6 cr.)**

- TRA 6211 Revision and Writing, 3 cr.
- TRA 6804 Acquisition de connaissances thématiques, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 24 cr.; max. 39 cr.)**Bloc B₁ – Option – Traduction spécialisée (min. 12 cr.; max. 18 cr.)**

- TRA 6117 Terminologie appliquée, 3 cr.
- TRA 6213 Literary and Comparative Translation, 3 cr.
- TRA 6214 Commercial and Economic Translation, 3 cr.
- TRA 6215 Scientific and Technical Translation, 3 cr.
- TRA 6218 Legal and Administrative Translation, 3 cr.
- TRA 6515 Projet en milieu professionnel, 3 cr.

Bloc B₂ – Option – Cours généraux (min. 12 cr.; max. 27 cr.)

Sous réserve de l'approbation du conseiller pédagogique ou du directeur du Département, l'étudiant peut choisir des cours des différentes options de la M.A. en traduction, des cours de niveau 2000 ou 3000 du B.A. en traduction, des cours de premier ou deuxième cycle des programmes de linguistique ou tout autre cours hors département contribuant à sa spécialisation ou utile à la rédaction de son travail dirigé, à l'exclusion des cours de perfectionnement du français ou de l'anglais et des cours de troisième langue.

Le conseiller pédagogique ou le directeur du Département, sur avis du Comité des études supérieures, peut imposer les cours suivants à l'étudiant ayant une formation minimale en traduction :

- TRA 6603 Documentation et terminologie, 3 cr.
- TRA 6702 Introduction to Translation, 3 cr.

* Les admissions à cette option sont suspendues temporairement.

Bloc C – Formation pratique (max. 15 cr.)

TRA 6935 Travail dirigé, 15 cr.

Le cours TRA 6515 est réservé aux étudiants n'ayant pas d'expérience de la traduction en milieu de travail. Le programme comporte au plus 6 crédits de cours de premier cycle pour l'ensemble des blocs.

Option « Interprétation » ***Bloc A – Obligatoire (24 cr.)**

TRA 6060 Interprétation consécutive, 3 cr.

TRA 6070 Interprétation de conférence (B à A), 6 cr.

TRA 6080 Questions d'actualité, 3 cr.

TRA 6220 Interprétation de conférence (A à B), 6 cr.

TRA 6400 Travaux pratiques, 6 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)

Sous réserve de l'approbation du directeur du Département ou du conseiller pédagogique, l'étudiant peut choisir des cours de l'option traduction professionnelle ou d'autres cours reliés à son domaine de spécialisation.

Bloc C – Choix (6 cr.)

À choisir en fonction de l'orientation professionnelle, parmi les cours des départements de science politique, sciences économiques, etc. Ces cours sont sujets à l'approbation du directeur du Département ou du conseiller pédagogique.

Bloc D – Travail dirigé (9 cr.)

TRA 6915 Travail dirigé, 9 cr.

Objectifs du Ph.D. (traduction)

Le Ph.D. en traduction vise à former des chercheurs et enseignants en Traductologie (par exemple en histoire, théorie, pédagogie, lettres et sciences humaines, sciences et techniques, traductique, études comparatives) ou en Terminologie (par exemple en histoire, théorie, pédagogie, langues de spécialité, terminotique, aménagement linguistique, lexicographie et terminographie).

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (traduction)**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph.D. (traduction), option « Traductologie » ou option « Terminologie », le candidat doit :

a) être titulaire d'une maîtrise en traduction ou d'un diplôme équivalent dans une discipline connexe et avoir obtenu une moyenne minimale correspondant à 3,0 à l'Université de Montréal ou

b) être titulaire d'un diplôme de premier cycle en traduction (B.A., majeur ou l'équivalent), avoir terminé la scolarité minimale du programme de la maîtrise et avoir satisfait aux exigences de l'article 71 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures.

Le candidat au doctorat doit présenter un projet de recherche de 3 à 5 pages.

Le candidat au doctorat doit posséder une excellente connaissance du français et de l'anglais et de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

Structure du programme**Option « Traductologie » ou « Terminologie »****Bloc A – Obligatoire (6 cr.)**

TRA 7100 Lectures dirigées en traduction, 3 cr.

TRA 7200 Séminaire de thèse, 3 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)

À déterminer en fonction des intérêts de recherche de l'étudiant et de ses besoins de formation. Le choix des séminaires devra être approuvé par le directeur de recherche et par le directeur du département.

Bloc C – Thèse (78 cr.)

TRA 7500 Thèse, 78 cr.

* Les admissions à cette option sont suspendues temporairement.

Droit

Sous cette rubrique, sont regroupés les programmes d'études supérieures offerts en Droit : une maîtrise (LL.M.), un doctorat (LL.D.), sept diplômes d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.), un diplôme de droit notarial (D.D.N.) et cinq micro-programmes de 2^e cycle.

Droit

Diplôme de droit notarial (D.D.N.)	2-330-1-0
Microprogramme de 2^e cycle	
(Common Law nord-américaine)	2-325-6-2
D.E.S.S. (Common Law nord-américaine)	2-325-1-5
D.E.S.S. (droit)*	2-325-1-2
Microprogramme de 2^e cycle	
(droit des affaires)	2-327-6-0
D.E.S.S. (droit des affaires)	2-327-1-0
Microprogramme de 2^e cycle	
(droit des technologies de l'information)	2-325-6-0
D.E.S.S. (droit des technologies de l'information)	2-325-1-6
Microprogramme de 2^e cycle (droit et travail) **	2-325-6-3
Microprogramme de 2^e cycle (droit international)	2-326-6-0
D.E.S.S. (droit international)	2-326-1-1
D.E.S.S. (liberté de presse en démocratie) *	2-325-1-8
D.E.S.S. (pouvoir judiciaire et systèmes juridiques) *	2-325-1-4
Maîtrise en droit (LL.M.)	
Options :	
« Common Law nord-américaine »	2-325-1-0
« Droit des affaires »	2-325-1-0
« Droit des technologies de l'information »	2-325-1-0
« Droit international »	2-325-1-0
« Fiscalité*** »	2-325-1-3
« Liberté de presse en démocratie* »	2-325-1-0
« Notariat »	2-330-1-1
« Recherche »	2-325-1-0
Doctorat en droit (LL.D.)	3-325-1-0

Directeur des programmes de D.E.S.S., LL.M. et LL.D. : Michel Morin, tél. : (514) 343-2409

Directrice du programme de maîtrise, option « Notariat » : Brigitte Lefebvre, tél. : (514) 343-7677

Directrice du programme de maîtrise, option « Fiscalité » : Diane Bruneau, tél. : (514) 343-5703

Directeur du programme de maîtrise en commerce électronique : Vincent Gautrais, tél. : (514) 343-7534

Personnel enseignant ****

Professeurs titulaires

Karim Benyekhlief, LL. D. (Montréal)
 Anne-Marie Boisvert, LL. M. (Harvard)
 Jean-Maurice Brisson, LL. M. (Montréal) – détaché à la FES
 Diane Bruneau, M. Fisc.(Sherbrooke), D.D.N. (Montréal)

* Programme fermé à l'admission pour l'année 2005-2006.

** Programme conjoint avec l'École des relations industrielles.

*** Programme conjoint avec HEC Montréal.

**** Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

François Chevrette, D.E.S. (Paris)
 Pierre Ciotola, LL. D. (Montréal)
 Pierre-Paul Côté, LL. M. (Montréal), LL. M. (Toronto)
 François Crépeau, D.E.A. (Paris I), D.E.A. (Paris II), doctorat en droit (Paris I)
 Patrice Deslauriers, D.E.A. (Paris), LL. M. (Montréal)
 Hélène Dumont, LL. M. (Montréal), LL. M. (Berkeley)
 Claude Fabien, LL. M. (McGill)
 Jacques Frémont, LL. M. (Osgoode Hall)
 Ysolde Gendreau, LL. M. (McGill), doctorat en droit (Paris II)
 Gérald Goldstein, Maîtrise en droit (Paris I), D.E.S.S. (Paris I), LL. M. (McGill), D.C.L. (McGill)
 Jean Héту, LL. M. (Harvard)
 Bartha Maria Knoppers, M.A. Comp. Litt. (Alberta), LL. B./B.C.L. (McGill), D.L.S. (Cambridge), doctorat en droit (Paris I)
 Diane Labrèche, LL. M. (Osgoode Hall)
 Andrée Lajoie, M.A. (Oxon), MSRC
 Denys-Claude Lamontagne, D.D.N. (Montréal)
 Jean Leclair, LL. M. (Montréal)
 Brigitte Lefebvre, Ph.D. (Paris II), LL. M. (Montréal), D.D.N. (Montréal)
 Guy Lefebvre, LL. M. (Montréal), LL. M. (Londres)
 Thérèse Leroux, B.Sc. biologie (Sherbrooke), Ph.D. biochimie (Laval), LL. B. (Sherbrooke)
 Didier Lluelles, D.E.S. (Paris)
 Ejan Mackaay, LL. M. (Amsterdam), doctorat en droit (Amsterdam), LL. M. (Toronto)
 Patrick A. Molinari, LL. M. (Montréal), MSRC
 Michel Morin, M.Sc. économie (UQAM), LL. B. (Montréal)
 Nanette Neuwahl, LL. M. (Leyde), doctorat en droit (Institut Universitaire Européen)
 Pierre Noreau, M.Sc. (Montréal), doctorat (Institut d'études politiques, Paris)
 Danielle Pinard, LL. M. (Londres)
 Adrian Popovici, D.E.S. (Paris), Dipl. Institut d'études polit. (Paris), Dipl. Institut de droit comparé (Paris), D.E.S. droit comparé (Strasbourg)
 Daniel Poulin, LL. M. (Montréal), M.Sc. informatique (Montréal)
 Guy Rocher, M.A. en sociologie (Laval), Ph.D. en sociologie (Harvard), MSRC, détaché du Département de sociologie au CRDP
 Louise Rolland, LL. M. (Montréal)
 Jeffrey Talpis, LL. D. (Montréal)
 Luc B. Tremblay, LL. M. (UBC), D.Phil. (Oxford)
 Gilles Trudeau, doctorat (Harvard Law School)
 Pierre Trudel, LL. M. (Montréal)
 Daniel Turp, LL. M. (Montréal), D.E.A. (Paris II), Dipl. Intl. Law (Cantab), doctorat d'État (Paris II) – en congé
 Louise Viau, LL. M. (Montréal)
 José Woehrling, LL. M. (Montréal)

Professeurs agrégés

Stéphane Beaulac, LL. M. (Cantab), Ph.D. (Cantab)
 Vincent Gautrais, LL. M. (Montréal), LL. D. (Montréal)
 Matthew P. Harrington, B. Th. (McGill), J.D. (Boston.), LL. M. (Pennsylvania), S.J.D. (Pennsylvania)
 France Houle, LL. M. (Queen's), LL. D. (Montréal)
 Suzanne Lalonde, Ph.D. (Cambridge)
 Yves Lauzon, LL. M. (Ottawa)
 Ghislain Massé, LL. M. (Montréal)
 Benoît Moore, LL. M. (Montréal), D.E.A. en droit privé (Paris I)
 Hugues Parent, LL. M. (Harvard), LL. D. (Montréal)
 Louise Hélène Richard, LL. M. (Sherbrooke) – détachée au SAE
 Stéphane Rousseau, LL. M. (Laval), S.J.D. (Toronto),
 Alain Roy, LL. M. (Montréal), LL. D. (Laval)
 Pauline Roy, LL. D. (Montréal)
 Hélène Trudeau, D.E.A. (Bordeaux I)

Professeurs adjoints

Élise Charpentier D.S.U. (Paris II), D.E.A. (Paris II), D.C.L. (McGill)
 Emmanuel Sibidi Darankoum, D.E.A. (Strasbourg), D.D.C. (Strasbourg), D.E.C.L. (Moncton)
 Isabelle Duplessis, LL. M. (Montréal), LL. D. (Montréal)

Chercheuse adjointe

Denise Avaré, M.A. (Ottawa), Ph.D. (Cambridge)

Professeurs associés

Jean-Louis Baudouin, doctorat en droit (Paris), MSRC
 Pierre Béliveau, LL. M. (Montréal)
 Pierre A. Michaud, B.A., LL. L. (Montréal)

Professeurs émérites

Albert Bohémier, Roger Comtois, Pierre Martineau, André Morel, Jacques-Yvan Morin, Yves Ouellette, Gilles Pépin, Jean Pineau

Objectifs du D.D.N. (droit notarial)

Le bachelier en droit qui se dirige vers la profession de notaire doit s'inscrire au programme du Diplôme de droit notarial. Ce diplôme donne accès au stage contrôlé par la Chambre des notaires.

Règlement pédagogique propre au D.D.N. (droit notarial)**1. Admission**

Pour être admissible au Diplôme de droit notarial, le candidat doit :

- a) être titulaire d'un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent;
- b) posséder une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise;
- c) respecter les conditions d'admissibilité énoncées par le Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures.

2. Programme

Le programme comporte 36 crédits de cours obligatoires.

3. Durée de la scolarité

La scolarité est de deux trimestres consécutifs à plein temps. Dans certains cas, sur recommandation du doyen de la Faculté de droit, le candidat peut être autorisé à s'inscrire à demi-temps. La scolarité maximale est de quatre trimestres.

4. Examens

Pour obtenir le Diplôme de droit notarial, l'étudiant doit obtenir la note C pour l'ensemble des examens.

Structure du programme**Bloc A – Obligatoire (36 cr.)**

- DRT 6302 Principes de rédaction et d'interp., 3 cr.
- DRT 6305 Droit des personnes inaptes, 2 cr.
- DRT 6310 Droit de la publicité, 3 cr.
- DRT 6315 Rapports (pécuniaires) familiaux, 2 cr.
- DRT 6320 Mutations de propriété, 3 cr.
- DRT 6325 La propriété, 3 cr.
- DRT 6330 Aspects fiscaux de la pratique, 3 cr.
- DRT 6335 Contrats et crédits de garanties, 3 cr.
- DRT 6340 Droit des sociétés, 3 cr.
- DRT 6345 Décès et transmission des biens, 3 cr.
- DRT 6350 Droit transnational, 2 cr.
- DRT 6355 Examen des titres, 3 cr.
- DRT 6360 Droit administratif de la propriété, 2 cr.
- DRT 6366 Prévention et gestion des différends, 1 cr.

Objectifs du microprogramme de 2^e cycle (Common Law nord-américaine)

Ce microprogramme comporte les objectifs suivants :

- transmettre aux étudiants les connaissances nécessaires à la compréhension des institutions et de l'histoire des systèmes de Common Law canadien et américain, de façon à favoriser une comparaison efficace avec les institutions de droit civil;
- permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances en droit comparé anglo-canadien et américain dans les grands domaines du droit (contrats, propriété, responsabilité, famille, procédure civile, etc.);
- développer une approche et un regard critiques sur le droit québécois, canadien et américain;
- apprendre aux étudiants à résoudre des problèmes à l'aide de catégories juridiques de systèmes différents, leur permettant ainsi d'apporter des solutions originales à des problèmes complexes.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle (Common Law nord-américaine)**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme en Common Law nord-américaine, le candidat doit :

- a) être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle décerné par la Faculté de droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent (une formation de base en droit civil et en Common Law constitue un facteur important pour juger de l'équivalence);
- b) posséder une bonne connaissance de la langue française et de la langue anglaise;
- c) respecter les autres conditions d'admissibilité énoncées par le règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures.

2. Programme

Le programme comporte un 1^{er} bloc (bloc A) constitué de 2 crédits de cours obligatoires, un 2^e bloc (bloc B) composé de 15 crédits de cours à option.

3. Durée de la scolarité

La scolarité minimale du microprogramme en Common Law nord-américaine est de un trimestre et la scolarité maximale est de neuf trimestres suivant l'inscription initiale; sur permission du doyen de la Faculté de droit, dans les cas exceptionnels, cette scolarité peut être prolongée d'une année.

Structure du microprogramme de 2^e cycle (Common Law nord-américaine)

Le programme comporte un total de 17 crédits : deux crédits obligatoires (DRT 6565 et 15 crédits de cours choisis dans le bloc A du D.E.S.S. en Common Law nord-américaine. Les exigences liées aux cours préalables devront être respectées.

Objectifs du D.E.S.S. (Common Law nord-américaine)

Transmettre aux étudiants les connaissances nécessaires à la compréhension des institutions et de l'histoire des systèmes de Common Law canadien et américain, de façon à favoriser une comparaison efficace avec les institutions de droit civil. Permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances en droit comparé anglo-canadien et américain dans les grands domaines du droit (contrats, propriété, responsabilité, famille, procédure civile, etc.). Permettre aux étudiants de développer une approche et un regard critiques sur le droit québécois, canadien et américain. Apprendre aux étudiants à résoudre des problèmes à l'aide de catégories juridiques de systèmes différents, leur permettant ainsi d'apporter des solutions originales à des problèmes complexes. Donner aux étudiants une formation qui leur permette, s'ils le désirent, d'avoir accès aux ordres professionnels des autres provinces canadiennes et/ou de pays étrangers.

Règlement pédagogique propre au D.E.S.S. en Common Law nord-américaine**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de D.E.S.S. en Common Law nord-américaine, le candidat doit :

- a) être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle décerné par la Faculté de droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent (une formation de base en droit civil et en Common Law constitue un facteur important pour juger de l'équivalence);
- b) posséder une bonne connaissance de la langue française et de la langue anglaise;
- c) respecter les autres conditions d'admissibilité énoncées par le Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures.

2. Programme

Le programme comprend un total de 32 crédits de cours.

3. Choix de cours

Le programme comporte un 1^{er} bloc (Bloc A) constitué de 26 crédits de cours obligatoires, un 2^e bloc (Bloc B) d'un maximum de 6 crédits (minimum de 3 crédits) de cours à option, un 3^e bloc (Bloc C) d'un maximum de 3 crédits (minimum de 0 crédit) de cours à option connexes choisis parmi les cours offerts dans les autres programmes d'études supérieures de la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

4. Durée de la scolarité

La scolarité minimale du D.E.S.S. en Common Law nord-américaine est de deux trimestres et la scolarité maximale est de douze trimestres suivant l'inscription initiale; sur permission du doyen de la Faculté de droit, dans les cas exceptionnels, cette scolarité peut être prolongée d'une année.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (26 cr.)

DRT 6565	Fondements et méthodes de la Common Law, 2 cr.
DRT 6566	Contrats (« Contracts »), 3 cr.
DRT 6567	Responsabilité civile (« Torts »), 3 cr.
DRT 6568	Biens immobiliers (« Real property »), 3 cr.
DRT 6569	Procédure civile, 3 cr.
DRT 6570	Droit des obligations – Problèmes choisis, 3 cr.
DRT 6571	Droit des biens – Éléments commerciaux, 3 cr.
DRT 6572	« Remedies » en droit public et privé, 3 cr.
DRT 6573	Fiducies et successions (« Trusts-Estates »), 3 cr.

Bloc B – Option (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

DRT 6574	Droit de la famille avancé, 3 cr.
DRT 6575	Droit commercial comparé, 3 cr.
DRT 6576	Droit constitutionnel américain, 3 cr.
DRT 6577	Droit administratif du commerce, 3 cr.
DRT 6578	Droit pénal américain, 3 cr.
DRT 6579	Éléments de droit latino-américain, 3 cr.
DRT 6580	Droit des intégrations économiques, 3 cr.
DRT 6581A-J	Common Law avancée, 3 cr.
DRT 6582A-J	Droit américain avancé, 3 cr.
DRT 6900	Relations économiques internationales, 3 cr.

Bloc C – Option – Cours connexes (min. 0 cr.; max. 3 cr.)

Offerts dans les autres programmes d'études supérieures à la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

Objectifs du D.E.S.S. (droit)

Le diplôme d'études supérieures spécialisées en droit offre aux diplômés de 1^{er} cycle la possibilité d'approfondir leurs connaissances dans l'une des deux concentrations suivantes : droit civil et droit administratif.

Règlement pédagogique propre au D.E.S.S. en droit

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de diplôme d'études supérieures spécialisées en droit, le candidat doit :

- être titulaire d'un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent;
 - posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise.
- Le candidat doit en outre avoir obtenu au moins 2,7 au grade de 1^{er} cycle ou l'équivalent agréé par le doyen, à moins que, de l'avis du doyen, une expérience ou des études subséquentes à l'obtention du grade de 1^{er} cycle permettent de conclure que le candidat possède des aptitudes marquées pour la poursuite des études de 2^e cycle.

Les pouvoirs conférés au doyen par le présent article sont exercés après recommandation du doyen de la Faculté de droit.

Le doyen de la Faculté de droit n'est pas tenu de recommander l'admission de tous les candidats qui satisfont aux conditions générales d'admission.

2. Programme

2.1 Le programme du diplôme d'études supérieures spécialisées en droit comporte trente-deux (32) crédits répartis selon les modalités suivantes :

- un minimum de vingt-quatre (24) crédits de cours d'études spécialisées à caractère professionnel dans un domaine de concentration; et
- huit (8) crédits composés de cours hors concentration ou de travaux pratiques.

2.2 Le Conseil de la Faculté de droit détermine chaque année, dans le cadre du répertoire des cours agréé par la Commission des études, les domaines de concentra-

tion retenus et les matières qui font l'objet d'un enseignement. Il approuve le contenu des cours.

3. Choix de cours

Le programme comporte des cours à option et des travaux pratiques. Le doyen de la Faculté de droit approuve le plan d'études soumis par le candidat.

À la requête d'un candidat, le doyen de la Faculté des études supérieures peut, sur recommandation du doyen de la Faculté de droit, pour des raisons qu'il juge exceptionnelles, permettre à un étudiant inscrit au programme de diplôme d'études supérieures spécialisées en droit de s'inscrire à un cours du programme de maîtrise en droit (LL.M.).

4. Équivalence

Le doyen de la Faculté des études supérieures peut, sur recommandation du doyen de la Faculté de droit, accorder, en tenant compte des objectifs d'un cours, de son contenu et de son niveau, une équivalence ou procéder au transfert d'un cours réussi dans un programme d'études supérieures ou dans un programme de formation professionnelle.

5. Durée de la scolarité

La scolarité minimale du diplôme d'études supérieures spécialisées est de deux années suivant l'inscription initiale; la scolarité maximale est de quatre années suivant l'inscription initiale; sur permission du doyen de la Faculté de droit, dans les cas exceptionnels, cette scolarité peut être prolongée d'une année.

6. Changement de programme

Le candidat inscrit au programme de maîtrise (LL.M.) peut faire une demande d'admission au programme d'études supérieures spécialisées en droit. S'il est admis, le doyen de la Faculté des études supérieures peut, sur recommandation du doyen de la Faculté de droit, lui accorder une exemption de cours jusqu'à concurrence de seize crédits.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle (droit des affaires)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2^e cycle en droit des affaires, le candidat doit :

- être titulaire d'un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent;
- posséder une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise;
- respecter les autres conditions d'admissibilité énoncées par le Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures.

2. Modalités de transfert du microprogramme au D.E.S.S. en droit des affaires ou à la maîtrise

Un étudiant du microprogramme peut être admis au D.E.S.S. en droit des affaires ou à la Maîtrise en droit, option « Droit des affaires », à condition de satisfaire aux exigences d'admission de l'un ou l'autre de ces programmes. Tous les cours réussis dans le microprogramme sont crédités au moment du passage d'un programme à l'autre.

3. Programme

Le programme comprend un total de 15 crédits de cours de 2^e cycle.

4. Choix de cours

Le programme comporte 12 crédits de cours à option en « Droit des affaires » et 3 crédits de cours à option connexes.

5. Durée de la scolarité

La durée minimale est de un trimestre à plein temps. La durée maximale est de trois ans à compter de l'inscription initiale.

Structure du microprogramme de 2^e cycle (droit des affaires)

Pour la structure du microprogramme, voir l'option « Droit des affaires » de la LL.M.

Règlement pédagogique propre au D.E.S.S. (droit des affaires)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. en droit des affaires, le candidat doit :

- a) être titulaire d'un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent;
- b) posséder une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise;
- c) respecter les autres conditions d'admissibilité énoncées par le Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures.

2. Programme et choix de cours

Le programme comporte 30 crédits de cours (24 crédits de cours à option en « Droit des affaires » et 6 crédits de cours à option connexes).

3. Durée de la scolarité

La scolarité minimale du D.E.S.S. est de deux trimestres et la scolarité maximale est de douze trimestres suivant l'inscription initiale; sur permission du doyen de la Faculté de droit, dans les cas exceptionnels, cette scolarité peut être prolongée d'une année.

Structure du D.E.S.S. (droit des affaires)

Pour la structure du D.E.S.S., voir l'option « Droit des affaires » de la LL.M.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle (droit des technologies de l'information)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2^e cycle en droit des technologies de l'information, le candidat doit :

- a) être titulaire d'un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent;
- b) posséder une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise;
- c) respecter les autres conditions d'admissibilité énoncées par le Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures.

2. Modalités de transfert du microprogramme au D.E.S.S. en droit des technologies de l'information ou à la maîtrise

Un étudiant du microprogramme peut être admis au D.E.S.S. en droit des technologies de l'information ou à la Maîtrise en droit, option « Droit des technologies de l'information », à condition de satisfaire aux exigences d'admission de l'un ou l'autre de ces programmes. Tous les cours réussis dans le microprogramme sont crédités au moment du passage d'un programme à l'autre.

3. Programme

Le programme comprend un total de 15 crédits de cours de 2^e cycle.

4. Choix de cours

Quatre cours (12 crédits) seront choisis parmi les cours à option en « Droit des technologies de l'information » du programme de maîtrise et un cours (3 crédits) sera choisi parmi les cours au choix de ce programme.

5. Durée de la scolarité

La durée minimale est de un trimestre à plein temps. La durée maximale est de trois ans à compter de l'inscription initiale.

Règlement pédagogique propre au D.E.S.S (droit des technologies de l'information)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. en droit des technologies de l'information, le candidat doit :

- a) être titulaire d'un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent;
- b) posséder une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise;
- c) respecter les autres conditions d'admissibilité énoncées par le Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures.

2. Programme

Le programme comporte 30 crédits de cours.

3. Choix de cours

Huit cours (24 crédits) seront choisis parmi les cours à option en « Droit des technologies de l'information » du programme de maîtrise et deux cours (6 crédits) seront choisis parmi les cours au choix de ce programme.

4. Durée de la scolarité

La scolarité minimale du D.E.S.S. est de deux trimestres et la scolarité maximale est de douze trimestres suivant l'inscription initiale; sur permission du doyen de la Faculté de droit, dans les cas exceptionnels, cette scolarité peut être prolongée d'une année.

Règlement pédagogique propre au microprogramme (droit et travail)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme, en droit et travail, le candidat doit :

- a) être titulaire d'un baccalauréat en droit, ou d'un baccalauréat en relations industrielles, ou d'un diplôme jugé équivalent, obtenu avec une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 ou l'équivalent;
- b) avoir fait un cours de trois crédits en droit du travail au 1^{er} cycle (ou l'équivalent).

2. Programme

Le programme comprend un total de 15 crédits de cours répartis comme suit :

- un minimum de trois cours (9 cr.) choisis parmi les cours à option offerts dans le cadre du microprogramme (droit et travail);
- un maximum de deux cours (6 cr.) choisis parmi les cours offerts dans les programmes de 2^e cycle en droit ou en relations industrielles;
- un maximum de un cours (3 cr.) choisi dans d'autres programmes de 2^e cycle, avec l'approbation du responsable du programme.

3. Modalités de transfert du microprogramme à la maîtrise en relations industrielles ou à la maîtrise en droit

Un étudiant du microprogramme peut être admis à la maîtrise en droit — option recherche, à condition de satisfaire aux exigences d'admission de ce programme. Tous les cours réussis dans le microprogramme sont alors transférés dans son nouveau programme.

Un étudiant du microprogramme peut être admis à la M.Sc. en relations industrielles, à condition de satisfaire aux exigences d'admission de ce programme. Certains cours réussis dans le microprogramme sont alors transférés dans son nouveau programme, selon les conditions applicables à l'option choisie (avec mémoire ou avec travaux dirigés).

4. Durée de la scolarité

La scolarité minimale du microprogramme est de un trimestre et la scolarité maximale est de neuf trimestres suivant l'inscription initiale; sur permission du doyen de la Faculté de droit, dans les cas exceptionnels, cette scolarité peut être prolongée d'une année.

Structure du programme

Bloc A – Option (min. 9 cr.; max. 15 cr.)

- DRI 6105 Fondements du droit du travail, 3 cr.
- DRI 6110 Nouvelles formes d'emploi, 3 cr.
- DRI 6115 La protection de l'emploi, 3 cr.
- DRI 6120 Rapports collectifs du travail, 3 cr.
- DRI 6125 Chartes des droits et travail, 3 cr.
- DRI 6130 Droit international du travail, 3 cr.

Bloc B – Option – Cours connexes (min. 0 cr.; max. 6 cr.)

Cours choisis parmi les cours de 2^e cycle offerts par la Faculté de droit ou l'École de relations industrielles.

Bloc C – Choix (min. 0 cr.; max. 3 cr.)

Cours choisis dans d'autres programmes de 2^e cycle avec l'approbation des responsables du programme.

Règlement pédagogique propre au microprogramme (droit international)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme (droit international), le candidat doit :

- a) être titulaire d'un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent;
- b) respecter les autres conditions d'admissibilité énoncées par le Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures, notamment en ce qui concerne la connaissance suffisante du français et de l'anglais.

2. Programme

Le programme comporte un total de 15 crédits de cours.

3. Choix de cours

Un minimum de quatre cours (12 cr.) sera choisi parmi les cours à option en droit transnational ou en droit international du programme de maîtrise et un cours (3 cr.) sera choisi parmi les cours des programmes de 2^e cycle de la Faculté de droit ou, avec l'accord du vice-décanat aux études supérieures, d'un autre programme de 2^e cycle.

4. Durée de la scolarité

La scolarité minimale du microprogramme est de un trimestre et la scolarité maximale est de neuf trimestres suivant l'inscription initiale; sur permission du doyen de la Faculté de droit, dans les cas exceptionnels, cette scolarité peut être prolongée d'une année.

Règlement pédagogique propre au D.E.S.S. (droit international)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (droit international), le candidat doit :

- a) être titulaire d'un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent;
- b) respecter les autres conditions d'admissibilité énoncées par le Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures, notamment en ce qui concerne la connaissance suffisante du français et de l'anglais.

2. Programme

Le programme comporte un total de 30 crédits de cours.

3. Choix de cours

Un minimum de huit cours (24 cr.) sera choisi parmi les cours à option en droit transnational ou en droit international du programme de maîtrise et deux cours (6 cr.) seront choisis parmi les cours des programmes de 2^e cycle de la Faculté de droit ou, avec l'accord du vice-décanat aux études supérieures, d'un autre programme de 2^e cycle.

4. Durée de la scolarité

La scolarité minimale du D.E.S.S. est de deux trimestres et la scolarité maximale est de douze trimestres suivant l'inscription initiale; sur permission du doyen de la Faculté de droit, dans les cas exceptionnels, cette scolarité peut être prolongée d'une année.

Objectifs du D.E.S.S. (liberté de presse en démocratie)

Ce programme vise à approfondir la réflexion sur la liberté de presse et la bonne gouvernance en contexte démocratique et à former des personnes possédant les qualités et occupant des positions leur permettant d'être perçues comme des modèles dans leurs milieux et qui peuvent contribuer de manière réelle à l'éclosion d'une véritable culture de liberté de presse. Créer un lieu propice aux échanges entre journalistes de différents médias. Former des agents de changement au sein de leurs milieux respectifs.

Destinataires

La clientèle visée est au premier chef celle des personnes possédant un savoir professionnel et qui ont une formation universitaire dans au moins une discipline. Il s'agit d'un programme de perfectionnement. Le milieu des médias dans la région visée (Afrique de l'Ouest) se compose en bonne partie de professionnels en exercice. Le programme de D.E.S.S. vise à former des personnes possédant les qualités et occupant des positions leur permettant d'être perçues comme des modèles dans leurs milieux.

Règlement pédagogique propre au D.E.S.S. (liberté de presse en démocratie)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de D.E.S.S. en liberté de presse en démocratie, le candidat doit :

- a) être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle ou d'un diplôme jugé équivalent;
- b) posséder une connaissance suffisante de la langue française;
- c) respecter les autres conditions d'admissibilité énoncées par le Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures.

2. Programme

Le programme comprend un total de 30 crédits de cours de 2^e cycle.

3. Choix de cours

Le programme comporte un bloc de base de 14 crédits obligatoires, un 2^e bloc de 12 crédits à option et un 3^e bloc de 4 crédits obligatoires.

4. Durée de la scolarité

La durée minimale est de deux trimestres à plein temps. La durée maximale est de trois ans à compter de l'inscription initiale.

5. Modalité de passage du D.E.S.S. à la LL.M., option « Liberté de presse en démocratie »

L'étudiant qui a obtenu une moyenne de 3,7 peut être admis à la LL.M. option « Liberté de presse en démocratie ». Une recommandation du doyen de la Faculté de droit est aussi nécessaire. L'étudiant pourra faire reconnaître les 30 crédits du D.E.S.S. pour la maîtrise.

Objectifs du D.E.S.S. (pouvoir judiciaire et systèmes juridiques)

Le programme, proposé à titre expérimental, est destiné à des candidats de pays étrangers où la mise en oeuvre des lois et le fonctionnement du système judiciaire doivent être améliorés. Les objectifs visés consistent :

- à transmettre un cadre conceptuel et des connaissances sur les aspects légaux et judiciaires et la pratique de la règle de droit;
- à sensibiliser les étudiants aux questions de protection des droits humains;
- à développer des capacités de formateurs pour que les diplômés deviennent des formateurs et des agents de changement dans leurs milieux;
- à développer l'expertise judiciaire.

Règlement pédagogique propre au D.E.S.S. (pouvoir judiciaire et systèmes juridiques)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de D.E.S.S. (Pouvoir judiciaire et systèmes juridiques), le candidat doit :

- a) être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle en droit ou d'un diplôme jugé équivalent;

- b)** posséder une connaissance suffisante de la langue française ou de la langue anglaise, selon la langue d'enseignement du programme;
- c)** respecter les autres conditions d'admissibilité énoncées par le Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures.

2. Durée de la scolarité

Le programme est d'une durée de dix mois consécutifs à plein temps et comporte trente crédits obligatoires, répartis en cinq cours de six crédits.

3. Examens

Le candidat doit obtenir la note C pour chacun des cours. La candidature au D.E.S.S. prend fin si l'étudiant subit un échec à un cours du programme.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (30 cr.)

- DRT 6110 Systèmes juridiques occidentaux 1, 6 cr.
- DRT 6115 Systèmes juridiques occidentaux 2, 6 cr.
- DRT 6120 Théorie du droit, 6 cr.
- DRT 6125 Enseignement du droit, 6 cr.
- DRT 6130 Pratique judiciaire, 6 cr.

Le programme est suivi d'un stage de douze semaines dans un cabinet d'avocat ou de juge.

Objectifs de la Maîtrise en droit (LL.M.)

Le programme de recherche poursuit un double objectif : offrir des cours en vue d'assurer un complément à la formation générale dispensée au 1^{er} cycle; par la rédaction du mémoire, développer la capacité de concevoir et mettre en oeuvre un projet de recherche d'envergure moyenne dans un domaine précis.

Les objectifs de la maîtrise en droit, option « Notariat » sont les suivants : offrir aux étudiantes et aux étudiants une formation pertinente et complète, qui rencontre les exigences de la profession notariale contemporaine; offrir aux étudiantes et aux étudiants la possibilité de se doter d'une formation juridique poussée ou spécialisée dans différents secteurs du droit; offrir aux étudiantes et aux étudiants la possibilité de s'ouvrir à de nouveaux champs de formation et de spécialisation.

La maîtrise en droit, option « Fiscalité », est destinée aux praticiens spécialisés dans le domaine de la fiscalité et vise à offrir une formation de haut calibre, à développer le sens critique, à permettre une spécialisation accrue, ainsi qu'à conférer un haut degré d'autonomie professionnelle. Les clientèles visées sont les diplômés en droit ou en sciences comptables qui, avec ou sans expérience de travail, désirent faire de la fiscalité leur domaine principal d'activité.

Règlement pédagogique propre à la Maîtrise en droit (LL.M.)

1. Nature du programme

La maîtrise en droit compte les programmes suivants :

- a)** le programme de l'option « Common law nord-américaine », sans mémoire;
- b)** le programme de l'option « Droit des affaires », avec ou sans mémoire;
- c)** le programme de l'option « Droit des technologies de l'information », avec ou sans mémoire;
- d)** le programme de l'option « Droit international », avec ou sans mémoire;
- e)** le programme de l'option « Fiscalité », sans mémoire;
- f)** le programme de l'option « Liberté de presse en démocratie », sans mémoire;
- g)** le programme de l'option « Notariat », sans mémoire;
- h)** le programme de l'option « Recherche », avec mémoire.

2. Admissibilité

Pour être admissible à la maîtrise en droit, option « Common Law nord-américaine », le candidat doit :

- être titulaire d'un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent;
- posséder une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise;
- respecter les autres conditions d'admissibilité énoncées par le règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures.

Pour être admissible à la maîtrise en droit, option « Droit des affaires », le candidat doit :

- être titulaire d'un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent;
- posséder une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise;
- respecter les autres conditions d'admissibilité énoncées par le règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures.

Le détenteur d'un Diplôme d'études supérieures spécialisées en droit des affaires de la Faculté de droit de l'Université de Montréal peut obtenir une maîtrise en droit, option « Droit des affaires », en complétant, une fois admis au programme, le travail dirigé de 15 crédits. Sa demande d'admission devra être déposée au plus tard dans les dix ans suivant son admission au programme de D.E.S.S.

Le doyen de la Faculté de droit n'est pas tenu de recommander toutes les candidatures qui satisfont aux conditions générales d'admissibilité.

Pour être admissible à la maîtrise en droit, option « Droit des technologies de l'information », le candidat doit :

- être titulaire d'un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent;
- posséder une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise;
- respecter les autres conditions d'admissibilité énoncées par le règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures;
- sa demande d'admission devra être déposée au plus tard dans les dix ans suivant son admission au programme de D.E.S.S.

Le détenteur d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en droit des technologies de l'information de la Faculté de droit de l'Université de Montréal peut obtenir une maîtrise en droit, option « Droit des technologies de l'information », en complétant, une fois admis au programme, le travail dirigé de 15 crédits.

Pour être admissible à la maîtrise en droit, option « Droit international », le candidat doit :

- être titulaire d'un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent;
- posséder une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise;
- respecter les autres conditions d'admissibilité énoncées par le règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures.

Le détenteur d'un Diplôme d'études supérieures spécialisées en droit international de la Faculté de droit de l'Université de Montréal peut obtenir une maîtrise en droit, option « Droit international public », en complétant, une fois admis au programme, le travail dirigé de 15 crédits.

Sa demande d'admission devra être déposée au plus tard dans les dix ans suivant son admission au programme de D.E.S.S.

Le doyen de la Faculté de droit n'est pas tenu de recommander toutes les candidatures qui satisfont aux conditions générales d'admissibilité.

Pour être admissible à la maîtrise en droit, option « Fiscalité », le candidat doit :

- avoir complété, avec une moyenne de 2,7, la scolarité du Diplôme d'études supérieures spécialisées en fiscalité de l'École HEC Montréal ou une scolarité équivalente (une demande d'équivalence pour les cours suivis au D.E.S.S. devra accompagner la demande d'admission du candidat);
- posséder une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise;
- respecter les conditions d'admissibilité énoncées par le règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures;
- Le doyen de la Faculté de droit n'est pas tenu de recommander toutes les candidatures qui satisfont aux conditions générales d'admissibilité.

Pour être admissible à la maîtrise en droit, option « Liberté de presse en démocratie », le candidat doit :

- avoir complété, avec une moyenne de 3,7, le diplôme d'études supérieures spécialisées en Liberté de presse en démocratie (une demande d'équivalence pour les cours suivis au D.E.S.S. devra accompagner la demande d'admission du candidat. Il pourra toutefois recouvrer ce droit en indiquant par écrit qu'il abandonne le programme de maîtrise);
- obtenir une recommandation du doyen de la Faculté de droit;
- posséder une connaissance suffisante de la langue française;
- respecter les conditions d'admissibilité énoncées par le règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures. Le doyen de la Faculté de droit n'est pas

tenu de recommander toutes les candidatures qui satisfont aux conditions générales d'admissibilité.

Pour être admissible à la maîtrise en droit, option « Notariat », le candidat doit :

- être titulaire d'un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative de 2,7;
- posséder une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise;
- respecter les conditions d'admissibilité énoncées par le règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures.

Le titulaire d'un diplôme de droit notarial de l'Université de Montréal obtenu avec une moyenne cumulative de 2,7 ou d'un diplôme jugé équivalent peut également présenter une demande d'admission dans les dix ans suivant son admission au programme en cause. Le doyen de la Faculté de droit n'est pas tenu de recommander toutes les candidatures qui satisfont aux conditions générales d'admissibilité.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à l'option « recherche » de la maîtrise en droit, le candidat doit :

- être titulaire d'un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent;
- posséder une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise;
- respecter les autres conditions d'admissibilité énoncées par le règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures.

3. Programme

a) Le programme de l'option « Common Law nord-américaine » comporte 32 crédits faisant partie du D.E.S.S. en Common Law nord-américaine et 13 crédits attribués à la rédaction d'un travail dirigé.

b) Le programme de l'option « Droit des affaires » :

- avec mémoire, comporte un minimum de 15 crédits de cours de 2^e cycle et 30 crédits attribués à la rédaction d'un mémoire;
- avec travail dirigé, comporte un minimum de 30 crédits de cours de 2^e cycle et 15 crédits attribués à la rédaction d'un travail dirigé.

Le doyen de la Faculté de droit approuve le plan d'études qui a été établi par le candidat et en contrôle l'exécution.

c) Le programme de l'option « Droit des technologies de l'information » :

- avec mémoire, comporte un minimum de 15 crédits de cours de 2^e cycle et 30 crédits attribués à la rédaction d'un mémoire;
- avec travail dirigé, comporte un minimum de 30 crédits de cours de 2^e cycle et 15 crédits attribués à la rédaction d'un travail dirigé.

Le doyen de la Faculté de droit approuve le plan d'études qui a été établi par le candidat et en contrôle l'exécution.

d) Le programme de l'option « Droit international » :

- avec mémoire : le programme comporte un minimum de 15 crédits de cours de 2^e cycle et 30 crédits attribués à la rédaction d'un mémoire;
- avec travail dirigé : le programme comporte un minimum de 30 crédits de cours de 2^e cycle et 15 crédits attribués à la rédaction d'un travail dirigé.

e) Le programme de l'option « Fiscalité » comporte 45 crédits ainsi répartis : 27 crédits de cours obligatoires (faisant partie du programme de D.E.S.S. en fiscalité), 12 crédits de cours à option de 2^e cycle et 6 crédits pour un travail dirigé.

f) Le programme de l'option « Liberté de presse en démocratie » comporte un minimum de 30 crédits de cours de 2^e cycle et 15 crédits attribués à la rédaction d'un travail dirigé.

g) Le programme de l'option « Notariat » comporte 45 crédits ainsi répartis : 36 crédits de cours obligatoires, 6 crédits de cours à option de 2^e cycle en droit, 3 crédits de travail dirigé.

Le doyen de la Faculté de droit approuve le plan d'études qui a été établi par le candidat et en contrôle l'exécution.

h) Le programme de l'option « recherche » comporte un minimum de 45 crédits ainsi répartis : un minimum de 15 crédits de cours, dont au moins 9 crédits de cours de 2^e cycle et 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Le doyen de la Faculté de droit approuve le plan d'études qui a été établi par le candidat et son directeur de recherche et en contrôle l'exécution. Le Conseil de la Faculté de droit détermine, chaque année, dans le cadre du programme agréé par la Commission des études, les cours de 2^e cycle qui seront offerts et leur caractère obligatoire ou optionnel.

4. Durée de la scolarité

a) La scolarité maximale de l'option « Common Law nord-américaine » est de douze trimestres.

b) La scolarité maximale de l'option « Droit des affaires » est de douze trimestres. Dans certains cas, sur recommandation du doyen de la Faculté de droit, le candidat peut être autorisé à s'inscrire à demi-temps.

c) La scolarité maximale de l'option « Droit des technologies de l'information » est de douze trimestres. Dans certains cas, sur recommandation du doyen de la Faculté de droit, le candidat peut être autorisé à s'inscrire à demi-temps.

d) La scolarité maximale de l'option « Droit international » est de douze trimestres.

e) La scolarité maximale de l'option « Fiscalité » est de douze trimestres.

f) La scolarité maximale de l'option « Liberté de presse en démocratie » est de douze trimestres.

g) La scolarité maximale de l'option « Notariat » est de six trimestres.

h) La scolarité minimale de l'option « Recherche » est de trois trimestres consécutifs accomplis à plein temps. Dans certains cas, sur recommandation du doyen de la Faculté de droit, le candidat peut être autorisé à s'inscrire à demi-temps.

5. Changement de programme

Le candidat inscrit au programme de diplôme d'études supérieures spécialisées en droit (D.E.S.S.) peut faire une demande d'admission au programme d'études de maîtrise. S'il est admis, le doyen de la Faculté des études supérieures peut, sur recommandation du doyen de la Faculté de droit, lui accorder une exemption de cours jusqu'à concurrence de douze crédits ou des équivalences appropriées.

Structure de l'option « Common Law nord-américaine »

Bloc A – Cours généraux (min. 0 cr.; max. 6 cr.)

- DRT 6500 Méthodologie du droit et de la recherche, 3 cr.
- DRT 6505 Travaux dirigés, 6 cr.
- DRT 6510 Lectures dirigées, 3 cr.
- DRT 6515 Stage de recherche, 3 cr.
- DRT 6535 Théorie générale du droit, 3 cr.

Bloc B – Obligatoire (26 cr.)

- DRT 6565 Fondements et méthodes de la Common Law, 2 cr.
- DRT 6566 Contrats (« Contracts »), 3 cr.
- DRT 6567 Responsabilité civile (« Torts »), 3 cr.
- DRT 6568 Biens immobiliers (« Real property »), 3 cr.
- DRT 6569 Procédure civile, 3 cr.
- DRT 6570 Droit des obligations-Problèmes choisis, 3 cr.
- DRT 6571 Droit des biens – Éléments commerciaux, 3 cr.
- DRT 6572 « Remedies » en droit public et privé, 3 cr.
- DRT 6573 Fiducies et successions (Trusts-Estates), 3 cr.

Bloc C – Option (min. 0 cr.; max. 6 cr.)

- DRT 6574 Droit de la famille avancé, 3 cr.
- DRT 6575 Droit commercial comparé, 3 cr.
- DRT 6576 Droit constitutionnel américain, 3 cr.
- DRT 6577 Droit administratif du commerce, 3 cr.
- DRT 6578 Droit pénal américain, 3 cr.
- DRT 6579 Éléments de droit latino-américain, 3 cr.
- DRT 6580 Droit des intégrations économiques, 3 cr.
- DRT 6581A-J Common Law avancée, 3 cr.
- DRT 6582A-J Droit américain avancé, 3 cr.
- DRT 6900 Relations économiques internationales, 3 cr.

Bloc D – Option – Cours connexes (min. 0 cr.; max. 3 cr.)

Cours offerts dans les autres programmes d'études supérieures à la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

Bloc E – Travail dirigé

- DRT 6596 Travail dirigé, 13 cr.

Structure de l'option « Droit des affaires »

Bloc A – Méthodologie du droit (min 0 cr.; max. 6 cr.)

- DRT 6500 Méthodologie du droit et de la recherche, 3 cr.
- DRT 6505 Travaux dirigés, 6 cr.
- DRT 6510 Lectures dirigées, 3 cr.
- DRT 6515 Stage de recherche, 3 cr.

Bloc B – Option

- pour le programme de maîtrise avec mémoire, un minimum de 9 crédits et un maximum de 15
- pour le programme de maîtrise avec travail dirigé, un minimum de 24 crédits et un maximum de 30

Bloc B₁ – Option – Cours en « Droit des affaires »

Parmi les cours de spécialisation suivants, l'étudiant devra suivre :

- pour la maîtrise avec mémoire, un minimum de 3 cours et un maximum de 4 cours;
- pour la maîtrise sans mémoire, un minimum de 6 cours et un maximum de 8 cours;
- pour le D.E.S.S. en droit des affaires, 8 cours;
- pour le microprogramme en droit des affaires, 4 cours.

DRI 6110	Nouvelles formes d'emploi, 3 cr.
DRI 6115	La protection de l'emploi, 3 cr.
DRI 6120	Rapports collectifs du travail, 3 cr.
DRT 6579	Éléments de droit latino-américain, 3 cr.
DRT 6805A-C	Droit international privé avancé, 3 cr.
DRT 6825A-B	Droit du commerce international avancé, 3 cr.
DRT 6826A-J	Harmonisation et unification du droit, 3 cr.
DRT 6827	Litiges internationaux, 3 cr.
DRT 6928	Arbitrage commercial international, 3 cr.
DRT 6829	Droit et intégration écon. régionale, 3 cr.
DRT 6870A-C	Propriété intellectuelle, 3 cr.
DRT 6871	Droit de l'intégration européenne, 3 cr.
DRT 6872	Droit européen des relations étrangères, 3 cr.
DRT 6873	Droit européen des affaires, 3 cr.
DRT 6900	Relations économiques internationales, 3 cr.
DRT 6903	Droit du commerce électronique 1, 3 cr.
DRT 6905	Contrat commercial:élaboration-rédaction, 3 cr.
DRT 6908	Gestion de la propriété intellectuelle, 3 cr.
DRT 6909	Prévention et gestion des différends, 3 cr.
DRT 6910	Transactions commerc. internationales 1, 3 cr.
DRT 6911	Droit de la publicité et du marketing, 3 cr.
DRT 6912	Transactions commerc. internationales 2, 3 cr.
DRT 6915	La faillite de l'entreprise, 3 cr.
DRT 6920	Financement de l'entreprise, 3 cr.
DRT 6925	Contrats commerciaux, 3 cr.
DRT 6926	Vie privée et environn. électroniques, 3 cr.
DRT 6929A-O	Droit des techn. de l'information avancé, 3 cr.
DRT 6930	Régie d'entreprise: compagnies publiques, 3 cr.
DRT 6935	Droit des sûretés avancé, 3 cr.
DRT 6940	Le contrat de transport, 3 cr.
DRT 6945	Entreprise et droit de l'environnement, 3 cr.
DRT 6950	Droit international privé avancé, 3 cr.
DRT 6955	Droit des valeurs mobilières, 3 cr.
DRT 6960	Droit de la construction, 3 cr.
DRT 6965A-O	Droit des affaires avancé, 3 cr.
DRT 6966	Droit des affaires comparé, 3 cr.

Bloc B₂ – Choix

L'étudiant devra suivre deux cours au choix (ou un seul dans le cadre de la maîtrise avec mémoire ou du microprogramme), soit parmi les cours de 2^e cycle en droit, soit parmi les cours suivants :

HEC Montréal

4-230-94	Finance, 3 cr.
4-435-94	Le management : les milieux et la pratique, 3 cr.
4-930-94	Comptabilité de management et son utilisation, 3 cr.
4-935-95	Information comptable-fondement, analyse, 3 cr.

Faculté des arts et des sciences – Relations industrielles

REI 6700	Relations du travail, 6 cr.

REI 6701	Gestion des ressources humaines, 6 cr.
REI 6702	Politiques publiques et emploi, 3 cr.

Faculté des arts et des sciences – Science politique

POL 6112	L'intégration dans l'Union européenne, 3 cr.
POL 6130	Économie politique internationale, 3 cr.
POL 6502	Synthèse:administration et pol.publiques, 3 cr.
POL 6503	L'État et la politique économique, 3 cr.
POL 6511	Politiques de l'énergie et environnement, 3 cr.

Faculté des arts et des sciences – Sciences économiques

ECN 6473	Commerce international, 3 cr.
ECN 6478	Finance internationale, 3 cr.
ECN 6573	Économie financière, 3 cr.
ECN 6578	Économétrie des marchés financiers, 3 cr.
ECN 6823	Économie publique (taxation), 3 cr.
ECN 6828	Économie publique (dépenses), 3 cr.

Bloc C – Travail dirigé ou mémoire

DRT 6995	Travail dirigé, 15 cr.
DRT 6999	Mémoire, 30 cr.

Structure de l'option « Droit des technologies de l'information »**Bloc A – Méthodologie du droit (min 0 cr.; max. 6 cr.)**

DRT 6500	Méthodologie du droit et de la recherche, 3 cr.
DRT 6505	Travaux dirigés, 6 cr.
DRT 6510	Lectures dirigées, 3 cr.
DRT 6515	Stage de recherche, 3 cr.

Bloc B – Option

- pour le programme de maîtrise avec mémoire, un minimum de 9 crédits et un maximum de 15
- pour le programme de maîtrise avec travail dirigé, un minimum de 24 crédits et un maximum de 30

Bloc B₁ – Option – « Droit des technologies de l'information »

Parmi les cours de spécialisation suivants, l'étudiant devra suivre :

- pour la maîtrise avec mémoire, un minimum de 3 cours et un maximum de 4 cours;
- pour la maîtrise sans mémoire, un minimum de 6 cours et un maximum de 8 cours;
- pour le D.E.S.S. en droit des technologies de l'information, 8 cours;
- pour le microprogramme en droit des technologies de l'information, 4 cours.

DRT 6832	Mondialisation et souveraineté étatique, 3 cr.
DRT 6870A-C	Propriété intellectuelle, 3 cr.
DRT 6901	Droit de l'informatique, 3 cr.
DRT 6902	Droit du cyberspace, 3 cr.
DRT 6903	Droit du commerce électronique 1, 3 cr.
DRT 6904	Droit du commerce électronique 2, 3 cr.
DRT 6906	Droit de l'audiovisuel, 3 cr.
DRT 6907	Droit international des télécoms, 3 cr.
DRT 6908	Gestion de la propriété intellectuelle, 3 cr.
DRT 6909	Prévention et gestion des différends, 3 cr.
DRT 6911	Droit de la publicité et du marketing, 3 cr.
DRT 6921	Éthique : technologies de l'information, 3 cr.
DRT 6922	Standards et techn. de l'information, 3 cr.
DRT 6923	Technologies de l'information et droit 1, 3 cr.
DRT 6924	Technologies de l'information et droit 2, 3 cr.
DRT 6926	Vie privée et environn. électroniques, 3 cr.
DRT 6927	Droits fondamentaux de l'information, 3 cr.
DRT 6928	Cryptographie et transactions électron., 3 cr.
DRT 6929A-O	Droit des techn. de l'information avancé, 3 cr.
DRT 6965A-O	Droit des affaires avancé, 3 cr.

Bloc B₂ – Option – Cours connexes

L'étudiant devra suivre deux cours au choix (ou un seul dans le cadre de la maîtrise avec mémoire ou du microprogramme), soit parmi les autres cours de 2^e cycle en droit, soit parmi les cours suivants :

HEC Montréal

4-230-94	Finance, 3 cr.
4-435-94	Le management : les milieux et la pratique, 3 cr.
4-705-96	Systèmes d'information en gestion, 3 cr.
4-930-94	Comptabilité de management et son utilisation, 3 cr.
4-935-95	Information comptable et analyse, 3 cr.
4-xxx-00	Commerce électronique
4-xxx-00	Économie numérique

Faculté des arts et des sciences – Philosophie

PHI 6515	Fondements historiques de l'éthique, 3 cr.
PHI 6520	Questions d'éthique contemporaine, 3 cr.
PHI 6555	Philosophie politique I, 3 cr.

Faculté des arts et des sciences – Relations industrielles

REI 6700	Relations du travail, 6 cr.
REI 6701	Gestion des ressources humaines, 6 cr.
REI 6702	Politiques publiques et emploi, 3 cr.

Faculté des arts et des sciences – Science politique

POL 6112	L'intégration dans l'Union européenne, 3 cr.
POL 6130	Économie politique internationale, 3 cr.
POL 6502	Synthèse: administration et pol. publiques, 3 cr.
POL 6503	L'État et la politique économique, 3 cr.
POL 6511	Politiques de l'énergie et environnement, 3 cr.

Faculté des arts et des sciences – Sciences économiques

ECN 6473	Commerce international, 3 cr.
ECN 6478	Finance internationale, 3 cr.
ECN 6573	Économie financière, 3 cr.
ECN 6578	Économétrie des marchés financiers, 3 cr.
ECN 6823	Économie publique (taxation), 3 cr.
ECN 6828	Économie publique (dépenses), 3 cr.
Sociologie	
SOL 6860	Communication et culture, 3 cr.

Faculté des études supérieures

PLU 6009	Intelligence artificielle, 3 cr.
PLU 6029	La politique technologique du Japon, 3 cr.

Bloc C – Travail dirigé ou mémoire

DRT 6995	Travail dirigé, 15 cr.
DRT 6999	Mémoire, 30 cr.

Structure de l'option « Droit international »**Bloc A – Cours généraux (min. 0 cr.; max. 9 cr.)**

DRT 6500	Méthodologie du droit et de la recherche, 3 cr.
DRT 6505	Travaux dirigés, 6 cr.
DRT 6510	Lectures dirigées, 3 cr.
DRT 6515	Stage de recherche, 3 cr.
DRT 6535	Théorie général du droit, 3 cr.

Bloc B – Option – Droit transnational

–	pour le programme de maîtrise avec mémoire, un minimum de 0 crédit et un maximum de 15
–	pour le programme de maîtrise avec travail dirigé, un minimum de 0 crédit et un maximum de 30
DRT 6579	Éléments de droit latino-américain, 3 cr.
DRT 6805A-C	Droit international privé avancé, 3 cr.
DRT 6825A-B	Droit du commerce international avancé, 3 cr.
DRT 6826A-J	Harmonisation et unification du droit, 3 cr.
DRT 6827	Litiges internationaux, 3 cr.

DRT 6828	Arbitrage commercial international, 3 cr.
DRT 6873	Droit européen des affaires, 3 cr.
DRT 6910	Transactions commerc. Internationales 1, 3 cr.
DRT 6912	Transactions commerc. Internationales 2, 3 cr.
DRT 6950	Droit international privé avancé, 3 cr.
DRT 6966	Droit des affaires comparé, 3 cr.

Bloc C – Option – Droit international public

–	pour le programme de maîtrise avec mémoire, un minimum de 0 crédit et un maximum de 15
–	pour le programme de maîtrise avec travail dirigé, un minimum de 0 crédit et un maximum de 30
DRT 6829	Droit et intégration écon. régionale, 3 cr.
DRT 6830A-C	Droit international public avancé, 3 cr.
DRT 6831	Histoire et théories du droit intern., 3 cr.
DRT 6832	Mondialisation et souveraineté étatique, 3 cr.
DRT 6833	Droit internationat. et constitutionnalisme, 3 cr.
DRT 6834	Institutions internationales, 3 cr.
DRT 6836	Droit international du travail, 3 cr.
DRT 6849	Droit int. des droits de la personne, 3 cr.
DRT 6851	Droit internat. : réfugiés et migrations, 3 cr.
DRT 6852	Droit international des minorités, 3 cr.
DRT 6853	Droit pénal international, 3 cr.
DRT 6854	Droit des conflits armés, 3 cr.
DRT 6855	Le territoire étatique, 3 cr.
DRT 6861	Droit international de l'environnement, 3 cr.
DRT 6862	Droit international bio diversité, 3 cr.
DRT 6863	Droit social international, 3 cr.
DRT 6871	Droit de l'intégration européenne, 3 cr.
DRT 6872	Droit européen des relations étrangères, 3 cr.
DRT 6900	Relations économiques internationales, 3 cr.
DRT 6907	Droit international des télécoms, 3 cr.

Bloc D – Option – Cours connexes

L'étudiant pourra suivre au maximum un cours au choix dans le cadre de la maîtrise avec mémoire et au maximum deux cours au choix dans celui de la maîtrise avec travail dirigé, choisis parmi les cours de 2^e cycle en droit, ou, avec l'accord du vice-décanat aux études supérieures, d'un autre programme de 2^e cycle

Bloc E – Travail dirigé ou mémoire

DRT 6995	Travail dirigé, 15 cr.
DRT 6999	Mémoire, 30 cr.

Structure de l'option « Fiscalité »**Bloc A – Obligatoire (27 cr.)**

DRT 6210	Droit et fiscalité, 3 cr.
DRT 6215	Droit fiscal administratif, 3 cr.
DRT 6220	Planification successorale, 3 cr.
4-908-92	Fiscalité et décisions, 3 cr.
4-910-98	Méthodologie de recherche – droit fiscal, 3 cr.
4-911-92	Politique fiscale, 3 cr.
4-913-92	Principes fiscaux I, 3 cr.
4-914-92	Principes fiscaux II, 3 cr.
4-915-92	Principes fiscaux III, 3 cr.
4-935-95	Information comptable-fondement, analyse, 3 cr.

Bloc B – Option (12 cr.)

DRT 6225	Droit fiscal immobilier, 3 cr.
DRT 6230	Litige fiscal, 3 cr.
DRT 6240	Stage de pratique exclusive en fiscalité, 3 cr.
4-917-92	Taxes à la consommation, 3 cr.
4-925-98	Fiscalité américaine, 3 cr.
4-926-98	Planification fiscale-cadres supérieurs, 3 cr.

Trois ou six crédits dans un autre programme de 2^e cycle de HEC Montréal ou de la Faculté de droit, sur approbation préalable des personnes responsables du programme.

Bloc C – Travail dirigé (6 cr.)

DRT 6250 Travail dirigé, 6 cr.

Structure de l'option « Liberté de presse en démocratie »

Bloc A – Obligatoire (14 cr.)

Chacun des cours du 1^{er} bloc devra avoir été réussi par le participant.

DRT 6801 Liberté de presse en démocratie, 4 cr.
 DRT 6802 Liberté de presse en démocratie: stage 1, 3 cr.
 DRT 6803 Liberté de presse et droits concurrents, 4 cr.
 DRT 6804 Liberté de presse en démocratie: stage 2, 3 cr.

Bloc B – Option (12 cr.)

Pour s'inscrire, il faut avoir réussi au préalable les quatre cours du Bloc A.

COM 6310 Les médias et leurs usagers, 3 cr.
 COM 6375 Politiques de communication, 3 cr.
 DRT 6805 Encadrement normatif du journalisme, 4 cr.
 DRT 6806 Régime des médias audiovisuels, 4 cr.
 DRT 6807 Statut des journalistes, 4 cr.
 DRT 6808 État de droit, médias et démocratie, 4 cr.
 DRT 6809 Justice et médias, 4 cr.
 DRT 6810 Droit et accès à l'information, 4 cr.
 DRT 6811 Liberté de presse : expérience étrangère, 4 cr.
 DRT 6812 Travaux pratiques, 4 cr.
 DRT 6813 Questions choisies en journalisme, 4 cr.
 DRT 6814 Technologies et gestion de l'infor. adm., 4 cr.
 4-935-95 Information comptable-fondement, analyse, 3 cr.
 x-xxx-xx Gestion et financ. des entr. de presse, 4 cr.
 x-xxx-xx Administration et information, 4 cr.

Bloc C – Obligatoire (4 cr.)

Pour s'inscrire, il faut avoir réussi au préalable les quatre cours du Bloc A et les trois cours à option du Bloc B.

DRT 6815 Stage: liberté de presse, gouv., démocr., 4 cr.

Bloc D – Travail dirigé

DRT 6995 Travail dirigé, 15 cr.

Structure de l'option « Notariat »

Bloc A – Obligatoire (36 cr.)

DRT 6302 Principes de rédaction et d'interp., 3 cr.
 DRT 6305 Droit des personnes inaptes, 2 cr.
 DRT 6310 Droit de la publicité, 3 cr.
 DRT 6315 Rapports (pécuniaires) familiaux, 2 cr.
 DRT 6320 Mutations de propriété, 3 cr.
 DRT 6325 La propriété, 3 cr.
 DRT 6330 Aspects fiscaux de la pratique, 3 cr.
 DRT 6335 Contrats et crédits de garanties, 3 cr.
 DRT 6340 Droit des sociétés, 3 cr.
 DRT 6345 Décès et transmission des biens, 3 cr.
 DRT 6350 Droit transnational, 2 cr.
 DRT 6355 Examen des titres, 3 cr.
 DRT 6360 Droit administratif de la propriété, 2 cr.
 DRT 6366 Prévention et gestion des différends, 1 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)

6 crédits parmi les cours de 2^e cycle offerts par la Faculté de droit, sur approbation du doyen de celle-ci.

Bloc C – Travail dirigé (3 cr.)

DRT 6372 Travail dirigé, 3 cr.

Structure de l'option « Recherche »

Bloc A – Méthodologie du droit (min. 0 cr.; max. 15 cr.)

DRT 6500 Méthodologie du droit et de la recherche, 3 cr.
 DRT 6505 Travaux dirigés, 6 cr.
 DRT 6510 Lectures dirigées, 3 cr.
 DRT 6515 Stage de recherche, 3 cr.

Bloc B – Théories du droit (min. 0 cr.; max. 15 cr.)

DRT 6520 Histoire du droit, 3 cr.
 DRT 6525 Philosophie du droit, 3 cr.
 DRT 6530 Sociologie du droit, 3 cr.
 DRT 6535 Théorie générale du droit, 3 cr.
 DRT 6540 Formalisation juridique, 3 cr.
 DRT 6545 Courants critiques d'analyse du droit, 3 cr.
 DRT 6550 Épistémologie du droit, 3 cr.
 DRT 6555 Anthropologie du droit, 3 cr.
 DRT 6560 Analyse économique du droit, 3 cr.

Bloc C – Cours thématiques (min. 0 cr.; max. 15 cr.)

DRT 6800A-J Droit civil avancé, 3 cr.
 DRT 6805A-C Droit international privé avancé, 3 cr.
 DRT 6810A-B Procédure civile avancée, 3 cr.
 DRT 6815A-B Droit fiscal avancé, 3 cr.
 DRT 6820A-E Droit commercial avancé, 3 cr.
 DRT 6825A-B Droit du commerce international, 3 cr.
 DRT 6830A-C Droit international public avancé, 3 cr.
 DRT 6835A-B Droit du travail avancé, 3 cr.
 DRT 6840A-B Sécurité du revenu, 3 cr.
 DRT 6845A-E Droit constitutionnel avancé, 3 cr.
 DRT 6850A-C Droits de la personne, 3 cr.
 DRT 6855A-C Droit administratif avancé, 3 cr.
 DRT 6859A-J Droit comparé avancé, 3 cr.
 DRT 6860A-C Droit pénal avancé, 3 cr.
 DRT 6865A-C Droit et nouvelles technologies, 3 cr.
 DRT 6870A-C Propriété intellectuelle, 3 cr.
 DRT 6875 Droit transitoire, 3 cr.
 DRT 6880A-B Séminaire de professeurs invités, 3 cr.
 DRT 6881A-J Droit et technologies de l'information, 3 cr.
 DRT 6882A-J Droit, biotechnologies et société, 3 cr.

Bloc D – Mémoire (30 cr.)

DRT 6899 Mémoire de maîtrise, 30 cr.

Objectifs du Doctorat en droit (LL.D.)

Le doctorat en droit offre une formation en recherche juridique. Par l'exigence de la rédaction de la thèse, il vise à développer l'aptitude à concevoir et à mettre en oeuvre un projet de recherche d'envergure qui apporte une contribution originale au développement de la discipline juridique. Il a aussi pour objectif de développer l'aptitude de l'étudiant à exposer de façon claire, ordonnée et convaincante les résultats de sa recherche.

Règlement pédagogique propre au Doctorat en droit (LL.D.)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme du doctorat en droit, le candidat doit :

- être titulaire d'une maîtrise en droit ou d'un diplôme jugé équivalent;
- fournir deux lettres de recommandation, dont l'une de son directeur de mémoire;
- présenter l'esquisse d'un projet de recherche et accepter qu'un professeur lui serve de directeur de recherche et le guide dans le choix de ses cours et dans son travail de recherche;
- posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise.

2. Programme

Le programme comporte 90 crédits : 12 crédits de cours, dont 6 crédits de cours obligatoires et 6 crédits de cours à option, et 78 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Structure du Doctorat en droit (LL.D.)

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

DRT 7001 Séminaire général de doctorat, 3 cr.

DRT 7002 Séminaire de thèse, 3 cr.

Bloc B – Option (3 cr.)

Cours offert dans un autre programme de la Faculté de droit ou dans une autre discipline.

Bloc C – Option (3 cr.)

DRT 7003A-J Séminaires de théories et méthodes, 1 cr.

Bloc D – Activités de recherche (78 cr.)

DRT 7004 Séminaire de lectures dirigées, 3 cr.

DRT 7006 Élab. d'une problématique de recherche, 3 cr.

DRT 7007 Élaboration du projet de thèse, 3 cr.

DRT 7008 Thèse, 66 cr.

Études supérieures

Sous cette rubrique, sont regroupés les programmes offerts par la Faculté des études supérieures : 10 microprogrammes de 2^e cycle, 1 diplôme complémentaire en études allemandes dans le contexte européen, 12 diplômes d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.), 3 maîtrises ès arts (M.A.), 5 maîtrises ès sciences (M.Sc.), 1 maîtrise ès sciences appliquées (M.Sc.A.) et 6 Philosophiæ Doctor (Ph.D.) On y trouve à la fin les séminaires d'intégration interdisciplinaire de sigle PLU.

Programmes individualisés de maîtrise et de doctorat

Maîtrise individualisée	
M.A.	2-960-1-0
M.Sc.	2-960-1-5
Doctorat individualisé	
Ph.D.	3-960-1-0

Les programmes individualisés de maîtrise et de doctorat sont destinés à répondre à des besoins ou des objectifs de formation pluridisciplinaires, lorsqu'il y a absence de programmes existants appropriés. Deux types d'objectifs spécifiques sont poursuivis : **1.** Répondre aux besoins de candidats qui identifient une voie de formation liée à un plan de carrière bien défini ou à des objectifs d'enrichissement d'une culture personnelle; **2.** Répondre aux besoins communs de groupes de candidats (provenant, par exemple, d'entreprises, d'associations ou d'organismes) qui définissent un cheminement de formation correspondant au développement de qualifications précises.

Programmes individualisés de maîtrise

a) Programme

Le programme comporte 45 crédits, excluant les cours complémentaires qui pourraient être requis. Deux cheminement sont normalement offerts :

- La maîtrise avec mémoire comprenant de 12 à 21 crédits de cours et de 24 à 33 crédits consacrés à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.
- La maîtrise avec travail dirigé ou avec stage comprenant de 30 à 36 crédits de cours et de 9 à 15 crédits consacrés à un travail dirigé ou à un stage.

b) Conditions d'admission

Pour être admissible, le candidat doit :

- être titulaire d'un baccalauréat, ou d'un diplôme équivalent, dans un domaine pertinent au champ d'études considéré, ou d'une formation jugée équivalente;
- soumettre, avec l'appui d'un professeur intéressé, un projet d'études qui sera évalué par le Comité de gestion académique du programme individualisé. L'admission est conditionnelle à une recommandation favorable de ce comité.

Programmes individualisés de doctorat

Les programmes individualisés de doctorat sont destinés aux candidats qui ont un dossier académique de très haute qualité. Ils doivent favoriser l'interdisciplinarité ou la pluridisciplinarité et ne pas faire double emploi avec des programmes existants.

a) Programme

Le programme comporte 90 crédits, excluant les cours complémentaires qui pourraient être requis. Deux cheminement sont normalement offerts :

- le doctorat comprenant de 10 à 15 crédits de cours et de 75 à 80 crédits consacrés à la recherche et à la rédaction d'une thèse;
- le doctorat avec stage comprenant de 10 à 18 crédits de cours, 9 à 12 crédits de stage et de 60 à 71 crédits consacrés à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

b) Conditions d'admission

Pour être admissible, le candidat doit :

- être titulaire d'une maîtrise, ou d'un diplôme équivalent, dans un domaine pertinent au champ d'études qu'il envisage, ou d'une formation jugée équivalente;
- soumettre, avec l'appui d'un professeur intéressé, un programme d'études qui sera évalué par le Comité de gestion académique du programme individualisé. L'admission est conditionnelle à une recommandation favorable de ce comité.

Attribution du diplôme

L'évaluation de la thèse, du mémoire, du travail dirigé ou du stage est faite conformément au règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures.

Le diplôme décerné porte l'inscription « Maîtrise individualisée » ou « Doctorat individualisé » dans le domaine interdisciplinaire ou pluridisciplinaire choisi.

Administration sociale

Microprogramme de 2^e cycle

(administration sociale)

2-259-6-0

D.E.S.S. (administration sociale)

2-259-1-1

Ces programmes sont offerts par la Faculté des études supérieures, avec la responsabilité conjointe :

- des Écoles de criminologie, de psychoéducation, de service social, du Département de psychologie (Faculté des arts et des sciences),
 - et du Département d'administration de la santé (Faculté de médecine).
- La gestion de ces programmes est assurée par Claude Larivière, professeur agrégé à l'École de service social. On peut le joindre au numéro de téléphone suivant : (514) 343-7224.

Le secrétariat est situé à l'École de service social, bureau C-7126, du Pavillon Lionel-Groulx. Mme Hélène Bélanger, tél. : (514) 343-6605, est préposée à l'administration de ces programmes.

Admissions – Dates limites

- 1^{er} juin pour le trimestre d'automne
- 1^{er} novembre pour le trimestre d'hiver

Objectifs du microprogramme (administration sociale)

Ce microprogramme permettra aux étudiants de développer des habiletés essentielles à la gestion d'équipes de travail ou de services sociosanitaires, pénaux ou communautaires dans le contexte actuel.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle (administration sociale)

1. Conditions d'admission

- Être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle universitaire (baccalauréat) ou de l'équivalent, obtenu avec une moyenne d'au moins 2,7;
- posséder une expérience de travail jugée pertinente d'au moins deux années.

2. Programme

Le microprogramme en administration sociale est constitué de 9 crédits de cours obligatoires, 3 crédits à option et 3 crédits au choix.

3. Durée de la scolarité

Le candidat devra compléter les 15 crédits requis pour l'obtention du diplôme, dans un délai ne dépassant pas deux années à compter de son inscription initiale. Le candidat peut s'inscrire à plein temps, à demi-temps ou à temps partiel.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

- APC 6000 Gestion des organisations, 3 cr.
- APC 6004 Gestion des conflits, 3 cr.
- APC 6011 Organisations : gestion du changement, 3 cr.

Bloc B – Option (3 cr.)

- APC 6010 Gestion des équipes de travail, 3 cr.
- APC 6010A Gestion des équipes multidisciplinaires, 1 cr.
- APC 6010B Gestion des équipes semi-autonomes, 1 cr.
- APC 6010C Mobilisation des équipes de travail, 1 cr.
- APC 6012A Les enjeux reliés à la gestion, 1 cr.
- APC 6012B Les défis du contexte actuel, 1 cr.
- APC 6012C Bilan des apprentissages réalisés, 1 cr.

Bloc C – Choix (3 cr.)

CRI 6222 Gestion et changement en justice pénale, 3 cr.

SOL 6444 Sociologie des organisations, 3 cr.

Ou tout autre cours approuvé par le coordonnateur du programme.

Objectifs du D.E.S.S. (administration sociale)

Favoriser l'acquisition de connaissances pertinentes à l'exercice de la gestion et au développement des organisations dans certains secteurs spécifiques de services : sociaux et communautaires, de réadaptation et d'hébergement, pénaux et correctionnels, de santé. Plus particulièrement, favoriser l'approfondissement : des principes et méthodes de gestion des programmes, des ressources humaines, des ressources financières et des relations de travail; des principes fondamentaux de l'administration sociale, des méthodes de planification et de marketing des services ainsi que des méthodes d'évaluation des programmes et des pratiques; des théories et modèles d'organisation, des principes de résolution de conflits dans une perspective de développement organisationnel et des problèmes de gestion associés à des formes nouvelles d'organisation; des politiques sociales, des problématiques et des caractéristiques des clientèles des secteurs social, sanitaire et pénal, ainsi que des pratiques d'intervention qui s'y rapportent.

Règlement pédagogique propre au Diplôme d'études supérieures spécialisées en administration sociale (D.E.S.S.)
1. Admission

- Être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle universitaire (baccalauréat) ou de l'équivalent, obtenu avec une moyenne d'au moins 2,7;
- posséder une expérience de travail jugée pertinente d'au moins deux ans.

2. Programme

Le programme conduisant au diplôme d'études supérieures spécialisées en administration sociale comporte 30 crédits de cours, dont au moins 27 crédits sont de deuxième cycle. Le programme comprend 18 crédits obligatoires, 6 crédits à option et 6 crédits au choix.

3. Durée de la scolarité

La scolarité du programme est de deux trimestres, équivalent plein temps. Le candidat devra cependant avoir complété les 30 crédits requis pour l'obtention du diplôme dans un délai ne dépassant pas quatre années à compter de son inscription initiale.

Structure du programme**Bloc A – Obligatoire (18 cr.)**

APC 6000 Gestion des organisations, 3 cr.

APC 6002 Planification et concertation, 3 cr.

APC 6004 Gestion des conflits, 3 cr.

APC 6008 Gestion des ressources humaines, 3 cr.

APC 6009 Habiletés de gestion, 3 cr.

APC 6011 Organisations : gestion du changement, 3 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)

APC 6010 Gestion des équipes de travail, 3 cr.

APC 6010A Gestion des équipes multidisciplinaires, 1cr.

APC 6010B Gestion des équipes semi-autonomes, 1 cr.

APC 6010C Mobilisation des équipes de travail, 1 cr.

APC 6012A Les enjeux reliés à la gestion, 1 cr.

APC 6012B Les défis du contexte actuel, 1 cr.

APC 6012C Bilan des apprentissages réalisés, 1 cr.

APC 6013A Les enjeux politiques, 1 cr.

APC 6013B La supervision des ressources humaines, 1 cr.

APC 6013C L'environnement de gestion, 1 cr.

APC 6014 Stage supervisé en gestion, 6 cr.

Bloc C – Choix (6 cr.)

CRI 6222 Gestion et changement en justice pénale, 3 cr.

SOL 6444 Sociologie des organisations, 3 cr.

ou tout autre cours approuvé par le coordonnateur du programme.

Bioéthique

Microprogramme de 2^e cycle (bioéthique)	2-495-6-0
D.E.S.S. (bioéthique)	2-495-1-0
M.A. (bioéthique)	2-495-1-1

Ces programmes, offerts par la Faculté des études supérieures, sont administrés par un comité de gestion composé de représentants des unités académiques suivantes : droit, médecine, pharmacie, philosophie, sciences de l'éducation, sciences infirmières, théologie.

Ces programmes s'adressent principalement aux professionnels de la santé (chercheurs en laboratoire, infirmières, médecins, pharmaciens, psychologues, travailleurs sociaux, etc.) et aux professionnels des sciences humaines (anthropologues, économistes, juristes, philosophes, sociologues, spécialistes des sciences de l'éducation, théologiens, etc.) oeuvrant dans le domaine de la santé ou simplement désireux de mieux comprendre les enjeux de ce secteur de la vie.

Ces programmes sont sous la direction du professeur Béatrice Godard. Pour information, s'adresser à Andrée Duplantie, coordonnatrice des programmes de bioéthique, tél. : (514) 343-7973.

Membres du Comité des études supérieures

Guy Bourgeault, Faculté des sciences de l'éducation

Béatrice Godard, Faculté de médecine

Jocelyne St-Arnaud, Faculté des sciences infirmières

Bryn Williams-Jones, Faculté de médecine

Objectifs du microprogramme de 2^e cycle (bioéthique)

Le microprogramme vise à développer des compétences dans le domaine particulier de la bioéthique.

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à un microprogramme en bioéthique, le candidat doit :

- être titulaire d'un baccalauréat de premier cycle ou l'équivalent;
- avoir obtenu au minimum la note 3,0 dans son bulletin;
- présenter un court texte exposant sommairement la nature de sa pratique et expliquant la problématique et les grands axes de son questionnement en rapport avec la bioéthique.

2. Programme

Le microprogramme comporte 15 crédits de cours de niveau des études supérieures.

3. Choix de cours

Le microprogramme comporte 3 crédits de cours obligatoire, 6 crédits de cours spécialisés à option et 6 crédits de cours au choix en bioéthique.

4. Durée de la scolarité

La durée minimale du microprogramme est de un trimestre à temps plein ou l'équivalent. La durée maximale est de 5 trimestres à compter de la première inscription.

5. Passage au programme de D.E.S.S.

Les personnes qui ont complété le microprogramme de deuxième cycle avec une moyenne cumulative de 3,0 sont admissibles au D.E.S.S. en bioéthique. Tous les cours du microprogramme peuvent être intégrés dans le programme de D.E.S.S.

Structure du programme**Bloc A – Obligatoire (3 cr.)**

BIE 6000 Bioéthique : origine, sens et pratiques, 3 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)

Trois options de spécialisation sont offertes:

Éthique clinique

Éthique de la recherche

Éthique des politiques de santé

L'étudiant choisit un cours du Bloc B₁ et un cours du Bloc B₂ selon l'option de spécialisation.

Bloc B₁ – La prise de décision

- BIE 6003 Éthique de la recherche, 3 cr.
BIE 6006 Éthique des politiques de santé, 3 cr.
BIE 6008 Éthique clinique, 3 cr.

Bloc B₂ – Practicum spécialisé

- BIE 6013 Practicum en éthique clinique, 3 cr.
BIE 6014 Practicum en éthique de la recherche, 3 cr.
BIE 6015 Practicum en éthique / politiques de santé, 3 cr.

Bloc C – Choix (6 cr.)

L'étudiant choisit deux cours parmi les suivants. Il peut aussi choisir un cours parmi ceux du bloc B₁ et un cours ci-dessous :

- BIE 6001 Bioéthique et début de la vie, 3 cr.
BIE 6002 Bioéthique, santé et société, 3 cr.
BIE 6004 Bioéthique et approche de la mort, 3 cr.

Objectifs du D.E.S.S. (bioéthique)

Approfondir la réflexion sur les enjeux éthiques de la pratique et de la recherche dans le domaine de la santé et offrir un complément de formation en vue d'améliorer la qualité du travail des professionnels et former des citoyens plus avertis face aux choix de société. Contribuer à redéfinir la problématique de la déontologie professionnelle dans le monde de la santé. Former des personnes susceptibles de participer adéquatement aux instances éthiques qui se mettent en place dans les milieux de santé. Éventuellement, contribuer à préparer des personnes-ressources en éthique pour le monde de la santé.

Plus spécifiquement, identifier les problèmes éthiques soulevés par la révolution biomédicale dans un monde pluraliste et pluriéthique. Analyser ces problèmes éthiques avec une approche globale et interdisciplinaire. Appliquer un processus de résolution de dilemme éthique. S'impliquer dans un groupe de travail qui a pour tâches d'identifier et d'analyser des problèmes et de prendre des décisions à leur égard. Se construire une vision personnelle des enjeux de la bioéthique.

Règlement pédagogique propre au Diplôme d'études supérieures spécialisées en bioéthique (D.E.S.S.)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) en bioéthique, le candidat ou la candidate doit :

- être titulaire d'un baccalauréat de premier cycle ou l'équivalent;
- avoir obtenu au minimum la note 3,0 dans son bulletin;
- présenter un court texte exposant sommairement la nature de sa pratique et explicitant la problématique et les grands axes de son questionnement en rapport avec la bioéthique.

2. Programme

Le programme comporte 30 crédits de cours dont au moins 24 du niveau des études supérieures. Ces crédits sont répartis comme suit : 9 crédits de cours obligatoires, 15 crédits de cours à option et 6 crédits de cours au choix.

3. Durée de la scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à plein temps ou l'équivalent. La durée maximale de la scolarité est de quatre ans à compter de l'inscription initiale.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

- BIE 6000 Bioéthique : origine, sens et pratiques, 3 cr.
BIE 6009 Séminaire d'intégration, 6 cr.

Bloc B – Option – Cours spécialisés (6 cr.)

Trois champs de spécialisation sont offerts en fonction de l'intérêt de l'étudiant :

- Éthique clinique
- Éthique de la recherche
- Éthique des politiques de santé

L'étudiant choisit un cours du Bloc B₁ et un cours du Bloc B₂ selon le champ de spécialisation.

Bloc B₁ – La prise de décision en bioéthique

- BIE 6003 Éthique de la recherche, 3 cr.
BIE 6006 Éthique des politiques de santé, 3 cr.
BIE 6008 Éthique clinique, 3 cr.

Bloc B₂ – Practicum spécialisé

- BIE 6013 Practicum en éthique clinique, 3 cr.
BIE 6014 Practicum en éthique de la recherche, 3 cr.
BIE 6015 Practicum en éthique / politiques de santé, 3 cr.

Bloc C – Option – Cours thématiques (9 cr.)

- BIE 6001 Bioéthique et début de la vie, 3 cr.
BIE 6002 Bioéthique, santé et société, 3 cr.
BIE 6004 Bioéthique et approche de la mort, 3 cr.
Les cours BIE6003, BIE6006 et BIE6008 du Bloc B₁ sont aussi disponibles.

Bloc D – Choix (6 cr.)

L'étudiant prend deux cours dans les secteurs qui ne sont pas de sa discipline d'origine mais qui sont pertinents avec son projet d'études. Ces choix sont soumis à l'approbation du directeur du programme.

- ANT 3055 Anthropologie des problèmes médicaux, 3 cr.
DRT 6530 Sociologie du droit, 3 cr.
DRT 6882C Droit, biotechnologies et société, 3 cr.
HST 2521 Histoire de la médecine et de la santé, 3 cr.
HST 3591 Médecine, santé et société en Europe, 3 cr.
HST 3593 Médecine, santé et société au Québec, 3 cr.
HST 6690 Médecine, sciences et société, 3 cr.
MMD 1126 Notions générales de médecine, 3 cr.
PHI 1400 Problèmes en éthique, 3 cr.
PHI 2405 Théories éthiques modernes, 3 cr.
PHI 2430 La philosophie pratique de Kant, 3 cr.
PHI 6520 Questions d'éthique contemporaine, 3 cr.
PHI 6540 Éthique et philosophie sociale, 3 cr.
PLU 6008 Aspects sociaux de la santé, 3 cr.
PLU 6043 Spiritualité et santé, 3 cr.
SOL 3103 Sociologie de la santé, 3 cr.
SRL 2040 Pluralisme religieux et milieux de santé, 3 cr.
SRL 2060 Thanatologie, 3 cr.
THL 6510 Théologie morale, 3 cr.
THL 6520 Questions de théologie morale, 3 cr.
THL 1095 Éthique théologique, 3 cr.

Objectifs de la M.A. (bioéthique)

Former des personnes ressources ayant une solide formation théorique et pratique en bioéthique. Plus spécifiquement, assurer une réflexion théorique et pratique structurée sur les enjeux éthiques liés à la prise de décision dans le domaine de la clinique, de la recherche et des politiques de santé. Favoriser une réflexion critique sur la déontologie et l'éthique professionnelle dans le monde de la santé et contribuer au renouvellement de ces disciplines.

La modalité maîtrise avec travail dirigé vise à former des personnes aptes à jouer un rôle pratique et central en matière d'éthique dans leur milieu de travail.

La modalité maîtrise avec mémoire vise à privilégier le développement de la capacité de recherche sur les enjeux éthiques liés à la prise de décision et à offrir une formation préparant à poursuivre des études doctorales en bioéthique.

Règlement pédagogique propre à la M.A. (bioéthique)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.A. en bioéthique, le candidat doit :

- être titulaire d'un baccalauréat de premier cycle ou l'équivalent. Une attention spéciale est accordée aux candidats qui ont une expérience dans le monde de la santé (en pratique hospitalière ou en recherche) et à ceux qui sont intéressés à travailler dans ce milieu;

b) avoir obtenu au minimum la note 3,0 à l'Université de Montréal (ou une moyenne équivalente);

c) présenter un court texte exposant sommairement les motifs de sa demande d'admission, la nature de sa pratique et les grands axes de son questionnement en rapport avec la bioéthique.

Toutes les candidatures seront évaluées par un jury nommé par le directeur du programme et impliqueront une entrevue.

2. Modalités de transfert du Diplôme d'études supérieures spécialisées en bioéthique (D.E.S.S.) à la M.A. (bioéthique)

Pour être admissible à la maîtrise, un étudiant du D.E.S.S. en bioéthique doit obtenir une moyenne de 3,0 dans ses cours du D.E.S.S. Une recommandation d'un comité de trois (3) professeurs est nécessaire.

3. Programme

Le programme comporte 45 crédits de cours dont au moins 39 crédits doivent être du niveau des études supérieures.

Le programme de maîtrise avec travail dirigé comprend un minimum de 30 crédits de cours et 15 crédits attribués à la rédaction du travail dirigé. Le programme de maîtrise avec mémoire comprend un minimum de 21 crédits de cours et 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

4. Choix de cours

Le programme de maîtrise avec travail dirigé comporte 9 crédits de cours obligatoires, 15 crédits de cours à option et 6 crédits de cours au choix. Le programme de maîtrise avec mémoire comporte 9 crédits de cours obligatoires, 6 crédits de cours à option et 6 crédits de cours au choix. Les cours de premier cycle doivent être choisis parmi les cours au choix dans une discipline autre que la discipline d'origine.

Structure du programme

1. MODALITÉ AVEC TRAVAIL DIRIGÉ

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

- BIE 6000 Bioéthique : origine, sens et pratiques, 3 cr.
- BIE 6104 Méthodes de recherche en bioéthique, 3 cr.
- BIE 6106 Séminaire de maîtrise, 3 cr.

Bloc B – Spécialisation (6 cr.)

Trois champs de spécialisation sont offerts en fonction de l'intérêt de l'étudiant :

- Éthique clinique
- Éthique de la recherche
- Éthique des politiques de santé

L'étudiant choisit un cours du Bloc B₁ et un cours du Bloc B₂ selon le champ de spécialisation.

Bloc B₁ – La prise de décision en bioéthique

- BIE 6003 Éthique de la recherche, 3 cr.
- BIE 6006 Éthique des politiques de santé, 3 cr.
- BIE 6008 Éthique clinique, 3 cr.

Bloc B₂ – Practicum spécialisé

- BIE 6013 Practicum en éthique clinique, 3 cr.
- BIE 6014 Practicum en éthique de la recherche, 3 cr.
- BIE 6015 Practicum en éthique / politiques de santé, 3 cr.

Bloc C – Option – Cours thématiques (9 cr.)

- BIE 6001 Bioéthique et début de la vie, 3 cr.
- BIE 6002 Bioéthique, santé et société, 3 cr.
- BIE 6004 Bioéthique et approche de la mort, 3 cr.

Les cours BIE6003, BIE6006 et BIE6008 du Bloc B₁ sont aussi disponibles.

Bloc D – Choix (6 cr.)

L'étudiant prend deux cours dans les secteurs qui ne sont pas de sa discipline d'origine mais qui sont pertinents avec son projet d'études. Ces choix sont soumis à l'approbation du directeur du programme.

- ANT 3055 Anthropologie des problèmes médicaux, 3 cr.
- DRT 3010 Éthique et droit, 3 cr.
- DRT 6530 Sociologie du droit, 3 cr.
- DRT 6882C Droit, biotechnologies et société, 3 cr.
- HST 2521 Histoire de la médecine et de la santé, 3 cr.

- HST 3591 Médecine, santé et société en Europe, 3 cr.
- HST 3593 Médecine, santé et société au Québec, 3 cr.
- HST 6690 Médecine, sciences et société, 3 cr.
- MMD 1126 Notions générales de médecine, 3 cr.
- PHI 1400 Problèmes en éthique, 3 cr.
- PHI 2405 Théories éthiques modernes, 3 cr.
- PHI 2430 La philosophie pratique de Kant, 3 cr.
- PHI 6520 Questions d'éthique contemporaine, 3 cr.
- PHI 6540 Éthique et philosophie sociale, 3 cr.
- PLU 6008 Aspects sociaux de la santé, 3 cr.
- PLU 6043 Spiritualité et santé, 3 cr.
- SOL 3103 Sociologie de la santé, 3 cr.
- SRL 2040 Pluralisme religieux et milieux de santé, 3 cr.
- SRL 2060 Thanatologie, 3 cr.
- THL 6510 Théologie morale, 3 cr.
- THL 6520 Questions de théologie morale, 3 cr.
- THL 1095 Éthique théologique, 3 cr.

Bloc E – Travail de maîtrise

- BIE 6135 Travail dirigé, 15 cr.

2. MODALITÉ AVEC MÉMOIRE

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

- BIE 6000 Bioéthique : origine, sens et pratiques, 3 cr.
- BIE 6104 Méthodes de recherche en bioéthique, 3 cr.
- BIE 6106 Séminaire de maîtrise, 3 cr.

Bloc B – Option – Spécialisation (6 cr.)

Trois champs de spécialisation sont offerts en fonction de l'intérêt de l'étudiant :

- Éthique clinique
- Éthique de la recherche
- Éthique des politiques de santé

L'étudiant choisit un cours du Bloc B₁ et un cours du Bloc B₂ selon le champ de spécialisation.

Bloc B₁ – La prise de décision en bioéthique

- BIE 6003 Éthique de la recherche, 3 cr.
- BIE 6006 Éthique des politiques de santé, 3 cr.
- BIE 6008 Éthique clinique, 3 cr.

Bloc B₂ – Practicum spécialisé

- BIE 6013 Practicum en éthique clinique, 3 cr.
- BIE 6014 Practicum en éthique de la recherche, 3 cr.
- BIE 6015 Practicum en éthique / politiques de santé, 3 cr.

Bloc C – Choix (6 cr.)

L'étudiant prend deux cours qui sont pertinents avec son projet de recherche. Ces cours peuvent être des cours qui ne sont pas de sa discipline d'origine. Ces choix sont soumis à l'approbation du directeur du programme.

- ANT 3055 Anthropologie des problèmes médicaux, 3 cr.
- CGE 6002 Aspects éthiques/juridiques de la génét.
- DRT 3010 Éthique et droit, 3 cr.
- DRT 6530 Sociologie du droit, 3 cr.
- DRT 6882C Droit, biotechnologies et société, 3 cr.
- HST 2521 Histoire de la médecine et de la santé, 3 cr.
- HST 3591 Médecine, santé et société en Europe, 3 cr.
- HST 3593 Médecine, santé et société au Québec, 3 cr.
- HST 6690 Médecine, sciences et société, 3 cr.
- MMD 1126 Notions générales de médecine, 3 cr.
- PHI 1400 Problèmes en éthique, 3 cr.
- PHI 2405 Théories éthiques modernes, 3 cr.
- PHI 2430 La philosophie pratique de Kant, 3 cr.
- PHI 6520 Questions d'éthique contemporaine, 3 cr.
- PHI 6540 Éthique et philosophie sociale, 3 cr.
- PLU 6008 Aspects sociaux de la santé, 3 cr.

PLU 6043	Spiritualité et santé, 3 cr.
SOL 3103	Sociologie de la santé, 3 cr.
SRL 2040	Pluralisme religieux et milieux de santé, 3 cr.
SRL 2060	Thanatologie, 3 cr.
SRL 6200	Sciences de la nature et religion, 3 cr.
THL 1095	Éthique théologique, 3 cr.
THL 6510	Théologie morale, 3 cr.
THL 6520	Questions de théologie morale, 3 cr.

Bloc D – Travail de maîtrise

BIE 6131	Mémoire, 24 cr.

Bio-informatique *

M.Sc. (bio-informatique)	2-468-1-0
Ph.D. (bio-informatique)	3-468-1-0

Programmes offerts par la Faculté des études supérieures, avec le concours de la Faculté de médecine et de la Faculté des arts et des sciences.
Responsable des programmes : Gertraud Burger, tél. : 343-7936
Pour information : Elaine Meunier, tél. : (514)343-6111, poste 5192

Objectifs de la M.Sc. et du Ph.D. (bio-informatique)

Ces programmes visent à fournir une formation bidisciplinaire fondamentale en biosciences et en informatique. Le développement récent et rapide de la génomique et de la protéomique a suscité une collaboration de plus en plus étroite entre les spécialistes des sciences de la vie et de l'informatique, tout en mettant en évidence l'importance cruciale de développer de nouvelles approches et méthodes analytiques pour explorer la quantité massive de données biologiques générées. Autant pour répondre aux besoins des secteurs pharmaceutiques ou biotechnologiques qu'à ceux du milieu académique, il est devenu essentiel de former des spécialistes capables d'intégrer les connaissances issues des biosciences et de l'informatique.

Les études au niveau de la maîtrise visent une spécialisation dans un domaine de la bio-informatique au moyen de cours avancés. Elles ont également pour but l'apprentissage de conduire une recherche indépendante et de rédiger un mémoire.

Les études au niveau du doctorat visent l'intégration de l'étudiant dans le domaine de la recherche actuelle. Elles reposent essentiellement sur la rédaction d'une thèse faisant avancer la science bio-informatique.

Règlement pédagogique propre à la M.Sc. (bio-informatique)**1. Admission****1.1 Exigences générales**

Pour être admissible à la M.Sc. en bio-informatique, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat obtenu avec une moyenne d'au moins 2,7 dans un programme comportant des composantes informatiques, mathématiques ou biologiques solides, ou bien attester d'une formation jugée équivalente.

1.2 Connaissances préalables requises (min. 24 cr.; max. 28 cr.)

Un candidat ne possédant pas une formation suffisante en bio-informatique devra avoir réussi un choix de cours appropriés (de 24 à 28 crédits) parmi les cours suivants, ou leur équivalent, ou les ajouter à son programme, à titre de cours préparatoires, s'il ne les a pas suivis et réussis :

Informatique et mathématique

IFT 1015	Programmation 1, 3 cr.
IFT 1065	Structures discrètes en informatique, 3 cr.
IFT 6810	Structures de données et algorithmes, 4 cr.
IFT 6821	Algorithmique appliquée, 4 cr. (à suivre avant ou en même temps que les cours réguliers de maîtrise)
MAT 1400	Calcul 1, 4 cr.

MAT 1978	Probabilités et statistiques, 4 cr.

Biosciences

BCM 1501	Origine biochimique de la vie, 3 cr.
BCM 1503	Acides nucléiques et génétique 1, 3 cr.
BCM 1521	Travaux pratiques de biochimie 1, 2 cr.
BCM 2003	Application d'outils bio-informatiques, 3 cr.
BCM 2504	Enzymologie, 2 cr.
BIO 1155	Biologie cellulaire, 3 cr.
CHM 1301	Chimie organique 1, 3 cr.

Intégration

BIN 3002	Intégration biosciences/info., 4 cr.

2. Programme

Dans le cas de la modalité avec mémoire, le programme comprend 45 crédits répartis comme suit :

3 crédits de cours obligatoires, 9 à 12 crédits de cours d'intégration à option (incluant 2 crédits d'atelier de recherche obligatoires), 2 à 5 crédits de cours de spécialisation à option, 0 à 4 crédits au choix et 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Dans le cas de la modalité avec stages, le programme comprend 45 crédits répartis comme suit :

3 crédits de cours obligatoires, 9 à 16 crédits de cours d'intégration à option (incluant 2 crédits d'atelier de recherche obligatoires), 6 à 13 crédits de cours de spécialisation à option, 0 à 8 crédits au choix et 22 crédits attribués aux stages.

3. Durée de la scolarité

Au moins deux trimestres consécutifs doivent être réalisés à temps plein, soit à l'Université de Montréal, soit dans un laboratoire de recherche d'un hôpital ou d'un institut affilié et agréé par les instances appropriées.

Structure du programme**Bloc A – Obligatoire – Éthique (1 cr.)**

PLU 6046A	Éthique de la recherche : introduction, 1 cr.

Bloc B – Option – Intégration

- Programme avec mémoire (min. 9 cr.; max. 12 cr.)
- Programme avec stage (min. 9 cr.; max. 16 cr.)

Bloc B₁ – Approches algorithmiques (min. 4 cr.; max. 8 cr.)

BIN 6000	Algorithmes en bio-informatique. génomique, 4 cr.
BIN 6001	Algorithmes : bio-informatique moléculaire, 4 cr.

Bloc B₂ – Option – Étude de molécules biologiques (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

BIN 6002	Principes d'analyse génomique, 3 cr.
BIN 6003	Analyse 3D : protéines, acides nucléiques, 3 cr.

Bloc B₃ – Obligatoire – Ateliers et conférences (2 cr.)

BIN 6004	Conférences, biosciences et informatique, 0 cr.
BIN 6005	Atelier de recherche 1, 2 cr.

Bloc C – Option – Spécialisation (min. 2 cr.; max. 5 cr.)

- Programme avec mémoire (min. 2 cr.; max. 5 cr.)
- Programme avec stage (min. 6 cr.; max. 13 cr.)

Bloc C₁ – Orientation « Biosciences »

BCM 6023	Régulation de l'expression génétique I, 3 cr.
BCM 6024	Régulation de l'expression génétique II, 2 cr.
BCM 6071	Signalisation et cycle cellulaire, 2 cr.
BCM 6100	Biologie du développement, 2 cr.
BCM 6200	Structure des macromolécules biologiques, 3 cr.
BIO 6045	Méthodes d'analyse phylogénétique, 3 cr.
BIO 6077	Analyse quantitative des données, 4 cr.
GBM 6102	Modélisation biomédicale, 3 cr.
GBM 6118	Imagerie médicale, 3 cr.
PHL 6085	Progrès en pharmacologie moléculaire, 3 cr.
PTM 6674	Épidémiologie I, 3 cr.

* Cette formation interdisciplinaire est offerte selon les objectifs et les critères établis par les programmes cadre de maîtrise et de doctorat ad hoc dont s'est dotée l'Université de Montréal. À ce titre, elle constitue donc un cheminement spécifique de formation.

Bloc C₂ – Orientation « Informatique »

IFT 6112	Modélisation de solides, 4 cr.
IFT 6243	Concept de bases de données avancées, 4 cr.
IFT 6255	Recherche d'information, 4 cr.
IFT 6299	Sujets en bio-informatique, 4 cr.
IFT 6266	Algorithmes d'apprentissage, 4 cr.
IFT 6390	Fondements de l'apprentissage machine, 4 cr.
IFT 6551	Programmation en nombre entier, 4 cr.
IFT 6561	Simulation aspects stochastiques, 4 cr.
IFT 6580	Sujets en optimisation, 4 cr.
IFT 6840	Infographie 2D, 3 cr.
MAT 6460	Génétique mathématique, 3 cr.
MAT 6485	Génomique mathématique, 3 cr.
MAT 6717	Probabilité, 3 cr.
MAT 6798	Calcul stochastique, 3 cr.

Bloc D – Choix

Choisir ces cours dans le répertoire des cours en biochimie, informatique, mathématique, ou d'autres disciplines suivant le projet de recherche ou sujets de stage de l'étudiant.

Programme avec mémoire (max. 4 cr.)

Programme avec stage (max. 8 cr.)

Bloc E – Travail de maîtrise**Bloc E₁ – Recherche (30 cr.)**

BIN 6008 Projet de recherche avec mémoire, 30 cr.

Bloc E₂ – Activités dirigées – Stage (22 cr.)

BIN 6007 Stages avec rapport, 22 cr.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (bio-informatique)**1. Admission**

Pour être admissible au Ph.D. en bio-informatique, le candidat doit être titulaire d'une maîtrise en bio-informatique, ou bien attester d'une formation jugée équivalente.

2. Programme

Le programme comprend 6 crédits de cours obligatoires et 84 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Un étudiant n'ayant pas suivi le cours PLU 6046A –Éthique de la recherche : introduction devra le réussir.

La participation aux conférences est obligatoire tout au long de la formation de l'étudiant.

Au moins 2 trimestres consécutifs doivent être réalisés à temps plein, soit à l'Université de Montréal, soit dans un laboratoire de recherche d'un hôpital ou d'un institut affilié et agréé par les instances appropriées.

Structure du programme**Bloc A – Obligatoire – Intégration (6 cr.)**

BIN 7004	Conférences : biosciences et informatique, 0 cr.
BIN 7005	Atelier de recherche 2, 3 cr.
BIN 7006	Atelier de recherche 3, 3 cr.

Bloc B – Recherche (84 cr.)

BIN 7000 Thèse, 84 cr.

Biologie moléculaire

M.Sc. (biologie moléculaire)

2-466-1-0

Ph.D. (biologie moléculaire)

3-466-1-0

Programmes offerts par la Faculté des études supérieures, avec le concours de la Faculté de médecine, de la Faculté des arts et des sciences et de la Faculté de médecine vétérinaire. Un comité en assure la gestion. Les membres sont nommés par le doyen

de la Faculté des études supérieures, après consultation auprès des facultés intéressées.

Responsable des programmes : Trang Hoang

Pour information : Vivianne Jodoin, tél : (514) 343-6111, poste 0916

Membres du Comité des études supérieures

Muriel Aubry, Département de biochimie

Richard Bertrand, Département de médecine

Jean Vacher, Département de médecine

Personnel enseignant *

Professeurs accrédités aux programmes de biologie moléculaire :

Professeurs titulaires

Daniel Bichet, M.D. (Besançon), M.Sc. (Montréal), Département de médecine

Edward (Ted) Bradley, Ph.D. (Case Western Reserve), Département de médecine

Pierre Chartrand, Ph.D. (Montréal), Département de pathologie et biologie cellulaire

Luc DesGroseillers, Ph.D. (Montréal), Département de biochimie

Pierrette Gaudreau, Ph.D. (Sherbrooke), Département de médecine

Damian Labuda, Ph.D. (Adam Mickiewicz), Département de pédiatrie

Sylvain Meloche, Ph.D. (Montréal), Département de pharmacologie

Anne-Marie Mes-Masson, Ph.D. (McGill), Département de médecine

David Morse, Ph.D. (McGill), Département de sciences biologiques

Marc Prentki, Doctorat en sciences (Genève), Département de nutrition

Guy A. Rouleau, Ph.D. (Harvard), M.D. (Ottawa), Département de médecine

Rafick-Pierre Sekaly, M.Sc. (Montréal), D.Sc. (Lausanne), Département de microbiologie et immunologie

David William Silversides, B.Sc. biochimie (Saskatchewan), D.M.V. (Saskatchewan),

Ph.D. physiologie-endocrinologie moléculaire (Saskatchewan), Département de biomédecine vétérinaire, Faculté de médecine vétérinaire

Daniel Skup, M.Sc. (Moscou), Ph.D. (McGill), Département de biochimie

Chercheurs titulaires

Benoit Coulombe, Ph.D. (Montréal), Département de biochimie

Jacques Drouin, D.Sc. (Laval), Département de biochimie

Trang Hoang, Doctorat en pharmacie (Lausanne), Département de pharmacologie

Paul Jolicoeur, M.D., Ph.D. (Laval), Département de microbiologie et immunologie

Yves Langelier, Ph.D. (Sherbrooke), Département de médecine

Mona Nemer, Ph.D. (McGill), Département de pharmacologie

Timothy L. Reudelhuber, Ph.D. (Texas), Département de médecine

Nabil G. Seidah, Ph.D. (Georgetown), Département de médecine

Marie Trudel, D.Sc. (Pierre et Marie Curie, Paris VI), Département de médecine

André Veillette, M.D. (Laval), Département de médecine

Professeurs agrégés

Tony Antakly, Doctorat d'Université (Paris VI), D.Sc. (Paris), Département de biochimie

Muriel Aubry, Ph.D. (Montréal), Département de biochimie

Marie-Josée Hébert, M.D. (Montréal), Département de médecine

Daniel Lajeunesse, Ph.D. (Montréal), Département de médecine

Nicole Leclerc, Ph.D. (Laval), Département de pathologie et biologie cellulaire

Sylvie Mader, M.Sc., DEA Microbiologie (Pierre et Marie Curie, Paris VI), Doctorat

(Louis Pasteur, Strasbourg), Département de biochimie

Daniel Matton, Ph.D. (Montréal), Département de sciences biologiques

Stephen Michnick, Ph.D. (Toronto), Département de biochimie

Yves Raymond, Ph.D. (McGill), Département de médecine

Guy Sauvageau, M.D. et M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Colombie-Britannique), Département de médecine

Louise Simard, Ph.D. (Toronto), Département de pédiatrie

Daniel Sinnett, Ph.D. (Montréal), Département de pédiatrie

Jean Sirois, D.M.V. (Montréal), M.Sc. sciences cliniques (Montréal), Ph.D. physiologie

de la reproduction (Cornell), Département de biomédecine vétérinaire, Faculté de médecine vétérinaire

Professeurs agrégés de clinique

Lambert Busque, M.D. (Montréal), Département de médecine

Jean Raymond, M.D. (Montréal), Département de radiologie, radio-oncologie et médecine nucléaire

Chercheurs agrégés

Richard Bertrand, Ph.D. (Montréal), Département de médecine

Alan Deng, B.Sc. (Yunnan, Chine), Ph.D. (Michigan), Département de médecine

Christian Deschepper, Docteur en médecine (Bruxelles), Département de médecine

Elliot Drobetsky, Ph.D. (York), Département de microbiologie et immunologie

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

David Lohnes, Ph.D. (Queen's), Département de médecine
 Dindial Ramotar, M.Sc. (Concordia), Ph.D. (McGill), Département de médecine
 Martine Raymond, Ph.D. (McGill), Département de médecine
 Gaétan Thibault, Ph.D. (Montréal), Département de médecine
 Jean Vacher, Doctorat d'État ès sciences (Paris VII), Département de médecine

Professeurs adjoints

Bernard Brais, M.D. (McGill), M.Sc. (London), Ph.D. (McGill), Département de médecine
 Réjean Lapointe, Ph.D. (Laval), Département de médecine
 Alain Moreau, M.Sc. (Laval), Ph.D. (Montréal), Département de biochimie
 Marc Therrien, Ph.D. (Montréal), Département de médecine

Chercheurs adjoints

Ali Ahmad, D.M.V., M.Sc. (Agriculture à Faisalabad), Ph.D. (Cornell), Département de microbiologie et immunologie
 Abdellah Belmaaza, Ph.D. (Montréal), Département de microbiologie et immunologie
 Gilbert Bernier, Ph.D. (Montréal), Département d'ophtalmologie
 Hassan Fahmi, doctorat (Paris-Sud), Département de médecine
 Gerardo Ferbeyre, M.D. (La Havane), Ph.D. (Montréal), Département de biochimie
 Jean-Philippe Gratton, Ph.D. (Sherbrooke), Département de médecine
 Deng-Fu Guo, Ph.D. (Hokkaido), Département de médecine
 Marko Horb, Ph.D. (New York), Département de médecine
 Maja Krajcinovic, M.D. (Belgrade), Département de pédiatrie
 Éric Milot, B.Sc. (Sherbrooke), Ph.D. (Montréal), Département de médecine
 François Robert, Ph.D. (Sherbrooke), Département de médecine
 Isabelle Royal, Ph.D. (Montréal), Département de médecine
 Manuela Santos, B.Sc. (Sofia), M.Sc. (Porto), Ph.D. (Utrecht), Département de médecine
 Wagner Yotov, M.D., (Haut Institut de médecine de Plevan), Ph.D. (Institut de virologie de l'Académie des Sciences médicales de Moscou), Département de pédiatrie

Professeur associé

Bernard Massie, Ph.D. (Montréal), Département de microbiologie et immunologie

Objectifs de la M.Sc. et du Ph.D. (biologie moléculaire)

Ces programmes fournissent au candidat une solide formation dans le domaine de la recherche et permettent l'apprentissage des méthodes et techniques de base qui sont à la fine pointe de l'étude des macromolécules biologiques. Ils visent les champs suivants : génétique moléculaire, régulation de l'activité génétique, cancérologie moléculaire, chimie des macromolécules, virologie, biotechnologie.

Règlement pédagogique propre à la M.Sc. (biologie moléculaire)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Sc. (biologie moléculaire), le candidat doit être titulaire d'un diplôme de docteur en médecine (M.D.) ou en médecine dentaire (D.M.D.) ou en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou d'un baccalauréat ès sciences (B.Sc.) dans une option appropriée, ou d'un diplôme jugé équivalent. Le candidat peut aussi être admissible dans le cadre du programme médecine/recherche de la Faculté de médecine.

2. Programme

Le programme comprend un minimum de 10 crédits de cours du niveau des études supérieures, dont 9 obligatoires et 35 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Au moins 2 trimestres consécutifs doivent être accomplis en résidence, soit à l'Université de Montréal, soit dans un laboratoire de recherche d'un hôpital ou d'un institut affilié et agréé par le Conseil de la Faculté des études supérieures.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

Bloc A₁ (4 cr.)

BIM 6030 Biologie moléculaire-sujets d'actualité, 3 cr.
 BIM 6035 Séminaire de recherche 1, 1 cr.
 Choisir le bloc A₂ ou A₃ ci-dessous selon le projet de recherche :

Bloc A₂ (5 cr.)

BIM 6025 Biologie moléculaire et cellulaire, 5 cr.

Bloc A₃ (5 cr.)

BCM 6023 Régulation de l'expression génétique 1, 3 cr.
 BCM 6024 Régulation de l'expression génétique 2, 2 cr.

Bloc B – Option

Choisir au moins un cours dans la liste ci-dessous pour obtenir le minimum de 10 crédits requis par le programme :

BCM 6062 Protéines et acides nucléiques, 3 cr.
 BCM 6071 Signalisation et cycle cellulaire, 2 cr.
 BCM 6100 Biologie du développement, 2 cr.
 PBC 6085 Cancérologie, 3 cr.

ou tout autre cours jugé adéquat par la direction des programmes.

Bloc C – Recherche et mémoire (35 cr.)

BIM 6015 Recherche et mémoire, 35 cr.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (biologie moléculaire)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph.D. (biologie moléculaire), le candidat doit :

- être titulaire d'une maîtrise en biologie moléculaire ou l'équivalent. Si l'étudiant a obtenu sa maîtrise dans une autre université ou un autre programme, il doit suivre le cours BIM 6030 (Biologie moléculaire – sujets d'actualité);
- posséder une connaissance satisfaisante de l'anglais, connaissance dont il doit faire preuve avant d'être promu en deuxième année d'études;
- faire preuve d'une connaissance de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches;
- fournir deux lettres de recommandation et un curriculum vitae.

2. Programme

Le programme comporte deux crédits de cours obligatoires et 88 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Il comporte aussi des cours selon les besoins du candidat. La recherche doit se faire en résidence, soit à l'Université de Montréal, soit dans un laboratoire de recherche d'un hôpital ou d'un institut affilié et agréé par le Conseil de la Faculté des études supérieures.

3. Durée de la scolarité

La scolarité maximale pour un programme de doctorat est de quinze trimestres (cinq ans) pour un étudiant inscrit à plein temps, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation. Ce délai peut être prolongé d'un an avec la permission du Comité d'études supérieures du programme.

4. Examen de synthèse

L'étudiant doit avoir subi un examen général de synthèse comportant une épreuve écrite et une épreuve orale au plus tard avant la fin du sixième trimestre de sa scolarité, les trimestres de préparation et de suspension étant exclus du calcul de cette échéance. S'il y a ajournement de l'examen, l'échéance est reportée d'un trimestre. Cet examen se tient aux dates fixées par le directeur du programme.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (2 cr.)

BIM 7020 Lectures en biologie moléculaire, 1 cr.
 BIM 7015 Séminaire de recherche 2, 1 cr.

Pour l'étudiant qui a obtenu sa maîtrise dans une autre université :

BIM 6030 Biologie moléculaire-sujets d'actualité, 3 cr.

Bloc B – Recherche et thèse (88 cr.)

BIM 7025 Recherche et thèse, 88 cr.

Accès direct au doctorat en biologie moléculaire – Règlement pédagogique

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph.D. (biologie moléculaire), le candidat doit :

- a)** être titulaire d'un diplôme de docteur en médecine (M.D.) ou en médecine dentaire (D.M.D.) ou en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou d'un baccalauréat ès sciences (B.Sc.) dans une option appropriée, ou d'un diplôme jugé équivalent;
- b)** avoir obtenu une moyenne minimale au grade de premier cycle correspondant à 3,7 à l'Université de Montréal, à moins que, de l'avis du doyen, une expérience ou des études subséquentes à l'obtention du grade de premier cycle permettent de conclure que le candidat possède des aptitudes marquées pour la poursuite des études de troisième cycle;
- c)** fournir deux lettres de recommandation et un curriculum vitae.
- Les pouvoirs conférés au doyen par le présent article sont exercés après recommandation du directeur du programme.

2. Programme

Le programme comprend un minimum de 12 crédits de cours du niveau des études supérieures et 78 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Il comporte aussi des cours selon les besoins du candidat. La recherche doit se faire en résidence, soit à l'Université de Montréal, soit dans un laboratoire de recherche d'un hôpital ou d'un institut affilié et agréé par le Conseil de la Faculté des études supérieures.

3. Durée de la scolarité

La scolarité maximale pour un programme de doctorat est de quinze trimestres (cinq ans) pour un étudiant inscrit à plein temps, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation. Ce délai peut être prolongé d'un an avec la permission du Comité d'études supérieures du programme.

4. Examen de synthèse

L'étudiant doit avoir subi un examen général de synthèse comportant une épreuve écrite et une épreuve orale au plus tard avant la fin du septième trimestre de sa scolarité, les trimestres de préparation et de suspension étant exclus du calcul de cette échéance. S'il y a ajournement de l'examen, l'échéance est reportée d'un trimestre. Cet examen se tient aux dates fixées par le directeur du programme.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (11 cr.)

Bloc A₁ (6 cr.)

- BIM 6030 Biologie moléculaire-sujets d'actualité, 3 cr.
 BIM 6035 Séminaire de recherche 1, 1 cr.
 BIM 7015 Séminaire de recherche 2, 1 cr.
 BIM 7020 Lectures en biologie moléculaire, 1 cr.
 Choisir le bloc A₂ ou le bloc A₃ ci-dessous selon le projet de recherche :

Bloc A₂ (5 cr.)

- BIM 6025 Biologie moléculaire et cellulaire, 5 cr.

Bloc A₃ (5 cr.)

- BCM 6023 Régulation de l'expression génétique 1, 3 cr.
 BCM 6024 Régulation de l'expression génétique 2, 2 cr.

Bloc B – Option

Choisir au moins un cours dans la liste ci-dessous pour obtenir le minimum de 12 crédits requis par le programme :

- BCM 6062 Protéines et acides nucléiques, 3 cr.
 BCM 6071 Signalisation et cycle cellulaire, 2 cr.
 BCM 6100 Biologie du développement, 2 cr.
 PBC 6085 Cancérologie, 3 cr.
 ou tout autre cours jugé adéquat par la direction des programmes.

Bloc C – Recherche et thèse (78 cr.)

- BIM 7040 Recherche et thèse, 78 cr.

Conseil génétique

Microprogramme de 2^e cycle (conseil génétique) 2-534-6-0
D.E.S.S. (conseil génétique) 2-534-1-2
M.Sc., Maîtrise individualisée (conseil génétique) 2-960-1-5

Programmes offerts par la Faculté des études supérieures, avec le concours de la Faculté des arts et des sciences, de la Faculté de droit, de la Faculté de médecine et de la Faculté des sciences infirmières.

Responsable des programmes : Marie Lambert, tél. : (514) 345-4736
 Secrétariat : Monique Gratton, tél. : (514) 345-7734

Membres du Comité des études supérieures

Béatrice Godard, Programmes de bioéthique
 Michèle Jean, FES, Conseillère en développement de programmes
 Damian Labuda, Département de pédiatrie
 Marie Lambert, présidente, Département de pédiatrie
 Emmanuelle Lemyre, Département de pédiatrie
 Andréa Richter, Département de pédiatrie
 Shannon Ryan, Conseillère génétique, Hôpital Sainte-Justine

Objectifs du microprogramme de 2^e cycle (conseil génétique)

Le microprogramme de 2^e cycle en conseil génétique vise à fournir, dans un cadre multidisciplinaire et dans une perspective de formation continue, les connaissances de base en conseil génétique. Il peut soit constituer la première étape d'une spécialisation qui mènera l'étudiant au D.E.S.S. ou offrir au candidat en milieu de travail une occasion de se familiariser avec les concepts et les problématiques de base en conseil génétique.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle (conseil génétique)

1. Admission

Exigences générales

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2^e cycle en conseil génétique, le candidat doit :

- a)** être titulaire d'un diplôme de grade de premier cycle dans un domaine pertinent (par exemple, sciences biomédicales, sciences infirmières, psychoéducation), ou bien attester d'une formation jugée équivalente;
- b)** avoir une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise;
- c)** posséder des connaissances préalables adéquates en biologie, biochimie, embryologie, épidémiologie, biostatistique et psychologie.

2. Programme

Le microprogramme de deuxième cycle en conseil génétique comprend 15 crédits de cours du niveau des études supérieures.

3. Durée de la scolarité

La durée minimale de la scolarité est de un trimestre équivalent plein temps. La durée maximale est de trois ans à compter de l'inscription initiale.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (12 cr.)

- CGE 6001 Principes de génétique médicale, 3 cr.
 CGE 6002 Aspects éthiques/juridiques de la génét., 3 cr.
 CGE 6003 Aspects psychologiques du conseil génét., 3 cr.
 CGE 6004 Génét. des pop. et épidémio. génét., 3 cr.

Bloc B – Option (3 cr.)

Droit

- DRT 6882A Droit, biotechnologie et société, 3 cr.
 DRT 6882C Droit, biotechnologie et société, 3 cr.
 DRT 6882E Droit, biotechnologie et société, 3 cr.

Biochimie

- BCM 6100 Biologie du développement, 3 cr.
 BCM 6023 Régulation de l'expression génétique I, 3 cr.

Bioéthique

- BIE 6001 Bioéthique et début de la vie, 3 cr.
 BIE 6002 Bioéthique et santé, maladie, 3 cr.

Médecine sociale et préventive

- MSO 6001 Concepts de base en épidémiologie
 MSO 6005 Séminaire en santé communautaire, 3 cr.
 MSO 6027 Épidémiologie clinique, 5 cr.
 MSO 6038 Fondements et éthique en santé publique, 3 cr.
 MSO 6062 Méthodes d'échantillonnage, 3 cr.
 MSO 6063A-C Méthodes d'échantillonnage, 1 cr.
 MSO 6064A-C Sujets spécifiques en biostatistique II, 1 cr.
 MSO 6071 Gestion de projets de santé I, 3 cr.
 MSO 6072 Administration et santé communautaire, 3 cr.
 MSO 6073 Gestion de la santé communautaire, 3 cr.
 MSO 6074 Gestion de projets de santé II, 3 cr.

Objectifs du D.E.S.S. (conseil génétique)

Le programme de D.E.S.S. en conseil génétique vise à développer chez l'étudiant les compétences requises pour comprendre les principaux enjeux du conseil génétique. L'accent est mis, à la faveur d'une approche multidisciplinaire, sur les principales thématiques de base liées au conseil génétique et à ses applications en différents milieux. Il s'adresse surtout à des praticiens du domaine de la santé (médecins, psychologues, infirmières, dentistes, travailleurs sociaux, etc.) pour mieux les préparer à collaborer avec des conseillers en génétique.

Règlement pédagogique propre au D.E.S.S. (conseil génétique)**1. Admission****Exigences générales**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. en conseil génétique, le candidat doit :

- a) être titulaire d'un grade de premier cycle dans un domaine pertinent (par exemple, sciences biomédicales, sciences infirmières, psychoéducation), ou bien attester d'une formation jugée équivalente;
- b) avoir une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise;
- c) posséder des connaissances préalables adéquates en biologie, biochimie, embryologie, épidémiologie, biostatistique et psychologie.
- d) le comité d'admission pourra demander à tout candidat de se présenter à une entrevue et de fournir des lettres de référence.

2. Programme

Le programme de D.E.S.S. en conseil génétique comprend 30 crédits du niveau des études supérieures.

3. Durée de la scolarité

La durée minimale de la scolarité est de deux trimestres équivalents plein temps. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale.

4. Passage du microprogramme au D.E.S.S.

L'étudiant qui a conservé une moyenne de B dans les cours du microprogramme peut demander un transfert au D.E.S.S. en conseil génétique ou d'un autre D.E.S.S. pertinent. Les crédits accumulés peuvent être reconnus, en autant que les exigences du programme de D.E.S.S. sont satisfaites.

Structure du programme**Bloc A – Obligatoire (12 cr.)**

- CGE 6001 Principes de génétique médicale, 3 cr.
 CGE 6002 Aspects éthiques/juridiques de la génét., 3 cr.

- CGE 6003 Aspects psychologiques du conseil génét., 3 cr.
 CGE 6004 Génét. des pop. et épidémio. génét., 3 cr.

Bloc B – Option (min. 12 cr.; max. 18 cr.)

Se référer à la liste de cours à option du bloc B du microprogramme.

Le choix des cours devra être approuvé par le responsable du programme qui veillera à ce que la formation de l'étudiant ait une exposition interdisciplinaire suffisante et soit bien équilibrée.

Bloc C – Travail dirigé (6 cr.)

- CGE 6007 Travail dirigé, 6 cr.

Objectifs de la M.Sc., maîtrise individualisée (conseil génétique)

Le programme de maîtrise vise à former des spécialistes du conseil génétique. On veut développer chez l'étudiant les habiletés d'analyse et de synthèse lui permettant d'étudier, en s'appuyant sur l'interdisciplinarité, les questions liées au conseil génétique. Les stages cliniques sont destinés à développer des compétences relatives à l'application des connaissances théoriques dans tous les milieux où il aura éventuellement à œuvrer. La modalité avec mémoire oriente l'étudiant vers la pratique de la recherche.

Règlement pédagogique propre à la M.Sc., maîtrise individualisée (conseil génétique)**1. Admission****Exigences générales**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la maîtrise individualisée en conseil génétique, le candidat doit :

- a) être titulaire d'un diplôme de grade de premier cycle dans un domaine pertinent (par exemple, sciences biomédicales, sciences infirmières, psychoéducation), ou bien attester d'une formation jugée équivalente;
- b) avoir une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise;
- c) posséder des connaissances préalables adéquates en biologie, biochimie, embryologie, épidémiologie, biostatistique et psychologie;
- d) le comité d'admission pourra demander à tout candidat de se présenter à une entrevue et de fournir des lettres de référence.

2. Programme

Le programme de maîtrise comprend un minimum de 45 crédits. Le candidat doit choisir entre trois modalités de formation :

- maîtrise centrée sur une formation au transfert des connaissances en milieu de travail, comprenant 15 crédits de cours et 30 crédits de stages et d'ateliers;
- maîtrise centrée sur la formation à la recherche, comprenant 15 crédits de cours et 30 crédits de recherche et mémoire;
- maîtrise centrée sur la formation en spécialisation avancée, comprenant 30 crédits de cours et 15 crédits de travail dirigé.

3. Durée de la scolarité

La durée minimale de la scolarité est de 3 trimestres à temps plein.

4. Passage du microprogramme ou du D.E.S.S. à la maîtrise

L'étudiant qui a conservé une moyenne de B dans les cours du microprogramme ou du D.E.S.S. peut demander un transfert à la maîtrise. Les crédits accumulés peuvent être reconnus, en autant que les exigences du programme de maîtrise sont satisfaites.

Structure du programme**Bloc A – Obligatoire (12 cr.)**

- CGE 6001 Principes de génétique médicale, 3 cr.
 CGE 6002 Aspects éthiques/juridiques de la génét., 3 cr.
 CGE 6003 Aspects psychologiques du conseil génét., 3 cr.
 CGE 6004 Génét. des pop. et épidémio. génét., 3 cr.

Bloc B – Option

- Modalité avec stages et ateliers : 3 cr.
- Modalité avec mémoire : 3 cr.

– Modalité avec travail dirigé : 18 cr.

Se référer à la liste de cours à option du bloc B du microprogramme.

Le choix des cours devra être approuvé par le responsable du programme qui veillera à ce que la formation de l'étudiant ait une exposition interdisciplinaire suffisante et soit bien équilibrée.

Bloc C – Activités dirigées

– Modalité avec stages et ateliers

CGE 6009 Atelier en conseil génétique 1, 3 cr.

CGE 6010 Atelier en conseil génétique 2, 3 cr.

CGE 6020 Stage en milieu pédiatrique, 5 cr.

CGE 6021 Stage en milieu adulte, 5 cr.

CGE 6022 Stage en diagnostic prénatal, 5 cr.

CGE 6023 Stage en laboratoires diagnostiques, 5 cr.

CGE 6024 Stage en conseil génétique, 4 cr.

Durant toute la durée des stages, les études sont à temps plein.

– Modalité avec mémoire

CGE 6008 Mémoire, 30 cr.

Environnement et prévention

D.E.S.S. (environnement et prévention)

2-410-1-1

Ce programme est offert par la Faculté des études supérieures, avec la collaboration de professeurs provenant des facultés, départements et écoles de l'Université de Montréal. Faculté des arts et des sciences : géographie, sciences biologiques; Faculté de médecine, Faculté de l'aménagement, École Polytechnique et HEC Montréal.

Différents experts du milieu de travail viendront y participer.

Ce programme est sous la direction du Dr Joseph Zayed. Pour information, s'adresser à Micheline Dessureault, tél. : (514) 343-2280, télécopieur : (514) 343-6668.

Objectifs du D.E.S.S. (environnement et prévention)

Réaligner l'expertise des spécialistes de l'environnement de façon à leur permettre d'intervenir dans le milieu à partir des objectifs spécifiques suivants : comprendre la complexité de la réalité environnementale; développer des aptitudes en matière d'élaboration de moyens de contrôles; évaluer et doser les impacts environnementaux; être aptes à travailler au sein d'équipes interdisciplinaires et à promouvoir la recherche.

Règlement pédagogique propre au Diplôme d'études supérieures spécialisées en environnement et prévention (D.E.S.S.)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) en environnement et prévention, le candidat doit être titulaire d'un diplôme de premier cycle dans une discipline appropriée ou d'un diplôme jugé équivalent.

2. Programme et choix de cours

Le programme comporte 30 crédits de cours du niveau du deuxième cycle. Ils se répartissent comme suit : 21 crédits obligatoires, y compris les 6 crédits d'étude de cas, et 9 crédits à option.

3. Durée de la scolarité

La scolarité est de deux trimestres à plein temps ou l'équivalent. La durée maximale de scolarité est de quatre ans à compter de l'inscription initiale du candidat ou de la candidate.

Structure du programme

Ce programme est constitué d'un bloc de cours obligatoires (21 crédits), d'un bloc de cours à option (9 crédits); ce qui fait un total de 30 crédits, lesquels comprennent les cours suivants :

Bloc A – Obligatoire (21 cr.)

ENV 6000 Modélisation et environnement, 3 cr.

ENV 6002 Les impacts environnementaux, 3 cr.

ENV 6003 La protection de l'environnement, 3 cr.

ENV 6010 Étude de cas, 6 cr.

HEC 6111 Dévelop., politiques environ. et gestion, 3 cr.

MSN 6115 Santé et environnement I, 3 cr.

Bloc B – Option (9 cr.)

Ces cours à option sont puisés dans la banque de cours de l'Université de Montréal, lesquels sont organisés autour des axes suivants :

Santé et environnement

ENV 6100 Modélisation de l'exposition humaine, 3 cr.

MSN 6111 Hygiène industrielle I, 3 cr.

MSO 6001 Concepts de base en épidémiologie, 3 cr.

MSO 6122 Gestion d'agressions dans une population, 3 cr.

Gestion et environnement

CIV 6210 Gestion des déchets solides, 2 cr.

CIV 6305 Gestion des ressources hydriques, 3 cr.

MSN 6144 Perception et communication du risque, 3 cr.

MSN 6148 Gestion de crises environnementales, 3 cr.

Aménagement et environnement

URB 6771 Développement urbain durable, 3 cr.

URB 6772 Éval. environnementale / planif. de projet, 3 cr.

URB 6773 Gestion environnementale du territoire, 3 cr.

Écologie et environnement

AME 6113 Écologie du paysage, 3 cr.

TXL 6004 Réponses cellulaires et tissulaires, 3 cr.

TXL 6010 Introduction à la toxicologie, 3 cr.

TXL 6014 Toxicologie de l'environnement, 3 cr.

Études allemandes dans le contexte européen

Diplôme complémentaire en études allemandes dans le contexte européen

2-088-1-5

Ce programme interdisciplinaire est offert avec la collaboration du Centre canadien d'études allemandes et européennes.

Responsable du programme : Philippe Despoix, directeur du CCEAE

Pour information : Brigitte Boulay, tél. : (514) 343-6763

Membres du Comité des études supérieures

Philippe Despoix, Département de littérature comparée

Dietmar Köveker, professeur invité DAAD

Barbara Thériault, Département de sociologie

Objectifs du Diplôme complémentaire

Le programme vise à favoriser, dans un contexte interdisciplinaire, le développement de compétences complémentaires aux plans académique, politique, administratif, commercial, journalistique ou culturel.

Règlement pédagogique propre au Diplôme complémentaire en études allemandes dans le contexte européen

1. Admission

Pour être admissible au programme du Diplôme complémentaire en études allemandes dans le contexte européen, le candidat doit :

a) être admis à la maîtrise ou au doctorat dans une discipline académique jugée pertinente eu égard aux objectifs du Diplôme complémentaire;

b) avoir son directeur ou codirecteur de recherche parmi les professeurs membres ou associés du Centre canadien d'études allemandes et européennes et avoir inscrit un sujet de thèse ou de mémoire pertinent aux études allemandes dans le contexte européen;

c) soumettre, avec l'appui de son directeur de recherche (et codirecteur le cas échéant) et du directeur du programme régulier, un projet d'études qui sera évalué par le Comité de gestion académique du Diplôme complémentaire.

L'admission sera recommandée par le Comité de gestion académique du programme du Diplôme complémentaire en études allemandes dans le contexte européen.

2. Programme

Le programme comporte 15 crédits ainsi répartis : 6 crédits obligatoires – incluant la participation aux activités d'animation – et 9 crédits attribués à un stage ou à un travail dirigé.

L'étudiant doit démontrer une connaissance suffisante de la langue allemande (minimum 12 crédits de cours de langue allemande ou connaissances jugées équivalentes). Si le Comité de gestion académique juge insuffisantes les connaissances en allemand de l'étudiant, il pourra lui imposer l'inscription à des cours supplémentaires en langue allemande.

3. Durée du programme

La scolarité minimale est de un trimestre équivalent plein temps. L'étudiant complètera le programme pendant ses études de maîtrise ou de doctorat. L'inscription au programme se fait normalement à temps partiel.

4. Conditions d'obtention du Diplôme complémentaire

Pour obtenir le Diplôme complémentaire en études allemandes dans le contexte européen, le candidat doit :

- a) avoir satisfait à toutes les exigences de la maîtrise ou du doctorat;
- b) avoir rempli toutes les exigences du programme du Diplôme complémentaire.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

- EAE 6041A L'Allemagne dans le contexte européen 1, 3 cr.
ou
EAE 6041B L'Allemagne dans le contexte européen 2, 3 cr.
EAE 6000 Activités d'animation, 0 cr.
EAE 6004 Séminaire de recherche, 3 cr.

Bloc B – Option (9 cr.)

- EAE 6001 Stage, 9 cr.
EAE 6002 Travail dirigé, 9 cr.

Études internationales

Microprogramme de 2^e cycle

(études internationales)

2-072-6-0

D.E.S.S. (études internationales)

2-072-1-1

M.Sc. (études internationales) *

2-072-1-0

La gestion de ces programmes est assurée par un comité. Graciela Ducatenzeiler, professeur titulaire au Département de science politique, en est responsable. On peut la joindre au numéro de téléphone suivant : (514) 343-5723.

Membres du Comité des études supérieures

Amaryll Chanady, Département de littérature comparée
André-Pierre Contandriopoulos, Département d'administration de la santé
Nicole Dubreuil, vice-doyenne, FES
Allegria Kessous, Département de pathologie et de biologie cellulaire
Jean McNeil, Faculté de l'aménagement
Alexis Nuselovici Nouss, Département de linguistique et traduction
Victor Piché, Département de démographie
Louise Rolland, Faculté de droit

Objectifs du microprogramme de 2^e cycle (études internationales)

Ce microprogramme, à structure très souple, permet à l'étudiant d'aborder certaines des grandes problématiques internationales actuelles, soit en tant qu'elles s'appliquent à une aire géographique particulière. Il peut constituer la

* Cette formation interdisciplinaire est offerte selon les objectifs et les critères établis par le programme cadre de maîtrise ad hoc dont s'est dotée l'Université de Montréal. À ce titre, elle constitue donc un cheminement spécifique de formation.

première étape d'une spécialisation qui mènera l'étudiant au D.E.S.S., puis à la maîtrise. Il peut offrir au candidat en milieu de travail une occasion de compléter ses connaissances et de rehausser ses compétences. Cette perspective de formation continue débouche aussi sur le D.E.S.S.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle (études internationales)

1. Admission

1.1 Exigences générales

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle en études internationales, le candidat doit :

- a) être titulaire d'un baccalauréat en études internationales ou encore d'un baccalauréat ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente;
- b) avoir une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise, et posséder une bonne connaissance d'une autre langue moderne qu'il devra perfectionner au cours de ses études.

1.2 Connaissances préalables requises

Pour être admissible, le candidat devra posséder des connaissances préalables adéquates en science politique, en économie, en droit et en histoire. Il devra avoir réussi un choix de cours appropriés (de 21 à 30 crédits) parmi les cours suivants, ou leur équivalent, ou les ajouter à son programme, à titre de cours préparatoires, s'il ne les a pas suivis et réussis:

- ECN 1000 Principes d'économie, 3 cr.
ECN 1050 Introduction à la macroéconomie, 3 cr.
ECN 2700 Relations économiques internationales, 3 cr.
POL 1000 Analyse politique : théories et concepts, 3 cr.
POL 1600 Relations internationales, 3 cr.
DRT 2100 Droit international public général, 3 cr.
HST 1010 Histoire : fondements et méthodes, 3 cr.
DRT 6xxx Fondements du droit, 3 cr.

De plus, le candidat devra avoir complété de 3 à 6 crédits universitaires d'apprentissage d'une langue moderne autre que l'anglais ou le français, ou l'équivalent. Il sera tenu de poursuivre son apprentissage linguistique au cours de sa formation, à la satisfaction du Comité de gestion du programme, en inscrivant des activités appropriées dans son programme d'études.

2. Programme

Le microprogramme de deuxième cycle en études internationales comporte 15 crédits du niveau des études supérieures.

3. Durée de la scolarité

La durée minimale de la scolarité est de un trimestre équivalent plein temps. La scolarité maximale est de 3 ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

4. Cours préalables de 1^{er} cycle

Le candidat devra posséder des connaissances préalables adéquates en science politique, en économie, en droit et en histoire. Il devra avoir réussi un choix de cours appropriés (de 21 à 30 crédits) parmi les cours suivants, ou leur équivalent, ou les ajouter à son programme, à titre de cours préparatoires, s'il ne les a pas suivis et réussis:

- ECN 1000 Principes d'économie, 3 cr.
ECN 1050 Introduction à la macroéconomie, 3 cr.
ECN 2700 Relations économiques internationales, 3 cr.
POL 1000 Analyse politique : théories et concepts, 3 cr.
POL 1600 Relations internationales, 3 cr.
DRT 2100 Droit international public général, 3 cr.
HST 1010 Histoire : fondements et méthodes, 3 cr.
DRT 6xxx Fondements du droit, 3 cr.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (min. 3 cr.; max. 9 cr.)

- INT 6010 Historique du système-monde, 3 cr.
INT 6020 Économie politique internationale, 3 cr.
INT 6030 Culture, diversité et globalisation, 3 cr.
INT 6040 Gouvernance et mondialisation, 3 cr.

Bloc B – Option – Problématiques internationales (max. 12 cr. dans une concentration)

Ces cours sont proposés, à titre préliminaire, pour préciser le contenu de chacune des grandes problématiques internationales envisagées. Le choix devra être vérifié et corrigé au besoin par les responsables des banques de cours. Il va de soi que tout étudiant qui voudrait s'inscrire à l'un ou à l'autre de ces cours devra avoir les connaissances préalables requises.

Bloc B₁ – Relations internationales

- DRT 6830A-C Droit international public avancé, 3 cr.
- DRT 6860A-C Droit pénal avancé, 3 cr.
- POL 6101 Synthèse : Relations internationales, 3 cr
- POL 6104 Organisations internationales, 3 cr.
- POL 6102 La politique étrangère canadienne, 3 cr
- POL 6415 Synthèse : Politique comparée, 3 cr
- POL 6008 Synthèse : Idées politiques, 3 cr.
- POL 6103 Les grandes puissances, 3 cr.

Bloc B₂ – Développement et économie internationale

- AME 6233 Système international de la conservation, 3 cr.
- DRT 6805A-C Droit international privé avancé, 3 cr.
- DRT 6825A-C Droit du commerce international, 3 cr.
- DRT 6900 Relations économiques internationales, 3 cr.
- DRT 6903 Droit du commerce électronique 1, 3 cr.
- DRT 6904 Droit du commerce électronique 2, 3 cr.
- DRT 6910 Transactions commerciales internationales, 3 cr.
- DRT 6945 Entreprise et droit de l'environnement, 3 cr.
- DRT 6950 Droit international privé avancé, 3 cr
- DRT 6965A-J Droit des affaires avancé, 3 cr.
- GEO 6285 Dynamique des régions métropolitaines, 3 cr
- GEO 6289 Problèmes de croissance urbaine, 3 cr.
- GEO 6292 Géographie comparée du développement, 3 cr.
- REI 6611 Aspects internationaux des relations industrielles, 3 cr.
- REI 6606 La réorganisation du travail, 3 cr.
- SOL 6312 Sociologie du développement, 3 cr.
- SOL 6313 L'État et l'économie, 3 cr.
- URB 6031 Atelier III – Pays en développement, 3 cr.
- HEC 6-021-96 Analyse : firme multinationale, 3 cr.
- HEC 6-089-00 Marchés internationaux des capitaux : mondialisation et transformation, 3 cr.
- HEC 6-152-81 Gestion / transferts internationaux de technologie, 3 cr.
- HEC 6-801-85 Séminaire d'économie internationale, 3 cr.
- ECN 6423 Macroéconomie du développement, 3 cr.
- ECN 6428 Microéconomie du développement, 3 cr.
- ECN 6473 Commerce international, 3 cr.
- ECN 6478 Finance internationale, 3 cr.
- PLU 6021 Réseaux de transport/Modèles et méthodes, 3 cr.
- POL 6130 Économie politique internationale, 3 cr.
- POL 6108 Sous-développement et politique internationale, 3 cr.
- POL 6109 Technologie et échanges internationaux, 3 cr.
- POL 6111 Développement et régimes internationaux, 3 cr.

Bloc B₃ – Santé internationale

- ANT 6054 Séminaire : systèmes médicaux comparés, 3 cr.
- ASA 6012 Sociologie de la santé, 3 cr.
- ASA 6021 Aspects politiques des services de santé, 3 cr.
- ASA 6101 Cadre pour l'analyse du système de santé, 1 cr.
- ASA 6063 Éthique en administration de la santé, 3 cr.
- ASA 6105 Mutations des systèmes sociosanitaires, 3 cr.
- BIE 6000 Bioéthique/Nature et coordonnées de base, 3 cr.
- BIE 6003 Bioéthique et expérimentation, 3 cr.
- DRT 6882A-J Droit, biotechnologie et société, 3 cr.
- HST 6690 Médecine, sciences et société, 3 cr.

- MSO 6040 Analyse comparative des systèmes de santé, 3 cr.
- PHM 6022 Médicaments : réglementation internationale, 3 cr.
- PHM 6050 Utilisation de médicament, 3 cr.
- PLU 6008 Aspects sociaux de la santé, 3 cr.
- PLU 6017 Gériatrie/Vieillesse et société, 3 cr.
- PLU 6037 Progrès de la recherche sur le sida, 3 cr.
- SOL 6651 Sociologie de la santé, 3 cr.

Bloc B₄ – Systèmes socioculturels, espace, population, éducation

- ANT 6117 Ethnicité, culture et globalisation, 3 cr.
- COM 6175 Médias et société, 3 cr.
- COM 6192 Industries culturelles, 3 cr.
- COM 6355 Communication interculturelle, 3 cr.
- COM 6365 Communication internationale, 3 cr.
- COM 6420 Médias et technologies nouvelles, 3 cr.
- DRT 6530 Sociologie du droit, 3 cr.
- DRT 6907 Droit international des télécoms, 3 cr.
- DRT 6929A-J Droit des technologies de l'information avancé, 3 cr.
- GEO 6284 Géographie culturelle, 3 cr.
- HST 6692 Sciences et contexte international, 3 cr.
- LCO 6113 Études culturelles, 3 cr.
- LCO 6200 Identité et culture, 3 cr.
- LCO 6201 Femmes et culture, 3 cr.
- LCO 6447 La modernité, 3 cr.
- LCO 6517 La postmodernité, 3 cr.
- LCO 6675 Postcolonialisme, 3 cr.
- LCO 6111 Féminismes, 3 cr.
- PLU 6022 Ethnicité et société, 3 cr.
- PSY 6093 Psychologie interculturelle, 3 cr.
- PLU 6039 Musiques et sociétés, 3 cr.
- REL 6200 Configurations religieuses actuelles, 3 cr.
- REL 6201 Religion et spiritualités nouvelles, 3 cr.
- TRA 6004 Traduction et société, 3 cr.
- SOL 6830 Sociologie des systèmes symboliques, 3 cr.
- ANT 6037 Migration, famille et ethnicité, 3 cr.
- ANT 6046 Domination et mouvements indiens, 3 cr.
- DRT 6830A-C Droit international public avancé, 3 cr.
- PSY 6606 Psychologie et pluralisme ethnoculturel, 3 cr.
- SOL 6510 Classes sociales et mouvements sociaux, 3 cr.
- SOL 6658 Sociétés et vieillissement, 3 cr.
- SOL 6915 Relations ethniques, 3 cr.
- ETA 6904 Théories et modèles éducatifs, 3 cr.
- ETA 6917 Étude comparée en administration de l'éducation, 3 cr.
- ETA 6940 Gestion du changement et intervention, 3 cr.
- ETA 6104 L'éducation dans le monde d'aujourd'hui, 3 cr.
- ETA 6300 L'éducation comparée, 3 cr.
- ETA 6312 Systèmes d'éducation étrangers 3 cr.
- PLU 6040 Éducation / Const. des rapports ethniques, 3 cr.

Bloc C – Option – Aires régionales (max. 12 cr. dans une aire régionale)**Bloc C₁ – Asie**

- ETA 6315 Séminaire sur l'éducation en Chine, 3 cr.
- HST 6680 Culture populaire et révolution chinoise, 3 cr.
- LCO 6112 Orientalismes, 3 cr.
- LCO 6500 Esthétiques asiatiques, 3 cr.
- LCO 6501 Littératures japonaises et comparées, 3 cr.
- LCO 6525 Littératures chinoises et comparées, 3 cr.
- LCO 6516 Modernités non occidentales, 3 cr.
- PHI 6290 Philosophie orientale, 3 cr.
- PLU 6032 Asie de l'Est / Enjeux et place du Canada, 3 cr.

PLU 6033	La politique économique : Asie de l'Est, 3 cr.
PLU 6027	Japon et Corée/Pratique de la gestion, 3 cr.
PLU 6024	Asie de l'Est / Transports, communications, 3 cr.

Bloc C₂ – Amérique Latine et Amérique du Nord

HST 6550	Historiographie – Amériques, 3 cr.
HST 6650	Société américaine préindust., 1607-1850, 3 cr.
HST 6651	Immigration et ethnicité aux États-Unis, 3 cr.
HST 6655	L'Amérique latine et les États-Unis, 3 cr.
POL 6103	Les grandes puissances, 3 cr.
POL 6307	La représentation au Canada, 3 cr.
POL 6308	Synthèse : pol. québécoise et canadienne, 3 cr.
POL 6403	Le système politique américain, 3 cr.
POL 6405	L'Amérique latine, 3 cr.
PLU 6026	Le libre-échange nord-américain, 3 cr.
SOL 6043	La sociologie aux États-Unis, 3 cr.

Bloc C₃ – Europe

ANT 6125	Séminaire : idéologies, mémoires et histoires, 3 cr.
HST 6540	Historiographie – Europe contemporaine, 3 cr.
HST 6530	Historiographie – Europe moderne, 3 cr.
HST 6640	Histoire socioéconomique de la France, 3 cr.
HST 6641	Grande-Bretagne : histoire économique, 3 cr.
HST 6645	Politique et économie en France, 3 cr.
HST 6646	L'Allemagne dans l'Europe contemporaine, 3 cr.
LCO 6011	Problèmes de traduction littéraire, 3 cr.
LCO 6521	Littératures italiennes et comparées, 3 cr.
LCO 6771	Nouvelles tendances comparatistes, 3 cr.
PLU 6036	Intégration européenne/Mutations défis, 3 cr.
POL 6112	L'intégration dans l'Union européenne, 3 cr.
POL 6404	Systèmes politiques de la CEI, 3 cr.

Objectifs du D.E.S.S. (études internationales)

L'objectif du programme de D.E.S.S. en études internationales est de développer chez l'étudiant une connaissance générale des rapports et des échanges internationaux, de même qu'une compréhension adéquate des actions, des événements et des situations relevant de ce contexte global. Le module de base permet à l'étudiant de couvrir un ensemble large de thématiques à caractère international. Il peut ensuite approfondir une problématique donnée ou appliquer ses connaissances à une région particulière. Le programme s'inscrit à la fois dans une perspective de spécialisation académique et de formation continue.

Règlement pédagogique propre au D.E.S.S. (études internationales)**1. Admission****1.1 Exigences générales**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de D.E.S.S. en études internationales, le candidat doit :

- a) être titulaire d'un baccalauréat en études internationales ou encore d'un baccalauréat ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente;
- b) avoir une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise, et posséder une bonne connaissance d'une autre langue moderne qu'il devra perfectionner au cours de ses études.

1.2 Connaissances préalables requises

Pour être admissible, le candidat devra posséder des connaissances préalables adéquates en science politique, en économie, en droit et en histoire. Il devra avoir réussi un choix de cours appropriés (de 21 à 30 crédits) parmi les cours suivants, ou leur équivalent, ou les ajouter à son programme, à titre de cours préparatoires, s'il ne les a pas suivis et réussis :

ECN 1000	Principes d'économie, 3 cr.
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie, 3 cr.
ECN 2700	Relations économiques internationales, 3 cr.

POL 1000	Analyse politique : théories et concepts, 3 cr.
POL 1600	Relations internationales, 3 cr.
DRT 2100	Droit international public général, 3 cr.
HST 1010	Histoire : fondements et méthodes, 3 cr.
DRT 6xxx	Fondements du droit, 3 cr.

De plus, le candidat devra avoir complété de 3 à 6 crédits universitaires d'apprentissage d'une langue moderne autre que l'anglais ou le français, ou l'équivalent. Il sera tenu de poursuivre son apprentissage linguistique au cours de sa formation, à la satisfaction du Comité de gestion du programme, en inscrivant des activités appropriées dans son programme d'études.

2. Programme

Le programme de D.E.S.S. en études internationales comporte 30 crédits du niveau des études supérieures.

3. Durée de la scolarité

La durée minimale de la scolarité est de deux trimestres équivalent plein temps. La scolarité maximale est de 4 ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

4. Passage du microprogramme au D.E.S.S.

L'étudiant qui a conservé une moyenne de 2,7 dans les cours du microprogramme peut demander un transfert au D.E.S.S. Les crédits accumulés peuvent être reconnus, en autant que les exigences du programme de D.E.S.S. sont satisfaites.

5. Cours préalables de 1^{er} cycle

Le candidat devra posséder des connaissances préalables adéquates en science politique, en économie, en droit et en histoire. Il devra avoir réussi un choix de cours appropriés (de 21 à 30 crédits) parmi les cours suivants, ou leur équivalent, ou les ajouter à son programme, à titre de cours préparatoires, s'il ne les a pas suivis et réussis :

ECN 1000	Principes d'économie, 3 cr.
ECN 1050	Introduction à la macroéconomie, 3 cr.
ECN 2700	Relations économiques internationales, 3 cr.
POL 1000	Analyse politique : théories et concepts, 3 cr.
POL 1600	Relations internationales, 3 cr.
DRT 2100	Droit international public général, 3 cr.
HST 1010	Histoire : fondements et méthodes, 3 cr.
DRT 6xxx	Fondements du droit, 3 cr.

Structure du programme**Bloc A – Obligatoire (min. 9 cr.; max. 12 cr.)**

INT 6010	Historique du système-monde, 3 cr.
INT 6020	Économie politique internationale, 3 cr.
INT 6030	Culture, diversité et globalisation, 3 cr.
INT 6040	Gouvernance et mondialisation, 3 cr.

Bloc B – Option – Problématiques internationales (9 à 21 cr. dans une concentration)

(Voir Bloc B – Problématiques internationales, dans la structure du microprogramme ci-dessus.)

Bloc C – Option – Aires régionales (max. 12 cr. dans une aire régionale)

(Voir Bloc C – Aires régionales, dans la structure du microprogramme ci-dessus.)

Objectifs de la M.Sc. (études internationales)

Le programme de maîtrise en études internationales vise à développer chez l'étudiant une compétence internationale plus poussée. L'accent est mis, à la faveur d'une approche interdisciplinaire, sur l'acquisition de capacités d'analyse et de synthèse qui permettent de comprendre la dynamique complexe des rapports et des échanges internationaux. La modalité avec mémoire initie l'étudiant à la recherche, en lui apprenant à manipuler les méthodes, les concepts et les habiletés discursives qui servent à la production et à la diffusion du savoir. La modalité avec travail dirigé ou stage vise à développer chez l'étudiant une compétence complémentaire à sa formation de base ou un renforcement de cette dernière. Il lui permet de diversifier son expertise et ses champs d'intervention et le familiarise avec le transfert de connaissances.

Règlement pédagogique propre à la M.Sc. (études internationales)

1. Admission

1.1 Exigences générales

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la maîtrise en études internationales, le candidat doit :

- a) être titulaire d'un baccalauréat en études internationales ou encore d'un baccalauréat ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente;
- b) avoir une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise, et posséder une bonne connaissance d'une autre langue moderne qu'il devra perfectionner au cours de ses études.

1.2 Connaissances préalables requises

Pour être admissible, le candidat devra posséder des connaissances préalables adéquates en science politique, en économie, en droit, en histoire et en études culturelles. Il devra avoir réussi un choix de cours appropriés (15 crédits) c'est-à-dire les cours suivants, ou leur équivalent, ou les ajouter à son programme, à titre de cours préparatoires, s'il ne les a pas suivis et réussis :

DRT	2100	Droit international public général, 3 cr.
FAS	1000	Introduction à l'interculturel, 3 cr.
HEC	2-856-97	Environnement économique international, 3 cr.
HST	1042	L'Europe contemporaine, 3 cr.
POL	1600	Relations internationales, 3 cr.

De plus, le candidat devra avoir complété de 3 à 6 crédits universitaires d'apprentissage d'une langue moderne autre que l'anglais ou le français, ou l'équivalent.

2. Programme

Le programme de la modalité avec mémoire comprend 15 crédits de cours du niveau des études supérieures et 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Le programme de la modalité avec stage comprend 18 crédits de cours du niveau des études supérieures et 27 crédits attribués à un stage et à la rédaction d'un essai de stage.

L'étudiant sera tenu de poursuivre son apprentissage linguistique au cours de sa formation, à la satisfaction du Comité de gestion du programme, en inscrivant des activités appropriées dans son programme d'études.

3. Durée de la scolarité

La durée minimale de la scolarité est de trois trimestres équivalent plein temps.

4. Passage du microprogramme ou du D.E.S.S. à la maîtrise

L'étudiant qui a conservé une moyenne de 2.7 dans les cours du microprogramme ou du D.E.S.S. peut demander un transfert à la maîtrise. Les crédits accumulés peuvent être reconnus, en autant que les exigences du programme de maîtrise sont satisfaites.

5. Cours préalables

Pour être admissible, le candidat devra posséder des connaissances préalables adéquates en science politique, en économie, en droit, en histoire et en études culturelles. Il devra avoir réussi 15 crédits parmi les cours suivants, ou leur équivalent, ou les ajouter à son programme, à titre de cours préparatoires :

DRT	2100	Droit international public général, 3 cr.
FAS	1000	Introduction à l'interculturel, 3 cr.
HEC	2-856-97	Environnement économique international, 3 cr.
HST	1042	L'Europe contemporaine, 3 cr.
POL	1600	Relations internationales, 3 cr.

Structure du programme

Bloc A – Tronc commun à option

Répartition des crédits en fonction de la modalité choisie par l'étudiant :

- Modalité avec mémoire (6 à 12 cr.)
 - Modalité avec stage (9 à 12 cr.)
- | | | |
|-----|------|--|
| INT | 6010 | Historique du système-monde, 3 cr. |
| INT | 6020 | Économie politique internationale, 3 cr. |
| INT | 6030 | Culture, diversité et globalisation, 3 cr. |

INT	6040	Gouvernance et mondialisation, 3 cr.
INT	6050	Aspects juridiques internationaux, 3 cr.

Bloc B – Option – Méthodologie

Répartition des crédits en fonction de la modalité choisie par l'étudiant :

- Modalité avec mémoire (3 cr.)
 - Modalité avec stage (0 cr.)
- | | | |
|-----|------|-------------------------------|
| INT | 6100 | Séminaire de recherche, 3 cr. |
|-----|------|-------------------------------|

Bloc C – Option – Problématiques internationales

Répartition des crédits en fonction de la modalité choisie par l'étudiant :

- Modalité avec mémoire (0 à 6 cr.)
- Modalité avec stage (0 à 9 cr.)

Bloc C₁ – Politique et économie internationales

DMO	6430	Population et développement, 3 cr.
DRT	6900	Relations économiques internationales, 3 cr.
GEO	6289	Problèmes de croissance urbaine, 3 cr.
GEO	6292	Géographie comparée du développement, 3 cr.
POL	6101	Synthèse : relations internationales, 3 cr.
POL	6116	Les guerres civiles, 3 cr.
POL	6415	Synthèse : politique comparée, 3 cr.
POL	6417	Systèmes politiques africains, 3 cr.
SOL	6312	Sociologie du développement, 3 cr.
SOL	6313	L'État et l'économie, 3 cr.
HEC	6-021-96	Analyse de la firme multinationale, 3 cr.
HEC	6-152-81	Gestion des transferts internationaux de technologies, 3 cr.

Les cours suivants sont également ouverts mais nécessitent des préalables spécifiques :

DRT	6805A-C	Droit international privé avancé, 3 cr.
DRT	6830A-C	Droit international public avancé, 3 cr.
DR	6907	Droit international des télécoms, 3 cr.
DRT	6910	Transactions commerciales internationales, 3 cr.
DRT	6950	Droit international privé avancé, 3 cr.
ECN	6423	Macroéconomie du développement, 3 cr.
ECN	6428	Microéconomie du développement, 3 cr.
ECN	6473	Commerce international, 3 cr.
ECN	6478	Finance internationale, 3 cr.
HEC	6-089-00	Marchés internationaux des capitaux : mondialisation et transformation, 3 cr.
HEC	6-801-85	Séminaire d'économie internationale, 3 cr.
HEC	6-810-97	Développement et institutions économiques, 3 cr.

Bloc C₂ – Enjeux sociaux et culturels

ANT	6037	Migration, famille et ethnicité, 3 cr.
ANT	6046	Domination et mouvements indiens, 3 cr.
ANT	6054	Systèmes médicaux comparés, 3 cr.
ANT	6117	Globalisation, culture et identités, 3 cr.
ANT	6120	Lieux et temps : les mondes contemporains, 3 cr.
ASA	6012	Sociologie de la santé, 3 cr.
ASA	6021	Aspects politiques des services de santé, 3 cr.
ASA	6105	Mutations des systèmes sociosanitaires, 3 cr.
BIE	6000	Bioéthique/Nature et coordonnées de base, 3 cr.
COM	6175	Médias et société, 3 cr.
COM	6192	Industries culturelles, 3 cr.
COM	6365	Communication internationale, 3 cr.
COM	6375	Politiques de communication, 3 cr.
COM	6963	Mondialisation et organisations, 3 cr.
ETA	6104	L'éducation dans le monde d'aujourd'hui, 3 cr.
ETA	6300	L'éducation comparée, 3 cr.
GEO	6284	Géographie culturelle, 3 cr.
GEO	6285	Dynamique des régions métropolitaines, 3 cr.
HST	6690	Médecine, sciences et société, 3 cr.

HST 6692	Sciences et contexte international, 3 cr.
LCO 6113	Études culturelles, 3 cr.
LCO 6675	Postcolonialisme, 3 cr.
MSO 6070	Santé internationale, 3 cr.
PHI 6575	Problèmes en éthique internationale, 3 cr.
PLU 6008	Aspects sociaux de la santé, 3 cr.
PLU 6022	Ethnicité et société, 3 cr.
PLU 6037	Progrès de la recherche sur le sida, 3 cr.
PLU 6039	Musiques et sociétés, 3 cr.
PLU 6040	Éducation/Const. des rapports ethniques, 3 cr.
PSY 6093	Psychologie interculturelle, 3 cr.
SOL 6510	Classes sociales et mouvements sociaux, 3 cr.
SOL 6654	Sociologie des politiques sociales, 3 cr.
SOL 6915	Relations ethniques, 3 cr.
SOL 6930	Ville et métropolisation, 3 cr.
SRL 6130	Islam et modernité, 3 cr.
SRL 6201	Religion et spiritualités nouvelles, 3 cr.
SRL 6203	Religion, culture et société, 3 cr.
TRA 6004	Traduction et société, 3 cr.
URB 6850	Urbanisme dans les PED, 3 cr.
URB 6857	Projets et financement international, 3 cr.
Le cours suivant est également ouvert mais nécessite des préalables spécifiques :	
PHM 6022	Médicament : réglementation internationale, 3 cr.
N.B. : Certains cours non inclus dans le Bloc C pourraient également être choisis avec l'accord de la direction du programme.	

Bloc D – Option – Aires régionales

Répartition des crédits en fonction de la modalité choisie par l'étudiant :

- Modalité avec mémoire (0 à 6 cr.)
- Modalité avec stage (0 à 9 cr.)

Bloc D₁ – Asie

HST 6680	Culture populaire et révolution chinoise, 3 cr.
LCO 6112	Orientalismes, 3 cr.
PHI 6290	Philosophie orientale, 3 cr.
PLU 6024	Asie de l'Est/Transports, communications, 3 cr.
PLU 6027	Japon et Corée/Pratique de la gestion, 3 cr.
PLU 6032	Asie de l'Est/Enjeux et place du Canada, 3 cr.
PLU 6033	La politique économique : Asie de l'Est, 3 cr.

Bloc D₂ – Amériques

HST 6550	Historiographie – Amériques, 3 cr.
PLU 6026	Le libre-échange nord-américain, 3 cr.
POL 6308	Synthèse : politique québécoise et canadienne, 3 cr.
POL 6403	Le système politique américain, 3 cr.
POL 6405	L'Amérique latine, 3 cr.

Bloc D₃ – Europe

ANT 6125	Idéologies, mémoires et histoires, 3 cr.
HST 6530	Historiographie – Europe moderne, 3 cr.
HST 6540	Historiographie – Europe contemporaine, 3 cr.
HST 6645	La France aux XIXe et XXe siècles, 3 cr.
HST 6646	L'Allemagne dans l'Europe contemporaine, 3 cr.
PHI 6621	Problèmes de philosophie européenne, 3 cr.
PLU 6036	Intégration européenne/Mutations, défis, 3 cr.
POL 6112	L'intégration dans l'Union européenne, 3 cr.
POL 6404	Systèmes politiques de la CEI, 3 cr.

Bloc E – Activités dirigées

- Modalité avec mémoire
- | | |
|----------|----------------------------|
| INT 6600 | Projet de recherche, 6 cr. |
| INT 6700 | Mémoire, 24 cr. |

- Modalité avec stage
- | | |
|----------|------------------------|
| INT 6800 | Stage, 15 cr. |
| INT 6850 | Essai de stage, 12 cr. |

Génie biomédical

D.E.S.S. (génie biomédical)	2-535-1-1
M.Sc.A. (génie biomédical)	2-535-1-0
Ph.D. (génie biomédical)	3-535-1-0

Ces programmes interdisciplinaires sont offerts conjointement par la Faculté des études supérieures et l'École Polytechnique de Montréal avec le concours de la Faculté de médecine et la Faculté des arts et des sciences. La gestion du programme est assurée par un comité de gestion.

Responsable des programmes : Pierre Savard (intérimaire) Renseignements : (514) 340-4852

Coordonnateur des programmes d'études supérieures : Aimé Robert LeBlanc (intérimaire)

Personnel enseignant * des programmes de l'Institut de génie biomédical**Professeurs titulaires**

Carl-Éric Aubin, Ph.D. (Poly, Montréal)
 Jacques Bélaïr, Ph.D. (Cornell)
 Michel Bertrand, Ph.D. (Londres)
 Michael Buschmann, Ph.D. (M.I.T., Boston)
 Guy Cloutier, Ph.D. (Poly, Montréal)
 Jean Dansereau, Ph.D. (Vermont)
 Jacques DeGuisse, Ph.D. (Poly, Montréal)
 Anatol G. Feldman, Ph.D. (Moscou)
 Julio Fernandes, M.D. (Brésil)
 André Garon, Ph.D. (Poly, Montréal)
 Yves Goussard, Doctorat (Parix XI)
 Robert Guardo, Ph.D. (Londres)
 Hubert Labelle, M.D. (Montréal), FRCS (C)
 Aimé-Robert LeBlanc, D.Sc.A. (Poly, Montréal)
 Pierre-A. Mathieu, D.Sc.A. (Poly, Montréal)
 Jean Meunier, Ph.D. (Poly, Montréal)
 Michel Meunier, Ph.D. (M.I.T., Boston)
 Réjean Plamondon, Ph.D. (Laval)
 Charles-Hilaire Rivard, M.D. (Laval), FRCS (C)
 Pierre Savard, Ph.D. (Poly, Montréal)
 Mohamad Sawan, Ph.D. (Sherbrooke)
 Aboulfazl Shirazi-Adl, Ph.D. (McGill)
 L'Hocine Yahia, Ph.D. (Poly, Montréal)

Professeurs agrégés

Farida Cheriet, Ph.D. (Montréal)
 Alain Vinet, Ph.D. (Montréal)

Professeur adjoint

Sylvain Martel, Ph.D. (McGill)

Professeurs associés

Rachid Aissaoui, D.Ing. (Algérie), D.E.A., Doctorat (Grenoble), ETS
 Yvan Boulanger, Ph.D. (Ottawa)/CHUM
 Sylvie Doré, Ph.D. (McGill, Montréal), ETS

Chercheurs

Gilles Beaudoin, Ph.D. (Montréal)
 Louis-Gilles Durand, Ph.D. (Poly, Montréal)
 Caroline Hoemann, Ph.D. (MIT, Boston)
 Sophie Lerouge, Ph.D. (Poly, Montréal)
 Kaouthar Saidane, Ph.D. (Paris)

Membres associés

Bertrand Arsenault, M.Sc. (Simon Fraser), Ph.D. (Waterloo), École de réadaptation, Faculté de médecine UdeM

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Yves Berthiaume, M.D., M.Sc. (Sherbrooke), Département de médecine, Faculté de médecine, UdeM/CHUM
 Daniel Bourbonnais, Ph.D. (Montréal), École de réadaptation, Faculté de médecine, UdeM
 Isabelle Brunette, M.D. (Montréal), Département d'ophtalmologie, Faculté de médecine, UdeM/HMR
 René Cardinal, Ph.D. (McGill), Département de pharmacologie, Faculté de médecine, UdeM/HSCM
 Louis Cartilier, D.Sc.Pharm. (Bruxelles), Faculté de pharmacie, UdeM
 Jocelyn Faubert, Ph.D. (Concordia), École d'optométrie, UdeM
 Ryszard Grygorczyk, Ph.D. (Wrocław), Département de médecine, Faculté de médecine, UdeM/CHUM
 François Hamel, M.D. (Montréal), Département de radiologie, radio-oncologie et médecine nucléaire /Institut de cardiologie
 Luigi Lepanto, M.D. (Montréal), Département de radiologie, radio-oncologie et médecine nucléaire, Faculté de médecine, UdeM/CHUM
 Jean-Christophe Leroux, D.Sc.Pharm. (Genève), Faculté de pharmacie, UdeM
 Jean-Norbert McMullen, Ph.D. (Florida), Faculté de pharmacie, UdeM
 Rosaire Mongrain, Ph.D. (Poly), Département de génie mécanique (McGill)
 Pierre Moreau, Ph.D. (Montréal), Faculté de pharmacie, UdeM
 Réginald Nadeau, M.D. (Montréal), Département de médecine, Faculté de médecine, UdeM/HSCM
 Chantal Pharand, Pharm.D. (Pennsylvanie), Faculté de pharmacie, UdeM
 Jean Raymond, M.D. (Montréal), Département de radiologie, radio-oncologie et médecine nucléaire, Faculté de médecine, UdeM/CHUM
 Yoanna Skrobik, M.D. (Montréal), Département de médecine, Faculté de médecine, UdeM/HMR
 Gilles Soulez, M.D. (Université René Descartes, Paris), Département de radiologie, radio-oncologie et médecine nucléaire, Faculté de médecine, UdeM/CHUM

Objectifs du D.E.S.S. (génie biomédical)

Ce programme permet à l'étudiant d'acquies une formation en génie biomédical dans plusieurs orientations (biomatériaux et génie tissulaire, biomécanique, électrophysiologie, génie clinique, ingénierie de la réadaptation, instrumentation et imagerie biomédicale, sciences de l'information en santé). Ce programme offre en outre de nouvelles possibilités de formation continue pour les travailleurs de la santé en cours d'emploi ou en réorientation.

Règlement pédagogique propre au D.E.S.S. (génie biomédical)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de D.E.S.S. (génie biomédical), le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en sciences ou en sciences appliquées, ou d'un doctorat en médecine (M.D.), en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou en médecine dentaire (D.M.D.). Le baccalauréat en sciences couvre les départements des sciences de la Faculté des arts et des sciences, les départements de sciences de la santé des facultés de médecine, de sciences infirmières, de pharmacie et de médecine dentaire. L'École d'optométrie et le Département de kinésiologie offrent aussi des baccalauréats admissibles.

2. Programme

Le D.E.S.S. offre une formation de 30 crédits de cours, dont au moins 21 crédits doivent être du niveau des études supérieures.

3. Choix de cours

Le programme comporte un crédit de cours obligatoire, de 14 à 29 crédits de cours à option et de 0 à 15 crédits de cours au choix.

4. Durée de la scolarité

La durée minimale de la scolarité est de deux trimestres à plein temps ou l'équivalent. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (1 cr.)

GBM 6125 Bases du génie biomédical, 1 cr.

Bloc B – Option (min. 14 cr.; max. 29 cr.)

GBM 6101 Oscillations et rythmes, 3 cr.

GBM 6102 Modélisation biomédicale, 3 cr.

GBM 6103 Applications médicales de l'informatique, 4 cr.
 GBM 6105 Principes de bioélectricité, 3 cr.
 GBM 6106 Méthodes des systèmes en physiologie, 3 cr.
 GBM 6107 Principes d'instrumentation biomédicale, 4 cr.
 GBM 6112 Services de santé et hospitaliers, 3 cr.
 GBM 6113 Stage en génie biomédical, 6 cr.
 GBM 6114 Principes de biomécanique, 3 cr.
 GBM 6115 Introduction aux biomatériaux, 3 cr.
 GBM 6116 Évaluation des technologies de la santé, 3 cr.
 GBM 6118 Imagerie médicale, 3 cr.
 GBM 6145 Intro. à l'ingénierie de la réadaptation, 3 cr.
 GBM 6155 Biocompatibilité et sc. des biomatériaux, 3 cr.

Bloc C – Choix (max. 15 cr.)

Ces cours sont choisis parmi d'autres programmes compatibles avec le génie biomédical. Le candidat doit éviter les cours qui ont un contenu analogue. Les cours choisis sont sujets à l'approbation du directeur de programme.

Objectifs de la M.Sc.A. (génie biomédical)

Ce programme s'adresse à des candidats possédant un diplôme de premier cycle de nature scientifique et désirant acquies une formation en génie biomédical.

Le profil avec mémoire a pour but l'approfondissement des connaissances technologiques et scientifiques en génie biomédical. Ce profil favorise le développement de la composante scientifique de la formation et constitue une initiation à la recherche. Elle est la voie habituelle pour poursuivre des études au Ph.D. en génie biomédical.

Le profil sans mémoire (avec projet et possibilité de stage) a pour but l'approfondissement des connaissances technologiques et scientifiques en génie biomédical. Ce profil favorise l'acquisition d'une formation spécialisée en vue de la pratique professionnelle.

Règlement pédagogique propre à la M.Sc.A. (génie biomédical)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Sc.A. (génie biomédical), le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en sciences ou en sciences appliquées, ou d'un doctorat en médecine (MD), en médecine vétérinaire (DMV) ou en médecine dentaire (DMD). Ce baccalauréat doit être pertinent à l'orientation souhaitée et couvre les départements des sciences de la Faculté des arts et des sciences, les départements de sciences de la santé des facultés de médecine, de sciences infirmières, de pharmacie et de médecine dentaire. L'École d'optométrie et le Département de kinésiologie offrent aussi des baccalauréats admissibles.

2. Programme

Le profil avec mémoire comporte 15 crédits de cours dont un minimum de 9 crédits du niveau des études supérieures et 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Le profil sans mémoire comporte 33 crédits de cours dont un minimum de 24 du niveau des études supérieures et 12 crédits attribués à un projet faisant l'objet d'un rapport.

Pour le génie clinique, le profil sans mémoire comporte 27 crédits de cours dont un minimum de 18 du niveau des études supérieures, 6 crédits pour un stage en milieu hospitalier et 12 crédits attribués à un projet faisant l'objet d'un rapport.

3. Choix de cours

Le programme comprend deux crédits de cours obligatoires. Le profil avec mémoire comporte de 6 à 7 crédits de cours à option qui sont spécifiques à l'orientation et à la formation antérieure du candidat (cours d'introduction), et de 6 à 7 crédits de cours au choix (cours de spécialisation).

Le profil sans mémoire comporte de 6 à 17 crédits de cours à option qui sont spécifiques à l'orientation et à la formation antérieure du candidat (cours d'introduction), et de 6 à 25 crédits de cours au choix (cours de spécialisation).

Structure du programme

Le programme de maîtrise en génie biomédical est structuré selon des orientations. Certaines de ces orientations sont restreintes aux étudiants ayant une formation antérieure.

rière en sciences pures ou appliquées (*), tandis que d'autres sont avec ou sans mémoire.

1. Biomatériaux et génie tissulaire : développement et caractérisation des tissus biologiques, des biomatériaux, des polymères, greffes d'implants, implantation des cellules, libération contrôlée des médicaments et de composés (avec mémoire).
2. Biomécanique : études et modélisation biomécanique du système musculo-squelettique et du corps humain, analyse des mouvements (avec ou sans mémoire).
3. Électrophysiologie* : études expérimentales et cliniques. Modélisation des phénomènes bioélectriques cardiaques et musculaires (avec mémoire).
4. Génie clinique* : gestion, évaluation et sécurité concernant les technologies de la santé dans le système de santé (sans mémoire).
5. Ingénierie de la réadaptation : études expérimentales et cliniques en réadaptation, conception d'orthèses, de prothèses, d'aides techniques et d'outils d'évaluation (avec ou sans mémoire).
6. Instrumentation et imagerie biomédicale* : développement de nouvelles méthodes d'acquisition et de traitement des signaux et d'images biomédicales pour supporter la recherche, l'investigation clinique et le diagnostic, le traitement et le suivi (avec ou sans mémoire).
7. Sciences de l'information en santé : technologies informatiques, télématiques et informationnelles, c.-à-d. personnel de support dans les établissements de santé et dans l'industrie, personnel de développement dans les organisations et l'industrie (sans mémoire).

Bloc A – Obligatoire (2 cr.)

- GBM 6125 Bases du génie biomédical, 1 cr.
GBM 6904 Séminaire de génie biomédical, 1 cr.

Bloc B – Option (min. 6 cr.; max. 17 cr.)

Bloc B₁ – Biomatériaux et génie tissulaire

- Formation antérieure en sciences pures ou appliquées : (6 cr.)
BIO 2101 Biologie moléculaire, 3 cr.
CHE 6307 Biomatériaux polymériques : applications, 3 cr.
GBM 6114 Principes de biomécanique, 3 cr.
GBM 6115 Introduction aux biomatériaux, 3 cr.
PSL 3060 Physiologie du développement, 3 cr.
– Formation antérieure en sciences de la vie ou de la santé : (6 cr.)
GCH 3510 Phénomènes d'échanges, 4 cr.
ING 1035 Matériaux, 2 cr.
CHE 6307 Biomatériaux polymériques : applications, 3 cr.
GBM 6115 Introduction aux biomatériaux, 3 cr.

Bloc B₂ – Biomécanique

- Formation antérieure en sciences pures ou appliquées : (6 cr.)
GBM 6114 Principes de biomécanique, 3 cr.
GBM 6115 Introduction aux biomatériaux, 3 cr.
MEC 3230 Éléments finis en thermofluide, 3 cr.
MEC 3400 Éléments finis en mécanique du solide, 3 cr.
MEC 6401 Mécanique des corps déformables, 3 cr.
– Formation antérieure en sciences de la vie ou de la santé : (6 cr.)
ING 1010 Mécanique pour ingénieur, 3 cr.
GBM 6115 Introduction aux biomatériaux, 3 cr.
MEC 1400 Résistance des matériaux I, 3 cr.
MEC 3220 Thermofluide, 3 cr.
MEC 3230 Éléments finis en thermofluide, 3 cr.
MEC 3400 Éléments finis en mécanique du solide, 3 cr.
MTH 6201 Méthodes numériques, 3 cr.

Bloc B₃ – Électrophysiologie*

- Formation antérieure en sciences pures ou appliquées : (6 cr.)
GBM 6105 Principes de bioélectricité, 3 cr.
GBM 6106 Méthodes des systèmes en physiologie, 3 cr.

Bloc B₄ – Génie clinique*

- Formation antérieure en sciences pures ou appliquées : (14 cr.)
GBM 6103 Applications médicales de l'informatique, 4 cr.
GBM 6112 Services de santé et hospitaliers, 3 cr.

- GBM 3000 Physiologie, systèmes et technologies, 3 cr.

Bloc B₅ – Ingénierie de la réadaptation

- Formation antérieure en sciences pures ou appliquées (7 cr.)
GBM 6145 Intro. à l'ingénierie de la réadaptation, 3 cr.
PBC 2040 Anatomie de l'appareil locomoteur, 4 cr.
– Formation antérieure en sciences de la vie ou de la santé (6 cr.)
GBM 6114 Principes de biomécanique, 3 cr.
GBM 6145 Intro. à l'ingénierie de la réadaptation, 3 cr.

Bloc B₆ – Instrumentation et imagerie biomédicale*

- Formation antérieure en sciences pures ou appliquées (7 cr.)
GBM 6103 Applications médicales de l'informatique, 4 cr.
GBM 6106 Méthodes des systèmes en physiologie, 3 cr.
GBM 6107 Principes d'instrumentation biomédicale, 4 cr.
GBM 6118 Imagerie médicale, 3 cr.
IFT 6150 Traitements d'images, 4 cr.
PHY 6910 Physique médicale, 3 cr.

Bloc B₇ – Sciences de l'information en santé

- Formation antérieure en sciences pures ou de la santé (6 cr.)
ELE 8901 Technologies de l'information, 3 cr.
GBM 3000 Physiologie, systèmes et technologies, 3 cr.
GBM 6103 Applications médicales de l'informatique, 4 cr.
GBM 6112 Services de santé et hospitaliers, 3 cr.
MMD 1081 Sciences de l'information en santé, 3 cr.

Bloc C – Choix (min. 8 cr.; max. 25 cr.)

Cours suggérés par le directeur de recherche et qui sont adaptés à chacune des orientations et à chacune des formations antérieures possibles.

Bloc D – Profil sans mémoire (min. 12 cr.; max. 18 cr.)

- Pour l'orientation génie clinique :
GBM 6113 Stage en génie biomédical, 6 cr.
GBM 6903 Projet dirigé, 12 cr.
– Pour les autres orientations :
GBM 6903 Projet dirigé, 12 cr.

Bloc E – Profil avec mémoire

- GBM 6188 Mémoire, 30 cr.

Objectifs du Ph.D. (génie biomédical)

Ce programme a pour but de développer un haut niveau de connaissance, de rigueur intellectuelle, de curiosité scientifique et de créativité tant dans les activités professionnelles de pointe que dans la recherche scientifique. Le programme permet d'approfondir les connaissances sur un sujet et d'en repousser les frontières, de comprendre et d'évaluer la littérature scientifique et de développer la maîtrise de méthodes rigoureuses de raisonnement et d'expérimentation. Les principales orientations sont les biomatériaux et le génie tissulaire, la biomécanique, l'électrophysiologie, l'ingénierie de la réadaptation, l'instrumentation et l'imagerie médicale.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (génie biomédical)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph.D. (génie biomédical), le candidat doit être titulaire d'une maîtrise en génie biomédical ou être titulaire d'un diplôme équivalent qui témoigne d'une formation appropriée.

2. Programme

Le Ph.D. en génie biomédical comprend 10 crédits de cours du niveau des études supérieures, sujets à l'approbation du responsable des études supérieures en génie biomédical, et 80 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Exposés et discussions de sujets spéciaux et de données récentes en rapport avec les axes d'enseignement et de recherche de l'Institut.

Mobilité et posture

Microprogramme complémentaire (mobilité et posture)

2-743-6-0

Ce programme est offert à la Faculté des études supérieures, conjointement avec l'École Polytechnique.

Coordonnatrice du programme : Nathalie Jourdain, tél. : (514) 345-4931, poste 5057

Responsable du microprogramme : Hubert Labelle, tél. : (514) 345-4931, poste 4876

Membres du Comité des études supérieures

Carl-Éric Aubin, Département du génie mécanique, École Polytechnique

Hubert Labelle, Département de chirurgie

Sylvie Nadeau, École de réadaptation

Objectifs du microprogramme complémentaire (mobilité et posture)

Ce microprogramme complémentaire s'adresse principalement aux étudiants de génie ou des sciences de la santé, inscrits dans un programme de maîtrise avec mémoire ou un programme de doctorat, et qui souhaitent :

- se doter de connaissances complémentaires et multidisciplinaires dans le domaine des sciences du mouvement et des troubles de la mobilité et de la posture, et plus précisément dans les axes de recherche suivants : les déformations et traumatismes musculo-squelettiques, les déficits neuromusculaires ainsi que l'arthrose;
- parfaire leur aptitude à la recherche scientifique de calibre international dans ce même domaine, c'est-à-dire :
 - a) la capacité d'aborder une problématique de recherche sous un angle multidisciplinaire;
 - b) l'aptitude au travail en équipe;
 - c) l'utilisation éclairée des nouvelles technologies, y compris les technologies de l'information;
 - d) l'habileté à mener un projet, analyser et communiquer des informations de manière rigoureuse;
 - e) la connaissance des règles de la propriété intellectuelle et des normes éthiques en recherche en santé.

Règlement pédagogique propre au microprogramme complémentaire (mobilité et posture)

1. Admission

Le microprogramme complémentaire en mobilité et posture doit être suivi parallèlement à un programme régulier de maîtrise ou de doctorat. Pour être admissible, le candidat doit :

- a) être inscrit à un programme de maîtrise ou de doctorat pertinent au domaine de la mobilité et de la posture;
- b) avoir inscrit un sujet de mémoire ou de thèse faisant appel à l'utilisation de savoirs multidisciplinaires.

Le comité d'admission, constitué du professeur responsable du microprogramme et de deux autres professeurs, pourra demander à tout candidat de se présenter à une entrevue.

2. Programme

Le programme comprend un minimum de 6 crédits de cours de cycles supérieurs auxquels doivent s'ajouter 3 crédits supplémentaires qui pourront être puisés à même la scolarité du programme de maîtrise ou de doctorat de l'étudiant.

3. Durée de la scolarité

La durée minimale du microprogramme est de deux trimestres à temps partiel, soit l'équivalent d'un demi-trimestre. L'étudiant devra compléter le microprogramme pendant ses études de maîtrise ou de doctorat.

4. Conditions de réussite du microprogramme

Pour obtenir la mention complémentaire, le candidat doit :

- a) avoir satisfait à toutes les exigences de son programme de maîtrise ou de doctorat;
- b) avoir rempli toutes les exigences du microprogramme complémentaire.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

MMD 6600 Stage en mobilité et posture, 2 cr.

PLU 6049 Troubles de la mobilité et de la posture, 1 cr.

Bloc B – Option – Méthodologie et éthique de la recherche (min. 3 cr.)

GBM 6125 Bases du génie biomédical, 1 cr.

INF 6900 Communication scientifique et technique, 1 cr.

ING 8901 Méthodologie de la recherche, 1 cr.

KIN 6800 Méthodologie de la recherche, 3 cr.

MMD 6005 Éthique et recherche en santé, 1 cr.

MMD 6100 Carrière de chercheur en santé, 3 cr.

PLU 6046A Éthique de la recherche – Introduction, 1 cr.

SOI 6103 Recherche en sciences infirmières, 3 cr.

SOI 7001 Méthodes de recherche en sc. infirmières, 3 cr.

Bloc C – Choix (min. 3 cr.)

Le cours sera choisi parmi des cours existants qui sont pertinents au domaine de la mobilité et de la posture et devra être approuvé par le directeur du microprogramme.

- a) Trois crédits de l'ensemble constitué des blocs B et C peuvent faire partie du programme régulier de maîtrise ou de doctorat de l'étudiant;
- b) Pour obtenir la mention complémentaire, un candidat inscrit à l'École Polytechnique dans ce microprogramme devra avoir réussi un minimum de 6 crédits de cours de cycles supérieurs (tirés du bloc A et blocs B ou C) et obtenir une attestation officielle du responsable du microprogramme spécifiant que le candidat en question a réussi 3 crédits ou plus de cours pertinent au microprogramme dans le cadre de son programme de maîtrise ou de doctorat.

Muséologie

M.A. (muséologie)

2-131-1-0

Programme administré conjointement par la Faculté des études supérieures (Université de Montréal) et par le Décanat des études avancées et de la recherche (Université du Québec à Montréal).

Responsables du programme :

Colette Dufresne-Tassé, Université de Montréal, tél. : (514) 343-7351

Bernard Schiele, Université du Québec à Montréal, tél. : (514) 987-8506

Pour renseignements à l'Université de Montréal : secrétariat, pavillon Lionel-Groulx, bureau C-5050, tél. : (514) 343-7351

Membres du Comité des études supérieures

Pierre André, géographie

André Delisle, directeur général, Musée du Château Ramesay

Nicole Dubreuil, vice-doyenne, FES

Colette Dufresne-Tassé, psychopédagogie et andragogie

Johanne Lamoureux, histoire de l'art

Louise I. Paradis, anthropologie

Denyse Roy, design industriel

Personnel enseignant *

Université de Montréal

Liste de professeurs ayant oeuvré en muséologie et qui sont susceptibles de collaborer au programme :

Pierre André (Département de géographie)

Luc Courchesne (École de design industriel)

Luis de Moura Sobral (Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques)

Yves Deschamps (Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques)

Gilles Deschatelets (École de bibliothéconomie et des sciences de l'information)

Nicole Dubreuil (Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques)

Colette Dufresne-Tassé (Département de psychopédagogie et d'andragogie)

Jean-Claude Guédon (Département de littérature comparée)

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Johanne Lamoureux (Département d'histoire de l'art)
 Louise Marchand (Département de psychopédagogie et d'andragogie)
 Jean-Claude Muller (Département d'anthropologie)
 Louise I. Paradis (Département d'anthropologie)
 Paul Tolstoy (Département d'anthropologie)
 Jean Trudel (Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques)

Université du Québec à Montréal

Liste de professeurs ayant oeuvré en muséologie et qui sont susceptibles de collaborer au programme :

Michel Allard (Département des sciences de l'éducation)
 Paul Carle (Département des communications)
 Robert Derome (Département d'histoire de l'art)
 Louise Dussault-Letocha (Département d'histoire de l'art)
 Raymonde Gauthier (Département d'histoire de l'art)
 Laurier Lacroix (Département d'histoire de l'art)
 Michel Lessard (Département d'histoire de l'art)
 Pierre Mayrand (Département d'histoire de l'art)
 Raymond Montpetit (Département d'histoire de l'art)
 Charles Perraton (Département des communications)
 Geneviève Racette (Département des sciences de l'éducation)
 Yves Robillard (Département d'histoire de l'art)
 Bernard Schiele (Département des communications)

Objectifs de la M.A. (muséologie)

Assurer une formation professionnelle de deuxième cycle aux personnes qui interviennent dans le domaine muséologique. Cette maîtrise se veut un lieu de mise à jour, de réflexion et de renouvellement des pratiques professionnelles et de la recherche muséologique qui a pour but de répondre au mieux aux besoins de la société. L'organisation de la formation favorise des liens étroits entre le milieu universitaire et le milieu des musées.

Règlement pédagogique propre à la M.A. (muséologie)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.A. (muséologie), le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ou de l'équivalent. Une connaissance suffisante de l'anglais est aussi requise.

2. Programme

Le programme de maîtrise comprend un minimum de 45 crédits répartis comme suit : 24 crédits de cours de deuxième cycle, 9 crédits de stage, 9 crédits de travaux dirigés et 3 crédits attribués à un séminaire de synthèse.

3. Choix de cours

Le programme comprend 12 crédits de cours obligatoires dont 6 crédits seront suivis dans une université et 6 crédits dans l'autre; 9 crédits de cours à option dont 6 crédits seront suivis à l'université d'attache et 3 crédits dans l'autre; 3 crédits de cours de second cycle relevant de la formation du candidat au niveau du baccalauréat ou, exceptionnellement, un cours de premier cycle dans un champ d'études connexe.

4. Durée de la scolarité

La durée minimale de la scolarité est de quatre trimestres.

Petite enfance

Microprogramme de 2^e cycle (petite enfance) 2-253-6-0
D.E.S.S. (petite enfance) 2-253-1-0

Ces programmes sont offerts par la Faculté des études supérieures, en collaboration avec la Faculté des arts et des sciences, la Faculté des sciences de l'éducation et la Faculté de médecine.

La direction des programmes est assurée par Julie Gosselin, tél. : (514) 345-4931, poste 4180.

Membres du Comité de gestion du programme

François Bowen, psychopédagogie et andragogie
 Céline Goulet, Faculté des sciences infirmières
 Guylaine Laforte, Faculté de l'éducation permanente

Jacques Moreau, École de service social
 Sylvie Normandeau, École de psychoéducation
 Christiane Montpetit, CLSC St-Hubert
 Aline Bourgon, CLSC Côte-des-Neiges

Objectifs du microprogramme de 2^e cycle (petite enfance)

Le microprogramme de deuxième cycle en petite enfance a pour objectif de transmettre à l'étudiant les principales connaissances sur les problèmes de développement et les démarches d'évaluation et d'intervention concernant les jeunes enfants de 0 à 6 ans et leur famille, dans une perspective interdisciplinaire.

Destinataires

Le programme s'adresse aux personnes qui ont une formation de premier cycle dans un domaine ou l'autre des sciences de la santé et des sciences sociales.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle (petite enfance)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle en petite enfance, le candidat doit :

- a) être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente;
- b) avoir une expérience de travail pertinente;
- c) posséder une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise.

2. Programme

Le programme comporte 15 crédits de cours obligatoires de deuxième cycle.

3. Durée de la scolarité

La durée minimale de la scolarité est de un trimestre équivalent plein temps.

4. Modalité de passage du microprogramme au D.E.S.S.

L'étudiant qui a maintenu une moyenne de B (3,0) peut être admis au D.E.S.S. en petite enfance pendant ou au terme du microprogramme. L'étudiant pourra faire reconnaître les crédits du microprogramme pour le D.E.S.S.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (15 cr.)

PEF 6001	Activité d'orientation, 1 cr.
PEF 6002	Prob. dévelop./jeunes enfants, famille, 3 cr.
PEF 6003	Eval. interdisciplinaire : jeune enfant, 3 cr.
PEF 6004	Interdisciplinarité et réseau, 2 cr.
PEF 6005	Prévention et intervention, 3 cr.
PEF 6006	Gestion de cas et interdisciplinarité, 3 cr.

Objectifs du D.E.S.S. (petite enfance)

L'objectif du premier module est la transmission des principales connaissances fondamentales sur le thème de la petite enfance et de la famille. Dans le deuxième module, l'étudiant est amené à intégrer ces connaissances selon une perspective d'évaluation et d'intervention auprès des jeunes enfants et de leur famille ou selon une perspective de coordination et de gestion des interventions et des services.

Destinataires

Le programme s'adresse aux personnes qui ont une formation de premier cycle dans un domaine ou l'autre des sciences de la santé et des sciences sociales.

Règlement pédagogique propre au D.E.S.S. (petite enfance)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. en petite enfance, le candidat doit :

- a) être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente;

- b) avoir une expérience de travail pertinente;
- c) posséder une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise.

2. Programme

Le programme comporte 30 crédits de deuxième cycle : 24 crédits de cours dont 15 crédits obligatoires et 9 crédits à option, et 6 crédits pour un travail dirigé. Le programme comprend deux options :

- Évaluation et intervention auprès des jeunes enfants et de leur famille
- Coordination et gestion des interventions et des services.

3. Choix de cours

Le programme comporte 15 crédits de cours obligatoires et 9 crédits de cours à option.

4. Durée de la scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres équivalent plein temps. La durée maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale.

Structure du programme de D.E.S.S.

Option « Évaluation et intervention auprès des jeunes enfants et de leur famille »

Bloc A – Obligatoire (15 cr.)

- PEF 6001 Activité d'orientation, 1 cr.
 PEF 6002 Prob. développ./jeunes enfants, famille, 3 cr.
 PEF 6003 Eval. interdisciplinaire : jeune enfant, 3 cr.
 PEF 6004 Interdisciplinarité et réseau, 2 cr.
 PEF 6005 Prévention et intervention, 3 cr.
 PEF 6006 Gestion de cas et interdisciplinarité, 3 cr.

Bloc B – Option (9 cr.)

- DMO 6410 Les aspects démographiques de la famille, 3 cr.
 PEF 6008 Problémat. spécifique en petite enfance, 3 cr.
 PEF 6009A-C Approche spécifique en petite enfance, 1 cr.
 PPA 6262 Apprentissage : facteurs cognitifs, 3 cr.
 PPA 6269 Problématique de la petite enfance, 3 cr.
 PPA 6271 Jeu et apprentissage, 3 cr.
 PPA 6275 Apprentissage et socialisation, 3 cr.
 PSE 6133 Intervention à l'âge préscolaire, 3 cr.
 PSE 6135 Théorie de l'attachement – app.cliniques, 3 cr.
 PSE 6245 Milieux et mésadaptation sociale, 3 cr.
 PSE 6305 Désordres de la conduite à l'enfance, 3 cr.
 PSE 6309 Maltraitance durant l'enfance, 3 cr.
 PSY 6091 Développement cognitif et socio-affectif, 3 cr.
 PSY 6092 Le jeu : son rôle dans le développement, 3 cr.
 PSY 6253 Thérapies familiales, 3 cr.
 PSY 6329 Mauvais traitements envers les enfants, 3 cr.
 PSY 6607 Évaluation neuropsy: enfant/adolescent, 3 cr.
 PSY 6633 Enfant et problèmes familiaux, 3 cr.
 PSY 6925 Normalité, enfant, famille et culture, 3 cr.
 SVS 6160 Médiation familiale, 3 cr.
 SVS6 6424 Pratiques d'action communautaire, 3 cr.
 SVS 6470 Intervention : contexte d'autorité, 3 cr.
 SVS 6765 Intervention ethnoculturelle, 3 cr.

Bloc C – Travail dirigé (6 cr.)

- PEF 6007 Projet d'intégration, 6 cr.

Option « Coordination et gestion des interventions et des services »

Bloc A – Obligatoire (15 cr.)

- PEF 6001 Activité d'orientation, 1 cr.
 PEF 6002 Prob. développ./jeunes enfants, famille, 3 cr.

- PEF 6003 Eval. interdisciplinaire : jeune enfant, 3 cr.
 PEF 6004 Interdisciplinarité et réseau, 2 cr.
 PEF 6005 Prévention et intervention, 3 cr.
 PEF 6006 Gestion de cas et interdisciplinarité, 3 cr.

Bloc B – Option (9 cr.)

- APC 6000 Gestion des organisations, 3 cr.
 APC 6002 Planification et concertation, 3 cr.
 APC 6004 Gestion des conflits, 3 cr.
 APC 6008 Gestion des ressources humaines, 3 cr.
 APC 6010 Gestion des équipes de travail, 3 cr.
 ASA 6120 Fondement du management, 3 cr.
 ASA 6151 Gestion des ressources humaines, 2 cr.
 ASA 6161 Évaluation normative, 1 cr.
 ASA 6162 Gestion de la production des services, 1 cr.
 ASA 6163 Gestion des systèmes d'information, 1 cr.
 ASA 6173 Applications en gestion de la production, 1 cr.
 ASA 6178 Méthodes d'évaluation, 3 cr.
 ASA 6181 Théorie du changement organisationnel, 2 cr.
 ASA 6402 Gestion de la qualité des soins, 3 cr.
 ASA 6602 Accréditation des organismes de santé, 1 cr.
 ASA 6603 Amélioration continue de la qualité, 4 cr.
 PEF 6008 Problémat. spécifique en petite enfance, 3 cr.
 PEF 6009A-C Approche spécifique en petite enfance, 1 cr.
 PSE 6575 Méthodologie de la recherche évaluative, 3 cr.

Bloc C – Travail dirigé (6 cr.)

- PEF 6007 Projet d'intégration, 6 cr.

Phénomène des drogues

Microprogramme de 2^e cycle

(phénomène des drogues) **2-420-6-1**

D.E.S.S. (phénomène des drogues) **2-420-1-1**

M.Sc., Maîtrise individualisée
 (phénomène des drogues) **2-960-1-5**

Ces programmes sont offerts par la Faculté des études supérieures, en collaboration avec divers départements de la Faculté des arts et des sciences et de la Faculté de médecine.

La direction des programmes est assurée par Pauline Morissette, tél. : (514) 343-6596. Pour information : tél. : (514) 343-6605.

Admissions – Dates limites

- 1^{er} juin pour le trimestre d'automne
- 1^{er} novembre pour le trimestre d'hiver

Objectifs du microprogramme de 2^e cycle (phénomène des drogues)

Totalisant 15 crédits de cours obligatoires, le microprogramme vise à transmettre, dans un cadre interdisciplinaire, les connaissances qui constituent les fondements de la réflexion et de l'approche méthodologique concernant le phénomène des drogues. Le diplômé sera en mesure d'assimiler les résultats de recherche, de les transférer à la pratique et de poursuivre, par la suite, la mise à jour régulière de ses connaissances de façon autonome.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle (phénomène des drogues)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (phénomène des drogues), le candidat doit :

- a)** être titulaire d'un diplôme de premier cycle universitaire dans un domaine pertinent au phénomène des drogues (sciences biomédicales, sciences infirmières, psychologie, psychoéducation, sociologie, service social, etc.), ou bien attester d'une formation jugée équivalente. Avoir obtenu son diplôme de 1^{er} cycle avec une moyenne de 2,7 (ou l'équivalent). Une expérience pratique pertinente au phénomène des drogues dans le domaine de l'intervention ou de la gestion serait un atout;
- b)** avoir une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise;
- c)** le comité d'admission pourra demander à tout candidat de se présenter à une entrevue et de fournir des lettres de références.

2. Connaissances préalables

Tout candidat devra posséder des connaissances adéquates en méthodologie de recherche (cours EDP1001 ou KIN3018 ou l'équivalent) et sur les effets des substances psychotropes (cours TXM1221 ou l'équivalent).

3. Programme

Le programme comporte 15 crédits de cours obligatoires.

3. Durée de la scolarité

Pour les étudiants inscrits à plein temps, la durée minimale de la scolarité est de un trimestre. La durée maximale de la scolarité est de 3 ans.

4. Passage au D.E.S.S. (phénomène des drogues)

Un étudiant admis au microprogramme pourra être admis directement au programme de D.E.S.S. au terme des 15 crédits de ce programme.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (15 cr.)

- TXM 6005 Psychotropes, dimensions neurobiologiques, 3 cr.
 TXM 6016 Les usages et les interdits des drogues, 3 cr.
 TXM 6017 Enjeux normatifs et éthiques, 3 cr.
 TXM 6018 Méth. recherche et phénom. des drogues, 3 cr.
 TXM 6019 Expériences novatrices et analyse critique, 3 cr.

Objectifs du D.E.S.S. (phénomène des drogues)

Le programme de D.E.S.S. totalisant 30 crédits, vise à permettre aux étudiants de développer une compréhension approfondie et réfléchie du phénomène des drogues dans sa globalité. Ces connaissances permettront aux diplômés de mieux appuyer, en tenant compte de données probantes, les activités d'intervention (éducation, prévention, réadaptation) ou de gestion.

Règlement pédagogique propre au D.E.S.S. (phénomène des drogues)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de D.E.S.S. (phénomène des drogues), le candidat doit :

- a)** être titulaire d'un diplôme de premier cycle universitaire dans un domaine pertinent au phénomène des drogues (sciences biomédicales, sciences infirmières, psychologie, psychoéducation, sociologie, service social, etc.), ou bien attester d'une formation jugée équivalente. Avoir obtenu son diplôme de 1^{er} cycle avec une moyenne de 2,7 (ou l'équivalent). Une expérience pratique pertinente au phénomène des drogues dans le domaine de l'intervention ou de la gestion serait un atout;
- b)** avoir une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise;
- c)** le comité d'admission pourra demander à tout candidat de se présenter à une entrevue et de fournir des lettres de références.

2. Connaissances préalables

Tout candidat devra posséder des connaissances adéquates en méthodologie de recherche (cours EDP1001 ou KIN3018 ou l'équivalent) et sur les effets des substances psychotropes (cours TXM1221 ou l'équivalent).

3. Programme

Le programme est de 30 crédits, soit 21 crédits de cours obligatoires, 6 à 9 crédits de cours à option et 0 à 3 crédits de cours au choix.

4. Durée de la scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres dans le cas d'une inscription à plein temps. La durée maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

5. Passage à la maîtrise individualisée (phénomène des drogues)

Un candidat peut être admis à la maîtrise individualisée (phénomène des drogues) pendant ou à la fin de la scolarité du D.E.S.S., après avoir réussi les cours obligatoires du programme (bloc A). Une recommandation du directeur du programme sera alors nécessaire.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (15 cr.)

- TXM 6005 Psychotropes, dimensions neurobiologiques, 3 cr.
 TXM 6016 Les usages et les interdits des drogues, 3 cr.
 TXM 6017 Enjeux normatifs et éthiques, 3 cr.
 TXM 6018 Méth. recherche et phénom. des drogues, 3 cr.
 TXM 6019 Expériences novatrices et analyse critique, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

- BIE 6104 Méthodes de recherche en bioéthique, 3 cr.
 CRI 6532 Les drogues et la question criminelle, 3 cr.
 MSO 6001 Concepts de base en épidémiologie, 3 cr.
 MSO 6038 Fondements et éthique en santé publique, 3 cr.
 MSO 6059 La pratique de l'éducation pour la santé, 3 cr.
 MSO 6134 Comportement individuel / santé publique, 3 cr.
 PSY 6568 Toxicomanies, 3 cr.
 SOI 6171 Approches de recherche qualitative, 3 cr.
 SOL 6690 Approches sociologiques des toxicomanies, 3 cr.
 SVS 6460 Toxicomanies et étapes de vie, 3 cr.

Ou tout autre cours jugé approprié par la direction du programme.

Bloc C – Option (max. 3 cr.)

- TXM 1331 Prévention des toxicomanies : théorie, 3 cr.
 TXM 1441 Étiologie et modèles d'intervention, 3 cr.
 TXM 2300 Jeunes, prévention et toxicomanies, 3 cr.
 TXM 2551 Santé mentale et traitement en toxico, 3 cr.
 TXM 3400 Conception d'un programme de prévention, 3 cr.
 TXM 3500 Approches motivationnelles, 3 cr.
 TXM 3530 Évaluation en toxicomanie, 3 cr.

Bloc D – Obligatoire – Intégration des connaissances (6 cr.)

- TXM 6020 Projet d'intégration, 6 cr.

Bloc E – Choix (max. 3 cr.)

Objectifs de la M.Sc., maîtrise individualisée (phénomène des drogues)

Le programme s'intéresse à la compréhension du phénomène des drogues à partir de multiples perspectives (c.-à-d. historique, anthropologique, économique, sociologique) dans sa globalité et sa complexité; il est axé sur la fine pointe des connaissances et met l'accent sur la signification sociale autant qu'individuelle des conduites de consommation de substances psychoactives, sur les nouvelles tendances de consommation et de dépendance, sur la compréhension dans des sous-cultures particulières et sur les expériences novatrices d'intervention qui forment le paysage du domaine des drogues.

Règlement pédagogique propre à la maîtrise individualisée (phénomène des drogues)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au cheminement de maîtrise sur le phénomène des drogues, le candidat doit avoir été admis au programme de D.E.S.S., avoir réussi les cours obligatoires du programme de D.E.S.S. (bloc A) et satisfaire aux

exigences du règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures concernant l'admissibilité à la maîtrise.

L'étudiant inscrit au programme de D.E.S.S. pourrait également être admis à d'autres programmes de maîtrise comme la maîtrise en santé communautaire ou la maîtrise de qualification professionnelle en service social, s'il répond aux exigences spécifiques de ces programmes.

2. Programme

Le cheminement de maîtrise sur le phénomène des drogues, totalisant 45 crédits, comprend le programme de D.E.S.S. de 30 crédits comme première composante. Il s'ajoute au D.E.S.S. un travail dirigé de 15 crédits pour permettre à l'étudiant d'effectuer une intégration plus poussée des connaissances acquises.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (30 cr.)

Le programme de D.E.S.S. de 30 crédits

Bloc B – Travail dirigé (15 cr.)

TXL 6025 Travail dirigé, 15 cr.

Santé environnementale et santé au travail

Microprogramme de 2^e cycle

(santé environnementale et santé au travail) **2-488-6-0**

Ce programme est offert par la Faculté des études supérieures, en collaboration avec la Faculté de médecine. La direction du programme est assurée par Adolf Vyskocil.

Pour information, s'adresser à Micheline Dessureault, Pavillon Marguerite-d'Youville, local 5069, tél. : (514) 343-2280, télécopieur : (514) 343-6668.

Admissions – Dates limites

- 15 juin pour le trimestre d'automne
- 1^{er} novembre pour le trimestre d'hiver

Objectifs du microprogramme de 2^e cycle (santé environnementale et santé au travail)

Le microprogramme de deuxième cycle (santé environnementale et santé au travail) vise l'enrichissement des connaissances et l'amélioration des qualifications de professionnels oeuvrant dans un domaine relié à la santé, à l'environnement ou à la toxicologie. Il permettra, dans un contexte de formation continue, la mise à jour et le développement de nouvelles compétences. Il permettra l'insertion dans les programmes de D.E.S.S. en environnement et prévention, en toxicologie et analyse du risque ainsi qu'à la maîtrise en santé environnementale et santé au travail dans le respect de la structure de ces programmes.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle (santé environnementale et santé au travail)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle en santé environnementale et santé au travail, le candidat doit être titulaire d'un diplôme de premier cycle dans un domaine des sciences de la santé, des sciences biologiques, en chimie, en physique, en génie chimique, en géologie, en géographie physique ou de tout autre diplôme jugé équivalent.

2. Programme et choix de cours

Le programme comporte 15 crédits de cours de deuxième cycle. Ils se répartissent comme suit : un bloc de 6 crédits obligatoires et un bloc de 9 crédits à option.

3. Durée de la scolarité

La durée minimale de la scolarité est de un trimestre à temps plein et la durée maximale est de deux ans à compter de l'inscription initiale.

4. Passage au diplôme (D.E.S.S.) ou à la maîtrise

Les étudiants admis au microprogramme avec une moyenne de 2,7 au premier cycle sont aussi admissibles au D.E.S.S. en environnement et prévention ou en toxicologie et analyse du risque ou à la maîtrise en santé environnementale et santé au travail avec travail dirigé ou avec stage.

Dans les autres cas, une moyenne de 2,7 au terme du microprogramme rend admissible pour le passage au D.E.S.S.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

TXL 6010 Introduction à la toxicologie, 3 cr.

MSN 6115 Santé et environnement I, 3 cr.

Bloc B – Option (9 cr.)

Parmi les cours des répertoires de santé environnementale et santé au travail (MSN), des diplômes en environnement et prévention (ENV) ou en toxicologie et analyse du risque (TXL).

ENV 6000 Modélisation et environnement, 3 cr.

ENV 6002 Les impacts environnementaux, 3 cr.

ENV 6003 La protection de l'environnement, 3 cr.

ENV 6100 Modélisation de l'exposition humaine, 3 cr.

MSN 6018 Toxicologie industrielle, 3 cr.

MSN 6111 Hygiène industrielle I, 3 cr.

MSN 6112 Hygiène industrielle 2, 3 cr.

MSN 6136 Principes de l'analyse du risque, 3 cr.

MSN 6138 Incertitude et caractérisation du risque, 3 cr.

MSN 6143 Sécurité chimique et organismes mondiaux, 1 cr.

MSN 6144 Perception et communication du risque, 3 cr.

MSN 6146 Modèles en analyse du risque, 3 cr.

MSN 6401 Stage en gestion de crise, 1 cr.

TXL 6002 Méthodes analytiques en toxicologie, 3 cr.

TXL 6004 Réponses cellulaires et tissulaires, 3 cr.

TXL 6012 Toxicologie des médicaments, 3 cr.

TXL 6014 Toxicologie de l'environnement, 3 cr.

TXL 6016 Toxicologie agro-alimentaire, 3 cr.

TXL 6030 Évaluation du risque toxique 1, 3 cr.

TXL 6031 Évaluation du risque toxique 2, 3 cr.

Santé et sécurité du travail

D.E.S.S. (santé et sécurité du travail)

2-402-1-0

Ce programme est offert par la Faculté des études supérieures avec le concours des facultés, départements et écoles de l'Université de Montréal. Faculté des arts et des sciences : École de relations industrielles; Faculté de droit; Faculté de médecine : École d'orthophonie et d'audiologie; Département de santé environnementale et santé au travail; Faculté des sciences infirmières; Faculté de l'éducation permanente; HEC Montréal; École Polytechnique.

La gestion du programme est assurée par un comité. Marcel Simard, professeur titulaire de l'École de relations industrielles, est responsable du programme. On peut le joindre au numéro de téléphone suivant : (514) 343-2484.

Pour renseignements : tél. : (514) 343-7315

Membres du Comité de gestion du programme

Gaétan Carrier (Faculté de médecine)

Jean-François Chanlat (HEC)

Jean Denis Gagnon (Faculté de droit)

Michel Perreault (Faculté des sciences infirmières)

Sylvie Normandeau, vice-doyenne, FAS

Jean-Marc Robert (Poly)

Marcel Simard, responsable du programme

Deux représentants étudiants

Objectifs du D.E.S.S. (santé et sécurité du travail)

Ce programme vise, entre autres : à former des professionnels généralistes capables d'intégrer les divers aspects de la santé et de la sécurité du travail aux philosophies et pratiques de gestion des entreprises et à l'organisation technique et humaine du travail; à permettre une intégration optimale des diverses composantes disciplinaires inhérentes à la santé et à la sécurité du travail; à développer l'habileté à interagir avec

des cadres ou à assumer des fonctions de gestion dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail.

Règlement pédagogique propre au Diplôme d'études supérieures spécialisées en santé et sécurité du travail (D.E.S.S.)

1. Conditions d'admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de D.E.S.S. (santé et sécurité du travail), le candidat doit :

- être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle universitaire (baccalauréat) ou de l'équivalent;
 - avoir obtenu une moyenne d'au moins 2,7;
 - posséder, de préférence, une expérience sur le marché du travail.
- Les admissions se font aux sessions d'automne et d'hiver.

2. Programme et choix de cours

Le programme conduisant au diplôme d'études supérieures spécialisées en santé et sécurité du travail comporte 30 crédits de cours et de séminaires, dont au moins 24 sont de deuxième cycle. Ils se répartissent comme suit : 18 crédits de cours obligatoires, 6 à 12 crédits de cours à option et 0 à 6 crédits de cours au choix de premier cycle.

3. Durée de la scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres à plein temps ou l'équivalent. La scolarité maximale est de quatre ans à partir de l'inscription initiale.

4. Cours préparatoires (max. 6 cr.)

À l'intention des étudiants dont la préparation est jugée insuffisante. Choisir un cours par bloc ou un cours équivalent.

Bloc A

Z-930 Technologie industrielle et sécurité, 3 cr.

Bloc B

REI 3261 SST et approche ergonomique, 3 cr.

REI 3265 Gestion de la SST, 3 cr.

SST 3052 Gestion intégrée de la SST, 3 cr.

Bloc C

DRT 3604 Dr. de la santé et de la séc. au trav., 3 cr.

SST 1042 Droit de la SST, 2 cr.

SST 1045 Loi et SST, 3 cr.

Bloc D

SST 1050 Physiologie du travail et ergonomie, 3 cr.

SST 2000 Hygiène du travail, 3 cr.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (18 cr.)

SST 6000 Séminaire d'intégration, 1 cr.

SST 6100 Sciences sociales et SST, 3 cr.

SST 6200 Problém. des maladies professionnelles, 3 cr.

SST 6300 Droit et gestion de la réparation, 3 cr.

SST 6400 Gestion stratégique de la prévention, 3 cr.

SST 6450 Gestion financière de la SST, 3 cr.

SST 6500 Projet d'intervention, 2 cr.

Le cours SST6500 sera suivi après les cours à option.

Bloc B – Option (min. 6 cr.; max. 12 cr.)

L'étudiant choisit un minimum de 3 crédits en ergonomie et un maximum de 6 crédits par bloc.

Bloc B₁ – Sciences de la gestion

CIV 6214 Gestion de catastrophe et environnement, 3 cr.

HEC 6499 Crises et organisations (6-420-93), 3 cr.

REI 6170 Séminaire en santé-sécurité du travail, 3 cr.

REI 6175 Psychodynamique du travail, 3 cr.

Bloc B₂ – Santé au travail

MSN 6018 Toxicologie industrielle, 3 cr.

MSN 6111 Hygiène industrielle 1, 3 cr.

MSN 6120 Toxicologie et hygiène du travail, 3 cr.

MSN 6136 Principes de l'analyse du risque, 3 cr.

ORA 6640 Bruit, santé et sécurité au travail, 3 cr.

Bloc B₃ – Ergonomie

ERN 6001 Conception de postes de travail, 3 cr.

ERN 6004 Ergonomie et sécurité, 3 cr.

ERN 6006 Interfaces humains-ordinateurs, 3 cr.

ERN 6007 Ergonomie cognitive, 3 cr.

IND 6204 Techniques d'organisation industrielle, 3 cr.

Bloc C – Choix (max. 6 cr.)

Sciences humaines appliquées

Ph.D. (sciences humaines appliquées)

3-241-1-0

Directeur : Claude Lessard

Pour renseignements : secrétariat, pavillon Lionel-Groulx, bureau C-5050, tél. : 343-7165

Membres du Comité de gestion du programme

Gérard Boismenu, science politique

Claire Chamberland, service social

Hubert Doucet, bioéthique

Nicole Dubreuil, vice-doyenne, FES

Claude Gagnon, psychoéducation

Sylvie Normandeau, vice-doyenne, FAS

Jean Poupart, criminologie

Norbert Robitaille, démographie

André Savoie, psychologie

Laurent Simon, HEC

Barbara Thériault, sociologie

Représentants des équipes de recherche

Catherine Garnier, Groupe d'étude sur l'interdisciplinarité et les représentations sociales

Pierre Noreau, Centre de recherche en droit public

Membres du Comité des études supérieures

Marie-Andrée Bertrand, criminologie

Gilles Bibeau, anthropologie

Jean Poupart, criminologie

Marc Termote, INRS, démographie

Objectif du programme

Ce programme de doctorat interdisciplinaire vise à former des personnes qui souhaitent pouvoir intégrer les apports de plus d'une discipline et en appliquer les connaissances à la compréhension des phénomènes humains et sociaux.

Offert par la Faculté des études supérieures, le programme est associé en priorité à neuf départements et écoles de la Faculté des arts et des sciences : anthropologie, criminologie, démographie, psychoéducation, psychologie, science politique, sciences économiques, service social et sociologie.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (sciences humaines appliquées)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph.D. (sciences humaines appliquées), le candidat doit :

- être titulaire d'une maîtrise dans un domaine pertinent ou de l'équivalent;
- posséder une formation ou une expérience de recherche adéquate;
- dans le cas d'une candidature à l'option « Bioéthique », avoir complété 21 crédits dans le cadre du D.E.S.S. en bioéthique (un maximum de 9 de ces 21 crédits peut être complété à titre de crédits complémentaires dans le programme de Ph.D. après qu'au moins les 12 premiers aient été complétés).

2. Programme

Le programme comporte un minimum de 15 crédits de cours du niveau des études supérieures et 75 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

3. Choix de cours

Le programme comporte 12 crédits de cours obligatoires et 3 crédits de cours à option. Le programme option « Bioéthique » comporte 15 crédits de cours obligatoires.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire

Trois séminaires obligatoires (9 crédits) doivent être suivis au cours des trois premiers trimestres suivant l'inscription au programme :

- SHA 7015 Épistémologie: sc. humaines appliquées, 3 cr.
- SHA 7040 Méthodologies de la recherche appliquée, 3 cr.
- SHA 7055 Séminaire sur l'interdisciplinarité, 3 cr.

Bloc B – Option

Un séminaire ou cours (3 crédits) à option choisi parmi les séminaires ou cours accessibles aux étudiants du doctorat dans les disciplines contribuant au programme ou pertinents au projet de thèse.

Bloc C – Thèse

Un séminaire obligatoire (3 crédits), auquel le candidat s'inscrit normalement après avoir complété l'examen de synthèse.

- SHA 7100 Séminaire de thèse, 3 cr.
- SHA 7060 Thèse, 75 cr.

Option « Bioéthique »

Bloc A – Obligatoire

Quatre séminaires obligatoires (12 crédits) doivent être suivis au cours des trois premiers trimestres suivant l'inscription au programme :

- BIE 6500 Épistémologie de la bioéthique, 3 cr.
- SHA 7015 Épistémologie: sc. humaines appliquées, 3 cr.
- SHA 7040 Méthodologies de la recherche appliquée, 3 cr.
- SHA 7055 Séminaire sur l'interdisciplinarité, 3 cr.

Bloc B – Thèse

Un séminaire obligatoire (3 crédits), auquel le candidat s'inscrit normalement après avoir complété l'examen de synthèse :

- BIE 6700 Séminaire de thèse, 3 cr.
- SHA 7060 Thèse, 75 cr.

Statistiques sociales

Aucun de ces programmes n'est offert en 2005-2006.

Microprogramme (statistiques sociales)	2-194-6-0
D.E.S.S. (statistiques sociales)	2-194-1-1
M.Sc. (statistiques sociales) *	2-194-1-2
Ph.D. (statistiques sociales) *	3-194-1-1

Renseignements : tél. : (514) 343-6426 ou à l'adresse fes-admission@fes.umontreal.ca

Objectifs du microprogramme

Le programme vise à renforcer les connaissances de base en statistiques sociales. Il peut constituer la première étape d'une spécialisation qui mènera l'étudiant au D.E.S.S., puis à la maîtrise. Il peut offrir au candidat en milieu de travail une occasion de compléter ses connaissances et de rehausser ses compétences. Cette perspective de formation continue débouche aussi sur le D.E.S.S.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle (statistiques sociales)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle en statistiques sociales, le candidat doit :

- a) être titulaire d'un baccalauréat dans une discipline pertinente ou pouvoir attester d'une formation jugée équivalente;
- b) avoir une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise.

2. Programme

Le microprogramme de deuxième cycle en statistiques sociales comporte 15 crédits du niveau des études supérieures.

3. Choix de cours

Le microprogramme comporte 6 crédits de cours obligatoires et 9 crédits de cours à option, dont au moins trois crédits de cours en méthodes quantitatives.

4. Durée de la scolarité

La durée minimale de la scolarité est de un trimestre équivalent plein temps. La scolarité maximale est de 3 ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

- PLU 6016 Méthodes quantitatives, 3 cr.
- STS 6010 Stat. sociales et politiques publiques, 3 cr.

Bloc B – Option – Spécialisation (9 cr.)

Le cours STS 6015 (Analyse longitudinale des stat. sociales) peut aussi être choisi. Au moins un cours de 3 crédits doit être choisi dans le bloc B₁. Les autres cours choisis dans ce bloc ne doivent pas être semblables.

Bloc B₁ – Méthodes quantitatives

- APC 6006 Indicateurs sociaux et gestion sociale, 3 cr.
- DMO 6301 Compléments d'analyse démographique, 3 cr.
- DMO 6371 Méthodes statistiques en démographie, 3 cr.
- DMO 6380 Démographie mathématique et modèles, 3 cr.
- DMO 6405 Analyse des biographies et transitions, 3 cr.
- ECN 6323 Méthodes quantitatives A, 3 cr.
- ECN 6328 Méthodes quantitatives B, 3 cr.
- ETA 6505 Les méthodes quantitatives en éducation, 3 cr.
- ETA 6521 Méthodes quantitatives et comparaison en éducation, 3 cr.
- ETA 6526 Méthodes quantitatives et prédiction en éducation, 3 cr.
- ETA 6551 Méthodologie de la mesure en éducation, 3 cr.
- EUR 9114 Séminaire méthodologique (INRS), 3 cr.
- EUR 8112 Méthodes de recherche en études urbaines (INRS), 3 cr.
- GEO 6331 Analyse spatiale, 3 cr.
- GEO 6351 Techniques quantitatives avancées, 3 cr.
- MSO 6028 Introduction aux théories de la mesure, 3 cr.
- MSO 6053 L'enquête : méthodes et pratiques, 3 cr.
- MSO 6060 Concepts de base en biostatistiques, 3 cr.
- MSO 6061 Introduction à la biostatistique, 3 cr.
- MSO 6062 Méthodes d'échantillonnage, 3 cr.
- MSO 6063A-C Sujets spécifiques en biostatistiques I, 1 cr.
- MSO 6064A-C Sujets spécifiques en biostatistiques II, 1 cr.
- MSO 6066 Analyse de données catégorielles, 3 cr.
- MSO 6067 Introduction aux modèles linéaires, 3 cr.
- MSO 6068A-C Sujets spécifiques en biostatistiques III, 1 cr.
- MSO 6140 Analyse multidimensionnelle confirmative, 3 cr.
- MSO 6141 Analyse multidimensionnelle exploratoire, 3 cr.
- POL 6002 Méthodes quantitatives, 3 cr.
- PSE 6573 Méthodes quantitatives – psychoéducation, 3 cr.
- PSE 6575 Méthodologie de la recherche évaluative, 3 cr.

* Cette formation interdisciplinaire est offerte selon les objectifs et les critères établis par les programmes cadre de maîtrise et de doctorat ad hoc dont s'est dotée l'Université de Montréal. À ce titre, elle constitue donc un cheminement spécifique de formation.

PSY 6002	Méthodes quantitatives avancées, 3 cr.
PSY 6007	Analyses corrélationnelles, 3 cr.
PSY 6238	Mesure et évaluation : enfants, 3 cr.
PSY 6703	Instruments de mesure en psy IO, 3 cr.
PSY 6707	Statistiques avancées en psy IO, 3 cr.
SOL 6210	Méthodologie 1 : analyse quantitative, 3 cr.
SOL 6214	Méthodologie 3 : données institutionnelles, 3 cr.
SOL 6220	Sociologie mathématique, 3 cr.
SPU 7003	Séminaire en épidémiologie, 3 cr.
SVS 7004	Méthodologie : recherche quantitative, 3 cr.

Bloc B₂ – Divers

Les cours doivent être choisis dans les programmes suivants :

Département de démographie
 Département de géographie
 Département de psychologie
 Département de santé communautaire
 Département de science politique
 Département de sciences économiques
 Département de sociologie
 École de psychoéducation
 École de service social
 Faculté de médecine (Ph.D. santé publique)
 Faculté des études supérieures (D.E.S.S. administration sociale)
 Faculté des sciences de l'éducation (études en éducation et administration de l'éducation)

Objectif du D.E.S.S. (statistiques sociales)

L'objectif du programme de D.E.S.S. en statistiques sociales est de transmettre à l'étudiant des connaissances avancées en statistiques sociales et de le rendre capable d'envisager des applications. Les cours du tronc commun permettent à l'étudiant de couvrir les principales thématiques de base des statistiques sociales. Il peut ensuite approfondir une problématique donnée ou appliquer ses connaissances à un domaine particulier. Le programme s'inscrit à la fois dans une perspective de spécialisation et de formation continue.

Règlement pédagogique propre au D.E.S.S. (statistiques sociales)**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de D.E.S.S. en statistiques sociales, le candidat doit :

- être titulaire d'un baccalauréat dans une discipline pertinente ou pouvoir attester d'une formation jugée équivalente;
- avoir une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise.

2. Programme

Le programme de D.E.S.S. en statistiques sociales comporte 30 crédits du niveau des études supérieures.

3. Choix de cours

Le programme comporte 12 crédits de cours obligatoires et 18 crédits de cours à option, dont au moins trois crédits de cours en méthodes quantitatives.

4. Durée de la scolarité

La durée minimale de la scolarité est de un trimestre équivalent plein temps. La scolarité maximale est de 3 ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

5. Modalités de transfert du microprogramme au D.E.S.S.

L'étudiant qui a conservé une moyenne de 2.7 dans les cours du microprogramme peut demander un transfert au D.E.S.S. Les crédits accumulés peuvent être reconnus, en autant que les exigences du programme de D.E.S.S. sont satisfaites.

Structure du programme**Bloc A – Obligatoire (12 cr.)**

PLU 6016 Méthodes quantitatives, 3 cr.

STS 6010	Stat. sociales et politiques publiques, 3 cr.
STS 6015	Analyse longitudinale des stat. sociales, 3 cr.
STS 6020	Séminaire de projet, 3 cr.

Bloc B – Option – Spécialisation (9 cr.)

Voir Structure du microprogramme (statistiques sociales) – Bloc B.

Objectifs de la M.Sc. (statistiques sociales)

Le programme vise à former des spécialistes en statistiques sociales. L'accent est mis, à la faveur d'une approche interdisciplinaire, sur l'acquisition de capacités d'analyse et de synthèse qui permettent de comprendre la dynamique et la portée des statistiques sociales. La modalité avec mémoire prépare l'étudiant à poursuivre une formation de chercheur en lui apprenant à manipuler des méthodes, des concepts et des habiletés discursives qui servent à la production et à la diffusion du savoir. La modalité avec travail dirigé ou stage vise soit à développer chez l'étudiant une compétence complémentaire à sa formation de base ou un renforcement de cette dernière, soit à diversifier son expertise et ses champs d'intervention ou soit à le familiariser avec le transfert des connaissances.

Règlement pédagogique propre à la M.Sc. (statistiques sociales)**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la maîtrise en statistiques sociales, le candidat doit :

- a) être titulaire d'un baccalauréat dans une discipline pertinente ou pouvoir attester d'une formation jugée équivalente;
- b) avoir une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise.

2. Programme

Le programme de la modalité avec mémoire comprend 21 crédits de cours du niveau des études supérieures et 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Le programme de la modalité avec travail dirigé ou avec stage comprend 30 crédits de cours du niveau des études supérieures et 15 crédits attribués à un travail dirigé ou à un stage.

3. Choix de cours

Le programme avec mémoire comporte 12 crédits de cours obligatoires et 9 crédits de cours à option, dont au moins trois crédits de cours en méthodes quantitatives.

Le programme avec stage ou avec travail dirigé comporte 12 crédits de cours obligatoires et 18 crédits de cours à option, dont au moins trois crédits de cours en méthodes quantitatives.

4. Durée de la scolarité

La durée minimale de la scolarité est de trois trimestres équivalent plein temps.

5. Modalités de transfert du D.E.S.S. à la maîtrise

L'étudiant qui a conservé une moyenne de 2.7 dans les cours du microprogramme ou du D.E.S.S. peut demander un transfert à la maîtrise. Les crédits accumulés peuvent être reconnus, en autant que les exigences du programme de maîtrise sont satisfaites.

Structure du programme**Bloc A – Obligatoire (12 cr.)**

PLU 6016	Méthodes quantitatives, 3 cr.
STS 6010	Stat. sociales et politiques publiques, 3 cr.
STS 6015	Analyse longitudinale des stat. sociales, 3 cr.
STS 6020	Séminaire de projet, 3 cr.

Bloc B – Option – Spécialisation

- Modalité avec mémoire : (9 cr.)
 - Modalité avec travail dirigé ou stage : (18 cr.)
- Voir Structure du microprogramme (statistiques sociales) – Bloc B.

Bloc C – Activités dirigées

- Modalité avec mémoire :
- STS 6900 Mémoire, 24 cr.

– Modalité avec stage ou travail dirigé :

STS 6910 Travail dirigé, 15 cr.

ou

STS 6915 Stage, 15 cr.

Objectifs du Ph.D. (statistiques sociales)

Le programme vise à développer chez l'étudiant une compétence de haut niveau en statistiques sociales. L'accent est mis, à la faveur d'une approche interdisciplinaire, sur l'acquisition de capacités à réaliser, de façon autonome, des travaux originaux de recherche qui seront présentés dans une thèse. Cette formation prépare le diplômé à entreprendre une carrière de recherche, d'enseignement ou de recherche/développement.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (statistiques sociales)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de doctorat en statistiques sociales, le candidat doit :

- a) être titulaire d'une maîtrise en statistiques sociales ou pouvoir attester d'une formation jugée équivalente;
- b) avoir une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise.

2. Programme

Le programme de doctorat comporte un séminaire obligatoire de 3 crédits et 87 crédits attribués à la recherche et à la rédaction de la thèse.

3. Durée de la scolarité

La durée minimale de la scolarité est de six trimestres équivalent plein temps.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

STS 7010 Séminaire de thèse, 3 cr.

Bloc B – Recherche et thèse (87 cr.)

STS 7900 Recherche et thèse, 87 cr.

Toxicologie et analyse du risque

D.E.S.S. (toxicologie et analyse du risque) 2-486-1-2

Ce programme est sous la direction de Robert Tardif, assisté d'un comité du programme. Outre le directeur, le comité du programme se compose de Bernadette Pinel-Aloul et de France Varin.

Pour information, s'adresser à Micheline Dessureault, Pavillon Marguerite-d'Youville, local 5069, tél. : (514) 343-2280; télécopieur : (514) 343-6668.

Admissions – Dates limites

- 15 juin pour le trimestre d'automne
- 1^{er} novembre pour le trimestre d'hiver

Personnel enseignant

Le personnel enseignant de ce programme est constitué de professeurs de la Faculté de médecine, de la Faculté de pharmacie, de la Faculté de médecine vétérinaire et de la Faculté des arts et des sciences.

Objectifs du D.E.S.S. (toxicologie et analyse du risque)

Les objectifs généraux du programme d'études supérieures spécialisées en toxicologie et analyse du risque sont de former des scientifiques possédant une connaissance des principes et de la méthodologie propres à la toxicologie générale et à l'analyse du risque et qui seront capables de reconnaître les problèmes causés par l'exposition à des agents chimiques, d'évaluer les propriétés toxiques de ces agents, de caractériser le risque toxicologique et d'intervenir de façon utile dans la solution des problèmes toxicologiques. Ce programme de D.E.S.S. s'adresse à des candidats possédant déjà une formation dans un champ d'activités spécialisées en sciences de la santé hu-

maine ou animale, en sciences biomédicales ou en sciences naturelles (chimie, par exemple), ou en voie d'acquiescer une formation spécialisée. Il leur permettra d'enrichir leurs connaissances dans le domaine de la toxicologie et de l'analyse du risque en vue d'une utilisation dans leur sphère de spécialisation.

Règlement pédagogique propre au Diplôme d'études supérieures spécialisées en toxicologie et analyse du risque (D.E.S.S.)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Diplôme d'études supérieures spécialisées en toxicologie et analyse du risque, le candidat doit :

- a) être titulaire d'un diplôme de premier cycle, soit en sciences biologiques, en chimie, dans l'une des disciplines des sciences de la santé, soit dans toute autre discipline appropriée, ou d'un diplôme jugé équivalent,
- b) avoir amorcé un cheminement de carrière dans un domaine de pratique professionnelle ou de recherche relié à la toxicologie.

Selon ses antécédents et son expérience antérieure, le candidat pourra être appelé à suivre un programme de formation complémentaire.

2. Programme

Le programme de 30 crédits de cours comporte les options suivantes :

- Analyse du risque
- Toxicologie générale

3. Choix de cours

Le programme comporte 21 crédits de cours obligatoires et 9 crédits de cours à option dont un maximum de 3 crédits du niveau du premier cycle. Le choix des cours à option dépend de la formation préalable de l'étudiant et doit être sanctionné par le comité pédagogique.

4. Évaluation

L'évaluation des cours est faite en conformité avec celle fixée par le règlement pédagogique de la FES en ce qui concerne les cours de maîtrise. Les dispositions de ce règlement s'appliquent aussi au cas d'échec et au calcul de la moyenne.

Le candidat doit obtenir une moyenne générale d'au moins 2,7 pour se voir attribuer le diplôme.

5. Durée de la scolarité

La scolarité est de deux trimestres à plein temps ou l'équivalent. La durée maximale de scolarité est de quatre ans à compter de l'inscription initiale.

Structure du programme

Option « Analyse du risque »

Bloc A – Obligatoire (21 cr.)

- MSN 6136 Principes de l'analyse du risque, 3 cr.
- MSN 6138 Incertitude et caractérisation du risque, 3 cr.
- MSN 6144 Perception et communication du risque, 3 cr.
- MSN 6146 Modèles en analyse du risque, 3 cr.
- TXL 6002 Méthodes analytiques en toxicologie
- TXL 6010 Introduction à la toxicologie, 3 cr.
- TXL 6014 Toxicologie de l'environnement, 3 cr.

Bloc B – Option (9 cr.)

Parmi les cours des répertoires des facultés et départements participants.

Option « Toxicologie générale »

Bloc A – Obligatoire (21 cr.)

- MSN 6018 Toxicologie industrielle, 3 cr.
- MSN 6136 Principes de l'analyse du risque, 3 cr.
- TXL 6002 Méthodes analytiques en toxicologie
- TXL 6010 Introduction à la toxicologie, 3 cr.
- TXL 6012 Toxicologie des médicaments, 3 cr.
- TXL 6014 Toxicologie de l'environnement, 3 cr.
- TXL 6016 Toxicologie agro-alimentaire, 3 cr.

Bloc B – Option (9 cr.)

Parmi les cours des répertoires des facultés et départements participants.

Vieillessement, santé et société

Microprogramme (vieillessement, santé et société)

2-377-6-0

D.E.S.S.

2-377-1-0

M.Sc., Maîtrise individualisée (vieillessement, santé et société) *

2-960-1-5

Responsable des programmes : Paule Lebel

Renseignements : (514) 343-6426 ou à l'adresse fesadmission@fes.umontreal.ca

Membres du Comité des études supérieures

Pierrette Boucher, Faculté de l'éducation permanente

Oscar Firbank, École de service social

Michèle Jean, FES, Conseillère en développement de programmes

Yves Joannette, École de réadaptation

Jean-Pierre Lavoie, École de service social

Paule Lebel, directrice du programme, Département de médecine familiale

Objectifs du microprogramme (vieillessement, santé et société)

Ce programme vise à l'intégration, dans un cadre interdisciplinaire, de compétences de base en vieillessement, santé et société. Il peut constituer la première étape d'une spécialisation qui mènera l'étudiant au D.E.S.S. Il peut offrir au candidat en milieu de travail une occasion de compléter ses connaissances et de rehausser ses compétences.

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle en vieillessement, santé et société, le candidat doit :

a) être titulaire d'un diplôme de premier cycle ou d'un baccalauréat dans des domaines comme la psychologie, la sociologie, le service social, le droit, la médecine, la nutrition, la réadaptation, la pharmacie et les sciences infirmières et avoir obtenu une moyenne globale de 2,7;

b) avoir une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise;

c) après étude de son dossier, le candidat pourrait avoir à suivre d'autres cours, notamment lorsque des faiblesses sur le plan méthodologique sont apparentes. Il devra préciser par écrit sa motivation à s'inscrire au programme ainsi que les conditions qui favoriseront ses études.

Des activités de formation en ligne (WebCT) sont utilisées en complément aux cours donnés en classe. Les étudiants doivent avoir accès à un ordinateur et posséder des habiletés de base en traitement de texte. Un atelier de formation d'une demi-journée pour la formation en ligne sera offert avant le début de la session d'automne. Également, un atelier d'une demi-journée pour la formation à la recherche documentaire informatisée sera disponible.

2. Programme

Le microprogramme de deuxième cycle en vieillessement, santé et société comporte 15 crédits du niveau des études supérieures.

3. Choix de cours

Le microprogramme de deuxième cycle en vieillessement, santé et société comporte 12 crédits de cours obligatoires et 3 crédits de cours à option choisis dans la liste des cours à option restreinte.

4. Durée de la scolarité

La durée minimale de la scolarité est de un an à demi-temps. La scolarité maximale est de 3 ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (12 cr.)

VSS 6001 Qu'est-ce que vieillir?, 3 cr.

VSS 6002 La personne vieillissante, 3 cr.

VSS 6003 Pers. vieillissantes/Aspects soc. santé, 3 cr.

VSS 6004 Approches/pers. âgées et leurs aidants, 3 cr.

Bloc B – Option (3 cr.)

ASA 6302 Évolution vers des systèmes intégrés, 1 cr.

ASA 6303 Prise en charge institutionnelle, 1 cr.

ASA 6304 Services dans la communauté, 1 cr.

ASA 6305 Outils d'évaluation, 1 cr.

ASA 6306 Évaluation des systèmes intégrés, 2 cr.

Objectifs du D.E.S.S. (vieillessement, santé et société)

Ce programme vise à développer chez l'étudiant les compétences requises pour aborder l'analyse de problèmes complexes et contribuer à leur solution en utilisant des résultats de recherche. L'accent est mis, à la faveur d'une approche interdisciplinaire, sur les principales thématiques de base, sur les méthodes d'études et sur le transfert des résultats de recherche à la pratique en matière de vieillessement, santé et société. Le programme s'inscrit à la fois dans une perspective de spécialisation et de formation continue.

Règlement pédagogique propre au D.E.S.S. (vieillessement, santé et société)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. de deuxième cycle en vieillessement, santé et société, le candidat doit :

a) être titulaire d'un diplôme de premier cycle ou d'un baccalauréat dans des domaines comme la psychologie, la sociologie, le service social, le droit, la médecine, la nutrition, la réadaptation, la pharmacie et les sciences infirmières;

b) avoir une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise;

c) après étude de son dossier, le candidat pourrait avoir à suivre d'autres cours, notamment lorsque des faiblesses sur le plan méthodologique sont apparentes. Il devra préciser, par lettre, sa motivation à s'inscrire au programme. Deux lettres de recommandation de professeurs ou d'employeurs devront appuyer sa candidature.

Des activités de formation en ligne (WebCT) sont utilisées en complément aux cours donnés en classe. Les étudiants doivent avoir accès à un ordinateur et posséder des habiletés de base en traitement de texte. Un atelier de formation d'une demi-journée pour la formation en ligne sera offert avant le début de la session d'automne. Également, un atelier d'une demi-journée pour la formation à la recherche documentaire informatisée sera disponible.

2. Choix de cours

Le diplôme d'études supérieures spécialisées en vieillessement, santé et société comporte 30 crédits de cours du niveau des études supérieures.

3. Programme

Le programme de D.E.S.S. comporte 18 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option dont 3 crédits choisis dans la liste des cours à option restreinte.

4. Durée de la scolarité

La durée minimale du programme de D.E.S.S. en vieillessement, santé et société est de quatre trimestres à demi-temps. La scolarité maximale est de 4 ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

5. Passage du microprogramme au D.E.S.S.

L'étudiant qui a conservé une moyenne de 3,0 dans les cours du microprogramme peut demander un transfert au D.E.S.S. Les crédits accumulés peuvent être reconnus, en autant que les exigences du programme de D.E.S.S. sont satisfaites.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (18 cr.)

VSS 6001 Qu'est-ce que vieillir?, 3 cr.

VSS 6002 La personne vieillissante, 3 cr.

VSS 6003 Pers. vieillissantes/Aspects soc. santé, 3 cr.

VSS 6004 Approches/pers. âgées et leurs aidants, 3 cr.

VSS 6006 Santé, vieillessement: méth. rech. appl., 3 cr.

VSS 6007 Séminaire d'intégration, 3 cr.

* Une formation de maîtrise est accessible par un cheminement individualisé.

Bloc B – Option (3 cr.)

ASA 6302	Évolution vers des systèmes intégrés, 1 cr.
ASA 6303	Prise en charge institutionnelle, 1 cr.
ASA 6304	Services dans la communauté, 1 cr.
ASA 6305	Outils d'évaluation, 1 cr.
ASA 6306	Évaluation des systèmes intégrés, 2 cr.

Bloc C – Option – Spécialisation (9 cr.)**Bloc C₁ – Santé publique et système de santé**

ASA 6101	Cadre pour l'analyse du système de santé, 1 cr.
ASA 6102	Santé de la population et déterminants, 1 cr.
ASA 6104	Utilisation des services sociosanitaires, 1 cr.
ASA 6105	Mutations des systèmes sociosanitaires, 1 cr.
ASA 6120	Fondements du management, 3 cr.
ASA 6161	Évaluation normative, 1 cr.
ASA 6162	Gestion de la production des services, 1 cr.
ASA 6163	Gestion des systèmes d'information, 1 cr.
ASA 6301	La fragilité des personnes âgées, 1 cr.
MSO 6083	Pratiques de la santé publique, 3 cr.
MSO 6134	Comportement individuel / santé publique, 3 cr.

Bloc C₂ – Aspects sociaux

SVS 6414	Viellissement et services sociaux, 3 cr.
SVS 6535	Intervention et maladie mortelle, 3 cr.
SVS 7003	Séminaire sur les politiques sociales, 3 cr.
SOL 6651	Sociologie de la santé, 3 cr.
SOL 6658	Sociétés et vieillissement, 3 cr.

Bloc C₃ – Aspects biologiques et psychologiques

OPP 6044	Déficiences visuelles: aspect psychosocial, 3 cr.
PHM 6504	Pharmacothérapie gériatrique, 3 cr.
PSY 6264	Psychologie de la mort, 3 cr.
PSY 6412	Neuropsychologie de la mémoire, 3 cr.
PSY 6415	Neuropsychologie de la sénescence, 3 cr.

Bloc C₄ – Dimensions éthiques

BIE 6002	Bioéthique, santé et société, 3 cr.
BIE 6003	Bioéthique et expérimentation, 3 cr.
BIE 6004	Bioéthique et approche de la mort, 3 cr.
DRT 6882C	Droit, biotechnologies et société, 3 cr.
MMD 6005	Éthique et recherche en santé, 1 cr.
MSO 6038	Fondements et éthique en santé publique, 3 cr.

Bloc C₅ – Interventions auprès de l'individu et son milieu

MSO 6059	La pratique de l'éducation pour la santé, 3 cr.
SOI 6113	Séminaire en chronicité et réadaptation, 3 cr.
SOI 6121	Approche systémique familiale, 3 cr.
SOI 6127	Approche communautaire, 3 cr.
SOI 6128	Intervention en santé communautaire, 3 cr.
SOI 6129	Perspectives internationales et soins, 3 cr.
SOI 6147	Dimensions sociales des soins de santé, 3 cr.
SOI 6167	Probl. et interv. à la personne âgée, 6 cr.

Bloc C₆ – Approches et dimensions méthodologiques

MSO 6001	Concepts de base en épidémiologie, 3 cr.
MSO 6039	Sc. humaines/sociales en santé publique, 3 cr.
MSO 6060	Concepts de base en biostatistique, 3 cr.
MSO 6071	Gestion de projets de santé I, 3 cr.
MSO 6086	La recherche qualitative en santé, 3 cr.
MSO 6130	Design pédagogique – éducation sanitaire, 3 cr.
PSY 6827	Psychologie ergonomique, 3 cr.

Tout autre cours pertinent au programme peut être approuvé par le directeur du programme.

Objectifs de la M.Sc. (vieillesse, santé et société)

Le programme de maîtrise vise à développer chez l'étudiant les compétences d'analyse et de synthèse lui permettant d'étudier, en s'appuyant sur l'interdisciplinarité, des questions liées à la problématique vieillissement, santé et société. La modalité avec mémoire est destinée à initier l'étudiant à la pratique de la recherche en le rendant apte à utiliser adéquatement certaines méthodes de recherche et à présenter correctement les résultats de ses travaux. La modalité avec travail dirigé vise à permettre à l'étudiant de diversifier son expertise et ses champs d'intervention dans une perspective interdisciplinaire en transférant ses connaissances sur le plan des applications.

Règlement pédagogique propre à la M.Sc. (vieillesse, santé et société)**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de maîtrise en vieillissement, santé et société, le candidat doit :

- être titulaire d'un diplôme de premier cycle ou d'un baccalauréat dans des domaines comme la psychologie, la sociologie, le service social, le droit, la médecine, la nutrition, la réadaptation, la pharmacie et les sciences infirmières;
- avoir une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise;
- après étude de son dossier, le candidat pourrait avoir à suivre d'autres cours, notamment lorsque des faiblesses sur le plan méthodologique sont apparentes. Il devra préciser, par lettre, sa motivation à s'inscrire au programme. Deux lettres de recommandation de professeurs ou d'employeurs devront appuyer sa candidature.
- Avoir conservé une moyenne cumulative de 3,0 dans ses études de premier cycle à l'Université de Montréal, ou une note équivalente.

Des activités de formation en ligne (WebCT) sont utilisées en complément aux cours donnés en classe. Les étudiants doivent avoir accès à un ordinateur et posséder des habiletés de base en traitement de texte. Un atelier de formation d'une demi-journée pour la formation en ligne sera offert avant le début de la session d'automne. Également, un atelier d'une demi-journée pour la formation à la recherche documentaire informatisée sera disponible.

2. Programme

Le programme avec mémoire comprend 21 crédits de cours du niveau des études supérieures et 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Le programme de la modalité avec travail dirigé comprend 30 crédits de cours du niveau des études supérieures et 15 crédits attribués à un travail dirigé.

3. Choix de cours

Le programme avec mémoire comprend 18 crédits de cours obligatoires et 3 crédits de cours à option choisis dans la liste des cours à option restreinte.

Le programme avec travail dirigé comporte 18 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option dont 3 crédits choisis dans la liste des cours à option restreinte.

4. Durée de la scolarité.

La durée minimale de la scolarité est de quatre trimestres à demi-temps.

5. Passage du microprogramme ou du D.E.S.S. à la maîtrise

L'étudiant qui a conservé une moyenne de 3,0 dans les cours du microprogramme ou du D.E.S.S. peut accéder au cheminement de maîtrise. Les crédits accumulés peuvent être reconnus, en autant que les exigences du cheminement de maîtrise sont satisfaites.

Structure du programme**Bloc A – Obligatoire (18 cr.)**

VSS 6001	Qu'est-ce que vieillir? 3 cr.
VSS 6002	La personne vieillissante, 3 cr.
VSS 6003	Pers. vieillissantes/Aspects soc. santé, 3 cr.
VSS 6004	Approches/pers. âgées et leurs aidants, 3 cr.
VSS 6006	Santé, vieillissement : méth. rech. appl., 3 cr.
VSS 6007	Séminaire d'intégration, 3 cr.

Bloc B – Option (3 cr.)

ASA 6302	Évolution vers des systèmes intégrés, 1 cr.
ASA 6303	Prise en charge institutionnelle, 1 cr.

- ASA 6304 Services dans la communauté, 1 cr.
 ASA 6305 Outils d'évaluation, 1 cr.
 ASA 6306 Évaluation des systèmes intégrés, 2 cr.

Bloc C – Option – Spécialisation (9 cr.)

– Modalité avec travail dirigé : (9 cr.)

Bloc C₁ – Santé publique et système de santé

- ASA 6101 Cadre pour l'analyse du système de santé, 1 cr.
 ASA 6102 Santé de la population et déterminants, 1 cr.
 ASA 6104 Utilisation des services sociosanitaires, 1 cr.
 ASA 6105 Mutations des systèmes sociosanitaires, 1 cr.
 ASA 6120 Fondements du management, 3 cr.
 ASA 6161 Évaluation normative, 1 cr.
 ASA 6162 Gestion de la production des services, 1 cr.
 ASA 6163 Gestion des systèmes d'information, 1 cr.
 ASA 6301 La fragilité des personnes âgées, 1 cr.
 MSO 6083 Pratiques de la santé publique, 3 cr.
 MSO 6134 Comportement individuel / santé publique, 3 cr.

Bloc C₂ – Aspects sociaux

- SVS 6414 Vieillesse et services sociaux, 3 cr.
 SVS 6535 Intervention et maladie mortelle, 3 cr.
 SVS 7003 Séminaire sur les politiques sociales, 3 cr.
 SOL 6651 Sociologie de la santé, 3 cr.
 SOL 6658 Sociétés et vieillissement, 3 cr.

Bloc C₃ – Aspects biologiques et psychologiques

- OPP 6044 Déficience visuelle: aspect psychosocial, 3 cr.
 PHM 6504 Pharmacothérapie gériatrique, 3 cr.
 PSY 6264 Psychologie de la mort, 3 cr.
 PSY 6412 Neuropsychologie de la mémoire, 3 cr.
 PSY 6415 Neuropsychologie de la sénescence, 3 cr.

Bloc C₄ – Dimensions éthiques

- BIE 6002 Bioéthique, santé et société, 3 cr.
 BIE 6003 Bioéthique et expérimentation, 3 cr.
 BIE 6004 Bioéthique et approche de la mort, 3 cr.
 DRT 6882C Droit, biotechnologies et société, 3 cr.
 MMD 6005 Éthique et recherche en santé, 1 cr.
 MSO 6038 Fondements et éthique en santé publique, 3 cr.

Bloc C₅ – Interventions auprès de l'individu et son milieu

- MSO 6059 La pratique de l'éducation pour la santé, 3 cr.
 SOI 6113 Séminaire en chronicité et réadaptation, 3 cr.
 SOI 6121 Approche systémique familiale, 3 cr.
 SOI 6127 Approche communautaire, 3 cr.
 SOI 6128 Intervention en santé communautaire, 3 cr.
 SOI 6129 Perspectives internationales et soins, 3 cr.
 SOI 6147 Dimensions sociales des soins de santé, 3 cr.
 SOI 6167 Probl. et interv. à la personne âgée, 6 cr.

Bloc C₆ – Approches et dimensions méthodologiques

- MSO 6001 Concepts de base en épidémiologie, 3 cr.
 MSO 6039 Sc. humaines/sociales en santé publique, 3 cr.
 MSO 6060 Concepts de base en biostatistique, 3 cr.
 MSO 6071 Gestion de projets de santé I, 3 cr.
 MSO 6086 La recherche qualitative en santé, 3 cr.
 MSO 6130 Design pédagogique – éducation sanitaire, 3 cr.
 PSY 6827 Psychologie ergonomique, 3 cr.

Bloc D – Activités dirigées

- Modalité avec mémoire
 VSS 6900 Mémoire, 24 cr.
 – Modalité avec travail dirigé
 VSS 6008 Travail dirigé, 15 cr.

Séminaires interdisciplinaires

Pour toute question administrative reliée à ces séminaires, s'adresser au Secteur des études de la Faculté des études supérieures, tél. : (514) 343-6111, poste 1538.

PLU

- PLU 6000 Les transports, 3 cr.
 PLU 6008 Aspects sociaux de la santé, 3 cr.
 PLU 6009 Intelligence artificielle, 3 cr.
 PLU 6010 Divers aspects de la santé des femmes, 3 cr.
 PLU 6011 La sécurité routière, 3 cr.
 PLU 6014 L'aménagement linguistique, 3 cr.
 PLU 6015 Rhétoriques du texte et de l'image, 3 cr.
 PLU 6016 Méthodes quantitatives, 3 cr.
 PLU 6017 Gériatrie/Vieillesse et société, 3 cr.
 PLU 6021 Réseaux de transport/Modèles et méthodes, 3 cr.
 PLU 6022 Ethnicité et société, 3 cr.
 PLU 6024 Asie de l'Est/Transports, communications, 3 cr.
 PLU 6025 La culture, pratiques et institutions, 3 cr.
 PLU 6026 Le libre-échange nord-américain, 3 cr.
 PLU 6027 Japon et Corée/Pratique de la gestion, 3 cr.
 PLU 6028 Asie de l'Est/Échanges avec le Canada, 3 cr.
 PLU 6029 La politique technologique du Japon, 3 cr.
 PLU 6030 Le féminisme – carrefour des disciplines, 3 cr.
 PLU 6031 Japon et Corée/La politique économique, 3 cr.
 PLU 6032 Asie de l'Est/Enjeux et place du Canada, 3 cr.
 PLU 6033 La politique économique : Asie de l'Est, 3 cr.
 PLU 6034 Littérature, cinéma et médias, 3 cr.
 PLU 6035 La pratique de l'enseignement supérieur, 3 cr.
 PLU 6036 Intégration européenne/Mutations, défis, 3 cr.
 PLU 6037 Progrès de la recherche sur le sida, 6 cr.
 PLU 6039 Musiques et sociétés, 3 cr.
 PLU 6040 Éducation/Const. des rapports ethniques, 3 cr.
 PLU 6042 Problématiques de l'intermédialité, 3 cr.
 PLU 6043 Spiritualité et santé, 3 cr.
 PLU 6044 Formation en expérimentation animale, 1 cr.
 PLU 6044A Analyse longitudinale 1, 1 cr.
 PLU 6044B Analyse longitudinale 2, 1 cr.
 PLU 6044C Analyse longitudinale 3, 1 cr.
 PLU 6045 Questions thématiques en bioéthique, 3 cr.
 PLU 6046A Éthique de la recherche : introduction, 1 cr.
 PLU 6046B Sujets humains en recherche, 1 cr.
 PLU 6046C Problématiques/Éthique de la recherche, 1 cr.
 PLU 6047 Santé et justice sociale, 3 cr.
 PLU 6048 Connaissances et changements en santé, 3 cr.
 PLU 6049 Troubles de la mobilité et de la posture, 1 cr.
 PLU 6050 Panels et évaluation des politiques, 1 cr.
 PLU 6051 Enjeux des soins cliniques de première ligne, 3 cr.
 PLU 6052 Représentations des identités sexuelles, 3 cr.
 PLU 6053 Penser l'histoire culturelle du Québec, 3 cr.

Kinésiologie

Sous cette rubrique, sont regroupés les programmes d'études supérieures offerts en Kinésiologie : un microprogramme et un D.E.S.S. (activité physique et promotion de la santé), une maîtrise ès sciences (M.Sc.) et un Philosophiæ Doctor (Ph.D.).

Activité physique et promotion de la santé *

Microprogramme de 2^e cycle (activité physique et promotion de la santé)	2-351-6-0
D.E.S.S. (activité physique et promotion de la santé)	2-351-1-0

Sciences de l'activité physique

M.Sc. (sciences de l'activité physique)	2-350-1-0
Ph.D. (sciences de l'activité physique) *	3-350-1-0

Responsables du microprogramme et du D.E.S.S. (activité physique et promotion de la santé) : Lise Gauvin, Département de médecine sociale et préventive, tél. : (514) 343-6087 et Suzanne Laberge, Département de kinésiologie, tél. : (514) 343-7934

Responsable des programmes de M.Sc. et de Ph.D. (Sciences de l'activité physique) : Luc Proteau

Information sur les programmes : Francine Normandeau, Département de kinésiologie, tél. : (514) 343-6152

Membres du Comité des études supérieures

Louise Béliveau
Suzanne Laberge
François Prince
Luc Proteau

Directrice : Louise Béliveau

Directeur adjoint : Luc Proteau

Personnel enseignant **

Professeurs titulaires

Claude Alain, Ph.D. (Alberta)
Paul Allard, Ph.D. génie mécanique (Montréal)
Suzanne Laberge, Ph.D. anthropologie (Montréal)
Jean-Marc Lavoie, Ph.D. (Wisconsin)
Luc Léger, Ph.D. (Alberta)
François Péronnet, Ph.D. physiologie (Montréal)
Luc Proteau, Ph.D. (Montréal)

Professeurs agrégés

Louise Béliveau, Ph.D. (Montréal)
Diane Carrière, Ph.D. (Wisconsin)
Marie-France Daniel, Ph.D. éducation (UQAM)
Wayne R. Halliwell, Ph.D. (Florida State)
François Prince, Ph.D. (Montréal)
Claude Sarrazin, Ph.D. psychologie (Montréal)

Professeurs adjoints

Martin Brochu, Ph.D. (Laval), en congé
Yan Burelle, Ph.D. (Montréal)
Dave Ellemberg, Ph.D. (Montréal)
Sophie Laforest, Ph.D. épidémiologie et biostatistique (McGill)
Julie Messier, Ph.D. physiologie (Montréal)

* Ces programmes sont offerts conjointement avec le Département de médecine sociale et préventive.

** Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Professeurs accrédités

Martin Juneau, M.D. (Sherbrooke)
Michel White, M.D. (Laval)

Professeurs associés

Bruno Cormery, Ph.D. (Aix-Marseille II)
Claude Lajoie, Ph.D. (Montréal)

Professeure invitée

Jacinthe Hovington, M.Sc. sciences biomédicales (Montréal)

Objectifs du microprogramme (activité physique et promotion de la santé)

L'objectif est d'initier les candidats aux problématiques de la promotion de la santé par l'activité physique dans un milieu scolaire ou dans un milieu communautaire.

Destinataires

Le microprogramme de deuxième cycle en activité physique et promotion de la santé a été conçu pour répondre aux besoins de formation de plusieurs clientèles potentielles, notamment : les enseignants en éducation physique, les intervenants en activité physique, les spécialistes de l'activité physique travaillant dans le réseau de la santé publique, les diplômés en kinésiologie et les diplômés d'autres disciplines médicales et paramédicales.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle (activité physique et promotion de la santé)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle en activité physique et promotion de la santé, le candidat doit être titulaire d'un diplôme de B.Sc. en kinésiologie, en éducation physique ou en éducation à la santé, d'un diplôme de 1^{er} cycle dans un domaine pertinent pour la santé, ou d'un diplôme jugé équivalent. Il doit avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit, et une connaissance suffisante de l'anglais écrit. Une expérience de travail dans un domaine pertinent est un atout. Le candidat peut être invité à une entrevue.

2. Programme

Le programme comprend 15 crédits de cours, soit 9 crédits de cours obligatoires et 6 crédits de cours à option.

3. Choix de cours

Le programme comporte 9 crédits de cours obligatoires et 6 crédits de cours à option approuvés par le directeur du programme.

4. Durée du programme

La durée minimale de la scolarité du microprogramme de deuxième cycle en activité physique et promotion de la santé est de un trimestre à plein temps. La durée maximale est de six trimestres.

5. Évaluation

L'évaluation se fait en conformité avec le Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures.

6. Passage au Diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) en activité physique et promotion de la santé

L'étudiant qui a maintenu une moyenne de 2,7 dans le microprogramme de deuxième cycle en activité physique et promotion de la santé peut être admis au diplôme d'études supérieures spécialisées en activité physique et promotion de la santé et se faire reconnaître les crédits réalisés dans le cadre du microprogramme aux fins de l'obtention du diplôme d'études supérieures spécialisées en activité physique et promotion de la santé.

Structure du microprogramme

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

KIN 6500	Activité physique et santé, 3 cr.
KMS 6100	Perspectives interdisciplinaires, 3 cr.
MSO 6038	Fondements et éthique en santé publique, 3 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)

KIN 6375	Séminaire sur l'étude des cas cliniques, 3 cr.

KIN 6510	Activité phys. conditions pathologiques, 3 cr.
KIN 6515	Équilibre postural et locomotion, 3 cr.
KIN 6520	Évaluation, entraînement et prescription, 3 cr.
KIN 6825	Psycho. du sport et activité physique, 3 cr.
KIN 6866	Sociologie des pratiques corporelles, 3 cr.
MSO 6039	Sc. humaines/sociales en santé publique, 3 cr.
MSO 6048	Santé des enfants et des adolescents, 3 cr.
MSO 6059	La pratique de l'éducation pour la santé, 3 cr.
MSO 6130	Design pédagogique – éducation sanitaire, 3 cr.
MSO 6131	Stratégies en promotion de la santé, 3 cr.

Objectifs du D.E.S.S. (activité physique et promotion de la santé)

L'objectif est de former des diplômés capables de formuler et d'actualiser un plan efficace de promotion de la santé par l'activité physique dans un milieu scolaire ou dans un milieu communautaire.

Destinataires

Le programme de D.E.S.S. en activité physique et promotion de la santé a été conçu pour répondre aux besoins de formation de plusieurs clientèles potentielles, notamment : les enseignants en éducation physique, les intervenants en activité physique, les spécialistes de l'activité physique travaillant dans le réseau de la santé publique, les diplômés en kinésiologie, les diplômés d'autres disciplines médicales et paramédicales.

Règlement pédagogique propre au D.E.S.S. (activité physique et promotion de la santé)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Diplôme d'études supérieures spécialisées en activité physique et promotion de la santé, le candidat doit être titulaire d'un diplôme de B.Sc. en kinésiologie, en éducation physique ou en éducation à la santé, d'un diplôme de 1^{er} cycle dans un domaine pertinent pour la santé, ou d'un diplôme jugé équivalent. Il doit avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit, et une connaissance suffisante de l'anglais écrit. Une expérience de travail dans un domaine pertinent est un atout. Le candidat peut être invité à une entrevue.

2. Programme

Le programme comprend 30 crédits de cours, soit 18 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option.

3. Choix de cours

Le programme comporte 18 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option approuvés par le directeur du programme. Après examen du dossier, certains cours préparatoires pourraient être exigés selon la formation initiale du candidat.

4. Durée du programme

La durée minimale de la scolarité du programme du Diplôme d'études supérieures spécialisées en activité physique et promotion de la santé est de deux trimestres à plein temps ou l'équivalent. La durée maximale est de neuf trimestres (trois ans) à compter de l'inscription initiale.

5. Évaluation

L'évaluation se fait en conformité avec le Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures.

6. Passage à la Maîtrise en santé communautaire ou en sciences de l'activité physique

L'étudiant voulant être admis à un programme de maîtrise relevant de l'un ou l'autre des départements devra suivre les procédures d'admission et règlements pédagogiques propres à ces programmes.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (18 cr.)

KIN 6500	Activité physique et santé, 3 cr.

KIN 6505	Activité physique et dynamiques sociales, 3 cr.
KMS 6100	Perspectives interdisciplinaires, 3 cr.
KMS 6900	Activité physique/promotion de la santé, 3 cr.
MSO 6134	Comportement individuel / santé publique, 3 cr.
MSO 6038	Fondements et éthique en santé publique, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

MSO 6059	La pratique de l'éducation pour la santé, 3 cr.
MSO 6130	Design pédagogique – éducation sanitaire, 3 cr.

Bloc C – Option (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

KIN 6510	Activité phys. conditions pathologiques, 3 cr.
KIN 6515	Équilibre postural et locomotion, 3 cr.
KIN 6520	Évaluation, entraînement et prescription, 3 cr.

Bloc D – Option (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

KIN 6375	Séminaire sur l'étude des cas cliniques, 3 cr.
KIN 6825	Psycho. du sport et activité physique, 3 cr.
KIN 6866	Sociologie des pratiques corporelles, 3 cr.
MSO 6039	Sc. humaines/sociales en santé publique, 3 cr.
MSO 6048	Santé des enfants et des adolescents, 3 cr.
MSO 6131	Stratégies en promotion de la santé, 3 cr.

Objectifs de la M.Sc. et du Ph.D. (sciences de l'activité physique)

Programmes axés sur la formation de chercheurs; maîtrise des méthodes de recherches et de la connaissance propres aux champs d'intérêt du personnel enseignant : apprentissage moteur, biomécanique, évaluation, histoire, pédagogie, physiologie, psychologie, sociologie.

Règlement pédagogique propre à la M.Sc. (sciences de l'activité physique)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Sc. (sciences de l'activité physique), le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat ès sciences (éducation physique ou kinésiologie) ou de l'équivalent.

2. Programme

Le programme de maîtrise ès sciences (sciences de l'activité physique) comporte un minimum de 11 crédits de cours, dont 2 crédits de cours obligatoires, 9 crédits de cours à option, ainsi que 34 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

3. Durée de la scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres en résidence à l'Université.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (2 cr.)

KIN 6810	Séminaire de recherche en kinésiologie 1, 1 cr.
KIN 6820	Séminaire de recherche en kinésiologie 2, 1 cr.

Bloc B – Option (max. 9 cr.)

À choisir parmi les cours suivants :

KIN 6375	Séminaire sur l'étude des cas cliniques, 3 cr.
KIN 6500	Activité physique et santé, 3 cr.
KIN 6505	Activité physique et dynamiques sociales, 3 cr.
KIN 6510	Activité phys. conditions pathologiques, 3 cr.
KIN 6515	Équilibre postural et locomotion, 3 cr.
KIN 6520	Évaluation, entraînement et prescription, 3 cr.
KIN 6800	Méthodologie de la recherche, 3 cr.
KIN 6805	Séminaire de lectures dirigées, 3 cr.
KIN 6808	Projets spéciaux, 3 cr.
KIN 6822	Préparation psychol. à la performance, 3 cr.
KIN 6825	Psycho. du sport et activité physique, 3 cr.

KIN 6826 Psycho sociale, sport, activité physique, 3 cr.
 KIN 6827 Développement perceptivo-moteur, 3 cr.
 KIN 6831 Contrôle du mouvement chez l'humain, 3 cr.
 KIN 6832 Apprentissage du mouvement humain, 3 cr.
 KIN 6838 Biomécanique : modèles et analyse, 3 cr.
 KIN 6839 Cinétique et cinématique du mouvement, 3 cr.
 KIN 6842 Physiologie de l'exercice, 3 cr.
 KIN 6843 Exercice et métabolisme, 3 cr.
 KIN 6845 Muscle et contrôle à l'effort, 3 cr.
 KIN 6852 Techniques en sciences de l'act. phys., 3 cr.
 KIN 6860 Probl. en sciences des activités phys., 3 cr.
 KIN 6866 Sociologie des pratiques corporelles, 3 cr.
 KIN 6867 Pratiques sportives et sociologie, 3 cr.

Ou tout autre cours approuvé par le directeur du programme.

Bloc C – Recherche et mémoire (34 cr.)

KIN 6416 Mémoire, 34 cr.

KIN 6866 Sociologie des pratiques corporelles, 3 cr.
 KIN 6867 Pratiques sportives et sociologie, 3 cr.
 Ou tout autre cours approuvé par le directeur du programme.

Bloc C – Recherche et thèse (82 cr.)

KIN 7416 Thèse, 82 cr.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (sciences de l'activité physique)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph.D. (sciences de l'activité physique), le candidat doit être titulaire d'une maîtrise dans un domaine pertinent ou de l'équivalent.

2. Programme

Le programme comporte un minimum de 8 crédits de cours, dont 2 crédits de cours obligatoires, 6 crédits de cours à option, ainsi que 82 crédits attribués à la recherche et à la rédaction de la thèse.

3. Durée de la scolarité

La scolarité minimale est de six trimestres en résidence à l'Université.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (2 cr.)

KIN 7810 Séminaire de recherche en kinésiologie 1, 1 cr.
 KIN 7820 Séminaire de recherche en kinésiologie 2, 1 cr.

Bloc B – Option (max. 6 cr.)

À choisir parmi les cours suivants :

KIN 6375 Séminaire sur l'étude des cas cliniques, 3 cr.
 KIN 6500 Activité physique et santé, 3 cr.
 KIN 6505 Activité physique et dynamiques sociales, 3 cr.
 KIN 6510 Activité phys. conditions pathologiques, 3 cr.
 KIN 6515 Équilibre postural et locomotion, 3 cr.
 KIN 6520 Évaluation, entraînement et prescription, 3 cr.
 KIN 6800 Méthodologie de la recherche, 3 cr.
 KIN 6805 Séminaire de lectures dirigées, 3 cr.
 KIN 6808 Projets spéciaux, 3 cr.
 KIN 6822 Préparation psychol. à la performance, 3 cr.
 KIN 6825 Psycho. du sport et activité physique, 3 cr.
 KIN 6826 Psycho sociale, sport, activité physique, 3 cr.
 KIN 6827 Développement perceptivo-moteur, 3 cr.
 KIN 6831 Contrôle du mouvement chez l'humain, 3 cr.
 KIN 6832 Apprentissage du mouvement humain, 3 cr.
 KIN 6838 Biomécanique : modèles et analyse, 3 cr.
 KIN 6839 Cinétique et cinématique du mouvement, 3 cr.
 KIN 6842 Physiologie de l'exercice, 3 cr.
 KIN 6843 Exercice et métabolisme, 3 cr.
 KIN 6845 Muscle et contrôle à l'effort, 3 cr.
 KIN 6852 Techniques en sciences de l'act. phys., 3 cr.
 KIN 6860 Probl. en sciences des activités phys., 3 cr.

Médecine

Sous cette rubrique, sont regroupés les programmes d'études supérieures offerts en Médecine : 14 microprogrammes de 2^e cycle (administration des services de santé, bases scientifiques de l'anesthésiologie, compétence professionnelle et innovations en soins de santé de première ligne, échocardiographie transoesophagienne péri-opératoire (ÉTO), formation générale en médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé, gestion de la qualité en santé, médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé, nutrition, résonance magnétique – abdomino-vasculaire, résonance magnétique – musculosquelettique, résonance magnétique – neuroradiologie, santé communautaire, troubles de la parole, troubles du langage) 1 diplôme complémentaire (gestion du système de santé), 12 maîtrises ès sciences (M.Sc.), deux maîtrises à vocation professionnelle (M.P.O., M.P.A.), 10 Philosophiæ Doctor (Ph.D.), cinq diplômes d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.), 1 Diplôme d'études postdoctorales (D.E.P.D.) et les 21 programmes du Diplôme d'études spécialisées (D.E.S.).

Médecine/recherche

Responsable du programme médecine/recherche et président du sous-comité M.D./Ph.D. : Laurent Descarries, tél. : (514) 343-6267 télécopieur : (514) 343-5755 courriel : laurent.descarries@umontreal.ca

Président du sous-comité M.D./M.Sc. : Yves Berthiaume, tél. : (514) 890-8000, poste 12922 courriel : yves.berthiaume@umontreal.ca

Secrétariat : Blanche Bemeur, tél. : (514) 343-0933 courriel : blanche.bemeur@umontreal.ca

Membres du sous-comité M.D./Ph.D.

Tony Antakly
Laurent Descarries
André Ferron
Jean-Luc Malo
Louise Potvin

Membres du sous-comité M.D./M.Sc.

Yves Berthiaume
Louis Gaboury
Madhu Anand -Srivastava

Règlement pédagogique propre au Programme médecine-recherche

1. Admission

Ce programme s'adresse aux étudiants inscrits au programme du 1^{er} cycle en médecine qui sont en même temps admissibles (titulaires d'un diplôme de Baccalauréat ou l'équivalent) à un programme de maîtrise ainsi qu'aux résidents inscrits au D.E.S. en médecine.

2. Programme

Le Programme médecine-recherche pourra conduire à l'obtention d'une maîtrise ès sciences (M.Sc.) et d'un doctorat (Ph.D.) dans l'un ou l'autre des champs d'études supérieures représentés à la faculté de médecine.

La formation des étudiants du Programme médecine-recherche devra répondre aux exigences propres à chacun des programmes d'études supérieures concernés. Les projets de recherche et les cours choisis au niveau des études supérieures seront ceux des programmes respectifs, complétés au besoin par un ou des cours spécifiques au Programme médecine-recherche. En ce qui concerne les exigences de la formation aux études supérieures, l'étudiant relèvera complètement du programme auquel il est inscrit.

Le Programme médecine-recherche sera géré par son propre Comité d'études. Celui-ci verra à la sélection des candidats et remplira le rôle d'un comité d'études supérieures en rapport avec ses objectifs spécifiques. Une attention particulière sera accordée au suivi de l'encadrement étudiant et à l'évaluation des progrès réalisés. Le Comité d'études médecine-recherche assurera aussi la coordination avec les divers comités de programme, ainsi qu'avec les vice-décanats aux études de 1^{er} cycle, aux études médicales postdoctorales et aux études supérieures.

Ce comité est constitué des deux sous-comités, à savoir M.D./M.Sc. et M.D./Ph.D.

Maîtrise

Les étudiants pourront s'inscrire simultanément à temps plein au 1^{er} cycle en médecine et à temps partiel à la maîtrise. L'inscription à la maîtrise pourra être à temps

plein au cours des trimestres d'été où il y a relâche de la formation au 1^{er} cycle en médecine.

Les résidents inscrits à un D.E.S. poursuivront généralement leur formation en maîtrise au cours d'une période minimale de 12 mois à temps plein, dans le cadre des stages à option prévus dans les différents programmes de D.E.S. Le mémoire devra être déposé au plus tard un an après l'obtention du D.E.S.

Ph.D.

En règle générale, la formation au Ph.D. débutera après les deux premières années en médecine et sera acquise d'abord à temps plein, durant une période de deux ou trois années consécutives essentiellement consacrées à la recherche, puis à temps partiel durant les deux dernières années des études de M.D.

Accès direct aux programmes de doctorat de la Faculté de médecine – Règlement pédagogique

1. Admission

Pour être directement admissible à titre d'étudiant régulier à l'un des programmes de Ph.D., le candidat doit :

- satisfaire aux conditions définies pour l'admission au programme de 2^e cycle du champ d'études envisagé. Les champs d'études n'offrant pas de programme de 2^e cycle peuvent définir les conditions d'admission propres à leur programme (voir virologie, par exemple);
- avoir obtenu une moyenne de 3,7 pour un 1^{er} cycle à l'Université de Montréal, ou une moyenne équivalente agréée par le doyen, à moins que, de l'avis du doyen, une expérience ou des études subséquentes à l'obtention du grade de 1^{er} cycle permettent de conclure que le candidat possède des aptitudes marquées pour la poursuite des études de troisième cycle;
- fournir deux lettres de recommandation.

2. Programme

Le programme de Ph.D. comprend un minimum de 6 crédits de cours de deuxième ou troisième cycle. Le nombre maximum de crédits de cours exigés pourra varier selon le champ d'études, sans dépasser 30 crédits, le nombre de crédits attribué à la recherche et la rédaction de la thèse ne devant pas être inférieur à 60 crédits, pour un total de 90 crédits.

Des crédits de cours complémentaires peuvent être ajoutés selon les besoins du candidat. La recherche doit se faire en résidence pendant au moins trois ans, soit à l'Université de Montréal, soit dans un laboratoire de recherche d'un hôpital ou d'un institut affilié et agréé par le Conseil de la Faculté de médecine.

3. Durée de la scolarité

La scolarité maximale pour un programme de doctorat est de quinze trimestres (cinq ans) pour un étudiant inscrit à plein temps, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation. Ce délai peut être prolongé d'un an avec la permission du doyen de la Faculté de médecine, sur recommandation du Comité du programme.

4. Examen de synthèse

L'étudiant doit avoir subi un examen général de synthèse comportant une épreuve écrite et une épreuve orale au plus tard avant la fin du sixième trimestre de sa scolarité, les trimestres de préparation et de suspension étant exclus du calcul de cette échéance. S'il y a ajournement de l'examen, le délai accordé au candidat ne peut dépasser six mois.

Administration de la santé

Microprogramme de 2^e cycle (administration des services de santé)	2-770-6-0
D.E.S.S. (administration des services de santé)	2-770-1-3
M.Sc. (administration des services de santé)	2-770-1-1
M.Sc. (évaluation des technologies de la santé) *	2-770-1-5
Microprogramme de 2^e cycle (gestion de la qualité en santé)	2-770-6-1
Diplôme complémentaire (gestion du système de santé)	2-770-1-6
Ph.D. (santé publique)**	3-481-1-1
D.E.P.A. (Diplôme d'études professionnelles approfondies en santé publique)**	3-481-1-7

Département d'administration de la santé ***

Responsable du programme de la M.Sc. (évaluation des technologies de la santé) :
Pascale Lehoux, tél. : (514) 343-7978

Responsable du programme de doctorat : Nicole Leduc, tél. : (514) 343-5633

Responsable de l'option « gestion des services de santé » : Jean-Louis Denis, tél. :
(514) 343-6031

Responsable de l'option « organisation des soins de santé » : Régis Blais, tél. : (514)
343-5907

Membres du Comité des programmes de 2^e cycle

Renaldo Battista, directeur; François Béland; Régis Blais; Pierre Boyle; François Champagne; Ghislaine Cleret de Langavant; André-Pierre Contandriopoulos; Damien Contandriopoulos; Khiem-Thien Dao; Nicole Dedobbeleer, responsable des programmes; Jean-Louis Denis; Claude Desjardins; Marie-Hélène Desrosiers; Lambert Farand; Marie-Josée Fleury; Benoit Gaumer; Mira Johri; François Lagarde; Paul Lamarche; Lise Lamothe; Nicole Leduc; Pascale Lehoux; Anne Lemay; Georges L'Espérance; Mouhcine Nassef, représentant étudiants; Marie-Pascale Pomey; Nicole Roberge, technicienne gestion des dossiers étudiants; Louise Rousseau; Denis-Richard Roy; Claude Sicotte

Personnel enseignant ****

Directeur et professeur titulaire

Renaldo Battista, M.D. (Montréal), M.P.H. (Harvard), Ph.D. (Harvard)

Professeurs titulaires

François Béland, B.Sc. (Montréal), Ph.D. (Laval)
Régis Blais, M.Ps. (Montréal), Ph.D. (UQAM)
Pierre Boyle, M.Sc. (Ottawa), Ph.D. (McGill)
François Champagne, M.H.A. (Ottawa), Ph.D. (Montréal)
André-Pierre Contandriopoulos, Ph.D. (Montréal)
Jean-Louis Denis, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Paul Lamarche, M.A.H. (Montréal), Ph.D. (Michigan)
Claude Sicotte, M.A.S., Ph.D. (Montréal)

Professeurs agrégés

Nicole Dedobbeleer, M.A. (Montréal), L.Sc. (Louvain), D.Sc. (Johns Hopkins)
Lambert Farand, M.D. (Montréal), Ph.D. (McGill)
Lise Lamothe, M.B.A. (HEC, Montréal), Ph.D. (McGill)
Nicole Leduc, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Pascale Lehoux, M.Sc., Ph.D. (Montréal)

* Ce programme est offert en collaboration avec l'Université McGill, l'Université d'Ottawa, l'Université de Barcelone et l'Université catholique de Rome. Cette formation interdisciplinaire est offerte selon les objectifs et les critères établis par le programme cadre de maîtrise ad hoc dont s'est dotée l'Université de Montréal. À ce titre, elle constitue donc un cheminement spécifique de formation.

** Programmes multidisciplinaires, présentés par ordre alphabétique à la lettre S.

*** Outre les programmes énumérés ci-dessus, le Département d'administration de la santé collabore à l'option santé de la maîtrise en administration des affaires offerte par HEC Montréal.

**** Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Professeur agrégé de clinique

Denis-Richard Roy, M.B.A. (Ottawa), CSPQ, FRCP (McGill), M.D. (Ottawa)

Professeurs adjoints de clinique

Anne Lemay, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Georges L'Espérance, Diplôme d'Université de docteur en médecine (Nancy I), M.Sc. (Montréal)
Louise Rousseau, B.Pharm. (Laval), Ph.D. (Montréal)

Chercheurs adjoints

Damien Contandriopoulos, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Montréal)
Mira Johri, Ph.D. (McGill), M.P.H. (Yale)

Chargés d'enseignement de clinique

Khiem-Thien Dao, M.A. (Montréal), M.B.A. (HEC, Montréal)
Claude Desjardins, M.Sc. (Montréal)
Marie-Hélène Desrosiers, B.Sc. inf. (Montréal), M.Sc. (HEC, Montréal)

Responsables de formation professionnelle

Daniel Adam, M.A.S. (Montréal)
Caroline Barbir, M.Sc. (Montréal), B.Sc. (Montréal)
Yves Benoit, M.Sc. (Montréal), B.Sc. (Montréal)
Gisèle Boyer, M.A.P. (ENAP)
Jean-Pierre Chicoine, B.Sc.A. (Poly, Montréal)
Jacques Cotton, M.A.P. (ÉNA), D.A.P. (ÉNA)
Danielle Dubois, M.Sc. (Montréal)
Gilles Dufault, M.A.H. (Montréal)
Henri Elbaz, M.A.A. (Concordia)
Rachel Gravel-Corneille, M.A.P. (ÉNA)
Jacques Hendlisz, D.E.S.G. (Montréal), B.A. (Montréal)
Hélène Laprise, M.Sc. (Montréal), D.S.A. (HEC)
Jacques Lorion, M.B.A. (HEC, Montréal), M.Sc. (Montréal)
Jacques Nolet, M.Péd. (Miami), M.A.H. (Ottawa)
Yves Poirier, M.A.P. (ÉNA), B.A. (UQAM)
Hugh Scott, M.D. (Queen), M.A. (Michigan)
Serge Trachy, M.A.S. (Montréal)
Colette Tracyk, M.A.S. (Montréal)
Suzanne Tremblay, D.A.P. (ÉNA)
Mauricio Gomez Zamudio, D.M.D. (Colombie), M.Sc. (Montréal)

Professeurs associés

Howard Bergman, M.D. (McGill)
Raymond Carignan, M.D., M.Sc. administration hospitalière (Montréal)
Ghislaine Cleret de Langavant, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Marie-Josée Fleury, B.A., M.A., Ph.D. (Montréal)
Benoît Gaumer, M.D. (Paris), M.Sc., Ph.D. (Montréal)
François Lagarde, B.Sc. (UQAM), M.A. (McGill)
Ann Langley-Laporte, B.A. (Oxford), M.A. (Lancaster), Ph.D. (HEC, Montréal)
Éric Latimer, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Pennsylvania)
Marie-Pascale Pomey, M.D. (Paris VI), M.Sc. (Paris V), Ph.D. Montréal
Frédéric Semet, Docteur ès sciences (École polytechnique fédérale de Lausanne)

Objectifs du microprogramme de 2^e cycle (administration des services de santé)

Ce microprogramme est destiné aux étudiants qui désirent obtenir une introduction au fonctionnement des systèmes de santé et au management spécifique à ce domaine.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle (administration des services de santé)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2^e cycle en administration des services de santé, il faut :

- être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent;
 - avoir une connaissance suffisante du français écrit et parlé;
 - avoir une connaissance de l'anglais écrit;
 - une expérience de travail est un atout.
- Le comité d'admission pourra demander à tout candidat de se présenter pour une entrevue.

2. Durée de la scolarité

La durée minimale de la scolarité est de un trimestre à plein temps.

3. Modalités de passage du microprogramme de 2^e cycle au D.E.S.S. ou à la Maîtrise en administration des services de santé

L'étudiant qui a maintenu une moyenne de B peut être admis au D.E.S.S. ou à la maîtrise en administration des services de santé. Une recommandation du responsable des programmes de 2^e cycle sera alors nécessaire. L'étudiant pourra faire reconnaître les 15 crédits du microprogramme pour le D.E.S.S. ou pour la maîtrise.

Structure du programme

Le programme comprend au moins 15 crédits de cours de 2^e cycle, dont un bloc de base de 6 crédits de cours obligatoires et un deuxième bloc de 9 crédits de cours à option.

Le programme peut être offert selon deux modalités : cours de 3 crédits sur le campus et cours de 1 crédit en milieu de travail au sein de cohortes fermées.

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

ASA 6701 Analyse du système de santé, 3 cr.

ou

ASA 6101 Cadre pour l'analyse du système de santé, 1 cr.

ASA 6103 Ressources, organisation, régulation, 1 cr.

ASA 6105 Mutations des systèmes sociosanitaires, 1 cr.

ASA 6120 Fondements du management, 3 cr.

ou

ASA 6714A Management des organisations professionnelles I, 1 cr.

ASA 6714B Management des organisations professionnelles II, 1 cr.

ASA 6714C Management des organisations professionnelles III, 1 cr.

Bloc B – Option (9 cr.)

ASA 6012 Nouvelles pratiques sociales et santé, 3 cr.

ASA 6021 Aspects politiques de l'administration de la santé, 3 cr.

ASA 6121 Gestion du réseau sociosanitaire, 3 cr.

ASA 6132 Marketing social, 3 cr.

ASA 6703 Économie de la santé, 3 cr.

ASA 6709 Aspects sociopolitiques de technologies, 3 cr.

ASA 6710 Aspects juridiques, 3 cr.

ASA 6713 Analyse comparée des systèmes de santé, 3 cr.

ASA 6133A Analyse de cas I, 1 cr.

ASA 6133B Analyse de cas II, 1 cr.

ASA 6134A Résolution de problèmes I, 1 cr.

ASA 6134B Résolution de problèmes II, 1 cr.

ASA 6134C Résolution de problèmes III, 1 cr.

ASA 6143 Information et analyse de la performance, 1 cr.

ASA 6145 Processus de planification budgétaire, 1 cr.

ASA 6151A Gestion des ressources humaines I, 1 cr.

ASA 6151B Gestion des ressources humaines II, 1 cr.

ASA 6161 Évaluation normative, 1 cr.

ASA 6163 Gestion des systèmes d'information, 1 cr.

ASA 6164 Gestion de l'utilisation des services, 1 cr.

ASA 6173 Application en gestion de la production, 1 cr.

ASA 6174 Implantation des systèmes d'information, 1 cr.

ASA 6715 Le changement et sa gestion, 1 cr.

ASA 6716A Leadership et direction I, 1 cr.

ASA 6716B Leadership et direction II, 1 cr.

Objectifs du D.E.S.S. (administration des services de santé)

Le D.E.S.S. est destiné aux étudiants qui désirent obtenir une solide formation de base en administration de la santé. Ce programme est offert prioritairement à des professionnels de la santé qui désirent développer une compréhension des systèmes de santé, de l'environnement de ces systèmes et des organisations qui les constituent.

Règlement pédagogique propre au D.E.S.S. (administration des services de santé)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. en administration des services de santé, il faut :

- être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent;
- avoir une connaissance suffisante du français écrit et parlé;
- avoir une connaissance de l'anglais écrit;
- une expérience de travail est un atout.

Le comité d'admission pourra demander à tout candidat de se présenter à une entrevue.

2. Modalités de transfert du D.E.S.S. à la Maîtrise en administration des services de santé

Un candidat peut être admis à la maîtrise en administration des services de santé pendant ou à la fin de la scolarité du D.E.S.S. Une recommandation du responsable des programmes de 2^e cycle sera alors nécessaire.

3. Choix de cours

Le programme comporte 30 crédits de cours dont 24 crédits de cours obligatoires et 6 crédits de cours à option. Les cours obligatoires se répartissent en un tronc commun de 15 crédits de cours suivis par tous les étudiants et de 9 crédits choisis parmi une courte liste. Les étudiants inscrits dans l'option « Gestion des services sociosanitaires pour les personnes âgées dépendantes » doivent choisir leurs 6 crédits de cours à option parmi la liste des cours paraissant sous la rubrique « Organisation des soins et services de santé pour les personnes âgées » (voir liste des cours à option).

4. Durée de la scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à plein temps ou l'équivalent. La durée maximale de la scolarité est de quatre ans à partir de l'inscription initiale.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (24 cr.)

Bloc A₁ – Analyse des systèmes sociosanitaires (9 cr.)

ASA 6178 Méthodes d'évaluation en santé, 3 cr.

ASA 6701 Analyse du système de santé I, 3 cr.

ASA 6702 Analyse du système de santé II, 3 cr.

Bloc A₂ – Administration des services de santé (6 cr.)

ASA 6120 Fondements du management, 3 cr.

ASA 6705 Théorie et pratique de la stratégie, 3 cr.

Bloc A₃ – Outils quantitatifs de décision (3 cr.)

Un cours parmi les suivants :

ASA 6160 Recherche opérationnelle en santé, 3 cr.

MSO 6061 Introduction à la biostatistique, 3 cr.

MSO 6060 Concepts de base en biostatistique, 3 cr.

Bloc A₄ – Grilles d'analyse de l'administration des services de santé (6 cr.)

Deux cours parmi les suivants :

ASA 6012 Nouvelles pratiques sociales et santé, 3 cr.

ASA 6021 Aspects politiques de l'administration de la santé, 3 cr.

ASA 6116 Aspects sociopolitiques des technologies, 3 cr.

ASA 6703 Économie de la santé, 3 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)

Bloc B₁ – Analyse et gestion des services sociosanitaires

ASA 6121 Gestion du réseau sociosanitaire, 3 cr.

ASA 6709 Lectures dirigées, 3 cr.

ASA 6710 Aspects juridiques, 3 cr.

SOL 6440 Sociologie de l'administration publique, 3 cr.

SOL 6444 Sociologie des organisations, 3 cr.

SOL 6654 Sociologie des politiques sociales, 3 cr.

Bloc B₂ – Outils et méthodes

ASA 6132	Marketing social, 3 cr.
ASA 6175	Méthodes d'évaluation économique, 3 cr.
ASA 6711	Pratique de la consultation, 3 cr.
MSO 6001	Concepts de base en épidémiologie, 3 cr.

Bloc B₃ – Perspectives internationales et comparaison de systèmes de santé

ANT 6054	Séminaire : systèmes médicaux comparés, 3 cr.
ASA 6712	Consultation dans l'axe Nord-Sud, 3 cr.
ASA 6713	Analyse comparée des systèmes de santé, 3 cr.
MSO 6070	Santé internationale, 3 cr.

Bloc B₄ – Organisation des soins et services de santé pour les personnes âgées dépendantes

ASA 6301	La fragilité des personnes âgées, 1 cr.
ASA 6302	Évolution vers des systèmes intégrés, 1 cr.
ASA 6303	Prise en charge institutionnelle, 1 cr.
ASA 6304	Services dans la communauté, 1 cr.
ASA 6305	Outils d'évaluation, 1 cr.
ASA 6306	Évaluation des systèmes intégrés, 2 cr.

Objectifs du programme de la M.Sc (administration des services de santé)

À l'issue de cette formation, les étudiants pourront faire carrière comme gestionnaires, conseillers, analystes ou planificateurs aux différents niveaux d'intervention des systèmes de santé, à l'échelle locale, régionale, provinciale, nationale ou internationale. Le programme peut également conduire à une carrière en recherche dans le domaine des services de santé et des services sociaux, par la poursuite d'études de 3^e cycle.

Règlement pédagogique propre à la M.Sc. (administration des services de santé)**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, il faut :

- être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent;
 - avoir une connaissance suffisante du français écrit et parlé;
 - avoir une connaissance de l'anglais écrit;
 - une expérience de travail est un atout.
- Le comité d'admission pourra demander à tout candidat de se présenter à une entrevue.

2. Programme

Le programme de maîtrise en administration des services de santé est constitué de 45 crédits et offre 3 options : « Analyse et évaluation du système de santé », « Gestion de la qualité » et « Gestion du système de santé ».

L'option « Analyse et évaluation du système de santé », avec mémoire, comporte 21 crédits de cours (12 crédits de cours obligatoires et 9 crédits de cours à option) et 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

L'option « Gestion de la qualité » comporte 22 crédits de cours, 18 crédits accordés à la réalisation et la rédaction d'un travail dirigé.

L'option « Gestion du système de santé » comporte 30 crédits de cours communs, 9 crédits obligatoires dans un diplôme complémentaire en gestion du système de santé qui doit être complété en même temps que le programme de maîtrise et 15 crédits, accordés soit à un stage et séminaire d'intégration, soit à la rédaction d'un travail dirigé et séminaire d'intégration. Le diplôme complémentaire comporte 6 options : « Économie de la santé », « Évaluation », « Personnes âgées », « Santé et société », « Stratégie » et « Technologies de l'information (TI) en santé ».

Le choix des cours à option s'effectue en collaboration avec le directeur de recherche de l'étudiant. L'étudiant peut choisir d'autres cours avec l'autorisation du responsable des programmes de 2^e cycle.

Le choix d'une option dans le diplôme complémentaire s'effectue en collaboration avec le tuteur de l'étudiant, au plus tard au 2^e trimestre d'inscription à la maîtrise. L'étudiant inscrit dans l'option « gestion du système de santé » est automatiquement admis au diplôme complémentaire en gestion du système de santé de 9 crédits.

Structure du programme**Option « Analyse et évaluation du système de santé »**

Ce programme est constitué de 12 crédits de cours obligatoires et 9 crédits de cours à option, ainsi que 24 crédits de mémoire.

Bloc A – Tronc commun (12 cr.)

ASA 6701	Analyse du système de santé I, 3 cr.
ASA 6120	Fondements du management, 3 cr.
MSO 6061	Introduction à la biostatistique, 3 cr.
ASA 6704	Introduction à la recherche, 3 cr.

Bloc B – Option (9 cr.)

1 cours dans la banque de cours « Outils et méthodes »;
2 cours dans la banque de cours « Analyse et gestion / santé et société / personnes âgées / perspectives internationale ».

Analyse et gestion des services sociosanitaires

ASA 6021	Aspects politiques des services de santé, 3 cr.
ASA 6116	Aspects sociopolitiques des technologies, 3 cr.
ASA 6121	Aspects politiques des services de santé, 3 cr.
ASA 6132	Marketing social, 3 cr.
ASA 6703	Économie de la santé, 3 cr.
ASA 6705	Théorie et pratique de la stratégie, 3 cr.
ASA 6709	Lecture dirigées, 3 cr.
ASA 6710	Aspects juridiques, 3 cr.
SOL 6444	Sociologie des organisations, 3 cr.
SOL 6654	Sociologie des politiques sociales, 3 cr.

Santé et société

ASA 6012	Nouvelles pratiques sociales et santé, 3 cr.
ASA 6116	Aspects sociopolitiques des technologies, 3 cr.
GEO 6287	Espaces urbains et faits sociaux, 3 cr.
PLU 6008	Aspects sociaux de la santé, 3 cr.

Organisation des soins et des services de santé pour personnes âgées

ASA 6717	Systèmes intégrés pour personnes âgées, 3 cr.
ASA 6718	Organisation des services aux aînés, 3 cr.
VSS 6001	Qu'est-ce que vieillir?, 3 cr.

Outils et méthodes

ASA 6175	Méthodes d'évaluation économique, 3 cr.
ASA 6178	Méthodes d'évaluation, 3 cr.
ASA 6704	Introduction à la recherche qualitative, 3 cr.
ASA 6711	Pratique de la consultation, 3 cr.
GEO 6897	Ecosystèmes globaux et santé, 3 cr.
MSO 6001	Concepts de base en épidémiologie, 3 cr.
MSO 6028	Introduction aux théories de la mesure, 3 cr.
MSO 6061	Introduction à la biostatistique, 3 cr.
MSO 6063A	Méthodes spécifiques en biostatistique I, 1 cr.
MSO 6063B	Méthodes spécifiques en biostatistique I, 1 cr.
MSO 6064A	Sujets spécifiques en biostatistique II, 1 cr.
MSO 6064B	Sujets spécifiques en biostatistique II, 1 cr.
MSO 6065	Traitement de données, 3 cr.
MSO 6067	Introduction aux modèles linéaires, 3 cr.
MSO 6068A	Sujets spécifiques en biostatistique III, 1 cr.
MSO 6068B	Sujets spécifiques en biostatistique III, 1 cr.
MSO 6068C	Sujets spécifiques en biostatistique III, 1 cr.
MSO 6140	Analyse multidimensionnelle confirmative, 3 cr.
MSO 6141	Analyse multidimensionnelle exploratoire, 3 cr.
PHM 6032	Pharmacoéconomie, 3 cr.
PLU 6016	Méthodes quantitatives, 3 cr.
PLU 6048	Connaissances et changements en santé, 3 cr.

Perspectives internationales et comparaison de systèmes de santé

- ANT 6054 Systèmes médicaux comparés, 3 cr.
 ASA 6712 Consultation dans l'axe Nord-Sud, 3 cr.
 ASA 6713 Modélisation des systèmes de santé, 3 cr.
 MSO 6070 Santé internationale, 3 cr.
 PLU 6047 Santé et justice sociale, 3 cr.

Bloc C – Recherche et mémoire (24 cr.)

- ASA 6177 Méthodologie de la recherche, 3 cr.
 ASA 6729 Mémoire de recherche, 21 cr.

Option « Gestion de la qualité »

Ce programme est constitué de 27 crédits de cours obligatoires répartis en 4 blocs et de 18 crédits d'activités d'intégration.

Bloc A – Obligatoire – Qualité et évaluation dans les systèmes de santé (6 cr.)

- ASA 6105 Mutations des systèmes sociosanitaires, 1 cr.
 ASA 6161 Évaluation normative, 1 cr.
 ASA 6402 Gestion de la qualité des soins, 3 cr.
 ASA 6405 Éthique et allocation des ressources, 1 cr.

Bloc B – Obligatoire – Outils et méthodes en qualité (5 cr.)

- ASA 6134A Résolution de problèmes 1, 1 cr.
 ASA 6134B Résolution de problèmes 2, 1 cr.
 ASA 6134C Résolution de problèmes 3, 1 cr.
 ASA 6162 Gestion de la production des services, 1 cr.
 ASA 6173 Applications en gestion de la production, 1 cr.

Bloc C – Obligatoire – Gestion de la qualité dans les établissements de santé (8 cr.)

- ASA 6176 Outils de gestion du sociosanitaire, 3 cr.
 ASA 6603 Amélioration continue de la qualité, 4 cr.
 ASA 6605 Gestion des risques en établ. de santé, 1 cr.

Bloc D – Obligatoire – Développement organisationnel dans les établissements de santé (8 cr.)

- ASA 6120 Fondements du management, 3 cr.
 ASA 6175 Méthodes d'évaluation économique, 3 cr.
 ASA 6601 Système de santé : gestion du changement, 1 cr.
 ASA 6602 Accréditation des organismes de santé, 1 cr.

Bloc E – Activités d'intégration (18 cr.)

- ASA 6607 Qualité en action, 3 cr.
 ASA 6707 Travail dirigé, 15 cr.

Option « Gestion du système de santé »

Le programme est constitué de cours obligatoires totalisant 30 crédits, de 9 crédits de cours obligatoires dans le diplôme complémentaire en gestion du système de santé et de 15 crédits de stage avec séminaire d'intégration, ou de travail dirigé avec séminaire d'intégration.

Bloc A – Obligatoire (30 cr.)**Analyse**

- ASA 6701 Analyse du système de santé 1, 3 cr.
 ASA 6702 Analyse du système de santé 2, 3 cr.
 ASA 6723 Analyse du système de santé 3, 1,5 cr.

Gestion

- ASA 6120 Fondements du management, 3 cr.
 ASA 6121 Gestion du réseau sociosanitaire, 3 cr.

Ressources financières

- ASA 6724 Comptabilité et gestion financière, 3 cr.

Ressources humaines

- ASA 6152 Gestion des ressources humaines en santé, 3 cr.
 HEC 6021 Habiletés de direction, 3 cr.

Outils et méthodes

- ASA 6185 Outils et méthodes de gestion, 4,5 cr.

- ASA 6725 Initiation à la recherche scientifique, 3 cr.

Bloc B – Travail dirigé ou stage avec séminaire d'intégration (15 cr.)

- ASA 6707 Travail dirigé, 15 cr.

Objectifs du programme de la M.Sc. (évaluation des technologies de la santé)

Les objectifs pédagogiques sont : **1)** de savoir distinguer, définir et apprécier l'efficacité, la sûreté, les coûts, les dimensions sociales, éthiques et légales des technologies; **2)** d'être en mesure de contribuer significativement à l'évaluation d'une technologie ou d'une politique d'acquisition, de remboursement ou de diffusion fondée sur l'évaluation des technologies de la santé; et **3)** d'acquérir les habiletés nécessaires pour communiquer clairement des résultats d'évaluation et des décisions fondées sur l'évaluation des technologies de la santé.

Destinataires

Le programme s'adresse à des personnes occupant déjà des fonctions cliniques ou administratives, principalement dans les milieux hospitaliers, communautaires, gouvernementaux et industriels.

Règlement pédagogique propre à la M.Sc. (évaluation des technologies de la santé)**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, il faut :

- être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent;
- avoir une connaissance suffisante du français écrit et parlé;
- avoir une connaissance de l'anglais écrit et parlé;
- une expérience de travail pertinente.

Le comité d'admission pourra demander à tout candidat de se présenter à une entrevue.

2. Choix de cours

Le programme comporte 45 crédits. Deux profils sont distingués : **1)** Profil « producteur d'évaluation » : l'étudiant complètera 21 crédits de cours et un mémoire de 24 crédits; et **2)** Profil « utilisateur de résultats d'évaluation » : l'étudiant complètera 30 crédits de cours et effectuera un stage (15 crédits) ou un projet d'analyse et intervention (15 crédits).

3. Durée de la scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres équivalent plein temps. La durée maximale est de quatre ans à partir de l'inscription initiale.

Structure du programme**1. AVEC MÉMOIRE****Profil « producteur d'évaluation »****Bloc A – Obligatoire (6 cr.)**

- ASA 6116 Aspects sociopolitiques des technologies, 3 cr.
 GBM 6116 Évaluation des technologies de la santé, 3 cr.

Bloc B – Option (15 cr.)

- ASA 6120 Fondements du management, 3 cr.
 ASA 6175 Méthodes d'évaluation économique, 3 cr.
 ASA 6701 Analyse du système de santé 1, 3 cr.
 BIE 6002 Bioéthique et santé, maladie, 3 cr.
 DRT 6882A Droit, biotechnologies et société, 3 cr.
 MSO 6001 Concepts de base en épidémiologie, 3 cr.

Bloc C – Mémoire (24 cr.)

- ASA 6706 Mémoire de recherche, 24 cr.

2. AVEC STAGE OU PROJET**Profil « utilisateur de résultats d'évaluation »****Bloc A – Obligatoire (6 cr.)**

ASA 6116 Aspects sociopolitiques des technologies, 3 cr.

GBM 6116 Évaluation des technologies de la santé, 3 cr.

Bloc B – Option (24 cr.)**Bloc B₁ (15 cr.)**

ASA 6120 Fondements du management, 3 cr.

ASA 6175 Méthodes d'évaluation économique, 3 cr.

ASA 6701 Analyse du système de santé, 3 cr.

BIE 6002 Bioéthique et santé, maladie, 3 cr.

DRT 6882A Droit, biotechnologies et société, 3 cr.

MSO 6001 Concepts de base en épidémiologie, 3 cr.

Bloc B₂ (9 cr.)

ASA 6012 Nouvelles pratiques sociales et santé, 3 cr.

ASA 6405 Éthique et allocation des ressources, 1 cr.

ASA 6709 Lectures dirigées, 3 cr.

ASA 6710 Aspects juridiques, 3 cr.

DRT 6882B Droit, biotechnologies et société, 3 cr.

MSO 6009 Méta-analyse dans le domaine de la santé, 3 cr.

MSO 6061 Introduction à la biostatistique, 3 cr.

MSO 6086 La recherche qualitative en santé, 3 cr.

PHM 6025 Principes de pharmacoépidémiologie, 3 cr.

PHM 6032 Pharmacoeconomie, 3 cr.

PLU 6016 Méthodes quantitatives, 3 cr.

SOL 6570 Sociologie des professions, 3 cr.

SOL 6651 Sociologie de la santé, 3 cr.

Bloc C – Activités d'intégration (15 cr.)

ASA 6200 Stage, 15 cr.

ou

ASA 6707 Travail dirigé, 15 cr.

Objectifs du microprogramme de 2^e cycle (gestion de la qualité en santé)

L'obligation, pour les établissements de santé du Québec, de disposer d'un commissaire aux plaintes et à la qualité a mené à la création d'une formation courte en gestion de la qualité en santé.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle (gestion de la qualité en santé)**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme (gestion de la qualité en santé), il faut :

- être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme équivalent;
 - subir un test d'aptitudes aux études supérieures en gestion selon les modalités prévues par le Département;
 - avoir une connaissance de l'anglais écrit et parlé;
 - avoir une connaissance suffisante du français écrit et parlé;
 - une expérience de travail est un atout.
- Le comité d'admission pourra demander à tout candidat de se présenter à une entrevue.

2. Programme

Le microprogramme comporte 14 crédits de cours de 2^e cycle obligatoires. La formation est constituée d'un enseignement effectué en cours (présentiel de 20 jours) et à distance (pré et post-présentiel de 4 semaines chacun).

3. Durée de la scolarité

La durée minimale est de deux trimestres à temps partiel. La durée maximale de la scolarité est de 2 ans, à partir de la date de l'inscription initiale.

4. Modalité de passage du microprogramme de 2^e cycle à la maîtrise (administration des services de santé)

Tous les cours du microprogramme (gestion de la qualité en santé) sont contenus dans l'option « Gestion de la qualité » de la maîtrise en administration des services de santé. Aussi, tous les cours pourront être transférables dans le cas où un étudiant souhaiterait s'inscrire à cette orientation.

Structure du programme**Bloc A – Obligatoire (6 cr.)**

ASA 6105 Mutations des systèmes sociosanitaires, 1 cr.

ASA 6120 Fondements du management, 3 cr.

ASA 6161 Évaluation normative, 1 cr.

ASA 6175 Méthodes d'évaluation économique, 3 cr.

ASA 6402 Gestion de la qualité des soins, 3 cr.

ASA 6405 Éthique et allocation des ressources, 1 cr.

ASA 6601 Système de santé : gestion du changement, 1 cr.

ASA 6602 Accréditation des organismes de santé, 1 cr.

Objectifs du diplôme complémentaire (gestion du système de santé)

Ce programme vise à rencontrer les exigences de l'accréditation du programme en administration des services de santé et, de plus, élargir le contenu de la formation professionnelle offerte dans l'option « gestion du système de santé » de 45 crédits, par un diplôme complémentaire de 9 crédits, obligatoire pour les étudiants de cette option.

Règlement pédagogique propre au diplôme complémentaire (gestion du système de santé)**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au diplôme complémentaire (gestion du système de santé), il faut :

- être déjà admis à la maîtrise en administration des services de santé de l'option « Gestion du système de santé » ; les candidats s'inscrivent au diplôme complémentaire en gestion du système de santé à la session d'hiver, après avoir été admis au programme 2-770-1-1 à la session d'automne;
- avoir une connaissance suffisante du français écrit et parlé;
- avoir une connaissance de l'anglais écrit;
- une expérience de travail est un atout;
- le comité d'admission pourra demander à tout candidat de se présenter à une entrevue.

2. Programme

Le diplôme complémentaire en gestion du système de santé est obligatoire à l'option « Gestion du système de santé » de la maîtrise en administration des services de santé. Il est constitué de 9 crédits de cours obligatoires et offre 6 options:

- Économie de la santé
 - Évaluation
 - Personnes âgées
 - Santé et société
 - Stratégie
 - Technologies de l'information (TI) en santé
- Trois cours sont choisis dans l'option sélectionnée par l'étudiant. Le choix de l'option et des cours s'effectue en collaboration avec le tuteur de l'étudiant.

Structure du programme**Option « Économie de la santé »****Bloc A – Choix (9 cr.)**

ASA 6175 Méthodes d'évaluation économique, 3 cr.

ASA 6178	Méthodes d'évaluation, 3 cr.
ASA 6703	Économie de la santé, 3 cr.
ECON744B	Health economics, 3 cr.
PLU 6047	Santé et justice sociale, 3 cr.
51-871-02	Économie de la santé, 3 cr.

Option « Évaluation »**Bloc A – Choix (9 cr.)**

ASA 6116	Aspects sociopolitiques des technologies, 3 cr.
ASA 6132	Marketing social, 3 cr.
ASA 6175	Méthodes d'évaluation économique, 3 cr.
ASA 6178	Méthodes d'évaluation, 3 cr.
ASA 6704	Introduction à la recherche qualitative, 3 cr.
ASA 6711	Pratique de la consultation, 3 cr.
ASA 6717	Systèmes intégrés pour personnes âgées, 3 cr.
PLU 6048	Connaissances et changements en santé, 3 cr.

Option « Personnes âgées »**Bloc A – Choix (9 cr.)**

ASA 6012	Nouvelles pratiques sociales et santé, 3 cr.
ASA 6717	Systèmes intégrés pour personnes âgées, 3 cr.
ASA 6718	Organisation des services aux aînés, 3 cr.
VSS 6001	Qu'est-ce que vieillir?, 3 cr.

Option « Santé et société »**Bloc A – Choix (9 cr.)**

ASA 6012	Nouvelles pratiques sociales et santé, 3 cr.
ASA 6021	Aspects politiques des services de santé, 3 cr.
ASA 6116	Aspects sociopolitiques des technologies, 3 cr.
ASA 6710	Aspects juridiques, 3 cr.
ASA 6712	Consultation dans l'axe Nord-Sud, 3 cr.
MSO 6070	Santé internationale, 3 cr.
MSO 6071	Gestion de projets de santé I, 3 cr.
PLU 6008	Aspects sociaux de la santé, 3 cr.
PLU 6047	Santé et justice sociale, 3 cr.
SOL 6444	Sociologie des organisations, 3 cr.

Option « Stratégie »**Bloc A – Choix (9 cr.)**

ASA 6012	Nouvelles pratiques sociales et santé, 3 cr.
ASA 6705	Théorie et pratique de la stratégie, 3 cr.
ASA 6719	Clinique et organisation des services, 3 cr.
ASA 6720	Réforme des pratiques de gestion, 3 cr.

Option « Technologies de l'information (TI) en santé »**Bloc A – Choix (9 cr.)**

ASA 6116	Aspects sociopolitiques des technologies, 3 cr.
ASA 6726	TI en santé : conception et modélisation, 3 cr.
ASA 6727	Réingénierie des processus de soins, 3 cr.
ASA 6728	Implantation des TI en santé, 3 cr.
HEC 6-710-01	Analyse et réingénierie des processus d'affaire

Biochimie

M.Sc. (biochimie)	2-465-1-0
Ph.D. (biochimie)	3-465-1-0
D.E.P.D. (biochimie clinique)	3-465-1-1

Département de biochimie

Responsable des programmes de M.Sc. et de Ph.D. : Luc DesGroseillers, tél. : (514) 343-5802

Responsable du programme de D.E.P.D. : Bernard Vinet, tél. : (514) 890-8000, poste 25795

Secrétariat : (514) 343-6374

Membres du Comité de la M.Sc. et du Ph.D.

Léa Brakier-Gingras
Luc DesGroseillers, président
Franz Bernd Lang
Stephen Michnick
Alain Moreau

Personnel enseignant ***Directeur et professeur titulaire**

Michel Bouvier, Ph.D. (Montréal)

Professeurs titulaires

Guy Boileau, Ph.D. (Montréal)
Normand Brisson, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (McGill)
Philippe Crine, Ph.D. (Montréal)
Réjean Daigneault, Ph.D. (Montréal), en congé
Luc DesGroseillers, Ph.D. (Montréal)
Franz Bernd Lang, Doctorat en sc. naturelles (Munich)
Sylvie Mader, M.Sc., D.E.A. microbiologie (Pierre et Marie Curie, Paris VI), Doctorat (Louis Pasteur, Strasbourg)
James Gerard Omichinsky, Ph.D. (Seattle)
Luis Alberto Rokeach, D.Sc. (Bruxelles)
Daniel Skup, M.Sc. (Moscou), Ph.D. (McGill)
Jurgen Sygusch, M.Sc. (McGill), Ph.D. (Montréal)

Professeurs titulaires de clinique

Edgard Delvin, Ph.D. (Montréal)
Bernard Vinet, Ph.D. (Montréal)

Chercheurs titulaires

Benoit Coulombe, Ph.D. (Montréal)
Jacques Drouin, D.Sc. (Laval)

Professeurs agrégés

Tony Antakly, Doctorat d'Université (Paris VI), D.Sc. (Paris VI)
Muriel Aubry, Ph.D. (Montréal)
Gertraud Burger, doctorat d'État (I.M.V., Munich)
Pascale Legault, Ph.D. (Colorado)
Sylvie Mader, M.Sc., D.E.A. microbiologie (Pierre et Marie Curie, Paris VI), Doctorat (Louis Pasteur, Strasbourg)
Stephen Michnick, Ph.D. (Toronto)
Hervé Philippe, Ph.D. (Paris)

Professeurs agrégés de clinique

Hervé Philippe, Ph.D. (Paris)
Patrick St-Louis, Ph.D. (Aberdeen)
Bernard Vinet, Ph.D. (Montréal)
Raymond Lepage, Ph.D. (Montréal)

Professeurs adjoints de clinique

Roger Sanfaçon, D.Sc. (Laval)
Jean-Pierre Émond, Ph.D. (Laval)

Chercheurs adjoints

Pascal Chartrand, Ph.D. (Montréal)
Serguei Chteinberg, M.Sc. (Leningrad), Ph.D. (Moscou)
Mounib Elchebly, M.D. (Damas), Doctorat (Claude Bernard, Lyon)
Gerardo Ferbeyre, M.D. (La Havane), Ph.D. (Montréal)

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Nikolaus Heveker, Ph.D. (Humboldt)
Alain Moreau, M.Sc. (Laval), Ph.D. (Montréal)

Chargés d'enseignement de clinique

Jean-Pierre Émond, Ph.D. (Laval)
François Lessard, M.D. (Laval)

Professeurs associés

Yves Aubin, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Yale)
Léa Brakier-Gingras, Ph.D. (Montréal)
Robert Ménard, Ph.D. (Montréal)
Denis Riendeau, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (McGill)
Manon Valiquette, Ph.D. (Montréal)

Professeurs émérites

Léa Brakier-Gingras
Gaston de Lamirande
Kenneth D. Roberts

Objectifs de la M.Sc. (biochimie)

Avec mémoire

Ce programme permet aux titulaires d'un diplôme de 1^{er} cycle en biochimie ou dans un domaine connexe d'approfondir leurs connaissances théoriques en biochimie et en biologie moléculaire et de participer à la recherche scientifique dans ces mêmes domaines (préparation d'un mémoire).

Avec stage

Le cheminement de M.Sc. avec stage vise l'acquisition d'une formation multidisciplinaire, tant au niveau des techniques modernes en biochimie qu'à celui de la dimension économique des activités scientifiques. Ce programme de spécialisation avancée permet de former des travailleurs prêts à faire leur entrée sur le marché du travail, grâce à l'expérience acquise lors de stages obligatoires.

Règlement pédagogique propre à la M.Sc. (biochimie)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Sc. (biochimie), le candidat doit être titulaire du diplôme de baccalauréat ès sciences (B.Sc.) en biochimie ou dans une option appropriée, ou de docteur en médecine (M.D.), ou bien d'un diplôme jugé équivalent.

Dans le cas des étudiants en médecine, pré- ou post-M.D., voir aussi le règlement cadre du programme Médecine-Recherche.

Le nombre total d'inscriptions dans le programme M.Sc. – Volet Stage pourrait être contingenté selon la capacité d'accueil déterminée par la quantité de stages disponibles. Dans cette éventualité, le comité d'admission des études supérieures sera chargé d'évaluer les dossiers d'inscription afin de prioriser les candidats à admettre.

2. Programme

Le programme minimum comprend :

- i) soit 10 crédits de cours du niveau des études supérieures et 35 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire. La participation au cours de séminaire est obligatoire tout au long de la formation de l'étudiant;
- ii) soit 33 crédits de cours du niveau des études supérieures et 12 crédits attribués à un stage.

Au moins 2 trimestres consécutifs doivent être accomplis en résidence, soit à l'Université de Montréal, soit dans un laboratoire de recherche d'un hôpital ou d'un institut affilié et agréé par le Conseil de la Faculté de médecine. Le comité des études supérieures du département de biochimie sanctionne les lieux des stages en industrie.

3. Choix de cours

Le programme comporte des cours obligatoires et des cours au choix.

Structure du programme

1. AVEC MÉMOIRE

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

Bloc A₁ (1 cr.)

BCM 6051 Séminaire de recherche I, 1 cr.

Bloc A₂ (5 cr.)

BCM 6023 Régulation de l'expression génétique I, 3 cr.

BCM 6024 Régulation de l'expression génétique II, 2 cr.

ou

Bloc A₃ (5 cr.)

SMC 6041 Biologie cellulaire et moléculaire, 5 cr.

Bloc B – Choix (4 cr.)

BCM 6010 Bioinformatique appliquée, 3 cr.

BCM 6012 Études de cas en biochimie, 3 cr.

BCM 6062 Protéines et acides nucléiques, 3 cr.

BCM 6071 Signalisation du cycle cellulaire, 2 cr.

BCM 6100 Biologie du développement, 2 cr.

BCM 6200 Structure des macromolécules biologiques, 3 cr. (offert aux 2 ans)

Bloc C – Mémoire (35 cr.)

BCM 6905 Mémoire, 35 cr.

2. AVEC STAGE

Bloc A – Obligatoire (27 cr.)

Bloc A₁ – Cours théoriques (14 cr.)

BCM 6062 Protéines et acides nucléiques, 3 cr.

BCM 6010 Bioinformatique appliquée, 3 cr.

SMC 6041 Biologie cellulaire et moléculaire, 5 cr.

BCM 6012 Études de cas en biochimie, 3 cr.

Bloc A₂ – Formation pratique (6 cr.)

BCM 6013 Techniques en instrumentation, 6 cr.

Bloc A₃ – Cours théoriques en gestion (7 cr.)

HEC4-422-01 Création d'entreprise, 3 cr.

HEC4-435-94 Management : les milieux et la pratique, 3 cr.

HEC70-900-00 Propédeutique en comptabilité, 1 cr.

Bloc B – Choix (6 cr.)

Choisir ces cours dans le répertoire des cours ci-dessous ou suivant le projet de recherche ou de stage de l'étudiant, le choix étant sujet à l'approbation du Comité des études supérieures du Département.

DRT 6882A Droit, biotechnologies et société, 3 cr.

PHL 6081 Métabolisme des médicaments, 3 cr.

PHL 6011 Pharmacodynamie, 3 cr.

PHL 6085 Progrès en pharmacologie moléculaire, 3 cr.

MCB 6081 Introduction au clonage génique, 3 cr.

MCB 6012 Microbiologie fondamentale, 3 cr.

ENV 6000 Modélisation et environnement, 3 cr.

BIE 6001 Bioéthique et début de la vie, 3 cr.

HEC3610199 Business Communications Level 1, 3 cr.

HEC3610299 Business Communications Level 2, 3 cr.

HEC3610399 Business Communications Level 3, 3 cr.

HEC3610499 Business Communications Level 4, 3 cr.

HEC3610599 Business Communications Level 5, 3 cr.

Bloc C – Activités dirigées (12 cr.)

BCM 6915 Stage, 12 cr.

Objectifs du Ph.D. (biochimie)

Ce programme constitue un apprentissage à la recherche scientifique en biochimie et biologie moléculaire. Chaque étudiant est encadré par un professeur ou chercheur chevronné qui l'accueille dans son laboratoire et le guide dans son projet de recherche. Au terme de ses travaux, qui durent habituellement entre deux et cinq ans, le diplômé peut entrer directement sur le marché du travail ou poursuivre sa formation pendant un stage postdoctoral en vue d'accéder ultérieurement à un poste de recherche.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (biochimie)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph.D. (biochimie), le candidat doit :

- être titulaire d'un diplôme de maîtrise en biochimie ou dans une option appropriée, ou bien d'un diplôme ou d'une formation jugé équivalent;
- être titulaire du diplôme de baccalauréat ès sciences (B.sc.) en biochimie ou dans une option appropriée, ou de docteur en médecine (M.D.), ou bien d'un diplôme jugé équivalent. Dans ce cas, l'étudiant doit avoir obtenu une moyenne minimale au grade de 1^{er} cycle correspondant à 3,4 à l'Université de Montréal (inscription directe au Ph.D.) ou une moyenne minimale au grade de 2^e cycle correspondant à 3,4 à l'Université de Montréal (passage direct au Ph.D.), ainsi qu'une expérience en recherche;
- fournir deux lettres de recommandation et un curriculum vitae.

2. Programme

- Pour les étudiants titulaires d'un diplôme de maîtrise ou d'une formation jugée équivalente, ou qui ont réussi les cours du programme de maîtrise (passage direct au Ph.D.), le programme comporte deux crédits de cours obligatoires et 88 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Il peut aussi comporter des cours additionnels selon les besoins du candidat. La participation aux cours de séminaire est obligatoire tout au long de la formation de l'étudiant.
- Pour les étudiants titulaires d'un diplôme de baccalauréat ou d'une formation jugée équivalente, le programme comporte douze crédits de cours obligatoires (les deux crédits de cours obligatoires de doctorat et les 10 crédits prévus dans le programme régulier de maîtrise) et 78 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Il peut aussi comporter des cours additionnels selon les besoins du candidat. La participation aux cours de séminaire est obligatoire tout au long de la formation de l'étudiant.

La recherche doit se faire en résidence, soit à l'Université de Montréal, soit dans un laboratoire de recherche d'un hôpital ou d'un institut affilié et agréé par le Conseil de la Faculté de médecine.

3. Durée de la scolarité

La scolarité maximale pour un programme de doctorat est de quinze trimestres (cinq ans) pour un étudiant inscrit à plein temps, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation. Ce délai peut être prolongé d'un an avec la permission du Comité des études supérieures du programme.

4. Examen de synthèse

L'étudiant doit avoir subi un examen général de synthèse comportant une épreuve écrite et une épreuve orale au plus tard avant la fin du sixième trimestre de sa scolarité, les trimestres de préparation et de suspension étant exclus du calcul de cette échéance. Un septième trimestre peut être accordé aux étudiants qui s'inscrivent au Ph.D. directement à partir du B.Sc. S'il y a ajournement de l'examen, l'échéance est reportée d'un trimestre.

Structure du programme régulier

Bloc A – Obligatoire (2 cr.)

BCM 6052 Séminaire de recherche II, 1 cr.

BCM 6053 Séminaire de recherche III, 1 cr.

Bloc B – Thèse (88 cr.)

BCM 7910 Thèse, 88 cr.

Structure du programme d'accès direct au Ph.D. (biochimie)

Bloc A – Obligatoire (8 cr.)

Bloc A₁ (3 cr.)

BCM 6051 Séminaire de recherche I, 1 cr.

BCM 6052 Séminaire de recherche II, 1 cr.

BCM 6053 Séminaire de recherche III, 1 cr.

Bloc A₂ (5 cr.)

BCM 6023 Régulation de l'expression génétique I, 3 cr.

BCM 6024 Régulation de l'expression génétique II, 2 cr.

ou

Bloc A₃ (5 cr.)

SMC 6041 Biologie cellulaire et moléculaire, 5 cr.

Bloc B – Choix (4 cr.)

Choisir ces cours dans le répertoire des cours de biochimie ou d'autres disciplines suivant le projet de recherche ou sujets de stage de l'étudiant, le choix étant sujet à l'approbation du Comité des études supérieures du Département.

Bloc C – Thèse (78 cr.)

BCM 7905 Thèse, 78 cr.

Objectifs du D.E.P.D. (biochimie clinique)

3-465-1-1

Préparer des Ph.D. (biochimie) à l'exercice de la biochimie clinique en milieu hospitalier. Les principaux objectifs sont : d'acquérir des connaissances élargies en physiopathologie; d'apprendre à gérer un département, un service ou un secteur de biochimie au point de vue administratif (finances et ressources humaines) et analytique (choix des tests, des techniques et de l'instrumentation; contrôle de la qualité); de collaborer avec les médecins à l'interprétation des résultats et à l'utilisation rationnelle des tests de laboratoire; de participer à des activités de recherche et de développement méthodologique; de participer à des activités de recherche clinique ou fondamentale selon la vocation de l'établissement; d'assurer la formation continue du personnel technique de laboratoire et d'aider à la formation des médecins et des autres professionnels de la santé.

Membres du Comité des programmes

Roger Sansfaçon

Bernard Vinet

Règlement pédagogique propre au D.E.P.D. en biochimie clinique

Catégories d'étudiants

Article 1

Les candidats admis au programme de diplôme d'études postdoctorales (D.E.P.D.) en biochimie clinique doivent être inscrits à plein temps.

Admission

Article 2

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Diplôme d'études postdoctorales (D.E.P.D.) en biochimie clinique, le candidat doit :

- Posséder une connaissance suffisante de la langue française. Un test de connaissance du français peut être imposé. Par ailleurs, les étudiants qui ne peuvent facilement lire l'anglais s'exposent à de sérieuses difficultés dans leurs études, étant donné le nombre considérable de livres, d'articles de référence et de manuels techniques publiés dans cette langue.
- Être titulaire, depuis moins de 5 ans, d'un doctorat (Ph.D.) en biochimie décerné par une université québécoise, ou l'équivalent. Le candidat qui est titulaire d'un diplôme de Ph.D. en biochimie, ou l'équivalent, depuis plus de 5 ans, devra fournir une description détaillée du programme suivi. Une formation postdoctorale pertinente pourra être prise en compte dans l'étude du dossier.
- Être inscrit à l'Ordre des chimistes du Québec, puisqu'il sera appelé à poser des actes professionnels dans le cadre de sa formation. Tout candidat qui n'est pas membre de l'Ordre des chimistes du Québec pourra se voir imposer la réussite aux examens d'admission de l'Ordre avant d'être admis au programme.

Article 3

Tout candidat dont la préparation est jugée insuffisante pourra se voir imposer une année d'études préparatoires avant d'être admis au programme.

Demande d'admission

Article 4

- Toute demande d'admission au programme doit être faite, avant la date limite, en utilisant le formulaire officiel de l'Université de Montréal. La demande doit être accompagnée de toutes les pièces requises.
- Le fait de satisfaire aux conditions d'admissibilité ne garantit pas nécessairement l'admission.
- Le candidat qui désire obtenir une équivalence pour une formation de même niveau dans une autre institution reconnue doit en faire la demande avec pièces à l'appui au moment où il présente sa demande d'admission.

Article 5

a) Tout candidat doit fournir la preuve qu'un biochimiste clinicien, membre de l'Ordre des chimistes du Québec, a accepté de diriger le stage de formation requis par le programme. Ce stage doit être effectué dans un laboratoire d'un centre hospitalier universitaire ou affilié.

b) La direction du programme se réserve le droit de désigner le centre hospitalier et le directeur de stage du candidat.

Article 6

L'admission au programme du Diplôme d'études postdoctorales en biochimie clinique ne devient définitive qu'après son acceptation par les autorités administratives du centre hospitalier auquel le candidat est recommandé par le Département de biochimie de l'Université et l'obtention d'une carte de stage de spécialisation de l'Ordre des chimistes du Québec.

Inscription

Article 7

a) Le candidat qui a reçu une offre d'admission doit se soumettre, dans les délais prescrits, aux formalités d'inscription à l'Université. Il doit également se réinscrire à chaque trimestre pour la durée de sa candidature.

b) L'inscription ou la réinscription n'est complétée que lorsque les frais de scolarité sont acquittés selon les modalités prévues par l'Université.

Programme, choix de cours et stage

Article 8

Le programme comprend 24 crédits de cours, dont 12 crédits obligatoires et 12 crédits à option, et 45 crédits attribués au stage. Au moins 6 crédits de cours à option doivent être du niveau des études supérieures. Le stage ne peut se faire qu'à temps plein et sa durée est de un an.

Durée de la scolarité

Article 9

La durée maximale de la scolarité à temps plein est de deux ans.

Équivalence

Article 10

a) La direction du programme peut, pour des motifs valables, permettre à un étudiant de passer jusqu'à une année de sa scolarité dans une autre institution que celle identifiée au moment de l'inscription initiale. La demande doit être faite selon les règles établies par la Faculté des études supérieures.

b) Sur recommandation de la direction du programme, la Faculté des études supérieures peut accorder une équivalence maximale d'un an pour une formation acquise dans une autre université.

Évaluation

Article 11

a) Pour être autorisé à poursuivre, le candidat doit recevoir la mention « Réussi » dans chacune des évaluations du stage auquel il est inscrit. Il doit obtenir une note d'au moins C dans ses cours, et conserver une moyenne générale de 2,7 pour l'ensemble des cours de son programme.

b) Un échec dans plus de six crédits de cours de son programme, ou deux échecs consécutifs dans une même cours, sont éliminatoires.

Article 12

L'organisation des examens relève de la direction du programme, sous l'autorité du doyen de la Faculté de médecine.

Article 13

Tout candidat qui ne se présente pas à un examen se voit attribuer la note F (échec), à moins qu'il n'ait fourni une justification sérieuse, auquel cas il peut être autorisé à subir un examen spécial.

Article 14

En cas d'échec à un ou des examens, l'étudiant a droit de reprise aux dates indiquées par la direction du programme. Lors de la reprise d'un examen, la note attribuée ne tient pas compte du résultat obtenu aux examens périodiques et ne peut en aucun cas dépasser C.

Article 15

Les cas d'échec dans plus de 6 crédits de cours, les cas d'échec à la reprise d'un examen et les cas de rapport d'appréciation de stage défavorable avec recommandation d'annulation d'inscription sont soumis au comité d'admission-évaluation du programme. Sur recommandation de ce comité, la direction du programme peut recommander à la Faculté des études supérieures de soumettre le candidat à une épreuve complémentaire, de lui faire reprendre une portion du stage ou d'annuler son inscription.

Article 16

Le plagiat et la participation au plagiat entraînent l'attribution de la note F. La Faculté des études supérieures peut imposer les sanctions prévues, allant jusqu'à l'exclusion du programme, conformément au Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants.

Article 17

a) Tout étudiant qui s'absente doit en informer son directeur de stage et le chef du département ou service de biochimie de l'institution où il effectue son stage. S'il s'absente pour plus d'une semaine, il doit en outre en informer le directeur du programme par écrit et lui en donner les raisons, il doit également adresser copie de cette lettre au directeur du Département de biochimie de l'Université et à l'Ordre des chimistes du Québec.

b) Dans le cas d'absences répétées et prolongées, le doyen de la Faculté peut, après consultation du comité d'admission-évaluation, exiger la prolongation ou la reprise du stage.

Éthique et déontologie

Article 18

a) Les cas de manquement grave aux règles d'éthique et de déontologie de l'Ordre des chimistes du Québec et du centre hospitalier dans lequel l'étudiant est affecté, sont soumis au comité d'admission-évaluation du programme et peuvent entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

b) Le candidat doit se soumettre aux règlements des stages du centre hospitalier et de l'Ordre des chimistes du Québec.

c) La Faculté peut informer l'Ordre des chimistes de tout manquement à l'éthique ou à la déontologie ou de toute faute disciplinaire.

Diplôme

Article 19

Le Conseil de l'Université, sur recommandation du Conseil de la Faculté des études supérieures, après avis favorable du Conseil de la Faculté de médecine, délivre le diplôme d'études postdoctorales aux candidats qui ont satisfait à toutes les exigences du diplôme.

Structure du programme

Les cours théoriques totalisent 24 crédits, dont au moins 18 du niveau des cycles supérieurs. La liste suivante indique le sigle, le titre, le nombre de crédits et le contenu abrégé de chacune de ces activités. Le stage est d'une durée minimale de 1 an (45 crédits de niveau avancé).

Bloc A – Obligatoire (12 cr.)

- BCM 6041 Biochimie clinique complémentaire, 2 cr.
- BCM 6151 Protéines des liquides biologiques, 2 cr.
- BCM 6160 Biochimie clinique I, 3 cr.
- BCM 6170 Biochimie clinique II, 2 cr.
- BCM 6180 Biochimie clinique : aspects analytiques, 3 cr.

Bloc B – Stage (45 cr.)

- BCM 7003 Stage, 45 cr.

Ce stage est de un an au total à temps plein. Il doit être réalisé dans un laboratoire d'accueil en milieu hospitalier universitaire ou affilié. Il est dédié à l'apprentissage pratique de tous les aspects de la biochimie clinique, sous la direction du directeur de stage, spécialiste en biochimie clinique.

Bloc C – Option (12 cr.)

Au moins 6 crédits doivent être du niveau des études supérieures.

- CHM 6140 Spectrométrie de masse, 3 cr.
- GBM 6112 Services de santé et hospitaliers, 3 cr.
- MCB 6034 Immunologie médicale, 3 cr.
- NUT 6092 Métabolisme des lipoprotéines, 3 cr.
- NUT 6639 Nutrition et maladie I, 3 cr.
- NUT 6641 Nutrition et maladie II, 3 cr.
- PBC 6085 Cancérologie, 3 cr.
- PHL 6060 Pathologie et thérapeutique, 3 cr.
- PHL 6081 Métabolisme des médicaments, 3 cr.
- SMC 6011 Néphrologie : physiologie rénale, 3 cr.
- SMC 6023 Endocrinologie, 3 cr.
- TXL 6002 Méthodes analytiques en toxicologie, 3 cr.

Épidémiologie

Ph.D. (santé publique)

3-481-1-1

Responsable de l'option Jack Siemiatycki, tél. : (514) 343-2035 ou (514) 890-8166

Pour tout renseignement relatif à cette option du programme, voir le Ph.D. (santé publique) présenté par ordre alphabétique à la lettre S.

Gestion des services de santé

Ph.D. (santé publique)

3-481-1-1

Responsable de l'option : Claude Sicotte, 343-5611

Pour tout renseignement relatif à cette option du programme, voir le Ph.D. (santé publique) présenté par ordre alphabétique à la lettre S.

Microbiologie et immunologie

M.Sc. (microbiologie et immunologie)

2-500-1-0

Ph.D. (microbiologie et immunologie)

3-500-1-0

Département de microbiologie et immunologie

Responsable des programmes : Marc Drolet, tél. : (514) 343-5796

Secrétariat : (514) 343-6111, poste 3129

Membres du Comité des études supérieures

France Daigle

Marc Drolet, président

Guy Lemay

Hugo Soudeyns

George Szatmari

Personnel enseignant *

Directeur et professeur titulaire

Pierre Belhumeur, M.Sc., Ph.D. (Montréal)

Professeurs titulaires

Pierre Auger, M.D., M.Sc. (Montréal)

Éric Cohen, Ph.D. (Montréal)

François Coutlée, M.D. (Montréal)

Louis De Repentigny, M.D., M.Sc. (Montréal)

Marc Drolet, Ph.D. (Montréal)

Patrick Hallenbeck, Ph.D. (Berkeley, California)

Guy Lemay, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (McGill)

José P.C.A. Menezes, D.M.V. (Perouse), Ph.D. (Ottawa)

Serge Montplaisir, M.D., M.Sc. (Montréal)

Richard Morisset, M.D., M.Sc. (Montréal)

Rafick-Pierre Sekaly, M.Sc. (Montréal), D.Sc. (Lausanne)

Professeurs titulaires de clinique

François Lamothe, M.D., M.Sc. (Montréal)

Michel Laverdière, M.D., M.Sc. (Montréal)

Emil Toma, Docteur en médecine (Bucarest)

Pierre L. Turgeon, M.D., M.Sc. (Montréal)

Jean Vincelette, M.D., M.Sc. (Montréal)

Chercheurs titulaires

Paul Jolicoeur, M.D., Ph.D. (Laval)

Yves Langelier, Ph.D. (Sherbrooke)

Professeurs agrégés

Jean Barbeau, Ph.D. (Laval)

Pierre Belhumeur, M.Sc., Ph.D. (Montréal)

Marc Drolet, Ph.D. (Montréal)

Jacqueline Lagacé, Ph.D. (I. Armand-Frappier)

Michel Roger, M.D., Ph.D. (Montréal)

George Szatmari, Ph.D. (McGill)

Jacques Thibodeau, M.Sc. (Sherbrooke), Ph.D. (Laval)

Professeurs agrégés de clinique

Paul Bayardelle, M.D. (Strasbourg)

Claire Béliveau, M.D. (Montréal)

Anne-Marie Bourgault, M.D. (Sherbrooke)

Jocelyn Delorme, M.D. (Montréal)

Christiane Gaudreau, M.D. (Montréal)

Claude Lemieux, M.D. (Montréal)

Denis Phaneuf, M.D., M.Sc. (Montréal)

Michel Poisson, M.D. (Montréal)

Madeleine Ravaoarinaro, M.Sc. (Sherbrooke), Ph.D. (Montréal)

Jean Robert, M.D., M.Sc. (Montréal)

Pierre St-Antoine, M.D. (Montréal)

Karl Weiss, M.D., M.Sc. (Montréal)

Chercheur agrégé

Elliot Drobetsky, Ph.D. (York)

Professeure adjointe

France Daigle, Ph.D. (Montréal)

Professeurs adjoints de clinique

Guy Albert, M.D. (Montréal)

Anne-Marie Demers, M.D. (Montréal)

Yves Girouard, M.D. (Montréal)

Louise Labrecque, M.D. (Montréal), Ph.D. (London)

Annie-Claude Labbé, M.D. (Sherbrooke)

Céline Laferrière, M.D. (Laval)

Claudine Matte, Ph.D. (Laval)

Grégoire Noël, M.D. (Mexico), M.Sc. (Montréal)

Louise Poirier, M.D. (McGill)

Johanne Poudrier, Ph.D. (Montréal)

Fabien Rallu, Ph.D. (Pierre-et-Marie Curie, Paris VI)

Danielle Rouleau, M.D., M.Sc. (Montréal)

Lise-Anne St-Jean, M.D. (Montréal)

Cécile Tremblay, M.D. (Montréal)

Karl Weiss, M.D., M.Sc. (Montréal)

Chercheurs adjoints

Ali Ahmad, D.M.V., M.Sc. agriculture (Faisalabad), Ph.D. (Cornell)

Carolina Alfieri, Ph.D. (Montréal)

Abdellah Belmaaza, Ph.D. (Montréal)

Idriss Djilali-Saiah, Ph.D. (Paris-Sud, Paris XI)

Hugo Soudeyns, Ph.D. (McGill)

Cécile Tremblay, M.D. (Montréal)

Xiao-Jian Yao, M.D. (Suzhou), Ph.D. (Montréal)

Chargés d'enseignement de clinique

Claude Fortin, M.D. (Montréal)

Pierre-Jean Laflamme, M.D. (Montréal)

Gilbert Pichette, M.D. (Montréal)

Céline Rousseau, M.D. (Laval)

Benoît Thivierge, M.D. (Montréal)

Nathalie Turgeon, M.D. (Laval)

Carlos Vega-Jacome, M.D. (U. Nationale de la Colombie), M.Sc. (Montréal)

Attachés de recherche

Elias El Haddad, Ph.D. (McGill)

Dominique Gauchat-Feiss, Doctorat (Genève)

Professeurs associés

Roland Brousseau, Ph.D. (Massachusetts)

Gilles Delage, M.D., M.Sc. (Montréal)

Lyne Gagnon, Ph.D. (Sherbrooke)

Anne Gagnon, Ph.D. (Toulouse)

Diane Gosselin, Ph.D. (Montréal)

Serge Guiot, Doctorat en sciences de l'environnement (Fondation universitaire luxembourgeoise)

Réal Lemieux, Ph.D. (Laval)

Patrice Hugo, M.Sc. (UQAM), Ph.D. (McGill)

Richard Marchand, M.D. (Montréal)

Bernard Massie, Ph.D. (Montréal)

Luke Masson, B.Sc. (Waterloo), Ph.D. (McGill)

Andrew Moulard, Ph.D. (McGill)

Bouchra Sehrir, Ph.D. (Montréal)

Marc Vaillancourt, Ph.D. (Montréal)

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Professeurs émérites

Sorin Sonea
Fernand Turgeon

Objectifs de la M.Sc. (microbiologie et immunologie)

Les objectifs généraux du programme de maîtrise ès sciences en microbiologie et immunologie sont d'effectuer un apprentissage de la recherche au niveau intellectuel et technique; plus spécifiquement, l'étudiant doit se familiariser avec la démarche qui consiste à bâtir une hypothèse de recherche et le cheminement pour vérifier expérimentalement l'hypothèse; il doit acquérir les habiletés techniques nécessaires à son travail expérimental, développer son sens critique et apprendre à communiquer oralement et par écrit les résultats de son travail. En outre, l'étudiant doit acquérir des connaissances approfondies dans les domaines de la microbiologie et de l'immunologie.

Règlement pédagogique propre à la M.Sc. (microbiologie et immunologie)**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Sc. (microbiologie et immunologie), le candidat doit être titulaire du diplôme de docteur en médecine (M.D.) ou en médecine dentaire (D.M.D.) ou en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou du baccalauréat ès sciences (B.Sc.) dans une option appropriée, ou bien d'un diplôme jugé équivalent.

Dans le cas des étudiants en médecine, pré- ou post-M.D., voir aussi le règlement cadre du programme Médecine-Recherche.

2. Programme

Le programme de maîtrise avec mémoire comporte un minimum de 7 crédits de cours de niveau des études supérieures et 38 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, incluant 1 crédit attribué à un cours d'éthique. La participation à l'unité de séminaire demeure obligatoire tout au long de la formation de l'étudiant.

Au moins 2 trimestres consécutifs doivent être accomplis en résidence, soit à l'Université de Montréal, soit dans un laboratoire de recherche d'un hôpital ou d'un institut affilié et agréé par le Conseil de la Faculté de médecine.

3. Choix de cours

Le programme comporte un séminaire obligatoire de 1 crédit et 6 crédits de cours à option.

Structure du programme**Bloc A – Obligatoire (1 cr.)**

MCB 6051 Séminaire de recherche I, 1 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)

Parmi les cours de niveau des études supérieures du Département de microbiologie et immunologie ou d'autres départements, sujet à l'approbation du Comité des études supérieures du Département.

Bloc C – Mémoire (38 cr.)

MMD 6005R Éthique et recherche en santé, 1 cr.

MCB 6915 Mémoire, 37 cr.

Objectifs du Ph.D. (microbiologie et immunologie)

Les objectifs généraux du programme de doctorat en microbiologie et immunologie sont de former des chercheurs autonomes dans cette discipline. L'étudiant doit produire un travail de recherche original, apprendre à présenter ses résultats de recherche à des congrès scientifiques et à les publier dans des revues avec révision par les pairs, être capable de bâtir une hypothèse de recherche originale et d'exposer le cheminement pour la vérifier expérimentalement. Il doit posséder les habiletés techniques nécessaires à une carrière de chercheur et avoir développé un excellent sens critique pour interpréter ses résultats. Au terme de sa formation, il devrait être capable, suite à une formation postdoctorale, de compétitionner pour l'obtention de subventions de recherche dans le domaine de la microbiologie et de l'immunologie.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (microbiologie et immunologie)**1. Admission**

Le candidat au Ph.D. doit posséder une connaissance satisfaisante de l'anglais, connaissance dont il doit faire preuve avant d'être promu en deuxième année d'études. Il doit également faire preuve d'une connaissance de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

2. Programme

Le programme comprend trois crédits de cours obligatoires et un minimum de 87 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Il comporte aussi des cours additionnels selon les besoins du candidat. La participation à une des unités de séminaires du Département demeure obligatoire tout au long de la formation de l'étudiant.

La recherche doit se faire en résidence, soit à l'Université de Montréal, soit dans un laboratoire de recherche d'un hôpital ou d'un institut affilié et agréé par le Conseil de la Faculté de médecine, soit dans un laboratoire de la Faculté de médecine vétérinaire.

Structure du programme**Bloc A – Obligatoire (3 cr.)**

MCB 6052 Séminaire de recherche II, 1 cr.

MCB 6053 Séminaire de recherche III, 1 cr.

MCB 7001 Lectures dirigées en microbiologie, 1 cr.

Bloc B – Thèse (87 cr.)

MCB 7902 Thèse, 87 cr.

Nutrition

Microprogramme de 2^e cycle (nutrition)	2-320-6-0
D.E.S.S. (nutrition)	2-320-1-4
M.Sc. (nutrition)	
Maîtrise avec mémoire	2-320-1-0
Maîtrise avec travail dirigé	2-320-1-2
Ph.D. (nutrition)	3-320-1-0

Département de nutrition

Responsable des programmes de M.Sc. et de Ph.D. : Olivier Receveur, tél. : (514) 343-7023

Secrétariat : (514) 343-6548

Membres du Comité des études supérieures

Hélène Delisle
Marielle Ledoux
Emile Levy
Marie Marquis
Olivier Receveur

Personnel enseignant ***Directeur et professeur titulaire**

Dominique Garrel, M.D. (Lyon)

Adjoint au directeur et professeur agrégé

Olivier Receveur, Ph.D. (Californie), responsable du programme d'études supérieures

Adjointe au directeur et professeure titulaire

Marielle Ledoux, Ph.D. (McGill), responsable du programme de 1^{er} cycle

Professeurs titulaires

Hélène Delisle, Maîtrise en droit (Grenoble), M.Sc. (McGill), Ph.D. (Montréal)
Christine Des Rosiers, Ph.D. (Laval)
Jean-Marie Ékoé, Ph.D. (Suisse)

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Guyline Ferland, Ph.D. (Montréal)
 Victor Gavino, M.Sc. (Minnesota), Ph.D. (Ohio)
 Parviz Ghadirian, M.Sc. (Nebraska), Ph.D. (Londres)
 Michèle Houde-Nadeau, D.Sc. (Laval)
 Émile Levy, Ph.D. (Jérusalem)
 Marc Prentki, Doctorat en sciences (Genève)
 Irène Strychar, M.Ed. (Ottawa), Ed.D. (B.C.)

Professeurs agrégés

Marie Marquis, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (UQÀM)
 Rémi Rabasa-Lhoret, Ph.D. (Montpellier)
 Olivier Receveur, M.Sc., Ph.D. (Californie-Berkeley)
 Bryna Shatenstein, Bacc. (McGill) M.Sc., Ph.D. (Montréal)

Chercheuse agrégée

Jane Aimée Montgomery, Ph.D. (McGill)

Professeure adjointe

Guyline Bouchard, Ph.D. (Montréal)

Professeur adjoint de clinique

Robert Dufour, Ph.D. (Montréal)

Responsables de formation clinique

Christina Blais, M.Sc. (Davis, California)
 Manon Bureau, Bacc. (Montréal), M.Sc. (HEC)
 Marguerite Desaulniers, M.Sc. (Laval)
 Danielle Lepage, M.Sc. (Montréal)
 Marilyn Manceau, M.Sc. (Montréal)
 France Nolin, M.Sc. (McGill)
 Édith Painchaud, M.Sc. (Montréal)
 Micheline Poliquin, M.Sc. (Montréal)
 Louise St-Denis, M.Sc. (Montréal)
 Annie Vallières, Bacc. (Laval)

Attachée de recherche

Blandine Comte, Ph.D. (Lyon)

Professeurs associés

Béatriz Tuchweber-Farbstein, Ph.D. (Montréal)
 Gérald van de Werve, Docteur en Sciences (Louvain)

Professeures émérites

Monique Daigneault
 Estelle Mongeau

Objectifs du microprogramme de 2^e cycle (nutrition)

Ce programme permettra un enrichissement des connaissances et l'amélioration des qualifications de professionnels oeuvrant dans le domaine de la nutrition, dans les champs de pratique reliés à la prévention et la nutrition publique, au marketing de l'alimentation et des services et à la nutrition internationale. Il permettra, dans un contexte de formation continue, la mise à jour et le développement de nouvelles compétences.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle (nutrition)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2^e cycle, il faut :

- a) être titulaire d'un baccalauréat ès sciences (nutrition) ou d'un B.Sc. spécialisé en sciences biologiques : biochimie, physiologie, etc. ou d'un diplôme jugé équivalent;
- b) avoir une connaissance suffisante du français écrit et parlé.

2. Programme

Le microprogramme comporte 15 crédits de cours de 2^e cycle, dont 4 crédits de cours obligatoires et 11 crédits de cours à option.

3. Durée de la scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à plein temps. La durée maximale est de deux ans.

4. Passage au D.E.S.S. ou à la maîtrise en nutrition

L'étudiant peut être admissible au diplôme ou à la maîtrise en nutrition et faire reconnaître les 15 crédits du microprogramme.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (4 cr.)

MMD 6005 Éthique et recherche en santé, 1 cr.
 NUT 6650 Séminaires, 3 cr.

Bloc B – Option (11 cr.)

Le choix devra être fait parmi les cours suivants :

Bloc B₁

NUT 6026 Régulation du métabolisme intermédiaire, 3 cr.
 NUT 6092 Métabolisme des lipoprotéines, 3 cr.
 NUT 6604 Marketing des services et alimentation, 3 cr.
 NUT 6605 Marketing et alimentation, 3 cr.
 NUT 6606 Comportement du consommateur, 3 cr.
 NUT 6607 Épidémiologie de la nutrition, 3 cr.
 NUT 6608 Interaction Nutriments-Médicaments, 1 cr.
 NUT 6610 Sciences et technologies des aliments, 3 cr.
 NUT 6626 Problèmes contemporains de nutrition, 3 cr.
 NUT 6627 Bases des besoins en macronutriments, 3 cr.
 NUT 6628 Bases des besoins en micronutriments, 3 cr.
 NUT 6666 Éducation et comportement, 3 cr.
 NUT 6670 Nutrition internationale, 3 cr.
 NUT 6671 Séminaires de nutrition publique, 3 cr.
 NUT 6672 Gestion de la malnutrition grave, 1 cr.

Bloc B₂ – Accessible aux titulaires d'un B.Sc. (nutrition)

NUT 6639 Nutrition et maladie I, 3 cr.
 NUT 6641 Nutrition et maladie II, 3 cr.
 NUT 6653 Enquête par sondage, 1 cr.
 NUT 6654 Recherches qualitatives en nutrition, 1 cr.
 NUT 6656 Analyse des données nutritionnelles, 1 cr.
 NUT 6657 Anthropométrie et état nutritionnel, 1 cr.
 NUT 6658 Exploration de l'état nutritionnel, 1 cr.

Objectifs du D.E.S.S. (nutrition)

Ce programme permettra un enrichissement des connaissances et l'amélioration des qualifications de professionnels oeuvrant dans le domaine de la nutrition, dans les champs de pratique reliés à la prévention et la nutrition publique, au marketing de l'alimentation et des services et à la nutrition internationale. Il permettra, dans un contexte de formation continue, la mise à jour et le développement de nouvelles compétences.

Règlement pédagogique propre au D.E.S.S. (nutrition)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au diplôme d'études supérieures spécialisées en nutrition, il faut :

- a) être titulaire d'un baccalauréat ès science en nutrition ou dans un domaine des sciences biologiques : biochimie, physiologie, sciences biomédicales, etc. ou d'un diplôme jugé équivalent;
- b) avoir une connaissance suffisante du français écrit et parlé.

2. Programme

Le programme de D.E.S.S. en nutrition comporte 30 crédits de cours dont un bloc A de 13 crédits de cours obligatoires, un bloc B, C ou D de 14 crédits de cours à option et un bloc E de 3 crédits de cours au choix. Il y a trois concentrations possibles dans ce programme : « nutrition préventive et clinique », « nutrition publique et internationale », « marketing de l'alimentation ». Le programme comporte au moins 27 crédits de cours de 2^e cycle.

3. Durée de la scolarité

La scolarité minimale est de 2 trimestres à plein temps ou l'équivalent. La durée maximale de la scolarité est de quatre ans à partir de la date d'inscription.

4. Passage à la maîtrise

L'étudiant peut être admissible à la maîtrise en nutrition et faire reconnaître les crédits réalisés dans le cadre de ce programme.

Structure du programme**Bloc A – Obligatoire (13 cr.)**

ASA 6177	Méthodologie de la recherche, 3 cr.
MMD 6005	Éthique et recherche en santé, 1 cr.
NUT 6626	Problèmes contemporains de nutrition, 3 cr.
ou	
NUT 6670	Nutrition internationale, 3 cr.
NUT 6650	Séminaires, 3 cr.
NUT 6666	Éducation et comportement, 3 cr.

Bloc B – Option (14 cr.)

À choisir dans l'un ou l'autre des blocs B₁, B₂, B₃.

Bloc B₁ – Nutrition préventive et clinique

NUT 6026	Régulation du métabolisme intermédiaire, 3 cr.
NUT 6092	Métabolisme des lipoprotéines, 3 cr.
NUT 6607	Épidémiologie de la nutrition, 3 cr.
NUT 6608	Interaction Nutriments-Médicaments, 1 cr.
NUT 6610	Sciences et technologies des aliments, 3 cr.
NUT 6627	Bases des besoins en macronutriments, 3 cr.
NUT 6628	Bases des besoins en micronutriments, 3 cr.
NUT 6639	Nutrition et maladie I, 3 cr.
NUT 6641	Nutrition et maladie II, 3 cr.
NUT 6653	Enquête par sondage, 1 cr.
NUT 6654	Recherches qualitatives en nutrition, 1 cr.
NUT 6655	Méthodologie de recherche en nutrition, 1 cr.
NUT 6656	Analyse des données nutritionnelles, 1 cr.
NUT 6657	Anthropométrie et état nutritionnel, 1 cr.
NUT 6658	Exploration de l'état nutritionnel, 1 cr.

Bloc B₂ – Nutrition publique et internationale

MSO 6001	Concepts de base en épidémiologie, 3 cr.
MSO 6060	Concepts de base en biostatistique, 3 cr.
MSO 6070	Santé internationale, 3 cr.
MSO 6071	Gestion de projets de santé I, 3 cr.
NUT 6607	Épidémiologie de la nutrition, 3 cr.
NUT 6653	Enquête par sondage, 1 cr.
NUT 6654	Recherches qualitatives en nutrition, 1 cr.
NUT 6655	Méthodologie de recherche en nutrition, 1 cr.
NUT 6656	Analyse des données nutritionnelles, 1 cr.
NUT 6657	Anthropométrie et état nutritionnel, 1 cr.
NUT 6658	Exploration de l'état nutritionnel, 1 cr.
NUT 6670	Nutrition internationale, 3 cr.
NUT 6671	Séminaires de nutrition publique, 3 cr.
NUT 6672	Gestion de la malnutrition grave, 1 cr.

Bloc B₃ – Marketing de l'alimentation

NUT 6604	Marketing des services et alimentation, 3 cr.
NUT 6605	Marketing et alimentation, 3 cr.
NUT 6606	Comportement du consommateur, 3 cr.
NUT 6610	Sciences et technologies des aliments, 3 cr.
NUT 6627	Bases des besoins en macronutriments, 3 cr.
NUT 6653	Enquête par sondage, 1 cr.
NUT 6654	Recherches qualitatives en nutrition, 1 cr.
NUT 6656	Analyse des données nutritionnelles, 1 cr.

Bloc C – Choix (3 cr.)

Le choix est fait à partir des cours offerts au Département de nutrition et dans d'autres départements ou facultés de l'Université.

Objectifs de la M.Sc. (nutrition, maîtrise avec mémoire)

Le programme s'adresse aux titulaires d'un baccalauréat ès sciences (nutrition) ou d'un B.Sc. spécialisé en sciences biologiques, biochimie, physiologie, etc. qui désirent approfondir leurs connaissances en nutrition et s'initier à la recherche scientifique. Il est destiné tout spécialement à ceux qui envisagent une carrière dans l'enseignement ou dans la recherche.

Règlement pédagogique propre à la M.Sc. (nutrition, maîtrise avec mémoire)**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Sc. (nutrition, maîtrise avec mémoire), le candidat doit être titulaire d'un diplôme de docteur en médecine (M.D.) ou en médecine dentaire (D.M.D.) ou en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou d'un baccalauréat ès sciences (B.Sc.) dans une option appropriée, ou d'un diplôme jugé équivalent.

Dans le cas des étudiants en médecine, pré- ou post-M.D., voir aussi le règlement cadre du programme Médecine-Recherche.

2. Programme

Le programme comprend un minimum de 12 crédits de cours du niveau des études supérieures (4 crédits de cours obligatoires, 6 crédits de cours à option choisis parmi les cours offerts par le Département de nutrition et 2 crédits de cours au choix), et 33 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Au moins 2 trimestres consécutifs doivent être accomplis en résidence, soit à l'Université de Montréal, soit dans un laboratoire de recherche d'un hôpital ou d'un institut affilié et agréé par le Conseil de la Faculté de médecine.

Structure du programme**Bloc A – Obligatoire (4 cr.)**

MMD 6005	Éthique et recherche en santé, 1 cr.
NUT 6650	Séminaires, 3 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)

Le choix est fait parmi les cours du Département de nutrition.

Bloc C – Choix (2 cr.)**Bloc D – Mémoire (33 cr.)**

NUT 6926	Mémoire, 33 cr.

Objectifs de la M.Sc. (nutrition, maîtrise avec travail dirigé)

Le programme a pour but de permettre au bachelier en nutrition ou en diététique d'accroître sa compétence professionnelle et ainsi de contribuer plus efficacement à améliorer l'état nutritionnel de la population. Le programme offre au candidat la responsabilité de développer une expertise particulière dans l'un ou l'autre des principaux champs d'action de la diététique soit : nutrition clinique; nutrition internationale; nutrition préventive; gestion de services et de programmes.

Règlement pédagogique propre à la M.Sc. (nutrition, maîtrise avec travail dirigé)

Options :

- « Gestion de services et de programmes »
- « Nutrition préventive »
- « Nutrition internationale »
- « Nutrition clinique »

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Sc. (nutrition, maîtrise avec travail dirigé), le candidat doit :

- a) être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle universitaire dans une discipline pertinente;
- b) avoir une expérience pratique pertinente.

2. Programme

Le programme minimum comporte 33 crédits de cours, dont au moins 27 du niveau des études supérieures, et 12 crédits attribués à un travail dirigé faisant l'objet d'un rapport.

3. Choix de cours

Le programme comprend 10 crédits de cours communs obligatoires, 6 crédits de cours à option choisis dans le bloc B et 3 crédits de cours à option choisis dans le bloc C, 14 crédits de cours au choix.

Structure du programme

Le programme offre quatre options :

- « Gestion de services et de programmes »
- « Nutrition préventive »
- « Nutrition internationale »
- « Nutrition clinique »

Bloc A – Tronc commun obligatoire (10 cr.)

- ASA 6177 Méthodologie de la recherche, 3 cr.
MMD 6005 Éthique et recherche en santé, 1 cr.
MSO 6060 Concepts de base en biostatistique, 3 cr.
NUT 6650 Séminaires, 3 cr.

Bloc B – Option

Bloc B₁ – Option (min. 6 cr.)

- NUT 6626 Problèmes contemporains de nutrition, 3 cr.
NUT 6627 Bases des besoins en macronutriments, 3 cr.
NUT 6628 Bases des besoins en micronutriments, 3 cr.
NUT 6666 Éducation et comportement, 3 cr.
NUT 6670 Nutrition internationale, 3 cr.

Bloc B₂ – Option (min. 3 cr.)

- NUT 6653 Enquête par sondage, 1 cr.
NUT 6654 Recherches qualitatives en nutrition, 1 cr.
NUT 6655 Méthodologie de recherche en nutrition, 1 cr.
NUT 6656 Analyse des données nutritionnelles, 1 cr.
NUT 6657 Anthropométrie et état nutritionnel, 1 cr.
NUT 6658 Exploration de l'état nutritionnel, 1 cr.
NUT 6672 Gestion de la malnutrition grave, 1 cr.

Bloc C – Choix (14 cr.)

Le choix est fait à partir de listes propres à chaque orientation et qui sont tirées du répertoire des cours du Département de nutrition et de cours offerts dans d'autres départements ou facultés de l'Université.

Bloc D – Travail dirigé (12 cr.)

- NUT 6955 Travail dirigé, 12 cr.

Le travail dirigé permet à l'étudiant d'appliquer ses connaissances à un problème de nutrition humaine et de s'initier à la recherche. Il s'effectue normalement en un trimestre et donne lieu à un rapport.

Objectifs du Ph.D. (nutrition)

Former des chercheurs dans le domaine de la nutrition humaine. L'Université de Montréal oriente ses recherches vers les relations entre la nutrition et la santé. Des études en cours sur des aspects fondamentaux, cliniques et épidémiologiques de la nutrition, notamment sur les sujets suivant : aspects nutritionnels, métaboliques et hormonaux de l'obésité et de l'anorexie nerveuse; aspects nutritionnels, métaboliques et hormonaux du diabète; métabolisme des lipides et des corps cétoniques; rôle des lipides dans les hyperlipidémies et l'athérosclérose; effets de la nutrition et du vieillissement sur la fonction hépatique; facteurs impliqués dans la cholestase; rôle des nutriments dans l'alimentation parentérale; nutrition et cancer; épidémiologie de l'état nutritionnel dans des populations à risque au Canada ou dans les pays en voie de développement; étude des facteurs nutritionnels reliés à l'obésité, au diabète, aux cancers; nutrition du sportif; éducation en matière de nutrition.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (nutrition)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph.D. (nutrition), le candidat doit être titulaire d'une maîtrise (M.Sc.) en nutrition ou d'un diplôme équivalent dans une discipline appropriée.

2. Programme

Le programme de doctorat comprend 6 crédits de cours obligatoires et 84 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Le programme de chaque candidat est établi en fonction de sa préparation antérieure et de l'orientation de ses recherches. Tout candidat qui n'aura pas suivi le cours MMD 6005 ou son équivalent se verra ajouter ce cours à son programme.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

- NUT 7050 Séminaires en nutrition, 3 cr.
NUT 7051 Séminaires de recherche, 3 cr.

Bloc B – Thèse (84 cr.)

- NUT 7900 Thèse, 84 cr.

Organisation des soins de santé

Ph.D. (santé publique)

3-481-1-1

Responsable de l'option : Régis Blais, tél. : (514) 343-5907

Pour tout renseignement relatif à cette option du programme, voir le Ph.D. (santé publique) présenté par ordre alphabétique à la lettre S.

Orthophonie et audiologie

Microprogramme de 2^e cycle en troubles de la parole *

2-752-6-2

Microprogramme de 2^e cycle en troubles du langage *

2-752-6-0

D.E.S.S. en orthophonie *

2-752-1-1

Maîtrise professionnelle en audiologie (M.P.A.)

2-751-1-0

Maîtrise professionnelle en orthophonie (M.P.O.)

2-752-1-0

École d'orthophonie et d'audiologie

Responsable des programmes : Bernadette Ska, tél. : (514) 343-2485; télécopieur : (514) 343-2115

Membres du Comité des études supérieures

Louise Getty
Guylaine Le Dorze, responsable
Tony Leroux
Natacha Trudeau

Personnel enseignant **

Directeur et professeur titulaire

Jean-Pierre Gagné, M.Sc. (McGill), Ph.D. (Washington)

Professeurs titulaires

Renée Béland, M.A. (Laval), D.E.A. (Grenoble), Ph.D. (Montréal)
Louise Getty, M.A. (Montréal)
Yves Joannette, Ph.D. (Montréal)
Guylaine Le Dorze, M.Sc. (McGill), Ph.D. (Montréal)

* Les admissions à ce programme sont suspendues.

** Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Michel Picard Ph.D. (Illinois)
Bernadette Ska, D.Ps. (Louvain)

Professeurs agrégés

Carolyn Cronk, M.A. (Laval), M.O.A. (Montréal)
Julie Fortier Blanc, M.Sc. (Syracuse), Ph.D. (McGill)
David McFarland, M.A. (California), Ph.D. (Purdue)
Nicole Normandin, M.O.A. (Montréal), Ph.D. (Virginie)
Michel Picard, Ph.D. (Illinois)

Professeurs adjoints

Claire Croteau, Ph.D. (Montréal)
Sylvie Hébert, Ph.D. (Montréal)
Benoit Jutras, Ph.D. (Montréal)
Tony Leroux, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Carleton)
Phaedra Royle, Ph.D. (Montréal)
Ann Sutton, M.A. (Toronto), M.Sc. (Boston), Ph.D. (McGill)
Natacha Trudeau, Ph.D. (Montréal)

Responsables de formation clinique

Guy Philippe Légaré, M.O.A. (Montréal)
Sylvie Martin, M.O.A. (Montréal)
Evelyne Perras, M.Sc. (Montréal)
Manon Trudel, M.Sc. (McGill)

Professeure émérite

Louise Coderre

Objectifs du microprogramme de 2^e cycle en troubles de la parole

Ce microprogramme permettra un enrichissement des connaissances et l'amélioration des qualifications de professionnels œuvrant dans le domaine de l'orthophonie, dans les champs de pratique reliés à la prévention, l'évaluation et la réadaptation des troubles de la parole. Il permettra également aux candidats, dans un contexte de formation continue, la mise à jour et le développement de nouvelles compétences dans le but de mieux répondre aux besoins des clients des services d'orthophonie et, ainsi, d'exercer pleinement leurs responsabilités professionnelles.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle en troubles de la parole

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme en troubles de la parole, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en orthophonie ou audiologie de l'École d'orthophonie et d'audiologie, ou d'un diplôme en orthophonie jugé équivalent.

2. Programme

Le programme comprend 15 crédits dont au moins 3 crédits du bloc A et 3 crédits du bloc B.

3. Durée de la scolarité

La durée minimale du microprogramme est d'un trimestre équivalent plein temps et sa durée maximale est de 3 ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

Structure du programme

Bloc A – Option (min. 3 cr.; max. 12 cr.)

ORA 6892 Séminaire en perception de la parole, 3 cr.
ORT 6555 Troubles neurologiques de la parole, 2 cr.
ORT 6556 Dysphagies, 1 cr.
ORT 6655 Troubles de la parole, 3 cr.
ORT 6671 Méthodes de communication non orale, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 3 cr.; max. 12 cr.)

AUD 6839 Problèmes contemporains en audiologie, 3 cr.
ORA 6653 Adulte déficient auditif et réadaptation, 3 cr.
ORA 6670 Enfant déficient auditif et réadaptation, 3 cr.
ORT 6872 Problèmes contemporains en orthophonie, 3 cr.

Bloc C – Option (min. 0 cr.; max. 9 cr.)

AUD 6817 Stage de recherche en audiologie, 3 cr.
ORA 6030 Méthodes de recherche, 3 cr.
ORA 6868 Lectures dirigées, 3 cr.
ORT 6628 Orthophonie auprès de l'enfant, 3 cr.
ORT 6817 Stage de recherche en orthophonie, 3 cr.

Ou tout autre cours pertinent au parcours de l'étudiant. Tout choix de cours à option devra être approuvé par le directeur du programme.

Objectifs du microprogramme de 2^e cycle en troubles du langage

Ce microprogramme de 2^e cycle vise l'enrichissement des connaissances et l'amélioration des qualifications de professionnels œuvrant dans le domaine de l'orthophonie, dans les champs de pratique reliés à la prévention, l'évaluation et la réadaptation des troubles du langage. Il permettra aux candidats, dans un contexte de formation continue, la mise à jour et le développement de nouvelles compétences dans le but de mieux répondre aux besoins des clients des services d'orthophonie et, ainsi, d'exercer pleinement leurs responsabilités professionnelles.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle en troubles du langage

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme en troubles du langage, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en orthophonie ou audiologie de l'École d'orthophonie et d'audiologie, ou d'un diplôme en orthophonie jugé équivalent.

2. Programme

Le programme comprend 15 crédits dont au moins 3 crédits du bloc A et 3 crédits du bloc B.

3. Durée de la scolarité

La durée minimale du microprogramme est d'un trimestre équivalent plein temps et sa durée maximale est de 3 ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

Structure du programme

Bloc A – Option (min. 3 cr.; max. 9 cr.)

ORT 6626 Troubles acquis du langage, 3 cr.
ORT 6628 Orthophonie auprès de l'enfant, 3 cr.
ORT 6856 Séminaire en orthophonie, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 3 cr.; max. 9 cr.)

ORA 6030 Méthodes de recherche, 3 cr.
ORA 6816 Méthodes de recherche qualitative, 3 cr.
ORT 6817 Stage de recherche en orthophonie, 3 cr.

Bloc C – Option (min. 0 cr.; max. 9 cr.)

ORT 6859 Rapport d'activité clinique/orthophonie, 3 cr.
ORT 6872 Problèmes contemporains en orthophonie, 3 cr.
ORT 6873 Séminaire en neuropsychologie du langage, 3 cr.

Ou tout autre cours pertinent au parcours de l'étudiant. Tout choix de cours à option devra être approuvé par le directeur du programme.

Objectifs du D.E.S.S. en orthophonie

Ce programme vise la mise à jour et le développement de nouvelles compétences dans le but de mieux répondre aux besoins des clients des services d'orthophonie. Il permettra également aux candidats d'exercer pleinement leurs responsabilités de professionnels en assurant un ancrage des pratiques d'évaluation et d'intervention dans le contexte multiculturel et multidisciplinaire nord-américain.

Règlement pédagogique propre au D.E.S.S. en orthophonie

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de D.E.S.S. en orthophonie, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat en orthophonie ou audiologie de l'École d'orthophonie et d'audiologie, ou d'un diplôme en orthophonie jugé équivalent.

2. Programme

Le programme comporte 30 crédits à option dont le module de 15 crédits « Troubles de la parole » ou le module de 15 crédits « Troubles du langage » ainsi que 15 autres crédits de sigle ORT à option.

3. Durée de la scolarité

La durée minimale du programme est de deux trimestres équivalent plein temps et sa durée maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

Structure du programme

Troubles de la parole ou Troubles du langage (15 cr.)

Bloc A – Option (5 cr.)

ORT 6557 Système de santé et d'éducation, 2 cr.

ORT 6629 Orthophonie en milieu scolaire, 3 cr.

Ou tout autre cours totalisant 5 crédits pertinent au parcours de l'étudiant. Tout autre cours choisi devra être approuvé par le directeur du programme.

Bloc B – Option (10 cr.)

ORT 6021 Séminaire d'intégration 2, 1 cr.

ORT 6022 Séminaire d'intégration 3, 1 cr.

ORT 6558 Stage en orthophonie, 8 cr.

Objectifs de la M.P.A. (maîtrise professionnelle en audiologie)

Les objectifs généraux de ce programme sont de permettre :

- a) l'acquisition des connaissances et des habiletés d'intervention auprès des nouveaux-nés, des enfants d'âge préscolaire et scolaire, des adolescents, des adultes et des personnes âgées ayant des déficiences, des incapacités ou vivant des situations de handicap nécessitant des services d'audiologie;
- b) une connaissance des approches scientifiques utilisées en audiologie permettant d'analyser d'un point de vue critique les recherches scientifiques portant sur ces sujets et d'apprécier à leur juste valeur ces dernières.

Règlement pédagogique propre à la M.P.A.

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Maîtrise professionnelle en audiologie (M.P.A.), le candidat doit être titulaire du B.Sc. spécialisé en audiologie de l'École d'orthophonie et d'audiologie, ou d'un diplôme en audiologie jugé équivalent.

2. Programme

Le programme est de 45 crédits et comprend deux modalités : l'une exigeant la réalisation d'un travail dirigé (9 crédits) et l'autre la réalisation d'un rapport de stage (3 crédits).

3. Choix de cours

M.P.A. avec travail dirigé

Le programme de maîtrise – modalité travail dirigé, comporte un minimum de 45 crédits. Neuf crédits sont accordés à la réalisation d'un travail dirigé, 21 crédits sont des cours et stages obligatoires et 15 crédits sont des cours à option de 2^e cycle.

M.P.A. avec rapport de stage

Le programme de maîtrise – modalité rapport de stage, comporte un minimum de 45 crédits. Trois crédits sont accordés à la réalisation d'un rapport de stage, 21 des crédits sont des cours et stages obligatoires et 21 des crédits sont des cours à option de 2^e cycle.

Structure du programme

Bloc A – Tronc commun obligatoire (21 cr.)

AUD 6010 Stage en audiologie 1, 2 cr.

AUD 6011 Stage en audiologie 2, 2 cr.

AUD 6012 Stage en audiologie 3, 8 cr.

AUD 6020 Séminaire d'intégration 1, 1 cr.

AUD 6021 Séminaire d'intégration 2, 1 cr.

AUD 6022 Séminaire d'intégration 3, 1 cr.

ORA 6001 Counseling en orthophonie et audiologie, 3 cr.

ORA 6030 Méthodes de recherche, 3 cr.

Bloc B – Modalité avec travail dirigé

AUD 6700 Travail dirigé en audiologie, 9 cr.

Cours à option : 15 crédits à prendre dont 3 (minimum) proviennent du Bloc à option D₁ et dont 3 (minimum) proviennent du Bloc à option D₂.

Bloc C – Modalité avec rapport de stage

AUD 6032 Rapport de stage en audiologie, 3 cr.

Cours à option : 21 crédits à prendre dont 6 (minimum) proviennent du Bloc à option D₁ et dont 6 (minimum) proviennent du Bloc à option D₂.

Bloc D₁ – Option

AUD 6638 Bruit et audition, 3 cr.

AUD 6691 Audiologie en milieu scolaire, 3 cr.

ORA 6627 Processus de planification de programme, 3 cr.

ORA 6653 Adulte déficient auditif et réadaptation, 3 cr.

ORA 6670 Enfant déficient auditif et réadaptation, 3 cr.

ORA 6690 Communication et accessibilité, 3 cr.

D'autres choix de cours dans une discipline connexe à l'audiologie sont possibles sur approbation du comité des études supérieures pour un maximum de 3 crédits. Ils peuvent exceptionnellement être de 1^{er} cycle.

Bloc D₂ – Option

AUD 6817 Stage de recherche en audiologie, 3 cr.

AUD 6839 Problèmes contemporains en audiologie, 3 cr.

AUD 6852 Séminaire en audiologie, 3 cr.

ORA 6816 Méthodes de recherche qualitative, 3 cr.

ORA 6868 Lectures dirigées, 3 cr.

ORA 6892 Séminaire en perception de la parole, 3 cr.

D'autres choix de cours dans une discipline connexe à l'audiologie sont possibles sur approbation du comité des études supérieures pour un maximum de 3 crédits.

Objectifs de la M.P.O. (maîtrise professionnelle en orthophonie)

Les objectifs généraux de ce programme sont de permettre :

- a) l'acquisition des connaissances et des habiletés d'intervention auprès des nouveaux-nés, des enfants d'âge préscolaire et scolaire, des adolescents, des adultes et des personnes âgées ayant des déficiences, des incapacités ou vivant des situations de handicap nécessitant des services d'orthophonie;
- b) une connaissance des approches scientifiques utilisées en orthophonie permettant d'analyser d'un point de vue critique les recherches scientifiques portant sur ces sujets et d'apprécier à leur juste valeur ces dernières.

Règlement pédagogique propre à la M.P.O.

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Maîtrise professionnelle en orthophonie (M.P.O.), le candidat doit être titulaire du B.Sc. spécialisé en orthophonie de l'École d'orthophonie et d'audiologie, ou d'un diplôme jugé équivalent.

2. Programme

Le programme est de 45 crédits et comprend deux modalités : l'une exigeant la réalisation d'un travail dirigé (9 crédits) et l'autre la réalisation d'un rapport de stage (3 crédits).

3. Choix de cours

M.P.O. avec travail dirigé

Le programme de maîtrise – modalité travail dirigé, comporte un minimum de 45 crédits. Neuf crédits sont accordés à la réalisation d'un travail dirigé, 21 crédits sont des cours et stages obligatoires et 15 crédits sont des cours à option de 2^e cycle.

M.P.O. avec rapport de stage

Le programme de maîtrise – modalité rapport de stage, comporte un minimum de 45 crédits. Trois crédits sont accordés à la réalisation d'un rapport de stage, 21 des crédits sont des cours et stages obligatoires et 21 des crédits sont des cours à option de 2^e cycle.

Structure du programme**Bloc A – Tronc commun obligatoire (21 cr.)**

ORA 6001	Counseling en orthophonie et audiologie, 3 cr.
ORA 6030	Méthodes de recherche, 3 cr.
ORT 6010	Stage en orthophonie 1, 2 cr.
ORT 6011	Stage en orthophonie 2, 2 cr.
ORT 6012	Stage en orthophonie 3, 8 cr.
ORT 6020	Séminaire d'intégration 1, 1 cr.
ORT 6021	Séminaire d'intégration 2, 1 cr.
ORT 6022	Séminaire d'intégration 3, 1 cr.

Bloc B – Modalité avec travail dirigé

ORT 6700	Travail dirigé en orthophonie, 9 cr.

Cours à option : 15 crédits à prendre dont 3 (minimum) proviennent du Bloc à option D₁ et dont 3 (minimum) proviennent du Bloc à option D₂.

Bloc C – Modalité avec rapport de stage

ORT 6032	Rapport de stage en orthophonie, 3 cr.

Cours à option : 21 crédits à prendre dont 6 (minimum) proviennent du Bloc à option D₁ et dont 6 (minimum) proviennent du Bloc à option D₂.

Bloc D₁ - Option

ORA 6627	Processus de planification de programme, 3 cr.
ORA 6653	Adulte déficient auditif et réadaptation, 3 cr.
ORA 6670	Enfant déficient auditif et réadaptation, 3 cr.
ORA 6690	Communication et accessibilité, 3 cr.
ORT 6626	Troubles acquis du langage, 3 cr.
ORT 6628	Orthophonie auprès de l'enfant, 3 cr.
ORT 6629	Orthophonie en milieu scolaire, 3 cr.
ORT 6654	Technologies en orthophonie, 3 cr.
ORT 6655	Troubles de la parole, 3 cr.
ORT 6671	Méthodes de communication non orale, 3 cr.

D'autres choix de cours dans une discipline connexe à l'orthophonie sont possibles sur approbation du comité des études supérieures pour un maximum de 3 crédits. Ils peuvent exceptionnellement être de 1^{er} cycle.

Bloc D₂ - Option

ORA 6816	Méthodes de recherche qualitative, 3 cr.
ORA 6868	Lectures dirigées, 3 cr.
ORA 6892	Séminaire en perception de la parole, 3 cr.
ORT 6817	Stage de recherche en orthophonie, 3 cr.
ORT 6856	Séminaire en orthophonie, 3 cr.
ORT 6872	Problèmes contemporains en orthophonie, 3 cr.
ORT 6873	Séminaire en neuropsychologie du langage, 3 cr.

D'autres choix de cours dans une discipline connexe à l'orthophonie sont possibles sur approbation du comité des études supérieures pour un maximum de 3 crédits.

Pathologie et biologie cellulaires

M.Sc. (pathologie et biologie cellulaires)	2-512-1-0
Ph.D. (pathologie et biologie cellulaires)	3-512-1-0

Département de pathologie et biologie cellulaire

Responsable des programmes : Roger Lippé, tél. : (514) 343-5616; télécopieur : (514) 343-5755

Membres du Comité des études supérieures

Michel Desjardins
Adriana Di Polo
Guy Doucet
Allegría Kessous
Nicole Lemieux
Roger Lippé, président
Ivan Robert Nabi
Jacques Paiement
Marc Pelletier

Personnel enseignant ***Directeur intérimaire**

Vincent F. Castellucci, Ph.D. (Washington)

Professeurs titulaires

Moïse Bendayan, Ph.D. (Montréal)
Pierre Chartrand, Ph.D. (Montréal)
Laurent Descarries, M.D. (Montréal)
Guy Doucet, Ph.D. (Montréal)
Janos G. Filep, M.D. (Hongrie)
Lise Giroux, M.D. (Montréal)
Allegría Kessous, Doctorat (Toulouse)
Lisa McKerracher, B.Sc. (McGill), Ph.D. (York, Ontario)
Ivan Robert Nabi, B.Sc. (McGill), Ph.D. (Weizmann Institute of Science)
Walter Schürch, M.D. (Berne), Doctorat en médecine (Zurich)

Professeur titulaire de clinique

Yves Robitaille, M.D. (Montréal)

Professeurs agrégés

Katherine Borden, Ph.D. (Yale)
Michel Desjardins, Ph.D. (Montréal)
Jean Déziel, M.D. (Montréal)
Louis Gaboury, M.D. (Montréal), Ph.D. (B.C.)
Dorin Lucian Ghitescu, Ph.D. (Montréal)
Victor Gisiger, Dipl. Fédéral de Médecine, M.D. (Lausanne)
Nicole Leclerc, Ph.D. (Laval)
Nicole Lemieux, Ph.D. (Montréal)
Luc Laurier Oigny, M.D., M.Sc. (McGill)
Jacques Paiement, Ph.D. (McGill)
Marc Pelletier, M.Sc. (McGill), Ph.D. (Sherbrooke)
Maria Leiza Vitale, Licence et Doctorat (Buenos Aires)

Professeurs agrégés de clinique

Guy Allaire, M.D. (Montréal)
Pierre Brochu, M.D. (Montréal)
Jean Côté, M.D. (Montréal), D.C.P. (Londres)
Gilles Gariépy, M.D. (Montréal)
Pierre-Paul Turgeon, M.D. (Montréal)

Professeurs adjoints

Roger Lippé, M.Sc. (McMaster), Ph.D. (B.C.)
Bich Ngoc Nguyen, M.D. (Sherbrooke)

Professeurs adjoints de clinique

France Berthelet, M.D., M.Sc. (Montréal)
Danielle Bouffard, M.D. (Sherbrooke)
Josée Doyon, M.D. (Montréal)
Jean-Christophe Fournet, M.D. (Paris)
Isabelle Gorska-Flipot, Ph.D. (Gdansk)
Andrew Mitchell, M.D. (Saskatchewan)
Sabita Murphy, Ph.D. (Inde)

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Chercheure adjointe

Adriana Di Polo, B.Sc. (Universidad Central de Venezuela), Ph.D. (California)

Chargés d'enseignement de clinique

Annie Belisle, M.D. (Montréal)

Yvan Boivin, M.D. (Ottawa)

André Bourgault, M.D. (Montréal)

Dorothée Dal Soglio, M.Sc., M.D. (Paris)

José Ferreira, B.Sc. (McGill), M.D. (Montréal)

Rachid Hadjeres, M.D. (Alger)

Michelle Houde, M.D. (Montréal)

Victor Kokta, M.D. (Sherbrooke)

Jean-Luc Laporte, Diplôme d'études approfondies (Paris VII), Diplôme d'État de docteur en médecine (Paris VI, Faculté de médecine Saint-Antoine)

André Lauzon, M.D. (Montréal)

Tack Ki Leung, M.D. (Claude Bernard), M.B.H., D.E.R.B.H. (Marseille)

Christian Lussier, M.D. (Montréal)

Caroline Meunier, M.D. (Montréal)

Serge Nolet, M.Sc. (Sherbrooke), Ph.D. (Montréal)

Josée Sauriol, M.D. (Montréal)

Anny Sauvageau, M.D. (Montréal)

Professeurs associés

Carole Lavigne, M.D. (Moncton)

François Rousseau, M.D., M.Sc. (Laval)

Professeurs émérites

Pierre Bois

Gaëtan Jasmin

Pierre Jean

Claude-Lise Richer

René Simard

Objectifs de la M.Sc. (pathologie et biologie cellulaires)

Les objectifs du programme de maîtrise ès sciences en pathologie et biologie cellulaires sont d'acquies les connaissances et la méthodologie de pointe nécessaires à la poursuite d'activités de recherche en biologie cellulaire, biopathologie des cancers, cytogénétique, biopathologie cardiovasculaire et neuropathologie.

Règlement pédagogique propre à la M.Sc. (pathologie et biologie cellulaires)**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Sc. (pathologie et biologie cellulaires), le candidat doit être titulaire du diplôme de docteur en médecine (M.D.) ou en médecine dentaire (D.M.D.) ou en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou du baccalauréat ès sciences (B.Sc.) dans une option appropriée, ou bien d'un diplôme jugé équivalent.

Dans le cas des étudiants en médecine, pré- ou post-M.D., voir aussi le règlement cadre du programme Médecine-Recherche.

2. Programme

Le programme comprend un minimum de 8 crédits de cours du niveau des études supérieures et 37 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

La recherche doit se faire en résidence soit à l'Université de Montréal, soit dans un laboratoire de recherche d'un hôpital ou d'un institut affilié et agréé par le Conseil de la Faculté de médecine.

Le programme comporte les options suivantes :

- Biologie cellulaire
- Biologie du cancer
- Biopathologie cardiovasculaire
- Cytogénétique
- Système nerveux

Structure du programme**Bloc A – Obligatoire (5 cr.)****Bloc A₁ – Toutes les options**

PBC 6051 Séminaires, 2 cr.

Bloc A₂ – Obligatoire « Biologie cellulaire »

PBC 6000 Biologie cellulaire, 3 cr.

Bloc A₃ – Obligatoire « Biopathologie cardiovasculaire »

PBC 6041 Biopathologie cardiovasculaire, 3 cr.

Bloc A₄ – Obligatoire « Système nerveux »

PBC 6061 Éléments de neuropathologie cellulaire, 3 cr.

Bloc A₅ – Obligatoire « Biologie du cancer »

PBC 6085 Cancérologie, 3 cr.

Bloc A₆ – Obligatoire « Cytogénétique »

PBC 6300 Cytogénétique médicale, 3 cr.

Bloc B – Option (3 cr.)

BCM 6023 Régulation de l'expression génétique I, 3 cr.

BCM 6024 Régulation de l'expression génétique II, 2 cr.

BCM 6036 Techniques modernes de biochimie, 3 cr.

BCM 6061 Protéines et acides nucléiques, 2 cr.

BCM 6071 Signalisation et cycle cellulaire, 2 cr.

BCM 6100 Biologie du développement, 2 cr.

BCM 6200 Structure des macromolécules biologiques, 3 cr.

BIM 6030 Biologie moléculaire-sujets d'actualité, 3 cr.

MCB 6045 Virologie fondamentale, 4 cr.

MMD 6100 Carrière de chercheur en santé, 3 cr.

MSO 6061 Introduction à la biostatistique, 3 cr.

NRL 6040 Colloques en sciences neurologiques, 2 cr.

NRL 6051 Neurosciences des systèmes, 3 cr.

NRL 6060 Neurobiologie cellulaire, 3 cr.

NRL 6070 Neurophysiologie fonctionnelle, 3 cr.

NRL 6081 Nouveautés en sciences neurologiques I, 3 cr.

NRL 6082 Nouveautés en sciences neurologiques II, 3 cr.

NRL 6091 Impact clinique des neurosciences, 3 cr.

NUT 6092 Métabolisme des lipoprotéines, 3 cr.

PBC 6050 Données récentes, 0 cr.

PBC 6072 Neuroanatomie fonctionnelle, 2 cr.

PBC 6101 Microscopie électron. 1 Asp. théoriques, 2 cr.

PBC 6102 Microscopie électron. 2 Asp. théoriques, 2 cr.

PHL 6041 Toxicologie cellulaire et moléculaire, 3 cr.

PHL 6064 Méthodes statistiques-pharmacologie II, 3 cr.

PHL 6071 Pharmacologie cardiovasculaire, 3 cr.

PHL 6072 Techniques pharmacologiques II, 3 cr.

PSL 6170 Physiologie cardiovasculaire, 3 cr.

SMC 6041 Biologie cellulaire et moléculaire, 5 cr.

SMC 6061 Génétique médicale, 3 cr.

D'autres choix sont possibles sur approbation du Comité des études supérieures.

Bloc C – Mémoire (37 cr.)

PBC 6910 Mémoire, 37 cr.

Objectifs du Ph.D. (pathologie et biologie cellulaires)

Les objectifs du programme de doctorat en pathologie et biologie cellulaires sont de développer des aptitudes de recherche autonome dans les domaines de la biologie cellulaire, biologie du cancer, cytogénétique, biopathologie cardiovasculaire et neuropathologie.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (pathologie et biologie cellulaires)**1. Admission**

Le candidat au Ph.D. doit posséder une connaissance satisfaisante de l'anglais, connaissance dont il doit faire preuve avant d'être promu en deuxième année d'études.

Il doit également faire preuve d'une connaissance de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

Pour être admissible au Ph.D., le candidat doit satisfaire à l'une des conditions suivantes :

- a)** être titulaire d'une maîtrise en pathologie et biologie cellulaires dans l'option choisie ou une formation équivalente;
- b)** être admissible à un accès direct au Ph.D. en pathologie et biologie cellulaires selon le règlement pédagogique relatif à l'accès direct aux programmes de doctorat de la Faculté de médecine.

2. Programme

Lorsque l'étudiant admis est titulaire d'une maîtrise, le programme comporte un minimum de 3 crédits de cours du niveau des études supérieures, pertinents pour son domaine de formation ou de recherche, et 87 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Au besoin, des cours complémentaires pourront être imposés aux candidats, selon leur formation antérieure et les exigences de leur recherche.

Lorsque l'étudiant admis effectue un accès direct au Ph.D., le programme comprend un minimum de 11 crédits de cours du niveau des études supérieures et 79 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

La recherche doit se faire en résidence, soit à l'Université de Montréal, soit dans un laboratoire de recherche d'un hôpital ou d'un institut affilié et agréé par le Conseil de la Faculté de médecine.

Le programme comporte les options suivantes :

- Biologie cellulaire
- Biologie du cancer
- Biopathologie cardiovasculaire
- Cytogénétique
- Système nerveux

Structure du programme

Bloc A – Option (min. 3 cr.)

Choisir parmi les cours de maîtrise pertinents à l'option choisie.

Bloc B – Thèse (87 cr.)

PBC 7910 Thèse, 87 cr.

Structure du programme d'accès direct au Ph.D. (pathologie et biologie cellulaires)

Bloc A – Obligatoire (5 cr.)

Cours de maîtrise obligatoires propres à l'option choisie.

Bloc B – Option (min. 6 cr.)

Choisir, parmi les cours à option, les cours permettant de totaliser au moins 11 crédits, tel qu'exigé par le programme.

Bloc C – Thèse (79 cr.)

PBC 7915 Thèse, 79 cr.

Pharmacologie

M.Sc. (pharmacologie)	2-520-1-0
Ph.D. (pharmacologie)	3-520-1-0

Département de pharmacologie

Responsable des programmes : René Cardinal, tél. : (514) 343-6111, poste 3083

Assistante à la gestion des dossiers étudiants : Sylvie Caron, tél. : (514) 343-6111, poste 3051

Membres du Comité des études supérieures

René Cardinal, président
André De Léan
Chantal Lambert
Louis-Éric Trudeau

Personnel enseignant *

Directeur et professeur titulaire

Patrick du Souich, M.D., Ph.D. (Barcelone)

Professeurs titulaires

René Cardinal, Ph.D. (McGill)

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

André De Léan, M.D., Ph.D. (Laval)
Louis Dumont, Ph.D. (Montréal)
Robert Élie, M.D. (Lausanne), Ph.D. (Montréal)
Pierre S. Haddad, Ph.D. (Montréal)
Trang Hoang, Ph.D. (Lausanne)
Chantal Lambert, Ph.D. (Montréal)
Pierre Larochelle, M.D. (Laval), Ph.D. (McGill)
Pierre-André Lavoie, Ph.D. (McGill)
Sylvain Meloche, M.D., Ph.D. (Montréal)
Richard-L. Mompalmer, Ph.D. (Vermont)
Ibrahim Yousef, Ph.D. (Edinburgh)

Chercheurs titulaires

Marielle Gascon-Barré, Ph.D. (Montréal)
Yvan Guindon, Ph.D. (Montréal)
Mona Nemer, Ph.D. (McGill)
Peter W. Schiller, Ph.D. (Zurich)

Professeurs agrégés

Denis DeBlois, Ph.D. (Laval)
Jean-François Gauchat, Ph.D. (Genève)
Teresa Kus, M.D., Ph.D. (McGill)
Vincent Pichette, M.D., Ph.D. (Montréal)
Louis-Éric Trudeau, Ph.D. (Montréal)

Chercheur agrégé

Martin G. Sirois, Ph.D. (Sherbrooke)

Chercheurs adjoints

Audrey Claing, Ph.D. (Sherbrooke)
Maja Krajinovic, M.D., Ph.D. (Belgrade)
Guy Rousseau, Ph.D. (Montréal)
Yves Théorêt, Ph.D. (McGill)

Professeurs associés

Andrew J. Armour, M.D. (Western Ontario), Ph.D. (Illinois)
Gerald Batist, M.D. (McGill)
Pierre Beaulieu, M.D. (Bordeaux), Ph.D. (Montréal)
Jean Bourgouin, M.D. (Montréal)
Guy Massicotte, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Montréal)
Louis P. Perrault, M.D. (Montréal), Ph.D. (Strasbourg)
Jean Spénard, Ph.D. (Montréal)

Professeur émérite

Gabriel L. Plaa

Objectifs de la M.Sc. (pharmacologie)

Les objectifs généraux du programme de maîtrise ès sciences en pharmacologie sont d'initier les étudiants à la recherche pharmacologique et de leur donner une formation de base dans cette discipline. La formation de ces étudiants implique les éléments suivants : acquérir des connaissances générales de la pharmacologie; apprendre à mener à terme un projet de recherche en pharmacologie.

Règlement pédagogique propre à la M.Sc. (pharmacologie)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Sc. (pharmacologie), le candidat doit être titulaire d'un diplôme de docteur en médecine (M.D.) ou en médecine dentaire (D.M.D.) ou en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou d'un baccalauréat ès sciences (B.Sc.) dans une option appropriée, ou d'un diplôme jugé équivalent.

Dans le cas des étudiants en médecine, pré- ou post-M.D., voir aussi le règlement cadre du programme Médecine-Recherche.

2. Programme

Le programme comprend un minimum de 9 crédits de cours du niveau des études supérieures et 36 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Au moins 2 trimestres consécutifs doivent être accomplis en résidence, soit à l'Université de Montréal, soit dans un laboratoire de recherche d'un hôpital ou d'un institut affilié et agréé par le Conseil de la Faculté de médecine.

3. Choix de cours

Le programme comporte 2 cours obligatoires, PHL 6051 (2 crédits et PHL 6052 (1 crédit), ainsi que 6 crédits de cours à option.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

- PHL 6051 Séminaires de pharmacologie, 2 cr.
PHL 6052 Séminaire des étudiants, 1 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)

- PHL 6011 Pharmacodynamie, 3 cr.
PHL 6020 Techniques pharmacologiques I, 1 cr.
PHL 6025 Principes de l'expérimentation animale, 1 cr.
PHL 6031 Neuropharmacologie, 3 cr.
PHL 6041 Toxicologie cellulaire et moléculaire, 3 cr.
PHL 6060 Pathologie et thérapeutique, 3 cr.
PHL 6064 Méthodes statistiques-pharmacologie II, 3 cr.
PHL 6071 Pharmacologie cardiovasculaire, 3 cr.
PHL 6072 Techniques pharmacologiques II, 3 cr.
PHL 6081 Métabolisme des médicaments, 3 cr.
PHL 6085 Progrès en pharmacologie moléculaire, 3 cr.
PHL 6090 Genèse et réglementation des médicaments, 2 cr.
PHL 6092 Pharmacovigilance, 3 cr.
PHL 6093 Immunopharmacologie, 3 cr.

Bloc C – Mémoire (36 cr.)

- PHL 6902 Mémoire, 36 cr.

Objectifs du Ph.D. (pharmacologie)

Les objectifs généraux du programme de doctorat en pharmacologie sont de former des chercheurs autonomes qui possèdent une excellente connaissance de la discipline incluant les divers domaines connexes. Ces individus devraient être capables de poursuivre une carrière dans un milieu académique, industriel ou gouvernemental. La formation de ces chercheurs implique les éléments suivants : acquérir des connaissances approfondies de la pharmacologie et des sciences connexes; être capable de formuler une hypothèse de recherche originale et d'exposer le cheminement pour la vérifier expérimentalement; exécuter un travail de recherche original; présenter ses résultats de recherche à des congrès scientifiques et les publier dans des revues de haut calibre.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (pharmacologie)

1. Admission

Le candidat au Ph.D. doit posséder une connaissance satisfaisante de l'anglais, connaissance dont il doit faire preuve avant d'être promu en deuxième année d'études. Il doit également faire preuve d'une connaissance de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

2. Programme

Le programme comporte un minimum de 90 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Il comporte aussi des cours selon les besoins du candidat. La recherche doit se faire en résidence, soit à l'Université de Montréal, soit dans un laboratoire de recherche d'un hôpital ou d'un institut affilié et agréé par le Conseil de la Faculté de médecine.

Physiologie

M.Sc. (physiologie)

2-525-1-0

Ph.D. (physiologie)

3-525-1-0

Département de physiologie

Responsable des programmes : Réjean Couture, tél. : (514) 343-7060 ou (514) 343-3330

Membres du Comité des études supérieures

Alfred Berteloot
Angelino Calderone
Réjean Couture, président

Pierrette Gaudreau
Jean-Claude Lacaille
Josette Noël

Personnel enseignant *

Directeur et professeur titulaire

Jean-Claude Lacaille, Ph.D. (Memorial)

Professeurs titulaires

Madhu Anand-Srivastava, M.Sc. (Delhi), Ph.D. (Manitoba)
Michel Bergeron, M.D. (Laval), M.Sc. (McGill)
Alfred Berteloot, Ing. (Lyon), Ph.D. (Sherbrooke)
Jacques Billette, M.D., Ph.D. (Montréal)
Vincent Castellucci, Ph.D. (Washington)
Réjean Couture, Ph.D. (Sherbrooke)
Trevor Bernard Drew, Ph.D. (Bristol)
Anatol G. Feldman, Ph.D., D.Sc. (Moscou)
John Francis Kalaska, Ph.D. (Toronto)
Yves Lamarre, M.D., Ph.D. (Montréal)
Michel Lavallée, Ph.D. (Montréal)
Aimé-Robert LeBlanc, Ing., D.Sc.A. (Poly, Montréal)
Dominic Maestracci, Ing. (Lyon), Ph.D. (Sherbrooke)
Christiane Malo, Ph.D. (Sherbrooke)
Pierre-A. Mathieu, Ing., D.Sc.A. (Poly, Montréal)
Fernand Roberge, Ing., M.Sc.A. (Poly, Montréal), Ph.D. (McGill)
Serge Rossignol, M.D. (Montréal), Ph.D. (McGill)
Rémy Sauvé, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (New York)
Jean-Louis Schwartz, IEG. (Grenoble), M.Sc.A., Ph.D. (Ottawa)
Allan Smith, Ph.D. (McGill)

Chercheurs titulaires

John S. D. Chan, Ph.D. (Manitoba)
Jacques de Champlain, M.D. (Montréal), Ph.D. (McGill)

Professeurs agrégés

André Ferron, Ph.D. (Montréal)
Pierre Gauthier, Ph.D. (Montréal)
Jean-Pierre Gossard, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Josette Noël, Ph.D. (Montréal)
Lucie Parent, M.Sc. (Sherbrooke), Ph.D. (Montréal)
Jean-Pierre Raynauld, Ph.D. (Johns Hopkins)
Richard Robitaille, Ph.D. (Laval)
Alain Vinet, M.Sc., Ph.D. (Montréal)

Chercheur agrégé

Angelo Calderone, Ph.D. (Montréal)

Chercheur adjoint

Paul Cisek, Ph.D. (Boston)

Professeurs associés

Richard Béliveau, Ph.D. (Laval)
Réjean Dubuc, M.Sc. (Sherbrooke), Ph.D. (Montréal)
Normand Leblanc, Ph.D. (Sherbrooke)
James Percy Lund, B.D.S. (Adelaidé), Ph.D. (Western Ontario)
Wayne S. Sossin, Ph.D. (Stanford)

Professeur émérite

Jacques de Champlain

Objectifs de la M.Sc. (physiologie)

Le programme de maîtrise en physiologie vise l'acquisition d'une formation de base dans cette discipline et l'initiation des étudiants à la recherche dans l'un ou l'autre des champs d'étude de la physiologie : physiologie cellulaire et transport membranaire, physiologie des systèmes cardiovasculaire, respiratoire, rénal, digestif et endocrinien. Au cours de leur formation, ces étudiants devraient acquérir les connaissances générales de la physiologie et des connaissances approfondies dans le domaine de leur spécialisation, apprendre à mener à terme un projet de recherche, et développer leur capacité de communication orale et écrite. Au terme de leur formation, ces candidats devraient être capables de poursuivre des études au doctorat, de travailler comme assistant de recherche au sein d'une équipe, ou d'enseigner la physiologie au niveau collégial.

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Objectifs de l'option « Physiologie et biophysique moléculaires »

Le programme de maîtrise en physiologie, option « Physiologie et biophysique moléculaires », vise à fournir à un certain nombre d'étudiants qualifiés les données de base et les ressources nécessaires pour développer leurs talents créatifs à l'intérieur d'un projet de recherche à la fine pointe des connaissances actuelles, en ce qui a trait tant à la structure et au rôle des membranes biologiques qu'à la structure et à la fonction des différentes protéines membranaires en conditions normales et physiopathologiques. Elle est construite pour permettre à chaque étudiant de se tailler une formation sur mesure lui permettant d'acquérir les habiletés de recherche et d'enseignement dans un secteur de son choix en physiologie et biophysique moléculaires.

Règlement pédagogique propre à la M.Sc. (physiologie)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Sc. (physiologie), le candidat doit être titulaire d'un diplôme de docteur en médecine (M.D.) ou en médecine dentaire (D.M.D.) ou en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou d'un baccalauréat ès sciences (B.Sc.) dans une option appropriée, ou d'un diplôme jugé équivalent.

Dans le cas des étudiants en médecine, pré- ou post-MD, voir aussi le règlement cadre du programme Médecine-Recherche.

2. Programme

Le programme comprend un minimum de 7 crédits de cours de niveau supérieur et 38 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire. Deux options sont offertes : une option de « Cheminement libre » et une option de « Physiologie et biophysique moléculaires ».

Au moins 2 trimestres consécutifs doivent être accomplis en résidence, soit à l'Université de Montréal, soit dans un laboratoire de recherche d'un hôpital ou d'un institut affilié et agréé par le Conseil de la Faculté de médecine.

3. Choix de cours

L'option « Cheminement libre » du programme de maîtrise comporte 1 crédit de cours obligatoire et 6 crédits de cours au choix. L'option « Physiologie et biophysique moléculaires » comporte 4 crédits de cours obligatoires et 3 crédits de cours au choix.

Structure du programme

Option « Cheminement libre »

Bloc A – Obligatoire (1 cr.)

PSL 6051 Séminaire de maîtrise, 1 cr.

Bloc B – Choix (6 cr.)

À choisir parmi les cours disponibles du département ou tout autre cours jugé pertinent.

Bloc C – Mémoire (38 cr.)

PSL 6901 Mémoire, 38 cr.

Option « Physiologie et biophysique moléculaires »

Bloc A – Obligatoire (4 cr.)

PSL 6051 Séminaire de maîtrise, 1 cr.

Trois crédits supplémentaires pour l'un des deux cours suivants :

PSL 6020 Structure et transport membranaires, 3 cr.

ou

PSL 6021 Modèles du transport membranaire, 3 cr.

Bloc B – Choix (3 cr.)

Trois crédits seulement parmi la liste des cours disponibles en physiologie ou autres départements des sciences fondamentales selon la pertinence par rapport au projet de recherche.

Bloc C – Mémoire (38 cr.)

PSL 6901 Mémoire, 38 cr.

Objectifs du Ph.D. (physiologie)

Le programme de doctorat en physiologie a pour objectif de former des chercheurs autonomes capables de mener des recherches originales et d'apporter une contribu-

tion significative dans l'un ou l'autre des champs d'étude de la physiologie : physiologie cellulaire et transport membranaire, physiologie des systèmes cardiovasculaire, respiratoire, rénal, digestif et endocrinien. Au cours de leur formation, ces étudiants devraient acquérir des connaissances approfondies dans leur domaine de spécialisation et dans des domaines connexes, réaliser un travail de recherche original, et développer des habiletés de communication orale et écrite. Au terme de leur formation, ces candidats devraient être capables de poursuivre une carrière en recherche et en enseignement.

Objectifs de l'option « Physiologie et biophysique moléculaires »

Le programme de doctorat en physiologie, option « Physiologie et biophysique moléculaires », vise à fournir les connaissances approfondies et les ressources nécessaires pour développer leurs talents créatifs à l'intérieur d'un projet de recherche à la fine pointe des connaissances actuelles, en ce qui a trait tant à la structure et au rôle des membranes biologiques qu'à la structure et à la fonction des différentes protéines membranaires en conditions normales et physiopathologiques.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (physiologie)

1. Admission

Le candidat au Ph.D. doit posséder une connaissance satisfaisante de l'anglais, connaissance dont il doit faire preuve avant d'être promu en deuxième année d'études. Il doit également faire preuve d'une connaissance de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

2. Programme

Le programme de l'option « Cheminement libre » comporte un minimum de 8 crédits de cours et 82 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Il peut aussi comporter d'autres cours selon les besoins du candidat.

Le programme de l'option « Physiologie et biophysique moléculaires » comprend un minimum de 11 crédits de cours dont 8 au moins du niveau des études supérieures et 79 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

La recherche doit se faire en résidence, soit à l'Université de Montréal, soit dans un laboratoire de recherche d'un hôpital ou d'un institut affilié et agréé par le Conseil de la Faculté de médecine.

3. Choix de cours

Le programme de doctorat « Cheminement libre » comporte 2 crédits de cours obligatoires et 6 crédits de cours au choix. L'option « Physiologie et biophysique moléculaires » comporte 5 crédits de cours obligatoires et 6 crédits de cours au choix.

Structure du programme

Option «Cheminement libre »

Bloc A – Obligatoire (2 cr.)

PSL 6052 Séminaires de doctorat, 1 cr.

PSL 6053 Séminaires de doctorat, 1 cr.

Bloc B – Cours au choix (6 cr.)

Parmi la liste des cours disponibles ou tout autre cours jugé pertinent.

Bloc C – Thèse (82 cr.)

PSL 7902 Thèse, 82 cr.

Option « Physiologie et biophysique moléculaires »

Bloc A – Obligatoire (5 cr.)

Deux crédits pour les cours suivants :

PSL 6061 Biophysique, physiologie moléculaires 1, 1 cr.

PSL 6062 Biophysique, physiologie moléculaires 2, 1 cr.

et 3 crédits pour l'un des deux cours suivants :

PSL 6020 Structure et transport membranaires, 3 cr.

PSL 6021 Modèles du transport membranaire, 3 cr.

Bloc B – Choix (6 cr.)

Six crédits parmi la liste des cours disponibles en physiologie ou autres départements des sciences fondamentales selon la pertinence par rapport au projet de recherche.

Bloc C – Thèse (79 cr.)

PSL 7903 Thèse, 79 cr.

Promotion de la santé

Ph.D. (santé publique)

3-481-1-1

Responsable de l'option : Louise Potvin, tél. : (514) 343-6142

Pour tout renseignement relatif à cette option du programme, voir le Ph.D. (santé publique) présenté par ordre alphabétique à la lettre S.

Santé communautaire

Microprogramme de 2^e cycle

(santé communautaire)

2-481-6-0

D.E.S.S. (santé communautaire)

2-481-1-2

M.Sc. (santé communautaire)

2-481-1-0

Département de médecine sociale et préventive

Responsable des programmes de M.Sc. et de Diplôme : Lise Gauvin, tél. : (514) 343-6087

Secrétariat : (514) 343-6139

Membres du Comité des études supérieures

 Irma Clapperton
 Pierre Fournier
 Lise Gauvin
 Slim Haddad
 Marie-France Raynault
 Michèle Rivard
 Michel Rossignol
 Louise Séguin
 Maria-Victoria Zunzunegui

Personnel enseignant *

Directrice et professeure agrégée

Marie-France Raynault, M.D. (Montréal), M.Sc. (McGill)

Professeurs titulaires

 Jean-Marc Brodeur, D.D.S., Ph.D. (Montréal)
 Clément Dassa, M.A. (Montréal), M.Sc. (McGill), Ph.D. (Toronto)
 Pierre Fournier, M.D. (Nice), M.Sc. (Montréal)
 William Fraser, M.D. (Dalhousie), M.Sc. (Calgary) – appartenance secondaire
 Lise Gauvin, Ph.D. (Montréal)
 Lise Goulet, M.D. (Laval), M.Sc. (Montréal), Ph.D. (McGill)
 Jean Lambert, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Michigan)
 Brigitte Maheux, M.D. (Sherbrooke), M.P.H. (Hawaii), Ph.D. (Michigan)
 Pierre Philippe, Ph.D. (Montréal)
 Louise Potvin, M.A. (Concordia), Ph.D. (Montréal)
 Michèle Rivard, M.Sc. (Montréal), D.Sc. (Harvard)
 Louise Séguin, M.D. (Montréal), M.P.H. (Californie)
 Jack Siemiatycki, Ph.D. (McGill)
 Maria Victoria Zunzunegui, M.Sc., Ph.D. (Californie)

Professeurs agrégés

 Christine Colin, M.D. (Nice), M.Sc. (Montréal)
 Mark Daniel, M.Sc. (Manitoba), Ph.D. (Colombie-Britannique)
 Béatrice Godard, M.Sc. (Ottawa), Ph.D. (Montréal)
 Slim Haddad, M.D. (Tunis), M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Lyon)

Professeures adjointes

 Debbie Ehrmann-Feldman, M.Sc., Ph.D. – appartenance secondaire
 Katherine Frohlich, M.Sc., Ph.D. (Montréal)

Professeurs agrégés de clinique

 Louis Jacques, M.D. (Sherbrooke), M.O.H. (Harvard), C.S.P.Q., F.R.C.P.
 Richard Lessard, M.D. (Sherbrooke), M.P.H. (Hawaii), M.A. (Michigan)
 Julio C. Soto, M.D., M.Sc. (Cayetano Heredia), Ph.D. (Montréal)

Professeure titulaire de clinique

Céline Mercier, M.Sc. (Laval), Ph.D. (Louis-Pasteur)

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Chercheurs titulaires

 Claire Laberge-Nadeau, M.D. (Montréal et Minnesota), M.A.H. (Montréal), M.Sc. (Londres)
 Raynald Pineault, M.D. (Laval), M.A.H. (Montréal), Ph.D. (Michigan)

Chercheuses agrégées

 Denyse Gauthrin, M.Sc. (Londres), Ph.D. (McGill) – appartenance secondaire
 Lise Renaud, M.Sc. (UQAM), Ph.D. (Montréal)

Professeurs adjoints de clinique

 Robert Allard, M.D., M.Sc. (McGill)
 Marie-Josée Aubin, M.D. (McGill), M.Sc. (Montréal), M.Sc. (London) – appartenance secondaire
 Angèle Bilodeau, M.Sc. (Laval), Ph.D. (Montréal)
 Ingeborg Blancquaert, M.D. (Belgique), Ph.D. (McGill)
 Paul Brassard, M.D. (Montréal), M.Sc. (McGill)
 Brigitte Côté, M.D., M.Sc. (Montréal), Dipl. Epid. & Biostat. (McGill)
 Nicole Damestoy, M.D. (McGill), M.Sc. (Montréal)
 Serge Daneault, M.D. (Sherbrooke), M.Sc. (Montréal), Ph.D. (UQAM) – appartenance secondaire
 Véronique Déry, M.D., M.Sc. (Sherbrooke)
 Louis Drouin, M.D. (Sherbrooke), MPH (Harvard)
 Louise Fournier, M.Sc. (UQAM), Ph.D. (Montréal)
 Marie-Claude Guertin, Ph.D. (Montréal)
 Johanne Laguë, M.D. (Sherbrooke), M.Sc. (Montréal)
 Marie-Claude Laurendeau, M.Sc., Ph.D. (UQAM)
 Gilles Paradis, M.D. (Montréal), M.Sc. (McGill)
 Alain Poirier, M.D. (Sherbrooke), M.Sc. (Montréal)
 Selim Rashed, M.D. (Sherbrooke), M.Sc. (Montréal) – appartenance secondaire
 Yves Robert, M.D. M.Sc. (Montréal)
 Yvonne Robitaille, M.A. (Montréal), Ph.D. (McGill)
 Denis Roy, M.D. (Laval), M.P.H. (California), M.Sc. (McGill)
 Élise Roy, M.D. (Sherbrooke), M.Sc. (Montréal)
 Louise Valiquette, M.D., M.Sc. (Montréal)

Chercheuses adjointes

 Denise Avaré, M.A. (Ottawa), Ph.D. (Cambridge) – appartenance secondaire
 Nicole F. Bernier, M.Sc. (Concordia), Ph.D. (Montréal)
 Margaret Cargo, M.Sc. (Ontario), Ph.D. (Colombie-Britannique)
 Isabel Fortier, M.Sc. (UQAM), Ph.D. (Laval)
 Béatrice Godard, M.A. (Ottawa), Ph.D. (Montréal) – appartenance secondaire
 Karen Leffondré, M.Sc. (Rennes), Ph.D. (Paris-Sud)

Chargés d'enseignement de clinique

 André Allard, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Nathalie Auger, M.D. (Colombie-Britannique), M.Sc. (McGill), F.R.C.P.
 Robert Bastien, M.A., Ph.D. (Montréal)
 Alex Battaglini, M.Sc. (Montréal)
 Nicole Beaudet, M.Sc. (Montréal)
 Lucie Bédard, M.Sc. (San Diego), M.P.H. (California)
 Mike Bénigéri, D.D.S. (Paris VII), M.Sc., Ph.D. (Montréal)
 Anne Bruneau, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Robert Choinière, M.Sc. (Montréal)
 Irma Clapperton, M.D. (Sherbrooke), M.Sc. (Montréal)
 Suzanne DeBlois, M.D. (Sherbrooke), M.Sc. (Montréal)
 Marthe Deschênes, M.Sc. (Laval), Ph.D. (Montréal)
 Michèle Dupont, M.D., M.Sc. (Montréal), Cert. 2^e cycle, santé comm. (Laval)
 Céline Farley, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Stockholm)
 Andrée Gilbert, M.D. (Sherbrooke), M.Sc. (Montréal)
 Sylvie Gravel, M.Sc. (Montréal)
 Nicole Hébert-Croteau, M.D., Ph.D. (Montréal), M.Sc. (California)
 Marie Julien, M.A., Ph.D. (UQAM)
 France Labrèche, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (McGill)
 Ginette Lafontaine, M.Sc. (Montréal)
 Mireille Lajoie, M.D. (Sherbrooke)
 Lise Laplante, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Marie-José Legault, M.D. (Montréal)
 Paul Le Guerrier, M.D. (Montréal)
 Carole Morrissette, M.D. (Montréal)
 Nicole Perreault, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
 Pierre A. Pilon, M.D. (Montréal)
 Blandine Piquet-Gauthier, M.D. (Lyon I), M.Sc. (Montréal)
 Léo-Roch Poirier, M.Sc. (Montréal)
 Sylvie Provost, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Paul Rivest, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Michel Savard, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Marc Steben, M.D., D.E.S.S. (Montréal)

Michèle Tremblay, M.D., M.Sc. (Montréal), C.S.P.Q., F.R.C.P.

Michèle Tremblay, M.D. (Laval)

Sylvie Venne, M.D., M.Sc. (Montréal)

Professeurs associés

Christophe Bedos, D.M.D. (Paris), M.Sc., Ph.D. (Montréal)

Michel Camus, M.Sc., Ph.D. (McGill) – appartenance secondaire

Gaston Godin, M.Sc. (Alberta), Ph.D. (Toronto)

Ann C. Macaulay, M.D. (St-Andrew's)

Joanne Otis, M.Sc., Ph.D. (Montréal)

Fred Paccaud, M.D. (Lausanne)

Marie-Élise Parent, M.Sc. (Toronto), Ph.D. (Montréal)

Marie-Claude Rousseau, M.Sc., Ph.D. (McGill)

Michel Rossignol, M.D. (Sherbrooke), M.Sc. (McGill)

Professeurs émérites

Georges Desrosiers

Milos Jenicek

Raynald Pineault

Objectifs du microprogramme de 2^e cycle (santé communautaire)

Au terme de sa formation, l'étudiant sera initié à des connaissances de base de la santé publique, dont certaines quantitatives, et aura acquis des connaissances complémentaires dans différents thèmes ou dans un thème en particulier.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle (santé communautaire)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2^e cycle en santé communautaire, le candidat doit :

- être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle dans un domaine pertinent pour la santé publique ou d'un diplôme jugé équivalent;
- avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit;
- avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit;
- une expérience de travail est un atout.

Le comité d'admission pourra demander à tout candidat de se présenter à une entrevue.

2. Programme

Le microprogramme de 2^e cycle en santé communautaire comporte un bloc de base de six crédits obligatoires et un deuxième bloc de neuf crédits à option.

3. Choix de cours

Le microprogramme comporte un bloc de base de 6 crédits obligatoires à choisir parmi certains cours obligatoires de la maîtrise en santé communautaire. Trois de ces crédits devront être choisis parmi les cours d'épidémiologie ou de biostatistique offerts parmi les cours obligatoires de la maîtrise en santé communautaire. Les cours à option seront choisis, soit à l'intérieur d'un thème pour une attestation thématique, soit parmi les cours de l'un ou l'autre thème ou du tronc commun pour une attestation générale.

4. Durée de la scolarité

La durée minimale de la scolarité du microprogramme de 2^e cycle en santé communautaire est de un trimestre à plein temps.

5. Passage au D.E.S.S. (santé communautaire)

L'étudiant qui a réussi 9 crédits de cours dans le microprogramme en santé communautaire et a conservé une moyenne cumulative de 3,2 peut présenter une demande écrite de transfert au D.E.S.S. en santé communautaire à la direction des programmes de 2^e cycle du Département qui examinera l'ensemble du dossier afin de décider de recommander ou non le transfert. Le comité d'admission pourra demander à tout candidat de se présenter à une entrevue.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

Trois des crédits obligatoires choisis parmi les cours suivants :

MSO 6038 Fondements et éthique en santé publique, 3 cr.

MSO 6039 Sc. humaines/sociales en santé publique, 3 cr.

MSO 6114 Organisation des soins de santé, 3 cr.

MSN 6115 Santé et environnement I, 3 cr.

Trois crédits obligatoires doivent être choisis en épidémiologie ou en biostatistique, parmi les cours suivants :

MSO 6001 Concepts de base en épidémiologie, 3 cr.

MSO 6011 L'analyse épidémiologique, 3 cr.

MSO 6060 Concepts de base en biostatistique, 3 cr.

MSO 6061 Introduction à la biostatistique, 3 cr.

Bloc B – Option (9 cr.)

Parmi les cours des répertoires des programmes de maîtrise de médecine sociale et préventive, d'administration de la santé, de santé environnementale et santé au travail, ou de l'extérieur, sujets à l'approbation du directeur du programme.

Bloc B₁ – Planification et gestion en santé communautaire

MSO 6072 Administration et santé communautaire, 3 cr.

ou

ASA 6120 Fondements du management, 3 cr.

MSO 6115 Planification de la santé, 3 cr.

MSO 6059 La pratique de l'éducation pour la santé, 3 cr.

MSO 6071 Gestion de projets de santé, 3 cr.

MSO 6136A-C Sujets spécifiques de santé publique, 1 cr.

MSO 6137A-C Prob. Contemporaines de santé publique, 1 cr.

MSO 6138A-C Enjeux de santé publique, 1 cr.

ASA 6161 Évaluation normative, 1 cr.

ASA 6171 Modélisation et évaluation, 1 cr.

ou tout autre cours approuvé par la direction du programme.

Bloc B₂ – Promotion de la santé

MSO 6059 La pratique de l'éducation pour la santé, 3 cr.

MSO 6130 Design pédagogique – éducation sanitaire, 3 cr.

MSO 6131 Stratégies en promotion de la santé, 3 cr.

MSO 6132 Séminaire en promotion de la santé, 3 cr.

ANT 6056 Cultures et santé mentale, 3 cr.

ASA 6132 Marketing social, 3 cr.

MSO 6047 Périnatalité en santé communautaire, 3 cr.

MSO 6048 Santé des enfants et des adolescents, 3 cr.

PPA 6676 Planification du changement social, 3 cr.

SOL 6656 Le développement communautaire, 3 cr.

ou tout autre cours approuvé par la direction du programme.

Bloc B₃ – Protection de la santé

MSO 6001 Concepts de base en épidémiologie, 3 cr.

MSO 6011 L'analyse épidémiologique, 3 cr.

MSO 6023 Épidémiologie des infections, 3 cr.

MSO 6122 Gestion d'agressions dans une population, 3 cr.

MSO 6123 Séminaire en protection de la santé, 3 cr.

MSN 6018 Toxicologie industrielle, 3 cr.

MSN 6111 Hygiène industrielle I, 3 cr.

MSN 6115 Santé et environnement I, 3 cr.

MSN 6136 Principes de l'analyse du risque, 3 cr.

ou tout autre cours approuvé par la direction du programme.

Bloc B₄ – Population, santé et développement

MSO 6047 Périnatalité en santé communautaire, 3 cr.

MSO 6070 Santé internationale, 3 cr.

MSO 6071 Gestion de projets de santé, 3 cr.

ANT 6054 Systèmes médicaux comparés, 3 cr.

DMO 6430 Population et développement, 3 cr.

NUT 6670 Nutrition internationale, 3 cr.

ou tout autre cours approuvé par la direction du programme.

Bloc B₅ – Santé dentaire publique

SAB 6501	Organisation des services dentaires, 1 cr.
SAB 6504	Nutrition et santé dentaire publique, 2 cr.
SAB 6505	Épidémiologie, prévention et recherche, 3 cr.
SAB 6507	Santé dentaire des populations à risque, 3 cr.
SAB 6508	Promotion de la santé dentaire, 1 cr.
MSO 6200	Séminaire en santé dentaire publique, 3 cr.

ou tout autre cours approuvé par la direction du programme.

Bloc B₆ – Méthodologie de la recherche

MSO 6001	Concepts de base en épidémiologie, 3 cr.
MSO 6011	L'analyse épidémiologique, 3 cr.
MSO 6014	Méthodes de recherche en épidémiologie, 3 cr.
MSO 6028	Introduction aux théories de la mesure, 3 cr.
MSO 6053	L'enquête : méthodes et pratiques, 3 cr.
MSO 6060	Concepts de base en biostatistique, 3 cr.
MSO 6061	Introduction à la biostatistique, 3 cr.
MSO 6062	Méthodes d'échantillonnage, 3 cr.
MSO 6063A-C	Méthodes spécifiques en biostatistique I, 1 cr.
MSO 6064A-C	Sujets spécifiques en biostatistique II, 1 cr.
MSO 6066	Analyse de données catégorielles, 3 cr.
MSO 6067	Introduction aux modèles linéaires, 3 cr.
MSO 6068A-C	Sujets spécifiques en biostatistique III, 1 cr.
MSO 6086	La recherche qualitative en santé, 3 cr.
MSO 6140	Analyse multidimensionnelle confirmative, 3 cr.
MSO 6141	Analyse multidimensionnelle exploratoire, 3 cr.
ASA 6160	Recherche opérationnelle en santé, 3 cr.
ASA 6161	Évaluation normative, 1 cr.
ASA 6171	Modélisation et évaluation, 1 cr.
ASA 6177	Méthodologie de la recherche, 3 cr.

ou tout autre cours approuvé par la direction du programme.

Objectifs du D.E.S.S. (santé communautaire)

Au terme de sa formation, l'étudiant aura intégré les connaissances de base requises pour la pratique de la santé publique et pour la conception des interventions en santé publique.

Règlement pédagogique propre au D.E.S.S. en santé communautaire**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Diplôme d'études supérieures spécialisées en santé communautaire, le candidat doit :

- être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle dans un domaine pertinent pour la santé publique ou d'un diplôme jugé équivalent;
- avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit;
- avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit;
- une expérience de travail est un atout.

Le comité d'admission pourra demander à tout candidat de se présenter à une entrevue.

2. Programme

Le programme comprend au moins 30 crédits de cours, dont 27 crédits de cours de 2^e cycle.

3. Choix de cours

Le programme comporte 18 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option approuvés par le directeur du programme.

4. Évaluation

L'évaluation des cours est faite en conformité avec celle fixée par le règlement pédagogique de la FES en ce qui concerne les cours de maîtrise. Les dispositions de ce règlement s'appliquent aussi au cas d'échec et au calcul de la moyenne. Le candidat doit obtenir une moyenne générale d'au moins 2,7 pour se voir attribuer le diplôme.

5. Durée de la scolarité

La scolarité est de deux trimestres à plein temps ou l'équivalent. La durée maximale de la scolarité est de neuf trimestres (trois ans) à compter de l'inscription initiale.

6. Passage à la Maîtrise (santé communautaire)

L'étudiant qui a réussi 15 crédits de cours dans le programme de D.E.S.S. en santé communautaire et a conservé une moyenne cumulative de 3,2 peut présenter une demande écrite de transfert à la maîtrise en santé communautaire à la direction des programmes de 2^e cycle du Département qui examinera l'ensemble du dossier afin de décider de recommander ou non le transfert. Le comité d'admission pourra demander à tout candidat de se présenter à une entrevue.

Structure du programme**Bloc A – Obligatoire (18 cr.)**

MSO 6038	Fondements et éthique en santé publique, 3 cr.
MSO 6039	Sc. humaines/sociales en santé publique, 3 cr.
MSO 6114	Organisation des soins de santé, 3 cr.
MSN 6115	Santé et environnement I, 3 cr.
MSO 6060	Concepts de base en biostatistique, 3 cr.
ou	
MSO 6061	Introduction à la biostatistique, 3 cr.
MSO 6001	Concepts de base en épidémiologie, 3 cr.
ou	
MSO 6011	L'analyse épidémiologique, 3 cr.

Bloc B – Option (12 cr.)

Parmi les cours des répertoires des programmes de médecine sociale et préventive, d'administration de la santé, de santé environnementale et santé au travail, ou de l'exterieur, sujets à l'approbation du directeur du programme. Au moins 9 crédits de ces cours devront être du niveau du 2^e cycle.

Objectifs de la M.Sc. (santé communautaire)

Au terme de sa formation, l'étudiant, conscient des enjeux éthiques en santé publique, sera capable : d'approfondir un sujet du domaine de la santé communautaire; de démontrer une capacité de conceptualisation dans la formulation d'un problème de recherche en santé communautaire; de choisir des outils méthodologiques appropriés à un sujet de recherche relié à la santé communautaire; de recueillir, d'analyser et d'interpréter des données en utilisant les méthodes appropriées; de communiquer la problématique de la recherche, les méthodes et les résultats sous diverses formes : articles, affiches, communications, mémoire.

Règlement pédagogique propre à la M.Sc. (santé communautaire)**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Sc. (santé communautaire), le candidat doit :

- être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle dans un domaine pertinent pour la santé publique ou d'un diplôme jugé équivalent. Une moyenne cumulative minimale de 3,2 (ou l'équivalent) est exigée.
- avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit;
- avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit;
- une expérience de travail est un atout.

Le comité d'admission pourra demander à tout candidat de se présenter à une entrevue.

2. Programme

Le programme de maîtrise avec mémoire comporte 54 crédits : 24 crédits de cours, dont 21 crédits de cours de 2^e cycle, et 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Le programme de maîtrise avec stage ou travail dirigé comporte 54 crédits : 39 crédits de cours, dont 36 crédits de cours de 2^e cycle, et 15 crédits attribués à un stage ou un travail dirigé, l'un et l'autre faisant l'objet d'un rapport écrit.

3. Choix de cours

Programme avec mémoire

Le programme avec mémoire comporte 21 crédits de cours obligatoires et 3 crédits de cours à option.

Programme avec stage ou travail dirigé

Le programme avec stage ou travail dirigé comporte 21 crédits de cours obligatoires et 18 crédits de cours à option dont 3 crédits portant sur une problématique, une population ou un contexte particulier. Certains cours à option peuvent être exceptionnellement remplacés par des cours au choix sujets à l'approbation du directeur du programme. Un de ces cours au choix peut être de 1^{er} cycle. Après examen du dossier, certains cours préparatoires pourraient être exigés selon la formation initiale du candidat ou la durée d'arrêt des études.**4. Durée de la scolarité**

La durée minimale de la scolarité du programme de maîtrise en santé communautaire est de trois trimestres et la durée maximale est de neuf trimestres (trois ans) à compter de la date d'inscription initiale, excluant les trimestres de suspension ou de préparation. Pour des raisons exceptionnelles, acceptées par le doyen de la Faculté de médecine, trois trimestres de prolongation peuvent être accordés.

5. Évaluation

L'évaluation des cours est faite en conformité avec le règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures en ce qui concerne les cours de maîtrise.

Structure du programme**1. AVEC MÉMOIRE****Bloc A – Obligatoire (21 cr.)**

MSO 6038 Fondements et éthique en santé publique, 3 cr.

MSO 6082 La recherche en santé communautaire, 3 cr.

MSO 6001 Concepts de base en épidémiologie, 3 cr.

ou

MSO 6011 L'analyse épidémiologique, 3 cr.

MSO 6061 Introduction à la biostatistique, 3 cr.

MSO 6028 Introduction aux théories de la mesure, 3 cr.

ou l'un des quatre cours suivants :

MSO 6066 Analyse de données catégorielles, 3 cr.

MSO 6067 Introduction aux modèles linéaires, 3 cr.

MSO 6140 Analyse multidimensionnelle confirmative, 3 cr.

MSO 6141 Analyse multidimensionnelle exploratoire, 3 cr.

MSO 6086 La recherche qualitative en santé, 3 cr.

ou

ASA 6161 Évaluation normative, 1 cr.

Trois crédits parmi :

MSO 6039 Sc. humaines/sociales en santé publique, 3 cr.

MSO 6114 Organisation des soins de santé, 3 cr.

MSN 6115 Santé et environnement I, 3 cr.

Bloc B – Option (3 cr.)

MSO 6136A Sujets spécifiques de santé publique, 1 cr.

MSO 6136B Sujets spécifiques de santé publique, 1 cr.

MSO 6136C Sujets spécifiques de santé publique, 1 cr.

MSO 6137A Prob. contemporaines de santé publique, 1 cr.

MSO 6137B Prob. contemporaines de santé publique, 1 cr.

MSO 6137C Prob. contemporaines de santé publique, 1 cr.

MSO 6138A Enjeux de santé publique, 1 cr.

MSO 6138B Enjeux de santé publique, 1 cr.

MSO 6138C Enjeux de santé publique, 1 cr.

Bloc C (30 cr.)

MSO 6092 Mémoire, 30 cr.

2. AVEC STAGE OU TRAVAIL DIRIGÉ**Bloc A – Obligatoire (21 cr.)**

MSO 6038 Fondements et éthique en santé publique, 3 cr.

MSO 6039 Sc. humaines/sociales en santé publique, 3 cr.

MSO 6114 Organisation des soins de santé, 3 cr.

MSN 6115 Santé et environnement I, 3 cr.

MSO 6060 Concepts de base en biostatistique, 3 cr.

ou

MSO 6061 Introduction à la biostatistique, 3 cr.

MSO 6001 Concepts de base en épidémiologie, 3 cr.

ou

MSO 6011 L'analyse épidémiologique, 3 cr.

MSO 6083 Pratiques de la santé publique, 3 cr.

Bloc B – Option (18 cr.)

Dont 3 crédits fortement recommandés en approches qualitatives :

MSO 6086 La recherche qualitative en santé, 3 cr.

ou

ETA 6512 L'analyse des données qualitatives, 3 cr.

Parmi les cours à option, au moins trois crédits doivent porter sur une population, une problématique ou un contexte particulier.

Bloc C – Stage ou travail dirigé (15 cr.)

MSO 6093 Stage, 15 cr.

Thèmes de stage : prévention et promotion de la santé; protection de la santé; organisation des soins de santé; évaluation.

ou

MSO 6094 Travail dirigé, 15 cr.

Santé environnementale et santé au travail**M.Sc. (santé environnementale et santé au travail)****2-488-1-0****Département de santé environnementale et santé au travail**

Responsable du programme : Adolf Vyskocil, tél. : (514) 343-6146

Secrétariat : (514) 343-6134

Responsable de l'option « Analyse du risque » : Kannan Krishnan, tél. : (514) 343-6581

Responsable de l'option « Toxicologie générale » : Robert Tardif, tél. : (514) 343-6111, poste 1515

Responsable de l'option « Environnement et prévention » : Joseph Zayed, tél. : (514) 343-5912

Membres du Comité de la maîtrise

Robert Tardif

Adolf Vyskocil

Joseph Zayed

Personnel enseignant ***Directeur et professeur titulaire**

Michel Gérin, Ph.D. (McGill)

Professeurs titulaires

Gaétan Carrier, M.D. (Montréal), Ph.D. (Montréal)

Saroj K. Chakrabarti, Ph.D. (Calcutta)

Kannan Krishnan, M.Sc. (McGill), Ph.D. (Montréal)

Claude Viau, M.Sc. (Montréal), Doctorat en sciences méd. (Louvain), en congé

Joseph Zayed, M.Ed., M.Sc.A., Ph.D. (Montréal)

Professeurs agrégés

Robert Tardif, B.Sc. (UQAM), M.Sc., Ph.D. (Montréal)

Adolf Vyskocil, Ph.D. (Prague)

Professeures adjointes de clinique

Yvette Bonvalot, D.E.A., Diplôme de doctorat (Paris VII)

Michèle Bouchard, Ph.D. (Montréal)

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Louise De Guire, M.D. (Montréal), M.Sc. (Laval)
 Monique Isler, M.D. (Montréal), D.O.H.S. (McMaster)
 Ginette Truchon, Ph.D. (Montréal)

Professeurs associés

Pierre Band, M.D. (Montréal)
 Michel Camus, Ph.D. (McGill)
 Jan Deadman, Ph.D. (McGill)
 Michel Mercier, Doctorat en sciences pharmaceutiques (Louvain)
 Jean-Philippe Weber, Ph.D. (Laval)

Professeur émérite

Jules Brodeur

Objectifs de la M.Sc. (santé environnementale et santé au travail)

Acquérir des connaissances fondamentales et pratiques en santé environnementale et santé au travail; se familiariser avec la méthodologie scientifique; se spécialiser dans une ou plusieurs activités de recherche en santé et environnement; acquérir une formation d'intervenant ou de cadre dans les secteurs public, parapublic et privé.

Règlement pédagogique propre à la M.Sc. (santé environnementale et santé au travail)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de maîtrise avec mémoire ou au programme avec travail dirigé ou avec stage, le candidat doit être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle dans un domaine des sciences de la santé, des sciences biologiques, de chimie, ou dans un domaine connexe, ou bien d'un diplôme jugé équivalent. Une moyenne minimale de 3,0 (Université de Montréal) ou l'équivalent pour les étudiants venant des autres universités est exigée.

Dans le cas de la maîtrise avec travail dirigé ou avec stage, le candidat peut aussi être admis 1) à la fin du microprogramme; 2) pendant ou à la fin de sa scolarité de diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) en environnement et prévention ou en toxicologie et analyse du risque. Pour déposer une demande de changement de programme (passage du microprogramme ou du D.E.S.S. à la M.Sc.), l'étudiant doit avoir obtenu une moyenne minimale de 3,0 au terme du microprogramme (15 crédits). De même, l'étudiant inscrit au D.E.S.S. doit avoir obtenu une moyenne minimale de 3,0 au terme d'au moins 15 crédits complétés. Par ailleurs, il devra avoir complété 27 crédits du D.E.S.S. avant de débiter le stage ou le travail dirigé.

2. Modalités de transfert du D.E.S.S. et du Microprogramme de 2^e cycle à la Maîtrise

Un candidat peut être admis à la M.Sc. avec travail dirigé ou avec stage pendant ou à la fin de la scolarité du D.E.S.S. en toxicologie et analyse du risque ou du D.E.S.S. en environnement et prévention ou du Microprogramme de 2^e cycle en santé environnementale et santé au travail. Une recommandation du directeur du programme sera alors nécessaire. Une demande d'équivalence pour les cours suivis au D.E.S.S. ou au Microprogramme devra accompagner la demande d'admission.

3. Programme

Le programme de maîtrise avec mémoire comporte un minimum de 8 crédits de cours du niveau des études supérieures, 37 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire incluant 1 crédit attribué à un cours d'éthique.

Le programme de maîtrise avec travail dirigé ou avec stage comporte 30 crédits de cours, dont au moins 27 du niveau des études supérieures, et 15 crédits attribués à un travail dirigé ou à un stage faisant l'objet d'un rapport. Il comporte les trois options suivantes :

- Analyse du risque
- Toxicologie générale
- Environnement et prévention

4. Choix de cours

Le programme de maîtrise avec mémoire comporte 8 crédits de cours obligatoires. Le programme de maîtrise avec travail dirigé ou avec stage comporte 21 crédits de cours obligatoires et 9 crédits de cours à option dont un maximum de 3 crédits du niveau de 1^{er} cycle. Le choix des cours à option doit être approuvé par le directeur du programme.

5. Évaluation du travail dirigé et stage

Le jury du travail dirigé et du stage est composé du directeur du travail dirigé ou du responsable de stage, du codirecteur éventuel et d'un professeur rattaché au département.*

6. Durée de la scolarité

La durée minimale de la scolarité du programme de maîtrise est de trois trimestres – voir article 46 du règlement pédagogique de la FES.

La durée maximale de la scolarité du programme de maîtrise avec mémoire, avec travail dirigé ou avec stage est de six trimestres (deux ans) pour un étudiant inscrit à plein temps et de neuf trimestres (trois ans) pour un étudiant inscrit à demi-temps, en excluant les trimestres de préparation ou de suspension.

Pour les candidats admis à la maîtrise avec travail dirigé ou avec stage, après avoir terminé le programme de Diplôme d'études supérieures spécialisées en toxicologie et analyse du risque ou en environnement et prévention ou le Microprogramme de 2^e cycle en santé environnementale et santé au travail, la durée maximale de la scolarité est de trois ans et comprend la durée de la scolarité du Diplôme ou du Microprogramme. Il sera possible, avec l'autorisation du Comité des études supérieures du programme, d'ajouter un délai additionnel de un an pour compléter le travail dirigé ou le stage.

Structure du programme

1. AVEC MÉMOIRE

Bloc A – Tronc commun obligatoire (6 cr.)

MSN 6115 Santé et environnement I, 3 cr.

TXL 6010 Introduction à la toxicologie, 3 cr.

Bloc B – Obligatoire (2 cr.)

MSN 6004 Séminaires, 2 cr.

Bloc C – Recherche et mémoire (37 cr.)

MSN 6200 Mémoire, 36 cr.

MMD 6005R Éthique et recherche en santé, 1 cr.

2. AVEC TRAVAIL DIRIGÉ OU STAGE

Option « Analyse du risque »

Bloc A – Tronc commun obligatoire (6 cr.)

MSN 6115 Santé et environnement I, 3 cr.

TXL 6010 Introduction à la toxicologie, 3 cr.

Bloc B – Obligatoire (15 cr.)

MSN 6136 Principes de l'analyse du risque, 3 cr.

MSN 6138 Incertitude et caractérisation du risque, 3 cr.

MSN 6144 Perception et communication du risque, 3 cr.

MSN 6146 Modèles en analyse du risque, 3 cr.

MSO 6001 Concepts de base en épidémiologie, 3 cr.

Option « Toxicologie générale »

Bloc A – Tronc commun obligatoire (6 cr.)

MSN 6115 Santé et environnement I, 3 cr.

TXL 6010 Introduction à la toxicologie, 3 cr.

Bloc B – Obligatoire (15 cr.)

MSN 6018 Toxicologie industrielle, 3 cr.

MSN 6136 Principes de l'analyse du risque, 3 cr.

TXL 6012 Toxicologie des médicaments, 3 cr.

TXL 6014 Toxicologie de l'environnement, 3 cr.

TXL 6016 Toxicologie agro-alimentaire, 3 cr.

Option « Environnement et prévention »

Bloc A – Tronc commun obligatoire (6 cr.)

TXL 6010 Introduction à la toxicologie, 3 cr.

MSN 6115 Santé et environnement I, 3 cr.

* Les candidats doivent de plus présenter les résultats de leurs travaux dans le cadre d'un exposé verbal.

Bloc B – Obligatoire (15 cr.)

ENV 6000	Modélisation et environnement, 3 cr.
ENV 6002	Les impacts environnementaux, 3 cr.
ENV 6003	La protection de l'environnement, 3 cr.
MSN 6148	Gestion de crises environnementales, 3 cr.
HEC 6111	Dévelop., politiques environ. et gestion, 3 cr.

Bloc C – Option (9 cr.)

S'applique à chacune des options. Cours de 2^e cycle pris dans les sigles MSN, TXL et ENV ainsi que les cours suivants :

AME 6113	Écologie du paysage, 3 cr.
CIV 6210	Gestion des déchets solides, 2 cr.
CIV 6305	Gestion des ressources hydriques, 3 cr.
MSO 6001	Concepts de base en épidémiologie, 3 cr.
MSO 6060	Concepts de base en biostatistique, 3 cr.
MSO 6061	Introduction à la biostatistique, 3 cr.
MSO 6122	Gestion d'agressions dans une population, 3 cr.
URB 6771	Développement urbain durable, 3 cr.
URB 6772	Éval. environnementale/planif. de projet 3 cr.
URB 6773	Gestion environnementale du territoire, 3 cr.

Ainsi que tout autre cours de 2^e cycle pris dans d'autres départements, facultés, Écoles (Poly, HEC), ou d'autres universités, sujets à l'approbation du comité pédagogique.

Bloc D – Travail dirigé ou stage (15 cr.)

S'applique à chacune des options.

MSN 6900	Travail dirigé, 15 cr.
MSN 6910	Stage, 15 cr.

Le stage ou le travail dirigé portera sur un sujet relié à un des trois thèmes suivants correspondant à l'option de la maîtrise dans laquelle l'étudiant est inscrit (analyse du risque, toxicologie industrielle ou environnementale, santé environnementale ou au travail, envisagée sous l'angle de la prévention). Si un étudiant désire faire un stage ou un travail dirigé hors du thème de l'option dans laquelle il est inscrit, il devra recevoir l'assentiment du comité de programme.

Ph.D. (santé publique)**3-481-1-1**

Directrice du programme : Nicole Leduc, tél. : (514) 343-5633

Membres du Comité d'admission et d'évaluation du Ph.D. (santé publique)

Régis Blais, Département d'administration de la santé
 Kannan Krishnan, Département de santé environnementale et santé au travail
 Nicole Leduc, Département d'administration de la santé
 France Pinsonnault, adjointe à la coordination
 Louise Potvin, Département de médecine sociale et préventive
 Claude Sicotte, Département d'administration de la santé
 Jack Siemiatycki, Département de médecine sociale et préventive

Les professeurs de ce programme comprenant cinq options proviennent des départements suivants :

Département d'administration de la santé**Personnel enseignant *****Professeurs titulaires**

François Béland, B.Sc. (Montréal), Ph.D. (Laval)
 Régis Blais, M.Ps. (Montréal), Ph.D. (UQAM)
 François Champagne, M.H.A. (Ottawa), Ph.D. (Montréal)
 André-Pierre Contandriopoulos, Ph.D. (Montréal)
 Jean-Louis Denis, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
 Paul Lamarche, M.A.H. (Montréal), Ph.D. (Michigan)
 Claude Sicotte, M.A.S., Ph.D. (Montréal)

Professeurs agrégés

Nicole Dedobbeleer, M.A. (Montréal), L.Sc. (Louvain), D.Sc. (Johns Hopkins)
 Lambert Farand, M.D. (Montréal), Ph.D. (McGill)

Lise Lamothe, M.B.A. (HEC, Montréal), Ph.D. (McGill)
 Nicole Leduc, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
 Pascale Lehoux, M.Sc., Ph.D. (Montréal)

Chercheuse adjointe

Mira Johri, Ph.D. (McGill), M.P.H. (Yale)

Département de médecine sociale et préventive**Personnel enseignant *****Professeurs titulaires**

Jean-Marc Brodeur, D.D.S., Ph.D. (Montréal)
 Clément Dassa, M.A. (Montréal), M.Sc. (McGill), Ph.D. (Toronto)
 Pierre Fournier, M.D. (Nice), M.Sc. (Montréal)
 Jean Lambert, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Michigan)
 Brigitte Maheux, M.D. (Sherbrooke), M.P.H. (Hawaii), Ph.D. (Michigan)
 Pierre Philippe, Ph.D. (Montréal)
 Louise Potvin, M.A. (Concordia), Ph.D. (Montréal)
 Jack Siemiatycki, Ph.D. (McGill)

Professeure agrégée

Christine Colin, M.Sc. (Montréal)

Professeur agrégé de clinique

Julio C. Soto, M.D., M.Sc. (Cayetano Heredia), Ph.D. (Montréal)

Chercheuse agrégée

Lise Renaud, M.Sc. (UQAM), Ph.D. (Montréal)

Professeurs adjoints de clinique

Robert Allard, M.D., M.Sc. (McGill)
 Marie-Claude Guertin, Ph.D. (Montréal)
 Gilles Paradis, M.D. (Montréal), M.Sc. (McGill)
 Yvonne Robitaille, M.A. (Montréal), Ph.D. (McGill)
 Denis Roy, M.D. (Laval), M.P.H. (California), M.Sc. (McGill)

Chercheuse adjointe

Isabel Fortier, M.Sc. (UQAM), Ph.D. (Laval)

Professeurs associés

Gaston Godin, M.Sc. (Alberta), Ph.D. (Toronto)
 Fred Paccaud, M.D. (Lausanne)
 Michel Rossignol, M.D. (Sherbrooke), M.Sc. (McGill)

Professeure accréditée

Paule Lebel, professeure agrégée, Département de médecine familiale

Département de santé environnementale et santé au travail**Personnel enseignant *****Professeurs titulaires**

Gaétan Carrier, M.D. (Montréal), Ph.D. (Montréal)
 Saroj K. Chakrabarti, Ph.D. (Calcutta)
 Michel Gérin, Ph.D. (McGill)
 Kannan Krishnan, M.Sc. (McGill), Ph.D. (Montréal)
 Claude Viau, M.Sc. (Montréal), Doctorat en sciences méd. (Louvain)
 Joseph Zayed, M.Ed., M.Sc.A., Ph.D. (Montréal)

Professeurs agrégés

Robert Tardif, B.Sc. (UQAM), M.Sc., Ph.D. (Montréal)
 Adolf Vyskocil, Ph.D. (Prague)

Professeures adjointes de clinique

Yvette Bonvalot, Ph.D. (Paris VII)
 Ginette Truchon, Ph.D. (Montréal)

Professeurs associés

Pierre Band, M.D. (Montréal)
 Michel Camus, Ph.D. (McGill)
 Jan Deadman, Ph.D. (McGill)
 Michel Mercier, doctorat en sciences pharmaceutiques (Louvain)
 Jean-Philippe Weber, Ph.D. (Laval)

Objectifs du Ph.D. (santé publique)

Les objectifs généraux du programme de doctorat en santé publique sont de former : des chercheurs qui maîtriseront un champ disciplinaire tout en sachant maintenir une vision globale de la santé publique; des professeurs qualifiés capables de former, à

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

leur tour, des étudiants aux trois cycles des études universitaires dans le domaine de la santé publique; des chercheurs et des chefs de file capables d'oeuvrer dans les réseaux de soins de santé et de services sociaux en y apportant une capacité d'analyse des systèmes de soins, mais aussi une vision synthétique.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (santé publique)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph.D. (santé publique), le candidat doit être titulaire d'une maîtrise (M.Sc.) ou d'un diplôme équivalent dans une discipline appropriée. De plus, selon les antécédents du candidat et la nature de son programme, une formation complémentaire pourra être requise dans une des disciplines de base ou dans le domaine des techniques quantitatives.

2. Programme

Le programme de doctorat offre cinq options :

- Épidémiologie
- Gestion des services de santé
- Organisation des soins de santé
- Promotion de la santé
- Toxicologie de l'environnement

Le programme de doctorat comprend un minimum de 9 crédits de cours et 81 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Le programme de chaque candidat est établi en fonction de sa préparation antérieure et de l'orientation de ses recherches.

Option « Épidémiologie »

Responsable Jack Siemiatycki, tél. : (514) 343-2035 et (514) 890-8166

Objectifs

L'épidémiologie est une discipline de recherche qui s'intéresse aux causes, aux facteurs de risque et aux facteurs pronostiques de la maladie chez l'humain. À la base de la prise de décision en santé publique, l'épidémiologie est mise à contribution dans la description des problèmes de santé et de leurs déterminants, dans la surveillance de l'état de santé des populations et dans la compréhension de l'histoire naturelle des maladies. Les domaines de la recherche épidémiologique sont multiples : l'environnement social, les marqueurs génétiques, les déterminants de nature biologique, physique et chimique liés aux habitudes de vie, au milieu de travail ou à l'environnement, les maladies infectieuses ou chroniques et l'utilisation des services de santé.

La formation en épidémiologie comprend des cours avancés de biostatistique et de méthodologie de la recherche quantitative. Le plan d'études de l'étudiant est personnalisé, en ce sens qu'il est adapté à sa formation et à son expérience antérieures et qu'il favorise l'acquisition d'une expertise de contenu par rapport au sujet de recherche choisi. De plus, le plan d'études établi pour et avec lui devra permettre à l'étudiant de développer son sens critique quant à la place de l'épidémiologie en santé publique et de s'ouvrir aux autres disciplines de recherche mises à contribution dans l'étude des problématiques de santé publique.

Option « Gestion des services de santé »

Responsable : Claude Sicotte, tél. : (514) 343-5611

Objectifs

L'option « Gestion des services de santé » du programme s'intéresse fondamentalement aux organisations et aux acteurs qui y oeuvrent. Dans le premier cas, l'organisation devient le sujet principal d'analyse. Cette sorte de recherche porte notamment sur les caractéristiques propres à diverses catégories d'organisation, sur les structures organisationnelles, sur les mécanismes de coordination et de contrôle, sur les rapports interorganisationnels. Ce type de recherche peut également étudier un phénomène important en management, à savoir les modes de gestion; parmi les plus récentes, citons l'amélioration continue de la qualité, la gestion par programme, la réingénierie des processus ou la régionalisation. Dans le deuxième cas, la recherche se tourne vers les acteurs, pris individuellement ou comme groupe de travail. Ce genre de recherche se préoccupe alors d'enjeux majeurs comme le leadership organisationnel, la motivation au travail, le travail en équipe pluridisciplinaire.

Une autre façon de présenter la recherche en gestion des services de santé est de faire appel aux divers champs d'expertise qui composent la gestion, notamment la comptabilité, le comportement humain, le développement organisationnel, les finances, la gestion des ressources humaines, la production, la recherche opérationnelle, la stratégie, les systèmes d'information. Chacun de ces champs peut servir de tremplin à la formulation et à la réalisation d'une recherche en gestion des services de santé.

Au plan des méthodes, la recherche en gestion fera tout autant appel à des méthodes quantitatives que qualitatives. Elle peut également se fonder sur le recours à une combinaison de ces deux grandes approches méthodologiques. Ainsi, chacun des thèmes de recherche présentés dans les deux paragraphes précédents peut être investigué selon l'une ou l'autre de ces stratégies ou conformément à leur combinaison. C'est la nature des objectifs de la recherche qui guidera le choix de l'approche méthodologique la plus appropriée.

Option « Organisation des soins de santé »

Responsable : Régis Blais, tél. : (514) 343-5907

Objectifs

Cette option s'intéresse essentiellement à l'utilisation des services de santé dans la population en se préoccupant à la fois des structures, processus et résultats de soins. Elle touche plus particulièrement l'étude du financement, de l'organisation, de la planification et de l'évaluation de différents niveaux d'intervention de la santé (techniques, pratiques, programmes et politiques). L'analyse du comportement des différents acteurs (patients, professionnels, gestionnaires, organisations et autres publics) y occupe aussi une place prépondérante, de même que l'analyse de la relation entre utilisation des services et état de santé et les problèmes de mesure de l'état de santé. La perspective d'analyse est fondamentalement sociale; une attention particulière est portée aux aspects sociaux, politiques et économiques.

La formation se fonde sur un principe d'immersion à la fois dans l'étude des concepts et méthodes d'analyse des systèmes de santé et dans l'étude d'une discipline connexe. Elle se fonde aussi sur le principe de triangulation, c'est-à-dire l'emploi de multiples théories, méthodes et procédures de collecte et d'analyse de données pour l'étude d'un problème.

Option « Promotion de la santé »

Responsable : Louise Potvin, tél. : (514) 343-6142

Objectifs

Émanant d'une pluralité de disciplines des sciences sociales et de la santé, le champ de la promotion de la santé propose un vaste agenda de recherche et d'intervention visant la prise en charge de leur santé et de ses déterminants par les individus et les communautés. Dans la poursuite de cet objectif, le mouvement de promotion de la santé reconnaît la complémentarité des approches basées sur les changements individuels avec celles qui ciblent les changements structurels. Reflet de ses fondements pluridisciplinaires, le champ de la promotion de la santé s'appuie aussi sur une diversité d'approches et de concepts et se trouve à la jonction d'un programme de recherche fondamentale et appliquée qui regroupe trois univers de question.

Un premier groupe de questions participe aux développements théoriques fondamentaux autour de trois axes qui permettent de dégager des modèles de changement autant des individus que des structures qui influencent la santé. Ces travaux touchent : **1)** les processus individuels de changement des comportements; **2)** les interactions entre les personnes et leurs milieux de vie et leur influence sur la santé; **3)** les interactions entre la santé et les environnements plus larges que constituent les communautés et le domaine des politiques publiques.

Un deuxième univers de recherche s'attache au développement des modèles et des théories de l'intervention qui permettent éventuellement aux intervenants de mieux structurer leur action en promotion de la santé. La recherche sur les interventions reconnaît généralement les différences entre les approches dites de population et les approches cliniques, de même que leur nécessaire intégration dans des approches écologiques.

Un troisième univers de recherche se définit autour de questions d'évaluation et participe autant à la recherche théorique qu'à la recherche sur les interventions. La promotion de la santé étant un champ d'étude appliquée, la recherche évaluative contribue au développement d'un corpus de connaissances générales concernant les mécanismes de changements influencés par les programmes de promotion. Elle participe aussi, d'une façon plus ponctuelle, à l'amélioration de programmes spécifiques.

Option « Toxicologie de l'environnement »

Responsable : Kannan Krishnan, tél. : (514) 343-6581

Secrétariat : (514) 343-6144

Objectifs

Cette option s'intéresse aux impacts sur la santé humaine de la pollution chimique de notre environnement général, nourriture, air, eau et sol. Des recherches fondamentales et appliquées en toxicologie sont réalisées dans le but d'établir le lien qui existe entre l'exposition humaine à des substances toxiques et l'apparition d'effets toxiques. Les travaux réalisés portent principalement sur trois préoccupations : **1)** le développement d'outils d'évaluation de l'exposition humaine à diverses substances toxiques (méthodes d'échantillonnage de l'environnement et biomarqueurs de l'exposition in-

terne à diverses substances toxiques); **2)** la connaissance de la relation dose-réponse de ces substances chez l'humain qui passe par l'étude de la toxicocinétique de ces substances toxiques, des mécanismes d'action aux organes cibles, des effets toxiques qu'engendrent certaines substances, de l'impact de l'exposition à des mélanges complexes et de la relation concentration-effets; **3)** les applications des résultats de ces travaux en santé au travail et en santé environnementale en s'alliant aux approches cliniques et épidémiologiques.

Les chercheurs du département de santé environnementale et santé au travail réalisent, dans des laboratoires bien équipés, des recherches fondamentales chez l'animal et l'humain sur la cinétique des substances toxiques, les effets toxiques sur le système reproducteur, les systèmes respiratoire et nerveux, la mutagénicité et le cancer. Un autre volet porte sur l'intégration des connaissances actuelles en hygiène, en toxicologie et en épidémiologie pour la réalisation d'études des risques des agents toxiques pour la santé humaine en milieu de travail et dans l'environnement en général.

Diplôme d'études professionnelles approfondies en santé publique (D.E.P.A.)

Responsable du programme : Lise Lamothe, tél. (514) 343-6111, poste 3141

Membres du Comité des études supérieures

Renaldo Battista, Département d'administration de la santé
Marie-France Raynault, Département de médecine sociale et préventive
Michel Gérin, Département de santé environnementale
Jean-Louis Denis, Département d'administration de la santé
Louise Potvin, Département de médecine sociale et préventive
Nicole Leduc, Département d'administration de la santé
Michel Rossignol, Direction de la santé publique
Marcel Villeneuve
Claude Viau, Département de santé environnementale

Objectifs

Le programme vise à former des praticiens capables d'oeuvrer dans les réseaux de santé et de services sociaux en y apportant une capacité d'analyse des systèmes de santé, mais aussi une vision synthétique. Ainsi, par l'acquisition de nouvelles connaissances, par des activités réflexives sur la conduite d'interventions terrain, ce programme vise à permettre aux candidats de développer des capacités de compréhension, de transfert et d'adaptation des modèles théoriques aux problématiques vécues dans l'environnement de la santé tout en construisant sur leurs expériences de travail antérieures.

Destinataires

La clientèle visée est large du fait qu'elle compte des personnes oeuvrant dans divers établissements et organismes de l'environnement de la santé sur la scène locale et internationale.

Structure du programme

Le programme comporte 30 crédits de cours du niveau des études supérieures, dont 15 crédits de cours obligatoires ainsi que 15 autres crédits de cours au choix.

Bloc A – Obligatoire (15 cr.)

PLU 6048 Connaissances et changements en santé, 3 cr.
SPU 7011 Analyser et comprendre le système de santé, 3 cr.
SPU 7013 La recherche en santé publique, 3 cr.
SPU 7014 Séminaire d'intégration, 6 cr.

Bloc B – Choix (15 cr.)

MMD 6005 Éthique et recherche en santé, 1 cr.
MSN 6115 Santé et environnement I, 3 cr.
MSN 6136 Principes de l'analyse du risque, 3 cr.
PLU 6046A Éthique de la recherche : introduction, 1 cr.
PLU 6046B Sujets humains en recherche, 1 cr.
PLU 6046C Problématiques/Éthique de la recherche, 1 cr.
SPU 7006 Séminaire en gestion des organisations, 3 cr.
SPU 7016 Séminaire sur la programmation et l'évaluation, 3 cr.
SPU 7017 Analyse des politiques et des décisions publiques, 3 cr.
SPU 7019 Population, santé et développement, 3 cr.

Sciences biomédicales

M.Sc. (sciences biomédicales)

2-484-1-0

Ph.D. (sciences biomédicales)

3-484-1-0

Département de chirurgie – Département de médecine –
Département d'anesthésiologie – Département d'obstétrique-
gynécologie – Département d'ophtalmologie – Département
de pédiatrie – Département de psychiatrie – Département de
radiologie, radio-oncologie et médecine nucléaire – École
d'orthophonie et d'audiologie – École de réadaptation –
Faculté de médecine dentaire – Faculté de médecine
vétérinaire

Directeur des programmes : Gilles Bleau, Ph.D. (Montréal)

Technicienne à la gestion des dossiers étudiants, tél. : (514) 343-5778

Membres du Comité des études supérieures

Carolina Alfieri
Bruce Allen
Daniel Lajeunesse
Emile Levy
Puttaswamy Manjunath
Sylvie Nadeau
Eugénio Rasio
Jacqueline Rousseau

Pour l'option « Bioéthique »

Hubert Doucet, Faculté de théologie
Guy Jobin, Faculté de théologie
Jean-Luc Malo, Faculté de médecine

Personnel enseignant *

Les professeurs des départements cités en rubrique participent à l'enseignement des programmes de sciences biomédicales. Pour consulter la liste de ce personnel enseignant, veuillez vous référer aux numéros de page indiqués entre parenthèses, à la suite du nom de chacun des départements ou facultés.

Objectifs de la M.Sc. (sciences biomédicales)

Les objectifs généraux de la maîtrise ès sciences en sciences biomédicales sont d'initier l'étudiant à la recherche clinique ou à la recherche fondamentale dans un milieu clinique.

Règlement pédagogique propre à la M.Sc. (sciences biomédicales)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Sc. (sciences biomédicales), le candidat doit être titulaire d'un diplôme de docteur en médecine (M.D.) ou en médecine dentaire (D.M.D.) ou en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou d'un baccalauréat ès sciences (B.Sc.) dans une option appropriée, ou d'un diplôme jugé équivalent.

Dans le cas des étudiants en médecine, pré- ou post-M.D., voir aussi le règlement cadre du programme Médecine-Recherche.

Option « Réadaptation »

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Sc. en Sciences biomédicales option « Réadaptation », le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat (B.Sc.) en ergothérapie ou en physiothérapie ou encore dans un domaine connexe à la réadaptation.

Option « Sciences psychiatriques »

La demande d'admission sera accompagnée d'une lettre d'un professeur qui accepte de diriger le travail de maîtrise.

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

2. Programme

Sans option

Le programme comprend un minimum de 7 crédits de cours du niveau des études supérieures, dont 1 crédit de cours obligatoire et 6 crédits de cours à option, et 38 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Au moins deux trimestres consécutifs doivent être accomplis en résidence, soit à l'Université de Montréal, soit dans un laboratoire de recherche d'un hôpital ou d'un institut affilié et agréé par le Conseil de la Faculté de médecine.

Option « Réadaptation »

Le programme comporte un minimum de 10 crédits de cours et 35 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Option « Recherche clinique biomédicale »

Le programme comporte un minimum de 13 crédits de cours et 32 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Option « Sciences psychiatriques »

Le programme comporte un minimum de 8 crédits de cours et 37 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Structure du programme

Sans option

Bloc A – Obligatoire (1 cr.)

MMD 6005 Éthique et recherche en santé, 1 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)

Bloc C – Mémoire (38 cr.)

SMC 6905 Mémoire, 38 cr.

Option « Réadaptation »

Bloc A – Obligatoire (4 cr.)

MMD 6005 Éthique et recherche en santé, 1 cr.

REA 6004 Recherches en réadaptation, 3 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)

Ces cours peuvent être choisis parmi la liste des cours de sigle REA décrits dans l'annuaire ou tout autre cours jugé pertinent à la formation du candidat. Au moins trois (3) crédits doivent être pris dans la banque de cours REA. Les choix de ces cours doivent être approuvés par le responsable de l'option et le directeur de recherche. Ces cours doivent être du niveau de cycles supérieurs.

La banque des cours REA comprend les cours suivants :

REA 6002 Théories avancées d'électromyographie, 3 cr.

REA 6005 Notions avancées d'électromyographie, 3 cr.

REA 6006 Électromyographie du système locomoteur, 3 cr.

REA 6007 Évaluation en réadaptation, 3 cr.

Bloc C – Mémoire (35 cr.)

SMC 6910 Mémoire, 35 cr.

Option « Recherche clinique biomédicale »

Bloc A – Obligatoire (10 cr.)

MMD 6005 Éthique et recherche en santé, 1 cr.

MSO 6011 L'analyse épidémiologique, 3 cr. *

MSO 6015 Recherche clinique biomédicale, 3 cr.

MSO 6061 Introduction à la biostatistique, 3 cr. *

* ou tout autre cours jugé équivalent

Bloc B – Option (3 cr.)

Cours au choix dans la banque de cours d'études supérieures de l'option :

ASA 6104 Utilisation des services sociosanitaires, 1 cr.

ASA 6161 Évaluation normative, 1 cr.

ASA 6171 Modélisation et évaluation, 1 cr.

ASA 6175 Méthodes d'évaluation économique, 3 cr.

ASA 6177 Méthodologie de la recherche, 3 cr.

MSO 6009 Méta-analyse dans le domaine de la santé, 3 cr.

MSO 6023 Épidémiologie des infections, 3 cr.

MSO 6026 Évaluation de la qualité des soins, 4 cr.

MSO 6028 Introduction aux théories de la mesure, 3 cr.

MSO 6053 L'enquête : méthodes et pratiques, 3 cr.

MSO 6062 Méthodes d'échantillonnage, 3 cr.

MSO 6066 Analyse des données catégorielles, 3 cr.

MSO 6067 Introduction aux modèles linéaires, 3 cr.

MSO 6086 La recherche qualitative en santé, 3 cr.

PHL 6064 Méthodes statistiques-pharmacologie II, 3 cr.

PHL 6090 Genèse et réglementation des médicaments, 2 cr.

PHL 6092 Pharmacovigilance, 3 cr.

PHM 6011 Médicament : aspects cliniques, 3 cr.

PHM 6019 Devis expérimental et biostatistique, 3 cr.

PHM 6025 Principes de pharmacoépidémiologie, 3 cr.

PHM 6032 Pharmacoeconomie, 3 cr.

PLU 6016 Méthodes quantitatives, 3 cr.

Bloc C – Mémoire (32 cr.)

SMC 6901 Mémoire, 32 cr.

Option « Sciences psychiatriques »

Bloc A – Obligatoire (5 cr.)

MMD 6005 Éthique et recherche en santé, 1 cr.

PST 6100 Thèmes de recherche en psychiatrie, 3 cr.

PST 6120 Science et sémiologie psychiatrique, 1 cr.

Bloc B – Option (3 cr.)

Trois crédits de cours aux études supérieures.

Bloc C – Mémoire (37 cr.)

SMC 6904 37 cr.

Objectifs du Ph.D. (sciences biomédicales)

Les objectifs généraux du programme de doctorat en sciences biomédicales sont de former des chercheurs autonomes capables de réaliser un programme de recherche original et autonome dans un cadre multidisciplinaire comprenant de la recherche clinique, fondamentale ou épidémiologique.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (sciences biomédicales)

1. Admission

Pour être admissible au programme de Ph.D. en sciences biomédicales, le candidat doit être titulaire d'une maîtrise (M.Sc.) en sciences biomédicales ou d'un diplôme équivalent dans la discipline appropriée. Le candidat doit également posséder une connaissance satisfaisante de l'anglais, connaissance dont il doit faire preuve avant d'être promu en deuxième année d'études.

Option « Bioéthique »

Pour être admissible au programme de Ph.D. en sciences biomédicales, option « bioéthique », le candidat doit être titulaire d'une maîtrise (M.Sc.) en sciences biomédicales ou l'équivalent. Il doit de plus compléter 21 crédits de cours de bioéthique, dont un minimum de 12 crédits dans le cadre d'une inscription au D.E.S.S. en bioéthique. En vertu de l'article 80, 9 de ces 21 crédits préalables exigés pourront être suivis à titre de cours complémentaires durant la scolarité du Ph.D. À la demande de l'étudiant et sur recommandation du directeur du programme, le doyen de la FES pourra inscrire l'étudiant simultanément au Ph.D. et au D.E.S.S. en bioéthique pour la poursuite des cours préalables.

Option « Orthophonie » ou « Audiologie »

Le programme de doctorat avec option orthophonie ou audiologie vise à former des chercheurs autonomes capables de mener des recherches originales et d'apporter une contribution significative dans leur domaine. Au cours de leur formation, les étudiants devraient acquérir des connaissances approfondies, réaliser un travail de recherche original et développer des habiletés de communication orale et écrite. Au terme de leur formation, les candidats devraient être capables de poursuivre une carrière en recherche et en enseignement.

Option « Réadaptation »

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph.D. en sciences biomédicales option « Réadaptation », le candidat doit être titulaire d'une maîtrise

dans un domaine pertinent à la réadaptation. Le candidat doit également posséder une connaissance satisfaisante de l'anglais.

Option « Sciences psychiatriques »

La demande d'admission sera accompagnée d'une lettre d'un professeur qui accepte de diriger le travail de doctorat.

2. Programme

Le programme comporte un minimum de 90 crédits. La recherche doit se faire en résidence, soit à l'Université de Montréal, soit dans un laboratoire de recherche d'un hôpital ou d'un institut affilié et agréé par le Conseil de la Faculté de médecine.

Option « Bioéthique »

Le programme comporte un minimum de 12 crédits de cours, dont 6 crédits en bioéthique (BIE 6500 et BIE 6700), 6 crédits au choix dans le domaine des sciences biomédicales, et 78 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. La thèse est dirigée conjointement par un bioéthicien et un spécialiste du domaine scientifique de la thèse. Le programme pourra comporter aussi des cours selon les besoins du candidat.

Option « Neuropsychologie »

Le programme comporte un minimum de 12 crédits de cours obligatoires et 78 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Il pourrait comporter aussi des cours à option.

Option « Orthophonie » ou « Audiologie »

Le programme comporte un minimum de 12 crédits de cours dont 3 crédits obligatoires, 6 crédits à option et 3 crédits au choix, et 78 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Il peut comporter aussi d'autres cours selon les besoins du candidat.

Option « Réadaptation »

Le programme comporte un minimum de 10 crédits de cours du niveau des études supérieures et 80 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Option « Sciences psychiatriques »

Le programme comporte un minimum de 11 crédits de cours, dont 8 crédits obligatoires, 3 crédits de cours au choix, et 79 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Le programme peut comporter des cours additionnels selon les besoins du candidat.

Sciences biomédicales (sans option)

Le programme comporte 3 crédits pour un cours obligatoire et 87 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Il peut comporter aussi des cours selon les besoins du candidat.

Structure de l'option « Bioéthique »

Objectifs

Cette option a pour but de former des spécialistes capables de faire carrière à titre de consultants, professeurs, chercheurs en bioéthique et de stimuler la production de recherches originales en bioéthique (éthique de la recherche, éthique clinique, enjeux éthiques des choix administratifs, légaux et sociaux).

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

BIE 6500 Épistémologie de la bioéthique, 3 cr.

BIE 6700 Séminaire de thèse, 3 cr.

Bloc B – Cours au choix (6 cr.)

L'étudiant choisira les cours d'études supérieures dans le domaine des sciences biomédicales.

Bloc C – Thèse (78 cr.)

SMC 7010 Thèse, 78 cr.

Structure de l'option « Neuropsychologie »

Bloc A – Obligatoire (12 cr.)

LNG 6030 Pathologie du langage, 3 cr.

NRL 6051 Neurosciences des systèmes, 3 cr.

PSY 6022 Métho. en psy. cognitive et neuropsych., 3 cr.

PSY 6413 Neuropsychopathologie I, 3 cr.

Si l'étudiant a déjà suivi un cours du bloc obligatoire lors de ses études de maîtrise, ce cours pourra être remplacé par un cours du bloc à option ou tout autre cours jugé approprié. Il est fortement recommandé que le cours NRL 6051 précède les cours LNG 6030 et PSY 6413.

Bloc B – Option

Tous autres cours et séminaires des programmes concernés par le protocole d'entente en neuropsychologie.

Bloc C – Thèse (78 cr.)

SMC 7905 Thèse, 78 cr.

Structure de l'option « Orthophonie » ou « Audiologie »

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

MMD 6005 Éthique et recherche en santé, 1 cr.

ORA 7010 Séminaire de doctorat I, 1 cr.

ORA 7020 Séminaire de doctorat II, 1 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)

AUD 6817 Stage de recherche en audiologie, 3 cr.

AUD 6839 Problèmes contemporains en audiologie, 3 cr.

AUD 6852 Séminaire en audiologie, 3 cr.

MSO 6011 Analyse épidémiologique, 3 cr.

MSO 6061 Introduction à la biostatistique, 3 cr.

ORA 6816 Méthodes de recherches qualitatives, 3 cr.

ORA 6892 Séminaire en perception de la parole, 3 cr.

ORA 6030 Méthodes de recherche, 3 cr.

ORT 6817 Séminaire de recherche en orthophonie, 3 cr.

ORT 6856 Séminaire en orthophonie, 3 cr.

ORT 6872 Problèmes contemporains en orthophonie, 3 cr.

ORT 6873 Séminaire en neuropsychologie du langage, 3 cr.

PSY 6002 Méthodes quantitatives avancées, 3 cr.

PSY 6007 Analyses corrélationnelles, 3 cr.

PSY 6022 Méthodes de recherche en psychologie cognitive et en neuropsychologie, 3 cr.

Ou tout autre cours jugé pertinent pour la formation du candidat.

Bloc C – Choix (3 cr.)

À choisir parmi la liste de cours disponibles ou tout autre cours jugé pertinent pour la formation du candidat.

Bloc D – Thèse (78 cr.)

SMC 7030 Thèse, 78 cr.

Structure de l'option « Réadaptation »

Bloc A – Obligatoire (4 cr.)

REA 6004 Recherches en réadaptation, 3 cr.

MMD 6005 Éthique et recherche en santé, 1 cr.

N.B. : Si l'étudiant a déjà réussi les cours obligatoires durant les cinq années précédant son admission au programme de doctorat, il n'est pas tenu de les reprendre. Dans ce cas, il y aura une équivalence accordée au bulletin pour ces deux cours.

Bloc B – Option (6 cr.)

Ces cours peuvent être choisis parmi la liste des cours de sigle REA ou tout autre cours jugé pertinent à la formation du candidat. Au moins 3 crédits doivent être pris dans la banque de cours REA. Le choix de ces cours doit être approuvé par le responsable de l'option et le directeur de recherche. Ces cours doivent être de niveau deuxième ou troisième cycle.

La banque des cours REA comprend les cours suivants :

REA 6002 Théories sensorimotrices en réadaptation, 3 cr.

REA 6005 Notions avancées d'électromyographie, 3 cr.

REA 6006 Électromyographie du système locomoteur, 3 cr.

REA 6007 Évaluation en réadaptation, 3 cr.

Bloc C – Thèse (80 cr.)

SMC 7011 Thèse, 80 cr.

Structure de l'option « Sciences psychiatriques »

Objectifs

Les objectifs spécifiques de l'option « Sciences psychiatriques » sont d'offrir à ses étudiants l'encadrement et les ressources nécessaires à l'acquisition d'une solide formation de chercheur en santé mentale, sous ses divers aspects fondamental, clinique,

évaluatif ou épidémiologique, ainsi qu'une connaissance approfondie des avancées récentes dans le domaine. Au terme de leur formation, les diplômés devraient être capables de concevoir, planifier et réaliser des projets de recherche et d'enseignement supérieur dans les domaines de la santé mentale et des maladies psychiatriques.

Bloc A – Obligatoire (8 cr.)

MMD 6005	Éthique et recherche en santé, 1 cr.
PST 6100	Thèmes de recherche en psychiatrie, 3 cr.
PST 6120	Sciences et sémiologie psychiatrique, 1 cr.
PST 7000	Séminaire de thèse, 3 cr.

Si l'étudiant a déjà réussi un cours obligatoire lors de ses études de maîtrise, ce cours pourra être remplacé par un cours du bloc à option ou tout autre cours jugé approprié.

Bloc B – Option (3 cr.)

MSO 6001	Concepts de base en épidémiologie, 3 cr.
MSO 6011	L'analyse épidémiologique, 3 cr.
MSO 6061	Introduction à la biostatistique, 3 cr.
MSO 6026	Évaluation de la qualité des soins, 4 cr.
MSO 6048	Santé des enfants et des adolescents, 3 cr.
MSO 6053	L'enquête : méthodes et pratiques, 3 cr.
MSO 6080	Santé mentale, 3 cr.
NRL 6051	Neurosciences des systèmes, 3 cr.
NRL 6060	Neurobiologie cellulaire, 3 cr.
NRL 6070	Neurophysiologie fonctionnelle, 3 cr.
NRL 6091	Impact clinique des neurosciences, 3 cr.
PHL 6031	Neuropharmacologie, 3 cr.
PHM 6507	Chronopharmacologie, 3 cr.
PST 6200	Le sommeil, la chronobio. et les rêves, 3 cr.
PSY 6422	Psychopharmacologie clinique, 3 cr.

Bloc C – Thèse (79 cr.)

SMC 7911	Thèse, 79 cr.

Structure du Ph.D. (sciences biomédicales) (sans option)

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

MMD 6100R	Carrière de chercheur en santé, 3 cr.

Bloc B – Thèse – (87 cr.)

SMC 7910	Thèse, 87 cr.

Sciences neurologiques

M.Sc. (sciences neurologiques)	2-530-1-0
Ph.D. (sciences neurologiques)	3-530-1-0

Département de physiologie

Responsable des programmes : John Kalaska, tél. : (514) 343-6349

Membres du Comité des études supérieures

Laurent Descarries
John Kalaska
Jean-Claude Lacaille
Pierre Rainville
Richard Robitaille
Serge Rossignol

Personnel enseignant *

Voir le corps professoral des programmes du Département de physiologie.

Membres du Centre de recherche en sciences neurologiques affectés aux programmes de sciences neurologiques

Michel Anctil, professeur titulaire, Département de sciences biologiques
Hugues Barbeau, professeur associé, Département de physiologie

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Mario Beaugregard, chercheur adjoint, Département de radiologie, radio-oncologie et médecine nucléaire

Pierre Blanchet, professeur adjoint, Département de stomatologie
Dan Boghen, professeur agrégé de clinique, Département de médecine
Daniel Bourbonnais, professeur titulaire, École de réadaptation
Bernard Brais, professeur adjoint, Département de médecine
Roger F. Butterworth, professeur titulaire, Département de médecine
Thérèse Cabana, professeure titulaire, Département de sciences biologiques
Julie Carrier, chercheure adjointe, Département de psychologie
Christian Casanova, professeur titulaire, École d'optométrie
C. Elaine Chapman, professeure titulaire, École de réadaptation
Louise Charron, professeure agrégée de clinique, Département de médecine
Laurent Descarries, professeur titulaire, Département de pathologie et biologie cellulaire
Luc DesGroseillers, professeur titulaire, Département de biochimie
Guy Doucet, professeur agrégé, Département de pathologie et biologie cellulaire
Réjean Dubuc, professeur associé, Département de physiologie
Marie Dumont, professeure agrégée, Département de psychiatrie
Gary Duncan, professeur titulaire, Département de stomatologie
Pierre Duquette, professeur titulaire, Département de médecine
Robert William Dykes, professeur associé, Département de physiologie
Jocelyn Faubert, professeur titulaire, École d'optométrie
Anatol G. Feldman, professeur titulaire, Département de physiologie
Gaëtan Filion, attaché de recherche, Département de pédiatrie
Robert Forget, professeur titulaire, École de réadaptation
Victor Gisiger, professeur agrégé, Département de pathologie et biologie cellulaire
Roger Godbout, professeur agrégé, Département de psychiatrie
Yves Joannette, professeur titulaire, École d'orthophonie et d'audiologie
Rhoda Kenigsberg, chercheure agrégée, Département de pédiatrie
Arlette Koltz, chercheure agrégée, Département de stomatologie
Robert Lalonde, chercheur adjoint, Département de médecine
Maryse Lassonde, professeure titulaire, Département de psychologie
Gilles Lavigne, professeur titulaire, Département de santé buccale
Louise-Hélène Lebrun, professeure agrégée de clinique, Département de médecine
Nicole Leclerc, chercheure agrégée, Département de pathologie et biologie cellulaire
Stéphane Ledoux, professeur adjoint de clinique, Département de médecine
Monique Lefebvre-D'Amour, professeure agrégée de clinique, Département de médecine
Franco Lepore, professeur titulaire, Département de psychologie
Mindy Levin, professeure agrégée, École de réadaptation
James Percy Lund, professeur associé, Département de physiologie
Sonia Lupien, professeure associée, Département de physiologie
David McFarland, professeur agrégé, École d'orthophonie et d'audiologie
Lisa McKerracher, professeure agrégée, Département de pathologie et biologie cellulaire
Jacques Michaud, chercheur adjoint, Département de pédiatrie
Stéphane Molotchnikoff, professeur titulaire, Département de sciences biologiques
Jacques Yves Montplaisir, professeur titulaire, Département de psychiatrie
Tore André Nielsen, professeur agrégé, Département de psychiatrie
Massimo Pandolfo, professeur agrégé, Département de médecine
Jean-Marie Peyronnard, professeur agrégé de clinique, Département de médecine
Réjean Plamondon, professeur titulaire et directeur général, École Polytechnique
Caterina Psarropoulou, chercheure adjointe, Département de pédiatrie
Maurice Plito, professeur titulaire, École d'optométrie
Philippe Robaey, chercheur titulaire, Département de psychiatrie
Pierre-Paul Rompré, professeur agrégé, Département de psychiatrie
Jean-Marc St-Hilaire, professeur titulaire de clinique, Département de médecine
Louis-Éric Trudeau, chercheur adjoint, Département de pharmacologie
Richard Warren, chercheur agrégé, Département de psychiatrie

Membres du Centre de recherche en sciences neurologiques accrédités aux programmes de sciences neurologiques et qui peuvent diriger des étudiants en codirection
André Bellavance, adjoint de clinique, Département de médecine, Université de Sherbrooke
Anne Beuter, professeure régulière, Département de kinanthropologie, UQAM
Diane Boivin, professeure adjointe et directrice, Département de psychiatrie, Université McGill
Daniel Guitton, professeur titulaire, Département de neurologie et neurochirurgie, Université McGill
Dominique Lorrain, professeure agrégée, Département de psychologie, Université de Sherbrooke
Serge Marchand, professeur régulier, Département des sciences de la santé, UQAT
Bradford McFayden, professeur agrégé, Département de physiothérapie, Université Laval

Gérard Mohr, professeur titulaire, Département de neurologie et neurochirurgie, Université McGill
 François Richer, professeur titulaire, Département de psychologie, UQÀM

Objectifs de la M.Sc. (sciences neurologiques)

Ce programme fondé sur l'acquisition de connaissances de base et la réalisation d'un travail de recherche initie l'étudiant à l'un ou l'autre des champs d'étude scientifique du système nerveux : neurobiologie cellulaire et moléculaire, neuroanatomie, neurochimie, neurophysiologie, neuropharmacologie, neuroendocrinologie et neuropsychologie.

Règlement pédagogique propre à la M.Sc. (sciences neurologiques)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Sc. (sciences neurologiques), le candidat doit être titulaire d'un diplôme de docteur en médecine (M.D.) ou en médecine dentaire (D.M.D.) ou en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou d'un baccalauréat ès sciences (B.Sc.) dans une option appropriée, ou d'un diplôme jugé équivalent. Dans le cas des étudiants en médecine, pré- ou post-M.D., voir aussi le règlement cadre du programme Médecine-Recherche.

2. Programme

Le programme comprend un minimum de 8 crédits de cours du niveau des études supérieures et 37 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Au moins 2 trimestres consécutifs doivent être accomplis en résidence, soit à l'Université de Montréal, soit dans un laboratoire de recherche d'un hôpital ou d'un institut affilié et agréé par le Conseil de la Faculté de médecine.

Structure du programme

Bloc A – Choix (8 cr.)

À choisir parmi la liste des cours disponibles ou tout autre cours jugé pertinent.

Bloc B – Mémoire (37 cr.)

NRL 6905 Mémoire, 37 cr.

Objectifs du Ph.D. (sciences neurologiques)

Ce programme vise l'acquisition de connaissances approfondies et la réalisation d'un travail de recherche original dans l'un ou l'autre des champs d'étude scientifique du système nerveux. Il prépare essentiellement à la carrière de chercheur, d'enseignant et de praticien dans les domaines suivants : neurobiologie cellulaire et moléculaire, neuroanatomie, neurochimie, neurophysiologie, neuropharmacologie, neuroendocrinologie et neuropsychologie.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (sciences neurologiques)

1. Admission

Pour être admissible au programme de Ph.D. en sciences neurologiques, le candidat doit être titulaire d'une maîtrise (M.Sc.) en sciences neurologiques ou d'un diplôme équivalent dans la discipline appropriée. Le candidat doit également posséder une connaissance satisfaisante de l'anglais, connaissance dont il doit faire preuve avant d'être promu en deuxième année d'études.

2. Programme

Sans option

Le programme comporte un minimum de 6 crédits de cours de niveau supérieur et 84 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Il peut aussi comporter d'autres cours selon les besoins du candidat. La recherche doit se faire en résidence, soit à l'Université de Montréal, soit dans un laboratoire de recherche d'un hôpital ou d'un institut affilié et agréé par le Conseil de la Faculté de médecine.

Option « Neuropsychologie »

Le programme comporte un minimum de 12 crédits de cours obligatoires et 78 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Il pourrait comporter aussi des cours à option.

Structure du programme

Sans option

Bloc A – Choix (6 cr.)

Parmi la liste des cours disponibles ou tout autre cours jugé pertinent.

Bloc B – Thèse (84 cr.)

NRL 7904 Thèse, 84 cr.

Option « Neuropsychologie »

Bloc A – Obligatoire (12 cr.)

LNG 6030 Pathologie du langage, 3 cr.

NRL 6051 Neurosciences des systèmes, 3 cr.

PSY 6022 Métho. en psy. cognitive et neuropsych., 3 cr.

PSY 6413 Neuropsychopathologie I, 3 cr.

Si l'étudiant a déjà suivi un cours du bloc obligatoire lors de ses études de maîtrise, ce cours pourra être remplacé par un cours du bloc à option ou tout autre cours jugé approprié. Il est fortement recommandé que le cours NRL 6051 précède les cours LNG 6030 et PSY 6413.

Bloc B – Option

Tous les cours ou séminaires des programmes concernés par le protocole d'entente en neuropsychologie.

Bloc C – Thèse (78 cr.)

NRL 7905 Thèse, 78 cr.

Toxicologie de l'environnement

Ph.D. (santé publique)

3-481-1-1

Responsable de l'option : Kannan Krishnan, tél. : (514) 343-6581

Pour tout renseignement relatif à cette option du programme, voir le Ph.D. (santé publique) présenté par ordre alphabétique à la lettre S.

Virologie et immunologie

Ph.D. (virologie et immunologie)

3-503-1-1

Faculté de médecine, Institut Armand-Frappier et Faculté de médecine vétérinaire

Responsable du programme : Marc Drolet, tél. : (514) 343-5796

Secrétariat : (514) 343-6111, poste 3129

Personnel enseignant *

Directeur et professeur titulaire

Pierre Belhumeur, M.Sc., Ph.D. (Montréal)

Professeurs titulaires

Éric Cohen, Ph.D. (Montréal)

François Coutlée, M.D. (Montréal)

Yousef ElAzhary, D.M.V. (Gand), M.Sc. pathologie et microbiologie vétérinaires (Montréal), Ph.D. virologie (Guelph) – Faculté de médecine vétérinaire

Guy Lemay, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (McGill)

José P.C.A. Menezes, D.M.V. (Perouse), Ph.D. (Ottawa)

Amer N. Silim, D.M.V. (Brno), M.Sc. microbiologie (Guelph), Ph.D. virologie (Guelph) – Faculté de médecine vétérinaire

Rafick-Pierre Sekaly, M.Sc. (Montréal), D.Sc. (Lausanne)

Chercheurs titulaires

Paul Jolicoeur, M.D., Ph.D. (Laval)

Yves Langelier, Ph.D. (Sherbrooke)

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Professeur agrégé

Michel Roger, M.D. (Montréal), Ph.D. (Montréal)

Professeurs adjoints de clinique

Louise Labrecque, M.D. (Montréal), Ph.D. (London)

Claudine Matte, Ph.D. (Laval)

Cécile Tremblay, M.D. (Montréal)

Chercheurs adjoints

Ali Ahmad, D.M.V., M.Sc. (Agriculture à Faisalabad), Ph.D. (Cornell)

Carolina Alfieri, Ph.D. (Montréal)

Abdellah Belmaaza, Ph.D. (Montréal)

Hugo Soudeyns, Ph.D. (McGill)

Professeurs associés

Bernard Massie, Ph.D. (Montréal)

Andrew Moulard, Ph.D. (McGill)

Objectifs du Ph.D. (virologie et immunologie)

Les objectifs généraux du programme de doctorat en virologie et immunologie sont de former des chercheurs autonomes dans cette discipline. L'étudiant doit produire un travail de recherche original, apprendre à présenter ses résultats de recherche à des congrès scientifiques et à les publier dans des revues avec révision par les pairs, être capable de bâtir une hypothèse de recherche originale et d'exposer le cheminement pour la vérifier expérimentalement. Il doit posséder les habiletés techniques nécessaires à une carrière de chercheur et avoir développé un excellent sens critique pour interpréter ses résultats. Au terme de sa formation, l'étudiant devrait être capable, suite à une formation postdoctorale, de compétitionner pour l'obtention de subventions de recherche dans le domaine de la virologie et immunologie.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (virologie et immunologie)**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph.D. (virologie et immunologie), le candidat doit être titulaire d'une Maîtrise ès sciences en virologie, en microbiologie et immunologie, ou en immunologie ou attester d'une formation jugée équivalente dans les domaines de la virologie ou de l'immunologie.

Il doit également faire preuve d'une connaissance de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

2. Programme

Le programme comporte 3 crédits de cours obligatoires et 87 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. La participation à l'unité de séminaire demeure obligatoire tout au long de la formation de l'étudiant. Le programme comporte aussi des cours selon les besoins du candidat.

La recherche doit se faire en résidence, soit à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, soit dans un laboratoire de recherche d'un hôpital ou d'un institut affilié et agréé par le Conseil de la Faculté de médecine, soit dans un laboratoire de la Faculté de médecine vétérinaire.

Structure du programme**Bloc A – Obligatoire (3 cr.)**

MCB 6052 Séminaire de recherche II, 1 cr.

MCB 6053 Séminaire de recherche III, 1 cr.

MCB 7001 Lectures dirigées en microbiologie, 1 cr.

Bloc B – Thèse (87 cr.)

VIR 7904 Thèse, 87 cr.

Accès direct au Ph.D. en virologie et immunologie – Règlement pédagogique**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph.D. (virologie et immunologie), le candidat doit :

a) être titulaire d'un diplôme de docteur en médecine (M.D.) ou en médecine dentaire (D.M.D.) ou en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou d'un baccalauréat ès sciences (B.Sc.) dans une option appropriée, ou d'un diplôme jugé équivalent;

b) avoir obtenu une moyenne minimale au grade de 1^{er} cycle correspondant à 3,4 à l'Université de Montréal. Cependant, sur recommandation du Comité du pro-

gramme, le doyen peut conclure que, par son expérience ou des études subséquentes à l'obtention du grade de 1^{er} cycle, le candidat possède des aptitudes marquées pour la poursuite d'études de troisième cycle;

c) fournir deux lettres de recommandation.

2. Programme

Le programme comprend un minimum de 12 crédits de cours du niveau des études supérieures et 78 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. La participation à l'unité de séminaire est obligatoire à partir de la deuxième année de la formation de l'étudiant. Le programme comporte aussi des cours selon les besoins du candidat.

La recherche doit se faire en résidence, pendant au moins trois ans, soit à l'Université de Montréal, soit dans un laboratoire de recherche d'un hôpital ou d'un institut affilié et agréé par le Conseil de la Faculté de médecine, soit dans un laboratoire de la Faculté de médecine vétérinaire.

3. Durée de la scolarité

La scolarité maximale pour un programme de doctorat est de quinze trimestres (cinq ans) pour un étudiant inscrit à plein temps, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation. Ce délai peut être prolongé d'un an avec la permission du doyen de la Faculté de médecine, sur recommandation du Comité du programme.

4. Examen de synthèse

L'étudiant doit avoir subi un examen général de synthèse comportant une épreuve écrite et une épreuve orale au plus tard avant la fin du septième trimestre de sa scolarité, les trimestres de préparation et de suspension étant exclus du calcul de cette échéance. S'il y a ajournement de l'examen, l'échéance est reportée d'un trimestre. Cet examen se tient aux dates fixées par le directeur du programme.

Structure du programme**Bloc A – Obligatoire (9 cr.)**

MCB 6040 Virologie et techniques virologiques, 3 cr.

MCB 6052 Séminaire de recherche II, 1 cr.

MCB 6053 Séminaire de recherche III, 1 cr.

MCB 7001 Lectures dirigées en microbiologie, 1 cr.

Bloc B – Option (min. 3 cr.)

BIM 6030 Biologie moléculaire-sujets d'actualité, 3 cr.

MCB 6044 Virologie expérimentale, 1 cr.

PBC 6085 Cancérologie, 3 cr.

SMC 6041 Biologie cellulaire et moléculaire, 5 cr.

Selon les besoins de l'étudiant, le cours à option peut être choisi dans un autre répertoire de cours.

Bloc C – Thèse (78 cr.)

VIR 7905 Thèse, 78 cr.

Études spécialisées**Microprogramme de 2^e cycle****(bases scientifiques de l'anesthésiologie)****2-460-6-0****Microprogramme de 2^e cycle****(compétence professionnelle et innovations en soins de santé de première ligne) *****2-483-6-0****Microprogramme de 2^e cycle****(échocardiographie transoesophagienne péri-opératoire – ÉTO)****2-457-6-0****Microprogramme de 2^e cycle****(formation générale en médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé)****2-452-6-2**

* Le microprogramme ne sera pas offert en 2005-2006.

Microprogramme de 2^e cycle (médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé)	2-452-6-1
D.E.S.S. (médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé)	2-452-1-0
Microprogramme de 2^e cycle (résonance magnétique – abdomino-vasculaire)	2-547-6-0
Microprogramme de 2^e cycle (résonance magnétique – musculosquelettique)	2-547-6-1
Microprogramme de 2^e cycle (résonance magnétique – neuroradiologie)	2-547-6-2
Diplôme d'études spécialisées (D.E.S.) (Études médicales professionnelles postdoctorales)	

Secteur des études médicales postdoctorales

Responsable du secteur : Pierre Boyle, vice-doyen à la recherche et aux études supérieures

Responsable du microprogramme (bases scientifiques de l'anesthésiologie) : François Girard, tél. : (514) 890-8000, poste 26876
Pour information : Johanne Godin, tél. : (514) 343-6466

Responsable du microprogramme (compétence professionnelle et innovations en soins de santé de première ligne) : Marie-Dominique Beaulieu, tél. : (514) 343-6497
Pour information : Brigitte Bonnamy, tél. : (514) 343-2085

Responsable du microprogramme (échocardiographie transoesophagienne péri-opératoire – ÉTO) : André Denault, tél. : (514) 376-3330, poste 3732
Pour information : Johanne Godin, tél. : (514) 343-6466

Responsable du microprogramme (formation générale en médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé), du microprogramme et du D.E.S.S. (médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé) : François Sestier, tél. : (514) 343-7606

Responsable du microprogramme (résonance magnétique – abdomino-vasculaire) : Pascale Audet, tél. : (514) 890-8150

Responsable du microprogramme (résonance magnétique – musculosquelettique) : Étienne Cardinal, tél. : (514) 890-8350

Responsable du microprogramme (résonance magnétique – neuroradiologie) : Marion Bélair, tél. : (514) 890-8250

Objectifs du microprogramme de 2^e cycle (bases scientifiques de l'anesthésiologie)

Ce programme vise à donner aux résidents en anesthésiologie, aux anesthésiologistes et aux étudiants gradués intéressés à l'anesthésie, des notions fondamentales dans les domaines suivants : les bases scientifiques qui sous-tendent la pratique de l'anesthésiologie; la physiologie des systèmes cardiovasculaire, pulmonaire et nerveux appliqués à l'anesthésie; les principes des méthodes de monitoring utilisées pour la surveillance des patients; la pharmacologie des agents anesthésiques et des médicaments utilisés couramment en anesthésiologie; les problèmes reliés aux transfusions; les complications spécifiques reliées à l'anesthésie; les problèmes éthiques rencontrés dans la pratique de l'anesthésiologie.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle (bases scientifiques de l'anesthésiologie)

1. Admission

Pour être admissible à ce programme, l'étudiant doit être :

- médecin en formation spécialisée en anesthésiologie ou
- médecin détenteur d'un diplôme de spécialité en anesthésiologie ou
- médecin en formation spécialisée dans un domaine connexe à l'anesthésiologie (urgence, soins intensifs, etc.) ou
- inscrit à la M.Sc. ou au Ph.D. dans un domaine connexe à l'anesthésiologie ou
- stagiaire postdoctoral en anesthésiologie ou dans un domaine connexe.

2. Programme

Le microprogramme comporte huit cours, dont la durée est de 180 heures (12 crédits). Un seul cours est donné à la fois, à raison de trois heures toutes les deux semaines. Il y a un examen comportant des questions à choix de réponses ou à court développement. Le cycle est de trois ans, ce qui permet à chaque résident de suivre tous les cours à un moment ou l'autre durant sa formation. L'enseignement est de type magistral, mais avec forte interaction de la part des 20 à 25 participants. Des vignettes cliniques sont abordées et discutées. Chaque professeur suggère les lectures recommandées qui se rapportent à son cours.

3. Durée de la scolarité

L'ensemble du programme se donne sur un cycle de trois ans, aux trimestres d'automne, d'hiver et d'été, à raison de trois heures de cours toutes les deux semaines. Les cours sont donnés de façon séquentielle. L'étudiant peut entamer le cycle avec n'importe quel cours. Normalement, un seul cours est donné à la fois.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (12 cr.)

MMD 6510	Pharmacologie appliquée à l'anesthésie, 2 cr.
MMD 6511	Anesthésie pour chirurgie majeure, 2 cr.
MMD 6512	Anesthésie et système cardiovasculaire, 2 cr.
MMD 6513	Anesthésie et système nerveux, 2 cr.
MMD 6514	Éthique en anesthésiologie, 1 cr.
MMD 6515	Anesthésie et système respiratoire, 1 cr.
MMD 6516	Équipement d'anesthésie et monitoring, 1 cr.
MMD 6517	Complications reliées à l'anesthésie, 1 cr.

Objectifs du microprogramme de 2^e cycle (compétence professionnelle et innovations en soins de santé de première ligne)

Ce programme sert de support au développement professionnel de ceux qui poursuivent une carrière académique. Il est conçu pour répondre aux besoins de professionnels qui souhaitent poursuivre une formation en même temps qu'ils exercent leur activité principale de clinicien ou d'enseignant. Il s'adresse aux professionnels intéressés par l'organisation et la planification des soins de santé, par la formation initiale et continue des praticiens et par les aspects de recherche qui s'y rattachent.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle (compétence professionnelle et innovations en soins de santé de première ligne)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2^e cycle en compétence professionnelle et innovations en soins de santé de première ligne, le candidat doit :

- soit être titulaire d'un diplôme d'études spécialisées (DES) dans un domaine des sciences de la santé;
- soit être titulaire d'un diplôme universitaire de 1^{er} cycle et d'un permis d'exercice professionnel dans un domaine des sciences de la santé;
- après étude du dossier académique et avis favorable du responsable de programme, un candidat inscrit au programme d'études spécialisées en médecine familiale (DES) pourrait être intégré au microprogramme.

2. Programme

Le microprogramme comporte 15 crédits de cours obligatoires.

3. Durée de la scolarité

La durée minimale de la scolarité est de deux ans à temps partiel. La durée maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale du candidat. Présentement, il est prévu d'offrir le microprogramme de la façon suivante :

- l'enseignement des blocs I à III sera présenté à raison d'un bloc par trimestre;
- les travaux individuels des blocs IV et V pourront être entrepris concurremment ou à la suite des blocs précédents.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (15 cr.) *

MDF 6010	Compétence professionnelle : essor, 3 cr.
MDF 6011	Pratique professionnelle et scientifique, 3 cr.
MDF 6012	Responsabilités et rôles professionnels, 3 cr.
MDF 6013	Projet d'intégration 1, 3 cr.
MDF 6014	Projet d'intégration 2, 3 cr.

Objectifs du microprogramme de 2^e cycle (échocardiographie transoesophagienne péri-opératoire – ÉTO)

Ce certificat s'adresse aux anesthésiologistes en pratique dont le département auquel ils sont rattachés a, ou aura dans un avenir rapproché, accès à l'ÉTO péri-opératoire. Le but du programme est donc d'offrir une structure organisationnelle aux anesthésiologistes, qui désirent parfaire leurs connaissances en ÉTO, une formation au terme de laquelle ils pourront :

- utiliser l'ÉTO comme outil de monitoring péri-opératoire;
- produire un rapport de l'examen enregistré;
- réussir l'examen de l'ABE en ÉTO péri-opératoire.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle (ÉTO)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2^e cycle en échocardiographie transoesophagienne péri-opératoire – ÉTO, il faut être :

- titulaire d'un diplôme en médecine spécialisée ou médecin en formation en anesthésiologie;
- être membre en règle du Collège des médecins du Québec;
- détenteur d'un permis d'exercice de la médecine du Collège des médecins du Québec.

2. Programme

Le microprogramme comporte 17 crédits répartis comme suit :

Bloc A : 45 heures de cours portant sur les notions fondamentales (3 cr.)

Bloc B : 640 heures (12 semaines) de stage et de travaux pratiques (14 cr.).

3. Durée de la scolarité

Le programme s'échelonne sur une période d'une année incluant les 12 semaines de stage dans un centre en ÉTO péri-opératoire.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

MMD 6500	Principes de l'échocardiographie transoesophagienne péri-opératoire, 3 cr.

Bloc B – Obligatoire (14 cr.)

MMD 6501	Échocardiographie transoesophagienne péri-opératoire (applications cliniques), 14 cr.

Objectifs du microprogramme de 2^e cycle (formation générale en médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé)

Offrir une formation en médecine d'assurance et expertise à des candidats francophones résidant hors du Québec, principalement en Europe ou en Afrique.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle (formation générale en médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2^e cycle (formation générale en médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé), le

candidat doit être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle universitaire, ou inscrit à un programme de résidence d'une faculté de médecine. Tout autre professionnel de la santé, avec un diplôme de 1^{er} cycle est également admissible. D'autres candidats pourraient être admis si leur formation est jugée appropriée par le directeur du programme.

2. Programme

Le programme comporte un minimum de 10 crédits et un maximum de 12 crédits, selon le cheminement de formation de l'étudiant. Les crédits obligatoires constituent un tronc commun aux deux cheminements.

Le cheminement en médecine d'expertise générale comporte 7 crédits obligatoires et 3 crédits à option;

Le cheminement en médecine d'assurance générale comporte 7 crédits obligatoires et 5 crédits à option.

3. Durée de la scolarité

L'enseignement du microprogramme (formation générale en médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé) peut s'échelonner sur 3 ans à temps partiel et sera donné chaque année à l'automne; l'ensemble des 4 blocs peut être suivi à distance par les étudiants.

Structure du programme

Le microprogramme (formation générale en médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé) comprend 2 blocs obligatoires de 5 et 2 crédits respectivement :

Bloc A – Obligatoire – Médecine d'expertise générale (5 cr.)

MMD 6209	Médecine d'expertise générale A, 3 cr.

MMD 6210	Médecine d'expertise générale B, 2 cr.

Bloc B – Obligatoire – Médecine légale (2 cr.)

MMD 6213	Form. en médecine légale générale, 2 cr.

Le microprogramme (formation générale en médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé) comprend 2 blocs à option de 5 et 3 crédits respectivement :

Bloc C – Option – Médecine d'assurance générale (5 cr.)

MMD 6203	Assurances : sélection et réclamations, 3 cr.

MMD 6211	Médecine d'assurance générale, 2 cr.

ou

Bloc D – Option – Expertise complexe générale (3 cr.)

MMD 6212	Méd. d'expertise complexe générale, 3 cr.

Objectifs du microprogramme de 2^e cycle (médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé)

Offrir une formation didactique en médecine d'assurance et d'expertise, de même qu'une connaissance plus approfondie du droit s'appliquant à leur champ d'expertise, aux médecins experts et médecins-conseils des compagnies d'assurance afin de leur permettre de produire des expertises indépendantes et bien fondées.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle (médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2^e cycle en médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé, le candidat doit être titulaire d'un diplôme universitaire donnant accès à l'exercice d'une profession de la santé ou d'une autre formation universitaire jugée appropriée.

2. Programme

Le programme comporte 17 crédits de cours de 2^e cycle (dont 11 crédits de cours obligatoires et 6 crédits de cours à option) répartis comme suit :

Bloc obligatoire de médecine d'expertise : 2 cours de 3 cr.

Bloc obligatoire de formation en médecine légale : 2 cours totalisant 5 cr.

Bloc à option de médecine d'assurance : 2 cours de 3 cr.

Bloc à option de médecine d'expertise complexe : 2 cours de 3 cr.

3. Durée de la scolarité

L'enseignement du microprogramme peut s'échelonner sur 3 ans (étudiant à temps partiel) et sera redonné chaque année.

* Les cinq cours correspondent respectivement aux blocs I à V.

4. Passage au D.E.S.S. (médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé)

L'étudiant ayant réussi son microprogramme peut être admissible au D.E.S.S. (médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé) et faire reconnaître les 17 crédits obtenus dans le cadre du microprogramme.

Structure du programme

Le microprogramme de médecine d'assurance et d'expertise comprend deux blocs obligatoires de 6 et 5 crédits respectivement.

Bloc A – Obligatoire – Médecine d'expertise (6 cr.)

MMD 6200 Médecine d'expertise, 3 cr.

MMD 6201 Aspects pratiques de l'expertise, 3 cr.

Bloc B – Obligatoire – Médecine légale (5 cr.)

MMD 6204 Droit, médecine d'assurance, d'expertise, 3 cr.

MMD 6205 Formation pratique en médecine légale, 2 cr.

Bloc C – Option (6 cr.)

Le microprogramme de médecine d'assurance et d'expertise comprend un bloc à option de 6 crédits qui peut être le bloc de médecine d'assurance ou le bloc de médecine d'expertise complexe.

Bloc C₁ – Médecine d'assurance

MMD 6202 Médecine d'assurance, 3 cr.

MMD 6203 Assurances : sélection et réclamations, 3 cr.

Bloc C₂ – Médecine d'expertise complexe

MMD 6206 Médecine d'expertise complexe – Partie A, 3 cr.

MMD 6207 Médecine d'expertise complexe – Partie B, 3 cr.

Objectifs du D.E.S.S. (médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé)

Répondre aux attentes des étudiants ayant obtenu l'attestation du microprogramme (formation générale en médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé). L'ajout d'un travail dirigé de 13 crédits leur permettra d'accumuler les 30 crédits menant au D.E.S.S. (médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé)

Règlement pédagogique propre au D.E.S.S. (médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé), le candidat doit être titulaire d'un diplôme universitaire donnant accès à l'exercice d'une profession de la santé.

2. Programme

Le programme de D.E.S.S. comporte les 17 crédits du microprogramme de 2^e cycle (formation générale en médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé) et un travail dirigé de 13 crédits (MMD 6208).

3. Durée de la scolarité

Le travail dirigé du D.E.S.S. pourrait être suivi, soit à temps plein, sur une période de 4 mois, durant le semestre d'hiver ou d'automne, ou à temps partiel, pour un maximum de 12 mois. La scolarité minimale est de 2 trimestres à temps plein. La scolarité maximale est de 4 ans.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (11 cr.)

MMD 6200 Médecine d'expertise, 3 cr.

MMD 6201 Aspects pratiques de l'expertise, 3 cr.

MMD 6204 Droit, médecine d'assurance, d'expertise, 3 cr.

MMD 6205 Formation pratique en médecine légale, 2 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)

MMD 6202 Médecine d'assurance, 3 cr.

MMD 6203 Assurances : sélection et réclamations, 3 cr.

MMD 6206 Médecine d'expertise avancée : partie A, 3 cr.

MMD 6207 Médecine d'expertise avancée : partie B, 3 cr.

Bloc C – Obligatoire – Travail dirigé (13 cr.)

MMD 6208 Trav. dirigé de med. d'ass. ou d'expert.

Objectifs du microprogramme de 2^e cycle (résonance magnétique – abdomino-vasculaire)

Acquérir les connaissances nécessaires pour l'interprétation des examens de base en résonance magnétique. Développer les habiletés techniques nécessaires au protocole des examens et pouvoir modifier les paramètres techniques afin d'obtenir des examens de qualité supérieure.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle (résonance magnétique – abdomino-vasculaire)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2^e cycle en résonance magnétique, le candidat doit être titulaire d'un diplôme de médecin et de radiologiste.

2. Programme

Le microprogramme de 2^e cycle en résonance magnétique abdomino-vasculaire comporte 15 crédits de 2^e cycle qui se répartissent comme suit :

Cours théorique de 1 cr. ou l'équivalent

Stage abdomino-vasculaire de 14 cr. (3 mois).

3. Durée de la scolarité

L'enseignement du microprogramme s'échelonne sur 3 mois. La durée minimale du stage est de trois mois. La durée maximale de la scolarité est d'une année. Le microprogramme peut se faire à temps complet ou à temps partiel. Dans la dernière possibilité, le microprogramme doit comprendre un minimum de 4 semaines, répétées deux fois à l'intérieur d'une année.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (15 cr.)

RAD 6000 Princ. d'imagerie par résonance magnét., 1 cr.

RAD 6030 Stage d'IRM en abdomino-vasculaire, 14 cr.

Objectifs du microprogramme de 2^e cycle (résonance magnétique – musculosquelettique)

Acquérir les connaissances nécessaires pour l'interprétation des examens de base en résonance magnétique. Développer les habiletés techniques nécessaires au protocole des examens et pouvoir modifier les paramètres techniques afin d'obtenir des examens de qualité supérieure.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle (résonance magnétique – musculosquelettique)

Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2^e cycle en résonance magnétique, le candidat doit être titulaire d'un diplôme de médecin et de radiologiste.

2. Programme

Le microprogramme de 2^e cycle en résonance magnétique musculosquelettique comporte 15 crédits de 2^e cycle qui se répartissent comme suit :

Cours théorique de 1 cr. ou l'équivalent

Stage musculosquelettique de 14 cr. (3 mois).

3. Durée de la scolarité

L'enseignement du microprogramme s'échelonne sur 3 mois. La durée minimale du stage est de trois mois. La durée maximale de la scolarité est d'une année. Le microprogramme peut se faire à temps complet ou à temps partiel. Dans la dernière possibilité, le microprogramme doit comprendre un minimum de 4 semaines, répétées deux fois à l'intérieur d'une année.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (15 cr.)

RAD 6000 Princ. d'imagerie par résonance magnét., 1 cr.

RAD 6020 Stage d'IRM en musculosquelettique, 14 cr.

Objectifs du microprogramme de 2^e cycle (résonance magnétique – neuroradiologie)

Acquérir les connaissances nécessaires pour l'interprétation des examens de base en résonance magnétique. Développer les habiletés techniques nécessaires au protocole des examens et pouvoir modifier les paramètres techniques afin d'obtenir des examens de qualité supérieure.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle (résonance magnétique – neuroradiologie)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2^e cycle en résonance magnétique, le candidat doit être titulaire d'un diplôme de médecin et de radiologiste.

2. Programme

Le microprogramme de 2^e cycle en résonance magnétique neuroradiologie comporte 15 crédits de 2^e cycle qui se répartissent comme suit :

Cours théorique de 1 cr. ou l'équivalent

Stage en neuroradiologie de 14 cr. (3 mois).

3. Durée de la scolarité

L'enseignement du microprogramme s'échelonne sur 3 mois. La durée minimale du stage est de trois mois. La durée maximale de la scolarité est d'une année. Le microprogramme peut se faire à temps complet ou à temps partiel. Dans la dernière possibilité, le microprogramme doit comprendre un minimum de 4 semaines, répétées deux fois à l'intérieur d'une année.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (15 cr.)

RAD 6000 Princ. d'imagerie par résonance magnét., 1 cr.

RAD 6010 Stage d'IRM en neuroradiologie, 14 cr.

Diplômes d'études spécialisées (D.E.S.)

Anatomo-pathologie : 5 ans

Option :

« Neuropathologie » : 6 ans

Anesthésie-réanimation : 5 ans

Biochimie médicale (programme-réseau) : 5 ans

Chirurgie : 5-6-7 ans

Options :

« Chirurgie cardiaque » : 6 ans

« Chirurgie générale » : 5 ans

« Chirurgie générale pédiatrique » : 7 ans *

« Chirurgie orthopédique » : 5 ans

« Chirurgie plastique et esthétique » : 5 ans

« Chirurgie thoracique » : 7-8 ans

« Chirurgie vasculaire » : 6 – 7 ans

« Neurochirurgie » : 6 ans

« Oto-rhino-laryngologie » : 5 ans

« Urologie » : 5 ans

Génétique médicale : 5 ans

Médecine

Options :

« Allergie » : 5 ans **

« Cardiologie » : 6 ans

« Dermatologie » : 5 ans

« Endocrinologie » : 5 ans

« Gastro-entérologie » : 5 ans

« Gériatrie » : 5 ans

« Hématologie » : 5 ans

« Médecine interne » : 4 ans

« Néphrologie » : 5 ans

« Neurologie » : 4 ans

« Oncologie médicale » : 5 ans

« Pharmacologie clinique » : 5 ans

« Physiatrie » : 5 ans

« Pneumologie » : 5 ans

« Rhumatologie » : 5 ans

Médecine d'urgence : 5 ans

Médecine familiale : 2 ans

Médecine familiale et d'urgence : 3 ans

Médecine familiale et soins aux personnes âgées : 3 ans

Médecine familiale et soins palliatifs : 3 ans

Médecine nucléaire : 5 ans

Microbiologie médicale et infectiologie : 5 ans

Obstétrique-gynécologie : 5 ans

Options :

« Endocrinologie gynécologique de la reproduction et de l'infertilité » : 7 ans

« Médecine maternelle et fœtale » : 7 ans

« Oncologie gynécologique » : 7 ans

Ophtalmologie : 5 ans

Pédiatrie

Options :

« Cardiologie infantile » : 5 ans

« Endocrinologie » : 5 ans

« Gastro-entérologie » : 5 ans

« Hématologie – oncologie » : 6 ans

« Médecine néonatale et périnatale » : 5 ans

« Médecine d'urgence pédiatrique » : 5 ans

« Néphrologie pédiatrique » : 5 ans

« Neurologie » : 4 ans

« Pédiatrie générale » : 4 ans

« Pneumologie » : 5 ans

Psychiatrie : 5 ans

Radiologie diagnostique : 5 ans

Options :

« Neuroradiologie » : 5 ans

« Radiologie pédiatrique » : 6 ans

Radio-oncologie : 5 ans

Santé communautaire : 5 ans

Soins intensifs : 5 ans

Règlement pédagogique pour les programmes d'études médicales postdoctorales

Catégories d'étudiants

Article 1

La Faculté reçoit dans le secteur des études médicales postdoctorales deux catégories d'étudiants :

a) des étudiants réguliers qui sont admis dans un programme conduisant au Diplôme d'études spécialisées (D.E.S.) ou qui sont admis dans un programme conduisant à une attestation de la Faculté, en vue de leur admission éventuelle à un programme de médecine familiale ou de spécialité;

b) des étudiants libres qui suivent une partie d'un programme. Les étudiants libres sont admis pour une année ou moins, leur réadmission est exceptionnelle.

Les étudiants libres doivent respecter les mêmes règlements pédagogiques et suivre les mêmes règles de procédure que les étudiants réguliers.

La Faculté octroie une attestation d'études si ses exigences sont satisfaites. La Faculté n'est pas tenue d'admettre tous les candidats qui en font la demande.

Si l'étudiant libre désire être admis comme étudiant régulier, la Faculté n'est pas tenue d'agréer sa demande, ni d'accorder une équivalence pour la formation acquise à titre d'étudiant libre.

* Le programme de l'option « chirurgie générale pédiatrique » peut être réduit à 6 ans si le résident a suivi les options de chirurgie infantile lors de sa formation en chirurgie générale.

** Ce programme n'est plus offert.

Conditions d'admission

Article 2

Pour être admissible aux programmes de résidence, il faut :

- a) posséder une connaissance suffisante de la langue française. Un test de connaissance du français peut être imposé;
- b) être titulaire du diplôme de doctorat en médecine (M.D.) de l'Université de Montréal ou son équivalent;
- c) pour les candidats porteurs d'un diplôme M.D. d'une université située en dehors du Canada ou des États-Unis, avoir obtenu un certificat d'admissibilité à la résidence décerné par le Collège des médecins du Québec;
- d) satisfaire aux conditions d'admission particulières au programme.

N.B. Les étudiants qui ne peuvent lire facilement l'anglais s'exposent à de sérieuses difficultés dans leurs études, étant donné le nombre considérable de livres et d'articles de référence publiés dans cette langue.

Article 3

Aux fins d'équivalence, une année d'internat peut être considérée comme une première année de résidence dans une spécialité aux conditions suivantes :

- a) son contenu correspond aux normes du programme pour cette spécialité;
- b) elle a été complétée dans une institution acceptée par la Faculté;
- c) le programme ayant conduit au grade M.D. a comporté une année de stages, jugée satisfaisante par la Faculté, dans les principales disciplines cliniques.

Demande d'admission

Article 4

a) Le candidat qui désire s'inscrire pour la première fois à un programme de résidence doit remplir une formule officielle de demande d'admission à un programme de résidence et la présenter avant la date limite déterminée, accompagnée des pièces requises, conformément aux instructions attachées au formulaire de demande d'admission et aux règles de procédure interne établies par la Faculté. Toute demande présentée après la date limite peut être refusée.

b) Le fait de satisfaire aux conditions d'admissibilité ne garantit pas nécessairement l'admission.

c) La Faculté se réserve le droit d'exiger un examen médical par un médecin de son choix avant d'admettre un candidat

d) Le candidat qui désire obtenir une équivalence pour une formation de même niveau dans une autre institution reconnue doit en faire la demande, avec pièces à l'appui, au moment où il présente sa demande d'admission.

Article 5

a) La Faculté se réserve le droit de désigner le centre hospitalier auquel le candidat sera recommandé à un poste de résident.

b) Le candidat dont l'inscription aura été annulée pour des raisons autres que le renvoi pour cause, peut être réadmis. Il doit alors présenter une nouvelle demande d'admission selon les mêmes règles de procédure interne. La Faculté se réserve le droit d'examiner chaque cas à son mérite, de décider de la réadmission, d'en déterminer les conditions, s'il y a lieu, ou de la refuser.

c) Le candidat qui aura suspendu ses études après entente avec le directeur du département ou le président du comité d'admission-évaluation pourra être réadmis, à l'intérieur du douze mois de suspension sans avoir à compléter un nouveau formulaire d'admission.

Article 6

L'admission à un programme de résidence ne devient définitive qu'après son acceptation par les autorités administratives du centre hospitalier auquel le candidat est recommandé par le département universitaire concerné et l'obtention d'une carte de stage de résidence émise par le Collège des médecins du Québec.

Article 7

Tout étudiant déjà admis dans un programme et qui désire l'abandonner pour être admis dans un autre programme, doit en faire la demande selon les règles de procédure interne établies par la Faculté.

Inscription

Article 8

a) S'il est admis, le candidat doit se soumettre, dans les délais prescrits, aux formalités d'inscription et de réinscription à l'Université, pour chacune des années que dure sa candidature.

b) L'inscription ou la réinscription n'est complétée que lorsque les frais de scolarité qui sont dus ont été acquittés selon les modalités prévues par l'Université.

c) La Faculté se réserve le droit d'exiger, pendant les études, un examen médical par un médecin qu'elle désigne. Le Conseil de la Faculté peut ensuite, après consultation du comité de promotion, décider de suspendre les études ou d'annuler l'inscription.

Programme

Article 9

Le résident doit satisfaire aux exigences du programme auquel il est inscrit.

Équivalence

Article 10

a) La Faculté peut, sur recommandation du département universitaire concerné, accorder une équivalence maximale de deux ans pour la formation acquise dans une autre institution.

b) Elle peut aussi permettre à un étudiant de passer une ou deux années de sa scolarité dans une autre institution. La demande doit être faite selon les règles de procédure interne établies par la Faculté.

c) La Faculté peut, sur recommandation du département universitaire concerné, accorder une équivalence pour des stages de recherche. Cette demande d'équivalence doit être faite selon les règles de procédure interne établies par la Faculté.

d) Une équivalence peut également être accordée pour la formation acquise dans un autre programme.

e) La Faculté se réserve le droit de n'accorder ces équivalences qu'après une période d'observation au sein du programme.

Évaluation

Article 11

a) La Faculté peut imposer des examens aux résidents.

b) Elle tient compte aussi des rapports d'appréciation de chaque stage clinique préparés selon les règles de procédure interne.

Article 12

La désignation des membres des bureaux d'examineurs et l'organisation des examens relèvent du doyen, après consultation des directeurs de département.

Article 13

Tout candidat qui ne se présente pas à un examen se voit infliger la mention « insuccès », à moins qu'il n'ait apporté au doyen une raison majeure pour justifier son absence, auquel cas il peut obtenir le privilège de subir un examen spécial.

Article 14

a) Pour être promu, l'étudiant doit avoir obtenu la mention « succès » dans chaque évaluation de stage et pour la moitié des examens.

b) En cas d'échec à un ou des examens, l'étudiant a droit de reprise aux dates indiquées par le doyen. Lors de la reprise d'un examen, la note attribuée ne tient pas compte du résultat obtenu aux examens périodiques. L'étudiant peut être autorisé à poursuivre le programme à titre provisoire.

c) En cas d'une appréciation de stage défavorable, l'étudiant peut être autorisé à poursuivre le programme à titre provisoire.

Article 15

a) Les cas d'échec à la moitié ou plus des examens d'une année académique, les cas d'échec à la reprise d'un examen et les cas de rapport d'appréciation de stage défavorable avec recommandation d'annulation d'inscription, sont soumis au Comité de promotion pour la résidence.

b) Sur recommandation de ce comité, la Faculté peut exiger toute épreuve complémentaire ou la reprise d'un ou plusieurs stages; elle peut même décider l'annulation de l'inscription ou le refus de toute inscription ultérieure au programme auquel l'étudiant était inscrit.

c) Les cas de rapport d'appréciation de stage défavorable, avec recommandation de reprise de stage, sont également soumis à ce Comité de promotion lorsque l'étudiant en fait la demande écrite.

Article 16

Le plagiat et la participation au plagiat entraînent l'attribution de la note F. Le Conseil de la Faculté de médecine, après consultation du Comité de promotion, peut imposer toute sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

Article 17

a) Tout étudiant qui s'absente doit en informer le chef du département ou du service hospitalier. S'il s'absente pour plus d'une semaine, il doit en outre en informer le doyen par écrit et lui en donner les raisons; il doit également adresser une copie de cette lettre au directeur du département universitaire, au coordonnateur de l'enseignement du centre hospitalier où il est assigné et au Collège des médecins du Québec.

b) Dans le cas d'absences répétées ou prolongées, le doyen de la Faculté de médecine peut, après consultation du Comité de promotion, exiger la prolongation ou la reprise d'un stage.

Éthique et déontologie

Article 18

a) Les cas de manquement grave aux règles d'éthique et de déontologie du Collège des médecins du Québec et du centre hospitalier dans lequel l'étudiant est affecté, sont soumis au Comité de promotion pour les études médicales postdoctorales et peuvent entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

b) Le résident doit se soumettre aux règlements pour la résidence du centre hospitalier et du Collège des médecins du Québec.

c) La Faculté peut informer le Collège des médecins du Québec de tout manquement à l'éthique ou à la déontologie, de toute faute de discipline ou de toute atteinte physique ou mentale de l'étudiant.

Diplôme

Article 19

Le Conseil de l'Université, sur recommandation du Conseil de la Faculté des études supérieures, après avis favorable du Conseil de la Faculté de médecine, décerne le Diplôme d'études spécialisées aux candidats qui :

a) ont satisfait à toutes les exigences du diplôme;

b) ont complété avec succès les deux dernières années d'un programme d'études spécialisées d'une durée d'au moins quatre ans;

c) ont complété avec succès la dernière année du programme de médecine familiale;

d) exceptionnellement, ont complété la dernière année d'un programme d'études spécialisées d'une durée d'au moins quatre ans, venant de pays en voie de développement avec qui l'Université de Montréal a conclu une entente formelle. Ces candidats doivent de plus s'engager par contrat à retourner dans leur pays d'origine.

Règles de procédure interne

Les règles de procédure qui découlent des règlements pédagogiques ont été approuvées par le Conseil de la Faculté de médecine. Elles portent sur l'admission, la permutation, les stages dans une autre faculté, l'évaluation des stages cliniques et des programmes, la capacité d'accueil et l'agrément des centres hospitaliers participant au programme. On peut obtenir une brochure décrivant ces règles de procédure en s'adressant au secrétariat des études médicales postdoctorales de la Faculté de médecine.

Description générale des programmes

I – Objectifs

Les programmes permettent l'acquisition, pour les titulaires d'un grade M.D., des connaissances, aptitudes et attitudes nécessaires à l'exercice professionnel, en médecine générale ou dans une des spécialités de la médecine.

La plupart des programmes de spécialité permettent aussi une formation un peu plus poussée dans un des domaines de la spécialité, de telle sorte que certains étudiants qui terminent le programme puissent apporter au groupe médical dans lequel ils seront éventuellement intégrés un degré d'expertise variable.

Enfin, les programmes permettent aux étudiants qui le désirent de se perfectionner par un stage supplémentaire dans un domaine particulier d'une discipline pour lequel un ou des milieux de formation participant aux programmes ont atteint un haut niveau d'excellence.

II – Contenu

Les programmes comportent des stages cliniques dans les hôpitaux d'enseignement pendant lesquels des séances d'enseignement clinique sont prévues. Environ le quart des stages sont des stages à option.

Plusieurs programmes prévoient des cours théoriques.

A) STAGES CLINIQUES

1) Activités pendant le stage :

Les stages cliniques prévoient la participation active des résidents aux activités de l'équipe médicale hospitalière au sein de laquelle ils sont intégrés. Cette participation augmente progressivement, quoique toujours sous la responsabilité du médecin traitant et conformément aux règlements de l'hôpital.

En particulier, l'étudiant doit assister le médecin responsable lors de la visite des malades, dans l'élaboration du diagnostic et dans l'application du traitement, y compris les interventions chirurgicales. Il est responsable de la bonne tenue du dossier médical, dans lequel il doit consigner les données pertinentes lors de l'admission

et pendant la durée de l'hospitalisation. Au départ du malade, il doit rédiger un résumé du dossier de façon à apprendre à synthétiser les éléments importants des entités pathologiques qu'il est appelé à rencontrer. L'étudiant est de garde à tour de rôle et doit répondre aux appels pour les malades des services internes et externes de l'hôpital et en rendre compte au médecin responsable; ainsi, il pourra se familiariser avec la conduite à tenir en cas d'urgence. L'étudiant doit également participer aux activités de la clinique externe de façon à suivre l'évolution à long terme des maladies et à rencontrer également les entités nosologiques qui ne nécessitent pas l'hospitalisation.

Pendant le stage, le résident peut être appelé à participer à l'enseignement donné aux étudiants en médecine ou aux résidents dont la formation est moins avancée. Cette participation est considérée comme un élément important de sa formation.

Pendant le stage, le résident doit assister et participer aux réunions scientifiques du service. Celles-ci ont lieu habituellement une fois par semaine, environ 45 semaines par année; elles consistent en la présentation de cas jugés assez intéressants pour être discutés par tous les membres du personnel médical du service. Elle peut être remplacée par une conférence donnée par un professeur invité.

2) Séances d'enseignement clinique :

Ces séances sont destinées à compléter la formation acquise pendant le stage clinique. Elles sont prévues au programme pédagogique de chaque année et de chaque discipline, avec un horaire qui peut varier d'un département hospitalier à l'autre. Elles consistent en :

a) Présentation des malades ou de matériel didactique : au cours de ces séances, un ou des malades du service présentant un intérêt diagnostique ou thérapeutique sont présentés par le résident à tour de rôle au professeur assigné, devant les autres résidents du même groupe. Cette présentation est suivie de discussion de façon à donner au résident un enseignement théorique complémentaire à l'enseignement pratique obtenu pendant le stage.

b) Confrontation clinico-pathologique ou clinico-radiologique : pendant ces séances, auxquelles participent activement les résidents, les données cliniques sont comparées aux constatations pathologiques ou radiologiques.

c) Dans certains services hospitaliers, il est prévu des séances d'analyses de la littérature pendant lesquelles les résidents présentent pour discussion, aux professeurs assignés, un résumé d'un article important, extrait d'un périodique.

B) COURS THÉORIQUES

Les cours théoriques sont donnés sous forme de leçons magistrales ou, plus souvent, de table ronde; parfois sous forme de séminaires. Ils portent sur les nouveautés d'une discipline, ou sur les aspects avancés et approfondis des sciences pathologiques fondamentales qui s'y rapportent. La plupart des cours nécessitent le concours de professeurs de plusieurs disciplines.

Ces cours sont donnés soit à l'Université, soit dans un hôpital affilié, selon un horaire déterminé. Ils sont destinés à tous les résidents d'une même spécialité et parfois de plusieurs spécialités. Quelques cours ne sont répétés qu'à tous les 2 ou 3 ans.

C) FORMATION COMPLÉMENTAIRE

Dans la plupart des programmes, il est prévu des stages complémentaires facultatifs à l'intention des candidats qui désirent obtenir une formation plus poussée, en particulier pour ceux qui se destinent à une carrière académique. Ces stages sont proposés par le Comité pédagogique du département et approuvés par la Faculté. Le candidat doit être recommandé par le Comité d'admission-évaluation du département.

D) STAGES DE RECHERCHE

Certains candidats peuvent, pendant le programme d'études spécialisées, s'inscrire à un programme de recherche en vue de l'obtention d'un grade d'études supérieures (M.Sc., Ph.D.). Ces études peuvent remplacer une des années de formation clinique, si le Comité pédagogique du département universitaire concerné et la Faculté approuvent l'octroi d'une équivalence.

III – Admission – Évaluation

La formation préalable requise est celle du programme conduisant au grade M.D. À la fin de chaque stage clinique, un rapport d'appréciation est acheminé à la Faculté, selon une procédure définie par elle. Des examens sont habituellement imposés à la fin des cours théoriques.

Remarques

Les programmes respectent les normes des organismes d'agrément de telle sorte que l'étudiant qui complète un programme peut postuler leur certificat de compétence. De même, ne participent à ces programmes que les milieux de formation qui ont été agréés par eux : le Collège des médecins du Québec et le Collège Royal des médecins et chirurgiens du Canada pour les programmes de spécialité, et le Collège des médecins de famille du Canada pour le programme de médecine familiale.

Programme d'anatomo-pathologie**6-510-1-0**

Département de pathologie et biologie cellulaire

Responsable du programme : Bich N. Nguyen, tél. : (514) 343-6111, poste 6314

Personnel enseignant ***Directeur intérimaire**

Vincent F. Castellucci, Ph.D. (Washington)

Professeurs titulaires

Moïse Bendayan, Ph.D. (Montréal)
 Pierre Chartrand, Ph.D. (Montréal)
 Laurent Descarries, M.D. (Montréal)
 Guy Doucet, Ph.D. (Montréal)
 Janos G. Filep, M.D. (Hongrie)
 Lise Giroux, M.D. (Montréal)
 Allegría Kessous, Doctorat (Toulouse)
 Lisa McKerracher, B.Sc. (McGill), Ph.D. (York, Ontario)
 Ivan Robert Nabi, B.Sc. (McGill), Ph.D. (Weizmann Institute of Science)
 Walter Schürch, M.D. (Berne), Doctorat en médecine (Zurich)

Professeur titulaire de clinique

Yves Robitaille, M.D. (Montréal)

Professeurs agrégés

Katherine Borden, Ph.D. (Yale)
 Michel Desjardins, Ph.D. (Montréal)
 Jean Déziel, M.D. (Montréal)
 Louis Gaboury, M.D. (Montréal), Ph.D. (B.C.)
 Dorin Lucian Ghitescu, Ph.D. (Montréal)
 Victor Gisiger, Dipl. Fédéral de Médecine, M.D. (Lausanne)
 Nicole Leclerc, Ph.D. (Laval)
 Nicole Lemieux, Ph.D. (Montréal)
 Luc Laurier Olinny, M.D., M.Sc. (McGill)
 Jacques Paiement, Ph.D. (McGill)
 Marc Pelletier, M.Sc. (McGill), Ph.D. (Sherbrooke)
 Maria Leiza Vitale, Licence et Doctorat (Buenos Aires)

Professeurs agrégés de clinique

Guy Allaire, M.D. (Montréal)
 Pierre Brochu, M.D. (Montréal)
 Jean Côté, M.D. (Montréal), D.C.P. (Londres)
 Gilles Gariépy, M.D. (Montréal)
 Pierre-Paul Turgeon, M.D. (Montréal)

Professeurs adjoints

Roger Lippé, M.Sc. (McMaster), Ph.D. (B.C.)
 Bich Ngoc Nguyen, M.D. (Sherbrooke)

Professeurs adjoints de clinique

France Berthelet, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Danielle Bouffard, M.D. (Sherbrooke)
 Josée Doyon, M.D. (Montréal)
 Jean-Christophe Fournet, M.D. (Paris)
 Isabelle Gorska-Flipot, Ph.D. (Gdansk)
 Andrew Mitchell, M.D. (Saskatchewan)
 Sabita Murphy, Ph.D. (Inde)

Chercheuse adjointe

Adriana Di Polo, B.Sc. (Universidad Central de Venezuela), Ph.D. (California)

Chargés d'enseignement de clinique

Annie Belisle, M.D. (Montréal)
 Yvan Boivin, M.D. (Ottawa)
 André Bourgault, M.D. (Montréal)
 Dorothée Dal Soglio, M.Sc., M.D. (Paris)
 José Ferreira, B.Sc. (McGill), M.D. (Montréal)
 Rachid Hadjeres, M.D. (Alger)
 Michelle Houde, M.D. (Montréal)
 Victor Kokta, M.D. (Sherbrooke)
 Jean-Luc Laporte, Diplôme d'études approfondies (Paris VII), Diplôme d'État de docteur en médecine (Paris VI, Faculté de médecine Saint-Antoine)
 André Lauzon, M.D. (Montréal)

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Tack Ki Leung, M.D. (Claude Bernard), M.B.H., D.E.R.B.H. (Marseille)
 Christian Lussier, M.D. (Montréal)
 Caroline Meunier, M.D. (Montréal)
 Serge Nolet, M.Sc. (Sherbrooke), Ph.D. (Montréal)
 Josée Sauriol, M.D. (Montréal)
 Anny Sauvageau, M.D. (Montréal)

Professeurs associés

Carole Lavigne, M.D. (Moncton)
 François Rousseau, M.D., M.Sc. (Laval)

Professeurs émérites

Pierre Bois
 Gaétan Jasmin
 Pierre Jean
 Claude-Lise Richer
 René Simard

Structure du programmePHASE I – 1^{re} ANNÉE – 13 PÉRIODES**Stages cliniques en médecine – 6 périodes****Obligatoires**

Gastro-entérologie – 1 pér.
 Dermatologie – 1 pér.
 Hématologie-oncologie – 2 pér.

Deux périodes au choix

Neurologie – 1 pér.
 Pneumologie – 1 pér.
 Cardiologie – 1 pér.
 Néphrologie – 1 pér.
 Rhumatologie – 1 pér.
 Endocrinologie – 1 pér.

Stages cliniques en chirurgie générale – 5 périodes**Stages cliniques en gynécologie – 2 périodes**

Gynécologie – 1 pér.
 Oncologie gynécologique – 1 pér.

PHASE II – 2^e ANNÉE

Pathologie médicale et chirurgicale I – 12 pér.
 Introduction à la dermatopathologie – 1 pér.

PHASE II – 3^e ANNÉE

Pathologie médicale et chirurgicale II – 12 pér.
 Cytopathologie – 1 pér.

PHASE II – 4^e ANNÉE

Cytopathologie – 2 pér.
 Neuropathologie – 2 pér.
 Pathologie pédiatrique – 2 pér.
 Pathologie cytogénétique – 1 pér.
 Pathologie judiciaire – 2 pér.
 Stages de spécialité à option – 4 pér.

PHASE III – 5^e ANNÉE

Spécialités de pathologie
 Recherche – Sciences fondamentales
 Spécialités de laboratoire
 Spécialités médicales et chirurgicales
 Obstétrique et gynécologie
 Pédiatrie

Cours et stages**PBC**

Le programme d'anatomo-pathologie comporte des stages obligatoires et à option pendant au moins 5 années avec la possibilité d'une 6^e année complémentaire.

Les étudiants admis à ce programme sont inscrits selon le statut d'étudiant plein temps ou demi-temps.

La description détaillée des stages peut être obtenue en s'adressant au secrétariat des études médicales postdoctorales de la Faculté de médecine.

Options du programme

Le programme est d'une durée de 6 ans.

Neuropathologie

1^{re} ANNÉE – 13 PÉRIODES

Rotations cliniques

2^e ANNÉE – 13 PÉRIODES

neurologie, neurochirurgie, neuroradiologie et autres spécialités (médicale, chirurgicale ou de laboratoire)

Stages cliniques en anatomo-pathologie

3^e ANNÉE – 13 PÉRIODES

anatomo-pathologie – 11 pér.

pathologie médico-légale – 2 pér.

4^e ANNÉE – 13 PÉRIODES

pathologie pédiatrique – 5 pér.

cytologie – 2 pér.

pathologie médicale et chirurgicale avancée – 6 pér.

Neuropathologie

5^e et 6^e ANNÉES – 26 PÉRIODES

neuropathologie chirurgicale et autopsique (muscles) – 13 pér.

neuropathologie pédiatrique (muscles et nerfs, maladies dégénératives) – 13 pér.

ou

neuropathologie chirurgicale et autopsique (muscles) – 19 pér.

neuropathologie pédiatrique (muscles et nerfs, maladies dégénératives) – 7 pér.

COURS THÉORIQUES OBLIGATOIRES**Histoséminaires de l'Université de Montréal**

Louis Gaboury, Denis Rodrigue et collaborateurs

Chaque histoséminaire, d'une durée de deux heures et demie, se tient au Département de pathologie et biologie cellulaire de l'Université de Montréal. Il comporte cinq cas d'intérêt académique provenant de l'hôpital universitaire en charge de la présentation. Les pathologistes et résidents des hôpitaux du Montréal métropolitain reçoivent les coupes et les histoires de cas. Les diagnostics différentiels sont discutés puis la démonstration se poursuit aussi souvent que possible par un résident au moyen des techniques les plus modernes. Des séances conjointes se tiennent deux fois par année avec les membres de l'Université McGill pour un total annuel de six séances. Des attestations de recyclage sont distribuées à chacun au prorata de ses heures de présence. Les comptes rendus sont distribués à tous les participants.

Pathologie générale et systémique avancée

Bich N. Nguyen et collaborateurs

Cours destiné à tous les résidents et aussi, dans le cadre des activités d'éducation continue, à tous les pathologistes intéressés. Ce cours s'étale sur trois ans puis est répété par la suite. Il porte sur différents aspects de la pathologie générale et de la pathologie systémique avec emphase sur des notions de pointe qui complètent les connaissances acquises durant l'entraînement des résidents du programme de pathologie.

De plus, chaque année, les résidents sont invités à faire une présentation lors de la Journée de la Recherche du Département de pathologie et biologie cellulaire au début du mois de juin. Ils sont également invités à présenter au Congrès de l'Association des Pathologistes du Québec qui se tient à l'automne de chaque année. Enfin, ils doivent assister à un congrès international chaque année.

COURS THÉORIQUES RECOMMANDÉS

PBC 6000 Biologie cellulaire, 3 cr.

PBC 6041 Biopathologie cardiovasculaire, 3 cr.

PBC 6051 Séminaires, 2 cr.

PBC 6061 Éléments de neuropathologie cellulaire, 3 cr.

PBC 6072 Neuroanatomie fonctionnelle, 2 cr.

PBC 6085 Cancérologie, 3 cr.

PBC 6300 Cytogénétique médicale, 3 cr.

Programme d'anesthésie-réanimation

6-460-1-0

Département d'anesthésiologie

Responsable du programme : François Girard, tél. : (514) 343-6466

Membres du Comité des études supérieures

Philippe Chouinard

Louise Cyrenne

Joanne Fortier

François Girard

Jean-François Hardy

Alexandre Lallo

Jean-Sébastien Lebon

Bruno Petit

Baqir Qizilbash

Sophie Saindon

Édith Villeneuve

Personnel enseignant ***Directeur et professeur titulaire**

Jean-François Hardy, M.D. (Montréal)

Professeurs titulaires

Gilbert Blaise, M.D. (Liège)

François Donati, M.D. (McGill), Ph.D. (Toronto)

Michel Girard, M.D. (Montréal), M.H.P.E. (Illinois)

Professeurs agrégés

Manon Choinière, Ph.D. (McGill)

Pierre Drolet, M.D. (Laval)

Professeurs agrégés de clinique

Sylvain Bélistre, M.D. (Montréal)

Aline Boulanger, M.D. (Laval), M.P.H. (Harvard)

Jacques Couture, M.D. (Montréal), Ph.D. (McGill)

Joanne Guay, M.D. (Montréal)

Serge Lenis, M.D. (McGill)

Raymond Martineau, M.D. (Laval)

Jean Taillefer, M.D. (Montréal)

Normand A. Tremblay, M.D. (Ottawa)

Chercheur agrégé

Térance Hébert, M.Sc. (Windsor), Ph.D. (Toronto)

Professeurs adjoints de clinique

Daniel Audy, M.D. (Laval)

Pierre Beaulieu, Diplôme d'État de docteur en médecine (Bordeaux II), Ph.D. (Montréal)

Robert Blain, M.D. (Montréal)

Jean-Luc Boileau, M.D. (Montréal)

Daniel Boudreault, M.D. (Montréal)

Benoît Bouré, M.D. (Montréal)

David Bracco, M.D. (Lausanne)

Jean Charest, M.D. (Montréal)

Philippe Chouinard, M.D. (Montréal)

Jennifer Cogan, B.Sc. (Ottawa), M.Sc. (McGill), M.D. (McMaster)

Pierre Couture, M.D. (Montréal)

Chantal Crochetière, M.D. (Laval)

Marie-Josée Crowe, M.D. (Montréal)

André Denault, M.D. (Montréal)

Joanne Fortier, M.D. (Montréal)

François Fugère, M.D. (Laval)

Dominique Girard, M.D. (Montréal)

François Girard, M.D. (Montréal)

Normand Gravel, M.D. (Montréal)

Yvan Grenier, M.D. (Sherbrooke)

Thomas Hemmerling, M.D., Ph.D. (La Sarre)

Claude Perreault, M.D. (McGill)

Bruno Petit, M.D. (Sherbrooke)

Pierre-Yvon Rousseau, M.D. (Montréal)

Philippe G. Sahab, M.D. (St-Joseph, Beyrouth)

Yves Veillette, M.D. (Laval)

Édith Villeneuve, M.D. (Montréal)

Daniel Vischoff, M.D. (Lausanne)

Françoise Zaharia, M.D. (Pierre et Marie Curie, Paris VI), M.Sc. (Sherbrooke)

Chargés d'enseignement de clinique

André Archambault, M.D. (Montréal)

Patrice Aubin, M.D. (Montréal)

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Daniel Audy, M.D. (Laval)
 Denis Babin, B.Sc., M.Sc. (UQÀM), Inh.
 Guy Beaubien, B.Sc. (UQTR), M.D., M.Sc. (Montréal)
 Danielle Beaulieu, M.D. (Montréal)
 Guy Besner, M.D. (Montréal)
 Yves Brossard, M.D. (Montréal)
 André Cardinal, M.D. (Montréal)
 Paul Caron, M.D. (Montréal)
 Charles Caron, M.D. (Montréal)
 Andrée Chevalier, M.D. (Montréal)
 Madeleine Chicha-Dzineku, M.D. (Beyrouth)
 Jean-Luc Choinière, M.D. (Montréal)
 Philippe Chouinard, M.D. (Montréal)
 Claudia Coimbra, M.D. (Montréal)
 Tudor Costachescu, M.D. (Montréal)
 Louise Cyrenne, M.D. (Montréal)
 Diane Dumas, M.D. (Montréal)
 Roger Duverseau, M.D. (Mexico)
 Anna Fabrizi, M.D. (Montréal)
 Louis-Philippe Fortier, M.Sc. (Laval), M.D. (Montréal)
 Josée-Anne Fortin, M.D. (Montréal)
 Alain Gauthier, M.D. (McGill)
 Gilles Girouard, M.D. (Montréal)
 Margaret Haig, M.D. (McMaster)
 Richard Henri, M.D. (Montréal)
 Chantal Hickey, M.D. (Montréal)
 Dominique Jean, M.D. (Laval)
 Christian Jodoin, M.D. (Montréal)
 Claude Johnson, M.D. (Laval)
 Suzan Kaprelian, M.D. (Montréal)
 Annie Lagacé, M.D. (Sherbrooke)
 Nicole Landry, M.D. (Montréal)
 Robert Lattik, M.D. (McGill)
 Claire Lavoie, M.D. (Montréal)
 Nicole Lavoie, M.D. (Montréal)
 Anh Tai Le, M.D. (Sherbrooke)
 Marie-Aline Lepage, M.D. (Laval)
 Nicole Lessard, M.D. (Laval)
 Jean-Charles Lévesque, M.D. (Sherbrooke)
 Patrick Limoges, M.D. (Montréal)
 Jacques Linteau, M.D. (Montréal)
 Luc Massicotte, M.D. (Montréal)
 Nathalie Massicotte, M.D. (Montréal)
 Sylvain Mathews, M.D. (Montréal)
 Jocelyne Maucotel, M.D. (Montréal)
 Sylvie McKenty, M.D. (Montréal)
 Marie-Josée Milliard, M.D. (Laval)
 Huu Tram Anh Nguyen, M.D. (Sherbrooke)
 Danielle Pelletier-Léveillé, M.D. (Montréal)
 François Plante, M.D. (Montréal)
 François Rochon, M.D. (Sherbrooke)
 Jean-Denis Roy, B.Sc. (Ottawa), M.D. (Montréal)
 Pierre Ruest, M.D. (Montréal)
 Sophie Saindon, M.D. (Laval)
 Jean-François Saint-Germain, M.D. (Montréal)
 Jacques Saint-Pierre, M.D. (Montréal)
 Luce Santerre, M.D. (Laval)
 Suzanne Tourville, M.D. (Montréal)
 Stephan Williams, B.Sc. (Ottawa), M.D. (Montréal), Ph.D. (Montréal)

Responsables de formation clinique

Roger Desjardins, M.D. (Montréal)
 Martin Dickner, B.Sc., M.D. (Montréal)
 Caroline Lepage, B.Mus. (Laval), M.D. (Montréal)
 Michel-Antoine Perrault, M.D. (Montréal)
 Baqir Qizilbash, B.Sc. (Queen's), M.D. (McGill)
 Isabelle Tremblay, M.D. (Sherbrooke)

Professeurs associés

Fred-Alain Nago Humbert, Diplôme de docteur en biologie humaine (Lyon I)
 Serge Marchand, B.Ed. (UQAT), M.Sc. (UQTR), Ph.D. (Montréal)
 Éric Troncy, D.V. (Lyon I), M.Sc., Ph.D. (Montréal)

Cours et stages**ANR**

Le programme d'anesthésie-réanimation comporte des stages obligatoires et à option pendant au moins 5 années avec la possibilité d'une 6^e année complémentaire.

Les étudiants admis à ce programme sont inscrits selon le statut d'étudiant plein temps.

La description détaillée des stages peut être obtenue en s'adressant au secrétariat du Département au 343-6466, ou en consultant le site internet www.anesth.umontreal.ca

Cours théoriques

Ce programme comporte des cours présentés sous forme de leçons magistrales, tables rondes, présentations de films, etc., avec la participation active des étudiants.

**Programme de biochimie médicale
 (programme-réseau)**
6-465-1-0**Département de médecine**

Responsable du programme à Québec : Jean-Claude Forest, tél. : (418) 525-4438

Responsable du programme à Montréal : François Larivière, tél. : (514) 890-8000, poste 15392

Personnel enseignant ***Professeur titulaire de clinique**

Bernard Vinet, Ph.D. (Montréal)

Professeurs agrégés de clinique

François Larivière, M.D. (Montréal)

Jean-Marie Boutin, M.D. (Sherbrooke), Ph.D. (McGill)

Professeurs adjoints de clinique

Nadine Kadri, M.D. (McGill), M.Sc. (Laval)

Élaine Letendre, Ph.D. (Montréal), M.D. (Montréal)

Farouk Radwan, M.D. (Laval), Ph.D. (Sherbrooke)

Chargés d'enseignement de clinique

Jean-Pierre Émond, Ph.D. (Laval)

François Lessard, M.D. (Laval)

Cours

Contenu répertorié parmi un nombre considérable de références judicieusement choisies par les responsables du programme et colligées à l'intention des résidents et de ceux qui ont la charge de leur enseignement.

Programme de chirurgie
6-470-1-0**Département de chirurgie**

Responsable pédagogique du programme : Richard Ratelle, tél. : (514) 343-5920

Personnel enseignant ***Directeur et professeur titulaire**

Gilles Beauchamp, M.D. (Montréal)

Professeurs titulaires

Paul Allard, M.D. (Montréal)

Denis Bernard, M.D. (Montréal)

Louise Caouette-Laberge, M.D. (Laval)

Michel Carrier, M.D. (Sherbrooke)

Bernard Charlin, Dipl. d'État de docteur en médecine (Montpellier), M.A. (Sherbrooke)

Pierre Daloze, M.D. (Louvain)

Serge Dubé, M.D. (Montréal)

André Duranceau, M.D. (Montréal)

Hubert Labelle, M.D. (Montréal)

Pierre Pagé, M.D. (Montréal)

Jean-Marie Paquin, M.D. (Montréal)

Charles-Hilaire Rivard, M.D. (Laval)

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

André Robidoux, M.D. (Montréal)
 Fred Saad, M.D. (Montréal)
 Christian Smeesters, M.D., M.Sc. (Louvain)
 Luc Valiquette, M.D. (Montréal)
 Ramses Wassef, M.D. (Montréal), M.Sc. (Toronto)

Chercheur titulaire

Hui Fang Chen, M.D., D.Sc. (Shanghai)

Professeurs titulaires de clinique

Arié Léon Bensoussan, M.D. (Marseille)
 Guy Bouvier, M.D. (Montréal)
 Raymond Cartier, M.D. (Montréal)
 Robert Cossette, M.D. (Montréal)
 Léon Dontigny, M.D. (Montréal)
 Morris Duhaime, M.D. (Montréal)
 Robert Girard, M.D. (Montréal)
 Jules Hardy, M.D. (Montréal)
 Réal Lapointe, M.D. (Laval)
 Pedro Molina-Negro, M.D. (St-Jacques de Compostello), Ph.D. (Navarre)
 Louis Conrad Pelletier, M.D. (Montréal)
 Jean-Paul Perreault, M.D. (Montréal)
 Benoît Poitras, M.D. (Laval)
 André Roy, M.D. (Montréal)
 Erik Schick, M.D. (Louvain)
 Alain Verdant, M.D. (Montréal)
 Salam Yazbeck, M.D. (Lyon)

Professeurs agrégés

Michel Bojanowski, M.D. (Montréal)
 Pasquale Ferraro, M.D. (Montréal)
 Claude Potvin, M.D. (Montréal)
 François Prinice, M.D. (Sherbrooke)
 Richard Ratelle, M.D. (Montréal)
 Fred Saad, M.D. (Montréal)

Professeurs agrégés de clinique

Henri Atlas, M.D. (Louvain)
 Pierre H. Beaumont, M.D. (Laval)
 François Bénard, M.D. (Montréal)
 Alain Bouthillier, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Jean-Louis Caron, M.D. (Ottawa)
 Michel Dagenais, M.D. (Montréal)
 Ali Charghi, M.D. (Genève)
 Ronald Denis, M.D. (Montréal)
 Martin Desrosiers, M.D. (Montréal)
 Guy Drouin, M.D. (Montréal)
 Jean-Jacques Dufour, M.D. (Laval)
 Patricia Egerszegi, M.D., M.Sc. (McGill)
 Michel Fallaha, M.D. (Montréal)
 Sylvain Gagnon, M.D. (McGill)
 Pierre B. Ghosn, M.D. (St-Joseph, Beyrouth)
 Claude Godin, M.D. (Montréal)
 Guy Grimard, M.D. (Sherbrooke)
 Patrick Harris, M.D. (McGill)
 Anne-Marie Houle, M.D. (Laval)
 Alain Jodoin, M.D. (Montréal)
 Georges-Henri Laflamme, M.D. (Laval), M.Sc. (Minnesota)
 Steven Lapointe, M.D. (Montréal)
 Ginette Martin, M.D. (Montréal), M.Sc. (McGill)
 Claude Mercier, M.D. (Montréal)
 Benoit Morin, M.D. (Montréal)
 Richard Moufarrège, M.D. (St-Joseph, Beyrouth)
 Robert Moundjian, M.D. (American U. of Beirut), M.Sc. (McGill)
 Nicholas M. Newman, M.D. (Manitoba)
 Jacques Papillon, M.D. (Laval)
 Michel Pellerin, M.D. (Laval)
 Ignacio Prieto, M.D. (Salamanca)
 Antoine Rabbat, M.B., Ch.B. (Alexandrie)
 Pierre Ranger, M.D. (Montréal)
 Alain Roy, M.D. (Montréal)
 André Roy, M.D. (Montréal)
 Dickens Saint-Vil, M.D. (McGill)
 Constantin Stanciu, M.D. (Montréal)
 Gilles R. Tremblay, M.D., M.Sc. (McGill)
 Robert Turcotte, M.D. (Montréal)

Chercheurs agrégés

Julio C. Fernandes, M.D. (Université fédérale de Parana), M.Sc. (Montréal)
 Louis Paul Perrault, M.D. (Montréal)
 John Sotirios Sampalis, Ph.D. (McGill)
 Éric Thorin, M.Sc. (Poitiers), Ph.D. (Nancy I)

Professeurs adjoints de clinique

Elias Abdounour, M.D. (St-Joseph, Beyrouth)
 Anthony Abela, M.D. (St-Joseph, Beyrouth)
 Christian Ahmarani, M.D. (Montréal)
 Pierre-Honoré Arcand, M.D. (Ottawa)
 Antoine Azar, M.D. (Alexandrie)
 Azemi Barama, M.D. (Algers)
 Juan Diego Barrieras, M.D. (Montréal)
 Fadi Basile, M.D. (St-Joseph, Beyrouth)
 Édouard Bastien, M.D. (Montréal)
 Marc Beauchamp, M.D. (Montréal)
 Gilles Beaugregard, M.D. (Laval)
 Jean-François Bellemare, M.D. (Laval)
 Jean-François Blair, M.D., D.E.S. (Montréal)
 Patricia Bortoluzzi, M.D. (Montréal)
 Denis Bouchard, M.D. (McGill)
 Sarah Bouchard, M.D. (McGill)
 Luc Bruneau, M.D. (Montréal)
 Jean-Paul Brutus, M.D. (Bruxelles)
 Marie-Andrée Cantin, M.D. (Laval)
 André Chollet, M.D. (Montréal)
 Hugo Ciaburro, M.D. (Montréal)
 Marc I. Clairoux, M.D. (Montréal)
 André Lucien Desjardins, M.D. (Montréal)
 Martin Desrosiers, M.D. (Montréal)
 Pierre Dubé, M.D. (Montréal)
 Robert Duchesne, M.D. (Montréal)
 Louise Duranceau, M.D. (Ottawa)
 Stéphane Elkouri, M.D. (Montréal)
 Guy Forget, M.D. (Montréal)
 Julie Franc-Guimond, M.D. (Montréal)
 Pierre Yves Garneau, M.D. (Laval)
 Rafik Ghali, M.D. (Laval)
 Chantal Giguère, M.D. (McGill)
 Jean-François Giguère, M.D., Ph.D. (Montréal)
 Louis Guertin, M.D. (Sherbrooke)
 Yves Hébert, M.D. (Montréal)
 Gisèle Hellou, M.D. (Montréal)
 Françoise Heyen, M.D. (Montréal)
 Marc H. Isler, M.D. (Montréal)
 Chantal Janelle, M.D. (Montréal)
 Pierre Karakiewicz, M.D. (McGill)
 Denis Ladouceur, M.D. (Sherbrooke)
 Edwin Lafontaine, M.D. (Sherbrooke)
 Michel Lallier, M.D. (Montréal)
 Steven P. Lapointe, M.D. (Montréal)
 Daniel Larochelle, M.D. (Laval)
 Yvan Larocque, M.D. (Montréal)
 Jean Lassonde, M.D. (Montréal)
 Jean-François Latulippe, M.D. (Laval)
 François Lavigne, M.D. (Sherbrooke)
 Line Leboeuf, M.D. (Montréal)
 Yves-Eugène Leclerc, M.D. (Laval)
 Richard Létourneau, M.D. (Montréal)
 Michel Malo, M.D. (Montréal)
 Jocelyne Martin, M.D. (Montréal)
 François Mauffette, M.D. (Montréal)
 Gilles R. Maurais, M.D. (Laval)
 Claude Mercier, M.D. (Sherbrooke)
 Michael McCormack, M.D. (Montréal)
 Michel Morin, M.D. (Montréal)
 Edgard Nassif, M.D. (Montréal)
 Stephen Nicolaidis, M.D. (McGill)
 Nicolas Noiseux, M.D. (Montréal)
 Marie-Jo Olivier, M.D. (McGill)
 Denise Ouellette, M.D. (Ottawa)
 Alain Ouimet, M.D. (Sherbrooke)
 Erica Patocskaï, M.D. (McGill)
 François Péloquin, M.D. (Sherbrooke)

Louis Pélouin, M.D. (Montréal)
 Paul Perrotte, M.D. (Montréal)
 Daniel Pharand, M.D. (Montréal)
 Luc Pilon, M.D. (Montréal)
 Nancy Poirier, B.Sc. (McGill), M.D. (Montréal)
 Mate Poljicak, M.D. (Zagreb)
 Marie-Claude Quintal, M.D. (Sherbrooke)
 Éric Renaud, M.D. (Montréal)
 Carole Richard, M.D. (Montréal)
 Jean-Yves Saint-Laurent, M.D. (Laval)
 Grégoire Saint-Louis, M.D. (Montréal)
 Lucas Sidéris, M.D. (Laval)
 Jean-Claude Tabet, M.D. (Montréal)
 Jocelyne Tessier, M.D. (Montréal)
 Suzanne Jitka Vobecky, M.D. (Sherbrooke)
 Sami Youssef, M.D. (Hebrew)

Professeur adjoint

Pierre Karakiewicz, M.D. (McGill)

Chercheure adjointe

Danielle Laudy, Ph.D. sc. pol. (Montréal)

Chargés d'enseignement de clinique

Philippe Arjane, M.D. (Sherbrooke)
 Vijayabalan Balasingam, M.D. (McGill)
 Nathalie Beaudoin, M.D. (Montréal)
 Guy Bélair, M.D. (Montréal)
 Sarah Bellemare, M.D. (Montréal)
 Yves Bendavid, M.D. (Montréal)
 Éric Bensimon, M.D. (Laval)
 David Blanchette, M.D. (Sherbrooke)
 Louise Choinière, M.D. (Montréal)
 Carlos Cordoba, M.D. (McGill)
 Éric De Broux, M.D. (Montréal)
 Faramarze Dehnade, M.D. (Montpellier)
 André Desjardins, M.D. (Montréal)
 Lyne Desnoyers, M.D. (Montréal)
 Lucie Duclos, M.D. (Laval)
 Gilles Frenette, M.D. (Montréal)
 Guy Girard, M.D. (Sherbrooke)
 Marc F. Giroux, M.D. (Sherbrooke)
 Charles Guertin, M.D. (Montréal)
 Ezat Hashim, M.D. (McGill)
 Joe Helou, M.D. (Ottawa)
 Margaret Henri, M.D. (Montréal)
 Timothy Arnold Heron, M.D. (McGill)
 Martine Jolivet-Tremblay, M.D. (Montréal)
 Nadim Korban, M.D. (St-Joseph, Beyrouth)
 Sophie Lacharité, M.D. (Sherbrooke)
 Georges Yves Laflamme, M.D. (Sherbrooke)
 Annie Lapointe, M.D. (Montréal)
 Marcel Laurion, M.D. (Montréal)
 Martin Lavigne, M.D. (Sherbrooke)
 Guy Leblanc, M.D. (Montréal)
 Line Leboeuf, M.D. (Montréal)
 Carlos Antion Lopez-Valle, M.D. (Rio de Janeiro, Brésil)
 Rasmy Loungnarath, M.D. (Montréal)
 Pierre Major, M.D. (Montréal)
 Michel Malo, M.D. (Montréal)
 Brenda Allison Markland, M.D. (McGill)
 Bernard Montreuil, M.D. (Montréal)
 Christian Gavin-Morin, M.D. (Montréal)
 Louis Normandin, M.D. (Montréal)
 Hamid Obeid, M.D. (Laval)
 Stéphane Panic, M.D. (Sherbrooke)
 Johanne Pelletier, M.D. (Laval)
 Marylène Plasse, M.D. (Montréal)
 L. Normand Poirier, M.D. (Montréal)
 Claude Proulx, M.D. (Montréal)
 Pierre Sabouret, M.D. (Aix-Marseille)
 Issam Saliba, M.D. (Liban)
 Mario Séguin, M.D. (Montréal)
 Pierre Ste-Marie, M.D. (Sherbrooke)
 Patrice Tétreault, M.D. (McGill)
 Jacques Toueg, M.D. (Montréal)

Pascal Vendittoli, M.D. (Laval)

Professeurs associés

Carl-Éric Aubin, Ph.D. (Poly, Montréal)
 Jacques DeGuise, Ph.D. (Poly, Montréal)
 Reggie Hamdy, M.D., M.Sc. (Alexandrie)
 L'hocine Yahia, Bacc. Technique (Lycée Technique d'État), Ph.D. (Poly, Montréal)

Professeurs émérites

Claude Bertrand
 Hervé Blanchard
 Jean-Paul Cholette
 Jules Hardy
 Louis Conrad Pelletier

Cours et stages**CHI**

Le programme de chirurgie comporte des stages obligatoires et à option pendant 5 ou 6 années avec la possibilité d'une année complémentaire.

La description des stages peut être obtenue en s'adressant au secrétariat des études médicales postdoctorales de la Faculté de médecine.

Options du programme

Chirurgie cardiaque
 Chirurgie générale
 Chirurgie orthopédique
 Chirurgie plastique et esthétique
 Neurochirurgie
 Oto-rhino-laryngologie
 Urologie
 Chirurgie vasculaire
 Chirurgie thoracique
 Chirurgie générale pédiatrique

Le programme comporte 3 phases :

PHASE I – Chirurgie fondamentale
 Tronc commun (2 ans)
 PHASE II – Spécialités chirurgicales primaires
 Option chirurgie cardiaque (6 ans)
 Option chirurgie générale
 Option chirurgie orthopédique
 Option chirurgie plastique et esthétique
 Option neurochirurgie (6 ans)
 Option oto-rhino-laryngologie
 Option urologie
 PHASE III – Surspécialités chirurgicales
 Chirurgie vasculaire
 Chirurgie thoracique
 Chirurgie générale pédiatrique

Les étudiants admis à ce programme sont inscrits selon le statut d'étudiant plein temps ou demi-temps.

Phase I – Chirurgie fondamentale

Directeur du programme : Edwin Lafontaine

Ce programme comporte des cours théoriques, des laboratoires et des ateliers.

Sous la direction de professeurs des départements de chirurgie, de médecine et d'anesthésie-réanimation, les résidents sont initiés aux sciences de base chirurgicales qui sont présentées sous forme de cours, d'ateliers de travail et de laboratoires.

Introduction aux urgences

Sous la direction de professeurs et collaborateurs, l'introduction aux urgences comprend une série de 12 cours avec introduction aux urgences les plus fréquentes dans chaque spécialité, laboratoire et démonstration. Les cours en urgence sont :

Urgences en chirurgie générale
 Urgences en chirurgie thoracique
 Urgences en chirurgie plastique
 Urgences en chirurgie urologique
 Urgences en chirurgie ORL
 Urgences en chirurgie orthopédique
 Urgences en neurochirurgie

Urgences en chirurgie vasculaire
 Urgences en chirurgie cardiaque
 Urgences en imagerie neuroradiologique
 Urgences en imagerie thoracique
 Urgences en imagerie abdominale

Évaluation médicale pré et postopératoire

Sous la direction de professeurs, le volet « Évaluation médicale pré et postopératoire » comprend quatre cours touchant les évaluations cardiaque, endocrinienne, pulmonaire et HTA et fonction rénale.

Information et chirurgie

Sous la direction de professeurs, ce cours comprend l'initiation à l'informatique, ainsi qu'un volet perfectionnement. Information sur les ressources informatiques disponibles à l'Université.

Hémodynamie et choc

Sous la direction de professeurs, le « monitoring » cardio-pulmonaire est présenté sous forme d'ateliers de travail suivis d'une période de discussion.

Les grands brûlés

Sous la direction d'un professeur, ce cours est présenté sous forme d'ateliers de travail suivis d'une période de discussion et traite notamment de l'évaluation des brûlures, de la physiopathologie du choc et de l'œdème ainsi que du traitement médical et chirurgical des plaies.

L'infection

Sous la direction de professeurs, ce cours est présenté sous forme d'ateliers de travail suivis d'une période de discussion. Il traite, entre autres, des mécanismes de défenses de l'hôte et des infections virales en chirurgie.

Semaine de techniques chirurgicales

Sous la direction de professeurs et collaborateurs, cette semaine se présente sous la forme d'ateliers, de table ronde et de travail en laboratoire. Les résidents sont initiés aux techniques chirurgicales de même qu'à l'endoscopie.

Atelier d'initiation à la recherche en chirurgie

Sous la direction d'un professeur et collaborateurs, cet atelier d'une journée initie les résidents à l'éthique et aux différentes facettes de la recherche disponible dans le département de chirurgie.

Désordres électrolytiques

Sous la direction d'un professeur, ce cours est présenté sous forme d'ateliers de travail suivis d'une période de discussion. Entre autres, l'évaluation de la natrémie et de la kaliémie et des désordres hypo et hyper ainsi que de l'hypocalcémie et de l'hypercalcémie sont traités.

Transfusion

Sous la direction de professeurs, le cours « Transfusion » est présenté sous forme d'ateliers de travail suivis d'une période de discussion. Le contenu du cours porte sur les groupes sanguins et le bilan pré transfusionnel, sur les indications et critères transfusionnels, les réactions transfusionnelles, ainsi que des alternatives à la transfusion.

Guérison des plaies

Sous la direction de professeurs, ce cours touche les volets plastie et orthopédie et est présenté sous forme d'ateliers de travail suivis d'une période de discussion.

Biologie moléculaire

Sous la direction d'un professeur, ce cours consiste en une présentation sur les principes de base en biologie moléculaire et de ses applications.

Immunologie et transplantation

Sous la direction de professeurs, ce cours est présenté sous forme d'ateliers de travail suivis d'une période de discussion. Entre autres, les points traités touchent les tests à effectuer en vue d'une greffe d'organes et des médicaments à utiliser pour prévenir le rejet.

Épidémiologie clinique et biostatistiques

Sous la direction d'un professeur et de collaborateurs, ce cours d'une durée de deux jours comprend des cours magistraux, des ateliers de travail avec lectures et exercices à effectuer ainsi que des discussions de groupes.

Économie et chirurgie

Sous la direction d'un professeur et de collaborateurs, les sujets traités, entre autres, sont le budget d'un hôpital et la chirurgie, les prévisions pour de techniques nouvelles et la façon de mesurer la performance dans l'évaluation en économie.

Initiation à la laparoscopie

Sous la direction de professeurs, ce cours d'une durée d'un jour s'adresse aux résidents 2 de chirurgie générale et d'urologie. Ce cours magistral porte sur le fonctionnement des appareils et le branchement des tubulures, la manipulation libre des

instruments, des complications en laparoscopie et d'une partie pratique en laboratoire exercée sur des cochons sous anesthésie.

Introduction à la bioéthique

Sous la direction d'un professeur, les étudiants doivent participer à des ateliers de travail ainsi qu'à des périodes de discussions. Entre autres, les sujets « Qu'est-ce qu'un dilemme éthique » et « Comment analyser un cas clinique difficile au plan éthique » sont soumis aux résidents pour réflexions et échanges.

Introduction aux soins palliatifs

Sous la direction d'un professeur, ce cours traite, entre autres, de ce que sont les soins palliatifs et des urgences en soins palliatifs et comment annoncer au patient et à sa famille une mauvaise nouvelle.

Introduction à la traumatologie (ATLS)

Sous la direction d'un professeur et de collaborateurs, le contenu de ce cours de trois jours est sous forme de cours théoriques et d'ateliers. Les résidents sont initiés à la traumatologie et à la réanimation des polytraumatisés.

Métabolisme et nutrition

Sous la direction de professeurs, ce cours est présenté sous forme d'ateliers de travail suivis de périodes de discussion. Ce cours traite, entre autres, des changements métaboliques et des besoins nutritionnels des patients hospitalisés, de la nutrition entérale et parentérale, de la nutrition d'un patient grand brûlé, ainsi qu'un patient atteint d'état septique.

La douleur

Sous la direction de professeurs, ce cours est présenté sous forme d'ateliers de travail suivis de discussions. Ce cours traite, entre autres, des syndromes douloureux post-chirurgicaux et de l'impact des différentes modalités d'analgesie.

Qualité de l'acte

Ce cours est sous la direction d'un professeur du Collège des médecins du Québec.

Traumatologie

Sous la direction d'un professeur, ce cours a pour but de présenter et discuter des nouveautés ou traitements spécifiques de certaines pathologies qui vont au-delà du cours d'ATLS.

Désordres acido-basiques aigus

Sous la direction d'un professeur, ce cours est présenté sous forme d'ateliers de travail suivis d'une période de discussion. Les sujets d'acidose métabolique et d'hypoxémie ainsi que d'alcalose métabolique sont traités, entre autres, durant ce cours.

Oncologie

Sous la direction d'un professeur, les sciences de base en oncologie sont présentées sous forme d'ateliers de travail suivis d'une période de discussion. Les résidents sont appelés, entre autres, à discuter des principes généraux de la croissance et de la dissémination du cancer, ainsi que ceux de la génétique et de la biologie des cancers héréditaires.

La communication

Sous la direction d'un professeur, ce cours est présenté sous forme d'ateliers de travail suivis d'une période de discussion.

Coagulation

Sous la direction de professeurs, ce cours est présenté sous forme d'ateliers de travail suivis d'une période de discussion. Les points traités, entre autres, touchent la cascade et les tests de la coagulation, ainsi que la pharmacologie et les médicaments affectant la coagulation.

Le poumon

Sous la direction de professeurs, ce cours est présenté sous forme d'ateliers de travail suivis d'une période de discussion. Ce cours souligne, entre autres, l'évaluation de la fonction respiratoire en pré opératoire, l'insuffisance respiratoire post opératoire, ainsi que les indications d'intubation versus la ventilation non invasive.

Session sur le Greenfield

Session de questions et réponses sur les sciences de base en chirurgie.

Phase II – Spécialités chirurgicales primaires

Option chirurgie générale
 Option chirurgie orthopédique
 Option chirurgie plastique et esthétique
 Option neurochirurgie
 Option oto-rhino-laryngologie
 Option urologie

Ces options comportent des cours théoriques et une formation pratique échelonnés sur une période de trois années de formation incluant un programme scientifique, des séances d'autoévaluation et d'analyses critiques en accord avec les

organismes d'agrément. Des cours complémentaires en bioéthique et l'aspect médico-légal de la pratique sont suivis conjointement par tous les résidents.

Phase III – Surspécialités chirurgicales

Option chirurgie vasculaire
Option chirurgie thoracique
Option chirurgie générale pédiatrique

Ces options comportent des cours théoriques et une formation pratique échelonnés sur une période de deux années de formation incluant un programme scientifique, des séances d'autoévaluation et d'analyses critiques en accord avec les organismes d'agrément.

Programme de génétique médicale

6-534-1-0

Département de pédiatrie

Responsable du programme : D^{re} Emmanuelle Lemyre, tél. : (514) 345-4931, poste 3585

La durée de ce programme de spécialisation est de 5 ans. Il comporte des stages obligatoires et à option et des cours théoriques.

Les étudiants admis à ce programme sont inscrits selon le statut plein temps.

Personnel enseignant *

Les professeurs suivants ont une responsabilité importante de supervision des résidents dans le programme de génétique médicale :

Département de biochimie

Chargé d'enseignement

Pierre Allard, Ph.D. (Montréal)

Département de médecine

Professeure agrégée de clinique

Daphna Fenyes, M.D. (McMaster)

Professeure adjointe de clinique

Élaine Letendre, Ph.D. (McGill), M.D. (Montréal)

Professeurs adjoints

Bernard Brais, M.D. (McGill), M.Sc. (London), Ph.D. (McGill)

Christine Maugard, M.D., Ph.D. (France)

Département d'obstétrique-gynécologie

Professeure adjointe de clinique

Lynda Hudon, M.D. (Montréal)

Département de pathologie et biologie cellulaire

Professeure agrégée

Nicole Lemieux, Ph.D. (Montréal)

Département de pédiatrie

Professeurs titulaires

Damian Labuda, Ph.D. (Adam Mickiewicz)

Marie Lambert, M.D. (Montréal)

Grant Mitchell, M.D. (Saskatchewan)

Professeur agrégé

Daniel Sinnett, Ph.D. (Montréal)

Professeures agrégées de clinique

Teresa Costa

Catherine Farrell, M.D. (Queen's)

Professeure adjointe de clinique

Emmanuelle Lemyre, B.Sc. (Montréal), M.D. (McGill)

Chercheurs agrégés

Jacques Michaud, M.D., M.Sc. (Montréal)

Andréa Richter, M.Sc. (McGill), Ph.D. (Montréal)

Professeur associé

Ijaz Aslam Qureshi, B.V.Sc. (Panjab), M.Sc. (American U. of Beirut), Ph.D. (Montréal)

Département de psychiatrie

Professeure adjointe de clinique

Geneviève Tellier, M.D. (Montréal)

Structure du programme

Stages obligatoires

Pédiatrie, médecine, obstétrique-gynécologie (grossesse à risque élevé), génétique clinique et génétique de laboratoire.

Stage à option

Recherche ou travail clinique

Cours théoriques

CGE 6001 Principes de génétique médicale, 3 cr.

CGE 6004 Génét. des pop. et épidémio. génét., 3 cr.

SMC 6041 Biologie cellulaire et moléculaire, 5 cr.

SMC 6061 Génétique médicale, 3 cr.

PBC 6300 Cytogénétique médicale, 3 cr.

Programme de médecine

6-490-1-0

Département de médecine

Responsable pédagogique du programme : Diem-Quyen Nguyen, tél. : (514) 890-8000, poste 34089

Directeur et professeur titulaire

Denis Roy, M.D. (Montréal)

Personnel enseignant *

Professeurs titulaires

Joseph Ayoub, M.D. (Alexandrie)

Yves Berthiaume, M.D., M.Sc. (Sherbrooke)

Daniel Bichet, M.D. (Besançon), M.Sc. (Montréal)

Gilbert Blaise, M.D. (Belgique)

Edward (Ted) Bradley, Ph.D. (Case Western Reserve)

Paul Brazeau, Ph.D. (Sherbrooke)

Roger F. Butterworth, Ph.D. (Londres)

Jean-Louis Chiasson, M.D. (Laval)

Pierre D'Amour, M.D. (Montréal)

Guy J.T. Delespesse, M.D. (Bruxelles)

Pierre Duquette, M.D. (Montréal)

Pierrette Gaudreau, Ph.D. (Sherbrooke)

André Gougoux, M.D., M.Sc. (Montréal)

Alejandro Grassino, M.D. (U. del Littoral, Argentine)

Jolanta Gutkowska, M.Sc. (Varsovie), Ph.D. (Montréal)

Jean-Pierre Hallé, M.D. (Montréal)

Pavel Hamet, M.D. (Charles), Ph.D. (McGill)

André Lacroix, M.D. (Montréal)

Daniel Lamarre, Ph.D. (Sherbrooke)

Jacques Le Lorier, M.D. (Mexico), Ph.D. (Minnesota)

Jean-Luc Malo, M.D. (Montréal)

Denis Marleau, M.D. (Montréal), M.Sc. (McGill)

Johanne Martel-Pelletier, Ph.D. (Montréal)

Anne-Marie Mes-Masson, Ph.D. (McGill)

Réginald Nadeau, M.D. (Montréal)

Stanley Nattel, M.D. (McGill)

Jean-Pierre Pelletier, M.D. (Montréal)

Claude Perreault, M.D. (Montréal)

Pierre Poitras, M.D. (Laval)

Gilles Pomier-Layrargues, M.D. (Montpellier)

Eugenio Rasio, M.D., Ph.D. (Belgique)

Yves Raymond, Ph.D. (McGill)

Guy Rouleau, M.D. (Ottawa) Ph.D. (Massachusetts)

Denis-Claude Roy, M.D. (Montréal)

Paolo Renzi, M.D. (Montréal)

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs, les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Jean-L. Rouleau, M.D. (Ottawa)
 Denis Roy, M.D. (Montréal)
 Marie Sarfati, M.D. (Bruxelles), Ph.D. (Manitoba)
 Jean-Luc Sénécal, M.D. (Montréal)
 Omar Serri, M.D. (France), Ph.D. (Montréal)
 Johanne Tremblay, Ph.D. (Montréal)
 Jean-Pierre Villeneuve, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Patrick Vinay, M.D., Ph.D. (Montréal)
 Bernard Willems, M.D. (Louvain)

Professeurs titulaires de clinique

André P. Archambault, M.D. (Montréal)
 Claude Beaudry, M.D. (Montréal)
 Raymond Beaulieu, M.D. (Montréal), M.Sc. (Oregon)
 Hugues Beauregard, M.D. (Montréal)
 Michel Boivin, M.D. (Montréal)
 Martial Bourassa, M.D. (Laval)
 André Cartier, M.D. (Montréal)
 Ronald Comtois, M.D. (Montréal)
 Raymond Dandavino, M.D. (Montréal)
 Jean Davignon, M.D. (Montréal), M.Sc. (McGill)
 Jacques Jolivet, M.D. (Montréal)
 Richard Leclaire, M.D. (Montréal)
 André Pasternac, M.D., M.Sc. (Toulouse)
 Jean-Victor Patenaude, M.D. (Montréal)
 Giles Raymond, M.D. (Montréal)
 François Sestier, M.D. (Nancy), Ph.D. (McGill)
 Maurice Somma, M.D. (St-Joseph, Beyrouth), M.Sc. (Montréal)
 Jean-Marc St-Hilaire, M.D. (Laval)
 Mario Talajic, M.D. (Ottawa)
 Pierre Thérout, M.D. (Montréal)
 Maurice Verdy, M.D. (Montréal)
 Bernard Willems, M.D. (Louvain)

Chercheurs titulaires

Joseph Ayoub, M.D. (Alexandrie)
 John S.D. Chan, Ph.D. (Manitoba)
 Louis-Gilles Durand, Ing. et B.Sc.A., Ph.D. (Montréal)
 Jolanta Gutkowska, M.Sc. (Varsovie), Ph.D. (Montréal)
 Yves Langelier, Ph.D. (Sherbrooke)
 Claude Lazure, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Sherbrooke)
 Puttaswamy Manjunath, Ph.D. (Karnataka, Inde)
 Serguei Orlov, Ph.D., D.Sc. (Moscou)
 Timothy L. Reudelhuber, Ph.D. (Texas)
 David Roy, L.Ph. (Rome), D.Th. (Münster)
 Malur R. Sairam, Ph.D. (Bangalore)
 Ernesto Luis Schiffrin, M.D. (Buenos Aires), Ph.D. (McGill)
 Nabil G. Seidah, Ph.D. (Georgetown)
 Marie Trudel, D.Sc. (Pierre et Marie Curie, Paris VI)
 André Veillette, M.D. (Laval)
 Jianping Wu, Ph.D. (Manitoba)

Professeurs agrégés

Robert Amyot, M.D. (Montréal)
 Raphaël Bélanger, M.D. (Montréal), M.Sc. (McGill)
 Richard Bertrand, Ph.D. (Montréal)
 Alain Bonnardeaux, M.D. (Montréal)
 Jean Gino Diodati, M.D. (Montréal)
 Jocelyn Dupuis, M.D. (Montréal), Ph.D. (McGill)
 Jean Éthier, M.D. (Montréal)
 Jean-Paul Ferron, M.D. (Montréal)
 Daniel Gaudet, M.D., Ph.D. (Laval)
 Richard Gauthier, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Béatrice Godard, Ph.D. (Montréal)
 Jean-Gilles Guimond, M.D. (Sherbrooke)
 Marie-Josée Hébert, M.D. (Montréal)
 Marcel Julien, M.D. (Montréal)
 Jeannine Kassis, M.D. (Montréal)
 Marie-Jeanne Kergoat, M.D. (Sherbrooke)
 Daniel Lajeunesse, Ph.D. (Montréal)
 Guy Lalonde, M.D. (Montréal)
 Martine Leblanc, M.D. (Montréal)
 Catherine Lemièrre, Doctorat en médecine (Aix-Marseille II), M.Sc. (Montréal)
 Jean-François Letendre, M.D. (Montréal)
 François Madore, M.D. (Montréal), M.Sc. (Harvard)
 Vincent Pichette, M.D. (Montréal)

Serge Quérin, M.D. (Montréal)
 Yves Raymond, Ph.D. (McGill)
 Denis-Claude Roy, M.D. (Montréal)
 Guy Sauvageau, M.D., M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Colombie Britannique)
 Jean-Claude Tardif, M.D. (Montréal)
 Michael White, M.D. (Laval)

Professeurs agrégés de clinique

Jacques Baillargeon, M.D. (Laval)
 Alain Beaupré, M.D. (Montréal)
 Robert Bélanger, M.D. (Montréal)
 Claude Blondin, M.D. (Montréal)
 Dan Boghen, M.D. (Montréal)
 Philippe Bolduc, M.D. (Montréal), Ph.D. (Londres)
 Raoul Bonan, M.D. (Paris)
 Andrée Boucher, M.D. (Montréal)
 Anne Boucher, M.D. (Sherbrooke)
 Yves-Louis Boulanger, M.D. (Rennes)
 Jean-Marie Boutin, M.D. (Sherbrooke), Ph.D. (McGill)
 Joseph Braidy, M.D. (St-Joseph, Beyrouth)
 James Brophy, M.D., M.Sc. (McMaster)
 Jean-Hugues Brossard, M.D. (Montréal)
 Lambert Busque, M.D. (Montréal)
 Louise Charron, M.D. (Sherbrooke)
 Richard Clermont, M.D. (Montréal)
 Patrick D'Amico, M.D. (Montréal)
 Pierre Delorme, M.D. (Montréal), M.Sc. (McGill)
 Alain Desjardins, M.D. (Montréal)
 Jean Gino Diodati, M.D. (Montréal)
 Serge Doucet, M.D. (Montréal)
 Marc Dubuc, M.D. (Montréal)
 Louis R. Dufresne, M.D. (Montréal)
 Michel Émond, M.D. (Montréal)
 Pierre Falardeau, M.D., M.Sc. (Sherbrooke)
 Daphna Fenyves, M.D. (McMaster)
 Michel Gagnon, M.D. (Montréal)
 Roger Marie Gagnon, M.D. (Montréal)
 Jean-Jacques Gauthier, M.D. (Montréal)
 Guy Germain, M.D. (Montréal)
 Claude Girard, M.D. (Montréal)
 Denis Gossard, M.D. (Montréal)
 Raymond Guévin, M.D. (Montréal)
 Boulos Haraoui, M.D. (St-Joseph, Beyrouth)
 Jana Havrankova, M.D. (Montréal)
 Gilles Jobin, M.D. (Montréal)
 Martin Juneau, M.Ps. (Montréal), M.D. (Sherbrooke)
 Catherine Kissel, M.D. (Bordeaux)
 Raymond Lahaie, M.D. (Sherbrooke)
 Jules C.C. Lam-Yuk-Tseung, M.D. (McGill)
 Claude Langlois, M.D. (Montréal)
 François Larivière, M.D. (Montréal)
 Judith Latour, M.D. (Sherbrooke)
 René Lavallée, M.D. (Montréal)
 Louise-Hélène Lebrun, M.D. (Montréal)
 Monique Lefebvre-D'Amour, M.D. (Montréal)
 Jacques Malo, M.D. (Montréal)
 Richard Martin, M.D. (Montréal)
 Hélène Masson, M.D. (Montréal)
 Jean-Pierre Moquin, M.D. (Montréal)
 Martin Morissette, M.D. (Laval)
 Diem-Quyen Nguyen, M.D. (Montréal)
 Denis Ouimet, M.D. (Sherbrooke)
 Michel Panisset, M.D. (Montréal)
 Jean Paradis, M.D. (Montréal)
 Louise Passerini, M.D. (Montréal)
 Jean-Victor Patenaude, M.D. (Montréal)
 Jean-L. Perrault, M.D. (Montréal)
 Jean-Marie Peyronnard, M.D. (Lyon)
 Victor Plourde, D.V.M., M.Sc., M.D., Ph.D. (Montréal)
 Robert E. Primeau, M.D. (Montréal)
 Normand Racine, M.D. (Montréal)
 Evelyn Rey, M.D. (Montréal)
 Jean Roy, M.D. (Laval)
 Louise Roy, M.D. (Montréal)
 Yoanna Skrobik, M.D. (Montréal)

Louis-Georges Ste-Marie, M.D. (Montréal)
 Mario Talajic, M.D. (Ottawa)
 Jeanne Teitelbaum, M.D. (Montréal)
 Claude Thuot, M.D. (Montréal)
 Jacqueline Tousignant, M.D. (Montréal)

Chercheurs agrégés

Bruce G. Allen, Ph.D. (British Columbia)
 Pangala V. Bhat, Ph.D. (Mysore)
 Marc Bilodeau, M.D. (Laval)
 Alan Deng, B.Sc. (Yunnan, Chine), Ph.D. (Michigan)
 Christian Deschepper, Docteur en médecine (Bruxelles)
 Denyse Gauthier, M.Sc. (Londres), Ph.D. (McGill)
 Ryszard Grygorczyk, M.Sc., Ph.D. (Pologne)
 Marek Jankowski, M.Sc. (Varsovie), Doctorat ès sciences (Inst. Nat. d'Hygiène, Varsovie)
 Guy Leclerc, M.D. (Montréal)
 David Lohnes, Ph.D. (Queen's)
 Suhayla Mukaddam-Daher, Ph.D. (American U. of Beirut)
 Yahye Merhi, M.Sc. (UQAM), Ph.D. (Laval)
 Dindial Ramotar, M.Sc. (Concordia), Ph.D. (McGill)
 Martine Raymond, Ph.D. (McGill)
 Geneviève Renier, M.D. (Belgique), Ph.D. (Montréal)
 Ashok Srivastava, M.Sc. (Lucknow), Ph.D. (Kanpur)
 Rhian Merry Touyz, M.B., B.Ch., Ph.D. (Witwatersrand)
 Gaétan Thibault, Ph.D. (Montréal)
 Jean Vacher, Doctorat d'État ès sciences (Paris VII)
 Zhiguo Wang, M.Sc. (Zhongshang), Ph.D. (McGill)
 Muhammad Zafarullah, M.Sc. (Islamabad), D.Sc. (Bruxelles)

Professeurs adjoints

Danuta Balicki, M.D. (Montréal)
 Bernard Brais, M.D. (McGill), M.Sc. (London), Ph.D. (McGill)
 Patrick Cossette, M.D., Ph.D. (Montréal)
 Paul Khairy, M.D. (McGill), Ph.D. (Montréal)
 Réjean Lapointe, Ph.D. (Laval)
 Sylvain Lanthier, M.D. (Montréal)
 Christine Maugard, M.D., Ph.D. (France)
 Alexandre Prat, M.D. (Montréal), Ph.D. (McGill)
 Alain Rivard, M.D. (Montréal)
 Claude Sauvé, M.D. (Montréal)
 Cara Tannenbaum, M.D. (McGill)
 Jean-François Tanguay, M.D. (Montréal)
 Marc Therrien, Ph.D. (Montréal)

Professeurs adjoints de clinique

Robert Amyot, M.D. (Montréal)
 Stefania Argentin, M.D., Ph.D. (McGill)
 Mahla Aris-Jilwan, M.D. (Angers)
 Pierre Aslanian, M.D. (Montréal)
 Guy Aumais, M.D. (Montréal)
 Jean-Pierre Ayoub, B.Sc. (Montréal), M.D. (McGill)
 Rani Azar, M.D. (American Univ. of Beirut)
 Arsène Basmadjian, M.D. (Montréal)
 François Beaudet, M.D. (Montréal)
 Julie Beaudet, M.D. (Montréal)
 André Beaudoin, M.D. (Montréal)
 Marc Beaudoin, M.D. (Montréal)
 Nicole Beaudoin, M.D. (Montréal)
 Daniel Bélanger, M.D. (Montréal)
 Karl Bélanger, M.D. (Montréal)
 Antranick Benohanian, M.B., Ch.B. (Alexandrie)
 Yves Bergeron, M.D. (Montréal)
 Edmond-Jean Bernard, M.D. (Montréal)
 Claude Bernier, M.D. (Sherbrooke)
 Steven Bernstein, M.D. (McGill)
 Michel Bertrand, M.D. (Montréal)
 Sylvie Bertrand, M.D. (Montréal)
 Caroline Bérubé, M.D. (Laval)
 Luc Bilodeau, M.D. (Laval)
 Guy Biron, M.D. (Montréal)
 Bernard Bissonnette, M.D. (Montréal)
 Louis Blair, M.D. (Montréal)
 Pierre J. Blanchette, M.D. (Montréal), Ph.D. (Laval)
 Martin Blaquière, M.D. (Montréal) M.Sc. (Laval)
 Jean Boileau, M.D. (Montréal)

Redouane Bouali, Diplôme et doctorat de médecine (Université d'Alger)
 Mickael Bouin, Cert. de maîtrise (Rouen), Dipl. d'ét. app. (Paris VII), Dipl. d'État de docteur en médecine (Caen)
 Isabelle Bourdeau, M.D. (Montréal)
 Dominique Bourrelle, M.D. (Montréal)
 Jean-Hugues Brossard, M.D. (Montréal)
 André Caron, M.D. (Montréal)
 Daniel Caron, M.D. (Montréal)
 Pierre Cartier, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Yves Caussignac, M.D. (Montréal)
 Danielle Charpentier, M.D. (Montréal)
 Suzanne Chartier, M.D. (Montréal)
 Marc Chassé, M.D. (Ottawa)
 Pierre Choquet, M.D. (Montréal)
 Denis Choquette, M.D. (Montréal)
 Sylvain Chouinard, M.D. (Montréal)
 Sandra Cohen, M.D. (Sherbrooke)
 Patrick Cossette, M.D., Ph.D. (Montréal)
 Benoit Côté, M.D. (Montréal)
 Maryse Courteau, M.D. (Montréal)
 Benoit Coutu, M.D. (Montréal)
 Pierre Dagenais, M.D. (Montréal), M.Sc. (Sherbrooke)
 Nicole Daneault, M.D. (Montréal)
 Pierre De Guise, M.D. (Montréal)
 Benoît Deligne, Docteur en médecine, chirurgie et accouchements (U. catholique de Louvain)
 François Delisle, M.D. (Montréal)
 Alain Desjardins, M.D. (Montréal)
 Éric Deslandres, M.D. (Montréal)
 Clément Deziel, M.D. (Montréal)
 Manuel Dominguez, M.D. (Séville)
 Annie Dore, M.D. (Sherbrooke)
 Normand Doré, M.D. (Montréal)
 Michel Doucet, M.D., C.M. (McGill)
 Anique Ducharme, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Mario Dugas, M.D. (Montréal)
 André Durocher, M.D. (Montréal)
 Louis-Philippe Durocher, M.D. (Montréal)
 Josée Fafard, M.D. (McGill)
 Douglas Fish, M.D. (Montréal)
 Jean Fleury, M.D. (Montréal)
 Luc Fortin, M.D. (Montréal), M.Sc. (McGill)
 Hélène Fournier, M.D. (Montréal)
 Daniel Froment, M.D. (Montréal)
 Pierre Gagné, M.D. (Montréal)
 Michel Gascon, M.D. (Montréal)
 Guylaine Gaudet, M.D. (Montréal)
 André J.G. Gervais, M.D. (McGill)
 George Ghattas, M.D. (Montréal)
 Marc Giasson, M.D. (Montréal)
 François Gilbert, M.D. (Laval)
 J.-Marc Girard, M.D. (Montréal)
 Catherine Girardin, M.D. (Montréal)
 Caroline Girouard, M.D. (Montréal)
 François Gobeil, M.D. (Sherbrooke)
 Gilbert Gosselin, M.D. (McGill)
 Jacques Gratton, M.D. (Montréal)
 Geneviève Grégoire, M.D. (Montréal)
 Jean Grégoire, M.D. (Montréal)
 Tamara Grodzicky, M.D. (Montréal)
 Anne-Marie Grothe, M.D. (Montréal)
 Peter Guerra, M.D. (McGill)
 Claude Guimond, M.D. (Montréal)
 Josée Hébert, M.D. (Montréal)
 Maggy Hérou, M.D. (Beyrouth)
 Marc Houde, M.D. (Montréal)
 Sylvie Houde, M.D. (Sherbrooke)
 Rita Jean-François, M.D. (Bruxelles)
 Alphonse Jeanneret-Grosjean, M.D. (Lausanne)
 France Joyal, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Michel Joyal, M.D. (Sherbrooke)
 Nadine Kadri, M.D. (McGill), M.Sc. (Laval)
 Thomas Kiss, M.D. (Suisse)
 Manon Labrecque, M.D. (Montréal)

Raymonde Labrecque, M.D. (Montréal)
 Jacques Lachapelle, M.D. (Montréal)
 Pierre Lacombe, M.D. (Montréal)
 Chantal Lafond, M.D. (Montréal)
 Céline Lamarre, M.D. (Laval)
 Maxime Lamarre-Cliche, M.D. (Montréal)
 Sylvain Lanthier, M.D. (Montréal)
 Jacques Laplante, M.D. (Montréal)
 Pierre Laplante, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Yves Lapointe, M.D. (Montréal)
 Yves Latour, M.D. (Montréal)
 Brian Laufer, M.D. (Montréal)
 Annick Lavoie, M.D. (Montréal)
 Hélène Lavoie, M.D. (Montréal)
 Philippe Lavoie L'Allier, M.D. (Sherbrooke)
 Réal Lebeau, M.D. (Montréal)
 André Lebrun, M.D. (Montréal)
 Isabelle Leclerc, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Raymond Leduc, M.D. (Montréal)
 Gabriel-Charles Léger, M.D. (McGill)
 Jacques LeMay, M.D. (Montréal)
 Robert Lemay, M.D. (Montréal)
 François Lemire, M.D. (Laval)
 Michel Lemoyne, M.D. (Sherbrooke)
 Bernard Lespérance, M.D. (Montréal)
 Élaïne Letendre, Ph.D. (McGill), M.D. (Montréal)
 François Letendre, M.D. (Montréal)
 Michel Léveillé, M.D. (Montréal)
 Laurent Macle, M.D. (Sherbrooke)
 Jean Mantha, M.D. (Ottawa)
 Luc Marchand, M.D. (Montréal)
 François Marcotte, M.D. (Montréal)
 Fadi Massoud, M.D. (Montréal)
 Nadim Matar, M.D. (St-Joseph, Beyrouth)
 Jean-Pierre Mathieu, M.D. (Montréal)
 Pierre Mayer, M.D. (Montréal)
 Lise-Andrée Mercier, M.D. (Montréal)
 Hortensia Mircescu, B.Sc. (McGill), M.D. (Montréal)
 Marie-Josée Miron, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Marie-Josée Monette, M.D. (Montréal)
 Danielle Monier, M.D. (Montréal)
 Claude Morin, M.D. (Montréal)
 Normand Moussette, M.D. (Montréal)
 Dang Khoa Nguyen, M.D. (Montréal)
 Anil Nigam, M.D. (Ottawa), M.Sc. (Montréal)
 Linda Nolin, M.D. (Sherbrooke)
 Anne-Marie Nutini, M.D. (Paris)
 Harold J. Olney, M.D. (McGill)
 Donald Palisaitis, M.D. (Sherbrooke)
 Michel R. Pâquet, M.Sc., M.D. (Sherbrooke), Ph.D. (Toronto)
 Louis Paradis, M.D. (Montréal)
 Roch Parent, M.D. (Montréal)
 Michel Pelletier, M.D. (Montréal)
 Schiller Pierre-Louis, M.D. (Valencia, Espagne)
 Pierre Plante, M.D. (Montréal)
 Charles D. Poirier, M.D. (Ottawa)
 Rémi Rabasa-Lhoret, M.D., Ph.D. (France)
 Farouk Radwan, M.D. (Laval), Ph.D. (Sherbrooke)
 Denis Raymond, M.D. (Sherbrooke)
 Jean-Pierre Raynauld, M.D. (Montréal)
 François Reeves, M.D. (Montréal)
 Guy Rémillard, M.D. (Ottawa)
 Éric Rich, M.D. (Montréal)
 Philippe Rico, M.D. (McGill)
 Stéphane Rinfret, M.D. (Montréal), M.Sc. (Harvard)
 Alain Robillard, M.D. (Montréal)
 Danielle Robitaille, M.D. (Sherbrooke)
 Andrée Ross-Chouinard, M.D. (Montréal)
 André Roussin, M.D. (Montréal)
 Josée-Anne Roy, M.D. (Montréal)
 Louis E. Roy, M.D. (Montréal)
 Monique Saint-Martin, M.D. (Montréal)
 Daniel Savard, M.D. (Montréal)
 Erick Schampaert, M.D. (Montréal)

Valérie Soland, M.D. (Sherbrooke)
 Denis Soulières, M.D., M.Sc. (Laval)
 Gilles St-Louis, M.D. (Montréal)
 Jean St-Louis, M.D. (McGill)
 Jean-François Tanguay, M.D. (Montréal)
 Pierre Tessier, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Bernard Thibault, M.D. (Montréal)
 Jacques Tremblay, M.D. (Montréal)
 Roger Vadeboncoeur, M.D. (Laval)
 Sophie Vallette-Kasic, M.D., Ph.D. (France)
 Paul Van Nguyen, M.D. (Sherbrooke)
 Bertrand Veilleux, M.D. (Montréal)
 Benoit Vendeville, M.D. (Nantes)
 Xiaoduan Weng, M.D. (Chine), Ph.D. (France)
 Renaud Whittom, M.D. (Laval)
 Robert Wistaff, M.D. (Montréal)
 Louise Yelle, M.D. (Montréal)
 Benjamin Zifkin, M.D. (McGill)
 Michel Zimmer, M.Sc. (Queen's), M.D. (Laval)

Chercheurs adjoints

Danuta Balicki, M.D. (Montréal)
 Sylvie Beaulieu, Ph.D. (Montréal)
 Marc Bilodeau, M.D. (Laval)
 Emmanuelle Brochiero, M.Sc., Ph.D., (France)
 Euridice Carmona, M.Sc., Ph.D. (Brésil)
 Guy Charron, Ph.D. (Montréal)
 Lise Coderre, Ph.D. (Montréal)
 Jeffrey Stuart Cohn, B.Sc. (Sydney), Ph.D. (Monash)
 André Dagenais, Ph.D. (Montréal)
 Vibhuti Davé, Ph.D. (Bombay)
 Hassan Fahmi, M.Sc., Ph.D. (Paris)
 Jean-Philippe Gratton, M.Sc., Ph.D. (Sherbrooke)
 Sophie Gratton, Ph.D. (McGill)
 Ryszard Grygorczyk, Ph.D. (Wroclaw)
 Deng-Fu Guo, Ph.D. (Hokkaido)
 Zaher S. Hanna, M.Sc. (Brock), Ph.D. (Ottawa)
 Alan Stewart Hazell, M.Sc. (London), Ph.D. (McGill)
 Marko Horb, Ph.D. (New York)
 Édouard Kouassi, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
 Nathalie Labrecque, Ph.D. (Montréal)
 Robert Lalonde, Ph.D. (Montréal)
 Bouchaid Lamkhioed, M.Sc. (Rennes), Ph.D. (Inst. Pasteur de Lille)
 Karim Maghni, Maîtrise ès sciences (Paris VII), Doctorat d'État (Montpellier), Ph.D. (Sherbrooke)
 Andrew Makrigiannis, Ph.D. (Nova-Scotia)
 Jean Mathieu, M.D. (Montréal), M.Sc. (Laval)
 Christine Maugard, M.D., Ph.D. (France)
 Éric Milot, B.Sc. (Sherbrooke), Ph.D. (Montréal)
 Florina Moldovan, M.D. (Belgrade), doctorat sp. en biochimie (René Descartes – Paris V)
 Zdenka Pausova, M.D. (J.E. Purkine)
 Pascal Reboul, Diplôme de Docteur (Claude Bernard)
 François Robert, B.Sc., Ph.D. (Sherbrooke)
 Isabelle Royal, B.Sc., Ph.D. (Montréal)
 Anand Sahai, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Manuela Santos, B.Sc. (Sofia), M.Sc. (Porto), Ph.D. (Utrecht)
 Ginette Tardif, B.Sc. (Sherbrooke), Ph.D. (Toronto)
 Christelle Veyrat-Durabex, Ph.D. (France)
 Shao-Ling Zhang, M.D. (Chine), Ph.D. (Montréal)

Chargés d'enseignement de clinique

Martin Albert, M.D. (Montréal)
 André Bachand, M.D. (Montréal)
 Brigitte Bazinet, M.D. (Montréal)
 Patrick Bellemare, M.D. (Montréal)
 Sandra Bernardin, M.D. (Montréal)
 Gilles Bernier, M.D. (Montréal)
 Jeannine Bernier-Buzzanga, M.D. (Laval)
 Carole Bertrand, M.D. (Montréal)
 Lyne Bérubé, M.D. (Montréal)
 Normand Blais, M.D. (Sherbrooke)
 Martin Blaquièrre, M.Sc. (Laval), M.D. (Montréal)
 Chantal Bolduc, M.D. (Montréal)
 Lucie Boucher, M.D. (Laval)

Claude Bouthillier, M.D. (Montréal)
 Héloïse Cardinal, M.D. (Sherbrooke)
 Isabelle Chagnon, M.D. (Montréal)
 Kateri Champagne, M.D. (Montréal)
 Raymond Charland, M.D. (Montréal)
 Marco Charneau, M.D. (Montréal)
 Céline Chayer, M.D. (Montréal)
 Yves Choquet, M.D. (Montréal)
 Sylvie Chouinard, M.D. (Montréal), M.Sc. (Laval)
 Christian Constance, M.D. (Montréal)
 Paolo Costi, M.D. (Laval)
 Jean Côté, M.D. (Sherbrooke)
 Bernard Daigneault, M.D. (Montréal)
 Mario Dallaire, M.D. (Sherbrooke)
 Benoit Deligne, Docteur en médecine, chirurgie et accouchements (U. catholique de Louvain)
 Barbara Désir, M.D. (Montréal)
 Marc-Jacques Dubois, M.D. (Montréal)
 Barbara Duda, M.D. (Montréal)
 Dinh Huy Duong, M.D. (Sherbrooke)
 Annick Dupras, M.D. (Sherbrooke)
 Denis Duranleau, M.D. (Sherbrooke)
 Claire Faucher, M.D. (Paris VI)
 Marc Favreau, M.D. (McGill)
 Marc Filiatrault, M.D. (Montréal)
 Josée Fillion, M.D. (Montréal)
 Christine Fournier, M.D. (Sherbrooke)
 Marie-Alix Francoeur, M.D. (Lille)
 Marc Frenette, M.D. (Montréal)
 Dominique Friedmann, M.D. (Montréal)
 André Gagnon, M.D. (Montréal)
 Michel A. Gagnon, D.M.V. (Montréal), M.D. (Laval)
 Pascale Garneau, M.D. (Sherbrooke)
 Guy Goudreau, M.D. (Montréal), Ph.D. (McGill)
 Gilles Goulet, M.D. (Sherbrooke)
 Jean-Richard Goulet, M.D. (Sherbrooke), M.Sc. (Montréal)
 Pierre Grégoire, M.D. (Sherbrooke)
 David Grunbaum, M.D. (Israël)
 Peter Guerra, M.D. (McGill)
 Denis Hamel, M.D. (Montréal)
 Joanne Hamel, M.D. (Laval)
 Ziad Hassoun, M.D. (Belgique)
 Julie Héroux, M.D. (Montréal)
 Sylvie Houde, M.D. (Sherbrooke)
 Roger Huot, M.D. (Montréal)
 Bruno Imbeault, M.D. (Montréal)
 Sarto Imbeault, M.D. (Montréal)
 Géraldine Jacquelin, M.D. (Montréal)
 Vincent Jobin, M.D. (Montréal)
 Marcel Jodoin, M.D. (Montréal)
 Manon Labrecque, M.D. (Montréal)
 Jean-René Lachance, M.D. (Laval)
 Martine Lafleur, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Alexandre Laforest-Rénald, M.D. (Laval)
 Nadine Lahoud, M.D. (Saint-Joseph), M.B.A. (McGill)
 Richard Lambert, M.D. (Montréal)
 Martin Lamontagne, M.D. (Laval)
 André Lapierre, M.D. (Montréal)
 Jacques Lapointe, M.D. (Montréal)
 Benoît Laramée, M.D. (Montréal)
 Michel Laurier, M.D. (Montréal)
 Michel (André) Laverdière, M.D. (Montréal)
 Bernard E. Leduc, M.D. (Montréal)
 Martin Légaré, M.D. (Laval)
 Bernard Lemieux, M.D. (Montréal)
 Renée Lévesque, B.Sc. (Laval), M.D. (Montréal)
 Sophie Ligier, M.D. (McGill)
 Michèle Mahone, M.Sc. (McGill), M.D. (Montréal)
 Bernard Malo, M.D. (Montréal)
 Anne-Marie Mansour, M.Sc., M.D. (Montréal)
 Samer Mansour, M.D. (Liban)
 Isabelle Marcil, M.D. (Montréal)
 Pierre Marsolais, M.D. (Montréal)
 Geneviève Mathieu, M.D. (Montréal)

André Ménard, M.D. (Montréal)
 Gilles Michaud, M.D. (Montréal)
 Nicole Michon, M.D. (Montréal)
 Francine Morin, M.D. (McGill)
 Doan-Trang Nguyen, M.D. (Montréal)
 Tuong-Phong Nguyen, M.D. (McGill)
 Louise Numainville, M.D. (Montréal)
 Michèle Ohayon, M.D. (Montréal)
 Victor Oliel, M.D. (Sherbrooke)
 Gilles Ouellet, M.D. (Laval)
 François Panaccio, M.D. (Montréal)
 Simon Parenteau, M.D. (Montréal)
 Anne Pelletier, M.D. (Montréal)
 Roxanne Pichette, M.D. (Montréal)
 Claude Poirier, M.D. (Sherbrooke)
 Marc Poliquin, M.D. (McGill)
 Vu-Hung Quan, M.D. (Sherbrooke)
 Louis-Charles Rioux, M.D. (Montréal)
 Mario Costanzo Rizzi, M.D. (McGill)
 Julie Rousseau, M.D. (Montréal)
 André Roy, M.Sc. (Laval), M.D. (Montréal)
 Monique Ruel, M.D. (Montréal)
 Sidney Sabbah, M.D. (Montréal)
 Anne St-Pierre, M.D. (Montréal)
 Elena Spacek, M.D. (Sherbrooke)
 Mario Lerch Stürmer, M.D. (Brésil)
 Jeannine Talbot, M.D. (Laval)
 Jean-François Tremblay, M.D. (Montréal)
 Germain Trempe, M.D. (Montréal)
 Stéphan Troyanov, M.D. (Montréal)
 Yves Troyanov, M.D. (Laval)
 Ngoc-Uyen Truong, M.D. (Laval)
 Nicole Van Rossum, M.D. (Sherbrooke)
 Francine Veilleux, M.D. (Sherbrooke), M.Sc. (Laval)
 Catherine Vincent, M.D. (Montréal)
 Philippe Voglimacci, M.D. (Montréal)
 Florence Weber, M.D. (Montréal)
 Renaud Whitton, M.D. (Laval)

Attachés de recherche

Pierre Chagnon, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
 Luchino Cohen, Ph.D. (Paris XI)
 Dragan Jovanovic, M.D., M.Sc. (Yougoslavie)
 Malgorzata Labuda, Ph.D. (Pologne)
 Julie Lavoie, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
 Isabelle Rouleau, Ph.D. (Montréal)

Responsables de formation clinique

Thérèse Botez-Marquard, M.Sc. (Montréal)
 Normand Dubé, M.D. (Laval)
 Jocelyne Matte, M.D. (Montréal)

Professeurs associés

Denis Banville, M.Sc. (Sherbrooke), Ph.D. (Montréal)
 Linda Beauclair, B.Sc., M.D. (Laval)
 Paul Bégin, M.D. (Laval)
 Jacques Bernier, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Sherbrooke)
 Simone Chevalier, Ph.D. (Montréal)
 Rosaire Mongrain, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
 Dario Trojan, M.D. (Connecticut), M.Sc. (McGill)
 Luc Vachon, Ph.D. (Laval)

Professeurs émérites

Lucien Campeau
 Serge Carrière
 Alcide Chapdelaine
 Michel Chrétien
 Roger Gariépy
 Jacques Genest
 Otto Kuchel
 André-Roch Lecours
 Jean Mathieu
 De Guise Vaillancourt

Cours et stages

MED

Les programmes de médecine comportent, selon les normes du Collège Royal des médecins et chirurgiens du Canada et du Collège des médecins du Québec, des stages obligatoires et à option pendant au moins 5 années avec la possibilité d'une 6e année complémentaire. Font exception, les options « médecine interne » et « neurologie » qui comportent des stages obligatoires et à option pendant au moins 4 années avec la possibilité d'une 5e année complémentaire, et « cardiologie » dont les stages obligatoires et à option totalisent 6 ans.

Les étudiants admis à ces programmes sont inscrits selon le statut d'étudiant plein temps ou demi-temps.

La description détaillée des stages peut être obtenue en s'adressant au secrétariat du Département au (514) 343-5932.

Options du programme

Allergie
Cardiologie
Dermatologie
Endocrinologie
Gastro-entérologie
Gériatrie
Hématologie
Médecine interne
Néphrologie
Neurologie
Oncologie médicale
Pharmacologie clinique
Physiatrie
Pneumologie
Rhumatologie

Les programmes comportent 2 phases, sauf pour Médecine interne qui n'a qu'une seule phase. Pour Dermatologie, la phase de médecine interne peut être remplacée par la Pédiatrie.

Phase I – Médecine interne

Cette phase du programme comporte un cours théorique du niveau des études médicales postdoctorales, couvrant les diverses spécialités médicales, donné une fois par mois dans les hôpitaux participant au programme, et des ateliers en éthique médicale. De plus, lors de la première année de formation, les résidents reçoivent un cours d'initiation à la recherche clinique durant deux jours consécutifs.

Phase II – Spécialités médicales

Gastro-entérologie, Hématologie, Pneumologie

Ces spécialités comportent des cours théoriques et deux ans de formation clinique dans les hôpitaux affiliés et deux périodes de formation dans un hôpital communautaire.

Cardiologie

Cette option comporte des cours présentés sous forme de séminaires avec la participation active des étudiants.

Dermatologie

Cette option comporte les cours théoriques qui se regroupent sous forme d'une séance académique hebdomadaire d'une demi-journée constituée de présentations cliniques, de cours magistraux, de conférences, de séminaires, de cours de dermatopathologie, de séances de morphologie clinique, de thérapeutique, de revue de la littérature et des sciences fondamentales, de cours offerts par les associations québécoise, canadienne et américaine.

Endocrinologie

Cours théoriques sur la signalisation hormonale, récepteurs membranaires et nucléaires.

SMC 6021 Endocrinologie : hormones stéroïdes, 2 cr.

SMC 6022 Endocrinologie : hormones protéiques, 2 cr.

Option gastrologie

SMC 6015 Physiologie, physiopathologie digestives, 3 cr.

Option gériatrie

Leçons sur le processus du vieillissement physiologique. Leçons sur les grands problèmes pathologiques, soit : la confusion, la démence, l'incontinence, les chutes et l'homéostasie.

Option hématologie

Ateliers portant sur les sciences fondamentales et cliniques (une quinzaine par année).

Option néphrologie

SMC 6011 Néphrologie : physiologie rénale, 3 cr.

Option neurologie

NRL 6060 Neurobiologie cellulaire, 3 cr. obligatoires

Option oncologie médicale

PBC 6085 Cancérologie, 3 cr. obligatoires

Option pharmacologie clinique

PHL 2100 Principes de pharmacologie, 3 cr.

PHL 6060 Pathologie et thérapeutique, 3 cr.

PHL 6064 Méthodes statistiques-pharmacologie II, 3 cr.

PHL 6072 Techniques pharmacologiques II, 3 cr.

PHL 6081 Métabolisme des médicaments, 3 cr.

PHL 6085 Progrès en pharmacologie moléculaire, 3 cr.

PHL 6092 Pharmacovigilance, 3 cr.

Option physiatrie

Cette option comporte les cours théoriques qui se regroupent sous forme :

- d'une séance hebdomadaire d'une demi-journée d'enseignement programmé sur 3 ans en présence du physiatre responsable;
- de présentations faites lors des réunions scientifiques hebdomadaires des divers services hospitaliers;
- de journées d'éducation médicale continue de l'Association des Physiâtres du Québec;
- de certains cours intensifs offerts par d'autres universités;
- de cours offerts par les associations américaines, canadiennes ou internationales.
- d'un cours d'initiation à la recherche à raison d'une session hebdomadaire sur 2 mois.

Option pneumologie

Revue des principaux mécanismes de fonctionnement de l'appareil respiratoire.

Option rhumatologie

MCB 6034 Immunologie médicale, 3 cr.

Programme de médecine d'urgence 6-453-1-0

Programme de médecine familiale 6-483-1-0

Programme de médecine familiale et d'urgence 6-483-1-1

Programme de médecine familiale et soins aux personnes âgées 6-483-1-3

Programme de médecine familiale soins palliatifs 6-483-1-2

Département de médecine familiale

Responsable des programmes de médecine familiale : Jean Pelletier, tél. (514) 343-2085

Responsable du programme de médecine d'urgence : Raoul Daoust, tél. : (514) 338-2222, poste 3234

Responsable du programme de médecine familiale et d'urgence : Isabelle Montplaisir, tél. : (514) 338-2222, poste 3234

Responsable du programme de médecine familiale et soins aux personnes âgées : Christiane Lepage, tél. : (514) 340-3514

Responsable du programme de médecine familiale et soins palliatifs : Roger Ladouceur, tél. : (514) 362-1000, poste 2276

* Ce programme n'est plus offert.

Le comité des études supérieures du programme de médecine familiale assure la gestion des programmes.

Membres du Comité des études supérieures

Caroline Béique, CHUM, Pavillon Notre-Dame
Sylvain Bianki, CLSC du Marigot
François Collette, Secteur urgence – H.S.C..
Stéphen Di Tommaso, CLSC des Faubourgs
David Dunn, Verdun
Carl Fournier, Hôpital Maisonneuve-Rosemont
Fabienne Grou, Secteur régions éloignées H.S.C..
Suzanne Laurin, Hôpital du Sacré-Cœur
Valérie Lavoie – H.M.R.
Jean-Philippe Lebel, résident II- CHUM Pavillon Notre-Dame
François Lehmann, directeur du département
Christiane Lepage, Secteur gériatrie – IUGM
Manon Paquette, CLSC Saint-Hubert
Jean Pelletier, directeur du programme de résidence
Thérèse Pétraglia, CLSC Bordeaux – Angrignon
Stéphane Poulin, CLSC Nord-de-l'Île
Jean Rivest, Cité de la santé de Laval

Personnel enseignant *

Directeur et professeur agrégé de clinique

François Lehmann, M.D. (McGill)

Professeurs titulaires

Marie-Dominique Beaulieu, M.D. (Montréal), M.Sc. (Laval)
Bernard Millette, M.D. (Montréal), M.Sc. (McGill)

Professeurs agrégés

Hubert Arslanian, M.D. (Montréal)
André Bourque, M.D. (Ottawa)
Julie Bruneau, M.D. (Montréal)
Marquis Fortin, M.D. (Sherbrooke)
Raymond Lalande, M.D., M.A. (Montréal)
Paule Lebel, M.D., M.Sc. (Montréal)
Marie-Thérèse Lussier, M.D., M.Sc. (Montréal)

Professeurs agrégés de clinique

Nathalie Champoux, M.D. (Montréal)
Fabienne Grou, M.D. (Montréal)
Michel Marcil, M.D. (Ottawa), M.Sc. (Montréal)
Isabel Rodrigues, M.D. (Montréal), M.P.H. (Johns Hopkins)

Chercheur adjoint

Hassan Soubhi, M.D. (Montréal)

Professeurs adjoints

Serge Daneault, M.D. (Sherbrooke), M.Sc. (Montréal), Ph.D. (UQAM)
Jeannie Haggerty, B.Sc. (Simon Fraser), Ph.D. (McGill)

Professeurs adjoints de clinique

Pierre Alarie, M.D. (Montréal)
Luce Amyot, M.D. (Montréal)
Louise Authier, M.D. (Montréal)
Christian Bourdy, M.D. (Montréal)
Raymond-Michel Brabant, M.D. (Montréal)
Suzanne Brissette, M.D., M.Sc. (Montréal)
Lise Cusson, M.D. (Montréal)
Michelle Dallaire, M.D. (Sherbrooke)
Raoul Daoust, M.D. (Montréal)
Steven Di Tommaso, M.D. (McGill)
Renée Dugas, M.D. (Montréal)
Eva Földes, M.D. (Simmelweis)
Michel Garner, M.D. (Montréal)
Johanne Goudreau, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
François Goulet, M.D. (Montréal), M.A. (Laval)
Magued Ishak, M.D. (Montréal)
Roger Ladouceur, M.D., M.Sc. (Montréal)
Julie Lajeunesse, M.D. (Montréal)
Yvette Lajeunesse, M.D. (Montréal)
Yves Lambert, M.D. (Montréal)
Michel Lapierre, M.D. (Sherbrooke)
Suzanne Laurin, M.D. (Montréal)

Suzanne Leclerc, M.D. (Laval)
Johanne Magnan, M.D. (Montréal)
Robert Marchand, M.D. (Ottawa)
Bernard Mathieu, M.D. (Montréal)
Jean-François Mathieu, M.D., M.Sc. (Montréal)
Marie-Françoise Mégie, M.D. (Haïti)
Éric Notebaert, M.D. (Montréal)
Alain Pavilanis, M.D. (McGill)
Jean Pelletier, M.D. (Laval)
Ernest Prigent, M.D. (Montréal)
Michel Racine, M.D. (Laval)
Jean Rodrigue, M.D. (Sherbrooke), M.Sc. (Montréal)
Isabel Rodrigues, M.D. (Montréal), M.P.H. (Johns Hopkins)
Diane Roger-Achim, M.D. (Sherbrooke)
Gilbert Sanche, M.D. (Montréal)
Benoit Trottier, M.D. (Montréal)

Chargés d'enseignement de clinique

Alexandre Ackaoui, M.Sc.A., M.D. (Montréal)
François Allison, M.D. (Laval)
Yasmina Ammara, M.D. (Montréal)
Louise Aubertin, M.A. (UQAM)
Audétat Marie-Claude, OPQ
Marie Authier, M.Sc. (UQAM), Ph.D. (Montréal)
Elizabeth Azuelos, M.D. (Montréal)
Johanne Bacon, B.Sc. (Montréal)
Carmen Baltazar, M.D. (Montréal)
Réal Barrette, M.D. (Montréal)
Jocelyn Barriault, M.D. (Montréal)
Allan Barsauskas, M.D. (Ottawa)
Yvon Beauchamp, M.D. (Montréal)
Nicole Beaudry, M.D. (Montréal)
Thierry Bégin, M.D. (Laval)
Caroline Béique, M.D. (McGill)
Normand Bélard, M.D. (Montréal)
Luc Belleau, M.D. (Montréal)
Marc Belley, M.D. (Montréal)
Anne Bhéreur, M.D. (Montréal)
François Bertrand, M.D. (McGill)
Sylvain Bianki, M.D. (Montréal)
W.-Michel Bichai, M.D. (Montréal)
Nathalie Blouin, M.D. (Montréal)
Anne-Marie Boire-Lavigne, M.D. (Montréal)
Josée Boissonneault, M.D. (Montréal)
Pierre Boucher, M.D. (Montréal)
Jeanne Bouisset, M.D. (Montréal)
Danielle Boulay, M.D. (Montréal)
Marc Boulet, M.D. (Montréal)
Sylvie Boulianne, M.D. (Montréal)
Annie Bouthillier, M.D. (Montréal)
Michel-Claude Bracka, M.D. (Montréal)
Nathalie Caire Fon, M.D. (Montréal)
Luc Carmel, M.D. (Montréal)
Martin Champagne, M.D. (Montréal)
Louis Charbonneau, M.D. (McGill)
Marco Charneux, M.D. (Montréal)
Jean-Marc Chauny, M.D. (Montréal)
Hélène Chénard, M.D. (Montréal)
Martin Chénier, M.D. (Montréal)
François Collette, M.D. (Montréal)
Denis Contant, M.D. (Montréal)
Nathalie Cormier, M.D. (Montréal)
Marie-Françoise Côté, M.Sc. (Sherbrooke)
Louis Coutu, M.D. (Laval)
Josée Couture, M.D. (Montréal)
Christian Croteau, M.D. (Montréal)
Céline Crowe, M.D. (Montréal)
Georges Dadour, M.D. (Lyon)
Josiane D'Amico, M.D. (Montréal)
Anne De Médicis, M.D. (Montréal)
Marie-Dominic De Broux, M.D. (Montréal)
Céline Delorme, M.D. (Laval)
Daniel Demers, M.D. (Montréal)
Monique Demers, M.Sc. (Montréal)
Pierre Desaulniers, M.D. (Laval)

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

François Desbiens, M.D. (Laval)
 Marie Desmarais, M.D. (Montréal)
 Lise Desormeaux, M.D. (Montréal)
 Chantale Desrochers, M.D. (Montréal)
 Line Desrosiers, M.D. (Montréal)
 Michel Desrosiers, M.D. (Montréal)
 Dominique Dion, M.D. (Montréal)
 Pascale Dubois, M.D. (Sherbrooke)
 Benoit Dubuc, M.D. (Sherbrooke)
 Manon Duchesne, M.D. (Montréal)
 François Duguay, M.D. (Montréal)
 Jean Daniel Duhaine, M.D. (Montréal)
 Magdalena Duniewicz, M.D. (Montréal)
 Michèle Dupuy-Godin, M.Sc. (Montréal)
 Patricia Ferri, M.D. (Montréal)
 Marie-Chantal Forget, M.D. (Montréal)
 Ginette Fortier, M.D. (Montréal)
 Denise Fréchette, M.D. (Montréal)
 Éric Gagnon, M.D. (Montréal)
 Robert Gagnon, M.A. (UQAM)
 Sophie Galarneau, M.D. (Sherbrooke)
 François Xavier Garneau, M.D. (Montréal)
 Jean Gauthier, M.Sc. (Montréal)
 Manon Gélinas, M.D. (Montréal)
 Raymond Gendreau, M.D. (Montréal)
 Chantal Gervais, M.D. (Montréal)
 Daniel Gervais, M.D. (Montréal)
 Yves Gervais, M.D. (Montréal)
 Jean-François Girard, M.D. (Montréal)
 Guylaine Girard, M.D. (Montréal)
 Nathalie Girouard, M.D. (Montréal)
 Josée Giroux, M.D. (Sherbrooke)
 François Pierre Gladu, M.D. (Montréal)
 Alain Goudreau, M.D. (Montréal)
 Raynald Guay, M.D. (Montréal)
 Rafik Habib, M.D. (Montréal)
 Daphné Handanos, M.D. (Montréal)
 Mark Hazeltine, M.D. (Montréal)
 Dinh Le Thao Hoang, M.D. (Sherbrooke)
 Viviane Hoduc, M.D. (Montréal)
 Véralibe Huard, M.D. (Montréal)
 Eveline Hudon, M.D. (Montréal)
 Paul Jacquemin, M.D. (Université catholique de Louvain)
 Lyne Jodoin, M.D. (Montréal)
 Marie-Suzanne Joyal, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Elisabeth Kounde-Tognidé, Doctorat en médecine (Pierre et Marie Curie, Paris VI)
 Daniel L'Abbé, M.D. (Montréal)
 Martin Labelle, M.D. (Montréal)
 Michèle Alexandra Labrecque, M.D. (Montréal)
 Paul-André Lachance, M.D. (McGill)
 Daniel Lafond, M.D. (Montréal)
 Dominique Lalonde, M.D. (Montréal)
 Éric Lalonde, M.D. (Sherbrooke)
 Suzanne Lalonde, M.D. (Montréal)
 Viateur Lalonde, M.D. (Montréal)
 Angèle Lamarre, M.D. (Montréal)
 Manon Lamoureux, M.D. (Montréal)
 Lucie Laplante, M.D. (Laval)
 Luc Lapointe, M.D. (Montréal)
 Lyne Laurendeau, M.D. (Montréal)
 Jean-Pierre Laurens, M.D. (Sherbrooke)
 Pierre Lauzon, M.D. (Montréal)
 Yannick Lavoie, M.D. (Sherbrooke)
 Danielle Leblanc, M.D. (Laval)
 Marie-Claude Leblanc, M.D. (Montréal)
 Sylvie Leclerc, M.D. (Montréal)
 Claude Leduc, M.D. (Montréal)
 Marie Claude Lefebvre, M.D. (Montréal)
 François Lemieux, M.D. (Laval)
 Christiane Lepage, M.D. (Laval)
 Sylvie Lespérance, M.D. (Montréal)
 Dominique Mandeville, M.D. (Montréal)
 Martine Maranda, M.D. (Laval)
 Rose Marie Mécarbané, M.D. (Montréal)
 Bohdan Mereniuk, M.D. (Montréal)
 Alexandre Messier, M.D. (Montréal)
 Annie Métivier, M.D. (Sherbrooke)
 Julie Michaud, M.D. (Laval)
 Pierre Millette, M.D. (Montréal)
 Michèle Moreau, M.D. (Montréal)
 Claudette Moriconi, M.D. (Montréal)
 Daniel Murphy, M.D. (McGill)
 Patricia Murphy, M.D. (Montréal)
 Lynne Nadeau, M.D. (Laval)
 Diem Hong Nguyen, M.D. (Montréal)
 Thituong Nguyen Nguyen, M.D. (Montréal)
 Caroline Noory, M.D. (Sherbrooke)
 Lucie Normandin, M.D. (Laval)
 Éric Notebaert, M.D. (Montréal)
 John O'Driscoll, M.D. (Queen's)
 Huguette Ohayon-Gabbay, M.D. (Paris-Sud)
 Gérard Orlup, M.D. (McGill)
 Jean Papacotsia, M.D. (Laval)
 Manon Paquette, M.D. (Montréal)
 Michel Paquin, M.D. (Laval)
 Marie-France Pelland, M.D. (Montréal)
 Térésa Pétraglia, M.D. (Montréal)
 Lyne Picard, M.D. (Sherbrooke)
 Claude Piette, M.D. (Montréal)
 Dominique Pilon, M.D. (Montréal)
 Michel Pitre, M.D. (Montréal)
 Michel Plante, M.A., Ph.D. (UQAM)
 Éliisa Pucella, M.D. (Montréal)
 Karen Quirion, M.D. (Montréal)
 Daniel Racine, M.D. (Montréal)
 Claude Rajotte, M.D. (Montréal)
 Sammy-Ant. Renda, M.D. (Montréal)
 Marie-Ève Richard, M.D. (Montréal)
 Jean-Claude Richer, M.D. (Montréal)
 Jean Rivest, M.D. (Montréal)
 Martine Roy, M.D. (Montréal)
 Lucie Sarrazin-Vincelette, M.D. (Montréal)
 Claude Saucier, M.D. (Montréal)
 Rachel Savage, M.D. (Montréal)
 Josée Savoie, M.D. (Montréal)
 Line Savoie, M.D. (Sherbrooke)
 Louise Savoie, M.D. (Montréal)
 François Scarborough, M.D. (Laval)
 Frédéric Simard, M.D. (Laval)
 Luc Simoncelli, M.D. (Montréal)
 Chérif Tadros, M.D. (Montréal)
 Rosaria Tanferna, M.D. (Montréal)
 Maurice Thibault, M.D. (Montréal)
 Lynda Thibault, M.D. (Laval)
 Pierre Thibodeau, M.D. (Montréal)
 Geneviève Tondreau, M.D. (Montréal)
 Chantale Tremblay, M.D. (Laval)
 Dominique Trempe, M.D. (Montréal)
 Alain Vadeboncoeur, M.D. (Montréal)
 Sylvère Vandemoortele, M.D. (Montréal)
 Stéphane Vanier, M.D. (Montréal)
 Mariette Varvarikos, M.D. (Montréal)
 Jean-Pierre Villeneuve, M.D. (Montréal)
 Thi Minh Dung Vo, M.D. (Montréal)

Responsables de formation clinique
 Pierre Arsenault, Ph.D., M.D. (Sherbrooke)
 Yolande Charles Bary, M.D. (France)
 Pierre Bastien, M.D. (Montréal)
 François Bertrand, M.D. (McGill)
 Alicia Bedkowska, M.D. (Académie de médecine de Cracovie)
 Yvan Bernier, M.D. (Laval)
 Sadok Besrou, Diplôme de Docteur (Lyon)
 Madeline Biron Sutto, M.D. (Montréal)
 Richard Boisvert, M.D. (Montréal)
 Wilfrid Boisvert, M.D. (Montréal)
 Karine Boucher, M.D. (Montréal)
 Guy Boudreau, M.D. (Montréal)
 Jean Bougard, M.D. (Montréal)

Nicole Bricault, Bacc.sc. (Montréal)
 Martin Brizard, M.D. (Montréal)
 Gaëtan Brouillard, M.D. (Montréal)
 Luc Carmel, M.D. (Montréal)
 Nicolas Chan Wai Ling, M.D. (McGill)
 Marc-André Charron, M.D. (Sherbrooke)
 Alex Chatelier, M.D. (Montréal)
 Annie Cloutier, M.D. (Montréal)
 Louise Corneille, M.D. (Montréal)
 Pierre Côté, M.D. (Laval)
 Sylvain Couture, M.D. (Laval)
 Céline Crowe, M.D. (Montréal)
 Josée D'Astous, M.D. (Montréal)
 Éric Delage, M.D. (Montréal)
 Demers Annie, M.D. (Montréal)
 Demers Daniel, M.D. (Montréal)
 Demontigny Catherine, M.D. (Montréal)
 Jean-Luc Desmarais, M.D. (Montréal)
 Pauline Desrosiers, M.D. (Montréal)
 Serge Dufresne, M.Sc. (UQAM), M.D. (Montréal)
 Mario Dumas, Bacc.sc. (Montréal)
 Serge Dumont, M.D. (Montréal)
 Julie Dupont, M.D. (Laval)
 Daniel Emond, M.D. (Montréal)
 Raymonde Fortin, B.Sc. (Ottawa), B.Sc. (Montréal)
 Jacques Fournier, M.D. (Montréal)
 Guy Frenette, M.D. (Laval)
 Louise Gagnon, M.D. (Montréal)
 Isabelle Gagnon, M.D. (Montréal)
 Claire Gaudreault, M.D. (Sherbrooke)
 Neil Gaul, M.D. (Montréal)
 Stéphane Gendron, M.D. (Montréal)
 Manon Gélinas, M.D. (Montréal)
 Andrée Gilbert, M.D. (Sherbrooke)
 Francis Gossard, M.D., Ph.D. (Montréal)
 Julie Grégoire, B.Sc. (McGill), M.D. (Montréal)
 Maroussia Groleau, M.D. (Montréal)
 Banafcheh Hejazi, M.D. (Montréal)
 Le Uyen Anh Hoang, M.D. (Montréal)
 Pierre Harnois, M.D. (Montréal)
 Christian Hobden, M.D. (Montréal)
 Roger Hobden, M.D. (Montréal)
 Valérie Hurteloup, M.D. (Montréal)
 Nathalie Ifergan, M.D. (Montréal)
 Geneviève Jacob, M.D. (McGill)
 Lyne Jodoin, M.D. (Montréal)
 Isabelle Jolicoeur, M.D. (Sherbrooke)
 Emmanuelle Jourdenais, M.D. (Laval)
 Leyla Korany, M.D. (Montréal)
 Murray Katz, M.D. (McGill)
 Yves Lachance, M.D. (Laval)
 Jacques Lafortune, M.D. (Montréal)
 NgocNga (Alexia) Lam, M.D. (Sherbrooke)
 Isabelle Langlois, M.D. (Montréal)
 Danielle Lanoue, M.D. (Montréal)
 Daniel Laurin, M.D. (Montréal)
 Nathalie Lauzier, M.D. (Laval)
 Guy Lauzon, M.D. (Sherbrooke)
 Éric Laviolette, M.D. (Sherbrooke)
 Renée-Marthe Leblanc, M.D. (Montréal)
 Francine Léger, M.D. (Montréal)
 Micheline Loiselle, M.D. (Sherbrooke)
 Guylaine Lemay, M.D. (Montréal)
 Lise Lussier, maîtrise en arts (UQAM)
 Yvan Lussier, M.D. (Laval)
 Isabelle Montplaisir, M.D. (Laval)
 Csaba-Gyorgy Nagy, M.D. (France)
 Caroline Noory, M.D. (Sherbrooke)
 Niko Mihic, M.D. (Mexique)
 Martine Montigny, M.D. (Louvain), M.Sc. (Montréal)
 Daniel Murphy, M.D. (McGill)
 Diem Hong Nguyen, M.D. (Montréal)
 Thituong Nguyen, M.D. (Montréal)
 Jacques Ouellet, M.D. (Montréal)

Alain Papineau, M.D. (Montréal)
 Claudie Paquette, M.Sc. (UQAM), M.D. (Montréal)
 Michel Paquin, M.D. (Laval)
 Odette Parent, Bacc.Sc. (Montréal)
 Yves Parent, M.D. (Montréal)
 Pierre Pascual, M.D. (France)
 Bruno Pelletier, M.D. (Montréal)
 Paul Pelletier, M.D. (Montréal)
 Micheline Pelletier, M.D. (Montréal)
 Yves Piché, M.D. (Montréal)
 Dominique Pilon, M.D. (Montréal)
 Charles Pless, M.D. (Montréal)
 Diane Poirier, M.D. (Montréal)
 Manon Proulx, M.D. (Montréal)
 Josée Provencher, M.D. (Montréal)
 Louis Prud'homme, M.D. (Montréal)
 Marie-Claude Raymond, M.D. (Montréal)
 Martine Raymond, M.D. (Montréal)
 Christyne Ricard, M.D. (Montréal)
 Pierre Rondeau, M.D. (Montréal)
 Jean-Claude Richer, M.D. (Montréal)
 Isabelle Savard, B.Sc. (Montréal), M.A.P. (ENAP)
 Feryal Sharabiani, M.D. (Montréal)
 Michael Stumpf, M.D. (Montréal)
 Fanny Sutto, B.Sc., M.D. (Montréal)
 Geneviève Talbot, M.D. (Sherbrooke)
 Xia-Hoé Tran, M.D. (Sherbrooke)
 Louise Trépanier, M.D. (Montréal)
 Amélie Trudel Brun, M.D. (Laval)

Professeure associée

Suzanne Mongeau, M.Sc. (McGill), Ph.D. (Montréal)

Stages

La description détaillée des stages de ces divers programmes peut être obtenue en s'adressant au secrétariat du Département au (514) 343-2085.

MDF

Le programme de médecine familiale comporte des stages obligatoires de formation : l'équivalent de huit périodes de quatre semaines à l'unité de médecine familiale. Parmi les stages à option, on retrouvera nécessairement la périnatalité, les soins aux personnes âgées, la santé mentale, la toxicomanie, les soins aux personnes atteintes de VIH, les soins intensifs, la médecine tropicale, les soins palliatifs et les soins d'urgence. Le résident pourra également effectuer des stages à option dans différents secteurs d'intérêt selon ses objectifs de formation. Il aura également la possibilité de choisir des stages orientés vers l'enseignement/recherche. Le programme a une durée de 3 années.

Les étudiants admis à ce programme sont inscrits selon le statut d'étudiant plein temps ou demi-temps.

Ce programme comporte des cours théoriques.

Les programmes de médecine familiale et d'urgence, de médecine familiale et soins aux personnes âgées, de soins palliatifs comportent une année supplémentaire de stages obligatoires et à option.

Ces programmes comportent des cours théoriques. Pour être éligibles, les étudiants doivent avoir complété la résidence en médecine familiale ou un équivalent.

Les étudiants admis à ces programmes sont inscrits selon le statut d'étudiant plein temps ou demi-temps.

Le programme de médecine d'urgence est un programme essentiellement composé de stages cliniques.

Programme de médecine nucléaire	6-555-1-0
Programme de radiologie diagnostique	6-545-1-0
Programme de radio-oncologie	6-550-1-0

Département de radiologie, radio-oncologie et médecine nucléaire

Responsable du programme de médecine nucléaire : Michel Picard, tél. : (514) 890-8000, poste 36226

Responsable du programme de radiologie diagnostique : Josée Dubois, tél. : (514) 345-4637

Responsable du programme de radio-oncologie : Carole Lambert, tél. : (514) 890-8000, poste 25875

Le comité des études supérieures des programmes de médecine nucléaire, de radiologie diagnostique et de radio-oncologie assure la gestion des programmes.

Membres du Comité des études supérieures

Marie-Josée Berthiaume, Hôpital Notre-Dame
Renée Déry, Hôpital St-Luc
Josée Dubois, Hôpital Ste-Justine
Laurent Garel, Hôpital Ste-Justine
Chantale Lapierre, Hôpital Ste-Justine
Odile Prosmann, Hôpital Hôtel-Dieu
Daniel Roy, Hôpital Notre-Dame
Marie-Christine Roy, Hôpital Maisonneuve-Rosemont
Caroline Samson, Hôpital du Sacré-Cœur
Patricia Ugolini, Institut de cardiologie de Montréal

Personnel enseignant *

Directeur et professeur titulaire de clinique

Pierre M. Bourguin, M.D. (Montréal)

Professeurs titulaires

Guy Breton, M.D. (Sherbrooke)
Guy Cloutier, M.Sc.A., Ph.D. (Poly, Montréal)
Michel Lafortune, M.D. (Montréal)
Louise Samson, M.D. (Sherbrooke)
Gilles Soulez, M.D. (Paris)

Professeurs titulaires de clinique

Raymonde Chartrand, M.D. (Montréal)
Josée Dubois, M.D. (Sherbrooke)
Denis Filiatrault, M.D. (Montréal)
Laurent Garel, M.D. (Paris)
Andrée Grignon, M.D. (Montréal)
Gilles Hudon, M.D. (Laval)
Jacques Lespérance, M.D. (Montréal)
Jean Lette, M.D. (McGill)
Jean Léveillé, M.D. (Montréal)
Dominique Marton, M.D. (Montréal)
Denise Quimet-Oliva, M.D. (Montréal)
Daniel Picard, M.D. (Montréal), M.Sc. (London)
Jean Raymond, M.D. (Montréal)
Daniel Roy, M.D. (Montréal)
Jean-Paul Soucy, M.D. (Montréal)
Raymond Taillefer, M.D. (Montréal)

Professeur agrégé

Jean-Paul Bahary, M.D. (Montréal)

Professeurs agrégés de clinique

André Arseneault, M.D. (Montréal)
Céline Bard, M.D. (Ottawa)
Jacques Boisvert, M.D. (Montréal)
Nathalie Bureau, M.D. (Montréal)
Étienne Cardinal, M.D. (Montréal)
Marie-Pierre Cordeau, M.D. (Montréal)
Guy Cousineau, M.D. (Montréal)
Jean-Claude Décarie, M.D. (Montréal)
Renée Déry, M.D. (Laval)
Louis-Jacques Dubé, M.D. (Laval)
Serge Éthier, M.D. (Montréal)
Marie-Claire Eybalin, M.D. (Montréal)
Robert Filion, M.D. (Montréal)
Suzanne Fontaine, M.D. (Montréal)
Michel Gélinas, M.D. (Montréal)
David Gianfelice, M.D. (McGill)
Ronald Guérin, M.D. (Laval)
Raymond Lambert, M.D. (Sherbrooke)
François Lamoureux, M.D. (Sherbrooke), M.Sc. (Londres)
Jean Laperrière, M.D. (Montréal)
Roger Ledoux, M.D. (Montréal)

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Lise Lemarbré, M.D. (Montréal)
Raymond-Jean Lemieux, M.D. (Ottawa)
Luigi Lepanto, M.D. (Montréal)
André Levasseur, M.D. (Laval)
Viviane Nicolet, M.D. (Sherbrooke)
Vincent Oliva, M.D. (Sherbrooke)
Éléonore Paquet, M.D. (Laval)
Daniel Picard, M.D. (Montréal), M.Sc. (London)
Michel Picard, M.D. (Montréal)
Odile Prosmann, M.D. (Montréal)
Jean Raymond, M.D. (Montréal)
Pierre Robillard, M.D. (Montréal)
Pierre Rousseau, M.D. (Sherbrooke)
Daniel Roy, M.D. (Montréal)
Élie S. Tawil, M.D. (Alexandrie)
Éric Therasse, M.D. (Laval)
Alain Weill, Dipl. d'État de docteur en médecine (René-Descartes, Paris V)

Chercheurs agrégés

Mario Beauregard, Ph.D. (Montréal)
Yvan Boulanger, Ph.D. (Ottawa)

Professeurs adjoints de clinique

Benoit Aubin, M.D. (Montréal)
Daniel Beauchamp, M.D. (Montréal)
Danielle Bédard, M.D. (Laval)
Charles Bernard, M.D. (Montréal)
Marie-Josée Berthiaume, M.D. (Montréal)
Jocelyn Blais, M.D. (Laval)
Luc Boucher, M.D. (Montréal)
Pierre André Boulianne, M.D. (Montréal)
France Bourdon-Conochie, M.D. (McGill)
Louis Carignan, M.D. (Laval)
Raymond Carrier, M.Sc. (Montréal)
Michel Cerino, M.D. (Montréal)
Simon Charlebois, M.D. (Montréal)
Carl Chartrand-Lefebvre, M.D. (Montréal)
Christian Cohade, M.D. (Laval)
Pauline Daigle, M.D. (Laval)
Pierre Del Vecchio, M.D. (Montréal)
David Donath, M.D. (McGill)
Michel-Pierre Dufresne, M.D. (Sherbrooke)
Vagharchag Eghamdian, M.B., Ch.B. (Alexandrie)
Danielle Gilbert, M.D. (Sherbrooke)
Marie-France Giroux, M.D. (Sherbrooke)
Nicole Gougeon, M.D. (Montréal)
Jean Grégoire, M.D. (Montréal)
Jean-Pierre Guay, M.D. (Montréal)
François Harel, M.D. (Laval)
Louis Laflamme, M.D. (Laval)
Lucie Lalonde, M.D. (Montréal)
Chantale Lapierre, M.D. (Sherbrooke)
Sophie Laplante, M.D. (Montréal)
Gilles Lavallée, M.D. (Montréal)
Jacques Lesage, M.D. (Laval)
José Lipsich, M.D. (Argentine)
Jean-Philippe Mercier, M.D. (Laval)
Francis Méthot, M.D. (Montréal)
Marie-Claude Miron, M.D. (Montréal)
Christian Morin, M.D. (Montréal)
Pierre Perreault, M.D. (Sherbrooke)
Julie Prénovault, M.D. (Manitoba)
Danielle Raymond, M.D. (Montréal)
Françoise Rypens, B.Sc., M.D. (Université libre de Bruxelles)
Guy Saint-Georges, M.D. (Montréal)
Daniel Taussky, M.D. (Suisse)
Micheline Thibodeau, M.D. (Montréal)
Isabelle Trop, M.D. (McGill)
Sophie Turpin, M.D. (Montréal)

Chercheurs adjoints

Gilles Beaudoin, Ph.D. (Montréal)
Svetlana V. Kudrevich, Ph.D. (Moscou)
Sophie Lerouge, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Oury Monchy, M.Sc. et Ph.D. (London, Angleterre)
Olivier Robledo, M.Sc., Ph.D. (France)

Chargés d'enseignement de clinique

Pascale Audet, M.D. (Montréal)
 Jean-Martin Baillargeon, M.D. (Laval)
 Gaétan Barrette, M.D. (Montréal)
 Sylvain Beaulieu, M.D. (Laval)
 Nancy Béchar, M.D. (Sherbrooke)
 Manon Bélair, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Dominic Béliveau-Nadeau, M.Sc. (Laval)
 Réal Besner, M.Sc. (Montréal)
 Jean-Pierre Bissonnette, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Western Ontario)
 Noël Blais, Ph.D. (McGill)
 Hugo Bouchard, M.Sc. (McGill)
 Louis Bouchard, M.D. (Montréal)
 Luc Boucher, M.D. (Montréal)
 Stéphane Carignan, M.D. (Montréal)
 Pierre Chabot, M.D. (Laval)
 Jean-Charles Côté, Ph.D. (Montréal)
 Iona Maria Danet, M.D. (Montréal)
 Julie David, M.D. (Montréal)
 Sandrine David, M. de physique (Franche-Comté)
 Marie-Claire Descary, M.D. (Montréal)
 Éric Desmarais, M.D. (McGill)
 Francine Dinelle, Ph.D. (Poly, Montréal)
 Robert Doucet, M.Sc. (McGill)
 Frédéric Dubé, M.Sc. (McGill)
 Michel Dubé, M.D. (Montréal)
 Évelyne Fliszar, M.D. (Montréal)
 Bernard Fortin, M.D. (Montréal)
 Marie-André Fortin, M.D. (Sherbrooke)
 Alain Gauvin, M.Sc. (McGill)
 Marc Girard, M.D. (Laval)
 Marie-France Giroux, M.D. (Sherbrooke)
 François Harel, M.D. (Laval)
 Yannick Hervieux, M.D. (Montréal)
 Fadi Hobeila, M.Sc. (McGill; Montréal)
 Denis Houde, M.D. (Laval)
 Marjorie Jolicoeur, M.D. (Montréal), M.Sc. (UQÀM)
 Viviane Khoury, M.D. (McGill)
 David Alain Koff, M.D. (Univ. René Descartes, Paris V)
 Carole Lambert, M.D. (Sherbrooke)
 Chantale Lapierre, M.D. (Sherbrooke)
 Stéphanie Lassalle, M.Sc. (Toulouse, France)
 Sophie Lavertu, M.D. (Laval)
 Pierre-David Lefebvre, M.Sc. (McGill), M.D. (Laval)
 Céline Lemaire, M.D. (Montréal)
 Monique Lessard, M.D. (Laval)
 Charles Martel, M.Sc. (Sherbrooke)
 Anne Martin, M.D. (Montréal)
 Maryse Mondat, M.Sc. (McGill)
 Thuy Khanh Nguyen, M.D. (McGill)
 Thu-Van Nguyen-Huynh, M.D. (Montréal)
 Phuc Félix Nguyen-Tan, M.D. (McGill)
 Lysanne Normandeau, B.Sc. (Montréal)
 Robert Ouellet, M.Sc. (Laval)
 Karina Pérusse, M.D. (Laval)
 Michel Philie, M.D. (Montréal)
 Joséphine Pressacco, M.D. (Toronto)
 Michel Rochon, M.D. (Montréal)
 Isabelle Rousseau, M.D. (Montréal)
 Isabelle Roy, M.D. (Montréal)
 Marie-Christine Roy, M.D. (Montréal)
 Caroline Samson, M.D. (Laval)
 Jean-François Talbot, M.Sc. (Poly, Montréal)
 Hugo Tremblay, M.Sc. (McGill)
 Ba-Chinh Trinh, M.D. (Montréal)
 Isabelle Trop, M.D. (McGill)
 Patricia Ugolini, M.D. (Montréal)
 Martin Veilleux, M.D. (Laval)
 Jean-Marc Villemaire, M.D. (Montréal)
 Didier Wdowczyk, M.Sc. (Strasbourg, France)
 Wieslaw Wierzbicki, M.Sc. (Varsovie), Ph.D. (Montréal)

Cours et stages

La description détaillée des stages de ces divers programmes peut être obtenue en s'adressant au secrétariat des études médicales postdoctorales de la Faculté de médecine.

Les étudiants admis à ces programmes sont inscrits selon le statut d'étudiant plein temps ou demi-temps.

MNU

Le programme de médecine nucléaire comporte des stages obligatoires et à option pendant au moins 5 années avec la possibilité d'une 6^e année complémentaire. Ce programme comporte les cours théoriques suivants :

Physique nucléaire
 Instrumentation
 Dosimétrie et radioprotection
 Système endocrinien
 Système génito-urinaire
 Système musculo-squelettique
 Système pulmonaire
 Radiopharmacie
 Informatique – théorie
 Système nerveux
 Système cardiovasculaire
 Système gastro-intestinal
 Thérapie par radionucléides
 Statistiques et mathématiques
 Radiobiologie et radioprotection
 Syst. Hémato. : RAimmuno, onco, infection
 Pédiatrie nucléaire
 Administration, gestion et éthique
 Technique et étude de film
 Cyclotron et positon

RAD

Le programme de radiologie diagnostique comporte des stages obligatoires et à option pendant au moins 5 années avec la possibilité d'une 6^e année complémentaire.

Options du programme**Neuroradiologie**

Si le candidat décide de prendre l'option neuroradiologie, la 5^e année du programme de radiologie-diagnostique, avec ses stages à option, devient la première année du programme de neuroradiologie.

Radiologie pédiatrique

Si le candidat décide de se surspécialiser en radiologie pédiatrique, la 5^e année du programme de radiologie diagnostique, avec ses stages à option, devient la première année du programme de radiologie pédiatrique.

Radiologie diagnostique

RAD 6040 Radiologie génito-urinaire – Doppler, 1 cr.
 RAD 6050 Radiologie gastro-intestinale, 1 cr.
 RAD 6060 Radiologie musculosquelettique, 1 cr.
 RAD 6070 Neuroradiologie, 1 cr.
 RAD 6080 Échographie obstétrique, 1 cr.
 RAD 6090 Physique, 3 cr.
 RAD 6100 Radiologie cardiaque, 1 cr.
 RAD 6110 Radiologie pulmonaire, 1 cr.
 RAD 6120 Radiologie vasculaire, 1 cr.

Pour obtenir l'horaire de ces cours, s'adresser à France Leblanc, tél. : (514) 343-5855 ou france.leblanc@umontreal.ca

RAO

Le programme de radio-oncologie comporte des stages obligatoires et à option pendant au moins 5 années avec la possibilité d'une 6^e année complémentaire.

L'année complémentaire peut se dérouler dans les surspécialités de la radiothérapie neuro-oncologique, gynécologique ou en brachythérapie. Cours théoriques :

Radio-physique
 Dosimétrie
 Radio-biologie
 Statistiques
 Épidémiologie
 Bioéthique
 Communication
 Radiothérapie neuro-oncologique
 Radiothérapie O.R.L.
 Radiothérapie thoracique
 Radiothérapie et cancers du sein
 Radiothérapie digestive
 Radiothérapie gynécologique
 Radiothérapie urologique
 Radiothérapie pédiatrique
 Radiothérapie et sarcomes
 Radiothérapie hématologique
 Brachythérapie

Programme de microbiologie médicale et infectiologie

6-500-1-0

Département de microbiologie et immunologie

Responsable du programme : Claire Béliveau
 Secrétariat : tél. : (514) 343-6111, poste 3129

Le comité des études supérieures du département de Microbiologie et immunologie assure la gestion des programmes.

Membres du Comité des études supérieures

Claire Béliveau
 Jocelyn Delorme
 Christiane Gaudreau
 Louise Labrecque
 Guy Lemay
 Danielle Rouleau
 Benoît Thivierge
 Nathalie Turgeon

Personnel enseignant *

Directeur et professeur titulaire

Pierre Belhumeur, M.Sc., Ph.D. (Montréal)

Professeurs titulaires

Professeurs titulaires

Pierre Auger, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Éric Cohen, Ph.D. (Montréal)
 François Coutlée, M.D. (Montréal)
 Louis De Repentigny, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Marc Drolet, Ph.D. (Montréal)
 Patrick Hallenbeck, Ph.D. (Berkeley, California)
 Guy Lemay, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (McGill)
 José P.C.A. Menezes, D.M.V. (Perouse), Ph.D. (Ottawa)
 Serge Montplaisir, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Richard Morisset, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Rafick-Pierre Sekaly, M.Sc. (Montréal), D.Sc. (Lausanne)

Professeurs titulaires de clinique

François Lamothe, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Michel Laverdière, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Emil Toma, Docteur en médecine (Bucarest)
 Pierre L. Turgeon, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Jean Vincelette, M.D., M.Sc. (Montréal)

Chercheurs titulaires

Paul Jolicoeur, M.D., Ph.D. (Laval)
 Yves Langelier, Ph.D. (Sherbrooke)

Professeurs agrégés

Jean Barbeau, Ph.D. (Laval)
 Pierre Belhumeur, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
 Marc Drolet, Ph.D. (Montréal)

Jacqueline Lagacé, Ph.D. (I. Armand-Frappier)
 Michel Roger, M.D., Ph.D. (Montréal)
 George Szatmari, Ph.D. (McGill)
 Jacques Thibodeau, M.Sc. (Sherbrooke), Ph.D. (Laval)

Professeurs agrégés de clinique

Paul Bayardelle, M.D. (Strasbourg)
 Claire Béliveau, M.D. (Montréal)
 Anne-Marie Bourgault, M.D. (Sherbrooke)
 Jocelyn Delorme, M.D. (Montréal)
 Christiane Gaudreau, M.D. (Montréal)
 Claude Lemieux, M.D. (Montréal)
 Denis Phaneuf, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Michel Poisson, M.D. (Montréal)
 Madeleine Ravaoarinaro, M.Sc. (Sherbrooke), Ph.D. (Montréal)
 Jean Robert, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Pierre St-Antoine, M.D. (Montréal)
 Karl Weiss, M.D., M.Sc. (Montréal)

Chercheur agrégé

Elliot Drobetsky, Ph.D. (York)

Professeure adjointe

France Daigle, Ph.D. (Montréal)

Professeurs adjoints de clinique

Guy Albert, M.D. (Montréal)
 Anne-Marie Demers, M.D. (Montréal)
 Yves Girouard, M.D. (Montréal)
 Louise Labrecque, M.D. (Montréal), Ph.D. (London)
 Annie-Claude Labbé, M.D. (Sherbrooke)
 Céline Laferrière, M.D. (Laval)
 Claudine Matte, Ph.D. (Laval)
 Grégoire Noël, M.D. (Mexico), M.Sc. (Montréal)
 Louise Poirier, M.D. (McGill)
 Johanne Poudrier, Ph.D. (Montréal)
 Fabien Rallu, Ph.D. (Pierre-et-Marie Curie, Paris VI)
 Danielle Rouleau, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Lise-Anne St-Jean, M.D. (Montréal)
 Cécile Tremblay, M.D. (Montréal)
 Karl Weiss, M.D., M.Sc. (Montréal)

Chercheurs adjoints

Ali Ahmad, D.M.V., M.Sc. agriculture (Faisalabad), Ph.D. (Cornell)
 Carolina Alfieri, Ph.D. (Montréal)
 Abdellah Belmaaza, Ph.D. (Montréal)
 Idriss Djilali-Saiah, Ph.D. (Paris-Sud, Paris XI)
 Hugo Soudeyns, Ph.D. (McGill)
 Cécile Tremblay, M.D. (Montréal)
 Xiao-Jian Yao, M.D. (Suzhou), Ph.D. (Montréal)

Chargés d'enseignement de clinique

Claude Fortin, M.D. (Montréal)
 Pierre-Jean Laflamme, M.D. (Montréal)
 Gilbert Pichette, M.D. (Montréal)
 Céline Rousseau, M.D. (Laval)
 Benoît Thivierge, M.D. (Montréal)
 Nathalie Turgeon, M.D. (Laval)
 Carlos Vega-Jacome, M.D. (U. Nationale de la Colombie), M.Sc. (Montréal)

Attachés de recherche

Elias El Haddad, Ph.D. (McGill)
 Dominique Gauchat-Feiss, Doctorat (Genève)

Professeurs associés

Roland Brousseau, Ph.D. (Massachusetts)
 Gilles Delage, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Lyne Gagnon, Ph.D. (Sherbrooke)
 Anne Gagnon, Ph.D. (Toulouse)
 Diane Gosselin, Ph.D. (Montréal)
 Serge Guio, Doctorat en sciences de l'environnement (Fondation universitaire Luxembourgeoise)
 Réal Lemieux, Ph.D. (Laval)
 Patrice Hugo, M.Sc. (UQÀM), Ph.D. (McGill)
 Richard Marchand, M.D. (Montréal)
 Bernard Massie, Ph.D. (Montréal)
 Luke Masson, B.Sc. (Waterloo), Ph.D. (McGill)
 Andrew Moulard, Ph.D. (McGill)
 Bouchra Sehrir, Ph.D. (Montréal)

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Marc Vaillancourt, Ph.D. (Montréal)

Professeurs émérites

Sorin Sonea
Fernand Turgeon

Cours et stages

MCB

Le programme de microbiologie médicale et infectiologie comporte des stages obligatoires et à option pendant au moins 5 années avec la possibilité d'une 6e année complémentaire.

Les étudiants admis à ce programme sont inscrits selon le statut d'étudiant plein temps ou demi-temps.

La description détaillée des stages peut être obtenue en s'adressant au secrétariat du Département au (514) 343-6111, poste 3129.

Les cours théoriques du programme s'échelonnent sur une période de trois années. Ces cours sont présentés sous forme de leçons magistrales, tables rondes, séminaires, club de lecture, lectures dirigées, ou autres avec participation active des résidents favorisant l'auto-apprentissage. Ces cours comportent un examen écrit obligatoire avec droit de reprise.

Bactériologie

- MCB 6011 Bactériologie expérimentale, 1 cr.
MCB 6012 Microbiologie fondamentale, 3 cr.
MCB 6020 Systématique bactérienne, 3 cr.
MCB 6081 Introduction au clonage génique, 2 cr.

Mycologie

- MCB 6070 Mycologie médicale, 3 cr.

Immunologie

- MCB 6031 Immunologie fondamentale, 3 cr.
MCB 6033 Immunologie expérimentale, 3 cr.
MCB 6034 Immunologie médicale, 3 cr.

Parasitologie

- MCB 6068 Parasitologie médicale, 3 cr.

Virologie

- MCB 6040 Virologie et techniques virologiques, 3 cr.
MCB 6044 Virologie expérimentale, 1 cr.
MCB 6045 Virologie fondamentale, 4 cr.
MCB 6090 Virologie médicale, 3 cr.

Synthèses

- MCB 6210 Microorganismes—pathogénicité, immunité, 3 cr.
MCB 8091 Maladies infectieuses, 6 cr.

Principales maladies infectieuses chez l'adulte et l'enfant : physiopathologie, diagnostic clinique et de laboratoire, prévention et traitement.

Cours en administration

Ce cours est obligatoire pour tous les candidats du programme et se donne aux trois ans. Les sujets suivants sont enseignés : structure administrative et médicale d'un centre hospitalier et leurs implications, le plan des effectifs médicaux, le fonctionnement médico-administratif d'un service ou d'un département de microbiologie.

Programme d'obstétrique-gynécologie

6-505-1-0

Département d'obstétrique-gynécologie

Responsable du programme : Marie-Josée Dupuis, tél. : (514) 343-5829

Membres du Comité des études supérieures

Jacques Bourque
Johanne Dubé
Katrie Dupont-Chalaoui, représentante des résidents
Marie-Josée Dupuis
Nathalie East, représentante des résidents
Suzanne Fortin, représentante des résidents
William Fraser

Philippe Gauthier
Lynda Hudon
Marie-Hélène Mayrand
Stéphane Ouellet
Chantal Rivard

Personnel enseignant *

Directeur et professeur titulaire

William Fraser, M.D. (Dalhousie), M.Sc. (Calgary)

Professeurs titulaires

Serge Bélisle, M.D. (Montréal)
Gilles Bleau, Ph.D. (Montréal)
Marc Boucher, M.D. (Montréal)
Pierre Drouin, M.D. (Ottawa)
Diane Michèle Provencher, M.D. (Montréal)
Jean St-Louis, Ph.D. (Sherbrooke)

Professeurs titulaires de clinique

Robert Gauthier, M.D. (Montréal)
Pierre Fugère, M.D. (Montréal)

Professeurs agrégés

François Maurice Audibert, M.D. (Paris)
Gilles Bleau, Ph.D. (Montréal)
Marc Boucher, M.D. (Montréal)
Michèle Brochu, M.D. (Laval)
Bernard Lambert, M.D. (Montréal)
Line Leduc, M.D. (Montréal)
Michel Lemay, M.D. (Montréal)
Julien Lord, M.D. (Laval), M.S. (Southern California)
Diane Michèle Provencher, M.D. (Montréal)
Jean St-Louis, Ph.D. (Sherbrooke)

Professeurs agrégés de clinique

François Bissonnette, M.D. (Montréal)
Philippe Gauthier, M.D. (Montréal)
Pierre Guimond, M.D. (Montréal)
Julien Lord, M.D. (Laval)
André Masse, M.D. (Montréal)
Bertrand Michon, M.D. (Montréal)

Chercheurs agrégés

Michèle Brochu, Ph.D. (Laval)
François Dubé, Ph.D. (Montréal)

Professeurs adjoints

Emmanuel Bujold, M.D. (Montréal)
Alexandre Dumont, M.D. (Paris)
Marie-Josée Dupuis, M.D. (Montréal)

Professeurs adjoints de clinique

Abboud Nicolahi Abdo, M.D. (St-Joseph, Beyrouth)
Guylaine Asselin, M.D. (Montréal)
Louis Beaumont, M.D. (Montréal)
Marie-Josée Bédard, M.D. (McGill)
Joanne Benoit, M.D. (Montréal)
Jacques Bourque, M.D. (Montréal)
Christine Cadrin, M.D. (Laval)
Johanne Dubé, M.D. (Montréal)
Diane Francoeur, M.D. (Laval)
Suzy Gascon, M.D. (Montréal)
Philippe Gauthier, M.D. (Montréal)
Louis R. Granger, M.D. (Montréal)
Linda Hudon, M.D. (Montréal)
Daniel Landry, M.D. (Montréal)
Louise Lapensée, M.D. (Laval)
Marie-Claude Lemieux, M.D. (McGill)
Marie-Hélène Mayrand, M.D. (Montréal)
Pierre Miron, M.D. (Sherbrooke)
Robert Pichet, M.D. (Montréal)

Chercheur adjoint

André Tremblay, B.Sc. (UQÀM), M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Sherbrooke)

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Chargés d'enseignement de clinique

François Beaudoin, M.D. (Montréal)
 Martine Bernard, M.D. (Sherbrooke)
 Rania Bou Habib, M.D. (Paris)
 René Chemaly, M.D.
 Jocelyne Desjardins, M.D. (Montréal)
 Anne Di Zazzo, M.D. (Montréal)
 Johanne Dubé, LL.B. (Sherbrooke), M.D. (Montréal)
 Louise Duperron, M.D. (Montréal)
 Yves Korcaz, Doctorat en médecine (Grenoble), M.Sc. (Montréal)
 Nathalie Leroux, M.D. (Montréal)
 Omer Poulin, B.Pharm. (Montréal), M.D. (Louvain), M.A. (UQÀM)
 Chantal Rivard, M.D. (Montréal)
 Robert Sabbah, M.D. (Montréal)

Professeure associée

Julie Lafond, B.Sc. (Laval), Ph.D. (Montréal)

Cours et stages**OGY**

Le programme d'obstétrique-gynécologie comporte des stages obligatoires et à option pendant cinq, six ou sept ans avec la possibilité d'une année complémentaire.

Les étudiants admis à ce programme sont inscrits selon le statut d'étudiant plein temps ou demi-temps.

La description détaillée des stages peut être obtenue en s'adressant au secrétariat du Département au (514) 343-5829.

Les aspects biologiques de l'infertilité

Le Fellow sera initié aux différents aspects biologiques sous-jacents au diagnostic et au traitement de l'infertilité. L'accent sera mis sur les différentes techniques en andrologie et en reproduction médicalement assistée.

Reproduction humaine

Ce cours décrit les bases fondamentales des processus impliqués dans la reproduction humaine ainsi que les causes et mécanismes responsables des pathologies du système reproducteur.

Introduction à la recherche clinique

Ce cours porte sur l'introduction à la recherche clinique et vise à initier à la méthodologie de la recherche ainsi qu'à une critique adéquate de la revue de la littérature.

Séminaire de recherche en périnatalogie

Présentation de recherches en cours par les spécialistes, les fundamentalistes et les étudiants gradués de médecine maternelle et foetale et de néonatalogie.

Cours de biologie moléculaire

Ce cours de douze heures porte sur l'introduction à la biologie moléculaire et est offert au centre de recherche de l'Hôpital Sainte-Justine.

Cours obligatoire en oncologie gynécologique

PBC 6085 Cancérologie, 3 cr.

Programme d'ophtalmologie**6-475-1-0****Département d'ophtalmologie**

Responsable du programme : Patrick Hamel, tél. : (514) 343-7094

Personnel enseignant ***Directrice et professeure titulaire**

Hélène Boisjoly, M.D. (Sherbrooke), M.P.H. (Johns Hopkins University)

Professeur titulaire

Pierre Labelle, M.D. (Montréal)

Professeures agrégées

Isabelle Brunette, M.D. (Montréal)
 Christine Corriveau, M.D. (Montréal)

Professeurs agrégés de clinique

Alfred Assalian, M.D. (Montréal)

Marie-Carole Boucher, M.D. (Montréal)
 Roch Gagnon, M.D. (Montréal)
 Pierre Gauvin, M.D. (Montréal)
 Jean-Louis Jacob, M.D. (Montréal)
 Laurent Lamer, M.D. (Montréal)
 Mark Lesk, M.D. (McGill), M.Sc. (Weizmann Institute of Science)
 Nicole Robillard, M.D. (Montréal)
 Paul Thompson, M.D. (Montréal)

Professeurs adjoints de clinique

Jean-Daniel Arbour, M.D. (Montréal)
 Maryam Aroichane, M.D. (Montréal)
 Marie-Josée Aubin, M.D. (McGill), M.Sc. (University College, London)
 Pierre Brais, M.D. (Montréal)
 Line Chevrete, M.D. (Montréal)
 François Codère, M.D. (Sherbrooke)
 Louis A. Corriveau, M.D. (Montréal)
 Jean André De Groot, M.D. (Montréal)
 Jean-Paul Demers, M.D. (Montréal)
 Pierre Demers, M.D. (McGill)
 Jean Duperré, M.D. (Laval)
 Éric Fortin, M.D. (Laval)
 Patrick Hamel, M.D. (Laval)
 Paul Harasymowycz, M.D. (McGill)
 Isabelle Hardy, M.D. (Montréal)
 Pierre Laflamme, M.D. (Montréal)
 Salim Lahoud, M.D. (American University of Beirut)
 Michel Le François, M.D. (Montréal)
 Gilles Marcil, M.D. (Montréal)
 Francine Mathieu-Millaire, M.D. (Montréal)
 Jacqueline Orquin, M.D. (Paris)
 Conrad-R. Pelletier, M.D. (Montréal)
 Mikael Sebag, M.D. (Montréal)
 Nancy Tucker, M.D. (Western Ontario)

Chercheurs adjoints

Gilbert Bernier, Ph.D. (Montréal)
 Marie-Sylvie Roy, Ph.D. (Montréal)

Chargés d'enseignement de clinique

Richard F. Bergeron, M.D. (Montréal)
 Louise Brossard-Jaimes, M.D. (Montréal)
 Renée Carignan, M.D. (Montréal)
 Louise Charbonneau, M.D. (Montréal)
 Ghassan Cordahi, M.D. (St-Joseph, Beyrouth)
 Daniel Desjardins, M.D. (Sherbrooke)
 Julie Falardeau, M.D. (Montréal)
 Nicole Fallaha, M.D. (Sherbrooke)
 Danny Gauthier, B.Sc. (McGill), M.D. (Montréal)
 Michel Gravel, M.D. (Montréal)
 Brigitte Jäeger, M.D. (Justus-Liebig Universität, Giessen, Allemagne)
 Lucie Khouri, M.D. (Montréal)
 Sophie Leduc, M.Sc., M.D. (Montréal)
 Frédéric Lord, M.D. (Montréal)
 Michèle Mabon, M.D. (Manitoba)
 Jeannine Méchaly-Chokron, M.D. (Paris)
 Thao T.B. Nguyen, M.D. (Montréal)
 Tuan Quynh Tram Nguyen, M.D. (Montréal)
 Sébastien Olivier, M.D. (Montréal)
 Michel Podtetenov, M.D. (Montréal)
 Michael Quigley, M.D. (Dalhousie)
 Louis Racine, M.D. (Montréal)
 Rosanne Superstein, M.D. (McGill)
 Denis Tardif, M.D. (Laval)
 Pierre-Marie Tassot, M.D. (St-Joseph, Beyrouth)
 Marie-Claude Tremblay, M.D. (Montréal)
 Jamie Wong, B.Sc. (Cambridge), M.D. (Boston)

Responsables de formation clinique

Manuel Perrier, M.D. (Montréal)
 Alexandre Silvestri, M.D. (Montréal)

Professeurs honoraires

Marcel Amyot, M.D. (Montréal)
 Magda Barsoum-Homsy, M.B., B.Ch. (U. du Caire)
 Jean Dumas, M.D. (Laval)
 Michel Laflamme, M.D. (Montréal)

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Jean Milot, M.D. (Montréal)
 Robert Pager, M.D. (Montréal)
 André Vachon, M.D. (Montréal)

Cours et stages

Le programme d'ophtalmologie comporte des stages obligatoires et à option pendant au moins 5 années avec la possibilité d'une 6^e année complémentaire.

Les étudiants admis à ce programme sont inscrits selon le statut d'étudiant plein temps et demi-temps.

La description détaillée des stages peut être obtenue en s'adressant au secrétariat du Département au (514) 343-7094. Cours théoriques obligatoires :

Sciences de base Lancaster

Assistance obligatoire au cours de Colby College en embryologie et anatomie, physiologie, optique et réfraction, pathologie oculaire et surspécialités.

Examen du malade

Techniques d'ophtalmologie

Physiologie

Introduction à la réfraction

Urgence en ophtalmologie

Cours théoriques et confrontations cliniques donnés sur une base de trois ans

Atelier d'éthique

Neuro-ophtalmologie

Oculoplastie

Optique, réfraction et basse vision

Ophtalmologie pédiatrique

Glaucome

Segment postérieur

Segment antérieur

Cours sur la chirurgie ophtalmique

Microscope opératoire et instruments

Préparation du malade

Anesthésie en ophtalmologie

Complications chirurgicales

Programme de pédiatrie

6-515-1-0

Département de pédiatrie

Responsable du programme : Catherine Farrell, tél. : (514) 345-4674

Personnel enseignant *

Directeur et professeur titulaire

Fernando Alvarez, diplômé de Médecine (Buenos Aires)

Professeurs titulaires

Harry Bard, M.D. (Lausanne)
 Sylvain Chemtob, M.D. (Montréal), Ph.D. (McGill)
 Jean-Claude Fournon, M.D. (Haïti)
 Jean-Yves Frappier, M.D. (Montréal)
 Michèle Gagnan-Brunette, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Marie Gauthier-Chouinard, M.D. (Laval)
 Damian Labuda, Ph.D. (Adam Mickiewicz)
 Jacques Lacroix, M.D. (Montréal)
 Marie Lambert, M.D. (Montréal)
 Normand Lapointe, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Grant Mitchell, M.D. (Saskatchewan)
 Andrée-Marie Rasquin-Weber, M.D. (Louvain)
 Pierre Robitaille, M.D. (Montréal), M.Sc. (McGill)
 Élisabeth Rousseau, M.D. (Strasbourg)
 Ernest Seidman, M.D. (McGill), en congé
 François Teasdale, M.D. (Montréal)
 Michel Vanasse, M.D. (Montréal)
 Guy Van Vliet, M.D. (Bruxelles)
 Michel Weber, M.D. (Louvain)

Jean Wilkins, M.D. (Montréal)

Professeurs titulaires de clinique

Mark Bernstein, M.D. (Yeshiva)
 Gloria Jellu, M.D. (Paris)
 Albert Larbrisseau, M.D. (Montréal)
 Georges-Étienne Rivard, M.D. (Montréal)

Professeurs agrégés

René Carboneau Ph.D. (Montréal)
 Michèle David, M.D. (Montréal)
 Cheri L. Deal, Ph.D. (McGill), M.D. (Montréal)
 Jean-Guy Lapiere, M.D. (Montréal)
 Louise Simard, Ph.D. (Toronto)
 Daniel Sinnett, Ph.D. (Montréal)
 Linda Spigelblatt, M.D. (McGill)
 Robert L. Thivierge, M.D. (Laval)

Professeurs agrégés de clinique

Claire Allard-Dansereau, M.D. (Sherbrooke)
 Benoit Bailey, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Anne-Claude Bernard-Bonnin, M.D. (Montréal)
 Christine Boutin, M.D. (Sherbrooke)
 Ana-Maria Carceller-Blanchard, M.D., Ph.D. (Barcelone)
 Lionel Carmant, M.D. (Sherbrooke)
 Teresa Costa, M.D. (Ottawa)
 Jocelyn Demers, M.D. (Montréal)
 Robert Dubé, M.D. (Sherbrooke)
 Catherine Farrell, M.D. (Queen's)
 Christophe Faure, Dipl. d'État de docteur en médecine (Paris V)
 Anne Fournier, M.D. (Montréal)
 Pierre Gaudreault, M.D. (Laval)
 Marc A. Girard, M.D. (Laval)
 Nancy Haley, M.D. (McMaster)
 Heather Hume, M.D. (Queen's)
 Céline Huot, M.D. (McGill)
 Marc Lebel, M.D. (Montréal)
 Jean-Marie Leclerc, M.D. (Montréal)
 Francine Lefebvre, M.D. (Montréal)
 Danielle Marcoux, M.D. (Montréal)
 Steven Martin, M.D. (Calgary)
 Albert Moghrabi, M.D. (Montréal)
 Julie Powell, M.D. (Sherbrooke)
 François Proulx, M.D. (Montréal)
 Robert Rosenfeld, M.D. (Genève)
 Jacques Saintonge, M.D. (Montréal)
 Jean Turgeon, M.D. (Montréal)
 Nicolaas H. Van Doesburg, M.D. (Montréal)

Chercheurs agrégés

Sophie Laberge, M.D. (Laval)
 Alexey Pshezhetsky, M.Sc., Ph.D. (Moscou)
 Andrea Richter, M.Sc. (McGill), Ph.D. (Montréal)

Professeurs adjoints de clinique

Nathalie Alos, M.D. (Bordeaux, France)
 Isabelle Amyot, M.D. (Montréal)
 Benoit Bailey, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Stéphane Barrette, M.D. (Laval)
 Sylvie Bergeron, M.D. (Sherbrooke)
 Denis Bérubé, M.D. (McGill)
 Jean-Luc Bigras, M.D. (Montréal)
 Gilles Chabot, M.D. (Montréal)
 Josette Champagne, M.D. (Sherbrooke)
 Martin A. Champagne, M.D. (Sherbrooke)
 Jean-François Chicoine, M.D. (Montréal)
 Marie-José Clermont, M.D. (Montréal)
 Dominique Cousineau, M.D. (Montréal)
 Barbara Joy Cummins-McManus, M.D. (McMaster)
 Nagib S. Dahdah, Diplôme de docteur en médecine (St-Joseph, Beyrouth)
 Colette Deslandres, M.D. (Montréal)
 Anne Des Roches, M.D. (Laval)
 Paola Diadori, M.Sc. (McGill), M.D. (Laval)
 Martha Dirks, B.Sc. (Western Ontario), M.D. (McGill)
 Éric Drouin, M.D. (Montréal)
 Michel Duval, M.Sc. (René-Descartes), Diplôme d'État de docteur en médecine (Pierre et Marie Curie, Paris VI)

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Gilles Fortin, M.D. (Montréal)
 France Gauvin, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Louis Geoffroy, M.D. (Sherbrooke)
 Jean Bernard Girodias, M.D. (Lyon)
 Monique Gonthier, M.D. (Sherbrooke)
 Serge Gouin, M.D. (McGill)
 Denise Herzog, M.D., M.Sc. (Bâle)
 Sheila Jacob, M.D. (Toronto)
 Philippe Juvet, M.D. (Paris VII)
 Christian Lachance, M.D. (Montréal)
 Caroline Laverdière, M.D. (Montréal)
 Mireille Le May, M.D. (Ottawa)
 Emmanuelle Lemyre, B.Sc. (Montréal), M.D. (McGill)
 Catherine Litalien, M.D. (McGill)
 Anne Lortie, M.D. (Montréal)
 Jacques-Édouard Marcotte, M.D. (Laval)
 Catherine McCuaig, M.D. (Queen's)
 Aicha Merouani, M.D. (Alger)
 Joachim Miro, M.D. (Montréal)
 Uyen-Phuong Nguyen, M.D. (Sherbrooke)
 Anne Monique Nuyt, M.D. (Montréal)
 Philippe Ovetchkine, M.Sc. (Paris VII), M.D. (Pierre-et-Marie Curie, Paris VI)
 Marie-Noël Primeau, M.D. (Sherbrooke)
 Selin Rashed, M.D. (Sherbrooke), M.Sc. (Montréal)
 Monique Robert, M.D. (Sherbrooke)
 Claire H. Saint-Cyr, M.D. (Laval)
 Thérèse St-Laurent-Gagnon, M.D. (Montréal), M.Sc. (McMaster)
 Bruce Tapiero, M.D. (Montréal)
 Baruch Toledano, M.D. (McGill)
 Marisa Tucci, B.Sc. (McGill), M.D. (Montréal)
 Annie Veilleux, M.D. (Laval)
 Rochelle Winikoff, B.Sc., M.D. (McGill)

Chercheurs adjoints

Devendra Amre, Ph.D. (McGill)
 Alzbeta Chorvatova, Ph.D. (Claude Bernard, Lyon I)
 Sylvie Fortin, Ph.D. (Montréal)
 Pierre Hardy, M.D. (Laval), Ph.D. (Montréal)
 Maja Krajcinovic, M.D. (Belgrade)
 Jean-Claude Lavoie, Ph. D. (Montréal)
 Jacques Michaud, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Hugo Soudeyns, Ph.D. (McGill)
 Éric Wagner, Ph.D. (Laval)
 Wagner Yotov, M.D. (Institut supérieur de médecine de Plevan), Ph.D. (Institut de virologie de l'Académie des Sciences médicales de Moscou)

Chargés d'enseignement de clinique

Michael Arsenault, M.D. (Ottawa)
 Céline Belhumeur, M.D., M.Sc. (Laval)
 Myriam Brassard, M.D. (McGill)
 Suzanne Brunet, M.D. (Laval)
 Maria Buithieu, M.D. (Montréal)
 Chantal Buteau, M.D. (Laval)
 Benoit Carrière, M.D. (Montréal)
 Isabelle Chevalier, M.D. (McGill)
 Antonio D'Angelo, M.D. (Queen's, Ontario)
 Guy D'Anjou, M.D. (Laval)
 Negib Debs, M.D. (St-Joseph, Beyrouth)
 Otilia-Maria Dobrescu, M.D. (Bucarest)
 Julie Dubé, M.D. (Sherbrooke)
 Marilyn Dusseault, M.D. (Lille)
 Frédéric Faucher, M.D. (Montréal)
 Christiane Gagnon, M.D. (Montréal)
 Jocelyn Gravel, M.D. (Montréal)
 Pascale Gervais, M.D. (Montréal)
 Pauline Gref, M.D. (Sherbrooke)
 Charles Hamaoui, M.D. (Montréal)
 Afshin Hatami, M.D. (Montréal)
 Marie Laberge-Malo, M.D. (Montréal)
 Jean Lachapelle, M.D. (Montréal)
 Valérie Lamarre, M.D. (McGill)
 Tuyet-Diem Le, M.D. (Hue, Viêt Nam)
 Hélène Leblond, M.D. (Laval)
 Nathalie Lucas, M.D. (Laval)
 Valérie Marchand, M.D. (Sherbrooke)

Élise Martin, M.D. (Montréal)
 Bich Hong Nguyen, M.D. (Montréal)
 Dominique Panet-Raymond, B.Sc. (Queen's, Ontario), M.Sc. (McGill), M.D. (Montréal)
 Antoine Payot, M.D. (Genève)
 Caroline Pedneault, M.D. (Sherbrooke)
 Véronique Pelletier, M.D. (Laval)
 Véronique Phan, M.D. (McGill)
 Louise Piché, M.D. (McGill)
 Nicole Rouvinez-Bouali, M.D. (Lausanne)
 Robert Saint-Jacques, M.D. (Montréal)
 Nora Setton-Dahan, M.D. (Montréal)
 Sanja Stojanovic, M.D. (René Descartes, Paris V)
 Danielle Taddeo, M.D. (Montréal)
 Katerina Théodoropoulos, M.D. (Montréal)
 Tahmouresse Toussi, M.D. (Lausanne)

Professeurs associés

Louis Dallaire, M.D. (Laval), Ph.D. (McGill)
 Francis H. Glorieux, M.D. (Louvain), M.Sc. (Montréal), Ph.D. (McGill)
 Laurent Legault, M.D. (Montréal)
 Michel Potier, Ph.D. (Montréal)
 Caterina Psarropoulou, Ph.D. (Putras)
 Ijaz Aslam Qureshi, Ph.D. (Montréal)

Professeur accrédité

Ibrahim Yousef, Ph.D. (Angleterre)

Responsables de formation clinique

Gilles Julien, M.D. (Laval)
 Arielle Lévy, M.D. (Montréal)
 Alain Sirard, M.D. (Montréal)

Professeurs émérites

Robert Collu
 Louis Dallaire
 André Davignon
 Jacques Raymond Ducharme
 Gloria Jeliu
 Claude C. Roy
 Albert Royer

Cours et stages

PDT

Le programme de pédiatrie comporte, pour la neurologie, des stages obligatoires et à option pendant au moins 4 années avec la possibilité d'une 5^e année complémentaire, et pour les options pédiatrie générale, cardiologie infantile, endocrinologie, gastro-entérologie, hématologie-oncologie, médecine néonatale et périnatale, médecine d'urgence pédiatrique, néphrologie pédiatrique et pneumologie, des stages obligatoires et à option pendant au moins 5 années avec la possibilité d'une 6^e année complémentaire.

Les étudiants admis à ce programme sont inscrits selon le statut d'étudiant plein temps.

La description détaillée des stages peut être obtenue en s'adressant au secrétariat du Département au (514) 345-4674. Le programme comporte 2 phases :

Phase I – Pédiatrie fondamentale

Les cours théoriques sont à raison d'une séance d'une heure par semaine sur une période de quatre années.

Phase II – Spécialités pédiatriques

Les options : pédiatrie générale, gastro-entérologie, hématologie-oncologie, maladies infectieuses chez l'enfant, médecine néonatale et périnatale, pneumologie ne comportent pas de cours théoriques.

Cardiologie infantile

Cette option comporte des cours présentés sous forme de séminaires avec la participation active des étudiants.

Endocrinologie

SMC 6023 Endocrinologie, 3 cr.

Néphrologie pédiatrique

SMC 6011 Néphrologie : physiologie rénale, 3 cr.

MCB 6034 Immunologie médicale, 3 cr.

Option neurologie

NRL 6060 Neurobiologie cellulaire, 3 cr.

Programme de psychiatrie**6-540-1-0****Département de psychiatrie**

Responsable du programme : Pierre Verrier, tél. : (514) 343-7756

Membres du Comité des études supérieures

Charles Bedwani
 Jacques Bernier
 Bernard Boileau
 Pierre-Marc Couture-Trudel, représentant des résidents
 José-Luis Fabian
 Isabelle Gingras, représentante des résidents
 André Masse
 Francine Morin
 Isabelle Paiement
 Sylvain Palardy
 Pierre Verrier
 Marie Villeneuve, représentante des résidents

Personnel enseignant ***Directeur et professeur adjoint de clinique**

Sylvain Palardy, M.D. (Montréal)

Professeurs titulaires

Arthur Amyot, M.D. (Montréal)
 Guy Chouinard, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Marie Dumont, M.Sc. (Laval), Ph.D. (Montréal)
 Roger Godbout, M.A. (Ottawa), Ph.D. (Montréal)
 Pierre Lalonde, M.D. (Montréal)
 Michel-Louis Lemay, M.D. (Rennes), Doctorat ès Lettres (Nanterre)
 Alain Lesage, M.D. (Sherbrooke), Master of Philosophy (London)
 Jacques Monday, M.D. (Montréal)
 Jacques Yves Montplaisir, M.D., Ph.D. (Montréal)
 Philippe Robaey, M.D. (Bruxelles), D.Sc. (Paris)
 Pierre-Paul Rompré, Ph.D. (Ottawa)
 Jean-François Saucier, M.D. (Laval), Ph.D. (Columbia)
 David Norman Weisstub, M.A. (Toronto), J.D. (Yale Law School)

Professeurs titulaires de clinique

François Borgeat, M.D. (Laval), M.Sc. (McGill)
 Jean-Charles Crombez, M.D. (Lille)

Chercheurs titulaires

Alain Lesage, M.D. (Sherbrooke), Master of Philosophy (London)
 Jean-François Saucier, M.D. (Laval), Ph.D. (Columbia)

Professeurs agrégés

Georges Aird, M.D. (Montréal)
 Julie Bruneau, Ph.D. (Montréal)
 Hugues Cormier, M.D. (Sherbrooke), Ph.D. (Harvard)
 Pierre Drapeau, M.D. (Laval)
 Marie Dumont, M.Sc. (Laval), Ph.D. (Montréal)
 Roger Godbout, M.A. (Ottawa), Ph.D. (Montréal)
 François L'espérance, M.D. (Montréal)
 Laurent Motttron, M.D. (Tours), Doctorat (Paris)
 Tore André Nielsen, Ph.D. (Alberta)
 Pierre-Paul Rompré, Ph.D. (Ottawa)
 Manuel Serrano, M.D. (Madrid)
 Emmanuel Stip, M.D. (Angers)
 Ursula Streit-Forest, Ph.D. (Zurich)

Professeurs agrégés de clinique

Jocelyn Aubut, M.D. (Montréal)
 Jean-Jacques Breton, M.D. (Laval)
 Julie Bruneau, M.D. (Montréal)
 Guy Da Silva, M.D. (Montréal)
 Louise Demers, M.D. (Montréal)
 Pierre Doucet, M.D. (Montréal)
 Roger-A. Dufresne, M.D. (Montréal)

Jean-Guy Fontaine, M.D. (Laval)
 Manuel Galiana, M.D. (Valencia)
 Patricia Garel-Blanche, M.D. (Paris)
 Jean-Marc Guilé, Diplôme d'Université de 3^e cycle (Aix-Marseille II), Diplôme d'État de docteur en médecine (Paris-Sud, Paris XI)
 Jean Leblanc, M.D. (Laval)
 Jacques Mackay, M.D. (Montréal)
 Frédéric Millaud, M.D. (Lyon)
 Albert Plante, M.D. (Montréal)
 Gilles C. Plante, M.D. (Ottawa)
 Marie-Carmen Plante, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Yves Quenneville, M.D. (Laval)
 Wilfrid Reid, M.D. (Montréal)
 Jean-Pierre Valla, M.D. (Paris)
 Pierre Verrier, M.D. (Sherbrooke)

Chercheurs agrégés

Richard Boyer, M.A. (UQAM), Ph.D. (California)
 Kieron O'Connor, M.Phil. (Sussex), Ph.D. (London)
 Richard Warren, B.Sc. (UQAM), Ph.D. (McGill)

Professeurs adjoints de clinique

Amal Abdel-Baki, M.D. (Laval)
 Lahcen Ait Bentaleb, M.D. (Hassan 2), M.Sc. (Sherbrooke)
 Samia Attia-Galand, M.D. (Paris)
 Nagy Charles Bedwani, M.D. (Alexandrie)
 Odette Bernazzani, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Jacques Bernier, M.D. (Sherbrooke)
 Christiane Bertelli, M.D. (Laval)
 Bernard Boileau, M.D. (Ottawa)
 Johanne Boivin, M.D. (Montréal)
 Daniel Bordeleau, M.D. (Laval), M.A. (UQAM)
 Anne-Marie Bruneau, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Lise Brochu, M.D. (Laval), D.S.A. (HEC, Montréal)
 Anne-Marie Bruneau, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Louis Chaloult, M.D. (Laval)
 Gilles Chamberland, M.D. (Montréal)
 Yves Chaput, M.D. (McGill), Ph.D. (Montréal)
 Maryse Charron, M.D. (Montréal)
 Doris Clerc, M.D. (Sherbrooke)
 Louis Côté, M.D. (Montréal)
 Gérard Cournoyer, M.D. (Montréal)
 Jocelyne Cournoyer, M.D. (Montréal)
 Andrée Daigneault, M.D. (Sherbrooke)
 Benoit Dassylva, M.D. (Montréal)
 Sylvaine De Plaen, M.D. (Montréal)
 Louis Deumié, M.D. (Angers)
 Jean-Luc Dubreucq, M.D., C.E.S. (Lille)
 Antoine Durivage, M.D. (Montréal)
 José Luis Fabian, M.D. (Montréal)
 Michel Fillion, M.D. (Montréal)
 Yvon Forget, M.D. (Montréal)
 Renée Fugère, M.D. (Laval)
 Jacques R. Gagnon, M.D. (Montréal)
 Jacques Garant, M.D. (Laval)
 Adrienne Gaudet, M.D. (Montréal)
 Bernard Gauthier, M.D. (Montréal)
 Jacques Gauthier, M.D. (Laval)
 Serge Gauthier, M.D. (Montréal)
 Jean Goulet, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Béatrice Granger, M.D. (Montréal)
 Gaétan Grondin, M.D. (Laval)
 Louise Guay, M.D. (Montréal)
 Louis Guérette, M.D. (Laval)
 Jean Hébert, M.D. (Montréal)
 Marcel Hudon, M.D. (Laval)
 Jean Imbeault, M.D. (Laval)
 Paul-André Lafleur, M.D. (Montréal)
 Philippe Lageix, M.D. (Paris)
 Pierre Landry, Ph.D. (Laval), M.D. (Montréal)
 Robert Langlois, M.D. (Montréal)
 Odile Lapiere, M.D. (Montréal)
 Léon-Maurice Larouche, M.D. (Laval)
 Denis Laurendeau, M.D. (Montréal)
 Alain Lebel, M.D. (Montréal)

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Roger Leduc, M.D. (Laval)
 Jacques Lesage, M.D. (Montréal)
 Paul Lespérance, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Viviane Lew, M.D. (Montréal)
 Olivier Lipp, M.D. (Sherbrooke)
 Marc Lonergan, M.D. (McGill)
 André Luyet, M.D. (Montréal)
 Nicole Mainguy, M.D. (Laval)
 François Maranda, M.D. (Laval)
 Claude Marquette, M.D. (Montréal)
 André Masse, M.D. (Montréal)
 Javad Moamai, M.D. (Univ. nationale d'Iran), M.Sc. (Montréal)
 Louis Morissette, M.D. (Laval)
 Raymond Morissette, M.D. (Laval)
 Jean-Pierre Mottard, M.D. (Laval)
 Nicole Nadeau, M.D. (Laval)
 Achille Nérée, M.D. (Haïti)
 Thanh-Lan Ngo, M.D. (Montréal)
 Luc Nicole, M.D. (Montréal)
 Isabelle Paquette, M.D. (Montréal)
 Gilles Pelletier, M.D. (Laval)
 Yvan Pelletier, M.D. (Sherbrooke)
 Jean-Pierre Pépin, M.D. (Montréal)
 Georges-Franck Pinard, M.D. (Montréal)
 Roger-Michel Poirier, M.D. (Montréal)
 Robert Poitras, M.D. (Montréal)
 France Proulx, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Rosita Puntì, M.D. (Sherbrooke)
 Johanne Renaud, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Suzanne Renaud, M.D. (Laval)
 Jean-Yves Roy, M.D. (Laval)
 Renée Roy, M.D. (Montréal)
 Martin Saint-André, M.D. (McGill)
 Hélène Saint-Jacques, M.D. (Montréal)
 Marc Sasseville, M.D. (Montréal)
 Diane Sauriol, M.D. (Montréal)
 Pierre Savard, B.Sc. (Québec), M.D. (Laval), Ph.D. (Montréal)
 Paul Sidoun, M.D. (Montpellier)
 Hugues Simard, M.D. (Laval)
 Hélène St-Jacques, M.D. (Montréal)
 Geneviève Tellier, M.D. (Montréal)
 Christo Todorov, M.D. (Leningrad)
 Smadar Valérie Tourjman, M.D. (McGill)
 Martin Tremblay, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Pierre H. Tremblay, M.D. (Laval)
 Jean-Robert Turcotte, M.D. (Sherbrooke), M.P.H. (Harvard)
 Luc Turnier, M.D. (Mexico)
 Claude Vanier, M.D. (Montréal)
 Nancy Vasil, M.D. (Sherbrooke)
 Claude Villeneuve, M.D. (Montréal)

Chercheurs adjoints

Raymond Baillargeon, M.Sc. (Laval), Ph.D. (York, Ontario)
 Lise Bergeron, Ph.D. (Montréal)
 Sandra Boye, B.Sc., M.Sc., Ph.D. (Concordia)
 Bianca D'Antono, B.Sc., Ph.D. (McGill)
 Anne Décary, B.Sc. (Concordia), Ph.D. (UQÀM)
 Gabriella Gobbi, M.D. (Université Catholique du Sacré-Cœur, Rome), Ph.D. (Cagliari, Italie)
 Stéphane Guay, Ph.D. (Laval)
 François Guillem, D.E.A., Doctorat – sc. cognitives (Bordeaux II)
 Boutheina Jemel, B.Sc., M.Sc. (Tunisie), Ph.D. (Paris VI)
 Marc E. Lavoie, Ph.D. (Montréal)
 Adrianna Mendreck, Ph.D. (Vancouver)
 Graciela Pineyro, Docteur en médecine (Montevideo Uruguay), Ph.D. (McGill)
 Jean-Richard Séguin, Ph.D. (McGill)
 Ron Sullivan, B.Sc., B. Éduc. (St-François Xavier), Ph.D. (McMaster)
 Tomoka Takeuchi, M.A. (Waseda, Japon), Ph.D. (Hiroshima)
 Harry H. Webster, Ph.D. (McGill)

Chargés d'enseignement de clinique

Amal Abdel-Baki, M.D. (Laval)
 René Ackad, M.D. (Montréal)
 Évangéline Lila Amirali, M.D. (Grèce), M.Sc. (McGill)
 Joanne Baillargeon, M.D. (Montréal)

Marie-Claire Baril, M.D. (Montréal)
 Christiane Baur, M.D. (Sherbrooke)
 Kim Bédard-Charrette, M.D. (Montréal)
 Michèle Bélanger, M.Sc. (Sherbrooke), D.Sc. (Grenoble), M.D. (McGill)
 Marie-Claude Bélisle, M.D. (Montréal)
 Frédéric Benoit, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Lahcen Ait Bentaleb, Diplôme de docteur en médecine (Hassan 2), M.Sc. (Sherbrooke)
 Louis Bérard, M.D. (Montréal)
 Nicolas Bergeron, M.D. (Montréal)
 Deborah Black, M.D., M.Sc. (McGill)
 Anne Boudreau, M.D. (Montréal)
 Jocelyne Brault, M.D. (Montréal)
 Marie-Andrée Bruneau, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Georges-Étienne Cartier, M.D. (Montréal)
 Gilles Chagnon, M.D. (Montréal)
 Florence Chanut, M.D. (Sherbrooke)
 Jean Cloutier, M.D. (Laval)
 Pierre Coupal, M.D. (Montréal)
 Joanne Cyr, M.D. (Montréal)
 Alina Czarlinska, B.Sc. (McGill), M.D. (Montréal)
 Abdallah Dallal, M.D. (Alexandrie), M.Sc. (Montréal)
 Pierre David, M.D. (Montréal)
 Sylvaine De Plaen, M.D. (Montréal)
 Monique Desjardins, B.Sc. (McGill), M.D. (Montréal)
 André Delorme, M.D. (Montréal)
 Gilbert Desmarais, D.Ps. (Montréal)
 Louis Deumié, M.D. (Angers)
 Daniel Dumont, M.D. (Montréal)
 Mutsuko Émond-Nakamura-Émond, Ph.D. (Japon)
 Anne Émond, M.D. (Laval)
 Gilbert Fournier, M.D. (Laval)
 Johanne Fréchette, M.D. (Montréal)
 Guylaine Gagné, M.D. (Laval)
 Serge Gagné, M.D. (Montréal)
 Stéphane Gagnier, M.D. (Montréal)
 André Gamache, M.D. (Laval)
 André Gamache Sr., M.D. (Laval)
 Adrienne Gaudet, M.D. (Montréal)
 Andrée Godin-Roux, M.D. (Montréal)
 Michel Grégoire, M.D. (Montréal)
 Antoine Jilwan, M.D. (Angers)
 Claude Jolicoeur, M.D. (Laval)
 Sylvain-Louis Lafontaine, M.D. (Montréal)
 Marc-André Laliberté, M.D. (Laval)
 Monique Lamarre, M.D. (Montréal)
 Ginette Lavoie, M.D. (Montréal)
 Denis Lazure, M.D. (Montréal)
 Hélène Le Blanc, M.D. (Montréal)
 Suzanne Leclair, M.D. (Sherbrooke)
 Matthieu Lefebvre, M.D. (Montréal)
 Louis Legault, M.D. (Montréal)
 Caroline Léger, M.D. (Sherbrooke)
 Pierre Léouffre, M.D. (Nice)
 Suzanne Lépine, M.D. (Sherbrooke)
 Guy Léveillé, M.D. (Laval)
 Sylvie Lortie, M.D. (Sherbrooke)
 Jean-Jacques Marier, M.D. (Sherbrooke)
 Carolle Marullo, B.Sc., M.Sc. M.D. (Montréal)
 Pascale Masson, M.D. (Montréal)
 Geoffroy Melançon, M.D. (Montréal)
 Réjean Messier, M.D. (Montréal)
 Gérard Montagne, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Francine Morin, M.D. (Montréal), M.Sc. (Ottawa)
 Carole Murphy, M.D. (Montréal)
 Mutsuko Nakamura-Émond, Ph.D. (Japon)
 Thanh-Lan Ngo, M.D. (Montréal)
 Isabelle Paiement, M.D. (Montréal)
 Daniel Paquette, M.D. (Sherbrooke)
 Michel Paradis, M.D. (Montréal)
 Yvan Pelletier, M.D. (Sherbrooke)
 Nathalie Patenaude, M.D. (Sherbrooke)
 Clifford Perrin, M.D. (Montréal)
 Stéphane Proulx, B.Sc. (Laval), M.D. (Montréal)

Claude Richer, M.D. (Sherbrooke)
 Pierre Rochette, B.Sc. (Laval), M.D. (Montréal)
 Michelle Rochon, M.O.A., M.D. (Montréal)
 Louise Rousseau, M.D. (Montréal)
 Mario Roy, M.D. (Montréal)
 Gabriel Safadi, M.D. (Montréal)
 Pierre Saint-Denis, M.D. (Montréal)
 Daniel Saint-Laurent, M.D. (France)
 Diane Sauriol, M.D. (Montréal)
 José Adolfo Segura, M.D. (Chili)
 Nathalie Shamlan, B.Sc., M.D. (Montréal)
 Nicole Smolla, B.Sc., M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Laval)
 Jacques Talbot, M.D. (Laval)
 Claudine Tremblay-Jolicoeur, M.D. (Sherbrooke)
 Julie Turcotte, M.D. (Laval)
 Nancy Vasil, M.D. (Sherbrooke)
 Marcel Wolfe, M.D. (Montréal)

Professeurs associés

Gilles Côté, Ph.D. (Montréal)
 Nancy Frasure-Smith, Ph.D. (Johns Hopkins)
 André Marchand, Ph.D. (UQAM)

Professeurs invités

Edmon Gilliéron, Docteur en médecine (Lausanne)
 Viviane Kovess, Docteur en médecine (Faculté Hôtel-Dieu Broussais – Paris)

Professeur émérite

Yvon Gauthier

Cours et stages**PST**

Le programme de psychiatrie comporte des stages obligatoires et à option pendant au moins 5 années avec la possibilité d'une 6e année complémentaire.

Les étudiants admis à ce programme sont inscrits selon le statut d'étudiant plein temps ou demi-temps.

La description détaillée des stages peut être obtenue en s'adressant au secrétariat du Département au (514) 343-7756.

Résidence I – Introduction

Introduction à la psychiatrie – 5 cours
 Psychiatrie clinique fondamentale – 20 cours
 Développement de la pensée psychiatrique – 3 cours

Résidence II – Système psychique

Psychothérapie cognitivo-comportementale – 23 cours
 Théories – Applications psychanalytiques – 15 cours
 Introduction à la pédopsychiatrie – 9 cours

Résidence III – Système biologique

Bases scientifiques en psychiatrie – 15 cours
 PST- 6100 Thèmes de recherche en psychiatrie – 26 cours

Résidence IV – Système social

Système social – 15 cours
 Approches systémiques et ethnopsychiatrie – 21 cours

Résidence V (à option)

Psychodynamique – Pratique psychiatrique – 11 cours

Programme de santé communautaire**6-481-1-0**

Département de médecine sociale et préventive

Responsable du programme : Marie-France Raynault, tél. : (514) 343-7994

Personnel enseignant ***Directrice et professeure agrégée**

Marie-France Raynault, M.D. (Montréal), M.Sc. (McGill)

Professeurs titulaires

Jean-Marc Brodeur, D.D.S., Ph.D. (Montréal)

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Clément Dassa, M.A. (Montréal), M.Sc. (McGill), Ph.D. (Toronto)
 Pierre Fournier, M.D. (Nice), M.Sc. (Montréal)
 William Fraser, M.D. (Dalhousie), M.Sc. (Calgary) – appartenance secondaire
 Lise Gauvin, Ph.D. (Montréal)
 Lise Goulet, M.D. (Laval), M.Sc. (Montréal), Ph.D. (McGill)
 Jean Lambert, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Michigan)
 Brigitte Maheux, M.D. (Sherbrooke), M.P.H. (Hawaii), Ph.D. (Michigan)
 Pierre Philippe, Ph.D. (Montréal)
 Louise Potvin, M.A. (Concordia), Ph.D. (Montréal)
 Michèle Rivard, M.Sc. (Montréal), D.Sc. (Harvard)
 Louise Séguin, M.D. (Montréal), M.P.H. (Californie)
 Jack Siemiatycki, Ph.D. (McGill)
 Maria Victoria Zunzunegui, M.Sc., Ph.D. (Californie)

Professeurs agrégés

Christine Colin, M.D. (Nice), M.Sc. (Montréal)
 Mark Daniel, M.Sc. (Manitoba), Ph.D. (Colombie-Britannique)
 Béatrice Godard, M.Sc. (Ottawa), Ph.D. (Montréal)
 Slim Haddad, M.D. (Tunis), M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Lyon)

Professeures adjointes

Debbie Ehrmann-Feldman, M.Sc., Ph.D. – appartenance secondaire
 Katherine Frohlich, M.Sc., Ph.D. (Montréal)

Professeurs agrégés de clinique

Louis Jacques, M.D. (Sherbrooke), M.O.H. (Harvard), C.S.P.Q., F.R.C.P.
 Richard Lessard, M.D. (Sherbrooke), M.P.H. (Hawaii), M.A. (Michigan)
 Julio C. Soto, M.D., M.Sc. (Cayetano Heredia), Ph.D. (Montréal)

Professeure titulaire de clinique

Céline Mercier, M.Sc. (Laval), Ph.D. (Louis-Pasteur)

Chercheurs titulaires

Claire Laberge-Nadeau, M.D. (Montréal et Minnesota), M.A.H. (Montréal), M.Sc. (Londres)
 Raynald Pineault, M.D. (Laval), M.A.H. (Montréal), Ph.D. (Michigan)

Chercheurs agrégées

Denyse Gauthrin, M.Sc. (Londres), Ph.D. (McGill) – appartenance secondaire
 Lise Renaud, M.Sc. (UQAM), Ph.D. (Montréal)

Professeurs adjoints de clinique

Robert Allard, M.D., M.Sc. (McGill)
 Marie-Josée Aubin, M.D. (McGill), M.Sc. (Montréal), M.Sc. (London) – appartenance secondaire
 Angèle Bilodeau, M.Sc. (Laval), Ph.D. (Montréal)
 Ingeborg Blancquaert, M.D. (Belgique), Ph.D. (McGill)
 Paul Brassard, M.D. (Montréal), M.Sc. (McGill)
 Brigitte Côté, M.D., M.Sc. (Montréal), Dipl. Epid. & Biostat. (McGill)
 Nicole Damestoy, M.D. (McGill), M.Sc. (Montréal)
 Serge Daneault, M.D. (Sherbrooke), M.Sc. (Montréal), Ph.D. (UQAM) – appartenance secondaire
 Véronique Déry, M.D., M.Sc. (Sherbrooke)
 Louise Fournier, M.Sc. (UQAM), Ph.D. (Montréal)
 Marie-Claude Guertin, Ph.D. (Montréal)
 Marie-Claire Laurendeau, M.Sc., Ph.D. (UQAM)
 Gilles Paradis, M.D. (Montréal), M.Sc. (McGill)
 Alain Poirier, M.D. (Sherbrooke), M.Sc. (Montréal)
 Selim Rashed, M.D. (Sherbrooke), M.Sc. (Montréal) – appartenance secondaire
 Yves Robert, M.D. M.Sc. (Montréal)
 Yvonne Robitaille, M.A. (Montréal), Ph.D. (McGill)
 Denis Roy, M.D. (Laval), M.P.H. (Californie), M.Sc. (McGill)
 Élise Roy, M.D. (Sherbrooke), M.Sc. (Montréal)
 Louise Valiquette, M.D., M.Sc. (Montréal)

Chercheurs adjointes

Denise Avard, M.A. (Ottawa), Ph.D. (Cambridge) – appartenance secondaire
 Nicole F. Bernier, M.Sc. (Concordia), Ph.D. (Montréal)
 Margaret Cargo, M.Sc. (Ontario), Ph.D. (Colombie-Britannique)
 Isabel Fortier, M.Sc. (UQAM), Ph.D. (Laval)
 Béatrice Godard, M.A. (Ottawa), Ph.D. (Montréal) – appartenance secondaire
 Karen Leffondré, M.Sc. (Rennes), Ph.D. (Paris-Sud)

Chargés d'enseignement de clinique

André Allard, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Nathalie Auger, M.D. (Colombie-Britannique), M.Sc. (McGill), F.R.C.P.
 Robert Bastien, M.A., Ph.D. (Montréal)
 Alex Battaglini, M.Sc. (Montréal)
 Nicole Beaudet, M.Sc. (Montréal)
 Lucie Bédard, M.Sc. (San Diego), M.P.H. (Californie)

Jean Bélanger, Ph.D. (UQÀM)
 Mike Bénigéri, D.D.S. (Paris VII), M.Sc., Ph.D. (Montréal)
 Anne Bruneau, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Robert Choinière, M.Sc. (Montréal)
 Irma Clapperton, M.D. (Sherbrooke), M.Sc. (Montréal)
 Suzanne DeBlois, M.D. (Sherbrooke), M.Sc. (Montréal)
 Louise Denhez, M.D. (Sherbrooke), M.P.H. (Johns Hopkins)
 Marthe Deschênes, M.Sc. (Laval), Ph.D. (Montréal)
 Michèle Dupont, M.D., M.Sc. (Montréal), Cert. 2^e cycle, santé comm. (Laval)
 Céline Farley, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Stockholm)
 Andrée Gilbert, M.D. (Sherbrooke), M.Sc. (Montréal)
 Sylvie Gravel, M.Sc. (Montréal)
 Danielle Guay, M.Sc. (McGill)
 Nicole Hébert-Croteau, M.D., Ph.D. (Montréal), M.Sc. (California)
 Alejandra Irace-Cima, M.D. (Un. nationale de Cordoba), M.Sc. (Montréal)
 Marie Julien, M.A., Ph.D. (UQÀM)
 France Labrèche, M.Sc. (Montréal), Ph.D. (McGill)
 Ginette Lafontaine, M.Sc. (Montréal)
 Mireille Lajoie, M.D. (Sherbrooke)
 Lise Laplante, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Marie-José Legault, M.D. (Montréal)
 Paul Le Guerrier, M.D. (Montréal)
 Carole Morrissette, M.D. (Montréal)
 Serge Nault, M.D. (Montréal)
 Sandra Palmieri, M.D. (Montréal)
 Nicole Perreault, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
 Pierre A. Pilon, M.D. (Montréal)
 Blandine Piquet-Gauthier, M.D. (Lyon I), M.Sc. (Montréal)
 Léo-Roch Poirier, M.Sc. (Montréal)
 Sylvie Provost, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Paul Rivest, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Michel Savard, M.D., M.Sc. (Montréal)
 Marc Steben, M.D., D.E.S.S. (Montréal)
 Michèle Tremblay, M.D., M.Sc. (Montréal), C.S.P.Q., F.R.C.P.
 Michèle Tremblay, M.D. (Laval)
 Sylvie Venne, M.D., M.Sc. (Montréal)

Professeurs associés

Christophe Bedos, D.M.D. (Paris), M.Sc., Ph.D. (Montréal)
 Michel Camus, M.Sc., Ph.D. (McGill) – appartenance secondaire
 Gaston Godin, M.Sc. (Alberta), Ph.D. (Toronto)
 Ann C. Macaulay, M.D. (St-Andrew's)
 Joanne Otis, M.Sc., Ph.D. (Montréal)
 Fred Paccaud, M.D. (Lausanne)
 Marie-Élise Parent, M.Sc. (Toronto), Ph.D. (Montréal)
 Michel Rossignol, M.D. (Sherbrooke), M.Sc. (McGill)

Professeurs émérites

Georges Desrosiers
 Milos Jenicek
 Raynald Pineault

Stages

La description détaillée des stages de ce programme peut être obtenue en s'adressant au secrétariat du Département au (514) 343-7994.

MSO

Le programme de santé communautaire comporte des stages obligatoires et à option pendant au moins cinq années avec la possibilité d'une 6^e année complémentaire.

Les étudiants admis à ce programme sont inscrits selon le statut d'étudiant plein temps ou demi-temps.

Ce programme comporte des cours théoriques. La description de ces cours figure au répertoire des cours.

Programme de soins intensifs

6-560-1-0

Départements d'anesthésie, de chirurgie, de médecine et de pédiatrie

Responsable du programme (volet adulte) : Dr Redouane Bouali, tél. : (514) 890-8000, poste 15108

Responsable du programme (volet pédiatrique) : Baruch Toledano, tél. : (514) 345-4931, poste 3260

La durée de ce programme de spécialisation est de 2 ans.

Pour être admissible, le candidat doit avoir complété au minimum 3 années dans sa spécialité de base, soit en anesthésie, chirurgie, médecine, médecine d'urgence pour les soins intensifs adultes ou 3 années dans sa spécialité de base, soit en anesthésie, chirurgie, médecine, médecine d'urgence et pédiatrie pour les soins intensifs pédiatriques.

Personnel enseignant

Les professeurs des quatre départements précités participent à l'enseignement de ce programme.

Structure du programme

Soins intensifs (volet adulte) – 24 périodes

12 périodes dont 1 obligatoirement en soins intensifs traumatologiques

4 périodes en soins intensifs chirurgicaux

4 périodes en soins intensifs médicaux

4 périodes au choix

3 périodes de recherche

9 périodes au choix mais qui doivent obligatoirement être pertinentes aux soins intensifs

Soins intensifs (volet pédiatrique) – 24 périodes

12 périodes

4-6 périodes en soins intensifs chirurgie cardiaque

4-6 périodes en soins intensifs médicaux

1-2 périodes en anesthésie

9 périodes de recherche

3 périodes au choix mais doivent obligatoirement être pertinentes aux soins intensifs.

Médecine dentaire

Sous cette rubrique, sont regroupés les programmes d'études supérieures offerts en Médecine dentaire : deux maîtrises ès sciences (M.Sc.) et deux certificats.

Sciences bucco-dentaires

M.Sc. (sciences bucco-dentaires) 2-306-1-0

Médecine dentaire

M.Sc. (médecine dentaire) 2-300-1-0

Options :

- « Dentisterie pédiatrique »
- « Orthodontie »
- « Réhabilitation prosthodontique »

Résidence en médecine dentaire

Certificat de résidence multidisciplinaire en médecine dentaire 2-303-1-0

Certificat de résidence approfondie en médecine dentaire et en stomatologie 2-303-1-1

Responsable du programme de M.Sc. (sciences bucco-dentaires) : Jean Barbeau, tél. : (514) 343-2366

Responsables de l'option « Dentisterie pédiatrique » du programme de M.Sc. (médecine dentaire) : Hélène Buithieu, tél. : (514) 343-2262 et Lionel Cudzinowski, tél. : (514) 343-5904

Responsable de l'option « Orthodontie » du programme de M.Sc. (médecine dentaire) : Claude Remise, tél. : (514) 343-7133

Responsables de l'option « Réhabilitation prosthodontique » du programme de M.Sc. (médecine dentaire) : Pierre de Grandmont, tél. : (514) 343-2268 et Gilles Gauthier, tél. : (514) 343-7122

Responsables du programme de Certificat de résidence multidisciplinaire en médecine dentaire : Richard Mercier, tél. : (514) 343-6111, poste 3453 et Benoît Lalonde, tél. : (514) 343-7132

Responsable du programme de Certificat de résidence approfondie en médecine dentaire et en stomatologie : Pierre Blanchet, tél. : (514) 343-7126

Membres du Comité des études supérieures

Pierre De Grandmont
Hicham El-Khatib
Adel Kauzman
Arlette Kolta
Pierre Rainville
Claude Remise
Stéphane Roy
Le responsable du programme
Le responsable du cours concerné

Personnel enseignant *

Département de dentisterie de restauration

Directeur : Patrice Milot

Professeurs titulaires

Pierre Boudrias, D.M.D. (Montréal), M.S.D. (Washington)
Claude Lamarche, D.M.D. (Montréal), M.S. (San Francisco)
André Prévost, D.D.S. (Montréal), M.S. (Iowa)
Salam Sakkal, D.M.D. (Montréal), M.S. (Chicago)
Richard Taché, D.D.S. (Montréal), M.S. (Houston)

Professeurs agrégés

Pierre de Grandmont, D.M.D. (Montréal), Cert. prosthodontie (Toronto), M.Sc. (Montréal)
Daniel Fortin, D.M.D. (Montréal), M.S. (Iowa)
Gilles Gauthier, D.M.D. (Montréal), M.H.E. (Georgia)
Robert Lawlor, D.D.S., M.Sc. (Montréal)
Patrice Milot, D.M.D. (Montréal), M.S.D. (Boston)

Professeurs adjoints

Hugo Ciaburo, D.M.D., M.Sc. réhabilitation prosthodontique (Montréal)
Louis De Koninck, D.M.D., M.Sc. réhabilitation prosthodontique (Montréal)
Geneviève Guertin, D.M.D., Cert. résidence multidisciplinaire (Montréal), Cert. prosthodontie (Californie)
Richard Silbert, D.D.S. (Montréal), Cert. endodontie, M.S.D. endodontie (Boston)
Annie St-Georges, D.M.D. (Montréal), M.S. (North Carolina)

Responsable de formation clinique

Richard Mercier, D.M.D. (Montréal)

Département de santé buccale

Directeur : Daniel Kandelman

Professeurs titulaires

Robert Charland, D.D.S., Cert. pédodontie (Montréal)
Monique Julien, B.Sc. (Laval), M.Sc. nut. (Montréal), M.P.H., Dr. P.H. (Johns Hopkins)
Daniel Kandelman, D.M.D. (Genève), M.P.H. (Boston)
Gilles Lavigne, D.M.D., M.Sc. (Montréal)
Viken Masseredjian, D.D.S., M.Sc. orthodontie (Montréal)
Claude Remise, D.D.S. (Montréal), M.S. (Indiana)
Morris Wechsler, D.D.S. (McGill), Cert. orthodontie (Montréal), F.R.C.D. (C)

Professeurs agrégés

Léonardo Abelardo, D.M.D. (Manila), Cert. pédodontie (Rochester)
Hélène Buithieu, D.M.D., Cert. pédodontie (Montréal), M.S.D. (Boston)
Anne Charbonneau, D.M.D., M.Sc. (Montréal)
Lionel Cudzinowski, D.D.S. (Montréal), Cert. pédodontie (Rochester)
Jack Turkewicz, D.D.S. (McGill), M.Sc. (Connecticut)
René Voyer, D.M.D. (Laval), M.Sc. (North Carolina)

Professeurs adjoints

Icham El-Khatib, D.M.D., Cert. résidence multidisciplinaire, M.Sc. (Montréal)
Athena Papadakis, B.Sc. (Liverpool), M.Sc. (Montréal)

Chargé d'enseignement

Jean-François Baylard, D.M.D. (Montréal)

Responsable de formation clinique

Diane Beaugard, B.Sc. (Montréal), M.Sc. Sciences de l'information (Montréal)

Professeur émérite

Jean-Paul Lussier

Département de stomatologie

Directrice : Monique Michaud

Professeurs titulaires

Jean Barbeau, B.Sc., M.Sc., Ph.D. (Laval)
William B. Donohue, D.D.S. (McGill), M.Sc. (Montréal), Dipl. A.B.O.S., F.R.C.D. (C)

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Gary Duncan, D.D.S., Ph.D. (University of North Carolina)
 Pierre Duquette, D.D.S. (Montréal), M.S.D. (Indiana)
 Arlette Kolta, B.Sc., M.Sc., Ph.D. (Montréal)
 Hélène Lemay, D.D.S., M.Sc. (Montréal)
 Monique Michaud, D.D.S. (Montréal), M.S.D. (Indiana)
 Antonio Nanci, Ph.D. (McGill)

Professeurs agrégés

Aldo Camarda, D.D.S., M.Sc. (McGill)
 Benoît Lalonde, D.M.D. (Montréal), M.S.D. (Washington)
 Pierre Rainville, B.Sc. biologie (UQAM), Ph.D. psychologie (Montréal)

Professeurs adjoints

Pierre Blanchet, M.D. (Montréal), Cert. (McGill), Ph.D. (Laval)
 Adel Kauzman, D.M.D. (Montréal), M.Sc. (Toronto)
 Alain Moreau, B.Sc. biologie (Montréal), M.Sc. biologie (UQAM), Ph.D. microbiologie (Montréal)
 Manon Paquette, D.M.D. (Montréal), Cert. Dental Diagnostic Science, M.S. (Texas)
 Stéphane Roy, B.Sc. Biology (Ottawa), Ph.D. biologie (McGill)

Chargé d'enseignement

Jean-Charles Doucet, D.M.D. (Montréal)

Chercheur titulaire

Charles-Edward Smith, D.D.S., Ph.D. (McGill)

Professeurs émérites

Arto Demirjian
 Gérard de Montigny
 Christiane Mascrès
 Solange Simard-Savoie

Des professeurs et chercheurs de la Faculté peuvent diriger des étudiants inscrits au programme de maîtrise et de Ph.D. en sciences biomédicales, en psychologie, en biochimie.

Règlement pédagogique propre à la M.Sc. (sciences bucco-dentaires)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Sc. (sciences bucco-dentaires), le candidat doit être titulaire d'un diplôme de docteur en médecine dentaire de l'Université de Montréal ou d'un B.Sc. spécialisé (biologie) ou de son équivalent. Dans le cas d'une candidature à ce programme, le candidat doit en outre avoir obtenu au moins 3,0 au grade de premier cycle ou l'équivalent agréé par le doyen, à moins que, de l'avis du doyen, une expérience ou des études subséquentes à l'obtention du grade de premier cycle permettent de conclure que le candidat possède des aptitudes marquées pour la poursuite des études du deuxième cycle.

2. Programme

Le programme de la maîtrise comporte un minimum de 6 crédits de cours du niveau des études supérieures, dont 1 crédit de cours obligatoire et 5 crédits de cours au choix, et 39 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (1 cr.)

MMD 6005 Éthique et recherche en santé, 1 cr.
 ou

PLU 6046A Éthique de la recherche : introduction, 1 cr.

Bloc B – Choix (5 cr.)

Parmi la liste des cours disponibles ou tout autre cours jugé pertinent.

Bloc C – Recherche et mémoire (39 cr.)

STO 6900 Recherche, 5 cr.
 STO 6901 Recherche, 4 cr.
 STO 6902 Recherche, 15 cr.
 STO 6903 Mémoire, 15 cr.

Objectifs de la M.Sc. (médecine dentaire)

L'option « Dentisterie pédiatrique » vise la formation d'excellents cliniciens compétents en recherche, capables d'enseigner et d'évaluer la recherche qui se fait en dentisterie pédiatrique. L'option « Orthodontie » vise la formation de cliniciens solides, de chercheurs et d'enseignants qualifiés et sensibilisés à la recherche qui se fait en orthodontie. L'option « Réhabilitation prosthodontique » vise à former des praticiens spécialisés et sensibilisés à la recherche qui se poursuit dans la restauration dentaire.

Règlement pédagogique propre à la M.Sc. (médecine dentaire)

1. Admission *

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Sc. (médecine dentaire), options « Dentisterie pédiatrique », « Orthodontie » et « Réhabilitation prosthodontique », le candidat doit :

- être titulaire d'un doctorat en médecine dentaire de l'Université de Montréal ou l'équivalent. Son dossier avec bulletin officiel cumulatif de notes doit établir que ses études antérieures le rendent apte à poursuivre avantageusement des études avancées et avoir obtenu au moins 3,0 au grade de premier cycle ou un dossier jugé de niveau équivalent;
- avoir fait un minimum d'une année soit comme interne dans un hôpital, soit en pratique privée, soit dans l'enseignement clinique; (facultatif pour l'option « Dentisterie pédiatrique »)
- se présenter à une entrevue si elle est jugée nécessaire et subir des tests de dextérité si besoin est;
- fournir les lettres de recommandation prévues au règlement de régie interne de la Faculté de médecine dentaire;
- posséder une connaissance suffisante du français parlé et écrit. La compréhension de l'anglais écrit est nécessaire pour consulter des ouvrages scientifiques.

2. Durée de la scolarité

La scolarité du programme est de neuf trimestres consécutifs. Le programme opère sur une base de trois trimestres par année. Une période de quatre semaines de vacances est permise, généralement au cours du mois de juillet. Les dates de ces vacances sont déterminées par le Département. Les études ne peuvent se faire qu'à plein temps. Le côté clinique du programme ne permet pas de suspension de scolarité de manière prolongée. Si un candidat doit suspendre sa scolarité, l'entraînement clinique devra être repris à zéro pour lui permettre d'acquérir l'ensemble des connaissances cliniques indispensables à la maîtrise de son art.

3. Programme

Le programme de la maîtrise comporte 124 crédits de cours dans l'option « Dentisterie pédiatrique », 128 crédits de cours dans l'option « Orthodontie » et 128 crédits dans l'option « Réhabilitation prosthodontique », dont 30 crédits sont attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire. Tous les crédits sont obligatoires. Le mémoire doit être soumis, au plus tard, à la fin du huitième trimestre. Le mémoire est soit du type conventionnel, soit par article, et doit se conformer aux lignes directrices pour les maîtrises à orientation clinique de la Faculté de médecine dentaire.

4. Examens

Le candidat à la maîtrise en médecine dentaire doit passer des examens sur tous les cours auxquels il est inscrit en conservant C des points alloués à chaque matière. Un échec dans plus de deux matières ou deux échecs consécutifs dans la même matière sont éliminatoires. La moyenne est calculée sur la note obtenue après la reprise. La note accordée à l'examen de reprise ne peut être supérieure à C.

5. Inscription

Tout candidat admis à la maîtrise option « Dentisterie pédiatrique » doit compléter son inscription avant le 1^{er} juillet.

6. Salaire

L'étudiant, s'il est titulaire d'un permis d'exercer dans la Province de Québec, peut être éligible au salaire accordé aux résidents à partir du quatrième trimestre du programme de maîtrise option « Dentisterie pédiatrique » seulement.

* Toute demande d'admission doit être déposée au Registrariat avant le 1^{er} octobre.

7. Diplôme

Le candidat qui remplit toutes les exigences du programme obtient le diplôme de M.Sc. (médecine dentaire), option « Dentisterie pédiatrique », option « Orthodontie » ou option « Réhabilitation prosthodontique ».

Structure du programme**Option « Dentisterie pédiatrique »****Bloc A – Obligatoire (38 cr., dont 10 cr. de recherche)**

ASA 6177	Méthodologie de la recherche, 3 cr.
DER 6033	Matériaux dentaires 1, 1 cr.
DER 6034	Matériaux dentaires 2, 1 cr.
DER 6120	Bioéthique et dentisterie légale, 1 cr.
SAB 6062	Céphalométrie, 2 cr.
SAB 6071	Techniques avancées, 2 cr.
SAB 6307	Orthodontie interceptive, 2 cr.
SAB 6325	Croissance et développement, 4 cr.
SAB 6334	Sédation et anesthésie générale, 1 cr.
SAB 6344	Travaux bibliographiques, 1 cr.
SAB 6401	Appareils myofonctionnels, 1 cr.
SAB 6405	Évaluation : littérature scientifique, 2 cr.
SAB 6604	Séminaires de recherche, 1 cr.
SAB 6616	Projet de recherche, 10 cr.
STO 6041	Pharmacologie bucco-dentaire avancée, 1 cr.
STO 6300	Pathologie buccale avancée, 2 cr.
STO 6303	Anatomie de la tête et du cou, 1 cr.
STO 6304	Génétique médicale, 1 cr.
STO 6312	Microbiologie bucco-dentaire avancée, 1 cr.

Bloc B – Obligatoire (49,5 cr., dont 10 cr. de recherche)

DER 6074	Endodontie pédiatrique avancée clinique, 1,5 cr.
DER 6075	Endodontie pédiatrique avancée théorique, 2 cr.
DER 6230	Multidisciplinarité et traitement, 1 cr.
PDT 4952	Introduction à la pédiatrie, 3 cr.
PDT 4954	Pédiatrie clinique 1, 1 cr.
SAB 6065	Fentes palatines et labiales, 1 cr.
SAB 6069	Orthophonie, 1 cr.
SAB 6100	Préclinique orthodontique-pédiatrique, 1 cr.
SAB 6101	Diagnostic orthodontique-pédiatrique, 2 cr.
SAB 6102	Biomécanique orthodontique pédiatrique, 2 cr.
SAB 6290	Orthodontie pédiatrique, 1 cr.
SAB 6300	Dentisterie préventive, 2 cr.
SAB 6311	Photographie orthodontique, 1 cr.
SAB 6314	Analyse de cas 1, 1 cr.
SAB 6340	Dentisterie pédiatrique 1, 3 cr.
SAB 6341	Cliniques et tournées dirigées 1, 10 cr.
SAB 6345	Urgence dentaire pédiatrique, 5 cr.
SAB 6613	Recherche, 10 cr.
STO 6310	Chirurgie pédiatrique, 1 cr.

Bloc C – Obligatoire (27,5 cr.)

PDT 4956	Pédiatrie clinique 2, 1 cr.
SAB 6317	Analyse de cas 2, 1 cr.
SAB 6342	Dentisterie pédiatrique 2, 2 cr.
SAB 6343	Cliniques et tournées dirigées 2, 13,5 cr.
SAB 6614	Mémoire, 10 cr.

Bloc D – Option (9 cr., dont 3 cr. de méthodologie, 3 cr. liés au sujet de maîtrise et 3 cr. au choix)**Bloc D₁ – Méthodologie (3 cr.)**

MSO 6001	Concepts de base en épidémiologie, 3 cr.
MSO 6048	Santé des enfants et des adolescents, 3 cr.

MSO 6060	Concepts de base en biostatistique, 3 cr.
MSO 6061	Introduction à la biostatistique, 3 cr.
MSO 6065	Traitement de données, 3 cr.

Bloc D₂ – Lié au sujet de la maîtrise (3 cr.)

DER 6130	Expertises, 1 cr.
DER 6195	Dentisterie esthétique, 2 cr.
SAB 6338	Notions théoriques des douleurs, 1 cr.
SAB 6504	Nutrition et santé dentaire publique, 2 cr.
SAB 6505	Épidémiologie, prévention et recherche, 3 cr.
SAB 6507	Santé dentaire des populations à risque, 3 cr.
SAB 6508	Promotion de la santé dentaire, 1 cr.
STO 6000	Imagerie cranio-faciale, 1 cr.
STO 6020	Histologie et embryologie dentaire, 1 cr.
STO 6306	Le tissu osseux, 1 cr.
STO 6307	Physiologie neuromusculaire, 2 cr.

Option « Orthodontie »**Bloc 1^{re} année – Obligatoire (46 cr.)**

SAB 6062	Céphalométrie, 2 cr.
SAB 6065	Fentes palatines et labiales, 1 cr.
SAB 6165	Séminaires d'orthodontie 1, 2 cr.
SAB 6307	Orthodontie interceptive, 2 cr.
SAB 6311	Photographie et dentisterie, 1 cr.
SAB 6321	Enseignement de la technique edgewise, 2 cr.
SAB 6325	Croissance et développement, 4 cr.
SAB 6326	Orthodontie préclinique, 1 cr.
SAB 6329	Laboratoire d'orthodontie clinique, 3 cr.
SAB 6330	Cliniques d'orthodontie 1, 12 cr.
SAB 6365	Diagnostic et plan de traitement 1, 2 cr.
SAB 6367	Biomécanique dentaire 1, 3 cr.
SAB 6368	Biomécanique dentaire 2, 4 cr.
SAB 6369	Diagnostic et plan de traitement 2, 2 cr.
SAB 6401	Appareils myofonctionnels, 1 cr.
SAB 6403	Principes d'orthodontie clinique, 1 cr.
SAB 6405	Évaluation : littérature scientifique, 2 cr.
SAB 6610	Méthodologie de la recherche, 1 cr.

Bloc 2^e année – Obligatoire (32 cr.)

DER 6033	Matériaux dentaires 1, 1 cr.
DER 6034	Matériaux dentaires 2, 1 cr.
SAB 6040	L'équilibrage d'occlusion, 1 cr.
SAB 6064	Contention orthodontique, 1 cr.
SAB 6069	Orthophonie, 1 cr.
SAB 6166	Séminaires d'orthodontie 2, 2 cr.
SAB 6308	Séminaires de techniques orthodontiques, 3 cr.
SAB 6332	Cliniques d'orthodontie 2, 12 cr.
SAB 6336	Orthodontie préparatoire à la chirurgie, 4 cr.
SAB 6337	Clinique de douleurs, 1 cr.
SAB 6338	Notions théoriques des douleurs, 1 cr.
SAB 6604	Séminaires de recherche, 1 cr.
STO 6306	Le tissu osseux, 1 cr.
STO 6307	Physiologie neuromusculaire, 2 cr.

Bloc 3^e année – Obligatoire (50 cr.)

SAB 6327	Séminaires d'orthodontie 3, 2 cr.
SAB 6333	Cliniques d'orthodontie 3, 9 cr.
SAB 6339	Multidisciplinarité et orthodontie, 1 cr.
SAB 6404	Administration pratique, 1 cr.
SAB 6601	Recension des écrits, 1 cr.
SAB 6603	Analyses de cas traités, 2 cr.
SAB 6611	Projet de recherche et rédaction de mémoire, 30 cr.

STO 6300	Pathologie buccale avancée, 2 cr.
STO 6303	Anatomie de la tête et du cou, 1 cr.
STO 6304	Génétique médicale, 1 cr.

Option « Réhabilitation prosthodontique »

DER 6033	Matériaux dentaires 1, 1 cr.
DER 6034	Matériaux dentaires 2, 1 cr.
DER 6102	Préclinique de prosthodontie, 5 cr.
DER 6114	Séminaires de prosthodontie 1, 3 cr.
DER 6120	Bioéthique et dentisterie légale, 1 cr.
DER 6130	Expertises, 1 cr.
DER 6140	Cliniques de prosthodontie dirigées 1, 12 cr.
DER 6150	Implantologie, 2 cr.
DER 6182	Prothèse totale, 1 cr.
DER 6195	Dentisterie esthétique, 2 cr.
DER 6200	Séminaires : techniques prosthodontiques, 3 cr.
DER 6212	Séminaire de prosthodontie 2, 3 cr.
DER 6214	Séminaire de prosthodontie 3, 3 cr.
DER 6222	Initiation à la dentisterie factuelle, 1 cr.
DER 6230	Multidisciplinarité et traitement, 1 cr.
DER 6280	Prothèse partielle fixée, 2 cr.
DER 6292	Prothèse maxillo-faciale, 2 cr.
SAB 6000	Thérapie préprothétique 1, 1 cr.
SAB 6065	Fentes palatines et labiales, 1 cr.
SAB 6311	Photographie et dentisterie, 1 cr.
SAB 6405	Évaluation : littérature scientifique, 2 cr.
SAB 6604	Séminaires de recherche, 1 cr.
STO 6000	Imagerie cranio-faciale, 1 cr.
STO 6303	Anatomie de la tête et du cou, 1 cr.
STO 6304	Génétique médicale, 1 cr.
STO 6306	Le tissu osseux, 1 cr.
DER 6170	Prothèse partielle amovible, 2 cr.
DER 6242	Clinique de prosthodontie dirigées 2, 15 cr.
DER 6272	Principes d'occlusion, 2 cr.
SAB 6069	Orthophonie, 1 cr.
SAB 6337	Clinique de douleurs, 1 cr.
SAB 6338	Notions théoriques des douleurs, 1 cr.
STO 6011	Gérodontologie, 1 cr.
STO 6015	Thérapie préprothétique 2, 1 cr.
STO 6041	Pharmacologie bucco-dentaire avancée, 1 cr.
STO 6300	Pathologie buccale avancée, 2 cr.
STO 6307	Physiologie neuromusculaire, 2 cr.
DER 6342	Cliniques de prosthodontie dirigées 3, 15 cr.
DER 6800	Recherche et présentation de mémoire, 30 cr.

Certificat de résidence multidisciplinaire en médecine dentaire

1. Objectif

Le programme de résidence multidisciplinaire a pour objectif général de permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances, les attitudes et le comportement nécessaires à un professionnel destiné à dispenser des soins à un groupe de patients atteints d'un handicap physique ou mental, temporaire ou permanent, et à des personnes âgées.

2. Admission

En plus de satisfaire aux conditions d'admissibilité du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures, le candidat doit :

- a) avoir obtenu son diplôme de doctorat en médecine dentaire de l'Université de Montréal ou l'équivalent. Son dossier scolaire doit établir que par ses études antérieures, il est apte à poursuivre avantageusement des études avancées;

- b) posséder un permis d'exercice émis par l'Ordre des Dentistes du Québec;
 - c) posséder une connaissance suffisante de la langue française.
- Toute demande d'admission doit être déposée au Registrariat avant le 1^{er} octobre. Les candidats sont informés en décembre de la décision prise en ce qui concerne leur demande. Le programme commence le 1^{er} juillet suivant.

3. Inscription

Comme le programme du certificat débute avant l'ouverture officielle des cours, la date d'inscription établie par la Faculté de médecine dentaire sera portée à la connaissance du candidat au moment de son acceptation.

4. Durée de la scolarité

Le programme est d'une durée de douze mois consécutifs. En résidence, le contrat comprend quatre semaines de vacances.

Le programme comprend trente-neuf crédits obligatoires dont douze crédits de cours et vingt-sept crédits de stages.

L'étudiant ne peut s'inscrire à temps partiel au programme du certificat.

L'étudiant est soumis aux normes du centre hospitalier dans lequel il poursuit ses études, de même qu'à celles pouvant découler du contrat d'affiliation entre l'Université et le centre hospitalier. Il fait approuver par son directeur de programme le choix des options à l'intérieur des cours proposés. Le directeur est responsable de l'orientation.

5. Examens

Le candidat au Certificat de résidence multidisciplinaire doit conserver C des points alloués à chaque matière. Un échec dans plus de deux matières ou deux échecs consécutifs dans la même matière sont éliminatoires. La moyenne est calculée sur la note obtenue après la reprise. La note accordée après reprise ne peut être supérieure à C.

6. Diplôme

Le candidat qui remplit toutes les exigences du programme obtient le Certificat de résidence multidisciplinaire en médecine dentaire. Le diplôme est décerné sans mention de distinction.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire – Programme de un an (12 cr.)

SRS 6001	Sciences fondamentales et connexes 1, 2 cr.
SRS 6002	Sciences fondamentales 2, 1 cr.
SRS 6003	Sciences médicales 1, 2 cr.
SRS 6004	Sciences médicales 2, 2 cr.
SRS 6005	Sciences dentaires 1, 2 cr.
SRS 6006	Sciences dentaires 2, 3 cr.

Bloc B – Stages (27 cr.)

SRS 6007	Stages en médecine 1, 4 cr.
SRS 6008	Stages en médecine 2, 4 cr.
SRS 6009	Stages en médecine dentaire, 19 cr.

Objectif du Certificat de résidence approfondie en médecine dentaire et en stomatologie

Le programme de résidence approfondie en médecine dentaire et en stomatologie a pour objectif d'offrir une année de résidence spécialisée au terme de laquelle les cliniciens seront en mesure de traiter les patients médicalement compromis (ex. : séropositifs, greffés d'organes, traités en chimiothérapie) ou atteints de maladies dégénératives ou immuno-dermatologiques (ex. : ostéo-arthrite, syndrome de Sjögren et de xérostomie, lichen plan, pemphigus ou herpès de muqueuses buccales).

1. Admission

En plus de satisfaire aux conditions d'admissibilité du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures, le candidat doit :

- a) avoir obtenu son diplôme de doctorat en médecine dentaire de l'Université de Montréal ou l'équivalent. Son dossier scolaire doit établir que par ses études antérieures, il est apte à poursuivre avantageusement des études avancées;
- b) posséder un permis d'exercice émis par l'Ordre des Dentistes du Québec;
- c) posséder une connaissance suffisante de la langue française;
- d) le candidat devra en outre avoir complété une année de certificat de résidence multidisciplinaire en médecine dentaire ou l'équivalent.

Toute demande d'admission doit être déposée au Registrariat avant le 1^{er} octobre. Les candidats sont informés en décembre de la décision prise en ce qui concerne leur demande. Le programme commence le 1^{er} juillet suivant.

2. Inscription

Comme le programme du certificat débute avant l'ouverture officielle des cours, la date d'inscription établie par la Faculté de médecine dentaire sera portée à la connaissance du candidat au moment de son acceptation.

3. Durée de la scolarité

Le programme de résidence approfondie en médecine dentaire et en stomatologie est de douze mois consécutifs. Une période de quatre semaines de vacances est permise.

Le programme comprend trente-neuf crédits dont trente crédits de stages obligatoires et neuf crédits de cours à option.

Les études se font à plein temps.

L'étudiant est soumis aux normes du centre hospitalier dans lequel il poursuit ses études, de même qu'à celles pouvant découler du contrat d'affiliation entre l'Université et le centre hospitalier. Il fait approuver par son directeur de programme le choix des options à l'intérieur des cours proposés. Le directeur est responsable de l'orientation.

4. Examens

Le candidat au Certificat de résidence approfondie en médecine dentaire et en stomatologie doit conserver la note C dans chaque matière. Un échec dans plus de deux matières ou deux échecs consécutifs dans la même matière sont éliminatoires. La moyenne est calculée sur la note obtenue après la reprise. La note accordée après reprise ne peut être supérieure à C.

5. Diplôme

Le candidat qui remplit toutes les exigences du programme obtient le Certificat de résidence approfondie en médecine dentaire et en stomatologie. Ce certificat ne conduit pas à la reconnaissance au titre de spécialiste décerné par la corporation professionnelle.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire – Stages (30 cr.)

SRS 6010 Stages en médecine 3, 15 cr.

SRS 6011 Stages approfondis en médecine dentaire, 15 cr.

Bloc B – Option (9 cr.)

DER 6112 Séminaires de prosthodontie 1, 4 cr.

DER 6130 Expertises, 1 cr.

SAB 6337 Clinique de douleurs, 1 cr.

SAB 6338 Notions théoriques des douleurs, 1 cr.

SAB 6405 Évaluation : littérature scientifique, 2 cr.

SAB 6508 Promotion de la santé dentaire, 1 cr.

STO 6000 Imagerie cranio-faciale, 1 cr.

STO 6041 Pharmacologie bucco-dentaire avancée, 1 cr.

STO 6300 Pathologie buccale en orthodontie, 2 cr.

Médecine vétérinaire

Sous cette rubrique, sont regroupés les programmes d'études supérieures offerts en Médecine vétérinaire : une maîtrise ès sciences (M.Sc.), un Philosophiæ Doctor (Ph.D.), un diplôme d'études spécialisées (D.E.S.), un certificat (I.P.S.A.V.) ainsi qu'un microprogramme et un D.E.S.S. en technologie et salubrité des viandes.

La Faculté de médecine vétérinaire participe également au programme de Ph.D. en virologie et immunologie offert conjointement par la Faculté de médecine et l'Institut Armand-Frappier.

En outre, la Faculté de médecine vétérinaire collabore au Diplôme en toxicologie offert par la Faculté des études supérieures, ainsi qu'aux programmes de M.Sc. et de Ph.D. en biologie moléculaire offerts par la Faculté des études supérieures, avec le concours également de la Faculté de médecine et de la Faculté des arts et des sciences.

Des professeurs de la Faculté peuvent diriger des étudiants inscrits aux programmes de Ph.D. offerts par la Faculté de médecine, notamment le Ph.D. en sciences biomédicales et le Ph.D. en microbiologie et immunologie.

Programmes de formation en recherche

M.Sc. (sciences vétérinaires) 2-581-1-0

Options de la modalité avec mémoire :

- « Biomédecine »
- « Épidémiologie »
- « Microbiologie »
- « Pathologie »
- « Reproduction »
- « Sciences cliniques »

Option de la modalité sans mémoire :

- « Pathologie et microbiologie »

Ph.D. (sciences vétérinaires) 3-581-1-0

Options :

- « Épidémiologie »
- « Microbiologie »
- « Pathologie »
- « Reproduction »

Programmes de formation professionnelle

Certificat d'internat de perfectionnement en sciences appliquées vétérinaires (I.P.S.A.V.)

Options du Département de sciences cliniques :

- « Médecine bovine »
- « Médecine équine »
- « Médecine des petits animaux »
- « Médecine porcine »
- « Médecine zoologique »
- « Thériogénologie »

Option du Département de pathologie et microbiologie :

- « Diagnostic en laboratoire »

Diplôme d'études spécialisées en médecine vétérinaire (D.E.S.)

Option « Diagnostic en laboratoire »

- concentration : Microbiologie vétérinaire
- concentration : Pathologie clinique

Option « Pathologie vétérinaire » 2-596-1-0

Option « Sciences cliniques vétérinaires » 2-590-1-2

- concentration : Anesthésiologie
- concentration : Chirurgie (grands ou petits animaux)
- concentration : Dermatologie
- concentration : Médecine interne (grands ou petits animaux)
- concentration : Médecine de population animale (bovins laitiers)
- concentration : Neurologie
- concentration : Thériogénologie

Microprogramme de 2^e cycle

(technologie et salubrité des viandes) 2-598-6-0 *

D.E.S.S. (technologie et salubrité des viandes) 2-598-1-0 *

Options :

- « Technologie des viandes »
- « Salubrité des viandes »

Le Comité des études supérieures de la Faculté de médecine vétérinaire assure la gestion des programmes.

Renseignements :

- Programmes de formation en recherche : (514) 343-8520
- Programmes de formation professionnelle : (514) 343-8224

Membres du Comité des études supérieures

Diane Blais, présidente
André Dallaire
Yousef ElAzhary
Normand Larivière
Roger Ruppner
André Vrins

Personnel enseignant **

Département de biomédecine vétérinaire

Directeur : Normand Larivière

Professeurs titulaires

André Bisaillon, D.M.V., M.Sc.V. anatomie et physiologie vétérinaires (Montréal)
Paul D. Carrière, D.M.V. (Montréal), M.Sc. pathologie (Guelph), Ph.D. pathobiologie (McGill)
André Dallaire, D.M.V. (Montréal), M.Sc.V. éthologie (Toulouse)
Alan Kenston Goff, B.Sc. physiologie, Ph.D. endocrinologie (Sheffield)
Normand Larivière, D.M.V., M.Sc. anatomie et physiologie vétérinaires (Montréal), Ph.D. médecine expérimentale (McGill)
Jacques G. Lussier, B.Sc. biochimie, D.M.V. (Montréal), M.Sc. physiologie de la reproduction (Sherbrooke), Ph.D. endocrinologie et physiologie animales (Saskatchewan)
Bruce D. Murphy, B.Sc. zoologie, M.Sc. physiologie (Colorado), Ph.D. physiologie de la reproduction (Saskatchewan)
Christopher A. Price, B.Sc. sciences animales (Nottingham), Ph.D. physiologie animale (Édimbourg)
David William Silversides, B.Sc. biochimie, D.M.V., Ph.D. physiologie-endocrinologie moléculaire (Saskatchewan)
Jean Sirois, D.M.V., M.Sc. sciences cliniques (Montréal), Ph.D. physiologie de la reproduction (Cornell)
Lawrence C. Smith, D.M.V. (São Paulo), M.Sc. sciences animales, Ph.D. physiologie animale (Édimbourg)

Professeurs agrégés

André Blouin, D.M.V., M.Sc. pharmacologie, Ph.D. pharmacologie (Montréal)
Bernard Delorme, B.Sc. biologie expérimentale, M.Sc. biochimie (Sherbrooke), D.Sc. biochimie (Laval)
Michèle Doucet, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine équine (Montréal), D.V.Sc. médecine interne (Guelph), Dipl. A.C.V.I.M., Dipl. A.C.V.C.P.
Vincent Girard, B.Sc. agriculture, M.Sc. agriculture, Ph.D. agriculture (Zurich)

* Les admissions à ce programme sont suspendues.

** Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Christine Théoret, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine équine (Montréal), Cert. Rés. chirurgie des grands animaux, M.Sc. chirurgie vétérinaire, Dipl. A.C.V.S. chirurgie des grands animaux, Ph.D. chirurgie vétérinaire (Saskatchewan)
 Éric Troncy, Docteur Vétérinaire (Claude-Bernard, Lyon), M.Sc. sciences cliniques vétérinaires (Montréal), Ph.D. sciences biomédicales / pharmacologie (Montréal – Univ. Louis-Pasteur, Strasbourg)
 Pascal Vachon, B.Sc. kinésiothérapie (Waterloo), M.Sc. kinanthropologie (Sherbrooke), Ph.D. sciences neurologiques, D.M.V. (Montréal)

Professeur adjoint

Jérôme Del Castillo, D.M.V., M.Sc. sciences cliniques vétérinaires, Ph.D. sciences pharmaceutiques, (Montréal)

Professeurs associés

Claude Gariépy, B.Sc. bioagronomie, M.Sc. science et technologie des aliments, Ph.D. science et technologie des viandes (Laval)
 Alain Houde, B.Sc. biochimie, B.Sc. microbiologie (Laval), M.Sc. microbiologie, Ph.D. microbiologie (Sherbrooke)

Département de pathologie et microbiologie

Directeur : Sylvain Quessy

Professeurs titulaires

Denise Bélanger, D.M.V. (Montréal), M.P.V.M., Ph.D. épidémiologie (Californie)
 Michel Bigras-Poulin, B.Sc. informatique, D.M.V. (Montréal), M.Sc. épidémiologie, Ph.D. épidémiologie (Guelph)
 Michel Desnoyers, D.M.V., I.P.S.A.V. diagnostic en laboratoire (Montréal), M.V.Sc. pathologie vétérinaire (Saskatchewan), Dipl. A.C.V.P.
 Monique Doré, D.M.V., I.P.S.A.V. pathologie, M.Sc. pathologie et microbiologie (Montréal), Ph.D. Veterinary Pathology (Cornell), Dipl. A.C.V.P.
 Richard Drolet, D.M.V., I.P.S.A.V. diagnostic en laboratoire, M.Sc. pathologie et microbiologie vétérinaires (Montréal), Cert. Rés. pathologie (Minnesota), Dipl. A.C.V.P.
 Daniel Dubreuil, B.Sc. (agr) (Honours) microbiologie (McGill), M.Sc. microbiologie et immunologie, Ph.D. microbiologie et immunologie (Montréal)
 Youssef ElAzhary, D.M.V. (Gand), M.Sc. pathologie et microbiologie vétérinaires (Montréal), Ph.D. virologie (Guelph)
 John Morris Fairbrother, B.V.Sc. (Sidney), Ph.D. microbiologie vétérinaire (Cornell)
 Michel Fontaine, D.M.V., M.Sc.V. pathologie et microbiologie vétérinaires (Montréal), Ph.D. pathologie (Guelph)
 Christiane Girard, D.M.V., M.Sc. pathologie et microbiologie vétérinaires (Montréal), Dipl. A.C.V.P.
 Marcelo Gottschalk, D.M.V. (Buenos Aires), Ph.D. microbiologie et immunologie (Montréal)
 Josée Harel, B.Sc., M.Sc. microbiologie et immunologie (Montréal), Ph.D. microbiologie (McGill)
 Mario Jacques, B.Sc., M.Sc. microbiologie et immunologie, Ph.D. microbiologie et immunologie (Montréal)
 Réal Lallier, B.Sc. zoologie, Ph.D. sc. biocellulaires (Sherbrooke)
 Daniel Martineau, D.M.V., I.P.S.A.V. diagnostic en laboratoire, M.Sc. pathologie et microbiologie vétérinaires (Montréal), Ph.D. pathologie (Cornell), Dipl. A.C.V.P.
 Serge Messier, D.M.V., M.Sc. pathologie et microbiologie vétérinaires (Montréal), Ph.D. microbiologie (Iowa State), Dipl. A.C.V.M.
 Khyali Ram Mittal, B.V.Sc., M.V.Sc. microbiologie vétérinaire (India), Ph.D. microbiologie et immunologie (Guelph)
 Michel Morin, D.M.V. (Montréal), Ph.D. pathologie (Missouri), Dipl. A.C.V.P.
 Daniel T. Scholl, B.S. sciences vétérinaires, D.M.V., M.P.V.P. épidémiologie (Californie), Ph.D. épidémiologie (Utrecht)
 Amer N. Silim, D.M.V. (Brno), M.Sc. microbiologie, Ph.D. virologie (Guelph)

Professeurs agrégés

Béatrice Doizé, D.M.V. (Liège), M.Sc. anatomie et physiologie vétérinaires (Montréal), Ph.D. anatomie (McGill)
 Pierre Hélie, D.M.V., I.P.S.A.V. pathologie, M.Sc. pathologie (Montréal), Dipl. A.C.V.P.
 Anne Lanevski, D.M.V. (Montréal), Cert. Rés. pathologie clinique vétérinaire, M.Sc. sciences vétérinaires (Washington State), Dipl. A.C.V.P.
 Sylvain Quessy, D.M.V., M.Sc. pathologie et microbiologie vétérinaires, Ph.D. microbiologie et immunologie (Montréal)
 R. Alex Thompson, B.A. économie, D.V.M. (Minnesota), Ph.D. épidémiologie (Louisiane)
 Alain Villeneuve, B.Sc. physiologie animale, D.M.V., M.Sc. pathologie et microbiologie vétérinaires, Ph.D. microbiologie et immunologie, D.E.S.S. toxicologie (Montréal)

Professeurs adjoints

Marie Archambault, D.M.V., M.Sc. pathologie et microbiologie vétérinaire, Ph.D. microbiologie et immunologie (Montréal)
 Christian Bédard, D.M.V., M.Sc., D.E.S. pathologie clinique (Montréal)
 Carl Gagnon, D.M.V. (Montréal), Ph.D. virologie et immunologie (Université du Québec)
 Michael Mourez, Ing. (École Polytechnique-Paris), Ing. Agro., D.Sc. (Paris)

Chercheurs adjoints

Ann Letellier, B.Sc. biologie (Sherbrooke), M.Sc. pathologie et microbiologie vétérinaire, Ph.D. microbiologie et immunologie, (Montréal)
 Grant Tomita, B.Sc. sciences animales, M.Sc. sciences animales (Hawaï), Ph.D. sciences animales (Ohio)

Professeurs associés

Jacques Galipeau, M.D. (Montréal)
 Ronald Magar, B.Sc. biologie (McGill), M.Sc. biologie, D.M.V. (Montréal), Ph.D. virologie (Institut Armand-Frappier – UQÀQ)
 Pascal Michel, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine bovine (Montréal), M.P.V.M. (Davis), Ph.D. épidémiologie (Guelph)
 Gabriel Piette, Diplôme d'ingénieur (École nationale supérieure des industries agricoles et alimentaires, France), M.Sc. Food Science and Agricultural Chemistry (McGill), Ph.D. (Hons) Microbiology (McGill)
 Yves Robinson, D.M.V., I.P.S.A.V. diagnostic en laboratoire, M.Sc. Pathologie médecine vétérinaire (Montréal)
 Linda Saucier, B.Sc.A. sciences et technologie des aliments, M.Sc. sciences et technologie des aliments (Laval), Ph.D. microbiologie (Alberta)
 Carole Simard, D.M.V. (Montréal), M.Sc. virologie (Inst. Armand-Frappier), Ph.D. biologie moléculaire (Montréal)
 Brian Geoffrey Talbot, B.Sc. (Hons) Biochemistry (England), Ph.D. Chemistry (Alberta)
 Marie-Rose Van Calsteren (CRDA) M.Sc. chimie (Sherbrooke), Ph. D. chimie (Ottawa)

Cliniciens

André D. Dallaire, D.M.V., M.Sc. anatomie et physiologie vétérinaires (Montréal)
 Sylvie Fortier, D.M.V., M.Sc. pathologie et microbiologie vétérinaires (Montréal)
 Jean-Sébastien Latouche, D.M.V. sciences de diagnostic (Montréal)
 Carl Uhland, D.M.V. (Illinois), I.P.S.A.V. espèces aquatiques (Île-du-Prince-Édouard), Dipl. A.C.V.M., D.E.S. microbiologie (Montréal)

Cliniciens associés

Sonia Chénier, D.M.V., D.E.S. pathologie vétérinaire (Montréal)
 Isabelle Lanthier, D.M.V., D.E.S. pathologie vétérinaire (Montréal)
 Doris Sylvestre, D.M.V., M.Sc. hygiène du travail et de l'environnement, I.P.S.A.V. diagnostic en laboratoire (Montréal)

Professeur invité

Daniel Perron, D.M.V., D.M.V.P. (Montréal), M.Sc. agro-alimentaire (Laval)

Professeurs émérites

André Lagacé, Serge Larivière, Raymond S. Roy

Département de sciences cliniques

Directeur : Daniel Bousquet

Professeurs titulaires

Diane Blais, D.M.V. (Montréal), Cert. Rés. anesthésiologie (Cornell)
 Émile Bouchard, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine bovine (Montréal), Cert. Rés. médecine de populations, M.P.V.M. (Californie)
 Martine Boulianne, D.M.V. (Montréal), Ph.D. pathologie aviaire (Guelph), Dipl. A.C.P.V.
 Daniel Bousquet, D.M.V., M.Sc. sciences cliniques vétérinaires, Ph.D. sciences cliniques (Montréal)
 Luc Breton, D.M.V. (Montréal), M.Sc. radiologie (Guelph)
 Michel Carrier, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine des petits animaux, M.Sc. sciences cliniques vétérinaires (Montréal), Cert. Rés. ophtalmologie (Floride), Dipl. A.C.V.O.
 Sophie Cuvelliez, D.M.V. (Liège), I.P.S.A.V. médecine équine (Montréal), M.Sc. sciences vétérinaires, Cert. Rés. anesthésiologie vétérinaire (Wisconsin), Dipl. A.C.V.A., Dipl. E.C.V.A.
 Sylvie D'Allaire, D.M.V., M.Sc. anatomie et physiologie vétérinaires (Montréal), Ph.D. (Minnesota)
 Luc DesCôteaux, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine bovine et ambulatoire, M.Sc. sciences cliniques vétérinaires (Montréal), Dipl. A.B.V.P.
 Rocky Di Fruscia, D.M.V. (Montréal), Cert. Rés. médecine interne (Cornell), Dipl. A.C.V.I.M.

Pascal Dubreuil, D.M.V. (Montréal), M.Sc. physiologie digestive, Ph.D. endocrinologie (Sherbrooke)
 Gilles Fecteau, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine bovine (Montréal), Cert. Rés. médecine animaux de consommation (Californie), Dipl. A.C.V.I.M.
 Denis Harvey, D.M.V., M.Sc. sciences cliniques vétérinaires (Montréal)
 Pierre J. Lamothe, D.M.V., M.Sc.V. reproduction animale (Montréal), Cert. spéc. thériogénologie A.C.V. (Ottawa)
 Sheila Lavery, M.V.B. et M.R.C.V.S. (Dublin), Cert. Rés. chirurgie équine (Californie), Dipl. A.C.V.S.
 Jean-Pierre Lavoie, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine équine (Montréal), Cert. Rés. médecine interne des grands animaux (Californie), Dipl. A.C.V.I.M.
 Marcel Marcoux, D.M.V., M.Sc.V. chirurgie (Montréal)
 Manon Paradis, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine des petits animaux (Montréal), Cert. Rés. médecine interne des petits animaux, M.Sc.V. reproduction des petits animaux (Saskatchewan), Dipl. A.C.V.D.
 Denis Vaillancourt, D.M.V. (Montréal), I.P.S.A.V. sciences cliniques vétérinaires (Saskatchewan), Cert. Rés. thériogénologie, M.Sc. thériogénologie (Missouri), Dipl. A.C.T.
 Jean-Pierre Vaillancourt, D.M.V., M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Minnesota)
 André Vrans, D.M.V. (Liège), I.P.S.A.V. médecine équine (Montréal), Cert. Rés. médecine interne (Californie)

Professeurs agrégés

Marilyn Dunn, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine des petits animaux (Montréal), M.V.Sc. médecine interne des petits animaux (Saskatchewan), Dipl. A.C.V.I.M.
 Daniel Jean, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine équine, M.Sc. médecine équine, D.E.S. médecine équine (Montréal), Ph.D. (Paris XII), Dipl. A.C.V.I.M.
 Thérèse Lanthier, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine des petits animaux (Montréal), D.V.Sc. chirurgie des petits animaux (Guelph)
 Bertrand Lussier, D.M.V., M.Sc. sciences cliniques vétérinaires (Montréal), D.E.S. chirurgie des petits animaux (Cornell), Dipl. A.C.V.S.
 Yves Rossier, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine équine (Montréal), Cert. Rés. médecine interne des grands animaux (Pennsylvanie), Dipl. A.C.V.I.M.

Professeurs adjoints

Kate Alexander, D.M.V. (Montréal), I.P.S.A.V. médecine interne et chirurgie des grands animaux (Guelph), M.Sc. imagerie médicale vétérinaire (Columbus, Ohio), Résidence imagerie vétérinaire (Columbus, Ohio)
 Pascale Aubry, D.M.V.A (Montréal), I.P.S.A.V., M.Sc. médecine ambulatoire et médecine de population bovine (Cornell)
 Laura Batista, D.M.V. (Mexico), Ph.D. (Minnesota)
 Marie-Claude Bélanger, D.M.V., M.Sc. cardiologie (Montréal), Dipl. A.C.V.I.M.
 Soren Boysen, D.M.V.A (Saskatoon), I.P.S.A.V. médecine et chirurgie des petits animaux (Charlottetown), Résidence urgentologie (Tufts)
 Marc-André D'Anjou, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine des petits animaux (Montréal), Résidence imagerie vétérinaire (Tufts)
 Diane Frank, D.M.V. (Montréal), D.E.S. comportement animal (Cornell), Dipl. A.C.V.B.
 Louis Huneault, D.M.V., M.Sc., I.P.S.A.V., M.Sc. sciences vétérinaires (Montréal)
 Stéphane Lair, D.M.V., I.P.S.A.V. path. av., D.E.S. path. (Montréal), D.V.Sc. méd. path. anim. zoo (Guelph), Dipl. A.C.Z.M.
 Réjean Lefebvre, D.M.V., I.P.S.A.V. obstétrique et reproduction (Montréal), Ph.D. physiologie de la reproduction (Cornell), Dipl. A.C.T.
 Sophie Morisset, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine et chirurgie équine (Montréal), M.Sc. pharmacologie (Sherbrooke), Doctorat sciences cliniques (Colorado), Dipl. A.C.V.S.

Chargés d'enseignement

Jean-Philippe Roy, D.M.V. (Montréal)
 Sylvain Nichols, D.M.V. (Montréal)

Professeurs associés

Paul Baillargeon, D.M.V., M.Sc. sciences vétérinaires (Montréal)
 Patrick Blondin, B.Sc. biologie microbiologie (Sherbrooke), M.Sc. physiologie endocrinologie, Ph.D. sciences animales reproduction (Laval)
 Cyril Désévaux, D.M.V. (Alfort – France), M.Sc. sciences vétérinaires (Montréal), Doctorat (Faculté de médecine – Paris), Ph.D. sciences pharmaceutiques (Montréal)
 Francine Goulet, B.Sc. chimie, M.Sc. médecine expérimentale, Ph.D. médecine expérimentale, Ph.D. physiothérapie (Laval)
 Lena Measures, B.Sc. zoologie, M.Sc. zoologie (Guelph)
 Olivier Lepage, D.M.V. (Belgique), I.P.S.A.V., M.Sc., D.E.S. chirurgie des grands animaux (Montréal), Dipl. E.C.V.S.
 Philippe Pibarot, D.M.V. (Lyon – Claude Bernard, France), I.P.S.A.V., M.Sc. anesthésiologie, Ph.D. cardiologie (Montréal)
 Robin Poole, B.Sc. Microbiology Chemistry Zoology, Ph.D. Physiological Chemistry and Microbiology, D.Sc. Physiological Chemistry and Microbiology (Reading, UK)

Suzanne Robert, D.M.V. (Montréal), D.E.A. neurosciences, Ph.D. neurosciences (Lyon)

Professeure invitée

Martine Denicourt, D.M.V., M.Sc. (Montréal)

Cliniciens

Marie Babkine, D.M.V. (Alfort), D.E.S. (Montréal)
 Guy Beaugard, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine des petits animaux (Montréal)
 Anne-Marie Bélanger, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine et chirurgie préventive bovine (Montréal)
 François Bellefeuille, D.M.V., I.P.S.A.V. sciences appliquées vétérinaires (Montréal)
 Marcel Brodeur, D.M.V., M.Sc. médecine de population bovine (Montréal)
 Geneviève Bussiès, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine équine (Montréal)
 Christophe Céleste, D.M.V. (Nantes), I.P.S.A.V. médecine équine, D.E.S. chirurgie équine (Montréal)
 Myriam De Carufel, D.M.V., I.P.S.A.V. sciences appliquées vétérinaires (Montréal)
 Simon Dufour, D.M.V. (Montréal)
 Guy Fitzgerald, D.M.V., M.Sc. sciences cliniques (Montréal)
 David Francoz, D.M.V. (Nantes – France), M.Sc. sciences cliniques (Montréal), dipl. ACVIM
 Jean-Jacques Kona-Boun, D.M.V., D.E.S. anesthésiologie (Montréal)
 Isabelle Langlois, D.M.V. (Montréal), I.P.S.A.V. médecine et chirurgie des petits animaux (Saskatoon), Résidence en médecine et chirurgie des oiseaux et animaux exotiques (Tennessee), Dipl. ABVP
 Marie Le Cornec, D.M.V., I.P.S.A.V. petits animaux (Montréal)
 Manon Lécuyer, D.M.V., D.E.S. (Montréal), Dipl. A.C.V.I.M.
 Suzie Lemay, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine des petits animaux (Montréal)
 Susana Macieira, D.M.V. (Liège – Belgique), I.P.S.A.V. médecine équine, D.E.S. médecine équine (Montréal)
 Chantal Pinard, D.M.V. (Guelph), M.Sc. ophtalmologie (Kansas), Dipl. A.C.V.O.
 Pierre Poitras, D.M.V., M.Sc. (Montréal), Certificat de spécialiste en thériogénologie (OMVQ)
 Yves Rondenay, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine équine (Montréal), M.Sc. (Michigan)
 Frédéric Sauvé, D.M.V., I.P.S.A.V. petits animaux, M.Sc. sciences cliniques, D.E.S. dermatologie vétérinaire (Montréal)
 Louise St-Germain, D.M.V., I.P.S.A.V. petits animaux, D.E.S. chirurgie des petits animaux (Montréal)
 Mylène Taillefer, D.M.V., M.Sc. sciences cliniques vétérinaires (Montréal)

Responsable de formation clinique

Marie-Sophie Gilbert, D.M.V., I.P.S.A.V. médecine et chirurgie équine (Montréal)

Centre de recherche en reproduction animale (CRRRA)

Ce centre a pour but l'étude de tous les aspects de la biologie et de la pathologie de la reproduction chez les espèces domestiques mais aussi chez d'autres espèces où leur utilisation contribue à améliorer nos connaissances de la reproduction chez les espèces domestiques.

Directeur : Bruce D. Murphy, B.Sc. zoologie, M.Sc. physiologie (Colorado), Ph.D. physiologie de la reproduction (Saskatchewan)

Membres : Paul D. Carrière, Alan Kenston Goff, Jacques G. Lussier, Christopher A. Price, David William Silversides, Jean Sirois, Lawrence C. Smith

Membres associés : Daniel Bousquet, Réjean Lefebvre, Denis Vaillancourt

Groupe de recherche sur les maladies infectieuses du porc (GREMIP)

Ce groupe est formé de professeurs et de chercheurs représentant les disciplines suivantes : bactériologie, immunologie, biologie moléculaire, biologie cellulaire, épidémiologie et médecine porcine.

Le personnel scientifique est entouré de plus d'une quarantaine de personnes incluant des étudiants aux études supérieures, des assistants de recherche, du personnel technique et de soutien.

Les projets de recherche du groupe sont de type fondamental ou appliqué et portent sur la caractérisation des différents facteurs de virulence des bactéries pathogènes du porc et sur l'identification des facteurs de l'hôte et de son environnement qui favorisent l'éclosion des maladies bactériennes.

Directeur : Mario Jacques, B.Sc., M.Sc. microbiologie et immunologie, Ph.D. microbiologie et immunologie (Montréal)

Membres : Daniel Dubreuil, John Morris Fairbrother, Marcelo Gottschalk, Josée Harel, Robert Higgins, Réal Lallier, Serge Messier, Khyali Ram Mittal, Michael Mourez, Sylvain Quessy

Membres associés : Sylvie D'Allaire, Béatrice Doizé, Charles Dozois

Objectifs du programme de maîtrise

Programme d'initiation à la recherche visant à développer chez les étudiants la capacité : d'élaborer une hypothèse scientifique vérifiable; d'élaborer un protocole scientifique permettant de vérifier une hypothèse; d'analyser les résultats de travaux de recherche et d'en faire ressortir leur pertinence; de rédiger une publication scientifique ou présenter oralement les résultats de travaux scientifiques; d'utiliser les principales techniques ou méthodologies de recherche de la discipline choisie. La modalité sans mémoire de la M.Sc. (pathologie et microbiologie vétérinaires) est un programme de formation professionnelle permettant à l'étudiant de parfaire ses connaissances dans le domaine de la médecine préventive. Dans le cadre des travaux dirigés, l'étudiant met en application ses connaissances théoriques à des cas pratiques du domaine.

Règlement pédagogique propre à la M.Sc. (sciences vétérinaires)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Sc. (sciences vétérinaires), le candidat doit être titulaire du diplôme de docteur en médecine vétérinaire (D.M.V.), ou d'un baccalauréat ès sciences, ou d'un diplôme jugé équivalent. Le droit de pratique de la médecine vétérinaire au Québec pourra être exigé selon le projet de recherche.

2. Programme

Le programme de maîtrise avec mémoire, comporte un minimum de 45 crédits répartis ainsi : un minimum de 9 crédits de cours de deuxième cycle et 36 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Le programme de maîtrise sans mémoire, comporte 45 crédits répartis ainsi : de 28 à 30 crédits de cours de deuxième cycle et de 15 à 17 crédits attribués à des travaux dirigés faisant l'objet de rapport.

3. Choix de cours

Le programme de maîtrise avec mémoire comporte 3 crédits de cours obligatoires (« Séminaires de recherche » et « Communication scientifique »), un minimum de 3 crédits de cours à option et un minimum de 3 crédits de cours au choix. Un maximum de 14 crédits, incluant les cours hors programme, est autorisé. Le programme de maîtrise sans mémoire comporte des cours à option.

Structure du programme

1. MODALITÉ AVEC MÉMOIRE

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

MMV 6675Z Séminaires de recherche, 2 cr.

MMV 6680 Communication scientifique, 1 cr.

Bloc B – Option (3 cr.)

Bloc C – Choix (3 cr.)

Bloc D – Recherche et mémoire (36 cr.)

2. MODALITÉ SANS MÉMOIRE

Bloc A – Option (min. 28 cr.; max. 30 cr.)

Bloc B – Travaux dirigés (min. 15 cr.; max. 17 cr.)

Objectifs du programme de doctorat

Le programme de doctorat permettra à l'étudiant de développer sa capacité : d'élaborer une hypothèse scientifique; d'élaborer un protocole scientifique permettant de vérifier une hypothèse; d'analyser les résultats de travaux de recherche et d'en faire ressortir leur pertinence; de rédiger une publication scientifique ou présenter oralement les résultats de travaux scientifiques; d'utiliser les principales techniques ou méthodologies de recherche de la discipline choisie. Pour ce faire, l'étudiant doit acquérir une solide formation de base dans la discipline choisie, participer à des exercices d'analyses de travaux de recherche, effectuer des travaux de recherche d'un niveau élevé, présenter des conférences et préparer des articles scientifiques.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (sciences vétérinaires)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph.D. (sciences vétérinaires), le candidat doit être titulaire d'un diplôme de deuxième cycle dans un domaine des sciences biologiques ou attester d'une formation jugée équivalente par le doyen sur recommandation du doyen de la Faculté de médecine vétérinaire.

2. Programme

Le programme de l'étudiant comporte 4 crédits de cours obligatoires et 86 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Il peut aussi comporter des cours complémentaires selon les besoins du candidat.

Les travaux de recherche sont réalisés en résidence à la Faculté de médecine vétérinaire ou dans un laboratoire de recherche agréé par le Comité des études supérieures de cette Faculté. Dans ce dernier cas, le candidat doit effectuer un minimum de trois trimestres en résidence à la Faculté de médecine vétérinaire.

3. Durée de la scolarité

L'étudiant doit présenter les résultats de ses travaux de recherche dans une thèse, dans un délai maximum de 15 trimestres (cinq ans) à compter de l'inscription initiale, les trimestres de préparation et de suspension étant exclus du calcul de cette échéance. Le délai peut être prolongé de trois trimestres (un an) suite à la recommandation du doyen de la Faculté de médecine vétérinaire.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (4 cr.)

MMV 7000 Ateliers de recherche, 2 cr.

MMV 7001 Séminaires de recherche, 2 cr.

Bloc B – Recherche et thèse (86 cr.)

Objectifs du programme de Certificat (I.P.S.A.V.)

Programme de formation professionnelle court chez une espèce ou un groupe d'espèces animales domestiques (médecine aviaire, médecine bovine, médecine équine, médecine des petits animaux et médecine porcine) ou dans une discipline (diagnostic en laboratoire et thériogénologie). Ce programme de formation professionnelle vise à développer chez les étudiants : la capacité d'identifier et de solutionner des problèmes médicaux; l'aptitude à la communication orale et écrite; la capacité d'utiliser les outils informatiques; la capacité à repérer l'information requise pour identifier et solutionner des problèmes; le sens de l'organisation.

Règlement pédagogique du Certificat d'internat de perfectionnement en sciences appliquées vétérinaires (I.P.S.A.V.)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme d'internat de perfectionnement en sciences appliquées vétérinaires (I.P.S.A.V.), le candidat doit être titulaire d'un diplôme de docteur en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou d'un diplôme jugé équivalent.

2. Durée de la scolarité

a) Durée de la scolarité :

La durée de la scolarité du programme d'I.P.S.A.V. est de trois trimestres en résidence à l'Université.

b) Programme :

Au Département de sciences cliniques, ce diplôme est offert dans les six options suivantes : « Médecine aviaire », « Médecine bovine », « Médecine équine », « Médecine des petits animaux », « Médecine porcine », « Thériogénologie ».

Au Département de pathologie et microbiologie, ce diplôme est offert dans l'option « Diagnostic en laboratoire ».

Le programme de chacune des options comporte 6 crédits de cours de deuxième cycle et 24 crédits de stage.

c) Choix de cours :

Le programme comporte 6 crédits de cours obligatoires pour toutes les options et 24 crédits de stage dans chacune des options.

La Faculté impose des évaluations pour chacun des cours et elle tient compte des évaluations de chaque stage aux cliniques ou aux laboratoires de l'hôpital d'en-

seignement. Pour réussir, l'étudiant doit obtenir au minimum la note C dans chacun des cours et des stages.

L'étudiant qui n'obtient pas une évaluation satisfaisante pour un cours ou un stage doit le reprendre selon les modalités fixées par la Faculté de médecine vétérinaire.

3. Diplôme

Le candidat qui a satisfait aux exigences du programme reçoit de l'Université de Montréal un Certificat d'internat de perfectionnement en sciences appliquées vétérinaires, avec mention de l'option choisie.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire – (6 cr.)

MMV 6475 Séminaires de sciences cliniques, 2 cr.

MMV 6400A Ateliers de sciences cliniques, 2 cr.

MMV 6400B Ateliers de sciences cliniques, 2 cr.

Bloc B – Option – Stages (24 cr.)

Objectifs du programme de D.E.S. (médecine vétérinaire)

Programme de formation professionnelle long permettant aux étudiants de développer : la capacité d'identifier et de solutionner des problèmes médicaux complexes par l'utilisation d'une technologie de pointe dans une spécialité reconnue; l'aptitude à encadrer et à servir d'appui à ses collègues de première ligne; l'aptitude à la communication orale et écrite et la capacité de rédiger des articles scientifiques; la capacité d'utiliser les outils informatiques et à repérer l'information requise pour identifier et solutionner les problèmes; le sens de l'organisation; l'habileté à travailler en équipe. Ce programme de formation professionnelle long peut conduire à la certification par les organismes professionnels reconnus.

Règlement pédagogique propre au Diplôme d'études spécialisées en médecine vétérinaire (D.E.S.)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Diplôme d'études spécialisées en médecine vétérinaire, le candidat doit :

- a) posséder une connaissance suffisante de la langue française. Un test de connaissance de cette langue peut être imposé;
- b) être titulaire du diplôme de docteur en médecine vétérinaire (D.M.V.), ou d'un diplôme jugé équivalent et posséder un permis de pratique de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec.
- c) Dans les concentrations de l'option « Sciences cliniques vétérinaires », l'internat (I.P.S.A.V.) ou une expérience pratique équivalente est requise.

2. Programme

Le programme comporte 108 crédits du niveau des études supérieures. Il comprend des cours, des stages et des activités de recherche répartis normalement sur une période de trois ans (neuf trimestres).

Le programme est offert en trois options : l'option « Diagnostic en laboratoire » qui regroupe les concentrations Microbiologie vétérinaire et Pathologie clinique, l'option « Pathologie vétérinaire », et l'option « Sciences cliniques vétérinaires » qui regroupe les concentrations Anesthésiologie, Chirurgie – grands ou petits animaux, Dermatologie, Médecine interne – grands ou petits animaux Médecine de population animale – bovins laitiers, Neurologie et Thériogénologie.

3. Choix de cours

Le programme de l'option « Diagnostic en laboratoire » concentrations Microbiologie vétérinaire et Pathologie clinique est constitué de 6 crédits de cours obligatoires, de 15 crédits de cours à option, de 3 crédits de cours au choix, de 60 crédits de stages à option, de 12 crédits de stages au choix et de 12 crédits attribués à la recherche.

Le programme de l'option « Pathologie vétérinaire » est constitué de 6 crédits de cours obligatoires, de 15 crédits de cours à option, de 9 crédits de cours au choix, de 54 crédits de stages à option, de 12 crédits de stages au choix et de 12 crédits attribués à la recherche.

Le programme de l'option « Sciences cliniques vétérinaires » est constitué de 6 crédits de cours obligatoires, de 6 crédits de cours à option, de 6 crédits de cours au choix, de 60 crédits de stages à option, de 18 crédits de stages au choix et de 12 crédits attribués à la recherche.

4. Sclarité

La sclarité du programme est de neuf trimestres (trois ans) en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.

5. Évaluation

- a) L'évaluation est effectuée en conformité avec le Règlement pédagogique de la FES (section VI, articles 21 à 36).
- b) L'évaluation de chaque stage clinique est effectuée selon les règles de procédures internes de la Faculté de médecine vétérinaire.
- c) En cas d'échec à un ou plusieurs examens, l'étudiant a droit de reprise aux dates indiquées par le doyen de la Faculté de médecine vétérinaire.
- d) Les cas d'échec à la moitié ou plus des examens d'une année universitaire, les cas d'échec à la reprise d'un examen et les cas de rapport d'appréciation défavorable d'un stage sont soumis au Comité des études supérieures de la Faculté de médecine vétérinaire. Sur recommandation de ce Comité, la Faculté de médecine vétérinaire peut exiger une épreuve complémentaire ou la reprise d'un ou de plusieurs examens ou stages, elle peut même décider d'annuler l'inscription de l'étudiant ou lui refuser toute inscription ultérieure au programme de D.E.S.
- e) Le plagiat et la participation au plagiat entraînent l'attribution de la note F. Le Conseil de la Faculté, après consultation du Comité des études supérieures, peut imposer toute sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion.
- f) Tout étudiant qui s'absente doit en informer le responsable du stage. Dans le cas d'absences répétées et prolongées, le doyen de la Faculté de médecine vétérinaire peut, après consultation du Comité des études supérieures, exiger la prolongation ou la reprise d'un stage.

6. Révision et révision exceptionnelle de l'évaluation

La vérification et la révision de l'évaluation sont effectuées en conformité avec le Règlement pédagogique de la FES (section VII, articles 37 et 38).

7. Diplôme

Le Conseil de l'Université, sur recommandation du Conseil de la Faculté des études supérieures décerne le Diplôme d'études spécialisées aux étudiants qui ont satisfait à toutes les exigences du programme et qui ont obtenu une moyenne générale d'au moins 2,7.

Structure du programme

Le programme comporte 108 crédits répartis entre les cours, les stages et l'initiation à la recherche selon les modalités suivantes :

Option « Diagnostic en laboratoire »

Cette option, offerte dans les concentrations Microbiologie vétérinaire et Pathologie clinique, comporte :

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

MMV 6682 Séminaires d'études spécialisées, 3 cr.

MMV 6685 Techniques : laboratoire et diagnostic, 3 cr.

Bloc B – Option (15 cr.)

Bloc C – Choix (3 cr.)

Bloc D – Recherche clinique (12 cr.)

Bloc E – Option – Stages (60 cr.)

Bloc F – Choix – Stages (12 cr.)

Option « Pathologie vétérinaire »

Cette option comporte :

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

MMV 6682 Séminaires d'études spécialisées, 3 cr.

MMV 6685 Techniques : laboratoire et diagnostic, 3 cr.

Bloc B – Option (15 cr.)

Bloc C – Choix (9 cr.)

Bloc D – Recherche clinique (12 cr.)

Bloc E – Option – Stages (54 cr.)

Bloc F – Choix – Stages (12 cr.)

Option « Sciences cliniques vétérinaires »

Cette option, offerte dans les concentrations Anesthésiologie, Chirurgie, Dermatologie, Médecine interne, Médecine de population animale, Thériogénologie, et Neurologie, comporte :

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

MMV 6682 Séminaires d'études spécialisées, 3 cr.

MMV 6685 Techniques : laboratoire et diagnostic, 3 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)**Bloc C – Choix (6 cr.)****Bloc D – Recherche clinique (12 cr.)****Bloc E – Option – Stages (60 cr.)****Bloc F – Choix – Stages (18 cr.)****Objectifs du microprogramme de 2^e cycle (technologie et salubrité des viandes)**

L'objectif principal du microprogramme est de permettre à des candidats, déjà titulaires d'un diplôme de premier cycle dans un domaine pertinent, d'approfondir leurs connaissances scientifiques et leur maîtrise des aspects biotechnologiques liés à la transformation industrielle des viandes, aux méthodes de contrôle de qualité, à l'analyse de la qualité des produits carnés et de leur état de salubrité et à l'analyse du risque à chacune des étapes de la production et de la transformation des viandes.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle (technologie et salubrité des viandes)**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (technologie et salubrité des viandes), le candidat doit être titulaire d'un diplôme de premier cycle en médecine vétérinaire, en sciences biologiques ou en sciences agronomiques, ou dans toute autre discipline jugée équivalente ou d'un diplôme et d'une expérience jugés équivalents.

2. Programme et choix de cours

Le programme comporte un minimum de 12 crédits, dont 3 crédits obligatoires et 9 crédits de cours à option.

3. Durée de la scolarité

Pour les étudiants à plein temps, la durée minimale de la scolarité est de un trimestre. La durée maximale de la scolarité est de deux ans.

4. Passage au D.E.S.S. (technologie et salubrité des viandes)

Un étudiant inscrit au microprogramme de deuxième cycle (technologie et salubrité des viandes) peut être admis au programme de D.E.S.S. (technologie et salubrité des viandes) pendant ou à la fin du microprogramme. Les cours réussis dans le microprogramme sont crédités au moment du transfert au D.E.S.S.

Structure du programme**Bloc A – Obligatoire (3 cr.)**

MMV 6612 Analyse du risque, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 9 cr.)

MMV 6614 Analyse en contrôle de qualité, 3 cr.

MMV 6615 Microbiologie des viandes, 3 cr.

MMV 6616 Procédés de conservation des aliments, 3 cr.

MMV 6617 Systèmes HACCP et ISO 9000, 3 cr.

MMV 6618 Transformation des viandes, 3 cr.

PTM 6687A Science et hygiène des viandes 1, 2 cr.

PTM 6687B Science et hygiène des viandes 1, 2 cr.

PTM 6687C Science et hygiène des viandes 1, 2 cr.

Objectifs du D.E.S.S. (technologie et salubrité des viandes)

L'objectif principal du Diplôme d'études supérieures spécialisées (technologie et salubrité des viandes) est de permettre à des candidats, déjà titulaires d'un diplôme de premier cycle dans un domaine pertinent, d'approfondir leurs connaissances scientifiques et leur maîtrise des aspects biotechnologiques liés à la transformation industrielle des viandes, aux méthodes de contrôle de qualité, à l'analyse de la qualité des produits carnés et de leur état de salubrité et à l'analyse du risque à chacune des étapes de la production et de la transformation des viandes.

Règlement pédagogique propre au D.E.S.S. (technologie et salubrité des viandes)**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. en technologie et salubrité des viandes, le candidat doit être titulaire d'un diplôme de premier cycle en médecine vétérinaire, en sciences biologiques ou en sciences agronomiques, ou dans toute autre discipline jugée équivalente ou d'un diplôme et d'une expérience jugés équivalents.

2. Programme et choix de cours

Le programme comporte deux options, chacune ayant un minimum de 30 crédits, dont 18 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option.

3. Durée de la scolarité

La durée minimale est de deux trimestres équivalent plein temps. La durée maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale. Les études se font à temps partiel.

4. Passage au programme de maîtrise sans mémoire

Un étudiant inscrit au D.E.S.S. en technologie et salubrité des viandes peut être autorisé à poursuivre ses études dans le programme de maîtrise sans mémoire en autant qu'il satisfasse aux conditions d'admissibilité dans ce programme. Les cours réussis dans le programme de D.E.S.S. sont crédités lors du transfert.

Structure du programme**Bloc A – Tronc commun obligatoire (6 cr.)**

MMV 6600 Séminaire interdisciplinaire, 3 cr.

MMV 6612 Analyse du risque, 3 cr.

Option « Technologie des viandes »**Bloc B – Obligatoire (6 cr.)**

MMV 6620 Viande : consommation et santé humaine, 3 cr.

MMV 6621 Le muscle et ses propriétés alimentaires, 3 cr.

Bloc C – Option (min. 12 cr.)

MMV 6613 Hygiène, nettoyage et désinfection, 3 cr.

MMV 6614 Analyse en contrôle de qualité, 3 cr.

MMV 6615 Microbiologie des viandes, 3 cr.

MMV 6616 Procédés de conservation des aliments, 3 cr.

MMV 6617 Systèmes HACCP et ISO 9000, 3 cr.

MMV 6618 Transformation des viandes, 3 cr.

MMV 6619 Toxicologie agroalimentaire, 3 cr.

MMV 6622 Biologie moléculaire alimentaire, 3 cr.

MMV 6686 Concepts de recherche et communication, 3 cr.

MMV 6688 Principes de toxicologie, 3 cr.

PAA 6616 Problèmes en sciences biomédicales 1, 3 cr.

PTM 6554 Parasitoses, 2 cr.

PTM 6687A Science et hygiène des viandes 1, 2 cr.

PTM 6687B Science et hygiène des viandes 1, 2 cr.

PTM 6687C Science et hygiène des viandes 1, 2 cr.

Bloc D – Obligatoire (6 cr.)

MMV 6606 Rapport – synthèse, 3 cr.

MMV 6608 Stage : industrie des viandes, 3 cr.

Option « Salubrité des viandes »**Bloc B – Obligatoire (6 cr.)**

MMV 6614 Analyse en contrôle de qualité, 3 cr.

MMV 6615 Microbiologie des viandes, 3 cr.

Bloc C – Option (min. 12 cr.)

MMV 6616 Procédés de conservation des aliments, 3 cr.

MMV 6620 Viande : consommation et santé humaine, 3 cr.

MMV 6622 Biologie moléculaire alimentaire, 3 cr.

MMV 6686 Concepts de recherche et communication, 3 cr.

PTM 6554 Parasitoses, 2 cr.

PTM 6559 Épidémiologie des zoonoses, 3 cr.

PTM 6600 Pathologie moléculaire des bactéries, 3 cr.

PTM 6637A Production animale et santé publique 1, 2 cr.

PTM 6637B Production animale et santé publique 1, 2 cr.

PTM 6637C Production animale et santé publique 1, 2 cr.

PTM 6638A Production animale et santé publique 2, 2 cr.

PTM 6638B Production animale et santé publique 2, 2 cr.

PTM 6638C Production animale et santé publique 2, 2 cr.

PTM 6650 Pathobiologie, 3 cr.

PTM 6687A Science et hygiène des viandes 1, 2 cr.

PTM 6687B Science et hygiène des viandes 1, 2 cr.

PTM 6687C Science et hygiène des viandes 1, 2 cr.

Bloc D – Obligatoire (6 cr.)

MMV 6606 Rapport – synthèse, 3 cr.

MMV 6609 Stage : science et salubrité des viandes, 3 cr.

Musique

Sous cette rubrique, sont regroupés les programmes d'études supérieures offerts en Musique : une maîtrise ès arts (M.A.), deux maîtrises à vocation professionnelle (M.Mus.), trois Diplômes d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.), un Philosophiæ Doctor (Ph.D.) et deux doctorats (D.Mus.).

Musique

M.A. (musique) 2-600-1-1

Options :

- « Musicologie »
- « Ethnomusicologie »

Ph.D. (musique) 3-600-1-2

Options :

- « Musicologie »
- « Ethnomusicologie »

Maîtrise en musique (composition) (M.Mus.) 2-610-1-1

Doctorat en musique (composition) (D.Mus.) 3-610-1-1

Maîtrise en musique (interprétation) (M.Mus.) 2-605-1-1

Options :

- « Voix et instruments »
- « Direction d'orchestre »

Doctorat en musique (interprétation) (D.Mus.) 3-605-1-1

Options :

- « Voix et instruments »
- « Direction d'orchestre »

Diplôme d'études supérieures spécialisées (interprétation) (D.E.S.S.) 2-605-1-2

Diplôme d'études supérieures spécialisées (répertoire d'orchestre) (D.E.S.S.) 2-606-1-0

Diplôme d'études supérieures spécialisées (répertoire d'orchestre 2) (D.E.S.S.) 2-606-1-1

Pour information : Secrétariat des études supérieures, tél. : (514) 343-7998

Membres du Comité des études supérieures

Sylvain Caron
Lise Daoust
Marcelle Guertin
Robert Normandeau

Personnel enseignant *

Professeurs titulaires

Alan Belkin, M.A. théorie et analyse (McGill), D.M.A. composition (The Juilliard School, New York)
Monique Desroches, Ph.D. musicologie (Montréal), Postdoctorat en ethnomusicologie (London et Aix-Marseille)
Marc Durand, M.Mus. piano (Montréal), Master of Music piano (Temple University, Philadelphie)
José Evangelista, L.Sc. composition (Valence), M.Mus. composition (Montréal), D.Mus. composition (McGill)
Marcelle Guertin, M.A. musicologie (Montréal), Ph.D. musicologie (Laval)
Marie-Thérèse Lefebvre, Ph.D. musicologie (Montréal)
Robert Leroux, B.Mus. percussion (Montréal)
Michel Longtin, D.Mus. composition (Montréal)

Jean-Jacques Nattiez, licence ès lettres, licence en linguistique (Aix-en-Provence), M.A. lettres modernes (Aix-en-Provence), doctorat en sémiologie musicale (Paris VIII)

Isabelle Panneton, 1^{er} prix de composition, d'analyse musicale, de fugue, d'harmonie et de contrepoint (Conservatoire de musique de la Province de Québec)

Jean Piché, M.A. communication (Simon Fraser University, Vancouver)

Réjean Poirier, 1^{er} prix d'orgue (Conservatoire de musique de la Province de Québec), 1^{er} prix (Concours international d'orgue de Bruges)

Jean-François Rivest, Post-Graduate Diploma – violon (The Juilliard School, New York)

Philip Tagg, Ph.D. musicologie (Göteborg, Suède)

Lorraine Vaillancourt, pianiste, chef d'orchestre

Professeurs agrégés

Luce Beaudet, L.Mus. (Montréal)

Sylvain Caron, D. Mus. orgue (Montréal)

Lise Daoust, 1^{er} prix de flûte (Conservatoire national de France à Orléans)

François De Médicis, M.A. musicologie (Montréal), Ph.D. musicologie (McGill)

Reno De Stefano, Ph.D. musicologie, option jazz (Montréal)

Albert Devito, 1^{er} prix de trombone (Conservatoire de musique de la Province de Québec)

Denis Gougeon, M.Mus. composition (Montréal)

Rosemarie Landry, L.Mus. chant (Laval), diplôme de perfectionnement (Toronto)

Vladimir Landsman, Diplôme de dernier cycle (Conservatoire de Moscou), 1^{er} prix de violon (Concours international de Montréal)

Peter McCutcheon, B.Mus. (Montréal), 1^{er} prix de guitare (Conservatoire national supérieur de musique de Paris)

Robert Normandeau, D.Mus. composition (Montréal)

Mark Pedrotti, Diplôme en performance d'opéra (Toronto)

Raymond Perrin, 1^{er} prix d'orgue (Conservatoire de musique de la Province de Québec)

Richard Provençal, batteur, musicien de jazz et de musique populaire spécialisé en travail de studio et de télévision

Claude Richard, Artist Diploma (Cleveland) 1^{er} prix de violon (Conservatoire de musique de la Province de Québec)

Pierre Rolland, B.Mus. hautbois (New England Conservatory of Music, Boston)

Jean Saulnier, D.Mus. piano (Montréal)

Jean-Eudes Vaillancourt, 1^{er} prix de piano (Conservatoire de musique de la Province de Québec)

Professeurs adjoints

Paolo Bellomia, Postdoctorat direction d'orchestre (Carleton, Ottawa), D.Mus. interprétation (Montréal)

Michel Duchesneau, Ph.D. musicologie (Laval)

André Moisan, clarinette basse et saxophone solo à l'OSM

Maneli Pirzadeh, D.Mus. piano (Montréal)

Jutta Puchhammer, M.Mus. alto (Eastman School of Music, Rochester, New York)

Paul Stewart, B.Mus. piano (McGill)

Caroline Traube, Ph.D. Music Technology (McGill)

Robin Wheeler, Diplôme de perfectionnement accompagnement piano (Toronto)

Professeurs associés

Carmelle Bégin, D.Mus. histoire et langues (Montréal)

Mireille Barrière, Ph.D. en histoire (Laval)

Richard Ferland, Major in Arranging (Berklee College of Music, Boston)

Ghyslaine Guertin, Ph.D. philosophie (sémiologie-musique) (Montréal)

Bruce Haynes, Ph.D. musicologie (Montréal)

Sylvia L'Écuyer, Ph.D. musicologie (Montréal)

Sabina Teller-Ratner, Ph.D. musicologie (U. of Michigan)

Professeurs invités

Jimmy Brière, D.Mus. piano (Montréal)

François-Hugues Leclair, D.Mus. Composition (Montréal)

Ensembles en résidence

GIRI Kedaton (Gamelan balinaï)

Le Nouvel Ensemble Moderne (NEM)

Professeures émérites

Maryvonne Kendergi

Natalie Pepin

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Personnel enseignant ayant assumé, en 2004-2005, les cours suivants :

Instruments

Alto : Jutta Puchhammer, Eleonora Turovski, Neal Gripp
Basse électrique et acoustique : Michel Donato, Denis Labrosse, Jean-François Martel
Basson : Martin Mangrum
Batterie : Paul Brochu, Gilbert Fradette
Chant : Gail Desmarais, France Dion, Rosemarie Landry, Suzie LeBlanc, Yolande Parent, Mark Pedrotti, Adrienne Savoie, Catherine Sévigny
Chant jazz : Lana Carboneau, Vincent Morel
Clarinete : Martin Carpentier, André Moisan, Jean-François Normand
Clarinete jazz : Simon Stone
Clavecin : Réjean Poirier, Catherine Todorovski
Connaissance du clavier : Claudette Berthiaume
Contrebasse : Marc Denis
Contrebasse jazz : Michel Donato, Jean-François Martel
Cor : Jean Gaudreault, Paul Marcotte
Flûte à bec : Francis Colpron
Flûte baroque : Grégoire Jeay
Flûte traversière : Denis Bluteau, Lise Daoust, Francine Voyer
Flûte jazz : Simon Stone
Guitare : Peter McCutcheon, Bruno Perron
Guitare jazz : Michael A. Gauthier, Michael Pucci
Harpe : N.
Hautbois : Lise Beauchamp, Pierre-Vincent Plante
Luth : Sylvain Bergeron
Orgue : Réjean Poirier, Catherine Todorovski
Percussion : Julien Grégoire, Robert Leroux
Piano : Claudette Berthiaume, Dang Thai Son, Marc Durand, Christian Parent, Maneli Pirzadeh, Jean Saulnier, Paul Stewart, Jimmy Brière
Piano jazz : Luc Beaugrand, Pierre Leduc
Saxophone : Jean-Marc Bouchard, Jean-François Guay
Saxophone jazz : Dany Roy, Simon Stone
Sitar : Uwe Neumann
Trombone : Albert Devito
Trombone jazz : Muhammad Abdul Al-Khabyr
Trompette : Lise Bouchard, Jean-Louis Chatel
Trompette jazz : Ron Di Lauro
Tuba : Yan Sallafranque
Viola de gambe : Margaret Little
Violon : Vladimir Landsman, Claude Richard, Anne Robert, Éléonora Turovsky
Violon baroque : Chantal Rémillard
Violon jazz : Mireille Proulx
Violoncelle : Guy Fouquet, Thérèse Motard, Yuli Turovsky

Ateliers et ensembles

Atelier d'accompagnement : Claudette Berthiaume, Maneli Pirzadeh, Paul Stewart, Jean-Eudes Vaillancourt
Atelier d'accompagnement vocal jazz : Vincent Morel
Atelier d'élaboration de jeux sonores : Robert Léonard
Atelier d'opéra : Robin Wheeler
Atelier de musique baroque : Margaret Little
Atelier de musique contemporaine : Lorraine Vaillancourt
Atelier de percussion : Robert Leroux, Julien Grégoire
Choeur d'opéra : Robin Wheeler
Chorale : Raymond Perrin
Chorale jazz : Vincent Morel
Combo : Luc Beaugrand, Ron Di Lauro, Michel Donato, Michael A. Gauthier, Pierre Leduc, Vincent Morel, Richard Provençal, Simon Stone
Ensemble claviers : Jean-Eudes Vaillancourt
Ensemble cuivres : Albert Devito
Ensemble flûtes : Francine Voyer
Ensemble guitares : Peter McCutcheon
Ensemble jazz (Big Band) : Ron Di Lauro
Ensemble musique de chambre : Jutta Puchhammer, Jean-Eudes Vaillancourt
Ensemble vocal jazz : Vincent Morel
Gamelan : Sylvain Mathieu
Harmonie de concert : Alain Cazes
Orchestre : Jean-François Rivest
Quatuor à cordes : Jutta Puchhammer, Claude Richard

Sigle des cours d'instrument (MUI)

Programmes de 2^e cycle

L'inscription à un cours d'instrument se fait au trimestre, avec un sigle et un numéro de quatre chiffres suivi d'une lettre.

Le premier chiffre indique le niveau du cours

6 = 2^e cycle

Les 2^e et 3^e chiffres indiquent le code numérique identifiant l'instrument (la liste des codes figure dans la section Répertoire des cours)

Le 4^e chiffre correspond au nombre alloué de crédits.

Les lettres indiquent respectivement les trimestres d'inscription (A et B pour les programmes de D.E.S.S. et A, B et C pour le programme de maîtrise).

Programmes de 3^e cycle

L'inscription à un cours d'instrument se fait annuellement, avec un sigle et un numéro de quatre chiffres.

Le 1^{er} chiffre indique le niveau du cours

7 = 3^e cycle

Les 2^e et 3^e chiffres indiquent le code numérique identifiant l'instrument (la liste des codes figure dans la section Répertoire des cours)

Le 4^e chiffre (1 ou 2) indique l'année d'inscription.

Sigle des cours d'atelier et d'ensemble (MUE)

Participation à diverses formations instrumentales ou vocales de la Faculté de musique : ces formations sont précisées chaque année selon les besoins et les possibilités.

Au moment de s'inscrire, l'étudiant complète lui-même le sigle MUE en y ajoutant un numéro de 4 chiffres et en tenant compte de ce qui suit :

Le 1^{er} chiffre indique le cycle

Les 2^e et 3^e chiffres indiquent le code numérique identifiant l'atelier ou l'ensemble choisi (la liste des codes figure dans la section Répertoire des cours)

Le 4^e chiffre indique le ou les trimestres d'inscription autorisés (de 1 à 5) pour cet atelier ou cet ensemble.

Règlement pédagogique propre à la M.A. (musique)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.A. (musique), option « Musicologie » ou « Ethnomusicologie », le candidat doit :

a) être titulaire, avec une moyenne d'au moins 3,0 ou l'équivalent, d'un B.Mus., option « Musicologie », ou d'un baccalauréat préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente;

b) posséder une connaissance suffisante du français et de l'anglais.

De plus, lors d'une demande au programme de maîtrise avec mémoire, le candidat doit soumettre la description de son projet ou du champ de recherche dans lequel il souhaite se spécialiser (cinq pages).

2. Programme et choix de cours

Le programme de maîtrise avec mémoire comporte un minimum de 15 crédits de cours de deuxième cycle comprenant les 3 crédits du séminaire de recherche et 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Le programme de maîtrise sans mémoire comporte un minimum de 21 crédits de cours de deuxième cycle, comprenant les 3 crédits du séminaire de recherche, et 24 crédits attribués à deux travaux et lectures dirigés de 12 crédits chacun.

Le programme comporte les options suivantes :

- Musicologie
- Ethnomusicologie

Objectifs

Le programme de la maîtrise avec mémoire permet d'acquérir une méthodologie de recherche, d'acquérir des connaissances sur les grands courants musicologiques ou ethnomusicologiques, de se familiariser avec les outils de recherche et la documentation spécialisée, de développer l'esprit critique, le sens de la synthèse et des habiletés de communication orale et écrite, de réaliser une première recherche en tenant compte des développements les plus récents de la musicologie ou de l'ethnomusicologie.

Le programme de la maîtrise sans mémoire permet d'acquérir une méthodologie de travail adaptée à la discipline, d'actualiser ses connaissances musicales, de développer le sens critique et des habiletés de communication orale et écrite.

Destinataires

Le programme de la maîtrise avec mémoire s'adresse aux candidats qui souhaitent développer des habiletés de chercheur, possèdent une formation musicale adéquate, orientent leurs intérêts dans l'un des domaines de la discipline.

Le programme de la maîtrise sans mémoire s'adresse aux candidats qui possèdent une formation musicale adéquate, cherchent à actualiser leurs connaissances par un retour aux études ou une réorientation de carrière, souhaitent poursuivre une carrière dans les domaines connexes sans pour autant envisager de poursuivre des études doctorales.

Structure du programme

1. PROGRAMME AVEC MÉMOIRE

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

MUL 6216 Séminaire de recherche, 3 cr.

Bloc B – Option (12 cr.)

Ces cours de 3 crédits chacun sont choisis parmi un ensemble de cours, séminaires, travaux et lectures dirigés ou sujets spéciaux offerts chaque année.

Bloc C – Mémoire (30 cr.)

MUL 6960 Mémoire, 30 cr.

2. PROGRAMME SANS MÉMOIRE

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

MUL 6216 Séminaire de recherche, 3 cr.

Bloc B – Option (18 cr.)

Ces cours de 3 crédits chacun sont choisis parmi un ensemble de cours, séminaires, travaux et lectures dirigés ou sujets spéciaux offerts chaque année.

Bloc C – Travaux dirigés (24 cr.)

MUL 6949 Travaux et lectures dirigés 1, 12 cr.

MUL 6950 Travaux et lectures dirigés 2, 12 cr.

Objectifs du programme de Ph.D. (musique)

Ce programme permet d'approfondir les connaissances des grands courants de la musicologie ou de l'ethnomusicologie ; d'acquérir une autonomie dans le travail de la recherche, de maîtriser des habiletés de communication orale et écrite ; de réaliser une recherche originale sur l'un des multiples aspects de la discipline et de contribuer ainsi aux débats actuels.

Destinataires

Ce programme s'adresse aux candidats qui souhaitent se spécialiser dans l'un des volets de la musicologie ou de l'ethnomusicologie ; qui sont actifs dans la vie musicale ou s'intéressent à un groupe culturel particulier.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (musique)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph.D. (musique), option « Musicologie » ou « Ethnomusicologie », le candidat doit :

- être titulaire, avec une moyenne d'au moins 3,0 ou l'équivalent, d'un diplôme de deuxième cycle en musique (ethnomusicologie ou musicologie), ou d'un diplôme de deuxième cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente;
- soumettre un projet de recherche d'environ cinq pages : présentation du sujet et mise en contexte dans le domaine; bibliographie sélective;
- remettre une copie de son mémoire de maîtrise ou deux travaux dirigés;
- posséder une connaissance suffisante du français et de l'anglais.

Option « Musicologie »

Se présenter à une entrevue pour y exposer son projet, en défendre l'originalité et la méthodologie. Le comité vérifie ses connaissances générales en histoire, analyse et répertoire.

Option « Ethnomusicologie »

Se présenter à une entrevue pour y exposer son projet. Le comité vérifie ses connaissances générales en ethnomusicologie ainsi que les raisons et intérêts qui motivent le choix du sujet et de la discipline.

2. Programme

Le programme comporte un minimum de 12 crédits de cours de deuxième cycle comprenant les 3 crédits du séminaire de recherche et 78 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Le programme comporte les options suivantes :

- Musicologie
- Ethnomusicologie

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

MUL 7216 Séminaire de recherche, 3 cr.

Bloc B – Option (9 cr.)

Ces cours de 3 crédits chacun sont choisis parmi un ensemble de cours, séminaires, travaux et lectures dirigés ou sujets spéciaux offerts chaque année.

Bloc C – Thèse (78 cr.)

MUL 7960 Thèse, 78 cr.

Objectifs de la M.Mus (interprétation)

Option « Voix et instruments »

Ce programme permet au candidat d'acquérir la maîtrise de son instrument dans un choix d'œuvres de concert où il peut développer son autonomie et sa propre personnalité artistique par l'acquisition de connaissances touchant les différents paramètres du processus de recherche-crédation (connaissances théoriques, compréhension, techniques d'exécution). Par son volet théorique, ce programme ouvre la porte aux études doctorales.

Option « Direction d'orchestre »

Ce programme permet au candidat d'acquérir la maîtrise de la direction d'orchestre dans un répertoire d'œuvres (allant de Bach à Stravinsky et Bartók) où il peut développer son autonomie et sa personnalité artistique par l'acquisition de connaissances touchant les différents paramètres du processus de recherche-crédation (connaissances théoriques, compréhension, techniques d'exécution). Par son volet théorique, ce programme ouvre la porte aux études doctorales.

Destinataires

Option « Voix et instruments »

Ce programme s'adresse aux interprètes qui souhaitent acquérir une excellente maîtrise de leur instrument dans une perspective de carrière de musicien professionnel.

Option « Direction d'orchestre »

Ce programme s'adresse aux interprètes qui souhaitent acquérir une excellente maîtrise de la direction orchestrale dans une perspective de carrière de chef d'orchestre.

Règlement pédagogique propre à la M.Mus. (interprétation)

1. Admission

Option « Voix et instruments »

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Mus. (interprétation) option « Voix et instruments », le candidat doit être titulaire d'un diplôme de premier cycle dans la discipline ou de troisième cycle du Conservatoire avec une moyenne d'au moins 2,7 (ou l'équivalent) ou autre formation académique jugée équivalente par le doyen. Une audition est requise à l'admission.

Option « Direction d'orchestre »

Être titulaire d'un baccalauréat en musique ou l'équivalent. Le candidat devra maîtriser le jeu d'un instrument et posséder un dossier étoffé dans les disciplines d'écriture; il devra démontrer des aptitudes pour la communication et faire preuve d'une expérience pratique en direction (chorale ou orchestrale).

2. Programme et choix de cours

Option « Voix et instruments »

Le programme comporte un minimum de 27 crédits de cours de deuxième cycle dont 15 crédits d'instrument, 9 crédits de cours ou séminaires et 3 crédits de musique d'ensemble, 6 crédits pour un récital de première année et 12 crédits pour un récital final.

Option « Direction d'orchestre »

Le programme comporte un minimum de 30 crédits de cours de deuxième cycle dont 27 crédits de cours spécialisés obligatoires et 3 crédits de cours ou séminaires à op-

tion. À cela s'ajoutent 5 crédits pour un récital de première année et 10 crédits pour un récital final.

Structure du programme

Option « Voix et instruments »

Bloc A – Option (9 cr.)

Ces cours de 3 crédits chacun sont choisis parmi un ensemble de cours, séminaires, travaux et lectures dirigés ou sujets spéciaux offerts chaque année.

Bloc B – Option – Cours spécialisés (18 cr.)

Bloc B₁ – Instrument (15 cr.)

MUI 6..5A Instrument principal I, 5 cr.

MUI 6..5B Instrument principal II, 5 cr.

MUI 6..5C Instrument principal III, 5 cr.

Bloc B₂ – Musique d'ensemble (3 cr.)

MUE 6..Y Atelier ou ensemble, 1 cr.

MUE 6..Y Atelier ou ensemble, 1 cr.

MUE 6..Y Atelier ou ensemble, 1 cr.

La participation aux grands ensembles est obligatoire si demandée par le doyen.

Bloc C – Récital final (18 cr.)

MIN 6959 Récital de première année, 6 cr.

MIN 6960 Récital final, 12 cr.

Option « Direction d'orchestre »

Bloc A – Obligatoire (27 cr.)

MIN 6372A Étude de la partition 1, 2 cr.

MIN 6372B Étude de la partition 2, 2 cr.

MIN 6372C Étude de la partition 3, 2 cr.

MIN 6382A Technique de direction 1, 2 cr.

MIN 6382B Technique de direction 2, 2 cr.

MIN 6382C Technique de direction 3, 2 cr.

MIN 6383A Outils de direction 1, 3 cr.

MIN 6383B Outils de direction 2, 3 cr.

MIN 6383C Outils de direction 3, 3 cr.

MUI 6382A Atelier de direction 1, 2 cr.

MUI 6382B Atelier de direction 2, 2 cr.

MUI 6382C Atelier de direction 3, 2 cr.

Bloc B – Option (3 cr.)

Ce cours de 3 crédits est choisi parmi un ensemble de cours et de séminaires offerts chaque année.

Bloc C – Récital final (15 cr.)

MIN 6969 Récital de première année, 5 cr.

MIN 6970 Récital final, 10 cr.

Objectifs de la M.Mus (composition)

Ce programme vise à faire acquérir des connaissances plus spécifiques et à développer l'autonomie du candidat dans diverses techniques de composition tout en approfondissant un langage personnel et des habiletés d'analyse. Le programme permet principalement au candidat de réaliser une création en musique instrumentale ou électroacoustique (musiques d'application ou musiques de création) et de développer le sens critique et celui de la communication écrite et orale.

Destinataires

Ce programme s'adresse aux candidats qui possèdent une bonne compétence des techniques de composition et souhaitent acquérir une maîtrise des outils adaptés à leur choix esthétique.

Règlement pédagogique propre à la M.Mus. (composition)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Mus (composition), le candidat doit :

- être titulaire d'un diplôme de premier cycle dans la discipline ou de troisième cycle du Conservatoire avec une moyenne d'au moins 2,7 (ou l'équivalent) ou toute autre formation jugée équivalente par le doyen;
- soumettre un projet (environ cinq pages) et déposer deux oeuvres (partition et enregistrement);
- maîtriser des outils informatiques appropriés.

2. Programme et choix de cours

Le programme comporte un minimum de 27 crédits de cours de deuxième cycle dont 15 crédits de composition et 12 crédits de cours ou séminaires ainsi que 18 crédits attribués à une composition finale d'envergure ou à deux oeuvres équivalentes, accompagnée(s) d'une analyse succincte et d'un enregistrement sonore d'une exécution ou d'une simulation par ordinateur de ces oeuvres.

Structure du programme

Bloc A – Option (12 cr.)

Ces cours de 3 crédits chacun sont choisis parmi un ensemble de séminaires, cours d'écriture ou sujets spéciaux offerts chaque année.

Bloc B – Option – Cours spécialisés (15 cr.)

MCT 6401 Composition 1, 5 cr.

MCT 6402 Composition 2, 5 cr.

MCT 6403 Composition 3, 5 cr.

Bloc C – Composition finale (18 cr.)

MCT 6960 Composition finale, 18 cr.

Objectifs du D.Mus. (interprétation)

Option « Voix et instruments »

Ce programme de formation professionnelle vise à favoriser l'autonomie de l'étudiant dans la recherche d'un jeu instrumental personnel à travers un répertoire de haut niveau. Par son volet académique, ce programme lui offre la possibilité de faire des liens entre les aspects théoriques et pratiques de la musique et d'approfondir des habiletés écrites et orales.

Option « Direction d'orchestre »

Ce programme de formation professionnelle vise à favoriser l'autonomie de l'étudiant dans la recherche d'une approche musicale personnelle dans un répertoire allant de Richard Strauss à aujourd'hui. Ce programme lui offre la possibilité de faire des liens entre les aspects théoriques et pratiques de la musique et d'approfondir des habiletés écrites et orales.

Destinataires

Option « Voix et instruments »

Ce programme s'adresse à des interprètes exceptionnellement doués qui souhaitent, outre travailler auprès d'un maître, réaliser, dans le cadre de ces études, une recherche originale reliée aux diverses problématiques de l'interprétation.

Option « Direction d'orchestre »

Ce programme s'adresse à des musiciens exceptionnellement doués qui souhaitent développer leur plein potentiel comme chefs d'orchestre.

Règlement pédagogique propre au D.Mus. (interprétation)

1. Admission

Option « Voix et instruments »

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de D.Mus. (interprétation) option « Voix et instruments », le candidat doit :

- être titulaire d'un diplôme de maîtrise en interprétation ou d'un Prix du Conservatoire ou autre formation académique jugée équivalente par le doyen;
- soumettre un projet de recherche en interprétation lié à un répertoire spécifique;
- se présenter à une audition instrumentale (45 minutes). Le programme de l'audition, accompagné de commentaires écrits, doit être remis un mois avant l'audition;
- se présenter à une entrevue (30 minutes) au cours de laquelle le comité vérifie les connaissances en analyse et en histoire à partir du répertoire présenté ainsi que la connaissance du répertoire pour l'instrument.

Option « Direction d'orchestre »

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de D.Mus. (interprétation) option « Direction d'orchestre », le candidat doit :

- a) être titulaire d'une maîtrise en musique (direction d'orchestre) ou l'équivalent. Le candidat devra posséder d'excellentes aptitudes à la communication et une expérience appréciable en direction.
- b) soumettre un projet de recherche en interprétation lié à un répertoire spécifique;
- c) se présenter à une audition instrumentale (45 minutes). Le programme de l'audition, accompagné de commentaires écrits, doit être remis un mois avant l'audition;
- d) se présenter à une entrevue (30 minutes) au cours de laquelle le comité vérifie les connaissances en analyse et en histoire à partir du répertoire présenté ainsi que la connaissance du répertoire pour orchestre.

2. Programme et choix de cours**Option « Voix et instruments »**

Le programme comporte un minimum de 12 crédits de cours ou de séminaires du niveau des études supérieures, 18 crédits de tutorat et 60 crédits attribués à la recherche et à des récitals finals se répartissant comme suit : 12 crédits pour un récital de 1re année, 12 crédits pour un récital de 2e année et 36 crédits pour la présentation d'un récital final.

Option « Direction d'orchestre »

Le programme comporte 27 crédits de cours obligatoires (incluant 9 crédits de tutorat), 3 crédits à option de cours ou séminaires de niveau des études supérieures et 60 crédits attribués à la recherche et aux récitals se répartissant comme suit : 12 crédits pour un récital de première année, 12 crédits pour un récital de deuxième année et 36 crédits pour le récital final.

Structure du programme**Option « Voix et instruments »****Bloc A – Option (12 cr.)**

Ces cours de 3 crédits chacun sont choisis parmi un ensemble de cours, séminaires, travaux et lectures dirigés ou sujets spéciaux offerts chaque année.

Bloc B – Obligatoire – Tutorat (18 cr.)

MUI 7..1 Tutorat 1, 9 cr.

MUI 7..2 Tutorat 2, 9 cr.

Bloc C – Récital final (60 cr.)

MIN 7958 Récital I, 12 cr.

MIN 7959 Récital II, 12 cr.

MIN 7960 Récital final, 36 cr.

(Ce bloc comprend également deux récitals non évalués.)

Option « Direction d'orchestre »**Bloc A – Obligatoire (27 cr.)**

MIN 7372A Étude de la partition 1, 2 cr.

MIN 7372B Étude de la partition 2, 2 cr.

MIN 7382A Technique de direction 1, 2 cr.

MIN 7382B Technique de direction 2, 2 cr.

MIN 7383A Outils de direction 1, 3 cr.

MIN 7383B Outils de direction 2, 3 cr.

MUI 7381 Tutorat, 9 cr.

MUI 7382A Atelier de direction 1, 2 cr.

MUI 7382B Atelier de direction 2, 2 cr.

Bloc B – Option (3 cr.)

Ce cours de 3 crédits est choisi parmi un ensemble de cours et séminaires offerts chaque année.

Bloc C – Récital final (60 cr.)

MIN 7968 Récital de première année, 12 cr.

MIN 7969 Récital de deuxième année, 12 cr.

MIN 7970 Récital final, 36 cr.

Objectifs du D.Mus. (composition)

Ce programme entend favoriser l'acquisition d'une autonomie professionnelle en développant une perspective originale sur le geste créateur par la composition d'œuvres d'envergure et par le biais d'une recherche théorique approfondie. Il permet ainsi au candidat de contribuer de façon significative à la réflexion esthétique s'y rattachant.

Destinataires

Ce programme de création s'adresse aux candidats qui possèdent une excellente maîtrise des techniques de composition, ont écrit plusieurs pièces et s'orientent vers l'exercice d'une activité artistique et (ou) d'enseignement.

Règlement pédagogique propre au D.Mus. (composition)**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de D.Mus. (composition), le candidat doit :

- a) être titulaire d'un diplôme de maîtrise en composition ou d'un Prix du Conservatoire ou autre formation jugée équivalente par le doyen;
- b) soumettre un projet et déposer deux œuvres (partition et enregistrement).

Composition instrumentale

Se présenter à une entrevue comportant une discussion sur le projet et une vérification des connaissances liées au projet de composition : histoire, analyse, écriture, répertoire. Vérification de la maîtrise des technologies MIDI.

Composition électroacoustique

Se présenter à une entrevue comportant une discussion sur le projet et une vérification des connaissances en histoire, en analyse et du répertoire dans le domaine électroacoustique. Vérification de la maîtrise des technologies pertinentes.

2. Programme et choix de cours

Le programme comporte un minimum de 6 crédits de cours ou séminaires du niveau des études supérieures, 18 crédits de tutorat, 12 crédits pour une première composition et 54 crédits attribués à la recherche et à des compositions originales accompagnées d'une analyse et d'un enregistrement sonore d'une exécution ou d'une simulation par ordinateur de ces œuvres.

Structure du programme**Bloc A – Option (6 cr.)**

Ces cours de 3 crédits chacun sont choisis parmi un ensemble de cours, séminaires, travaux et lectures dirigés ou sujets spéciaux offerts chaque année.

Bloc B – Obligatoire – Tutorat (18 cr.)

MCT 7130 Tutorat, 9 cr.

MCT 7131 Tutorat, 9 cr.

Bloc C – Compositions finales (66 cr.)

MCT 7958 Composition 1, 12 cr.

MCT 7960 Recherche et compositions finales, 54 cr.

(Ce bloc comprend également une conférence ou un concert non évalué.)

Objectifs du D.E.S.S. (interprétation)

Ce diplôme de courte durée permet au candidat de perfectionner ses acquis professionnels propres à son instrument.

Destinataires

Ce programme s'adresse aux musiciens qui ont acquis une excellente maîtrise de leur instrument et qui s'orientent vers une carrière d'interprète professionnel.

Règlement pédagogique propre au Diplôme d'études supérieures spécialisées en musique (interprétation)**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme du Diplôme d'études supérieures spécialisées en musique (interprétation), le candidat doit être titulaire d'un diplôme de premier cycle dans la discipline ou de troisième cycle du Conservatoire avec une moyenne d'au moins 2,7 (ou l'équivalent) ou autre formation académique jugée équivalente par le doyen.

Une audition est requise à l'admission ainsi que des exigences instrumentales de haut niveau.

2. Programme

Le programme comporte un minimum de 11 crédits de cours de deuxième cycle (dont 6 crédits d'instrument, 3 crédits de cours à option, 2 crédits de musique d'ensemble) 7 crédits pour un premier récital et 12 crédits pour un récital final.

3. Durée de la scolarité

La durée minimale de la scolarité à plein temps est de deux trimestres. La durée maximale de la scolarité est de trois trimestres à compter de l'inscription initiale de l'étudiant.

Structure du programme

Bloc A – Option (3 cr.)

Ce cours de 3 crédits est choisi parmi un ensemble de cours, séminaires, travaux et lectures dirigés ou sujets spéciaux offerts chaque année.

Bloc B – Option – Cours spécialisés (8 cr.)

Bloc B₁ – Instrument (6 cr.)

MUI 6..3A Tutorat 1, 3 cr.

MUI 6..3B Tutorat 2, 3 cr.

Bloc B₂ – Musique d'ensemble (2 cr.)

MUE 6..Y Atelier ou ensemble, 1 cr.

MUE 6..Y Atelier ou ensemble, 1 cr.

La participation aux grands ensembles est obligatoire si demandée par le doyen.

Bloc C – Activités reliées au récital final (19 cr.)

MIN 6799 Récital I, 7 cr.

MIN 6800 Récital, 12 cr.

Objectifs du D.E.S.S. (répertoire d'orchestre)

Ce diplôme de courte durée permet au candidat de perfectionner ses acquis professionnels dans le répertoire d'orchestre propre à son instrument en vue de se préparer aux auditions d'orchestre.

Destinataires

Ce programme s'adresse aux interprètes qui ont acquis une excellente maîtrise de leur instrument et qui s'orientent vers une carrière de musicien d'orchestre.

Règlement pédagogique propre au Diplôme d'études supérieures spécialisées en musique (répertoire d'orchestre)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme du Diplôme d'études supérieures spécialisées en répertoire d'orchestre (D.E.S.S.), le candidat doit être titulaire d'un diplôme de premier cycle dans la discipline ou de troisième cycle du Conservatoire avec une moyenne d'au moins 2,7 (ou l'équivalent) ou autre formation académique jugée équivalente par le doyen.

Une connaissance pratique suffisante du répertoire d'orchestre propre à l'instrument est vérifiée au moment de l'audition requise à l'admission.

2. Programme

Le programme comporte un minimum de 30 crédits répartis comme suit : 6 crédits sous forme de tutorat, 2 crédits d'atelier d'interprétation et 22 crédits attribués sur la base de trois évaluations périodiques d'audition (5 crédits) et d'une audition finale (7 crédits).

3. Durée de la scolarité

La durée minimale du programme est de deux trimestres à compter de l'inscription initiale du candidat. La durée maximale est de trois trimestres. Les études se font à plein temps seulement.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (2 cr.)

MIN 6445 Atelier d'interprétation 1, 1 cr.

MIN 6446 Atelier d'interprétation 2, 1 cr.

Bloc B – Tutorat (6 cr.)

MUI 6..3A Tutorat 1, 3 cr.

MUI 6..3B Tutorat 2, 3 cr.

La participation aux grands ensembles est obligatoire si demandée par le doyen.

Bloc C – Auditions (22 cr.)

MIN 6541 Audition 1, 5 cr.

MIN 6542 Audition 2, 5 cr.

MIN 6543 Audition 3, 5 cr.

MIN 6545 Audition 4, 7 cr.

Objectifs du D.E.S.S. (répertoire d'orchestre 2)

Ce diplôme de courte durée permet au candidat de perfectionner ses acquis professionnels dans le répertoire d'orchestre propre à son instrument en vue de se préparer aux auditions d'orchestre.

Destinataires

Ce programme s'adresse aux interprètes qui ont acquis une excellente maîtrise de leur instrument et qui s'orientent vers une carrière de musicien d'orchestre.

Règlement pédagogique propre au Diplôme d'études supérieures spécialisées en musique (répertoire d'orchestre 2)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme du Diplôme d'études supérieures spécialisées en répertoire d'orchestre 2 (D.E.S.S.), le candidat doit être titulaire d'un diplôme de premier cycle dans la discipline ou de troisième cycle du Conservatoire avec une moyenne d'au moins 2,7 (ou l'équivalent) ou autre formation académique jugée équivalente par le doyen.

Une connaissance pratique suffisante du répertoire d'orchestre propre à l'instrument est vérifiée au moment de l'audition requise à l'admission.

2. Programme

Le programme comporte un minimum de 30 crédits répartis comme suit : 6 crédits sous forme de tutorat, 2 crédits d'atelier d'interprétation et 22 crédits attribués sur la base de trois évaluations périodiques d'audition (5 crédits) et d'une audition finale (7 crédits).

3. Durée de la scolarité

La durée minimale du programme est de deux trimestres à compter de l'inscription initiale du candidat. La durée maximale est de trois trimestres. Les études se font à plein temps seulement.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (2 cr.)

MIN 6447 Atelier d'interprétation 1, 1 cr.

MIN 6448 Atelier d'interprétation 2, 1 cr.

Bloc B – Tutorat (6 cr.)

MUI 6..3A Tutorat 1, 3 cr.

MUI 6..3B Tutorat 2, 3 cr.

La participation aux grands ensembles est obligatoire si demandée par le doyen.

Bloc C – Auditions (22 cr.)

MIN 6546 Audition 1, 5 cr.

MIN 6547 Audition 2, 5 cr.

MIN 6548 Audition 3, 5 cr.

MIN 6549 Audition 4, 7 cr.

Optométrie

Sous cette rubrique, sont regroupés les programmes d'études supérieures offerts en Optométrie : une maîtrise ès sciences (M.Sc.), un certificat de résidence et un diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.).

Sciences de la vision

M.Sc. (sciences de la vision)	2-656-1-0
D.E.S.S. (intervention en déficience visuelle)	2-658-1-1
Certificat de résidence en optométrie	2-655-1-2

Responsable des programmes en sciences de la vision : Christian Casanova

Responsable du programme de D.E.S.S. (intervention en déficience visuelle et intervention en orientation et mobilité) : Julie-Anne Couturier

Responsable du certificat de résidence en optométrie et de l'option « Sciences cliniques » : Jacques Gresset

Technicienne en gestion des dossiers étudiants : N., tél. : (514) 343-6325

Membres du Comité des études supérieures

Jean-François Bouchard
Christian Casanova
Julie-Anne Couturier
Claude Giasson
Jacques Gresset, président
Hélène Kergoat
John V. Lovasik

Personnel enseignant *

Directeur : Jacques Gresset

Professeurs titulaires

Christian Casanova, Ph.D. (Montréal)
Jocelyn Faubert, Ph.D. (Concordia)
Jacques Gresset, O.D., M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Laval)
Hélène Kergoat, L.Sc.O. (Montréal), M.Sc., Ph.D. (Waterloo)
John V. Lovasik, B.Sc. (McGill), O.D., M.Sc., Ph.D. (Waterloo)
Maurice Ptito, D.M. (Danemark), Ph.D. (Montréal)
Pierre Simonet, O.D., M.Sc. (Montréal), Ph.D. (Waterloo)

Professeurs agrégés

Etty Bitton, B.Sc. (McGill), O.D. (Waterloo), M.Sc. (Montréal)
Danielle de Guise, O.D., M.Sc. (Montréal)
Pierre Forcier, O.D., M.Sc. (Montréal)
Benoît Frenette, M.Sc. (UQAM), O.D. (Montréal)
Claude Giasson, O.D., M.Sc. (Montréal), Ph.D. (University of California, Berkeley)
Nadia-Marie Quesnel, O.D., M.Sc. (Montréal)

Professeurs adjoints

Jean-François Bouchard, B.Pharm., Ph.D. (Montréal)
Julie-Anne Couturier, B.Sc.Ed. (Sherbrooke), M.A. (Western Michigan), M.Sc. (Pennsylvania College of Optometry)
Vasile Diaconu, M.Sc. (Bucarest), M.Sc., Ph.D. (Montréal)
Caroline Faucher, O.D., M.Sc. (Montréal)
Langis Michaud, O.D., M.Sc. (Montréal)
Judith Renaud, O.D. (Montréal), Residency Primary Care Optometry (Pennsylvania College of Optometry), M.Sc. (Montréal)
Elvire Vaucher, Maîtrise en biologie cellulaire et Magistère de biologie (Pierre et Marie Curie, Paris VI), D.E.A. et Doctorat en neurosciences (Pierre et Marie Curie, Paris VI)

Professeurs invités

Marie-Ève Corbeil, O.D. (Montréal)
Steven Duffy, B.Sc., O.D. (Montréal)
Nicolas Fontaine, O.D. (Montréal)
Julie-Andrée Marinier, O.D., M.Sc. (Montréal)

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Mylène Roy, O.D. (Montréal)
Benoit Tousignant, O.D. (Montréal)

Professeurs associés

Habib Hamam, Ing. Univ. Dipl. (Munich), Doctorat en physique (Rennes I)
Kenneth Knoblauch, B.A. (Philadelphie), Ph.D. (Brown)
Pierre Lachapelle, Ph.D. (Montréal)
Olga Overbury, B.A. (Montréal), Ph.D. (Concordia)
Agathe Ratelle, B.Sc. (Montréal), M.A. (Western Michigan)
François Vital-Durand, Doctorat de 3^e cycle, D.Sc. (Claude Bernard, Lyon)

Règlement pédagogique propre à la M.Sc. (sciences de la vision)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Sc. (sciences de la vision), le candidat doit être titulaire d'un doctorat en optométrie (O.D.), ou d'un diplôme de premier cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou d'un diplôme équivalent.

2. Programme

Le programme comprend 45 crédits. Il comporte trois options.

– Option « Sciences fondamentales et appliquées »

Dans le cadre de l'option « Sciences fondamentales et appliquées », le programme comporte un minimum de 9 crédits de cours du niveau des études supérieures et 36 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

– Option « Sciences cliniques »

Le programme comporte 3 modules non séquentiels.

– Le module de Formation spécialisée comprend 12 crédits, soit 3 cours à option de 3 crédits chacun dans une des concentrations cliniques ainsi qu'un cours au choix de 3 crédits.

– Le module de Stages cliniques est constitué de 18 crédits répartis entre 2 stages de 6 crédits chacun dans la concentration clinique choisie, un stage de 3 crédits en première ligne de soins et un séminaire clinique de 3 crédits.

– Le module de Recherche et interventions cliniques en sciences de la vision comprend 7 crédits de cours obligatoires, 3 crédits de cours au choix et 5 crédits de travail de recherche dirigé.

– Option « Intervention en déficience visuelle »

Le programme comporte 3 modules :

– Le module **1** est constitué de deux cours de 3 crédits et deux cours de 2 crédits destinés à donner une formation générale sur l'intervention en déficience visuelle.

– Le module **2a** ou **2b** est constitué d'un minimum de 20 crédits de formation spécialisée en fonction de la concentration choisie.

– Le module **3** comporte 15 crédits, soit 7 crédits associés à des cours obligatoires, 3 crédits de cours au choix et 5 crédits de travail de recherche dirigée. Ce module vise à permettre aux intervenants d'acquérir les outils et les habilités nécessaires pour mener des recherches de type appliqué au domaine de l'intervention en déficience visuelle.

3. Choix de cours

Le programme de l'option « Sciences fondamentales et appliquées » comporte 1 crédit de cours obligatoire et 8 crédits de cours à option.

Le programme de l'option « Sciences cliniques » comporte 10 crédits de cours et séminaires obligatoires, 9 crédits de cours à option et 6 crédits de cours au choix.

Le programme de l'option « Intervention en déficience visuelle » comporte 17 crédits de cours obligatoires, 12 crédits de cours à option, 8 crédits de stages et 3 crédits de cours au choix pour la concentration orientation et mobilité et 17 crédits de cours obligatoires, 14 crédits de cours à option, 6 crédits de stages et 3 crédits de cours au choix pour la concentration « Réadaptation en déficience visuelle ».

Le choix de cours doit être approuvé par le coordonnateur de l'option sélectionnée par l'étudiant.

Objectif de l'option « Sciences fondamentales et appliquées »

Cette option vise, par la réalisation d'un travail de recherche, à former des candidats désirant poursuivre une carrière dans les sciences de la vision à un niveau fondamental ou appliqué.

Structure de l'option**Bloc A – Obligatoire (1 cr.)**

OPP 6018 Séminaire de recherche, 1 cr.

Bloc B – Option (min. 8 cr.)**Bloc C – Recherche et mémoire (36 cr.)**

OPP 6900 Recherche, 3 cr.

OPP 6901 Recherche, 3 cr.

OPP 6902 Recherche, 12 cr.

OPP 6903 Recherche, 6 cr.

OPP 6904 Recherche, 12 cr.

Objectif de l'option « Sciences cliniques »

Cette option vise à former des praticiens spécialisés aptes par leurs connaissances approfondies à favoriser l'évolution de l'aspect clinique des sciences de la vision et à favoriser la recherche clinique.

Structure du module Formation spécialisée**Bloc A – Option (9 cr.)**

L'étudiant doit choisir un minimum de 9 crédits associés à une concentration donnée.

Bloc A₁ – Concentration en optométrie pédiatrique et orthoptique

OPP 6022 Les fonctions visuelles du jeune enfant, 3 cr.

OPP 6023 Déséquilibres oculo-moteurs de l'enfant, 3 cr.

OPP 6024 Amblyopie, 3 cr.

Bloc A₂ – Concentration en physiologie cornéenne et lentilles cornéennes

OPP 6025 Physiologie et métabolisme de la cornée, 3 cr.

OPP 6026 Lentilles cornéennes – cas spéciaux, 3 cr.

OPP 6027 Chirurgies réfractives—aspects cliniques, 3 cr.

Bloc A₃ – Concentration en réadaptation du handicap visuel

OPP 6029 Handicap visuel – approche multidiscipl., 3 cr.

OPP 6030 Intervention en basse vision, 3 cr.

OPP 6044 Déficience visuelle: aspect psychosocial, 3 cr.

Bloc A₄ – Concentration en santé oculaire

OPP 6031 Pharmacologie oculaire, 3 cr.

OPP 6032 Santé oculaire 1, 3 cr.

OPP 6033 Santé oculaire 2, 3 cr.

Bloc B – Choix (min. 3 cr.)

Le choix de ces cours doit être approuvé par le coordonnateur de l'option.

Structure du module Stages cliniques**Bloc A – Stages obligatoires (15 cr.)**

L'étudiant doit effectuer les 2 stages cliniques dans la concentration qu'il a choisie.

OPP 6034A Stage – optométrie pédiatrique 1, 6 cr.

OPP 6034B Stage – optométrie pédiatrique 2, 6 cr.

OPP 6035A Stage – réadaptation du handicap visuel 1, 6 cr.

OPP 6035B Stage – réadaptation du handicap visuel 2, 6 cr.

OPP 6036A Stage – lentilles cornéennes 1, 6 cr.

OPP 6036B Stage – lentilles cornéennes 2, 6 cr.

OPP 6037A Stage – santé oculaire 1, 6 cr.

OPP 6037B Stage – santé oculaire 2, 6 cr.

L'étudiant doit également compléter le stage suivant et un séminaire de 3 crédits.

OPP 6045 Séminaire clinique, 3 cr.

OPP 6046A Stage en première ligne de soin, 3 cr.

Structure du module Recherche et interventions cliniques en sciences de la vision**Bloc A – Obligatoire (7 cr.)**

OPP 6018 Séminaire de recherche, 1 cr.

MSO 6060 Concepts de base en biostatistique, 3 cr.

ou

MSO 6061 Introduction à la biostatistique, 3 cr.

MSO 6086 La recherche qualitative en santé, 3 cr.

ou

ETA 6512 L'analyses des données qualitatives, 3 cr.

Bloc B – Choix (3 cr.)

Le choix de ce cours doit être approuvé par le coordonnateur de l'option.

Bloc C – Travail de recherche dirigé (5 cr.)

OPP 6047 Travail de recherche dirigé, 5 cr.

Objectif de l'option « Intervention en déficience visuelle »

Cette option vise à former des praticiens intervenant auprès de personnes atteintes de déficiences visuelles et à favoriser la recherche appliquée à ce domaine d'intervention.

Structure du module 1 – Formation générale pour l'intervention en déficience visuelle**Bloc A – Obligatoire (10 cr.)**

IDV 6001 Fonctions visuelles : ses atteintes, 2 cr.

IDV 6002 Déficience visuelle : aspect fonctionnel, 3 cr.

IDV 6005 Séminaire multidisciplinaire, 2 cr.

OPP 6044 Déficience visuelle : aspect psychosocial, 3 cr.

L'étudiant doit avoir suivi un minimum de 20 crédits dans la concentration choisie 2a) ou 2b).

Structure du module 2a – Formation spécialisée en orientation et mobilité**Bloc A – Obligatoire (min. 20 cr.; max. 23 cr.)**

IDV 6003 Fondements en orientation et mobilité, 3 cr.

IDV 6004 Stratégies d'intervention : O et M, 3 cr.

IDV 6006 Simulations et techniques de déplacement, 4 cr.

IDV 6007A Stages en orientation et mobilité 1, 2 cr.

IDV 6007B Stages en orientation et mobilité 2, 6 cr.

IDV 6016 Basse vision et déplacements, 3 cr.

KIN 6870 Kinésiologie et intégration sensorielle, 2 cr.

Structure du module 2b – Formation spécialisée en réadaptation en déficience visuelle**Bloc A – Obligatoire (min. 20 cr.; max. 23 cr.)**

IDV 6008 Croissance, développement et adaptation, 3 cr.

IDV 6009 Déficience visuelle et vie journalière, 2 cr.

IDV 6010 Communication 1, aides conventionnelles, 2 cr.

IDV 6011 Communication 2, informatique, 3 cr.

IDV 6012 Brl 1, Introduction et braille intégral, 2 cr.

IDV 6013 Brl 2, Pédagogie et braille abrégé, 2 cr.

IDV 6014 Stratégies en basse vision, 3 cr.

IDV 6015 Stage réadaptation déficience visuelle, 6 cr.

Structure du module 3 – Recherche et intervention cliniques en sciences de la vision**Bloc A – Obligatoire (7 cr.)**

OPP 6018 Séminaire de recherche, 1 cr

MSO 6060 Concepts de base en biostatistique, 3 cr.

ou

MSO 6061 Introduction à la biostatistique, 3 cr.

MSO 6086 La recherche qualitative en santé, 3 cr.

ou

ETA 6512 L'analyses des données qualitatives, 3 cr.

Bloc B – Choix (3 cr.)

Le choix de ce cours doit être approuvé par le coordonnateur de l'option.

Bloc C – Travail de recherche dirigé (5 cr.)

OPP 6047 Travail de recherche dirigé, 5 cr.

Objectifs du D.E.S.S. (intervention en déficience visuelle)

Ce programme vise à former des praticiens intervenant auprès de personnes atteintes de déficience visuelle en vue de faire acquérir à ces dernières les capacités de se déplacer et de s'orienter de manière autonome.

Règlement pédagogique propre au D.E.S.S. (intervention en déficience visuelle)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de D.E.S.S. (Intervention en déficience visuelle), le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou d'un diplôme équivalent.

2. Modalités de transfert du diplôme d'études spécialisées (D.E.S.S.) à la maîtrise

Le candidat peut être admis à la Maîtrise ès sciences (Sciences de la vision), option « intervention en déficience visuelle », pendant ou à la fin de la scolarité du D.E.S.S. Une recommandation du directeur de l'École, après consultation du Comité des études supérieures, sera alors nécessaire.

3. Programme

Le programme comporte 30 crédits de cours obligatoires du 2^e cycle. Il est constitué des modules 1 et 2a pour la concentration orientation et mobilité, et des modules 1 et 2b pour la concentration réadaptation en déficience visuelle.

— Le module **1** de formation générale est constitué de deux cours de 3 crédits et deux cours de 2 crédits destinés à donner une formation générale sur l'intervention en déficience visuelle.

— Le module **2a** de formation spécialisée en orientation mobilité est constitué d'un maximum de 8 crédits destinés à acquérir les capacités en vue d'une intervention professionnelle dans le domaine de l'orientation et de la mobilité des personnes atteintes de déficiences visuelles et de 12 crédits de formation pratique.

— Le module **2b** de formation spécialisée en réadaptation en déficience visuelle, comprend un maximum de 14 crédits de cours de formation spécialisée et 6 crédits de stage de formation pratique destinés à acquérir les capacités en vue d'une intervention professionnelle dans le domaine de la réadaptation en déficience visuelle.

4. Durée de la scolarité

À compter de la date de l'inscription initiale du candidat, la durée minimale de la scolarité est de deux trimestres ou l'équivalent, pour un étudiant inscrit à temps complet. La durée maximale est de quatre ans pour un étudiant inscrit à temps partiel.

Structure du module 1 – Formation générale pour l'intervention en déficience visuelle

Bloc A – Obligatoire (8 cr.)

IDV 6001	Fonction visuelle : ses atteintes, 2 cr.
IDV 6002	Déficience visuelle : aspect fonctionnel, 3 cr.
IDV 6005	Séminaire multidisciplinaire, 2 cr.
OPP 6044	Déficience visuelle: aspect psychosocial, 3 cr.

Structure du module 2a – Formation spécialisée en orientation et mobilité

Bloc A – Obligatoire (max. 20 cr.)

IDV 6003	Fondements en orientation et mobilité, 3 cr.
IDV 6004	Stratégies d'intervention : O et M, 3 cr.
IDV 6006	Simulations et techniques de déplacement, 4 cr.
IDV 6007A	Stages en orientation et mobilité 1, 2 cr.
IDV 6007B	Stages en orientation et mobilité 2, 6 cr.
IDV 6016	Basse vision et déplacements, 3 cr.
KIN 6870	Kinésiologie et intégration sensorielle, 2 cr.

Structure du module 2b – Formation spécialisée en réadaptation en déficience visuelle

Bloc A – Obligatoire (max. 20 cr.)

IDV 6008	Croissance, développement et adaptation, 3 cr.
IDV 6009	Déficience visuelle et vie journalière, 2 cr.

IDV 6010	Communication 1, aides conventionnelles, 2 cr.
IDV 6011	Communication 2, informatique, 3 cr.
IDV 6012	Brl 1 : Introduction et braille intégral, 2 cr.
IDV 6013	Brl 2 : Pédagogie et braille abrégé, 2 cr.
IDV 6014	Stratégies en basse vision, 3 cr.
IDV 6015	Stage réadaptation déficience visuelle, 6 cr.

Objectif du Certificat de résidence en optométrie

Le programme de résidence a pour objectif de permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes que doit posséder un professionnel démontrant une expertise reconnue dans un des champs de la pratique optométrique.

Règlement pédagogique propre au Certificat de résidence en optométrie

1. Admission

En plus de satisfaire aux conditions d'admissibilité du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures, le candidat doit :

- avoir obtenu son diplôme de doctorat en optométrie de l'Université de Montréal ou l'équivalent. Son dossier scolaire doit établir que, par ses études antérieures, il est apte à poursuivre avantageusement des études avancées;
- posséder un permis d'exercice général émis par l'Ordre des optométristes du Québec ainsi que le permis l'habilitant à utiliser les médicaments à des fins diagnostiques et thérapeutiques.

Toute demande d'admission doit être déposée au Registrariat avant le 1^{er} février. Le programme commence au trimestre d'été.

2. Programme

Le programme comprend 39 crédits dont 9 crédits de cours, 3 crédits de séminaires et 27 crédits de stages.

3. Choix de cours

Le programme comporte 6 crédits de cours obligatoires, de 9 à 12 crédits de cours à option ainsi que de 6 à 9 crédits de cours au choix.

4. Durée de la scolarité

Le programme est d'une durée de 12 mois consécutifs. En résidence, l'étudiant dispose de 4 semaines de vacances prises pendant des périodes déterminées avec l'accord du responsable du programme.

L'étudiant ne peut pas s'inscrire à temps partiel au programme du certificat.

L'étudiant est soumis aux normes de l'établissement d'accueil dans lequel il poursuit ses études, de même qu'à celles pouvant découler du contrat d'affiliation entre l'Université et cet établissement.

5. Diplôme

Le candidat qui remplit toutes les conditions du programme obtient le Certificat de résidence en optométrie. Le diplôme est décerné sans mention de distinction.

Structure du programme

Bloc A – Cours obligatoire (3 cr.)

OPP 6045	Séminaires cliniques, 3 cr.

Bloc B – Option (9 cr.)

Le résident doit choisir 9 crédits associés à une concentration donnée.

Bloc B₁ – Concentration en optométrie pédiatrique et orthoptique

OPP 6022	Les fonctions visuelles du jeune enfant, 3 cr.
OPP 6023	Déséquilibres oculo-moteurs de l'enfant, 3 cr.
OPP 6024	Amblyopie, 3 cr.

Bloc B₂ – Concentration en physiologie cornéenne et lentilles cornéennes

OPP 6025	Physiologie et métabolisme de la cornée, 3 cr.
OPP 6026	Lentilles cornéennes – cas spéciaux, 3 cr.
OPP 6027	Chirurgies réfractives—aspects cliniques, 3 cr.

Bloc B₃ – Concentration en réadaptation du handicap visuel

OPP 6029	Handicap visuel – approche multidiscipl., 3 cr.
OPP 6030	Intervention en basse vision, 3 cr.

OPP 6044 Déficience visuelle: aspect psychosocial, 3 cr.

Bloc B₄ – Concentration en santé oculaire

OPP 6031 Pharmacologie oculaire, 3 cr.

OPP 6032 Santé oculaire 1, 3 cr.

OPP 6033 Santé oculaire 2, 3 cr.

Bloc C – Stages (27 cr.)

Le résident doit effectuer 3 stages cliniques de 6 crédits chacun dans la concentration qu'il a choisie.

OPP 6034A Stage – Optométrie pédiatrique 1, 6 cr.

OPP 6034B Stage – Optométrie pédiatrique 2, 6 cr.

OPP 6034C Stage – Optométrie pédiatrique 3, 6 cr.

OPP 6035A Stage – Réadaptation du handicap visuel 1, 6 cr.

OPP 6035B Stage – Réadaptation du handicap visuel 2, 6 cr.

OPP 6035C Stage – Réadaptation du handicap visuel 3, 6 cr.

OPP 6036A Stage – Lentilles cornéennes 1, 6 cr.

OPP 6036B Stage – Lentilles cornéennes 2, 6 cr.

OPP 6036C Stage – Lentilles cornéennes 3, 6 cr.

OPP 6037A Stage – Santé oculaire 1, 6 cr.

OPP 6037B Stage – Santé oculaire 2, 6 cr.

OPP 6037C Stage – Santé oculaire 3, 6 cr.

Il doit aussi effectuer trois stages cliniques de trois crédits chacun en première ligne de soins.

OPP 6046A Stage – Première ligne de soins 1, 3 cr.

OPP 6046B Stage – Première ligne de soins 2, 3 cr.

OPP 6046C Stage – Première ligne de soins 3, 3 cr.

Pharmacie

Sous cette rubrique, sont regroupés les programmes d'études supérieures offerts en Pharmacie : deux microprogrammes de deuxième cycle, pharmacien – maître de stage et soins pharmaceutiques; trois diplômes d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.), pharmacien – maître de stage, soins pharmaceutiques et développement du médicament; une maîtrise ès sciences en pratique pharmaceutique, une maîtrise ès sciences et un Philosophiæ Doctor (Ph.D.) en sciences pharmaceutiques.

Programmes de perfectionnement professionnel

Microprogramme de 2^e cycle (pharmacien – maître de stage)	2-675-6-2
D.E.S.S. (pharmacien – maître de stage)	2-675-1-4
Microprogramme de 2^e cycle (soins pharmaceutiques)	2-675-6-0
D.E.S.S. (soins pharmaceutiques)	2-675-1-2

Programmes de formation professionnelle

D.E.S.S. (développement du médicament)	2-670-1-0
M.Sc. (pratique pharmaceutique)	2-675-1-0
Options :	
« Pratique communautaire »	
« Pratique en établissement de santé »	

Programmes de formation en recherche

M.Sc. (sciences pharmaceutiques)	2-700-1-0
Options du programme avec mémoire :	
« Analyse »	
« Chimie médicinale »	
« Médicament et santé des populations »	
« Pharmacologie »	
« Technologie pharmaceutique »	
Option du programme sans mémoire :	
« Développement du médicament »	
Ph.D. (sciences pharmaceutiques)	3-700-1-0
Options :	
« Analyse »	
« Chimie médicinale »	
« Médicament et santé des populations »	
« Pharmacologie »	
« Technologie pharmaceutique »	

Responsable des programmes de perfectionnement professionnel : Guylaine Bertrand, tél. : (514) 343-6461

Responsable du programme de D.E.S.S. (développement du médicament) et de la M.Sc. (sciences pharmaceutiques), option « Développement du médicament » : Robert-Georges Paradis, tél. : (514) 343-6111, poste 3867

Responsable de la M.Sc. (pratique pharmaceutique), option « Pratique communautaire » : Guylaine Bertrand, tél. : (514) 343-6461

Responsable de la M.Sc. (pratique pharmaceutique), option « Pratique en établissement de santé » : Nathalie Turgeon, tél. : (514) 343-6111, poste 3624

Responsable des autres options à la maîtrise et du programme de doctorat : Huy Ong, tél. : (514) 343-6467

Membres des Comités des études supérieures et de la recherche

Lucie Blais
Rachida Essalihi, étudiante
Liz-Ann Gilbert, étudiante
Maxime Leduc-Séguin, étudiant
Jean-Christophe Leroux
Huy Ong, président
Marc Servant
Marie-Claude Vanier

Personnel enseignant *

Professeurs titulaires

Albert Adam, D.Sc. Bio. (Liège)
Jean-Guy Besner, Ph.D. (Montréal)
Suzanne Bissillon, Ph.D. (Montréal), LL.B. (Montréal), en détachement
Jean-Louis Brazier, Doctorat d'État en Sci. Pharm. (Lyon)
Louis Cartilier, D.Sc.Pharm. (Bruxelles)
Daniel Lamontagne, Ph.D. (Montréal)
Claudine Laurier, Ph.D. (Montréal)
Claude Mailhot, Pharm.D. (Utah)
Jean-Norbert McMullen, Ph.D. (Florida)
Huy Ong, Ph.D. (Montréal)
Jacques Turgeon, Ph.D. (Laval)
France Varin, Ph.D. (Montréal)
Françoise Winnik, Ph.D. (Toronto)

Professeurs agrégés

Johanne Collin, Ph.D. (UQAM)
Céline Fiset, Ph.D. (Laval)
Suzanne Giasson, Ph.D. (France et Western Ontario)
Patrice Hildgen, Ph.D. (Montréal)
Jean-Christophe Leroux, D.Sc.Pharm. (Genève)
Sylvie Marleau, Ph.D. (Montréal)
Pierre Moreau, Ph.D. (Montréal)
Yola Moride, Ph.D. (McGill)
Chantal Pharand, Pharm.D. (Pennsylvanie)

Professeurs adjoints

Anick Bérard, Ph.D. (McGill)
Lucie Blais, Ph.D. (McGill)
Labbé Line, Ph.D. (Laval)
Jean Lachaine, Ph.D. (Montréal)
Lyne Lalonde, Ph.D. (McGill)
Fahima Nekka, Ph.D. (Montréal)
Sylvie Perreault, Ph.D. (Montréal)
Marc Servant, Ph.D. (Montréal)

Professeurs agrégés de clinique

Jean-François Bussièrès, M.Sc. (Laval), M.B.A. (McGill)
Louise Mallet, Pharm.D. (Boston)

Professeurs adjoints de clinique

Marie-France Beauchesne, Pharm.D. (Colombie-Britannique)
Ema Ferreira, Pharm.D. (Colombie-Britannique)
Diane Lamarre, M.Sc. (Montréal)
Marc Perreault, Pharm.D. (State University of New York)
Co Pham, Pharm.D. (Colombie Britannique)
Nancy Sheehan, M.Sc. (Laval)
Daniel Jia G. Thirion, Pharm.D. (Wayne State)
Marie-Claude Vanier, M.Sc. (Laval)
David Williamson, M.Sc. (Montréal)

Chargé d'enseignement

Simon De Denus, M.Sc. (Montréal)

Responsables de formation clinique

Isabelle Landry, M.Sc. (Montréal)
Anne Fillion, M.Sc. (Montréal)
Denis Lebel, M.Sc. (Montréal)
Jocelyne Pépin, M.Sc. (Montréal)
Michel Savoie, M.Sc. (Montréal)

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Responsables de formation professionnelle

David Bensemana, Ph.D. (Montréal)
 Eva Cohen, M.Sc. (Montréal)
 Sylvie Côté, M.Sc. (Montréal)
 Julie Couture, B.Pharm. (Montréal)
 Danielle Desroches, M. Sc. (Montréal)
 Marie Dubois, D.P.H. (Montréal)
 Bao Van Duong, D.P.H. (Montréal)
 Jude Goulet, Pharm.D. (Caroline du Sud)
 Cécile Lecours, D.P.H. (Montréal), M.B.A. (Montréal)
 Céline Léveillé-Imbeault, M.Sc. (Montréal)
 Karine Patry, B.Pharm. (Montréal)
 Francine Lussier-Labelle, D.P.H. (Montréal)
 Nathalie Turgeon, B.Pharm. (Laval)
 Marc Vallée, M.Sc. (Montréal)
 Johanne Vinet, M.Sc. (Montréal)

Professeurs associés

Sophie-Dorothée Clas, Ph.D. (McGill)
 Julie Ducharme, Ph.D. (Montréal)
 Murray Ducharme, Pharm.D. (Détroit)
 Roger W. Jelliffe, M.D. (Columbia)
 Mallé Jurima-Romet, Ph.D. (Toronto)
 Elizabeth Kwong, Ph.D. (Colombie-Britannique)
 Maxime Ranger, Ph.D. (Laval)
 Roch Thibert, Ph.D. (Montréal)

Professeurs / Chercheurs invités

Yves Gariépy, D.P.H. (Laval)
 Wendy Kennedy, Ph.D. (Montréal)
 Gaston Labrecque, Ph.D. (Michigan)
 Michel Lesne, Ph.D. (Louvain)
 Michelle Savoie, PhD (Montréal)

Professeurs émérites

André Archambault
 Robert Goyer
 Rashad Tawashi

Objectifs du microprogramme de 2^e cycle (pharmacien – maître de stage)

Le microprogramme de deuxième cycle (pharmacien – maître de stage) prépare le pharmacien à superviser un étudiant pendant son stage, à acquérir des habiletés dans l'évaluation et l'encadrement d'un étudiant et lui permet de maintenir à jour ses connaissances en pharmacothérapie appliquées à la pratique.

Destinataires

Ce programme s'adresse à des pharmaciens ayant obtenu leur baccalauréat qui sont impliqués dans la prestation directe de soins pharmaceutiques et qui désirent superviser des étudiants dans le cadre de stages. Le candidat pourra choisir une formation sur mesure, selon son expertise en encadrement.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle (pharmacien – maître de stage)**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2^e cycle (pharmacien – maître de stage), le candidat doit :

- a) être titulaire d'un diplôme de premier cycle en pharmacie;
- b) posséder une expérience professionnelle jugée satisfaisante dans le domaine de la pharmacie.

2. Programme

Le programme comporte 15 crédits de cours, dont 4 crédits de cours obligatoires et 11 crédits de cours à option. Dans plusieurs des cours, les travaux nécessitent que l'étudiant ait accès à un milieu de pratique.

3. Durée de la scolarité

Ce microprogramme est un programme offert à temps partiel. À compter de la date de l'inscription initiale du candidat, la durée maximale est de trois ans.

4. Passage au D.E.S.S.

Un étudiant admis au microprogramme de deuxième cycle « pharmacien – maître de stage » pourra être admis directement au programme de D.E.S.S. au terme de 12 crédits de ce microprogramme.

Structure du programme**Bloc A – Obligatoire (4 cr.)**

PHM 6600 Appliquer les soins pharmaceutiques, 1 cr.
 PHM 6601 Évaluation des apprentissages en stage, 1 cr.
 PHM 6602 Communication en pharmacie 1, 1 cr.
 PHM 6603 Communication en pharmacie 2, 1 cr.

Bloc B – Option (11 cr.)**Bloc B₁ – Pédagogie en pharmacie (min. 2 cr.)**

PHM 6606 Accompanyer un stagiaire en pharmacie, 1 cr.
 PHM 6630 Supervision en pharmacie 1, 1 cr.
 PHM 6631 Supervision en pharmacie 2, 1 cr.
 PHM 6632 Supervision en pharmacie 3, 1 cr.
 PHM 6633 Supervision en pharmacie 4, 1 cr.
 PHM 6634 Supervision en pharmacie 5, 1 cr.
 PHM 6635 Recherche documentaire en pharmacie, 1 cr.
 PHM 6636 Analyse critique d'écrits scientifiques, 1 cr.
 PHM 6637 Documenter l'intervention en pharmacie, 1 cr.

Bloc B₂ – Mise à jour

PHL 6092 Pharmacovigilance, 3 cr.
 PHM 6150 Organisation des milieux de pratique, 1 cr.
 PHM 6500 Soins pharmaceutiques ambulatoires, 3 cr.
 PHM 6501 Soins pharmaceutiques mère-enfant, 3 cr.
 PHM 6502 Prod. de santé naturels : asp. cliniques, 3 cr.
 PHM 6503 Le pharmacien et la documentation, 2 cr.
 PHM 6504 Pharmacothérapie gériatrique, 3 cr.
 PHM 6506D Biopharmacie et pharmacocinétique, 2 cr.
 PHM 6507 Chronopharmacologie, 3 cr.
 PHM 6508 CYP450 et interactions médicamenteuses, 1 cr.
 PHM 6509 Pharmacothérapie pédiatrique, 2 cr.
 PHM 6610 Soins pharm. comm. notions cliniques 1, 1 cr.
 PHM 6611 Soins pharm. comm. notions cliniques 2, 1 cr.
 PHM 6612 Soins pharm. comm. notions cliniques 3, 1 cr.
 PHM 6613 Soins pharm. comm. atelier intégration 1, 1 cr.
 PHM 6614 Soins pharm. comm. atelier intégration 2, 1 cr.
 PHM 6615 Soins pharm. comm. et automédication, 1 cr.
 PHM 6616 Soins pharm. comm. cardio-hématologie, 1 cr.
 PHM 6617 Soins pharm. comm. dermatologie, 1 cr.
 PHM 6618 Soins pharm. comm. endocrinologie, 1 cr.
 PHM 6619 Soins pharm. comm. gastro-entérologie, 1 cr.
 PHM 6620 Soins pharm. comm. gynéco-obst/urologie, 1 cr.
 PHM 6621 Soins pharm. comm. infectiologie, 1 cr.
 PHM 6622 Soins pharm. comm. ophtalmo/pneumologie, 1 cr.
 PHM 6623 Soins pharm. comm. psychiatrie, 1 cr.
 PHM 6624 Soins pharm. comm. rhumato/orthopédie, 1 cr.
 PHM 6625 Soins pharm. comm. syst. nerveux central, 1 cr.
 PHM 6626 Soins pharm. comm. onco.soins palliatifs, 1 cr.
 PHM 6627 Soins pharm. comm. et instrum. médicaux, 1 cr.
 PHM 6628 Soins pharm. comm. problèmes actuels 1, 1 cr.
 PHM 6629 Soins pharm. comm. problèmes actuels 2, 1 cr.

Objectifs du D.E.S.S. (pharmacien – maître de stage)

Le D.E.S.S. (pharmacien – maître de stage) offre l'opportunité à des pharmaciens d'approfondir leurs connaissances en supervision de stage et d'améliorer leurs habi-

letés dans l'évaluation et l'encadrement d'un étudiant, tout en maintenant à jour leurs connaissances en pharmacothérapie appliquées à la pratique professionnelle. À la fin de ce programme, le pharmacien connaîtra mieux les mesures d'évaluation permettant de prévoir l'impact de ses interventions.

Destinataires

Ce programme s'adresse à des pharmaciens ayant obtenu leur baccalauréat qui sont impliqués dans la prestation directe de soins pharmaceutiques et qui désirent superviser des étudiants dans le cadre de stages. Le candidat pourra choisir une formation sur mesure, selon son expertise en encadrement.

Règlement pédagogique propre au D.E.S.S. (pharmacien – maître de stage)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (pharmacien – maître de stage), le candidat doit :

- a) être titulaire d'un diplôme de premier cycle en pharmacie;
- b) posséder une expérience professionnelle jugée satisfaisante dans le domaine de la pharmacie.

2. Programme

Le programme comporte 30 crédits de cours, dont 10 crédits de cours obligatoires et 20 crédits de cours à option. Pour plusieurs des cours, les travaux nécessitent que l'étudiant ait accès à un milieu de pratique.

3. Durée de la scolarité

Ce D.E.S.S. est un programme offert à temps partiel. À compter de la date de l'inscription initiale du candidat, la durée maximale est de cinq ans.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (10 cr.)

- PHM 6006 Applications biostatistiques, 1 cr.
- PHM 6503 Le pharmacien et la documentation, 2 cr.
- PHM 6600 Appliquer les soins pharmaceutiques, 1 cr.
- PHM 6601 Évaluation des apprentissages en stage, 1 cr.
- PHM 6602 Communication en pharmacie 1, 1 cr.
- PHM 6603 Communication en pharmacie 2, 1 cr.
- PHM 6606 Accompagner un stagiaire en pharmacie, 1 cr.
- PHM 6607 Intro. à la recherche en pharmacie, 2 cr.

Bloc B – Option (20 cr.)

Bloc B₁ – Pédagogie en pharmacie (min. 2 cr.)

- PHM 6630 Supervision en pharmacie 1, 1 cr.
- PHM 6631 Supervision en pharmacie 2, 1 cr.
- PHM 6632 Supervision en pharmacie 3, 1 cr.
- PHM 6633 Supervision en pharmacie 4, 1 cr.
- PHM 6634 Supervision en pharmacie 5, 1 cr.
- PHM 6635 Recherche documentaire en pharmacie, 1 cr.
- PHM 6636 Analyse critique d'écrits scientifiques, 1 cr.
- PHM 6637 Documenter l'intervention en pharmacie, 1 cr.

Bloc B₂ – Mise à jour (min. 4 cr.)

- ASA 6175 Méthodes d'évaluation économique, 3 cr.
- PHL 6092 Pharmacovigilance, 3 cr.
- PHM 6019 Devis expérimental et biostatistique, 3 cr.
- PHM 6025 Principes de pharmacoépidémiologie, 3 cr.
- PHM 6032 Pharmacoeconomie, 3 cr.
- PHM 6150 Organisation des milieux de pratique, 1 cr.
- PHM 6500 Soins pharmaceutiques ambulatoires, 3 cr.
- PHM 6501 Soins pharmaceutiques mère-enfant, 3 cr.
- PHM 6502 Prod. de santé naturels : asp. cliniques, 3 cr.
- PHM 6504 Pharmacothérapie gériatrique, 3 cr.
- PHM 6506D Biopharmacie et pharmacocinétique, 2 cr.
- PHM 6507 Chronopharmacologie, 3 cr.

- PHM 6508 CYP450 et interactions médicamenteuses, 1 cr.
- PHM 6509 Pharmacothérapie pédiatrique, 2 cr.
- PHM 6610 Soins pharm. comm. notions cliniques 1, 1 cr.
- PHM 6611 Soins pharm. comm. notions cliniques 2, 1 cr.
- PHM 6612 Soins pharm. comm. notions cliniques 3, 1 cr.
- PHM 6613 Soins pharm. comm. atelier intégration 1, 1 cr.
- PHM 6614 Soins pharm. comm. atelier intégration 2, 1 cr.
- PHM 6615 Soins pharm. comm. et automédication, 1 cr.
- PHM 6616 Soins pharm. comm. cardio-hématologie, 1 cr.
- PHM 6617 Soins pharm. comm. dermatologie, 1 cr.
- PHM 6618 Soins pharm. comm. endocrinologie, 1 cr.
- PHM 6619 Soins pharm. comm. gastro-entérologie, 1 cr.
- PHM 6620 Soins pharm. comm. gynéco-obst/urologie, 1 cr.
- PHM 6621 Soins pharm. comm. infectiologie, 1 cr.
- PHM 6622 Soins pharm. comm. ophtalmo/pneumologie, 1 cr.
- PHM 6623 Soins pharm. comm. psychiatrie, 1 cr.
- PHM 6624 Soins pharm. comm. rhumato/orthopédie, 1 cr.
- PHM 6625 Soins pharm. comm. syst. nerveux central, 1 cr.
- PHM 6626 Soins pharm. comm. onco.soins palliatifs, 1 cr.
- PHM 6627 Soins pharm. comm. et instrum. médicaux, 1 cr.
- PHM 6628 Soins pharm. comm. problèmes actuels 1, 1 cr.
- PHM 6629 Soins pharm. comm. problèmes actuels 2, 1 cr.

Bloc C – Intégration des connaissances (min. 3 cr.)

- PHM 6608 Séminaire, 3 cr.
- ou
- PHM 6609 Travail dirigé, 6 cr.

Objectifs du microprogramme de 2^e cycle (soins pharmaceutiques)

Le microprogramme de deuxième cycle (soins pharmaceutiques) offre l'opportunité à des pharmaciens d'approfondir leurs connaissances en pharmacothérapie et de développer les habiletés requises pour l'application des soins pharmaceutiques en milieu communautaire.

Destinataires

Ce programme s'adresse principalement à des pharmaciens du milieu communautaire, mais aussi à des pharmaciens désireux de réorienter leur carrière vers la pratique des soins pharmaceutiques.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle en soins pharmaceutiques

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2^e cycle (soins pharmaceutiques), le candidat doit :

- a) être titulaire d'un diplôme de premier cycle en pharmacie;
- b) posséder une expérience professionnelle jugée satisfaisante dans le domaine de la pharmacie.

2. Programme

Le programme comporte 12 crédits de cours, dont 2 crédits de cours obligatoires et 10 crédits de cours à option. Dans plusieurs des cours, les travaux nécessitent que l'étudiant ait accès à un milieu de pratique.

3. Durée de la scolarité

Ce microprogramme est un programme offert à temps partiel. À compter de la date de l'inscription initiale du candidat, la durée maximale est de trois ans.

4. Passage au D.E.S.S.

Un étudiant admis au microprogramme de deuxième cycle en soins pharmaceutiques pourra être admis directement au programme de D.E.S.S. au terme de 10 crédits de ce microprogramme.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (2 cr.)

- PHM 6610 Soins pharm. comm. notions cliniques 1, 1 cr.
PHM 6611 Soins pharm. comm. notions cliniques 2, 1 cr.

Bloc B – Option (10 cr.)

Bloc B₁ – Mise à jour en pharmacothérapie (min. 6 cr.)

- PHM 6612 Soins pharm. comm. notions cliniques 3, 1 cr.
PHM 6613 Soins pharm. comm. atelier intégration 1, 1 cr.
PHM 6614 Soins pharm. comm. atelier intégration 2, 1 cr.
PHM 6615 Soins pharm. comm. et automédication, 1 cr.
PHM 6616 Soins pharm. comm. cardio-hématologie, 1 cr.
PHM 6617 Soins pharm. comm. dermatologie, 1 cr.
PHM 6618 Soins pharm. comm. endocrinologie, 1 cr.
PHM 6619 Soins pharm. comm. gastro-entérologie, 1 cr.
PHM 6620 Soins pharm. comm. gynéco-obst/urologie, 1 cr.
PHM 6621 Soins pharm. comm. infectiologie, 1 cr.
PHM 6622 Soins pharm. comm. ophtalmo/pneumologie, 1 cr.
PHM 6623 Soins pharm. comm. psychiatrie, 1 cr.
PHM 6624 Soins pharm. comm. rhumato/orthopédie, 1 cr.
PHM 6625 Soins pharm. comm. syst. nerveux central, 1 cr.
PHM 6626 Soins pharm. comm. onco.soins palliatifs, 1 cr.
PHM 6627 Soins pharm. comm. et instrum. médicaux, 1 cr.
PHM 6628 Soins pharm. comm. problèmes actuels 1, 1 cr.
PHM 6629 Soins pharm. comm. problèmes actuels 2, 1 cr.

Bloc B₂ – Autres problématiques (min. 1 cr.)

- PHL 6092 Pharmacovigilance, 3 cr.
PHM 6150 Organisation des milieux de pratique, 1 cr.
PHM 6500 Soins pharmaceutiques ambulatoires, 3 cr.
PHM 6501 Soins pharmaceutiques mère-enfant, 3 cr.
PHM 6502 Prod. de santé naturels : asp. cliniques, 3 cr.
PHM 6503 Le pharmacien et la documentation, 2 cr.
PHM 6504 Pharmacothérapie gériatrique, 3 cr.
PHM 6506D Biopharmacie et pharmacocinétique, 2 cr.
PHM 6507 Chronopharmacologie, 3 cr.
PHM 6508 CYP450 et interactions médicamenteuses, 1 cr.
PHM 6509 Pharmacothérapie pédiatrique, 2 cr.
PHM 6510 Pharmacie : loi et système de soins, 3 cr.
PHM 6602 Communication en pharmacie 1, 1 cr.
PHM 6603 Communication en pharmacie 2, 1 cr.
PHM 6635 Recherche documentaire en pharmacie, 1 cr.
PHM 6636 Analyse critique d'écrits scientifiques, 1 cr.
PHM 6637 Documenter l'intervention en pharmacie, 1 cr.

Objectifs du programme de D.E.S.S. (soins pharmaceutiques)

Le D.E.S.S. (soins pharmaceutiques) offre l'opportunité à des pharmaciens d'approfondir et d'intégrer leurs connaissances en pharmacothérapie, de développer les habiletés requises pour l'application des soins pharmaceutiques en milieu communautaire et de mieux connaître les mesures permettant de suivre les résultats des interventions pharmaceutiques sur la santé des malades.

Règlement pédagogique propre au D.E.S.S. (soins pharmaceutiques)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (soins pharmaceutiques), le candidat doit :

- a) être titulaire d'un diplôme de premier cycle en pharmacie;

- b) posséder une expérience professionnelle jugée satisfaisante dans le domaine de la pharmacie.

2. Programme

Le programme comporte 30 crédits de cours, dont 10 crédits de cours obligatoires et 20 crédits de cours à option. Pour plusieurs des cours, les travaux nécessitent que l'étudiant ait accès à un milieu de pratique.

3. Durée de la scolarité

Ce D.E.S.S. est un programme offert à temps partiel. À compter de la date de l'inscription initiale du candidat, la durée maximale est de cinq ans.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (10 cr.)

- PHM 6006 Applications biostatistiques, 1 cr.
PHM 6503 Le pharmacien et la documentation, 2 cr.
PHM 6607 Intro. à la recherche en pharmacie, 2 cr.
PHM 6610 Soins pharm. comm. notions cliniques 1, 1 cr.
PHM 6611 Soins pharm. comm. notions cliniques 2, 1 cr.
PHM 6612 Soins pharm. comm. notions cliniques 3, 1 cr.
PHM 6613 Soins pharm. comm. atelier intégration 1, 1 cr.
PHM 6614 Soins pharm. comm. atelier intégration 2, 1 cr.

Bloc B – Option (20 cr.)

Bloc B₁ – Mise à jour en pharmacothérapie (min. 6 cr.)

- PHM 6615 Soins pharm. comm. et automédication, 1 cr.
PHM 6616 Soins pharm. comm. cardio-hématologie, 1 cr.
PHM 6617 Soins pharm. comm. dermatologie, 1 cr.
PHM 6618 Soins pharm. comm. endocrinologie, 1 cr.
PHM 6619 Soins pharm. comm. gastro-entérologie, 1 cr.
PHM 6620 Soins pharm. comm. gynéco-obst/urologie, 1 cr.
PHM 6621 Soins pharm. comm. infectiologie, 1 cr.
PHM 6622 Soins pharm. comm. ophtalmo/pneumologie, 1 cr.
PHM 6623 Soins pharm. comm. psychiatrie, 1 cr.
PHM 6624 Soins pharm. comm. rhumato/orthopédie, 1 cr.
PHM 6625 Soins pharm. comm. syst. nerveux central, 1 cr.
PHM 6626 Soins pharm. comm. onco.soins palliatifs, 1 cr.
PHM 6627 Soins pharm. comm. et instrum. médicaux, 1 cr.
PHM 6628 Soins pharm. comm. problèmes actuels 1, 1 cr.
PHM 6629 Soins pharm. comm. problèmes actuels 2, 1 cr.

Bloc B₂ – Autres problématiques (min. 3 cr.)

- ASA 6175 Méthodes d'évaluation économique, 3 cr.
PHL 6092 Pharmacovigilance, 3 cr.
PHM 6019 Devis expérimental et biostatistique, 3 cr.
PHM 6025 Principes de pharmacoépidémiologie, 3 cr.
PHM 6032 Pharmacoeconomie, 3 cr.
PHM 6150 Organisation des milieux de pratique, 1 cr.
PHM 6500 Soins pharmaceutiques ambulatoires, 3 cr.
PHM 6501 Soins pharmaceutiques mère-enfant, 3 cr.
PHM 6502 Prod. de santé naturels : asp. cliniques, 3 cr.
PHM 6504 Pharmacothérapie gériatrique, 3 cr.
PHM 6506D Biopharmacie et pharmacocinétique, 2 cr.
PHM 6507 Chronopharmacologie, 3 cr.
PHM 6508 CYP450 et interactions médicamenteuses, 1 cr.
PHM 6509 Pharmacothérapie pédiatrique, 2 cr.
PHM 6602 Communication en pharmacie 1, 1 cr.
PHM 6603 Communication en pharmacie 2, 1 cr.
PHM 6635 Recherche documentaire en pharmacie, 1 cr.
PHM 6636 Analyse critique d'écrits scientifiques, 1 cr.
PHM 6637 Documenter l'intervention en pharmacie, 1 cr.

Bloc C – Intégration des connaissances (min. 3 cr.)

PHM 6608 Séminaire, 3 cr.

ou

PHM 6609 Travail dirigé, 6 cr.

Objectifs du D.E.S.S. (développement du médicament)

Le programme d'études supérieures en développement du médicament est un programme de spécialisation et de perfectionnement qui offre à ses diplômés une formation qualifiante pour travailler dans le domaine du médicament, que ce soit dans le secteur biopharmaceutique, gouvernemental ou autre.

Au terme du programme, les diplômés sauront identifier les exigences scientifiques et gouvernementales spécifiques aux diverses étapes du développement du médicament. Ils comprendront les problèmes et les difficultés inhérents à chacune d'elles et leurs implications, ainsi que les façons de les surmonter. Ils auront intégré les connaissances acquises et les traduiront en compétences opérationnelles dans leur travail.

Destinataires

Ce programme s'adresse prioritairement à des candidats qui désirent oeuvrer dans le domaine du développement du médicament ou qui occupent déjà un poste cadre ou professionnel relié au développement du médicament en milieu académique, gouvernemental, hospitalier ou industriel, et qui veulent se spécialiser dans un secteur particulier : clinique, galénique et analytique, pharmacoeconomique et épidémiologique, ou réglementaire.

Personnel enseignant

Le personnel enseignant de ce programme est constitué de professeurs de la Faculté de pharmacie, avec la collaboration d'autres professeurs ou d'experts des milieux académique, gouvernemental, hospitalier ou industriel, familiers avec le développement du médicament.

Règlement pédagogique propre au Diplôme d'études supérieures spécialisées en développement du médicament (D.E.S.S.)**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Diplôme d'études supérieures spécialisées en développement du médicament (D.E.S.S.), le candidat doit :

a) être titulaire d'un baccalauréat de premier cycle ou l'équivalent dans un domaine pertinent au médicament et selon l'option choisie.

Pour référence, voici les principaux baccalauréats ou doctorats professionnels recevables à l'admission selon l'option choisie :

Chimie et fabrication : pharmacie, chimie, biochimie, génie chimique;

Impacts économique ou épidémiologique : pharmacie, pharmacologie, médecine, sciences biomédicales, biologie médicale, biochimie;

Recherche clinique : pharmacie, pharmacologie, médecine, sciences infirmières, microbiologie, sciences biomédicales, biologie humaine, biologie médicale, biochimie;

Réglementation : pharmacie, pharmacologie, médecine, sciences biomédicales, biochimie, biologie humaine;

b) avoir obtenu au minimum la note 2,7 ou l'équivalent pour son diplôme de premier cycle universitaire;

c) avoir une maîtrise suffisante du français et une bonne connaissance de l'anglais.

Le candidat devra également posséder des connaissances préalables adéquates en biostatistique, pharmacocinétique, pharmacologie et toxicologie du médicament. À défaut, il devra les ajouter à son programme à titre de cours préparatoires. Le candidat doit joindre à sa demande d'admission un curriculum vitae à jour, ainsi qu'une lettre de motivation.

Les candidats présélectionnés sur la base de la qualité du dossier académique seront invités à se soumettre à une entrevue. Dans le cas de candidats résidant à l'étranger au moment du processus de sélection, la Faculté se réserve le droit de procéder à une entrevue téléphonique.

2. Capacité d'accueil et admission unique

La capacité d'accueil dans ce programme est de 75 étudiants par année et le programme n'admet de nouveaux étudiants qu'au trimestre d'automne de chaque année.

3. Programme

Le programme comporte 30 crédits de cours, dont au moins 24 du niveau des études supérieures. Ces crédits sont répartis comme suit : 18 crédits de cours obligatoires, 9 à 12 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.

4. Durée de la scolarité

À compter de la date de l'inscription initiale du candidat, la durée minimale de la scolarité est de deux trimestres ou l'équivalent, pour un étudiant inscrit à temps complet. La durée maximale est de quatre ans pour un étudiant inscrit à temps partiel. Pour tous les étudiants, le programme proprement dit débute au trimestre d'automne.

Cours préparatoires

Le candidat devra posséder des connaissances préalables adéquates en biostatistique, pharmacocinétique, pharmacologie et toxicologie du médicament. Il devra avoir réussi un choix de cours approprié parmi les suivants, ou leur équivalent, ou les ajouter à son programme, à titre de cours préparatoires, s'il ne les a pas suivis et réussis. Un de ces cours pourra être considéré comme cours au choix (maximum 3 crédits) :

MSO 6060 Concepts de base en biostatistique, 3 cr.

PHM 1962 Principes généraux de pharmacologie, 3 cr.

ou

PHM 2953 Pharmacologie générale, 3 cr.

PHM 6506D Biopharmacie et pharmacocinétique, 2 cr.

TXL 6012 Toxicologie des médicaments, 3 cr.

L'inscription à ces cours préparatoires est régie par la Direction du programme, en lien avec les unités concernées.

Objectifs de l'option « Chimie et fabrication »

Responsable : Jean-Norbert McMullen

L'étudiant ayant complété le D.E.S.S. en développement du médicament, option « Chimie et fabrication » : connaîtra et maîtrisera la réglementation canadienne et internationale concernant la chimie et la fabrication d'une nouvelle entité thérapeutique ; aura intégré les notions de chimie, de physicochimie, d'analyse et de technologie pharmaceutiques pour la compréhension de ces exigences réglementaires ; aura développé et déploiera les compétences nécessaires à la constitution d'un dossier de chimie et de fabrication pour une nouvelle entité thérapeutique.

Cours préparatoires

Le candidat qui choisit cette option devra posséder des connaissances préalables adéquates en chimie analytique et en physico-chimie. Il devra avoir suivi un choix de cours appropriés parmi les cours suivants, ou leur équivalent, en respectant les préalables de cheminement ou les ajouter à son programme, à titre de cours préparatoires, s'il ne les a pas suivis et réussis :

CHM 1101 Chimie analytique I, 3 cr.

CHM 1401 Chimie physique 1, 3 cr.

CHM 2102 Chimie analytique 2, 3 cr.

ou

PHM 1131 Pharmacie physico-chimique 1, 3 cr.

PHM 1232 Pharmacie physico-chimique 2, 3 cr.

PHM 1240 Qualité du médicament, 4 cr.

L'inscription à ces cours préparatoires est régie par la Direction du programme, en lien avec les unités concernées. L'accès aux cours PHM1131, 1232, 1240 est restreint, la Faculté de pharmacie n'acceptant pas d'étudiants libres dans ces cours de baccalauréat.

Structure du programme**Bloc A – Obligatoire (18 cr.)**

PHM 6007 Biodisponibilité et bioéquivalence, 3 cr.

PHM 6010 Développement du médicament, 3 cr.

PHM 6015 Médicament : réglementation canadienne, 3 cr.

PHM 6019 Devis expérimental et biostatistique, 3 cr.

PHM 6153 L'équipe-projet en dev. du méd., 2 cr.

PHM 6154 Planification en dev. du méd., 1 cr.

PHM 6155 Projet de fin d'études, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 9 cr.; max. 12 cr.)

PHM 6029 Médicament : chimie et fabrication, 3 cr.

PHM 6038	Aspects industriels des formes pharm., 3 cr.
PHM 6084	Bonnes pratiques de fabrication, 2 cr.
PHM 6086	Applications en pharmacie industrielle, 1 cr.
PHM 7016	Analyse des médicaments, 3 cr.
PHM 7036	Pharmacotechnie, 3 cr.
PHM 7039	Conservation des formes pharmaceutiques, 2 cr.

Bloc C – Option (max. 3 cr.)

PHM 6011	Médicament : aspects cliniques, 3 cr.
PHM 6020	Travail dirigé individuel, 3 cr.
PHM 6028	Médicament et société, 3 cr.
PHM 6156	Atelier thématique, 1 cr.

Bloc D – Choix (max. 3 cr.)

Le choix de ces cours doit être approuvé par le responsable de l'option.

Objectifs de l'option « Pharmacoeconomie et pharmacoépidémiologie »

Responsable : Michelle Savoie

L'étudiant ayant complété le D.E.S.S. en développement du médicament, option « Pharmacoeconomie et pharmacoépidémiologie » : aura été initié à l'analyse épidémiologique et économique des effets du médicament et de son utilisation ; connaîtra et maîtrisera les méthodologies permettant d'évaluer les risques et les bénéfices des médicaments dans les conditions naturelles d'utilisation ; connaîtra et maîtrisera les méthodes de base utilisées pour les évaluations économiques ; aura été sensibilisé aux politiques de santé publique relatives à l'utilisation des médicaments et en connaîtra la portée et les limites.

Structure du programme**Bloc A – Obligatoire (18 cr.)**

PHM 6010	Développement du médicament, 3 cr.
PHM 6011	Médicament : aspects cliniques, 3 cr.
PHM 6015	Médicament : réglementation canadienne, 3 cr.
PHM 6019	Devis expérimental et biostatistique, 3 cr.
PHM 6153	L'équipe-projet en dev. du méd., 2 cr.
PHM 6154	Planification en dev. du méd., 1 cr.
PHM 6155	Projet de fin d'études, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 9 cr.; max. 12 cr.)

ASA 6175	Méthodes d'évaluation économique, 3 cr.
PHL 6092	Pharmacovigilance, 3 cr.
PHM 6008	Applications pharmacoépidémiologiques, 1 cr.
PHM 6009	Applications pharmacoéconomiques, 1 cr.
PHM 6014	Évaluation critique de l'essai clinique, 1 cr.
PHM 6025	Principes de pharmacoépidémiologie, 3 cr.
PHM 6028	Médicament et société, 3 cr.
PHM 6032	Pharmacoeconomie, 3 cr.

Bloc C – Option (max. 3 cr.)

PHM 6010	Travail dirigé individuel, 3 cr.
PHM 6156	Atelier thématique, 1 cr.

Bloc D – Choix (max. 3 cr.)

Le choix de ces cours doit être approuvé par le responsable de l'option.

Objectifs de l'option « Recherche clinique »

Responsable : Sylvie Robert

L'étudiant ayant complété le D.E.S.S. en développement médicament, option « Recherche clinique » : aura été initié à l'approche méthodologique particulière à l'essai clinique d'un médicament en phase d'investigation clinique et maîtrisera cette méthodologie ; sera capable de définir les objectifs d'une étude en fonction de la phase clinique et d'évaluer son impact sur la planification générale ; saura identifier et appliquer rigoureusement les divers éléments qui composent un protocole clinique et les démarches à entreprendre lors de l'amorce, de la conduite et de l'analyse d'une étude clinique.

Structure du programme**Bloc A – Obligatoire (18 cr.)**

PHM 6010	Développement du médicament, 3 cr.
PHM 6011	Médicament : aspects cliniques, 3 cr.
PHM 6015	Médicament : réglementation canadienne, 3 cr.
PHM 6019	Devis expérimental et biostatistique, 3 cr.
PHM 6153	L'équipe-projet en dev. du méd., 2 cr.
PHM 6154	Planification en dev. du méd., 1 cr.
PHM 6155	Projet de fin d'études, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 9 cr.; max. 12 cr.)

BIE 6003	Éthique de la recherche, 3 cr.
PHM 6007	Biodisponibilité et bioéquivalence, 3 cr.
PHM 6012	Applications cliniques, 1 cr.
PHM 6013	Problème clinique, 1 cr.
PHM 6014	Évaluation critique de l'essai clinique, 1 cr.
PHM 6016	Applications réglementaires, 1 cr.
PHM 6025	Principes de pharmacoépidémiologie, 3 cr.
PHM 6032	Pharmacoeconomie, 3 cr.

Bloc C – Option (max. 3 cr.)

ASA 6175	Méthodes d'évaluation économique, 3 cr.
DRT 6882A	Droit, biotechnologies et société, 3 cr.
PHM 6005	Stages d'initiation, 3 cr.
PHM 6020	Travail dirigé individuel, 3 cr.
PHM 6028	Médicament et société, 3 cr.
PHM 6156	Atelier thématique, 1 cr.
PHM 6157	Introd. à la réglem. internat., 1 cr.

Bloc D – Choix (max. 3 cr.)

Le choix de ces cours doit être approuvé par le responsable de l'option.

Objectifs de l'option « Réglementation des médicaments »

Responsable : Madeleine Bélisle

L'étudiant ayant complété le D.E.S.S. en développement du médicament, option « Réglementation des médicaments » : connaîtra les exigences scientifiques et réglementaires, ainsi que leurs interrelations en matière :

- de qualité, d'innocuité et d'efficacité d'un nouveau médicament;
 - d'autorisation d'études cliniques (CTA) ou de leur mise en marché (NDS);
 - de constitution des dossiers CTA et NDS et de leur évaluation par les autorités gouvernementales;
 - de commercialisation et de son suivi.
- En outre, l'étudiant sera en mesure d'appliquer rigoureusement ces réglementations.

Structure du programme**Bloc A – Obligatoire (18 cr.)**

PHM 6010	Développement du médicament, 3 cr.
PHM 6011	Médicament : aspects cliniques, 3 cr.
PHM 6015	Médicament : réglementation canadienne, 3 cr.
PHM 6019	Devis expérimental et biostatistique, 3 cr.
PHM 6153	L'équipe-projet en dev. du méd., 2 cr.
PHM 6154	Planification en dev. du méd., 1 cr.
PHM 6155	Projet de fin d'études, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 9 cr.; max. 12 cr.)

DRT 6882A	Droit, biotechnologies et société, 3 cr.
PHM 6007	Biodisponibilité et bioéquivalence, 3 cr.
PHM 6014	Évaluation critique de l'essai clinique, 1 cr.
PHM 6016	Applications réglementaires, 1 cr.
PHM 6017	Problème réglementaire, 1 cr.
PHM 6025	Principes de pharmacoépidémiologie, 3 cr.
PHM 6057	Introd. à la réglem. internat., 1 cr.

Bloc C – Option (max. : 3 cr.)

ASA 6175	Méthodes d'évaluation économique, 3 cr.
BIE 6003	Éthique de la recherche, 3 cr.
PHM 6020	Travail dirigé individuel, 3 cr.
PHM 6028	Médicament et société, 3 cr.
PHM 6156	Atelier thématique, 1 cr.

Bloc D – Choix (max. 3 cr.)

Le choix de ces cours doit être approuvé par le responsable de l'option.

Objectifs de la M.Sc. (pratique pharmaceutique)

Les objectifs généraux du programme sont de permettre au pharmacien d'acquérir et d'appliquer de nouvelles connaissances, ainsi que de favoriser le développement de son leadership et de sa créativité, afin qu'il puisse répondre de façon optimale et proactive aux besoins de la société en matière de soins pharmaceutiques.

Règlement pédagogique propre à la M.Sc. (pratique pharmaceutique)

Le candidat qui postule à la maîtrise ès sciences (pratique pharmaceutique) doit poursuivre son programme à la Faculté de pharmacie et dans les milieux de pratique agréés par la Faculté.

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Sc. (pratique pharmaceutique), options « Pratique communautaire » et « Pratique en établissement de santé », le candidat doit :

- a) être titulaire d'un baccalauréat en pharmacie obtenu selon le programme de l'année de la demande d'admission, avec une moyenne cumulative d'au moins 2,7, ou d'un diplôme jugé équivalent;
- b) avoir réussi les cours PHM 2420 – Produits stériles et PHM 4810 – Laboratoire de produits stériles ou leurs équivalents.

Les candidats sont admis en fonction de critères de sélection établis par le Conseil de Faculté. La Faculté de pharmacie ne s'engage pas à accepter tous les candidats admissibles.

2. Durée de la scolarité

La scolarité exigée pour la M.Sc. (pratique pharmaceutique) est d'une durée minimale de 67 semaines consécutives. L'étudiant s'y inscrit à plein temps.

3. Programme

Le programme comporte 60 crédits comprenant 18 crédits de cours, 1 crédit d'ateliers, 34 crédits d'enseignement clinique et 7 crédits attribués à un travail dirigé en pratique pharmaceutique.

Structure du programme**Option « Pratique communautaire »**

Cette option du programme s'adresse aux candidats qui s'orientent vers une carrière de pharmacien en milieu communautaire.

Bloc A – Obligatoire (18 cr.)

PHM 6101	Pathophysiologie et pharmacothérapie, 7 cr.
PHM 6102	Pharmacocinétique clinique, 2 cr.
PHM 6105	Recherche en pratique pharmaceutique, 6 cr.
PHM 6152	Gestion pharmaceutique en officine, 3 cr.

Bloc B – Ateliers (1 cr.)

PHM 6111	Ateliers en pratique pharmaceutique, 1 cr.

Bloc C – Enseignement clinique (34 cr.)

Les exigences particulières aux stages sont décrites dans le Guide de l'étudiant édité chaque année par la Faculté de pharmacie.

PHM 6120	Ens. clin. 1 : Centre d'information (4 semaines), 4 cr.
PHM 6142	Ens. clin. 2 : Patients ambulatoires (4 semaines), 3 cr.
PHM 6143	Ens. clin. 3 : Patients ambulatoires (8 semaines), 7 cr.
PHM 6144	Ens. clin. 4 : Patients ambulatoires (8 semaines), 7 cr.
PHM 6145	Ens. clin. 5 : Patients ambulatoires (8 semaines), 7 cr.
PHM 6147	Ens. clin. 6 : Patients hospitalisés (4 semaines), 3 cr.

PHM 6148	Ens. Clin. 7 : Patients hospitalisés (4 semaines), 3 cr.

Bloc D – Travail dirigé (7 cr.)

PHM 6125	Travail dirigé, 7 cr.

Option « Pratique en établissement de santé »

Cette option du programme s'adresse aux candidats qui s'orientent vers une carrière de pharmacien en établissement de santé.

Bloc A – Obligatoire (18 cr.)

PHM 6101	Pathophysiologie et pharmacothérapie, 7 cr.
PHM 6102	Pharmacocinétique clinique, 2 cr.
PHM 6105	Recherche en pratique pharmaceutique, 6 cr.
PHM 6151	Gestion pharmaceutique en établissement, 3 cr.

Bloc B – Ateliers (1 cr.)

PHM 6111	Ateliers en pratique pharmaceutique, 1 cr.

Bloc C – Enseignement clinique (34 cr.)

Les exigences particulières aux stages sont décrites dans le Guide de l'étudiant édité chaque année par la Faculté de pharmacie.

PHM 6120	Ens. clin. 1 : Centre d'information (4 semaines), 4 cr.
PHM 6132	Ens. clin. 2 : Patients hospitalisés (4 semaines), 3 cr.
PHM 6133	Ens. clin. 3 : Patients hospitalisés (8 semaines), 7 cr.
PHM 6134	Ens. clin. 4 : Patients hospitalisés (8 semaines), 7 cr.
PHM 6135	Ens. clin. 5 : Patients hospitalisés (8 semaines), 7 cr.
PHM 6137	Ens. clin. 6 : Patients ambulatoires (4 semaines), 3 cr.
PHM 6138	Ens. clin. 7 : Patients ambulatoires (4 semaines), 3 cr.

Bloc D – Travail dirigé (7 cr.)

PHM 6125	Travail dirigé, 7 cr.

Objectifs de la M.Sc. (sciences pharmaceutiques)

La maîtrise avec mémoire est une initiation à la recherche. La formation au niveau de la M.Sc. en sciences pharmaceutiques comprend des cours avancés et une composante prédominante en recherche expérimentale (planification, réalisation et interprétation), qui se concrétise par la rédaction et la présentation d'un mémoire.

L'objectif de la maîtrise avec stage ou travail dirigé est de former des spécialistes capables de contribuer à la conduite et à l'évaluation d'études scientifiques ou d'activités liées au développement d'un médicament ou de son suivi, que ce soit en milieu industriel, hospitalo-universitaire ou gouvernemental.

Règlement pédagogique propre à la M.Sc. (sciences pharmaceutiques)**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de maîtrise **avec mémoire** dans une des options suivantes : « Analyse », « Chimie médicinale », « Médicament et santé des populations », « Pharmacologie », « Technologie pharmaceutique », le candidat doit être titulaire du B.Pharm., ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de maîtrise **sans mémoire** avec stage ou travail dirigé dans l'option « Développement du médicament », le candidat doit avoir complété, avec une moyenne d'au moins 2,7, la scolarité du D.E.S.S. en développement du médicament. (Une demande d'équivalence pour les cours suivis au D.E.S.S. devra accompagner la demande d'admission du candidat.).

Pour le volet avec stage, chaque candidature sera évaluée par un comité de sélection établi par la Faculté. Le stage est réservé au candidat ne possédant pas d'expérience dans le milieu de stage choisi. La capacité d'accueil dans ce volet est de 20 places.

Le volet avec travail dirigé est réservé au candidat oeuvrant déjà dans un milieu de pratique. Le sujet proposé pour le travail dirigé devra être approuvé par un comité d'évaluation établi par la Faculté.

Tous les candidats admissibles ne seront pas nécessairement admis.

2. Programme

Le programme avec mémoire comporte un minimum de 8 crédits de cours du niveau des études supérieures et 37 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Le programme sans mémoire est offert dans les concentrations suivantes : Chimie et fabrication, Impacts économique/épidémiologique, Recherche clinique et Réglementation. Il comporte 45 crédits dont 30 crédits du programme de D.E.S.S. en développement du médicament et 15 crédits de stage ou de travail dirigé.

3. Choix de cours

Le programme avec mémoire comporte un cours obligatoire, des cours à option ou au choix.

Pour chacune des concentrations du programme sans mémoire, se référer à l'option du même nom du programme de D.E.S.S. en développement du médicament.

4. Durée de la scolarité

La scolarité minimale du programme avec mémoire est de trois trimestres à temps plein.

À compter de l'inscription à la maîtrise, la durée minimale du programme avec stage est de un trimestre à temps plein ou l'équivalent. La durée maximale est de 2 trimestres. À compter de l'inscription à la maîtrise, la durée minimale du programme avec travail dirigé est de 2 trimestres à demi-temps, ou l'équivalent. La durée maximale est de 4 trimestres.

Structure du programme

1. MAÎTRISE AVEC MÉMOIRE

Option « Analyse »

L'objectif de cette option vise à initier l'étudiant au développement des méthodologies analytiques pour déterminer la quantification des médicaments et des substances bioactives.

Bloc A – Obligatoire (2 cr.)

PHM 6088 Séminaires de sciences pharmaceutiques 1, 2 cr.

Bloc B – Option (0 à 3 cr.)

PHM 7016 Analyse des médicaments, 3 cr.

Bloc C – Choix (3 à 6 cr.)

Le choix de ces cours doit être approuvé par le responsable.

Option « Chimie médicinale »

L'objectif de cette option vise à initier l'étudiant au développement de nouveaux agents thérapeutiques.

Bloc A – Obligatoire (2 cr.)

PHM 6088 Séminaires de sciences pharmaceutiques 1, 2 cr.

Bloc B – Option (max. 6 cr.)

PHM 7005 Principes physiques en chimie médicinale, 2 cr.

PHM 7006 Progrès récents en chimie médicinale, 2 cr.

PHM 7010 Étude des produits naturels, 2 cr.

Bloc C – Choix (max. 6 cr.)

Le choix de ces cours doit être approuvé par le responsable.

Option « Médicament et santé des populations »

L'objectif de cette option vise à initier l'étudiant à la recherche de type évaluatif portant sur l'utilisation des médicaments.

Bloc A – Obligatoire (2 cr.)

PHM 6088 Séminaires de sciences pharmaceutiques 1, 2 cr.

Bloc B – Option (max. 6 cr.)

PHM 6028 Médicament et société, 3 cr.

PHM 6032 Pharmacoeconomie, 3 cr.

PHM 6050 Séminaire : utilisation du médicament, 3 cr.

Bloc C – Choix (max. 6 cr.)

Le choix de ces cours doit être approuvé par le responsable.

Option « Pharmacologie »

L'objectif de cette option vise à initier l'étudiant à la recherche en pharmacologie fondamentale ou clinique.

Bloc A – Obligatoire (2 cr.)

PHM 6088 Séminaires de sciences pharmaceutiques 1, 2 cr.

Bloc B – Option (max. 6 cr.)

PHM 6033 Molécules d'adhérence cellulaire, 2 cr.

PHM 6034 Cytokines et facteurs de croissance, 3 cr.

PHM 6085 Récepteurs des agents pharmacologiques, 3 cr.

PHM 7040 Pharmacocinétique, 3 cr.

PHM 7065 Thérapies cardiovasculaires de l'avenir, 3 cr.

Bloc C – Choix (max. 6 cr.)

Le choix de ces cours doit être approuvé par le responsable.

Option « Technologie pharmaceutique »

L'objectif de cette option vise à initier l'étudiant au développement de la production et du contrôle des formes pharmaceutiques.

Bloc A – Obligatoire (2 cr.)

PHM 6088 Séminaires de sciences pharmaceutiques 1, 2 cr.

Bloc B – Option (max. 6 cr.)

PHM 6035 Technologie pharmaceutique expérimentale, 4 cr.

PHM 6036 Caractérisation des matériaux pharm., 2 cr.

PHM 6037 Radiopharmacie : aspects pharmaceutiques, 3 cr.

PHM 6043 Le ciblage des médicaments, 3 cr.

PHM 7036 Pharmacotechnie, 3 cr.

PHM 7039 Conservation des formes pharmaceutiques, 2 cr.

PHM 7046 Chimie de surface des syst. pharm., 3 cr.

Bloc C – Choix (max. 6 cr.)

Le choix de ces cours doit être approuvé par le responsable.

2. MAÎTRISE AVEC STAGE OU TRAVAIL DIRIGÉ

Option « Développement du médicament »

Concentration « Chimie et fabrication »

Responsable : Jean-Norbert McMullen

Analyser de façon critique et appliquer les approches méthodologiques particulières à la synthèse du médicament, le développement de la forme pharmaceutique, sa fabrication et son conditionnement. Définir les objectifs d'une étude en fonction du processus de développement de la forme pharmaceutique. Savoir développer une stratégie de développement galénique en tenant compte de son impact sur l'ensemble du développement du médicament. Participer à la rédaction des études de développement et leur gestion. Analyser et intégrer les résultats des diverses études scientifiques pertinentes au domaine.

A. Programme du D.E.S.S. (développement du médicament), option « Chimie et fabrication » (30 cr.)

B. Stage ou travail dirigé (15 cr.)

PHM 6041 Stage, 15 cr.

PHM 6042 Travail dirigé, 15 cr.

Concentration « Pharmacoeconomie et pharmacoépidémiologie »

Coordonnatrice : Michelle Savoie

Initier les étudiants à l'analyse économique et épidémiologique des effets du médicament et de son utilisation. Connaître les méthodologies permettant d'évaluer les risques et les avantages des médicaments dans les conditions réelles d'utilisation. Discuter des politiques de santé publique relatives à l'utilisation des médicaments.

A. Programme du D.E.S.S., (développement du médicament), option Pharmacoeconomie et pharmacoépidémiologie » (30 cr.)

B. Stage ou travail dirigé (15 cr.)

PHM 6041 Stage, 15 cr.

PHM 6042 Travail dirigé, 15 cr.

Concentration « Recherche clinique »

Coordonnatrice : Louise Fortier

Analyser de façon critique les particularités des approches méthodologiques particulières à l'essai clinique d'un médicament en phase d'investigation clinique. Définir les objectifs d'une étude en fonction de la phase clinique. Savoir évaluer la portée d'une étude et son impact sur la stratégie de développement clinique. Participer à la

rédaction de protocoles cliniques et à la gestion d'études cliniques. Analyser et interpréter les résultats de diverses études en recherche pharmaceutique.

**A. Programme du D.E.S.S. (développement du médicament), option
« Recherche clinique » (30 cr.)**

B. Stage ou travail dirigé (15 cr.)

PHM 6041 Stage, 15 cr.

PHM 6042 Travail dirigé, 15 cr.

Concentration « Réglementation des médicaments »

Coordonnatrice : Madeleine Bélisle

Intégrer les connaissances multidisciplinaires acquises et exercer un regard critique dans l'application des exigences scientifiques et réglementaires correspondant à chaque étape de la recherche pharmaceutique lors de la soumission des dossiers IND et NDS d'un nouveau médicament aux autorités gouvernementales; de sa commercialisation et de son suivi.

**A. Programme du D.E.S.S. (développement du médicament), option
« Réglementation des médicaments » (30 cr.)**

B. Stage ou travail dirigé (15 cr.)

PHM 6041 Stage, 15 cr.

PHM 6042 Travail dirigé, 15 cr.

Objectif du Ph.D. (sciences pharmaceutiques)

L'objectif du doctorat est de former des chercheurs autonomes par l'acquisition des connaissances appropriées et par la réalisation d'un travail de recherche original dans l'une ou l'autre des options du programme des sciences pharmaceutiques. Il prépare les chercheurs à une carrière académique, industrielle ou gouvernementale.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (sciences pharmaceutiques)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph.D. (sciences pharmaceutiques), le candidat doit :

- a) être titulaire du diplôme de Maîtrise en sciences pharmaceutiques avec mémoire, ou d'un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente;
- b) posséder une connaissance suffisante de l'anglais; il doit également faire preuve d'une connaissance suffisante de toute autre langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

2. Programme

Le programme comporte un minimum de 3 crédits de cours du niveau des études supérieures et 87 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Structure du programme

Options « Analyse », « Chimie médicinale », « Médicament et santé des populations », « Pharmacologie », « Technologie pharmaceutique »

Les objectifs spécifiques de chaque option visent à approfondir les connaissances dans les orientations spécifiques à chaque option décrite dans le programme de M.Sc. en sciences pharmaceutiques.

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

PHM 7090 Séminaire de sciences pharmaceutiques 2, 3 cr.

Bloc B – Activités de recherche et thèse (87 cr.)

PHM 7091 Recherche, 12 cr.

PHM 7092 Recherche, 48 cr.

PHM 7094 Thèse, 27 cr.

Sciences de l'éducation

Sous cette rubrique, sont regroupés les programmes d'études supérieures offerts en Sciences de l'éducation : un microprogramme de deuxième cycle en administration de l'éducation, un microprogramme de deuxième cycle en administration des systèmes d'éducation et de formation, un microprogramme de deuxième cycle en didactique, un microprogramme de deuxième cycle en didactique et intégration des matières, un microprogramme de deuxième cycle en éducation, un microprogramme en évaluation des compétences, un microprogramme de deuxième cycle en formation à l'enseignement postsecondaire, un microprogramme en gestion du changement en éducation, un microprogramme en insertion professionnelle en enseignement, un microprogramme en intégration pédagogique des TIC, un diplôme d'études supérieures spécialisées en administration de l'éducation (D.E.S.S.), un diplôme d'études supérieures en administration des systèmes d'éducation et de formation (D.E.S.S.), un diplôme d'études supérieures spécialisées en éducation (D.E.S.S.) qui comporte 3 options, une maîtrise ès arts (M.A.) qui comporte 7 options, une maîtrise à vocation professionnelle (M.Ed.) qui en comporte 4; un Philosophiæ Doctor (Ph.D.) qui en comporte 6 et un programme court de troisième cycle, le Diplôme d'études professionnelles approfondies (D.E.P.A.).

Formation professionnelle en éducation

Microprogramme de 2^e cycle (administration de l'éducation)	2-801-6-0
D.E.S.S. (administration de l'éducation)	2-801-1-2
Microprogramme de 2^e cycle (administration des systèmes d'éducation et de formation)	2-801-6-1
D.E.S.S. (administration des systèmes d'éducation et de formation)	2-801-1-3
Microprogramme de 2^e cycle (didactique)	2-811-6-1
Microprogramme de 2^e cycle (didactique et intégration des matières)	2-811-6-0
Microprogramme de 2^e cycle (éducation)	2-812-6-0
D.E.S.S. (éducation)	
Options :	
« Générale »	2-812-1-2
« Didactique »	2-811-1-2
« Intervention éducative »	2-823-1-2
Maîtrise en éducation (M.Ed.)	
Options :	
« Administration de l'éducation »	2-801-1-1
« Didactique »	2-811-1-1
« Générale » *	2-812-1-1
« Intervention éducative »	2-823-1-1
Diplôme d'études professionnelles approfondies en éducation (D.E.P.A.) **	3-812-1-7
Microprogramme de 2^e cycle (évaluation des compétences)	2-801-6-2
Microprogramme de 2^e cycle (formation à l'enseignement postsecondaire)	2-832-6-0
Microprogramme de 2^e cycle (gestion du changement en éducation)	2-801-6-3
Microprogramme de 2^e cycle (insertion professionnelle en enseignement)	2-823-6-1

* Les admissions à ce programme sont suspendues.

** Programme en instance de révision.

Microprogramme de 2^e cycle (intégration pédagogique des TIC)

2-823-6-0

Formation à la recherche en éducation

M.A. (sciences de l'éducation)

Options :

« Administration de l'éducation »	2-801-1-0
« Andragogie »	2-805-1-0
« Didactique »	2-811-1-0
« Éducation comparée et fondements de l'éducation »	2-817-1-0
« Mesure et évaluation en éducation »	2-850-1-0
« Pédagogie universitaire des sciences médicales »	2-814-1-0
« Psychopédagogie »	2-813-1-0

Ph.D. (sciences de l'éducation)

Options :

« Administration de l'éducation »	3-801-1-0
« Andragogie »	3-805-1-0
« Didactique »	3-811-1-0
« Éducation comparée et fondements de l'éducation »	3-817-1-0
« Mesure et évaluation en éducation »	3-850-1-0
« Psychopédagogie »	3-813-1-0

Membres du Comité des études supérieures

– Département d'administration et fondements de l'éducation :

Jean-Guy Blais
Philippe Dupuis
Roselyne Garon (substitut)
Nancy Lauzon
Jean-Marie Van der Maren
Frédéric Yvon (substitut)

– Département de didactique :

Marc-André Ethier
Isabelle Montésinos-Gelet
Pierre Nonnon

– Département de psychopédagogie et d'andragogie :

France Beauregard
Mario Cantin
Estelle Chamberland
Roch Chouinard
Nadia Desbiens

Personnel enseignant ***

Département d'administration et fondements de l'éducation

Directeur : Jean-Marie Van der Maren

Professeurs titulaires

Jean-Guy Blais, M.Sc. mathématiques (stat.) (Montréal), Ph.D. sciences de l'éducation (mes. et éval.) (Montréal)
Guy Bourgeault, L.Ph. (Montréal), D.Th. (Rome)
André Brassard, Ph.D. sciences de l'éducation (adm. scol.) (Montréal)
Manuel Crespo, M.A. sciences religieuses (Montréal), Ph.D. sociologie (McGill)
Philippe Dupuis, Ph.D. Educational Administration (Alberta)
Michel D. Laurier, M.A. linguistique appliquée (Ottawa), Ph.D. Education (Toronto)
Claude Lessard, M.A. sociologie (Montréal), Ph.D. Educational Theory (Toronto)
Denis Massé, Ph.D. adm. scol. (Alberta), substitut

*** Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Marie Mc Andrew, Ph.D. sciences de l'éducation (éduc. comp.) (Montréal)
 Jean-Pierre Proulx, Ph.D. théologie (Montréal), détaché, président du Conseil supérieur de l'éducation
 Maurice Tardif, M.A. philosophie, Ph.D. fondements de l'éducation (Montréal)
 Michel Trahan, L.Péd. (Montréal), Ph.D. Education (Toronto), vice-recteur exécutif
 Jean-Marie Van der Maren, Licence en pédagogie (Louvain), Doctorat en psychologie (Louvain)

Professeurs agrégés

Louise Allaire, Ph.D. psychologie (Montréal)
 Huguette Bernard, Ph.D. éducation (Montréal)
 Pierre Bordeleau, M.A. sciences de l'éducation (tech. éduc.) (Montréal), Doctorat de 3^e cycle en psychologie (Strasbourg), vice-recteur adjoint aux technologies de l'information et de la communication et directeur général de la Direction générale des technologies de l'information et de la communication
 Jean-Baptiste Haché, M.Ed. (Ottawa), Ph.D. Educational Administration (Toronto)
 Serge Racine, Ph.D. sciences de l'éducation (mes. et éval.) (Montréal)

Professeurs adjoints

Roseline Garon, Ph.D. psychologie (Montréal)
 Pierre Lapointe, Ph.D. psychologie (UQAM)
 Nancy Lauzon, M.Sc. gestion (HEC, Montréal), Ph.D. administration (UQAM)
 Frédéric Yvon, M.A. philosophie (Paris X), Ph.D. (CNAM, France)

Professeurs invités

Richard Boudreault, Ginette Casavant, Jocelyne Darveau, Gérald Sigouin

Professeur émérite

Harold Stolovitch

Département de didactique

Directrice : Louise Poirier

Professeurs titulaires

Mia Beer-Toker, M.Sc. Education (Syracuse), D.Ed. (McGill)
 Jean-Pierre Charland, Ph.D. histoire, Ph.D. didactique (Laval), vice-doyen au CFIM
 Flore Gervais, M.A. linguistique (Laval), Ph.D. linguistique (Montréal)
 Gisèle Lemoyne, Ph.D. psychologie (Montréal)
 Gisèle Painchaud, M.A. science politique (Montréal), M.A. linguistique appliquée (Ottawa), Ph.D. sciences de l'éducation (andr.) (Montréal), vice-rectrice aux ressources humaines
 Régine Pierre, Ph.D. psychologie (Montréal)
 Diane Saint-Jacques, M.A. études théâtrales (Paris), Ph.D. sc. médiévales – théâtre (Montréal)
 Nicole Van Grunderbeeck, Doctorat en sciences de l'éducation (Louvain)

Professeurs agrégés

Françoise Armand, Maîtrise de français langue étrangère (Provence, Aix-Marseille), Ph.D. didactique (Montréal)
 Christophe Hopper, M.A. sciences de l'éducation (préc.-élém.) (Montréal)
 Patricia Lamarre, M.A. didactique (UBC), Ph.D. sociologie de l'éducation (UBC)
 Réal Larose, Ph.D. sciences de l'éducation (tech. éduc.) (Montréal)
 Monique Noël-Gaudreault, Maîtrise en lettres françaises (Sorbonne), Ph.D. littérature québécoise (Laval)
 Pierre Nonnon, M.A. psychologie (UQAM), Ph.D. technologie de l'éducation (Laval)
 Louise Poirier, M.A. psychologie (UQAM), Ph.D. éducation (UQAM)
 Jean Portugais, Doctorat en sciences de l'éducation (Genève)
 Ewa Puchalska, Doctorat en didactique des mathématiques (Varsovie)
 Sophie René de Cotret, Maîtrise en mathématiques (enseignement) (UQAM), Doctorat en didactique des mathématiques (Grenoble I)
 Marcel Thouin, Ph.D. sciences de l'éducation (mes. et éval.) (Montréal)
 Jesús Vázquez-Abad, Ph.D. sciences de l'éducation (tech. éduc.) (Montréal)

Professeurs adjoints

Marie-Claude Boivin, M.A. linguistique (UQAM), Ph.D. linguistique (M.I.T.)
 France Caron, M.Sc.A. mathématiques appliquées (Poly, Montréal), Ph.D. didactique (Montréal)
 Daniel Daigle, M.A. linguistique (UQAM), Ph.D. didactique (Montréal)
 Anne-Marie Émond, Maîtrise en arts plastiques (UQAM), Doctorat ArtEd (Concordia)
 Marc-André Éthier, M.A. histoire, Ph.D. sciences de l'éducation (Montréal)
 Pascale Lefrançois, M.A. sciences de l'éducation (Sherbrooke), Ph.D. didactique (Montréal)
 Isabelle Montesinos-Gelet, Maîtrise de psychologie, D.E.A., Doctorat en psychologie (Lyon)
 Philippe R. Richard, Maîtrise en sciences de l'éducation, Ph.D. didactique (UAB, Espagne)

Professeurs émérites

Jacques Bergeron, Pierre Dagenais, Alison d'Anglejan

Département de psychopédagogie et d'andragogie

Directrice : Louise Allaire

Professeurs titulaires

Colette Dufresne-Tassé, Ph.D. psychologie (Montréal), Doctorat de 3^e cycle en sociologie (Paris)
 Jean Gaudreau, D.Ps. (Montréal)
 Jacques Langevin, M.A. sciences de l'éducation (ortho.) (Montréal), Doctorat en psychologie (Paris-Vincennes)
 Claudie Solar, Ph.D. sciences de l'éducation (andr.) (Montréal)

Professeurs agrégés

François Bowen, Ph.D. psychologie (UQAM)
 Sylvie Cartier, M.Ed. éducation spécialisée (Sherbrooke), Ph.D. sciences de l'éducation (psychopédagogie) (Montréal)
 Estelle Chamberland, Ph.D. sciences de l'éducation (ortho.) (Montréal)
 Roch Chouinard, Ph.D. psychologie (UQAM)
 Colette Gervais, Ph.D. sciences de l'éducation (didactique) (Montréal)
 Mohamed Himech, Ph.D. sciences de l'éducation (andr.) (Montréal)
 Thierry Karsenti, M.Ed. didactique des langues (McGill), M.A. sciences de l'éducation, Ph.D. sciences de l'éducation (UQAM)
 Marie-Françoise Legendre, Ph.D. psychopédagogie (Laval)
 Francisco A. Loiola, M.Sc. éducation (Ceará, Brésil), Ph.D. psychopédagogie (Laval)
 Sylvie Rocque, Ph.D. éducation (UQAM)
 Manon Théorêt, Ph.D. psychologie (UQAM)
 Jacques Viens, M.S. sciences de l'éducation (tech. éduc.) (Montréal), Ph.D. Education (Toronto)

Professeurs adjoints

Johanne Bédard, M.A. sciences de l'éducation (Sherbrooke), D. en pédagogie (Fribourg)
 Robert David, B.Ed., M.A. sciences de l'éducation (Sherbrooke), Ph.D. psychopédagogie (Laval)
 Nadia Desbiens, Ph.D. psychopédagogie (Laval)
 Fasal Kanouté, M.Ed. psychopédagogie (Montréal), Ph.D. psychopédagogie (Montréal)
 Jrene Rahm, Ph.D. Education (Colorado)
 Nathalie Trépanier, Ph.D. sciences de l'éducation (Montréal)

Professeures associées

Marcienne Lévesque, M.A. sciences de l'éducation (andr.) (Montréal), Ph.D. psychopédagogie (Laval)
 Louise Marchand, M.A. sciences de l'éducation (andr.) (Montréal)

Professeurs invités

Michel Lepage
 Lise-Anne St.Vincent

Professeure émérite

Huguette Caglar

Objectifs du microprogramme de 2^e cycle (administration de l'éducation)

Ce microprogramme vise à offrir au personnel de l'éducation une ouverture à une formation de deuxième cycle en gestion de l'éducation de façon à le préparer à œuvrer dans ce domaine tout en favorisant la poursuite des études vers l'obtention d'un D.E.S.S. ou d'une maîtrise.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle (administration de l'éducation)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle en administration de l'éducation, le candidat doit être titulaire d'un diplôme de premier cycle et posséder une moyenne de 2,7 (UdeM) ou d'un autre diplôme de premier cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation équivalente.

2. Modalités de transfert du microprogramme au D.E.S.S. en administration de l'éducation ou à la M.Ed., option « Administration de l'éducation »

Les étudiants admis au microprogramme avec une moyenne de 2,7 (UdeM) au premier cycle sont aussi admissibles au D.E.S.S. ou à la M.Ed.

Dans les autres cas, une moyenne de 2,7 (UdeM) au terme du microprogramme rend admissible pour le passage au D.E.S.S.

Les cours réussis au microprogramme de 2^e cycle en administration de l'éducation peuvent être transférés au D.E.S.S., à la M.Ed. ou à la M.A. en administration de l'éducation.

3. Programme

Le microprogramme comporte un total de 15 crédits de cours du niveau des études supérieures.

4. Choix de cours

Le microprogramme comporte 3 crédits de cours obligatoires, 9 à 12 crédits de cours à option, 0 à 3 crédits de cours au choix.

5. Durée de la scolarité

La durée minimale est de un trimestre à plein temps. La durée maximale est de trois ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

ETA 6900 Intro. à l'administration de l'éducation, 3 cr.

ETA 6900A Intro. à l'administration de l'éducation, 3 cr.

ETA 6900B Intro. à l'administration de l'éducation, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 9 cr.; max. 12 cr.)

ETA 6010 Programme de lectures individuelles, 3 cr.

ETA 6031 Pratique professionnelle et recherche, 3 cr.

ETA 6060 Élaboration et évaluation de programmes, 3 cr.

ETA 6070 Projet éduc. et éval. de l'établissement, 3 cr.

ETA 6655 Pratique professionnelle et éthique, 3 cr.

ETA 6902 Administration de l'éduc. des adultes, 3 cr.

ETA 6904 Théories et modèles éducatifs, 3 cr.

ETA 6906 Théories des organisations d'éducation, 3 cr.

ETA 6912 Gestion des ressources humaines en éduc., 3 cr.

ETA 6915 Financement de l'éducation, 3 cr.

ETA 6917 Étude comparée en adm. de l'éduc., 3 cr.

ETA 6925 Leadership et animation, 3 cr.

ETA 6932 L'établissement et son environnement, 3 cr.

ETA 6935 Prise de décision en adm. de l'éducation, 3 cr.

ETA 6937 Pouvoir et politiques en éducation, 3 cr.

ETA 6940 Gestion du changement et intervention, 3 cr.

ETA 6947 Méthodes de planification, 3 cr.

ETA 6956 Adm. de l'ens. collégial et universitaire, 3 cr.

ETA 6959 Analyse d'expériences administratives 1, 3 cr.

ETA 6959A Analyse d'expériences administratives 1, 3 cr.

ETA 6959B Analyse d'expériences administratives 1, 3 cr.

ETA 6961 Pratique professionnelle 1, 3 cr.

ETA 6961A Pratique professionnelle 1, 3 cr.

ETA 6961B Pratique professionnelle 1, 3 cr.

ETA 6962 Stage en administration de l'éducation, 3 cr.

ETA 6962A Stage en administration de l'éducation, 3 cr.

ETA 6962B Stage en administration de l'éducation, 3 cr.

ETA 6964 Pratique professionnelle 2, 3 cr.

ETA 6964A Pratique professionnelle 2, 3 cr.

ETA 6964B Pratique professionnelle 2, 3 cr.

ETA 6965 Adm. de l'éduc. et législations 2, 3 cr.

ETA 6966 Analyse d'expériences administratives 2, 3 cr.

ETA 6966A Analyse d'expériences administratives 2, 3 cr.

ETA 6966B Analyse d'expériences administratives 2, 3 cr.

ETA 6969 Gestion de projets de formation, 3 cr.

ETA 6972 Gestion des conflits en éducation, 3 cr.

ETA 6977 Gestion informatisée en éducation, 3 cr.

ETA 6978 Gestion de l'environnement éducatif, 3 cr.

ETA 6978A Gestion de l'environnement éducatif, 3 cr.

ETA 6978B Gestion de l'environnement éducatif, 3 cr.

ETA 6979 Pol. d'encadrement, services adaptés, 3 cr.

ETA 6979A Pol. d'encadrement, services adaptés, 3 cr.

ETA 6979B Pol. d'encadrement, services adaptés, 3 cr.

ETA 6980 Gestion des activités éducatives 2, 3 cr.

ETA 6980A Gestion des activités éducatives 2, 3 cr.

ETA 6980B Gestion des activités éducatives 2, 3 cr.

ETA 6981A Savoirs institutionnels 1, 3 cr.

ETA 6981B Savoirs institutionnels 1, 3 cr.

ETA 6982 Gestion des inf. et de la communication, 3 cr.

ETA 6983A Savoirs institutionnels 2, 3 cr.

ETA 6983B Savoirs institutionnels 2, 3 cr.

ETA 6984 Gestion des ressources mat. et fin., 3 cr.

ETA 6986 Étude de problèmes de gestion, 3 cr.

ETA 6986A Étude de problèmes de gestion, 3 cr.

ETA 6986B Étude de problèmes de gestion, 3 cr.

ETA 6992 L'aide au dév. prof. en adm. de l'éduc., 3 cr.

ETA 6996 Comportement org. en milieu d'éducation, 3 cr.

ETA 6997 Sem. thématique en administration 1, 3 cr.

ETA 6997A Sem. thématique en administration 1, 3 cr.

ETA 6997B Sem. thématique en administration 1, 3 cr.

ETA 6998 Sem. thématique en administration 2, 3 cr.

ETA 6998A Sem. thématique en administration 2, 3 cr.

ETA 6998B Sem. thématique en administration 2, 3 cr.

Objectifs du D.E.S.S. (administration de l'éducation)

Les objectifs de la formation professionnelle de deuxième cycle en gestion de l'éducation sont : développer chez l'étudiant l'aptitude à gérer efficacement, soit à titre de dirigeant, soit à un autre titre, des organismes d'éducation; socialiser l'étudiant à la culture de l'administration publique et plus spécifiquement à celle des organismes d'éducation.

Plus spécifiquement, elle se propose d'aider l'étudiant à prendre conscience des différents facteurs qui influencent (ou influenceront) son comportement comme administrateur, à se former une conception dynamique de l'administration en éducation et à acquérir les habiletés administratives (faites d'habiletés conceptuelles humaines et techniques) nécessaires à l'administration des organismes d'éducation.

Règlement pédagogique propre au D.E.S.S. en administration de l'éducation

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Diplôme d'études supérieures spécialisées en administration de l'éducation, le candidat doit être titulaire d'un diplôme de premier cycle de l'Université de Montréal, ou d'un autre diplôme de premier cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente.

Le candidat doit, en outre, avoir obtenu son premier diplôme avec une moyenne de 2,7 (UdeM) ou l'équivalent, à moins que l'expérience professionnelle acquise par le candidat ne démontre ses aptitudes particulières à l'administration de l'éducation ou que des études subséquentes à l'obtention d'un grade ou d'un diplôme de premier cycle permettent de conclure que le candidat possède des aptitudes marquées pour la poursuite d'études de deuxième cycle.

2. Programme

Le programme comporte 30 crédits de deuxième cycle.

3. Choix de cours

Le programme d'études du candidat comporte 3 crédits de cours obligatoires, 6 crédits de stage ou de laboratoire, un minimum de 18 crédits de cours à option et au plus 3 crédits de cours au choix.

4. Durée de la scolarité

La scolarité minimale du Diplôme est de deux trimestres à plein temps. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de la date de l'inscription initiale; sur recommandation, le directeur de Département peut accorder une prolongation d'un an au maximum.

5. Modalité de transfert du D.E.S.S. en administration de l'éducation aux autres programmes de 2^e cycle en administration de l'éducation

Les cours réussis au D.E.S.S. en administration de l'éducation peuvent être transférés à la M.A., la M.Ed. ou au microprogramme en administration de l'éducation.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

ETA 6900 Intro. à l'administration de l'éducation, 3 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)

ETA 6959 Analyse d'expériences administratives 1, 3 cr.

ETA 6961 Pratique professionnelle 1, 3 cr.

ETA 6962 Stage en administration de l'éducation, 3 cr.

ETA 6964 Pratique professionnelle 2, 3 cr.

ETA 6966 Analyse d'expériences administratives 2, 3 cr.

Bloc C – Option (min. 18 cr.; max. 21 cr.)

ETA 6010 Programme de lectures individuelles, 3 cr.

ETA 6031 Pratique professionnelle et recherche, 3 cr.

ETA 6060 Élaboration et évaluation de programmes, 3 cr.

ETA 6070 Projet éduc. et éval. de l'établissement, 3 cr.

ETA 6655 Pratique professionnelle et éthique, 3 cr.

ETA 6902 Administration de l'éduc. des adultes, 3 cr.

ETA 6904 Théories et modèles éducatifs, 3 cr.

ETA 6906 Théories des organisations d'éducation, 3 cr.

ETA 6912 Gestion des ressources humaines en éduc., 3 cr.

ETA 6915 Financement de l'éducation, 3 cr.

ETA 6917 Étude comparée en adm. de l'éduc., 3 cr.

ETA 6925 Leadership et animation, 3 cr.

ETA 6932 L'établissement et son environnement, 3 cr.

ETA 6935 Prise de décision en adm. de l'éducation, 3 cr.

ETA 6937 Pouvoir et politiques en éducation, 3 cr.

ETA 6940 Gestion du changement et intervention, 3 cr.

ETA 6947 Méthodes de planification, 3 cr.

ETA 6956 Adm. de l'ens. collégial et universitaire, 3 cr.

ETA 6965 Adm. de l'éduc. et législations 2, 3 cr.

ETA 6969 Gestion de projets de formation, 3 cr.

ETA 6972 Gestion des conflits en éducation, 3 cr.

ETA 6977 Gestion informatisée en éducation, 3 cr.

ETA 6978 Gestion de l'environnement éducatif, 3 cr.

ETA 6979 Pol. d'encadrement, services adaptés, 3 cr.

ETA 6980 Gestion des activités éducatives 2, 3 cr.

ETA 6981A Savoirs institutionnels 1, 3 cr.

ETA 6981B Savoirs institutionnels 1, 3 cr.

ETA 6981C Savoirs institutionnels 1, 3 cr.

ETA 6982 Gestion des inf. et de la communication, 3 cr.

ETA 6983A Savoirs institutionnels 2, 3 cr.

ETA 6983B Savoirs institutionnels 2, 3 cr.

ETA 6983C Savoirs institutionnels 2, 3 cr.

ETA 6984 Gestion des ressources mat. et fin., 3 cr.

ETA 6986 Étude de problèmes de gestion, 3 cr.

ETA 6992 L'aide au dév. prof. en adm. de l'éduc., 3 cr.

ETA 6996 Comportement org. en milieu d'éducation, 3 cr.

ETA 6997 Sem. thématique en administration 1, 3 cr.

ETA 6998 Sem. thématique en administration 2, 3 cr.

Bloc D – Choix (max. 3 cr.)

Objectifs du microprogramme de 2^e cycle (administration des systèmes d'éducation et de formation)

Ce microprogramme vise à offrir aux cadres des commissions scolaires, aux analystes des divers services et aux cadres des cégeps, une formation adaptée aux problèmes de gestion et au niveau d'interventions caractéristiques de ces fonctions. Ce programme peut également s'adresser à des cadres en fonction ou à de futurs cadres des systèmes d'éducation d'autres pays (Afrique, Amérique du sud).

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle (administration des systèmes d'éducation et de formation)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2^e cycle en administration des systèmes d'éducation et de formation, le candidat doit être titulaire d'un diplôme de premier cycle universitaire préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation équivalente.

Le candidat doit avoir obtenu son premier diplôme avec une moyenne de 2,7 (UdM) ou l'équivalent, à moins que l'expérience professionnelle acquise par le candidat ne démontre ses aptitudes à entreprendre des études de 2^e cycle en administration des systèmes d'éducation et de formation.

2. Programme

Le programme comporte un total de 15 crédits de cours de deuxième cycle, dont 6 crédits de cours obligatoires, 6 à 9 crédits de cours à option, 0 à 3 crédits de cours au choix.

3. Durée de la scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre équivalent plein temps. La durée maximale est de 3 ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

ETA 6906 Théories des organisations d'éducation, 3 cr.

ETA 6966 Analyse d'expériences administratives 2

Bloc B – Option (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

ETA 6120 Analyse des politiques en éducation, 3 cr.

ETA 6300 L'éducation comparée, 3 cr.

ETA 6917 Étude comparée en adm. de l'éducation, 3 cr.

ETA 6935 Prise de décision en adm. de l'éducation, 3 cr.

ETA 6937 Pouvoir et politiques en éducation, 3 cr.

ETA 6947 Méthodes de planification, 3 cr.

ETA 6969 Gestion de projets de formation, 3 cr.

Bloc C – Choix (max. 3 cr.)

À choisir dans la banque de cours de 2^e cycle de la FSE.

Objectifs du D.E.S.S. (administration des systèmes d'éducation et de formation)

L'objectif de ce programme est d'offrir aux cadres des commissions scolaires, aux analystes des divers services et aux cadres des cégeps, une formation adaptée aux problèmes de gestion et au niveau d'interventions caractéristiques de ces fonctions. Ce programme peut également s'adresser à des cadres en fonction ou à de futurs cadres des systèmes d'éducation d'autres pays (Afrique, Amérique du sud).

Règlement pédagogique propre au D.E.S.S. en administration des systèmes d'éducation et de formation

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Diplôme d'études supérieures spécialisées en administration des systèmes d'éducation et de formation, le candidat doit être titulaire d'un diplôme de premier cycle de l'Université de Montréal, ou d'un autre diplôme de premier cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation équivalente.

Le candidat doit, en outre, avoir obtenu son premier diplôme avec une moyenne de 2,7 (UdeM) ou l'équivalent, à moins que l'expérience professionnelle acquise par le candidat ne démontre ses aptitudes particulières à l'administration des systèmes d'éducation et de formation ou que des études subséquentes à l'obtention d'un grade ou d'un diplôme de premier cycle permettent de conclure que le candidat possède des aptitudes marquées pour la poursuite d'études de deuxième cycle.

2. Programme

Le programme comporte 30 crédits de cours de deuxième cycle, dont 9 crédits de cours obligatoires, un minimum de 18 crédits de cours à option et au plus 3 crédits de cours au choix.

3. Durée de la scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres équivalent plein temps. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

- ETA 6906 Théories des organisations d'éducation, 3 cr.
- ETA 6961 Pratique professionnelle 1, 3 cr.
- ETA 6966 Analyse d'expériences administratives 2, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 18 cr.; max. 21 cr.)

- ETA 6070 Projet éduc. et éval. de l'établissement, 3 cr.
- ETA 6120 Analyse des politiques en éducation, 3 cr.
- ETA 6300 L'éducation comparée, 3 cr.
- ETA 6655 Pratique professionnelle et éthique, 3 cr.
- ETA 6912 Gestion des ressources humaines en éduc., 3 cr.
- ETA 6917 Étude comparée en adm. de l'éducation, 3 cr.
- ETA 6925 Leadership et animation, 3 cr.
- ETA 6935 Prise de décision en adm. de l'éducation, 3 cr.
- ETA 6937 Pouvoir et politiques en éducation, 3 cr.
- ETA 6940 Gestion du changement et intervention, 3 cr.
- ETA 6947 Méthodes de planification, 3 cr.
- ETA 6964 Pratique professionnelle 2, 3 cr.
- ETA 6969 Gestion de projets de formation, 3 cr.
- ETA 6986 Étude de problèmes de gestion, 3 cr.
- ETA 6997 Sem. thématique en administration 1, 3 cr.
- ETA 6998 Sem. thématique en administration 2, 3 cr.

Bloc C – Choix (max. 3 cr.)

À choisir dans la banque de cours de 2^e cycle de la FSE.

Objectifs du microprogramme de 2^e cycle (didactique)

Offrir une formation continue par petits blocs aux enseignants et aux conseillers pédagogiques, compte tenu des exigences de leur profession.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle (didactique)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2^e cycle en didactique, le candidat doit être titulaire d'un diplôme de premier cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation équivalente.

Le candidat doit, en outre, avoir obtenu son premier diplôme avec une moyenne de 2,7 (UdeM) ou l'équivalent et doit posséder des aptitudes marquées pour la poursuite d'études de deuxième cycle en didactique.

2. Programme

Le programme comporte 15 crédits de cours de deuxième cycle, dont 3 crédits de cours obligatoires, un minimum de 9 crédits de cours à option et au plus 3 crédits de cours au choix.

3. Durée de la scolarité

La durée minimale est de un trimestre à plein temps. La durée maximale est de trois ans, à compter de l'inscription initiale du candidat.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

- DID 6052 Planification de la formation, 1 cr.
- DID 6053 Résolution de problèmes en éducation, 1 cr.
- DID 6054 Synthèse et intégration, 1 cr.

Bloc B – Option (min. 9 cr.; max. 12 cr.)

Cours choisis parmi la banque de cours des études supérieures du Département de didactique.

Bloc C – Choix (max. 3 cr.)

Cours choisis parmi la banque de cours des études supérieures de la Faculté des sciences de l'éducation (sur approbation du responsable de la formation continue du Département de didactique).

Objectifs du microprogramme de 2^e cycle (didactique et intégration des matières)

Répondre aux besoins en formation des enseignants et des conseillers pédagogiques dans le domaine de l'intégration des matières et le développement, chez les élèves, de compétences transversales.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle (didactique et intégration des matières)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2^e cycle en didactique et intégration des matières, le candidat doit être titulaire d'un diplôme de premier cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation équivalente.

Le candidat doit, en outre, avoir obtenu son premier diplôme avec une moyenne de 2,7 (UdeM) ou l'équivalent et doit posséder des aptitudes marquées pour la poursuite d'études de deuxième cycle en didactique.

2. Programme

Le programme comporte 15 crédits de cours de deuxième cycle, dont 9 crédits de cours obligatoires, un minimum de 3 crédits de cours à option et au plus 3 crédits de cours au choix.

3. Durée de la scolarité

La durée minimale est de un trimestre à plein temps. La durée maximale est de trois ans, à compter de l'inscription initiale du candidat.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

- DID 6070 Enseignement des matières scolaires, 3 cr.
- DID 6075 Labo. d'analyse et conception didactique, 3 cr.
- DID 6080 Didactique et intégration des matières, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

Cours choisis parmi la banque de cours des études supérieures du Département de didactique.

Bloc C – Choix (max. 3 cr.)

Cours choisis parmi la banque de cours des études supérieures de la Faculté des sciences de l'éducation (sur approbation du responsable de la formation continue du Département de didactique).

Objectifs du microprogramme de 2^e cycle (éducation)

Ce microprogramme vise à offrir au personnel de l'éducation une ouverture aux études supérieures à l'intérieur d'une formation courte, à augmenter la clientèle pour le D.E.S.S., à cibler des problématiques pour lesquelles la formation continue est urgente dans le contexte de la réforme en éducation et à se préparer à l'implantation de la politique du M.E.Q. sur la formation continue du personnel scolaire.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle (éducation)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle en éducation, le candidat doit être titulaire d'un diplôme de premier cycle le préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente.

2. Modalités de transfert du microprogramme au D.E.S.S., option « Générale »

Les étudiants admis au microprogramme avec une moyenne de 2,7 au premier cycle sont aussi admissibles au D.E.S.S. ou à la M.Ed. Dans les autres cas, une moyenne de 2,7 au terme du microprogramme rend admissible pour le passage au D.E.S.S.

3. Programme

Le microprogramme comporte un total de 15 crédits de cours du niveau des études supérieures.

4. Choix de cours

Le microprogramme comporte 3 crédits de cours obligatoires, 9 à 12 crédits de cours à option, 0 à 3 crédits de cours au choix. Le cours au choix peut être pris soit pendant le microprogramme, soit pendant le D.E.S.S. Cela signifie qu'il existe une seule possibilité de cours au choix (3 cr.) sur 30 crédits.

5. Durée de la scolarité

La durée minimale est de un trimestre à plein temps. La durée maximale est de trois ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

Objectifs du D.E.S.S. (éducation)

Ce programme poursuit les mêmes objectifs de formation continue que la maîtrise en éducation. Le D.E.S.S. vise une mise à jour des connaissances, une prise de recul par rapport à la pratique. Il permet, plus spécifiquement : de comprendre les enjeux de l'éducation dans le monde d'aujourd'hui; d'examiner les rapports entre l'école et les problématiques sociales en évolution; de réfléchir à son développement professionnel; de développer de nouvelles habiletés liées à l'enseignement, à l'apprentissage et à la formation.

Le D.E.S.S. en éducation est offert sous forme de trois options permettant de répondre aux besoins particuliers par un choix puisé à neuf domaines des sciences de l'éducation : administration de l'éducation, andragogie, didactique, éducation comparée et fondements de l'éducation, mesure et évaluation en éducation, orthopédagogie, psychopédagogie, technologie éducationnelle et ingénierie de la formation.

Règlement pédagogique propre au D.E.S.S. en éducation

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme du Diplôme d'études supérieures spécialisées en éducation, option « Didactique », le candidat doit être titulaire d'un diplôme de premier cycle.

Dans le profil enseignement primaire, le diplôme peut être celui du baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire ou l'équivalent.

Dans le profil enseignement secondaire, le diplôme peut être celui composé d'un majeur ou d'un baccalauréat disciplinaire associé à un certificat en enseignement au secondaire ou l'équivalent.

Dans le profil collégial, le diplôme est celui d'un baccalauréat disciplinaire ou l'équivalent.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme du Diplôme d'études supérieures spécialisées en éducation, option « Intervention éducative », le candidat doit être titulaire d'un B.Sc. préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre ou attester d'une formation équivalente.

Pour toutes les options, le candidat doit, en outre, avoir obtenu son diplôme de premier cycle avec une moyenne de 2,7 ou une mention équivalente, à moins que l'expérience professionnelle acquise par le candidat ne démontre ses aptitudes particulières dans le domaine choisi.

2. Modalités de transfert du D.E.S.S. à la M.Ed.

Un candidat peut être admis à la maîtrise en éducation pendant ou à la fin de la scolarité du D.E.S.S. Une recommandation du directeur du Département sera alors nécessaire.

3. Programme

Le programme comporte un minimum de 30 crédits de cours, dont au minimum 27 du niveau des études supérieures.

4. Choix de cours

Option « Générale »

Le programme comporte 3 crédits de cours obligatoires, 24 à 27 crédits de cours à option en respectant un maximum de 12 crédits par domaine, 0 à 3 crédits de n'importe quel cours au choix.

Options « Didactique » et « Intervention éducative »

Le programme comporte 3 crédits de cours obligatoires, 24 à 27 crédits de cours à option et 0 à 3 crédits de cours au choix.

5. Durée de la scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à plein temps ou l'équivalent. La durée maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

Règlement pédagogique propre à la Maîtrise en éducation (M.Ed.)

La maîtrise en éducation est offerte dans les options suivantes : « Administration de l'éducation », « Didactique », « Générale »*, « Intervention éducative » comportant trois profils : a) formation des adultes; b) orthopédagogie; c) psychopédagogie.

Objectif de l'option « Administration de l'éducation »

D'une manière globale, cette option vise à développer la compétence à gérer des organismes d'éducation ou à agir comme conseiller auprès des gestionnaires de ce genre d'organisme. D'une manière plus spécifique, elle s'adresse avant tout aux personnes qui veulent exercer ou qui exercent une fonction de direction dans un établissement d'enseignement.

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de l'option « Administration de l'éducation » de la maîtrise en éducation, le candidat doit être titulaire d'un diplôme de premier cycle de l'Université de Montréal, ou d'un autre diplôme de premier cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente.

Le candidat doit, en outre, avoir obtenu son premier diplôme avec une moyenne de 2,7 (UdeM) ou une mention équivalente, à moins que l'expérience professionnelle acquise par le candidat ne démontre ses aptitudes particulières à l'administration de l'éducation, ou que des études subséquentes à l'obtention d'un grade ou d'un diplôme de premier cycle permettent de conclure que le candidat possède des aptitudes marquées pour la poursuite d'études de deuxième cycle.

2. Programme

Le programme comporte un minimum de 45 crédits, dont 42 de deuxième cycle.

3. Choix de cours

Le programme d'études du candidat comporte 6 crédits de cours obligatoires, 6 crédits de stage ou de laboratoire, un travail dirigé de 6 crédits ou un essai de 12 crédits, des cours à option et des cours au choix. Ces derniers peuvent totaliser au plus 9 crédits.

4. Sclarité

La scolarité maximale pour la M.Ed. est de six trimestres (deux ans) pour un étudiant inscrit à plein temps, de neuf trimestres (trois ans) pour un étudiant inscrit à demi-temps et de douze trimestres (quatre ans) pour un étudiant inscrit à temps partiel, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.

* Les admissions à ce programme sont suspendues.

5. Modalités de transfert de la maîtrise en éducation, option « Administration de l'éducation » aux autres programmes de 2^e cycle en administration de l'éducation

Les cours réussis à la maîtrise en éducation, option « Administration de l'éducation », peuvent être transférés à la M.A., au D.E.S.S. ou au microprogramme en administration de l'éducation.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

- ETA 6031 Pratique professionnelle et recherche, 3 cr.
ETA 6900 Intro. à l'administration de l'éducation, 3 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)

- ETA 6959 Analyse d'expériences administratives 1, 3 cr.
ETA 6961 Pratique professionnelle 1, 3 cr.
ETA 6962 Stage en administration de l'éducation, 3 cr.
ETA 6964 Pratique professionnelle 2, 3 cr.
ETA 6966 Analyse d'expériences administratives 2, 3 cr.

Bloc C – Option (min. 6 cr.; max. 12 cr.)

- ETA 6908 Travail dirigé en adm. de l'éducation, 6 cr.
ETA 6909 Essai en administration de l'éducation, 12 cr.

Bloc D – Option (min. 12 cr.; max. 27 cr.)

- ETA 6010 Programme de lectures individuelles, 3 cr.
ETA 6060 Élaboration et évaluation de programmes, 3 cr.
ETA 6070 Projet éducatif et éval. de l'établissement, 3 cr.
ETA 6655 Pratique professionnelle et éthique, 3 cr.
ETA 6902 Administration de l'éduc. des adultes, 3 cr.
ETA 6904 Théories et modèles éducatifs, 3 cr.
ETA 6906 Théories des organisations d'éducation, 3 cr.
ETA 6912 Gestion des ressources humaines en éducat., 3 cr.
ETA 6915 Financement de l'éducation, 3 cr.
ETA 6917 Étude comparée en adm. de l'éduc., 3 cr.
ETA 6925 Leadership et animation, 3 cr.
ETA 6932 L'établissement et son environnement, 3 cr.
ETA 6935 Prise de décision en adm. de l'éducation, 3 cr.
ETA 6937 Pouvoir et politiques en éducation, 3 cr.
ETA 6940 Gestion du changement et intervention, 3 cr.
ETA 6947 Méthodes de planification, 3 cr.
ETA 6956 Adm. de l'ens. collégial et universitaire, 3 cr.
ETA 6965 Adm. de l'éduc. et législations 2, 3 cr.
ETA 6969 Gestion de projets de formation, 3 cr.
ETA 6972 Gestion des conflits en éducation, 3 cr.
ETA 6977 Gestion informatisée en éducation, 3 cr.
ETA 6978 Gestion de l'environnement éducatif, 3 cr.
ETA 6979 Pol. d'encadrement, services adaptés, 3 cr.
ETA 6980 Gestion des activités éducatives 2, 3 cr.
ETA 6981A Savoirs institutionnels 1, 3 cr.
ETA 6981B Savoirs institutionnels 1, 3 cr.
ETA 6981C Savoirs institutionnels 1, 3 cr.
ETA 6982 Gestion des inf. et de la communication, 3 cr.
ETA 6983A Savoirs institutionnels 2, 3 cr.
ETA 6983B Savoirs institutionnels 2, 3 cr.
ETA 6983C Savoirs institutionnels 2, 3 cr.
ETA 6984 Gestion des ressources mat. et fin., 3 cr.
ETA 6986 Étude de problèmes de gestion, 3 cr.
ETA 6992 L'aide au dév. prof. en adm. de l'éduc., 3 cr.
ETA 6996 Comportement org. en milieu d'éducation, 3 cr.
ETA 6997 Sem. thématique en administration 1, 3 cr.
ETA 6998 Sem. thématique en administration 2, 3 cr.

Objectif de l'option « Didactique »

Cette option permet à l'étudiant d'approfondir ses connaissances et de développer ses habiletés dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage du français, des mathématiques, des sciences, des sciences humaines, des langues secondes et étrangères et des arts, au primaire, au secondaire et au collégial ainsi que dans le domaine des difficultés d'apprentissage de ces différentes matières.

Objectif de l'option « Intervention éducative »

Cette option permet à l'étudiant de contextualiser sa formation en fonction des orientations suivantes : professionnalisation et formation continue, réforme du système éducatif et compétence professionnelle, centration sur le projet de la personne en formation continue. Elle vise également à rendre l'étudiant apte à analyser sa pratique professionnelle avec sens critique, à résoudre efficacement des problèmes contextualisés issus de situations pédagogiques et éducatives réelles, à intervenir de manière adaptée aux besoins des jeunes ou des adultes, à faire preuve d'autonomie et d'initiative dans sa pratique professionnelle et à prendre en charge sa formation continue.

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M.Ed. option « Intervention éducative », le candidat doit être titulaire d'un diplôme de premier cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre ou attester d'une formation équivalente. Le candidat doit, en outre, avoir obtenu son premier diplôme universitaire avec une moyenne de 2,7 (UdeM) ou une mention équivalente, à moins que l'expérience professionnelle acquise ne démontre des aptitudes particulières.

2. Programme

Le programme de l'option « Intervention éducative » de la M.Ed. comporte 45 crédits ainsi répartis : 36 crédits de cours, dont au moins 30 crédits de deuxième cycle, et 9 crédits attribués à un travail dirigé.

3. Choix de cours

Le programme comporte 6 crédits de cours obligatoires, 24 crédits de cours à option et 6 crédits de cours au choix.

4. Scolarité

La scolarité maximale pour la M.Ed. est de six trimestres (deux ans) pour une personne inscrite à plein temps, de neuf trimestres (trois ans) pour une personne inscrite à demi-temps et de douze trimestres (quatre ans) pour une personne inscrite à temps partiel, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.

Objectifs du Diplôme d'études professionnelles approfondies D.E.P.A. (éducation)

L'objectif du D.E.P.A. est de permettre à des professionnels, déjà engagés dans un champ particulier de la pratique éducative et ayant une formation de 2^e cycle, de se doter d'une pratique experte en résolution de problèmes éducatifs complexes. Celle-ci implique l'approfondissement de connaissances et d'habiletés reliées à la conception et à la conduite de projets de recherche scientifique ancrés dans la pratique professionnelle de chaque candidat ainsi qu'à l'analyse des résultats obtenus en termes d'implications théoriques et pratiques.

Règlement pédagogique propre au D.E.P.A. (éducation)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de D.E.P.A., le candidat doit posséder une formation de 2^e cycle (M.Ed. ou M.A. en éducation ou dans une discipline enseignée) et être en exercice professionnel dans l'enseignement ou la formation; il doit aussi maintenir un lien avec son activité professionnelle dans l'enseignement, la formation, et plus largement, dans la consultation ou la gestion des ressources humaines en éducation ou en entreprise; disposer, aux fins de la recherche, d'un certificat d'éthique valide établi en accord avec le milieu d'intervention du candidat.

Le candidat doit déposer, avec la demande d'admission, un document donnant une description du contexte de travail du candidat; l'identification de problèmes tirés de la pratique et décrits brièvement; une lettre de la direction de l'établissement ou du milieu d'intervention qui indique son intérêt pour la démarche du candidat.

2. Durée de la scolarité

La durée maximale du programme est de 3 ans.

Structure du programme

Ce programme totalise 30 crédits de 3^e cycle. Il est centré sur la conception, la conduite et l'évaluation d'un projet d'intervention ancré dans la pratique professionnelle du candidat. La structure du programme comporte trois blocs obligatoires qui regroupent les activités selon le tableau ci-dessous.

Bloc A – Contextualisation et conception (9 cr.)

Séminaire 1 Analyse du problème et cahier des charges (DID 7801, ETA 7801 ou PPA 7801), 3 cr.

Séminaire 2 Conception, instrumentation et planification (DID 7802, ETA 7802 ou PPA 7802), 6 cr.

Bloc B – Intervention (12 cr.)

Séminaire 3 Intervention 1 et analyse (DID 7803, ETA 7803 ou PPA 7803), 6 cr.

Séminaire 4 Intervention 2 et évaluation (DID 7804, ETA 7804 ou PPA 7804), 6 cr.

Bloc C – Synthèse (9 cr.)

Séminaire 5 Rédaction du rapport et diffusion des résultats (DID 7805, ETA 7805 ou PPA 7805), 9 cr.

Les démarches relatives aux séminaires sont présentées de manière séquentielle par contrainte de mise en pages. Le déroulement des activités impliquera, dans les faits, des retours en arrière et des chevauchements. Ainsi, la planification prévue au Séminaire 2 implique nécessairement une reprise du cahier des charges (Séminaire 1) pour le corriger et en spécifier les détails techniques avant de passer à l'intervention.

Objectifs du microprogramme de 2^e cycle (évaluation des compétences)

L'objectif de ce programme vise à offrir une formation courte aux enseignants et aux conseillers pédagogiques qui souhaitent acquérir des habiletés pour effectuer l'évaluation des compétences, sans pour autant devenir des spécialistes de l'évaluation.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle (évaluation des compétences)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2^e cycle en évaluation des compétences, le candidat doit être titulaire d'un diplôme de premier cycle universitaire préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation équivalente. Le candidat doit avoir obtenu ce diplôme avec une moyenne de 2,7 (ou l'équivalent), à moins que l'expérience professionnelle acquise par le candidat ne démontre ses aptitudes à entreprendre des études de 2^e cycle en évaluation des compétences.

2. Programme

Le programme comporte un total de 15 crédits de cours de deuxième cycle, dont 6 crédits de cours obligatoires, 6 à 9 crédits de cours à option, 0 à 3 crédits de cours au choix.

3. Durée de la scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre équivalent plein temps. La durée maximale est de 3 ans, à compter de l'inscription initiale du candidat.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

ETA 6065 Évaluation et compétences, 3 cr.

ETA 6521 Analyse d'expériences en évaluation, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

ETA 6538 TIC et évaluation, 3 cr.

ETA 6541 Instruments pour l'évaluation, 3 cr.

ETA 6568 Aspects éthiques de l'évaluation, 3 cr.

PPA 6228 Psychopéd. et développ. de compétences, 3 cr.

Bloc C – Choix (max. 3 cr.)

À choisir dans la banque de cours de 2^e cycle de la FSE.

Objectifs du microprogramme de 2^e cycle (formation à l'enseignement postsecondaire)

Le microprogramme de deuxième cycle en formation à l'enseignement postsecondaire a pour objectif de sensibiliser les étudiants à la pédagogie de l'enseignement postsecondaire (didactique de sa discipline, théories de l'apprentissage, méthodes d'enseignement, évaluation, encadrement); assurer les bases d'une formation initiale à l'enseignement postsecondaire; instrumenter les professeurs dans leurs fonctions d'enseignement.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle (formation à l'enseignement postsecondaire)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle en formation à l'enseignement postsecondaire, le candidat doit être titulaire d'un diplôme de premier cycle universitaire préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente.

Le candidat doit en outre avoir obtenu son diplôme de premier cycle avec une moyenne de 2,7 (ou l'équivalent).

2. Programme

Le programme comporte un total de 15 crédits de cours de deuxième cycle.

3. Choix de cours

Le programme comporte 3 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option.

4. Durée de la scolarité

La durée minimale est d'au moins deux trimestres. La durée maximale est de trois ans, à compter de l'inscription initiale du candidat.

Objectifs du microprogramme de 2^e cycle (gestion du changement en éducation)

L'objectif de ce programme est d'offrir aux personnels cadres et de direction des établissements scolaires une formation complémentaire axée sur les problèmes reliés à l'implantation de réformes et à la gestion du changement.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle (gestion du changement en éducation)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2^e cycle en gestion du changement en éducation, le candidat doit être titulaire d'un diplôme de premier cycle universitaire préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation équivalente. Le candidat doit avoir obtenu ce diplôme avec une moyenne de 2,7 (ou l'équivalent), à moins que l'expérience professionnelle acquise par le candidat ne démontre ses aptitudes à entreprendre des études de 2^e cycle en gestion du changement en éducation.

2. Programme

Le programme comporte un total de 15 crédits de cours de deuxième cycle, dont 6 crédits de cours obligatoires, 6 à 9 crédits de cours à option, 0 à 3 crédits de cours au choix.

3. Durée de la scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre équivalent plein temps. La durée maximale est de 3 ans, à compter de l'inscription initiale du candidat.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (6 cr.)

ETA 6940 Gestion du changement et intervention, 3 cr.

ETA 6966 Analyse d'expériences administratives, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

ETA 6060 Élaboration et évaluation de programmes, 3 cr.

ETA 6070 Projet éduc. et éval. de l'établissement, 3 cr.

ETA 6904	Théories et modèles éducatifs, 3 cr.
ETA 6961	Pratique professionnelle 1, 3 cr.
ETA 6964	Pratique professionnelle 2, 3 cr.
ETA 6969	Gestion de projets de formation, 3 cr.
ETA 6986	Étude de problèmes de gestion, 3 cr.

Bloc C – Choix (max. 3 cr.)

À choisir dans la banque de cours de 2^e cycle de la FSE.

Objectifs du microprogramme de 2^e cycle (insertion professionnelle en enseignement) *

Répondre aux demandes du milieu en matière de soutien à l'insertion professionnelle, compte tenu du pourcentage important des nouveaux enseignants (25% à 33%) qui quittent la profession dans les cinq premières années de pratique.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle (insertion professionnelle en enseignement)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 2^e cycle en insertion professionnelle en enseignement, le candidat doit être titulaire d'un diplôme de premier cycle universitaire préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation équivalente.

Profil Enseignants : le candidat doit avoir obtenu un diplôme de premier cycle en enseignement.

Profil Mentors : le candidat doit avoir obtenu son premier diplôme avec une moyenne de 2,7 (ou l'équivalent).

Le candidat doit se situer dans un contexte d'insertion professionnelle dans la profession enseignante (profil Enseignants) ou être un enseignant ou un professionnel de l'éducation expérimenté (profil Mentors).

2. Programme

Le programme comprend 15 crédits de cours de 2^e cycle. Le profil Enseignants comporte 15 crédits de cours obligatoires, soit les Blocs A et B, et aucun cours à option ni au choix. Le profil Mentors comporte 15 crédits de cours obligatoires, soit les Blocs A et C, et aucun cours à option ni au choix.

3. Durée de la scolarité

La durée minimale est de un trimestre équivalent plein temps. La durée maximale est de trois ans, à compter de l'inscription initiale du candidat.

Structure du programme**Bloc A – Tronc commun obligatoire (4 cr.)**

PPA 6062	Résolution de problèmes en contexte d'IP, 3 cr.
PPA 6066	Synthèse des apprentissages en IP, 1 cr.

Bloc B – Obligatoire – Profil enseignants (11 cr.)

PPA 6061	Entraide en insertion professionnelle, 3 cr.
PPA 6063	Projet de développement professionnel, 2 cr.
PPA 6064	Mise en oeuvre d'un projet de Dév. Prof., 3 cr.
PPA 6065	Construction du réseau professionnel, 3 cr.

Bloc C – Obligatoire – Profil mentors (11 cr.)

PPA 6081	Accompagnement en insertion prof., 3 cr.
PPA 6082	Création de situations d'apprentissage, 2 cr.
PPA 6083	Accompagnement d'un projet de Dév. Prof., 3 cr.
PPA 6084	La communauté d'apprentissage, 3 cr.

Objectifs du microprogramme de 2^e cycle (intégration pédagogique des TIC) *

Les objectifs de ce programme sont de permettre aux enseignants et aux formateurs de préciser leurs besoins en matière de technologie et de se rencontrer en vue de créer un réseautage. Le programme vise l'amélioration de la pratique par l'intégration pédagogique des technologies de l'information et de la communication. Il favorise en

outre la poursuite des études vers l'obtention d'un D.E.S.S. en éducation ou d'une maîtrise en éducation.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle (intégration pédagogique des TIC)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle en intégration pédagogique des TIC, le candidat doit être titulaire d'un diplôme de premier cycle universitaire préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre ou bien attester d'une formation équivalente. Le candidat doit avoir obtenu son premier diplôme avec une moyenne de 2,7 (ou l'équivalent), à moins que l'expérience professionnelle acquise par le candidat ne démontre ses aptitudes à entreprendre des études de deuxième cycle en intégration pédagogique des TIC.

2. Programme

Le programme comprend un total de 15 crédits de cours de deuxième cycle (15 crédits de cours obligatoires et aucun cours à option ou au choix).

3. Durée de la scolarité

La durée minimale est de un trimestre équivalent plein temps. La durée maximale est de trois ans, à compter de l'inscription initiale du candidat.

Structure du programme**Bloc A – Obligatoire (15 cr.)**

PPA 6005	Séminaire: développement professionnel 1, 1 cr.
PPA 6006	Séminaire: développement professionnel 2, 1 cr.
PPA 6007	Séminaire: développement professionnel 3, 1 cr.
PPA 6224	Pédagogie et intégration des TIC, 3 cr.
PPA 6226	Recherches, tendances en technopédagogie, 3 cr.
PPA 6256	Analyse de pratiques pédagogiques, 3 cr.
PPA 6609	Formation à distance: planif/encadrement, 3 cr.

Règlement pédagogique propre à la M.A. (sciences de l'éducation)

Objectif de l'option « Administration de l'éducation »

Le programme de M.A. en administration de l'éducation est un programme de formation à la recherche et par la recherche. D'un côté, il vise à initier le candidat à la recherche en administration de l'éducation. À cet égard, le programme constitue une voie privilégiée d'accès au doctorat. D'un autre côté, le programme vise aussi à développer chez le candidat la compétence à gérer un organisme d'éducation ou à agir comme conseiller dans ce type d'organisme. Selon cet objectif, il se présente comme un parcours de formation par la recherche.

Règlement pédagogique propre à l'option « Administration de l'éducation »

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de l'option « Administration de l'éducation » de la maîtrise en éducation, le candidat doit être titulaire d'un diplôme de premier cycle de l'Université de Montréal, ou d'un autre diplôme de premier cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente.

Le candidat doit, en outre, avoir obtenu son premier diplôme avec une moyenne de 2,7 (UdeM) ou l'équivalent, à moins que l'expérience professionnelle acquise par le candidat ou des études subséquentes à l'obtention d'un grade ou d'un diplôme de premier cycle permettent de conclure que le candidat possède des aptitudes marquées pour la poursuite d'études de deuxième cycle.

2. Programme

Le programme de l'option « Administration de l'éducation » comporte 45 crédits dont un minimum de 21 crédits de cours de deuxième cycle (9 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option) et 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

* Ouvert seulement pour cohorte hors campus.

3. Modalités de transfert aux autres programmes de 2^e cycle en administration de l'éducation

Les cours réussis à la M.A., option « Administration de l'éducation », peuvent être transférés à la M.Ed., au D.E.S.S. ou au microprogramme en administration de l'éducation.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

ETA 6000 Séminaire de recherche, 3 cr.
ETA 6900 Intro. à l'administration de l'éducation, 3 cr.
ETA 6996 Comportement org. en milieu d'éducation, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

DID 6009 Recherche en DID : concepts fondamentaux, 3 cr.
ETA 6009 Recherche en AFE : concepts fondamentaux, 3 cr.
ETA 6032 Méthodes de recherche en éducation, 3 cr.
PPA 6009 Recherche en PPA : concepts fondamentaux, 3 cr.

Bloc C – Option (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

ETA 6505 Méthodes quantitatives en éducation, 3 cr.
ETA 6512 L'analyse des données qualitatives, 3 cr.

Bloc D – Option (max. 6 cr.)

À choisir dans la banque de cours des programmes de 2^e cycle en administration de l'éducation.

Bloc E – Obligatoire (24 cr.)

ETA 6991 Projet de recherche, 12 cr.
ETA 6993 Mémoire de maîtrise, 12 cr.

Objectif de l'option « Andragogie »

Les andragogues œuvrent au sein d'une foule d'institutions et d'organismes. Ils s'intéressent aussi bien à l'éducation formelle qu'informelle et aux activités associatives. On les retrouve aujourd'hui dans une multitude de secteurs. Certains travaillent dans les industries, les entreprises publiques ou les banques, où ils s'occupent entre autres des activités de formation pour le personnel. D'autres sont à l'emploi de centres culturels, de bibliothèques, d'organismes de sport et de loisirs. Les andragogues exercent aussi leurs fonctions dans le domaine de la santé : ils prennent en charge, par exemple, les cours prénataux. Ils occupent des postes dans les prisons, les forces armées, les mass médias, les organismes religieux, les agences de développement communautaire ou les organismes de coopération internationale. Les groupes populaires et les associations volontaires de toutes sortes, groupes de femmes, groupes du troisième âge, associations de bénévoles, syndicats, font aussi appel à eux.

Règlement pédagogique propre à l'option « Andragogie »

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.A. (sciences de l'éducation), le candidat doit être titulaire d'un diplôme de premier cycle de la Faculté des sciences de l'éducation, ou d'un autre diplôme de premier cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente.

2. Programme

Le programme de l'option « andragogie » comporte un minimum de 15 crédits de cours, dont 3 crédits de cours obligatoire et 12 crédits de cours à option de deuxième cycle et 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

PPA 6000 Séminaire de recherche, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

DID 6009 Recherche en DID : concepts fondamentaux, 3 cr.
ETA 6009 Recherche en AFE : concepts fondamentaux, 3 cr.
ETA 6032 Méthodes de recherche en éducation, 3 cr.
PPA 6009 Recherche en PPA : concepts fondamentaux, 3 cr.

Bloc C – Option (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

ETA 6505 Méthodes quantitatives en éducation, 3 cr.

ETA 6512 L'analyse des données qualitatives, 3 cr.

Bloc D – Option (max. 6 cr.)

À choisir dans la banque de cours des programmes de 2^e cycle en psychopédagogie et andragogie.

Bloc E – Obligatoire (30 cr.)

PPA 6690 Recherche, 15 cr.
PPA 6695 Mémoire, 15 cr.

Objectif de l'option « Didactique »

La M.A. en didactique vise à former des chercheurs dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage des différentes matières scolaires : français, mathématiques, sciences, sciences humaines, langues secondes et étrangères, arts, ainsi que dans le domaine des difficultés d'apprentissage reliées à l'une ou l'autre matière.

Règlement pédagogique propre à l'option « Didactique »

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.A. (sciences de l'éducation), le candidat doit être titulaire d'un diplôme de premier cycle de la Faculté des sciences de l'éducation, ou d'un autre diplôme de premier cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente.

2. Programme

Le programme de l'option « Didactique » comporte un minimum de 15 crédits de cours, dont 3 crédits de cours obligatoire et un minimum de 12 crédits de cours à option de 2^e cycle et 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

DID 6000 Séminaire de recherche, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

DID 6009 Recherche en DID : concepts fondamentaux, 3 cr.
ETA 6009 Recherche en AFE : concepts fondamentaux, 3 cr.
ETA 6032 Méthodes de recherche en éducation, 3 cr.
PPA 6009 Recherche en PPA : concepts fondamentaux, 3 cr.

Bloc C – Option (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

ETA 6505 Méthodes quantitatives en éducation, 3 cr.
ETA 6512 L'analyse des données qualitatives, 3 cr.

Bloc D – Option (max. 6 cr.)

À choisir dans la banque de cours des programmes de 2^e cycle en didactique.

Bloc E – Obligatoire (30 cr.)

DID 6090 Recherche, 15 cr.
DID 6095 Mémoire, 15 cr.

Objectif de l'option « Éducation comparée et fondements de l'éducation »

Le programme de M.A. en éducation comparée et fondements de l'éducation est un programme de formation à la recherche et par la recherche. Tout en se voulant une initiation à la recherche en éducation, il vise à doter le candidat d'une formation complémentaire en éducation par l'étude des différents problèmes d'éducation et de leurs enjeux ainsi que par l'analyse des politiques en éducation sous l'angle des différents fondements de l'éducation et à l'aide de comparaisons entre les différents systèmes d'éducation.

Règlement pédagogique propre à l'option « Éducation comparée et fondements de l'éducation »

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.A. (sciences de l'éducation), le candidat doit être titulaire d'un diplôme de premier cycle de la Faculté des sciences de l'éducation, ou d'un autre diplôme de premier cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente.

2. Programme

Le programme de l'option « Éducation comparée et fondements de l'éducation » comporte 45 crédits, dont un minimum de 21 crédits de cours de deuxième cycle, 12 crédits attribués au projet de recherche et 12 crédits attribués à la rédaction d'un mémoire. Le programme d'études du candidat est établi en fonction de ses études antérieures et de son orientation. Il comporte un cours obligatoire et des cours à option.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

ETA 6000 Séminaire de recherche, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

DID 6009 Recherche en DID : concepts fondamentaux, 3 cr.

ETA 6009 Recherche en AFE : concepts fondamentaux, 3 cr.

ETA 6032 Méthodes de recherche en éducation, 3 cr.

PPA 6009 Recherche en PPA : concepts fondamentaux, 3 cr.

Bloc C – Option (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

ETA 6505 Méthodes quantitatives en éducation, 3 cr.

ETA 6512 L'analyse des données qualitatives, 3 cr.

Bloc D – Option (min. 6 cr.; max. 12 cr.)

ETA 6010 Programme de lectures individuelles, 3 cr.

ETA 6101 Séminaire thématique 1, 3 cr.

ETA 6102 Séminaire thématique 2, 3 cr.

ETA 6103 Séminaire thématique 3, 3 cr.

ETA 6104 L'éducation dans le monde d'aujourd'hui, 3 cr.

ETA 6937 Pouvoir et politiques en éducation, 3 cr.

Aussi possibilité de suivre l'un ou l'autre cours non compris dans la liste qui précède et qui se retrouve dans la M.Ed. (option générale) ou dans le D.E.S.S. (option générale).

Bloc E – Obligatoire (24 cr.)

ETA 6191 Projet de recherche, 12 cr.

ETA 6993 Mémoire de maîtrise, 12 cr.

Objectif de l'option « Mesure et évaluation en éducation »

Le programme de M.A. en mesure et évaluation est un programme de formation à la recherche et par la recherche. À cet égard, il constitue une voie d'accès privilégiée au doctorat. Le programme vise aussi à perfectionner le candidat dans le domaine de la mesure et de l'évaluation pour, éventuellement, agir comme conseiller. Le programme s'intéresse tout autant à l'évaluation des apprentissages qu'à celle de l'enseignement, des programmes et des établissements.

Règlement pédagogique propre à l'option « Mesure et évaluation en éducation »

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.A. (sciences de l'éducation), le candidat doit être titulaire d'un diplôme de premier cycle de la Faculté des sciences de l'éducation, ou d'un autre diplôme de premier cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente.

2. Programme

Le programme de l'option « Mesure et évaluation en éducation » comporte 45 crédits dont un minimum de 21 crédits de cours de deuxième cycle (3 crédits de cours obligatoires et 18 crédits de cours à option) et 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

ETA 6000 Séminaire de recherche, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

DID 6009 Recherche en DID : concepts fondamentaux, 3 cr.

ETA 6009 Recherche en AFE : concepts fondamentaux, 3 cr.

ETA 6032 Méthodes de recherche en éducation, 3 cr.

PPA 6009 Recherche en PPA : concepts fondamentaux, 3 cr.

Bloc C – Option (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

ETA 6505 Méthodes quantitatives en éducation, 3 cr.

ETA 6512 L'analyse des données qualitatives, 3 cr.

Bloc D – Option (min. 6 cr.; max. 12 cr.)

ETA 6010 Programme de lectures individuelles, 3 cr.

ETA 6032 Méthodes de recherche en éducation, 3 cr.

ETA 6060 Méthodes de recherche en éducation, 3 cr.

ETA 6070 Projet éduc. et éval. de l'établissement, 3 cr.

ETA 6521 Analyse d'expériences en évaluation, 3 cr.

ETA 6538 TIC et évaluation, 3 cr.

ETA 6541 Instruments pour l'évaluation, 3 cr.

ETA 6551 Méthodologie de la mesure en évaluation, 3 cr.

ETA 6581 Évaluation de l'enseignement, 3 cr.

Bloc E – Obligatoire (24 cr.)

ETA 6591 Projet de recherche, 12 cr.

ETA 6593 Mémoire de maîtrise, 12 cr.

Objectif de l'option « Pédagogie universitaire des sciences médicales »*

L'option « Pédagogie universitaire des sciences médicales » vise spécifiquement à former des professionnels qui auront les habiletés nécessaires pour planifier, réaliser et publier un projet de recherche en éducation dans leur milieu de pratique, tout en étant capables de justifier chacun des choix méthodologiques effectués.

Destinataires

L'option « Pédagogie universitaire des sciences médicales » du programme de maîtrise en éducation s'adresse principalement aux personnes qui possèdent une expérience d'enseignement en sciences médicales.

Règlement pédagogique propre à l'option « Pédagogie universitaire des sciences médicales »

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.A. (sciences de l'éducation) option « Pédagogie universitaire des sciences médicales », le candidat doit être titulaire d'un diplôme de premier cycle de la Faculté des sciences de l'éducation ou en sciences médicales, ou pouvoir attester d'une formation équivalente. Le candidat doit également avoir une expérience d'enseignement postsecondaire des sciences médicales.

2. Programme

Le programme comporte 45 crédits répartis comme suit : 15 crédits de cours de deuxième cycle, 15 crédits attribués au projet de recherche et 15 crédits à la rédaction du mémoire.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

MMD 6301 Sem. de rech./éduc. des sc. médicales, 3 cr.

Bloc B – Obligatoire (3 cr.)

ETA 6033 Étapes d'une recherche en éducation, 3 cr.

Bloc C – Option (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

ETA 6505 Méthodes quantitatives en éducation, 3 cr.

ETA 6512 L'analyse des données qualitatives, 3 cr.

Bloc D – Obligatoire (3 cr.)

MMD 6300 Apprentissage et ens. en sc. de la santé, 3 cr.

Bloc E – Option (max. 3 cr.)

DID 6859 Didactique des sciences de la santé, 3 cr.

ETA 6723 Enseigner et apprendre avec les TIC, 2 cr.

MMD 6302 Lecture dirigée : éduc./sc. de la santé, 2 cr.

PPA 6247 Enseigner en situation réelle, 1 cr.

PPA 6277 Processus d'apprent. en sc. médicales, 2 cr.

* En collaboration avec la Faculté de médecine.

Ou tout autre cours de deuxième cycle jugé pertinent par la personne responsable du programme, ou le directeur de recherche.

Cheminement proposé

Les étudiants devraient, dans un premier temps, suivre le cours ETA 6033--Étapes d'une recherche en éducation et le cours MMD 6300--Apprentissage et ens. en sc. de la santé.

Le cours MMD 6301--Sém. de rech./éduc. des sc. médicales sera pris en fin de formation après que les étudiants aient acquis les outils nécessaires et défini leur projet de mémoire. Ce cours se donnera habituellement sur une période de deux trimestres.

Objectif de l'option « Psychopédagogie »

Cette maîtrise permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances plus approfondies sur l'apprenant et sur l'enseignant et sur toutes les formes d'actions qui améliorent l'intervention éducative.

Règlement pédagogique propre à l'option « Psychopédagogie »

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.A. (sciences de l'éducation), le candidat doit être titulaire d'un diplôme de premier cycle de la Faculté des sciences de l'éducation, ou d'un autre diplôme de premier cycle préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente.

2. Programme

Le programme de l'option « Psychopédagogie » comporte un minimum de 15 crédits de cours, dont 3 crédits de cours obligatoire et un minimum de 12 crédits de cours à option de 2^e cycle et 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

PPA 6000 Séminaire de recherche, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

DID 6009 Recherche en DID : concepts fondamentaux, 3 cr.

ETA 6009 Recherche en AFE : concepts fondamentaux, 3 cr.

ETA 6032 Méthodes de recherche en éducation, 3 cr.

PPA 6009 Recherche en PPA : concepts fondamentaux, 3 cr.

Bloc C – Option (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

ETA 6505 Méthodes quantitatives en éducation, 3 cr.

ETA 6512 L'analyse des données qualitatives, 3 cr.

Bloc D – Option (max. 6 cr.)

De la banque de cours des programmes de 2^e cycle en psychopédagogie et andragogie.

Bloc E – Obligatoire (30 cr.)

PPA 6290 Recherche, 15 cr.

PPA 6295 Mémoire, 15 cr.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (sciences de l'éducation)

Objectifs

Option « Administration de l'éducation »

Le programme de Ph.D. en sciences de l'éducation, option « Administration de l'éducation », vise trois objectifs : une connaissance approfondie du champ d'études qu'est l'administration de l'éducation; une spécialisation dans l'un des domaines de l'administration de l'éducation; une compétence reconnue en recherche scientifique dans le domaine de l'administration de l'éducation.

Option « Andragogie »

L'objectif premier du Ph.D. en sciences de l'éducation, option « Andragogie », est de permettre aux étudiants de parfaire leur formation à titre de chercheur et de contribuer au développement de cette discipline du domaine de l'éducation. L'andragogie est un domaine de connaissance et de pratique sociale dont l'objet spécifique est la relation d'aide éducative à l'apprentissage, entendu comme un changement

délibérément recherché par les adultes. Plus concrètement, l'andragogie s'intéresse à toutes les questions théoriques et pratiques qui touchent l'éducation des adultes.

Option « Didactique »

L'objectif premier du Ph.D. en sciences de l'éducation, option « Didactique », est de permettre aux étudiants de parfaire leur formation à titre de chercheur et de contribuer au développement de cette discipline du domaine de l'éducation. La didactique s'intéresse à l'enseignement et à l'apprentissage des matières scolaires. C'est un champ de savoirs, de savoir-faire et de recherches qui comporte en particulier : les buts, les contenus et les conditions de l'enseignement de chacune de ces disciplines; l'élaboration et l'amélioration des méthodes et des moyens pratiques d'enseignement appropriés à chacune de ces disciplines; l'étude des problèmes propres à l'enseignement, à l'apprentissage et à l'évaluation des apprentissages dans chacune des disciplines; l'élaboration des méthodes d'enseignement propres aux clientèles ayant des problèmes d'apprentissage spécifiques reliés à une discipline.

Option « Éducation comparée et fondements de l'éducation »

L'objectif premier du Ph.D. en sciences de l'éducation, option « Éducation comparée et fondements de l'éducation », est de permettre au candidat de parfaire sa formation à titre de chercheur et de contribuer au développement de ce domaine de connaissances. Le programme porte sur l'étude des différents problèmes d'éducation et de leurs enjeux ainsi que sur l'analyse des politiques en éducation sous l'angle des différents fondements de l'éducation et à l'aide de comparaisons entre les différents systèmes d'éducation.

Option « Mesure et évaluation en éducation »

L'objectif premier du Ph.D. en sciences de l'éducation, option « Mesure et évaluation en éducation », est de permettre aux candidats de parfaire leur formation à titre de chercheur et de contribuer au développement de cette discipline du domaine de l'éducation. Le programme s'intéresse tout autant à l'évaluation des apprentissages qu'à celle de l'enseignement des programmes et des établissements.

Option « Psychopédagogie »

L'objectif premier du Ph.D. en sciences de l'éducation, option « Psychopédagogie », est de permettre aux étudiants de parfaire leur formation à titre de chercheur et de contribuer au développement de cette discipline du domaine de l'éducation. Le champ d'études de la psychopédagogie est constitué d'ensembles validés de concepts, de connaissances et de modèles qui aident à mieux comprendre la personne en situation d'apprentissage ainsi que l'éducateur qui intervient auprès de qui veut apprendre. On étudie également les modèles généraux d'enseignement et d'apprentissage qui commandent des stratégies éducatives spécifiques.

1. Programme

Le programme comporte un minimum de 6 crédits de cours de deuxième cycle ou de doctorat et 84 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

2. Choix de cours

Le programme d'études du candidat est établi en fonction de ses études antérieures et de son orientation. Le programme comporte des cours à option.

Sciences infirmières

Sous cette rubrique, figurent les programmes d'études supérieures offerts en Sciences infirmières : un diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.), une maîtrise ès sciences (M.Sc.), un diplôme complémentaire et un Philosophiae Doctor (Ph.D.).

Sciences infirmières

D.E.S.S. (sciences infirmières) 2-630-1-2

M.Sc. (sciences infirmières)

Options :

« Administration des services infirmiers » **2-630-1-1**

« Formation en soins infirmiers » **2-630-1-1**

« Infirmière clinicienne spécialisée » **2-630-1-1**

« Infirmière praticienne » **2-630-1-1**

Diplôme complémentaire d'infirmière praticienne

Options :

« Cardiologie » **2-630-1-6**

« Néphrologie » **2-630-1-6**

Ph.D. (sciences infirmières) 3-630-1-0

Responsable des programmes de 2^e et 3^e cycles en sciences infirmières : Nicole Ricard

Renseignements : (514) 343-6111, poste 2701

Membres du Comité des études supérieures

Céline Goulet, doyenne

Nicole Ricard, vice-doyenne à la recherche et aux études supérieures

Lucie Richard

Jocelyne St-Arnaud

Personnel enseignant *

Professeurs titulaires

Francine Ducharme, M.Sc. sc. infirmières (Montréal), Ph.D. (McGill), en congé jusqu'au 31.12.05

Fabie Duhamel, M.N. (Calgary), Ph.D. Educational Psychology-Counseling (Calgary)

André Duquette, M.A.H. (Montréal), M.Ed. (Montréal), Ph.D. éducation (Montréal), en congé

Louise Gagnon, M.Sc. sc. infirmières (Montréal), Ph.D. sciences cliniques (Montréal), en congé

Céline Goulet, M.A. (Sherbrooke), Ph.D. Health Sciences (Toronto)

Francine Gratton, M.Nurs. (Montréal), Ph.D. sociologie (UQAM)

Raymond Grenier, M.Nurs. (Montréal), Ph.D. mesure et évaluation (Laval)

Diane Pelchat, M.Nurs. (Montréal), Ph.D. psychologie (Montréal)

Jacinthe Pepin, M.Sc. sc. infirmières (Montréal), Ph.D. Nursing (Rochester, N.Y.)

Michel Perreault, Ph.D. sociologie (Montréal)

Mary Reidy, M.Sc. (Appl.) (McGill)

Nicole Ricard, M.Nurs. (Montréal), Ph.D. counseling (Laval)

Jocelyne St-Arnaud, Ph.D. philosophie (Montréal)

Bilkis Vissandjee, M.Sc. sc. infirmières (Montréal), Ph.D. Public Health (Michigan)

Professeures agrégées

Louise Bouchard, M.Sc. sc. infirmières (Montréal), Ph.D. (New York University), en congé jusqu'au 31.11.05

Chantal Cara, M.Sc. sc. infirmières (Montréal), Ph.D. Nursing (Colorado), en congé

Claire Chapados, M.Sc. sc. infirmières (Montréal), Ph.D. éducation (Laval)

Sylvie Cossette, Ph.D. sc. infirmières (McGill)

José K. Côté, M.Sc. sc. infirmières (Montréal), Ph.D. (McGill)

Hélène Lazure, M.Nurs. (Montréal), Ph.D. psychopédagogie (Laval)

Danielle D'Amour, M.Sc. sc. infirmières (Montréal), Ph.D. santé publique (Montréal)

Hélène Lefebvre, M.Ed. (Montréal), Ph.D. éducation (Montréal), en congé

* Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Lucie Richard, Ph.D. santé communautaire (Montréal)

Sylvie Robichaud-Ekstrand, Ph.D. sciences biomédicales (Montréal)

Professeurs adjoints

Marie Alderson, Ph.D. sc. infirmières (Montréal)

Jean-Pierre Bonin, M.Sc. sc. infirmières (Montréal), Ph.D. santé publique (Montréal)

Carl-Ardy Dubois, Ph.D. santé publique (Montréal), M.Sc. administration de la santé (Montréal)

Sylvie Gendron, Ph.D. santé publique (Montréal)

Johanne Goudreau, Ph.D. santé publique (Montréal), M.Sc. sciences infirmières (Montréal)

Sylvie Le May, M.Sc. sc. infirmières (Montréal), Ph.D. sciences cliniques (Montréal)

Chargés d'enseignement

Alain Legault, M. gérontologie (Sherbrooke), Ph.D. sciences infirmières (cand.), (Montréal)

Sylvie Dubois, MBA (Montréal), M.Éd. (Montréal), Ph.D. sciences infirmières (cand.), (McGill)

France Dupuis, M.Sc. sciences infirmières, Ph.D. sciences infirmières (cand.), (Montréal)

Pilar Ramirez, M.Sc. sciences infirmières, Ph.D. sciences infirmières (cand.), (Montréal)

Professeures invitées

Line Beaudet, M.Sc. sc. infirmières (Montréal)

Nicole Beaudet, M.Sc. santé communautaire (Montréal)

Suzanne Bonhomme, M.Sc. sc. infirmières (Montréal)

Louise Boyer, M.Éd. andragogie (Montréal)

Sophie Charland, M.Sc. sc. infirmières (Montréal), Certificat infirmière praticienne en soins de santé primaires (Ottawa)

Nicole Cyr, M.Sc. sc. infirmières (Montréal)

Réjeanne Dubeau, M.Sc. sc. infirmières (Montréal)

Arlette Dumonceau, M.Sc. sc. infirmières (Montréal)

Louise Francoeur, M.Sc. sc. infirmières (Montréal)

Roselyne Galipeau, M.Sc. sc. infirmières (Montréal)

Josée Levert, M.Éd. andragogie (Montréal)

Caroline Mathieu, M.Sc. sc. infirmières (cand.), (Montréal)

Catherine Sarrazin, M.Sc. sc. infirmières (Montréal)

Professeurs associés

Sean Clarke, Ph.D. Nursing (McGill)

Andréa-Maria Laizner, M.Sc. sc. infirmières (McGill), Ph.D. sciences infirmières (Pennsylvanie)

Sylvie Lauzon, M.Sc. sc. infirmières (Montréal), Ph.D. (Case Western Reserve University)

Cécile Michaud, Ph.D. sc. infirmières (Montréal)

Professeures émérites

Evelyn Adam, Fabienne Fortin, Suzanne Kérouac, Louise Lévesque, Marie-Élisabeth Taggart, Marie-France Thibaut

Objectifs généraux des programmes de 2^e cycle en sciences infirmières

Acquérir de nouvelles connaissances et développer des habiletés d'intervention en sciences infirmières; accroître la capacité d'analyse et de synthèse en vue d'un renouvellement des pratiques de soins; développer une réflexion critique sur la pratique infirmière dans le contexte des transformations du système de santé.

Objectif du D.E.S.S. (sciences infirmières)

Le programme vise la mise à jour et l'approfondissement de connaissances en sciences infirmières et dans des domaines connexes.

Règlement pédagogique propre au D.E.S.S. en sciences infirmières

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences infirmières (D.E.S.S.), le candidat doit :

- être titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières ou l'équivalent;
- posséder une connaissance suffisante de la langue française et une capacité de lire l'anglais;
- avoir obtenu son diplôme de 1^{er} cycle avec une moyenne de 3,0 ou une mention équivalente, à moins que l'expérience professionnelle acquise ou le dossier du

candidat ne démontre des aptitudes particulières à poursuivre ses études en sciences infirmières.

2. Programme

Le programme comporte 30 crédits de cours, dont un minimum de 24 crédits de cours du niveau des études supérieures et un maximum de 6 crédits de cours de 1^{er} cycle en sciences infirmières. Ces cours de 1^{er} cycle seront identifiés suite à une évaluation de la formation antérieure et de l'expérience du candidat.

3. Choix de cours

Le programme comporte 9 crédits de cours obligatoires en sciences infirmières, 9 à 21 crédits de cours à option parmi les cours du programme de maîtrise en sciences infirmières (un maximum de 6 crédits de ces cours à option pourraient être des cours de 1^{er} cycle en sciences infirmières) et 0 à 12 crédits de cours au choix.

4. Modalités de transfert du D.E.S.S. (sciences infirmières) à la M.Sc. (sciences infirmières)

Un candidat peut être admis à la maîtrise pendant la scolarité du D.E.S.S. Une recommandation du doyen de la Faculté des sciences infirmières sera alors nécessaire. Le candidat devra prendre les cours obligatoires à la maîtrise s'il ne les a pas faits.

5. Durée de la scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à plein temps ou l'équivalent. La durée maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

SOI 6100	Étude de la discipline infirmière, 3 cr.
SOI 6103	Recherche en sciences infirmières, 3 cr.
SOI 6155	Analyse et innovation en sc. inf., 3 cr.

Bloc B – Option (min. 9 cr.; max. 21 cr.)

Parmi les cours de maîtrise en sciences infirmières.

SOI 6121	Approche systémique familiale, 3 cr.
SOI 6127	Approche communautaire, 3 cr.
SOI 6128	Intervention en santé communautaire, 3 cr.
SOI 6139	Thèmes spéciaux en sciences infirmières, 3 cr. *
SOI 6147	Dimensions sociales des soins de santé, 3 cr.
SOI 6161	Probl. et interv. inf. en périnatalité, 6 cr.
SOI 6162	Probl. et interv. inf. : enfant et adol., 6 cr.
SOI 6163	Probl. et interventions chez l'adulte, 6 cr.
SOI 6165	Probl. et interventions en psychiatrie 6 cr.
SOI 6167	Probl. et interv. à la personne âgée, 6 cr.
SOI 6168	Interv. supervisée auprès de la famille, 6 cr.
SOI 6202	Éthique et conceptions des soins, 3 cr.
SOI 6230	Amélioration de la qualité des soins, 3 cr. *

Bloc C – Choix (min. 0 cr.; max. 12 cr.)

Dans un domaine jugé pertinent parmi les programmes d'études supérieures.

Objectif de la M.Sc. (sciences infirmières)

Le programme vise à préparer des infirmières expertes capables d'assumer un leadership professionnel pour l'amélioration continue de la qualité des soins et des services de santé dans une variété de milieux de pratique et capables de contribuer au développement des sciences infirmières.

Règlement pédagogique propre à la M.Sc. (sciences infirmières)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.Sc. (sciences infirmières), le candidat doit :

- a) être titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières ou l'équivalent;

* Dans certains domaines spécialisés (néonatalogie, pédiatrie, oncologie, etc.) le préfixe du sigle peut changer selon le degré de responsabilité des Facultés des sciences infirmières et de médecine.

b) posséder une connaissance suffisante du français oral et écrit est une condition d'admission aux études de 2^e cycle. La maîtrise du français est la capacité de s'exprimer avec compétence en français oral et écrit. Elle est attestée par l'atteinte du seuil fixé à une évaluation ou à un test imposé par la Faculté. L'étudiant doit également démontrer sa capacité à lire l'anglais;

c) avoir obtenu son diplôme de 1^{er} cycle avec une moyenne de 3,0 (ou l'équivalent), à moins que l'expérience professionnelle acquise ou le dossier du candidat ne démontre des aptitudes particulières à poursuivre ses études en sciences infirmières;

d) Pour l'option « Infirmière praticienne », une expérience clinique en soins infirmiers est requise, d'une durée minimum de deux années (équivalent temps complet), acquise dans les cinq dernières années et pertinente au domaine de spécialisation.

2. Programme

Le programme de maîtrise en sciences infirmières offre quatre options : « Administration des services infirmiers », « Formation en soins infirmiers », « Infirmière clinicienne spécialisée » et « Infirmière praticienne ».

Le programme est de 45 crédits, soit un minimum de 21 crédits de cours de 2^e cycle et 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, soit un minimum de 30 crédits de cours de 2^e cycle et 15 crédits attribués à un stage avec rapport de stage ou à un travail dirigé.

L'option « Infirmière praticienne » ne donne accès qu'à la modalité avec stage. Dans ce cas, le programme comporte 29 crédits de cours de 2^e cycle et 16 crédits attribués à un stage.

Dans l'option « Infirmière praticienne », le développement de la compétence professionnelle sera complété par l'obtention d'un diplôme complémentaire de 22 à 24 crédits, obtenu concurremment au programme de maîtrise et correspondant au domaine de spécialité de l'infirmière praticienne. Le diplôme de maîtrise sera émis seulement lorsque l'étudiante aura satisfait les exigences du programme de diplôme complémentaire.

3. Choix de cours

Le programme de maîtrise avec stage, pour l'option « Infirmière praticienne », comporte 26 crédits de cours et 19 crédits de stage. Tous ces crédits sont obligatoires.

Le programme de maîtrise avec mémoire, pour les options, « Administration des soins infirmiers », « Formation en soins infirmiers » et « Infirmière clinicienne spécialisée », comporte 9 crédits de cours obligatoires, 3 crédits de cours généraux à option, 9 crédits de cours spécialisés à option et 24 crédits pour la réalisation du mémoire.

Le programme de maîtrise avec stage ou travail dirigé, pour l'option « Infirmière clinicienne spécialisée », comporte 12 crédits de cours obligatoires (dont 9 crédits du tronc commun), 3 à 9 crédits de cours généraux à option, 9 à 15 crédits de cours spécialisés à option, 0 à 3 crédits de cours au choix et 15 crédits pour le stage ou le travail dirigé.

Le programme de maîtrise avec stage ou travail dirigé, pour les options « Administration des services infirmiers » et « Formation en soins infirmiers », comporte 9 crédits de cours obligatoires, 3 à 9 crédits de cours généraux à option, 9 à 12 crédits de cours spécialisés à option, 0 à 3 crédits de cours au choix et 15 crédits pour le stage ou le travail dirigé.

Au moment de l'inscription, un conseiller pédagogique prépare, avec la participation de l'étudiant, un programme de cours s'étalant sur toute la durée des études, en tenant compte du profil académique, du choix d'option et de toute autre information pertinente.

Structure du programme

Option « Administration des services infirmiers »

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

SOI 6100	Étude de la discipline infirmière, 3 cr.
SOI 6103	Recherche en sciences infirmières, 3 cr.
MSO 6061	Introduction à la biostatistique, 3 cr.
ou	
STT 6971	Méthodes de biostatistique, 3 cr.

Bloc B – Option – Cours généraux

Avec mémoire (3 cr.) – Avec stage ou travail dirigé (min. 3 cr.; max. 9 cr.)

SOI 6121	Approche systémique familiale, 3 cr.
SOI 6127	Approche communautaire, 3 cr.
SOI 6128	Intervention en santé communautaire, 3 cr.

- SOI 6139 Thèmes spéciaux en soins infirmiers, 3 cr.
 SOI 6147 Dimensions sociales des soins de santé, 3 cr.
 SOI 6171 Approches de recherche qualitative, 3 cr.
 SOI 6173 Rôles de l'inf. en pratique avancée, 3 cr.
 SOI 6202 Éthique et conceptions des soins, 3 cr.

Ou tout autre cours SOI jugé approprié par la direction du programme.

Bloc C – Option – Cours spécialisés

Avec mémoire (9 cr.) – Avec stage ou travail dirigé (min. 9 cr.; max. 12 cr.)

- SOI 6177 Développ. progr. et gestion de projets, 3 cr.
 SOI 6230 Amélioration de la qualité des soins, 3 cr.
 SOI 6900 Organisation des services infirmiers, 3 cr.
 ASA 6120 Fondements du management, 3 cr.
 ASA 6121 Gestion du réseau sociosanitaire, 3 cr.
 ASA 6701 Analyse du système de santé 1, 3 cr.
 ASA 6702 Analyse du système de santé 2, 3 cr.
 NUR 2720 Nursing Workforce Planning, Management, 3 cr.
 SIN 66047 Politiques relatives à l'administration des services infirmiers, 3 cr.
 04-330-94 Gestion des ressources humaines, 3 cr.

Ou tout autre cours en administration jugé approprié par la direction du programme.

Bloc D – Choix

Un maximum de 3 crédits pour la modalité avec stage ou travail dirigé.

Bloc E – Travail de maîtrise

Avec mémoire (24 cr.)

- SOI 6141 Séminaire de mémoire, 3 cr.
 SOI 6156 Recherche (projet de mémoire), 3 cr.
 SOI 6143 Mémoire, 18 cr.

Avec stage (15 cr.)

- SOI 6191 Sémin. d'intégration en administration, 3 cr.
 SOI 6302 Stage spécial. en admin. des serv. inf., 12 cr.

ou

Avec travail dirigé (15 cr.)

- SOI 6265 Travail dirigé, 15 cr.

Option « Formation en soins infirmiers »

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

- SOI 6100 Étude de la discipline infirmière, 3 cr.
 SOI 6103 Recherche en sciences infirmières, 3 cr.
 MSO 6061 Introduction à la biostatistique, 3 cr.
 ou
 STT 6971 Méthodes de biostatistique, 3 cr.

Bloc B – Option – Cours généraux

Avec mémoire (3 cr.) – Avec stage ou travail dirigé (min. 3 cr.; max. 9 cr.)

- SOI 6121 Approche systémique familiale, 3 cr.
 SOI 6127 Approche communautaire, 3 cr.
 SOI 6128 Intervention en santé communautaire, 3 cr.
 SOI 6139 Thèmes spéciaux en soins infirmiers, 3 cr.
 SOI 6147 Dimensions sociales des soins de santé, 3 cr.
 SOI 6171 Approches de recherche qualitative, 3 cr.
 SOI 6173 Rôles de l'inf. en pratique avancée, 3 cr.
 SOI 6177 Développ. progr. et gestion de projets, 3 cr.
 SOI 6202 Éthique et conceptions des soins, 3 cr.
 SOI 6230 Amélioration de la qualité des soins, 3 cr.

Ou tout autre cours SOI jugé approprié par la direction du programme.

Bloc C – Option – Cours spécialisés

Avec mémoire (9 cr.) – Avec stage ou travail dirigé (min. 9 cr.; max. 12 cr.)

- SOI 6031 Enseignement clinique en soins inf., 3 cr.
 ETA 6065 Évaluation et compétences, 3 cr.
 PPA 6015 Méthodes d'enseignement et TIC, 3 cr.
 PPA 6075 Processus d'apprentissage en ens. sup., 3 cr.
 PLU 6035 La pratique de l'enseignement supérieur, 3 cr.

Ou tout autre cours, dans le domaine de l'éducation, jugé approprié par la direction du programme.

Bloc D – Choix

Un maximum de 3 crédits pour la modalité avec stage ou travail dirigé.

Bloc E – Travail de maîtrise

Avec mémoire (24 cr.)

- SOI 6141 Séminaire de mémoire, 3 cr.
 SOI 6156 Recherche (projet de mémoire), 3 cr.
 SOI 6143 Mémoire, 18 cr.

Avec stage (15 cr.)

- SOI 6190 Séminaire d'intégration en enseignement, 3 cr.
 SOI 6301 Stage spécialisé en enseignement, 12 cr.

ou

Avec travail dirigé (15 cr.)

- SOI 6265 Travail dirigé, 15 cr.

Option « Infirmière clinicienne spécialisée »

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

- SOI 6100 Étude de la discipline infirmière, 3 cr.
 SOI 6103 Recherche en sciences infirmières, 3 cr.
 MSO 6061 Introduction à la biostatistique, 3 cr.
 ou
 STT 6971 Méthodes de biostatistique, 3 cr.

Bloc B – Option – Cours généraux

Avec mémoire (3 cr.) – Avec stage ou travail dirigé (min. 3 cr.; max. 9 cr.)

- SOI 6121 Approche systémique familiale, 3 cr.
 SOI 6127* Approche communautaire, 3 cr.
 SOI 6128* Intervention en santé communautaire, 3 cr.
 SOI 6139 Thèmes spéciaux en soins infirmiers, 3 cr.
 SOI 6147 Dimensions sociales des soins de santé, 3 cr.
 SOI 6171 Approches de recherche qualitative, 3 cr.
 SOI 6202 Éthique et conceptions des soins, 3 cr.
 SOI 6230 Amélioration de la qualité des soins, 3 cr.

Ou tout autre cours SOI jugé approprié par la direction du programme.

* Exceptionnellement, ces cours pourraient être considérés comme cours spécialisés à option.

Bloc C – Option – Cours spécialisés

Avec mémoire (9 cr.) – Avec stage ou travail dirigé (min. 9 cr.; max. 15 cr.)

- SOI 6161 Probl. et interv. inf. en périnatalité, 6 cr.
 SOI 6162 Probl. et interv. inf. : enfant et adol., 6 cr.
 SOI 6163 Probl. et interventions chez l'adulte, 6 cr.
 SOI 6165 Probl. et interventions en psychiatrie, 6 cr.
 SOI 6167 Probl. et interv. à la personne âgée, 6 cr.
 SOI 6168 Interv. supervisée auprès de la famille, 6 cr.
 SOI 6173* Rôles de l'inf. en pratique avancée, 3 cr.
 SOI 6177* Développ. progr. et gestion de projets, 3 cr.

* Le cours SOI 6177 est obligatoire pour la modalité avec stage ou travail dirigé. Le cours SOI 6173 ou SOI 6177 est obligatoire pour la modalité avec mémoire.

Bloc D – Choix

Un maximum de 3 crédits pour la modalité avec stage ou travail dirigé.

Bloc E – Travail de maîtrise**Avec mémoire (24 cr.)**

- SOI 6141 Recherche (séminaire de mémoire), 3 cr.
 SOI 6156 Recherche (projet de mémoire), 3 cr.
 SOI 6143 Mémoire, 18 cr.

Avec stage (15 cr.)

- SOI 6144 Sémin. stage: inf. clinicienne spécialisée, 3 cr.
 SOI 6157 Stage de pratique spécialisée, 12 cr.

Avec travail dirigé (15 cr.)

- SOI 6265 Travail dirigé, 15 cr.

Option « Infirmière praticienne »**Bloc A – Obligatoire (9 cr.)**

- SOI 6100 Étude de la discipline infirmière, 3 cr.
 SOI 6103 Recherche en sciences infirmières, 3 cr.
 STT 6971 Méthodes de biostatistique, 3 cr.
 ou
 MSO 6061 Introduction à la biostatistique, 3 cr.

Bloc C₂ – Obligatoire – Cours spécialisés (17 cr.)

- SOI 6168 Interv. supervisée auprès de la famille, 6 cr.
 SOI 6173 Rôles de l'inf. en pratique avancée, 3 cr.
 SOI 6500 Évaluation clinique avancée, 5 cr.
 SOI 6202 Éthique et conceptions des soins, 3 cr.

Bloc E – Stages (19 cr.)

- SOI 6415 Séminaire de stage : inf. praticienne, 3 cr.
 SOM 6420 Stage infirm. praticienne-néphrologie 1, 16 cr.
 ou
 SOM 6422 Stage infirm. praticienne-cardiologie 1, 16 cr.

Le programme de diplôme complémentaire (22 à 24 cr.) devra être complété concurremment au programme de maîtrise.

Objectif du Diplôme complémentaire d'infirmière praticienne

Acquérir des connaissances et des habiletés complémentaires à celles acquises dans le cadre du programme de M.Sc. (sciences infirmières), option « Infirmière praticienne », dans le but d'obtenir une formation approfondie en sciences biomédicales dans l'une des options suivantes: option « Cardiologie » ou option « Néphrologie ».

Règlement pédagogique propre au Diplôme complémentaire d'infirmière praticienne**1. Admission**

Pour être admissible au programme du Diplôme complémentaire d'infirmière praticienne, le candidat doit être admis à la maîtrise en sciences infirmières, option « Infirmière praticienne ». Il doit détenir une expérience clinique en soins infirmiers, d'une durée minimale de deux années (équivalent temps complet), acquise dans les cinq dernières années et pertinente au domaine de spécialisation.

Le Comité des études supérieures de la Faculté des sciences infirmières ne s'engage pas à admettre tous les candidats admissibles.

2. Programme

Le programme se divise en 2 options : option « Cardiologie » et option « Néphrologie ». L'option « Cardiologie » comporte 24 crédits (18 crédits de cours spécialisés et 6 crédits de stage), alors que l'option « Néphrologie » comporte 22 crédits (18 crédits de cours spécialisés et 4 crédits de stage). Tous les cours sont obligatoires.

3. Durée de la scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre équivalent plein temps. L'étudiant complètera son programme concurremment à ses études de maîtrise.

4. Conditions d'obtention du diplôme complémentaire

Pour obtenir le Diplôme complémentaire d'infirmière praticienne, le candidat doit :

- avoir satisfait à toutes les exigences de la M.Sc. (sciences infirmières), option « Infirmière praticienne »;
- avoir rempli toutes les exigences du programme de Diplôme complémentaire. Le diplôme complémentaire sera émis seulement lorsque l'étudiant aura satisfait aux exigences du programme de maîtrise.

Structure du programme**Bloc A – Obligatoire (9 cr.)**

- PHL 6075 Pharmacologie clinique, 3 cr.
 PAT 66577 Pathophysiologie et mesures diagnostiques, 6 cr.

Option « Cardiologie »**Bloc B – Obligatoire – Cours spécialisés (9 cr.)**

- PHL 6077 Pharmacologie spécialisée-cardiologie, 3 cr.
 MMD 6410B Physiopathologie avancée-cardiologie, 6 cr.

Bloc C – Stage spécialisé (6 cr.)

- SOM 6423 Stage infirm. praticienne-cardiologie 2, 6 cr.

Option « Néphrologie »**Bloc B – Obligatoire – Cours spécialisés (9 cr.)**

- PHL 6076 Pharmacologie spécialisée-néphrologie, 3 cr.
 MMD 6410A Physiopathologie avancée-néphrologie, 6 cr.

Bloc C – Stage spécialisé (4 cr.)

- SOM 6421 Stage infirm. praticienne-néphrologie 2, 4 cr.

Ph.D. sciences infirmières

Le programme de doctorat est offert et administré conjointement par la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal et l'École de Nursing de l'Université McGill. Les étudiants sont soumis au règlement pédagogique cadre de l'université où ils sont inscrits.

Objectifs du Ph.D. (sciences infirmières)

Ph.D. sans option

Former des diplômés qui vont contribuer, par la recherche et le développement de la théorie, à l'avancement des connaissances en sciences infirmières et à l'accomplissement d'un rôle de leadership dans la profession et le système des soins de santé.

Ph.D. option « Administration des services infirmiers »

Former des diplômés qui vont contribuer, par la recherche appliquée en administration des services infirmiers, à l'avancement des connaissances et au transfert de ces connaissances pour la prévention et la solution de problématiques liées aux services de soins, de même que pour l'orientation des politiques de santé.

Personnel enseignant

Les deux universités disposent en commun d'environ 30 professeurs qualifiés pour enseigner et diriger les travaux au niveau doctoral. Pour le personnel enseignant de la Faculté des sciences infirmières, voir au début de la présente section facultaire.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (sciences infirmières)**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme conjoint de Ph.D. (sciences infirmières), le candidat doit :

- être titulaire d'une maîtrise en sciences infirmières, avec une préparation en recherche ou l'équivalent;
- avoir obtenu au moins B⁺ (G.P.A. de 3,3) dans l'ensemble des matières du programme de maîtrise;
- posséder le droit d'exercice de la profession au Canada ou avoir la préparation qui permette d'obtenir ce droit d'exercice, si nécessaire;
- posséder une bonne connaissance de la langue française et de la langue anglaise.

2. Programme

Le programme sans option comporte un minimum de 15 crédits de cours de cycles supérieurs, dont 9 crédits de cours obligatoires, 0 à 6 crédits de cours à option, 0 à 6 crédits de cours au choix, et 75 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Le programme option « Administration des services infirmiers » comporte un minimum de 18 crédits de cours, dont 9 crédits de cours obligatoires, 6 à 9 crédits de cours à option, 0 à 3 crédits de cours au choix, et 72 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

3. Durée de la scolarité

La durée minimale du programme est de six trimestres (deux ans) à plein temps.

Structure du programme

Sans option

Bloc A – Séminaires obligatoires (9 cr.)

SOI 7000 Théorie en sciences infirmières, 3 cr.

SOI 7001 Méthodes de recherche en sc. infirmières, 3 cr.

SOI 7003 Séminaire avancé en sciences infirmières, 3 cr.

Bloc B – Option (max. 6 cr.)

Les cours à option doivent être en lien avec le domaine d'intérêt de l'étudiant et le sujet de la thèse. Ils doivent également être approuvés par le directeur de recherche et la direction de la Faculté des sciences infirmières.

Bloc C – Choix (max. 6 cr.)

Les cours au choix doivent être en lien avec le domaine d'intérêt de l'étudiant et le sujet de la thèse. Ils doivent également être approuvés par le directeur de recherche et la direction de la Faculté des sciences infirmières.

Bloc D – Thèse (75 cr.)

SOI 7020 Thèse, 75 cr.

Option « Administration des services infirmiers »

Bloc A – Séminaires obligatoires (9 cr.)

SOI 7000 Théorie en sciences infirmières, 3 cr.

SOI 7001 Méthodes de recherche en sc. infirmières, 3 cr.

SOI 7003 Séminaire avancé en sciences infirmières, 3 cr.

Bloc B – Option (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

NUR 2720 Nursing workforce: Planning & management, 3 cr.

PLU 6048 Connaissances et changements en santé, 3 cr.

SOI 6900 Organisation des services infirmiers, 3 cr.

ULA 9229A Politiques et administration des services inf., 3 cr.

Bloc C – Choix (max. 3 cr.)

Les cours au choix doivent être en lien avec le domaine d'intérêt de l'étudiant et le sujet de la thèse. Ils doivent également être approuvés par le directeur de recherche et la direction de la Faculté des sciences infirmières.

Bloc D – Thèse (72 cr.)

SOI 7025 Thèse, 72 cr.

Théologie et sciences des religions

Sous cette rubrique, sont regroupés les programmes d'études supérieures offerts en Théologie et sciences des religions : quatre microprogrammes, une licence (L.Th.) – (grade canonique), un doctorat (D.Th.) – (grade canonique), trois maîtrises ès arts (M.A.) et quatre Philosophiæ Doctor (Ph.D.).

Sciences des religions

Microprogramme de 2^e cycle (sciences des religions) **2-905-6-1**

M.A. (sciences des religions) **2-905-1-1**

Options :

« Anthropologie »

« Histoire »

« Philosophie »

« Sociologie »

Ph.D. (sciences des religions) **3-905-1-1**

Théologie

Microprogramme de 2^e cycle (théologie) **2-885-6-1**

M.A. (théologie) **2-885-1-0**

Options :

« Études bibliques »

« Études théologiques »

« Théologie juive »

Ph.D. (théologie) **3-885-1-0**

Licence en théologie (L.Th.) **2-885-1-1**

Doctorat en théologie (D.Th.) **3-885-1-1**

Théologie – études bibliques

Ph.D. (études bibliques) **3-890-1-0**

Théologie pratique

Microprogramme de 2^e cycle (santé, spiritualité et bioéthique) **2-895-6-1**

Microprogramme de 2^e cycle (théologie pratique) **2-885-6-2**

M.A. (théologie pratique) * **2-885-1-2**

Option :

« Santé, spiritualité et bioéthique »

Ph.D. (théologie pratique) * **3-885-1-2**

Responsable des programmes : Denise Couture
tél. : (514) 343-6840 ou (514) 343-7080

Membres du Comité des études supérieures

Denise Couture

Alain Gignac

* Les programmes de M.A. et de Ph.D. (théologie pratique) sont également offerts en extension à l'Université du Québec à Chicoutimi.

Solange Lefebvre
Jean-Guy Nadeau
Guy-Robert St-Arnaud

Personnel enseignant **

Professeurs titulaires

Jean-Marc Charron, M.Th., Ph.D. théologie – études pastorales (Montréal)
Jean Duhaime, M.Th., M.Sc. sociologie (Montréal), E.D.E.B.A.F. (Jérusalem)
Odette Mainville, Ph.D. théologie – études bibliques (Montréal)
Jean-Guy Nadeau, M.A. philosophie (Ottawa), Ph.D. (Montréal)

Professeurs agrégés

Lise Baroni, M.A. théologie – études pastorales, M.A. service social (Montréal)
Michel Beaudin, Ph.D. théologie (Montréal)
Jean-Claude Breton, B.Ph., M.Th. (Ottawa), Ph.D. (Montréal)
Patrice Brodeur, M.A. études islamiques (McGill), M.A. et Ph.D. études religieuses (Harvard)
Denise Couture, Ph.D. théologie (Montréal)
Robert David, Ph.D. théologie – études bibliques (Montréal)
Jean-Marc Gauthier, B.A. philosophie, M.A. théologie (Ottawa), Ph.D. théologie (Montréal)
Alain Gignac, D.S.E.B. études bibliques, D.E.A. histoire des religions et anthropologie religieuse (Paris), Ph.D. théologie – études bibliques (Montréal)
Béatrice Godard, Licence sociologie (Nantes), M.A. sociologie (Ottawa), Ph.D. sociologie (Montréal)
Solange Lefebvre, D.E.S. musique (Conservatoire du Québec), Ph.D. théologie (Montréal), D.E.A. anthropologie sociale et ethnologie (Paris)
Pierre Létourneau, M.A. théologie (Laval), Lic. écriture sainte (Rome), Ph.D. théologie (Laval)
Jean-François Roussel, Ph.D. théologie (Montréal)
Guy-Robert St-Arnaud, M.A. théologie (UQTR), D.Th. (Strasbourg), D.E.A. psychanalyse (Paris)

Professeurs associés

Pamela Bright, B.A. histoire (Queensland), Ph.D. patristique (Notre-Dame)
André Couture, Ph.D. sciences des religions (Université de Paris, Sorbonne, Paris IV)
Haim Harboun, Doctorat en psychologie (U. René Descartes, Paris V), Doctorat d'État en histoire médiévale (Université de Provence Aix Marseille I)
David Sabbah, Doctorat en pensée juive (Strasbourg)

Professeurs invités

Hubert Doucet, L.Th. (Ottawa), Doctorat en sciences religieuses (Strasbourg)
Manuel Jimbachian

Responsables de formation professionnelle

Annie Laporte, M.Ed. enseignement secondaire et collégial (Montréal), M.A. théologie (Sherbrooke)
Phyllis Smyth, Ph.D. études bibliques (University of St. Andrews, Écosse)

Professeurs émérites

Richard Bergeron
Guy Couturier
Guy Durand
Jacques Grand'Maison

Objectifs du microprogramme de 2^e cycle (sciences des religions)

Se familiariser avec des perspectives interdisciplinaires sur le fait religieux et ses manifestations. Explorer diverses dimensions de ce phénomène dans les sociétés anciennes ou modernes et leurs rapports avec les autres composantes de la culture. Vérifier son intérêt et ses aptitudes à poursuivre des recherches avancées dans ce domaine.

Destinataires

Ce microprogramme répond aux besoins d'une formation d'appoint ou d'un ressourcement pour les personnes qui souhaitent approfondir leur connaissance du fait religieux, dans sa diversité, pour des raisons culturelles, personnelles ou professionnelles. Il s'adresse particulièrement aux personnes intervenant dans des milieux où existe une diversité religieuse ayant des incidences sur leur pratique (intervenants sociaux, éducateurs, professionnels des milieux de la santé, etc.).

** Sont habilités à oeuvrer aux cycles supérieurs les membres du personnel enseignant qui y ont été affectés. Prière de s'informer auprès des autorités directement responsables des programmes d'études ou auprès de la Faculté des études supérieures.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle en sciences des religions

1. Admission

Pour être admissible au microprogramme de deuxième cycle en sciences des religions, le candidat doit :

- a) être titulaire d'un baccalauréat universitaire comportant une formation équivalente à un certificat en sciences des religions ou l'équivalent;
- b) avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 au grade de premier cycle ou l'équivalent agréé par le doyen de la Faculté des études supérieures, à moins que, de l'avis du doyen, une expérience ou des études subséquentes à l'obtention du grade de premier cycle permettent de conclure que le candidat possède les aptitudes requises pour la poursuite de études de deuxième cycle;
- c) posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise.

2. Programme

Ce microprogramme comprend de 9 à 12 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.

3. Inscription et durée de la scolarité

L'inscription à ce microprogramme peut se faire à plein temps ou à temps partiel. La durée maximale du microprogramme est de trois ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

4. Passage au programme de maîtrise

Les personnes qui ont complété le microprogramme avec une moyenne cumulative de 3,0 sont admissibles à la M.A. en sciences des religions. Les cours de cycles supérieurs du microprogramme sont intégrés dans ce programme s'ils en font partie. L'étudiant qui passe à la maîtrise doit compléter les 45 crédits du programme dont les 27 crédits de recherche du programme.

Structure du programme

Bloc A – Option – Théorie et problématique générale (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

- SRL 6120 Théorie de la religion 1, 3 cr.
- SRL 6203 Religion, culture et société, 3 cr.

Bloc B – Option – Problématiques particulières (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

- SRL 6110 Phénoménologie de la religion, 3 cr.
- SRL 6130 Islam et modernité, 3 cr.
- SRL 6200 Sciences de la nature et religion, 3 cr.
- SRL 6201 Religion et spiritualités nouvelles, 3 cr.
- SRL 6202 Psychanalyse, identité et religion, 3 cr.
- SRL 6204 Sciences des religions (t.d.), 3 cr.
- SRL 6205 Sectes et nouveaux mouvements religieux, 3 cr.
- SRL 6301 Textes religieux du Proche-Orient ancien, 3 cr.
- SRL 6400 Séminaire de professeur invité, 3 cr.
- SRL 6401 Questions spéciales, 3 cr.

Bloc C – Choix (max. 3 cr.)

Objectifs de la M.A. (sciences des religions)

La maîtrise en sciences des religions a pour objectifs l'étude de la question religieuse, l'apprentissage des méthodes de recherche en sciences des religions et le développement de compétences nécessaires pour entreprendre une recherche dans le domaine de l'analyse et de l'interprétation des phénomènes religieux.

Règlement pédagogique propre à la M.A. (sciences des religions)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.A. (sciences des religions), le candidat doit :

- a) être titulaire d'un baccalauréat avec un mineur ou l'équivalent en sciences des religions ou en théologie;

- b) être titulaire d'un mineur ou l'équivalent dans la discipline de l'option choisie, s'il y a une option, parmi les quatre disciplines suivantes : anthropologie, histoire, philosophie ou sociologie;
- c) avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,0 au grade de premier cycle;
- d) posséder une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise et faire preuve de connaissance de toute autre langue, ancienne ou moderne, jugée nécessaire à la poursuite de ses études.

2. Programme et choix de cours

Le programme de la maîtrise en sciences des religions comprend un minimum de 45 crédits répartis comme suit : 18 crédits de cours, dont 9 crédits de cours obligatoires et 27 crédits de recherche, dont 6 pour le projet de recherche et 21 pour le mémoire.

La M.A. « Sans option » comporte 9 crédits de cours obligatoires et 9 crédits de cours dans la banque de cours en sciences des religions. L'étudiant peut choisir une option parmi les quatre disciplines, « Anthropologie », « Histoire », « Philosophie » ou « Sociologie », qui est indiquée sur le diplôme, si les 9 crédits de cours à option sont pris dans la discipline. Au terme de la maîtrise avec option, l'étudiant pourrait être admissible dans le programme de doctorat de la discipline concernée à condition de satisfaire aux exigences définies à ce programme.

3. Durée du programme

La scolarité minimale est de trois trimestres pour l'étudiant inscrit à plein temps et de six trimestres pour l'étudiant inscrit à demi-temps. En excluant les trimestres de suspension, la durée maximale de la scolarité est de six trimestres à plein temps et de neuf trimestres à demi-temps.

4. Gestion du parcours avec option

Pour la M.A. avec option en anthropologie, en histoire, en philosophie ou en sociologie, le directeur de recherche est choisi en fonction du champ d'intérêt et de l'approche disciplinaire. Le directeur ou le codirecteur de recherche doit être un professeur du département de l'option choisie. Le jury de mémoire est composé d'au moins un membre œuvrant en sciences des religions à la Faculté de théologie et d'un membre du département de la discipline (anthropologie, histoire, philosophie ou sociologie).

Structure du programme

Bloc A – Obligatoire (9 cr.)

- SRL 6000 Séminaire de mémoire, 3 cr.
- SRL 6120 Théorie de la religion 1, 3 cr.
- SRL 6203 Religion, culture et société, 3 cr.

Bloc B – Option (9 cr.)

Bloc B₁ – M.A. sans option (9 cr.)

Pour la M.A. « Sans option », le directeur de programme peut recommander de choisir deux cours dans la banque de cours SRL (6 crédits) et un cours dans la banque des options en « Anthropologie », « Histoire », « Philosophie » ou « Sociologie » (3 crédits).

- SRL 6110 Phénoménologie de la religion, 3 cr.
- SRL 6130 Islam et modernité, 3 cr.
- SRL 6200 Sciences de la nature et religion, 3 cr.
- SRL 6201 Religion et spiritualités nouvelles, 3 cr.
- SRL 6202 Psychanalyse, identité et religion, 3 cr.
- SRL 6205 Sectes et nouveaux mouvements religieux, 3 cr.
- SRL 6301 Textes religieux du Proche-Orient ancien, 3 cr.
- SRL 6400 Séminaire de professeur invité, 3 cr.
- SRL 6401 Questions spéciales, 3 cr.

Bloc B₂ – Option Anthropologie (9 cr.)

- ANT 6020 Séminaire : l'imaginaire, 3 cr.
- ANT 6038 Étude de la religion et modernité, 3 cr.
- ANT 6054 Séminaire : système médicaux comparés, 3 cr.
- ANT 6114 Le structuralisme de Lévi-Strauss, 3 cr.
- ANT 6626 Mythe et poétique, 3 cr.

Bloc B₃ – Option Histoire (9 cr.)

- HGL 6400 Mythe et épopée à Rome, 3 cr.
- HST 6010 Sciences et pratiques historiques, 3 cr.
- HST 6605 Histoire socioculturelle du XIX^e siècle, 3 cr.

HST 6610	Histoire et mythologie gréco-romaines, 3 cr.
HST 6630	Histoire socioreligieuse comparée, 3 cr.
HST 6676	Histoire intellectuelle du Québec, 3 cr.
HST 6680	Culture populaire et révolution chinoise, 3 cr.
HST 6692	Sciences dans le contexte international, 3 cr.

Bloc B₄ – Option Philosophie (9 cr.)

PHI 6215	Philosophie hellénistique et romaine, 3 cr.
PHI 6240	Philosophie médiévale, 3 cr.
PHI 6260	Philosophie moderne, 3 cr.
PHI 6515	Fondements historiques de l'éthique, 3 cr.
PHI 6605	Ontologie et herméneutique, 3 cr.
PHI 6620	Phénoménologie et herméneutique, 3 cr.
PHI 6670	Philosophie de la religion, 3 cr.

Bloc B₅ – Option Sociologie (9 cr.)

SOL 6014	Fondements théoriques I, 3 cr.
SOL 6043	La sociologie aux États-Unis, 3 cr.
SOL 6210	Méthodologie 1 : analyse quantitative, 3 cr.
SOL 6212	Méthodologie 2 : analyse du discours, 3 cr.
SOL 6510	Classes sociales et mouvements sociaux, 3 cr.
SOL 6654	Sociologies des politiques sociales, 3 cr.
SOL 6915	Relations ethniques, 3 cr.
SOL 6945	Séminaire de professeur invité, 3 cr.
SOL 6946	Séminaire de professeur invité, 3 cr.

Bloc C – Mémoire (27 cr.)

SRL 6900	Projet de mémoire, 6 cr.
SRL 6901	Rédaction, 21 cr.

Objectifs du Ph.D. (sciences des religions)

Les objectifs du programme de Ph.D. (sciences des religions) sont de faire produire des œuvres originales qui contribuent à l'avancement des connaissances dans la discipline; de former des chercheurs capables de réaliser des recherches de haut niveau dans les secteurs universitaire, privé ou public; de former des professionnels dans des domaines sectoriels pertinents tels les enjeux posés par les milieux multireligieux ou par la place du religieux dans la société et dans les organisations.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (sciences des religions)**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme du Ph.D. (sciences des religions), le candidat doit :

- a) être titulaire d'un grade de maîtrise en sciences des religions ou en théologie ou attester d'une formation jugée équivalente;
- b) posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise et faire preuve d'une connaissance suffisante de toute autre langue, ancienne ou moderne, jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

2. Programme

Le programme du Ph.D. (sciences des religions) compte un minimum de 9 crédits de cours du programme d'études supérieures et 81 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

3. Choix de cours

Le programme comporte un minimum de 3 crédits de cours obligatoires et 6 crédits de cours à option.

Structure du programme**Bloc A – Obligatoire (3 cr.)**

SRL 7400	Théorie de la religion 2, 3 cr.

Bloc B – Option (6 cr.)

SRL 6110	Phénoménologie de la religion, 3 cr.
SRL 6120	Théorie de la religion 1, 3 cr.

SRL 6130	Islam et modernité, 3 cr.
SRL 6200	Sciences de la nature et religion, 3 cr.
SRL 6201	Religion et spiritualités nouvelles, 3 cr.
SRL 6202	Psychanalyse et processus identitaires, 3 cr.
SRL 6203	Religion, culture et société, 3 cr.
SRL 6204	Sciences des religions (t.d.), 3 cr.
SRL 6205	Sectes et nouveaux mouvements religieux, 3 cr.
SRL 6301	Textes religieux du Proche-Orient ancien, 3 cr.
SRL 6400	Séminaire de professeur invité, 3 cr.
SRL 6401	Questions spéciales, 3 cr.

Bloc C – Recherche et thèse (81 cr.)

SRL 7110	Recherche 1, 3 cr.
SRL 7120	Recherche 2, 3 cr.
SRL 7130	Projet de thèse, 14 cr.
SRL 7200	Thèse, 61 cr.

Objectifs du microprogramme de 2^e cycle (théologie)

Acquérir une formation d'appoint ou une formation continue, de niveau de deuxième cycle, en études bibliques ou en études théologiques. Approfondir des questions actuelles dans ces secteurs d'étude pour des raisons culturelles, personnelles ou professionnelles. Vérifier son intérêt et ses aptitudes à poursuivre à la maîtrise dans le domaine.

Destinataires

Ce microprogramme en théologie est destiné aux personnes qui veulent se donner un perfectionnement d'appoint de 2^e cycle en théologie; recherchent une formation générale dans ce domaine, par intérêt personnel ou pour répondre à des exigences professionnelles; souhaitent vérifier leurs capacités ou mettre à jour leurs connaissances avant de poursuivre dans un programme de maîtrise.

Le microprogramme s'adresse également à des groupes à qui on peut offrir un parcours profilé correspondant à des besoins de formation d'appoint d'une cohorte particulière.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle en théologie**1. Admission**

Pour être admissible au microprogramme de deuxième cycle en théologie, le candidat doit :

- a) être titulaire d'un baccalauréat spécialisé ou d'un baccalauréat avec sujet majeur ou avec sujet mineur en théologie ou en sciences religieuses, ou l'équivalent;
- b) avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 au grade de premier cycle ou l'équivalent agréé par le doyen de la Faculté des études supérieures, à moins que, de l'avis du doyen, une expérience ou des études subséquentes à l'obtention du grade de premier cycle permettent de conclure que le candidat possède les aptitudes requises pour la poursuite d'études de deuxième cycle;
- c) posséder une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise.

2. Programme

Ce microprogramme comporte 12 crédits de cours, dont au moins 9 de cycles supérieurs; il comprend de 9 à 12 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.

3. Inscription et durée de la scolarité

L'inscription à ce microprogramme peut se faire à plein temps ou à temps partiel. La durée maximale du microprogramme est de trois ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

4. Passage au programme de maîtrise en théologie

L'étudiant ayant une moyenne cumulative de 3,0 au microprogramme peut être admis à la maîtrise en théologie. À l'option « Études bibliques », il doit respecter l'exigence d'admission de connaissance de l'hébreu ou du grec biblique équivalant à 6 crédits de premier cycle. Les cours du microprogramme sont intégrés à son programme de maîtrise ou de licence, dans la mesure où ils en respectent les exigences.

Structure du programme

Bloc A – Option (min. 9 cr.; max. 12 cr.)

À choisir parmi les cours THB (études bibliques) ou THL (études théologiques) de deuxième cycle, avec l'approbation de la personne responsable du microprogramme.

Bloc B – Choix (max. 3 cr.)

L'étudiant qui prévoit faire un passage à la M.A. aurait intérêt à faire son choix de cours à partir de la structure du programme de la maîtrise.

Objectifs de la M.A. (théologie)

La maîtrise en théologie a pour objectifs d'acquérir les connaissances pertinentes à un secteur de spécialisation dans le champ de la théologie; de s'initier à un travail méthodologique qui réponde aux exigences des études de deuxième cycle; de s'inscrire dans une problématique de recherche actuelle; de développer des compétences, en vue d'une recherche autonome sur des questions théologiques contemporaines ou historiques.

Les étudiants inscrits à la maîtrise en théologie choisissent parmi les options : « Études bibliques », « Études théologiques » ou « Théologie juive ».

L'option « Études bibliques » vise l'acquisition des habiletés nécessaires à l'analyse méthodique de la Bible et à son interprétation. Elle est offerte aux personnes désirant se doter d'outils théoriques et méthodologiques pour développer une compétence en recherche dans le domaine biblique.

L'option « Études théologiques » favorise l'articulation d'une réflexion et d'un discours théologiques au cœur de l'expérience humaine actuelle, d'une part, et une appropriation, une relecture et une évaluation aussi bien des références fondatrices de la tradition chrétienne que des interprétations qui en ont été faites à travers les âges et les cultures, d'autre part.

L'option « Théologie juive » vise à permettre aux personnes intéressées d'avoir accès à un enseignement universitaire supérieur en théologie juive, sous la forme d'une option dans le programme de maîtrise en théologie. L'option est offerte en partenariat avec le Grand Rabbinat du Québec, dans un esprit de collaboration interreligieuse.

Règlement pédagogique propre à la M.A. (théologie)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.A. (théologie), le candidat doit :

- être titulaire d'un baccalauréat spécialisé en théologie ou d'un baccalauréat avec sujet majeur ou mineur en théologie, ou attester d'une formation jugée équivalente;
- avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,0 au grade de premier cycle ou au microprogramme de deuxième cycle ou l'équivalent agréé par le doyen de la Faculté des études supérieures;
- faire preuve d'une connaissance suffisante de la langue française de la langue anglaise, ainsi que de toute autre langue, ancienne ou moderne, jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.
- pour être admissible à l'option « Études bibliques », posséder une connaissance de l'hébreu ou du grec biblique équivalent à 6 crédits de premier cycle. À défaut d'une telle connaissance, un cours de 6 crédits d'hébreu ou de grec biblique s'ajoute à la scolarité comme cours complémentaire.
- pour être admissible à l'option « Théologie juive », posséder une connaissance de base de la tradition juive, de l'avis du comité de coordination du programme.

2. Programme

Le programme de la maîtrise avec mémoire comporte un minimum de 15 crédits de cours de deuxième cycle et 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

3. Choix de cours

À l'option « Études bibliques », le programme comprend 3 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option.

À l'option « Études théologiques », le programme comprend 3 crédits de cours obligatoires, 6 crédits de cours à option et 6 crédits de cours au choix.

À l'option « Théologie juive », le programme comprend 12 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.

4. Durée de la scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres pour l'étudiant inscrit à plein temps et de six trimestres pour l'étudiant inscrit à demi-temps. La durée maximale de la scolarité est de six trimestres à plein temps et de neuf trimestres à demi-temps.

5. Gestion académique de l'option « Théologie juive »

La gestion académique de l'option « Théologie juive » est confiée à un Comité de coordination composé du vice-doyen de la Faculté de théologie ou du responsable du programme de M.A. (théologie) de l'Université de Montréal, d'une part, et du responsable des études supérieures au Grand Rabbinat du Québec ou de son représentant, dûment affecté aux études supérieures à l'Université de Montréal, d'autre part. Ils exercent leur responsabilité dans les limites des règlements et conventions en vigueur à l'Université de Montréal.

Structure du programme

Option « Études bibliques »

Bloc A – Obligatoire – Herméneutique (3 cr.)

THL 6100 Interprétation théologique et biblique, 3 cr.

Bloc B – Option – Méthodologie (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

THB 6110 Méthode historico-critique, 3 cr.

THB 6120 Méthodes synchroniques, 3 cr.

Bloc C – Option – Langues (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

THB 6130 Hébreu biblique avancé, 3 cr.

THB 6140 Grec biblique avancé, 3 cr.

Bloc D – Option – Cours et séminaires (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

THB 6210 Dieu dans l'expérience d'Israël, 3 cr.

THB 6220 Jugement et espérance chez les prophètes, 3 cr.

THB 6230 Voies spirituelles : psaumes et sagesse, 3 cr.

THB 6310 Regards bibliques sur Jésus, Christ, 3 cr.

THB 6320 Identité et agir chrétiens chez Paul, 3 cr.

THB 6330 La théologie de Jean, 3 cr.

THB 6410 Théologies bibliques, 3 cr.

THB 6420 Littérature juive en marge de la Bible, 3 cr.

THB 6430 La Bible questionnée par l'archéologie, 3 cr.

THB 6460 Lectures dirigées en exégèse biblique, 3 cr.

THL 6480 Nag Hammadi et la gnose, 3 cr.

THB 6520 Questions spéciales, 3 cr.

THB 6550 Séminaire de professeur invité, 3 cr.

THP 6304 Bible et éducation de la foi, 3 cr.

Bloc E – Choix (max. 3 cr.)

Cours à choisir dans les banques de cours de deuxième cycle d'études théologiques, de sciences des religions ou de théologie pratique; ou un cours hors Faculté approuvé par le responsable de programme.

Bloc F – Recherche et mémoire (30 cr.)

THB 6815 Recherche 1, 3 cr.

THB 6820 Recherche 2, 3 cr.

THB 6825 Projet de mémoire, 4 cr.

THB 6840 Mémoire, 20 cr.

Option « Études théologiques »

Bloc A – Obligatoire – Herméneutique (3 cr.)

THL 6100 Interprétation théologique et biblique, 3 cr.

Bloc B – Option – Cours et séminaires (6 cr.)

THL 6160 Dieu en question, 3 cr.

THL 6170 Figures de Jésus et messianismes, 3 cr.

THL 6180 Église et sacrements, 3 cr.

THL 6260 Histoire et théologie de la spiritualité, 3 cr.

THL 6270 Anthropologie et singularité chrétienne, 3 cr.

THL 6280 Questions d'éthique théologique, 3 cr.

THL 6360 Mondialisation, Églises et théologie, 3 cr.

THL 6370	L'inconscient dans la praxis théologique, 3 cr.
THL 6380	Théologies et dialogue interreligieux, 3 cr.
THL 6390	La violence comme défi au christianisme, 3 cr.
THL 6470	Théologies et éthiques contextuelles, 3 cr.
THL 6480	Nag Hammadi et la gnose, 3 cr.
THL 6550	Séminaire de professeur invité, 3 cr.
THL 6560	Théologie systématique 1, 3 cr.
THL 6570	Théologie systématique 2, 3 cr.
THL 6590	Lectures dirigées, 3 cr.

Bloc C – Choix (6 cr.)

Cours à choisir dans les banques de cours de deuxième cycle d'études bibliques, de sciences des religions ou de théologie pratique, ou un cours hors Faculté approuvé par le responsable de programme.

Bloc D – Recherche et mémoire (30 cr.)

THL 6815	Recherche 1, 3 cr.
THL 6820	Recherche 2, 3 cr.
THL 6825	Projet de mémoire, 4 cr.
THL 6840	Mémoire, 20 cr.

Option « Théologie juive »**Bloc A – Option (12 cr.)**

9 à 12 crédits parmi les cours suivants et 0 à 3 crédits désignés par le Comité de coordination du programme, dans le répertoire des cycles supérieurs de la Faculté de théologie :

THL 6710	Interprétation juive de la Bible, 3 cr.
THL 6720	Théologie juive, 3 cr.
THL 6730	Éthique juive, 3 cr.
THL 6740	Aux sources de la mystique juive, 3 cr.

Bloc B – Choix (3 cr.)

Un cours de la Faculté de théologie (THB, THL, THP ou SRL) ou un cours hors Faculté dont le choix est approuvé par le Comité de coordination.

Bloc C – Recherche et mémoire (30 cr.)

THL 6815	Recherche 1, 3 cr.
THL 6820	Recherche 2, 3 cr.
THL 6825	Projet de mémoire, 4 cr.
THL 6840	Mémoire, 20 cr.

Objectifs du Ph.D. (théologie)

Les objectifs du programme de Ph.D. (théologie) sont de faire produire des œuvres originales qui apportent une contribution à la discipline; de former des chercheurs de haut niveau; de donner une formation pouvant conduire à enseigner la théologie à un niveau universitaire; de former des spécialistes qui pourront agir à titre d'intervenants ou de consultants.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (théologie)**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme du Ph.D. (théologie), le candidat doit :

- être titulaire de la maîtrise ès arts (théologie) ou de la licence en théologie, ou attester d'une formation jugée équivalente;
- avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,3 au grade de deuxième cycle ou l'équivalent agréé par le doyen de la Faculté des études supérieures;
- faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise, ainsi que de toute autre langue, ancienne ou moderne, jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

2. Programme

Le programme du Ph.D. (théologie) comporte un minimum de 9 crédits de cours du programme d'études supérieures et 81 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

3. Choix de cours

Le programme comporte un minimum de 6 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.

4. Durée de la scolarité

La durée de la scolarité est de six trimestres, soit trois trimestres consécutifs à plein temps (résidence) et trois autres trimestres à plein temps ou six trimestres à demi-temps. L'étudiant dispose d'un délai maximum de quinze trimestres (plein temps) ou de dix-huit trimestres (demi-temps), à compter de la date d'inscription initiale pour déposer sa thèse doctorale.

Structure du programme**Bloc A – Option (6 cr.)**

THL 7001 Élaboration d'une synthèse théologique, 3 cr.

Cours à choisir parmi les THL de deuxième cycle.

Bloc B – Choix (3 cr.)

Cours choisi parmi les cours de deuxième ou de troisième cycle en études bibliques, études théologiques, théologie pratique ou en sciences des religions.

Bloc C – Recherche et thèse (81 cr.)

THL 7110 Séminaire de doctorat 1, 3 cr.

THL 7111 Recherche, 3 cr.

THL 7120 Séminaire de doctorat 2, 3 cr.

THL 7140 Projet de thèse, 12 cr.

THL 7240 Thèse, 60 cr.

Objectifs de la Licence en théologie (L.Th.) – (grade canonique)

La licence en théologie est un programme canonique dont l'administration et la ratification relèvent ultimement des autorités ecclésiastiques. Ce programme poursuit essentiellement les mêmes objectifs que la Maîtrise en théologie. Il s'adresse, par contre, à une clientèle spécifique, en particulier aux personnes désirant poursuivre des études supérieures dans une institution canonique qui exige un tel grade ou se préparant à y dispenser un enseignement.

Règlement pédagogique propre à la Licence en théologie (L.Th.) – (grade canonique)**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de la licence en théologie, l'étudiant doit :

- être titulaire d'un baccalauréat spécialisé en théologie ou d'un baccalauréat avec sujet majeur en théologie, ou attester d'une formation jugée équivalente;
- avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,0 au grade de premier cycle ou au microprogramme de deuxième cycle ou l'équivalent agréé par le doyen de la Faculté des études supérieures;
- faire preuve d'une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise, ainsi que de toute autre langue, ancienne ou moderne, jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches;
- si l'étudiant choisit la spécialisation des « études bibliques », posséder une connaissance de l'hébreu ou du grec biblique équivalant à 6 crédits de premier cycle. À défaut d'une telle connaissance, un cours de 6 crédits d'hébreu ou de grec biblique s'ajoute à la scolarité comme cours complémentaire.

2. Programme

L'étudiant peut s'inscrire à la fois au grade civil de M.A. et au grade canonique de licence (L.Th.). Il doit alors remplir les exigences des deux programmes. Il obtient le grade de M.A. après l'acceptation du mémoire de maîtrise et la licence après l'acceptation du projet de fin d'étude ou du projet de recherche doctorale si l'étudiant poursuit au troisième cycle. Dans ce cas, lorsque l'étudiant a obtenu le grade de M.A., il peut s'inscrire en première année de Ph.D. tout en complétant la troisième année de son programme de licence.

La licence est un programme de 60 crédits qui comporte un minimum de 24 crédits de cours et 36 crédits attribués à la recherche dont la rédaction d'un mémoire (30 crédits) et d'un projet de synthèse théologique (THL 7110 et THL 7111, 6 crédits).

3. Choix de cours

Le programme comporte un minimum de 18 crédits de cours à option et 6 crédits de cours au choix.

4. Durée de la scolarité

La durée minimale de la scolarité est de six trimestres pour l'étudiant inscrit à plein temps et de douze trimestres pour l'étudiant inscrit à demi-temps.

La durée maximale de la scolarité est de neuf trimestres pour l'étudiant inscrit à plein temps et de quinze trimestres pour l'étudiant inscrit à demi-temps, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.

Structure du programme

S'il est inscrit à la fois au grade civil et au grade canonique, l'étudiant qui a complété les blocs A, B et C reçoit son grade civil de M.A. et peut être admis au Ph.D., tout en poursuivant les activités de la licence des blocs D, E et F.

Bloc A – Option (12 cr.)

À choisir parmi les cours de deuxième cycle, avec l'approbation de la personne responsable du programme.

Bloc B – Choix (3 cr.)

À choisir parmi les cours de deuxième cycle en études bibliques, en études théologiques, en théologie pratique ou en sciences des religions.

Bloc C – Obligatoire – Recherche (30 cr.)

THL 6815 Recherche 1, 3 cr.

THL 6820 Recherche 2, 3 cr.

THL 6825 Projet de mémoire, 4 cr.

THL 6840 Mémoire, 20 cr.

Bloc D – Option (6 cr.)

À choisir parmi les cours de deuxième ou de troisième cycle, avec l'approbation de la personne responsable du programme.

Bloc E – Choix (3 cr.)

À choisir parmi les cours de deuxième ou de troisième cycle en études bibliques, en études théologiques, en théologie pratique ou en sciences des religions.

Bloc F – Obligatoire – Recherche (6 cr.)

THL 7110 Séminaire de doctorat 1, 3 cr.

THL 7111 Recherche, 3 cr.

Objectifs du Doctorat en théologie (D.Th.) – (grade canonique)

Le doctorat en théologie est un programme canonique dont l'administration et la ratification relèvent ultimement des autorités ecclésiastiques. Ce programme poursuit essentiellement les mêmes objectifs que le Ph.D. en théologie. Il s'adresse, par contre, à une clientèle spécifique, en particulier aux personnes désirant dispenser un enseignement dans le cadre d'une institution canonique qui exige un tel grade ou se préparant à y dispenser un enseignement.

Règlement pédagogique propre au Doctorat en théologie (D.Th.) – (grade canonique)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de doctorat en théologie, le candidat doit :

- être titulaire d'une licence en théologie de la Faculté de théologie ou attester d'une formation jugée équivalente;
- avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,3 au grade de deuxième cycle ou l'équivalent agréé par le doyen de la Faculté des études supérieures;
- faire preuve d'une connaissance suffisante de la langue française et anglaise, ainsi que de toute autre langue, ancienne ou moderne, jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

2. Programme

Le programme de doctorat comporte 75 crédits de recherche. L'étudiant peut s'inscrire pour obtenir à la fois le grade civil de Ph.D. et le grade canonique de D.Th. Il doit remplir les exigences des deux programmes.

3. Durée de la scolarité

La durée de la scolarité est de trois trimestres à plein temps ou de six trimestres à demi-temps. L'étudiant dispose d'un délai maximum de douze trimestres (plein temps) ou de quinze trimestres (demi-temps), à compter de la date d'inscription initiale pour déposer sa thèse doctorale.

5. Condition d'obtention du grade

Le grade de docteur en théologie n'est décerné que lorsque la thèse est publiée en tout ou en partie.

Structure du programme

Bloc A – Recherche

THL 7110 Séminaire de doctorat 1, 3 cr.

THL 7140 Projet de thèse, 12 cr.

THL 7240 Thèse, 60 cr.

Objectifs du Ph.D. (études bibliques)

Les objectifs du programme de Ph.D. (études bibliques) sont de former des spécialistes en exégèse biblique qui maîtrisent différentes méthodes d'exégèse; de faire produire des œuvres originales dans l'application des méthodes exégétiques à un problème particulier qui contribuent à l'avancement des connaissances dans la discipline; de former des chercheurs de haut niveau; de donner une formation permettant d'enseigner l'exégèse biblique à un niveau universitaire; de former des spécialistes qui pourront agir à titre d'intervenants ou de consultants.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (études bibliques)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme du Ph.D. (études bibliques), le candidat doit :

- être titulaire de la maîtrise ès arts en théologie, option « Études bibliques », de la Faculté ou attester d'une formation jugée équivalente;
- avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,3 au grade de deuxième cycle ou l'équivalent agréé par le doyen de la Faculté des études supérieures;
- démontrer une connaissance des méthodes d'exégèse historico-critique ou synchroniques, à défaut de quoi on pourra exiger que l'étudiant suive le cours THB 6110 Méthode historico-critique ou THB 6120 Méthodes synchroniques, comme cours complémentaire au programme;
- faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise, ainsi que de toute autre langue, ancienne ou moderne, jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches; faire preuve, en particulier, d'une connaissance approfondie de l'hébreu ou du grec biblique, à défaut de quoi on pourra exiger que l'étudiant suive le cours THB 6130 Hébreu biblique avancé ou THB 6140 Grec biblique avancé, comme cours complémentaire au programme.

2. Programme

Le programme du Ph.D. (études bibliques) comporte un minimum de 15 crédits de cours du programme d'études supérieures et 75 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

3. Choix de cours

Le programme comporte un minimum de 12 crédits de cours à option et de 3 crédits de cours au choix.

4. Durée de la scolarité

La durée de la scolarité est de six trimestres, soit trois trimestres consécutifs à plein temps (résidence) et trois autres trimestres à plein temps ou six trimestres à demi-temps. L'étudiant dispose d'un délai maximum de quinze trimestres (plein temps) ou de dix-huit trimestres (demi-temps), à compter de la date d'inscription initiale pour déposer sa thèse doctorale.

Structure du programme

Bloc A – Option (6 cr.)

THB 7001 Séminaire d'exégèse biblique, 3 cr.

Cours à choisir parmi les THB de deuxième cycle.

Bloc B – Option – Méthodologie (3 cr.)

THB 6110 Méthode historico-critique, 3 cr.

THB 6120 Méthodes synchroniques, 3 cr.

Bloc C – Option – Langues (3 cr.)

THB 6130 Hébreu biblique avancé, 3 cr.

THB 6140 Grec biblique avancé, 3 cr.

Bloc D – Choix (3 cr.)

Cours à choisir parmi les cours de deuxième ou de troisième cycle en études bibliques, en études théologiques, en théologie pratique ou en sciences des religions.

Bloc E – Recherche et thèse (75 cr.)

THB 7110 Séminaire de doctorat 1, 3 cr.

THB 7111 Recherche, 3 cr.

THB 7120 Séminaire de doctorat 2, 3 cr.

THB 7130 Projet de thèse, 6 cr.

THB 7240 Thèse, 60 cr.

Objectifs du microprogramme de 2^e cycle (santé, spiritualité et bioéthique)

Se doter d'une formation d'appoint de deuxième cycle dans le secteur de l'animation pastorale en milieux de santé. Explorer les questions bioéthiques et théologiques reliées aux milieux de santé. Développer des compétences et des habiletés pour l'accompagnement spirituel des malades.

La formation de ce microprogramme est reconnue par l'ACPEP (Association canadienne pour la pratique et l'éducation pastorale).

Destinataires

Ce microprogramme répond aux besoins d'une formation d'appoint ou d'un ressourcement pour les personnes qui détiennent déjà une formation universitaire de premier cycle et qui interviennent dans le secteur de la santé, comme professionnels de la santé ou à un autre titre, en pastorale ou dans l'accompagnement spirituel des malades; qui s'intéressent à une intégration de la spiritualité et de la bioéthique avec leur travail comme infirmière, travailleur social ou autres professionnels de la santé; qui veulent vérifier leur intérêt ou leur aptitude pour une formation de niveau de maîtrise dans le secteur.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle (santé, spiritualité et bioéthique)**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (santé, spiritualité et bioéthique) :

- a)** être titulaire d'un baccalauréat universitaire en théologie ou d'un baccalauréat avec sujet majeur ou mineur en théologie, ou attester d'une formation équivalente;
- b)** avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 au grade de premier cycle ou l'équivalent agréé par le doyen de la Faculté des études supérieures, à moins que, de l'avis du doyen, une expérience ou des études subséquentes à l'obtention du grade de premier cycle permettent de conclure que la candidat possède les aptitudes requises pour la poursuite des études de deuxième cycle;
- c)** intervenir de façon régulière en milieux de santé ou avoir une expérience d'accompagnement des malades;
- d)** faire preuve d'une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise.

2. Programme

Ce microprogramme totalise 12 crédits de cours à option.

3. Inscription et durée de la scolarité

L'inscription à ce microprogramme peut se faire à plein temps ou à temps partiel. La durée maximale du microprogramme est de trois ans, à compter de l'inscription initiale du candidat.

4. Passage au programme de maîtrise

L'étudiant ayant une moyenne cumulative de 3,0 au microprogramme peut être admis à la M.A. en théologie pratique, option « Santé, spiritualité et bioéthique » et il peut être admis à la M.A. en bioéthique, s'il remplit les autres exigences d'admissibilité du

programme visé. Les cours du microprogramme sont intégrés à son programme de maîtrise dans la mesure où ils en respectent les exigences.

Structure du programme**Bloc A – Option – Santé, religion et spiritualité (min. 3 cr.; max. 6 cr.)**

PLU 6043 Spiritualité et santé, 3 cr.

SRL 6200 Sciences de la nature et religion, 3 cr.

SRL 6203 Religion, culture et société, 3 cr.

THL 6260 Pastorale et souffrance humaine, 3 cr.

THL 6260 Histoire et théologie de la spiritualité, 3 cr.

THL 6280 Questions d'éthique théologique, 3 cr.

THP 6203 Pastorale et milieux de santé, 3 cr.

THP 6301 La souffrance, interpellation radicale, 3 cr.

THP 6303 Agir pastoral et culture contemporaine, 3 cr.

Bloc B – Option – Bioéthique (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

BIE 6000 Bioéthique : origines, sens, pratiques, 3 cr.

BIE 6001 Bioéthique et début de la vie, 3 cr.

BIE 6002 Bioéthique, santé et société, 3 cr.

BIE 6004 Bioéthique et approche de la mort, 3 cr.

BIE 6008 Éthique clinique, 3 cr.

Bloc C – Option – Habiletés d'intervention (max. 3 cr.)

THP 6400 Séminaire d'études de cas, 3 cr.

THP 6403 Accompagnement spirituel, 3 cr.

Objectifs du microprogramme de 2^e cycle (théologie pratique)

Acquérir une formation d'appoint ou une formation continue, de niveau de deuxième cycle, dans le secteur de la théologie pratique. Approfondir des questions actuelles dans ce secteur pour des raisons culturelles, personnelles ou professionnelles. Vérifier son intérêt et ses aptitudes à poursuivre des recherches avancées dans le domaine.

Destinataires

Ce microprogramme est destiné aux personnes qui veulent se donner un perfectionnement d'appoint de 2^e cycle en théologie pratique; recherchent une formation générale dans ce secteur, par intérêt personnel ou pour répondre à des exigences professionnelles; souhaitent vérifier leurs capacités ou mettre à jour leurs connaissances avant de poursuivre dans un programme de maîtrise.

Le microprogramme peut être offert, avec un parcours approprié, à des groupes ayant des besoins de formation spécifique.

Règlement pédagogique propre au microprogramme de 2^e cycle en théologie pratique**1. Admission**

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle en théologie pratique, le candidat doit :

- a)** être titulaire d'un baccalauréat spécialisé ou d'un baccalauréat avec sujet majeur ou avec sujet mineur en théologie ou en sciences religieuses, ou l'équivalent;
- b)** avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 au grade de premier cycle ou l'équivalent agréé par le doyen de la Faculté des études supérieures, à moins que, de l'avis du doyen, une expérience ou des études subséquentes à l'obtention du grade de premier cycle permettent de conclure que le candidat possède les aptitudes requises pour la poursuite des études de deuxième cycle;
- c)** posséder une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise.

2. Programme

Ce microprogramme comporte 12 crédits de cours, dont au moins 9 de cycles supérieurs; il comprend de 9 à 12 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.

3. Inscription et durée de la scolarité

L'inscription à ce microprogramme peut se faire à temps plein ou à temps partiel. La durée maximale du microprogramme est de trois ans, à compter de l'inscription initiale du candidat.

4. Passage au programme de maîtrise

L'étudiant ayant une moyenne cumulative de 3,0 au microprogramme peut être admis à la maîtrise en théologie pratique. Les cours du microprogramme sont intégrés au programme de maîtrise, dans la mesure où ils en respectent les exigences.

Structure du programme

Bloc A – Option (min. 9 cr.; max. 12 cr.)

À choisir parmi les cours THP (théologie pratique) au deuxième cycle, avec l'approbation de la personne responsable du microprogramme.

Bloc B – Choix (max. 3 cr.)

L'étudiant qui prévoit faire un passage à la M.A. en théologie pratique aurait intérêt à faire son choix de cours à partir de la structure du programme de la maîtrise.

Objectifs de la M.A. (théologie pratique)

À la maîtrise en théologie pratique, l'étudiant est invité à choisir entre deux modalités : avec mémoire ou avec stages. La modalité avec stages est un programme de deuxième cycle final qui ne conduit pas à des études de Ph.D.

L'étudiant peut choisir l'option « Santé, spiritualité et bioéthique », selon l'une des deux formules : avec stage et essai ou avec stages, pour se doter d'une formation spécialisée d'animation pastorale dans les milieux de santé. La formule avec stage et essai rend admissible au Ph.D.; la formule avec stages est un programme de deuxième cycle qui ne conduit pas à des études de Ph.D.

Objectifs de la modalité avec mémoire

La maîtrise en théologie pratique avec mémoire vise à développer une habileté d'articulation critique de la théorie et de la pratique dans une perspective praxéologique et théologique, normalement à partir de pratiques concrètes, et à développer des compétences d'observation, d'analyse, d'interprétation théologique, d'évaluation et d'élaboration de pratiques pertinentes et responsables.

L'obtention du grade maîtrise en théologie pratique rend la personne admissible aux programmes de troisième cycle en théologie et en études bibliques, dans la mesure où les autres conditions d'admission sont remplies pour ces programmes.

Objectifs de la modalité avec stage

La maîtrise en théologie pratique avec stages vise à former des intervenants efficaces, critiques, responsables et à l'écoute de leur milieu; à développer, chez l'intervenant, une conscience critique de son agir. Dans une perspective praxéologique, théologique ou biblique, elle vise à développer des habiletés d'analyse, d'interprétation théologique et d'intervention dans des pratiques pertinentes et responsables.

Objectifs de l'option « Santé, spiritualité et bioéthique »

L'option « Santé, spiritualité et bioéthique » à la maîtrise en théologie pratique a pour objectif de former des spécialistes dans le secteur de la pastorale de la santé; elle habilite les candidats à exercer un rôle de leadership dans le développement de ce secteur de la pastorale. La formation pratique en milieu hospitalier est reconnue par l'Association canadienne pour la pratique et l'éducation pastorale (ACPEP).

Les objectifs spécifiques du programme sont d'apprendre à maîtriser des outils d'évaluation des besoins spirituels; de développer des habiletés de consultation éthique et bioéthique en milieu de santé; de connaître des concepts anthropologiques liés à la quête spirituelle, ainsi que les liens entre culture et religion; d'apprendre à problématiser la théologie qui sous-tend et inspire une fonction d'animation ou un ministère; de s'habiller à utiliser la méthode qualitative en recherche; d'acquérir une connaissance de l'approche systémique dans l'intervention auprès des familles.

Destinataires de l'option « Santé, spiritualité et bioéthique »

L'option « Santé, spiritualité et bioéthique » à la maîtrise en théologie s'adresse à l'étudiant qui s'intéresse à :

- occuper un poste comme responsable (chef de service) de la pastorale dans un établissement de santé;
- prendre un rôle de leadership dans le développement de la pastorale en milieu de santé;
- obtenir la certification de l'Association canadienne pour la pratique et l'éducation pastorale (ACPEP) comme spécialiste en ministère institutionnel dans une institution de santé.

L'option est offerte selon deux formules : avec stage et essai, ou avec stages.

Règlement pédagogique propre à la M.A. (théologie pratique)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.A. (théologie pratique), le candidat doit :

- a) être titulaire d'un baccalauréat spécialisé en théologie, ou d'un baccalauréat avec sujet majeur ou mineur en théologie, ou attester d'une formation jugée équivalente;
- b) avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,0 au grade de premier cycle ou au microprogramme de deuxième cycle ou l'équivalent agréé par le doyen de la Faculté des études supérieures, à moins que, de l'avis du doyen, une expérience ou des études subséquentes à l'obtention du grade de premier cycle permettent de conclure que le candidat possède les aptitudes requises pour la poursuite des études au programme de maîtrise;
- c) faire preuve d'une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise, ainsi que de toute autre langue, ancienne ou moderne, jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches;
- d) pour être admis à l'option « Santé, spiritualité et bioéthique », il faut intervenir, de façon régulière, dans un milieu de santé et avoir complété 12 crédits de stage de premier cycle en milieu de santé.

2. Programme

- a) Formule I : modalité avec mémoire
Cette modalité comporte un minimum de 15 crédits de cours du niveau des études supérieures et 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.
- b) Formule II : modalité avec stages
Cette modalité comporte un minimum de 21 crédits de cours, dont 18 du niveau des études supérieures et 24 crédits de stage. À l'option « Santé, spiritualité et bioéthique », la formule I, avec stage et essai, comporte 15 crédits de cours, 12 crédits de stages et 18 crédits de recherche. La formule II, avec stages, comporte un minimum de 21 crédits de cours, dont 18 du niveau des études supérieures et 24 crédits de stage.

3. Choix de cours

- a) Formule I : avec mémoire
Cette modalité comporte un minimum de 6 crédits de cours obligatoires, de 3 à 6 crédits de cours à option et de 3 à 6 crédits de cours au choix.
- b) Formule II : avec stages
Cette modalité comporte un minimum de 9 crédits de cours obligatoires, de 3 à 9 crédits de cours à option et de 3 à 9 crédits de cours au choix dont 3 crédits peuvent être pris au premier cycle. À l'option « Santé, spiritualité et bioéthique », la formule I, avec stage et essai, comporte de 9 à 12 crédits de cours à option et de 3 à 6 crédits de cours au choix; la formule II, avec stages, comporte un minimum de 12 à 18 crédits de cours à option et de 3 à 9 crédits de cours au choix dont 3 crédits peuvent être pris au premier cycle.

4. Durée de la scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres pour l'étudiant inscrit à plein temps et de six trimestres pour l'étudiant inscrit à demi-temps. La durée maximale de la scolarité est de six trimestres à plein temps et de neuf trimestres à demi-temps.

Structure du programme

Formule I avec mémoire

Cette modalité comprend 15 crédits de cours et 30 crédits de recherche.

Bloc A – Obligatoire – Méthodologie (6 cr.)

- THP 6110 Théologie et sc. des religions, 3 cr.
THP 6111 Herméneutique théologique de l'action, 3 cr.

Bloc B – Option – Cours et séminaires (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

- THP 6112 La communication en pastorale, 3 cr.
THP 6200 Jeunes, rapp. de génération, spiritual., 3 cr.
THP 6201 Communauté, service et ministères, 3 cr.
THP 6202 Pastorale de communautés culturelles, 3 cr.
THP 6203 Pastorale et milieux de santé, 3 cr.
THP 6204 Enjeux socio-politiques et pastorale, 3 cr.
THP 6205 Christianisme et transmission, 3 cr.

THP 6206	Pratiques sacramentelles, foi et culture, 3 cr.
THP 6207	Pratiques catéchétiques, 3 cr.
THP 6301	La souffrance, interpellation radicale, 3 cr.
THP 6302	Pastorale et abus sexuels, 3 cr.
THP 6303	Agir pastoral et culture contemporaine, 3 cr.
THP 6304	Bible et éducation de la foi, 3 cr.
THP 6305	Pastorale et enjeux éthiques, 3 cr.
THP 6400	Séminaire d'études de cas, 3 cr.
THP 6402	Animation de groupe en pastorale, 3 cr.
THP 6403	Accompagnement spirituel, 3 cr.
THP 6501	Théologie pratique 1, 3 cr.
THP 6502	Théologie pratique 2, 3 cr.
THP 6504	Lectures dirigées, 3 cr.
THP 6550	Séminaire de professeur invité, 3 cr.

Bloc C – Choix (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

Cours à choisir dans les banques de cours d'études bibliques, études théologiques, sciences des religions ou théologie pratique, ou hors Faculté avec l'approbation du responsable de programme.

Bloc D – Recherche et mémoire (30 cr.)

THP 6815	Recherche 1, 3 cr.
THP 6820	Recherche 2, 3 cr.
THP 6825	Projet de mémoire, 4 cr.
THP 6840	Mémoire, 20 cr.

Formule II avec stages

Cette modalité comprend 21 crédits de cours et 24 crédits de stages.

Bloc A – Obligatoire – Méthodologie (9 cr.)

THP 6110	Théologie et sc. des religions, 3 cr.
THP 6111	Herméneutique théologique de l'action, 3 cr.
THP 6400	Séminaire d'études de cas, 3 cr.

Bloc B – Option – Cours et séminaires (min. 3 cr. ; max. 9 cr.)

THP 6112	La communication en pastorale, 3 cr.
THP 6200	Jeunes, rapp. de génération, spiritual., 3 cr.
THP 6201	Communauté, service et ministères, 3 cr.
THP 6202	Pastorale de communautés culturelles, 3 cr.
THP 6203	Pastorale et milieux de santé, 3 cr.
THP 6204	Enjeux socio-politiques et pastorale, 3 cr.
THP 6205	Christianisme et transmission, 3 cr.
THP 6206	Pratiques sacramentelles, foi et culture, 3 cr.
THP 6207	Pratiques catéchétiques, 3 cr.
THP 6301	La souffrance, interpellation radicale, 3 cr.
THP 6302	Pastorale et abus sexuels, 3 cr.
THP 6303	Agir pastoral et culture contemporaine, 3 cr.
THP 6304	Bible et éducation de la foi, 3 cr.
THP 6305	Pastorale et enjeux éthiques, 3 cr.
THP 6402	Animation de groupe en pastorale, 3 cr.
THP 6403	Accompagnement spirituel, 3 cr.
THP 6501	Théologie pratique 1, 3 cr.
THP 6502	Théologie pratique 2, 3 cr.
THP 6504	Lectures dirigées, 3 cr.
THP 6550	Séminaire de professeur invité, 3 cr.

Bloc C – Choix (min. 3 cr.; max. 9 cr.)

Cours à choisir dans les banques de cours d'études bibliques, études théologiques, sciences des religions ou théologie pratique, ou hors Faculté avec l'approbation du responsable de programme.

Bloc D – Stages et rapports de stages (24 cr.)

THP 6601	Stage 1, 6 cr.
THP 6602	Stage 2, 6 cr.
THP 6650	Rapport de stages, 12 cr.

Option « Santé, spiritualité et bioéthique »**Formule I avec stage et essai**

Cette formule comporte un minimum de 15 crédits de cours, de 12 crédits de stage et de 18 crédits de recherche.

Bloc A – Option – Santé, religion et spiritualité (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

PLU 6043	Spiritualité et santé, 3 cr.
SRL 6200	Sciences de la nature et religion, 3 cr.
SRL 6203	Religion, culture et société, 3 cr.
THL 6260	Histoire et théologie de la spiritualité, 3 cr.
THL 6280	Questions d'éthique théologique, 3 cr.
THP 6203	Pastorale et milieux de santé, 3 cr.
THP 6301	La souffrance, interpellation radicale, 3 cr.
THP 6303	Agir pastoral et culture contemporaine, 3 cr.

Bloc B – Option – Bioéthique (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

BIE 6000	Bioéthique : origines, sens, pratiques, 3 cr.
BIE 6001	Bioéthique et début de la vie, 3 cr.
BIE 6002	Bioéthique, santé et société, 3 cr.
BIE 6004	Bioéthique et approche de la mort, 3 cr.
BIE 6008	Éthique clinique, 3 cr.

Bloc C – Choix (min. 3 cr.; max. 6 cr.)

Cours choisis dans la banque de cours de deuxième cycle de théologie pratique, bioéthique, sciences des religions ou théologie; ou autre, avec l'approbation du responsable de programme.

Bloc D – Stages et rapports de stages (12 cr.)

THP 6610	Stage en milieu de santé (ACPEF) 1, 12 cr.
THP 6620	Stage en milieu de santé (ACPEF) 2, 12 cr.

Bloc E – Recherche et essai (18 cr.)

THP 6810	Projet de recherche, 2 cr.
THP 6830	Essai, 16 cr.

Formule II avec stages

Cette formule comporte un minimum de 21 crédits de cours et 24 crédits de stages.

Bloc A – Option – Santé, religion et spiritualité (min. 6 cr.; max. 12 cr.)

PLU 6043	Spiritualité et santé, 3 cr.
SRL 6200	Sciences de la nature et religion, 3 cr.
SRL 6203	Religion, culture et société, 3 cr.
THL 6260	Histoire et théologie de la spiritualité, 3 cr.
THL 6280	Questions d'éthique théologique, 3 cr.
THP 6203	Pastorale et milieux de santé, 3 cr.
THP 6301	La souffrance, interpellation radicale, 3 cr.
THP 6303	Agir pastoral et culture contemporaine, 3 cr.

Bloc B – Option – Bioéthique (min. 6 cr.; max. 12 cr.)

BIE 6000	Bioéthique : origines, sens, pratiques, 3 cr.
BIE 6001	Bioéthique et début de la vie, 3 cr.
BIE 6002	Bioéthique, santé et société, 3 cr.
BIE 6004	Bioéthique et approche de la mort, 3 cr.
BIE 6008	Éthique clinique, 3 cr.

Bloc C – Choix (min. 3 cr.; max. 9 cr.)

Cours choisis dans la banque de cours de deuxième cycle de théologie pratique, bioéthique, sciences des religions ou théologie; ou autre, avec l'approbation du responsable de programme.

Bloc D Stages et rapports de stages (24 cr.)

THP 6610	Stage en milieu de santé (ACPEF) 1, 12 cr.
THP 6620	Stage en milieu de santé (ACPEF) 2, 12 cr.

Objectifs du Ph.D. (théologie pratique)

Les objectifs du programme de Ph.D. (théologie pratique) sont de former des chercheurs autonomes et polyvalents, spécialisés dans l'analyse et l'interprétation des pratiques dans une perspective praxéologique, socioculturelle et théologique; de faire produire des œuvres originales qui contribuent à l'avancement des connaissances

dans la discipline; de donner une formation pouvant conduire à enseigner la théologie à un niveau universitaire; de former des spécialistes qui pourront agir à titre d'intervenants ou de consultants.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (théologie pratique)

1. Admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme du Ph.D. (théologie pratique), le candidat doit :

- a)** être titulaire de la maîtrise ès arts (théologie pratique) de la Faculté ou attester d'une formation jugée équivalente;
- b)** avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,3 au grade de deuxième cycle ou l'équivalent agréé par le doyen de la Faculté des études supérieures;
- c)** faire preuve d'une connaissance suffisante des langues française et anglaise, ainsi que de toute autre langue, ancienne ou moderne, jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

2. Programme

Le programme du Ph.D. (théologie pratique) comporte un minimum de 9 crédits de cours du programme d'études supérieures et 81 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

3. Choix de cours

Le programme comporte un minimum de 6 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.

4. Durée de la scolarité

La durée de la scolarité est de six trimestres, soit trois trimestres consécutifs à plein temps (résidence) et trois autres trimestres à plein temps ou six trimestres à demi-temps. L'étudiant dispose d'un délai maximum de quinze trimestres (plein temps) ou de dix-huit trimestres (demi-temps), à compter de la date d'inscription initiale pour déposer sa thèse doctorale.

Structure du programme

Cours préalables

Les étudiants inscrits au Ph.D. en théologie pratique doivent obligatoirement suivre les deux cours de praxéologie, s'ils ne l'ont pas déjà fait à la maîtrise :

THP 6110 Théologie et sc. des religions, 3 cr.

THP 6111 Herméneutique de l'action, 3 cr.

Bloc A – Option (6 cr.)

THP 7001 Questions de théologie pratique, 3 cr.

Cours à choisir parmi les THP de deuxième cycle.

Bloc B – Choix (3 cr.)

Cours à choisir parmi les cours de deuxième ou de troisième cycle en études bibliques, études théologiques, théologie pratique ou en sciences des religions.

Bloc C – Recherche et thèse (81 cr.)

THP 7110 Séminaire de recherche 1, 3 cr.

THP 7111 Recherche, 3 cr.

THP 7120 Séminaire de doctorat 2, 3 cr.

THP 7140 Projet de thèse, 12 cr.

THP 7240 Thèse, 60 cr.

Répertoire des cours 2005-2006

ACT - Actuariat

- ACT 6220** Finance mathématique 1 **3 cr.**
Méthodes quantitatives pour gestion de portefeuille : frontière efficiente, modèles CAPM, APT, d'escompte de flux financiers; marchés efficients, performance du gestionnaire. Contribue à la préparation de l'examen SOA6.
- ACT 6230** Finance mathématique 2 **3 cr.**
Produits dérivés : contrats à terme, d'échange, options, tarification neutre au risque, mouvement brownien, lemme d'Ito, modèle de Black-Scholes, immunisation; méthodes numériques. Contribue à la préparation de l'examen SOA6.

ALL - Études allemandes

- ALL 6200** Lectures guidées (littérature) **3 cr.**
Choix de textes littéraires et/ou critiques en relation avec le sujet de mémoire ou de thèse, établi avec le consentement du directeur de recherche. Un autre séminaire ALL62xx est prérequis ou corequis.
- ALL 6211** Littérature I **3 cr.**
Étude d'une oeuvre ou d'un domaine de la littérature allemande, notamment dans une perspective historique. Séminaire cyclique alternant avec ALL6222.
- ALL 6222** Littérature II **3 cr.**
Étude d'une oeuvre ou d'un domaine de la littérature allemande, notamment dans une perspective thématique (culturelle, esthétique, sociale). Séminaire cyclique alternant avec ALL6211.
- ALL 6231** Littérature et médias I **3 cr.**
Aspects de la communication littéraire, problèmes théoriques.
- ALL 6242** Littérature et médias II **3 cr.**
Aspects de la communication littéraire, problèmes pratiques.
- ALL 6250** Littérature contemporaine **3 cr.**
Étude d'un sujet ou d'une oeuvre de littérature allemande depuis 1945.
- ALL 6271** Sujet de langue ou de littérature I **3 cr.**
Études d'un sujet d'histoire ou de structure de la langue allemande, notamment dans les documents de type littéraire.
- ALL 6272** Sujet de langue ou de littérature II **3 cr.**
Études d'un sujet d'histoire ou de structure de la langue allemande, notamment dans une perspective pédagogique.
- ALL 6300** Lectures guidées (civilisation) **3 cr.**
Choix de textes (documents ou études) en relation avec le sujet de mémoire ou de thèse, établi avec le consentement du directeur de recherche. Un autre séminaire ALL63xx est prérequis ou corequis.
- ALL 6311** Civilisation des pays germanophones I **3 cr.**
Faits et problèmes des pays de langue allemande, notamment dans une perspective sociale et politique.
- ALL 6322** Civilisation des pays germanophones II **3 cr.**
Faits et problèmes des pays de langue allemande, notamment dans une perspective culturelle.
- ALL 6331** Civilisation des pays germanophones III **3 cr.**
Faits et problèmes des pays de langue allemande, notamment dans une perspective historique.
- ALL 6332** Civilisation des pays germanophones IV **3 cr.**
Faits et problèmes des pays de langue allemande, notamment dans une perspective linguistique.

- ALL 6405** Lectures guidées (all. langue étrangère) **3 cr.**
Choix de textes de linguistique allemande et/ou enseignement de l'allemand établi avec le consentement du directeur de recherche. Un autre séminaire ALL64xx est prérequis ou corequis.
- ALL 6415** L'Allemand langue étrangère I **3 cr.**
L'enseignement de l'allemand comme langue étrangère, aspects théoriques.
- ALL 6425** L'Allemand langue étrangère II **3 cr.**
L'enseignement de l'allemand comme langue étrangère : mise en pratique.
- ALL 6502** Séminaire pour professeurs invités **3 cr.**
- ALL 6510** Mémoire **27 cr.**

AME - Aménagement

- AME 6043** Planification et élaboration des projets **3 cr.**
Définition et nature des projets et leurs phases. Processus de planification : méthodologie générale, contexte décisionnel. Élaboration de l'objet, production et évaluation des variantes, analyses de praticabilité.
- AME 6045** Analyse de valeur et gestion de qualité **3 cr.**
Notion de qualité; identification du niveau de qualité approprié. Outils et méthodes d'analyse et de gestion; évaluation du rapport avantages/coûts; gestion des budgets.
- AME 6046** Planification et contrôle des ressources **3 cr.**
Importance de planifier l'utilisation rationnelle des ressources humaines et matérielles; nivellement des ressources; contrôle des temps (outils et méthodes) et conséquences potentielles des délais et des accélérations.
- AME 6047** Gestion de l'industrialisation **3 cr.**
Industrialisation et innovation, réorganisation administrative du processus à l'occasion de l'innovation; définitions, études de cas synthèses. Problèmes de gestion associés à l'innovation et au transfert technologique.
- AME 6063** Interventions paysagères I **3 cr.**
Travail pratique d'analyse d'un site urbain ou rural évaluant qualités esthétiques, composantes biophysiques et culturelles, facteurs économiques préalables à une intervention paysagère (design et (ou) gestion).
- AME 6064** Interventions paysagères II **3 cr.**
Travail pratique d'élaboration d'un projet de design sur le site préalablement analysé (AME 6063) avec mise en forme d'une structure de gestion paysagère. Préalable(s) : AME 6063.
- AME 6065** Séminaire de recherche I **3 cr.**
Première étape du projet de l'étudiant. Problématique générale, hypothèse, méthodologie, plan des étapes du travail, bibliographie.
- AME 6066** Séminaire de recherche II **3 cr.**
Deuxième étape du projet de l'étudiant. Approfondissement de la problématique et collecte de données. Préalable(s) : AME 6065.
- AME 6067** Travail dirigé en paysage **6 cr.**
Rédaction de la recherche personnelle dont le rapport final est jugé selon les règles internes à la M.Sc.A. et conformément aux règles de la FES. Préalable(s) : AME 6065 et AME 6066.
- AME 6070** Montage juridique et financier de projet **3 cr.**
Principes légaux et organisationnels applicables au montage des projets d'aménagement; opportunités et contraintes financières, partage des risques; critères de faisabilité des projets. Études de cas.
- AME 6080** Stage en conservation **6 cr.**
Stage dans la pratique portant directement sur un ou des projets de restauration, rénovation ou recyclage ou sur une recherche appliquée sur la mise en valeur d'un bâtiment ou ensemble patrimonial.

AME 6101	Travail dirigé 1	3 cr.	AME 6311	Méthodologie d'évaluation d'un site	3 cr.
AME 6102	Travail dirigé 2	3 cr.	Organisation de la recherche : documentation et compilation des données. Inventaire du site, synthèse historique, évaluation patrimoniale et diagnostic. Constitution d'un dossier. Collaboration interdisciplinaire.		
AME 6103	Travail dirigé 3	3 cr.	AME 6330	Conservation des bâtiments et ouvrages	3 cr.
AME 6112	Significations culturelles des paysages	3 cr.	Processus de conservation appliqué aux édifices et typologies de bâtiments et d'ouvrages. Systèmes et techniques de construction. Adaptation aux standards contemporains de sécurité, d'accès et de conservation de l'énergie.		
Perception des paysages pour des populations locales. Théories, méthodes, techniques d'enquêtes qualitatives. Paysages ruraux et urbains marqués par l'aménagement. Intégration des valeurs paysagères locales.			AME 6331	Techniques spécialisées de conservation	3 cr.
AME 6113	Écologie du paysage	3 cr.	Conservation des bâtiments et ouvrages : techniques du diagnostic et du relevé. Enveloppe et systèmes constructifs : structural, mécanique, électrique et environnemental. Les finis intérieurs et le mobilier intégré.		
Positionnement de l'écologie du paysage par rapport à l'écologie. Le paysage et la conservation des ressources. Analyse des cadres théoriques et méthodologiques. Examen des travaux actuels et potentiels.			AME 6333	Conservation des matériaux	3 cr.
AME 6114	Composition paysagère contemporaine	3 cr.	Connaissances scientifiques de base. Chimie et physique des matériaux; propriétés et comportements. Facteurs, source et modalités de vieillissement et de détérioration. Les actions préventives : nettoyage, réparation, consolidation et stabilisation.		
Composition en tant que signe et langage. Décodage à partir de l'analyse de documents écrits et visuels produits par les concepteurs et issus des courants de pensées actuels.			AME 6334	Conservation : pierre et maçonneries	3 cr.
AME 6130	Formes et formations en aménagement	3 cr.	Cours intensif. Composition, propriétés. Utilisations dans le bâtiment et les ouvrages. Analyse des détériorations. Réparation, protection et remplacement. Reproduction.		
Introduction générale à la problématique de la formation des lieux bâtis en aménagement, comme propriété de l'action et de la fonction des organisations sociales.			AME 6335	Conservation de l'enveloppe du bâtiment	3 cr.
AME 6144	Concept du paysage	3 cr.	Types, styles et propriétés. Diagnostic, analyse des détériorations et stratégies d'intervention. Protection, réparation et remplacement.		
Encadrement des recherches des étudiants par l'examen critique et l'approfondissement du rôle du paysage dans la problématique du développement.			AME 6336	Questions de pratique en conservation	3 cr.
AME 6150	Évaluation et programmation	3 cr.	Séminaire visant une étude approfondie sur des questions relatives à la pratique professionnelle en conservation.		
Examen de la fonction de l'évaluation et de la programmation du milieu physique. Présentation de différents modèles de programmation et étude des problèmes reliés au transfert de l'information en design.			AME 6400	Séminaire d'intégration I	3 cr.
AME 6151	Relations personne-environnement	3 cr.	Mise à niveau des étudiants sur leur connaissance de l'environnement informatique préalable à leurs travaux étant donné la grande variation des formations dans ce domaine.		
Vue d'ensemble critique du champ d'études personne-environnement. Écoles de pensée et approches prédominantes. Pertinence par rapport à la définition et à la résolution de problèmes d'aménagement.			AME 6401	Séminaire d'intégration II	3 cr.
AME 6210	Histoire des théories de la conservation	3 cr.	Intégration de l'apprentissage dans un ouvrage de synthèse, formalisé dans une maquette numérique, selon l'objectif du mémoire.		
Évolution des concepts de patrimoine et de conservation du milieu bâti et naturel au Québec, au Canada et ailleurs. Terminologie. Conventions et organismes internationaux. Choix d'une intervention appropriée.			AME 6410	Atelier de recherche I	3 cr.
AME 6232	Recherches actuelles en conservation	3 cr.	Initiative ou poursuite de recherche par un groupe d'étudiants avec l'aide d'un ou plusieurs professeurs sur un sujet relevant de l'aménagement. Approfondissement des thèmes, exploration de nouvelles activités pédagogiques, etc.		
La conservation dans une perspective évolutive : points de vue anthropologiques, sociologiques, économiques, géographiques, environnementaux, etc. Aperçu des préoccupations, des perspectives, des programmes et des projets de recherche.			AME 6411	Atelier de recherche II	3 cr.
AME 6234	L'architecture canadienne avant 1940	3 cr.	Initiative ou poursuite de recherche par un groupe d'étudiants avec l'aide d'un ou plusieurs professeurs sur un sujet relevant de l'aménagement. Approfondissement des thèmes, exploration de nouvelles activités pédagogiques, etc.		
Évolution des typologies, des styles, des techniques de construction. « Patterns » urbain et rural. Caractères de l'architecture canadienne. Survivance et transmission de modèles. Culture matérielle. Architecture du paysage.			AME 6412	Cadres de gestion en conservation	3 cr.
AME 6236	Questions théoriques en conservation	3 cr.	Juridiction internationale, nationale, provinciale, régionale et locale. Politiques, programmes, stratégies, moyens et mécanismes. Les moyens institutionnels, légaux, économiques, financiers et éducatifs en conservation.		
Séminaire visant une étude approfondie sur des questions théoriques relatives à la conservation.			AME 6420	Séminaire de lectures dirigées I	3 cr.
AME 6237	Informations paysagères et technologies	3 cr.	Recherche bibliographique dirigée dans un domaine d'aménagement particulier.		
Définition des problématiques du traitement d'informations paysagères. Relations entre les pratiques d'interventions paysagères et les nouvelles technologies (système Internet, de géomatique, de télédétection, etc.).			AME 6421	Séminaire de lectures dirigées II	3 cr.
AME 6238	Utilisation des végétaux	3 cr.	Recherche bibliographique dirigée dans un domaine d'aménagement particulier.		
Le végétal dans le paysage. L'information reliée au design du végétal. Étude de projets réalisés sur la base de nouvelles technologies de l'information.			AME 6431	Mise en valeur des ensembles urbains	3 cr.
AME 6305	Séminaire en technologie du bâtiment	3 cr.	Patrimoine urbain : monument historique, tissu urbain et morphologie. Problèmes, conditions politiques, culturelles et économiques de mise en valeur. Stratégies foncières et financières. Programmes, éducation et apports disciplinaires.		
Identification du domaine, évaluation des sources et des niveaux de connaissances disponibles dans les disciplines et étude du problème du transfert de ces connaissances à l'aménagement.			AME 6433	Questions de gestion en conservation	3 cr.
AME 6310	Pratique professionnelle en conservation	3 cr.	Séminaire visant une étude approfondie sur des questions de gestion en conservation.		
Théories, pratiques, projets, mises en œuvre. Enjeux contemporains en conservation et implications. Conservation, culture et communication. Formation professionnelle, éthique et responsabilité.			AME 6500	Fondements théoriques de l'aménagement	3 cr.
			Principaux débats théoriques qui ont marqué les disciplines de l'aménagement. Concepts autour desquels s'articulent les représentations des milieux de vie. Interprétation des thèmes de la modernité et de la postmodernité en aménagement.		

AME 6501	Pratiques de l'aménagement	3 cr.
Évolution et spécificité des pratiques professionnelles. Intentions des acteurs et problèmes techniques, éthiques, esthétiques et politiques reliés à l'intervention en aménagement.		
AME 6502	Méthodologie I	3 cr.
Fondements épistémologiques, éthiques et techniques de la recherche en aménagement. Approches qualitatives et quantitatives. Notions relatives à l'élaboration d'un projet de recherche. Fiabilité et validité d'une démarche de recherche.		
AME 6503	Recherche en design : enjeux et méthodes	3 cr.
Les principes épistémologiques et méthodologiques de la recherche scientifique vus sous l'angle de la culture du projet. Étude comparative des protocoles de recherche en design. La recherche-projet.		
AME 6510	Langages architecturaux et urbains	3 cr.
Économies, cultures et morphologie urbaine. Analyse du caractère urbain. Typologies et archétypes. Langage architectural classique et autres. Implications pour la conservation.		
AME 6520	Atelier	6 cr.
Élaboration d'une stratégie d'intervention environnementale dans un contexte pluridisciplinaire complexe, sur un territoire, pour proposer des actions d'intervention aménagiste sur l'environnement. Obligatoire.		
AME 6530	Environnement et aménagement	3 cr.
Séminaire de recherche introduisant aux grands domaines d'interventions aménagistes en environnement et supportant le développement de problématiques particulières par les participants pour leur travail individuel. Obligatoire.		
AME 6540	Travail individuel	3 cr.
Travail individuel encadré et dirigé portant sur une stratégie d'intervention aménagiste en environnement, et faisant l'objet d'un rapport final soumis à évaluation par au moins deux professeurs de la Faculté. Obligatoire.		
AME 6601	Morphologie spatiale	3 cr.
Étude des formes spatiales d'un point de vue historique, mathématique et informatique. Présentation des différentes méthodologies de construction de scènes volumiques. Introduction à la géométrie constructive des mondes réels et virtuels.		
AME 6602	Acquisition de données spatiales	3 cr.
Relevé morphologique. Relevé topométrique et photogrammétrie. Projections et symboles. Normes de description architecturales; normes d'échange et transfert des données.		
AME 6603	Théorie de la modélisation volumique	3 cr.
Illustration des diverses formes de représentation informatique et techniques de manipulation par l'analyse de divers logiciels typiques. Expérimentation et analyse critique de ces logiciels.		
AME 6604	Programmation volumique	3 cr.
Présentation des différents courants de programmation des scènes volumiques. Étude de cas; la programmation fonctionnelle. Description procédurale de l'environnement géométrique. Introduction aux outils géométriques de programmation.		
AME 6605	Méthodologie de la modélisation	3 cr.
Approches théoriques à la modélisation. Modélisation déclarative, modélisation des systèmes complexes. Modélisation orientée objets. Systèmes de règles. Représentation des contraintes. Représentation des données qualitatives. Intégration du temps.		
AME 6815	Design et complexité	3 cr.
Notions d'épistémologie. Introduction à la théorie des systèmes dynamiques. La complexité, ses définitions, ses manifestations. Modélisation qualitative et intervention en situation complexe.		
AME 6816	Problématiques en design contemporain	3 cr.
Étude critique des principaux modèles théoriques et idéologiques postfonctionnalistes. Problématiques contemporaines en design : nouvelles technologies, écodesign, dimension internationale, etc.		
AME 6817	Théories du projet	3 cr.
Examen des divers modèles théoriques du processus de design dans une perspective génétique. Application au design de méthodes d'analyse, d'évaluation et de modélisation récentes : approches multicritères, analyse fonctionnelle, scénarios...		

AME 6818	Atelier de recherche - projet	3 cr.
Mise en oeuvre, modélisation et validation, dans une situation de projet, des modèles théoriques étudiés en AME6817. Initiation à la recherche - projet. Préalable(s) : AME 6817. Concomitant(s) : AME 6817.		
AME 6905	Stage professionnel	6 cr.
Stage dans la pratique (publique ou privée) portant sur la gestion ou le design en aménagement.		
AME 6911	Cellule de travail dirigé	6 cr.
Travail personnel sous la direction d'un tuteur. Rédaction de la recherche personnelle dont le rapport final est jugé selon les règles internes à la M.Sc.A. et conformément aux règlements de la FES.		
AME 6912	Recherches dirigées I	3 cr.
Sous la direction du tuteur, réalisation de recherches complémentaires au projet d'étude.		
AME 6913	Recherches dirigées II	3 cr.
Sous la direction du tuteur, réalisation de recherches complémentaires au projet d'étude. Préalable(s) : AME 6912.		
AME 6914	Recherches dirigées III	3 cr.
Sous la direction du tuteur, réalisation de recherches complémentaires au projet d'étude. Préalable(s) : AME 6912 et AME 6913.		
AME 7301	Séminaire de doctorat I	3 cr.
Séminaire sur les aspects théoriques et pratiques de l'aménagement. Évolution des principales problématiques de l'espace et de l'intervention en aménagement.		
AME 7302	Séminaire de doctorat II	3 cr.
Séminaire sur les aspects méthodologiques de l'aménagement. Retour sur les grands thèmes de la recherche scientifique dans les sciences sociales. Analyse de questions méthodologiques concrètes à partir de diverses recherches en aménagement.		
AME 7303	Séminaire de doctorat III	3 cr.
Étude des démarches ou stratégies de recherche en aménagement à partir des analyses effectuées par les étudiants à l'intérieur de leur projet de thèse. Préalable(s) : AME 7301 et AME 7302.		

ANG - Études anglaises

ANG 6032	Modern Literary Theory	3 cr.
Problématique de la représentation comme encadrement hégémonique, qui autorise ou qui restreint les significations dans les arts, les classes sociales, la culture, l'éducation, l'économie, l'histoire, etc.		
ANG 6090	Directed Reading I	3 cr.
ANG 6091	Directed Reading II	3 cr.
ANG 6092	Readings in Contemporary Theory	3 cr.
Textes théoriques contemporains sur les points de convergence et de « supplémentarité » entre la force politique et la forme rhétorique. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
ANG 6110	British Literature before 1642	3 cr.
Études des textes de poésie ou en prose de la littérature anglaise avant 1642. Analyse de textes littéraires dans leur contexte historique. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
ANG 6141	British Romantic Literature	3 cr.
ANG 6150	Victorian Literature	3 cr.
(Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
ANG 6157	Studies in Popular Literature	3 cr.
ANG 6165	Studies in Modernism	3 cr.
Étude de la relation entre les oeuvres des écrivains modernistes du 20 ^e siècle et les développements dans les arts, les sciences, la philosophie, la culture et la société.		
ANG 6170	19th-Century American Literature	3 cr.
(Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		

ANG 6184	Early 20th-Century American Literature	3 cr.
ANG 6185	Later 20th-Century American Literature	3 cr.
ANG 6190	English-Canadian Literature (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).	3 cr.
ANG 6210	Shakespeare (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).	3 cr.
ANG 6220	The English Drama, Beginnings to 1642 (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).	3 cr.
ANG 6405	Canadian Literature, French and English Cours obligatoire pour tout étudiant de maîtrise ou de doctorat dont la connaissance de la littérature canadienne est jugée insuffisante. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).	3 cr.
ANG 6500	Studies in Drama (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).	3 cr.
ANG 6530	Studies in Genre Étude approfondie d'un genre particulier tel que : le poème confessionnel, l'épopée, le roman postmoderne.	3 cr.
ANG 6605	Problems in Narrative Theory (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).	3 cr.
ANG 6636	Early 20th-Century British Literature Le modernisme et la réaction contre la civilisation victorienne. Expérimentation formelle : roman lyrique, essai, « stream of consciousness » et poésie nouvelle. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).	3 cr.
ANG 6638	Later 20th-Century British Literature (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).	3 cr.
ANG 6650	Post-colonial Literatures in English Analyse de diverses oeuvres littéraires produites dans les ex-colonies, comme l'Australie, l'Inde et la Jamaïque. Problèmes de canonicité, de relations entre le « centre » et la « périphérie », et de décolonisation.	3 cr.
ANG 6660	Literatures and Globalization Analyse de la représentation de la mondialisation dans les littératures de langue anglaise. Études des concepts de « diaspora » d'autonomie culturelle et de la représentation des nouvelles guerres. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).	3 cr.
ANG 6670	Constructions of Cultural Space Analyse des constructions de l'espace culturel et national dans des textes anglophones. Examen de l'espace littéraire en résultant; étude des changements de conception de l'espace mondial, indigène, ethnique et urbain. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).	3 cr.
ANG 6700	Sexuality and Representation L'invention des catégories homosexuelles et hétérosexuelles et la surveillance des normes du masculin et du féminin, à travers les textes culturels. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).	3 cr.
ANG 6720	Women's Writing Études des écritures de femmes après 1900. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).	3 cr.
ANG 6730	Contemporary Gay and Lesbian Literature Ce séminaire sera consacré à la littérature homosexuelle des années 1950 à nos jours dans toutes ses formes (théâtre, roman et poésie). Les questions d'identité et de représentation y seront abordées.	3 cr.
ANG 6740	From Text to Hypertext Ce séminaire est consacré aux questions de la matérialité du texte et de la culture textuelle à travers les âges.	3 cr.
ANG 6895	Séminaire, professeur invité 1 (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).	3 cr.
ANG 6896	Séminaire, professeur invité 2 (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).	3 cr.

ANG 6915	Projet de mémoire	3 cr.
ANG 6925	Mémoire	27 cr.
ANG 7920	Projet de thèse	3 cr.
ANG 7930	Thèse	72 cr.

ANT - Anthropologie

ANT 6005	La construction théorique du social Étude des modes par lesquels l'ethnographie du social est « construite »; analyse critique de divers langages ethnographiques et leurs limites pour rendre compte de l'ethnographie du social.	3 cr.
ANT 6020	Séminaire : l'imaginaire Étude de la fonction symbolique en anthropologie. Premières formulations et contributions récentes. L'enquête ethnographique et l'analyse ethnologique en tant que productions symboliques.	3 cr.
ANT 6030	Séminaire: changement social et culturel Analyse des théories et concepts. Définition d'une approche anthropologique (globale, dynamique et comparative) du changement social. Comparaison Japon - Occident. Étude de cas.	3 cr.
ANT 6037	Migration, famille et ethnicité Étude du processus migratoire. Analyse des rapports familiaux dans la migration. Étude des identités ethniques et des rapports interethniques dans une optique comparative et transculturelle.	3 cr.
ANT 6038	Étude de la religion et modernité Étude des mouvements et tendances religieuses associés à la modernité dans divers contextes culturels : fondamentalisme, intégrisme, religions évangéliques, sécularisation et individualisation des parcours religieux.	3 cr.
ANT 6046	Domination et mouvements indiens Étude des mouvements indiens historiques et contemporains : contextes sociaux et culturels, fondements idéologiques, formes organisationnelles de l'identité autochtone. Exemples empruntés à l'Amérique latine et au Canada/Québec.	3 cr.
ANT 6053	Étude psychoculturelle de la marginalité Étude comparative de diverses formes de marginalité dans les sociétés humaines (déviants, clochards, délinquants, etc.). Apports théoriques et appliqués de l'anthropologie contemporaine.	3 cr.
ANT 6054	Systèmes médicaux comparés Étude comparée de systèmes africains, asiatiques et latino-américains. Caractéristiques formelles, structurelles et dynamiques. Leur évolution. Discussion des implications du pluralisme des systèmes médicaux dans chacun des contextes.	3 cr.
ANT 6056	Cultures et santé mentale Rôle des facteurs sociaux et culturels dans la genèse, la forme et l'évolution de problèmes psychiatriques. Application à un problème particulier. Modèles théoriques et principes méthodologiques. Étude de cas.	3 cr.
ANT 6100	Séminaire d'ethnologie	3 cr.
ANT 6114	Sém. le structuralisme de Lévi-Strauss Ce séminaire abordera quelques aspects de l'oeuvre de Claude Lévi-Strauss. Les aspects choisis le seront selon les intérêts des étudiants. On décidera de ces aspects lors d'une réunion préliminaire.	3 cr.
ANT 6117	Globalisation, culture et identités Effets de la globalisation sur les cultures et les identités. Déterritorialisation de la culture. Transnationalité, diaspora, mémoire sociale. Effets de la globalisation sur l'anthropologie, ses concepts et ses méthodes.	3 cr.
ANT 6118	Anthropologie de l'espace Les espaces et la société. Territoire, environnement et savoir. Orientation topographique. Cartographie mentale, déplacement. Changement spatial, espaces virtuels, patrimoniaux (paysage, tourisme). Exemples autochtones.	3 cr.

- ANT 6120** Lieux et temps: les mondes contemporains **3 cr.**
Le séminaire se propose de traverser les nouvelles conditions de la contemporanéité (hétérogénéité du temps et hybridité de l'espace social), à la lumière de la réflexion en cours en anthropologie et dans les disciplines voisines.
- ANT 6123** Imaginaire autochtone américain **3 cr.**
Chaque année, dans le cadre d'une recherche à long terme, un aspect particulier des imaginaires autochtones des Amériques est exposé et discuté : thème, logique narrative, transformations structurales, etc.
- ANT 6124** Anthropologie du patrimoine **3 cr.**
Patrimoine oral, transmission culturelle, statut de l'objet et protection. Musée, conservation, interprétation, valorisation. Revendication, propriété, rapatriement et aspects politico-juridiques. Exemples autochtones.
- ANT 6125** Idéologies, mémoires et histoires **3 cr.**
Étude des représentations idéologiques dans les sociétés amérindiennes et les sociétés de l'Europe méridionale; l'évocation historique, organisationnelle et quotidienne dans la définition du groupe.
- ANT 6126** Culture et inégalités sociales **3 cr.**
Modèles d'exclusion sociale. Regards ethnographiques sur les situations et les représentations de la pauvreté. La culture comme objet d'intervention contre les inégalités sociales. Positionnements des anthropologues.
- ANT 6131** Ethnohistoire amérindienne **3 cr.**
Dans le cadre d'une recherche à long terme sur les contacts autochtones - allochtones dans la vallée du Saint-Laurent, le séminaire privilégie chaque année un aspect particulier.
- ANT 6135** Musique, monde, mondialisation **3 cr.**
Survol du phénomène « world music » : aspects politiques, culturels. Authenticité, économie politique, propriété intellectuelle, opérateurs culturels, collaborations transnationales, différence culturelle, performance de l'identité. Étude de cas.
- ANT 6145** Anthropologie du public **3 cr.**
Histoire du concept « public » ; rôle des intellectuels dans la société ; école de Francfort ; institutions et industries culturelles ; culture populaire ; culture publique ; théories de la culture ; « public scholarship ».
- ANT 6155** Anthropologie, société, clinique **3 cr.**
Approche anthropologique de l'espace clinique comme espace social. Évolution des situations cliniques : dimensions biomédicales, sociales, culturelles. Enjeux éthiques de la pratique en contexte pluraliste (social, culturel, religieux).
- ANT 6200** Séminaire d'archéologie **3 cr.**
- ANT 6213** Les sociétés complexes préétatiques **3 cr.**
Étude de la complexification des organisations sociales à partir des systèmes tribaux jusqu'aux chefferies.
- ANT 6220** Les sociétés de chasseurs-cueilleurs **3 cr.**
Synthèse des connaissances anthropologiques et ethnoarchéologiques sur les sociétés de chasseurs-cueilleurs; l'utilisation des données ethnologiques dans l'interprétation archéologique.
- ANT 6232** Les grandes civilisations préhistoriques **3 cr.**
Séminaire dans lequel on pourra traiter des faits et des problèmes concernant les origines et les processus des sociétés urbaines et complexes dans l'Ancien monde.
- ANT 6235** Archéologie du navire **3 cr.**
Connaissances apportées par des sites d'épave, de l'Âge de bronze à l'époque moderne. Thèmes abordés : le pouvoir et le sacré; les techniques, échanges et espaces maritimes, et la construction du savoir architectural depuis la Renaissance.
- ANT 6245** Archéologie des matériaux **3 cr.**
À partir de l'étude d'objets en bois, verre, terre cuite, métal, textile, pierre, cuir, os, etc., ce séminaire développera des capacités analytiques et approfondira l'intérêt conceptuel des matériaux fréquemment rencontrés en archéologie historique.
- ANT 6258** Méthode en histoire culturelle **3 cr.**
Examen de cas concrets, mettant en jeu des données tant archéologiques qu'ethnographiques, dans le but d'en faire ressortir des principes applicables à l'étude des liens intra- et interculturels.

- ANT 6264** Tendances actuelles en archéologie **3 cr.**
Cours cyclique sur des thèmes variés de la discipline archéologique : histoire des idées, la formation du discours archéologique, les Vikings, etc.
- ANT 6268** Les grands problèmes archéologiques **3 cr.**
Exposé et interprétation des données et critique des hypothèses sur divers thèmes.
- ANT 6455** Biogénétique du comportement humain **3 cr.**
Étude de modèles théoriques de la génétique du comportement humain et analyse des données par ordinateur. Préalable(s) : ANT 3440 ou permission du professeur.
- ANT 6456** Anthropologie, biologie et comportement **3 cr.**
Analyse des points de jonction entre l'anthropologie, la primatologie et la biologie évolutive du comportement : parenté, organisation sociale, relations entre les sexes, culture. Interdisciplinarité dans l'étude des rapports sociaux humains.
- ANT 6461** L'approche quantitative en anthropologie **3 cr.**
Application à l'anthropologie et interprétation des résultats de méthodes multivariées telles l'analyse de variance multiple, les analyses factorielles et discriminantes, etc. Choix des méthodes discutées selon les intérêts des participants.
- ANT 6463** Paléanthropologie **3 cr.**
Étude approfondie de questions portant sur l'évolution morphologique de l'humain et autres primates.
- ANT 6600** Séminaire d'ethnolinguistique **3 cr.**
Présentation des travaux d'étudiants et de chercheurs.
- ANT 6611** Dynamique sociolinguistique **3 cr.**
Transformation des communautés linguistiques et de leurs pratiques langagières. Ce thème est abordé sous divers angles : changements en cours dans des communautés homogènes, effets des contacts, différenciation sociolinguistique.
- ANT 6626** Mythe et poétique **3 cr.**
L'art verbal dans ses différentes manifestations culturelles. Rôle du texte dans la pratique ethnographique et dans l'analyse. La performance orale et ses rapports avec d'autres modalités expressives. Poésie, mythe et rite.
- ANT 6635** Langage de femmes, langage d'hommes **3 cr.**
Incorporation des différences de sexe et de genre dans les langues. Différenciation sexuelle dans les comportements linguistiques (variables phonétiques; stratégies de la conversation; aspects non verbaux; le « capital symbolique »).
- ANT 6700** Problèmes actuels en anthropologie **3 cr.**
Ce séminaire offre aux étudiants de deuxième et de troisième cycles la possibilité d'explorer les champs de recherche privilégiés par un stagiaire postdoctoral qui séjourne au Département.
- ANT 6802** Travaux pratiques **3 cr.**
Pratique et théorie de la recherche dans l'une des principales aires culturelles. L'étudiant participe à des travaux dirigés en laboratoire ou sur le terrain, et ce, sous la direction d'un professeur.
- ANT 6806** Pratique de terrain **3 cr.**
L'étudiant n'a droit qu'à un stage, et ce, dans une sous-discipline donnée. Ce stage vise à la pratique des techniques d'investigation et d'analyse. Un stage s'effectue sous la direction d'un professeur.
- ANT 6810** Séminaire d'anthropologie **3 cr.**
- ANT 6815** Corps, pouvoirs et résistance **3 cr.**
Le séminaire se propose d'étudier en profondeur les rapports entre les corps individuels et les corps sociaux et de cerner, à l'aide de certaines catégories clés, le passage de l'anthropologie « classique » aux théories « poststructuralistes ».
- ANT 6880Z** Archéologie du Nord-Est américain I **3 cr.**
Aperçu des données disponibles sur l'archéologie de l'est canadien et leur intégration dans le cadre des séquences et des problèmes de l'est du continent nord-américain. Cours cyclique.
- ANT 6881Z** Séminaire : Més-Amérique précolombienne **3 cr.**
Étude critique des problèmes de l'archéologie méso-américaine à la lumière des diverses interprétations des récentes données.
- ANT 6882** Archéologie du Nord-Est américain II **3 cr.**
Cours portant sur l'interprétation des données archéologiques du Nord-Est américain dans une perspective transrégionale. Cours cyclique.

ANT 6910	Séminaire de rédaction de mémoire	3 cr.
Par le biais d'entrevues en tutorat et d'exposés oraux structurés, le séminaire vise à aider chacun des étudiants à définir précisément sa problématique et à établir un plan d'analyse concret et opérationnel.		
ANT 7100	Tutorat, ethnologie	3 cr.
ANT 7300	Tutorat, archéologie	3 cr.
ANT 7500	Tutorat, bio-anthropologie	3 cr.
ANT 7700	Tutorat, ethno linguistique	3 cr.
ANT 7800	Séminaire de recherche	3 cr.
Approche critique des tendances récentes (théorie, méthodologie et thématique) en anthropologie. Séminaire orienté vers la préparation de l'examen de synthèse. Formule pédagogique interactive. Participation de plusieurs professeurs.		

APC - Administration sociale

APC 6000	Gestion des organisations	3 cr.
Étude des principes fondamentaux qui guident les gestionnaires dans l'exercice de leur rôle et analyse des interactions multiples qui influencent l'exercice de ce rôle.		
APC 6002	Planification et concertation	3 cr.
Analyse comparative des principales méthodes mises au point pour déterminer l'opportunité de développer de nouveaux services et pour assurer leur implantation dans des conditions optimales.		
APC 6004	Gestion des conflits	3 cr.
Analyse des situations de conflits, des facteurs sous-jacents et des stratégies de résolution axées sur le développement des organisations.		
APC 6008	Gestion des ressources humaines	3 cr.
Étude des fonctions de planification, recrutement, sélection, assignation, mutation, supervision, rémunération, évaluation et formation des ressources humaines selon les particularités du secteur social.		
APC 6009	Habiletés de gestion	3 cr.
Principaux styles de gestion et leur impact, approfondissement des capacités d'analyse et de diagnostic et sensibilisation à l'importance de l'équilibre personnel et du soutien au personnel.		
APC 6010A	Gestion des équipes multidisciplinaires	1 cr.
Permettre l'acquisition des habiletés propres à la gestion des équipes multidisciplinaires. Distinction entre multidisciplinarité et interdisciplinarité.		
APC 6010B	Gestion des équipes semi-autonomes	1 cr.
Permettre l'acquisition des habiletés propres à l'encadrement des équipes semi-autonomes. Examen de la dynamique équipiers/gestionnaire.		
APC 6010C	Mobilisation des équipes de travail	1 cr.
Permettre l'acquisition d'habiletés facilitant la mobilisation du personnel. Développer la connaissance des modèles de coaching des membres d'une équipe.		
APC 6011	Organisations : gestion du changement	3 cr.
Développer une connaissance des types de changement et des processus de celui-ci dans un contexte organisationnel.		
APC 6014	Stage supervisé en gestion	6 cr.
Ce stage optionnel vise à permettre l'expérimentation de tâches de gestion par les étudiants qui proposeront un contrat de stage à un superviseur expérimenté.		

ARC - Architecture

ARC 6812	Atelier d'architecture avancé	6 cr.
Le projet d'architecture comme pratique permettant d'expérimenter des méthodes de conception propres à résoudre les problèmes posés par l'occupation et la transformation des espaces construits dans la société contemporaine.		

ARC 6813	Atelier d'architecture spécialisé	6 cr.
Projet-synthèse, lieu d'application des connaissances théoriques de l'orientation et de préparation du thème choisi par l'étudiant pour son projet final. Préalable(s) : ARC 6812.		
ARC 6814	Projet final	6 cr.
Projet de composition architecturale portant sur une problématique qui sert de résumé d'études et de prospection face à l'évolution de la profession. Préalable(s) : ARC 6813. Concomitant(s) : ARC 6844.		
ARC 6822	Analyse de l'architecture contemporaine	3 cr.
Étude des théories et de l'évolution de l'architecture contemporaine visant à élargir les connaissances et les pratiques applicables à la planification et à la conception des lieux bâtis.		
ARC 6832	Sécurité du bâtiment	3 cr.
Connaissances des critères, des normes, des règlements et des codes s'appliquant à la conception des bâtiments et qui visent à assurer la sécurité des personnes et des biens. Approche par objectifs de la sécurité.		
ARC 6833	Pratique et gestion stratégique	3 cr.
Lois professionnelles et règlements. Organisation de la firme et préparation des documents contractuels. Initiation et développement du concept architectural. Influences du client et des autres intervenants.		
ARC 6834	Financement et gestion des coûts	3 cr.
Le développement immobilier, montages financiers. Relation entre budget et design. Stratégies de planification et de gestion des coûts par l'architecte. Estimation des coûts de construction.		
ARC 6842	Stratégies structurales	3 cr.
Application pratique des principes de base de la résistance des matériaux combinée aux méthodes usuelles de construction par des exemples concrets de calculs élémentaires de structure simple. Différentes stratégies structurales, planes ou spatiales.		
ARC 6844	Détails et intégration	3 cr.
Relation entre les détails et la tectonique du projet. Revue des conditions d'interface entre les sous-systèmes du bâtiment. Définition des enjeux techniques du Projet final de l'étudiant. Concomitant(s) : ARC 6814.		
ARC 6853	Précédents et conception architecturale	3 cr.
Rôle et signification des précédents dans le travail de conception en architecture. Revue des travaux effectués dans les domaines de l'histoire et de la théorie de l'architecture, des sciences cognitives et de l'intelligence artificielle.		
ARC 6854	Études avancées en architecture	3 cr.
Examen approfondi d'aspects choisis de l'histoire de l'architecture ancienne et moderne : périodes, régions, thèmes et typologies remarquables.		
ARC 6863	Laboratoire spécialisé en CAO	3 cr.
Compréhension des méthodologies de CAO : exploration de différentes méthodes de génération et de présentation d'un projet informatisé.		
ARC 6883	Formes architecturales et urbaines	3 cr.
Étude de l'architecture de la ville. Cadre conceptuel de l'approche typomorphologique : lecture des formes urbaines à travers l'histoire. Examen des recherches et des réalisations contemporaines significatives de l'architecture urbaine.		

ASA - Administration de la santé

ASA 6012	Nouvelles pratiques sociales et santé	3 cr.
Analyse sociologique du fonctionnement des organisations; évolution historique des théories des organisations. Les modèles : théorie classique, bureaucratie, relations humaines, analyse institutionnelle et stratégique. Les déterminants sociaux.		
ASA 6021	Aspects politiques des services de santé	3 cr.
Ce cours a pour but d'introduire les étudiants au vocabulaire, aux concepts, aux grandes thématiques de la recherche politique, de manière à favoriser l'utilisation critique de ces instruments dans l'analyse des programmes et des services de santé.		
ASA 6105	Mutations des systèmes sociosanitaires	1 cr.
Présentation des enjeux associés à l'appréciation de la performance des systèmes de santé et à leur transformation.		

ASA 6116	Aspects sociopolitiques des technologies	3 cr.	ASA 6402	Gestion de la qualité des soins	3 cr.
Présentation des concepts, connaissances et outils qui permettent de saisir la complexité sociopolitique des technologies de la santé et d'analyser de manière exhaustive une technologie particulière. Obligatoire.			Les courants de pensée et différentes approches en assurance, évaluation et gestion de la qualité seront étudiés. Les perspectives des principaux acteurs du système de santé seront abordées.		
ASA 6120	Fondements du management	3 cr.	ASA 6405	Éthique et allocation des ressources	1 cr.
La pratique de la gestion. Le métier de gestionnaire, l'analyse des organisations et la spécificité de la gestion dans le secteur public.			Le cours vise la prise de conscience de l'importance des enjeux liés à la transformation du système de santé pour intervenir de façon active dans les processus en cours.		
ASA 6121	Gestion du réseau sociosanitaire	3 cr.	ASA 6601	Système de santé : gestion du changement	1 cr.
Schèmes conceptuels des grandes fonctions de la gestion. Utilité des différentes approches pour la résolution d'enjeux de gestion. Obligatoire.			Concepts et outils d'analyse pour la compréhension de la transformation et l'adaptation des organisations du système de santé aux changements. Éléments à considérer pour bien gérer un changement organisationnel. Obligatoire.		
ASA 6132	Marketing social	3 cr.	ASA 6602	Accréditation des organismes de santé	1 cr.
Application des techniques du marketing au domaine de la santé; identification des populations-cibles, conception des produits, mise en marché, outils d'aide à la promotion de la santé et à la prévention.			Description des caractéristiques et des principales étapes du processus d'accréditation selon différents modèles. Historique de l'implantation de l'accréditation au Québec et en France. Obligatoire.		
ASA 6134A	Résolution de problèmes 1	1 cr.	ASA 6603	Amélioration continue de la qualité	4 cr.
Analyse et discussion de problèmes particuliers à la gestion des services de santé. Des problèmes de nature éthique, politique, juridique, administrative peuvent être abordés.			Les enjeux socio-économiques et les concepts fondamentaux de la qualité, la démarche d'amélioration de la qualité et son développement dans ses différents aspects stratégiques, organisationnels, techniques et culturels. Obligatoire.		
ASA 6134B	Résolution de problèmes 2	1 cr.	ASA 6604	Projet d'intégration en gestion qualité	4 cr.
Analyse et discussion de problèmes particuliers à la gestion des services de santé. Des problèmes de nature éthique, politique, juridique, administrative peuvent être abordés.			Application des concepts, méthodes et outils de la qualité. Identification d'une problématique, revue de littérature, recensement d'expériences existantes et mise en oeuvre opérationnelle dans une structure de soins. Obligatoire.		
ASA 6134C	Résolution de problèmes 3	1 cr.	ASA 6605	Gestion des risques en établ. de santé	1 cr.
Analyse et discussion de problèmes particuliers à la gestion des services de santé. Des problèmes de nature éthique, politique, juridique, administrative peuvent être abordés.			Seront abordés les risques proprement dits et une gestion combinée du risque de la qualité et de l'environnement dans une approche centrée sur les processus. Obligatoire.		
ASA 6152	Gestion des ressources humaines en santé	3 cr.	ASA 6606	Management par les processus	1 cr.
Analyse des enjeux et des problèmes propres à la gestion des ressources humaines, et en particulier la gestion des professionnels, dans les établissements de santé, responsabilités et compétences des gestionnaires.			Appropriation de concepts et méthodes de management par les processus dans les organisations en général et en établissement de santé en particulier. Obligatoire.		
ASA 6161	Évaluation normative	1 cr.	ASA 6607	Qualité en action	3 cr.
Présentation des approches normatives à l'évaluation des interventions. Obligatoire.			Mise en pratique dans le contexte professionnel de l'étudiant des outils et méthodes de gestion de la qualité vus au cours de la formation.		
ASA 6162	Gestion de la production des services	1 cr.	ASA 6701	Analyse du système de santé 1	3 cr.
Ce cours porte sur la production spécifique aux services de santé et couvre les notions de performance organisationnelle, d'amélioration continue de la qualité et de gestion des processus dans le domaine sociosanitaire. Obligatoire.			Analyse du fonctionnement du système de soins; définition des logiques sur lesquelles se fondent les dispositifs de régulation du système; la production et l'utilisation des services et leurs déterminants.		
ASA 6173	Applications en gestion de la production	1 cr.	ASA 6702	Analyse du système de santé 2	3 cr.
Ce cours permet d'appliquer les concepts et méthodes de gestion de la production spécifiques aux services de santé au moyen d'études de cas et par l'analyse de situations réelles.			Les états de santé et leurs déterminants; introduction aux disciplines pertinentes; compréhension et analyse des enjeux des transformations des systèmes de santé. Obligatoire dans les orientations "Systèmes et politiques de santé" et "Évaluation des interventions et des services de santé" Préalable(s) : ASA 6701.		
ASA 6175	Méthodes d'évaluation économique	3 cr.	ASA 6703	Économie de la santé	3 cr.
Méthodes et limites des différents types d'analyse économique (coût-efficacité, coût-utilité, coût-avantage), préparation d'un projet d'évaluation économique.			Analyse des spécificités de la santé et des services de santé en tant que biens économiques et implication de ces spécificités dans l'élaboration des politiques de santé. (obligatoire dans l'orientation « Systèmes et politiques de santé »).		
ASA 6176	Outils de gestion du sociosanitaire	3 cr.	ASA 6704	Introduction à la recherche qualitative	3 cr.
Les principaux outils de gestion propres aux services de santé : fondements théoriques et aspects méthodologiques. Exercices pratiques. Obligatoire.			Revue des principales approches qualitatives utilisées en administration et évaluation des services et interventions de santé. (optionnel pour la maîtrise avec mémoire et obligatoire pour la maîtrise avec travail dirigé)		
ASA 6177	Méthodologie de la recherche	3 cr.	ASA 6705	Théorie et pratique de la stratégie	3 cr.
Introduction aux notions fondamentales de la recherche scientifique et à leur application au domaine des services de santé notamment en évaluation des programmes. L'étudiant devra préparer et présenter un protocole de recherche.			Analyse du contenu et processus de formation des stratégies organisationnelles. Exposé des concepts et méthodes propres à la planification des services et programmes de santé. (obligatoire pour l'orientation « Gestion, stratégie et planification »).		
ASA 6178	Méthodes d'évaluation	3 cr.	ASA 6707	Travail dirigé	15 cr.
Tour d'horizon de l'évaluation et de la recherche évaluative des organisations et interventions de santé. Étudiants initiés à la recherche sociale ou épidémiologique et prévoyant être impliqués dans la pratique de l'évaluation.			Intégration des savoirs théoriques et pratiques acquis en cours de formation en les appliquant à la réalisation d'un mandat de consultation auprès d'une organisation sociosanitaire.		
ASA 6185	Outils et méthodes de gestion	4.5 cr.			
Le cours portera en particulier sur les outils de la gestion opérationnelle, la gestion des processus, la gestion de la qualité, les systèmes d'information et la performance.					
ASA 6305	Outils d'évaluation	1 cr.			
Présentation de différents outils d'évaluation des personnes âgées : ISAR (dépistage), SMAF (autonomie fonctionnelle), divers instruments d'évaluation de l'état cognitif.					

ASA 6709 Lecture dirigées **3 cr.**

Cours permettant d'approfondir un domaine de l'analyse, de l'évaluation ou de la gestion ou une question méthodologique spécifique par l'analyse de la littérature pertinente et la présentation de deux essais.

ASA 6710 Aspects juridiques **3 cr.**

Cours permettant d'approfondir un domaine de l'analyse, de l'évaluation ou de la gestion ou une question méthodologique spécifique par l'analyse de la littérature pertinente et la présentation d'un essai ou d'un article. (optionnel)

ASA 6711 Pratique de la consultation **3 cr.**

Cours permettant d'approfondir un domaine de l'analyse, de l'évaluation ou de la gestion ou une question méthodologique spécifique par l'analyse de la littérature pertinente et la présentation d'un essai ou d'un article. (optionnel)

ASA 6712 Consultation dans l'axe Nord-Sud **3 cr.**

Fournir aux étudiants intéressés à oeuvrer en consultation internationale dans l'axe Nord-Sud les connaissances et les habiletés spécifiques au processus de consultation.

ASA 6713 Modélisation des systèmes de santé **3 cr.**

L'objectif général de ce cours est de décrire et analyser les éléments de convergence et de divergence entre les différents systèmes de santé nationaux en utilisant une perspective sociohistorique. (optionnel)

ASA 6717 Systèmes intégrés pour personnes âgées **3 cr.**

Ce cours vise à introduire les gestionnaires et les professionnels des services de santé aux notions de coordination des soins, de système intégré pour personnes âgées vulnérables et leur évaluation.

ASA 6718 Organisation des services aux aînés **3 cr.**

Ce cours traite de la prise en charge institutionnelle des personnes âgées, des services qui leur sont offerts dans la communauté et des outils d'évaluation.

ASA 6719 Clinique et organisation des services **3 cr.**

L'objectif général de ce cours est de permettre aux étudiants d'acquérir une compréhension des dynamiques professionnelles qui prévalent à l'organisation des services cliniques dans une organisation de santé.

ASA 6720 Réforme des pratiques de gestion **3 cr.**

Fournir aux étudiants concepts et modèles permettant d'approfondir certains des enjeux inhérents à la transformation des systèmes de santé afin de mieux comprendre les liens entre leur transformation et les pratiques de gestion dans ce secteur.

ASA 6723 Analyse du système de santé 3 **1.5 cr.**

Le cours portera sur la planification des interventions, l'apport de l'épidémiologie en analyse des systèmes de santé et l'analyse comparée des systèmes de santé au Canada et au niveau international.

ASA 6724 Comptabilité et gestion financière **3 cr.**

Introduction aux fondements théoriques et outils de la comptabilité. Plan et pratiques comptables du ministère de la Santé et des Services sociaux et des agences régionales. Principes et processus de budgétisation et de financement des établissements.

ASA 6725 Initiation à la recherche scientifique **3 cr.**

Accroître la compréhension de la démarche scientifique et développer la capacité d'analyse. Familiarisation avec les approches et devis de recherche, les enjeux de collecte, d'analyse des données et d'interprétation des résultats.

ASA 6726 TI en santé : conception et modélisation **3 cr.**

Introduction à la modélisation des systèmes d'information administratifs et cliniques nécessaire à la gestion et au fonctionnement des organisations et des réseaux de santé. Fondements théoriques et aspects pratiques.

ASA 6727 Réingénierie des processus de soins **3 cr.**

Rôle et impact des technologies de l'information conçues comme des infrastructures supportant la production des soins. Apprentissage de la méthode de réingénierie des processus selon une perspective analytique et pratique.

ASA 6728 Implantation des TI en santé **3 cr.**

Analyse du contenu et de la mise en pratique de stratégies d'implantation adaptées aux professionnels de la santé. Apprentissage d'un modèle d'implantation fondé sur la gestion du risque et mesure de l'impact des TI en santé.

ASA 6729 Mémoire de recherche **21 cr.****AUD - Audiologie****AUD 6010** Stage en audiologie 1 **2 cr.**

Intervention auprès du bénéficiaire et de son milieu en s'associant aux activités professionnelles multidisciplinaires dans les milieux scolaires et les établissements de la santé. 14 jours.

AUD 6011 Stage en audiologie 2 **2 cr.**

Intervention auprès du bénéficiaire et de son milieu en s'associant aux activités professionnelles multidisciplinaires dans les milieux scolaires et les établissements de la santé. 14 jours.

AUD 6012 Stage en audiologie 3 **8 cr.**

Approfondissement de la formation clinique par la prise en charge des interventions et la participation aux activités professionnelles. Acquisition de compétences relatives à une clientèle donnée ou à un domaine particulier.

AUD 6020 Séminaire d'intégration 1 **1 cr.**

À partir des connaissances et habiletés acquises et selon ses expériences cliniques, l'étudiant fera des liens entre les différentes dimensions de ses apprentissages soit le savoir, le savoir faire et le savoir être.

AUD 6021 Séminaire d'intégration 2 **1 cr.**

À partir des connaissances et habiletés acquises et selon ses expériences cliniques, l'étudiant fera des liens entre les différentes dimensions de ses apprentissages soit le savoir, le savoir faire et le savoir être.

AUD 6022 Séminaire d'intégration 3 **1 cr.**

À partir des connaissances et habiletés déjà acquises et à l'occasion de ses expériences cliniques, l'étudiant approfondira les différentes dimensions de ses apprentissages soit le savoir, le savoir faire et le savoir être.

AUD 6032 Rapport de stage en audiologie **3 cr.**

Rédaction d'un document témoignant d'une réflexion critique sur une dimension centrale de la pratique professionnelle en audiologie ressortant directement du stage en audiologie 3.

AUD 6638 Bruit et audition **3 cr.**

Sensibilisation au vécu des personnes et des groupes exposés au bruit. Inventaire des ressources scientifiques, techniques, professionnelles, administratives et légales pour la solution de problèmes de bruit.

AUD 6691 Audiologie en milieu scolaire **3 cr.**

Étude approfondie des particularités de l'intervention audiolinguistique en contexte scolaire : clientèle scolaire nécessitant des services audiolinguistiques, types et modèles d'intervention en milieu scolaire.

AUD 6700 Travail dirigé en audiologie **9 cr.****AUD 6817** Stage de recherche en audiologie **3 cr.**

Sous la supervision d'un membre du corps professoral affecté à la Faculté des études supérieures, ce stage permet d'acquérir une expérience pratique des principes élémentaires de la démarche scientifique en audiologie.

AUD 6839 Problèmes contemporains en audiologie **3 cr.**

Approfondissement de thèmes ou analyse d'approches nouvelles en audiologie. Les thèmes sont précisés chaque année.

AUD 6852 Séminaire en audiologie **3 cr.**

Synthèse des connaissances et habiletés requises pour l'intervention audiolinguistique dans un contexte multidisciplinaire. Réflexion sur le développement de modèles adaptés d'intervention audiolinguistique pour la population d'enfants et d'adultes.

BCM - Biochimie**BCM 6010** Bioinformatique appliquée **3 cr.**

Introduction à l'informatique, interprétation des données séquentielles, prédiction des amorces pour le séquençage, découverte de gènes, annotation, alignements multiples, etc.

- BCM 6012** Études de cas en biochimie **3 cr.**
Travaux dirigés dans des sujets d'appoint en biochimie tels que : production et purification des protéines, ingénierie des protéines, organismes transgéniques et application des modèles dans les processus biologiques. Cours théoriques uniquement.
- BCM 6013** Techniques en instrumentation **6 cr.**
Travaux pratiques ayant pour objectif d'initier les étudiants à des techniques modernes en production et purification des protéines, criblage à haut débit, imagerie, techniques physiques d'étude des structures protéiques, génomique, protéomique.
- BCM 6023** Régulation de l'expression génétique I **3 cr.**
Analyse des mécanismes impliqués dans le contrôle de l'expression génétique au niveau transcriptionnel : structure de la chromatine, réplication et réparation de l'ADN, recombinaison, transcription, maturation et stabilité des ARNm.
- BCM 6024** Régulation de l'expression génétique II **2 cr.**
Contrôle de la synthèse protéique chez les procaryotes et les eucaryotes; rôle des interactions ARN-protéines; relation entre la signalisation intracellulaire et la synthèse protéique.
- BCM 6036** Techniques modernes de biochimie **3 cr.**
Ce cours de laboratoire, organisé sous forme d'une école d'été, est composé de plusieurs modules, chacun ayant pour thème une technologie de pointe. L'étudiant choisit un seul de ces modules.
- BCM 6041** Biochimie clinique complémentaire **2 cr.**
Investigation biochimique des désordres endocriniens et des cancers. Aspects biochimiques de la grossesse et des maladies innées du métabolisme. Diagnostic des anémies et des hémoglobinopathies. Hémochromatose. Cours offert aux deux ans. Préalable(s) : BCM 3562.
- BCM 6051** Séminaire de recherche I **1 cr.**
Présentation par l'étudiant de son projet de recherche : la littérature scientifique pertinente, la problématique et les méthodes envisagées pour le travail de recherche. Période de questions. Participation aux séminaires des autres étudiants.
- BCM 6052** Séminaire de recherche II **1 cr.**
Présentation par l'étudiant du plan, objectifs, résultats préliminaires et suite prévue du travail de recherche. Période de questions. Participation aux séminaires des autres étudiants.
- BCM 6053** Séminaire de recherche III **1 cr.**
Présentation et interprétation par l'étudiant des résultats obtenus et suite prévue du travail de recherche pour l'obtention du grade. Période de questions. Participation aux séminaires des autres étudiants.
- BCM 6062** Protéines et acides nucléiques **3 cr.**
Conformation macromoléculaire. Interactions non covalentes et stabilité en solution. Repliement. Prédiction de structures tridimensionnelles. Interactions protéine-protéine, protéine-ligand et protéine-acide nucléique.
- BCM 6071** Signalisation et cycle cellulaire **2 cr.**
Cycle cellulaire chez la levure et les eucaryotes supérieurs. Apoptose et mort cellulaire. Signalisation et cycle cellulaire. Intégration des voies de signalisation. Interactions protéines-protéines dans la signalisation.
- BCM 6100** Biologie du développement **2 cr.**
Mécanismes moléculaires gouvernant le développement des eucaryotes supérieurs : détermination, établissement des axes embryonnaires, différenciation, contrôle de l'expression des gènes. Aspects moléculaires du développement du système nerveux.
- BCM 6151** Protéines des liquides biologiques **2 cr.**
Principes généraux et détails pratiques des techniques courantes d'analyse des protéines en laboratoire clinique. Structure et fonction des principales protéines plasmatiques. Cours offert aux deux ans. Préalable(s) : BCM 3562.
- BCM 6160** Biochimie clinique I **3 cr.**
Investigation biochimique des fonctions cardiaque, respiratoire et rénale. Oxygénation, équilibre acido-basique et perturbations métaboliques. Diabète, métabolisme phospho-calcique et lipidique. Cours offert aux deux ans. Préalable(s) : BCM 3562.
- BCM 6170** Biochimie clinique II **2 cr.**
Investigation biochimique des fonctions gastrique, pancréatique, intestinale et hépatique. Marqueurs nutritionnels et vitamines. Cours offert aux deux ans. Préalable(s) : BCM 3562.

- BCM 6180** Biochimie clinique : aspects analytiques **3 cr.**
Méthodes analytiques, automatisation, contrôle de qualité des résultats. Information et organisation du travail. Pertinence des tests biochimiques. Cours offert aux deux ans. Préalable(s) : BCM 3562.
- BCM 6200** Structure des macromolécules biologiques **3 cr.**
Détermination de structures macromoléculaires par diffraction des rayons-X et par résonance magnétique nucléaire. Modélisation moléculaire. Cours conjoint avec l'Université McGill (Biochem 507-604A). Cours offert aux deux ans.
- BCM 6905** Mémoire **35 cr.**
- BCM 6915** Stage **12 cr.**
Le stage sera effectué dans un laboratoire académique ou en milieu industriel (ou dans tout autre milieu approuvé par le Département). En laboratoire académique, l'étudiant participera à un projet de recherche. En milieu industriel, l'étudiant mettra en application les notions et pratiques enseignées.
- BCM 7003** Stage **45 cr.**
Stage minimal d'un an sous supervision en laboratoire hospitalier. Initiation aux techniques et à l'instrumentation. Contrôle de qualité, gestion, interprétation des résultats, garde professionnelle.

BIE - Bioéthique

- BIE 6000** Bioéthique : origines, sens, pratiques **3 cr.**
Développement historique et institutionnel. Définitions et conceptions. Le raisonnement moral en bioéthique et la diversité des interprétations. L'interdisciplinarité et les approches méthodologiques. Tendances nationales et internationales. (Ce cours est contingenté).
- BIE 6001** Bioéthique et début de la vie **3 cr.**
Concepts de base. Contexte légal. Approche bioéthique. Thèmes particuliers : nouvelles technologies de procréation, conseil génétique, manipulation génétique, avortement, stérilisation.
- BIE 6002** Bioéthique, santé et société **3 cr.**
Responsabilités individuelles et collectives. Santé publique. Aspects culturels et sociaux. Stigmatisation. Allocation de ressources. Santé internationale. Thèmes : greffes d'organes, suicide, vieillissement, génétique.
- BIE 6003** Éthique de la recherche **3 cr.**
Protection des sujets humains. Développement. Textes régulateurs. Nature de la prise de décision. Rôle et responsabilité des comités d'éthique de la recherche. Tendances actuelles et défis rencontrés. Protection des animaux.
- BIE 6004** Bioéthique et approche de la mort **3 cr.**
Contexte historique et sociologique. Cadre légal. Aspects psychologiques. Thèmes particuliers : contrôle de la douleur, acharnement thérapeutique, refus de traitement, euthanasie, aide au suicide, réanimation. Sens de la souffrance.
- BIE 6006** Éthique des politiques de santé **3 cr.**
Nature et fondements de l'éthique dans les polit. de santé. La prise de décision. Acteurs, contexte, processus, enjeux de la prise de décision éthi. Questions débattues. Courants de pensée en éthi. des polit. de santé. Rôle des instances éthiques.
- BIE 6008** Éthique clinique **3 cr.**
Nature et fondements de l'éthique clinique. La prise de décision en éthique clinique. Les acteurs et les processus de la prise de décision. Les courants de pensée. La consultation en éthique clinique. Le rôle des comités d'éthique clinique.
- BIE 6009** Séminaire d'intégration **6 cr.**
Activité consistant à faire le point sur l'ensemble des apprentissages réalisés au cours du programme en lien avec le travail professionnel de l'étudiant.
- BIE 6013** Practicum en éthique clinique **3 cr.**
Les étud. se familiarisent avec la réalité des soins et des questions éthiques qui émergent. Des rencontres régulières entre le resp. du practicum, les accompagnateurs du terrain et étud. facilitent l'intégration de la pratique et les connais. théori. Cours contingenté à dix étudiants.
- BIE 6014** Practicum en éthique de la recherche **3 cr.**
Les étudiants se familiarisent avec la réalité du domaine et des questions éthiques qui émergent. Rencontres régulières entre respons. du practicum, accompagnateurs et

étud. facilitent l'intégration de la pratique et connais. théoriques. Cours contingenté à dix étudiants.

BIE 6015 Practicum en éthique/politiques de santé **3 cr.**
Les étudiants se familiarisent avec les questions éthiques du terrain. Rencontres régulières entre resp., accompagnateurs et étudiants facilitent l'intégration de la pratique et les connaissances théoriques. Cours contingenté à dix étudiants.

BIE 6104 Méthodes de recherche en bioéthique **3 cr.**
Pré-supposés épistémologiques et contexte de la recherche en bioéthique. Types de recherche : théorique et empirique, quantitative et qualitative. Outils méthodologiques. Diverses étapes d'une recherche en bioéthique.

BIE 6106 Séminaire de maîtrise **3 cr.**
Préparation du travail de recherche : délimitation du projet, identification (le cas échéant) du lieu de stage, élaboration de la bibliographie et de la méthodologie requises.

BIE 6131 Mémoire **24 cr.**

BIE 6135 Travail dirigé **15 cr.**

BIE 6500 Épistémologie de la bioéthique **3 cr.**
Spécificité de la bioéthique : interdisciplinarité et transdisciplinarité. Pluralité des points de vues : auteurs, courants, pays. Critères de validation du savoir bioéthique.

BIE 6700 Séminaire de thèse **3 cr.**
Exposés des participants sur leur projet de thèse : rapport sur l'avancement de leur travail, difficultés rencontrées, etc.; confrontation de leur projet de thèse aux vues des autres participants; réflexions épistémologiques et méthodologiques.

BIM - Biologie moléculaire

BIM 6020 Hémato-oncologie moléculaire **3 cr.**
Régulation moléculaire du développement des cellules hématopoïétiques. Reconstitution hématopoïétique, leucémies : cellules souches, aspects cliniques et moléculaires. Le cours inclut des conférences, des discussions guidées et un travail écrit. Cours cyclique.

BIM 6025 Biologie moléculaire et cellulaire **5 cr.**
Compréhension des mécanismes moléculaires de base ainsi que des structures cellulaires. Analyse moléculaire de systèmes complexes (immunologie, neurobiologie, biologie du développement).

BIM 6030 Biologie moléculaire-sujets d'actualité **3 cr.**
Ce cours est divisé en quatre parties, chacune portant sur un sujet d'actualité différent. Les cours sont donnés par des experts qui font une présentation poussée de leur sujet. Les sujets changent chaque année. Obligatoire à la maîtrise.

BIM 6035 Séminaire de recherche 1 **1 cr.**
Apprendre à l'étudiant à faire la synthèse de ses travaux de recherche, à présenter oralement et à discuter de son projet. L'étudiant est tenu de participer aux présentations des autres étudiants.

BIM 7015 Séminaire de recherche 2 **1 cr.**
Apprendre à l'étudiant à faire la synthèse de ses travaux de recherche, à présenter oralement et à discuter de son projet. L'étudiant est tenu de participer aux présentations des autres étudiants.

BIM 7020 Lectures en biologie moléculaire **1 cr.**
Le professeur responsable indique aux étudiants un nombre de publications à lire. Ces publications seront présentées par les étudiants et discutées par l'ensemble du groupe avec la participation des professeurs. Obligatoire au doctorat.

BIN - Bio-informatique

BIN 6000 Algorithmes en bio-informatiq. génomique **4 cr.**
Comparaison et alignement des séquences biologiques. Structures secondaires des acides ribonucléiques. Recherche de motifs. Assemblage de fragments d'ADN, cartographie physique. Ordre des gènes.

BIN 6001 Algorithmes: bioinformatique moléculaire **4 cr.**
Structure 3D des protéines et ARN. Modèles et optimisation de l'énergie potentielle, moléculaire. Espace et recherche de conformations, modélisation comparative et de novo.

BIN 6002 Principes d'analyse génomique **3 cr.**
Identification (gènes protéiques et d'ARNs structuraux introns) par comparaison de séquences et recherche de motifs. Alignements multiples et code génétique. Annotation de séquence génomique et soumission à un répertoire public (tel Genbank).

BIN 6003 Architecture des polymères biologiques **3 cr.**
Conformation macromoléculaire. Prédiction de structures tridimensionnelles.

BIN 6004 Conférences, biosciences et informatique **cr.**
Chaque trimestre, participation à 10 conférences de chercheurs invités (pour un total de 30 conférences). Cinq conférences dans les départements des sciences biologiques et biomédicales, cinq dans les départements d'informatique et mathématique ou le centre de recherches mathématiques.

BIN 6005 Atelier de recherche 1 **2 cr.**
Présentation par l'étudiant du plan, objectifs, résultats, interprétation des résultats et suite prévue de son travail de recherche ou de stage. Participation aux séminaires des autres étudiants.

BIN 6007 Stages avec rapport **22 cr.**

BIN 6008 Projet de recherche avec mémoire **30 cr.**

BIN 7000 Thèse **84 cr.**

BIN 7004 Conférences: biosciences et informatique **cr.**
Participation à 30 conférences de chercheurs invités, également réparties dans les départements de biosciences et d'informatique ou de mathématiques.

BIN 7005 Atelier de recherche 2 **3 cr.**
Présentation par les étudiants du plan, des objectifs, des résultats, de l'interprétation des résultats et de la suite prévue des travaux de recherche.

BIN 7006 Atelier de recherche 3 **3 cr.**
Présentation par les étudiants du plan, des objectifs, des résultats, de l'interprétation des résultats et de la suite prévue des travaux de recherche.

BIO - Biologie (sciences biologiques)

BIO 6005 Progrès récents en biologie **1 cr.**
Cours assignable à des professeurs visiteurs lorsque leurs domaines de recherches présentent un intérêt pour les étudiants et professeurs du Département.

BIO 6007 Problèmes actuels en biologie **2 cr.**
Cours assignable à des professeurs visiteurs ou à des chercheurs boursiers lorsque leur domaine de recherches présente un intérêt pour les étudiants et les professeurs du Département.

BIO 6008 Sujets spéciaux en biologie **3 cr.**
Cours confié à des professeurs ou des chercheurs invités pour dispenser une série d'exposés dans un secteur de la biologie qui présente un intérêt particulier pour les étudiants et les professeurs du Département.

BIO 6009 Lectures dirigées en biologie **3 cr.**
Analyse de textes choisis par l'étudiant, sous la supervision d'un professeur, suivi de la production d'un rapport.

BIO 6011 Stage de recherche en biologie **3 cr.**
Stage de recherche effectué dans un laboratoire universitaire (autre que l'Université de Montréal) ou dans l'entreprise privée, suivi de la production d'un rapport.

BIO 6020 Microscopie **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Théorie et principes de microscopie; techniques de préparation des spécimens.

BIO 6025 Séminaires en écologie **3 cr.**
Écologie du paysage.

BIO 6026 Séminaires en neurobiologie **3 cr.**
Neurobiologie du développement; synaptogénèse.

BIO 6027	Séminaires en systématique et évolution	3 cr.
BIO 6028	Séminaires en biologie végétale Biologie végétale cellulaire et moléculaire	3 cr.
BIO 6077	Analyse quantitative des données Apprentissage de méthodes d'analyse quantitative de données biologiques, y compris les données spatiales et temporelles. Travaux pratiques; analyse des données de recherche des étudiants. Connaissances requises : biostatistique.	4 cr.
BIO 6157	Biochimie et bio moléculaire des plantes Vue d'ensemble de la biochimie végétale et de sa régulation aux niveaux métabolique et génétique. Principes biophysiques et biochimiques de la croissance. Développements récents en biologie moléculaire végétale.	3 cr.
BIO 6245	Analyse phylogénétique Théorie et pratique de la systématique : reconstruction, validation et utilisation de phylogénies en biographie, écologie, conservation, et classification. Cours théoriques et travaux pratiques sur ordinateurs.	4 cr.
BIO 6250	Évolution moléculaire Mécanismes et principes d'évolution moléculaire. Développements récents en génétique des populations, génomique, protéomique et analyse phylogénétique. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).	3 cr.
BIO 6605	Neurobiologie avancée Revue des progrès récents et des concepts courants en neurobiologie cellulaire et moléculaire, en neurogenèse, en analyse de système et en neuroendocrinologie.	3 cr.
BIO 6720	Écologie du paysage Étude des courants historiques en écologie du paysage, visites de terrain et de laboratoire, revue des concepts de base tels que la fragmentation ou l'impact de l'homme, études de cas à partir de la littérature.	3 cr.
BIO 6850	Limnologie avancée Synthèse critique sur des domaines de pointe en limnologie. Approches expérimentales, empiriques, comparatives et pluridisciplinaires. Études de terrain et/ou de laboratoire à la Station de biologie des Laurentides. Cours offert à l'automne, les années paires.	3 cr.

BLT - Bibliothéconomie (sciences de l'information)

BLT 6051	Information, institutions et société L'information et son rôle dans la société. Processus, moyens et acteurs du transfert de l'information enregistrée : sciences de l'information, normalisation, politiques, éthique, institutions, professionnels, associations. Préalable ou concomitant à tous les cours de sigle BLT de base obligatoires.	3 cr.
BLT 6052	Informatique documentaire Cultures informatiques et micro-informatiques. Représentation de l'information textuelle, recherche en texte intégral, SGBD textuels. Connectivité, réseaux locaux, HTML. Méthodologies d'informatisation.	3 cr.
BLT 6054	Analyse, représentation documentaires 1 Description des livres, périodiques, et autres ressources (format imprimé et numérique). Contrôle d'autorité (nom et titres). Modèles et activités de catalogage : normes, produits et systèmes. Préalable(s) : BLT 6051 et BLT 6052.	3 cr.
BLT 6055	Analyse, représentation documentaires 2 Principes et outils pour le traitement analytique : organisation des documents et systèmes de classification; indexation en vocabulaire libre et contrôlé, condensation. Bases de données et catalogues : création et gestion. Préalable(s) : BLT 6054 et BLT 6051 et BLT 6052.	3 cr.
BLT 6056	Sources et ressources d'information Transfert de l'information. Sources primaires, secondaires, tertiaires. Typologie des supports. Ouvrages généraux de référence. Instruments de recherche en archivistique. Évaluation. Sources d'information factuelles et bibliographiques. Préalable(s) : BLT 6051 et BLT 6052.	3 cr.
BLT 6057	Recherche d'information Besoins et comportements informationnels. Recherche d'information. Plan de concepts. Stratégie de recherche. Jugement de pertinence. Précision, rappel. Informa-	3 cr.

tion électronique. Langages de navigation. Recherche en-ligne, sur cédérom et Internet. Préalable(s) : BLT 6051 et BLT 6052.

BLT 6058 Gestion d'un service d'information **3 cr.**
Définition. Fonctions de gestion : planification, organisation, direction, évaluation. Organisation : information, pouvoir et politique, prise de décision, gestion du changement. Gestion des ressources humaines, financières, matérielles, etc. Préalable(s) : BLT 6051 et BLT 6052.

BLT 6059 Archivistique, information documentaire **3 cr.**
Archivistique et sciences de l'information. Archives et discipline archivistique. L'archiviste. Respect des fonds et le fonds d'archives. Structure de l'intervention archivistique. Automatisation des fonctions. Conservation des supports d'information Préalable(s) : BLT 6051 et BLT 6052.

BLT 6060 Méth. de recherche sc. de l'information **3 cr.**
Problématiques de recherche en sciences de l'information. Théorie et hypothèse. Variables et échantillonnage. Méthodes principales de recherche. Analyse des données. Statistiques descriptives. Régression linéaire. Corrélation. Tests d'hypothèse, etc. Préalable(s) : BLT 6051 et BLT 6052.

BLT 6111 Politique de gestion des archives **3 cr.**
Définition, justifications, composantes : législation, ressources, plan d'action. Organisation des archives à des fins administratives et de recherche. Politiques nationales d'archives. Typologie des services d'archives.

BLT 6112 L'évaluation des archives **3 cr.**
L'évaluation intellectuelle : définition, perspectives historiques, problématique. Principes directeurs. Valeurs et fonctions des archives. Processus, critères et outils d'évaluation. Approches. L'évaluation financière.

BLT 6113 Description et repérage des archives **3 cr.**
Organisation intellectuelle des archives : respect des fonds, activités. Description selon les RDDA. Catégories d'archives. Repérage des archives courantes, intermédiaires et définitives. Applications informatiques.

BLT 6114 Typologie des documents d'archives **3 cr.**
Types de documents produits par les administrations. Contexte de création et de gestion. Plan de classification et calendrier de conservation.

BLT 6121 Organisation : ressources d'information **3 cr.**
Principes théoriques de l'organisation des connaissances et des ressources. Méthodes systématiques et méthodes alphabétiques. Grandes classifications documentaires (Dewey, LC, UDC). Classifications spécialisées. Langages documentaires.

BLT 6122 Développement et gestion des collections **3 cr.**
Monde de l'édition. Principes d'acquisition. Critères de choix. Politiques. Fourniture de documents. Aspects économiques. Évaluation.

BLT 6123 Services techniques et automatisés **3 cr.**
Organisation et fonctionnement des services techniques dans les bibliothèques. Politiques, procédures et instruments de travail. Choix et évaluation des logiciels pour le traitement et l'accès aux collections. Conception et gestion des instruments.

BLT 6124 Les bibliothèques et leurs publics **3 cr.**
Organisation générale et fonctionnement des différents types de bibliothèques. Personnels. Besoins d'information et interaction avec les clientèles. Services au public : accueil, référence, prêt, formation, animation, etc. Avenir des bibliothèques.

BLT 6131 Informatique documentaire avancée **3 cr.**
Tendances en informatique documentaire. Modèles de données, modélisation. Introduction au modèle relationnel et aux documents structurés. Reconnaissance optique des caractères. Interopérabilité de systèmes documentaires.

BLT 6132 Documents structurés **3 cr.**
Historique, concepts de base, formats. Normalisation : SGML, XML, ODA, DTD, identificateurs génériques, éléments, attributs, entités. Liens hypertextuels, HyTime. DTD normalisées, produits SGML. Méthodologies d'implantation. Internet.

BLT 6133 Analyse documentaire avancée **3 cr.**
Principes, méthodes et outils pour l'édition d'index imprimés ou électroniques de monographies, de périodiques ou de sites Web et pour l'indexation dans les bases de données. Contrôle de vocabulaire et mise à jour de thésaurus.

- BLT 6134** Analyse de textes et ordinateur **3 cr.**
Principes, méthodes et outils pour la description, la représentation et le traitement automatisés de textes variés. Applications à divers types d'analyses documentaires, à l'extraction et à la structuration des connaissances.
- BLT 6141** Gestion stratégique de l'information **3 cr.**
Concepts de GSI. Adéquation des structures d'information. Fonctions d'information. Politiques d'information organisationnelle. Produits stratégiques. Intelligence stratégique de l'organisation. Planification, évaluation des ressources d'information.
- BLT 6142** Veille stratégique **3 cr.**
Pôles de veille. Planification, organisation et évaluation du processus de veille. Ressources d'information en veille. Éthique. Protection de l'information.
- BLT 6143** Comportement info. dans l'organisation **3 cr.**
Milieux organisationnels. Besoins d'information des gestionnaires. Collecte, utilisation et circulation de l'information. Systèmes d'information pour décideurs. Méthodes pour étudier les besoins d'information et son utilisation.
- BLT 6144** Systèmes d'information corporatifs **3 cr.**
Architecture des systèmes d'information. Évaluation de produits et services d'information. Intranets. Collecticiels. Bases de données - DSI quotidienne - à partir des sources électroniques. Concept de data mining. Création de produits d'information.
- BLT 6305** Bibliothèques publiques **3 cr.**
Histoire des bibliothèques publiques. Mission, législation et rôle social. Lecture et alphabétisation. Normes et structures organisationnelles. Environnement politique. Financement. Services et clientèles. Milieux urbain et rural. Architecture, etc.
- BLT 6306** Création: bases de données documentaires **3 cr.**
Rôle des modèles de données dans la conception d'un système d'information documentaire. Fonctions d'un SGBD. Modèles relationnel, hypertextuel, orientés-objet. SQL. Développement d'applications. Accès via Internet, norme Z39.50. Contrôle de qualité. Préalable(s) : BLT 6131.
- BLT 6307** Description des documents **3 cr.**
Approfondissement des normes de description des documents. Contrôle d'autorité. Formats de communication et d'échange des données descriptives. Politiques de description.
- BLT 6308** Documents visuels et sonores **3 cr.**
Problèmes de gestion de l'information visuelle et sonore : image fixe, image en mouvement, musique, effets sonores, voix. Types de collections. Acquisition, traitement, stockage et repérage. Métadonnées, classification et indexation. Numérisation.
- BLT 6309** Entrepreneurship en information **3 cr.**
Créativité. Qualités d'un entrepreneur. Modes de consommation. Plan d'affaires. Aspects juridiques, financiers et fiscaux. Études de marché. Mise en marché des produits et services. Négociation.
- BLT 6314** Service d'information, gestion avancée **3 cr.**
Concepts et pratiques avancés de gestion d'un service d'information. Planification stratégique et opérationnelle des ressources humaines, financières, technologiques et matérielles. Mesures d'évaluation d'un service d'information.
- BLT 6315** Formation des utilisateurs **3 cr.**
Modèles du processus de recherche d'information. Conception, analyse, pratique et évaluation d'activités et de programmes de formation à l'usage de l'information pour différentes clientèles et dans différents milieux.
- BLT 6317** Gestion des documents électroniques **3 cr.**
Nature du document électronique. Création, repérage, classification, accès, diffusion et conservation. Numérisation et ROC. Sécurité. Signature électronique.
- BLT 6318** Marketing des services d'information **3 cr.**
Théorie du marketing : marketing mix, notions de produit et de concurrence. Stratégie et planification marketing. Communications marketing : publicité, promotion et relations publiques.
- BLT 6322** Recherche d'information avancée **3 cr.**
Principes et techniques avancés de recherche d'information électronique. Interrogation de bases de données. Approche critique des langages de navigation et outils de recherche du Web. Travail avec des utilisateurs.
- BLT 6336** Multimédia et hypermédia **3 cr.**
Aspects théoriques. Principales caractéristiques, structures informatiques, supports de produits multimédia. Processus de design et ergonomie. Étapes de production. Normalisation des formats des diverses composantes. Interfaces humains - ordinateurs.
- BLT 6337** Organisation des connaissances **3 cr.**
Études avancées des domaines de la classification et de l'indexation dans une perspective théorique.
- BLT 6339** Services d'information pour les jeunes **3 cr.**
Sources d'information en littérature de jeunesse. Intérêts de lecture et comportements informationnels des jeunes. Activités de promotion de la lecture et formation aux habiletés d'information en milieu public et scolaire.
- BLT 6343** Séminaire avancé : sujets spéciaux **3 cr.**
Thèmes et problématiques d'actualité.
- BLT 6344** La lecture, le livre, et l'édition **3 cr.**
La lecture et le livre en tant que phénomènes socioculturels et moyens de communication. Habitudes de lecture. La bibliothèque et la lecture. Le monde de l'édition et la diffusion de l'information. Problématiques reliées à l'édition, etc.
- BLT 6345** Sources d'info. : domaine des affaires **3 cr.**
Repérage, évaluation et gestion des sources d'information dans les milieux d'affaires; techniques spécifiques de recherche; développement de produits et services ciblés.
- BLT 6347** Indexation et condensation automatiques **3 cr.**
Principes, méthodes et outils pour l'indexation et la condensation de textes par ordinateur. Approches linguistiques et statistiques. Conception et évaluation des approches. Études d'applications connexes.
- BLT 6348** Sémiotique documentaire **3 cr.**
Données, information et connaissances. Structure, production, communication, interprétation et représentation des signes (textuels et iconiques) : parallèle entre processus cognitifs et procédures informatiques. Dialogue personne - machine. Préalable(s) : BLT6051 et BLT6052
- BLT 6370** Histoire du livre et des bibliothèques **3 cr.**
Le livre en tant que phénomène social, objet culturel et moyen de communication. Le livre considéré sous ses trois aspects de production, diffusion et consommation. Histoire du livre, des bibliothèques et des archives au Canada/Québec.
- BLT 6372** Aspects intern. et comp. de l'inform. **3 cr.**
Approche internationale et comparée en sciences de l'information. Politiques nationales et internationales d'information. Organisations et associations internationales. Coopération internationale.
- BLT 6373** Programmation documentaire **3 cr.**
Introduction à la programmation procédurale et à la programmation orientée-objet. Développement d'applications documentaires dans un langage de scriptage orientée-objet. Pages Web dynamiques. Aperçu d'autres langages.
- BLT 6850** Recherche individuelle **3 cr.**
Recherche individuelle d'un étudiant sur un sujet accepté et supervisé par un professeur.
- BLT 6865** Stage **6 cr.**
Stage de 36 jours dans une organisation, obligatoire pour l'orientation professionnelle et relié à l'option choisie. Préalables : cours de base obligatoires. Préalables ou concomitants : cours obligatoires de l'option.
- BLT 6916** Projet dirigé **6 cr.**
Travail de niveau supérieur sur un sujet particulier ou intervention dans un milieu permettant d'appliquer les connaissances et habiletés acquises en gestion de l'information.
- BLT 7000** Séminaire en sciences de l'information **3 cr.**
Séminaire sur les aspects théoriques et pratiques des sciences de l'information. Évolution des principales problématiques de recherche en sciences de l'information.
- BLT 7005** Méthodes de recherche - Qualitatives **3 cr.**
À partir d'études et résultats de recherche fondamentale et appliquée en sciences de l'information, analyse et évaluation des principales méthodes de recherche qualitatives.

BLT 7006	Méthodes de recherche - Quantitatives	3 cr.
À partir d'études et résultats de recherche fondamentale et appliquée en sciences de l'information, analyse et évaluation des principales méthodes de recherche quantitatives.		
BLT 7010	Séminaire transfert de l'information 1	3 cr.
Analyse et synthèse des concepts fondamentaux et des techniques propres à la création, à l'acquisition, à la présentation, au traitement et à l'analyse de l'information.		
BLT 7011	Séminaire transfert de l'information 2	3 cr.
Analyse et synthèse des concepts fondamentaux et des techniques propres à la communication, à l'évaluation et à la conservation de l'information. Algorithmes de recherche. Mesure et évaluation de l'efficacité au repérage.		
BLT 7012	Séminaire systèmes-ressources d'info. 1	3 cr.
Théories et méthodes en gestion des services d'information. Systèmes et politiques d'information dans l'organisation.		
BLT 7013	Séminaire systèmes-ressources d'info. 2	3 cr.
Étude critique des aspects administratifs, économiques, sociaux, politiques, culturels et patrimoniaux de l'information, aux niveaux national et international.		

CEL - Commerce électronique

CEL 6001	Introduction au commerce électronique	3 cr.
Enjeux. Gestion : modèles d'affaires, facteurs de succès, etc. Droit : protection du cyber-consommateur, propriété intellectuelle, fraude, signatures et contrats électroniques. Technologie : choix technologiques, normes ouvertes, cryptographie, etc.		
CEL 6002	Atelier synthèse - commerce électronique	6 cr.
Cet atelier sera offert en collaboration avec tous les partenaires du programme. Il est basé sur une approche problèmes, le travail en équipe et le « team teaching » multidisciplinaire. Des professeurs de tous les partenaires ainsi que des experts externes seront impliqués dans l'organisation de cet atelier.		
CEL 6003	Travail dirigé en commerce électronique	8 cr.
Un projet de recherche avec rapport consiste en un stage en entreprise ou un travail de recherche ou de développement dans le cadre d'un projet de recherche supervisé par un professeur. Le projet de recherche d'un étudiant devra être préalablement autorisé par les codirecteurs du programme.		

CGE - Conseil génétique

CGE 6001	Principes de génétique médicale	3 cr.
Ce cours permet aux étudiants d'apprécier les différentes dimensions de la génétique médicale : principes fondamentaux de la génétique, applications à la pratique clinique et la prévention, interprétation de la littérature.		
CGE 6002	Aspects éthiques/juridiques de la génét.	3 cr.
Ce cours permet aux étudiants d'être capables d'appréhender les dilemmes éthiques, légaux et sociaux pouvant se poser en conseil génétique en examinant les principaux textes régulateurs, les enjeux socio-éthiques.		
CGE 6003	Aspects psychologiques du conseil génét.	3 cr.
Cours permettant d'améliorer ses habiletés de communication/soutien aux individus/familles et d'apprécier l'influence des facteurs culturels, spirituels et économiques sur la communication et la perception du risque génétique.		
CGE 6004	Génét. des pop. et épidémiol. génét.	3 cr.
Ce cours permet aux étudiants de reconnaître et comprendre l'origine des variations génétiques dans une population; calculer un risque génétique basé sur l'analyse du pedigree; comprendre les principales méthodes d'analyse en épidémiologie génétique. Préalable(s) : CGE 6001.		
CGE 6009	Atelier en conseil génétique 1	3 cr.
Atelier permettant de comprendre le rôle du conseiller en génétique, de se familiariser avec les étapes de la démarche clinique et de formuler un conseil génétique approprié.		

CGE 6010	Atelier en conseil génétique 2	3 cr.
Fait suite aux ateliers en conseil génétique 1. Permet d'approfondir ses connaissances et ses habiletés en conseil génétique.		
CGE 6020	Stage en milieu pédiatrique	5 cr.
Stage permettant une exposition diversifiée à un large spectre de situations cliniques où un conseil génétique est requis. Le stage met l'accent sur les conditions génétiques ou congénitales à révélation précoce.		
CGE 6021	Stage en milieu adulte	5 cr.
Stage centré sur le conseil génétique dans un contexte de prédisposition/conditions génétiques à révélation adulte, incluant la neurogénétique, l'oncogénétique, les erreurs innées du métabolisme et les maladies complexes.		
CGE 6022	Stage en diagnostic prénatal	5 cr.
Ce stage est centré sur le conseil génétique relié à l'évaluation du risque de malformations ou de maladies héréditaires chez le fœtus et des options d'interventions prénatales.		
CGE 6023	Stage en laboratoires diagnostiques	5 cr.
Ce stage vise à familiariser l'étudiant avec les indications, les limites et l'interprétation des techniques diagnostiques propres à la génétique soit la cytogénétique, la génétique biochimique et la génétique moléculaire.		
CGE 6024	Stage en conseil génétique	4 cr.
Ce stage permet à l'étudiant d'approfondir un aspect particulier du conseil génétique et d'ainsi adapter sa formation à ses intérêts particuliers ou à sa carrière future.		

CHM - Chimie

CHM 6110	Chapitres choisis de chimie analytique	3 cr.
CHM 6140	Spectrométrie de masse	3 cr.
Principes de fonctionnement d'un spectromètre de masse. Analyse quantitative et détermination des poids moléculaires. Fragmentation caractéristique des diverses classes de composés. Aspect énergétique.		
CHM 6160	Spectrométrie analytique	3 cr.
Spectrométrie atomique, spectrométrie d'émission à plasma, spectrométrie d'absorption atomique, spectrométrie à transformée de Fourier.		
CHM 6170	Chromatographie avancée	3 cr.
Chromatographie liquide et gazeuse. Théories modernes des processus chromatographiques. Études approfondies des mécanismes de séparation. Instrumentation moderne. Détection. Dérivation. Optimisation. Interprétation des résultats chromatographiques.		
CHM 6211	Chapitres choisis de chimie inorganique	3 cr.
CHM 6221	Chimie organométallique	3 cr.
Nature, structure et propriétés des composés contenant des liaisons métal - carbone. Classes de réactions de ces composés. Application à la synthèse organique, la catalyse, la chimie bio-inorganique et les procédés industriels.		
CHM 6230	Méth. phys. en chimie de coordination	3 cr.
Caractérisation des composés de coordination par des méthodes spectroscopiques, magnétochimiques et électrochimiques. Principes et applications à la détermination de la géométrie moléculaire, de la structure et de la dynamique électronique.		
CHM 6310	Chapitres choisis de chimie organique	3 cr.
CHM 6315	Synthèse stéréosélective	3 cr.
Les méthodes modernes en synthèse stéréosélective. Applications à la synthèse des produits naturels. Analyse conformationnelle, manipulation stéréosélective des groupes fonctionnels et formation de liaisons carbone - carbone.		
CHM 6320	Résonance magnétique nucléaire	3 cr.
Principe de base. Étude de divers paramètres. Présentation et explication des principales techniques unies et multidimensionnelles. Analyse des spectres 1D et 2D. Détermination de structures. Diverses applications de la RMN.		
CHM 6330	Chimie bio-organique	3 cr.
Importance de la chiralité dans la vie. Facteurs responsables de la spécificité enzymatique. Le « design » de modèles d'enzymes. Le rôle des ions métalliques. Modèles biomoléculaires des coenzymes et importance médicinale des substrats « suicide ».		

CHM 6340 Mécanismes de réactions 3 cr.

Concepts mécanistiques de base : contrôles cinétique et thermodynamique, postulat d'Hammond, principe de Curtin-Hammett, théorie des orbitales moléculaires et règles de Woodward-Hoffmann-Fukui, trajectoires d'attaques. Applications.

CHM 6361 Modélisation moléculaire et stéréochimie 3 cr.

Aspects divers de la stéréochimie et son importance en chimie médicinale et bio-organique. Initiation à la chimie assistée par ordinateur : modélisation moléculaire et stratégie de synthèse.

CHM 6381 Synthèse organique 3 cr.

Méthodologie et stratégie en synthèse de molécules organiques d'intérêts divers. Synthèse de composés alicycliques, de terpènes, de stéroïdes, d'alcaloïdes, d'antibiotiques et autres.

CHM 6411 Chapitres choisis de chimie physique 3 cr.**CHM 6450 Analyse structurale par diffraction X 3 cr.**

Principes de la diffraction des rayons X. Symétrie ponctuelle et spatiale. Réseau direct et réciproque. Nature et production des rayons X. Méthode de rotation et de précession. Enregistrement de données diffractométriques. Problèmes structuraux.

CHM 6470 Chap. choisis de chimie des polymères 3 cr.**CHM 6475 Caractérisation des macromolécules 3 cr.**

Les principales méthodes de caractérisation : masses moléculaires, polydispersité des macromolécules, structure moléculaire des macromolécules. Les principales propriétés physiques des macromolécules.

CHM 6485 Chapitres choisis de chimie théorique 3 cr.**CHM 6491 Chimie quantique 3 cr.**

Les méthodes de calcul de structure électronique.

CHM 6601 Séminaires de section 3 cr.**CIN - Cinéma (études cinématographiques)****CIN 6003 Intro. aux études avancées en cinéma 3 cr.**

Séminaire méthodologique d'introduction visant à assister l'étudiant dans l'élaboration de son projet de recherche. Délimitation du sujet et de la problématique; identification des sources et méthodes.

CIN 6005 Séminaire de professeur invité 3 cr.

Ce séminaire permet à un professeur invité de développer un enseignement sur un thème dont le sujet sera déterminé chaque année.

CIN 6011 Cinéma, jeu vidéo et fiction interactive 3 cr.

Étude comparative du cinéma, du jeu vidéo et de la fiction interactive en général. Analyse des relations qu'entretiennent ces arts. Réflexion sur la spécificité du jeu et de la fiction interactive.

CIN 6013 La médiation audiovisuelle 3 cr.

Étude des médias dans une perspective non instrumentale. Analyse de la médiation comme lieu de croisement des dynamiques actualisées par les différentes technologies (l'écriture, la voix, le cinéma, la vidéo ou les nouvelles technologies).

CIN 6015 Cinéma et philosophie 3 cr.

Ce séminaire se consacre à la rencontre de deux pratiques, celle consistant à inventer des concepts (philosophie) et celle consistant à fabriquer des blocs de mouvement / durée (le cinéma).

CIN 6021 Recherches sur le cinéma québécois 3 cr.

Étude d'un problème spécifique du cinéma québécois et (ou) analyse détaillée d'œuvres (par exemple, analyse d'un film représentatif du répertoire québécois).

CIN 6030 La critique cinématographique 3 cr.

Réflexion sur le rôle et le développement de la critique de cinéma aujourd'hui : recherche sur des aspects particuliers de cette dimension critique et production de textes critiques relatifs à l'activité cinématographique.

CIN 6035 Approche spécifique d'une recherche 3 cr.

Ce séminaire est offert en alternance par les professeurs du secteur qui y présentent leurs recherches en cours.

CIN 6046 Questions de narration 3 cr.

Étude des questions théoriques et critiques concernant le rapport entre « narration » et « cinéma ». Compréhension et explicitation du sens que confère le médium cinématographique à la narrativité.

CIN 6047 Histoire du cinéma : problèmes, méthodes 3 cr.

Étude de certains problèmes dans le domaine de l'histoire du cinéma et des questions de méthode que ceux-ci supposent. Examen critique d'une « période » du cinéma.

CIN 6050 Scénarisation, technologies et création 3 cr.

Étude des développements des pratiques d'écriture scénaristique et cinématographique des débuts du cinéma au multimédia.

COM - Communication (sciences de la communication)**COM 6020 Théories générales de la communication 3 cr.**

Surviv et critique des principales théories contemporaines de la communication par le biais des problématiques qu'elles fondent. Positionnement épistémologique.

COM 6174 Histoire médiatique 3 cr.

Approches en histoire. Aspects à considérer dans une histoire médiatique. Composantes d'une histoire générale des médias. Particularités des histoires sectorielles. Aperçu de la recherche québécoise et canadienne. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

COM 6175 Médias et société 3 cr.

Analyse en profondeur des théories sur le rôle, l'influence et l'appropriation des médias. Application de ces théories à des problématiques contemporaines liées à l'individu et à la société.

COM 6192 Industries culturelles 3 cr.

Définitions et théories relatives aux industries culturelles. Développement contemporains et caractéristiques de ces industries. Analyse des performances des entreprises et des industries. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

COM 6205 Méthode d'étude des messages et images 3 cr.

Approches pluridisciplinaires pour l'analyse du sens, des images, des valeurs et des pratiques dans les processus d'échanges communicationnels. Démarches d'analyse axées sur les textes, les discours et les images.

COM 6275 Méthodes d'enquête en communication 3 cr.

Étude des méthodes et instruments d'enquête utilisés en communication. Sensibilisation à la recherche empirique quantitative, formative et sommative selon différentes problématiques communicationnelles.

COM 6285 Méthodes d'études sur le terrain 3 cr.

Introduction aux méthodes de recherche, d'évaluation et d'intervention utilisées sur le terrain. Sensibilisation à la recherche empirique qualitative dans divers milieux.

COM 6310 Les médias et leurs usagers 3 cr.

Approfondissement des approches théoriques et des développements récents des théories de la réception. Examen des approches analytiques relatives aux auditoires des médias et aux pratiques culturelles. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

COM 6330 La communication iconique 3 cr.

La culture en tant que système de codes; indicateurs culturels; accent mis sur les paramètres iconiques de l'environnement socioculturel. Problèmes méthodologiques. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

COM 6331 Communication, pouvoir, contre-pouvoirs 3 cr.

Perspectives communicationnelles sur les théories des réponses collectives aux systèmes de pouvoir centralisés ou généralisés et sur celles concernant les pratiques de résistance et leur développement en cultures d'opposition. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

COM 6335 Communication et espace public 3 cr.

Théories de l'espace public et dimensions proprement communicationnelles de la sphère publique. Étude des enjeux entourant le débat sur le fonctionnement de la sphère publique contemporaine.

- COM 6355** Communication interculturelle **3 cr.**
Étude critique des relations interculturelles et interethniques au niveau des institutions, des représentations et des discours. Rôle de la territorialité, de la langue, des médias et des codes dans les problématiques identitaires.
- COM 6365** Communication internationale **3 cr.**
Nouvel ordre international de la communication. Rôle des institutions. Globalisation et enracinement culturel et politique. Perspective de développement durable. Transferts technologiques et la communication nord-sud. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).
- COM 6375** Politiques de communication **3 cr.**
Analyse des processus d'élaboration des politiques publiques par rapport aux institutions de communication de masse et des télécommunications dans un contexte international. Étude de cas. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).
- COM 6420** Médias et technologies nouvelles **3 cr.**
Description des principes des nouvelles technologies de communication. Analyse des dimensions psychologiques, sociales et culturelles de l'utilisation de ces technologies.
- COM 6450** Interaction des jeunes avec les médias **3 cr.**
Étude du rôle des médias traditionnels et nouveaux dans le développement des jeunes (impact sur le plan cognitif, affectif et social) par l'analyse de grands dossiers de recherche (violence, sexisme, publicité, etc.). (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).
- COM 6475** Ergonomie cognitive en communication **3 cr.**
Application des théories de la psychologie cognitive au développement et à l'évaluation des systèmes d'information et de communication. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).
- COM 6500** Théories de la com. organisationnelle **3 cr.**
Présentation des approches à la communication organisationnelle (fonctionnaliste, interprétative, processuelle, critique). Thématiques traditionnelles et problématiques actuelles. Analyse critique des recherches.
- COM 6501** Théories de la communication médiatique **3 cr.**
Théories contemporaines appliquées au domaine médiatique. Positionnement épistémologique à partir de la notion de configuration médiatique et ancrage théorique sur les formes socio-historiques de la connaissance.
- COM 6505** Pratiques de travail en changement **3 cr.**
Réflexion d'un point de vue communicationnel sur les pratiques de travail en contexte de changement technologique. Étude du rôle des objets et des conditions matérielles dans la circulation des savoirs supportant l'action collective.
- COM 6510** Communication et formes d'organisation **3 cr.**
Étude des problématiques communicationnelles posées par le développement de nouvelles formes d'organisation qui viennent remplacer ou compléter les organisations bureaucratiques traditionnelles. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).
- COM 6525** Stratégies discursives en organisation **3 cr.**
Étude des diverses stratégies de communication observées en organisation : stratégies visant à modifier les connaissances, à influencer les comportements et rapports de pouvoir, à transformer les rapports sociaux. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).
- COM 6535** Systèmes de communication informatisée **3 cr.**
Hypermédias, tutoriels, systèmes à base de connaissances, conférences, messageries, jeux, agents, multimodalité. Problématiques de recherche, principes de conception et d'évaluation.
- COM 6536** Atelier de communication informatisée **3 cr.**
Participation et recherche critique sur un projet de communication informatisée appliquée. Développement de compétences et d'expériences techniques et de recherche dans le développement d'un projet de communication appliquée. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).
- COM 6537** Statistiques de la culture et des comm. **3 cr.**
Problèmes de définition du domaine. Cadres conceptuels de programmes nationaux et internationaux. Sources privées et académiques. Gestion des organisations spécialisées en statistiques de la culture et des communications. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

- COM 6538** Communication, design et esthétique **3 cr.**
Étude communicationnelle de l'activité de design, dans ses dimensions sociales et esthétiques, du double point de vue des éléments sociaux qui influencent le design et des facteurs d'innovation ou de création qui l'animent. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).
- COM 6539** Communication en réseau et cognition **3 cr.**
Communication en réseau et processus cognitifs. Problématiques de la construction de connaissances en réseau : changement conceptuel et apprentissage; communautés de connaissance en réseau et communication progressive. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).
- COM 6585** Communication, médias et médiation **3 cr.**
Examen critique des articulations médias, sujets et formations sociales, du point de vue des approches communicationnelles contemporaines de la médiation et des concepts apparentés.
- COM 6815** Séminaire d'encadrement **3 cr.**
Travaux, lectures et discussions centrés sur l'avancement des projets de mémoire ou de travail dirigé. Chaque étudiant ou étudiante doit s'inscrire au séminaire avec son directeur ou sa directrice de recherche.
- COM 6840** Séminaire thématique 1 **3 cr.**
Examen approfondi d'une problématique de recherche spécifique ou d'approches théoriques particulières.
- COM 6841** Séminaire thématique 2 **3 cr.**
Examen approfondi d'une problématique de recherche spécifique ou d'approches théoriques particulières.
- COM 6910** Stage **3 cr.**
Ce stage est considéré comme « hors programme ». On ne peut s'y inscrire qu'à ce titre.
- COM 6911** Stage **6 cr.**
Ce stage est considéré comme « hors programme ». On ne peut s'y inscrire qu'à ce titre.
- COM 6960** Technologies, design et chgt continu **3 cr.**
Réflexion sur le processus de collaboration dans la conception et dans l'intégration de systèmes en organisation. Apport des technologies de collaboration à la vie et à l'apprentissage organisationnel, et aux communautés virtuelles.
- COM 6961** Communication et stratégie de changement **3 cr.**
Étude du processus communicationnel d'élaboration et de mise en oeuvre d'une stratégie de changement. Documentation et analyse critique de la communication dans des situations concrètes de changement.
- COM 6962** Pratiques de direction en communication **3 cr.**
Analyse des enjeux de la communication dans les entreprises. Étude de cas et de textes théoriques sur les difficultés rencontrées par les responsables des communications dans l'exercice de leurs fonctions.
- COM 6963** Mondialisation et organisations **3 cr.**
Les nouveaux acteurs dans le processus de mondialisation. Analyse du discours et de l'action des multinationales, des technobergs et des nouveaux centres de pouvoir, analyse de la réaction des opposants.
- COM 6964** Séminaire d'intégration **3 cr.**
Intégration des connaissances acquises et réflexion critique. Présentation d'un rapport synthèse sur une problématique de communication dans le contexte des organisations en changement.
- COM 6965** Problématiques discursives en com. org. **3 cr.**
Études des dimensions discursives des processus de communication en contextes organisationnel et institutionnel. Revue des approches discursives des processus organisationnels et de leur contribution respective à l'analyse des pratiques de comm. org.
- COM 7100** Séminaire d'intégration **3 cr.**
Discussion épistémologique concernant diverses approches conceptuelles de la communication.

- COM 7110** Technologie de communication et société **3 cr.**
Présentation et mise en contexte des paradigmes qui animent les recherches sur les aspects sociaux et culturels des TIC. Analyse critique de leurs présupposés et fondements épistémologiques, etc.
- COM 7111** Industries culturelles **3 cr.**
Processus de marchandisation et d'industrialisation dans la production, la diffusion et la consommation culturelles dans les formations sociales contemporaines.
- COM 7112** Réception des médias **3 cr.**
Différentes approches théoriques et méthodologiques de recherche sur les pratiques individuelles collectives de consommation culturelle.
- COM 7113** Politiques de communication **3 cr.**
Histoire et développement de l'intervention de l'État et de la régulation des médias de masse. Les politiques de communication à l'échelle nationale ou internationale.
- COM 7118** Usages des TIC **3 cr.**
Usages des objets ou dispositifs techniques d'information et de communication. Action des technologies dans la société. Ex. interaction utilisateur / dispositif; coordination usager / concepteur; contexte organisationnel.
- COM 7119** Communication, démocratie et pouvoir **3 cr.**
Structure communicationnelle et qualité de la démocratie dans la société moderne. Ressources discursives pour réaliser la démocratie. Rôle des médias. Culture publique.
- COM 7121** Communication et performance **3 cr.**
Analyse du discours en tant que performance. Performances de la communication interpersonnelle au discours public. Approches théoriques : ethnométhodologie, analyse conversationnelle, rhétorique, « performance studies ».
- COM 7123** Discours et représentation **3 cr.**
Discours en tant que système de représentation. La structuration des connaissances et de l'identité à travers les signes. Des approches tant cognitives et psychologiques que sociales et culturelles pourront être abordées.
- COM 7124** Analyse du discours social **3 cr.**
Discours en tant que médiation du social. Les thèmes abordés pourront varier du lien pouvoir - savoir au rapport discours - institution en passant par l'organisation de la culture à travers les pratiques symboliques.
- COM 7127** Stratégies et styles de communication **3 cr.**
Stratégies et styles de communication comme activité symbolique intentionnelle. La forme, la manière et les conséquences de telles pratiques. Approches de l'étude du discours et des messages médiatisés.
- COM 7128** Discours et représentation **3 cr.**
Analyse du discours en tant que système de représentation. La structuration des connaissances et de l'identité à travers les signes. Approches cognitives, psychologiques, sociales et culturelles.
- COM 7129** Discours du corps **3 cr.**
Le corps comme lieu de discours multiples et concurrentiels. La manière dont différents corps sont construits dans les médias. Expression et catégorisation des identités.
- COM 7130** Organisation et réseaux de communication **3 cr.**
Étude et analyse des réseaux de communication selon une perspective constructiviste et en regard des deux grandes traditions de l'étude des réseaux sociaux (anthropologique et structurelle).
- COM 7131** Culture organisationnelle **3 cr.**
Analyse culturelle de la vie organisationnelle. Analyse conversationnelle, ethnographie, ethnométhodologie, interactionnisme symbolique, théorie de la mise en action, sociolinguistique.
- COM 7134** Comm. et changement dans les org. **3 cr.**
Approches diverses (fonctionnaliste, critique, post-moderne, constructiviste, interprétative) d'innovations ou de transformations. Changement dans les organisations culturelles, privées, publiques ou caritatives.
- COM 7137** Communication organisationnelle: théorie **3 cr.**
Juxtaposition des principales approches des études organisationnelles et des façons dont celles-ci abordent les enjeux liés à la communication, comment ces diverses approches ont émergé historiquement.
- COM 7138** Interactions, discours et organisations **3 cr.**
Problématisations discursives et interactionnistes de l'organisation et des collectifs, tant sous l'angle de l'action communicationnelle que sous l'angle du texte.
- COM 7139** Technologie et organisation **3 cr.**
Différentes approches théoriques qui rendent compte du rapport technologie-organisation.
- COM 7140** Communication et développement **3 cr.**
Paradigmes de la communication et du développement. Analyse critique des perspectives théoriques au Sud comme au Nord. Institutions et programmes canadiens et étrangers. Rôle des instances internationales. Globalisation.
- COM 7144** Mondialisation des communications **3 cr.**
L'émergence d'un système de communication mondial: les flux internationaux, la circulation des produits, les enjeux de communication tels que reflétés dans les ententes et les débats internationaux, le rôle des médias, etc.
- COM 7147** Identités et échanges culturels **3 cr.**
Les identités hybrides en émergence et négociées à partir des engagements interculturels et des communications transnationales du début du XXI^e siècle.
- COM 7148** Communication, conflits et paix **3 cr.**
Les différents modes de construction des discours de guerre, de conflit et de paix et la manière dont ces discours sont relayés par les médias de masse et autres formes de communication technologiquement médiatisée.
- COM 7151** Séminaire avancé de méthodologie 1 **3 cr.**
Analyse approfondie de problématiques méthodologiques. Le contenu du séminaire pourra varier d'une année à l'autre.
- COM 7152** Séminaire avancé de méthodologie 2 **3 cr.**
Analyse approfondie de problématiques méthodologiques. Le contenu du séminaire pourra varier d'une année à l'autre.
- COM 7153** Séminaire avancé de méthodologie 3 **3 cr.**
Analyse approfondie de problématiques méthodologiques. Le contenu du séminaire pourra varier d'une année à l'autre.
- COM 7154** Séminaire avancé de méthodologie 4 **3 cr.**
Analyse approfondie de problématiques méthodologiques. Le contenu du séminaire pourra varier d'une année à l'autre.
- COM 7161** Technologie médiatique et pratique **3 cr.**
Les relations entre la théorie et la pratique dans le travail d'individus et de groupes de praticiens des médias, en fonction d'une diversité de genres et de contextes de travail.
- COM 7162** Interaction humain-ordinateur **3 cr.**
Recherches sur l'interaction humain-ordinateur dans divers domaines : mondes virtuels, e-commerce, formation à distance, etc. Principes de conception et d'évaluation des interfaces en ergonomie cognitive.
- COM 7163** Épistémologie et création médiatique **3 cr.**
Développement face aux médias d'une posture de poïésis (production) et différenciation de celle-ci de la posture d'aïsthésis (réception). Multiples facettes de la création médiatique.
- COM 7171** Historiographie, médias et culture **3 cr.**
Technologies de communication et médias dans une perspective comparative et historique. L'accent est mis sur les thèmes du temps, de l'espace, du lieu et du pouvoir. Enjeux historiographiques.
- COM 7173** Théories culturelles en communication **3 cr.**
Les études culturelles et leur inextricable relation avec le développement du domaine de la communication. Les politiques culturelles et de la représentation. Enjeux de l'identité, la résistance, l'hégémonie et l'idéologie.
- COM 7174** Culture populaire **3 cr.**
La dimension politique de la culture populaire et les défis intellectuels qu'elle représente. Aspects conceptuels et historiques de l'étude des formes que prend la culture populaire. Modes d'analyse.
- COM 7176** Les médias alternatifs **3 cr.**
Pratiques de communication alternatives qui contribuent aux mouvements sociaux qui émergent des marges. Les conditions de leur efficacité et les mécanismes qui facilitent entravent leur réussite.

COM 7191	Séminaire avancé en communication 1	3 cr.
Séminaire destiné à répondre à un besoin ponctuel d'enseignement dans un champ particulier de recherche.		
COM 7192	Séminaire avancé en communication 2	3 cr.
Séminaire destiné à répondre à un besoin ponctuel d'enseignement dans un champ particulier de recherche.		
COM 7193	Séminaire avancé en communication 3	3 cr.
Séminaire destiné à répondre à un besoin ponctuel d'enseignement dans un champ particulier de recherche.		
COM 7194	Séminaire avancé en communication 4	3 cr.
Séminaire destiné à répondre à un besoin ponctuel d'enseignement dans un champ particulier de recherche.		
COM 7195	Séminaire avancé en communication 5	3 cr.
Séminaire destiné à répondre à un besoin ponctuel d'enseignement dans un champ particulier de recherche.		
COM 7196	Séminaire avancé en communication 6	3 cr.
Séminaire destiné à répondre à un besoin ponctuel d'enseignement dans un champ particulier de recherche.		
COM 7197	Séminaire avancé en communication 7	3 cr.
Séminaire destiné à répondre à un besoin ponctuel d'enseignement dans un champ particulier de recherche.		
COM 7198	Séminaire avancé en communication 8	3 cr.
Séminaire destiné à répondre à un besoin ponctuel d'enseignement dans un champ particulier de recherche.		
COM 7199	Atelier de recherche	3 cr.
Supervisé par le directeur ou la directrice de thèse de l'étudiant, l'atelier de recherche a comme but de combler un besoin particulier non couvert par le programme. Il peut prendre diverses formes.		
COM 7225	Examen général de doctorat	cr.
COM 7250	Forum doctoral	6 cr.
Travail avec deux professeur(e)s chargés de conseiller chaque étudiant et de critiquer son projet de thèse au fur et à mesure qu'il prend forme.		
COM 7275	Projet de thèse	6 cr.
COM 7501	Thèse	63 cr.

CRI - Criminologie

CRI 6001	Méthodologie qualitative en criminologie	3 cr.
Analyse du matériel recueilli au moyen de méthodes, telles l'observation participante et l'entretien non directif, et réflexion théorique et épistémologique sur ces méthodes ainsi que sur la démarche de recherche en général.		
CRI 6002	Méthodologie quantitative en crimino	3 cr.
Analyse et interprétation des données à partir de travaux pratiques de nature criminologique recouvrant un ensemble de techniques statistiques. Le SPSSX sera un instrument privilégié.		
CRI 6003	Recherches cliniques et évaluatives	3 cr.
Présentation et analyse critique des instruments cliniques et des recherches évaluatives en criminologie.		
CRI 6006	Théories de la réaction sociale	3 cr.
Présentation et analyse des différentes théories de la réaction et du contrôle social. Leur apport à la criminologie.		
CRI 6007	Théories de la délinquance	3 cr.
Bilan critique des connaissances sur les caractéristiques, les processus et les causes de la délinquance juvénile et de la criminalité adulte.		
CRI 6008	Théories en intervention criminologique	3 cr.
Buts et logiques de l'intervention; théorie du cadre; place de la technique; pouvoir et connaissance dans la prise de décision, inférences et théorisation de l'intervenant.		

CRI 6106	Méthodes de traitement en criminologie	3 cr.
Examen de différentes méthodes de traitement appliquées ou applicables aux délinquants jeunes ou adultes. Fondements théoriques des méthodes, leurs sources, leurs spécificités, leurs applications.		
CRI 6110	Criminologie clinique	3 cr.
Questions fondamentales en criminologie clinique : la personnalité du délinquant, le diagnostic criminologique et le traitement.		
CRI 6112	Violences criminelles	3 cr.
Théories des violences criminelles. Examen des méthodes d'évaluation et d'intervention reconnues auprès des individus et des groupes violents.		
CRI 6113	L'expertise à la Cour en criminologie	3 cr.
Analyse des contextes judiciaires où l'expertise en sciences humaines est demandée, des méthodologies d'évaluation pertinentes aux problématiques rencontrées et des habiletés professionnelles spécifiques à ce champ de pratique.		
CRI 6114	Interventions cognitivo-comportementales	3 cr.
Analyse critique des méthodes d'intervention cognitivo-comportementale avec des délinquants et des criminels. Jeux de rôles; études de cas cliniques; animation de groupe et rencontres individuelles.		
CRI 6115	Pratique clinique auprès des victimes	3 cr.
Formation à la pratique de l'intervention clinique auprès des personnes victimes d'actes de nature criminelle. Étude des spécificités cliniques, des enjeux thérapeutiques particuliers et des problèmes éthiques posés.		
CRI 6116	Dynamiques et milieux d'intervention	3 cr.
Dynamiques liées à la pratique clinique en contexte institutionnel et communautaire. Analyse des enjeux professionnels associés au travail en équipe et aux conflits éthiques posés par l'intervention clinique.		
CRI 6117	Évaluation et jugement professionnel	3 cr.
Analyse du processus de jugement clinique à partir de l'examen des modèles d'évaluation criminologique auprès des jeunes et des adultes. Étude des enjeux professionnels et éthiques liés à la prise de décisions cliniques.		
CRI 6156	Stage préparatoire en intervention	6 cr.
CRI 6166	Encadrement de stage en intervention	3 cr.
Choix d'un milieu; définition du champ, du projet et du cadre théorique du stage de maîtrise; rétroaction sur les apprentissages de terrain; analyse critique des activités d'intervention et de leurs possibles retombées.		
CRI 6176	Stage en intervention	9 cr.
CRI 6186	Rapport de stage en intervention	18 cr.
CRI 6205	Encadrement de stage en analyse	3 cr.
Choix d'un milieu; définition du champ, du projet et du cadre théorique du stage de maîtrise; Rétroaction sur les apprentissages de terrain; analyse critique des activités d'analyse et de leurs possibles retombées.		
CRI 6206	Stage en analyse criminologique	9 cr.
CRI 6207	Rapport de stage en analyse crimino.	18 cr.
CRI 6221	L'analyse criminologique	3 cr.
Le cours vise à faire acquérir aux étudiants une expertise dans l'étude systématique de problèmes criminologiques spécifiques et dans l'élaboration de solutions adaptées.		
CRI 6222	Gestion et changement en justice pénale	3 cr.
Réflexion critique sur le système de justice pénale. Les changements en vue. Propositions pour un modèle d'analyse et d'action.		
CRI 6223	La détermination de la peine	3 cr.
Étude de ce qui précède la détermination de la peine (accusation et négociation du plaidoyer), du prononcé de la sentence et de l'application des peines à la lumière des développements récents de la recherche et des réformes.		
CRI 6224	Criminologie théorique I	3 cr.
Problèmes actuels de la criminologie du point de vue des rapports entre la théorie et la recherche.		
CRI 6225	Criminologie théorique II	3 cr.
Courants et questions en criminologie contemporaine.		

CRI 6226	Police et sécurité privée	3 cr.
Les forces de l'ordre aussi bien publiques que privées. Mandat, organisation, fonctionnement, importance, efficacité. Le rôle du policier ou de l'agent de sécurité; le contrôle des forces de sécurité.		
CRI 6227	Criminologie spéciale	3 cr.
Formes nouvelles et diversité de l'activité criminelle.		
CRI 6228	Criminalités économiques	3 cr.
Contributions théoriques concernant le passage à l'acte et la réaction sociale ayant enrichi le champ d'étude de la criminalité économique. Présentation de quelques formes particulières de criminalités économiques.		
CRI 6229	Crime organisé	3 cr.
Perspectives sur le crime organisé; étude de diverses activités qui lui sont associées; analyse de cas portant sur une variété de participants au crime organisé.		
CRI 6231	Criminologie et ethnicité	3 cr.
Analyse critique des savoirs criminologiques en lien avec le concept d'ethnicité dans une perspective historique. Analyse du phénomène, des politiques et des interventions.		
CRI 6232	La justice réparatrice	3 cr.
Émergence et extension de la justice réparatrice dans les secteurs sociopénal et communautaire. Identification et discussion des tendances traversant le mouvement de la justice réparatrice. Forces et limites de ce mouvement.		
CRI 6530	Politiques pénales pour adultes	3 cr.
Analyse de l'élaboration des politiques pénales et des politiques sociales face à certaines situations problématiques à la lumière des théories sur le crime, le droit et le contrôle social.		
CRI 6531	Politiques pénales pour mineurs	3 cr.
Les politiques visant les mineurs délinquants et la réaction sociale face à certaines situations problématiques.		
CRI 6532	Les drogues et la question criminelle	3 cr.
Consommation de psychotropes parmi les populations judiciarisées. Relation drogue - crime. Questions légales. Principes d'intervention.		
CRI 6533	Séminaire avancé de victimologie	3 cr.
Étude du phénomène criminel vu sous l'angle des personnes qui en subissent les préjudices. Analyse des fondements des justices criminelle et civile. Intervention. Critique des politiques sociales.		
CRI 6534	Criminologie théorique III	3 cr.
L'état des débats sur certaines théories en criminologie.		
CRI 6750	Fondements de la criminologie	6 cr.
Ce séminaire portera sur les notions de base en criminologie. Obligatoire pour tous les candidats à la M.Sc. qui ne sont pas titulaires d'un B.Sc. en criminologie ou de son équivalent.		
CRI 6905	Projet de mémoire	3 cr.
CRI 7420	Séminaire général de doctorat	3 cr.
Le séminaire porte sur les questions fondamentales d'ordre épistémologique, méthodologique et théorique de la criminologie. Les professeurs responsables de ce séminaire peuvent demander, au moment des présentations de l'étudiant, la présence du directeur de recherche. Y sont invités les étudiants en rédaction de thèse et toute autre personne habilitée. Il a lieu au long de la deuxième année.		
CRI 7430	Séminaire de thèse	3 cr.
Élaboration et présentation par les étudiants de leur projet de thèse. Le séminaire vise la production du projet détaillé de la thèse.		

DER - Dentisterie de restauration

DER 6031	Matériaux dentaires	1 cr.
Revue des matériaux utilisés en dentisterie pédiatrique et en réhabilitation prosthodontique. Progrès récents, recherches en cours, normes : ISO et ADA.		

DER 6033	Matériaux dentaires 1	1 cr.
Notions fondamentales de métallurgie pertinentes aux alliages utilisés en dentisterie pédiatrique, en réhabilitation prosthodontique et en orthodontie. Description des méthodes de recherche et revue de littérature.		
DER 6034	Matériaux dentaires 2	1 cr.
Notions fondamentales sur les ciments utilisés en dentisterie pédiatrique, en réhabilitation prosthodontique et en orthodontie. Description des méthodes de recherche et revue de littérature.		
DER 6074	Endodontie pédiatrique avancée clinique	1.5 cr.
Traitement et suivi des patients de dentisterie pédiatrique vus pour problèmes endodontiques.		
DER 6075	Endodontie pédiatrique avancée théorique	2 cr.
Options théoriques endodontiques appliquées à la dentisterie pédiatrique.		
DER 6102	Préclinique de prosthodontie	5 cr.
dont 3 cr. de travaux pratiques - labo Manipulation des matériaux et utilisation des techniques de laboratoire propres à la prosthodontie. Conception des différents appareils destinés au remplacement des dents naturelles.		
DER 6114	Séminaire de prosthodontie 1	3 cr.
Lecture et critique des articles scientifiques des différents périodiques et livres de référence.		
DER 6120	Bioéthique et dentisterie légale	1 cr.
Revue des grands principes d'éthique et leurs applications dans le domaine dentaire notamment dans les projets de recherche impliquant des êtres humains. Revue des principales règles de droit civil et de droit professionnel. Jurisprudence.		
DER 6130	Expertises	1 cr.
Rédaction des rapports d'expertise et présence en Cour ou devant le Comité de discipline.		
DER 6140	Cliniques de prosthodontie dirigées 1	12 cr.
Traitement des patients en clinique de dentisterie opératoire, prothèse fixée sur dents naturelles et sur implants, prothèse amovible adjointe et totale ainsi que prothèse supportée par implants.		
DER 6150	Implantologie	2 cr.
Historique, principes et applications des implants dentaires ostéo-intégrés. Progrès récents et recherches en cours.		
DER 6170	Prothèse partielle amovible	2 cr.
Cours composé de 15 heures de leçons théoriques et de 45 heures de travaux de laboratoire et de bibliothèque. Visite de deux laboratoires privés.		
DER 6182	Prothèse totale	1 cr.
Définir physiquement et physiologiquement le phénomène d'édentation complète. Comprendre le cheminement des techniques traditionnelles. Identifier les particularités de chaque patient pour répondre à des demandes précises.		
DER 6195	Dentisterie esthétique	2 cr.
Étude des techniques de modifications des dents naturelles à des fins esthétiques.		
DER 6200	Séminaires : présentation de cas	3 cr.
Présentation de cas cliniques avec plans de traitement variés et solutions prothétiques. Ces séminaires sont animés par les étudiants avec la formule d'apprentissage par problème.		
DER 6212	Séminaire de prosthodontie 2	3 cr.
Lecture et critique des articles scientifiques des différents périodiques et livres de référence, suite.		
DER 6214	Séminaire de prosthodontie 3	3 cr.
Lecture et critique des articles scientifiques des différents périodiques et livres de référence, suite et fin.		
DER 6222	Initiation à la dentisterie factuelle	1 cr.
Séminaires sur la dentisterie factuelle. Étude des concepts d'analyse, utilisation de banque de données et d'outils de recherche pour trouver des données probantes.		

DER 6230	Multidisciplinarité et traitement	1 cr.
Évaluation de la santé dentaire du patient et correctifs suggérés pour une réhabilitation bucco-faciale idéale. Participation des étudiants de Prosthodontie et de Dentisterie pédiatrique.		
DER 6242	Clinique de prosthodontie dirigée 2	15 cr.
Suite des travaux cliniques.		
DER 6272	Principes d'occlusion	2 cr.
Étude et compréhension de l'occlusion dentaire chez l'humain. Anatomie et physiologie du système masticatoire. Problèmes et traitements reliés à l'occlusion.		
DER 6280	Prothèse partielle fixée	2 cr.
Élaboration de plans de traitement chez le patient partiellement édenté. Réhabilitation à l'aide de restaurations fixées et techniques de laboratoire.		
DER 6292	Prothèse maxillo-faciale	2 cr.
Étiologie des tumeurs et des défauts congénitaux ou acquis de la tête et du cou. Principes de chirurgie maxillo-faciale, de radiothérapie et d'orthophonie. Remplacement des tissus à l'aide de prothèses.		
DER 6342	Clinique de prosthodontie dirigée 3	15 cr.
Suite et fin des travaux cliniques.		
DER 6800	Travail recherche présentation mémoire	30 cr.

DID - Didactique

DID 6000	Séminaire de recherche	3 cr.
Analyse critique des recherches poursuivies et étude des problèmes suscités par chacun des projets.		
DID 6009	Recherche en DID : concepts fondamentaux	3 cr.
Analyse critique des concepts fondamentaux de la recherche en didactique. Principales théories à partir desquelles les problématiques sont construites et les résultats interprétés. Étude de recherches exemplaires.		
DID 6010	Programme de lectures individuelles	3 cr.
DID 6019	Stage I	3 cr.
Pratique sous supervision, en milieu éducatif ou autre. Lien entre théorie et pratique. Rapport.		
DID 6020	Stage II	3 cr.
Pratique sous supervision, en milieu éducatif ou autre. Lien entre théorie et pratique. Rapport.		
DID 6030	Travail dirigé en éducation	9 cr.
Élaboration, réalisation et évaluation d'une intervention éducative, de matériel didactique ou d'instruments de mesure.		
DID 6040	Internat de recherche : éducation	3 cr.
Stages pratiques dans les organismes de recherche en éducation ou comme assistant de recherche.		
DID 6052	Planification de la formation	1 cr.
Examen des concepts fondamentaux et des principes qui guident une pratique renouvelée dans le domaine choisi. Identification des besoins et programmation d'une formation continue adaptée.		
DID 6053	Résolution de problèmes en éducation	1 cr.
Étude du processus de résolution de problèmes contextualisés en éducation.		
DID 6054	Synthèse et intégration	1 cr.
Analyse des apprentissages et bilan critique.		
DID 6060	Problèmes de recherche en didactique I	3 cr.
Étude critique des problématiques et démarches de recherche en didactique de l'enseignement secondaire et collégial en enseignement des sciences humaines.		
DID 6070	Enseignement des matières scolaires	3 cr.
Analyses did. de situations d'ens. des matières scol.; préconceptions, épistémologies et transposition des savoirs; traitement des connaissances, compréhension, résolution de problèmes et pensée critique; interdisciplinarité.		

DID 6075	Labo. d'analyse et conception didactique	3 cr.
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo		
Application de modèles et de méthodes didactiques à l'analyse de problèmes d'enseignement et d'apprentissage. Conception, élaboration et évaluation de projets spécifiques au choix. Ce cours est réservé à des cohortes particulières et ne peut être offert pour la formation initiale à l'enseignement collégial.		
DID 6080	Didactique et intégration des matières	3 cr.
Problématique didactique et approches favorisant l'intégration des matières. Conception, élaboration et essai de situations didactiques mettant en jeu l'intégration des matières. Analyse de matériel didactique.		
DID 6085	Planification de l'enseignement	3 cr.
Concepts et principes didactiques. Planification des contenus à enseigner et organisation de séquences didactiques. Ce cours est réservé à des cohortes particulières et ne peut être offert pour la formation initiale à l'enseignement collégial.		
DID 6104	Musée et did. des arts et sc. humaines	3 cr.
Lecture didactique des lieux et objets d'ordre muséal relevant des arts et des sciences humaines. Modes d'utilisation du musée en éducation.		
DID 6190	Did. des sc. humaines : expériences	3 cr.
Étude de pratiques scolaires et parascolaires en sciences humaines. Axes de développement professionnel intégrant les expériences antérieures. Analyse des objectifs, méthodes d'enseignement, démarches d'apprentissage.		
DID 6192	Did. des sc. humaines : thèmes	3 cr.
Examen des courants actuels de recherche en didactique des sciences humaines. Étude approfondie de thèmes spécifiques reliés à la vie sociale et culturelle, la géographie et l'histoire ainsi qu'aux ordres d'enseignement.		
DID 6201	Didactique du français et grammaire	3 cr.
La grammaire dans la did. du français. Modèles et méthodes d'enseignement de la grammaire : syntaxe, morphologie, lexique, orthographe. Métalangage. Intégration processus d'écriture/connaissances sur la langue.		
DID 6205	Didactique et littérature de jeunesse	3 cr.
Étude de genres destinés aux jeunes. Éveil aux oeuvres littéraires. Le livre, support à l'apprentissage. Motivation et intérêt pour les livres. L'enfant et le monde dans les livres pour jeunes. Analyse, conception d'activités.		
DID 6207	Didactique des textes courants	3 cr.
Problématique de l'enseignement des textes courants. Étude des méthodes d'analyse de discours : lexicale, syntaxique, pragmatique, textuelle. Implications didactiques. Analyse automatique du discours et enseignement.		
DID 6209	Didactique de la littérature	3 cr.
Enseignement et apprentissage des aspects structuraux, esthétiques, poétiques et idéologiques du texte littéraire. Corpus d'oeuvres littéraires. Approches et contenus d'enseignement. Analyse et élaboration d'activités.		
DID 6211	Didactique de la lecture	3 cr.
Théories, modèles de lecture, de son enseignement/apprentissage. Aspects cognitifs, affectifs, esthétiques. Structures textuelles. Stratégies des élèves. Approches, contenus d'enseignement. Activités. Évaluation.		
DID 6213	Questions de didactique de la lecture	3 cr.
Approfondissement théorique et pratique de questions comme : littératie, émergence de l'écrit, savoir-lire de base, compréhension, lecture stratégique. Problèmes de recherche-développement soulevés par des milieux éducatifs.		
DID 6214	Didactique de l'oral	3 cr.
Théories, modèles de la communication orale, de son enseignement/apprentissage. Développement du langage. Comportements langagiers. Situations de communication. Approches et contenus d'enseignement. Activités. Évaluation.		
DID 6215	Questions de didactique de l'oral	3 cr.
Approfondissement théorique et pratique de questions comme : relations oral/écrit, code élaboré et variations linguistiques, langage et pensée. Problèmes de recherche-développement soulevés par des milieux éducatifs.		
DID 6216	Didactique de l'écriture	3 cr.
Théories et modèles de production écrite, de son enseignement/apprentissage. Intégration des connaissances sur la langue : orthographe, syntaxe, vocabulaire, textes. Contenus d'enseignement. Activités. Évaluation.		

- DID 6217** Questions de didactique de l'écriture **3 cr.**
Approfondissement théorique et pratique de questions comme : processus d'écriture, révision, écriture et créativité, grammaire de texte, orthographe. Problèmes de recherche-développement soulevés par des milieux éducatifs.
- DID 6224** Didactique du français et TIC **3 cr.**
Exploration et critique d'environnements informatiques pour la didactique du français. Didacticiels. Aides informatisées à l'écriture. Hypermédia. Mise à l'essai, évaluation de scénarios d'enseignement, d'outils informatiques.
- DID 6225** Did. des langues en classe plurilingue **3 cr.**
Problématique de l'enseignement/apprentissage du français et d'autres langues en milieux plurilingues. Aspects politiques, sociaux, linguistiques, cognitifs, affectifs. Approches et contenus d'enseignement. Activités did.
- DID 6226** Évaluation en didactique du français **3 cr.**
Problématique de l'évaluation des apprentissages en français. Étude des types d'évaluation. Planification de l'enseignement. Définition des objectifs à évaluer. Analyse et élaboration d'outils d'évaluation.
- DID 6231** Didactique des langues secondes 1 **3 cr.**
Étude critique des théories de l'enseignement/apprentissage des langues secondes. Modèles et méthodes d'enseignement de la communication orale et écrite. Processus, stratégies, difficultés d'apprentissage de l'apprenant.
- DID 6232** Did. des langues : thèmes spécifiques **3 cr.**
Étude approfondie de thèmes spécifiques de didactique des langues secondes correspondant à des besoins particuliers du groupe d'étudiants.
- DID 6233** Didactique des langues secondes 2 **3 cr.**
Aspects psycholinguistiques et sociolinguistiques de l'acquisition du langage et de l'apprentissage d'une langue seconde. Prise en compte de ces aspects dans l'enseignement.
- DID 6234** Recherches en didactique des langues **3 cr.**
Étude critique de documents de recherches dans le domaine des langues secondes. Interprétation des données. Retombées sur l'enseignement.
- DID 6235** Didactique des langues et TIC **3 cr.**
Exploration et critique d'environnements informatiques pour la did. des langues. Didacticiels. Aides informatisées à l'écriture. Hypermedia. Internet. Mise à l'essai de scénarios d'enseignement et d'outils informatiques.
- DID 6280** Did. du français : thèmes spécifiques **3 cr.**
Étude approfondie de thèmes spécifiques de didactique du français correspondant à des besoins particuliers du groupe d'étudiants.
- DID 6341** Didactique des sciences religieuses 1 **3 cr.**
- DID 6342** Didactique des sciences religieuses 2 **3 cr.**
- DID 6401** Difficultés d'apprentissage du français **3 cr.**
Analyse des difficultés d'apprentissage de la langue orale, de la lecture ou de l'écriture à différentes étapes de l'apprentissage. Critique d'approches rééducatives. Adaptation de l'enseignement aux élèves en difficulté.
- DID 6403** Diff. d'apprentissage des math./sciences **3 cr.**
Rapport entre anciens et nouveaux objets de savoirs en didactique des mathématiques ou des sciences à des élèves en difficulté. Prise en compte de leur biographie didactique dans la construction de situations d'enseignement.
- DID 6406** Problèmes d'ens./appr. d'une matière **3 cr.**
Étude approfondie de difficultés d'enseignement et d'apprentissage de certains aspects d'une matière scolaire. Problème d'enseignement à des populations présentant des besoins particuliers. Situations didactiques adaptées.
- DID 6482** Ens. de matières : outils diagnostiques **3 cr.**
Emploi des résultats d'études sur les difficultés d'apprentissage et les erreurs des élèves pour construire et analyser des situations d'enseignement. Outils diagnostiques pour élèves ayant des difficultés dans une matière.
- DID 6483** Diff. d'appr. d'une matière : prévention **3 cr.**
Diagnostic des connaissances des élèves du préscolaire dans le domaine du langage et des math. Identification des élèves à risque. Interventions didactiques visant la prévention de difficultés au primaire et au secondaire.
- DID 6484** Troubles spécifiques d'appr. du français **3 cr.**
État des connaissances relatives à des troubles qui affectent l'apprentissage du langage écrit. Critique d'approches didactiques développées pour des élèves ayant l'un ou l'autre trouble. Adaptation de l'enseignement.
- DID 6610** Séminaire en éducation des adultes **3 cr.**
- DID 6746** Contraintes en enseignement des math. **3 cr.**
Transposition didactique : découpage et programmation des objets de savoir, contrôle des apprentissages en mathématiques. Étude des contraintes posées par les programmes, manuels, outils d'évaluation. Temps didactique.
- DID 6747** Protocoles en did. des mathématiques **3 cr.**
Connaissances, situations et représentations de concepts mathématiques. Systèmes de protocoles. Aspects méthodologiques. Étude du fonctionnement des interactions didactiques. Points de vue de l'observateur.
- DID 6748** Situations didactiques en mathématiques **3 cr.**
Théorie des situations didactiques. Construction et validation de situations en arithmétique, géométrie, algèbre ou autre discipline des mathématiques : analyses préalables, a priori, a posteriori. Ingénieries didactiques.
- DID 6749** Did. des mathématiques : fondements **3 cr.**
Concepts, méthodes et fondements épistémologiques de la didactique des mathématiques. Théories en didactique des mathématiques. Rapport avec d'autres disciplines. Questions actuelles dans ce domaine.
- DID 6750** Robotique pédagogique en sciences/tech. **3 cr.**
Utilisation à des fins didactiques du contrôle de processus physiques par ordinateur. Application au domaine des sciences expérimentales, à l'éducation technologique, à l'initiation à l'informatique et aux sciences.
- DID 6752** Did. des mathématiques : rôle du maître **3 cr.**
Étude des décisions et des choix de l'enseignant de mathématiques. Reproductibilité des situations didactiques. Épistémologie de l'enseignant. Cultures pédagogique, psychologique et didactique de celui-ci.
- DID 6754** Didactique des mathématiques et TIC **3 cr.**
Typologie et objectifs des environnements informatiques d'apprentissage et d'enseignement des mathématiques. Examen de certains environnements. Construction de micro-mondes spécifiques à l'enseignement des mathématiques.
- DID 6758** Modélisation et did. des mathématiques **3 cr.**
Systèmes, modèles et modélisation. Perspectives historiques. Modélisation dans l'activité mathématique et modélisation de l'activité mathématique. Mathématique et sciences.
- DID 6759** Did. des math. : thèmes spécifiques **3 cr.**
Étude approfondie de thèmes spécifiques de didactique des mathématiques correspondant à des besoins particuliers du groupe d'étudiants.
- DID 6760** Ens. des sciences : techniques de labo. **3 cr.**
Éléments de mécanique, d'électricité et d'électronique pour l'enseignement en labo. Mesures, contrôles continus, contrôles numériques, informatique de base au labo. Application à l'enseignement des disciplines scientifiques.
- DID 6767** Didactique de l'informatique I **3 cr.**
Objectifs, thèmes et méthodes d'enseignement des sciences de l'informatique. Pratiques didactiques concernant l'acquisition de connaissances de base en sciences de l'informatique.
- DID 6769** Didactique des techniques **3 cr.**
Principes d'élaboration d'une didactique pour les savoirs et le savoir-faire techniques. Stratégies de planification d'enseignement et d'évaluation en fonction de contraintes particulières. Simulation de situations pratiques.
- DID 6859** Didactique des sciences de la santé **3 cr.**
Détermination d'objectifs d'apprentissage en fonction des besoins des apprenants et du contenu en sc. de la santé. Techniques et approches didactiques, modalités d'évaluation, conditions favorables au changement pédagogique.
- DID 6865** Didactique des sciences de la nature **3 cr.**
Philosophie des sciences et enseignement. Pratiques et courants de recherche en enseignement des sciences. Conceptions des élèves. Démarche didactique. Analyse, élaboration, mise à l'essai d'activités. Évaluation.

DID 6867	Didactique des sciences	3 cr.
Étude de concepts, problématiques et méthodes propres à la didactique des sciences. Les savoirs et les représentations en physique, chimie, biologie, écologie. Analyse et élaboration de situations didactiques.		
DID 6868	Le laboratoire en did. des sciences	3 cr.
Le laboratoire en tant qu'environnement d'enseignement et d'apprentissage en sciences. Analyse et élaboration d'activités didactiques.		
DID 6869	Did. des sciences/technologies : thèmes	3 cr.
Étude approfondie de thèmes spécifiques de didactique des sciences ou des technologies correspondant à des besoins particuliers du groupe d'étudiants.		
DID 6870	Didactique des sciences et TIC	3 cr.
Exploration et analyse critique d'environnements informatiques utiles à la did. des sciences. Élaboration, mise à l'essai, évaluation de situations did., exploitant les technologies de l'information et de la communication.		
DID 6901	Did. des arts et création artistique	3 cr.
Interprétation didactique des phases du processus de création artistique. Stratégies d'apprentissage et d'enseignement. Expérimentation et analyse de pratiques.		
DID 6902	Didactique et pédagogie de la situation	3 cr.
Exploration de la pédagogie de la situation dans diverses activités en arts et en sciences humaines. Mise en valeur des aspects ludiques et relationnels dans l'élaboration des stratégies d'apprentissage et d'enseignement.		
DID 6903	Didactique et expression créative	3 cr.
Exploration théorique/pratique du processus d'expression créative, notamment en arts. Lecture didactique des attitudes et aptitudes créatrices. Moyens d'expression et conditions d'utilisation dans divers contextes éducatifs.		
DID 6905	Didactique des arts : expériences	3 cr.
Analyse des différentes pratiques scolaires et parascolaires en enseignement des arts. Découverte d'axes de développement professionnel intégrant les expériences antérieures. Objectifs, méthodes et styles d'intervention.		
DID 6907	Didactique des arts : thèmes spécifiques	3 cr.
Courants de recherche en did. des arts. Étude de thèmes reliés aux arts plastiques, à l'art dramatique, à la musique, à la danse et aux ordres d'enseignement correspondant à des besoins particuliers du groupe d'étudiants.		
DID 7000	Examen général de doctorat	cr.
DID 7020	Programme de lectures individuelles	3 cr.
DID 7040	Séminaire de recherche	6 cr.
Organisation pratique d'un projet de thèse. Élaboration et étude des projets. Traitement des données par les techniques appropriées.		
DID 7050	Problèmes de recherche en didactique II	3 cr.
Étude critique des problématiques et des démarches de recherche en didactique de l'enseignement secondaire et collégial.		
DID 7801	Analyse du problème - cahier des charges	3 cr.
Analyse des situations problématiques proposées et choix du problème à résoudre. Analyse contextuelle du problème retenu et élaboration du cahier des charges du projet.		
DID 7802	Conception/instrumentation/planification	6 cr.
Concepts et techniques de conception, de modélisation et de planification du projet de recherche; préparation et mise au point des instruments nécessaires à sa réalisation ainsi qu'au recueil et traitement des traces.		
DID 7803	Intervention 1 et analyse	6 cr.
Implantation du projet sur le terrain, enregistrement des traces de l'intervention, analyse des traces et réflexion pour fin d'ajustement de l'intervention.		
DID 7804	Intervention 2 et évaluation	6 cr.
Déploiement de l'intervention, enregistrement et analyse des traces de l'intervention, évaluation de l'intervention.		
DID 7805	Rapport et diffusion des résultats	9 cr.
Rédaction du rapport. Conception et rédaction d'un document de dissémination des résultats de la recherche dans le milieu professionnel du candidat.		

DMO - Démographie

DMO 6050	Démographie en santé communautaire	3 cr.
Présentation des méthodes d'analyse des phénomènes démographiques et des populations, ainsi que de l'utilisation des statistiques démographiques dans le domaine de la santé et de l'épidémiologie. Cours réservé aux étudiants de santé communautaire.		
DMO 6060	Recherche	12 cr.
DMO 6070	Mémoire	12 cr.
DMO 6200	Démographie et enjeux sociaux	3 cr.
Présentation des principes, concepts et méthodes utilisés en démographie en lien avec les principaux enjeux sociaux. Illustration à l'aide de cas pertinents.		
DMO 6201	Fondements de l'analyse démographique 1	3 cr.
Méthodes d'analyse longitudinale, transversale, application à la mortalité, fécondité, nuptialité, ruptures d'union. Évaluation de la qualité des données. Analyse des structures de population. Renouveau des populations.		
DMO 6301	Fondements de l'analyse démographique 2	3 cr.
Modèle de Leslie. Populations stables. Tables démographiques complexes. Modèle de Leslie pour populations désagrégées selon la région ou le statut. Perspectives de populations multirégionales et multidimensionnelles. Préalable(s) : DMO 6201.		
DMO 6305	Analyse démographique avancée	3 cr.
Table de mortalité en continu. Le renouvellement des populations. Les populations stables et leur généralisation. Hétérogénéité et sélection. Introduction aux processus de naissance et de mort. Modèles de microsimulation. Préalable(s) : DMO 6201.		
DMO 6311	Initiation à la recherche	3 cr.
Sous la supervision d'un professeur, l'étudiant poursuit et développe un travail de recherche entrepris dans le cadre d'un projet concret, soit au cours d'un travail d'été ou d'un travail d'auxiliaire de recherche.		
DMO 6320	Démographie appliquée et perspectives	3 cr.
Méthodes indirectes d'évaluation des populations et des phénomènes démographiques; principes et méthodes de projections de grands et de petits ensembles, ainsi que de sous-ensembles ayant des caractéristiques particulières. Préalable(s) : DMO 6201.		
DMO 6330	Méthodes de la démographie historique	3 cr.
Dépouillement, élaboration des sources diverses : procédés liés à la saisie et à l'exploitation automatique des données longitudinales et transversales; vérification des données; mesure des principaux phénomènes démographiques.		
DMO 6350	Analyse des statistiques imparfaites	3 cr.
Outils préliminaires : modèles de population, de mortalité et de fécondité. Types d'insuffisances qualitatives dans les recensements et les enquêtes. Redressement des données de base. Estimations à partir de données parcellaires.		
DMO 6371	Méthodes statistiques en démographie	3 cr.
Surviv des méthodes inductives en démographie : régressions moindres carrés ordinaires, doubles moindres carrés, Tobit, logit/probit. Endogénéité, pondérations, erreurs de mesure, etc. Préalable(s) : SOL 2020.		
DMO 6400	Séminaire de sociologie et population	3 cr.
Approfondissement d'un aspect précis des dimensions sociologiques des phénomènes de population selon l'intérêt des étudiants.		
DMO 6405	Modèles de risque et durée	3 cr.
Durée et risque. Inférence : échantillon complexe, enquêtes prospectives et rétrospectives. Modèle à risques relatifs de Cox. Censure et troncature. Modèles à risques non relatifs. Analyse de la causalité. Effets aléatoires. Préalable(s) : DMO 6371.		
DMO 6430	Population et développement	3 cr.
Liens entre population et développement. Expériences des pays en développement confrontées aux expériences historiques des pays développés.		
DMO 6450	Séminaire de démographie économique	3 cr.
Étude de thèmes tels que les déterminants de la fécondité ou de la mortalité, les effets de la croissance démographique sur l'économie et les conséquences du vieillissement des populations.		

DMO 6500 Fécondité et famille 3 cr.

Théories explicatives de la transition de la fécondité. Régimes de faible fécondité. Systèmes familiaux. Évolution de la conjugalité et redéfinition de la famille. Trajectoires familiales et conditions de vie des individus.

DMO 6501 Migration 3 cr.

Intégration de la migration dans l'analyse démographique; concepts, méthodes, théories et modèles des migrations internes et internationales; causes et conséquences de la migration; politiques de migration. Préalable(s) : DMO 6201.

DMO 6502 Mortalité, santé et vieillissement 3 cr.

Déterminants, conséquences et tendances séculaires de la mortalité et de la santé à travers le cycle de vie. Vieillesse des populations. Examen des politiques de santé publique. Préalable(s) : DMO 6201.

DMO 6800 Doctrines et politiques de population 3 cr.

Doctrines démographiques. Interventions politiques et évolution de la fécondité, mortalité, santé et immigration.

DMO 6820 Méthodes multiniveaux et multi-états 3 cr.

Théorie et substance des méthodes statistiques multiniveaux et multi-états pour l'analyse des données hiérarchiques ou longitudinales. Construction des fichiers, estimation des modèles et interprétation détaillée des résultats. Préalable(s) : DMO 6371 et DMO 6405.

DMO 7000 Séminaire de démographie générale 3 cr.**DMO 7005 Séminaire de thèse 3 cr.**

Présentation des différentes étapes de l'élaboration d'un projet de recherche : Questions posées, état des connaissances, cadre théorique, sources de données, méthodes envisagées, résultats anticipés.

DMO 7010 Séminaire de synthèse 3 cr.

Examen des concepts, théories et méthodes de la démographie à travers la lecture d'ouvrages fondamentaux en vue de la préparation de l'examen de synthèse.

DMO 7011 Recherche 1 9 cr.

Crédits de recherche obtenus suite à l'examen de synthèse.

DMO 7012 Recherche 2 12 cr.

Crédits de recherche obtenus suite à l'acceptation du projet de thèse.

DMO 7013 Thèse 60 cr.

Crédits de recherche obtenus suite à l'acceptation de la thèse.

DRI - Droit et relations industrielles**DRI 6105 Fondements du droit du travail 3 cr.**

Principes qui sous-tendent la construction et l'évolution du droit du travail vus par les théories juridiques, économiques et politiques.

DRI 6110 Nouvelles formes d'emploi 3 cr.

Nouveaux modèles des relations de travail créés par les phénomènes d'intermédiation du travail.

DRI 6115 La protection de l'emploi 3 cr.

Analyse critique et comparative des mesures juridiques qui tendent à assurer la sécurité d'emploi dans le nouveau contexte socio-économique.

DRI 6120 Rapports collectifs du travail 3 cr.

Analyse critique et comparative des règles qui gouvernent les rapports collectifs de travail dans le nouveau contexte socio-économique.

DRI 6125 Chartes des droits et travail 3 cr.

Mécanismes d'intégration des droits et libertés fondamentaux aux relations de travail.

DRI 6130 Droit international du travail 3 cr.

Analyse critique des règles internationales applicables aux salariés et à la négociation collective; organisation et rôle de l'Organisation internationale du travail; autres sources applicables.

DRT - Droit**DRT 6126 Enseignement du droit 3 cr.**

Études des théories de l'enseignement et de l'apprentissage pertinentes à la formation juridique. Conception pédagogique. Élaboration d'un cours et du matériel pédagogique. Présentation orale d'un segment du cours et évaluation critique.

DRT 6210 Droit et fiscalité 3 cr.

Fonctionnement du processus législatif et des règles d'interprétation des lois. Notions de droit civil et de droit des affaires, en insistant sur les successions, les régimes matrimoniaux et les formes juridiques d'entreprise. Pour les candidats sans formation suffisante en droit.

DRT 6215 Droit fiscal administratif 3 cr.

Obligations fiscales des contribuables quant à la production des déclarations de revenus. Cotisation, opposition, perception et appel. Négociation de règlements fiscaux et grandes questions d'interprétation fiscale.

DRT 6220 Planification successorale 3 cr.

Ce cours permet d'analyser toutes les règles d'impôt au décès et de planification successorale. Les règles concernant l'imposition des fiducies sont également traitées comme outil de planification testamentaire. Préalable(s) : 4-915-92 (HEC)

DRT 6225 Droit fiscal immobilier 3 cr.

Fiscalité applicable aux immeubles à revenu. Modes de détention des immeubles; le bail; qualification du revenu réalisé; déductibilité des dépenses; conséquences de la disposition d'un immeuble; construction, perte ou expropriation d'un immeuble.

DRT 6230 Litige fiscal 3 cr.

Notions théoriques concernant l'appel d'une cotisation devant les tribunaux : procédure, preuve, accès au dossier, paiement des impôts, réclamation de frais, secret professionnel, etc. Habiletés pratiques grâce à la simulation de procès.

DRT 6240 Stage de pratique exclusive en fiscalité 3 cr.

Rédaction des opinions fiscales, élaboration des planifications fiscales, documentation utilisée et relations d'affaires entretenues par les experts en fiscalité et leurs clients.

DRT 6250 Travail dirigé 6 cr.

Analyse de la jurisprudence relative à la législation fiscale ou des possibilités de planification fiscale associées à une situation pratique. (Sous la supervision de deux professeurs ou d'un professeur et d'un praticien en fiscalité).

DRT 6302 Principes de rédaction et d'interp. 3 cr.

Règles de rédaction d'un acte authentique en fonction de la Loi sur le notariat. Techniques de rédaction des conventions, des opinions juridiques et des procédures non contentieuses. Règles d'interprétation des actes juridiques.

DRT 6305 Droit des personnes inaptes 2 cr.

Tutelle au mineur. Régimes de protection des majeurs. Formalités et rédaction des procédures. Mandat d'incapacité. Pouvoirs et obligations du mandataire, du tuteur, du curateur et du conseiller. Régime de l'administration du bien d'autrui.

DRT 6310 Droit de la publicité 3 cr.

Fonctionnement du registre foncier et du registre des droits personnels et réels mobiliers. Domaines et effets de la publicité.

DRT 6315 Rapports (pécuniaires) familiaux 2 cr.

Aspects juridiques concernant le patrimoine de chacun des conjoints. Choix d'un régime matrimonial. Rédaction du contrat de mariage et des conventions d'union de fait. Libéralités accordées aux membres de la famille.

DRT 6320 Mutations de propriété 3 cr.

Transactions immobilières courantes (promesse de vente, vente, donation, échange, etc.). Lois applicables en matière de mutations immobilières. Formalités relatives à la vente d'entreprise. Vente de créances. Assurances et transfert des risques.

DRT 6325 La propriété 3 cr.

Modalités et démembrements de la propriété. Règles applicables et rédaction des conventions : usufruit, droit d'usage, emphytéose, propriété superficielle, copropriété, servitudes. Patrimoine d'affectation (fiducie et fondation).

- DRT 6330** Aspects fiscaux de la pratique **3 cr.**
Éléments d'impôt liés à différentes transactions : vente d'immeuble, contrat de financement, transaction entre membres d'une famille, organisation et réorganisation d'une entreprise, etc. Taxes applicables aux transactions immobilières.
- DRT 6335** Contrats et crédits de garanties **3 cr.**
Étude de diverses sûretés mobilières et immobilières : priorités, hypothèque conventionnelle, hypothèque légale, fiducie, etc. Mécanismes de financement et convention de prêt. Exercice des recours des créanciers. Cautionnement.
- DRT 6340** Droit des sociétés **3 cr.**
Organisation et réorganisation des sociétés par actions constituées en vertu de la loi fédérale ou québécoise. Régime juridique des différentes formes de sociétés de personnes. Faillite : créancier garanti; rôle, fonctions et pouvoirs du syndic.
- DRT 6345** Décès et transmission des biens **3 cr.**
Rédaction des actes juridiques relatifs à la transmission d'un patrimoine au décès. Règles de fond et de forme des testaments. Règlement des successions. Le liquidateur : devoirs, pouvoirs et responsabilités.
- DRT 6350** Droit transnational **2 cr.**
Notions de droit international privé : sources et méthodes du droit international privé, règles de conflits et de juridictions, valeur des jugements étrangers.
- DRT 6355** Examen des titres **3 cr.**
Examen des titres immobiliers : recherche et analyse des titres et autres documents pertinents. Registre des droits personnels et réels mobiliers : vérification des charges affectant les biens meubles.
- DRT 6360** Droit administratif de la propriété **2 cr.**
Impact des lois et des règlements de l'administration publique sur le droit de la propriété : droit municipal, droit de l'environnement urbain et agricole, protection des biens culturels, expropriations, etc.
- DRT 6366** Prévention et gestion des différends **1 cr.**
Rédaction préventive et conventions de règlement des conflits. Modes de gestion des différends : conciliation, négociation, médiation et arbitrage en matière civile et commerciale.
- DRT 6372** Travail dirigé **3 cr.**
L'étudiant doit effectuer un travail dirigé portant sur un sujet compris à l'intérieur de la matière abordée dans l'un ou l'autre de ses cours à option.
- DRT 6500** Méthodologie du droit et de la recherche **3 cr.**
Le phénomène du droit, la pensée juridique, les sortes de recherche juridique, la définition du droit, les sources du droit, interactions entre sources du droit et raisonnement juridique, stratégies de rédaction, communication des résultats.
- DRT 6500A et B** Méthodologie du droit et de la recherche **3 cr.**
Le phénomène du droit, la pensée juridique, les sortes de recherche juridique, la définition du droit, les sources du droit, interactions entre sources du droit et raisonnement juridique, stratégies de rédaction, communication des résultats.
- DRT 6505** Travaux dirigés **6 cr.**
Travaux de recherche réalisés sur le sujet du mémoire et supervisés par le directeur. Les travaux peuvent porter sur le cadre théorique ou sur la recherche documentaire préalable. Le nombre et la nature des travaux sont déterminés par le directeur.
- DRT 6510** Lectures dirigées **3 cr.**
Participation à des rencontres individuelles ou de groupe sur des problématiques de recherche avancée en droit. Préparation de bibliographies commentées. Exposés et présentations dans le cadre des rencontres.
- DRT 6515** Stage de recherche **3 cr.**
Le stage est accompli au Centre de recherche en droit public ou dans un organisme agréé. Il suppose la participation, pour un trimestre, à un groupe de recherche et peut comporter la rédaction d'un rapport de stage.
- DRT 6520** Histoire du droit **3 cr.**
(Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).
- DRT 6525** Philosophie du droit **3 cr.**
(Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

- DRT 6530** Sociologie du droit **3 cr.**
Analyse de différentes formes d'interaction entre le droit et diverses structures sociales : la culture, les valeurs et les idéologies. Le droit et le changement social : le droit, reflet et agent du changement.
- DRT 6535** Théorie générale du droit **3 cr.**
La définition du droit; les sources du droit; les principes généraux du droit; le droit et le temps; le droit et l'espace; les concepts et les catégories juridiques; la distinction du fait et du droit; le raisonnement juridique. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).
- DRT 6560** Analyse économique du droit **3 cr.**
Historique; ordre spontané, ordre de contrainte; pluralité des ordres juridiques; examen analytique et historique des institutions fondamentales du droit; genèse et fonctionnement de l'État. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).
- DRT 6565** Fondements et méthodes de la Common Law **2 cr.**
Sources et évolution de la Common Law en Angleterre. Institutions canadiennes et américaines; changements dans la structure ou le mandat des institutions. Liens entre les sources et les institutions, tant en droit anglo-canadien qu'américain. Préalable(s) : Préalable à l'ensemble des cours du D.E.S.S. en common law nord-américaine.
- DRT 6566** Contrats ("Contracts") **3 cr.**
Étude du droit des contrats de Common Law, de leur formation jusqu'à leur extinction; distinctions entre les contrats de droit civil et ceux de Common Law, tant de droit anglo-canadien qu'américain. Préalable(s) : DRT 6565 et DRT 6570 et DRT 6572.
- DRT 6567** Responsabilité civile ("Torts") **3 cr.**
Étude de la responsabilité civile en droit canadien et américain. « Intentional interferences », « strict and vicarious liability », « tortious liability of public authorities ». Distinctions entre les régimes de droit civil et Common Law. Préalable(s) : DRT 6565 et DRT 6570 et DRT 6572.
- DRT 6568** Biens immobiliers ("Real property") **3 cr.**
Droits et obligations liés à la propriété immobilière en Common Law; notions de « title » et de « proprietary interests ». « Doctrine of estates ». Distinctions entre le droit des biens immobiliers en droit civil et en Common Law. Préalable(s) : DRT 6565 et DRT 6571 et DRT 6573.
- DRT 6569** Procédure civile **3 cr.**
Étapes procédurales devant les tribunaux anglo-canadiens et américains; exécution des jugements, actions multipartites, recours collectifs, « US multidistrict transfers in the federal courts » ; distinction entre le droit civil et la Common Law. Préalable(s) : DRT 6565.
- DRT 6570** Droit des obligations-Problèmes choisis **3 cr.**
Notions de Common Law au confluent du droit des contrats et de la responsabilité civile : défauts de sécurité du bien, responsabilité du manufacturier, réparation des préjudices; distinctions entre droit civil et Common Law. Préalable(s) : DRT 6565 et DRT 6566 et DRT 6567.
- DRT 6571** Droit des biens - Éléments commerciaux **3 cr.**
Évolution des principes relatifs aux sûretés sur les biens meubles (Personal property) en Common Law, à partir de la comparaison entre les notions clés du « Ontario Personal Property Security Act » et l'article 9 du « US Uniform Commercial Code ». Préalable(s) : DRT 6565 et DRT 6568.
- DRT 6572** "Remedies" en droit public et privé **3 cr.**
Les « remedies » en « equity » ; relation entre l'équité et la Common Law; enrichissement sans cause, « estoppel » ; principes sous-jacents aux droits de restitution; moyens de défense dans les systèmes anglo-canadien et américain. Préalable(s) : DRT 6565 et DRT 6566 et DRT 6567 et DRT 6568.
- DRT 6573** Fiducies et successions (Trusts-Estates) **3 cr.**
Histoire de la fiducie comme composante de l'« equity » ; étude comparative canado-américaine de la constitution, des droits et obligations des parties, de même que de la transmission des biens; distinctions avec les institutions de droit civil. Préalable(s) : DRT 6565 et DRT 6568.
- DRT 6576** Droit constitutionnel américain **3 cr.**
Structure de la Constitution américaine; nature et fonctions des constitutions des États; conception américaine des droits fondamentaux. Processus de modifications constitutionnelles et de la consécration des droits fondamentaux. Préalable(s) : DRT 6565.

DRT 6579 Éléments de droit latino-américain **3 cr.**

Étude des systèmes de droit privé et public en vigueur dans les pays d'Amérique latine, principalement dans leurs aspects historiques, sociaux et économiques. Un accent particulier sera mis sur le droit mexicain. Préalable(s) : DRT 6565.

DRT 6580 Droit des intégrations économiques **3 cr.**

Traité d'intégration économique (ALÉNA, UE, Mercosur); le système de l'Organisation mondiale du commerce (OMC); leur influence sur les transactions commerciales internationales; droit transnational. Préalable(s) : DRT 6565.

DRT 6581A à E Common Law avancée **3 cr.**

Problématiques de pointe en common law nord-américaine. Préalable(s) : DRT 6565.

DRT 6582A et B Droit américain avancé **3 cr.**

Problématiques de pointe en droit américain. Préalable(s) : DRT 6565.

DRT 6596 Travail dirigé **13 cr.****DRT 6800A à E** Droit civil avancé **3 cr.**

Étude critique de problématiques de pointe en matière de droit des personnes et de la famille, des biens et des successions, des obligations, des sûretés, de la prescription, de la publicité des droits et de la preuve.

DRT 6805A et B Droit international privé avancé **3 cr.**

Méthodes de prévention et de résolution des litiges d'ordre privé dans les relations internationales patrimoniales civiles et commerciales : droit québécois, tendances internationales actuelles et conventions internationales.

DRT 6806 Régime des médias audiovisuels **4 cr.**

Régime international; principes fondateurs du droit de l'audiovisuel; statut de l'entreprise publique audiovisuelle; conditions d'exploitation des entreprises privées; pratique du journalisme audiovisuel. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

DRT 6807 Statut des journalistes **4 cr.**

Droit professionnel de l'information; définition du journaliste; exercice de la profession; régime du contrat de travail; droits de propriété intellectuelle; accès aux informations administratives. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

DRT 6808 État de droit, médias et démocratie **4 cr.**

Rôle des médias dans l'émergence et la consolidation de l'État de droit; modèles critiques sur le rôle de la presse dans le processus démocratique; rôles des imaginaires collectifs dans la construction de l'espace du débat démocratique. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

DRT 6809 Justice et médias **4 cr.**

Relations entre les médias et le système judiciaire et les magistrats; relations avec la presse; diffusion des jugements. Couverture par les médias des procès; outrage au tribunal; protection des sources. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

DRT 6810 Droit et accès à l'information **4 cr.**

Normes de conservation; accès du public à l'information; politiques de communication de l'information administrative; relations avec les médias et le public. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

DRT 6811 Liberté de presse : expérience étrangère **4 cr.**

Critique contemporaine de modèles étrangers en matière de liberté de presse; rationalités, intervention de l'État. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

DRT 6812 Travaux pratiques **4 cr.**

(Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

DRT 6813 Questions choisies en journalisme **4 cr.**

Journalisme et économie; globalisation; médias et société technologique; journalisme, médias et religion; enfants et médias; femmes et médias; consommation; tabous. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

DRT 6814 Technologies et gestion de l'inform. adm. **4 cr.**

Technologies de l'information et gestion et diffusion de l'information administrative; conception de sites électroniques de diffusion et de distribution. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

DRT 6815A Droit fiscal avancé **3 cr.**

Étude critique de problématiques de pointe en droit fiscal : fiscalité des particuliers et des entreprises, fiscalité internationale.

DRT 6820A et B Droit commercial avancé **3 cr.**

Étude critique de problématiques de pointe en droit des affaires (financement, droit immobilier, faillite, pratiques restrictives du commerce, contrats commerciaux, droit des sociétés, droit du transport, de l'activité bancaire, etc.).

DRT 6825A et B Droit du commerce international avancé **3 cr.**

Analyse juridique des relations commerciales internationales. Aspects juridiques de la libéralisation du commerce, de l'ouverture des marchés et du développement. Conventions internationales. Approches théoriques et pratiques.

DRT 6826A à I Harmonisation et unification du droit **3 cr.**

Études de divers instruments internationaux d'harmonisation et d'unification du droit privé, tels que UNIDROIT, les travaux de la CNUCI ou les conventions de La Haye.

DRT 6827 Litiges internationaux **3 cr.**

Résolution des litiges internationaux par les tribunaux ou par les mécanismes non judiciaires. Règle sur les conflits de compétence et la reconnaissance des décisions étrangères.

DRT 6828 Arbitrage commercial international **3 cr.**

Encadrement juridique de l'arbitrage international : les sources, la convention d'arbitrage, les règles de compétence, de procédure et les voies de recours.

DRT 6829 Droit et intégration écon. régionale **3 cr.**

Étude d'un ou de plusieurs accords régionaux d'intégration économique, tels que l'ALENA, le MercoSud, l'ASEAN ou l'APEC.

DRT 6830A à J Droit international public avancé **3 cr.**

Étude approfondie de problématiques de pointe en droit international public : institutions internationales, communautés européennes, droits fondamentaux, droit des minorités, droit de l'ingérence internationale, droit de la mer, etc.

DRT 6831 Histoire et théories du droit intern. **3 cr.**

Étude des grands auteurs du droit international et de l'évolution de la fonction et des fondements de ce droit; perspectives théoriques et pratiques sur la formation des États souverains et de la communauté internationale.

DRT 6832 Mondialisation et souveraineté étatique **3 cr.**

Dimensions historiques de la souveraineté étatique; facteurs d'érosion de celle-ci (internet, commerce international, droits humains, etc.); apparition de normativités concurrentes.

DRT 6833 Droit internat. et constitutionnalisme **3 cr.**

Études des conditions d'application du droit international prévues par diverses constitutions; impact du droit international sur le contrôle de la constitutionnalité des lois et sur les décisions des tribunaux de divers pays.

DRT 6834 Institutions internationales **3 cr.**

Études des principes généraux concernant l'organisation et le fonctionnement des institutions internationales, telles que l'ONU et ses organismes spécialisés, l'OIT, l'OMC, l'OMS, UNESCO.

DRT 6835A et B Droit du travail avancé **3 cr.**

Étude analytique et critique de problématiques de pointe en droit du travail : droit du travail et droits fondamentaux; équité en emploi; nouveaux modes de gestion des rapports de travail; négociations de conventions collectives, etc.

DRT 6845A à D Droit constitutionnel avancé **3 cr.**

Étude critique de problématiques de pointe en droit constitutionnel : État et structure étatique, partage des pouvoirs, centralisation et décentralisation, droit des autochtones, etc.

DRT 6849 Droit int. des droits de la personne **3 cr.**

Analyse approfondie de thématiques spécifiques du droit international, des droits de la personne, au travers des instruments, des jurisprudences nationales et internationales comparées et des divers courants doctrinaux.

DRT 6850A Droits de la personne **3 cr.**

Étude critique de problématiques de pointe en matière de droits fondamentaux et de libertés publiques.

- DRT 6851** Droit internat. : réfugiés et migrations **3 cr.**
Principaux instruments internationaux concernant les réfugiés et les migrations; rôle du Haut commissariat des Nations Unies; politiques et règles nationales applicables aux migrants et aux réfugiés.
- DRT 6852** Droit international des minorités **3 cr.**
Historique de la protection des minorités; définition et protection des minorités en droit international; droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.
- DRT 6853** Droit pénal international **3 cr.**
Aspects internationaux du droit pénal national : extraterritorialité, extradition et entraide judiciaire; les tribunaux pénaux internationaux : compétence, règles de preuve et de procédure, peines.
- DRT 6854** Droit des conflits armés **3 cr.**
Études des règles conventionnelles ou coutumières du droit international assurant la protection des victimes civiles et militaires en période de conflit armé.
- DRT 6855** Le territoire étatique **3 cr.**
L'évolution du concept de territoire et de son interprétation en droit international; étude de ses règles de création et de protection, puis de la remise en cause de la conception traditionnelle du territoire.
- DRT 6855A à C** Droit administratif avancé **3 cr.**
Étude critique de problématiques de pointe en droit administratif : théorie de l'État et des rapports avec le justiciable, responsabilité civile de l'administration publique, contrats administratifs, contrôle de l'administration publique, etc.
- DRT 6859A à C** Droit comparé avancé **3 cr.**
Comparaison entre le système juridique canadien et un système juridique étranger, quant à la structure, l'organisation législative et judiciaire, les grandes institutions, les principes fondamentaux.
- DRT 6860A à C** Droit pénal avancé **3 cr.**
Étude critique de problèmes de pointe en droit pénal : des conditions de la responsabilité pénale à la pénologie.
- DRT 6861** Droit international de l'environnement **3 cr.**
Principe du développement durable, du pollueur-payeur et de précaution; sources et formation du droit international de l'environnement; rôle des États et des acteurs privés.
- DRT 6862** Droit international bio diversité **3 cr.**
La protection de la nature : habits, espèces animales et végétales, aires protégées, encadrement du développement et du commerce pour contrer les menaces à la bio diversité (par exemple, les OGM).
- DRT 6863** Droit social international **3 cr.**
Origines du droit social; l'Organisation internationale du travail face aux organisations internationales et au droit commercial international; autres conceptions du bien-être collectif (traditionnelle, humaniste).
- DRT 6870A à C** Propriété intellectuelle **3 cr.**
Étude critique de problématiques de pointe en droit de la propriété intellectuelle. Brevabilité des systèmes experts; protection des langages informatiques ; brevabilité du génome humain, etc. Droit d'auteur et NTIC.
- DRT 6871** Droit de l'intégration européenne **3 cr.**
Histoire et objectifs de l'intégration européenne; institutions et processus décisionnels; spécificité du droit communautaire; mécanismes d'intégration et de solution des conflits.
- DRT 6872** Droit européen des relations étrangères **3 cr.**
Étude de certains aspects des relations de l'Union européenne et des autres pays, par exemple les tarifs douaniers, l'immigration, la diplomatie, l'aide au développement.
- DRT 6873** Droit européen des affaires **3 cr.**
Aspects de l'encadrement juridique des activités commerciales au sein de l'Union Européenne, tels que : droit de la concurrence, droit des sociétés commerciales, droit de la consommation.
- DRT 6880A et B** Séminaire de professeurs invités **3 cr.**
Ce séminaire permet à un professeur invité de développer un enseignement sur un thème de pointe, dans le cadre du programme général de maîtrise.

- DRT 6882A à I** Droit, biotechnologies et société **3 cr.**
Problèmes liés au développement et au contrôle des biotechnologies et de certaines techniques médicales, à l'innovation pharmaceutique, à la recherche scientifique. Capacité du droit à appréhender des réalités scientifiques et sociales mouvantes.
- DRT 6882K à O** Droit, biotechnologies et société **3 cr.**
Problèmes liés au développement et au contrôle des biotechnologies et de certaines techniques médicales, à l'innovation pharmaceutique, à la recherche scientifique. Capacité du droit à appréhender des réalités scientifiques et sociales mouvantes.
- DRT 6900** Relations économiques internationales **3 cr.**
Les grands principes qui régissent le système OMC (Organisation mondiale du commerce), le GATT de 1994 et l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA). Étude de l'encadrement de l'investissement étranger, à la lumière des développements récents.
- DRT 6902** Droit du cyberspace **3 cr.**
Relations entre le droit et les environnements électroniques; régulation dans l'espace virtuel; qualifications juridiques des espaces constitués par les réseaux; régulateur d'Internet et des autres réseaux d'information.
- DRT 6903** Droit du commerce électronique 1 **3 cr.**
Définition et émergence électronique. Étude des divers modes de communication. Problèmes juridiques liés à l'utilisation du commerce électronique.
- DRT 6903A** Droit et commerce électronique **3 cr.**
Sources juridiques du commerce électronique; contrat électronique; vie privée, propriété intellectuelle; consommation sur Internet, règlement des différends en ligne, techniques de vente et publicité électronique; aspects internationaux.
- DRT 6905** Contrat commercial:élaboration-rédaction **3 cr.**
Principes et techniques de rédaction des principales conventions commerciales. Règles d'interprétation des actes juridiques.
- DRT 6906** Droit de l'audiovisuel **3 cr.**
Raisons de la réglementation des entreprises audiovisuelles. Organismes de régulation et de contrôle; techniques de régulation propres au secteur de l'audiovisuel; mise en oeuvre d'objectifs culturels par la régulation.
- DRT 6907** Droit international des télécoms **3 cr.**
Institutions chargées de la réglementation; instruments internationaux et pratiques actuelles; statut de l'UIT, Intelsat et instances régionales; statut et fonctionnement des organismes de standardisation et de détermination des normes.
- DRT 6909** Prévention et gestion des différends **3 cr.**
Théorie et technique de la médiation, de l'arbitrage et des autres méthodes de résolution des conflits; conventions internationales applicables; procédure et déroulement de la médiation et de l'arbitrage; cyberjustice et cybertribunaux.
- DRT 6910** Transactions commerc. Internationales 1 **3 cr.**
Les questions juridiques suscitées par la vente internationale de marchandises. Parmi les sujets abordés se trouvent ceux des contrats de vente, des modalités de paiement, du transport, de l'assurance et du règlement des litiges.
- DRT 6912** Transactions commerc. Internationales 2 **3 cr.**
Étude de contrats internationaux complexes, tels que : construction de grands ensembles, distribution de produits, joint-ventures, investissements, services professionnels.
- DRT 6915** La faillite de l'entreprise **3 cr.**
Procédure de faillite, de proposition ou d'arrangement avec les créanciers, droits des créanciers, sort des contrats en cours; responsabilité des administrateurs; recours en annulation des actes antérieurs; procédure en contexte international.
- DRT 6920** Financement de l'entreprise **3 cr.**
Étude de concepts comptables. Les instruments de garantie des transactions commerciales. Les documents préliminaires à la convention de prêt. Les particularités du financement immobilier. La souscription d'actions.
- DRT 6923** Technologies de l'information et droit 1 **3 cr.**
Ce cours vise à connaître les principales technologies de diffusion de l'information et de communication électronique et à comprendre leurs enjeux juridiques.

DRT 6924	Technologies de l'information et droit 2	3 cr.
Ce cours vise l'approfondissement des technologies des nouveaux environnements électroniques. L'accent sera mis sur l'étude des principales normes techniques qui régulent les interactions et les échanges. Préalable(s) : DRT 6923.		
DRT 6925	Contrats commerciaux	3 cr.
Étude des contrats de dépendance, des contrats de services, de coparticipation et d'entreprise, ainsi que des contrats plus courants comme le prêt, la vente d'entreprise, la convention d'actionnaires et le bail commercial.		
DRT 6926	Vie privée et environn. électroniques	3 cr.
Notions fondamentales relatives à la protection de la vie privée. Instruments internationaux et nationaux de protection. Techniques de réglementation et de régulation visant à assurer la protection de la vie privée.		
DRT 6929A à G	Droit des techn. de l'information avancé	3 cr.
Problématique de pointe en droit des technologies de l'information.		
DRT 6929J à O	Droit des techn. de l'information avancé	3 cr.
Problématique de pointe en droit des technologies de l'information.		
DRT 6930	Régie d'entreprise: compagnies publiques	3 cr.
Structures de régie d'entreprise. Activisme des investisseurs institutionnels. Recours des actionnaires. Offres publiques : achat, fusions, acquisitions et restructurations. Responsabilité des compagnies. Enjeux éthiques des activités corporatives.		
DRT 6935	Droit des sûretés avancé	3 cr.
Problèmes juridiques particuliers reliés à la prise de garanties. Conséquences de l'insolvabilité du débiteur sur les garanties.		
DRT 6936	Atelier en droit	3 cr.
DRT 6940	Le contrat de transport	3 cr.
Ce cours vise à approfondir les questions juridiques suscitées par le contrat de transport de marchandises et de passagers, et ce, en faisant appel aux règles tant nationales qu'internationales qui le gouvernent.		
DRT 6945	Entreprise et droit de l'environnement	3 cr.
La législation applicable aux différents secteurs de l'industrie. Les autorisations et permis, les formes de contrôle de l'Administration, les poursuites et les sanctions. Les répercussions de certains traités internationaux, notamment de l'ALÉNA.		
DRT 6950	Droit international privé avancé	3 cr.
Méthodes de résolution des conflits de lois et de compétence internationale des tribunaux québécois dans les contrats commerciaux internationaux. Étude des principaux contrats internationaux du point de vue du droit international privé.		
DRT 6955	Droit des valeurs mobilières	3 cr.
Thèmes contemporains reliés à l'efficacité des marchés des valeurs mobilières, à la divulgation d'information par voie de prospectus ou autrement sur les marchés primaire et secondaire et à l'intermédiation par voie de courtage.		
DRT 6960	Droit de la construction	3 cr.
Montages contractuels des marchés de construction nationaux et internationaux; modalités de financement; responsabilité des parties; mécanismes de protection : assurances, lettres de crédit, cautionnements.		
DRT 6965A à O	Droit des affaires avancé	3 cr.
Problématiques de pointe en droit des affaires.		
DRT 6966	Droit des affaires comparé	3 cr.
Étude de certaines règles du droit des affaires d'un État particulier, telles celles du droit des contrats, des investissements, des exportations ou la réglementation de certains secteurs.		
DRT 7001	Séminaire général de doctorat	3 cr.
Grands courants de la pensée juridique contemporaine.		
DRT 7002	Séminaire de thèse	3 cr.
Épistémologies du droit et méthodologie de la recherche juridique.		
DRT 7003A à J	Sémin. de théo. et méthod. juridiques	1 cr.
Grandes problématiques du droit : théories et méthodes.		
DRT 7004	Séminaire de lectures dirigées	3 cr.
Revue de la littérature juridique sur l'objet de recherche.		

DRT 7006	Élab. d'une problém. de recherche	3 cr.
Problématique et hypothèse de recherche		
DRT 7007	Élaboration du projet de thèse	6 cr.
Cadre théorique et cadre opératoire; stratégies de vérification.		
DRT 7008	Thèse	66 cr.

EAE - Études allemandes et européennes

EAE 6000	Activités d'animation	cr.
Participation aux activités d'animation (groupes d'études, colloques, conférences) du Centre canadien d'études allemandes et européennes.		
EAE 6001	Stage	9 cr.
Expérience de travail dans une institution allemande complétée par un rapport avec attestation de stage ainsi qu'un compte rendu comportant une dimension analytique et critique face aux objectifs intellectuels et pratiques initiaux de l'étudiant.		
EAE 6002	Travail dirigé	9 cr.
Activité de recherche ou d'études dans une institution allemande et complétée par un rapport comportant une dimension analytique et critique face aux objectifs intellectuels et pratiques initiaux de l'étudiant.		
EAE 6004	Séminaire de recherche	3 cr.
Origines, épistémologies et critiques des disciplines scientifiques et de l'interdisciplinarité; démarches inter- et pluridisciplinaires; élaboration des projets de recherche dans une perspective pluridisciplinaire.		
EAE 6041A	L'Allemagne dans le contexte européen 1	3 cr.
Aspects sociaux et politiques de l'Allemagne : son histoire, ses institutions, son rôle politique en Europe et dans le monde. Ce cours intensif par modules se donne parallèlement à EAE 6041B dont on peut emprunter un module.		
EAE 6041B	L'Allemagne dans le contexte européen 2	3 cr.
Aspects culturels de l'Allemagne : système d'éducation, communications, institutions culturelles, philosophie, lettres et arts. Ce cours intensif par modules se donne parallèlement à EAE 6041A dont on peut emprunter un module.		

ECN - Sciences économiques

ECN 6007	Mémoire	27 cr.
Obligatoire à la maîtrise générale avec mémoire.		
ECN 6008	Rapport de recherche	21 cr.
Obligatoire à la maîtrise générale avec rapport et à la maîtrise spécialisée.		
ECN 6013	Éléments de microéconomie	3 cr.
Fondements des comportements des agents économiques et de leurs interactions. Marchés concurrentiels et théorie des jeux. Incertain et information. Équilibre. Applications économiques. Obligatoire à la maîtrise.		
ECN 6023	Microéconomie A	3 cr.
Théorie des prix et de l'allocation des ressources. Équilibre général et équilibre partiel. Efficacité de l'organisation économique. Obligatoire au doctorat.		
ECN 6028	Microéconomie B	3 cr.
Ce cours se veut une introduction à la théorie de la décision ainsi qu'aux contrats. Une bonne partie du cours sera consacrée à l'étude de la théorie des jeux et à ses applications en microéconomie. Obligatoire au doctorat.		
ECN 6053	Atelier de microéconomie	3 cr.
Direction de travaux de recherche en atelier.		
ECN 6118	Éléments de macroéconomie	3 cr.
Équilibre général dynamique avec hétérogénéité des agents : décisions de consommation, d'investissement, choix de portefeuille; cycles d'activité réels et avec tâches salaires; croissance non-monétaire et monétaire; politiques fiscales et monétaires. Obligatoire à la maîtrise.		

ECN 6123	Macroéconomie A	3 cr.	Choix intertemporel optimal des agents : théorie de la consommation et de l'investissement. Introduction de la monnaie. Modèles avec horizon infini et modèles à générations imbriquées. Introduction à l'incertitude. Obligatoire au doctorat.
ECN 6128	Macroéconomie B	3 cr.	Outils méthodologiques pour l'analyse macroéconomique. Modèles compétitifs des fluctuations économiques en économie fermée et en économie ouverte. Politiques fiscales. Économie monétaire. Cycle économique et rendement des actifs financiers. Obligatoire au doctorat.
ECN 6153	Atelier de macroéconomie	3 cr.	Direction de travaux de recherche en atelier.
ECN 6223	Probabilités pour économistes	3 cr.	Introduction à la théorie des probabilités et à la statistique : loi d'une variable aléatoire et de ses fonctions, probabilité conditionnelle et indépendance, lois de probabilités usuelles, notions de convergences, inférence statistique. Obligatoire au doctorat.
ECN 6228	Éléments de théorie économétrique	3 cr.	Méthodes fondamentales de l'économétrie ainsi que leurs bases statistiques : généralités sur la modélisation et la décision statistique, estimation, prévision et résidus, tests, régions de confiance. Obligatoire au doctorat.
ECN 6233	Microéconométrie	3 cr.	Ce cours se penche sur l'analyse des données d'enquête et des données de panel : choix discrets, variables dépendantes limitées, autosélection, choix de régime, modèles de durée et économétrie des données de panel.
ECN 6238	Macroéconométrie	3 cr.	Techniques économétriques applicables aux séries chronologiques : théorie des processus stationnaires (ARIMA), analyse spectrale et modèle avec régresseurs non stationnaires.
ECN 6253	Atelier d'économétrie	3 cr.	Direction de travaux de recherche en atelier.
ECN 6323	Méthodes quantitatives A	3 cr.	Ce cours introduit quelques outils mathématiques nécessaires à la recherche avancée en économie : espaces vectoriels, espaces d'Hilbert, dualité et théorie de l'optimisation statique. Obligatoire au doctorat.
ECN 6328	Méthodes quantitatives B	3 cr.	Ce cours complète le cours ECN 6323. Une attention particulière sera portée aux techniques mathématiques utiles pour les modèles dynamiques : opérateurs linéaires, théorèmes de points fixes et optimisation dynamique. Obligatoire au doctorat. Préalable(s) : ECN 6323.
ECN 6350	Éléments d'économétrie	3 cr.	Moindres carrés ordinaires et généralisés; théorie asymptotique, hétéroscédasticité; autocorrélation; variables retardées; multicollinéarité, variables qualitatives; tests de spécification; séries chronologiques; équations simultanées. Obligatoire à la maîtrise.
ECN 6423	Macroéconomie du développement	3 cr.	Politique de croissances, d'ajustement structurel et de stabilisation dans les économies en développement ou en transition. Théorie, formalisation, applications et limites.
ECN 6428	Microéconomie du développement	3 cr.	Modèles duals de croissance; migration; détermination des contrats agricoles; inégalité; coutumes sociales; indicateurs de développement.
ECN 6454	Atelier d'économie internationale	3 cr.	Direction de travaux de recherche en atelier.
ECN 6473	Commerce international	3 cr.	Structure des marchés et commerce international : concurrence parfaite; produits différenciés; barrières tarifaires et non tarifaires; intégration économique; croissance économique.
ECN 6478	Finance internationale	3 cr.	Cours portant sur l'ajustement des balances de paiements, sur le fonctionnement des marchés des changes et sur les relations monétaires et financières entre les pays.
ECN 6523	Économie du travail A	3 cr.	Fondements théoriques et évidence empirique sur le fonctionnement du marché du travail en libre concurrence : offre et demande de travail et équilibre de marché, éducation, formation de la main-d'œuvre, distribution des revenus, etc.
ECN 6528	Économie du travail B	3 cr.	Revue d'une partie de la littérature récente reliée à l'économie du travail. L'accent sera mis sur les institutions de marché du travail ainsi que sur les choix contractuels.
ECN 6573	Économie financière	3 cr.	Risque, aversion pour le risque, dominance stochastique, choix de portefeuille, modèles d'évaluation des actifs financiers. Incertitude en temps continu, structure à terme des taux d'intérêt. Évaluation risque neutre, options, modèles Black-Scholes.
ECN 6578	Économétrie des marchés financiers	3 cr.	Prévisibilité des rendements, relations de valeur actualisée, évaluation des actifs financiers, modèles d'équilibre intertemporels, estimation et tests de la structure à terme des taux, nonlinéarités des données financières, prix des titres dérivés.
ECN 6623	Organisation industrielle A	3 cr.	Analyse de la concurrence importante, comportements stratégiques pour acquérir et préserver une dominance du marché, fusions, lois sur la concurrence.
ECN 6628	Organisation industrielle B	3 cr.	Ensemble de thèmes tant théoriques qu'appliqués sur les interactions stratégiques entre agents et entre organisations (entreprises) socioéconomiques. Un accent particulier sera mis sur l'analyse stratégique en information incomplète.
ECN 6673	Économie des transports A	3 cr.	Fonction économique des transports et objectifs d'une politique de transport. Rentabilité économique des infrastructures et programmation des investissements. Tarification. Transport, plan de développement et financement.
ECN 6753	Atelier de transport	3 cr.	Direction de travaux de recherche en atelier.
ECN 6823	Économie publique (taxation)	3 cr.	Étude des effets économiques des impôts et taxes levés par les gouvernements. L'accent est mis sur les effets de la taxation dans le contexte canadien et américain.
ECN 6828	Économie publique (dépenses)	3 cr.	Coopérations, conflit et institutions publiques : décisions collectives; biens publics; clubs; bureaucratie; équilibre et efficacité du secteur public.
ECN 6853	Atelier d'économie publique	3 cr.	Direction de travaux de recherche en atelier.
ECN 6873	Évaluation de projets	3 cr.	Principes et techniques d'analyse avantages - coûts économiques. Projets publics, entreprises gouvernementales et environnement.
ECN 6878	Choix d'investissement	3 cr.	Techniques d'évaluation des investissements réels en contexte stochastique. Valeur d'option et investissement réels. Règles d'investissement optimal. Investissement séquentiel. Investissement incrémental et choix de capacité. Décisions entrée-sortie.
ECN 6883	Atelier d'évaluation de projets	3 cr.	Direction de travaux de recherche en atelier.
ECN 6923	Économie monétaire A	3 cr.	Sujets spéciaux : 1) modèles réels; 2) demande de monnaie; 3) prévision rationnelle; 4) prix des actifs; 5) cohérence temporelle; 6) consommation; 7) inventaires; 8) limite de variance, unité et cointégration, VAR.
ECN 7023A à C	Microéconomie avancée	3 cr.	Divers sujets avancés en microéconomie.
ECN 7123A à C	Macroéconomie avancée	3 cr.	Divers sujets avancés en macroéconomie.
ECN 7223A à C	Économétrie avancée	3 cr.	Divers sujets avancés en économétrie.
ECN 7428A et B	Économie du développement	3 cr.	Divers sujets avancés en développement économique.

ECN 7473A et B	Économie internationale	3 cr.
Divers sujets avancés en économie internationale.		
ECN 7523A et B	Économie du travail	3 cr.
Divers sujets avancés en économie du travail.		
ECN 7573A et B	Économie financière	3 cr.
Divers sujets avancés en économie financière.		
ECN 7623A et B	Organisation industrielle	3 cr.
Divers sujets avancés en organisation industrielle.		
ECN 7823A et B	Économie publique	3 cr.
Divers sujets avancés en économie publique.		
ECN 7900A et B	Lectures dirigées sur sujets spéciaux	3 cr.
ECN 7923A et B	Sujets spéciaux	3 cr.
Divers sujets avancés.		

EDU - Éducation (stages)

EDU 6090	Recherche	15 cr.
EDU 6095	Mémoire	15 cr.
EDU 6646	Stage pratique en enseignement	3 cr.
Intervenir en situation d'enseignement en utilisant diverses approches d'apprentissage. Pour les étudiants qui n'enseignent pas encore.		
EDU 6656	Internat d'expérience pédagogique	3 cr.
Analyse de pratiques et d'essais spéciaux d'enseignement, élaboration et résolution de problèmes rencontrés. Ce stage s'adresse aux étudiants qui occupent déjà un emploi dans l'enseignement collégial et qui suivent le microprogramme 2-832-6-0 dans une perspective de perfectionnement pédagogique.		

ENV - Environnement

ENV 6000	Modélisation et environnement	3 cr.
Différents modèles stochastiques et déterministes pour l'évaluation de différentes problématiques environnementales dans un cadre d'analyse du risque sur l'écosystème et la santé humaine.		
ENV 6002	Les impacts environnementaux	3 cr.
Instrumentation nécessaire sur le plan technique pour effectuer une étude d'impact environnemental. Notions de base en socioéconomie, en écologie humaine, végétale et animale seront appliquées selon les méthodologies d'étude d'impact.		
ENV 6003	La protection de l'environnement	3 cr.
Outils de contrôle de la qualité de l'environnement. Intervenants, lois et diverses réglementations. Fonctions et limites des peines comme sanction. Sensibilisation aux problèmes de la législation et aux avenues de restructuration.		
ENV 6010	Étude de cas	6 cr.

ERN - Ergonomie

ERN 6001	Conception de postes de travail	3 cr.
Rappel des notions de systèmes. Méthodologie et méthodes pour la conception et l'évaluation des systèmes humains-travail. Compléments sur les caractéristiques humaines : anthropométrie, théorie de l'information, dynamique des systèmes...		
ERN 6004	Ergonomie et sécurité	3 cr.
Fiabilité, erreur humaine et prévention. Conception des systèmes à l'épreuve de l'erreur humaine. Méthodes de modélisation des systèmes. Problèmes d'évaluation de la fiabilité humaine. Représentation des accidents, etc.		

ERN 6005	Étude de cas en ergonomie	3 cr.
Introduction. Présentation d'études de cas en ergonomie. Les cas porteront sur divers problèmes rencontrés dans des tâches de nature physique ou mentale relevant de la santé, la sécurité et la productivité du travail.		
ERN 6006	Interfaces humains-ordinateurs	3 cr.
Ce cours porte sur les interfaces humains-ordinateurs selon le point de vue de l'utilisateur. Définition, rôle et évolution des interfaces humains-ordinateurs. Description formelle des interfaces. Styles d'interaction humain-ordinateur.		
ERN 6007	Ergonomie cognitive	3 cr.
Nature et place du travail mental dans les systèmes humains-machines. Modèles de l'humain comme système de traitement d'information. Fonctionnement et performance des processus cognitifs au travail. Compétence et expertise. Erreurs et fiabilité.		

ESP - Études hispaniques

ESP 6005	Littérature espagnole du Moyen Âge	3 cr.
La critique face au texte. Mise au point de la critique historique sur un choix de textes. Modèle de syntaxe narrative. Lecture philologique.		
ESP 6011	Le monde sépharade	3 cr.
Aperçu de l'histoire des Juifs sépharades. Analyse de la langue, de la littérature judéo-espagnole et de leur rapport avec la langue espagnole et la littérature hispanique.		
ESP 6050	Philologie de textes espagnols	3 cr.
Analyse d'un choix de textes pour vérifier sur l'axe diachronique les modifications imposées à un modèle textuel par les différents sociolectes. Textes : les imitations de Celestine, Lazarillo, Don Quixote, etc.		
ESP 6070	Littérature du Siècle d'Or I	3 cr.
Poésie et roman du Siècle d'Or. Littérature et société. Le texte littéraire comme lecture du fait social.		
ESP 6080	Littérature du Siècle d'Or II	3 cr.
Les signes de la représentation. Sémiologie du texte dramatique. Le comportement scénique du théâtre classique espagnol.		
ESP 6090	Littérature hispanique contemporaine	3 cr.
Étude des littératures espagnole et hispano-américaine contemporaines.		
ESP 6125	Discours colonial hispano-américain I	3 cr.
Les chroniques des Indes entre histoire et fiction (examen des textes et de leur lecture par la critique latino-américaine contemporaine).		
ESP 6135	Discours colonial hispano-américain II	3 cr.
Analyse sémiotique du récit hispano-américain des XVIII ^e et XIX ^e siècles.		
ESP 6145	Lit. hispano-américaine contemporaine 1	3 cr.
La problématique du conte hispano-américain et les difficultés d'interprétation du genre.		
ESP 6155	Lit. hispano-américaine contemporaine 2	3 cr.
Littérature et témoignage : l'analyse portera sur un choix de textes contemporains.		
ESP 6165	Lit. hispano-américaine contemporaine 3	3 cr.
Analyse de problématiques spécifiques à la littérature et à la culture des Caraïbes.		
ESP 6170	Langue, culture et société andine	3 cr.
Le séminaire familiarise les étudiants avec le monde culturel andin, au moyen de l'exploration et de l'analyse de ses langues, de ses représentations cognitives et de ses différentes expressions discursives.		
ESP 6180	Parcours interculturels	3 cr.
Analyse et interprétation des réalités plurilingues et multiculturelles de l'expérience hispano-américaine actuelle à l'aide du concept de l'interculturel. Considération des dimensions d'identité, de communication et de connaissance.		
ESP 6300	L'acquisition pratique de l'espagnol I	3 cr.
Problèmes de méthodologie de l'enseignement de l'espagnol. Mise au point historique des méthodes et (ou) analyse d'une méthode en particulier.		

ESP 6301	L'acquisition pratique de l'espagnol II	3 cr.
Problèmes grammaticaux pour les francophones. Choix d'un problème ou développement d'un problème monographique.		
ESP 6460	Travaux dirigés	21 cr.
ESP 6510	Lectures dirigées I	3 cr.
Lecture individualisée d'un corpus délimité (entre 12 et 15 ouvrages) et établi en fonction des besoins de l'étudiant. Le cours, de type tutorial, a une fonction d'orientation.		
ESP 6520	Lectures dirigées II	3 cr.
Lecture individualisée d'un corpus délimité (entre 12 et 15 ouvrages) et établi en fonction des besoins de l'étudiant. Le cours, de type tutorial, a une fonction d'orientation.		
ESP 6530	Séminaire I	3 cr.
ESP 6540	Séminaire II	3 cr.
ESP 6880	Spécificité des littératures hispaniques	3 cr.
Contextes et modalités d'une spécificité éventuelle des littératures hispaniques. Le contenu concret devra être défini chaque année.		
ESP 6941	Séminaire de recherche	3 cr.
Obligatoire à la maîtrise.		
ESP 6942	Séminaire de recherche	3 cr.

ETA - Éducation : études et administration

ETA 6000	Séminaire de recherche	3 cr.
Analyse critique de la démarche de chaque étudiant en fonction des principales étapes d'une recherche en éducation et à la lumière des exigences de toute recherche et de celles propres à chaque type.		
ETA 6009	Recherche en AFE : concepts fondamentaux	3 cr.
Analyse critique des concepts fondamentaux de la recherche en administration et fondements de l'éducation. Principales théories à partir desquelles les problématiques sont construites et les résultats interprétés. Étude de recherches exemplaires.		
ETA 6010	Programme de lectures individuelles	3 cr.
ETA 6019	Stage I	3 cr.
Pratique sous supervision, en milieu éducatif ou autre. Lien entre théorie et pratique. Rapport.		
ETA 6020	Stage II	3 cr.
Pratique sous supervision, en milieu éducatif ou autre. Lien entre théorie et pratique. Rapport.		
ETA 6030	Travail dirigé en éducation	9 cr.
Élaboration, réalisation et évaluation d'une intervention éducative, de matériel didactique ou d'instruments de mesure.		
ETA 6031	Pratique professionnelle et recherche	3 cr.
Modèles de recherche à visée pratique : recherche-action, recherche-développement, etc. Développement de la compétence à traiter les informations d'une manière rigoureuse et avec un esprit critique.		
ETA 6032	Méthodes de recherche en éducation	3 cr.
Initiation aux problématiques et méthodes de recherche en éducation. Buts de la recherche en éducation, présupposés épistémologiques et concepts de base, types de recherche et outils méthodologiques.		
ETA 6033	Étapes d'une recherche en éducation	3 cr.
Études approfondies des principales étapes d'une recherche en éducation.		
ETA 6034	Laboratoire de recherche	3 cr.
Langage de la recherche, méthodes principales, instruments, étapes.		
ETA 6040	Internat de recherche : éducation	3 cr.
Stages pratiques dans les organismes de recherche en éducation ou comme assistant de recherche.		

ETA 6052	Planification de la formation	1 cr.
Examen des concepts fondamentaux et des principes qui guident une pratique renouvelée dans le domaine choisi. Identification des besoins et programmation d'une formation continue adaptée.		
ETA 6053	Résolution de problèmes en éducation	1 cr.
Étude du processus de résolution de problèmes contextualisés en éducation.		
ETA 6054	Synthèse et intégration	1 cr.
Analyse des apprentissages et bilan critique.		
ETA 6060	Élaboration et évaluation de programmes	3 cr.
Fondements des modèles curriculaires. Processus d'élaboration et d'implantation des programmes d'études. Choix des méthodes d'évaluation et des contextes décisionnels. Exemples québécois et étrangers. Applications. Ce cours est réservé à des cohortes particulières et ne peut être offert pour la formation initiale à l'enseignement collégial.		
ETA 6065	Évaluation et compétences	3 cr.
Approches en évaluation des apprentissages. Objectifs et compétences évalués. Analyse critique d'instruments (examens, travaux, projets, etc.), grilles d'évaluation et critères de correction.		
ETA 6070	Projet éducatif et éval. de l'établissement	3 cr.
Élaboration, implantation, évaluation du projet éducatif et évaluation de l'établissement. Modèles d'évaluation et dynamique organisationnelle. Expériences québécoises et étrangères.		
ETA 6101	Séminaire thématique 1	3 cr.
Étude d'un thème central en fondements de l'éducation et éducation comparée. État des recherches sur ce thème et place de celui-ci dans le débat public.		
ETA 6102	Séminaire thématique 2	3 cr.
Étude d'un thème central en fondements de l'éducation et éducation comparée. État des recherches sur ce thème et place de celui-ci dans le débat public.		
ETA 6104	L'éducation dans le monde d'aujourd'hui	3 cr.
Grands courants de la pensée en éducation au XXe siècle. Analyse des pratiques et des savoirs en éducation dans le contexte de la société actuelle et à la lumière d'études récentes. Implications et portée des débats en cours.		
ETA 6120	Analyse des politiques en éducation	3 cr.
Analyse de la dynamique et du contexte politiques dans lesquels s'inscrit l'évaluation des politiques en éducation. Émergence, élaboration et implantation des politiques. Politiques et idéologies éducatives.		
ETA 6300	L'éducation comparée	3 cr.
Domaine, origines, évolution, objectifs et méthodes de l'éducation comparée. La comparaison : objet, unités, types de recherche et réunion des données. Contribution des sciences de l'homme.		
ETA 6312	Systèmes d'éducation étrangers	3 cr.
Description et analyse critique des principaux systèmes d'éducation qu'on trouve en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Europe, en Asie et en Afrique.		
ETA 6315	Séminaire sur l'éducation en Chine	3 cr.
Analyse critique de problèmes actuels de l'éducation en République Populaire de Chine, dans leur contexte socioculturel.		
ETA 6325	L'enseignement collégial	3 cr.
Structure de l'enseignement collégial dans le monde, principalement au Québec, au Canada anglophone et aux États-Unis. Analyse comparative de différents problèmes.		
ETA 6505	Méthodes quantitatives en éducation	3 cr.
La mesure, la quantification et la statistique. Description exploratoire, confirmation. Interprétation et prise de décision : diagnostic, comparaison, sélection, placement. Logiciels appropriés au traitement des données.		
ETA 6512	L'analyse des données qualitatives	3 cr.
Pertinence et fiabilité des données. Systématisation des modes d'analyse au plan de la condensation, des mises en relations et des interprétations explicatives, descriptives et prescriptives. Vérification et validation.		

ETA 6521	Analyse d'expériences en évaluation	3 cr.	ETA 6917	Étude comparée en adm. de l'éducation	3 cr.
Lieu d'intégration et de réflexion sur les quatre composantes du microprogramme. Analyse critique des processus d'évaluation. Préparation et présentation d'un plan d'évaluation. Préalable(s) : ETA 6505.			Modèles d'administration de l'éducation dans les régimes et les milieux sociopolitiques de différents pays.		
ETA 6521A et B	Analyse d'expériences en évaluation	3 cr.	ETA 6925	Leadership et animation	3 cr.
Préalable(s) : ETA 6505.			Laboratoire visant le développement des habiletés de leadership et d'animation en gestion de l'éducation.		
ETA 6526	Méthodes quant. et prédiction en éduc.	3 cr.	ETA 6932	L'établissement et son environnement	3 cr.
Problématique de la prédiction et de la sélection : régression simple et multiple. Batteries de test. Modélisation robuste. Modélisation à multiples niveaux. Préalable(s) : ETA 6505.			Le contexte de l'établissement sur le plan sociologique, politique, économique et culturel. Compétence à en gérer les incidences : diversité culturelle, caractéristiques socioéconomiques, etc. Partenariats.		
ETA 6538	TIC et évaluation	3 cr.	ETA 6935	Prise de décision en adm. de l'éducation	3 cr.
TIC et construction d'un instrument. TIC, un outil d'évaluation (test sur mesure, test adaptatif). TIC et administration.			Développement de la compétence à utiliser divers modèles de prise de décision en tenant compte des facteurs institutionnels, organisationnels ou personnels qui la conditionnent. Attention à la dynamique organisationnelle.		
ETA 6541	Instruments pour l'évaluation	3 cr.	ETA 6937	Pouvoir et politiques en éducation	3 cr.
Les critères intrinsèques et extrinsèques des instruments. Différents types d'instruments : fondés sur la réponse de l'apprenant (questionnaire), sur ses réalisations (portfolio), sur ses actions (observations). Préalable(s) : ETA 6536.			Étude des processus d'exercice du pouvoir et de l'élaboration, de l'implantation et de l'évaluation des politiques en éducation. Analyses de cas.		
ETA 6551	Méthodologie de la mesure en évaluation	3 cr.	ETA 6940	Gestion du changement et intervention	3 cr.
Nature et rôle de la mesure en éducation. Rôle de la modélisation théorique. Variables latentes. Mesure des connaissances, habiletés, aptitudes et attitudes. Échelles de mesure. Erreur de mesure. Préalable(s) : ETA 6505.			Développement de la compétence à gérer divers types de changements, à gérer des organisations d'éducation visant de multiples changements ou à intervenir à titre d'agent de changement. Attention au développement organisationnel.		
ETA 6568	Aspects éthiques de l'évaluation	3 cr.	ETA 6940A et B	Gestion du changement et intervention	3 cr.
Fondements de l'évaluation. Problèmes éthiques : plagiat, biais, justice, équité, communication, responsabilité sociale. Instruments et processus de validation. Standards de performance et de compétences. Recours juridiques.			Développement de la compétence à gérer divers types de changements, à gérer des organisations d'éducation visant de multiples changements ou à intervenir à titre d'agent de changement. Attention au développement organisationnel.		
ETA 6581	Évaluation de l'enseignement	3 cr.	ETA 6947	Méthodes de planification	3 cr.
Principales méthodes utilisées en évaluation de l'enseignement. Étude critique de certaines expériences d'évaluation. Problèmes d'application aux divers niveaux éducatifs. Préalable(s) : ETA 6032.			Étude approfondie des modèles de macro et micro planification en éducation et en formation. Élaboration, implantation et évaluation de projets.		
ETA 6655	Pratique professionnelle et éthique	3 cr.	ETA 6956	Adm. de l'ens collégial et universitaire	3 cr.
Éthique professionnelle et formation. Transformation des pratiques professionnelles et conséquences pour l'éthique. Éthique organisationnelle.			Étude de problèmes propres à l'administration des établissements d'enseignement collégial et universitaire et des types de réponses apportées selon différents contextes.		
ETA 6900	Intro. à l'administration de l'éducation	3 cr.	ETA 6959	Analyse d'expériences administratives 1	3 cr.
Introduction à la fonction de gestion en éducation. Le processus administratif. Les rôles du gestionnaire de l'éducation.			Accompagnement professionnel et intégration des théories administratives à l'explicitation de problèmes de gestion.		
ETA 6900A	Intro. à l'administration de l'éducation	3 cr.	ETA 6959A	Analyse d'expériences administratives 1	3 cr.
Introduction à la fonction de gestion en éducation. Le processus administratif. Les rôles du gestionnaire de l'éducation.			Application de théories de l'administration de l'éducation. Expérience de groupes travaillant à la solution d'un problème pratique dans un organisme d'éducation.		
ETA 6900B	Intro. à l'administration de l'éducation	3 cr.	ETA 6959B	Analyse d'expériences administratives 1	3 cr.
ETA 6902	Administration de l'éduc. des adultes	3 cr.	ETA 6961	Pratique professionnelle 1	3 cr.
Étude des organisations et infrastructures assumant des responsabilités dans la formation des adultes. Analyse des idéologies et des principes d'organisation qui existent dans le secteur éducatif.			Analyse réflexive sur les pratiques administratives en éducation.		
ETA 6904	Théories et modèles éducatifs	3 cr.	ETA 6961A et B	Pratique professionnelle 1	3 cr.
Étude des théories et des stratégies éducatives. Conséquences pour la structuration et la gestion des établissements. Modèles d'établissement.			ETA 6962	Stage en administration de l'éducation 1	3 cr.
ETA 6906	Théories des organisations d'éducation	3 cr.	ETA 6962A et B	Stage en administration de l'éducation 1	3 cr.
Étude de théories de l'administration et des organisations et applications au domaine de l'éducation.			ETA 6964	Pratique professionnelle 2	3 cr.
ETA 6908	Travail dirigé en adm. de l'éducation	6 cr.	Analyse réflexive sur les pratiques administratives en éducation.		
ETA 6909	Essai en administration de l'éducation	12 cr.	ETA 6964A et B	Pratique professionnelle 2	3 cr.
Ce cours est accessible aux étudiants ayant une moyenne de 3.5 et après entente avec le responsable des grades supérieurs et du directeur du département.			ETA 6965	Adm. de l'éducation et législations 2	3 cr.
ETA 6912	Gestion des ressources humaines en éduc.	3 cr.	Examen des problèmes en milieu d'éducation reliés à certaines législations et analyse de solutions administratives pertinentes.		
Étude approfondie de la gestion du personnel en milieu d'éducation.			ETA 6966	Analyse d'expériences administratives 2	3 cr.
ETA 6915	Financement de l'éducation	3 cr.	Accompagnement professionnel; analyse de pratiques de gestion et théorisation.		
Investissement et consommation, rentabilité. Rôle des gouvernements : principe du financement, responsabilités des différents niveaux d'autorité.			ETA 6966A et B	Analyse d'expériences administratives 2	3 cr.
			ETA 6969	Gestion de projets de formation	3 cr.
			Modèles de gestion de projets de formation en milieu organisationnel. Planification, organisation, implantation et évaluation d'un projet. Travaux pratiques.		

ETA 6972 Gestion des conflits en éducation **3 cr.**
Développement de la compétence à reconnaître et expliquer les divers types de conflit qui se produisent dans les organisations d'éducation et à les gérer efficacement.

ETA 6977 Gestion informatisée en éducation **3 cr.**
Examen de systèmes de gestion informatisée en éducation et en formation. Familiarisation avec au moins un système de gestion informatisée.

ETA 6978 Gestion de l'environnement éducatif **3 cr.**
Développement de la compétence à gérer les activités éducatives, notamment en ce qui a trait à l'organisation scolaire, à la vie scolaire, aux programmes et aux relations avec les parents.

ETA 6978A et B Gestion de l'environnement éducatif **3 cr.**
Développement de la compétence à gérer les activités éducatives, notamment en ce qui a trait à l'organisation scolaire, la vie scolaire, aux programmes et aux relations avec les parents.

ETA 6979 Pol. d'encadrement, services adaptés **3 cr.**
Principes, organisation et techniques d'encadrement des élèves et de gestion des différentes clientèles d'un établissement scolaire.

ETA 6979A et B Pol. d'encadrement, services adaptés **3 cr.**

ETA 6980 Gestion des activités éducatives **3 cr.**
Développement de la compétence à gérer les activités éducatives : planification, supervision et contrôle. Recherche de la qualité.

ETA 6980A Gestion des activités éducatives **3 cr.**
Développement de la compétence à gérer les activités éducatives, notamment en ce qui a trait à la supervision, au contrôle et à l'amélioration continue ou à la recherche de la qualité.

ETA 6980B Gestion des activités éducatives **3 cr.**

ETA 6981 Savoirs institutionnels 1 **3 cr.**

ETA 6981A et B Savoirs institutionnels 1 **3 cr.**
Examen des pratiques administratives découlant des politiques, des normes, des règlements et des procédures propres aux organisations.

ETA 6982 Gestion des inf. et de la communication **3 cr.**
Développement de la compétence à gérer la circulation de l'information, à mettre en oeuvre des communications efficaces au sein de l'organisation et dans les relations avec l'environnement et à utiliser les TIC à cet effet.

ETA 6983 Savoirs institutionnels 2 **3 cr.**

ETA 6983A et B Savoirs institutionnels 2 **3 cr.**
Examen des pratiques de gestion des activités éducatives attendues par une culture institutionnelle.

ETA 6984 Gestion des ressources mat. et fin. **3 cr.**
Développement de la compétence à gérer les ressources matérielles et financières d'un établissement. Familiarisation avec les approches et les politiques gouvernementales.

ETA 6986 Étude de problèmes de gestion **3 cr.**
Étude de divers problèmes de gestion vécus ou anticipés par les participants à ce cours et des solutions possibles ou apportées dans une perspective de pratique réflexive. Accent sur le processus de résolution de ces problèmes.

ETA 6986A et B Étude de problèmes de gestion **3 cr.**

ETA 6991 Projet de recherche **12 cr.**

ETA 6992 L'aide au dév. prof. en adm. de l'éduc. **3 cr.**
Formation à la supervision des stages en administration de l'éducation et au mentorat. Le codéveloppement professionnel. Le gestionnaire comme « coach ».

ETA 6993 Mémoire de maîtrise **12 cr.**

ETA 6996 Comportement org. en milieu d'éducation **3 cr.**
Développement de l'habileté à comprendre le comportement des individus au sein de l'org. d'éduc. et à choisir une réponse appropriée. Attention aux interactions et à l'influence de l'environnement de travail.

ETA 6996A Comportement org. en milieu d'éducation **3 cr.**
Développement de l'habileté à comprendre le comportement des individus au sein de l'org. d'éduc. et à choisir une réponse appropriée. Attention aux interactions et à l'influence de l'environnement de travail.

ETA 6996B Comportement org. en milieu d'éducation **3 cr.**

ETA 6997 Sem. thématique en administration 1 **3 cr.**
Étude de thèmes spécifiques à des problématiques de gestion en éducation.

ETA 6997A Sém. thématique en administration 1 **3 cr.**
Étude de thèmes spécifiques à des problématiques de gestion en éducation.

ETA 6997B Sem. thématique en administration 1 **3 cr.**

ETA 6998 Sem. thématique en administration 2 **3 cr.**
Étude de thèmes spécifiques à des problématiques de gestion en éducation.

ETA 6998A et B Sem. thématique en administration 2 **3 cr.**

ETA 7000 Séminaire de recherche **6 cr.**
Organisation pratique d'un projet de thèse. Élaboration et étude des projets. Traitement des données par les techniques appropriées.

ETA 7001 Séminaire commun de doctorat 1 **3 cr.**
Études de problématiques d'ordre théorique, méthodologique, praxéologique ou épistémologique relatives aux sciences de l'éducation et aux domaines ou champs d'études qui leur sont associés.

ETA 7002 Séminaire commun de doctorat 2 **3 cr.**
Études de problématiques d'ordre théorique, méthodologique, praxéologique ou épistémologique relatives aux sciences de l'éducation et aux domaines ou champs d'études qui leur sont associés.

ETA 7110 Programme de lectures indiv (fond) **3 cr.**

ETA 7310 Programme de lectures indiv (éduc comp) **3 cr.**

ETA 7510 Programme de lectures indiv (mes éval) **3 cr.**

ETA 7515 Séminaire avancé en docimologie **3 cr.**
Étude approfondie de quelques questions théoriques de mesure et d'évaluation.

ETA 7520 Théorie des tests et problèmes connexes **3 cr.**
Étude des théories statistiques relatives aux résultats des tests (scores) : exploration du modèle classique de la théorie des tests et des autres modèles.

ETA 7530 Analyse multidimensionnelle en éducation **3 cr.**
Exploration des modèles existants et de leurs explications : analyse en composantes principales, analyse factorielle, analyse scolaire multidimensionnelle.

ETA 7801 Analyse du problème - cahier des charges **3 cr.**
Analyse des situations problématiques proposées et choix du problème à résoudre. Analyse contextuelle du problème retenu et élaboration du cahier des charges du projet.

ETA 7802 Conception/instrumentation/planification **6 cr.**
Concepts et techniques de conception, de modélisation et de planification du projet de recherche; préparation et mise au point des instruments nécessaires à sa réalisation ainsi qu'au recueil et traitement des traces.

ETA 7803 Intervention 1 et analyse **6 cr.**
Implantation du projet sur le terrain, enregistrement des traces de l'intervention, analyse des traces et réflexion pour fin d'ajustement de l'intervention.

ETA 7804 Intervention 2 et évaluation **6 cr.**
Déploiement de l'intervention, enregistrement et analyse des traces de l'intervention, évaluation de l'intervention.

ETA 7805 Rapport et diffusion des résultats **9 cr.**
Rédaction du rapport. Conception et rédaction d'un document de dissémination des résultats de la recherche dans le milieu professionnel du candidat.

ETA 7910 Programme de lectures indiv (adm éduc) **3 cr.**

ETA 7915 Comportement administratif **6 cr.**
Étude approfondie de concepts d'administration.

ETA 7920	Étude des organisations	6 cr.
Étude approfondie de l'organisation de l'éducation.		
ETA 7950	Séminaire d'étude de cas et stages	6 cr.
Application des théories d'administration.		

ETM - Études médiévales

ETM 6015	Paléographie	3 cr.
a) Les principales abréviations : exercices portant d'abord sur des imprimés des XVe et XVIe siècles, puis sur des manuscrits. b) Évolution de l'écriture latine, nomenclature des différentes formes, datation.		

ETM 6635	La religion populaire au Moyen Âge	3 cr.
Aperçu de la recherche dans ce domaine : pluralité des notions et des approches. Dialectique des rapports entre religion populaire et religion officielle. Inventaire systématique des sources : repérage, classification, discussion critique.		

ETM 6840	L'Église de France au XVe siècle	3 cr.
Les institutions et le personnel de l'Église de France au XVe siècle. Ses rapports avec le pouvoir royal, le Concile et la papauté. Les projets de réforme et leur destinée.		

FMC - Finance mathématique et computationnelle

FMC 6000	Stage	9 cr.
Stage d'au moins 3 mois dans une entreprise privée ou publique (autre que l'Université) ou dans un centre de recherche universitaire, sous la supervision d'un professeur d'université ou d'un chercheur d'un centre de recherche et suivi d'un rapport.		

FMC 6100	Travail dirigé	9 cr.
Travail dirigé d'une durée d'au moins trois mois effectué sous la supervision d'un professeur d'université ou d'un chercheur d'un centre de recherche et suivi d'un rapport.		

FRA - Études françaises

FRA 6022	Méthodologie	3 cr.
Initiation à la recherche : objectifs, méthodes, instruments de travail. Les candidats définiront leur projet de mémoire dans ce séminaire. Obligatoire à la maîtrise.		

FRA 6024	Séminaire, professeur invité	3 cr.

FRA 6025	Séminaire, professeur invité	3 cr.

FRA 6026	Séminaire, professeur invité	3 cr.

FRA 6027	Séminaire pour étudiants-visiteurs I	1 cr.
Programme individuel sous la direction d'un professeur, pour un étudiant ou un chercheur effectuant au Département un court séjour de recherche. On s'inscrira à un, deux ou trois de ces séminaires compte tenu de l'ampleur du projet de recherche.		

FRA 6028	Séminaire pour étudiants-visiteurs II	1 cr.
Programme individuel sous la direction d'un professeur, pour un étudiant ou un chercheur effectuant au Département un court séjour de recherche. On s'inscrira à un, deux ou trois de ces séminaires compte tenu de l'ampleur du projet de recherche.		

FRA 6029	Séminaire pour étudiants-visiteurs III	1 cr.
Programme individuel sous la direction d'un professeur, pour un étudiant ou un chercheur effectuant au Département un court séjour de recherche. On s'inscrira à un, deux ou trois de ces séminaires compte tenu de l'ampleur du projet de recherche.		

FRA 6141	Sémiotique narrative	3 cr.
Analyse critique des problèmes narratifs du point de vue historique et du point de vue méthodologique. Application à la définition et à l'analyse du nouveau roman français.		

FRA 6143	Littérature et savoirs	3 cr.
Évolution des rapports entre culture littéraire et culture scientifique aux XIXe et XXe siècles. Analyse de quelques grandes oeuvres dans une perspective épistémocritique.		

FRA 6144	Littérature française du Moyen Âge	3 cr.
Recherches sur la littérature et la vie littéraire au Moyen Âge ; analyses d'oeuvres choisies.		

FRA 6144A	Littérature française du Moyen-Âge	3 cr.
Recherches sur la littérature et la vie littéraire au Moyen-Âge ; analyses d'oeuvres choisies.		

FRA 6145	Littérature française du XVIIe siècle	3 cr.
Recherche sur la littérature et la vie littéraire au XVIIe siècle ; analyses d'oeuvres choisies.		

FRA 6146	Littérature et philosophie	3 cr.
Relations entre littérature, théorie de la littérature et philosophie.		

FRA 6160	Histoire littéraire du Québec	3 cr.
Concepts fondamentaux et remises en question; tendances théoriques qui inspirent les pratiques contemporaines. Champ d'application : le domaine québécois.		

FRA 6161	Génétique textuelle et intertextualité	3 cr.
Travaux axés sur l'édition en cours de l'oeuvre d'A. Grandbois : sources historiques, études génétiques, analyse des intertextes.		

FRA 6180	Édition critique	3 cr.
Origine, techniques, développements récents. Nouvelles problématiques issues de la génétique textuelle.		

FRA 6190	Travaux dirigés pour étudiants visiteurs	9 cr.
Travaux de recherche réalisés sur le sujet du mémoire et supervisés par un professeur du Département. Réservé aux étudiants visiteurs.		

FRA 6192	Travaux dirigés pour étudiants visiteurs	9 cr.
Travaux de recherche réalisés sur le sujet du mémoire et supervisés par un professeur du Département. Réservé aux étudiants visiteurs.		

FRA 6260	Littérature québécoise du XXe siècle	3 cr.
Recherches sur la littérature et la vie littéraire au XXe siècle ; analyses d'oeuvres choisies.		

FRA 6261	Littérature québécoise du XIXe siècle	3 cr.
Recherches sur la littérature et la vie littéraire au XIXe siècle ; analyses d'oeuvres choisies.		

FRA 6262	Séminaire du CRILCQ	3 cr.
Étrangeté et altérité dans la littérature québécoise : transferts discursifs et thématiques, processus intertextuels et transculturels.		

FRA 6262A	Séminaire du CRILCQ	3 cr.
Étrangeté et altérité dans la littérature québécoise : transferts discursifs et thématiques, processus intertextuels et transculturels.		

FRA 6263	Enjeux de l'identitaire	3 cr.
Le séminaire sera consacré à la question du sujet. Nous y examinerons diverses pratiques du récit de soi (biographie, autobiographie, autofiction, fiction de soi, thanatographie, autoanalyse, témoignage, etc.) qui transforment ce champ.		

FRA 6264	Théâtre québécois du XXe siècle	3 cr.
Recherches sur le théâtre, la dramaturgie et la vie théâtrale au XXe siècle au Québec ; analyses d'oeuvres choisies.		

FRA 6342	Littérature française du XIXe siècle	3 cr.
Recherches sur la littérature et la vie littéraire au XIXe siècle ; analyses d'oeuvres choisies.		

FRA 6343	Écrits des femmes (XVIe-XVIIIe siècles)	3 cr.
Recherches sur la littérature féminine et la vie littéraire des femmes sous l'Ancien Régime ; analyses d'oeuvres choisies.		

FRA 6347	Littérature française du XVIIIe siècle	3 cr.
Recherches sur la littérature et la vie littéraire au XVIIIe siècle ; analyses d'oeuvres choisies.		

FRA 6348	Littérature française du XVIe siècle	3 cr.
Recherches sur la littérature et la vie littéraire au XVIe siècle ; analyses d'oeuvres choisies.		

FRA 6349	Littérature française du XXe siècle	3 cr.	FRA 6620C	Relire et enseigner Molière	1 cr.
Recherches sur la littérature et la vie littéraire au XXe siècle ; analyses d'oeuvres choisies.			Lecture d'une oeuvre canonique de Molière sous la direction d'un spécialiste de l'auteur qui l'étudie à partir des travaux les plus récents et élabore des stratégies de lecture.		
FRA 6350	Théâtre français du XXe siècle	3 cr.	FRA 6620D	Relire et enseigner Voltaire	1 cr.
Recherches sur le théâtre, la dramaturgie et la vie théâtrale au XXe siècle ; analyses d'oeuvres choisies.			Lecture d'une oeuvre canonique de Voltaire sous la direction d'un spécialiste de l'auteur qui l'étudie à partir des travaux les plus récents et élabore des stratégies de lecture.		
FRA 6420	Littératures francophones	3 cr.	FRA 6620E	Relire et enseigner Saint-Denys Garneau	1 cr.
Recherches sur la littérature et la vie littéraire dans la francophonie ; analyses d'oeuvres choisies.			Lecture d'une oeuvre canonique de Saint-Denys Garneau sous la direction d'un spécialiste de l'auteur qui l'étudie à partir des travaux les plus récents et élabore des stratégies de lecture.		
FRA 6420A	Littératures francophones	3 cr.	FRA 6620F	Relire et enseigner Perec	1 cr.
Recherches sur la littérature et la vie littéraire dans la francophonie ; analyses d'oeuvres choisies.			Lecture d'une oeuvre canonique de Perec sous la direction d'un spécialiste de l'auteur qui l'étudie à partir des travaux les plus récents et élabore des stratégies de lecture.		
FRA 6443	Sociocritique	3 cr.	FRA 6620G	Relire et enseigner Hugo	1 cr.
Relations du texte littéraire aux discours sociaux qui l'environnent et le nourrissent ; procédures spécifiques de mise en texte le distinguent.			Lecture d'une oeuvre canonique de Hugo sous la direction d'un spécialiste de l'auteur qui l'étudie à partir des travaux les plus récents et élabore des stratégies de lecture.		
FRA 6444	Théories du discours	3 cr.	FRA 6620H	Relire et enseigner Michel Tremblay	1 cr.
Approches des oeuvres littéraires à la croisée de la linguistique du discours, des théories de l'énonciation et de l'analyse des discours.			Lecture d'une oeuvre canonique de Michel Tremblay sous la direction d'un spécialiste de l'auteur qui l'étudie à partir des travaux les plus récents et élabore des stratégies de lecture.		
FRA 6480	Rhétorique et pragmatique	3 cr.	FRA 6620I	Relire et enseigner Rimbaud	1 cr.
Approches des oeuvres littéraires à partir de la rhétorique classique et moderne, des théories de l'argumentation et de la pragmatique.			Lecture d'une oeuvre canonique de Rimbaud sous la direction d'un spécialiste de l'auteur qui l'étudie à partir des travaux les plus récents et élabore des stratégies de lecture.		
FRA 6481	Écrits de femmes (XIXe-XXe siècles)	3 cr.	FRA 6620J	Relire et enseigner Proust	1 cr.
Recherches sur la littérature féminine et la vie littéraire des femmes dans la modernité ; analyses d'oeuvres choisies.			Lecture d'une oeuvre canonique de Proust sous la direction d'un spécialiste de l'auteur qui l'étudie à partir des travaux les plus récents et élabore des stratégies de lecture.		
FRA 6482	La poétique des écrivains	3 cr.	FRA 6620L	Relire et enseigner Nelligan	1 cr.
Réflexion sur la liaison entre l'écriture créatrice et sa réflexion philosophique ou théorique chez les écrivains.			Lecture d'une oeuvre canonique de Nelligan sous la direction d'un spécialiste de l'auteur qui l'étudie à partir des travaux les plus récents et élabore des stratégies de lecture.		
FRA 6484	Poétique	3 cr.	FRA 6620M	Relire et enseigner Conan	1 cr.
Approches des oeuvres littéraires à partir de la poétique classique et des poétiques contemporaines.			Lecture d'une oeuvre canonique de Conan sous la direction d'un spécialiste de l'auteur qui l'étudie à partir des travaux les plus récents et élabore des stratégies de lecture.		
FRA 6485	Temporalité et littérature	3 cr.	FRA 6620O	Relire et enseigner Guèvremont	1 cr.
Les textes littéraires « produisent » une expérience particulière du temps. Une réflexion philosophique nous aidera à comprendre leurs modes de signification spécifiques.			Lecture d'une oeuvre canonique de Guèvremont sous la direction d'un spécialiste de l'auteur qui l'étudie à partir des travaux les plus récents et élabore des stratégies de lecture.		
FRA 6501	Création littéraire	3 cr.	FRA 6620P	Relire et enseigner Gaston Miron	1 cr.
Séminaire-atelier. Pratiques textuelles : théorie et critique.			FRA 6620Q Relire et enseigner C. de Troyes 1 cr.		
FRA 6502	Création littéraire(théâtre et scénario)	3 cr.	FRA 6620R	Relire et enseigner Beaumarchais	1 cr.
Séminaire-atelier. Pratiques textuelles : théorie et critique.			FRA 6620S Relire et enseigner Corneille 1 cr.		
FRA 6503	Création : littérature et autres arts	3 cr.	Lecture d'une oeuvre canonique de Corneille sous la direction d'un spécialiste de l'auteur qui l'étudie à partir des travaux les plus récents et élabore des stratégies de lecture.		
Séminaire de professeurs et d'artistes invités autour des pratiques et des théories de la création dans les différents arts.			FRA 6620T	Relire et enseigner Diderot	3 cr.
FRA 6610	Former des lecteurs	3 cr.	Lecture d'une oeuvre canonique de Diderot sous la direction d'un spécialiste de l'auteur qui l'étudie à partir des travaux les plus récents et élabore des stratégies de lecture.		
Études de textes littéraires; élaboration d'une réflexion sur les relations entre littérature, lecture et enseignement.			FRA 6620U	Relire et enseigner Hébert	3 cr.
FRA 6620	Relire et enseigner	3 cr.	Lecture d'une oeuvre canonique de Hébert sous la direction d'un spécialiste de l'auteur qui l'étudie à partir des travaux les plus récents et élabore des stratégies de lecture.		
Lecture de trois oeuvres canoniques de la littérature sous la direction de trois spécialistes de ces oeuvres qui les étudient à partir des travaux les plus récents et élaborent des stratégies de lecture.			FRA 7001	Théorie et méthodologie	3 cr.
FRA 6620A	Relire et enseigner Verlaine	1 cr.	Orientations de la recherche en études littéraires. Les candidats préciseront, dans le cadre de ce séminaire, la problématique de leur thèse. Obligatoire au doctorat.		
Lecture d'une oeuvre canonique de Paul Verlaine sous la direction d'un spécialiste de l'auteur qui l'étudie à partir des travaux les plus récents et élabore des stratégies de lecture.					
FRA 6620B	Relire et enseigner Ducharme	1 cr.			
Lecture d'une oeuvre canonique de Réjean Ducharme sous la direction d'un spécialiste de l'auteur qui l'étudie à partir des travaux les plus récents et élabore des stratégies de lecture.					

FRA 7003 Recherche **3 cr.**
Lectures individuelles choisies avec le tuteur en relation avec le projet de thèse : théorie et méthodologie. Réservé aux étudiants au doctorat.

FRA 7931 Séminaire collectif de conférences **cr.**
Les étudiants en rédaction sont invités à présenter une conférence suivie d'une discussion animée par le responsable du séminaire et deux autres professeurs.

GBM - Génie biomédical

GBM 6101 Oscillations et rythmes **3 cr.**
Modélisation des phénomènes biologiques périodiques. Analyse de stabilité, étude de cycles limites et autres attracteurs, couplage et entraînement de fréquence. Systèmes biochimiques, membranaires, cellulaires, écologiques.

GBM 6102 Modélisation biomédicale **3 cr.**
Principes et objectifs. Modèles mathématiques de systèmes physiologiques. Processus de modélisation, identification, conception des modèles, estimation des paramètres, validation. Exemples d'application.

GBM 6103 Applications médicales de l'informatique **4 cr.**
Principes et applications du traitement des signaux et images médicaux : acquisition, filtrage, détection/estimation, reconstruction, analyse spectrale, reconnaissance de formes, série chronologique et compression de données.

GBM 6105 Principes de bioélectricité **3 cr.**
Concepts de bioélectricité : transport membranaire, potentiel cellulaire et conduction. Volumes conducteurs et impédance des tissus. Transmission synaptique, biomagnétisme, électrocardiogramme, électroencéphalogramme, électromyogramme.

GBM 6106 Méthodes des systèmes en physiologie **3 cr.**
Méthodes d'analyse des systèmes linéaires et non linéaires : rétroaction, fonction de transfert, réponse en fréquence, linéarisation, stabilité. Applications aux principaux systèmes physiologiques.

GBM 6107 Principes d'instrumentation biomédicale **4 cr.**
Précision et fiabilité des mesures. Principes de captation des signaux biologiques. Instrumentation : transducteurs, amplificateurs, filtres, traceurs et appareils de stockage et d'analyse. Appareillage hospitalier.

GBM 6112 Services de santé et hospitaliers **3 cr.**
Organisation et structure du système de santé et des services hospitaliers. Approche systémique, utilisation de modèles et descriptions quantitatives. Techniques et technologies utilisées dans divers secteurs.

GBM 6113 Stage en génie biomédical **6 cr.**
L'étudiant est appelé à faire un stage d'environ 15 semaines en milieu hospitalier sous la supervision d'un ingénieur biomédical expérimenté. Un rapport écrit est exigé à la fin du stage.

GBM 6114 Principes de biomécanique **3 cr.**
Introduction à la biomécanique. Mécanique du continuum, équations constitutives, thermodynamique. Biomécanique des tissus biologiques. Modélisation : articulations, circulation, activité musculaire.

GBM 6115 Introduction aux biomatériaux **3 cr.**
Matériaux de remplacement : caractéristiques, méthodes d'études, interactions avec tissus biologiques. Propriétés de l'os, des ligaments et du cartilage. Applications en orthopédie et en circulation.

GBM 6116 Évaluation des technologies de la santé **3 cr.**
Évaluation de l'efficacité, des risques et des coûts. Technologies de prévention, de diagnostic, de traitement et de réadaptation. Méthodes d'évaluation. Diffusion des technologies. Rapports avec la qualité des soins. Obligatoire.

GBM 6118 Imagerie médicale **3 cr.**
Modèles de formation d'images établissant les liens physiques entre les caractéristiques des tissus et leur images observées par radiologie, médecine nucléaire, échographie, tomographie axiale, résonance magnétique nucléaire, les problèmes inverses.

GBM 6125 Bases du génie biomédical **1 cr.**
Analyse statistique univariée et multivariée. Évaluation des techniques d'intervention et de diagnostic : essais cliniques avec ou sans groupe contrôle, effet placebo, biais. Bioéthique : responsabilité légale, normes.

GBM 6145 Intro. à l'ingénierie de la réadaptation **3 cr.**
Terminologie; aides techniques, mobilité, posture; aspects cliniques, handicaps et déficits; biomécanique de la posture assise, de la propulsion en fauteuil roulant et du transfert, des orthèses et prothèses, outils d'évaluation; éléments de design. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

GBM 6155 Biocompatibilité et sc. des biomatériaux **3 cr.**
Science des biomatériaux. Réaction des tissus aux biomatériaux. Essais de biocompatibilité in vitro et in vivo. Dégradation des biomatériaux en milieu biologique. Stérilisation. Normes, standards et réglementations. Bioéthique.

GBM 6188 Mémoire **30 cr.**

GBM 6903 Projet dirigé **12 cr.**
Sous la supervision d'un directeur de projet, travail de niveau supérieur sur un problème particulier, ainsi que la rédaction d'un rapport de projet. Cette activité implique au moins 36 heures de travail par semaine, pendant un trimestre.

GBM 6904 Séminaire de génie biomédical **1 cr.**
Exposés et discussions de sujets se rapportant aux cours et travaux de recherche en génie biomédical. Discussion de publications récentes. Exposés de conférenciers invités.

GBM 6951 Cours spéciaux en génie biomédical 1 **1 cr.**
Exposés et discussions de sujets spéciaux et de données récentes en rapport avec les axes d'enseignement et de recherche de l'Institut.

GBM 6961 Cours spéciaux en génie biomédical 2 **2 cr.**
Exposés et discussions de sujets spéciaux et de données récentes en rapport avec les axes d'enseignement et de recherche de l'Institut.

GBM 6971 Cours spéciaux en génie biomédical 3 **3 cr.**
Exposés et discussions de sujets spéciaux et de données récentes en rapport avec les axes d'enseignement et de recherche de l'Institut.

GEO - Géographie

GEO 6001 Rédaction d'un projet de recherche **6 cr.**

GEO 6011 Évolutions des idées en géographie **3 cr.**
Séminaire obligatoire qui vise à retracer l'épistémologie de la géographie dans un cadre historique et méthodologique.

GEO 6012 Recherche **3 cr.**

GEO 6022 Stage de formation pratique **15 cr.**

GEO 6041 Terrain avancé en environnement **3 cr.**
Apprentissage des stratégies d'échantillonnage, des outils techniques et des méthodologies de cueillette des données.

GEO 6042 Études de cas **12 cr.**
Application des techniques numériques d'analyse spatiale et de terrain par l'étude de cas concrets où l'expertise géographique est prédominante.

GEO 6043 Lectures dirigées **3 cr.**
Analyse de textes choisis par l'étudiant et le professeur, avec un plan déposé auprès du Comité d'études supérieures. Ces lectures et rencontres permettent d'explorer des thématiques en lien avec les intérêts de recherche des étudiants. Un compte rendu écrit est obligatoire. Les thèmes du séminaire ne doivent pas correspondre à des thèmes de cours offerts.

GEO 6141 Environnement physique des rivières **3 cr.**
Problèmes méthodologiques : échelle et mesure. Analyse de réseaux. Géométrie de réseaux arborescents, efficacité et optimalité. Transport des sédiments, modèles d'écoulement. Actions humaines.

- GEO 6142** Biogéochimie environnementale **3 cr.**
Principes de la classification des sols. Mécanismes de formation des sols. Cycles biogéochimiques des nutriments et des métaux traces dans les écosystèmes terrestres.
- GEO 6143** Géo-mycologie **3 cr.**
Étude des particules biologiques de l'atmosphère; analyse de l'aéropioncton, des moyens d'adaptation et de colonisation de la spora atmosphérique.
- GEO 6144** Perspective millénaire sur la végétation **3 cr.**
Méthodologie de l'analyse pollinique. Paléoécologie quaternaire. Paléophytogéographie postglaciaire au Québec, en Amérique du Nord, en Europe. Ateliers et exposés.
- GEO 6145** Changements globaux atmosphériques **3 cr.**
Changement climatique; science, impacts, adaptations, politiques. Impacts sur le climat et l'hydrologie, les ressources en eau et l'agriculture; politiques d'adaptation.
- GEO 6146** Géomorphologie et quaternaire **3 cr.**
La notion de temps en géomorphologie. La notion d'évolution du relief. Les équilibres morphodynamiques; les ruptures d'équilibres morphoclimatiques; géomorphologie et archéologie : le cas de l'Europe, le cas de l'Arctique canadien.
- GEO 6147** Sujet spécial en géographie humaine **3 cr.**
Ce séminaire est mis à la disposition des professeurs et des stagiaires post-doctoraux afin de renseigner les étudiants au doctorat sur un domaine nouveau en recherche en géographie humaine.
- GEO 6148** Sujet spécial en géographie physique **3 cr.**
Ce séminaire est mis à la disposition des professeurs et des stagiaires post-doctoraux afin de renseigner les étudiants au doctorat sur un domaine nouveau en recherche en géographie physique.
- GEO 6149** Sujet spécial en géomatique **3 cr.**
Ce séminaire est mis à la disposition des professeurs et des stagiaires post-doctoraux afin de renseigner les étudiants au doctorat sur un domaine nouveau en recherche en techniques géographiques.
- GEO 6152** Laboratoire de pédologie **3 cr.**
Méthodes standard de l'étude d'un pèdon, de l'échantillonnage aux analyses de labo. Il en résultera une description complète du profil accompagné des résultats des analyses pour la CEC, le pH, le contenu en métaux, en carbonate, et la minéralogie.
- GEO 6153** Stage d'étude de la pollinisation **3 cr.**
Stage pratique d'expérimentation de la pollinisation, compréhension des relations pollen-pistil et de la compétition pollinique, éthologie des pollinisateurs.
- GEO 6154** Stage d'analyse pollinique **3 cr.**
À raison de 12h/sem; identification du pollen et des spores retrouvés dans les sédiments ou dans l'atmosphère du Québec. Lecture, traitement des échantillons, application pratique.
- GEO 6155** Terrain en environnement atmosphérique **3 cr.**
Activité pratique orientée vers la cueillette et le traitement des données climatologiques. Installation et utilisation d'instruments de mesure. Méthodologies d'échantillonnage climatologique. Travaux sur le terrain. Stage en milieu de travail ex. : Environnement Canada, Hydro-Québec.
- GEO 6156** Environnements arctiques-alpins **3 cr.**
Processus géomorphiques associés aux glaciers, des phénomènes de pergélisol et de mouvements de masse, cryogéniques et nivéo-éoliens. Les effets de changements du climat, les rétroactions associés à l'exploitation de ces environnements seront traités.
- GEO 6281** Économie spatiale métropolitaine **3 cr.**
Rôle des régions métropolitaines en tant que systèmes économiques spatiaux. Répartition spatiale d'activités économiques sur le territoire métropolitain (échelle intramétropolitaine). Rôle de pôle économique pour la région.
- GEO 6282** Problèmes géographiques du développement **3 cr.**
Critiques de grands problèmes de l'évolution et du développement des sociétés et de leurs territoires.
- GEO 6283** Systèmes de transports **3 cr.**
Ce cours vise à initier les étudiants aux défis de recherche en science des transports et aux principes, problèmes et méthodes d'analyse des systèmes de transport.
- GEO 6284** Environnements culturels **3 cr.**
État de la recherche en géographie culturelle; accent sur les systèmes et sous-systèmes culturels. Paysages culturels, culture et territorialité, idéologie incarnée dans l'espace. Liens entre géographie culturelle et anthropologie culturelle.
- GEO 6285** Dynamique des régions métropolitaines **3 cr.**
Évolution des grandes régions métropolitaines d'Amérique du Nord et d'Europe occidentale avec emphase sur les zones de contact entre villes et campagnes. Évolution démographique et économique, répercussions environnementales, politique de gestion.
- GEO 6286** Évaluation environnementale **3 cr.**
Processus et particularités régionales. Analyse des acteurs sociaux. Comparaison de méthodologies. Discussion de thèmes actuels : incertitude, effets cumulatifs, participation publique, mesures d'atténuation et de compensation, surveillance et suivi.
- GEO 6287** Espaces urbains et faits sociaux **3 cr.**
La signification que prend l'espace dans la formation de la vie sociale : perceptions, attitudes, représentations et comportements, problématiques traditionnelles et actuelles de l'analyse urbaine. Méthodes de recherche et étude de cas.
- GEO 6288** Dynamisme et mosaïque métropolitaine **3 cr.**
Dynamique métropolitaine dans les pays industrialisés, dans les P.V.D. Mosaïque métropolitaine : processus récents des villes centrales, des banlieues, des espaces périurbains, ruraux. Comparaison internationales, perspective, développement durable.
- GEO 6289** Problèmes de croissance urbaine **3 cr.**
Nouvelles technologies et organisation spatiale : l'économie hyper-industrielle. Localisation des activités de haute technologie. Logique spatiale du capitalisme flexible. Les milieux d'innovation et les réseaux. Dynamique actuelle du système urbain.
- GEO 6292** Géographie comparée de développement **3 cr.**
Discours de développement international au travers d'exemples comparatifs sur les tendances majeures : aménagement, population, urbanisation, développement rural, santé. Problèmes méthodologiques et échelle d'analyse.
- GEO 6295** Territoires et développement durable **3 cr.**
Étude géographique des contraintes et potentiels de développement économique local dans le contexte de la transformation du système économique. Les différents types d'action locale; la problématique de l'évaluation géographique des actions locales.
- GEO 6298** Analyse des problèmes de population **3 cr.**
Binôme espace-population, processus à diverses échelles géographiques. Paysage et population : morphologie socioéconomique, socioculturelle, démographique. État de la question : migration, vieillissement, ethnicité, transformations sociales méro.
- GEO 6321** Travaux pratiques en géomatique **3 cr.**
Cours de mise à jour axé sur la connaissance pratique des outils de la géomatique. S'adresse aux étudiants qui n'auraient pas suivi les cours de premier cycle en géographie préalables aux cycles supérieurs.
- GEO 6331** Théorie et pratique de la modélisation **3 cr.**
Ce cours vise à explorer les aspects théoriques et pratiques de la modélisation des systèmes environnementaux. Préalable(s) : IFT 1810.
- GEO 6333** Télédétection - physique et mathé. **3 cr.**
Principes physiques qui régissent la formation des images. Technologie des capteurs et des satellites. Principes mathématiques et méthodologiques de traitement et d'analyse d'images à des fins de cartographie thématique et d'études environnementales.
- GEO 6341** Étude des systèmes complexes **3 cr.**
Analyse et description de la structure et de l'organisation d'une gamme de systèmes à composantes multiples, humaines ou physiques. Étude approfondie de quelques méthodes d'analyse et de modélisation dynamique.
- GEO 6342** S.I.G. : aspects théoriques **3 cr.**
Analyse critique de la littérature scientifique couvrant les principaux thèmes théoriques, méthodologiques et d'application dans le domaine des systèmes d'information géographique et de l'analyse spatiale. Préalable(s) : GEO 2512.
- GEO 6343** La télédétection et l'environnement **3 cr.**
Cours axé sur les applications de la télédétection aux études de l'eau, des roches et sédiments meubles en milieu arctique et tempéré. Les images satellites et aéroportées serviront de base à un traitement numérique sur micro-ordinateur.

GEO 6351	Techniques quantitatives avancées	3 cr.
Étude des techniques d'analyse multivariée pour différents types de variables. Les algorithmes de classification en géographie : méthode et portée de chacune. Les méthodes d'entropie et leur utilité dans certains problèmes géographiques.		
GEO 6352	S.I.G. : aspects pratiques	3 cr.
Conception et réalisation d'un projet scientifique à l'aide de système d'information géographique et d'outils d'analyse spatiale. Préalable(s) : GEO 2512.		
GEO 6897	Écosystèmes globaux et santé	3 cr.
Analyse spatiale des liens entre santé humaine et environnement physique, social et sanitaire : recherche des facteurs étiologiques à partir des analyses cartographiques, et par l'étude des représentations des risques socioculturels et physiques.		
GEO 6902	Séminaire collectif de recherche	3 cr.
Exposés sur les recherches des professeurs du Département selon un thème intégrateur. Fortement recommandé à tous les étudiants du niveau des études supérieures.		
GEO 6999	Travail dirigé	15 cr.
GEO 7002	Recherche	6 cr.
GEO 7005	Thèse	75 cr.

GRC - Grec ancien

GRC 6005	Lectures dirigées en grec 1	3 cr.
Préalable(s) : 15 crédits en grec ancien.		
GRC 6015	Lectures dirigées en grec 2	3 cr.
Préalable(s) : 15 crédits en grec ancien.		
GRC 6020	La rhétorique en Grèce ancienne	3 cr.
Lecture et analyse de passages de Platon, Isocrate et Aristote; étude du rôle et de la fonction de la rhétorique dans le début de son développement. Préalable(s) : 15 crédits en grec ancien.		
GRC 6025	Origines de la fiction en Grèce ancienne	3 cr.
Étude du statut de la narration dans l'épopée homérique et les formes littéraires ultérieures (avant tout l'historiographie). Préalable(s) : 15 crédits en grec ancien.		
GRC 6050A à F	Aspects de la littérature grecque	3 cr.
Étude critique d'un aspect marquant de la littérature grecque; lecture et analyse d'un ensemble de passages représentatifs d'un certain auteur ou genre. Préalable(s) : 15 crédits en grec ancien.		

GRM - Grec moderne (études néo-helléniques)

GRM 6050	Littérature néo-hellénique I	3 cr.
Étude d'une période de la littérature grecque moderne et analyse d'oeuvres significatives appartenant à cette période. Séminaire en grec moderne.		
GRM 6060	Littérature néo-hellénique II	3 cr.
Étude d'une période de la littérature grecque moderne et analyse d'oeuvres significatives appartenant à cette période. Séminaire en grec moderne.		

HAR - Histoire de l'art

HAR 6001	Séminaire de mémoire	3 cr.
Préparation du sujet de recherche du mémoire; en définir l'originalité par rapport à la littérature existante; définir la problématique et l'approche théorique; identifier les sources et les méthodes. Obligatoire à la maîtrise.		
HAR 6006	Architecture moderne : histoire, théorie	3 cr.
Ce séminaire aborde chaque année un thème relié à l'architecture des Amériques ou de l'Europe occidentale, du milieu du XVIIIe siècle à nos jours. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		

HAR 6015	Basse-Antiquité et Moyen Âge	3 cr.
Le séminaire couvrira la période comprise entre la fin de l'Antiquité et le début de la Renaissance.		
HAR 6026	Renaissance et maniérisme italiens	3 cr.
Problèmes d'histoire, d'iconographie et de théories de l'art en Italie aux XVe et XVIe siècles. Peinture et rhétorique.		
HAR 6046	Le modernisme dans l'art	3 cr.
Ce séminaire porte sur des corpus d'oeuvres et de textes appartenant à différents mouvements du modernisme, depuis la seconde moitié du XIXe siècle jusqu'aux années soixante. Il aborde la problématique de l'auto-réflexivité et de ses modalités.		
HAR 6048	Art actuel	3 cr.
Ce séminaire abordera chaque année une question relative aux pratiques actuelles de l'art : interdisciplinarité, critique de la représentation, retour du politique, etc.		
HAR 6055	Histoire de l'art et sciences humaines	3 cr.
Autour d'un thème et d'un corpus déterminés à chaque année, une élaboration théorique et proposée qui concerne l'histoire de la représentation. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
HAR 6072	L'art au Québec et au Canada	3 cr.
Le séminaire traite en alternance des problèmes d'art canadien ancien et d'art canadien contemporain.		
HAR 6080	Muséologie et histoire de l'art	3 cr.
L'examen scientifique des objets d'art. Problèmes d'identification, d'inventaire, de classification. Le musée et la recherche.		
HAR 6082	Les institutions artistiques	3 cr.
Production, reproduction, circulation et diffusion des oeuvres d'art. Modes d'appropriation des biens symboliques. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
HAR 6092	Théories de l'art, XIXe et XXe siècles	3 cr.
Le corpus pourra varier selon les années : théories des philosophes sur l'art, théories sous-jacentes à la critique d'art, théories dans les écrits d'artistes, ou celles qui sont au fondement de l'épistémè d'un mouvement. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
HAR 6125	La peinture XVe - XVIIIe siècles	3 cr.
Selon un corpus défini chaque année, le séminaire examine les différentes dimensions des représentations appartenant à la tradition humaniste et les méthodes de travail qu'exige leur traitement. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
HAR 6140	Peinture baroque	3 cr.
Travaux sur un groupe homogène de peintures non ou peu étudiées : la documentation, analyses stylistiques et iconographiques, le problème des modèles.		
HAR 6245	Architecture : Renaissance et Baroque	3 cr.
Théorie et pratique baroques, effets de perception. Les étudiants réaliseront des travaux sur un thème ou un corpus monumental déterminé chaque année.		
HAR 7000	Problématiques de l'histoire de l'art	6 cr.
Analyse des bases théoriques et réflexion critique sur les questionnements actuels des diverses méthodologies appliquées à l'étude des oeuvres d'art.		
HAR 7001	Périodes et territoires	3 cr.
Problématisation d'un corpus par rapport à son inscription spatio-temporelle : découpages, articulations et périodisations (Art en Occident du Xe siècle à nos jours).		
HAR 7002	Questions thématiques	3 cr.
Constitution et traitement analytique du thème à partir d'une oeuvre ou d'un corpus plus élargi. Exemples : la sculpture publique; la représentation de la femme; l'architecture des colonies; la Renaissance.		
HAR 7003	Genres, disciplines, styles artistiques	3 cr.
Examen d'un corpus selon son appartenance aux regroupements taxinomiques de l'histoire de l'art : genre, média, pratiques. Exemples : questions spécialisées en histoire de la gravure; le statut théorique de la pictorialité; sculpture et modernisme.		

HAR 7004	Études formelles et sémantiques	3 cr.
Analyse d'une oeuvre ou d'un corpus plus large selon la spécificité de leurs modes d'expression dans une production de sens : hypothèses sémiotiques et théories de l'interprétation.		
HAR 7005	Problématisation du contexte artistique	3 cr.
Étude des liens qu'entretient une production artistique avec les structures et pratiques sociales, politiques, économiques et culturelles.		
HAR 7006	Écrits sur l'art	3 cr.
Analyse des diverses catégories de textes portant sur une production artistique (écrits d'artistes, de critiques, de connaisseurs, de philosophes, etc.).		
HAR 7007	Forum doctoral	3 cr.
Forum trimestriel qui rassemble professeurs et étudiants des universités impliquées.		

HEC - HEC Montréal

HEC 6001	Marketing	3 cr.
Cours HEC 4-130-94 de HEC Montréal.		
HEC 6011	Compréhension et analyse inf. comptable	3 cr.
Cours HEC 4-935-95 de HEC Montréal.		
HEC 6012	Systèmes d'information	3 cr.
Cours HEC 4-705-96 de HEC Montréal. Préalable(s) : ASA 6019 et HEC 6037.		
HEC 6021	Habilités de direction	3 cr.
Cours HEC 4-470-94 de HEC Montréal. Obligatoire. Préalable(s) : ASA 6019.		
HEC 6034	Administration, leadership et personnel.	3 cr.
Cours HEC 4-033-93 de HEC Montréal. Préalable(s) : ASA 6019.		
HEC 6039	Comportement humain au travail	3 cr.
Cours HEC 4-400-94 de HEC Montréal. Obligatoire.		
HEC 6049	Gestion opérations: entreprises services	3 cr.
Cours HEC 6-505-93 de HEC Montréal.		
HEC 6101	La direction et le leadership des proj.	3 cr.
Cours 4-409-99 de HEC Montréal.		
HEC 6108	Systèmes d'information en gestion	3 cr.
Cours 4-705-95 de HEC Montréal.		
HEC 6109	Gestion - approvisionnements, logistique	3 cr.
Cours 4-501-95 de HEC Montréal.		
HEC 6110	Méthodes et pratiques de négociation	3 cr.
Cours 4-043-95 de HEC Montréal.		
HEC 6111	Dévelop., politiques environ. et gestion	3 cr.
Cours 4-084-95 de HEC Montréal.		
HEC 6499	Crises et organisations (6-420-93)	3 cr.
Cours 6-420-93 de HEC Montréal.		

HGL - Études classiques

HGL 6050	Lectures dirigées en Antiquité	3 cr.
Dossier de lecture sur un domaine ou un problème spécialisé de l'histoire ou de l'archéologie gréco-romaines.		
HGL 6060	Lectures dirigées en Antiquité 2	3 cr.
Dossier de lecture sur un domaine ou un problème spécialisé de l'histoire ou de l'archéologie gréco-romaines.		
HGL 6400	Mythe et épopée à Rome	3 cr.
Désacralisation et historisation des mythes. La mythologie des origines de Rome. Les trois fonctions indo-européennes dans l'annalistique et l'épopée.		

HGL 6700	Aspects d'archéologie classique 1	3 cr.
Recherches sur certains problèmes spécifiques reliés à l'évolution de l'art et de l'architecture grecs ou romains.		
HGL 6800	Aspects d'archéologie classique 2	3 cr.
Analyse, à partir des documents archéologiques, de différents aspects économiques de l'expansion gréco-romaine en Méditerranée à l'Âge du Fer.		
HGL 6810	Stage pratique en archéologie	3 cr.
Théorie et pratique de la recherche archéologique. L'étudiant participe à un stage sur le terrain et en laboratoire.		

HST - Histoire

HST 6010	Sciences et pratiques historiques	3 cr.
Étude de l'évolution de l'histoire comme savoir et comme discipline scientifique. Analyse des pratiques historiennes contemporaines : construction de l'objet, élaboration du texte, insertion dans la société. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
HST 6020	Séminaire de mémoire I	3 cr.
Encadrement pour l'élaboration du sujet de mémoire : identifier les sources et élaborer la bibliographie; situer le sujet par rapport à l'historiographie; définir la problématique et les hypothèses de travail. Obligatoire à la maîtrise.		
HST 6021	Séminaire de mémoire II	3 cr.
Séminaire collectif où les étudiants présentent et discutent chacun des projets avec la participation de professeurs. Obligatoire à la maîtrise.		
HST 6030	Séminaire pour étudiants-visiteurs I	1 cr.
Programme individuel sous la direction d'un professeur, pour un étudiant ou un chercheur effectuant au Département un court séjour de recherche.		
HST 6031	Séminaire pour étudiants-visiteurs II	1 cr.
Programme individuel sous la direction d'un professeur, pour un étudiant ou un chercheur effectuant au Département un court séjour de recherche.		
HST 6032	Séminaire pour étudiants-visiteurs III	1 cr.
Programme individuel sous la direction d'un professeur, pour un étudiant ou un chercheur effectuant au Département un court séjour de recherche.		
HST 6510	Historiographie - Antiquité	3 cr.
Dans ce cours axé sur l'histoire gréco-romaine et l'archéologie ancienne, on étudiera autant les historiens anciens et leur valeur intrinsèque que les interprétations modernes. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
HST 6520	Historiographie - Moyen Âge	3 cr.
Étude d'œuvres majeures en histoire religieuse, politique, culturelle, sociale et économique du Moyen Âge. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
HST 6530	Historiographie - Europe moderne	3 cr.
Présentation et étude des grands instruments de recherche de même que des sources imprimées et manuscrites. Présentation et étude de quelques grands thèmes historiographiques. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
HST 6540	Historiographie - Europe contemporaine	3 cr.
Étude d'interprétations récentes touchant l'histoire socioéconomique et politique de l'Europe occidentale.		
HST 6550	Historiographie - Amériques	3 cr.
Étude des principales interprétations à propos de phénomènes ayant une portée continentale : colonisation, immigration, esclavage, économie de plantation, industrialisation, régionalisme, centralisme.		
HST 6560	Historiographie - Canada préindustriel	3 cr.
Étude des débats qui animent les milieux historiens à propos de l'économie, de la reproduction sociale, du pouvoir et de la culture, ainsi que des relations Amérindiens - Européens.		
HST 6570	Historiographie - Canada depuis 1850	3 cr.
Introduction aux grands courants d'interprétation de l'histoire du Canada anglais et du Canada français. Sensibilisation à l'historiographie et aux problématiques de deux champs de recherche plus spécifiques en histoire canadienne.		

HST 6600 Recherches dirigées **3 cr.**

Recherche individuelle encadrée par un professeur. Séminaire réservé aux étudiants dont le directeur ne dispense pas de séminaire thématique de recherche au cours de l'année.

HST 6605 Histoire socioculturelle du XIXe siècle **3 cr.**

Séminaire de recherche portant sur le rapport entre culture, groupes sociaux et individus. Les concepts indispensables et les études historiques les plus marquantes. Les sources de l'histoire culturelle et leur traitement. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

HST 6610 Histoire et mythologie gréco-romaines **3 cr.**

Analyse à l'aide de documents anciens de problèmes d'histoire politique et socioéconomique gréco-hellénistique, avec une attention particulière pour deux aspects négligés de la vie politique gréco-romaine, la religion et la mythologie.

HST 6615 Histoire et civilisation romaines **3 cr.**

Analyse d'événements politiques et des mécanismes socioéconomiques par la critique des documents épigraphiques, littéraires et papyrologiques et par la critique de sources archéologiques, artistiques et numismatiques. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

HST 6620 Économie et société au Moyen Âge **3 cr.**

Étude critique des sources pour l'histoire économique et sociale du Moyen Âge, en particulier celles concernant les campagnes, les villes, la population, les femmes et la famille. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

HST 6622 Culture écrite et société au Moyen Âge **3 cr.**

Par l'étude des sources écrites et juridiques, on analysera comment le développement de l'écriture latine et vernaculaire a contribué, en France, au fondement idéologique de la société civile et à son encadrement. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

HST 6623 Religions et cultures au Moyen Âge **3 cr.**

Émergence de thématiques nouvelles dans la recherche récente. Pluralité des approches et des interprétations. Religion officielle, religion populaire, culture populaire : dialectique d'un rapport. Inventaire et critique des sources.

HST 6630 Histoire socioreligieuse comparée **3 cr.**

Mise en contexte et étude d'une source imprimée concernant l'histoire socioreligieuse à l'époque moderne. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

HST 6634 La culture européenne au XVIIIe siècle **3 cr.**

Ce cours examine la naissance et l'évolution de l'histoire culturelle de l'Europe, surtout de la France et de l'Italie, ainsi que les concepts et les débats qui animent cette approche.

HST 6641 Hist. économique de la Grande-Bretagne **3 cr.**

Analyse de l'histoire de la Grande-Bretagne pendant et après la Révolution industrielle. Le processus d'industrialisation et ses impacts multiples sur la société. Initiation aux méthodes d'histoire quantitative. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

HST 6645 La France aux XIXe et XXe siècles **3 cr.**

Thèmes choisis sur la politique, l'économie et les relations internationales de la France.

HST 6646 L'Allemagne dans l'Europe contemporaine **3 cr.**

Impact du fait allemand sur la sécurité européenne et internationale au XXe siècle. Évolution de la question allemande dans ses aspects politiques, économiques et militaires.

HST 6651 Immigration et ethnicité aux États-Unis **3 cr.**

Le rôle de l'immigration dans la formation et la transformation de la nation « états-unienne ». Analyse des processus d'insertion des immigrants dans la société et des phénomènes politiques et culturels engendrés par l'ethnicité. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

HST 6655 L'Amérique latine et les États-Unis **3 cr.**

Recherches sur les situations révolutionnaires qui ont surgi en Amérique latine au XXe siècle et des réponses que les États-Unis ont opposées au changement révolutionnaire dans le Bassin des Caraïbes.

HST 6660 Les sociétés canadiennes avant 1840 **3 cr.**

Initiation à plusieurs types de sources qui, successivement découvertes par les historiens du Canada d'avant 1840, reflètent et influencent l'évolution de la recherche.

HST 6665 La vie rurale au Québec avant 1850 **3 cr.**

Introduction aux sources manuscrites et imprimées utiles à l'histoire du monde rural québécois préindustriel. Critique, sélection, dépouillement, traitement de divers types de documents. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

HST 6670 Femmes et familles au Canada depuis 1850 **3 cr.**

Étude de questions relatives à l'histoire des femmes et de la famille au Canada et au Québec depuis l'industrialisation. Analyse de la production scientifique et travail de recherche à partir de sources manuscrites ou imprimées. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

HST 6671 Le Canada urbain depuis 1850 **3 cr.**

Étude des questionnements et des méthodologies propres à l'histoire urbaine au Canada. Mise en valeur de l'importance de la dimension spatiale dans l'histoire.

HST 6675 Histoire sociale du Québec **3 cr.**

Introduction à l'histoire des classes sociales depuis l'industrialisation du Québec au milieu du XIXe siècle. Examen des principaux travaux sur la stratification sociale.

HST 6676 Histoire intellectuelle du Québec **3 cr.**

Comment les intellectuels travaillent les notions fondamentales (liberté, égalité, Dieu, État, nation) pour élaborer des structures de pensée : traditionalisme, nationalisme, libéralisme, socialisme, démocratie, modernité. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

HST 6680 Culture populaire et révolution chinoise **3 cr.**

Analyse des rapports entre la culture populaire et l'évolution historique de la Chine moderne, par le biais des mouvements rebelles et religieux des XIXe et XXe siècles. Accent historiographique et comparatif, ainsi que documentaire. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

HST 6681 L'Indochine française, XIXe-XXe siècles **3 cr.**

Étude de l'histoire vietnamienne, khmère et lao durant leur colonisation par la France. Au-delà d'une analyse des structures de domination de la région, l'attention portera sur l'évolution socioculturelle. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

HST 6690 Médecine, sciences et société **3 cr.**

Aspects intellectuels, culturels et sociaux des sciences biomédicales et humaines du XVIIIe au XXe siècle en Europe et au Québec. Contexte social et institutionnel. Relations entre les savoirs et les pouvoirs.

HST 6692 Sciences dans le contexte international **3 cr.**

Aspects nationaux et transnationaux de l'activité et du contenu scientifiques. Sciences, scientifiques et relations internationales.

HST 6950 Séminaire, professeur invité **3 cr.****HST 7000** Théories et méthodes en histoire **3 cr.**

Ce séminaire vise à identifier et à analyser les contributions récentes les plus significatives à la méthodologie et à la théorie de la recherche historique.

HST 7010 Lectures dirigées I : historiographie **3 cr.**

Activité de lecture visant à approfondir la connaissance de l'historiographie se rapportant à l'aire spatio-temporelle dans laquelle l'étudiant a choisi d'inscrire sa thèse de doctorat.

HST 7015 Lectures dirigées II : histoire comparée **3 cr.**

Activité de lecture visant à mieux situer le thème de la thèse grâce aux apports de l'histoire comparée.

HST 7020 Séminaire de thèse **3 cr.**

Ce séminaire vise à aider l'étudiant à élaborer sa problématique de thèse et à en discuter avec les professeurs et les confrères.

IDV - Déficience visuelle (intervention)

IDV 6001 Fonction visuelle : ses atteintes **2 cr.**

Fonctions visuelles. Croissance et sénescence du système oculo-visuel. Amétropies et corrections. Anatomie et physiologie oculaire. Maladies oculaires et traitements.

IDV 6002	Déficience visuelle : aspect fonctionnel	3 cr.
Incapacités liées à la baisse d'acuité, aux anomalies de champs ou autres fonctions visuelles. Aides visuelles à la lecture et à l'écriture, à l'orientation et à la mobilité et aux activités de la vie quotidienne.		
IDV 6003	Fondements en orientation et mobilité	3 cr.
Éléments fondamentaux dans l'acquisition des habiletés de déplacement. Sens résiduels. Développement conceptuel, théorie de l'orientation. Analyse de l'environnement. Aides à la mobilité. Processus liés au vieillissement.		
IDV 6004	Stratégies d'intervention : O et M	3 cr.
Évaluation fonctionnelle et analyse des besoins de déplacement, élaboration de plans d'intervention individualisés et stratégies d'intervention pour l'ensemble de la clientèle.		
IDV 6005	Séminaire multidisciplinaire	2 cr.
Analyse des problématiques associées à la déficience visuelle (maladies, déficiences physiques et (ou) intellectuelles). Modèles conceptuels d'analyse des besoins et des situations de handicap. Intervention multidisciplinaire.		
IDV 6006	Simulations et techniques de déplacement	4 cr.
Simulation de déplacements avec utilisation de l'ensemble des aides à la mobilité dans des environnements intérieurs et extérieurs. Stratégies d'évaluation et d'intervention sécuritaires et propres aux environnements ciblés.		
IDV 6007A	Stages en orientation et mobilité 1	2 cr.
Expériences d'enseignement supervisés. Élaboration et mise en application de plans d'intervention individualisés auprès d'enfants, d'adultes ou d'ainés.		
IDV 6007B	Stages en orientation et mobilité 2	6 cr.
Application des connaissances et habiletés en milieu d'intervention. L'étudiant démontrera ses compétences par ses actions pédagogiques, selon les stratégies d'intervention et de relation d'aide acquises.		
IDV 6008	Croissance, développement et adaptation	3 cr.
Impact de la déficience visuelle sur le développement de l'enfant. Étude des rôles sociaux et professionnels de l'adulte. Impact du vieillissement et de la perte de vision chez la personne âgée. Stratégies d'intervention.		
IDV 6009	Déficience visuelle et vie journalière	2 cr.
Simulations des situations de vie journalière et utilisation des sens résiduels, méthodes et aides adaptées à la déficience visuelle. Stratégies d'évaluation et d'intervention dans les différents milieux de vie.		
IDV 6010	Communication 1, aides conventionnelles	2 cr.
Étude des méthodes, techniques, équipements et ressources pour la communication écrite des personnes ayant une perte de vision. Théorie de l'apprentissage. Intervention pédagogique. Enseignement à l'utilisation des aides.		
IDV 6011	Communication 2, informatique	3 cr.
Étude des méthodes, techniques, équipements, logiciels et ressources pour la communication informatique des personnes aveugles et malvoyantes. Exposés et laboratoires.		
IDV 6012	Brl 1, Introduction et braille intégral	2 cr.
Présentation du système braille. Étude de la perception tactile et apprentissage de la lecture et de l'écriture du braille intégral. Méthodes d'enseignement. Méthodes de production du braille. Exposés et laboratoire.		
IDV 6013	Brl 2, Pédagogie et braille abrégé	2 cr.
Apprentissage de la lecture et de l'écriture du braille abrégé. Didactique de l'enseignement du braille. Autres codes de notation. Exposés et laboratoires.		
IDV 6014	Stratégies en basse vision	3 cr.
Impacts fonctionnels de la basse vision sur les activités de vision au près et au loin. Optique et grossissement. Facteurs environnementaux. Habiletés et stratégies visuelles et entraînement à l'utilisation des aides optiques.		
IDV 6015	Stage Réadaptation déficience visuelle	6 cr.
Application des connaissances et habiletés en milieu d'intervention. Démontrer ses compétences par son savoir, savoir faire et savoir être, selon les stratégies d'intervention et de relation d'aide acquises.		

IDV 6016	Basse vision et déplacements	3 cr.
Étude des impacts fonctionnels de la basse vision sur les déplacements. Principes optiques et de grossissement. Facteurs environnementaux. Habiletés et stratégies visuelles et entraînement à l'utilisation des aides optiques.		

IFT - Informatique

IFT 6010	Intelligence artificielle	4 cr.
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo		
Représentation des connaissances. Logique classique et techniques de résolution automatique de problèmes. Raisonnement non monotone, induction, connaissances et croyances. Planification. Préalable(s) : IFT 3330 ou IFT 6330.		
IFT 6015	Logiques non standard en I.A.	4 cr.
Rappel des notions classiques nécessaires pour l'intelligence artificielle. Logiques modales, à plusieurs valeurs, logiques temporelles, floues, non monotones. Exemples d'applications. Préalable(s) : IFT 3330 ou IFT 6330. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
IFT 6031	Conduite de projets informatiques	4 cr.
Établissement de spécifications et d'échéanciers. Évaluation des coûts de développement et d'opération. Organisation d'équipes de travail. Contrôle de la qualité et de l'avancement. Documents correspondants.		
IFT 6042	Synthèse d'images	4 cr.
Modélisation géométrique. Courbes et surfaces. Visibilité. Lumière et ombrage. Modèles de transparence, réflexion, réfraction. Textures. Fractales et modèles stochastiques. Antialiasing. Lancer de rayons. Phénomènes naturels.		
IFT 6046	Animation par ordinateur	4 cr.
Animation traditionnelle. Palettes électroniques. Interpolation d'images. Interpolation paramétrique. Animation algorithmique. Synchronisation d'acteurs, de caméras et de lumières. Objets articulés et humains. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
IFT 6053	Sujets avancés en téléinformatique	4 cr.
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo		
Techniques de transmission de données, codage, théorie de l'information. Réseaux centralisés, multiplexage de lignes, protocoles de communication. Réseaux non centralisés, contrôle du trafic, fiabilité. Préalable(s) : IFT 3320 ou IFT 6320.		
IFT 6055	Protocoles de communication	4 cr.
Conception et implantation de protocoles. Langages formels de spécification. Validation de protocoles. Tests de conformité. Considérations de performances. Applications. Préalable(s) : IFT 3320 ou IFT 6320.		
IFT 6060	Modèles analytiques de systèmes	4 cr.
Modèles de systèmes multiprogrammés, paginés, en temps partagé, de multitraitement. Cédules et systèmes de priorité. Correspondance entre modèles et réalité. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
IFT 6065	Traitement parallèle	4 cr.
PRAM et processus communicants. P-complétude. Architectures à mémoires partagée ou répartie. Réseaux d'interconnexion et routage. Algorithmes de réseaux et systoliques. Langages parallèles, compilation et placement. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
IFT 6071	Programmation fonctionnelle	4 cr.
Étude des aspects théoriques et pratiques de la programmation fonctionnelle : lambda-calcul, déduction de type, réduction avec combinateurs, architectures spécialisées et traitement parallèle. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
IFT 6075	Interactions Humain - Machine	4 cr.
Évolution, théorie et modèles d'utilisateurs et d'interactions. Styles de dialogues : langages de commande, menus, manipulation directe, langage naturel. Conception et gestion d'interfaces. Appareils et interactions multimédia. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		

IFT 6080	Sujets en exploitation des ordinateurs	4 cr.	IFT 6201	Sujets en systèmes numériques dont 0.5 cr. de travaux pratiques - labo (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).	4 cr.
IFT 6090	Séminaire en exploitation d'ordinateurs	cr.	IFT 6221	Synthèse des systèmes numériques Synthèse de haut niveau. Synthèse logique. Modèles d'architecture. Langages de description. Mesures de qualité. Partitionnement. Ordonnement. Allocation de ressources. Systèmes logiciel - matériel. Méthodologie de conception.	4 cr.
IFT 6095	Sujets en infographie	4 cr.	IFT 6222	Spécification et vérification formelle Techniques de vérification formelle : méthodes de démonstration de théorèmes basées sur des automates et la logique modale. Classification basée sur la spécification, la réalisation et les méthodes de démonstration.	4 cr.
IFT 6100	Sujets en théorie des systèmes	4 cr.	IFT 6223	Systèmes reconfigurables Architecture des systèmes reconfigurables (en particulier les FPGA), leur synthèse et validation. VHDL synthétisable. Conception simultanée logiciel/matériel. Transformation d'algorithmes séquentiels en circuits parallèles.	4 cr.
IFT 6112	Modélisation de solides Modélisation de solides pour la Conception Assistée par Ordinateur (CAO), la robotique, et la réalité virtuelle. Systèmes CAO; courbes et surfaces B-spline et NURB; simulation robotique; systèmes avec contraintes; objets non rigides.	4 cr.	IFT 6224	Évaluation de performance des systèmes Quantités qui caractérisent la performance d'un système informatique et principales techniques de modélisation, évaluation et vérification. Les mesures considérées sont de caractère soit stochastique soit déterministe. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).	4 cr.
IFT 6121	Complexité du calcul Classes de complexité fondamentales. Hiérarchie polynomiale. Complexité relative. Machines de Turing alternantes. Circuits booléens. Caractérisations algébriques de classes de complexité. Bornes inférieures. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).	4 cr.	IFT 6232	Compilation dont 1 cr. de travaux pratiques - labo Aspects de l'organisation d'un compilateur; génération et optimisation de code, récupération d'erreurs, analyse de flot de contrôle. Interprètes, performance, test et diffusion. Écriture d'un compilateur générant du code pour une machine réelle.	4 cr.
IFT 6131	Optimisation combinatoire Problèmes représentatifs. Les classes P, NP et PS. Solutions partielles. Détection des cas difficiles. Solutions approchées. Estimation de l'écart entre solutions approchées et solutions optimales. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).	4 cr.	IFT 6243	Concepts de bases de données avancées Bases de données intelligentes. Bases de données objet. Bases de connaissances et d'images. Bases déductives. Modélisation expert - novice. Projets : applications aux systèmes tutoriels intelligents.	4 cr.
IFT 6141	Reconnaissance des formes Classification. Regroupement. Modèles paramétriques et non paramétriques. Systèmes adaptatifs. Analyse de scènes. Aperçu des applications (télédétection, médecine, automation...).	4 cr.	IFT 6251	Sujets en génie logiciel	4 cr.
IFT 6145	Vision tridimensionnelle Concepts de vision par ordinateur. Calibrage de caméra, stéréoscopie, flux optique, mosaïques et panoramas. Méthodes de reconstruction volumétrique.	4 cr.	IFT 6255	Recherche d'information Principe de la recherche d'information. Sélection des documents pertinents. Modèles booléen, vectoriel, probabiliste, logique. Réalisation. Évaluation des performances. Analyses linguistiques, syntaxiques et sémantiques.	4 cr.
IFT 6150	Traitements d'images dont 1 cr. de travaux pratiques - labo Échantillonnage. Opérations sur les images. Amélioration. Restauration. Compression. Réalisation d'un projet appliqué.	4 cr.	IFT 6261	Traitement des connaissances Application des techniques d'IA pour le développement de systèmes à base de connaissances. Acquisition, formalisation et stockage de connaissances. Systèmes experts. Modèles à objets. Langages et systèmes spécialisés. Préalable(s) : IFT 3330 ou IFT 6330.	4 cr.
IFT 6155	Informatique quantique Calcul réversible; information quantique; non-localité; cryptographie quantique; circuits, parallélisme et interférence quantiques; algorithmes de Simon, Shor et Grover; téléportation; correction d'erreurs; implantation.	4 cr.	IFT 6266	Algorithmes d'apprentissage Algorithmes d'apprentissage pour reconnaissance des formes, prise de décisions, régression, et séries chronologiques. Théorie de l'apprentissage automatique. Réseaux de neurones. Modèles de Markov.	4 cr.
IFT 6160	Algorithmique Étude de développement systématique des algorithmes. Mise à l'oeuvre des principales techniques sur des exemples concrets. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).	4 cr.	IFT 6271	Sécurité informatique Confidentialité et intégrité des données. Protection des réseaux et du commerce électronique. Clefs publiques et les tiers de confiance. Méthodes d'authentification. Coupe-feu. Gestion des mots de passe. Évaluation et gestion des risques et sécurité.	4 cr.
IFT 6165	Algorithmique répartie Concept d'algorithmes répartis. Mesures de complexité. Méthodes de validation. Sous-systèmes corrompus ou en panne. Applications aux réseaux de communication, bases de données réparties, etc. Préalable(s) : IFT 2121 et IFT 3320. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).	4 cr.	IFT 6275	Télématique Service de communications télématiques : courrier électronique, vidéotex, systèmes de conférences, etc. Accès aux banques de données à distance, répertoires. Problèmes de comptabilité, portails. Recouvrement de pannes. Sécurité. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).	4 cr.
IFT 6170	Théorie des codes correcteurs Modèles d'erreurs, codage - décodage, détection - correction. Théorème de Shannon, performances, NP-complétude du décodage. Codes aléatoires, cycliques, concaténés, géométriques, expandeurs et superconcentrateurs. Algorithme de Berlekamp. Préalable(s) : (MAT 1961 ou MAT 1640) et (MAT 1978 ou MAT 1720) et IFT 2121. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).	4 cr.	IFT 6281	Gestion de documents Types de documents. Traitements de données textuelles : transformation, édition, compression, cryptage. Analyse syntaxique et compréhension de texte. Recherche documentaire. Indexation automatique. Hypertexte. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).	4 cr.
IFT 6172	Sémantique des langages de programmation Historique. Définitions de style opératoire (Vienne), dénotationnel (Scott) et déductif (Hoare, Dijkstra). Notions d'algèbre universelle, théorie des domaines, lambda-calcul typé. Illustrations pratiques. Développements récents. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).	4 cr.	IFT 6290	Séminaire linguistique computationnelle	cr.
IFT 6180	Cryptologie : théorie et applications dont 1 cr. de travaux pratiques - labo Historique et définitions. Cryptographie et cryptanalyse. Théorie de l'information. Cryptographie conventionnelle, à clefs publiques, probabiliste et quantique. Génération pseudo et quasi aléatoire. Applications diverses.	4 cr.	IFT 6291	Bio-informatique génomique Comparaison et alignement des séquences biologiques. Structures secondaires des acides ribonucléiques. Recherche de motifs. Assemblage de fragments d'ADN, cartographie physique. Ordre des gènes.	4 cr.
IFT 6190	Séminaire d'informatique théorique	cr.			
IFT 6195	Sujets en informatique quantique (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).	4 cr.			

IFT 6292	Bio-informatique moléculaire	4 cr.	IFT 6542	Flots dans les réseaux	4 cr.
Structure 3D des protéines et ARN. Modèles et optimisation de l'énergie potentielle, moléculaire. Espace et recherche de conformations, modélisation comparative et de novo.			Problèmes de plus courts chemins. Flots à coût minimum, algorithmes polynomiaux, méthodes de relaxation. Multiflots à coût minimum. Flots avec multiplicateurs. Flot dynamique. Préalable(s) : IFT 2504.		
IFT 6299	Sujets en bio-informatique	4 cr.	IFT 6551	Programmation en nombres entiers	4 cr.
IFT 6310	Génie logiciel	4 cr.	Méthodes de troncature, génération de facettes. Méthodes d'énumération. Méthodes de décomposition. Applications : recouvrement et partition d'ensembles, localisation de dépôts, voyageur de commerce, problèmes d'horaire. Préalable(s) : IFT 3512.		
Compléments au développement classique (interfaces usagers, maintenance). Métriques. Gestion de projets. Qualité du logiciel. Sujets avancés (modèle de maturité, méthodes formelles, réutilisation). Préalable(s) : IFT 2251.			IFT 6561	Simulation : aspects stochastiques	4 cr.
IFT 6320	Téléinformatique	4 cr.	Modèles stochastiques à événements discrets. Modélisation des aléas. Analyse des résultats et intervalles de confiance. Réduction de la variance. Analyse de sensibilité et optimisation. Génération de valeurs aléatoires.		
Architecture des systèmes répartis. Modèle de référence OSI. Introduction aux moyens physiques de transmission de données. Protocoles de lien, de routage et de contrôle de flux. Introduction aux réseaux d'ordinateurs et à leurs protocoles.			IFT 6580	Sujets en optimisation	4 cr.
IFT 6330	Intelligence artificielle : introduction	4 cr.	dont 1 cr. de travaux pratiques - labo (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
Résolution heuristique de problèmes. Représentation des connaissances. Techniques d'inférence et de planification. Étude d'un langage approprié. Traitement de langue naturelle. Apprentissage. Systèmes experts.			IFT 6590	Réseaux à coûts non linéaires	4 cr.
IFT 6350	Infographie	4 cr.	Modèles multiflats à coûts convexes : algorithmes. Inégalités variationnelles et modèles d'équilibre de réseau, algorithmes itératifs. Modèles de flots à coûts concaves, algorithmes d'énumération implicite. Applications. Préalable(s) : IFT 3512 et IFT 3540. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
2D : tracé, remplissage. 3D : transformations, projections. Surfaces cachées. Illumination : modèles de réflexion. Textures : antialiasing. Modélisation : surfaces paramétriques. Animation : interpolation, cinématique, dynamique. Préalable(s) : IFT 2010.			IFT 6611	Processus stochastiques en R.O.	4 cr.
IFT 6370	Informatique théorique	4 cr.	Théorie du renouvellement et processus régénératifs. Chaînes de Markov. Processus semi-markoviens. Processus de décision markoviens et semi-markoviens. Files d'attente. Loi de Little. Réseaux de Jackson. Applications. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
Modèles du calcul. Calculabilité et décidabilité. Complexité. Hiérarchies. Compléments. Sujets choisis. Préalable(s) : IFT 2102.			IFT 6680	Étude de cas en recherche opérationnelle	2 cr.
IFT 6380	Architecture d'ordinateurs contemporains	4 cr.	Présentation par des spécialistes de problèmes pratiques exigeant des techniques avancées. Le cours est présenté dans l'optique d'un séminaire de recherche. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
Technologie VLSI et ses conséquences. Architectures orientées vers les langages évolués. Réseaux spécialisés. Techniques d'accroissement des performances. Ordinateurs parallèles. Super-ordinateurs. Langages de description de matériel.			IFT 6690	Séminaire de recherche opérationnelle	cr.
IFT 6390	Fondements de l'apprentissage machine	4 cr.	IFT 6750	Tournées et horaires	4 cr.
Éléments de base des algorithmes d'apprentissage statistique et symbolique. Exemples d'applications en forage de données, reconnaissance des formes, régression non linéaire, et données temporelles.			dont 1 cr. de travaux pratiques - labo Méthodes exactes et approchées pour les problèmes de tournées à un ou plusieurs véhicules avec contraintes de service, de capacité et d'horaires sur des noeuds ou des arcs. Applications. Préalable(s) : IFT 2504 ou IFT 3540. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
IFT 6410	Sujets en analyse numérique	4 cr.	IFT 6800	Atelier en informatique	4 cr.
(Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).			Programmation, architectures d'ordinateurs, bases de données et systèmes de fichiers, télécommunication et réseaux, les protocoles TCP/IP, introduction à la programmation Web, courrier électronique.		
IFT 6420	Théorie de l'approximation	4 cr.	IFT 6801	Technologies du commerce électronique	4 cr.
Théories linéaires et non linéaires. Approximation au sens de Chebychev et de Fourier. Algorithmes de Rèmes. Approximation par rapport à plusieurs normes. Vitesse de convergence. Rapport avec la programmation mathématique et le calcul optimal. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).			Modèles technologiques du commerce électronique, infrastructure Internet, serveurs Web, portails de marché, moteurs de recherches, transactions sécurisées, outils de programmation et de présentations, protocoles de négociation, agents mobiles.		
IFT 6450	Problèmes matriciels: solution numérique	4 cr.	IFT 6802	Commerce élect.: systèmes, architectures	4 cr.
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo Systèmes d'équations linéaires. Inversion et pseudo-inversion des matrices. Recherche des valeurs et vecteurs propres. Contrôle des erreurs numériques. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).			Architecture et systèmes distribués, modèle orienté objet de composantes logicielles, interopérabilité, systèmes de sécurité, intégration avec systèmes d'information (bases de données, systèmes de commande, logistique) et chaînes de production.		
IFT 6490	Séminaire d'analyse numérique appliquée	cr.	IFT 6803	Génie logiciel du commerce électronique	4 cr.
(Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).			Processus de développement : analyse des besoins, spécification, conception, validation. Maintenance, évolution. Cadres d'application, bibliothèques, composantes, standards. Concepts et outils pour la réingénierie des processus d'affaires. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
IFT 6503	Techniques d'optimisation 3	4 cr.	IFT 6804	La technologie multimédia	4 cr.
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo Compléments de programmation linéaire. Aspects numériques. Programmation structurée. Méthodes de points intérieurs. Complémentarité linéaire. Préalable(s) : IFT 3512.			Services et standards multimédia, techno de réseaux pour le multimédia, qualité de service, gestion de ressources, protocoles de transport multimédia, techniques de compression, temps réel, synchronisation, applications : présentation, conversation.		
IFT 6511	Techniques d'optimisation 4	4 cr.	IFT 6805	Recherche opérationnelle en e-commerce	4 cr.
Compléments de programmation non linéaire. Dualité, relaxation lagrangienne, méthodes des multiplicateurs. Optimisation non différentiable. Optimisation globale. Préalable(s) : IFT 3512. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).			Éléments de programmation mathématique. Modèles et outils d'aide à la décision pour les marchés électroniques. Logistique du commerce électronique : optimisation de la distribution et des chaînes d'approvisionnement. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
IFT 6521	Programmation dynamique	4 cr.			
Processus de décision séquentiels déterministes et stochastiques. Horizons finis et infinis. Équations de récurrence. Algorithmes : itération des valeurs, itération des politiques, programmation linéaire, méthodes hybrides. Préalable(s) : IFT 2504 et (MAT 1720 ou MAT 1978).					

IFT 6810	Structures de données et algorithmes	4 cr.
Listes, arbres, monceaux, piles, files, dictionnaires, ensembles, graphes. Tris. Fichiers directs et séquentiels. Allocation dynamique. Analyse de complexité.		
IFT 6815	Architecture et systèmes d'exploitation	4 cr.
Composantes d'un ordinateur. Jeux d'instructions. Organisation des processeurs entrées-sorties. Tâches et processus. Mémoire virtuelle. Synchronisation. Ordonnement. Performance. Systèmes de fichiers. Protection.		
IFT 6820	Langages de programmation et compilation	4 cr.
Structures de contrôle. Types de données. Procédures. Mécanismes d'exécution. Programmes fonctionnelle, logique et parallèle. Analyse syntaxique et sémantique. Génération de code.		
IFT 6821	Algorithmique appliquée	4 cr.
Analyse d'algorithmes récursifs et itératifs, diviser pour régner. Transformations de représentation et réduction. Compromis espace-temps. Programmation dynamique. Complexité : P et NP.		
IFT 6825	Génie logiciel	4 cr.
Caractéristiques et cycles de vie. Cycles de développement d'un logiciel. Introduction à l'approche objet. Analyses et spécifications. Conception et implantation. Qualité du logiciel.		
IFT 6830	Systèmes d'exploitation : administration	3 cr.
Gestion d'un centre informatique : installation, configuration, partage de ressources et de données, systèmes hétérogènes, sécurité et tolérance aux pannes. Exemples basés sur les systèmes récents tels UNIX ou Windows.		
IFT 6833	Gestion de réseaux et protocoles	3 cr.
Protocole TCP/IP : installation, configuration, mécanismes d'adressage, évaluation de performances, serveurs d'application et dépannage. Les travaux pratiques seront basés sur les systèmes récents UNIX ou Windows.		
IFT 6835	Programmation système	3 cr.
Langages des scripts. Programmation distribuée. Communication inter-processus. Services distribués. Protocoles sous-jacents aux applications distribuées. Sockets. Applications client/serveur.		
IFT 6840	Infographie 2D	3 cr.
Représentations digitales. Transformations. Morphing. Compositing. Filtres. Compression couleur.		
IFT 6843	Infographie 3D	3 cr.
Objets géométriques 3D. Transformations et projections. Visibilité. Textures. Modélisation. Courbes et surfaces.		
IFT 6845	Animation par ordinateur	3 cr.
Animation traditionnelle. Animation rigide 3D. Corps articulés. Rotoscopie. Keyframing. Cinématique inverse. Déformations libres. Synchronisation du son et de l'image.		
IFT 6847	Logistique	3 cr.
Problème du voyageur de commerce : heuristiques spécialisées. Problèmes de tournées de véhicules. Tournées sur les arcs. Tournées avec contraintes horaires. Répartition de véhicules en temps réel. Projet dirigé. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
IFT 6850	Programmation orientée objets	3 cr.
Instanciation et héritage. Modèles de langages à objets. Réflexion. Applications. Systèmes à objets répartis. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
IFT 6860	Systèmes intégrés matériel-logiciel	3 cr.
Langages de description du matériel. Architecture des systèmes. Méthodes de spécification et de conception. Réutilisation. Outils CAO. Vérification, simulation et prototypage rapide. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
IFT 6865	Gestion de l'information	3 cr.
Intégration des informations. Base de données objet. Bases de données distribuées. Architectures client/serveur. Administration des bases de données. Entrepôt de données.		
IFT 6890	Stage informatique	6 cr.
Stage dans une entreprise de haute technologie ou dans un centre de recherche universitaire. Sous la supervision d'un directeur, travail de niveau supérieur suivi d'un		

rapport. Cette activité implique au moins 18 heures de travail par semaine pendant un trimestre.

IFT 6891	Projet intégrateur	1 cr.
Projet combinant des applications pratiques des structures de données et systèmes d'exploitation. Cette activité implique au moins 3 heures de travail par semaine pendant un trimestre.		

IFT 6892	Projet intégrateur	1 cr.
Projet combinant des applications pratiques des langages de programmation et génie logiciel. Cette activité implique au moins 3 heures de travail par semaine pendant un trimestre.		

IFT 6920	Langages de l'intelligence artificielle	3 cr.
Principes de base et travaux pratiques en intelligence artificielle. Lisp et Prolog : programmation symbolique et logique, métaévaluation, architecture et environnements spécialisés. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		

INT - Études internationales

INT 6010	Historique du système-monde	3 cr.
Ce cours présente, sous l'angle historique, la formation et le développement des grands systèmes technologiques, économiques et sociétaux, du XVe siècle à nos jours.		

INT 6020	Économie politique internationale	3 cr.
Ce cours vise à analyser et à comprendre l'impact de la circulation et de l'échange des ressources sur les sociétés et les économies inégalement développées dans un contexte de mondialisation.		

INT 6030	Culture, diversité et globalisation	3 cr.
Ce cours vise à appréhender les dimensions matérielles et symboliques de la culture à l'ère de la mondialisation et à poser la question des espaces identitaires à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale.		

INT 6040	Gouvernance et mondialisation	3 cr.
Ce cours vise à analyser les mécanismes de la gouvernance et à en dégager les enjeux internationaux dans le contexte de la mondialisation.		

INT 6050	Aspects juridiques internationaux	3 cr.
Notions de source et de sujet du droit international. Phénomènes juridiques sur la scène internationale contemporaine.		

INT 6060	Problèmes d'actualité en études int. 1	3 cr.
Séminaire permettant à un professeur invité de développer un thème relié à son expertise dans le champ des études internationales.		

INT 6070	Problèmes d'actualité en études int. 2	3 cr.
Séminaire permettant à un professeur invité de développer un thème relié à son expertise dans le champ des études internationales.		

INT 6100	Séminaire de recherche	3 cr.
Séminaire d'accompagnement des activités de recherche dans une perspective interdisciplinaire. Présentation des différentes méthodologies en études internationales.		

INT 6600	Projet de recherche	6 cr.

INT 6700	Mémoire	24 cr.

INT 6800	Stage	15 cr.

INT 6850	Essai de stage	12 cr.
Travail de nature analytique portant sur l'expérience de stage et la littérature spécialisée s'y rapportant.		

KIN - Kinésiologie

KIN 6375	Séminaire sur l'étude des cas cliniques	3 cr.
Analyse de cas et élaboration des programmes spéciaux en activité physique. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		

KIN 6416	Mémoire	34 cr.
KIN 6500	Activité physique et santé	3 cr.
Acquisition des connaissances de pointe sur les rôles de l'activité physique et de la condition physique comme déterminants de la santé dans différentes populations.		
KIN 6505	Activité physique et dynamiques sociales	3 cr.
Processus sociaux et rapports sociaux qui façonnent les diverses conceptions et représentations de l'activité physique et de la santé.		
KIN 6510	Activité phys. conditions pathologiques	3 cr.
Connaissance des effets de conditions pathologiques d'origine cardiovasculaire, immunitaire, respiratoire et métabolique sur la réponse à l'exercice. Influence de l'activité physique sur la santé et la condition physique.		
KIN 6515	Équilibre postural et locomotion	3 cr.
Familiarisation avec la terminologie propre à la biomécanique clinique; acquisition de notions fondamentales sur l'analyse de la posture et de la locomotion humaine; développement de la pensée critique.		
KIN 6520	Évaluation, entraînement et prescription	3 cr.
Compréhension des principes sous-jacents à l'évaluation et à l'entraînement des aptitudes physiques ainsi qu'à la prescription d'exercices et de bonnes habitudes de vie pour les adultes asymptomatiques.		
KIN 6800	Méthodologie de la recherche	3 cr.
Introduction aux méthodes de recherche dans le domaine de la kinésiologie. Approfondissement des concepts et méthodes nécessaires à la planification d'une étude, à l'analyse des données et à l'interprétation des résultats.		
KIN 6805	Séminaire de lectures dirigées	3 cr.
Exposés magistraux et recherches bibliographiques dirigés dans un domaine particulier selon les intérêts des participants.		
KIN 6808	Projets spéciaux	3 cr.
Étude critique et réalisation de travaux de recherche sur un aspect particulier des sciences de l'activité physique.		
KIN 6810	Séminaire de recherche en kinésiologie 1	1 cr.
Présentation et discussion des travaux de recherche des étudiants et de données récentes. Conférences, débats et lectures dirigés. Réservé aux étudiants de maîtrise ès sciences en sciences de l'activité physique.		
KIN 6820	Séminaire de recherche en kinésiologie 2	1 cr.
Présentation et discussion des travaux de recherche des étudiants et de données récentes. Conférences, débats et lectures dirigés. Participation à la journée de la recherche. Réservé aux étudiants de maîtrise ès sciences en sciences de l'activité physique.		
KIN 6825	Psycho. du sport et activité physique	3 cr.
Étude des processus cognitifs, émotionnels et comportementaux qui sous-tendent l'apprentissage et la performance en sport et en activité physique. Personnalité, anxiété, attention, motivation.		
KIN 6831	Contrôle du mouvement chez l'humain	3 cr.
Étude des principales théories du contrôle du mouvement chez l'humain. Rôle de la planification centrale et des afférences chez des populations normales et pathologiques. Approche comportementale. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
KIN 6832	Apprentissage du mouvement humain	3 cr.
Étude des facteurs favorisant l'acquisition, l'adaptation à de nouveaux environnements ou le ré-apprentissage d'habiletés motrices chez des populations d'âges variés, saines ou souffrant de déficits cognitifs ou moteurs.		
KIN 6839	Cinétique et cinématique du mouvement	3 cr.
Systèmes et techniques cinétiques et cinématiques en biomécanique du mouvement. Traitement de signaux. Modèles anthropométriques et application de la dynamique inverse. Laboratoires et projets expérimentaux. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
KIN 6842	Physiologie de l'exercice	3 cr.
Bioénergétique de l'activité physique et adaptation à l'entraînement. Réponses cardio-respiratoires, thermorégulation et équilibre acido-basique et hydrominéral à l'exercice et à l'entraînement.		

KIN 6843	Exercice et métabolisme	3 cr.
Travaux récents en biochimie et en endocrinologie de l'exercice. Mécanismes de contrôle à l'exercice. Thermorégulation. Aspects environnementaux et nutritionnels.		
KIN 6845	Muscle et contrôle à l'effort	3 cr.
Concepts récents de biochimie, biologie moléculaire et bioénergétique du muscle strié; contrôle de la contraction, plasticité du phénotype et application en physiopathologie de l'exercice. Présentation d'outils de base.		
KIN 6866	Sociologie des pratiques corporelles	3 cr.
Analyse des différentes pratiques corporelles en tant que constitutives d'un champ de concurrence. Théorie de la genèse des goûts en activités physiques. Concepts d'habitus de classe et de culture somatique.		
KIN 6870	Kinésiologie et intégration sensorielle	2 cr.
Bases anatomiques, biomécaniques et neurophysiologiques du mouvement et de son contrôle. Apprentissage moteur et développement de l'enfant. Effets de l'âge, des maladies dégénératives ou des handicaps moteurs.		
KIN 7416	Thèse	82 cr.
KIN 7810	Séminaire de recherche en kinésiologie 1	1 cr.
Présentation et discussion des travaux de recherche des étudiants et de données récentes. Conférences, débats et lectures dirigés. Réservé aux étudiants de doctorat en sciences de l'activité physique.		
KIN 7820	Séminaire de recherche en kinésiologie 2	1 cr.
Présentation et discussion des travaux de recherche des étudiants et de données récentes. Conférences, débats et lectures dirigés. Participation à la journée de la recherche. Réservé aux étudiants de doctorat en sciences de l'activité physique.		

KMS - Kinésiologie et médecine sociale

KMS 6100	Perspectives interdisciplinaires	3 cr.
Acquisition des concepts de base pour faire un appariement entre la kinésiologie et la promotion de la santé. Application des principes de base en santé publique à l'activité physique.		
KMS 6900	Activité physique/promotion de la santé	3 cr.
Acquisition des connaissances relatives à l'efficacité d'interventions visant l'augmentation de la pratique de l'activité physique et la réduction de la sédentarité. Application des concepts au développement d'un programme.		

LAT - Latin (études latines)

LAT 6010	Lectures dirigées en latin 1	3 cr.
Préalable(s) : 15 crédits en latin.		
LAT 6020	Lectures dirigées en latin 2	3 cr.
Préalable(s) : 15 crédits en latin.		
LAT 6030	Littérature latine : les grandes époques	3 cr.
Étude de toutes les formes littéraires d'une période marquante (les débuts de la littérature latine; les dernières années de la république; le règne d'Auguste; le règne de Néron; etc.). Préalable(s) : 15 crédits en latin.		
LAT 6040	La littérature latine inconnue	3 cr.
Aspects primitifs et anonymes de la littérature latine. Études des auteurs inconnus ou oubliés. Préalable(s) : 15 crédits en latin.		
LAT 6050A à F	Aspects de la littérature latine	3 cr.
Étude critique d'un aspect marquant de la littérature latine; lecture et analyse d'un ensemble de passages représentatifs d'un certain auteur ou genre. Préalable(s) : 15 crédits en latin.		

LCO - Littérature comparée**LCO 6001 Théories de la lecture 3 cr.**

Concepts de base : signe, sens, sémantique, sémiotique, sémosis, texte, discours, système modélisant secondaire. Fondements théoriques de la sémiotique et de la narratologie. Textes : Saussure, Peirce, Jakobson, etc.

LCO 6002 Théories de la narration 3 cr.

Examen critique de diverses théories du récit et de la narration. Discussion des domaines narratifs : littérature, cinéma, vie quotidienne, historiographie. Notions d'événement et d'intrigue.

LCO 6003 Esthétiques comparées 3 cr.

Place et fonction de l'esthétique dans l'étude des faits littéraires et dans la culture. Transformations depuis le XVII^e siècle. Le beau, le sublime, le grotesque. Jugements de valeur, liens avec le social et le savoir.

LCO 6004 Poétique 3 cr.

Théories et poétiques de la poésie. Prescription et description. Étude de textes fondamentaux. Crises de la poésie : oralité et écriture; pratiques littéraires et culturelles non occidentales; poésie et action.

LCO 6011 Traduction littéraire 3 cr.

Étude d'un ou de plusieurs problèmes reliés à la traduction, par exemple la théorisation actuelle de l'opération traduisante, la spécificité de la traduction littéraire, l'histoire de la traduction littéraire, analyse de cas concrets, etc.

LCO 6012 Herméneutique littéraire 3 cr.

Histoire de l'herméneutique : lecture des grands textes. La problématique actuelle de l'herméneutique. Questions du cercle herméneutique, du sens, du texte, du sujet.

LCO 6015 Rhétorique 3 cr.

Aperçu sur l'évolution historique de la rhétorique, en particulier sa réduction à la tropologie. Argumentation et persuasion. Lecture de textes fondamentaux.

LCO 6019 Psychanalyse et littérature 3 cr.

Réflexion sur le concept de désir en psychanalyse. Analyse de l'importance de ce concept dans le texte littéraire.

LCO 6061 Analyse du discours 3 cr.

Le discours comme réalisation fonctionnelle, socialement réglée des systèmes de signes; formations discursives et pratiques sociales; les conditionnements socioculturels et idéologiques. Place du littéraire dans le système des discours.

LCO 6100 Épistémologie de la littérature 3 cr.

Études des rapports entre littérature et connaissance. L'invention et le développement du concept de littérature. Implications des théories de la fictionnalité, de la figuralité, de la référence, de l'action.

LCO 6110 Critique de l'histoire littéraire 3 cr.

Histoire critique des institutions littéraires, des discours sur la littérature et du discours littéraire. Légitimation de la littérature. Histoires littéraires comparées (occidentales et non occidentales).

LCO 6111 Théories du genre (gender) 3 cr.

Analyse des théories du genre sexuel dans la littérature, le cinéma, les nouveaux médias, la philosophie et les études culturelles. Études féministes, queer, gaies et lesbiennes.

LCO 6112 Orientalismes/Occidentalismes 3 cr.

Lecture et critique de la thèse de Saïd; positions post-saïdiennes. Construction de l'Orient, constructions antagonistes de l'Occident. Études de cas : philosophie indienne, orientalisme pictural, japonisme, exotisme, etc.

LCO 6113 Études culturelles 3 cr.

Développement des études sur la culture depuis l'École de Francfort jusqu'aux Cultural Studies et leur transfert en Amérique du Nord. Relations entre études littéraires et culturelles.

LCO 6114 Théories des genres littéraires 3 cr.

Aperçu des questions reliées aux genres littéraires depuis la poétique d'Aristote jusqu'à la crise des genres en passant par les typologies modernes (cultures de masse, etc.). Processus de rupture théorique et empirique.

LCO 6200 Identités culturelles 3 cr.

Étude des questions reliées à la problématique de l'identité dans le champ culturel. Évolution du concept d'identité. Représentations de l'autre. Constitution et dissolution d'identités. Identité et littérature nationale. Le sujet identitaire.

LCO 6210 Culture et mondialisation 3 cr.

Étude des liens entre la mondialisation et les productions culturelles. Idéologie, modernité, critique du capitalisme, rêve américain.

LCO 6220 Littérature et ethnographie 3 cr.

Analyse des liens entre le discours ethnographique occidental, la littérature et le cinéma. Construction de l'autre, primitivisme, race, évolution, récit de voyage.

LCO 6312 Problèmes de la représentation 3 cr.

Questions reliées aux théories de la représentation et à leur utilisation dans la théorisation des faits littéraires. Mimesis, imitation, expressivité, textualité, symbole, écriture, oralité, médiation, intentionnalité. Incidences de la technique.

LCO 6317 Littératures populaires 3 cr.

Examen d'un ou de plusieurs genres populaires : le fantastique, la science-fiction, le roman policier, le feuilleton, etc. Étude comparée des époques, des littératures, des médias et des autres arts populaires.

LCO 6320 Littératures arabes comparées 3 cr.

Analyse des littératures de l'Afrique du Nord et du Moyen Orient. Modernité, tradition, mondialisation, occidentalisation, statut des femmes, islam, arabité, violence et démocratie.

LCO 6330 Littératures des Amériques 3 cr.

Étude comparée des littératures des Amériques. Hybridité, métissage, interculturalité, créolité, marginalisation, constructions identitaires, mondialisation, relations Nord-Sud, violence et développement.

LCO 6333 La littérature et les autres arts 3 cr.

Rapports entre les arts dans la théorie : le modèle pictural, musical dans la poétique. Collaboration des divers arts dans le cas de l'emblème, la chanson, l'opéra, le happening, la fusion des arts, etc.

LCO 6340 Productions autochtones 3 cr.

Étude de la littérature et des films autochtones dans les Amériques. Race, sexualité, ethnicité, hégémonie, mondialisation, émergence de nouveaux genres.

LCO 6348 Littératures africaines comparées 3 cr.

Littératures africaines en diverses langues (en traduction au besoin). Colonisation, postcolonialisme, modernisation, conflits ethniques, néolibéralisme, statut de la femme, oralité et nouveaux genres littéraires.

LCO 6350 Littératures européennes comparées 3 cr.

Examen en profondeur d'une problématique, d'un genre ou d'un thème à travers plusieurs littératures européennes. Comparaison, influence, convergence, évolution.

LCO 6355 Théories du roman 3 cr.

Examen critique des théories du roman et de la production romanesque dans une optique comparatiste. Constitution et différence spécifique du roman. Catégories du champ romanesque. Étude générale ou développement d'un problème particulier.

LCO 6357 Renaissances comparées 3 cr.

Analyse de questions liées à la problématique de la Renaissance : périodisation, invention du concept de Renaissance, imitation des Anciens, relations entre les arts, pensée politique, etc.

LCO 6358 Théories de la poésie 3 cr.

Étude d'un ou de plusieurs problèmes reliés à la problématique étudiée dans le cours LCO 6004, par exemple : un auteur, une école ou une époque en particulier.

LCO 6360 Penseurs du comparatisme 3 cr.

Analyse approfondie d'un penseur (philosophe, théoricien de la littérature, anthropologue, politologue) qui a eu une grande influence sur la littérature comparée. Examen de la réception et de l'adaptation de son oeuvre.

LCO 6363 Texte et espaces virtuels 3 cr.

Aperçu des théories sur les nouveaux médias, la cyberculture, l'hypertexte et la nouvelle organisation de l'information. Liens entre les médias, le savoir et la pensée littéraire.

LCO 6447	Modernités comparées	3 cr.
Étude de la catégorie « modernité » dans ses diverses théorisations. Valeurs et dimensions historiques de ses traits. Aspects historiques, philosophiques, culturels et esthétiques. Modernité et modernisme. Le débat contemporain sur la modernité.		
LCO 6458	Théories du théâtre	3 cr.
Examen critique des approches du théâtre et de la production théâtrale dans une optique comparatiste. Problèmes des genres, des valeurs et de l'autonomie théâtrale. Textualité, performance et mise en scène.		
LCO 6467	Littérature et philosophie	3 cr.
Réflexion sur le statut de la littérature dans le discours philosophique. Analyse de la pertinence de l'opposition écriture / pensée.		
LCO 6469	Littératures et savoirs	3 cr.
Production, prise en charge et transformation des savoirs par le discours littéraire. Savoirs et idéologie. Étude générale ou développement d'un problème en particulier, par exemple : l'utopie.		
LCO 6501	Littérature japonaise et comparée	3 cr.
Étude de textes littéraires et critiques japonais dans une perspective comparée.		
LCO 6516	Littératures sud-asiatiques	3 cr.
Analyse de textes littéraires de l'Inde, du Pakistan et du Sri Lanka. Ethnicité, religion, relations coloniales et postcoloniales, problèmes de classe et de caste, statut de la femme, tradition et modernité.		
LCO 6517	Postmodernités	3 cr.
Émergence du concept de postmodernité. Problèmes de définition et polémiques. Analyse des enjeux épistémologiques, politiques, historiques et esthétiques. Les pratiques culturelles dites postmodernes.		
LCO 6525	Littérature chinoise et comparée	3 cr.
Étude de films, de textes littéraires et critiques chinois dans une perspective comparative.		
LCO 6530	Séminaire de professeur invité	3 cr.
LCO 6540	Séminaire de recherche	3 cr.
LCO 6546	Littérature et médias	3 cr.
Théorie et étude des médias, incluant le cinéma. Implications de la transposition du modèle narratif de la littérature aux pratiques médiatiques. Technologie, instrumentalité, communication, médiation.		
LCO 6555	Littératures canadiennes comparées	3 cr.
Réflexion sur la problématique de l'identité nationale dans la littérature québécoise et canadienne.		
LCO 6610	Lectures dirigées	3 cr.
LCO 6640Z	Lectures dirigées	3 cr.
LCO 6670	Intro. aux études littéraires avancées	6 cr.
L'objectif de ce cours est d'initier les étudiants à la recherche en études littéraires au niveau de la maîtrise et du doctorat. Cette initiation se fait sur quatre plans : historico-institutionnel, théorique, méthodologique et pratique. Obligatoire à la maîtrise et au doctorat.		
LCO 6675	Colonialismes/Postcolonialismes	3 cr.
Aperçu des théories sur la culture en situation postcoloniale. Processus de décolonisation littéraire. Approfondissement de certains enjeux théoriques et études de cas.		
LCO 6680	Antiquités comparées	3 cr.
Analyse des sources et des orientations de la culture occidentale : repères philosophiques, mythologiques, théologiques et esthétiques dans l'Antiquité.		
LCO 6690	Littératures médiévales	3 cr.
Analyse de quelques oeuvres fondamentales du Moyen Âge européen qui ont marqué la tradition littéraire moderne.		
LCO 6771	Nouvelles tendances comparatistes	3 cr.
Controverses ou questions d'actualité en littérature comparée. Réflexion sur la discipline de la littérature comparée et sur ses enjeux.		

LCO 6800	Séminaire de recherche	3 cr.
LCO 6810	Séminaire de recherche	3 cr.
LCO 6820	Séminaire de recherche	3 cr.
LCO 6830	Séminaire de recherche	3 cr.
LCO 6840	Séminaire de recherche	3 cr.
LCO 6870	Séminaire de recherche	3 cr.
LCO 6910	Mémoire	30 cr.
LCO 6920	Séminaire collectif de recherche	3 cr.
LCO 7610	Travaux dirigés	3 cr.
Ce séminaire, réservé aux étudiants au doctorat, leur permet de travailler en profondeur sur la préparation et la formulation de leur sujet de thèse sous la supervision de leur directeur de recherche.		

LIT - Littérature (générale)

LIT 7071	Thèse	75 cr.
LIT 7073	Thèse	75 cr.
LIT 7075	Thèse	75 cr.

LNG - Linguistique et philologie

LNG 6000	Séminaire de linguistique théorique	3 cr.
Épistémologie des sciences en général et des sciences du langage en particulier. Vérification empirique des théories de la compétence et des modèles de performance linguistique.		
LNG 6005	Lexicologie et théories sémantiques	3 cr.
État présent de la sémantique linguistique. Problèmes de description en sémantique lexicale et d'analyse des significations morphologiques et syntaxiques. « Sens - Texte ». Applications en lexicographie (le DEC).		
LNG 6010	Séminaire pour professeur invité	3 cr.
LNG 6030	Pathologie du langage	3 cr.
Mise en place des éléments fondamentaux (anatomiques, physiologiques et linguistiques) nécessaires à l'étude des troubles du langage dans l'aphasie.		
LNG 6040	Lexicologie	3 cr.
Méthodologie des études du lexique. Recherches et réalisations actuelles : corpus informatisés pour le traitement du lexique français, dictionnaire et métalexigraphie (analyse critique des dictionnaires).		
LNG 6080	Sém. de linguist. française synchronique	3 cr.
Recherches sur les structures phonologiques, syntaxiques et sémantiques du français contemporain. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
LNG 6090	Sém. de linguist. française diachronique	3 cr.
Problèmes d'analyse, d'interprétation ou de reconstruction des changements phonologiques, morpho-syntaxiques ou sémantiques.		
LNG 6105	Acquisition du langage	3 cr.
Théories récentes de l'acquisition de la langue maternelle. Pertinence de l'aspect « apprenabilité » dans les théories grammaticales. L'approche innéiste dans le modèle chomskyen. Examen de problèmes relatifs à l'acquisition de la langue.		
LNG 6200	Linguistique informatique	3 cr.
Introduction aux problèmes, méthodes et outils du traitement informatique des textes au niveau du sens. Illustration à partir de problèmes concrets, comme l'interrogation des banques de données. Développement des habiletés de programmation.		
LNG 6210	Traduction automatique	3 cr.
Problèmes techniques et outils de la traduction réalisée entièrement ou en partie par ordinateur. Approches linguistiques. État des expériences. Préalable : au moins un cours en sémantique, syntaxe ou grammaire formelle de niveau du premier cycle.		

- LNG 6300** Séminaire de phonétique expérimentale **3 cr.**
dont 2 cr. de travaux pratiques – labo
Étude de la prosodie du français en vue de la synthèse par règles. Apport de la prosodie à l'analyse linguistique. Relations de l'accentuation avec la syntaxe et de l'intonation avec la sémantique. Gestuelle stylistique et pragmatique de la voix.
- LNG 6360** Séminaire de phonologie **3 cr.**
Phonologie. Étude des différents courants. Élaboration des théories visant à résoudre des problèmes encore en suspens. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).
- LNG 6370** Sociolinguistique **3 cr.**
Examiner la relation entre la société et la langue. Problèmes généraux en sociolinguistique. Étude sociolinguistique selon différents points de vue.
- LNG 6400** Séminaire de linguistique et pédagogie **3 cr.**
Recherches actuelles en didactique des langues maternelles et des langues étrangères. Points de vue linguistiques. Problèmes particuliers de l'enseignement du français.
- LNG 6505** Philologie du français au Québec **3 cr.**
Problèmes de transmission et de restitution des textes québécois anciens (XVIIe – XVIIIe siècles). Études linguistiques sur corpus (correspondances, documents notariés, dictionnaires amérindiens-français, etc.). Lectures dirigées. Préalable(s) : LNG 1126.
- LNG 6510** Philologie française **3 cr.**
Analyse et discussion de travaux récents, d'importance méthodologique, à propos de l'ancien et du moyen français : éditions critiques, dictionnaires et recueils spécialisés, études thématiques, rhétoriques et phraséologiques.
- LNG 6515** Analyse du discours en linguistique **3 cr.**
Ce séminaire consiste en l'approfondissement de questions de théorie et de méthodologie reliées aux préoccupations actuelles de l'analyse du discours en linguistique. Il est préférable d'avoir suivi l'un des cours suivants : LNG 1060, LNG 2240 ou LNG 2250, pour s'inscrire au séminaire.
- LNG 6570** Neuro et psycholinguistique **3 cr.**
Initiation à la recherche expérimentale (études de cas, protocoles expérimentaux...) dans le domaine de la psycholinguistique et de la neurolinguistique.
- LNG 6580** Méthodes de recherche en neurosciences **3 cr.**
Étude des méthodes utilisées dans le cadre des recherches cliniques et expérimentales en neurolinguistique et en neuropsychologie. L'accent sera mis sur des techniques comportementales.
- LNG 6590** Neurosciences de la communication **3 cr.**
Étude des théories en neurolinguistique et en neuropsychologie concernant les fonctions du cerveau qui sont à la base de nos capacités communicatives et leurs relations à nos capacités sociales et cognitives.
- LNG 6610** Philologie romane **3 cr.**
Discussions de recherches récentes dans le secteur, par exemple à propos de l'unité du « latin vulgaire », la « fragmentation de la Romania », la différenciation lexicale des langues romanes. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).
- LNG 6765** Syntaxe **3 cr.**
Examen critique des plus récents développements en syntaxe théorique, en particulier dans le cadre de la théorie Gouvernement-Liage. Lectures et applications à des faits de langue.
- LNG 7016** Morphologie computationnelle **3 cr.**
La morphologie comme problème computationnel. Segmentations. Morphologies concaténatives et non concaténatives. Interfaces (lexique, syntaxe, phonologie, sémantique). Travaux pratiques. Préalable(s) : LNG 2360.
- LNG 7017** Syntaxe computationnelle **3 cr.**
Grammaires logiques et logique des grammaires. Compilation. Méthodes tabulaires. Grammaires d'objets et de contraintes. Méta-représentations. Travaux pratiques. Préalable(s) : LNG 3040. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).
- LNG 7018** Sémantique computationnelle **3 cr.**
Structures conceptuelles. Réseaux sémantiques. Sémantique lexicale. Synthèse à partir de représentations computationnelles sémantiques. Applications. Travaux pratiques. Préalable(s) : LNG 2080.

MAT - Mathématiques

- MAT 6110** Équations aux dérivées partielles **3 cr.**
Exemples, classification. Fonctions harmoniques, principes de maximum, de la moyenne. Problème de Dirichlet. Équations de la chaleur, problème de Cauchy. Problèmes mixtes pour équations d'évolution, paraboliques et hyperboliques.
- MAT 6111** Mesure et intégration **3 cr.**
Espace de mesure, intégration des fonctions mesurables, intégrale de Lebesgue, théorèmes de convergence, mesure produit, théorème de Radon-Nikodym, espaces L_p , intégration dans les espaces topologiques.
- MAT 6112** Analyse fonctionnelle I **3 cr.**
Espace de Banach, opérateurs linéaires bornés, principe de la borne uniforme, espace dual, théorème de Hahn-Banach, espaces d'Hilbert, opérateur auto-adjoints.
- MAT 6113** Analyse fonctionnelle II **3 cr.**
Opérateurs non bornés dans les espaces de Hilbert et de Banach, domaine, graphe, adjoints, spectre. Formes sesqui-linéaires et opérateurs associés. Semi-groupes et groupes d'opérateurs dans les espaces de Banach; le problème de Cauchy abstrait.
- MAT 6115** Équations différentielles non linéaires **3 cr.**
Existence de solutions, flot, orbites, portrait de phase. Théorie de la stabilité de Lyapunov. Variétés stables, instables, centres. Forme normale de Poincaré. Aperçu de stabilité structurelle et théorie locale des bifurcations. Bifurcation de Hopf.
- MAT 6131** Analyse non linéaire **3 cr.**
Catégorie de Leray et Schauder; extension d'homotopie. Théorème de Borsuk. Opérateurs monotones. Théorème de Hopf-Lefschetz; degré d'une application compacte. Séries de Lefschetz et points périodiques. Variétés de Fredholm. Théorème de Smale-Sard.
- MAT 6140** Fonctions de variables complexes **3 cr.**
Formes différentielles, cohomologie de Dolbeault, théorème de Cousin, enveloppes d'holomorphie. Anneaux locaux, théorème de préparation de Weierstrass, théorème des syzygies de Hilbert, germes de variétés, Nullstellensatz.
- MAT 6145** Théorie du potentiel **3 cr.**
Introduction à la théorie moderne du potentiel, des noyaux de Riesz et Green dans les espaces euclidiens : potentiels de Riesz et Green. Équilibre et capacité. Points irréguliers. Espaces de Dirichlet.
- MAT 6150** Mécanique des fluides **3 cr.**
Equations d'Euler, Rotation et tourbillon, Aérodynamique, Equations de Navier-Stokes, Écoulements très visqueux, Couches limites, Introduction à la mécanique des fluides non-newtoniens: viscosité, fluides newtoniens généralisés, viscoélasticité. Préalable(s) : MAT 1400 et MAT 1410 et MAT 2130.
- MAT 6151** Méthodes numériques pour les fluides **3 cr.**
Équation de conservation, solution faible, onde de choc, unicité, condition d'entropie. Équations d'Euler. Onde simple, raréfaction, contact, invariants et problème de Riemann. Méthodes de Roe, Osher, van Leer. Monotonie, limiteurs. Volumes finis.
- MAT 6165** Méthodes numériques pour EDP **3 cr.**
Équation parabolique, différences finies. Convergence, stabilité, méthode de Fourier-Von Neumann. Schémas implicites, directions alternées, pas fractionnaires. Système hyperbolique. Onde de choc, schémas.
- MAT 6179** Théorie de l'approximation **3 cr.**
Existence, unicité, caractérisation d'un meilleur approximant. Approximation uniforme, quadratique, en moyenne, rationnelle. Théorèmes de La Vallée-Poussin, Haar, Erdős-Turan, Jackson, Stone-Weierstrass, Müntz, Bernstein, Faber... Bases de C_a, b .
- MAT 6183V** Analyse: sujets spéciaux **3 cr.**
- MAT 6240** Évaluation des produits dérivés **3 cr.**
Modèle d'évaluation en absence d'arbitrage, temps discret et temps continu. Théorèmes fondamentaux, mesures martingales, numéraires, actifs contingents, marchés complets et incomplets. Applications aux produits dérivés.
- MAT 6280V** Actuariat: sujets spéciaux **3 cr.**
- MAT 6310** Topologie générale **3 cr.**
Espaces métriques complets. Théorème de point fixe de Banach, de catégorie de Baire. Espaces topologiques. Espaces compacts, localement compacts, connexes, lo-

calement connexes, normaux. Théorème d'Urysohn et de Tietze. Espaces fonctionnels.

MAT 6323 Variétés différentiables 3 cr.

Variété de Banach. Partition de l'unité. Fibré tangent, fibré vectoriel. Champ de vecteurs, applications exponentielles. Opérateur différentiel, dérivée extérieure. Lemme de Poincaré, théorème de Frobenius. Métriques riemanniennes.

MAT 6324 Topologie algébrique I 3 cr.

Axiomes d'Eilenberg-Steenrod, suite de Mayer-Vietoris, calcul des groupes d'homologie et de cohomologie. Complexes semi-simpliciaux, complexes cellulaires, groupes d'homologie et de cohomologie singuliers, théorème de Kunnet.

MAT 6338 Topologie différentielle 3 cr.

Théorème de Sard. Théorème de transversalité de Thom. Variétés à bord et orientées. Homotopie et isotopie différentiable. Degré de Brouwer et applications. Notion de Corbodisme. Classification des variétés de dimension 1 et 2.

MAT 6344 Surfaces de Riemann 3 cr.

Cohomologie à valeurs dans un faisceau; diviseur et espaces fibrés à une dimension; formes différentielles; théorème de dualité de Serre; théorème de Riemann-Roch; variétés de Picard et Jacobi; uniformisation, représentation.

MAT 6374 Variétés complexes 3 cr.

Variétés hermitiennes et kählériennes. Formes holomorphes sur une variété kählérienne. Variétés compactes munies d'une structure kählérienne. Surfaces de Riemann compactes. Théorème de Rham. Théorème de Riemann-Roch.

MAT 6381 Géométrie différentielle 3 cr.

MAT 6381V Géométrie différentielle; sujets spéciaux 3 cr.

MAT 6410 Mathématiques combinatoires 3 cr.

Fonctions génératrices, théorème de Polya et ses ramifications, fonctions de Moebius et fonctions tête. Applications aux autres domaines mathématiques.

MAT 6435 Équations de la physique mathématique 3 cr.

Fonctions de Greene, espaces linéaires, équations intégrales, théorie spectrale des opérateurs différentiels, distributions et généralisation des solutions, théorie du potentiel, équations d'évolution des systèmes, méthodes variationnelles.

MAT 6436 Symétries et équations différentielles 3 cr.

Méthodes de résolution des équations différentielles ordinaires et aux dérivées partielles. Utilisation de la théorie des groupes de Lie. Théorie des solutions.

MAT 6439 Optimisation et contrôle 3 cr.

Minimisation d'une fonction numérique : semi-continuité, convexité, existence, unicité. Fonctionnelles quadratiques. Application à la commande optimale et aux équations aux dérivées partielles : points de selle, principe du maximum.

MAT 6441 Analyse et optimisation de forme 3 cr.

Formulation des problèmes d'optimisation de forme. Géométrie classique. Calcul différentiel de forme. Fonction caractéristique, mesure géométrique, microstructures. Fonction distance orientée, formulations intrinsèques, frontières libres.

MAT 6450 Méthode des éléments finis 3 cr.

Problème elliptique, formulation variationnelle. Principe de la MEF. Exemples. Propriétés des éléments finis. Interpolation, espaces de Sobolev. Problèmes d'ordre 2, domaine polygonal. Intégration numérique. Éléments isoparamétriques, non conformes.

MAT 6460 Génétique mathématique 3 cr.

Théorème fondamental de la sélection naturelle. Conditions d'équilibre et de stabilité dans les modèles de sélection. Conditions d'invasion de gènes mutants. Modèle de Wright-Fisher. Modèles polygénique et phénotypiques.

MAT 6470 Calcul scientifique 3 cr.

Étude des algorithmes fondamentaux en calcul scientifique. Principes théoriques; programmation et application à des problèmes pratiques; utilisation scientifique de logiciels spécialisés.

MAT 6490 Théorie des graphes I 3 cr.

Concepts de base; matrice d'adjacence et valeurs propres, graphes distance - réguliers. Propriétés métriques, congruences, plongement. Coupes, séparateurs, théorèmes de flot maximum - coupe minimum. Couplages et factorisations, problème de mariage.

MAT 6608 Algèbre I 3 cr.

Anneaux commutatifs, idéaux premiers, rudiments de géométrie algébrique, Nullstellensatz de Hilbert, localisation, complétion, théorie de la dimension.

MAT 6609 Algèbre II 3 cr.

Représentations des groupes, algèbre d'un groupe fini, table de caractères, représentations des groupes symétriques, groupes de Lie, algèbre de Lie, représentations des groupes classiques.

MAT 6617 Théorie des nombres 3 cr.

Corps algébriques. Groupe de classes et unités. Extensions relatives. Décomposition et ramification. Corps cyclotomiques. Courbes elliptiques. Série de Dirichlet. Fonction zeta et L. Formes modulaires.

MAT 6656 Géométrie algébrique 3 cr.

Faisceaux sur le spectre premier. Schémas et préschémas. Recouvrements d'un schéma et son groupe fondamental. Applications aux courbes algébriques.

MAT 6684V Théorie des nombres: sujets spéciaux 3 cr.

MAT 6717 Probabilités 3 cr.

Espace de probabilités, variables aléatoires, espérance, indépendance, la loi forte des grands nombres, théorème limite central, martingales.

MAT 6798 Calcul stochastique 3 cr.

Filtrations. Mouvement brownien, intégrale d'Itô, formule d'Itô, équations différentielles stochastiques, propriété markovienne des solutions, formule de Feynman-Kac. Théorème de Girsanov.

MAT 6908 Stage 21 cr.

MAT 6909 Travaux dirigés 21 cr.

MCB - Microbiologie et immunologie

MCB 6011 Bactériologie expérimentale 1 cr.

dont 0.5 cr. de travaux pratiques - labo

L'étudiant, après entente avec les responsables, pourra faire sur un sujet, l'apprentissage de techniques de base en bactériologie selon les disponibilités de personnel, de temps et d'équipement. Quelques places seulement sont disponibles. Préalable(s) : MCB 2979. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MCB 6012 Microbiologie fondamentale 3 cr.

Ce cours vise à donner les notions les plus récentes de la microbiologie moléculaire. Métabolisme et génétique des micro-organismes : métabolisme énergétique, structure et fonction de l'ADN. Signaux métaboliques, régulation.

MCB 6020 Systématique bactérienne 3 cr.

Cours cyclique non offert en 2005-2006

dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Taxonomie. Étude de familles bactériennes d'importance médicale. Prélèvements des échantillons. Protocole de travail des spécimens cliniques. Isolements et tests différentiels importants pour identification. Méthodes moléculaires. Biosécurité. Préalable(s) : MCB 1979 ou MMD 1130.

MCB 6031 Immunologie fondamentale 3 cr.

Génétique et analyse moléculaire de la réponse immunitaire. Analyse moléculaire de la diversité des immunoglobulines. Immunophysiologie et mécanismes de régulation des cellules immunocompétentes. Tolérance et auto-immunité. Immunité naturelle. Préalable(s) : MCB 2986 ou MCB 3963 ou MMD 1129.

MCB 6033 Immunologie expérimentale 3 cr.

dont 1.5 cr. de travaux pratiques - labo

Étude théorique et pratique des principales méthodes quantitatives utilisées pour évaluer la fonction immunitaire chez l'homme et l'animal expérimental. Quelques places seulement sont disponibles. Préalable(s) : MCB 2986 ou MCB 3963 ou MMD 1129. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MCB 6034 Immunologie médicale 3 cr.

Cours cyclique non offert en 2005-2006

Le système immunitaire : structure, immunoglobuline, réaction Ag-Ac, lymphocytes T / B. HLA. Réactions immunopathologiques, réponse inflammatoire. Maladies auto-immunes. Déficits immunitaires. Syndromes immunoprolifératifs. Sérologie des infections. Préalable(s) : M.D. complété.

MCB 6040	Virologie et techniques virologiques	3 cr.
<i>Cours cyclique non offert en 2005-2006</i> dont 1 cr. de travaux pratiques - labo		
Sujets choisis de virologie générale et comparée. Principales infections à virus. Nouvelles techniques en virologie expérimentale : applications et interprétation des résultats. Cours, séminaires et travaux pratiques. Préalable(s) : MCB 3994.		
MCB 6044	Virologie expérimentale	1 cr.
Ce cours vise à donner à l'étudiant l'opportunité d'apprendre une nouvelle technique ou approche expérimentale en recherche virologique, dans le laboratoire d'un professeur après entente mutuelle. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
MCB 6045	Virologie fondamentale	4 cr.
Ce cours vise à donner à l'étudiant les notions les plus récentes de virologie générale et moléculaire, incluant l'oncogenèse virale et l'immunovirologie, et à le préparer à présenter une analyse critique de la littérature.		
MCB 6051	Séminaire de recherche I	1 cr.
Présentation par l'étudiant de la littérature, problématique et méthodes envisagées pour le travail de recherche. Période de questions. Participation aux séminaires des autres étudiants.		
MCB 6068	Parasitologie médicale	3 cr.
<i>Cours cyclique non offert en 2005-2006</i> dont 0.2 cr. de travaux pratiques - labo		
Parasites d'importance humaine : morphologie, cycle de vie, épidémiologie, immunologie, manifestations cliniques, approche diagnostique, traitement et prévention. Santé du voyageur, hygiène dans pays en voie de développement en relation avec les parasites. Préalable(s) : M.D. complété.		
MCB 6070	Mycologie médicale	3 cr.
<i>Cours cyclique non offert en 2005-2006</i> dont 1 cr. de travaux pratiques - labo		
Les mycoses : morphologie, culture, nutrition et reproduction. Classification et identification des champignons pathogènes et des contaminants usuels. Épreuves de sensibilité. Préalable(s) : M.D. complété.		
MCB 6081	Introduction au clonage génique	2 cr.
Principes de base du clonage génique. Vecteurs plasmidiques et phagiques. Autres vecteurs viraux. Clonage des gènes de procaryotes et eucaryotes. Le clonage génique et la biotechnologie. Les mesures de biosécurité. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
MCB 6090	Virologie médicale	3 cr.
<i>Cours cyclique non offert en 2005-2006</i> dont 1 cr. de travaux pratiques - labo		
Les infections virales. Diagnostic clinique et de laboratoire : prélèvements, culture et autres méthodes d'identification; sérodiagnostic. Thérapeutique et prévention. Préalable(s) : M.D. complété.		
MCB 6210	Microorganismes-pathogénicité, immunité	3 cr.
Facteurs favorisant l'initiation de l'infection et l'envahissement par les microorganismes. Mécanismes de défense de l'hôte. Relations hôtes-parasite (bactéries, champignons et protozoaires). Préalable(s) : MCB 2986 ou MMD 1129.		
MCB 6214	Microbiologie clinique	3 cr.
Microbiologie en prévention et contrôle des infections. Caractéristiques, pouvoir pathogène et interaction des micro-organismes avec l'hôte. Sensibilité et résistance des micro-organismes aux agents chimiques et physiques.		
MCB 7001	Lectures dirigées en microbiologie	1 cr.
Lecture, critique et discussion d'articles scientifiques récents dans les domaines de la bactériologie, la mycologie, l'immunologie et la virologie. Présentation d'articles et discussions animées par différents professeurs et invités.		
MCB 7052	Séminaire de recherche 2	1 cr.
Présentation par l'étudiant du plan, des objectifs et des résultats préliminaires, et suite prévue du travail de recherche. Période de questions. Participation aux séminaires des autres étudiants.		
MCB 7053	Séminaire de recherche 3	1 cr.
Présentation et interprétation par l'étudiant des résultats obtenus et suite prévue du travail de recherche pour l'obtention du grade. Période de questions. Participation aux séminaires des autres étudiants.		

MCT - Musique, composition

MCT 6401	Composition 1	5 cr.
Travail de création musicale au niveau supérieur. Séminaires, cours de groupe et direction individuelle sont dosés selon les méthodes propres aux professeurs et les besoins de l'étudiant. Programme de la maîtrise.		
MCT 6402	Composition 2	5 cr.
Suite du cours MCT 6401. Programme de la maîtrise.		
MCT 6403	Composition 3	5 cr.
Suite du cours MCT 6402. Programme de la maîtrise.		
MCT 7130	Tutorat	9 cr.
MCT 7131	Tutorat	9 cr.

MEV - Médecine vétérinaire

MEV 6400A à F	Stage : médecine bovine	2 cr.
Stages cliniques comprenant un enseignement avancé en médecine bovine, ovine et porcine et incluant l'examen, le diagnostic, les traitements et les rapports médicaux.		
MEV 6401A à F	Stage : chirurgie bovine	2 cr.
Pratiques chirurgicales incluant les chirurgies courantes chez les bovins, les ovins, ainsi que les techniques spéciales.		
MEV 6402A à F	Stage : reproduction bovine	2 cr.
Enseignement pratique des maladies de la reproduction, incluant les examens, le diagnostic et les traitements.		
MEV 6403A à F	Stage : médecine équine	2 cr.
Stages cliniques comprenant un enseignement avancé en médecine équine et incluant l'examen, le diagnostic, les traitements et les rapports médicaux.		
MEV 6404A à F	Stage : chirurgie équine	2 cr.
Pratiques chirurgicales incluant les chirurgies courantes chez cette espèce, ainsi que les techniques spéciales.		
MEV 6405A à F	Stage : reproduction équine	2 cr.
Enseignement pratique des maladies de la reproduction, incluant les examens, le diagnostic et les traitements.		
MEV 6406A à F	Stage : médecine des petits animaux	2 cr.
Stages cliniques comprenant un enseignement avancé en médecine des petits animaux et incluant l'examen, le diagnostic, les traitements et les rapports médicaux.		
MEV 6407A à F	Stage : chirurgie des petits animaux	2 cr.
Pratiques chirurgicales incluant les chirurgies courantes chez cette espèce, ainsi que les techniques spéciales.		
MEV 6408A à F	Stage : reproduction des petits animaux	2 cr.
Enseignement pratique des maladies de la reproduction, incluant les examens, le diagnostic et les traitements.		
MEV 6409A à F	Stage : obstétrique	2 cr.
Enseignement pratique des maladies de la reproduction, incluant l'examen, le diagnostic et la thérapeutique dans le cadre de la médecine préventive.		
MEV 6411A et B	Stage : ophtalmologie des petits animaux	2 cr.
dont 0.5 cr. de travaux pratiques - labo		
Apprentissage des méthodes de diagnostic et de traitement des maladies oculaires rencontrées chez les petits animaux.		
MEV 6412A et B	Stage : radiologie des petits animaux	2 cr.
Connaissances plus approfondies des techniques standard et spéciales pour établir un diagnostic radiologique. Interprétation radiologique en médecine des petits animaux.		
MEV 6413A et B	Stage : anesthésie des petits animaux	2 cr.
Pratique des techniques spéciales d'anesthésie et de soins intensifs adaptés aux différents problèmes médicaux et chirurgicaux au niveau de la clinique canine et féline.		

MEV 6414A et B Stage : anesthésie équine	2 cr.	MEV 6602 Anesthésiologie 3	2 cr.
Pratique des techniques spéciales d'anesthésie et de soins intensifs adaptés aux différents problèmes médicaux et chirurgicaux au niveau de la clinique équine.		Physiologie et anatomie du système cardiovasculaire des mammifères et des oiseaux. L'anesthésie et les systèmes rénal, hépatique, endocrinien et reproducteur. Parturition et implications pour le nouveau-né.	
MEV 6415A à F Stage : reproduction bovine	2 cr.	MEV 6606 Neuroanatomie fonctionnelle	3 cr.
Enseignement du diagnostic et des manipulations obstétricales, de la césarienne et de la foetotomie.		Étude approfondie de la neuroanatomie fonctionnelle chez les animaux domestiques.	
MEV 6416A et B Stage : anesthésie des animaux exotiques	2 cr.	MEV 6607 Neurologie 1	3 cr.
Pratique des techniques spéciales d'anesthésie adaptée aux différents problèmes médicaux et chirurgicaux des animaux non familiers (exotiques ou sauvages).		Étude approfondie des principes de base en neurologie clinique vétérinaire, examen neurologique et localisation de la lésion.	
MEV 6416C à F Stage : anesthésie des animaux exotiques	2 cr.	MEV 6608 Neurologie 2	3 cr.
Pratique des techniques spéciales d'anesthésie adaptée aux différents problèmes médicaux et chirurgicaux des animaux non familiers (exotiques ou sauvages).		Étude approfondie des maladies du système nerveux rencontrées chez les animaux domestiques.	
MEV 6417 Médecine aviaire 1	2 cr.	MEV 6609 Dermatologie 1	2 cr.
Compréhension des particularités anatomo-physiologiques des oiseaux et relation avec la pathogénie de différentes maladies aviaires. Plusieurs systèmes et leurs pathologies respectives, chez différentes espèces aviaires, seront étudiés.		Études approfondies de la structure et fonction des téguments. Ce cours permet à l'étudiant d'approfondir ses connaissances médicales de base essentielles à un dermatologue vétérinaire.	
MEV 6418 Médecine aviaire 2	2 cr.	MEV 6610 Dermatologie 2	2 cr.
Intégration des notions de pathologie, de sérologie et d'épidémiologie lors de mises en situations cliniques afin de proposer des méthodes de contrôle de prévention en élevage aviaire industriel.		Dermatologie comparée. Étude des maladies cutanées rencontrées en médecine humaine avec implication vétérinaire. Permet à l'étudiant d'approfondir ses connaissances médicales de base essentielles à un dermatologue vétérinaire.	
MEV 6419A et B Stage : dermatologie des petits animaux	2 cr.	MEV 6611 Dermatologie 3	2 cr.
Apprentissage des méthodes de diagnostic et de traitement des maladies cutanées rencontrées chez les petits animaux.		Étude des maladies cutanées rencontrées chez les animaux domestiques. Ce cours permet à l'étudiant d'approfondir ses connaissances médicales de base essentielles à un dermatologue vétérinaire.	
MEV 6420A à F Stage : médecine sportive équine	2 cr.	MEV 6618 Médecine interne 1	2 cr.
Techniques diagnostiques et thérapeutiques des maladies des équins associées à l'exercice. Diagnostic de boiterie, techniques d'imagerie médicale du système locomoteur du cheval et aspects thérapeutiques.		Étude de la pathophysiologie des principales maladies rencontrées chez les animaux domestiques, laquelle permettra l'acquisition de connaissances médicales spécialisées en médecine interne.	
MEV 6421A à F Stage : médecine de population bovine	2 cr.	MEV 6619 Médecine interne 2	2 cr.
Dans un contexte clinique, l'étudiant effectue des examens, pose des diagnostics, collecte des données, maintient et analyse des dossiers médicaux pour l'évaluation de la performance d'un troupeau.		Étude de la pathophysiologie des principales maladies rencontrées chez les animaux domestiques, laquelle permettra l'acquisition de connaissances médicales spécialisées en médecine interne.	
MEV 6447A à F Stage : médecine aviaire	2 cr.	MEV 6620 Médecine interne 3	2 cr.
Stages cliniques comprenant un enseignement avancé en médecine aviaire et l'examen, le diagnostic, les traitements et les rapports médicaux.		Étude de la pathophysiologie des principales maladies rencontrées chez les animaux domestiques, laquelle permettra l'acquisition de connaissances médicales spécialisées en médecine interne.	
MEV 6448A à F Stage : médecine avicole	2 cr.	MEV 6623 Chirurgie spéciale : grands animaux	3 cr.
Stages cliniques comprenant un enseignement avancé en médecine avicole et incluant les aspects curatifs et préventifs de la médecine avicole.		dont 0.5 cr. de travaux pratiques - labo	
MEV 6449A à F Stage : production avicole	2 cr.	Étude approfondie des problèmes chirurgicaux et des techniques chirurgicales appliquées à différents systèmes chez les grands animaux.	
Études appliquées de la génétique, de l'insémination artificielle, de la nutrition et de l'alimentation des oiseaux, du logement, de l'équipement des poulaillers, de la régie d'élevage et de l'hygiène.		MEV 6624 Chirurgie spéciale : petits animaux 1	3 cr.
MEV 6450A à D Stage : chirurgie aviaire	2 cr.	dont 0.5 cr. de travaux pratiques - labo	
Pratiques chirurgicales incluant les chirurgies courantes chez les oiseaux (exotiques ou sauvages), ainsi que les techniques spéciales.		Étude approfondie des problèmes chirurgicaux et des techniques chirurgicales appliquées à différents systèmes chez les petits animaux.	
MEV 6450E Stage : chirurgie aviaire	2 cr.	MEV 6626 Causes d'infertilité chez la femelle	3 cr.
Pratiques chirurgicales incluant les chirurgies courantes chez les oiseaux (exotiques ou sauvages), ainsi que les techniques spéciales.		Physiopathologie de l'ovulation, de la conception, de la gestation et de la parturition. Diagnostic de gestation chez les animaux. Étude de cas cliniques, séminaires et recherche bibliographique.	
MEV 6450F Stage : chirurgie aviaire	2 cr.	MEV 6628 Chirurgie spéciale	3 cr.
Pratiques chirurgicales incluant les chirurgies courantes chez les oiseaux (exotiques ou sauvages), ainsi que les techniques spéciales.		Chirurgie spéciale se rapportant aux divers systèmes chez les espèces domestiques. Théorie et pratique des techniques chirurgicales expérimentales.	
MEV 6600 Anesthésiologie 1	2 cr.	MEV 6631 Chirurgie spéciale : petits animaux 2	2 cr.
Fonctionnement des équipements utilisés en anesthésie et surveillance des patients. Facteurs anatomiques, physiologiques influençant le système nerveux. Anesthésies locales et loco-régionales. Traitement de la douleur.		Techniques spéciales d'anesthésie adaptées aux différentes interventions chirurgicales. Soins opératoires et postopératoires. Chirurgie expérimentale orthopédique, thoracique, abdominale et cardiovasculaire.	
MEV 6601 Anesthésiologie 2	2 cr.	MEV 6632 Radiologie vétérinaire	3 cr.
Pharmacocinétique, pharmacodynamique et emphase sur les différents médicaments utilisés en anesthésiologie. Physique appliquée en anesthésiologie. Physiologie et anatomie du système respiratoire des mammifères et des oiseaux.		dont 1 cr. de travaux pratiques - labo	
		Étude des techniques spéciales applicables en radiologie vétérinaire. Interprétation de cas touchant les différents systèmes de l'organisme.	

MEV 6633	Neuropathologie	3 cr.	MEV 6659A à E	Stage : neurologie 1	3 cr.
Étude approfondie de la pathophysiologie et des lésions pathologiques des maladies rencontrées en neurologie vétérinaire.			Enseignement pratique des méthodes de diagnostic et de traitement des maladies du système nerveux rencontrées chez les animaux domestiques.		
MEV 6634	Médecine de population et épidémiologie	2 cr.	MEV 6660A à E	Stage : neurologie 2	3 cr.
Chaque étudiant doit présenter l'évaluation d'articles scientifiques se rapportant à l'épidémiologie ou la médecine de population. Il doit participer à toutes les séances de ce cours. Les séances ont lieu aux deux semaines durant trois trimestres.			Suite du stage MEV 6659		
MEV 6635A à E	Stage : reproduction des ruminants 1	3 cr.	MEV 6661A à E	Stage : neurologie 3	3 cr.
Enseignement pratique des maladies de la reproduction incluant les examens, le diagnostic et les traitements des problèmes de reproduction et leur prévention chez les bovidés.			Suite du stage MEV 6660		
MEV 6636A à E	Stage : reproduction des ruminants 2	3 cr.	MEV 6662A à E	Stage : neurologie 4	3 cr.
Suite de MEV 6635			Suite du stage MEV 6661		
MEV 6637A à E	Stage : reproduction des monogastriques 1	3 cr.	MEV 6663A à E	Stage : dermatologie 1	3 cr.
Enseignement pratique des maladies de la reproduction incluant les examens, le diagnostic et les traitements des problèmes de reproduction et leur prévention chez les équidés.			Enseignement pratique des méthodes de diagnostic et de traitements des maladies cutanées rencontrées chez les animaux domestiques.		
MEV 6638A à E	Stage : reproduction des monogastriques 2	3 cr.	MEV 6664A à E	Stage : dermatologie 2	3 cr.
Suite de MEV 6637			Enseignement pratique des méthodes de diagnostic et de traitements des maladies cutanées rencontrées chez les animaux domestiques.		
MEV 6639A à F	Stage : médecine interne 1	3 cr.	MEV 6665A à E	Stage : dermatologie 3	3 cr.
Enseignement pratique en médecine interne des espèces domestiques.			Enseignement pratique des méthodes de diagnostic et de traitements des maladies cutanées rencontrées chez les animaux domestiques.		
MEV 6640A à F	Stage : médecine interne 2	3 cr.	MEV 6666A à E	Stage : dermatologie 4	3 cr.
Suite de MEV 6639			Enseignement pratique des méthodes de diagnostic et de traitements des maladies cutanées rencontrées chez les animaux domestiques.		
MEV 6641A à F	Stage : médecine interne 3	3 cr.	MEV 6671A à E	Stage : médecine de population 1	3 cr.
Suite de MEV 6640			Stages cliniques comprenant un enseignement avancé en médecine de population incluant l'examen, le diagnostic, la collecte de données, le maintien et l'analyse des dossiers médicaux pour l'évaluation de la performance d'un troupeau.		
MEV 6642A à F	Stage : médecine interne 4	3 cr.	MEV 6672A à E	Stage : médecine de population 2	3 cr.
Suite de MEV 6641			Suite du stage MEV 6671		
MEV 6643A à F	Stage : chirurgie 1	3 cr.	MEV 6673A à E	Stage : médecine de population 3	3 cr.
Enseignement pratique de la chirurgie chez les espèces domestiques.			Suite du stage MEV 6672		
MEV 6644A à F	Stage : chirurgie 2	3 cr.	MEV 6674A à E	Stage : analyse nutritionnelle	3 cr.
Suite de MEV 6643			Enseignement pratique portant sur l'évaluation du programme alimentaire et (ou) du profil métabolique d'un troupeau.		
MEV 6645A à F	Stage : chirurgie 3	3 cr.	MEV 6675A à E	Stage : analyse en santé animale	3 cr.
Suite de MEV 6644			Élaboration d'un projet comprenant une brève revue de la littérature, l'analyse de données en santé animale et la présentation des résultats à un groupe d'intervenants spécialisés dans l'espèce concernée. Un compte rendu écrit pourra être exigé.		
MEV 6646A à F	Stage : chirurgie 4	3 cr.	MEV 6676	Dermatopathologie	2 cr.
Suite de MEV 6645			Étude approfondie des lésions histopathologiques et des patrons réactionnels rencontrés en dermatologie vétérinaire. Permet à l'étudiant d'approfondir ses connaissances médicales de base essentielles à un dermatologue vétérinaire.		
MEV 6647A à E	Stage : radiologie	3 cr.	MEV 6677A à E	Stage : médecine sportive équine 1	3 cr.
Enseignement pratique des méthodes de diagnostic radiologique chez les animaux domestiques.			Enseignement pratique sur les techniques diagnostiques et thérapeutiques des maladies des équins associées à l'exercice. Cet enseignement spécialisé couvre principalement le diagnostic de boiterie, les techniques d'imagerie médicale du système locomoteur du cheval et ses aspects thérapeutiques.		
MEV 6648A à E	Stage : ophtalmologie	3 cr.	MEV 6678A à E	Stage : médecine sportive équine 2	3 cr.
Enseignement pratique des méthodes de diagnostic et de traitements des maladies oculaires rencontrées chez les animaux domestiques.			Suite du stage MEV 6677		
MEV 6649A à E	Stage : anesthésie	3 cr.	MEV 6682A à D	Stage : dermatopathologie	3 cr.
Enseignement pratique des méthodes d'anesthésie chez les animaux domestiques.			Enseignement pratique des lésions histopathologiques et des patrons réactionnels rencontrés en dermatologie vétérinaire.		
MEV 6650A à E	Stage : dermatologie	3 cr.	MEV 6684A à E	Stage : médecine ambulatoire bovine	3 cr.
Enseignement pratique des méthodes de diagnostic et de traitements des maladies cutanées rencontrées chez les animaux domestiques.			Enseignement en médecine individuelle d'urgence incluant la tenue d'un dossier adéquat, l'examen, le diagnostic, le traitement et la prophylaxie des maladies affectant les animaux de consommation à la ferme.		
MEV 6651A à E	Stage : anesthésie 1	3 cr.	MEV 6686	Stage : neuroimagerie	3 cr.
Enseignement pratique de l'anesthésie des animaux de compagnie et de la ferme.			Enseignement pratique des techniques spéciales en neuroimagerie et de leur interprétation chez les animaux domestiques.		
MEV 6652A à E	Stage : anesthésie 2	3 cr.			
Suite de MEV 6651					
MEV 6653A à E	Stage : anesthésie 3	3 cr.			
Suite de MEV 6652					
MEV 6654A à E	Stage : anesthésie 4	3 cr.			
Suite de MEV 6653					

MEV 6687	Stage : neuropathologie	3 cr.
Enseignement pratique des techniques électrodiagnostiques et de leur interprétation chez les animaux domestiques.		
MEV 6693	Médecine de population 1	2 cr.
Présentation sous la forme d'ateliers dirigés de problèmes de médecine de troupeau. Notions d'épidémiologie, outils et démarches diagnostiques, élaboration de plans d'intervention pour assurer une saine gestion d'une population animale.		
MEV 6694	Médecine de population 2	2 cr.
Sous la forme d'ateliers dirigés, l'étudiant sera appelé à générer de l'information à partir de banques de données en santé animale ou de données de productivité et de justifier économiquement les décisions prises.		
MEV 6695	Médecine de population 3	2 cr.
Sous la forme d'un travail dirigé, l'étudiant devra préparer, organiser et réaliser un atelier de formation à l'intention d'intervenants en santé animale.		
MEV 6696	Médecine de population 4	2 cr.
Présentation sous la forme d'ateliers dirigés d'un cas de médecine de troupeau par un praticien. L'étudiant devra apprendre à communiquer avec le vétérinaire référant et préparer un plan d'intervention incluant les recommandations et le suivi.		

MIN - Musique, interprétation

MIN 6042	Continuo	3 cr.
Réalisation de basse continue dans le style baroque avec les divers types de formation à accompagner. Travail à partir de manuscrits d'époque et de fac-similés. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
MIN 6372A	Étude de la partition 1	2 cr.
Analyse formelle, harmonique et contrapuntique. Découpage de la partition. Minutage. Étude de l'orchestration. Tempo. Mémorisation.		
MIN 6372B	Étude de la partition 2	2 cr.
Analyse formelle, harmonique et contrapuntique. Découpage de la partition. Minutage. Étude de l'orchestration. Tempo. Mémorisation. Poursuite des objectifs de Étude de la partition 1.		
MIN 6372C	Étude de la partition 3	2 cr.
Analyse formelle, harmonique et contrapuntique. Découpage de la partition. Minutage. Étude de l'orchestration. Tempo. Mémorisation. Poursuite des objectifs de Étude de la partition 2.		
MIN 6382A	Technique de direction 1	2 cr.
Mise en condition physique. Étude de la gestuelle. Étude des techniques de direction des écoles américaine, européenne, scandinave et soviétique.		
MIN 6382B	Technique de direction 2	2 cr.
Mise en condition physique. Développement d'une gestuelle personnelle adaptée aux styles.		
MIN 6382C	Technique de direction 3	2 cr.
Développement d'une gestuelle personnelle adaptée aux styles, à la personnalité et à la physiologie.		
MIN 6383A	Outils de direction 1	3 cr.
Lecture dans toutes les clefs et lecture des instruments transpositeurs. Repérage d'erreurs de notes et identification de problèmes d'intonation. Étude d'instrumentation. Réduction de partitions au clavier.		
MIN 6383B	Outils de direction 2	3 cr.
Poursuite du travail entrepris dans Outils de direction 1 avec en plus lecture de plusieurs clefs simultanément et exercices de transcription.		
MIN 6383C	Outils de direction 3	3 cr.
Travail avancé de lecture, de repérage d'erreurs, d'identification de problèmes d'intonation. Étude d'instrumentation et exercices de transcription.		

MIN 6445	Atelier d'interprétation 1	1 cr.
MIN 6446	Atelier d'interprétation 2	1 cr.
MIN 6447	Atelier d'interprétation 1	1 cr.
MIN 6448	Atelier d'interprétation 2	1 cr.
MIN 6541	Audition 1	5 cr.
MIN 6542	Audition 2	5 cr.
MIN 6543	Audition 3	5 cr.
MIN 6545	Audition 4	7 cr.
MIN 6546	Audition 1	5 cr.
MIN 6547	Audition 2	5 cr.
MIN 6548	Audition 3	5 cr.
MIN 6549	Audition 4	7 cr.
MIN 6941	Séminaire	3 cr.
MIN 6942	Séminaire	3 cr.
MIN 6950	Séminaire	3 cr.
MIN 6951	Séminaire	3 cr.
MIN 6952	Séminaire	3 cr.
MIN 6953	Séminaire	3 cr.
MIN 6969	Récital de première année	5 cr.
MIN 6970	Récital final	10 cr.
MIN 7372A	Étude de la partition 1	2 cr.
Analyse formelle, harmonique et contrapuntique. Découpage de la partition. Minutage. Étude de l'orchestration. Tempo. Mémorisation. Planification du temps de répétition.		
MIN 7372B	Étude de la partition 2	2 cr.
Analyse formelle, harmonique et contrapuntique. Découpage de la partition. Minutage. Étude de l'orchestration. Tempo. Mémorisation. Planification du temps de répétition. Programmation.		
MIN 7382A	Technique de direction 1	2 cr.
Mise en condition physique. Battues complexes. Polyrythmie. Techniques d'accompagnement de concertos, d'arias et de récitatifs.		
MIN 7382B	Technique de direction 2	2 cr.
Mise en condition physique. Battues complexes. Polyrythmie. Techniques d'accompagnement de concertos, d'arias et de récitatifs. Mouvements métronomiques.		
MIN 7383A	Outils de direction 1	3 cr.
Lecture dans toutes les clefs et avec instruments transpositeurs. Repérage d'erreurs de notes et identification des fautes d'intonation. Contrôle de l'équilibre entre les plans sonores.		
MIN 7383B	Outils de direction 2	3 cr.
Perfectionnement de la lecture dans toutes les clefs et de la lecture des instruments transpositeurs. Repérage d'erreurs de notes et des fautes d'intonation. Recherche de couleurs de son selon les styles.		
MIN 7968	Récital de première année	12 cr.
MIN 7969	Récital de deuxième année	12 cr.
MIN 7970	Récital final	36 cr.

MMD - Médecine (multidisciplinaire)

MMD 6001	Médecine moléculaire	3 cr.
Notion des récents développements méthodologiques en recherche médicale. Progrès technologiques en biologie moléculaire et cellulaire utilisés comme outils diagnostiques et/ou thérapeutiques de pathologie des principaux systèmes humains. Cours cyclique.		

MMD 6005 Éthique et recherche en santé 1 cr.

Les développements biomédicaux et l'éthique de la recherche; les grands textes régulateurs; le rapport éthique et technoscience; l'évaluation éthique d'un projet; l'intégrité scientifique du chercheur.

MMD 6005R Éthique et recherche en santé 1 cr.

Les développements biomédicaux et l'éthique de la recherche; les grands textes régulateurs; le rapport éthique et technoscience; l'évaluation éthique d'un projet; l'intégrité scientifique du chercheur.

MMD 6100 Carrière de chercheur en santé 3 cr.

Habilités variées requises par et pour la recherche contemporaine: échanges scientifiques, recherche de financement public et privé, acquisitions de droits d'auteur, brevets, relations publiques, gestion, éthique. Ce cours est contingenté.

MMD 6100R Carrière de chercheur en santé 3 cr.

Habilités variées requises par et pour la recherche contemporaine: échanges scientifiques, recherche de financement public et privé, acquisitions de droits d'auteur, brevets, relations publiques, gestion, éthique. Ce cours est contingenté.

MMD 6200 Médecine d'expertise 3 cr.

Ce cours abordera les sujets suivants : types d'expertises; aspects éthiques, consolidation et incapacité; barèmes d'évaluation; condition préexistante; lien de causalité; pronostic et recommandations thérapeutiques.

MMD 6201 Aspects pratiques de l'expertise 3 cr.

Ce cours décrira le format de l'expertise pour les différentes spécialités et précisera le rôle et les pièges qui attendent le médecin expert à la cour. Des ateliers et des stages complètent ce cours.

MMD 6202 Médecine d'assurance 3 cr.

Ce cours destiné aux médecins-conseils de compagnies d'assurance décrira l'évaluation actuarielle du risque à courir et l'invalidité telle que perçue par différents organismes. Des ateliers compléteront ce cours.

MMD 6203 Assurances : sélection et réclamations 3 cr.

Ce cours décrira les principes de sélection des risques et d'analyses de réclamations par système. Un atelier et un stage dans une compagnie d'assurance compléteront ce cours.

MMD 6204 Droit, médecine d'assurance, d'expertise 3 cr.

Ce cours résumera les notions de droit essentielles à la pratique de la médecine d'expertise et d'assurance : le droit des personnes, des obligations, des assurances, de la preuve ainsi que le droit administratif et social.

MMD 6205 Formation pratique en médecine légale 2 cr.

Cours, ateliers et stages compléteront la formation légale du médecin expert ou médecin-conseil avec un accent particulier sur la responsabilité médicale et l'éthique médicale.

MMD 6206 Médecine d'expertise avancée : partie A 3 cr.

Ce cours abordera les sujets suivants : ergonomie, poste de travail, les nouveaux barèmes d'évaluation, différence de méthodologie des organismes demandeurs dans l'évaluation du lien de causalité et des séquelles.

MMD 6207 Médecine d'expertise avancée : partie B 3 cr.

Ce cours abordera les sujets suivants : toxicologie, effet des vibrations, invalidité et lésion psychologique, fatigue et douleur chronique, euthanasie, acharnement thérapeutique, recherche bibliographique.

MMD 6208 Trav. dirigé de med. d'ass. ou d'expert. 13 cr.

Ce travail devra concerner un domaine particulier de l'expertise en sciences de la santé ou de la médecine d'assurance et être de calibre à être présenté à une revue scientifique, ou présenté à une association professionnelle.

MMD 6209 Médecine d'expertise générale A 3 cr.

Ce cours abordera les sujets suivants : types d'expertises, aspects éthiques, consolidation et incapacité, barèmes d'évaluation, condition pré-existante, lien de causalité, pronostic et recommandation thérapeutiques.

MMD 6210 Médecine d'expertise générale B 2 cr.

Ce cours décrira le format de l'expertise pour les différentes spécialités et précisera le rôle et les pièges qui attendent le médecin expert à la Cour.

MMD 6211 Médecine d'assurance générale 2 cr.

Ce cours destiné aux professionnels de la santé conseils de compagnie d'assurance décrira l'évaluation actuarielle du risque couru par l'assureur et l'évaluation du degré d'invalidité.

MMD 6212 Méd. d'expertise complexe générale 3 cr.

Ce cours aborde des problèmes d'évaluation du poste de travail, de l'aptitude au travail et l'évaluation objective du lien de causalité; le partage des coûts et l'utilisation du barème américain seront commentés.

MMD 6213 Form. en médecine légale générale 2 cr.

Ce cours résumera les notions de droit essentielles à la pratique de la médecine d'assurance et d'expertise : droit des personnes, des obligations, des assurances, droit de la preuve ainsi que des éléments de droit administratif et social.

MMD 6300 Apprentissage et ens. en sc. de la santé 3 cr.

Planifier une activité de formation en respectant les principes de la planification systématique des apprentissages. Application des principes pédagogiques par la conception d'une innovation pédagogique.

MMD 6301 Sém. de rech./éduc. des sc. médicales 3 cr.

Analyse critique des recherches poursuivies et étude des problèmes suscités par chacun des projets.

MMD 6302 Lecture dirigée : éduc./sc. de la santé 2 cr.

Le cours permet à l'étudiant, par un programme de lecture et l'encadrement d'un expert du domaine, d'approfondir ses connaissances dans un domaine spécifique de l'éducation des sciences de la santé.

MMD 6410A Physiopathologie avancée - néphrologie 6 cr.

Étude des aspects physiopathologiques reliés aux problèmes rénaux incluant principes de base et mécanismes physiopathologiques.

MMD 6410B Physiopathologie avancée - cardiologie 6 cr.

Étude des aspects physiopathologiques reliés aux problèmes cardiaques incluant principes de base et mécanismes physiopathologiques liés aux pathologies cardiovasculaires.

MMD 6500 Principes de l'échocardiographie transoesoph 3 cr.

Principes de l'échocardiographie transoesophagienne péri-opératoire.

MMD 6501 Échocardiographie transoesoph péricardiopératoire 14 cr.

Échocardiographie transoesophagienne péri-opératoire (applications cliniques)

MMD 6510 Pharmacologie appliquée à l'anesthésie 2 cr.

Pharmacologie, pharmacocinétique et pharmacodynamie des médicaments utilisés en anesthésie. Anesthésiques volatils, anesthésiques intraveineux, anesthésiques locaux, bloqueurs neuromusculaires, opiacés et anti-inflammatoires.

MMD 6511 Anesthésie pour chirurgie majeure 2 cr.

Physiologie du patient traumatisé. Algorithmes de réanimation. Coagulopathies et transfusions massives. Coagulation et anesthésie régionale. Soins anesthésiques aux donneurs et aux receveurs de greffes d'organes.

MMD 6512 Anesthésie et système cardiovasculaire 2 cr.

Physiologie cardiaque et coronarienne. Interaction avec les agents utilisés en anesthésie. Monitoring cardiovasculaire. Évaluation du risque opératoire chez le coronarien. Pathologies valvulaires. Le greffé cardiaque.

MMD 6513 Anesthésie et système nerveux 2 cr.

Physiologie cérébrale et effets des agents utilisés en anesthésie. Monitoring du système nerveux central. Agents anesthésiques et hypertension intracrânienne, protection cérébrale et protection médullaire.

MMD 6514 Éthique en anesthésiologie 1 cr.

Problématique du consentement éclairé pour l'anesthésie et la chirurgie. Problématique de la fin de vie.

MMD 6515 Anesthésie et système respiratoire 1 cr.

Physiologie respiratoire et tests de fonction respiratoire. Modifications apportées par l'anesthésiologie et monitoring intra-opératoire. Pneumopathie d'inhalation. Apnée du sommeil et anesthésie.

MMD 6516 Équipement d'anesthésie et monitoring 1 cr.

Principes de base et normes du monitoring. La machine d'anesthésie. Monitoring de la fonction neuromusculaire. Achat d'équipement.

MMD 6517 Complications reliées à l'anesthésie **1 cr.**
Maladies spécifiques à l'anesthésie et maladies pré-existantes ayant une influence sur la conduite anesthésique. Hyperthermie maligne, anaphylaxie, dystrophies, myasthénie grave. Anesthésie et dysfonction hémostatique.

MMD 6600 Stage en mobilité et posture **2 cr.**
Programme individuel. Approfondissement du thème de recherche de maîtrise ou de doctorat par des activités dirigées et un stage transdisciplinaire en laboratoire, clinique, salle d'opération ou industrie.

MMV - Médecine vétérinaire (multidisciplinaire)

MMV 6400A et B Ateliers de sciences cliniques **2 cr.**
Présentation d'une critique d'un article scientifique pour chacun des cours A et B, participation à la revue des cas hospitalisés, aux lectures dirigées, au club de lecture de l'option choisie. Obligatoire au programme d'Internat de perfectionnement en sciences appliquées vétérinaires, toutes les options.

MMV 6462A à F Stage : médecine et chirurgie porcines **2 cr.**
Travaux en clinique externe ou interne, où le candidat prend contact avec les manifestations cliniques des différentes maladies, les facteurs favorisant leur contrôle et leur prévention, et les programmes de médecine préventive.

MMV 6463A à F Stage : production porcine **2 cr.**
Stages ou visites de stations spécialisées dans l'amélioration des lignées et des croisements les plus aptes à une production efficace et dans les méthodes de production.

MMV 6475 Séminaires de sciences cliniques **2 cr.**
Conférences ou présentations d'intérêt clinique portant sur l'analyse de cas ou de problèmes de population ou des résultats de recherche. Obligatoire au programme d'Internat de perfectionnement en sciences appliquées vétérinaires, toutes les options.

MMV 6500A Dermatologie 1 : introduction **1 cr.**
Élaboration d'une stratégie ordonnée et logique pour la résolution des problèmes dermatologiques et définition des principes thérapeutiques généraux propre à chacun.

MMV 6500B Dermatologie 2 : dermatoses **1 cr.**
Actualisation des connaissances au niveau des dermatites d'origine bactérienne, fongique, parasitaire, endocrinienne et liées à un désordre d'hypersensibilité.

MMV 6500C Dermatologie 3 : maladies; traitements **1 cr.**
Présentation des dermatozoonoses, des maladies histiocytaires; des pieds et des griffes, des dermatoses auto-immunes et à médiation immunitaire, de certains principes thérapeutiques topiques et systémiques et de sept cas simulés.

MMV 6501A Imagerie médicale 1 **1 cr.**
Initiation à l'échographie. Principes de fonctionnement et d'interprétation dans le bloc théorique et pratique permettant aux vétérinaires inexpérimentés de se familiariser avec l'échographie abdominale chez le chien.

MMV 6501B Imagerie médicale 2 **1 cr.**
Poursuite de l'initiation à l'échographie. Exploration échographique de l'abdomen plus particulièrement les glandes surrénales, le système digestif et le pancréas sous forme théorique et pratique. Préalable(s) : MMV 6501A.

MMV 6501C Imagerie médicale 3 **1 cr.**
Poursuite de l'initiation à l'échographie. Exploration échographique des systèmes lymphatique et vasculaire ainsi que du thorax. Intégration de la technique d'aspiration à l'aiguille fine. Préalable(s) : MMV 6501A et MMV 6501B.

MMV 6502 Animaux de la ferme : pathologie **1 cr.**
Étude de 15 cas de pathologie clinique chez les grands animaux. Révision des principes d'hématologie, de biochimie clinique. Techniques de nécropsie et de prélèvements pour fin d'analyse.

MMV 6503A Oiseaux familiers: médecine, chirurgie 1 **2 cr.**
Rappel anatomo-physiologique. Hébergement, alimentation, soins de routine. Maladies fréquentes et grands syndromes. Méthodes de diagnostic. Traitements de support et d'urgence. Anesthésie et procédures chirurgicales.

MMV 6503B Oiseaux familiers: médecine, chirurgie 2 **1 cr.**
Dans ce cours pratique, le praticien appliquera les connaissances ou techniques suivantes: manipulation thérapeutique, contention, fixation interne, anesthésie et chirurgies mineures. Préalable(s) : MMV 6503A.

MMV 6504 Animaux de compagnie : thériogénologie 1 **1 cr.**
Dans ce cours, les examens, procédures et tests utilisés les plus fréquemment en thériogénologie seront élaborés, démontrés puis pratiqués.

MMV 6509A Animaux de compagnie : urgentologie **1 cr.**
Dans ce cours, les procédures utilisées les plus fréquemment en urgence et lors d'une hospitalisation aux soins intensifs seront démontrées puis pratiquées.

MMV 6517 Maladies des abeilles **1 cr.**
Paramètres de l'apiculture, caractéristiques morphophysiologiques de l'abeille, comportement d'une colonie. Fonctionnement d'une exploitation apicole, inspection d'un rucher, diagnostic et contrôle des maladies des abeilles.

MMV 6521A Parasitoses des grands animaux **1 cr.**
Étude des principales espèces parasitaires rencontrées chez les ruminants, des techniques de diagnostic utilisées ainsi que des programmes de traitement et de prévention. Étude de cas cliniques.

MMV 6521B Zoonoses parasitaires des grands animaux **2 cr.**
À l'aide de cas cliniques, étude des parasitoses rencontrées chez les animaux de la ferme et susceptibles d'infecter l'homme. Approche préventive chez les animaux et l'homme.

MMV 6522 Zoonoses parasitaires : petits animaux **2 cr.**
À l'aide de cas cliniques, étude de plus de 30 espèces parasitaires rencontrées en médecine des animaux de compagnie et susceptibles d'infecter l'homme. Approche préventive chez les animaux et l'homme.

MMV 6548 Alimentation animale **3 cr.**
Données récentes sur la nutrition et l'alimentation des espèces aviaire, bovine, équine, ovine et porcine. Profils métaboliques.

MMV 6551A Animaux de compagnie : médecine interne 1 **3 cr.**
Présentation d'une trentaine de manifestations cliniques par problèmes pour orienter la démarche diagnostique tout en établissant un traitement symptomatique et deuxièmement des maladies infectieuses et du système digestif.

MMV 6551B Animaux de compagnie : médecine interne 2 **3 cr.**
Acquisition de connaissances médicales plus approfondies en médecine interne, diagnostic et options thérapeutiques. Ce cours traitera des maladies des systèmes endocriniens, cardiovasculaires, respiratoires et urinaires.

MMV 6600 Séminaire interdisciplinaire **3 cr.**
Étude de cas impliquant des techniques et des problèmes de salubrité en émergences pour les viandes. Analyse critique de l'impact socioéconomique des techniques de production et de transformation sur la salubrité des viandes.

MMV 6606 Rapport - synthèse **3 cr.**
Sous la supervision d'un professeur, chaque étudiant ayant effectué le stage MMV 6608 ou MMV 6609 doit présenter un rapport synthèse faisant état des activités réalisées et d'une analyse critique de celles-ci.

MMV 6607 Physiologie vétérinaire expérimentale **3 cr.**
Anesthésiologie. Prélèvements de liquides organiques. Ablations d'organes endocriniens. Chirurgie pour fistules gastro-intestinales (oesophagienne, gastrique, ruminale, abomasale, intestinale, salivaire, biliaire ou pancréatique).

MMV 6608 Stage : industrie des viandes **3 cr.**
Les technologies de transformation des viandes en produits carnés, comme succession d'opérations unitaires; les principes scientifiques sous-jacents, la machinerie, les procédés et leur impact sur la qualité des produits.

MMV 6609 Stage : science et salubrité des viandes **3 cr.**
Participation aux activités d'un laboratoire en milieu industriel ou scientifique. Instrumentation et routine de ce laboratoire. Applications des normes sanitaires.

MMV 6610 Cardio-angiologie clinique vétérinaire **3 cr.**
dont 1.5 cr. de travaux pratiques - labo
Définitions des paramètres cardiovasculaires d'intérêt clinique. Instrumentation de mesure. Biochimie clinique. Sémiologie du système. Patho-physiologie des conditions cardiovasculaires chez les espèces domestiques.

MMV 6611 Problèmes en sciences biomédicales 2 **3 cr.**
Étude des problèmes dans les sciences biomédicales choisis en rapport avec les travaux de recherche des étudiants. Ce cours permettra à l'étudiant de se familiariser avec la littérature et certaines techniques utilisées en recherche dans ce domaine.

MMV 6612 Analyse du risque **3 cr.**

Présentation des principes de base de l'analyse du risque pour la salubrité des viandes. Description des différentes démarches de l'analyse du risque microbiologique et chimique. Détermination des normes de salubrité des viandes.

MMV 6613 Hygiène, nettoyage et désinfection **3 cr.**

Principes et problèmes liés aux aspects microbiologiques de la salubrité des viandes.

MMV 6614 Analyse en contrôle de qualité **3 cr.**

Inventaire et analyse critique des méthodes chimiques, microbiologiques et physiques utilisées pour évaluer la qualité des pratiques et des produits dans les secteurs de la transformation des viandes.

MMV 6615 Microbiologie des viandes **3 cr.**

Évolution de la microflore à travers les différentes étapes de la transformation des viandes. Facteurs intrinsèques et extrinsèques au contrôle de la microflore d'altération et pathogène.

MMV 6616 Procédés de conservation des aliments **3 cr.**

Analyse et comparaison des particularités des divers procédés industriels de conservation des aliments, en particulier des produits carnés.

MMV 6617 Systèmes HACCP et ISO 9000 **3 cr.**

Définitions et principes du système pour l'analyse des risques et de la maîtrise des points critiques pour les divers secteurs des viandes.

MMV 6618 Transformation des viandes **3 cr.**

Les technologies de transformation des viandes en produits carnés, comme successions d'opérations unitaires; les principes scientifiques sous-jacents, la machinerie, les procédés et leur impact sur la qualité des produits.

MMV 6619 Toxicologie agroalimentaire **3 cr.**

Techniques de productions animales et innocuité des viandes. Additifs alimentaires, médicaments. Réglementation pertinente au domaine.

MMV 6620 Viande : consommation et santé humaine **3 cr.**

Les facteurs influençant la consommation de viande; considérations écologiques, économiques, éthiques; les bénéfices et les risques pour la santé humaine, associés à la consommation de viande : faits et perceptions.

MMV 6621 Le muscle et ses prop. alimentaires **3 cr.**

Les aspects métaboliques de la transformation du muscle en viande; influence des facteurs de production sur les caractéristiques physicochimiques et la transformation; qualité et propriétés fonctionnelles des viandes.

MMV 6622 Biologie moléculaire alimentaire **3 cr.**

L'organisation du génome; des chromosomes, des gènes; la cartographie génétique, les marqueurs et la sélection assistée; les gènes majeurs et leur impact sur la qualité des produits, la transgénèse et les animaux transgéniques.

MMV 6627 Physiopathologie tubo-ovarienne **2 cr.**

Hémodynamisme utéro-ovarien; troubles endocriniens, anatomiques et infectieux, en relation avec la fertilisation, la nidation et la gestation; pathologie de l'ovule et de sa migration.

MMV 6630A à E Recherche clinique **3 cr.**

Participation à des activités de recherche dans le domaine d'études du résident.

MMV 6635 Causes d'infertilité chez le mâle **3 cr.**

Étude de problèmes concernant le gamète mâle. Aspects morphologiques et biochimiques de la production, de la maturation du spermatozoïde; interaction avec l'ovule. Exposés et discussions de recherches récentes.

MMV 6675Z Séminaires de recherche **2 cr.**

Deux présentations formelles, l'une portant sur l'hypothèse de travail et la description du projet de recherche, l'autre sur une revue de travaux récents. L'assistance aux séminaires est obligatoire durant deux trimestres. Obligatoire au programme de maîtrise avec mémoire.

MMV 6677 Biochimie médicale vétérinaire **3 cr.**

Revue et discussion critiques des travaux sur les méthodes d'exploration biochimiques des différents syndromes pathologiques rencontrés chez les animaux domestiques.

MMV 6679 Neuro-biologie vétérinaire **3 cr.**

Anatomie, biochimie et physiologie du système nerveux des animaux domestiques. Appréciation des symptômes et des syndromes cliniques.

MMV 6680 Communication scientifique **1 cr.**

Préparation d'un article scientifique, composition de tableaux et figures. Présentation orale et communication par affiches murales. Obligatoire au programme de maîtrise avec mémoire.

MMV 6681 Médecine et épidémiologie porcines **3 cr.**

dont 0.5 cr. de travaux pratiques - labo
Cours théoriques et pratiques sur les maladies du porc; étude des relations entre les entités anatomo-cliniques, l'épidémiologie, l'hygiène et la bioclimatologie porcines. Programmes de prévention adaptés à l'élevage intensif.

MMV 6682 Séminaires d'études spécialisées **3 cr.**

Conférences ou présentations portant sur l'analyse de cas cliniques ou de problèmes de population animale ou traitant des résultats de recherche. Obligatoire au programme de D.E.S.

MMV 6683 Utilisation des animaux de laboratoire **2 cr.**

Principes de base appliqués aux animaux d'expérimentation. Notions d'éthique et règlements. Dans le contexte de la recherche : physiologie, anesthésie, analgésie et chirurgie, zoonoses, méthodes d'euthanasie. Gestion des animaleries.

MMV 6684 Concepts en recherche vétérinaire **1 cr.**

Définitions, historique, formes et types de recherche en médecine vétérinaire. Les étapes du développement à l'exécution et analyse d'un projet de recherche.

MMV 6685 Techniques : laboratoire et diagnostic **3 cr.**

Étude des techniques de laboratoire propres à l'hématologie, la parasitologie, la microbiologie, l'histopathologie et la biochimie clinique. Techniques spéciales en médecine, chirurgie ou thériogénologie. Obligatoire au programme de D.E.S.

MMV 6686 Concepts de recherche et communication **3 cr.**

dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Définitions. Historique. Types de recherche. Particularités de la recherche clinique vétérinaire. Étapes d'un projet. Considérations statistiques. Diffusion des résultats. Publication scientifique. Formes de publication. Analyse d'articles.

MMV 6688 Principes de toxicologie **3 cr.**

Principes généraux de toxicologie. Méthodes analytiques de la toxicologie. Biologie des substances toxiques, protocole des études de toxicité aiguë et chronique, innocuité des aliments, détermination du pouvoir cancérigène d'un produit.

MMV 7000 Ateliers de recherche **2 cr.**

Sous la supervision d'un professeur, l'étudiant doit présenter une critique d'au moins deux articles scientifiques. Il doit de plus participer activement à toutes les séances hebdomadaires. Obligatoire au programme de doctorat.

MMV 7001 Séminaires de recherche **2 cr.**

Deux présentations formelles, l'une portant sur l'hypothèse de travail et la description du projet de recherche, l'autre sur une revue de travaux précis. L'assistance aux séminaires est obligatoire. Obligatoire au programme de doctorat.

MSL - Muséologie**MSL 6101** Histoire et fonctions des musées **3 cr.**

Origine et développement des musées. Philosophie, typologie et vocation. Aspects artistiques, scientifiques, sociaux et culturels. Contexte national et international. (UdeM)

MSL 6102 Collections et conservation **3 cr.**

Origine des collections et modes d'acquisition. Identification et contrôle des collections. Recherche sur les collections. Conservation préventive et restauration des objets muséaux. (UQAM)

MSL 6103 Organisation et gestion des musées **3 cr.**

Structure administrative, gestion matérielle et financière (budget, personnel, bâtiments et terrains) des institutions muséales. Cadre juridique. Financement gouvernemental, public et privé. (UdeM)

- MSL 6104** Exposition, interprétation et diffusion **3 cr.**
Les types d'exposition, leur planification et modes de présentation. La fonction interprétation et le contexte éducatif : techniques de communication avec le public. (UQAM)
- MSL 6501** Musée et techniques de communication **3 cr.**
Les techniques de communication comme moyen de diffusion des expositions et de mise en valeur des musées. Utilisation des documents audiovisuels, informatiques et écrits dans et hors de l'exposition. (UdeM) (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).
- MSL 6502** Interprétation des objets muséaux **3 cr.**
Historique des discours interprétatifs des objets muséaux. Constitution et diffusion de diverses catégories d'interprétations de l'objet muséal. Évolution des critères d'accession ou de désaccession dans les collections muséales. (UQAM) (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).
- MSL 6503** Ethnomuséologie **3 cr.**
Collecte, documentation, intégration fonctionnelle d'objets ethnologiques. Utilisation d'objets, de textes, de données audiovisuelles dans la construction d'entités culturelles. Problèmes d'interprétation. Études de cas. (UdeM) (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).
- MSL 6504** Les nouvelles muséologies **3 cr.**
Nouvelles muséologies (écomuséologie, muséologie populaire, etc.), leur rapport à la muséologie générale. Conditions particulières de planification et de réalisation, options sociales et éducatives. Étude des théories, tendances actuelles. (UQAM) (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).
- MSL 6505** Techniques de conservation **3 cr.**
Principes et méthodes de conservation préventive. Conditions climatiques et éclairage. Entretien des collections entreposées et exposées. Travail des organismes de conservation. (UdeM) (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).
- MSL 6506** Muséologie : sciences et techniques **3 cr.**
Impact des sciences et des techniques sur la culture contemporaine. Conservation, mise en valeur des objets témoignant de l'évolution des sciences, des techniques. Culture scientifique, vulgarisation. Technologie, vie quotidienne. (UQAM) (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).
- MSL 6507** Le musée et l'éducation des adultes **3 cr.**
Revue critique des théories sur l'éducation du public. Étude de l'expérience et des apprentissages des adultes dans divers types de musées. Implications pour l'élaboration des programmes et des expositions. (UdeM)
- MSL 6508** Interprétation et lieux historiques **3 cr.**
Histoire et définition de la notion d'interprétation : ses caractéristiques appliquées à la muséologie des lieux historiques. Analyse de la conception, du développement et de la réalisation de différents projets récents. (UQAM)
- MSL 6509** Muséologie et histoire de l'art **3 cr.**
Problèmes et moyens d'identification de l'œuvre d'art. Historiographie des collections et du matériel d'archives. Travail scientifique nécessaire à la présentation d'une exposition et à la rédaction d'un catalogue. (UdeM) (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).
- MSL 6510** L'art contemporain et le musée **3 cr.**
Fonctions nouvelles assignées aux musées : acquisition, diffusion et interprétation d'œuvres récentes. Problématiques de conservation muséale pour œuvres conçues pour des espaces différents. Contraintes du lieu muséal sur la créativité artistique. (UQAM) (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).
- MSL 6511** Aménagement des espaces muséaux **3 cr.**
Sensibilisation aux problèmes d'aménagement. Aspects techniques et esthétiques de l'architecture interne du musée; installations fixes et mobiles. Relation de l'édifice avec la ville et le milieu environnant. Études de cas. (UdeM)
- MSL 6512** Musées régionaux et tourisme culturel **3 cr.**
La place des musées en région dans le cadre des politiques de décentralisation et de régionalisation. La vocation spécifique du musée régional comme outil de développement et de tourisme culturel. Partenaires régionaux du musée et publics, etc. (UQAM) (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

- MSL 6514** Conservation du patrimoine industriel **3 cr.**
Définition du patrimoine industriel, typologie des bâtiments et des ensembles liés à l'histoire de l'industrialisation. Les équipements et les quartiers industriels, leur conservation, recyclage et mise en valeur. Étude de cas (États-Unis, Europe). (UQAM)
- MSL 6515** Collections de sciences naturelles **3 cr.**
Objectif, méthodes de constitution et de conservation de collections d'animaux, de végétaux, de minéraux à des fins d'exposition et de recherche. Études de cas dans des institutions universitaires et muséales. (UdeM) (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).
- MSL 6516** Musée : pratiques du discours historique **3 cr.**
Le musée, lieu de mise en présence du discours historique en considération du discours qui émane d'une suite d'artefacts et qu'interpelle le discours savant tenu sur l'objet. Le lieu muséal vu comme lieu critique, lieu épistémologique. (UQAM) (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).
- MSL 6517** Inventaires et traitement des données **3 cr.**
Inventaires. Informatique documentaire et de traitement des données dans les musées, systèmes de classification et d'indexation, repérage. Accès et utilisation des banques de données spécialisées. Études de cas. (UdeM) (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).
- MSL 6520** Les programmes scolaires et les musées **3 cr.**
Le musée partenaire de l'école : relations avec les enseignants, directeurs, cadres scolaires. Différents modèles éducatifs. Programmes scolaires des niveaux primaires, secondaires et musées. Attentes, besoins spécifiques des élèves de ces niveaux. (UQAM)
- MSL 6521** Muséologie et archéologie **3 cr.**
Présentation muséale de l'artefact. Problèmes d'interprétation, de représentation et de mise en valeur. Aspects légaux. Études de cas. (UdeM)
- MSL 6522** Séminaire thématique **3 cr.**
Ce séminaire, dont le contenu est variable, fait place à une réflexion critique sur des problématiques et des thèmes importants en muséologie qui ne sont pas abordés dans les autres cours du programme. (UQAM)
- MSL 6523** Problèmes contemporains **3 cr.**
Analyse critique d'un problème de la muséologie. Implications de ce problème pour la pratique professionnelle et la recherche. (UdeM)
- MSL 6600** Stages et rapport de stage **9 cr.**
Familiarisation avec les grandes fonctions du musée par un séjour de 405 heures dans un établissement muséal ou paramuséal. Encadrement par un professionnel chevronné. Rapport équivalent au travail requis pour un séminaire.
- MSL 6700** Travaux dirigés **9 cr.**
Réalisation d'un projet avec supervision. Le sujet peut être fourni par une institution universitaire, un musée ou un organisme para-muséal.
- MSL 6800** Séminaire de synthèse **3 cr.**
Séminaire de fin de scolarité. Travaux méthodologiques et critiques ayant pour but l'intégration des connaissances et des pratiques.

MSN - Santé environnementale et santé au travail

- MSN 6004** Séminaires **2 cr.**
Initiation à la recherche bibliographique, à la présentation d'un exposé oral et à la rédaction d'un rapport ou article. Chaque étudiant fait deux exposés et rédige un article pour un périodique scientifique.
- MSN 6018** Toxicologie industrielle **3 cr.**
Principes de toxicologie industrielle. Monographie d'agents toxiques. Mesures de contrôle biologiques de l'exposition aux agents chimiques industriels. Réglementation pertinente au domaine.
- MSN 6111** Hygiène industrielle I **3 cr.**
Étude des démarches et des techniques propres à l'identification, l'évaluation et la maîtrise des principaux risques chimiques et physiques du milieu de travail.
- MSN 6112** Hygiène industrielle 2 **3 cr.**
Conduite des enquêtes d'hygiène industrielle : enquête préliminaire, approfondie, interprétation des résultats, risques pour la santé, déterminants de l'exposition, rédaction.

tion du rapport, communication des résultats. Préalable(s) : MSN 6111 ou l'équivalent

MSN 6115 Santé et environnement I 3 cr.
Étude des facteurs chimiques, physiques et biologiques de l'environnement pouvant affecter la santé. Revue des principaux milieux tels l'air, l'eau, les aliments, les déchets, le travail ainsi que des méthodes de prévention.

MSN 6116 Santé et environnement II 3 cr.
Préparation d'une étude portant sur un problème particulier d'influence de l'environnement sur la santé. Description du milieu, des agents agresseurs, des effets sur la santé, des méthodes d'intervention et de prévention. Préalable(s) : MSN 6115.

MSN 6136 Principes de l'analyse du risque 3 cr.
Présentation des principes de base de l'analyse du risque pour la santé humaine. Description des différentes étapes de la démarche de l'analyse du risque toxicologique. Détermination des normes pour des contaminants environnementaux et industriels. Préalable(s) : TXL 6010.

MSN 6138 Incertitude et caractérisation du risque 3 cr.
Sources d'incertitude dans la caractérisation du risque toxicologique. Impact de l'incertitude sur l'estimation du risque et la norme d'exposition. Étude de cas : identification des sources d'incertitude, formulation de recommandations. Préalable(s) : MSN 6136.

MSN 6144 Perception et communication du risque 3 cr.
Principaux paradigmes en perception du risque; caractéristiques et facteurs déterminants. Principes de la communication du risque; formes et outils. Exercices pratiques.

MSN 6146 Modèles en analyse du risque 3 cr.
Analyse de modèles permettant de décrire et de simuler des expositions à des contaminants. Prédire les profils toxicocinétiques et toxicodynamiques chez l'humain. Exercices pratiques.

MSN 6148 Gestion de crises environnementales 3 cr.
La gestion des mesures d'urgence dans des situations de catastrophes naturelles et technologiques pouvant affecter la santé et la sécurité de la population. Principaux acteurs : rôles et responsabilités.

MSN 6300 Techniques spécialisées de laboratoire 3 cr.
Familiarisation avec diverses méthodes et techniques dans les laboratoires pour évaluer différentes toxicités chez l'animal de laboratoire, in vivo et in vitro. Développement des protocoles expérimentaux et d'interprétations des résultats.

MSN 6900 Travail dirigé 15 cr.
Le travail dirigé vise à l'approfondissement de connaissances fondamentales en santé environnementale ou en santé au travail et à familiariser l'étudiant avec la méthode scientifique par la réalisation d'une activité de recherche.

MSN 6910 Stage 15 cr.
Le stage vise à familiariser l'étudiant avec la pratique de la santé environnementale ou de la santé au travail en l'insérant dans un milieu professionnel actif dans ces domaines où il participera aux travaux d'équipe et réalisera un projet.

MSO - Médecine sociale et préventive

MSO 6001 Concepts de base en épidémiologie 3 cr.
Le cours apprend à préparer, à exécuter et à évaluer les études épidémiologiques, le choix des priorités et les principes de l'intervention épidémiologique dans le cours de la maladie ou de la santé au sein de la communauté.

MSO 6002 Atelier de biostatistique 1 cr.
Applications à l'aide de progiciels de procédures statistiques univariées et bivariées. Démarche d'analyse de données. Préalable(s) : Le cours préalable MSO6061 peut être suivi au même trimestre que MSO6002.

MSO 6003 Raisonnement scientifique/santé publique 1 cr.
Description des différentes approches de recherche en santé communautaire et examen du raisonnement scientifique en santé publique.

MSO 6005 Séminaire en santé communautaire 3 cr.
Les déterminants de la santé et les problématiques relatives à certaines populations, contextes ou thèmes. L'analyse de l'efficacité et (ou) de l'efficacité d'interventions préventives spécifiques à une problématique ou à une population.

MSO 6006 Lectures dirigées en santé communautaire 3 cr.
À l'aide d'un programme de lectures établi avec un enseignant approuvé par le directeur de programme, l'étudiant approfondira ses connaissances dans un domaine de la santé communautaire et soumettra un rapport écrit sur le thème choisi.

MSO 6009 Méta-analyse dans le domaine de la santé 3 cr.
Analyse des problèmes de santé à travers la littérature. Évaluation et synthèse des résultats des études originales pour mieux orienter des décisions médicales, des programmes et des politiques de santé. Recommandé : MSO 6066. Préalable(s) : (MSO 6001 ou MSO 6011) et (MSO 6060 ou MSO 6061). (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MSO 6011 L'analyse épidémiologique 3 cr.
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Techniques de base, méthodologie courante et éléments d'interprétation de l'analyse épidémiologique. Introduction à l'évaluation critique de la recherche sur l'étiologie des maladies. Réflexion sur les problèmes contemporains de santé. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MSO 6012 La causalité en sciences de la santé 3 cr.
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Le raisonnement scientifique et les difficultés d'approche des rapports de causalité dans les études épidémiologiques. Examen des critères de causalité, de la typologie des variables et des relations. Schémas de causalité. Corrélation écologique. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MSO 6014 Méthodes de recherche en épidémiologie 3 cr.
Permettre à l'étudiant d'approfondir les concepts et les méthodes épidémiologiques nécessaires à la planification d'une étude épidémiologique, à l'analyse des données et à l'interprétation des résultats. Préalable(s) : (MSO 6001 ou MSO 6011) et (MSO 6060 ou MSO 6061).

MSO 6015 Recherche clinique biomédicale 3 cr.
Devis et méthodes habituellement utilisés en recherche clinique (épidémiologie, économie de la santé et biostatistiques). Illustrations par des applications à différents champs et situations de recherche clinique biomédicale. Préalable(s) : MSO 6011 et MSO 6061.

MSO 6023 Épidémiologie des infections 3 cr.
Faire connaître à l'étudiant les moyens et le bien-fondé d'intervention en maladies infectieuses à l'échelle collective afin de trouver des solutions pratiques aux problèmes (prévention - contrôle - recherche étiologique ou évaluative). (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MSO 6024 Épidémiologie en santé communautaire 3 cr.
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Application des notions de base en épidémiologie à un problème concret de santé communautaire. Analyse critique des travaux récents sur un sujet particulier et identification des lacunes dans nos connaissances actuelles. Préalable(s) : MSO 6001 ou MSO 6011. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MSO 6026 Évaluation de la qualité des soins 4 cr.
L'évaluation de la qualité des soins est une fonction importante dans un système de soins. Le cours vise à faire comprendre les principes et méthodes d'une telle évaluation, de même que ses conséquences pour l'utilisation des ressources et des coûts. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MSO 6028 Introduction aux théories de la mesure 3 cr.
Modèles de mesure. Fidélité et validité. Méthodes de validation d'un instrument de mesure (questionnaire, test, échelle, etc.). Considérations pratiques et applications à la recherche.

MSO 6029 Pratique épidémiologique 3 cr.
Approfondir certains concepts et méthodes essentiels à la conduite et à l'interprétation des études épidémiologiques : devis épidémiologiques, analyse des données, contrôle de confusion et inférence causale. Préalable(s) : MSO 6001 ou (MSO 6011 et MSO 6060) ou MSO 6061. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MSO 6038 Fondements et éthique en santé publique 3 cr.
Introduction à l'histoire de la santé publique, ses principaux concepts et aux défis éthiques en santé publique.

MSO 6039 Sc. humaines/sociales en santé publique 3 cr.
Introduction aux concepts et méthodes des principales disciplines des sciences humaines et sociales en relation avec la santé publique.

MSO 6040 Analyse comparative - systèmes de santé **3 cr.**

Appliquer un modèle holistique à l'analyse comparative des systèmes de santé de pays industrialisés ou en voie de développement. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MSO 6047 Périnatalité en santé communautaire **3 cr.**

Étude des besoins et problèmes de santé à la période périnatale. Analyse critique des interventions visant à répondre à ces besoins ou à prévenir ces problèmes lors de la grossesse, de l'accouchement, de la naissance et des premières semaines de vie. Préalable(s) : MSO 6001 ou MSO 6060. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MSO 6048 Santé des enfants et des adolescents **3 cr.**

Étude des besoins et des problèmes de santé des enfants et des adolescents. Analyse critique des interventions visant à répondre à ces besoins ou à prévenir ces problèmes.

MSO 6053 L'enquête : méthodes et pratiques **3 cr.**

Cours théorique et appliqué couvrant l'ensemble des étapes nécessaires à la réalisation d'une enquête. Les étudiants conçoivent et mènent ensemble une enquête, en analysent et en rapportent les résultats. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MSO 6058 Travail de groupe en santé communautaire **3 cr.**

Fondements théoriques du processus de communication interpersonnelle et de la dynamique d'un groupe de tâche. Développement de connaissances et d'habiletés minimales de communication et d'animation applicables à la santé communautaire. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MSO 6059 La pratique de l'éducation pour la santé **3 cr.**

Cours à la fois théorique et pratique qui examine la démarche de planification d'un projet d'éducation à la santé. L'étudiant devra élaborer et présenter un projet d'éducation pour la santé. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MSO 6060 Concepts de base en biostatistique **3 cr.**

Statistique descriptive. Distribution normale. Échantillonnage. Estimations ponctuelle et par intervalle. Test de t et analyse de variance. Régression et corrélation. Analyse de données catégorielles. Approche interprétative à l'aide d'articles. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MSO 6061 Introduction à la biostatistique **3 cr.**

Statistiques descriptives. Distributions. Échantillonnage. Estimations ponctuelle et par intervalle. Test de t et analyse de variance. Régression et corrélation. Analyse de données catégorielles. Approche opérationnelle à l'aide de problèmes.

MSO 6062 Méthodes d'échantillonnage **3 cr.**

Principaux types d'échantillons : aléatoire simple, systématique, stratifié, par grappes et en plusieurs phases. Estimation des caractéristiques populationnelles. Détermination des effectifs. Non-réponses et données manquantes. Préalable(s) : MSO 6061. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MSO 6063A à C Méthodes spécifiques en biostatistique I **1 cr.**

Selon les besoins des étudiants, étude de l'un des sujets suivants : séries chronologiques, analyse multivariée, analyse longitudinale ou tout autre sujet jugé pertinent. Préalable(s) : MSO 6061.

MSO 6064A à C Sujets spécifiques en biostatistique II **1 cr.**

Selon les besoins des étudiants, étude de l'un des sujets suivants : analyse de survie, théorie de la décision clinique, procédures non paramétriques ou tout autre sujet jugé pertinent. Préalable(s) : MSO 6061.

MSO 6065 Traitement de données **3 cr.**
dont 1.5 cr. de travaux pratiques - labo

Principes et procédures de collecte, d'analyse et d'interprétation de données dans le domaine de la santé. Introduction au système TELUM et au logiciel SPSS. Applications. Préalable(s) : MSO 6061.

MSO 6067 Introduction aux modèles linéaires **3 cr.**

Approche unifiée de l'application des modèles linéaires à l'analyse de régression multiple, l'analyse de variance et les devis expérimentaux. Principaux tests d'hypothèses, estimation et problèmes propres à ces méthodes. Applications. Préalable(s) : MSO 6061.

MSO 6068A à C Sujets spécifiques en biostatistique III **1 cr.**

Selon les besoins des étudiants, étude de l'un des sujets suivants : classification automatique, théorie générale de la fidélité, modèles hiérarchiques, analyse des correspondances ou tout autre sujet jugé pertinent. Préalable(s) : MSO 6061.

MSO 6069 Régression logistique/analyse de survie **3 cr.**

Modèle logistique, interaction, confusion. Fonction de survie, taux de risque, test du logrank, modèle de Cox. Traitement des données manquantes. Aspects théoriques et pratiques. Préalable(s) : MSO 6001 et MSO 6002 et MSO 6061.

MSO 6070 Santé internationale **3 cr.**

Agences internationales de santé. Programmes bilatéraux et multilatéraux. Géographie. Grandes endémies. Planification de la santé.

MSO 6071 Gestion de projets de santé I **3 cr.**

Application des stratégies et techniques de gestion de projets à la santé. Contextes du Québec et des pays en développement. Facteurs humains, ordonnancement, budgétisation, contrôle, évaluation. Méthode du cadre logique, micro-informatique.

MSO 6072 Administration et santé communautaire **3 cr.**

Historique, concepts fondamentaux, fondements, techniques. Planification, organisation, direction, contrôle. Approches novatrices et santé communautaire. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MSO 6073 Gestion de la santé communautaire **3 cr.**

Synthèse des concepts et des techniques acquis dans le cadre de l'option « Planification et gestion de la santé communautaire » vue d'opérationnaliser une intervention en réponse à un problème de santé donné. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MSO 6074 Gestion de projets de santé II **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo

Intégration des connaissances en gestion de projets. Applications spécifiquement reliées à la santé et développées dans des contextes d'intervention locaux ou internationaux. Préalable(s) : IFT 1800 et MSO 6071. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MSO 6080 Santé mentale **3 cr.**

Introduction générale à la santé mentale. Définition des diverses théories concernant l'étiologie, l'épidémiologie, les modes de traitement et de prévention. Analyse du système de distribution des soins psychiatriques au Québec. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MSO 6083 Pratiques de la santé publique **3 cr.**

Ce cours couvre les principes à la base des interventions en santé communautaire et le choix des interventions prioritaires. Les problèmes majeurs de santé publique sont présentés et analysés selon ces perspectives.

MSO 6084 Séminaire de mémoire en santé publique **2 cr.**

Revue des thématiques de recherche en santé communautaire, identification de la problématique de recherche et formulation du protocole. Préalable(s) : MSO 6003.

MSO 6085 Santé publique et personnes âgées **3 cr.**

Analyser les facteurs démographiques, épidémiologiques, psychosociaux, politico-économiques et organisationnels à prendre en compte dans la démarche de programmation en santé publique appliquée aux personnes âgées et évaluer leur impact. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MSO 6086 La recherche qualitative en santé **3 cr.**

Concepts théoriques et pratiques requis pour l'élaboration d'un projet de recherche qualitative dans le champ de la santé publique. Principes clefs qui sous-tendent l'approche de recherche qualitative. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MSO 6115 Planification de la santé **3 cr.**

Revue critique des principaux modèles et outils de planification et leur application à l'élaboration de programmes de santé et au fonctionnement des services de santé. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MSO 6116 Planification et évaluation en santé **3 cr.**

Besoins et planification. Priorisation, objectifs, stratégies d'intervention. Cadre institutionnel, organisation et prestation de service au Québec. Évaluation. Cadres normatifs, démarche, devis. Évaluation intégrée.

MSO 6122 Gestion d'agressions dans une population **3 cr.**

Les aspects légaux, éthiques, administratifs, organisationnels, médiatiques, socioculturels et politiques des stratégies d'intervention lors d'une agression dans une population. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MSO 6123 Séminaire en protection de la santé **3 cr.**

Différentes agressions dont la surveillance et le contrôle comportent des éléments de controverse seront discutées et les pistes de solutions applicables envisagées. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MSO 6130 Design pédagogique - éducation sanitaire **3 cr.**

Développement de cours d'éducation sanitaire par l'application du processus de design pédagogique : analyses préalables, développement, production et évaluation. Principes et conditions d'apprentissage. Sélection des médias, stratégies de formation.

MSO 6131 Stratégies en promotion de la santé **3 cr.**

Étude des principales approches théoriques et pratiques liées aux interventions en promotion de la santé. Discussion et applications des principes de changement d'attitudes, de comportements et de changement social. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MSO 6132 Séminaire en promotion de la santé **3 cr.**

Ce cours vise à l'approfondissement et à l'intégration des connaissances acquises en promotion de la santé, en accordant une attention spéciale aux implications théoriques, pratiques et éthiques des résultats de recherches en promotion de la santé. Préalable(s) : MSO 6131. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MSO 6134 Comportement individuel / santé publique **3 cr.**

Familiarisation avec les concepts et les théories principales pour comprendre les comportements de santé au niveau individuel dans une optique de santé publique.

MSO 6136A Sujets spécifiques de santé publique **1 cr.**

Étude d'une question contemporaine de santé publique : Gestion de l'incertitude et prise de décision en santé publique.

MSO 6136B Sujets spécifiques de santé publique **1 cr.**

Étude d'une question contemporaine de santé publique : Communication en santé publique.

MSO 6136C Sujets spécifiques de santé publique **1 cr.**

Étude d'une question contemporaine de santé publique : Transfert des connaissances en santé publique.

MSO 6137A Prob. contemporaines de santé publique **1 cr.**

Étude d'une question contemporaine de santé publique : Problématique de l'eau et santé publique.

MSO 6137B Prob. contemporaines de santé publique **1 cr.**

Étude d'une question contemporaine de santé publique : Qualité de l'air et santé publique.

MSO 6137C Prob. contemporaines de santé publique **1 cr.**

Étude d'une question contemporaine de santé publique : Prévention des maladies chroniques et des traumatismes.

MSO 6138A Enjeux de santé publique **1 cr.**

Étude d'une question contemporaine de santé publique : Principes de surveillance continue de l'état de santé d'une population.

MSO 6138B Enjeux de santé publique **1 cr.**

Étude d'une question contemporaine de santé publique : Urgences infectieuses en santé publique.

MSO 6138C Enjeux de santé publique **1 cr.**

Étude d'une question contemporaine de santé publique : Urgences environnementales en santé publique.

MSO 6140 Analyse multidimensionnelle confirmative **3 cr.**

Liens, causes et modélisation. Analyse factorielle confirmative. LISREL avec variables observées et latentes. Évaluation et reformulation de modèle. Considérations pratiques et applications dans le domaine de la santé.

MSO 6141 Analyse multidimensionnelle exploratoire **3 cr.**

Concepts fondamentaux, techniques et méthodes de l'analyse en composantes principales et de l'analyse factorielle. Aspects méthodologiques de la réduction dimension-

nelle en contexte exploratoire. Applications. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MSO 6200 Séminaire en santé dentaire publique **3 cr.**

Synthèse des principaux problèmes de santé bucco-dentaire publique et des recherches en cours pour répondre à ces problèmes. Réflexion sur le choix des interventions en santé dentaire publique et sur leur évaluation.

MTE - Musique, techniques d'écriture**MTE 6103** Cours-répertoire 1 : époque baroque **3 cr.**

Étude formelle et stylistique d'un corpus d'oeuvres de l'époque. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MTE 6104 Cours-répertoire 2 : époque classique **3 cr.**

Étude formelle et stylistique d'un corpus d'oeuvres de l'époque. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MTE 6105 Cours-répertoire 3 : époque romantique **3 cr.**

Étude formelle et stylistique d'un corpus d'oeuvres de l'époque. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MTE 6105A à D Cours-répertoire 3 : époque romantique **3 cr.**

Étude formelle et stylistique d'un corpus d'oeuvres de l'époque.

MTE 6106 Cours-répertoire 4 : époque moderne **3 cr.**

Étude formelle et stylistique d'un corpus d'oeuvres de l'époque. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MTE 6106A à D Cours-répertoire 4 : époque moderne **3 cr.**

Étude formelle et stylistique d'un corpus d'oeuvres de l'époque. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MTE 6107 Cours-répertoire 5 : époque baroque **3 cr.**

Étude formelle et stylistique d'un corpus d'oeuvres de l'époque. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MTE 6108 Cours-répertoire 6 : époque classique **3 cr.**

Étude formelle et stylistique d'un corpus d'oeuvres de l'époque.

MTE 6109 Cours-répertoire 7 : époque romantique **3 cr.**

Étude formelle et stylistique d'un corpus d'oeuvres de l'époque. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MTE 6109A à D Cours-répertoire 7 : époque romantique **3 cr.**

Étude formelle et stylistique d'un corpus d'oeuvres de l'époque.

MTE 6110 Cours-répertoire 8 : époque moderne **3 cr.**

Étude formelle et stylistique d'un corpus d'oeuvres de l'époque. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MTE 6110A à D Cours-répertoire 8 : époque moderne **3 cr.**

Étude formelle et stylistique d'un corpus d'oeuvres de l'époque. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MTE 6217 Analyse **3 cr.**

Sujet à déterminer chaque année. Préalable(s) : MTE 1211 et MTE 1212 et MTE 1008 et MTE 1009.

MTE 6218 Séminaire de théorie musicale 1 **3 cr.****MTE 6219** Séminaire de théorie musicale 2 **3 cr.**

Sujet à déterminer.

MTE 6220 Séminaire de théorie musicale 3 **3 cr.**

Sujet à déterminer.

MTE 6221 Séminaire de théorie musicale 4 **3 cr.****MTE 6305** Harmonie du XX^e siècle 1 **3 cr.**

Étude de l'harmonie des impressionnistes. Harmonie par quarts, par secondes, clusters et leurs mélanges.

MTE 6307	Orchestration 1	3 cr.
Étude de l'orchestration de style classique. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
MTE 6308	Orchestration 2	3 cr.
Étude de l'orchestration de styles romantique et impressionniste. Préalable(s) : MTE 6307.		
MTE 6311	Fugue 1	3 cr.
Étude de l'exposition, du divertissement et de la préparation de la strette. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
MTE 6312	Fugue 2	3 cr.
Composition de fugues entières pour voix ou pour instruments. Préalable(s) : MTE 6311. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		

MUE - Musique, ensembles et ateliers

Participation à diverses formations instrumentales ou vocales de la Faculté de musique. Ces formations sont précisées chaque année selon les besoins et les possibilités.

Inscription obligatoire aux grands ensembles

Durant son baccalauréat, le candidat devra s'inscrire à un minimum de 4 crédits de grands ensembles choisis parmi ceux offerts dans son programme. Le comité des grands ensembles procède par voie d'assignation à l'une ou l'autre de ces formations instrumentales ou vocales, suite à des auditions tenues chaque année (sauf pour le gamelan).

CODE DES ATELIERS ET ENSEMBLES*

	Code	Par trimestre
Atelier d'accompagnement*	10	1 cr.
Atelier d'accompagnement vocal/jazz	42	1 cr.
Atelier d'élaboration de jeux sonores	35	1 cr./A 2 cr./H
Atelier d'improvisation	49	1 cr.
Atelier d'opéra**	41	3 cr.
Atelier de musique ancienne	14	1 cr.
Atelier de musique baroque	15	1 cr.
Atelier de musique contemporaine	16	1 cr.
Atelier de percussion	17	1 cr.
Atelier laboratoire	40	1 cr.
Chœur d'opéra**	45	1 cr.
Chœur d'opéra**	48	2 cr.
Chorale	28	1 cr.
Chorale jazz*	36	1 cr.
Combo*	46	2 cr.
Ensemble (non précisé, cas spéciaux)	26	1 cr.
Ensemble clarinettes	38	1 cr.
Ensemble claviers	19	1 cr.
Ensemble cuivres	21	1 cr.
Ensemble d'instruments à vent	25	1 cr.
Ensemble flûtes	22	1 cr.
Ensemble guitares	23	1 cr.
Ensemble jazz (Big Band)	47	2 cr.
Ensemble musique de chambre	24	1 cr.
Ensemble vocal	30	1 cr.
Ensemble vocal jazz*	39	1 cr.
Gamelan	34	1 cr.
Harmonie de concert	43	2 cr.
Orchestre	44	2 cr.
Quatuor à cordes	37	1 cr.
Quatuor de saxophones	27	1 cr.

MUI - Musique, instrument

Instrument principal (programme avec concentration instrumentale)

Étude de la technique de l'instrument et de son répertoire en vue du concert et de l'enseignement.

Instrument complémentaire (programme sans concentration instrumentale)

* Les ateliers ou ensembles contingentés sont marqués d'un astérisque.

** Préalable : MIN 1096

Étude de la technique de l'instrument et de son répertoire.

Connaissance du clavier

2 cr.

Cours collectif destiné aux étudiants non claviéristes. Apprentissage des rudiments du clavier dans le but de contrôler les enchaînements rythmiques et harmoniques de base et de pouvoir déchiffrer une partition simple.

Cours offert sur une période de deux ou de quatre trimestres, selon les cas énumérés ci-dessous : **1)** dans le but de les sensibiliser aux implications harmoniques des pièces qu'ils travaillent, la Faculté offre une série de deux trimestres de Connaissance du clavier aux étudiants jouant d'un instrument monodique (chant inclus), sauf dans les cas où l'équivalent des cours en question aura déjà été fait; **2)** considérant que l'apprentissage d'un instrument est indispensable à la formation de tout musicien et dans le but de satisfaire aux exigences du tronc commun à cet effet, la Faculté offre une série de quatre trimestres de Connaissance du clavier aux étudiants dont le niveau de compétence ou le champ d'intérêt ne correspond pas aux objectifs des cours d'instrument complémentaire.

Code numérique des instruments

INSTRUMENT ANCIEN

(complémentaire et principal)

Flûte baroque	02
Flûte à bec	03
Hautbois baroque	04
Luth	05
Violon baroque	07
Viole de gambe	08

INSTRUMENT CLASSIQUE

(complémentaire et principal)

Alto	10
Basson	12
Chant	13
Clarinette	14
Clavecin	15
Connaissance du clavier	16
Contrebasse	17
Cor	18
Flûte traversière	19
Guitare	20
Harpe	21
Hautbois	22
Orgue	23
Percussion	24
Piano	25
Saxophone	26
Trombone	27
Trompette	28
Tuba	29
Violon	30
Violoncelle	31

INSTRUMENT JAZZ

(complémentaire et principal)

Basse électrique	40
Batterie	41
Chant jazz	42
Contrebasse jazz	53
Guitare jazz	45
Piano jazz	46
Saxophone jazz	47
Trombone jazz	52
Trompette jazz	48

INSTRUMENT DE TRADITION ORALE

55

MUL - Musicologie**MUL 6111** Paléographie musicale 1 **3 cr.**

Graphies non alphabétiques; leur apparition dans l'histoire et leur répartition géographique. Étude sémiologique de l'interprétation des chants syllabiques et mélismatiques. Ars Antiqua : ligatures. Ars Nova : en Italie et en France. Les tablatures. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MUL 6113 Paléographie musicale 2 **3 cr.**

Histoire de la notation et interprétation des graphies musicales : depuis les premiers essais, à l'époque carolingienne, jusqu'aux développements contemporains des premiers imprimés (Verovio, Petrucci). (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MUL 6115 Traditions musicales du monde **3 cr.**

(Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MUL 6120 Sémiologie musicale 1 **3 cr.**

Initiation aux concepts et aux méthodes de la sémiologie musicale. La problématique linguistique. Liens avec les autres sciences humaines traitant de la musique (anthropologie, sociologie, psychologie).

MUL 6201 Séminaire de musique du Moyen Âge 1 **3 cr.**

(Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MUL 6202 Séminaire : Renaissance 1 **3 cr.**

(Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MUL 6203 Séminaire de musique baroque 1 **3 cr.**

(Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MUL 6204 Séminaire de musique classique 1 **3 cr.**

(Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MUL 6205 Séminaire de musique romantique 1 **3 cr.**

Sujet à préciser. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MUL 6206 Séminaire : musique début XXe siècle 1 **3 cr.****MUL 6208** Séminaire : musique d'avant-garde 1 **3 cr.**

(Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MUL 6210 Séminaire de musique canadienne 1 **3 cr.**

(Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MUL 6211 Séminaire de musique canadienne 2 **3 cr.**

(Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MUL 6216 Séminaire de recherche **3 cr.****MUL 6217** Séminaire de recherche-crédation **3 cr.**

Préparation et réalisation d'un travail de recherche lié au champ de spécialisation des étudiants au doctorat en interprétation et en composition.

MUL 6227 Séminaire, professeur invité **3 cr.****MUL 6231** Séminaire de musique du Moyen Âge 2 **3 cr.**

(Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MUL 6232 Séminaire : Renaissance 2 **3 cr.**

(Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MUL 6233 Séminaire de musique baroque 2 **3 cr.****MUL 6234** Séminaire de musique classique 2 **3 cr.**

(Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MUL 6235 Séminaire de musique romantique 2 **3 cr.**

Sujet à préciser. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MUL 6236 Séminaire : musique début XXe siècle 2 **3 cr.****MUL 6246** Séminaire en esthétique musicale 1 **3 cr.**

(Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MUL 6248 Séminaire **3 cr.**

Sujet à déterminer.

MUL 6249 Séminaire **3 cr.**

Sujet à déterminer.

MUL 6250 Séminaire de musique populaire **3 cr.****MUL 6251** Séminaire de musicologie 1 **3 cr.**

(Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MUL 6252 Séminaire de musicologie 2 **3 cr.**

(Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MUL 6305 Organologie : musique - tradition orale **3 cr.**

Description, classification et catalogage des instruments de musique de tradition orale. Procédés de fabrication, modalités d'utilisation, rôles et fonctions dans les diverses sociétés. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MUL 6307 Ethnomusicologie régionale 1 **3 cr.**

Étude des musiques de différentes ethnies sous tous leurs aspects : contexte social, formes d'exécution, structures musicales, instruments, etc.

MUL 6308 Ethnomusicologie régionale 2 **3 cr.**

Étude des musiques de différentes ethnies sous tous leurs aspects : contexte social, formes d'exécution, structures musicales, instruments, etc. Sujet à déterminer. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MUL 6314 Pratique de terrain en ethnomusicologie **3 cr.**

Sujet à déterminer.

MUL 6315 Méthodes de terrain-ethnomusicologie **3 cr.**

Introduction à la méthodologie de collecte et d'analyse de données musicales de tradition orale. Aspects pratiques des théories de l'ethnomusicologie (transcriptions, techniques audiovisuelles, enquêtes sur le terrain).

MUL 6949 Travaux et lectures dirigés 1 **12 cr.**

Travaux personnels dirigés touchant un domaine d'études en musicologie faisant l'objet de rapports.

MUL 6950 Travaux et lectures dirigés 2 **12 cr.**

Travaux personnels dirigés touchant un domaine d'études en musicologie faisant l'objet de rapports.

MUL 7216 Séminaire de recherche **3 cr.****MUS - Musique****MUS 6115** Séminaire de recherche : composition 1 **3 cr.**

Sujet à déterminer.

MUS 6116 Séminaire de recherche : composition 2 **3 cr.****MUS 6117** Séminaire d'acoustique musicale **3 cr.**

(Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

MUS 6251 Sujets spéciaux en musique 1 **1 cr.****MUS 6252** Sujets spéciaux en musique 2 **2 cr.****MUS 6253** Sujets spéciaux en musique 3 **3 cr.****MUS 6261** Sujets spéciaux en musique 4 **1 cr.****MUS 6262** Sujets spéciaux en musique 5 **2 cr.****MUS 6263** Sujets spéciaux en musique 6 **3 cr.****MUS 6264** Sujets spéciaux en musique 7 **3 cr.****MUS 6265** Sujets spéciaux en musique 8 **3 cr.****MUS 6266** Sujets spéciaux en musique 9 **3 cr.****MUS 6267** Sujets spéciaux en musique 10 **3 cr.****MUS 6313** Psychoacoustique **3 cr.**

La psychoacoustique. Le système auditif. Perception de l'intensité sonore, de la hauteur, des intervalles (consonance et dissonance) et du timbre. Localisation des sons dans l'espace. Les processus d'organisation auditive. Préalable(s) : MUS 1311.

MUS 6314 Acoustique des instruments de musique **3 cr.**
Acoustique et psychoacoustique des instruments (vents, cordes et percussions) et de la voix. Sonétique et sonologie. Typologie du geste instrumental. Contrôle gestuel du timbre. Modélisation physique. Préalable(s) : MUS 1311. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

NRL - Sciences neurologiques

NRL 6040 Colloques en sciences neurologiques **2 cr.**
Mise en perspective et présentation de travaux de recherche en sciences neurologiques par des conférenciers invités. Les étudiants inscrits seront tenus d'assister à un minimum de 15 séances durant l'année universitaire. Trimestre d'automne et d'hiver.

NRL 6051 Neurosciences des systèmes **3 cr.**
Étude des principaux systèmes, sensitif, moteur et végétatif, du système nerveux central. Attention particulière aux mécanismes fonctionnels d'intégration.

NRL 6060 Neurobiologie cellulaire **3 cr.**
Morphologie, physiologie et chimie biologique des éléments nerveux et développement du système nerveux.

NRL 6070 Neurophysiologie fonctionnelle **3 cr.**
Présentation de données de base sur l'organisation et le fonctionnement des systèmes sensitif, moteur, sensoriels spécialisés, autonome; notions récentes sur le substratum biologique des fonctions mentales supérieures.

NRL 6081 Nouveautés en sciences neurologiques I **3 cr.**
Présentation et discussion des concepts fondamentaux sur lesquels sont basées nos connaissances actuelles de l'organisation fonctionnelle du système nerveux central et les découvertes récentes dans ce domaine.

NRL 6082 Nouveautés en sciences neurologiques II **3 cr.**
Présentation et discussion de découvertes récentes en neuroanatomie, neurochimie, neurophysiologie, neuropharmacologie et neuropsychologie. Cours bisannuel.

NRL 6082A à C Nouveautés en sciences neurologiques II **1 cr.**
Présentation et discussion de découvertes récentes en neuroanatomie, neurochimie, neurophysiologie, neuropharmacologie et neuropsychologie.

NRL 6083 Neurophysiologie cellulaire, moléculaire **3 cr.**
Présentation et discussion des concepts fondamentaux sur lesquels sont basées les fonctions spécialisées du neurone et mise en perspective de ces concepts traditionnels avec les données récentes. Préalable(s) : NRL 6060.

NRL 6091 Impact clinique des neurosciences **3 cr.**
Données de base récentes fondant le développement d'approches préventives, diagnostiques et thérapeutiques nouvelles en neurologie, psychiatrie et spécialités connexes. Cours bisannuel.

NRL 6091A à C Impact clinique des neurosciences **1 cr.**
Données de base récentes fondant le développement d'approches préventives, diagnostiques et thérapeutiques nouvelles en neurologie, psychiatrie et spécialités connexes.

NUT - Nutrition

NUT 6026 Régulation du métabolisme intermédiaire **3 cr.**
Interprétation quantitative de la régulation du métabolisme des glucides, lipides et protéines et du métabolisme énergétique. Régulation hormonale. Amplification des signaux biochimiques. Paramètres rédox. Emploi d'isotopes stables.

NUT 6092 Métabolisme des lipoprotéines **3 cr.**
Métabolisme des lipides et des lipoprotéines. Rôle des lipoprotéines dans l'initiation de l'athérosclérose. Interconversion des lipoprotéines par des enzymes régulateurs. Classes d'hyperlipidémies. Désordres primaires et secondaires.

NUT 6604 Marketing des services et alimentation **3 cr.**
Concepts de marketing de services appliqués à l'alimentation et la nutrition : caractéristiques, concept de service, personnel de contact, évaluation de services, gestion des plaintes, environnement de service, promotion, outils d'analyse.

NUT 6605 Marketing et alimentation **3 cr.**
Outils et stratégies associés au marketing mix appliqués à l'alimentation et la nutrition : études de marché, cycle de vie de produits/services, fixation de prix, avantages concurrentiels, cyberspace, segmentation, outils d'analyse, audit marketing.

NUT 6606 Comportement du consommateur **3 cr.**
Présentation de concepts théoriques, de mesures et d'outils permettant l'étude du comportement du consommateur. Achat individuel et organisationnel. Application au domaine de l'alimentation.

NUT 6607 Épidémiologie de la nutrition **3 cr.**
Étude du rôle des facteurs nutritionnels dans le risque de maladies chroniques et infectieuses. Analyse critique des méthodes utilisées lors d'études au niveau des populations.

NUT 6608 Interaction Nutriments-Médicaments **1 cr.**
Étude de l'effet des médicaments sur l'absorption, le métabolisme et l'excrétion des nutriments, et de l'effet des nutriments sur l'absorption et le métabolisme des médicaments. Conditions pathologiques particulières.

NUT 6610 Sciences et technologies des aliments **3 cr.**
Problèmes que posent le maintien et l'amélioration de qualité des aliments. Traitement industriel et valeur nutritive. Nutraceutiques, progrès récents.

NUT 6626 Problèmes contemporains de nutrition **3 cr.**
État nutritionnel des populations dans les pays industrialisés. Évaluation de programmes de prévention et d'interventions au niveau local, national et international.

NUT 6627 Bases des besoins en macronutriments **3 cr.**
Bases physiologiques et biochimiques des besoins en macronutriments de l'homme. Facteurs exogènes et endogènes influençant la biodisponibilité et l'orientation métabolique des macronutriments. Critères d'évaluation des besoins nutritionnels.

NUT 6628 Bases des besoins en micronutriments **3 cr.**
Bases physiologiques et biochimiques des besoins en micronutriments de l'homme. Facteurs exogènes et endogènes influençant la biodisponibilité et l'orientation métabolique des micronutriments. Critères d'évaluation des besoins nutritionnels.

NUT 6639 Nutrition et maladie I **3 cr.**
Relation entre les facteurs nutritionnels et la maladie. Rôle de la nutrition dans l'évolution et le traitement des maladies gastro-intestinales et hépatiques, du cancer, des polytraumatismes. Dénutrition. Alimentation entérale et parentérale.

NUT 6641 Nutrition et maladie II **3 cr.**
Relation entre la nutrition et la maladie. Obésité, anorexie nerveuse, diabète de types I et II, maladies cardiovasculaires et rénales, ostéoporose.

NUT 6650 Séminaires **3 cr.**
Étude critique de travaux de recherches récents ou de sujets d'actualité en nutrition. Initiation à l'enseignement et communications scientifiques. Obligatoire à la maîtrise, au DESS et au microprogramme. Préalable(s) : 6 crédits de cours de nutrition de premier cycle ou l'équivalent.

NUT 6653 Enquête par sondage **1 cr.**
Étude de l'élaboration d'un questionnaire comme outil de méthode d'enquête. Révision des méthodes courantes de mesure de consommation alimentaire et de mesure de comportements, connaissances des individus dans le contexte de l'alimentation.

NUT 6654 Recherches qualitatives en nutrition **1 cr.**
Présentation des fondements théoriques de la recherche qualitative. Étude des principales méthodes de collecte de données qualitatives (groupe de discussion, etc.). Présentation de méthodes de gestion et d'analyse de données qualitatives.

NUT 6655 Méthodologie de recherche en nutrition **1 cr.**
Analyse des projets de recherche. Évaluation des publications scientifiques. Avantages et limites des méthodes de communication des résultats de recherche.

NUT 6656 Analyse des données nutritionnelles **1 cr.**
Apprentissage de la codification, l'analyse et la saisie de données avec le logiciel SPSS. Révision des principales statistiques descriptives. Gestion des fichiers de données. Ateliers pratiques.

NUT 6657 Anthropométrie et état nutritionnel **1 cr.**
Étude des mesures anthropométriques utilisées en recherche fondamentale/clinique et en recherche appliquée/épidémiologie. Discussion des avantages, limites et critères de sélection des méthodes. Exercices en laboratoire.

NUT 6658	Exploration de l'état nutritionnel	1 cr.
Prévalence et morbidité de la malnutrition. Dépistage du risque nutritionnel. Modalités de l'exploration nutritionnelle.		
NUT 6666	Éducation et comportement	3 cr.
Principes théoriques de modification des habitudes alimentaires. Étude des facteurs cognitifs, psychosociaux, affectifs, culturels et autres qui affectent le comportement alimentaire. Méthodes d'intervention et fonctions de l'agent de changement.		
NUT 6670	Nutrition internationale	3 cr.
Les problèmes alimentaires et nutritionnels des pays en développement; leur évolution et leurs causes. Les stratégies et programmes d'intervention : les priorités, les intervenants, l'évaluation des résultats.		
NUT 6671	Séminaire de nutrition publique	3 cr.
Exposés et discussions sur des données récentes de recherche sur des thèmes tels que : sécurité alimentaire, nutrition maternelle et infantile, méthodes d'évaluation nutritionnelle, malnutrition et interventions, éducation nutritionnelle.		
NUT 6672	Gestion de la malnutrition grave	1 cr.
Cours d'auto-apprentissage sur CD-Rom ou Internet traitant de la détection, la prise en charge et la présentation de la malnutrition grave. Le cours comporte plusieurs exercices et des études de cas.		
NUT 6955	Travail dirigé	12 cr.
Le but du travail dirigé est de permettre au candidat d'appliquer ses connaissances théoriques à un problème ou une question de nutrition appliquée identifié dans l'un ou l'autre des quatre secteurs d'activité correspondants aux orientations.		
NUT 7050	Séminaires en nutrition	3 cr.
Étude et discussion de problèmes de nutrition relevant du domaine de spécialisation des candidats inscrits. Initiation à l'enseignement. Obligatoire au Ph.D.		
NUT 7051	Séminaires de recherche	3 cr.
Exposés et critiques du projet de recherche du candidat : analyse critique des hypothèses, méthodes et résultats.		

OPH - Ophtalmologie

OPH 6047	Santé publique ophtalmologique	3 cr.
<i>Cours cyclique non offert en 2005-2006</i>		
Examen des enjeux fondamentaux liés à la prévention de la cécité dans le monde. Étude et application de méthodes d'analyse des problèmes de santé oculaire au sein d'une population.		

OPP - Optique physiologique (sciences de la vision)

OPP 6002	Neurophysiologie de la vision	3 cr.
Étude approfondie de l'électrorétinogramme, de l'électroencéphalographie du cortex visuel. Étude détaillée de la neurophysiologie de la vision et des aires 17, 18 et 19 du cortex.		
OPP 6003	Physiologie comparée de l'oeil	3 cr.
Relations entre la physiologie de l'oeil et l'optique. Étude comparative de l'oeil des vertébrés. L'hérédité et le développement des processus visuels.		
OPP 6005	Techniques d'optique	2 cr.
Étude approfondie des instruments d'optique classique. Étude des techniques modernes de mesure.		
OPP 6009	Optométrie expérimentale	2 cr.
Étude des nouvelles techniques de mesure du système visuel.		
OPP 6010	La vision binoculaire	2 cr.
Étude du fonctionnement d'ensemble des deux yeux pour la perception du relief. Fusion, aire de Panum, horoptère, disparité de fixation, hétérophorie, stéréopsis, rapport entre convergence et accommodation, études électrophysiologiques.		

OPP 6011	La motilité oculaire	2 cr.
Système vestibulaire. Poursuites visuelles, saccades et vergence. Mouvements minuscules. Statique et dynamique de l'oeil. Voies centrales des mouvements oculaires. Entrées proprioceptives. Mouvements oculaires et vision. Méthodes de mesure.		
OPP 6012	Optique ophtalmique	2 cr.
Étude approfondie des aberrations optiques des lentilles ophtalmiques et de leur influence sur la fonction visuelle. Analyse des techniques d'évaluation des caractéristiques optiques des lentilles ophtalmiques.		
OPP 6014	L'optique de l'oeil	3 cr.
Étude approfondie des éléments de la dioptrie oculaire, des aberrations optiques et de la réponse accommodatrice de l'oeil humain. Analyse des fonctions de transfert optique et de sensibilité au contraste.		
OPP 6016	Techniques diagnostiques en optométrie	3 cr.
Théorie et application de techniques diagnostiques de pointe dans l'examen oculovisuel. Pharmacologie générale et oculaire. Formation clinique, indications et contre-indications de diverses procédures diagnostiques.		
OPP 6017	Psychophysique de la vision	3 cr.
Psychophysique de la perception des attributs visuels tels le mouvement, la forme, la luminance, la couleur, la texture et le relief.		
OPP 6018	Séminaire de recherche	1 cr.
Présentation orale du projet de recherche accompagnée d'un document écrit.		
OPP 6019	Méthodologie et statistiques appliquées	3 cr.
Interprétation des données scientifiques en milieu clinique. Utilisation des bases de données, sources bibliographiques et outils informatiques. Statistiques appliquées dans les sciences de la vision.		
OPP 6020	Évaluation oculo-visuelle non invasive	3 cr.
Nouvelles techniques diagnostiques non invasives pour l'évaluation des structures et fonctions du système visuel. Principes fondamentaux et limitations des méthodes. Applications dans le diagnostic clinique.		
OPP 6021	Séminaires en sciences de la vision	3 cr.
Développements récents dans les domaines d'expertise du corps enseignant. Contribution aux connaissances sur la vision. Applications à l'exploration fonctionnelle en clinique.		
OPP 6022	Les fonctions visuelles du jeune enfant	3 cr.
Étude approfondie du développement de l'œil et des voies visuelles. Maturation des capacités visuelles. Techniques spécifiques d'examen et d'exploration fonctionnelle. Cas cliniques.		
OPP 6023	Déséquilibres oculo-moteurs de l'enfant	3 cr.
Données récentes sur le traitement optique, prismatique, entraînement visuel actif et chirurgical des différents types de déséquilibres oculo-moteurs chez l'enfant. Présentations et études de cas cliniques.		
OPP 6024	Amblyopie	3 cr.
Données récentes sur les effets anatomiques et physiologiques du processus amblyopique sur le système visuel, amblyopie strabique et anisométropique, modèle humain et animal. Mouvements oculaires et accommodation chez l'amblyope. Cas cliniques.		
OPP 6025	Physiologie et métabolisme de la cornée	3 cr.
Physiologie de la cornée. Effets métaboliques et cliniques du port des lentilles cornéennes. Voies métaboliques stimulées par le port des lentilles cornéennes. Complications cornéennes associées au port des lentilles cornéennes.		
OPP 6026	Lentilles cornéennes - cas spéciaux	3 cr.
Adaptation suite à un traumatisme oculaire, une chirurgie réfractive ou une anomalie du segment antérieur. Adaptations spécialisées : orthokératologie, kératocône, aphakie, kératoplastie. Lentilles thérapeutiques. Cas cliniques.		
OPP 6027	Chirurgies réfractives-aspects cliniques	3 cr.
Perspectives historiques. Principes et classification des chirurgies réfractives. Modifications optiques et biologiques suivant le type de chirurgie. Gestion clinique pré et postopératoire. Cas cliniques.		
OPP 6029	Handicap visuel - approche multidiscipl.	3 cr.
Description du rôle des différentes disciplines cliniques et pédagogiques dans le domaine de l'adaptation et de la réadaptation en déficience visuelle. Modèles d'intervention et approche multidisciplinaire.		

OPP 6030	Intervention en basse-vision	3 cr.
Revue des développements récents en basse vision. Interventions spécifiques visant l'amélioration de la performance visuelle : stimulation visuelle, entraînement aux aides optiques, utilisation et modification des repères environnementaux.		
OPP 6031	Pharmacologie oculaire	3 cr.
Mode d'action des médicaments oculaires thérapeutiques. Caractéristiques physico-chimiques de ces médicaments. Voies et modes d'administration. Dosage. Toxicité. Formulation d'une ordonnance.		
OPP 6032	Santé oculaire 1	3 cr.
Sémiologie et diagnostic différentiel des pathologies touchant les annexes oculaires et le segment antérieur. Gestion clinique de ces conditions. Prescription et administration d'un traitement. Cas cliniques et discussions.		
OPP 6033	Santé oculaire 2	3 cr.
Sémiologie et diagnostic des atteintes du segment postérieur de l'œil et des voies visuelles. Pathologies oculaires associées à une maladie systémique. Gestion clinique de ces conditions. Cas cliniques et discussions.		
OPP 6034A	Stage - Optométrie pédiatrique 1	6 cr.
Stages en clinique associés à une intervention professionnelle auprès d'une population infantile.		
OPP 6034B	Stage - Optométrie pédiatrique 2	6 cr.
Stages en clinique associés à une intervention professionnelle accrue auprès d'une population infantile.		
OPP 6034C	Stage - Optométrie pédiatrique 3	6 cr.
Stages en clinique associés à une intervention professionnelle intensive auprès d'une population infantile.		
OPP 6035A	Stage-Réadaptation du handicap visuel 1	6 cr.
Stages en clinique associés à une intervention professionnelle auprès d'une population handicapée visuelle.		
OPP 6035B	Stage-Réadaptation du handicap visuel 2	6 cr.
Stages en clinique associés à une intervention professionnelle approfondie auprès des personnes présentant un handicap visuel.		
OPP 6035C	Stage - Réadapt. du handicap visuel 3	6 cr.
Stages en clinique associés à une intervention professionnelle intensive auprès d'une population infantile.		
OPP 6036A	Stage - Lentilles cornéennes 1	6 cr.
Stages en clinique associés à une intervention professionnelle auprès de cas complexes d'adaptation en lentilles cornéennes et de cas de chirurgie réfractive au niveau de la cornée.		
OPP 6036B	Stage - Lentilles cornéennes 2	6 cr.
Stages en clinique associés à une intervention professionnelle soutenue auprès de cas complexes d'adaptation de lentilles cornéennes et de cas de chirurgie réfractive au niveau de la cornée.		
OPP 6036C	Stage - Lentilles cornéennes 3	6 cr.
Stages en clinique associés à une intervention professionnelle intensive auprès de cas complexes d'adaptation de lentilles cornéennes et de cas de chirurgie au niveau de la cornée.		
OPP 6037A	Stage clinique en santé oculaire 1	6 cr.
Stages au sein du module santé oculaire de la Clinique Universitaire de la Vision.		
OPP 6037B	Stage clinique en santé oculaire 2	6 cr.
Stages au sein du module santé oculaire de la Clinique Universitaire de la Vision.		
OPP 6037C	Stage - Santé oculaire 3	6 cr.
Stages en clinique associés à une intervention professionnelle intensive au sein du module 'Santé oculaire' de la Clinique Universitaire de la Vision.		
OPP 6041	Séminaires cliniques	1 cr.
Conférences, exposés et séminaires relatifs aux différentes concentrations cliniques du programme.		
OPP 6044	Déficience visuelle: aspect psychosocial	3 cr.
Analyse des facteurs psychosociaux associés à la perte de la vision et aux incapacités visuelles. Besoins spécifiques aux situations d'intégration. Relation d'aide.		

OPP 6045	Séminaires cliniques	3 cr.
Conférences, exposés et séminaires relatifs aux différentes concentrations cliniques du programme.		
OPP 6045A	Séminaires cliniques	3 cr.
OPP 6046A	Stage clin. en première ligne de soins 1	3 cr.
Stages en clinique associés à une intervention professionnelle au sein du module de première ligne de soins à la Clinique Universitaire de la Vision.		
OPP 6046B	Stage clin. en première ligne de soins 2	3 cr.
Stages en clinique associés à une intervention professionnelle accrue au sein du module de première ligne de soins à la Clinique Universitaire de la Vision.		
OPP 6046C	Stage clin. en première ligne de soins 3	3 cr.
Stages en clinique associés à une intervention professionnelle intensive au sein du module de première ligne de soins à la Clinique Universitaire de la Vision.		
OPP 6047	Travail dirigé de recherche	5 cr.

ORA - Orthophonie - audiologie

ORA 6001	Counseling en orthophonie et audiologie	3 cr.
Apprentissage des principes du counseling et de leurs applications aux divers stades de la relation entre spécialistes de la réadaptation et clients. Exposés, lectures, discussions, jeux de rôle, observations et exercices. Obligatoire.		
ORA 6030	Méthodes de recherche	3 cr.
Étude, analyse critique et évaluation des méthodes de recherche en orthophonie et en audiologie. Travaux pratiques.		
ORA 6627	Processus de planification de programme	3 cr.
Connaissance du processus de planification d'un programme, ses concepts, ses méthodes, ses stratégies. Applications au milieu hospitalier, scolaire et communautaire.		
ORA 6640	Bruit, santé et sécurité au travail	3 cr.
Facteurs de risques, conséquences et prévention de la surdité due au bruit. Interférence du bruit avec la communication verbale. Effets de stress associés à l'environnement sonore. Signalisation acoustique et sécurité du travail.		
ORA 6653	Réadaptation de la personne adulte/aînée	3 cr.
Connaissance des conséquences psychosociales, des fondements des processus d'adaptation et de réadaptation et des approches d'intervention particulières avec la personne déficiente auditive adulte ou âgée et ses proches.		
ORA 6670	Enfant déficient auditif et réadaptation	3 cr.
Analyse critique, à l'aide de cas, de différentes pratiques d'intervention auprès de l'enfant et de l'adolescent déficients auditifs. Recherches bibliographiques et intégration à la problématique du cas étudié. Élaboration d'un plan d'intervention.		
ORA 6690	Communication et accessibilité	3 cr.
Sensibilisation aux problèmes d'accessibilité pour des personnes avec un trouble de la communication. Étude des facteurs pouvant réduire les obstacles à la communication.		
ORA 6816	Méthodes de recherche qualitative	3 cr.
Étude, analyse, évaluation et initiation à l'emploi de méthodes de recherche qualitatives.		
ORA 6854	Évaluation des services en réadaptation	3 cr.
Le cours apportera un regard critique sur les services de réadaptation développés pour les personnes adultes et âgées ayant une déficience auditive.		
ORA 6868	Lectures dirigées	3 cr.
À l'aide d'un programme de lectures, l'étudiant approfondira ses connaissances dans un domaine particulier des troubles de la communication humaine et soumettra un rapport écrit sur le thème choisi. Le programme de lectures doit être établi avec un enseignant et approuvé par le professeur responsable du cours.		
ORA 6892	Séminaire en perception de la parole	3 cr.
Étude approfondie des théories de la perception de la parole en lien avec la communication humaine et ses troubles.		

ORA 7010 Séminaire de doctorat 1 **1 cr.**

Étude critique de recherches multidisciplinaires par le biais de l'exposition à des problématiques, des méthodologies, des techniques et des présentations diversifiées.

ORA 7020 Séminaire de doctorat 2 **1 cr.**

Approfondissement des perspectives critiques concernant les recherches multidisciplinaires par le biais de l'exposition à des problématiques, des méthodologies, des techniques et des présentations diversifiées.

ORT - Orthophonie**ORT 6010** Stage en orthophonie 1 **2 cr.**

Intervention auprès du bénéficiaire et de son milieu en s'associant aux activités professionnelles multidisciplinaires dans les milieux scolaires et les établissements de la santé. 14 jours.

ORT 6011 Stage en orthophonie 2 **2 cr.**

Intervention auprès du bénéficiaire et de son milieu en s'associant aux activités professionnelles multidisciplinaires dans les milieux scolaires et les établissements de la santé. 14 jours.

ORT 6012 Stage en orthophonie 3 **8 cr.**

Approfondissement de la formation clinique par la prise en charge des interventions et la participation aux activités professionnelles. Acquisition de compétences relatives à une clientèle donnée ou un domaine particulier.

ORT 6020 Séminaire d'intégration 1 **1 cr.**

À partir des connaissances et habiletés acquises et selon ses expériences cliniques, l'étudiant fera des liens entre les différentes dimensions de ses apprentissages soit le savoir, le savoir-faire et le savoir-être.

ORT 6021 Séminaire d'intégration 2 **1 cr.**

À partir des connaissances et habiletés acquises et selon ses expériences cliniques, l'étudiant fera des liens entre les différentes dimensions de ses apprentissages soit le savoir, le savoir-faire et le savoir-être.

ORT 6022 Séminaire d'intégration 3 **1 cr.**

À partir des connaissances et habiletés acquises, et à l'occasion de ses expériences cliniques, l'étudiant approfondira les différentes dimensions de ses apprentissages soit le savoir, le savoir-faire et le savoir-être.

ORT 6032 Rapport de stage en orthophonie **3 cr.**

Rédaction d'un document témoignant d'une réflexion critique sur une dimension centrale de la pratique professionnelle en orthophonie qui ressort directement du stage en orthophonie 3.

ORT 6555 Troubles neurologiques de la parole **2 cr.**

Connaissances théoriques et approche d'intervention auprès des personnes affectées par une dysarthrie.

ORT 6557 Système de santé et d'éducation **2 cr.**

Étude des orientations, objectifs et principaux programmes en matière de santé et d'éducation. Interalements des différents intervenants dans les systèmes de santé et d'éducation et principales caractéristiques des institutions qui les composent.

ORT 6558 Stage en orthophonie **8 cr.****ORT 6626** Troubles acquis du langage **3 cr.**

Analyse critique de différentes pratiques d'évaluation et de rééducation des troubles de la communication chez l'adulte cérébrolésé. Études de cas, élaboration et expérimentation de plans d'intervention.

ORT 6628 Orthophonie auprès de l'enfant **3 cr.**

À travers la méthode des cas, étude critique des approches à l'évaluation et à la rééducation auprès de l'enfant ayant un trouble de la parole ou du langage. Accent sur les cas complexes ou rares.

ORT 6629 Orthophonie en milieu scolaire **3 cr.**

Étude approfondie des particularités de l'intervention orthophonique en contexte scolaire : modèles d'organisation des services, relation orthophonie-pédagogie, clientèles particulières.

ORT 6654 Technologies en orthophonie **3 cr.**

Le séminaire s'intéresse à l'instrumentation orthophonique servant à des fins cliniques dont l'évaluation, la mesure et la rééducation.

ORT 6655 Troubles de la parole **3 cr.**

Le séminaire porte sur les troubles de la parole chez l'enfant et chez l'adulte qu'ils soient liés au développement ou d'ordre acquis.

ORT 6657 Dysphagies **3 cr.**

Introduction à l'évaluation et à l'intervention auprès des enfants et des adultes affectés par des troubles de la déglutition ou par une dysphagie.

ORT 6660 Intervention clinique **3 cr.**

Étude d'une approche d'intervention clinique employée en orthophonie auprès de personnes atteintes de troubles de la parole ou du langage. Le thème est précisé à chaque année.

ORT 6671 Méthodes de communication non orale **3 cr.**

Étude de méthodes non orales et compensatoires de communication utilisées auprès de personnes ayant des troubles de communication, de leurs fondements théoriques, ainsi que des technologies de support.

ORT 6700 Travail dirigé en orthophonie **9 cr.****ORT 6817** Stage de recherche en orthophonie **3 cr.**

Sous la supervision d'un membre du corps professoral affecté à la Faculté des études supérieures, ce stage permet d'acquérir une expérience pratique des principes élémentaires de la démarche scientifique en orthophonie.

ORT 6856 Séminaire en orthophonie **3 cr.**

Synthèse des connaissances et habiletés requises pour l'intervention dans un contexte multidisciplinaire. Réflexion sur le développement de modèles adaptés d'intervention orthophonique pour la population d'enfants et d'adultes.

ORT 6857 L'efficacité des interventions **3 cr.**

Étude et analyse critique des moyens par lesquels les effets de l'intervention orthophonique sont démontrés. Analyse critique et synthèse de recherches portant sur les effets de l'intervention.

ORT 6858 Dyslexie développementale et acquise **3 cr.**

Étude approfondie de l'évaluation et de l'intervention en orthophonie portant sur les formes de dyslexie développementale et acquise.

ORT 6859 Rapport d'activité clinique/orthophonie **3 cr.**

Rédaction d'un document témoignant d'une réflexion critique sur une dimension centrale de la pratique professionnelle en orthophonie qui ressort directement d'une expérience en orthophonie.

ORT 6860 Séminaire thématique **3 cr.**

Étude et analyse critique de thématiques contemporaines en orthophonie. Les thèmes sont précisés à chaque année.

ORT 6871 Compréhension et production du langage **3 cr.**

Séminaire de maîtrise sur la représentation et les processus de compréhension et de production du langage. Évaluation de modèles psycholinguistiques à partir des données sur les troubles acquis ou de développement du langage.

ORT 6872 Problèmes contemporains en orthophonie **3 cr.**

Approfondissement de thèmes ou analyses d'approches nouvelles en orthophonie. Le thème du séminaire est précisé chaque année.

ORT 6873 Séminaire en neuropsychologie du langage **3 cr.**

Présentation et discussion d'un thème contemporain relativement à l'étude des troubles de la communication verbale d'origine neurologique. Chaque année, le thème est choisi en fonction des intérêts du responsable et des participants.

PAA - Anatomie et physiologie animales**PAA 6602Z** Neuro-éthologie animale **3 cr.**

Éthologie des animaux domestiques. Étude descriptive avec emphase sur les comportements d'intérêt économique. Effets de la domestication sur le comportement. Étude des troubles comportementaux. Mécanismes neuro-endocriniens.

- PAA 6603** Biologie de la guérison tissulaire **3 cr.**
Aspects morpho-physiologiques et moléculaires de la guérison tissulaire. Méthodes d'analyse de l'inflammation, de l'angiogénèse, de la fibroplasie, de la contraction et du remodelage tissulaire.
- PAA 6608** Physiologie du système cardiovasculaire **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Les fonctions cardiovasculaires sont étudiées de façon détaillée et comparative. On insiste sur les applications vétérinaires de l'électrocardiographie, de la phonocardiographie et des pressions cardiaques et vasculaires.
- PAA 6612** Ostéo-archéologie **3 cr.**
Analyse et interprétation du matériel osseux archéologique. Les critères diagnostiques, anatomiques et zoologiques, sont détaillés; les méthodes d'interprétation archéologique, zoologique et ethnologique sont démontrées.
- PAA 6613** Neuroendocrinologie de la reproduction **2 cr.**
Étude détaillée du rôle du système neuroendocrinien dans la reproduction, surtout chez les animaux domestiques. Anatomie de l'hypothalamus et de l'hypophyse; structure, sécrétion et action des hormones de la reproduction.
- PAA 6614** Nutrition animale **3 cr.**
Discussion des nutriments portant sur leur métabolisme, rôle, nécessité nutritionnelle et interactions dans l'organisme. Discussion des méthodes d'évaluation des besoins, normes et états nutritionnels. Sujets d'intérêt actuel en nutrition.
- PAA 6616** Problèmes en sciences biomédicales 1 **3 cr.**
Étude de problèmes dans les sciences biomédicales choisis en rapport avec les travaux de recherche des étudiants. Ce cours permettra à l'étudiant de se familiariser avec la littérature et certaines techniques utilisées en recherche dans ce domaine.
- PAA 6617** Génétique moléculaire des eucaryotes **3 cr.**
Concepts de base en biologie moléculaire des eucaryotes touchant l'ADN, l'ARN et les protéines. Discussion des techniques classiques et récentes utilisées pour l'étude des acides nucléiques chez les eucaryotes.
- PAA 6618** Biotechnologies de l'embryon mammalien **2 cr.**
dont 0.5 cr. de travaux pratiques - labo
Développement embryonnaire des espèces domestiques et de laboratoire. Récolte et transfert embryonnaire. Maturation, fécondation et culture in vitro. Biotechnologies des manipulations embryonnaires.
- PAA 6619** Biologie de la reproduction **3 cr.**
Étude détaillée, principalement chez les animaux domestiques, de la physiologie de la reproduction de la femelle : gamétogénèse, folliculogénèse, fécondation, développement embryonnaire, gestation et parturition.
- PAA 6620** Travaux en pharmacologie vétérinaire **1 cr.**
Concepts avancés en pharmacologie clinique incluant la pharmacocinétique, la biopharmaceutique et le monitoring des médicaments dans les échantillons biologiques applicables en médecine vétérinaire pour les principales espèces animales. Présenté sous forme de discussions de groupe.

PBC - Pathologie et biologie cellulaire

- PBC 6000** Biologie cellulaire **3 cr.**
Ultrastructure de la cellule en relation avec les principales fonctions cellulaires et les mécanismes biochimiques qui les gouvernent. L'interdépendance structure-fonction dans les compartiments et au niveau intégré de la cellule.
- PBC 6041** Biopathologie cardiovasculaire **3 cr.**
Après un rappel de la morphologie et des fonctions du système cardiovasculaire, ce cours traitera de la genèse des principales affections du système et des connaissances actuelles en transplantation cardiaque et en cardiologie interventionnelle. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).
- PBC 6050** Données récent. en patho. et biol. cell. **cr.**
Revue critique de la littérature récente sur divers sujets de pathologie et biologie cellulaires.
- PBC 6051** Séminaires **2 cr.**
Présentations de travaux de recherche en pathologie et biologie cellulaires par des conférenciers invités. Les étudiants doivent faire deux présentations orales d'articles sur des thèmes autres que leur projet de recherche.

- PBC 6061** Éléments de neuropathologie cellulaire **3 cr.**
Acquisition de données récentes sur les bases cellulaires et moléculaires des pathologies du système nerveux. Connaissance des hypothèses actuelles sur les mécanismes responsables des différentes catégories de maladies touchant le système nerveux.
- PBC 6072** Neuroanatomie fonctionnelle **2 cr.**
Présentation des éléments de base de la neuroanatomie humaine à partir de dissection de cerveaux, de planches photographiques et d'un système informatisé. Étude des principaux systèmes fonctionnels.
- PBC 6085** Cancérologie **3 cr.**
Étude des caractères biologiques, morphologiques, immunologiques et biochimiques des cellules cancéreuses. Revue des hypothèses concernant la carcinogénèse. Principes de l'étude épidémiologique et du traitement médical des cancers.
- PBC 6101** Microscopie électron. 1, Asp. théoriques **2 cr.**
Principes de microscopie électronique par transmission, par balayage, cryodécapage, cytochimie cellulaire et moléculaire, stéréologie. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).
- PBC 6102** Microscopie électron. 2, Asp. pratiques **2 cr.**
Enseignement pratique au laboratoire des différentes techniques pour la préparation des tissus et leur analyse en microscopie électronique par transmission. Préalable(s) : PBC 6101. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).
- PBC 6300** Cytogénétique médicale **3 cr.**
Chromosomes humains : cycle cellulaire, structure de la chromatine, morphologie et méthodes d'analyse. Anomalies chromosomiques : syndromes cliniques et néoplasies, gènes impliqués. Cytogénétique moléculaire et applications médicales.

PEF - Petite enfance et famille

- PEF 6001** Activité d'orientation **1 cr.**
Conditions sociosanitaires des enfants de 0 à 6 ans et de leur famille. Facteurs d'influence. Bases de l'évaluation, l'intervention, la gestion et la coordination des services selon un cadre interdisciplinaire. Questions d'éthique. Cours offert les fins de semaine
- PEF 6002** Probl. dévelop./jeunes enfants, famille **3 cr.**
Trajectoires de développement et différences individuelles. Problèmes de développement chez les enfants de 0 à 6 ans : prévalence, étiologie et facteurs de risque. Vulnérabilité. Impact sur la famille.
- PEF 6003** Eval. interdisciplinaire : jeune enfant **3 cr.**
Évaluation du développement auprès des enfants de 0 à 6 ans dans un contexte interdisciplinaire. Entraînement à différentes procédures d'évaluation. Contribution des différentes disciplines à l'évaluation de l'enfant et de sa famille.
- PEF 6004** Interdisciplinarité et réseau **2 cr.**
Lois - Droit de la famille et de l'enfant. Organisation des services à l'enfance. Interdisciplinarité dans la prise en charge de l'enfant. Collaboration, concertation et partenariat. Processus de changement. Éthique. Cours offert les fins de semaine
- PEF 6005** Prévention et intervention **3 cr.**
Politiques, programmes de prévention/promotion de la santé de l'enfant. Intervention précoce, mesure des effets et conditions de réussite. Intervention multi/interdisciplinaire. Analyse critique des interventions courantes; alternatives. Ressources.
- PEF 6006** Gestion de cas et interdisciplinarité **3 cr.**
Gestion de cas dans un contexte d'interdisciplinarité et d'intersectorialité. Développement de plans de services pour éviter la rupture du soutien offert à l'enfant et à sa famille et favoriser la complémentarité des ressources.
- PEF 6007** Projet d'intégration **6 cr.**
Activité d'intégration sur une problématique d'intervention touchant les jeunes enfants et leur famille.
- PEF 6008** Problémat. spécifique en petite enfance **3 cr.**
Analyse critique d'une problématique liée à la petite enfance en lien soit avec une population cible particulière, soit avec un modèle de pratique spécifique.

PEF 6009A à C Approche spécifique en petite enfance **1 cr.**
Étude des fondements théoriques et des modalités d'application d'une approche d'évaluation et / ou d'intervention privilégiée en petite enfance.

PHI - Philosophie

PHI 6010 Séminaire de philosophie **3 cr.**
(Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

PHI 6015 Séminaire de philosophie **3 cr.**
(Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

PHI 6025 Lectures dirigées 1 **3 cr.**
Étude de textes en relation avec le mémoire.

PHI 6030 Lectures dirigées 2 **3 cr.**
Étude de textes en relation avec le mémoire.

PHI 6205 Histoire de la philosophie **3 cr.**
Étude de questions relatives à la possibilité d'une connaissance historique de la pensée philosophique, appliquée principalement à l'Antiquité. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

PHI 6215 Philosophie hellénistique et romaine **3 cr.**
Analyse approfondie d'un texte ou d'un thème tiré du corpus philosophique hellénistique ou romain.

PHI 6225 Méthodologie de philosophie ancienne **3 cr.**
Discussion à partir d'exemples particuliers des méthodes mises en oeuvre dans l'étude de la philosophie ancienne.

PHI 6235 Philosophie grecque classique **3 cr.**
Analyse approfondie d'un texte ou d'un thème ressortissant à la philosophie grecque classique. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

PHI 6240 Philosophie médiévale 1 **3 cr.**
Étude approfondie d'un texte de philosophie médiévale et problèmes méthodologiques liés à une telle étude.

PHI 6241 Philosophie médiévale 2 **3 cr.**
Étude approfondie d'un texte de philosophie médiévale et problèmes méthodologiques liés à une telle étude. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

PHI 6260 Philosophie moderne **3 cr.**
Modèles philosophiques et genèse de la science moderne : rationalisme et empirisme; Descartes, Leibniz; le newtonianisme. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

PHI 6261 Textes de philosophie moderne **3 cr.**
Analyse approfondie d'une œuvre majeure de la philosophie du XVII^e ou du XVIII^e siècle. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

PHI 6262 Problèmes de philosophie moderne **3 cr.**
Étude approfondie d'un thème ressortissant à la philosophie moderne.

PHI 6270 Philosophie allemande 1 **3 cr.**
Séminaire consacré à la discussion d'un thème de philosophie allemande : de Kant à la théorie critique de Habermas. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

PHI 6280 Philosophie allemande 2 **3 cr.**
Séminaire consacré à la discussion d'un thème de philosophie allemande : de Kant à la théorie critique de Habermas.

PHI 6290 Philosophie orientale **3 cr.**
Étude d'un auteur ou d'un thème de philosophie orientale. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

PHI 6315 Philosophie de la connaissance **3 cr.**
Étude de problématiques contemporaines de la philosophie de la connaissance.

PHI 6321 Philosophie de la biologie **3 cr.**
Étude approfondie de questions épistémologiques sur la structure de la théorie de l'évolution, les méthodes de la biologie évolutive et ses disciplines connexes, et les sciences biologiques en général.

PHI 6322 Problèmes de philosophie des sciences **3 cr.**
Étude de thèmes contemporains en philosophie des sciences et de leur application à des disciplines telles que la philosophie de la biologie et la philosophie de la physique.

PHI 6325 Philosophie des sciences contemporaines **3 cr.**
Étude de problèmes de philosophie des sciences contemporaines : la nature de l'explication scientifique; les liens entre les sciences formelles et les sciences naturelles; le réalisme et l'antiréalisme; l'internalisme et l'externalisme. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

PHI 6330 Philosophie analytique **3 cr.**
Thèmes traditionnels ou contemporains de la philosophie analytique : débat réalisme / antiréalisme, relativisme cognitif, explication téléologique, causalité, problèmes d'ontologie. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

PHI 6335 Logique philosophique **3 cr.**
Étude de concepts fondamentaux comme l'inférence, la causalité, la connaissance, la vérité du point de vue des théories logiques contemporaines.

PHI 6340 Logique et philosophie contemporaine **3 cr.**
Application de méthodes logiques à l'étude de problèmes de philosophie contemporaine. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

PHI 6346 Problèmes de métaphysique **3 cr.**
Examen de problèmes métaphysiques traditionnels ou contemporains : représentation, distinction entre faits, normes et valeurs, nature de la vérité, relations entre langage et pensée, réalisme, dualisme psycho-physique, causalité, etc.

PHI 6350 Philosophie et histoire des sciences **3 cr.**
Problématiques contemporaines sur les thèmes : progrès et rationalité scientifiques; contexte de découverte et contexte de justification; épistémologie et histoire des sciences. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

PHI 6355 Fondements des mathématiques **3 cr.**
Problèmes contemporains de la philosophie des mathématiques et des fondements des mathématiques. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

PHI 6365 Fondements philosophiques de la physique **3 cr.**
Les fondements conceptuels de la physique contemporaine et philosophie de la physique.

PHI 6380 Histoire de la philosophie analytique **3 cr.**
Histoire de thèmes et de doctrines spécifiques en philosophie anglo-américaine du XX^e siècle. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

PHI 6385 Philosophie de l'esprit **3 cr.**
Thèmes et doctrines de la philosophie de l'esprit : identité personnelle, intentionnalité, rationalité, matérialisme, fonctionnalisme et externalisme.

PHI 6415 La philosophie au collège **6 cr.**
Étude de textes correspondant aux matières enseignées au collégial dans les cours de philosophie du tronc des cours obligatoires propres et communs. Stage dans un collège (ce cours s'étend sur les trimestres d'automne et d'hiver).

PHI 6515 Fondements historiques de l'éthique **3 cr.**
Analyse de textes et discussion au sujet des principaux débats en philosophie morale à l'époque moderne (XVI^e-XIX^e siècles). (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

PHI 6520 Questions d'éthique contemporaine **3 cr.**
Réflexions au sujet des approches contemporaines en éthique par le biais de la lecture de textes récents.

PHI 6525 Problèmes de métaéthique **3 cr.**
Réflexions au sujet de questions fondamentales en éthique : l'objectivité des valeurs, la connaissance morale, les émotions morales, la nature de la délibération, etc. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

PHI 6530	Philosophie morale	3 cr.
Fondements de l'obligation morale. Possibilités de choisir soi-même ses propres fins. Obligation morale et société. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
PHI 6535	L'éthique et la philosophie analytique	3 cr.
Étude des principaux débats contemporains en philosophie éthique analytique, à partir de textes de philosophes tels Rawls, Parfit, Nagel, Scanlon, Williams. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
PHI 6540	Éthique et philosophie sociale	3 cr.
Théories contemporaines de l'égalité. Rapports égalité, justice, différence, liberté. Controverses héritées de la philosophie des Lumières. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
PHI 6541	Éthique des affaires	3 cr.
Évaluation normative des comportements, pratiques et institutions dans le monde des affaires.		
PHI 6542	Éthique des institutions	3 cr.
Examen des méthodes et des théories propres à l'évaluation des institutions politiques, économiques ou sociales.		
PHI 6545	Éthique et politique	3 cr.
Réflexions au sujet de la relation à la fois inhérente et problématique entre conceptions éthiques et théories politiques à partir de thèmes et d'auteurs choisis. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
PHI 6555	Philosophie politique	3 cr.
Histoire de la notion de liberté politique : fondements de la démocratie; liberté des Anciens et liberté des Modernes; participation des citoyens au pouvoir et autonomie vis-à-vis du pouvoir. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
PHI 6556	Histoire de la philosophie politique	3 cr.
Analyse de textes et discussion au sujet des principaux débats en philosophie politique à l'époque moderne (XVIIe-XIXe siècles).		
PHI 6575	Problèmes en éthique internationale	3 cr.
Examen approfondi des enjeux philosophiques de certaines problématiques dans le domaine de l'éthique des relations internationales. Analyses et discussions au sujet de textes choisis.		
PHI 6580	Philosophie de l'histoire	3 cr.
Examen et discussion des enjeux philosophiques de quelques débats reliés au caractère singulier de l'histoire comme objet de connaissance. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
PHI 6605	Ontologie et herméneutique	3 cr.
Étude de questions issues de la tradition métaphysique et dont l'actualité sera abordée dans une perspective herméneutique.		
PHI 6621	Problèmes de philosophie européenne	3 cr.
Étude d'un thème ou d'une figure de la philosophie continentale du XIXe ou XXe siècle.		
PHI 6625	Problèmes de philosophie allemande	3 cr.
Problèmes actuels de philosophie allemande centrés sur des thèmes tels que : théorie de la société, théorie de la connaissance, théorie esthétique. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
PHI 6632	Philosophie et littérature	3 cr.
Étude approfondie de thèmes développés par les philosophes français contemporains sur les rapports entre philosophie et littérature, tels Maurice Blanchot, Paul Valéry, Georges Bataille, Jacques Derrida. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
PHI 6635	L'homme, le conscient et le réel	3 cr.
Problèmes relatifs à la nature et à la destinée humaine : aspects historiques et thématiques. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
PHI 6645	Philosophie continentale	3 cr.
Étude de thèmes choisis en philosophie continentale, classique (Kant et l'idéalisme allemand) ou contemporaine (Heidegger, Gadamer, l'herméneutique, la théorie critique). (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		

PHI 6646	Problèmes de philosophie continentale 1	3 cr.
Étude d'un thème significatif de la tradition continentale tels la volonté et la force chez Schopenhauer et Nietzsche, la psychologie de Hegel, le développement de la conception de la sensibilité dans l'idéalisme tardif.		
PHI 6647	Problème de philosophie continentale 2	3 cr.
Questions thématiques de la tradition continentale, de Heidegger à Lyotard : la philosophie politique auprès Hegel, l'éthique chez Heidegger et Lévinas, la philosophie du langage (Derrida, Lyotard), etc.		
PHI 6650	Philosophie, science et réalité	3 cr.
Questions choisies de philosophie des sciences, de philosophie de la connaissance, de philosophie de l'homme. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
PHI 6655	Esthétique philosophique	3 cr.
Étude de thèmes traditionnels ou contemporains de l'esthétique philosophique. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
PHI 6660	Esthétique et littérature	3 cr.
Étude de questions traditionnelles ou contemporaines relevant de l'approche philosophique de la littérature : fonctions de la tragédie; le roman; le statut de la fiction, etc. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		

PHL - Pharmacologie

PHL 6011	Pharmacodynamie	3 cr.
Bases moléculaires de la sélectivité pharmacologique. Aspects quantitatifs de l'interaction ligand-récepteur. Mécanismes moléculaires de l'action des médicaments et médiateurs. La réponse pharmacologique. Réponses anormales aux médicaments.		
PHL 6020	Techniques pharmacologiques I	1 cr.
Offert aux étudiants de 2e ou 3e cycle qui désirent approfondir certains aspects techniques en pharmacologie. Les étudiants auront le choix entre différentes techniques utilisées couramment dans les laboratoires du Département.		
PHL 6025	Principes de l'expérimentation animale	1 cr.
Introduction à l'utilisation des animaux d'expérimentation. Aspects moraux et éthiques. Analgésie, anesthésies, euthanasie. Biologie et techniques de manipulation des principales espèces. Installations animalières. Santé et sécurité à l'animalerie.		
PHL 6031	Neuropharmacologie	3 cr.
Mécanismes d'action cellulaire, moléculaire et systémique des drogues et des agents pharmacologiques agissant sur le cerveau. Héroïne, « ecstasy », canabinoïdes, antipsychotiques, antidépresseurs, etc.		
PHL 6035	Pharmacologie de la douleur	3 cr.
Pharmacologie et neurobiologie de la douleur. Familles pharmacologiques, modèles animaux et évaluation de la douleur. Traitement de la douleur aiguë, neuropathique et cancéreuse. La douleur aux différentes étapes de la vie.		
PHL 6041	Toxicologie cellulaire et moléculaire	3 cr.
Le cours abordera les aspects cellulaires et moléculaires de la mort cellulaire, le rôle de l'oxydoréduction, les récepteurs, enzymes et facteurs environnementaux dans la toxicité des substances thérapeutiques.		
PHL 6051	Séminaires de pharmacologie	2 cr.
Mise en perspective, présentation et discussion de travaux de recherche en pharmacologie par des conférenciers invités. Les étudiants inscrits seront tenus d'assister à un minimum de 15 séances durant l'année universitaire. Trimestres d'automne et d'hiver.		
PHL 6052	Séminaire des étudiants	1 cr.
Comment faire une présentation scientifique orale ou par affiche. Cours pratique sur les supports informatiques. Séminaire scientifique ou didactique de chaque étudiant inscrit.		
PHL 6060	Pathologie et thérapeutique	3 cr.
Modulation de la pharmacocinétique et de la pharmacodynamie par la pathologie des différents systèmes. Répercussions sur les recommandations thérapeutiques.		

PHL 6064	Méthodes statistiques-pharmacologie II	3 cr.
Analyse de variance. Comparaison orthogonale et non orthogonale. Coefficient de corrélation : données de mesures, ordinales et nominales. Droite de régression. Analyse de covariance, factorielle, par carrés latins.		
PHL 6071	Pharmacologie cardiovasculaire	3 cr.
Modèles animaux des pathologies humaines pour l'étude des médicaments cardiovasculaires. Pharmacodynamie et cinétique de ces médicaments. Indices clinimétriques.		
PHL 6072	Techniques pharmacologiques II	3 cr.
dont 2 cr. de travaux pratiques - labo		
Études en laboratoire des méthodes utilisées pour définir l'action des médicaments sur le système nerveux central, la musculature lisse, strié et cardiaque et sur les systèmes cardiovasculaire et pulmonaire.		
PHL 6075	Pharmacologie clinique	3 cr.
Étude des principes de pharmacologie clinique pour le traitement de divers problèmes de santé.		
PHL 6076	Pharmacologie spécialisée-néphrologie	3 cr.
Principes de pharmacologie clinique aux infirmières de pratique avancée de néphrologie. Insuffisance rénale et ses complications. Hypertension, anémie, dyslipidémies, maladies vasculaires, hémodialyse, dialyse péritonéale et greffe rénale.		
PHL 6077	Pharmacologie spécialisée-cardiologie	3 cr.
Principes de pharmacologie clinique aux infirmières de pratique avancée de cardiologie. Hypertension artérielle, athérosclérose et dyslipidémies, angines, infarctus, maladies artérielles et veineuses périphériques, arythmies, transplantation...		
PHL 6078	Pharmacogénomique	3 cr.
Présenter les différentes approches utilisées dans le diagnostic et le traitement de maladies basées sur l'information génomique, avec comme objectif de développer une pharmacothérapie personnalisée optimale.		
PHL 6081	Métabolisme des médicaments	3 cr.
Principes généraux. Structure des membranes biologiques. Mécanismes de transport. Absorption des médicaments. Distribution des médicaments. La biotransformation. Excrétion des médicaments. Pharmacocinétiques et méthodes analytiques.		
PHL 6085	Progrès en pharmacologie moléculaire	3 cr.
Revue générale des mécanismes moléculaires d'activation des récepteurs et de l'intégration cellulaire du message pharmacologique. Classification des récepteurs. Progrès récents dans l'étude de divers groupes de récepteurs.		
PHL 6090	Genèse et réglementation des médicaments	2 cr.
Réglementation de la mise en marché des médicaments au Canada et dans différents autres pays. La planification des protocoles cliniques pour les principales classes de médicaments.		
PHL 6092	Pharmacovigilance	3 cr.
Étude des effets indésirables des médicaments utilisés, après commercialisation, à des fins thérapeutiques. Méthodes. Réglementation. Organisation.		
PHL 6093	Immunopharmacologie	3 cr.
Concepts et champs d'application de l'immunopharmacologie. Cibles, mécanismes d'action, indications thérapeutiques et effets secondaires des médicaments dans le système immunitaire. Développement industriel de nouveaux médicaments immunomodulateurs.		
PHL 6902	Mémoire	36 cr.

PHM - Pharmacie

PHM 6005	Stages d'initiation	3 cr.
Initiation aux activités reliées à la coordination ou à la conduite d'un essai ou d'une étude scientifique en milieu hospitalo-universitaire.		
PHM 6006	Applications biostatistiques	1 cr.
Mise à niveau des connaissances en statistiques à l'aide de problèmes axés sur le développement du Rx.		

PHM 6007	Biodisponibilité et bioéquivalence	3 cr.
Facteurs influençant la bioéquivalence des médicaments donnés par diverses voies d'administration. Protocoles cliniques, analyse quantitative et statistique des résultats en regard des normes en vigueur. Études de cas. Préalable(s) : PHM 6506D ou l'équivalent		
PHM 6008	Applications pharmacoépidémiologiques	1 cr.
Applications thématiques de concepts en épidémiologie du médicament.		
PHM 6009	Applications pharmacoéconomiques	1 cr.
Applications thématiques de concepts en évaluation économique du médicament.		
PHM 6010	Développement du médicament	3 cr.
Les partenaires du développement. Les sources d'un nouveau médicament. Sa formulation galénique. Son développement préclinique et clinique. Sa commercialisation. La réglementation qui régit son développement et sa mise en marché. Obligatoire au D.E.S.S. (développement du médicament).		
PHM 6011	Médicament : aspects cliniques	3 cr.
Conception de l'essai clinique : objectifs, éthique, population-cible, paramètres d'efficacité et d'innocuité du médicament. Élaboration du protocole : méthodologie et réglementation. Conduite de l'étude et normes de bonne pratique clinique. Obligatoire au D.E.S.S. (développement du médicament), sauf option « chimie-fabrication ». Préalable(s) : PHM 6010 et PHM 6019.		
PHM 6012	Applications cliniques	1 cr.
Approfondissement d'un thème ou actualisation des progrès accomplis dans un domaine relié à l'évaluation de l'efficacité et de l'innocuité d'une nouvelle entité thérapeutique chez l'humain.		
PHM 6012A	Applications cliniques	1 cr.
PHM 6013	Problème clinique	1 cr.
Étude d'un problème particulier relié à l'essai clinique d'un médicament sous investigation. Directives générales et plans stratégiques adoptés pour le développement clinique de certaines classes thérapeutiques.		
PHM 6013A	Problème clinique	1 cr.
Étude d'un problème particulier relié à l'essai clinique d'un médicament sous investigation. Directives générales et plans stratégiques adoptés pour le développement clinique de certaines classes thérapeutiques.		
PHM 6014	Évaluation critique de l'essai clinique	1 cr.
Travaux dirigés portant sur l'évaluation de protocoles, de rapports ou de publications d'études précliniques et (ou) cliniques. Préalable(s) : PHM 6019. Concomitant(s) : PHM 6011.		
PHM 6015	Médicament : réglementation canadienne	3 cr.
Système de réglementation canadien. Partenaires du développement du médicament et interactions entre eux. Type de dossiers et leur évaluation. Corollaires à l'évaluation des dossiers. Perspectives d'avenir. Non offert aux étudiants du baccalauréat. Obligatoire au D.E.S.S. (développement du médicament). Préalable(s) : PHM 6010.		
PHM 6016	Applications réglementaires	1 cr.
Aspect particulier de la réglementation en matière de développement du médicament.		
PHM 6016A et B	Applications réglementaires	1 cr.
PHM 6017	Problème réglementaire	1 cr.
Étude d'un problème particulier relatif à la réglementation applicable au développement d'un médicament.		
PHM 6019	Devis expérimental et biostatistique	3 cr.
Plans d'expérience et méthodes d'analyse statistique pour l'étude de l'efficacité et de l'innocuité de médicaments dans le cadre d'essais cliniques. Obligatoire au D.E.S.S. (développement du médicament). Préalable(s) : MSO 6060 ou l'équivalent		
PHM 6020	Travail dirigé individuel	3 cr.
Travail individuel sur un thème pertinent à l'option choisie.		
PHM 6025	Principes de pharmacoépidémiologie	3 cr.
Méthodes épidémiologiques de surveillance postcommercialisation pour l'évaluation des effets du médicament et de son utilisation : mesure du risque, devis, populations, contrôle des biais. Préalable(s) : MSO 6060 ou l'équivalent		

PHM 6028	Médicament et société	3 cr.
Politiques relatives au médicament et à son utilisation. Accessibilité aux médicaments. Déterminants de la prescription et de l'utilisation des médicaments. Évaluation et amélioration de l'utilisation des médicaments.		
PHM 6029	Médicament : chimie et fabrication	3 cr.
Intégration des notions de chimie, de physicochimie, d'analyse et de technologie pharmaceutique pour la constitution d'un dossier de chimie et de fabrication pour toute nouvelle entité thérapeutique. Préalable(s) : PHM 6038 ou l'équivalent		
PHM 6032	Pharmacoéconomie	3 cr.
Étude de problèmes particuliers à l'évaluation économique des médicaments ou des services pharmaceutiques. Préalable(s) : ASA 6175.		
PHM 6033	Molécules d'adhérence cellulaire	2 cr.
Introduction aux molécules d'adhésion et à leur rôle fondamental dans la régulation de l'extravasation et la migration de différents types cellulaires.		
PHM 6034	Cytokines et facteurs de croissance	3 cr.
Introduction à une importante classe de médiateurs biologiquement actifs.		
PHM 6035	Technologie pharmaceutique expérimentale	4 cr.
Ce laboratoire vise à donner à l'étudiant des connaissances et des habiletés techniques concernant les domaines de pointe en technologie pharmaceutique.		
PHM 6036	Caractérisation des matériaux pharm.	2 cr.
L'objectif principal est de familiariser l'étudiant à l'approche et aux méthodes de caractérisation physico-chimique des principes actifs et des excipients.		
PHM 6037	Radiopharmacie : aspects pharmaceutiques	3 cr.
Le cours inclut des sessions théoriques ainsi que des travaux pratiques qui permettent une introduction aux radionucléides et leurs applications dans les différents aspects de la recherche pharmaceutique.		
PHM 6038	Aspects industriels des formes pharm.	3 cr.
Caractérisation des formes solides, semi-solides et liquides; procédés et équipements pour la fabrication de ces formes et leur contrôle de qualité.		
PHM 6041	Stage	15 cr.
Le stage offre une expérience pratique en milieu hospitalo-universitaire, industriel ou gouvernemental. L'évaluation porte sur des objectifs établis par la faculté et les milieux de stage. Obligatoire à la M.Sc. (sciences pharmaceutiques), option « développement du médicament ».		
PHM 6042	Travail dirigé	15 cr.
Le travail dirigé consiste à identifier un problème ou une problématique liés à la pratique, à l'analyser et à proposer des solutions ou des recommandations. Obligatoire à la M.Sc. (sciences pharmaceutiques), option « développement du médicament ».		
PHM 6043	Le ciblage des médicaments	3 cr.
Conditions permettant le ciblage des médicaments après administration orale ou parentérale. Description et caractérisation des différents vecteurs (anticorps monoclonaux, liposomes, nanoparticules, micelles, etc.).		
PHM 6050	Séminaire : utilisation du médicament	3 cr.
Analyse économique, épidémiologique et sociologique de l'utilisation du médicament à partir de la critique d'articles sur les grandes problématiques actuelles. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
PHM 6084	Bonnes pratiques de fabrication	2 cr.
Introduction aux bonnes pratiques de fabrication. Fabrication, conditionnement et contrôle : facteurs de qualité. Validation des équipements, méthodes analytiques, procédés de fabrication et de conditionnement, méthodes de nettoyage. Préalable(s) : PHM 6038 ou l'équivalent		
PHM 6085	Récepteurs des agents pharmacologiques	3 cr.
Mécanismes d'activation des récepteurs. Mesure des récepteurs par techniques de liaison des radio-ligands et analyse des données. Caractérisation et purification des récepteurs solubilisés.		
PHM 6086	Applications en pharmacie industrielle	1 cr.
Applications thématiques de concepts pour l'option chimie et fabrication.		
PHM 6088	Séminaires de sciences pharmaceutiques 1	2 cr.
Discussion des travaux récents dans les diverses sphères d'activité de la recherche pharmaceutique. Obligatoire à la M.Sc.		

PHM 6101	Pathophysiologie et pharmacothérapie	7 cr.
Pathophysiologie et pharmacothérapie de maladies affectant les clientèles d'établissement de santé ou visées par le virage ambulatoire de soins de santé. Obligatoire à la M.Sc. (pratique pharmaceutique).		
PHM 6102	Pharmacocinétique clinique	2 cr.
Approche non compartimentale et compartimentale. Pharmacocinétique linéaire et non linéaire. Métabolisme des médicaments. Pharmacocinétique de l'effet pharmacologique, de population et des stéréoisomères. Cas de malades. Outils mathématiques. Obligatoire à la M.Sc. (pratique pharmaceutique).		
PHM 6105	Recherche en pratique pharmaceutique	6 cr.
Types de recherche en pratique pharmaceutique (clinique, épidémiologique, évaluative, économique). Étapes : objectifs, hypothèses, devis, méthodologie, analyses statistiques. Rédaction d'un protocole. Critique d'articles publiés. Obligatoire à la M.Sc. (pratique pharmaceutique).		
PHM 6111	Ateliers en pratique pharmaceutique	1 cr.
Ateliers portant sur des sujets reliés à la pratique pharmaceutique impliquant la participation active de l'étudiant. Présentation d'une conférence scientifique avec analyse et critique d'études cliniques.		
PHM 6120	Ens. clin. 1 : Centre d'information	4 cr.
Ce cours a pour but de développer chez l'étudiant les habiletés nécessaires à la documentation des demandes d'information sur les médicaments, à l'évaluation d'études cliniques et à la formulation de la réponse aux diverses demandes. Obligatoire à la M.Sc. (pratique pharmaceutique).		
PHM 6125	Travail dirigé	7 cr.
Travail dirigé portant sur l'analyse d'un problème relié à la pratique ou sur l'évaluation d'une intervention en pharmacie : problématique, définition d'hypothèses, méthodologie rigoureuse, cueillette de données, analyse des résultats. Obligatoire à la M.Sc. (pratique pharmaceutique).		
PHM 6132	Ens. clin. 2 : Patients hospitalisés	3 cr.
Obligatoire à la M.Sc. (pratique pharmaceutique), option « pratique en établissement de santé ». (4 semaines)		
PHM 6133	Ens. clin. 3 : Patients hospitalisés	7 cr.
Obligatoire à la M.Sc. (pratique pharmaceutique), option « pratique en établissement de santé ». (8 semaines)		
PHM 6134	Ens. clin. 4 : Patients hospitalisés	7 cr.
Obligatoire à la M.Sc. (pratique pharmaceutique), option « pratique en établissement de santé ». (8 semaines)		
PHM 6135	Ens. clin. 5 : Patients hospitalisés	7 cr.
Obligatoire à la M.Sc. (pratique pharmaceutique), option « pratique en établissement de santé ». (8 semaines)		
PHM 6137	Ens. clin. 6 : patients ambulatoires	3 cr.
Obligatoire à la M.Sc. (pratique pharmaceutique), option "pratique en établissement de santé". (8 semaines)		
PHM 6138	Ens. clin. 7 : patients ambulatoires	3 cr.
Obligatoire à la M.Sc. (pratique pharmaceutique), option "pratique en établissement de santé". (4 semaines)		
PHM 6142	Ens. clin. 2 : Patients ambulatoires	3 cr.
Obligatoire à la M.Sc. (pratique pharmaceutique), option « pratique communautaire ». (4 semaines)		
PHM 6143	Ens. clin. 3 : Patients ambulatoires	7 cr.
Obligatoire à la M.Sc. (pratique pharmaceutique), option « pratique communautaire ». (8 semaines)		
PHM 6144	Ens. clin. 4 : Patients ambulatoires	7 cr.
Obligatoire à la M.Sc. (pratique pharmaceutique), option « pratique communautaire ». (8 semaines)		
PHM 6145	Ens. clin. 5 : Patients ambulatoires	7 cr.
Obligatoire à la M.Sc. (pratique pharmaceutique), option « pratique communautaire ». (8 semaines)		

- PHM 6147** Ens. clin. 6 : patients hospitalisés **3 cr.**
Obligatoire à la M.Sc. (pratique pharmaceutique), option "pratique communautaire". (4 semaines)
- PHM 6148** Ens. clin. 7 : patients hospitalisés **3 cr.**
Obligatoire à la M.Sc. (pratique pharmaceutique), option "pratique communautaire". (4 semaines)
- PHM 6150** Organisation des milieux de pratique **1 cr.**
Ce stage a pour but de familiariser l'étudiant aux concepts, fonctions et activités relatives à l'organisation, à la gestion et au développement des milieux de pratique. Obligatoire à la M.Sc. (pratique pharmaceutique).
- PHM 6151** Gestion pharmaceutique en établissement **3 cr.**
Notions de gestion liées à la pratique pharmaceutique sur le plan des services, des soins, de l'enseignement ou de la recherche clinique. Cas de gestion à résoudre. Obligatoire à la M.Sc. (pratique pharmaceutique) opt. établissement.
- PHM 6152** Gestion pharmaceutique en officine **3 cr.**
Notions de gestion liées à la pratique pharmaceutique sur le plan des concepts, fonctions et activités relatives au développement des milieux de pratique. Obligatoire à la M.Sc. (pratique pharmaceutique) option "pratique communautaire". Préalable(s) : PHM 4131.
- PHM 6153** L'équipe-projet en dev. du méd. **2 cr.**
L'équipe-projet en développement du médicament : fonctionnement et évolution d'une équipe multidisciplinaire. Importance de la communication. Efficacité du travail en équipe. Obligatoire au DESS (développement du médicament).
- PHM 6154** Planification en dev. du méd. **1 cr.**
Développement d'un médicament : notions et concepts. Prise de décision et gestion du risque. Équipe et stratégie globale de développement. Exemples. Obligatoire au DESS (développement du médicament). Concomitant(s) : PHM 6010.
- PHM 6155** Projet de fin d'études **3 cr.**
Synthèse et intégration. Travail d'équipe encadré. Élaboration d'un plan de développement d'une nouvelle entité thérapeutique. Obligatoire au DESS (développement du médicament). Préalable(s) : PHM 6010 et PHM 6015 et PHM 6019 et PHM 6153 et PHM 6154.
- PHM 6156** Atelier thématique **1 cr.**
Activité destinée à l'étude ou à l'approfondissement d'une thématique, à l'examen d'une nouvelle problématique ou encore à l'acquisition de compétences particulières.
- PHM 6156B** Atelier thématique **1 cr.**
- PHM 6156C** Atelier thématique **1 cr.**
Activité destinée à l'étude ou à l'approfondissement d'une thématique, à l'examen d'une nouvelle problématique ou encore à l'acquisition de compétences particulières.
- PHM 6157** Intro. à la réglem. internat. **1 cr.**
Principaux systèmes internationaux de réglementation visant l'homologation. Développement préclinique, expérimentation chez l'humain, mise sur le marché et post-commercialisation. Politiques, exigences, structures, procédures. Préalable(s) : PHM 6010 et PHM 6015.
- PHM 6500** Soins pharmaceutiques ambulatoires **3 cr.**
Discussion des problèmes reliés à la pharmacothérapie du sida, des greffes, de l'insuffisance rénale, du cancer en soins palliatifs et en psychiatrie. Ateliers de résolution de cas de pratique communautaire et élaboration de plans de soins. Cours destiné à une clientèle de pharmaciens en exercice.
- PHM 6501** Soins pharmaceutiques mère-enfant **3 cr.**
Soins pharmaceutiques durant la grossesse, le post-partum, l'allaitement et chez le nourrisson. Discussion des problèmes reliés à la pharmacothérapie. Ateliers de cas de pratique communautaire. Élaboration de plan de soins. Cours destiné à une clientèle de pharmaciens en exercice.
- PHM 6502** Prod. de santé naturels : asp. cliniques **3 cr.**
Étude critique des principes d'utilisation des produits de santé naturels. Naturothérapie des problèmes de santé. Étude des oligo-éléments, des extraits embryonnaires végétaux et des produits homéopathiques. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).
- PHM 6503** Le pharmacien et la documentation **2 cr.**
Principes de la médecine fondée sur les preuves. Utilisation des outils pour obtenir de la documentation. Évaluation des études reliées à la pharmacothérapie. Rédaction d'articles. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).
- PHM 6504** Pharmacothérapie gériatrique **3 cr.**
Pharmacothérapie chez la personne âgée et soins pharmaceutiques gériatriques. Élaboration de plans de soins pharmaceutiques.
- PHM 6506D** Biopharmacie et pharmacocinétique **2 cr.**
Formes pharmaceutiques modernes et leurs répercussions sur les paramètres biopharmaceutiques. Profil pharmacocinétique dû aux variations physiologiques et pathologiques. Absorption, distribution, métabolisation, excrétion.
- PHM 6507** Chronopharmacologie **3 cr.**
Rythmes biologiques, chronopharmacocinétique; rythmes et effets pharmacologiques et (ou) toxicologiques; étude de cas; conseils aux patients. Préalable(s) : PHM 2441 et PHM 3532 et PHM 3623.
- PHM 6508** CYP450 et interactions médicamenteuses **1 cr.**
Conceptualisation des principes de métabolisme par les isoenzymes du cytochrome P450 afin de connaître, comprendre et prédire les interactions médicamenteuses cliniquement significatives.
- PHM 6509** Pharmacothérapie pédiatrique **2 cr.**
Soins pharmaceutiques pédiatriques. Pharmacothérapie et pharmacovigilance spécifiques à la pédiatrie. Analyse de cas. Préalable(s) : PHM 3541 et PHM 3642 ou l'équivalent.
- PHM 6510** Pharmacie : loi et système de soins **3 cr.**
Système de santé et services assurés; législation et réglementation relatives au médicament, au système professionnel et à l'exercice de la pharmacie; déontologie pharmaceutique.
- PHM 6600** Appliquer les soins pharmaceutiques **1 cr.**
Perfectionnement du niveau d'application des soins pharmaceutiques dans la pratique quotidienne du pharmacien.
- PHM 6601** Évaluation des apprentissages en stages **1 cr.**
Identification des composantes du processus d'évaluation. Développement d'habiletés dans un contexte de supervision de stages en pharmacie.
- PHM 6602** Communication en pharmacie 1 **1 cr.**
Acquisition des habiletés et des techniques de base de la communication en pharmacie. Amélioration des interventions en consultation pharmaceutique. Stratégies pour éliminer les obstacles à la communication.
- PHM 6603** Communication en pharmacie 2 **1 cr.**
Approche de type résolution de problèmes. Communication avec le patient et les intervenants de la santé. Relations interpersonnelles. Barrières personnelles. Situations problématiques. Préalable(s) : PHM 6602.
- PHM 6606** Accompagner un stagiaire en pharmacie **1 cr.**
Encadrement d'un étudiant-stagiaire dans un milieu de pratique pharmaceutique. Préalable(s) : PHM 6600 et PHM 6601.
- PHM 6607** Intro. à la recherche en pharmacie **2 cr.**
Initiation aux méthodes de recherche évaluative en pharmacie.
- PHM 6608** Séminaire **3 cr.**
Problèmes actuels en pharmacothérapie ou en supervision de stagiaires. Présentation d'un séminaire.
- PHM 6609** Travail dirigé **6 cr.**
Travail dirigé portant sur le développement d'un outil ou sur l'analyse critique d'un problème axé sur la réalité et impliquant un lien théorie - pratique en pharmacie.
- PHM 6610** Soins pharm. comm. notions cliniques 1 **1 cr.**
Actualisation de notions utiles à la compréhension et à l'application des soins pharmaceutiques : organisation du travail, plans de soins et interactions médicamenteuses.
- PHM 6611** Soins pharm. comm. notions cliniques 2 **1 cr.**
Notions liées à l'application des soins pharmaceutiques : observance, opinion pharmaceutique, refus d'exécution, allergies médicamenteuses et principes généraux de l'emploi de médicaments durant la grossesse et l'allaitement.

PHM 6612	Soins pharm. comm. notions cliniques 3	1 cr.	PHM 6628	Soins pharm. comm. problèmes actuels 1	1 cr.
Notions liées à l'application des soins pharmaceutiques : gestion des sources d'information, étude des effets indésirables selon les classes médicamenteuses et notions cliniques des clientèles pédiatrique et gériatrique.			Besoins en relation avec des médicaments nouveaux, de nouvelles classes de médicaments, de nouvelles technologies pharmaceutiques ou encore de nouvelles approches thérapeutiques.		
PHM 6613	Soins pharm. comm. atelier intégration 1	1 cr.	PHM 6629	Soins pharm. comm. problèmes actuels 2	1 cr.
Mises en situation pour intégrer les connaissances acquises et les aspects de communication chez des patients présentant une maladie unique, selon la perspective des soins pharmaceutiques en milieu communautaire.			Besoins en relation avec des médicaments nouveaux, de nouvelles classes de médicaments, de nouvelles technologies pharmaceutiques ou encore de nouvelles approches thérapeutiques.		
PHM 6614	Soins pharm. comm. atelier intégration 2	1 cr.	PHM 6630	Supervision en pharmacie 1	1 cr.
Mises en situation pour intégrer les connaissances acquises et les aspects de communication chez des patients présentant plusieurs maladies concomitantes, en perspective des soins pharmaceutiques en milieu communautaire.			Acquisition de connaissances, d'habiletés et d'attitudes spécifiques à la supervision de stagiaires en pharmacie.		
PHM 6615	Soins pharm. comm. et automédication	1 cr.	PHM 6631	Supervision en pharmacie 2	1 cr.
Mise à jour des connaissances sur la pharmacothérapie utilisée en automédication selon la perspective des soins pharmaceutiques en milieu communautaire.			Acquisition de connaissances, d'habiletés et d'attitudes spécifiques à la supervision de stagiaires en pharmacie.		
PHM 6616	Soins pharm. comm. cardio-hématologie	1 cr.	PHM 6632	Supervision en pharmacie 3	1 cr.
Mise à jour des connaissances sur la pharmacothérapie des maladies affectant le système cardiovasculaire et certains désordres hématologiques selon la perspective des soins pharmaceutiques en milieu communautaire.			Acquisition de connaissances, d'habiletés et d'attitudes spécifiques à la supervision de stagiaires en pharmacie.		
PHM 6617	Soins pharm. comm. dermatologie	1 cr.	PHM 6633	Supervision en pharmacie 4	1 cr.
Mise à jour des connaissances sur la pharmacothérapie des maladies touchant la dermatologie selon la perspective des soins pharmaceutiques en milieu communautaire.			Acquisition de connaissances, d'habiletés et d'attitudes spécifiques à la supervision de stagiaires en pharmacie.		
PHM 6618	Soins pharm. comm. endocrinologie	1 cr.	PHM 6634	Supervision en pharmacie 5	1 cr.
Mise à jour des connaissances sur la pharmacothérapie des maladies affectant le système endocrinien selon la perspective des soins pharmaceutiques en milieu communautaire.			Acquisition de connaissances, d'habiletés et d'attitudes spécifiques à la supervision de stagiaires en pharmacie.		
PHM 6619	Soins pharm. comm. gastro-entérologie	1 cr.	PHM 6635	Recherche documentaire en pharmacie	1 cr.
Mise à jour des connaissances sur la pharmacothérapie des maladies affectant le système gastro-entérique selon la perspective des soins pharmaceutiques en milieu communautaire.			Le pharmacien sera appelé à critiquer les sources documentaires disponibles dans sa pratique et à effectuer une recherche efficace de l'information en réponse à une question clinique.		
PHM 6620	Soins pharm. comm. gynéco-obst/urologie	1 cr.	PHM 6636	Analyse critique d'écrits scientifiques	1 cr.
Mise à jour de la pharmacothérapie des problèmes gynécologiques et urologiques, ainsi que des désordres associés à la grossesse et à l'allaitement selon la perspective des soins pharmaceutiques en milieu communautaire.			Le pharmacien sera appelé à évaluer une étude clinique afin de répondre à une question clinique complexe.		
PHM 6621	Soins pharm. comm. infectiologie	1 cr.	PHM 6637	Documenter l'intervention en pharmacie	1 cr.
Mise à jour des connaissances sur la pharmacothérapie des infections bactériennes, virales, fongiques et parasitaires selon la perspective des soins pharmaceutiques en milieu communautaire.			Le pharmacien sera amené à intégrer une démarche de documentation de ses interventions à la présentation quotidienne des soins pharmaceutiques auprès de ses patients.		
PHM 6622	Soins pharm. comm. ophtalmo/pneumologie	1 cr.	PHM 7005	Principes physiques en chimie médicinale	2 cr.
Mise à jour des connaissances sur la pharmacothérapie des maladies affectant le système ophtalmique et le système respiratoire selon la perspective des soins pharmaceutiques en milieu communautaire.			La molécule médicamenteuse vue comme entité biophysique. Constante p_i de Hansch. Aspects cinétiques et thermodynamiques des interactions médicament/récepteur. Aspects quantiques de l'action des médicaments.		
PHM 6623	Soins pharm. comm. psychiatrie	1 cr.	PHM 7006	Progrès récents en chimie médicinale	2 cr.
Mise à jour des connaissances sur la pharmacothérapie des maladies de nature psychiatrique ou psychologique selon la perspective des soins pharmaceutiques en milieu communautaire.			Étude approfondie des domaines de pointe en chimie thérapeutique.		
PHM 6624	Soins pharm. comm. rhumato/orthopédie	1 cr.	PHM 7010	Étude des produits naturels	2 cr.
Mise à jour de la pharmacothérapie des maladies affectant le système musculo-squelettique ainsi que certaines conditions inflammatoires aiguës selon la perspective des soins pharmaceutiques en milieu communautaire.			Étude des principales méthodes de dépistage et d'extraction des produits naturels. Étude chimique des principales molécules naturelles d'intérêt biologique. Progrès récents dans les nouveaux domaines d'investigation des substances naturelles.		
PHM 6625	Soins pharm. comm. syst. nerveux central	1 cr.	PHM 7016	Analyse des médicaments	3 cr.
Mise à jour des connaissances sur la pharmacothérapie des maladies affectant le système nerveux central selon la perspective des soins pharmaceutiques en milieu communautaire.			dont 1 cr. de travaux pratiques - labo Étude approfondie et critique des principales méthodes d'analyse utilisées pour le contrôle des médicaments sous des formes galéniques et dans les milieux biologiques.		
PHM 6626	Soins pharm. comm. onco.soins palliatifs	1 cr.	PHM 7036	Pharmacotechnie	3 cr.
Mise à jour des connaissances sur la pharmacothérapie des problèmes de nature cancéreuse selon la perspective des soins pharmaceutiques en milieu communautaire.			Revue des développements dans les procédés pharmaceutiques industriels et des formes pharmaceutiques nouvelles.		
PHM 6627	Soins pharm. comm. et instrum. médicaux	1 cr.	PHM 7039	Conservation des formes pharmaceutiques	2 cr.
Mise à jour des connaissances sur les instruments médicaux et leur utilisation selon la perspective des soins pharmaceutiques en milieu communautaire.			Cinétique des procédés de dégradation des médicaments dans différentes formes pharmaceutiques. Stabilité : influence de divers facteurs, moyens d'étude, de contrôles et date de péremption. Conservation : conditionnement, contenant et fermeture.		
			PHM 7040	Pharmacocinétique	3 cr.
			Stratégies de modélisation. Approche compartimentale, non compartimentale, de population. Pharmacocinétique linéaire, non linéaire, modèles pharmacodynamiques. Concepts pharmacogénétiques.		

- PHM 7046** Chimie de surface des syst. pharm. **3 cr.**
Étude des phénomènes physico-chimiques de surface ayant une influence sur l'action des médicaments et sur la stabilité des systèmes pharmaceutiques de dispersion.
- PHM 7065** Thérapies cardiovasculaires de l'avenir **3 cr.**
Présentation et discussion de nouvelles classes thérapeutiques en développement ou de nouvelles cibles thérapeutiques dont le développement futur semble prometteur pour les maladies cardiovasculaires.
- PHM 7090** Séminaires de sciences pharmaceutiques 2 **3 cr.**
Discussion des travaux récents dans les diverses sphères d'activité de la recherche pharmaceutique. Obligatoire au Ph.D.

PHY - Physique

- PHY 6210** Physique stat. - systèmes en équilibre **3 cr.**
Les ensembles statistiques, classiques et quantiques. Les gaz parfaits de Fermi et de Bose. Systèmes avec interaction à deux corps. Transition de phase. Applications aux gaz réels et aux solides.
- PHY 6250** Physique de la turbulence **3 cr.**
Écoulements turbulents instationnaires. Turbulence homogène, cisailée, stratifiée. Théorie statistique. Transport turbulent. Théorie spectrale. Modélisation. Applications : Terre, atmosphère, océan.
- PHY 6255** Systèmes non linéaires et chaos **3 cr.**
Stabilité linéaire. Systèmes dynamiques non linéaires intégrables. Chaos dans les systèmes hamiltoniens et dissipatifs. Bifurcations. Attracteurs étranges. Chaos quantique.
- PHY 6290** Séminaire de physique **2 cr.**
Discussion de travaux récents en physique.
- PHY 6292** Séminaire de physique médicale **cr.**
Présentation et discussion de travaux récents en physique médicale.
- PHY 6450A** Chapitres choisis physique des plasmas **3 cr.**
- PHY 64500** Chapitres choisis de phys. des plasmas **3 cr.**
- PHY 6460** Diagnostic des plasmas **3 cr.**
Théorie de la sonde de Langmuir. Analyseurs de vitesse. Méthodes spectroscopiques. Méthodes micro-ondes. Interférométrie. Rayonnement par les plasmas. Diagnostic par laser.
- PHY 6505** Physique de la matière condensée **3 cr.**
Conduction dans les métaux : gaz d'électrons libres. Électrons dans un potentiel périodique. Transport semi-classique. Cristal harmonique et anharmonique; phonons; diffusion des neutrons. Propriétés diélectriques des isolants.
- PHY 6530** Physique des surfaces **3 cr.**
Propriétés physiques, thermodynamiques et spectroscopiques des surfaces. Diffraction de surface. États électroniques et vibrationnels. Méthodes classiques et récentes, expérimentales et théoriques.
- PHY 6540** Propriétés optiques de solides **3 cr.**
Constante diélectrique et relations de Kramers-Krönig. Transitions électroniques. Excitons. Absorption infrarouge. Effets Raman et Brillouin. Défauts et luminescence. Symétries. Structures quantiques.
- PHY 6580Q** Chapitres choisis de matière condensée **3 cr.**
- PHY 6611A et N** Chapitres choisis de phys. subatomique **3 cr.**
- PHY 6638** Physique subatomique instrumentale **3 cr.**
Accélérateurs, transport de faisceau, principes de détection des particules, détecteurs de base, ensembles de détection pour hautes énergies, simulations Monte Carlo, systèmes d'acquisition de données.
- PHY 6639** Physique : rayonnement en milieu médical **3 cr.**
Production et détection du rayonnement. Sources de rayonnement et détecteurs. Interaction avec la matière : électrons et positrons, photons, neutrons. Techniques de simulation.

- PHY 6666** Physique des particules I **3 cr.**
Introduction aux diagrammes de Feynman. Introduction aux théories de jauge. Le modèle électrofaible de Weinberg-Salam. La chromodynamique quantique. Le modèle des partons. Les théories unifiées des interactions faibles, électromagnétiques et fortes.
- PHY 6667** Physique des particules II **3 cr.**
Expériences fondamentales et formulation actuelle des théories. Symétries fondamentales et violations. Phénoménologie des interactions faibles, électromagnétiques et fortes. Unification. Méthodes expérimentales.
- PHY 6668** Interactions fondamentales et particules **3 cr.**
Particules fondamentales : quarks et leptons. Interactions fondamentales : électrofaibles, fortes. Bosons de jauge et bosons de Higgs. Unification des interactions fondamentales.
- PHY 6745** Matière interstellaire **3 cr.**
Polarisation de la lumière et transfert de rayonnement. Nébuleuses gazeuses. Processus radiatifs. Régions HII. Grains de poussière : propriétés optiques et physiques. Équilibre et dynamique du milieu interstellaire.
- PHY 6760** Structure interne des étoiles **3 cr.**
Hydrostatique. Bilan d'énergie. Transfert d'énergie. Convection et radiation. Relations thermodynamiques. Nucléosynthèse. Réactions de neutrons. Ionisation. Opacité. Évolutions.
- PHY 6771** Atmosphères stellaires **3 cr.**
Revue des concepts de transfert radiatif. Résolution de l'équation de transfert. Profils de raies d'absorption. Déviations à l'équilibre thermodynamique local. Transfert dans les raies.
- PHY 6780** Instruments de l'astronomie **3 cr.**
Théorie et pratique de la construction et utilisation des instruments en astronomie. Signal et bruit, télescopes et observatoires optiques, infrarouges, radio. Instruments auxiliaires et détecteurs (caméras, photomètre).
- PHY 6790** Astronomie galactique **3 cr.**
Recherches fondamentales et modernes sur la structure des systèmes stellaires galactiques. Statistiques stellaires, étoiles doubles et variables, spectroscopie stellaire, amas d'étoiles, matière interstellaire, structure galactique.
- PHY 6791** Astronomie extra-galactique **3 cr.**
Classification des galaxies, le Groupe Local, morphologie et dynamique d'amas de galaxies, galaxies Seyfert, explosives, radio, quasars. Théories et observations en cosmologie.
- PHY 6795A et O** Chap. choisis - astronomie et astrophys. **3 cr.**
- PHY 6812** Théorie des champs I **3 cr.**
Théorie classique des champs. Équation de Klein-Gordon. Équation de Dirac. Quantification des champs libres. Diagrammes de Feynman. Électrodynamique quantique. Corrections radiatives.
- PHY 6822** Théorie des champs II **3 cr.**
Intégrales de chemin. Renormalisation. Renormalisation et symétrie. Groupe de renormalisation. Introduction aux théories de jauge non abéliennes.
- PHY 6890** Chapitres choisis de physique théorique **3 cr.**
- PHY 6911** Dosimétrie en radio-oncologie **4 cr.**
Dosimétrie fondamentale et clinique. Générateurs de radiations. Chambres d'ionisation et applications cliniques. Modélisation et plans de traitement. Radiobiologie. Curiothérapie. Techniques avancées.
- PHY 6914** Radiobiologie et radioprotection **4 cr.**
Interactions entre rayons ionisants et vivants. Réponse des tissus et des tumeurs. Instruments et mesures de radioprotection. Dosimétrie. Aspects pratiques.
- PHY 69300** Chapitres choisis de biophysique **3 cr.**
- PHY 6940** Biophysique **3 cr.**
Propriétés et fonctions des canaux ioniques dans les membranes cellulaires. Ce cours s'adresse en particulier aux étudiants en biophysique, biologie, physiologie et génie biomédical.
- PHY 6955** Stage de recherche en physique médicale **24 cr.**
Stage de recherche donnant lieu à un rapport.

PLU - Pluridisciplinaire**PLU 6000 Les transports 3 cr.**

Chaque session d'études porte sur un problème spécifique, ce qui permet une mise en commun des apports de chaque discipline pertinente. Pour s'inscrire à ce séminaire, on est prié de s'adresser au Centre de recherche sur les transports, Université de Montréal.

PLU 6008 Aspects sociaux de la santé 3 cr.

Lectures et discussions intensives sur les phénomènes de santé et de maladie dans la population et sur l'évolution des modes de prise en charge.

PLU 6009 Intelligence artificielle 3 cr.

Présentation générale des domaines, des applications et des concepts fondamentaux de l'intelligence artificielle : représentation des connaissances, résolution de problèmes, inférence, langage, vision, apprentissage.

PLU 6022 Ethnité et société 3 cr.

Étude de l'ethnité et des problèmes qui y sont reliés : migration, identité ethnique, relations ethniques et leurs liens avec d'autres rapports sociaux, de classe, de sexe et d'âge; identification des débats communs aux diverses disciplines.

PLU 6034 Littérature, cinéma et médias 3 cr.

Création - transformation des genres : leur diffusion et réception; analyse des contraintes; adaptation et réécriture; importance du scénario.

PLU 6035 La pratique de l'enseignement supérieur 3 cr.

Apprentissage et enseignement aux cycles supérieurs : données de la recherche. Principes d'apprentissage. Planification de l'enseignement : théorie et pratique. Stratégies d'apprentissage. Problèmes pédagogiques et solutions.

PLU 6039 Musique, monde et mondialisation 3 cr.

Aspects politiques et culturels du phénomène « world music » : l'authenticité, l'économie politique, opérateurs culturels, médiation. Collaboration transnationale, différence culturelle, performance de l'identité, études de cas.

PLU 6040 Éducation/Const. des rapports ethniques 3 cr.

Analyse des relations existant au Québec, au Canada et dans d'autres sociétés entre la dynamique des rapports ethniques et l'évolution des systèmes de formation. Critique des débats relatifs à la fonction de l'École dans des sociétés pluriethniques.

PLU 6042 Problématiques de l'intermédialité 3 cr.

Définition des enjeux épistémologiques du concept d'intermédialité et des méthodologies d'approches des pratiques artistiques et (ou) scientifiques de type intermédiale. Études de cas de relations intermédiaires.

PLU 6043 Spiritualité et santé 3 cr.

Notions de spiritualité, religion, éthique... Les professionnels de la santé devant les enjeux socio-religieux actuels. Stratégies d'accompagnement pour l'intégration de la dimension spirituelle par la personne soignée.

PLU 6044 Formation en expérimentation animale 1 cr.

Formation pour les utilisateurs d'animaux. Éthique, réglementation et bien-être animal. Modèle animal. Soins des animaux. Anesthésie, analgésie et euthanasie. Fonctionnement local et visite d'animaleries. Module pratique.

PLU 6044A Analyse longitudinale 1 1 cr.

Principes de la gestion et de l'analyse des données individuelles longitudinales. Période et événement. Fichiers non rectangulaires. Durée et troncature. Table et fonction d'extinction. Régression et analyse de la causalité.

PLU 6044B Analyse longitudinale 2 1 cr.

Description des séquences (appariement optimal) et des trajectoires (tables d'extinction à sorties multiples). Modèles paramétriques et semi-paramétriques.

PLU 6044C Analyse longitudinale 3 1 cr.

Problèmes conceptuels et méthodologiques de l'analyse longitudinale. Risques concurrents. Événements répétés. Résidus et tests de proportionnalité. Modélisation de la fonction de risque. Usage de plusieurs échelles de temps.

PLU 6046A Éthique de la recherche : introduction 1 cr.

Les développements biomédicaux et l'éthique de la recherche ; les grands textes régulateurs ; le rapport éthique et technoscience ; l'évaluation éthique d'un projet ; l'intégrité scientifique du chercheur.

PLU 6046B Sujets humains en recherche 1 cr.

Types de recherche faisant appel à des sujets humains : analyse de cas. Présentation des problèmes et des enjeux; examen des textes régulateurs, des pratiques et des protocoles. Préalable(s) : PLU 6046A.

PLU 6046C Problématiques/Éthique de la recherche 1 cr.

Problématiques particulières en éthique de la recherche : analyse de cas. Présentation des problèmes et des enjeux; examen des textes régulateurs, des pratiques et des protocoles. Préalable(s) : PLU 6046A.

PLU 6047 Santé et justice sociale 3 cr.

Ce séminaire interdisciplinaire examine les principales approches philosophiques de la justice sociale et tente de relier ces approches à un champ d'application spécifique, celui des politiques publiques en santé, surtout à l'échelle internationale.

PLU 6048 Connaissances et changements en santé 3 cr.

Rôle des connaissances tacites, scientifiques et normatives en santé; les interactions entre savoirs scientifiques et savoirs pratiques; processus de production et de transfert des connaissances.

PLU 6049 Troubles de la mobilité et de la posture 1 cr.

Lectures et discussions sur l'évaluation et le traitement des troubles de l'arthrose, des déficits neuromusculaires, des déformations musculo-squelettiques et des traumatismes des membres inférieurs.

PLU 6050 Panels et évaluation des politiques 1 cr.

Estimateurs linéaires et non linéaires utilisés en présence de données de panels. Applications informatiques. Tests d'hypothèses. Problèmes conceptuels liés à l'évaluation des politiques publiques. Éléments de solution.

PLU 6051 Enjeux : soins cliniques, première ligne 3 cr.

Cours pluridisciplinaire visant à explorer les spécificités cliniques du champ des soins de 1re ligne et les enjeux actuels de ce niveau de distribution des soins, en incluant l'expérience des professionnels qui y oeuvrent.

PLU 6052 Représentations des identités sexuelles 3 cr.

Ce séminaire propose de réfléchir au concept d'identités sexuelles et à ses représentations dans les littératures de langues anglaise et française. Ce séminaire développe sa problématique à travers différents genres et médias.

PLU 6053 Penser l'histoire culturelle du Québec 3 cr.

Exploration de la complexité des réseaux de sociabilité entre les champs artistiques suivants : littérature, théâtre, arts visuels, musique classique et populaire.

PLU 6054 Communication scientifique écrite 1 1 cr.

Recherche, caractéristiques des revues scientifiques, préparation d'un article, de tableaux et de figures; soumission à la publication, correspondance avec l'éditeur, rédaction de mémoire et de thèse.

PLU 6055 Communication scientifique orale 1 1 cr.

Médias de communication orale, éléments de base, formes de communication, préparation et prestation d'une présentation, communication scientifique, communication par affiches, notions de vulgarisation.

PLU 6056 Travail scientifique en équipe 1 cr.

Développement des compétences génériques et travail en équipe. Niveaux de performance, zones dynamiques, indice d'efficacité et sources de pouvoir. Coopération, compétition et conflits entre les participants.

POL - Science politique**POL 6001 Séminaire de méthodologie 3 cr.**

Présentation des principaux types d'études en science politique. Présentation des démarches associées aux différents types d'études, de leurs mérites et limites. Analyse critique de la méthodologie utilisée dans des études spécifiques.

POL 6003 Séminaire de recherche I 3 cr.**POL 6004 Séminaire de recherche II 3 cr.****POL 6008 Synthèse : idées politiques 3 cr.**

Analyse des fondements et des grands axes du discours politique en Occident.

POL 6101 Synthèse : relations internationales 3 cr.

Présentation et analyse critique des principaux concepts, modèles, théories et démarches dans l'étude des relations internationales. Examen des études empiriques les plus importantes dans le domaine.

POL 6104 Organisations internationales 3 cr.

Évolution de la théorie (fonctionnalisme, néo-fonctionnalisme, systémisme, marxisme, régimes internationaux). Étude de la prise de décision. Organisations internationales et fonctionnement des rapports internationaux.

POL 6105 Les études stratégiques I 3 cr.

Étude systématique de certains thèmes théoriques spécialisés dans le secteur des études stratégiques tels que la polémologie, l'analyse géopolitique, l'analyse comparée des politiques de défense.

POL 6106 Les études stratégiques II 3 cr.

Analyse en profondeur de certains thèmes dans le domaine des études stratégiques, tels que le contrôle des armements, renseignement et politique, conflits à basse intensité, terrorisme.

POL 6111 Développement et régimes internationaux 3 cr.

Le développement économique dans le contexte de l'internationalisation des rapports de production. La gestion de la compétitivité nationale : la construction des avantages comparés, l'appropriation technologique et l'intervention de l'État.

POL 6112 L'intégration dans l'Union européenne 3 cr.

Théories de l'intégration régionale internationale. L'architecture du système de l'Union européenne. La Communauté européenne dans l'Union européenne. Les relations Communauté européenne - États membres-acteurs sous-nationaux dans l'Union européenne.

POL 6116 Les guerres civiles 3 cr.

Sources et dynamiques des guerres civiles : résolutions des conflits, négociations et médiation; problématique du maintien de la paix, défis de la réconciliation et de la reconstruction. Critique des théories et examen d'études de cas.

POL 6130 Économie politique internationale 3 cr.

Dimensions politiques des relations économiques entre États industrialisés. Synthèse historique et théorique. Déterminants systémiques, sociétaux et institutionnels des politiques commerciales, financières et monétaires.

POL 6203 Administration et politiques comparées 3 cr.

Étude comparée des processus de conception des politiques publiques et des dispositifs administratifs dans les pays occidentaux

POL 6205 Analyse des organisations 3 cr.

Présentation critique des principales théories sur le pouvoir dans les organisations humaines. Discussion du modèle stratégique. Utilité de ce modèle pour l'étude empirique des organisations publiques ou privées.

POL 6206 La prise de décision 3 cr.

Théories explicatives et normatives. Acteurs, environnements, enjeux. Le processus décisionnel. La rationalité entre la créativité et le calcul. L'évaluation.

POL 6207 Contrôle politique de l'administration 3 cr.

Administration et idéologies : administration et système politiques. Le problème de la techno-bureaucratie. Contrôle de l'administration par le conseil des ministres et par le parlement. L'ombudsman. Organes consultatifs.

POL 6208 Stage 3 cr.

Stage avec encadrement au sein d'une organisation publique ou privée dont les activités ont un lien avec la science politique. Sélection de l'étudiant en fonction du dossier de candidature.

POL 6209 Gestion de projets 3 cr.

Concepts, approches, méthodes et techniques de gestion de projet. Définition, planification, organisation, suivi, contrôle et fin de projet.

POL 6211 Stage 18 cr.

Stage avec encadrement au sein d'une organisation publique ou privée dont les activités ont un lien avec la science politique.

POL 6212 Rapport de stage 6 cr.**POL 6307 La représentation au Canada 3 cr.**

Analyse comparée de la représentation au Canada. Examen des transformations récentes des partis, des syndicats, des mouvements sociaux, ainsi que de leur place au sein du système politique et de leurs rapports à l'État.

POL 6403 Le système politique américain 3 cr.

Séminaire à thèmes variables : les élections présidentielles et législatives, le fédéralisme et les relations intergouvernementales, les entités subnationales (États et collectivités locales), analyse de politiques.

POL 6404 Systèmes politiques de la CEI 3 cr.

Analyse de la dynamique du pouvoir dans les États issus de l'ex-URSS : partis, institutions politiques et administrations centrale, locale, gestionnaires de l'industrie, armée. Apport des théories de la transition à la compréhension de cette réalité.

POL 6405 L'Amérique latine 3 cr.

Analyse des mouvements sociaux et des forces politiques, les systèmes politiques, le populisme, le corporatisme, les régimes autoritaires et la consolidation démocratique. Les enjeux du développement et les politiques économiques.

POL 6406 Les nouveaux pays industriels 3 cr.

Les théories économiques du développement et les stratégies d'industrialisation. Les facteurs explicatifs des divers choix de stratégies privilégiés depuis 1945 et leurs conséquences au plan national et international.

POL 6407 Régimes politiques du Tiers-Monde 3 cr.

Analyse comparée de régimes révolutionnaires. Saisie des « révolutions en actes ». Situations antirévolutionnaires et conquêtes du pouvoir. Organisations et pratique des forces révolutionnaires et contre-révolutionnaires.

POL 6412 Développement et institutions politiques 3 cr.

Le niveau et les modalités du développement économique déterminent-ils la nature autoritaire ou démocratique des systèmes politiques? Ce cours examine les réponses proposées par les théories de la politique comparée.

POL 6415 Synthèse : politique comparée 3 cr.

Présentation et analyse critique des principaux concepts, modèles, théories et démarches dans l'étude de la politique comparée. Examen des études empiriques les plus importantes dans le domaine.

POL 6416 État et société en Europe 3 cr.

Évolution de l'État moderne de la société civile et du rapport État-société. Modèles de développement occidental et oriental de l'absolutisme jusqu'à nos jours.

POL 6417 Systèmes politiques africains 3 cr.

Société et pouvoir politique dans l'Afrique postcoloniale. Analyse des transformations induites par les processus de démocratisation des années 90. Apports et limites des théories de la transition et de la consolidation.

POL 6418 Relations transnationales 3 cr.

Étude des phénomènes transnationaux et des acteurs non étatiques dans l'analyse des relations internationales : les mouvements sociaux transnationaux, les ONG et les réseaux de militants altermondialistes.

POL 6502 Synthèse:administration et pol.publiques 3 cr.

Présentation et analyse critique des principaux concepts, modèles, théories et démarches dans l'étude de l'administration et des politiques publiques. Examen des études empiriques les plus importantes dans le domaine.

POL 6509 L'évaluation des politiques publiques 3 cr.

Rôle de l'évaluation dans l'analyse des politiques et la prise de décision. Étude critique des méthodologies les plus utilisées. Problème de la mesure des coûts et des bénéfices. Réalisation d'évaluations.

POL 6511 Politiques de l'énergie et environnement 3 cr.

Modélisation des bilans énergétiques des nations ou ensembles économiques régionaux par traitement de données quantitatives. Étude des stratégies gouvernementales dans le contexte international et des enjeux commerciaux dans l'énergie.

POL 6601 Synthèse : forces et comportement 3 cr.

Présentation et analyse critique des principaux concepts, modèles, théories et démarches dans l'étude des groupes et des comportements politiques. Examen des études empiriques les plus importantes dans le domaine.

POL 6602	Les élections	3 cr.
L'analyse du vote comme variable dépendante (ses déterminants politiques, sociologiques et économiques) et comme variable indépendante (l'impact des élections sur les politiques gouvernementales et les cycles économiques).		
POL 6607	Psychologie et politique	3 cr.
Analyse des multiples facettes des relations entre les phénomènes du pouvoir et ceux qui ont trait aux attitudes, comportements, sentiments, mentalités aussi bien sur le plan individuel que dans leurs formulations collectives.		
POL 6609	L'action collective	3 cr.
Étude théorique des facteurs qui permettent ou préviennent l'action collective. Analyse critique de l'approche des choix rationnels, des approches concurrentes et des limites de la rationalité politique.		
POL 6610	Culture et politique	3 cr.
Exploration du rapport entre la culture et le politique. Initiation à l'anthropologie politique (Geertz, Tood) et aux théories relatives à la culture politique (Almond et Verba, Gramsci, Habermas, Bourdieu).		
POL 6612	Opinion publique	3 cr.
Mesures et sources de l'opinion publique - information, prédispositions et perceptions. Stabilité et changement : états, cycles, revirements, polarisations et dépolarisations. Démocratie, information et rationalité.		
POL 6613	Attitudes politiques	3 cr.
Modalités et limites des explications psychologiques. Formation et modification des attitudes. Institutions et mécanismes de socialisation. Distribution et circulation des opinions. Structure et rôle de l'opinion publique.		
POL 6620	Politiques publiques : enjeu actuel	3 cr.
Séminaire de recherche portant sur un enjeu contemporain de l'administration et des politiques publiques. Études des aspects théoriques et empiriques. L'objet particulier du cours peut varier d'une année à l'autre.		
POL 6621	Comportements politiques : enjeu actuel	3 cr.
Séminaire de recherche portant sur un enjeu contemporain relié aux forces et comportements politiques. Études des aspects théoriques et empiriques. L'objet particulier du cours peut varier d'une année à l'autre.		
POL 6622	Idées politiques : thématique spécifique	3 cr.
Séminaire de recherche portant sur un enjeu contemporain relié aux idées politiques. Études des aspects théoriques et empiriques. L'objet particulier du cours peut varier d'une année à l'autre.		
POL 6623	Politiques Québec-Canada : enjeu actuel	3 cr.
Séminaire de recherche portant sur un enjeu contemporain de la politique québécoise ou canadienne. Études des aspects théoriques et empiriques. L'objet particulier du cours peut varier d'une année à l'autre.		
POL 6630	Politique comparée : enjeu actuel	3 cr.
Séminaire de recherche portant sur un enjeu contemporain de politique comparée. Études des aspects théoriques et empiriques. L'objet particulier du cours peut varier d'une année à l'autre.		
POL 6640	Relations internationales : enjeu actuel	3 cr.
Séminaire de recherche portant sur un enjeu contemporain des relations internationales. Études des aspects théoriques et empiriques. L'objet particulier du cours peut varier d'une année à l'autre.		
POL 6965	Recherche	3 cr.
POL 7005	Séminaire général	3 cr.
Épistémologie puis évaluation des problématiques dominantes de la discipline.		
POL 7045	Séminaire de thèse	3 cr.
Ce séminaire aborde les principales questions méthodologiques et techniques relatives à la rédaction d'une thèse de doctorat. Plus spécifiquement, il vise la production du projet de thèse.		

PPA - Psychopédagogie et andragogie

PPA 6000	Séminaire de recherche	3 cr.
Analyse critique des recherches poursuivies et étude des problèmes suscités par chacun des projets.		
PPA 6005	Séminaire : développement professionnel 1	1 cr.
Champ d'études et projet de formation. Examen des théories et des pratiques caractérisant chacun des champs d'études. Thème général du mémoire. Plan de formation. Obligatoire.		
PPA 6006	Séminaire : développement professionnel 2	1 cr.
Bilan mi-parcours. Synthèse et intégration à réaliser entre le 21e et le 27e crédit réussi du programme. Obligatoire. Préalable(s) : PPA 6005.		
PPA 6007	Séminaire : développement professionnel 3	1 cr.
Bilan final. Synthèse et intégration à la fin du programme. Obligatoire. Préalable(s) : PPA 6005 et PPA 6006.		
PPA 6008	Résolution de problèmes en contexte	3 cr.
La résolution de problèmes contextualisés en éducation. Analyse du contexte, identification et position du problème, mise en oeuvre de solutions et retour critique. Synthèse et rapport.		
PPA 6009	Recherche en PPA : concepts fondamentaux	3 cr.
Analyse critique des concepts fondamentaux de la recherche en psychopédagogie et andragogie. Principales théories à partir desquelles les problématiques sont construites et les résultats interprétés. Étude de recherches exemplaires.		
PPA 6010	Programme de lecture	3 cr.
PPA 6015	Méthodes d'enseignement et TIC	3 cr.
Les principales méthodes d'enseignement utilisées au postsecondaire : exposé magistral, étude de cas, résolution de problèmes, enseignement en atelier, en laboratoire et en clinique, utilisation des technologies dans l'enseignement.		
PPA 6019	Stage I	3 cr.
Pratique sous supervision, en milieu éducatif ou autre. Lien entre théorie et pratique. Rapport.		
PPA 6030	Travail dirigé en éducation	9 cr.
Conception, réalisation et évaluation d'une intervention éducative de nature psychopédagogique, orthopédagogique ou andragogique.		
PPA 6052	Planification de la formation	1 cr.
Examen des concepts fondamentaux et des principes qui guident une pratique renouvelée dans le domaine choisi. Identification des besoins et programmation d'une formation continue adaptée.		
PPA 6053	Résolution de problèmes en éducation	1 cr.
Étude du processus de résolution de problèmes contextualisés en éducation.		
PPA 6054	Synthèse et intégration	1 cr.
Analyse des apprentissages et bilan critique.		
PPA 6061	Entraide en insertion professionnelle	3 cr.
Identification des besoins et mise en œuvre de stratégies pour obtenir un soutien personnel et professionnel face aux défis rencontrés dans l'exercice de la profession au quotidien.		
PPA 6062	Résolution de problèmes en contexte d'IP	3 cr.
Identification de situations-problèmes d'enseignement-apprenti ou de collaboration avec l'équipe-école et les autres partenaires. Élaboration de stratégies de résolution, recherche de ressources, expérimentation.		
PPA 6063	Projet de développement professionnel	2 cr.
Élaboration d'un contexte d'enseignement-apprentissage qui représente un défi professionnel. Scénarisation en lien avec le programme de formation, les apprentissages visés et le milieu.		
PPA 6064	Mise en oeuvre d'un projet de Dév. Prof.	3 cr.
Expérimentation d'un projet de développement en insertion professionnelle avec le soutien des ressources humaines et technologiques. Évaluation des impacts de ce projet, bilan et pistes de réinvestissement.		

- PPA 6065** Construction du réseau professionnel **3 cr.**
Démarche proactive d'insertion dans des activités de collaboration ou de développement professionnel au niveau de l'équipe-cycle, de l'équipe-école ou de l'ensemble de la communauté éducative.
- PPA 6066** Synthèse des apprentissages en IP **1 cr.**
Analyse de son portfolio, bilan critique de l'ensemble des apprentissages, identification d'objectifs et de stratégies pour la poursuite de son projet de développement professionnel.
- PPA 6075** Processus d'apprentissage en ens. sup. **3 cr.**
Problématique de l'apprentissage en contexte postsecondaire. Étude critique des relations entre les dispositifs et les pratiques pédagogiques, la motivation des étudiants, le recours aux stratégies d'apprentissage.
- PPA 6081** Accompagnement en insertion prof. **3 cr.**
Identification des besoins et mise en œuvre de stratégies pour offrir un soutien personnel et professionnel aux enseignants en processus d'insertion professionnelle.
- PPA 6082** Création de situations d'apprentissage **2 cr.**
Étude des caractéristiques de situations d'enseignement-apprentissage favorisant le développement de compétences. Expérimentation de stratégies de soutien à la mise en œuvre et à l'évaluation d'une situation d'apprentissage.
- PPA 6083** Accompagnement d'un projet de Dév. Prof. **3 cr.**
Analyse des besoins de l'enseignant dans son projet de développement professionnel et expérimentation de stratégies de soutien à la mise en œuvre et à l'évaluation d'une situation d'apprentissage.
- PPA 6084** La communauté d'apprentissage **1 cr.**
Organisation et animation d'une communauté d'apprentissage pour susciter le partage de l'expertise pédagogique et favoriser le développement des compétences professionnelles.
- PPA 6207** Processus créateur en éducation **3 cr.**
Créativité, processus créateur et création. Vivre une création, de la conception à la réalisation tangible et achevée. Étapes et conditions favorisant ce processus. Création et identité professionnelle de l'éducateur.
- PPA 6215** Hétérogénéité ethnoculturelle en classe **3 cr.**
Représentations à propos de l'hétérogénéité ethnoculturelle et compréhension des éléments qui la structurent. Processus de décentration dans la relation éducative. Bases psychopédagogiques de la gestion de l'hétérogénéité.
- PPA 6216** Pédagogie interculturelle **3 cr.**
Enjeux et pratiques de la pédagogie interculturelle. L'enseignant et la communication interculturelle : négociation interculturelle et résolution de conflits en classe et dans la relation avec le parent.
- PPA 6217** Supervision en formation des maîtres **3 cr.**
Élaboration d'un cadre en formation pratique des enseignants tenant compte de la nature des apprentissages et de leur évaluation, du mouvement de professionnalisation et du contexte de partenariat. Modèles de supervision.
- PPA 6218** Psychopédagogie et réussite éducative **3 cr.**
Réussite éducative et relation éducative. Composantes de l'interaction en situation éducative. Analyse de pratiques visant à optimiser la qualité de la relation éducative. Recherches en cours.
- PPA 6219** Portfolio et compétence professionnelle **3 cr.**
Élaboration d'un portfolio en tant que processus d'explicitation du cadre de référence qui structure sa compétence professionnelle. Apport d'un partenaire critique à la réflexion. Recherche en formation initiale et continue.
- PPA 6221** Jeu et contextes ludiques au préscolaire **3 cr.**
Intervention éducative en contextes ludiques et appropriation du programme au préscolaire, des modèles d'apprentissage, du matériel pédagogique ainsi que des instruments de planification et d'observation.
- PPA 6222** Problématique spécifique au préscolaire **3 cr.**
Identification des besoins distincts en petite enfance reliés aux réalités psychosociales et développement des stratégies d'intervention éducative auprès des groupes vulnérables en collaboration avec les réseaux publics.
- PPA 6223** Motivation scolaire **3 cr.**
Approches actuelles de la motivation au primaire et au secondaire. Pratiques pédagogiques, attentes de succès des élèves et valeur accordée aux apprentissages scolaires.
- PPA 6224** Pédagogie et intégration des TIC **3 cr.**
Pédagogie liée à l'intégration des TIC. Gestion des individus et des groupes, de la complexité et des ressources. Conditions d'une utilisation pratique, judicieuse et réfléchie des TIC. Projet d'intervention pratique dans le milieu.
- PPA 6226** Recherches, tendances en technopédagogie **3 cr.**
Types de recherches en intégration pédagogique des TIC. Regard critique sur les méthodes et la recherche portant sur la technopédagogie. Tendances et évolution des méthodes et des thèmes de recherches en technopédagogie.
- PPA 6227** Question spécifique en psychopédagogie **3 cr.**
Séminaire portant sur une question spécifique soulevée par un contexte particulier en psychopédagogie.
- PPA 6228** Psychopéd. et dévelop. de compétences **3 cr.**
Évolution de la notion de compétence et des approches par compétences. Pratiques pédagogiques visant le développement de compétences. Conception et application d'une intervention éducative axée sur le développement.
- PPA 6230** Pédagogie et milieux défavorisés **3 cr.**
Enseignement-apprentissage en milieu vulnérable. Mythes et réalités de ces milieux. Répertoires de solutions et analyse de leur validité. Défis personnels et sociaux. Approche collaborative et changement.
- PPA 6231** Pédag. actives et pratiques novatrices **3 cr.**
Fondements théoriques des pédagogies actives et des pratiques novatrices. Exploration de différentes approches et incidences sur les pratiques enseignantes.
- PPA 6238** Questions de pédagogie générale **3 cr.**
Présentation d'une classification des méthodes d'enseignement utilisées aux niveaux secondaire et postsecondaire. État des recherches. Étude plus détaillée d'une méthode comme, par exemple, l'exposé.
- PPA 6245** Modèles d'enseignement **3 cr.**
Étude comparative de divers modèles d'enseignement : leurs contributions respectives à la compréhension de différentes facettes de l'apprentissage et de l'enseignement. Analyse des pratiques pédagogiques issues de ces modèles.
- PPA 6247** Enseigner en situation réelle **1 cr.**
Planification de l'enseignement. Habiletés de communication et interaction avec les étudiants; prestation en situation réelle; analyse et rétroaction; correction et amélioration de l'enseignement.
- PPA 6248** Formation de formateurs d'ens. assoc. 1 **3 cr.**
Appropriation du rôle de formateur d'enseignants associés aux stages et lien avec la pratique de formateur.
- PPA 6249** Formation de formateurs d'ens. assoc. 2 **3 cr.**
Approfondissement du rôle de formateur et mise en perspective des problématiques de formation.
- PPA 6250** Histoire de vie et pratique de formation **3 cr.**
Origines, nature, fonctions de l'histoire de vie en éducation. Rédaction d'un récit de vie. Liens entre pratique éducative, choix professionnels et trajectoire personnelle. Base d'une intervention dynamique et personnalisée.
- PPA 6254** Psychopédagogie et formation des maîtres **3 cr.**
Analyse critique des modèles, dispositifs et pratiques en formation des maîtres. Mise en relief de la dimension psychopédagogique et de la diversité des approches pédagogiques favorisant une formation professionnelle.
- PPA 6256** Analyse de pratiques pédagogiques **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Analyse du travail des enseignants et formalisation du savoir d'expérience. Développement d'une posture réflexive sous-tendue par des apports théoriques et par l'analyse de la pratique professionnelle.
- PPA 6258** Analyse de pratiques et rôle éducatif **3 cr.**
Modèles d'intervention dégagés à partir de la pratique à divers ordres d'enseignement. Stratégies d'analyse. Pratique réflexive et développement professionnel. Dialectique rôle - pratique. Étude de cas.

- PPA 6261** Problèmes affectifs en milieu scolaire **3 cr.**
Étiologie et interactions entre les variables contextuelles et macrosociales chez les maîtres et leurs élèves. Modèles d'intervention, procédures de modification et auto-gestion. Conditions d'efficacité des interventions.
- PPA 6265** Sciences cognitives et psychopédagogie **3 cr.**
Apport des sciences cognitives à la compréhension des processus d'apprentissage et d'enseignement.
- PPA 6268** Développement de l'enfant et pédagogie **3 cr.**
Théories du développement de l'enfant et implications éducatives en contextes socio-culturels variés. Lien entre les aspects du développement. Réflexions sur les facteurs qui les déterminent. Modèles d'intervention éducative.
- PPA 6273** Apprendre en contexte hors scolaire **3 cr.**
La signification de l'apprentissage dans des contextes extrascolaires, parascolaires et communautaires. Le partenariat entre ces divers contextes et l'école.
- PPA 6276** Gestion de classe **3 cr.**
Résolution de problèmes reliés à l'établissement, au maintien ou à la restauration dans la classe du primaire ou du secondaire, de conditions favorisant l'enseignement et l'apprentissage.
- PPA 6277** Processus d'apprent. en sc. médicales **2 cr.**
Problématique de l'apprentissage en contexte postsecondaire. Étude critique des dispositifs et des pratiques pédagogiques. Relations entre les activités d'enseignement et les stratégies d'apprentissage.
- PPA 6401** Analyse de la valeur pédagogique **3 cr.**
Analyse des besoins. Fonctions du procédé ou produit d'intervention. Conception d'un prototype, mises à l'essai et améliorations en fonction du cahier des charges. Évaluation de l'efficacité (rapport efficacité/coûts).
- PPA 6402** Intégration scolaire : aspects sociaux **3 cr.**
Présentation et analyse des pratiques liées à l'intégration scolaire des élèves en difficulté. Conditions de réussite de ces pratiques. Interventions multimodales visant l'adaptation sociale des élèves.
- PPA 6403** Question spécifique en orthopédagogie **3 cr.**
Séminaire portant sur une question spécifique soulevée par un contexte particulier en orthopédagogie.
- PPA 6404** Intégration des services à l'école **3 cr.**
Nature de l'intégration de services et modèles d'écoles communautaires. Processus d'intervention dans un contexte de services intégrés à l'école. Rôles et place des divers agents d'éducation.
- PPA 6413** École et prévention de l'inadaptation **3 cr.**
Facteurs et processus en cause dans les différents problèmes d'adaptation à l'école. Modèles de prévention. Conditions d'implantation et de réussite des programmes et des pratiques de prévention. Évaluation des pratiques.
- PPA 6414** Intervention orthopédagogique **3 cr.**
Principes de base de la rééducation. Programmes et stratégies d'intervention auprès des personnes en difficulté d'adaptation et d'apprentissage scolaire. Étude de l'efficacité. Plans d'intervention personnalisés.
- PPA 6415** Enseignement aux élèves en diff. d'appr. **3 cr.**
Enseignement aux élèves en difficulté d'apprentissage en classe ordinaire et en mode individuel : intervenir sur le vouloir et le pouvoir de l'élève à apprendre. Enseignement de stratégies.
- PPA 6416** Étude des difficultés d'apprentissage **3 cr.**
Étude contextualisée des difficultés d'apprentissage. Relation entre les situations d'apprentissage, les stratégies, la motivation et les difficultés d'apprentissage des élèves du primaire et du secondaire.
- PPA 6419** Problèmes de comportement à l'école **3 cr.**
Développement d'habiletés d'intervention adaptées à la présence d'enfants et d'adolescents manifestant des problèmes de comportement en classe. Évaluation des besoins et mise à l'essai d'interventions efficaces.
- PPA 6420** Fonction conseil de l'orthopédagogue **3 cr.**
Connaissances et habiletés reliées à la fonction conseil de l'orthopédagogue auprès des familles, des enseignants, des conseils d'établissement, des directions d'école et des comités de préparation des plans d'intervention.
- PPA 6427** Environnement et personnes HDAA **3 cr.**
Conditions de vie des personnes handicapées ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA) de la petite enfance à l'âge adulte, dans leur famille, en société et dans leur milieu de travail. Interventions appropriées.
- PPA 6428** Collaboration école-famille/élèves HDAA **3 cr.**
Connaissance des dynamiques et des trajectoires des familles qui comptent un enfant HDAA. Compréhension de leur impact sur la collaboration école-famille. Choix pertinents de modalités efficaces de collaboration entre l'école et la famille.
- PPA 6429** Éducation et incapacités intellectuelles **3 cr.**
Caractéristiques des personnes ayant des incapacités intellectuelles. Approche écologique de leur éducation. Programme d'intervention personnalisé et adaptations pédagogiques spécifiques.
- PPA 6461** Programme d'intervention personnalisé **3 cr.**
Planification, animation, gestion et évaluation d'un PIP pour un élève handicapé ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation. Études de cas et travaux pratiques.
- PPA 6600** Question spécifique en andragogie **3 cr.**
Séminaire portant sur une question spécifique soulevée par un contexte particulier en éducation des adultes et andragogie.
- PPA 6605** Abandon et retour aux études **3 cr.**
Facteurs de persévérance et d'abandon scolaire. Caractéristiques des persévérants et des décrocheurs. Mesures pour améliorer les conditions d'apprentissage, favoriser la persévérance et l'insertion professionnelle.
- PPA 6608** Modèles en formation à distance **3 cr.**
Institutions unimodales et bimodales, formations hybrides et multimédias, télé-apprentissage et universités ouvertes. Distinctions conceptuelles et structurelles. Gestion du télé-apprentissage et mise en oeuvre.
- PPA 6609** Formation à distance: planif/encadrement **3 cr.**
Conditions de réussite en formation à distance. Expérimentation et encadrement en travail collaboratif en ligne. Réflexion théorique et pratique. Élaboration d'activités d'encadrement en ligne.
- PPA 6611** Groupe et apprentissage **3 cr.**
Problématiques du groupe dans les activités éducatives : types de regroupement, définition de la tâche, utilisation du groupe pour favoriser l'apprentissage, coopération vs compétition, évaluation; stratégies d'intervention.
- PPA 6612** Pédagogie et équité **3 cr.**
Analyse des pédagogies sur la base de l'appartenance sexuelle. Choix de carrière des garçons et des filles. Réussite scolaire versus réussite sociale. Instrumentation et activités de remédiation en classe.
- PPA 6613** Autoformation et intervention éducative **3 cr.**
Autonomie en éducation et en formation. Défis posés par les approches autoformatrices. Compétences de l'apprenant, méthodes d'intervention, tests de mesure, rôles du facilitateur. Approches éducatives de l'autoformation.
- PPA 6614** Difficultés d'apprentissage de l'adulte **3 cr.**
Identification des types et des niveaux de difficultés d'apprentissage. Contextualisation du problème : apprenant, environnement, enjeux. Facteurs d'échec, de succès. Modèles d'intervention et nouveaux défis andragogiques.
- PPA 6615** Recherches et pratiques en andragogie **3 cr.**
Analyse critique de différentes recherches en éducation des adultes. Études des problématiques abordées, des approches utilisées, des sources d'information, des principaux résultats et des pratiques qui en découlent.
- PPA 6620** Éducation et ressources communautaires **3 cr.**
La problématique de l'utilisation des ressources communautaires dans l'éducation et l'enseignement. Les ressources communautaires au Québec et dans le milieu local.
- PPA 6627** Équipe de travail en éduc. et formation **3 cr.**
Problématique des équipes de travail : dynamique, fonctionnement, animation et participation. Applications aux équipes-écoles et au conseil d'établissement; aux groupes de travail en entreprise et milieu communautaire.
- PPA 6630** Programmes de formation pour adultes **3 cr.**
Analyse de programmes d'études. Besoins, objectifs, contenus et méthodes de formation. Transfert et suivi. Élaboration, réalisation et évaluation d'un programme éducatif spécifique.

PPA 6645	Fonction de l'éducateur d'adultes	3 cr.
État de la professionnalisation de l'éducation des adultes. Analyse de l'évolution des principales théories relatives aux rôles, aux compétences et aux comportements professionnels. Formation et perfectionnement.		
PPA 6680	Apprentissage et intervention andrago.	3 cr.
Théories de l'apprentissage adulte. Caractéristiques propres à l'adulte et à son développement. Modèles appliqués aux différents types d'apprentissage chez l'adulte. Implications pour l'intervention.		
PPA 7000	Séminaire de recherche	6 cr.
Organisation pratique d'un projet de thèse. Élaboration et étude des projets. Traitement des données par les techniques appropriées.		
PPA 7210	Programme de lectures indiv. (psychopéd)	3 cr.
PPA 7400	Séminaire sur les problèmes de rééduc.	3 cr.
Étude de ces problèmes en fonction des recherches menées par les étudiants.		
PPA 7405	Séminaire sur l'inadaptation	3 cr.
Étude des problèmes particuliers relatifs à l'éducation des différents types d'enfants inadaptés en fonction des besoins de la recherche.		
PPA 7610	Programme de lectures individ. (andrag)	3 cr.
PPA 7650	Internat en éducation des adultes 1	3 cr.
Stages pratiques dans les organismes d'éducation des adultes pour permettre au candidat de développer certains comportements professionnels, relier la théorie à la pratique, expérimenter les principes et évaluer les activités.		
PPA 7651	Internat en éducation des adultes 2	3 cr.
Stages pratiques dans les organismes d'éducation des adultes pour permettre au candidat de développer certains comportements professionnels, relier la théorie à la pratique, expérimenter les principes et évaluer les activités.		
PPA 7801	Analyse du problème - cahier des charges	3 cr.
Analyse des situations problématiques proposées et choix du problème à résoudre. Analyse contextuelle du problème retenu et élaboration du cahier des charges du projet.		
PPA 7802	Conception/instrumentation/planification	6 cr.
Concepts et techniques de conception, de modélisation et de planification du projet de recherche; préparation et mise au point des instruments nécessaires à sa réalisation ainsi qu'au recueil et traitement des traces.		
PPA 7803	Intervention 1 et analyse	6 cr.
Implantation du projet sur le terrain, enregistrement des traces de l'intervention, analyse des traces et réflexion pour fin d'ajustement de l'intervention.		
PPA 7804	Intervention 2 et évaluation	6 cr.
Déploiement de l'intervention, enregistrement et analyse des traces de l'intervention, évaluation de l'intervention.		
PPA 7805	Rapport et diffusion des résultats	9 cr.
Rédaction du rapport. Conception et rédaction d'un document de dissémination des résultats de la recherche dans le milieu professionnel du candidat.		

PSE - Psychoéducation

PSE 6112	Séminaire sur l'organisation des milieux	3 cr.
Analyse des différents éléments de la structure d'ensemble de milieux d'intervention. Rôle et impact des aspects organisationnels dans le développement et la prévention de l'inadaptation psychosociale.		
PSE 6121	Étude de la relation psychoéducative	3 cr.
Problèmes reliés aux relations interindividuelles. Étude des divers aspects de la relation psychoéducative : techniques et concepts appropriés. Exercices d'application des entretiens.		
PSE 6123	Séminaire de recherche	3 cr.
Présentations et discussions de recherches récentes ou en cours ayant une incidence sur les concepts et les pratiques en psychoéducation.		

PSE 6133	Intervention à l'âge préscolaire	3 cr.
Perspective critique sur l'application et l'évaluation des modèles et des programmes d'intervention et de prévention développés pour les enfants à risque de 0 à 7 ans.		
PSE 6134	Intervention à l'âge scolaire	3 cr.
Perspective critique sur l'application et l'évaluation des modèles et des programmes d'intervention et de prévention développés pour les enfants à risque de 6 à 12 ans.		
PSE 6135	Théorie de l'attachement - app.cliniques	3 cr.
Contributions de la théorie de l'attachement à la compréhension de diverses psychopathologies. Évaluation des relations d'attachement. Interventions inspirées de la théorie de l'attachement auprès de jeunes familles.		
PSE 6153	Intervention et évaluation 1	3 cr.
Études des principes et des techniques associés aux divers modèles et méthodes d'intervention et d'évaluation en psychoéducation, avec un accent particulier sur la planification. Obligatoire à la maîtrise avec stages.		
PSE 6154	Intervention et évaluation 2	3 cr.
Approches critiques des principes, des modèles et méthodologies d'intervention et d'évaluation en psychoéducation. Étude des principes d'éthique professionnelle. Obligatoire à la maîtrise avec stages. Préalable(s) : PSE 6606.		
PSE 6172	Diagnostic et étude de cas	3 cr.
Étude approfondie et critique du processus diagnostique et de l'étude de cas appliqués dans divers milieux d'intervention en psychoéducation.		
PSE 6244	Cheminement de carrière des intervenants	3 cr.
Étude des modèles de développement de carrière. Notions de choix et de cheminement professionnels. Examen de diverses facettes de la carrière d'intervenants en mésadaptation sociale.		
PSE 6245	Famille, scolarisation et mésadaptation	3 cr.
Analyse des milieux de vie de l'enfant, notamment la famille (dysfonction familiale et transmission intergénérationnelle), l'école ou la garderie en relation avec la mésadaptation sociale.		
PSE 6253	Cognition et mésadaptation psychosociale	3 cr.
Étude du fonctionnement et du développement cognitif et sociocognitif associés aux désordres de la conduite et aux désordres affectifs à partir des approches génétique, différentielle, sociocognitive ou métacognitive.		
PSE 6305	Désordres de la conduite à l'enfance	3 cr.
Étude des modèles explicatifs concernant les désordres de la conduite (agressivité, déficit de l'attention, rejet social) au cours de l'enfance. Épidémiologie, dépistage, évaluation.		
PSE 6306	Intervention et troubles intériorisés	3 cr.
Méthodes d'évaluation et d'intervention reliés aux troubles intériorisés chez les enfants et les adolescents : troubles anxieux, dépression, troubles alimentaires, abus, suicide, retrait social.		
PSE 6307	Mésadaptation sociale à l'adolescence	3 cr.
Étude des modèles explicatifs concernant la mésadaptation psychosociale, notamment, la délinquance, la toxicomanie, l'abandon scolaire au cours de l'adolescence. Épidémiologie, dépistage, évaluation.		
PSE 6309	Maltraitance durant l'enfance	3 cr.
Problèmes d'évaluation en matière d'expériences traumatisantes; facteurs émotifs et cognitifs chez l'enfant qui les dévoile. Les problèmes reliés au traitement social et judiciaire.		
PSE 6362	Intervention à l'adolescence	3 cr.
Perspective critique sur l'application et l'évaluation des modèles et des programmes d'intervention et de prévention développés pour les adolescents à risque.		
PSE 6373	Gestion des services pour inadaptés	3 cr.
Étude et planification des services pour inadaptés. Problèmes de gestion des services pour inadaptés. Supervision professionnelle.		
PSE 6515	Stage de pratique spécialisée	6 cr.
Expérience de pratique supervisée avec contact suivi d'une clientèle en difficulté. Ce stage est réservé aux étudiants ayant complété un baccalauréat dans une discipline connexe et admis au programme de maîtrise en psychoéducation. Obligatoire pour les candidats à la M.Sc. en psychoéducation qui ne sont pas titulaires d'un B.Sc. en psychoéducation ou son équivalent.		

PSE 6562	Méthodes de recherche en psychoéducation	3 cr.
Étude et discussion des méthodes de recherche avancée dans les diverses sphères d'activités de la recherche en psychoéducation. Obligatoire à la maîtrise avec mémoire.		
PSE 6573	Méthodes quantitatives - psychoéducation	3 cr.
Méthodes de collectes, de traitement et d'interprétation des données quantitatives. Application à des problèmes pratiques en psychoéducation. Techniques statistiques multivariées. Problèmes spécifiques aux données longitudinales.		
PSE 6574	Observation et intervention	3 cr.
Application de méthodes d'observation dans la relation d'aide, dans l'évaluation de l'implantation de l'intervention et l'évaluation des effets de l'intervention.		
PSE 6575	Méthodologie de la recherche évaluative	3 cr.
Évaluation du processus d'implantation et des effets d'un programme d'intervention préventive ou curative. Protocoles de recherche à groupes ou à cas unique. Recherche épidémiologique et longitudinale.		
PSE 6576	Éthique, intervention en psychoéducation	3 cr.
Étude des problèmes d'éthique liés à l'activité professionnelle en psychoéducation. Obligatoire à la maîtrise avec stages et à la maîtrise avec stages et mémoire.		
PSE 6583	Sém. sur l'intervention professionnelle	3 cr.
Étude des contributions individuelles des intervenants en psychoéducation à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'un programme d'intervention et évaluation des effets de leurs propres interventions.		
PSE 6605	Stage 1	6 cr.
Formation supervisée visant la maîtrise des opérations professionnelles d'observation, d'évaluation diagnostique, de planification, d'organisation, d'animation, d'utilisation, d'évaluation et de communication. Obligatoire à la maîtrise avec stages.		
PSE 6606	Stage 2	6 cr.
Expérimentation de méthodes d'intervention auprès de personnes en difficulté, incluant la conceptualisation et l'initiation à des instruments d'observation, de planification, d'animation et d'évaluation. Obligatoire à la maîtrise avec stages. Préalable(s) : PSE 6153.		
PSE 6607	Rapport d'analyse d'intervention	9 cr.
Obligatoire à la maîtrise avec stages.		
PSE 6608	Stage 2	6 cr.
Formation supervisée visant la maîtrise des opérations professionnelles et l'approfondissement des habiletés de communication. Expérimentation d'activités de transfert de connaissances. Obligatoire à la maîtrise avec stages et mémoire.		
PSE 6621	Mémoire	30 cr.
Obligatoire à la maîtrise avec mémoire.		
PSE 6622	Mémoire	18 cr.
Obligatoire à la maîtrise avec stages et mémoire.		
PSE 7310	Prévention et inadaptation psychosociale	3 cr.
Questions choisies concernant le développement de l'inadaptation psychosociale de la naissance à l'âge adulte et sa prévention aux différentes périodes du développement.		
PSE 7311	Dév. de programmes en psychoéducation 1	3 cr.
Processus et sources d'innovation en matière de programmes de prévention et de réadaptation en psychoéducation. Interface modèles de développement et interventions. Conditions sociales, économiques, politiques et pragmatiques. Préalable(s) : PSY 7311 et PSY 7312.		
PSE 7312	Dév. de programmes en psychoéducation 2	3 cr.
Évaluation de programmes de prévention et de réadaptation en psychoéducation : efficacité, efficience, évaluation de mise en oeuvre, coût-bénéfice. Effets pervers, collatéraux. Retombées sur modèles et pratiques d'intervention. Préalable(s) : PSE 7311 et PSY 7311 et PSY 7312.		
PSE 7313	Dév. et inadaptation:concepts,méthodes 2	3 cr.
Séminaire d'approfondissement permettant à l'étudiant d'aborder le problème de la vérification empirique d'un problème spécifique à son champ d'études. Préalable(s) : PSY 7311 et PSY 7312.		

PSL - Physiologie

PSL 6020	Structure et transport membranaires	3 cr.
Composition et structure des membranes. Équation de diffusion. Concepts biochimiques et biophysiques du transport membranaire. Méthodes d'analyse.		
PSL 6021	Modèles du transport membranaire	3 cr.
Relations structure et fonction des transporteurs et canaux ioniques. Transport actif primaire et secondaire. Systèmes de transport vectoriel. Récepteurs membranaires. Régulation des électrolytes, du pH et du glucose.		
PSL 6022	Stages de physiologie moléculaire	3 cr.
Apprentissage de techniques de laboratoire associées à l'étude de la structure et de la fonction des protéines membranaires dans le cadre d'un projet de recherche défini. Préalable(s) : Des préalables sont exigés pour certains stages. Consulter la personne responsable avant inscription.		
PSL 6051	Séminaire de maîtrise	1 cr.
Présentation et discussion des travaux de recherche des étudiants du programme de physiologie. Les étudiants inscrits seront tenus de faire une présentation et d'assister à un minimum de 20 séances durant la première année du programme. Obligatoire à la maîtrise.		
PSL 6052	Séminaires de doctorat	1 cr.
Présentation et discussion des travaux de recherche des étudiants du programme de physiologie. Les étudiants inscrits seront tenus de faire une présentation et d'assister à un minimum de 20 séances durant la première année du programme. Obligatoire au doctorat.		
PSL 6053	Séminaires de doctorat	1 cr.
Présentation et discussion des travaux de recherche des étudiants du programme de physiologie. Les étudiants inscrits seront tenus de faire une présentation et d'assister à un minimum de 20 séances durant la première année du programme. Obligatoire au doctorat.		
PSL 6060	Séminaires en transport membranaire	cr.
Présentation et discussion des données récentes obtenues par les chercheurs du Groupe de recherche en transport membranaire et des chercheurs invités qui travaillent dans ce domaine. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
PSL 6061	Biophysique, physiologie moléculaires 1	1 cr.
Mise en perspective, présentation et discussion de travaux de recherche par des conférenciers invités et les étudiants inscrits à l'option. Ces derniers devront assister à un minimum de 10 séances par année. Obligatoire au doctorat.		
PSL 6062	Biophysique, physiologie moléculaires 2	1 cr.
Mise en perspective, présentation et discussion de travaux de recherche par des conférenciers invités et les étudiants inscrits à l'option. Ces derniers devront assister à un minimum de 10 séances par année. Obligatoire au doctorat.		
PSL 6081	Données récentes en cardiovasculaire	3 cr.
Présentation et discussion des découvertes récentes concernant la physiologie du coeur et des vaisseaux et le contrôle neuro-humoral des fonctions cardiovasculaires.		
PSL 6090	Mécanismes régulateurs en physiologie	3 cr.
Étude des mécanismes d'autoasservissement tels qu'on les retrouve dans les systèmes nerveux, cardiovasculaire, endocrinien, gastro-intestinal, respiratoire et rénal.		
PSL 6170	Physiologie cardiovasculaire	3 cr.
Électrophysiologie cardiaque, contraction du myocarde, la pompe cardiaque, hémodynamique, circulation périphérique, microcirculation, régulation centrale et périphérique de la circulation.		

PST - Psychiatrie

PST 6100	Thèmes de recherche en psychiatrie	3 cr.
Thèmes de recherche fondamentale, clinique et épidémiologique en psychiatrie. Pharmacologie et neurophysiologie des psychopathologies des maladies dégénératives et des troubles du développement.		

PST 6120 Sciences et sémiologie psychiatrique **1 cr.**
Approches historique, culturelle et philosophique en sémiologie psychiatrique, analyse critique des approches statistiques classiques et nouvelles méthodologies, principes de validation externe et application concrète en recherche et en clinique.

PST 6200 Le sommeil, la chronobio. et les rêves **3 cr.**
Principaux modèles et théories sur les rythmes biologiques, le sommeil et les rêves. Aspects physiologiques, comportementaux et cognitifs. Discussion sur les grands courants de recherche fondamentale, appliquée et clinique.

PST 7000 Séminaire de thèse **3 cr.**
Présentation par les étudiants de leur projet de thèse. Revue critique des travaux présentés.

PSY - Psychologie

PSY 6002 Méthodes quantitatives avancées **3 cr.**
Analyse multivariée de l'information. Régression multiple. Corrélation canonique. Analyse de variance multivariée. Analyse factorielle. Étude critique de divers plans d'expérience. Applications en recherche psychologique.

PSY 6005 Analyse des données de l'expérience **3 cr.**
Revue des principaux plans d'expérience. Utilisation rationnelle des programmations. Étude et discussion des problèmes d'analyse des données suscitées par les projets de recherche.

PSY 6006 Questions d'éthique de la recherche **3 cr.**
Étude des problèmes éthiques reliés aux activités de recherche auprès des animaux et des humains.

PSY 6007 Analyses corrélationnelles **3 cr.**
Logique, utilisation, interprétation et inférence de modèles corrélationnels : la régression, l'analyse par composantes principales, l'analyse discriminante et l'analyse canonique.

PSY 6008 Méthodes qualitatives avancées **3 cr.**
Examen critique des principales méthodes de recherche qualitative utilisées en psychologie. Analyse de contenu, observation participante, évaluation qualitative de programme, méthode phénoménologique, etc.

PSY 6022 Métho. en psy. cognitive et neuropsychologie **3 cr.**
Étude et discussion des méthodes de recherche spécialisées en psychologie cognitive et en neuropsychologie.

PSY 6023 Méthodes de recherche avancées **3 cr.**
Étude et discussion des méthodes de recherche avancée dans les diverses sphères d'activité de la recherche en psychologie tant fondamentale qu'appliquée. Le contenu précis peut varier en fonction des secteurs et des années.

PSY 6026 Méthodologie avancée en psychologie **3 cr.**
Étude et discussion des méthodes de recherche avancée dans les diverses sphères d'activité de la recherche en psychologie.

PSY 6032 Séminaire de recherche I **3 cr.**
Étude et discussion des travaux récents dans les diverses sphères d'activité de la recherche en psychologie. Le contenu peut varier en fonction des secteurs et des titulaires.

PSY 6033 Séminaire de recherche II **3 cr.**
Étude et discussion des travaux récents dans les diverses sphères d'activité de la recherche en psychologie. Le contenu peut varier en fonction des secteurs et des titulaires.

PSY 6091 Développement cognitif et socio-affectif **3 cr.**
Analyse de la relation entre l'intelligence préopératoire et le développement de la personnalité selon la théorie psychodynamique pendant la période de 2 à 5 ans.

PSY 6092 Le jeu : son rôle dans le développement **3 cr.**
La période des représentations préopératoires et les stades de l'activité ludique. Étude critique de diverses théories, fonctions et formes de jeu.

PSY 6093 Psychologie interculturelle **3 cr.**
Définitions, problèmes méthodologiques. Instruments de comparaisons interculturelles. Comparaisons des divers champs : perception, intelligence, apprentissage, personnalité, attitudes et préjugés, stéréotypes sociaux.

PSY 6103 Évaluation behaviorale et intervention **3 cr.**
Analyse descriptive et critique des instruments d'évaluation : entrevue, questionnaires, jeux de rôle, etc. Liens avec les objectifs d'intervention : bases théoriques et empiriques. Étude de cas cliniques. Concomitant des stages.

PSY 6106 Contributions psychologiques à la santé **3 cr.**
Techniques d'interventions comportementales dans la prévention et le traitement des problèmes de santé.

PSY 6107 Gestion du stress **3 cr.**
Origines et conséquences du stress. Vulnérabilité et différences individuelles de réactivité aux situations de stress. Techniques de base en gestion du stress. Application à diverses populations cibles.

PSY 6127 Thérapie behaviorale et cognitive **3 cr.**
Analyse des éléments principaux de la perspective. Conceptions contemporaines du traitement en postulats théoriques qui les sous-tendent. Principes et méthodes d'intervention.

PSY 6129 Lecture en psy. behaviorale et cognitive **3 cr.**
Analyse critique et discussion d'articles de recherche en psychologie clinique behaviorale.

PSY 6133 Troubles anxieux **3 cr.**
Notion d'anxiété et examen de certains états considérés anxieux en termes de leur validité clinique, étiologie et réponse aux traitements.

PSY 6219 Évaluation et diagnostic projectifs **3 cr.**
Méthodes projectives d'évaluation et de diagnostic en psychologie clinique. Fidélité et validité de l'évaluation. Intégration des données projectives dans le mécanisme d'évaluation.

PSY 6228 Théorie du cadre psychanalytique **3 cr.**
À partir des théories analytiques de l'appareil psychique, établissement des fondements rationnels du cadre thérapeutique et des modalités qui lui sont spécifiques.

PSY 6229 Psychopathologie **3 cr.**
Tempérament, caractère, symptômes et structure. Développement et organisation du caractère et troubles de la personnalité. Examen d'entités cliniques choisies : phénoménologie clinique, historique, étiologie, évolution.

PSY 6236 Psychopathologie: enfants et adolescents **3 cr.**
Explorer les principaux troubles psychopathologiques de l'enfant et de l'adolescent selon une perspective intégrative incluant diverses approches théoriques.

PSY 6253 Thérapies familiales **3 cr.**
Étude critique des approches : fondements, méthodes utilisées, notions théoriques et concepts de base. Implications, rôle du thérapeute. Approches psychopathologiques, psychodynamiques et cognitives.

PSY 6263 Psychologie communautaire **3 cr.**
État des connaissances acquises en psychologie communautaire : théorie et principes de bases; prévention, développement communautaire; intervention, consultation, etc.

PSY 6272 Théorie des relations d'objet **3 cr.**
Introduction aux théories psychanalytiques des relations d'objet chez Freud, Klein, Fairbairn, Winnicott, Jacobson, Kernberg, Kobut, etc. Séminaire et discussions à partir de la pratique clinique des étudiants.

PSY 6274 Séminaire avancé de psychodynamique **3 cr.**
Examen détaillé et critique d'une problématique analytique telle qu'elle se présente dans le champ théorique, clinique ou social.

PSY 6275 Auteurs psychanalytiques contemporains **3 cr.**
Étude de l'oeuvre d'auteurs psychanalytiques ayant marqué la pensée et la pratique psychanalytique contemporaine.

PSY 6276 Transfert contre-trans. psychothérapie **3 cr.**
Approfondissement des théories psychanalytiques de l'intervention. Psychothérapie et psychanalyse. Aménagements techniques. Transfert - contre transfert. Intégration des théories de la psychopathologie et de la technique.

PSY 6303	Théories en psychologie sociale	3 cr.	PSY 6413	Neuropsychopathologie I	3 cr.
Compréhension, intégration et analyse critique de certaines théories contemporaines en psychologie sociale. Les thèmes choisis varient d'année en année.			Analyse clinique et théorique des perturbations de la mémoire, de la vision, de l'audition, de la somesthésie, de l'attention et des praxies. Les syndromes commissuraux et lobaires.		
PSY 6322	Identité sociale et personnelle	3 cr.	PSY 6414	Évaluation neuropsychologique	3 cr.
Étude du phénomène identitaire dans une perspective interdisciplinaire théorique/appliquée. Analyse des contributions de la psychologie clinique et sociale, du constructivisme de l'égo-écologie et de la psychologie culturelle.			Neuropsychologie clinique : historique et définition; techniques d'entrevue; histoire de cas et dossiers médicaux; localisation cérébrale et relation avec les tests neuropsychologiques. Rédaction de rapports. Études de cas.		
PSY 6327	Violence dans le couple	3 cr.	PSY 6415	Neuropsychologie de la sénescence	3 cr.
Violences dans les relations conjugales et chez les jeunes couples. Contextes, processus et conséquences. Mesure, dépistage et intervention. Liens entre violence conjugale et autres formes de violence dans la famille.			Sénescence normale et pathologique. Diagnostic différentiel des démences : syndrome organique cérébral, démence de Korsakoff, démence de type Alzheimer et démence d'origine vasculaire.		
PSY 6329	Mauvais traitements envers les enfants	3 cr.	PSY 6416	Perception. Théories et recherches	3 cr.
Violence et négligences parentales : définitions et quantifications du phénomène, diversités des manifestations, conséquences pour l'enfant, facteurs de risques associés, modèles explicatifs, interventions curatives et préventives.			Étude comparative de quelques théories de la perception. Analyse de l'influence de ces théories sur les recherches contemporaines. Étude critique de recherches courantes influencées par l'une ou l'autre des théories.		
PSY 6332	Comparaisons des sexes	3 cr.	PSY 6417	Processus perceptifs	3 cr.
Différences sexuelles dans certains comportements. Accent particulier sur ce que veut dire « différence sexuelle » et sur les controverses concernant les origines biologiques et environnementales.			Rôle de l'expérience précoce (environnement enrichi ou appauvri) : effets perceptifs et physiologiques. Les études génétiques de la perception. Les comparaisons interculturelles. L'adaptation perceptive.		
PSY 6333	Psychologie légale	3 cr.	PSY 6418	Neuropsychologie du jeune enfant	3 cr.
Études des paramètres psychologiques du processus judiciaire. Domaines particuliers, le jury : sélection et fonctionnement; le témoignage oculaire; responsabilité criminelle et troubles mentaux; aptitude à subir un procès.			Effets de lésions cérébrales chez l'enfant. Syndromes de l'enfance. Conséquences de maladies neuropédiatriques courantes. Syndromes et déficits amnésiques partiels de l'enfant. Modes d'évaluation neuropsychologique.		
PSY 6334	Recherches en psychologie légale	3 cr.	PSY 6422	Psychopharmacologie clinique	3 cr.
Analyse critique et discussion des théories et des données empiriques dans un domaine particulier de la psychologie légale : jury, témoignage oculaire, responsabilité criminelle, aliénation mentale, etc.			Mécanismes d'actions des drogues et médicaments couramment utilisés pour obtenir des modifications du comportement. Une emphase particulière sera mise sur la mécanique de l'action synaptique au niveau des neurotransmetteurs chimiques.		
PSY 6343	Étude de l'enfant/approche psychosociale	3 cr.	PSY 6423	Neuropsychologie cognitive humaine	3 cr.
Étude de l'enfant en interaction avec sa famille, ses pairs et son environnement. Problématiques particulières : violence familiale, obésité, maladie, solitude, agressivité, etc. Intervention préventive.			Ce cours vise à mettre en relation les modèles de la cognition humaine et les phénomènes neuropsychologiques, dans le but de mieux saisir tant le fonctionnement mental du sujet normal que celui du cérébrolésé.		
PSY 6344	Relations psychosociales enfant-famille	3 cr.	PSY 6441	Neuropsychologie de la musique	3 cr.
Interprétations contemporaines de la nature de liens parents - enfants et des effets de ces liens sur le développement intellectuel, social et affectif de l'enfant.			Tout comme le langage, la musique est une faculté spécifiquement humaine et universelle. L'étude de ses principes de fonctionnement et d'organisation cérébrale permet ainsi d'en aborder les fondements biologiques.		
PSY 6347	Psychologie du bonheur	3 cr.	PSY 6485	Stage d'initiation à la pratique 1	4.5 cr.
Concept et mesure. Bonheur, émotion, cognition et motivation. Théories explicatives. Influences personnelles, interpersonnelles et sociales. Bonheur et cycle de vie. Potentiel d'intervention.			Formation supervisée faisant le lien entre la théorie et la pratique dans le domaine de la neuropsychologie clinique.		
PSY 6352	Psychologie des femmes	3 cr.	PSY 6486	Stage d'initiation à la pratique 2	4.5 cr.
Problèmes particuliers aux femmes : puberté, maternité, ménopause, viol et autres agressions, etc., dans les contextes des facteurs biologiques et culturels (ex. représentations dans les médias, traitements différents).			Formation supervisée faisant le lien entre la théorie et la pratique dans le domaine de la neuropsychologie clinique.		
PSY 6407	Séminaire en psy. cognitive et neuropsych.	3 cr.	PSY 6497	Internat en neuropsych. clinique 1	12 cr.
Critique des recherches et formulations théoriques contemporaines des principaux chercheurs en sciences cognitive et neuropsychologique incluant le développement de la sénescence. Études et interprétation de publications actuelles.			Intégration à un service de psychologie agréé par le Département : initiation à la pratique, participation à des séminaires, à des discussions de cas, à des lectures; supervision.		
PSY 6408	Sensation et motricité : bases nerveuses	3 cr.	PSY 6498	Internat en neuropsych. clinique 2	12 cr.
Approfondissement des connaissances des bases neurologiques de la sensation et de la motricité. Étude de publications sur l'organisation anatomique, l'activité électrophysiologique et neuropsychologique des systèmes concernés.			Intégration à un service de psychologie agréé par le Département : initiation à la pratique, participation à des séminaires, à des discussions de cas, à des lectures; supervision.		
PSY 6411	Neuropsychologie-méthodes d'intervention	3 cr.	PSY 6499	Internat en neuropsych. clinique 3	12 cr.
Entrevue-rapport avec le patient et sa famille. Plan de traitement. Réinsertion du patient. Rééducation cognitive. Efficacité relative des approches thérapeutiques. Rôle du neuropsychologue dans l'équipe multidisciplinaire.			Intégration à un service de psychologie agréé par le Département : initiation à la pratique, participation à des séminaires, à des discussions de cas, à des lectures; supervision.		
PSY 6412	Neuropsychologie de la mémoire	3 cr.	PSY 6523	Supervision et formation clinique	3 cr.
Dysfonctionnement de la mémoire dans diverses pathologies cérébrales et leur explication, méthodes d'évaluation de la mémoire en neuropsychologie clinique, stratégies d'intervention.			Étude des modèles de formation et de supervision clinique. La supervision, la formation et le développement de la compétence professionnelle. La supervision et l'intégration des savoirs.		

PSY 6552	Counseling de couples	3 cr.	PSY 6716	Consulter en milieu de travail	3 cr.
Le but du cours est de familiariser l'étudiant(e) avec un modèle assez compréhensif mais pratique de l'étiologie diagnostique et du traitement avec des problèmes de couples. Diverses problématiques seront traitées plus en détail.			L'étude des aspects politiques, psychosociaux et systémiques de la dynamique de la consultation, i.e. l'établissement, le maintien et la terminaison du partenariat entre le consultant, le client et le système-client.		
PSY 6568	Toxicomanies	3 cr.	PSY 6717	Diagnostiquer l'organisation	3 cr.
Classification des drogues; aspects biochimiques, sociologiques et psychologiques (dynamique, humaniste, behavioral) de la toxicomanie, traitement psychosocial et modes d'intervention.			Maîtriser le processus générique de tout diagnostic et développer le cadre conceptuel et instrumental propre au diagnostic organisationnel tant au niveau de la VD (l'efficacité) que des VI (les déterminants organisationnels).		
PSY 6603	Inadaptation et marginalisation	3 cr.	PSY 6719	Évaluer le personnel	3 cr.
Conception d'inadaptation et de marginalité. Caractéristiques psychologiques, sociales et éducatives des populations marginales et exceptionnelles. Approches éducatives et rééducatives.			L'appréciation des caractéristiques dynamiques d'un individu, nonobstant un poste spécifique, en fonctionnement (actuel et prévisionnel), en mode normal, stressé et ultra-stressé à partir d'un modèle intégrateur de l'être humain au travail.		
PSY 6606	Psychologie et pluralisme ethnoculturel	3 cr.	PSY 6732	Développer le personnel	3 cr.
Étude psychologique des réactions des individus et des collectivités au pluralisme ethnoculturel. Contributions de la psychologie à une éducation visant l'adaptation au pluralisme ethnoculturel.			L'apprentissage des phases d'un programme de perfectionnement : l'exploration de la demande initiale, le diagnostic des besoins, la formulation d'objectifs et, en regard du programme, sa conception, son animation, son évaluation, sa gestion.		
PSY 6607	Évaluation neuropsych. : enfant/adolescent	3 cr.	PSY 6733	Gestion psychologique des conflits	3 cr.
Plusieurs syndromes sont observés uniquement chez les enfants (syndrome de West, dysphasie congénitale). Ce cours doit porter sur ces différents syndromes et surtout sur le mode d'évaluation du jeune enfant.			Gérer les conflits implique de décortiquer leur dynamique et leur structure, d'identifier les paramètres (situationnels et personnels) de la situation concrète, d'intervenir avec des cadres de référence génériques et spécifiques.		
PSY 6616	Perspectives actuelles sur l'adolescence	3 cr.	PSY 6734	Développer l'organisation	3 cr.
Perspectives théoriques sur l'adolescence. Courants de recherche actuels. Analyse critique des pratiques professionnelles auprès des adolescents.			Prendre appui sur les tensions internes et les pressions externes, en plus de la dynamique même du changement, pour développer l'organisation, tant dans les phases d'analyse, de planification que d'exécution.		
PSY 6624	Intervention en psycho. de l'éducation 1	3 cr.	PSY 6779	Stage d'initiation à la pratique I	3 cr.
Étude et analyse critique de divers modes d'intervention auprès de l'enfant à l'école et dans sa famille en fonction des problématiques les plus courantes dans la consultation psychologique auprès de jeunes d'âge scolaire.			Stage d'initiation dans lequel l'étudiant sera initié à la totalité du processus gérant le lien poste-personne sur la base des compétences.		
PSY 6632	La communication dans la famille	3 cr.	PSY 6787	Stage d'initiation à la pratique II	6 cr.
Modes de communication parent - enfant. Interactions entre enfants. Aspects verbaux et non verbaux. Rôles de divers facteurs (pratiques éducatives, types de famille, âge, sexe). Habiletés et compétences sociales chez l'enfant.			Formation supervisée faisant le lien entre la théorie et la pratique dans le domaine de la psychologie industrielle - organisationnelle et centrée sur l'apprentissage des techniques de recherche sur le terrain.		
PSY 6675	Psychothérapie enfants et adolescents	3 cr.	PSY 6792	(Ré)organiser le travail	3 cr.
Enseigner les bases théoriques, techniques et pratiques de la thérapie par le jeu auprès d'enfants et d'adolescents. Des vidéos illustrant des points techniques ou théoriques du processus de thérapie avec l'enfant ou ses parents seront présentés.			Analyse critique des théories, stratégies et techniques de transformation de l'organisation du travail à des fins d'efficacité et/ou de mieux-être. Expérimentation sur le terrain. Évaluation du processus et des résultats.		
PSY 6676	Problématique clinique : milieu scolaire	3 cr.	PSY 6796	Internat en psychologie trav./org. I	18 cr.
Études des problématiques les plus courantes dans la consultation psychologique auprès des jeunes d'âge scolaire. Implication des intervenants du milieu scolaire et des parents.			Immersion prolongée en organisation de manière à réaliser ou participer à une intervention substantielle de recherche et (ou) d'intervention en collaboration avec l'équipe de psychologues industriels en place.		
PSY 6677	Problématiques en psychologie clinique	3 cr.	PSY 6797	Internat en psychologie trav./org. II	18 cr.
Cours axé sur des problématiques actuelles en psychologie clinique; les thèmes reflèteront les préoccupations propres à une diversité d'individus et varieront selon l'expertise du titulaire.			Immersion prolongée en organisation de manière à réaliser ou participer à une intervention substantielle de recherche et (ou) d'intervention en collaboration avec l'équipe de psychologues industriels en place.		
PSY 6678	Modèles d'interventions brèves	3 cr.	PSY 6798	Arrimer carrière et phases de vie	3 cr.
Présentation de modalités d'interventions brèves en psychothérapie. Seront étudiées une ou plusieurs des approches suivantes : comportementale-cognitive, comportementale, dynamique à court terme, interpersonnelle, gestion de crise.			Analyse critique des théories et modèles de la carrière, expérimentation des instruments de mesure et des entretiens d'élucidation, élaboration de réalignement de carrière.		
PSY 6703	Évaluer et élaborer l'instrumentation	3 cr.	PSY 6799	Favoriser la santé au travail	3 cr.
Conceptualiser l'objet de mesure, opérationnaliser à partir du terrain, élaborer l'instrument (énoncés et échelles de réponse), conduire le pré-test et l'expérimentation, établir les propriétés métriques, valider le concept.			Contexte historique et socio-économique de la santé au travail, pertinence actuelle, modèles des déterminants, indicateurs et modérateurs de la santé, détection des problèmes de santé, interventions, et critères d'efficacité en intervention.		
PSY 6709	Divorce et médiation familiale	3 cr.	PSY 6811	Recherche en psychophysio-ergonomie	3 cr.
Recherches empiriques et cliniques sur l'adaptation des parents au divorce. Modèle de prévention et d'intervention : counseling de couple, thérapie familiale, groupe de parole d'enfants et médiation familiale.			Examen des théories, des méthodes et des problèmes de recherche contemporains en psychophysio-ergonomie. Analyse critique de projets de recherche et des résultats de recherches expérimentales.		
PSY 6712	Évaluer la performance au travail	3 cr.	PSY 6827	Psychologie ergonomique	3 cr.
Enjeux métriques, sociaux, politiques et utilitaires de l'évaluation de la performance. Modèles théoriques et processus d'implantation, développement et expérimentation des instruments, feed-back aux acteurs.			Attention, fatigue et vigilance. Effort, performance et rendement à la tâche. Concepts et mesures de charge mentale. Astreintes et contraintes. Analyse du travail selon les exigences de la tâche et les habiletés individuelles.		

PSY 6855	Stage de recherche	3 cr.	PSY 6925	Normalité, enfant, famille et culture	3 cr.
Dans divers champs de recherche, acquisition d'habiletés ou de techniques. Possibilité d'entreprendre cet apprentissage à l'extérieur.			Réponses aux questions que les parents posent par rapport à la normalité du comportement de leur enfant. Comportements sources de conflits dans le couple et les aspects environnementaux et culturels liés aux questions.		
PSY 6902	Étude de cas et multiethnicité	3 cr.	PSY 6926	Pratiques psychanalytiques	3 cr.
Séminaires de discussions de cas, selon des diversités d'approches et de problématiques dans des perspectives multiculturelles basées sur les résultats de la recherche et de la pratique professionnelle.			Explore les applications diverses de la méthode psychanalytique comme outil de recherche et d'intervention : psychopathologie; individu normal, groupes, organisations, culture; rapports avec les autres disciplines.		
PSY 6903	Organisation professionnelle et éthique	3 cr.	PSY 6927	Structure psychique et caractère	3 cr.
Principales problématiques éthiques en psychologie professionnelle. Analyse des codes de déontologie et des lois reliées à la pratique professionnelle. Organisation professionnelle locale, nationale et internationale.			Développement, composantes et organisation du caractère. Relations d'objet intériorisées, affect et pulsion, mécanismes de défenses, développement du sourmoi. Discussion de cas cliniques choisis. Recherches contemporaines.		
PSY 6905	Évaluation : enfants et adolescents	3 cr.	PSY 6929	Psychologie de la conscience	3 cr.
Modèles d'évaluation clinique des enfants et des adolescents. Fidélité et validité, méthodes objectives et projectives, démarche inférentielle, évaluation continue, DSM-IV.			Évaluation des études et des formulations théoriques sur les états normaux et altérés de la conscience. Mécanismes cérébraux et physiologiques, contrôle inconscient du comportement, parapsychologie.		
PSY 6906	Évaluation : adultes	3 cr.	PSY 6933	Théorie de la psychologie clinique	3 cr.
L'évaluation psychologique comme fondement du processus d'intervention : choix d'un modèle d'évaluation, observation et démarche inférentielle, diagnostic psychologique, rapport d'évaluation, DSM-IV.			Racines historiques de la psychologie clinique. Ses bases conceptuelles et empiriques. Les résultats de recherche récentes.		
PSY 6907	Fondements de l'intervention	3 cr.	PSY 6934	Expertise et psychologie comportementale	3 cr.
Analyse descriptive et comparative des principales approches d'intervention. Les diverses techniques et stratégies d'intervention seront étudiées pour tenter d'en comprendre les mécanismes explicatifs de changement.			Séminaire sur l'approche comportementale et le rôle de témoin-expert dans des cas d'agressions sexuelles.		
PSY 6908	Modèles formels : psy. cog. et neuropsych.	3 cr.	PSY 6936	Troubles du sommeil	3 cr.
Modèles formels de différentes fonctions cognitives (perception, mémoire, langage). Modèles symboliques et modèles numériques : connexionnistes et autres.			Techniques d'évaluation et de traitement des troubles du sommeil chez l'enfant et chez l'adulte. Liens entre le sommeil et la psychopathologie.		
PSY 6911	Problèmes de psycholinguistique	3 cr.	PSY 6937	Troubles mentaux graves	3 cr.
Théories, modèles et résultats expérimentaux concernant les représentations et les processus psychologiques impliqués dans la compréhension et la production du langage naturel.			Examen en profondeur des troubles mentaux graves tels que la schizophrénie, le trouble bipolaire, la dépression majeure, le trouble délirant, la psychose atypique. Épidémiologie, étiologie et traitements efficaces.		
PSY 6912	Psychologie du discours	3 cr.	PSY 6938	La violence et les troubles mentaux	3 cr.
Travaux récents sur la représentation symbolique et le langage figuré (métaphore et métonymie). Analyse du discours et structures narratives.			Analyse des liens existant entre les différents troubles mentaux et la violence. Étude de l'étiologie, de la prédiction et de la prévention des comportements violents à partir des résultats des recherches récentes.		
PSY 6916	Fonctions cognitives et langage	3 cr.	PSY 6939	Psychothérapie et culture	3 cr.
Études théoriques et factuelles de divers aspects fonctionnels du développement et de l'exercice du langage : représentations, communication, sémantique et pragmatique. Langues naturelles, langues artificielles.			Influence de la culture dans l'interaction clients-psychothérapeute. Les dimensions de la compétence culturelle. Psychothérapies interculturelles selon les trois grandes orientations. Triades culturelles dans la supervision.		
PSY 6918	La conception d'une thèse en psychologie	3 cr.	PSY 6942	Psychologie communautaire et prévention	3 cr.
Logique symbolique, psychologie cognitive, psychologie de la créativité et épistémologie de la méthode scientifique sont mises à profit pour favoriser la production d'hypothèses de recherche fécondes et réfutables.			Théories et principes de base en psychologie communautaire. Caractéristiques des modèles préventifs. Rôles des professionnels et des non professionnels. Évaluation. Éthique.		
PSY 6919	Méthodes de recherche en psycho clinique	3 cr.	PSY 6946	Traumatisme et intervention	3 cr.
Étude et analyse des principales méthodes de recherche scientifiques utilisées en psychologie clinique : étude de cas, schèmes expérimentaux à cas unique, schèmes quasi-expérimentaux, régression multiple, méta-analyse.			Étude des théories et des résultats empiriques sur l'effet de divers traumatismes vécus dans l'enfance. Exploration des modèles et des stratégies d'intervention. Approfondissement du syndrome post-traumatique chronique.		
PSY 6921	Cognition et sexe des individus	3 cr.	PSY 6947	Théories relationnelles/intersubjectives	3 cr.
Similitudes et différences dans les comportements cognitifs (de types verbal, spatial, logico-mathématique) féminins et masculins. Corrélats et déterminants. Évolution à travers le cycle de vie. Hypothèses explicatives.			Exploration des théories de la psychologie du soi, des systèmes motivationnels et de l'intersubjectivité. Analyses du développement du soi et de la psychopathologie. Implications thérapeutiques.		
PSY 6922	Cognition et environnement	3 cr.	PSY 6948	Stage : relation	3 cr.
Confrontation des conceptions piagétienues touchant les notions d'espace ou de temps avec les données, méthodes et hypothèses de la psychologie de l'environnement.			Études pratiques de l'importance des habiletés relationnelles dans les interactions psychologue-client.		
PSY 6923	Interaction en apprentissage, au travail	3 cr.	PSY 6949	Stage à l'évaluation 1	3 cr.
Théorie et pratique de méthodes qui haussent l'investissement des ressources personnelles dans l'exécution de tâches, l'apprentissage, la résolution de conflits et la prise de décision en équipe ou en groupe.			Atelier de formation pratique sur la maîtrise de certains instruments d'évaluation psychologiques tant pour les adultes que les enfants.		
PSY 6924	Psychologie : questions épistémologiques	3 cr.	PSY 6951	Stage à l'évaluation 2	3 cr.
Discussion de certaines des problématiques et controverses qui caractérisent la psychologie. Par exemple, validité des interprétations statistiques, controverse inné-acquis, approche expérimentale versus postmoderne, etc.			Introduction pratique à l'évaluation d'un client en psychologie clinique. Observation, discussion de cas, entrevues.		

PSY 6952	Stage à l'intervention clinique 1	6 cr.
Formation supervisée faisant le lien entre la théorie et la pratique dans le domaine de la psychologie clinique.		
PSY 6953	Stage à l'intervention clinique 2	6 cr.
Formation supervisée plus avancée faisant le lien entre la théorie et la pratique dans le domaine de la psychologie clinique.		
PSY 6954	Internat clinique 1	6 cr.
Intégration à un service de psychologie agréé par la Clinique universitaire de psychologie et par le programme : initiation à la pratique, participation à des séminaires, à des discussions de cas. Lectures, supervisions.		
PSY 6955	Internat clinique 2	6 cr.
Intégration à un service de psychologie agréé par la Clinique universitaire de psychologie et par le programme : initiation à la pratique, participation à des séminaires, à des discussions de cas. Lectures, supervisions.		
PSY 6956	Internat clinique	36 cr.
Intégration à un service de psychologie agréé par la Clinique universitaire de psychologie et correspondant aux critères nationaux d'accréditation des programmes. Travail pratique sous supervision. (réservé aux étudiants du programme de doctorat)		
PSY 6957	Stage clinique 1	6 cr.
Formation supervisée faisant le lien entre la théorie et la pratique dans le domaine de la psychologie clinique.		
PSY 6958	Stage clinique 2	6 cr.
Formation supervisée faisant le lien entre la théorie et la pratique dans le domaine de la psychologie clinique.		
PSY 6961	Intervention psychologique /Orthophonie	3 cr.
Exposé de divers problèmes comportementaux présentés par les enfants, les adolescents et les adultes. Présentation des méthodes utilisées en intervention et de leurs fondements.		
PSY 6968	Thérap. relationnelles/intersubjectives	3 cr.
Exploration des applications thérapeutiques des approches relationnelles et de la psychologie du soi. Intervention à court et à long termes.		
PSY 6969	Motivation au changement	3 cr.
Rôle de la motivation dans le processus de changement. Le modèle des stades de changement et ses applications. Évaluation de ressources et des résistances, approches et interventions motivationnelles.		
PSY 6974	Développements en psychologie cognitive	3 cr.
Étude des développements récents dans l'étude de la mémoire et de la pensée. Présentation de nouveaux phénomènes empiriques. Analyse des débats théoriques émergents.		
PSY 6975	Catégorisation : du percept au concept	3 cr.
Théories de la catégorisation. Formation de catégories et développement des concepts. Niveaux de catégorisation et types de catégories. Modèles formels. Pathologies liées à la catégorisation.		
PSY 6976	Techniques expérimentales en cognition	3 cr.
Instruments les plus fréquemment utilisés dans les laboratoires de psychologie cognitive et de neuropsychologie (ordinateur, Matlab, Mathematica, écran, écouteur, microphone, caméra vidéo, électroencéphalogramme, etc.).		
PSY 6977	Modélisation des processus cognitifs	3 cr.
Introduction aux techniques avancées : analyse de Fourier, distribution de temps de réponse, simulation de Monte Carlo, analyse en composantes principales et en composantes indépendantes, logiciels (Mathematica, Matlab).		
PSY 6979	Questions actuelles en cognition	3 cr.
Familiarisation avec des recherches actuelles portant sur la mémoire, l'attention, la catégorisation, la reconnaissance des objets, des visages, etc.		
PSY 6981	Mémoire : aspects cognitifs	3 cr.
La mémoire chez l'humain. Persistance sensorielle. Mémoire à court terme. Mémoire à long terme. Mémoire sémantique. Modèles formels des phénomènes de mémoire.		

PSY 6982	Attention : mémoire et décision	3 cr.
Phénomènes d'attention qui suivent la perception et précèdent l'action. Études des phénomènes d'attention centrale qui touchent la perception, la mémoire, la décision et l'action. Modèles de l'attention centrale.		
PSY 6991	L'attention en psy. cogn. et neuropsych.	3 cr.
Présentation des phénomènes liés à l'attention sélective et préattentive : écoute dichotique, paradigmes de recherches sériels et parallèles, vacillement attentionnel, distributions de temps de réponses. Examen des théories de l'attention.		
PSY 6992	Électrophysiologie de l'attention	3 cr.
Étude de la méthode des potentiels reliés aux événements (PRE) et de son application dans l'étude des phénomènes d'attention en perception et en cognition.		
PSY 7311	Critiques des théories de l'inadaptation	3 cr.
Analyse historique, critique et formelle de théories explicatives du développement de l'inadaptation et des approches méthodologiques utilisées pour les vérifier.		
PSY 7312	Dév.et inadaptation:concepts, méthodes 1	3 cr.
Concepts statiques, dynamiques du développement, formes quantitatives, qualitatives du changement chez les individus. Rapport entre variables et méthodes pour expliquer l'inadaptation. Méthodes statistiques pour opérationnaliser concepts et mesures.		

PTM - Pathologie et microbiologie (méd. vét.)

PTM 6450A à H	Stage : pathologie des mammifères	2 cr.
Participation aux activités de la salle de nécropsie des mammifères. Familiarisation avec les lésions macroscopiques, interprétation des lésions tissulaires microscopiques et corrélation entre les lésions observées et les données cliniques.		
PTM 6451A à F	Stage : laboratoire médical	2 cr.
Participation aux activités des laboratoires de diagnostic clinique. Instrumentation et routine de laboratoire, valeur relative des différentes épreuves et interprétation des résultats à la lumière des données cliniques.		
PTM 6452A à F	Stage : microbiologie	2 cr.
Prélèvement, conservation et expédition des spécimens; isolement et identification des germes et techniques sérologiques de routine. Lecture et interprétation des résultats. Discussions sur les principaux groupes de micro-organismes des infections.		
PTM 6453A à F	Stage : pathologie aviaire 1	2 cr.
Participation aux activités du laboratoire de diagnostic en pathologie aviaire. L'emphase porte sur les nécropsies, la bactériologie et la sérologie.		
PTM 6454	Pathologie des oiseaux de fantaisie	1 cr.
Généralités. Nutrition. Reproduction et croissance. Structure des plumes. La mue. Pathologie du plumage. Dysplasie thyroïdienne. Anesthésie et chirurgie. Nosographie des principales maladies, traitements.		
PTM 6458A à F	Stage : pathologie aviaire 2	2 cr.
Participation aux activités du laboratoire de diagnostic en pathologie aviaire. L'emphase porte sur les nécropsies, la bactériologie et la sérologie. Une période est réservée pour un stage dans un abattoir de volailles.		
PTM 6461A à F	Stage : pathologie porcine	2 cr.
Participation aux travaux de diagnostic des maladies porcines. Stage dans un abattoir de porcs.		
PTM 6547	Maladies bactériennes et fongiques	4 cr.
Caractéristiques principales des agents infectieux. Signes cliniques des infections avec leur physiopathologie. Diagnostic clinique et utilisation du laboratoire en vue de préciser l'étiologie et établir une thérapeutique. Contrôle thérapeutique.		
PTM 6551	Méthodes épidémiologiques	5 cr.
Mesure du taux de morbidité dans une population et choix des programmes de contrôle en tenant compte des aspects économiques. Cueillette et évaluation des données en salubrité des aliments.		
PTM 6554	Parasitoses	2 cr.
Épidémiologie, diagnostic, immunité et traitement des maladies causées par les helminthes et les protozoaires.		

PTM 6555	Immunologie vétérinaire préventive	3 cr.	PTM 6651	Pathologie systémique 1	3 cr.
Formation des anticorps et vaccination. Réactions immunitaires. Typage. Dépistage en masse. Programmes de vaccination. Tests sérologiques.			Étude détaillée des lésions histopathologiques des mammifères affectant les différents systèmes organiques. Une corrélation est établie entre les troubles fonctionnels et les lésions macroscopiques et microscopiques.		
PTM 6556	Virus pathogènes et chlamydia	3 cr.	PTM 6652	Pathologie systémique 2	3 cr.
Exposés sur les aspects généraux des maladies virales, les méthodes de travail en virologie, les différents groupes de virus pathogènes. Travaux pratiques.			Suite du cours PTM 6651		
PTM 6557	Entomologie vétérinaire préventive	2 cr.	PTM 6654	Pathologie aviaire	2 cr.
Revue des espèces d'arthropodes nuisibles à la production animale, particulièrement ceux qui sont responsables d'épidémies. Conditions prédisposantes aux infestations. Méthodes préventives et curatives.			Étude détaillée des lésions histologiques rencontrées dans les maladies des oiseaux et affectant les différents systèmes.		
PTM 6559	Épidémiologie des zoonoses	3 cr.	PTM 6655	Techniques anatomo-pathologiques	2 cr.
Exposés et discussions sur un nombre de zoonoses choisies selon leur importance, leur caractère d'exemple et leur actualité.			dont 1 cr. de travaux pratiques - labo		
PTM 6561	Maladies animales exotiques	2 cr.	Techniques histologiques. Microscopie par fluorescence et par contraste de phase. Emploi du microscope électronique. Macro et microphotographie en pathologie.		
Importance économique. Mécanismes de prévention : règlements, contrôle portuaire, inspection des viandes. Symptomatologie et diagnostic.			PTM 6656	Hématologie vétérinaire	3 cr.
PTM 6568	Principes écologiques	1 cr.	dont 0.5 cr. de travaux pratiques - labo		
Écologie générale. Principes d'écologie appliquée au milieu rural en relation avec les maladies animales.			Prélèvement et évaluation de la moelle osseuse. Production et destruction érythrocytaire, indices de production érythrocytaire, anémies. Production et destruction leucocytaire, formule leucocytaire. Pathophysiologie du système immunitaire, etc.		
PTM 6571	Travaux dirigés	17 cr.	PTM 6657	Pathologie systémique 3	3 cr.
PTM 6600	Pathogénie moléculaire des bactéries	3 cr.	dont 1 cr. de travaux pratiques - labo		
Étude au niveau moléculaire et cellulaire des facteurs microbiens de virulence, ainsi que de leur régulation. Interactions hôte - micro-organisme lors de l'infection. Analyse des différents développements sur la virulence bactérienne.			Suite du cours PTM 6652		
PTM 6601	Statistiques appliquées vétérinaires	3 cr.	PTM 6658	Immunologie vétérinaire	4 cr.
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo			Mécanismes de résistance contre les maladies infectieuses. Immunologie des systèmes. Hypersensibilité, auto-immunité et déficits immunitaires. Immunomodulation et immunothérapie. Groupes sanguins, greffes, immunologie tumorale.		
Rappel des notions de base. Tests d'hypothèses (paramétriques et non paramétriques), intervalle de confiance, mesures d'association, tables de survie. Utilisation d'un logiciel statistique avancé (SAS/SPSS/BMDP) et d'un chiffrier.			PTM 6659	Lésions tumorales des animaux	3 cr.
PTM 6602	Toxicopathologie	3 cr.	Classification, caractéristiques biologiques et étude morphologique détaillée des tumeurs et lésions pseudotumorales affectant les différents systèmes des animaux domestiques.		
Lésions causées par les intoxications spontanées et expérimentales chez les animaux. Rôle du pathologiste vétérinaire dans l'évaluation de l'innocuité de nouveaux produits utilisés chez les humains ou les animaux. Rôle du pathologiste vétérinaire. Préalable(s) : (PTM 6601 ou MMV 6686) et PTM 6650 et PTM 6651 et PTM 6652 et PTM 6657 et PTM 6659 ,D.M.V.			PTM 6660	Helminthologie	3 cr.
PTM 6603	Prise de décision en gestion de santé	3 cr.	Étude des helminthes d'importance médicale et vétérinaire. Distribution géographique, pathologie, pathogénie, diagnostic, pronostic, traitement, prophylaxie et symptomatologie clinique des helminthiases.		
Épidémiologie et outils de décision dans la gestion d'un programme de santé animale. Contrôle des maladies. Théorie de la décision, systèmes d'information et outils de gestion de projets; géomatique et aide multicritère à la décision.			PTM 6664	Immunologie comparée	3 cr.
PTM 6637A à C	Production animale et santé publique 1	2 cr.	Réponse immunitaire et immunoglobulines. Évaluation du système immunitaire. Particularités du système immunitaire des animaux domestiques. Transmission de l'immunité de la mère au jeune.		
Introduction aux notions de base et mise à jour des connaissances en régie, en gestion et en production animale (animaux de rente) appliquées en médecine réglementée.			PTM 6666Z	Bactériologie et mycologie vétérinaires	5 cr.
PTM 6638A à C	Production animale et santé publique 2	2 cr.	dont 1 cr. de travaux pratiques - labo		
Introduction aux notions de base et mise à jour des connaissances en régie, en gestion et en production animale (animaux de rente) appliquées en médecine réglementée.			Caractères servant à l'identification et la classification des bactéries et fungi rencontrés chez les animaux ou dans les aliments; facteurs associés à la pathogénicité et la virulence des principaux germes pathogènes.		
PTM 6648	Épidémiologie 3	3 cr.	PTM 6667Z	Diagnostic microbiologique	4 cr.
Erreurs en épidémiologie : classification, mesures et interprétation. Analyse de données en utilisant des modèles avec erreurs de mesures. Modèles structuraux. Contrôle de qualité et impact sur la sensibilité et la spécificité des mesures. Préalable(s) : PTM 6674.			Principales techniques servant dans un laboratoire de diagnostic microbiologique; principes et problèmes des principaux tests biochimiques utilisés pour l'identification bactérienne; stage dans un laboratoire de référence.		
PTM 6649	Épidémiologie 4	3 cr.	PTM 6669	Diagnostic sérologique	2 cr.
Analyse multivariées pour le traitement de données d'enquêtes épidémiologiques ou de banques de données médicales. Épidémiologie de l'analyse rétrospective. Méthodes multivariées : analyse en composantes principales, analyse de correspondance, etc. Préalable(s) : PTM 6674.			dont 1 cr. de travaux pratiques - labo		
PTM 6650	Pathobiologie	3 cr.	Immunodiagnostic des principales maladies bactériennes, virales et fongiques des animaux. Séparation, caractérisation et marquage des immunoglobulines.		
Pathologie moléculaire des lésions cellulaires. Inflammation. Lésions tissulaires d'origine immunitaire. Théories sur l'oncogénèse. L'emphasis est mise sur la pathologie comparée.			PTM 6671	Virologie vétérinaire	3 cr.
			Description et classification des virus d'importance vétérinaire. Pathogénie des infections virales. Études des interactions virus et cellules hôtes : états de latence, intégration, infections non cytotolytiques.		
			PTM 6672	Maladies virales: diagnostic, prévention	3 cr.
			Modes de transmission des infections virales. Influences des facteurs d'environnement. Diagnostic des maladies virales. Études des vaccins. Prévention et vaccination. Interférence et interféron.		

PTM 6673 Diagnostic pathologique **3 cr.**
dont 2 cr. de travaux pratiques - labo
Diagnostic anatomopathologique des maladies des mammifères domestiques à partir de nécropsies.

PTM 6674 Épidémiologie 1 **3 cr.**
Développement des concepts épidémiologiques et introduction aux concepts de systèmes et de modèles. Méthodes de design expérimental et de design épidémiologique. Statistiques associées aux designs précédents. Évaluation de la littérature.

PTM 6675 Épidémiologie 2 **3 cr.**
Modèles et analyses associés aux designs expérimentaux. Régression, analyse des variances et variables confondantes. Calculs de l'espérance de vie et analyse de survie. Modèles et analyses non temporelles associés au design épidémiologique. Préable(s) : PTM 6674.

PTM 6676 Instrumentation **3 cr.**
Principaux instruments et différentes techniques utilisés pour l'étude des micro-organismes : électrophorèse, chromatographie, techniques immunologiques, dosages biochimiques, microscopie électronique, clonage génétique.

PTM 6677 Ateliers de recherche **1 cr.**
Sous la supervision d'un professeur, chaque étudiant doit présenter une évaluation de deux articles scientifiques. Il doit de plus participer activement à toutes les séances hebdomadaires se rapportant à ce cours.

PTM 6678A à C Stage : pathologie 1 **3 cr.**
Participation aux activités de nécropsie et de biopsie. Familiarisation avec les lésions macroscopiques, interprétation des lésions microscopiques et corrélation entre les lésions tissulaires observées et les données cliniques.

PTM 6678D et E Stage : pathologie 1 **3 cr.**
Participation aux activités de nécropsie et de biopsie. Familiarisation avec les lésions macroscopiques, interprétation des lésions microscopiques et corrélation entre les lésions tissulaires observées et les données cliniques.

PTM 6679A à E Stage : pathologie 2 **3 cr.**
Suite du cours PTM 6678

PTM 6680A à E Stage : pathologie 3 **3 cr.**
Suite du cours PTM 6679

PTM 6681A à E Stage : pathologie 4 **3 cr.**
Suite du cours PTM 6680

PTM 6682 Pathologie systémique 4 **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Étiopathogénie, lésions macroscopiques et microscopiques des maladies des animaux de laboratoire (rats, souris, cobayes, singes et autres).

PTM 6683 Pathologie systémique 5 **3 cr.**
dont 1 cr. de travaux pratiques - labo
Étude en profondeur de l'étiopathogénie et des lésions macroscopiques et microscopiques des maladies des poissons, des mammifères marins et des animaux de la faune.

PTM 6686 Intervention: santé publique vétérinaire **3 cr.**
Application des notions épidémiologiques à un problème de médecine réglementée. Démarche nécessaire à la collecte des données et (ou) des spécimens. Initiation à la présentation de données et à la préparation de rapports.

PTM 6687A à C Science et hygiène des viandes 1 **2 cr.**
dont 0.5 cr. de travaux pratiques - labo
Les altérations physico-chimiques lors de la transformation du muscle en viande. L'innocuité des viandes. Les propriétés fonctionnelles des protéines dans la transformation de la viande.

PTM 6688A à C Science et hygiène des viandes 2 **2 cr.**
dont 0.5 cr. de travaux pratiques - labo
Les principes et les problèmes dans la conservation des viandes. L'initiation aux principes de la charcuterie séchée et fermentée. Les toxi-infections alimentaires et l'étiologie nutritionnelle. Laboratoire sur la fabrication de charcuteries.

PTM 6690A à E Stage : laboratoire médical 1 **3 cr.**
Participation aux activités des laboratoires de diagnostic clinique. Discussion sur la valeur relative des différentes épreuves et interprétation des résultats en fonction des données cliniques.

PTM 6691A à E Stage : laboratoire médical 2 **3 cr.**
Suite du cours PTM 6690

PTM 6692A à E Stage : laboratoire médical 3 **3 cr.**
Suite du cours PTM 6691

PTM 6693A à E Stage : laboratoire médical 4 **3 cr.**
Suite du cours PTM 6692

PTM 6694A à E Stage : virologie **3 cr.**
Participation aux activités du laboratoire de virologie. Instrumentation et routine de ce laboratoire. Discussions sur la valeur relative des différentes épreuves et interprétation des résultats à la lumière des données cliniques.

PTM 6695A à E Stage : microbiologie 1 **3 cr.**
Participation aux activités du laboratoire de microbiologie. Instrumentation et routine de ce laboratoire. Discussions de la valeur relative des différentes épreuves et interprétation des résultats à la lumière des données cliniques.

PTM 6696A à E Stage : microbiologie 2 **3 cr.**
Suite du cours PTM 6695

PTM 6697A à E Stage : microbiologie 3 **3 cr.**
Suite du cours PTM 6696

PTM 6698A à E Stage : microbiologie 4 **3 cr.**
Suite du cours PTM 6697. Un de ces stages pourrait être fait à l'extérieur.

PTM 6699A à E Stage : immunologie **3 cr.**
Participation aux activités en immunologie. Familiarisation avec l'instrumentation. Discussion sur la valeur relative des différentes épreuves et interprétation des résultats à la lumière des données cliniques.

REA - Réadaptation (générale)

REA 6002 Théories sensorimotrices en réadaptation **3 cr.**
Fondements théoriques des approches sensorimotrices utilisées en réadaptation pour améliorer la fonction motrice. Bases neurophysiologiques et effets des stimulations sensorielles. Analyse et critique de ces approches.

REA 6004 Recherches en réadaptation **3 cr.**
Lectures dirigées, travaux personnels et discussions portant sur des recherches récentes en réadaptation. Critique des méthodes et de l'interprétation des résultats. Conférenciers invités.

REA 6005 Notions avancées d'électromyographie **3 cr.**
La contraction musculaire. Notions de biophysique de l'enregistrement de signaux biologiques. Contenu fréquentiel du signal électromyographique. Modes d'enregistrement et de transformation du signal. Applications de l'électromyographie.

REA 6007 Évaluation en réadaptation **3 cr.**
Théories de la mesure en réadaptation. Analyse d'instruments de mesure clinique utilisés en réadaptation pour évaluer les déficiences, les incapacités et les handicaps.

REA 6008 Notions avancées de pathokinésiologie **3 cr.**
Mesures biomécaniques et électromyographiques dans l'étude du mouvement et dans les analyses de tâches fonctionnelles chez le sujet normal et ayant des déficiences neurologiques et musculo-squelettiques. Lien entre les déficits et la performance.

REA 6009 Problématique spécifique en réadaptation **3 cr.**
Analyse critique d'une problématique liée à la réadaptation en lien soit avec une population cible particulière ou un modèle de pratique spécifique.

REI - Relations industrielles**REI 6170** Stratégies en santé-sécurité du travail **3 cr.**

Analyse du contexte socio-économique et institutionnel de la SST, des fonctions et des enjeux de la gestion stratégique de la SST aux plans du financement, de la réparation et de la prévention des lésions professionnelles.

REI 6175 Psychodynamique du travail **3 cr.**

Analyse des dimensions subjectives de l'expérience du travail et du rapport aux risques objectifs du travail. Sous-cultures de métier, d'entreprise, des sexes et santé-sécurité au travail.

REI 6300 Séminaire sur la négociation collective **3 cr.**

La négociation comme phénomène social et organisationnel, mode de gestion et mode de règlement des conflits; nature et problèmes contemporains de la négociation collective; rapports entre négociation et négociation collective.

REI 6600 Théories et modélisation **3 cr.**

Évolution des approches théoriques de l'objet et du champ des relations industrielles. Analyse critique de différents modèles conceptuels utilisés pour l'étude de problèmes contemporains en relations industrielles.

REI 6600T Théories et modélisation **3 cr.**

Évolution des approches théoriques de l'objet et du champ des relations industrielles. Analyse critique de différents modèles conceptuels utilisés pour l'étude de problèmes contemporains en relations industrielles.

REI 6601 Méthodologie et analyse de données **3 cr.**

Principales opérations méthodologiques de construction d'un projet de recherche. Analyses qualitative et quantitative de données. Obligatoire à la maîtrise.

REI 6604 Formation et perfectionnement **3 cr.**

Politiques publiques en matière de formation de la main-d'oeuvre; perspectives nationale et internationale. La stratégie de formation de l'organisation; analyse des besoins; design et évaluation de programmes de formation. Développement de carrière.

REI 6605 Syndicalisme et représ. des salariés **3 cr.**

Les enjeux; l'impact des politiques gouvernementales; les conséquences des changements socioéconomiques dans l'emploi; les modes de regroupement des employeurs; la diversité des formes de représentation.

REI 6606 La réorganisation du travail **3 cr.**

Les nouvelles formes d'organisation du travail et surtout le travail en équipe : modèles sociotechnique et japonais et leurs variantes. Gestion des enjeux : formation, rémunération, discipline, emploi, sécurité, rapports collectifs.

REI 6607 Stratégies des acteurs et marché du trav **3 cr.**

Défis contemporains du marché du travail. Politiques publiques relatives à l'emploi et au marché du travail. Nouveaux modèles d'intervention des acteurs, innovations institutionnelles et stratégies dans l'entreprise en matière d'emploi et de travail.

REI 6608 La gestion du changement **3 cr.**

Facteurs internes et externes générateurs de changements. Diagnostic, gestion et évaluation du changement en fonction de l'intégration stratégique et des plans de développement. Méthodes et procédures de changement. Rôle des acteurs.

REI 6609 Développements récents en administration **3 cr.**

Réflexion sur la gestion moderne des organisations dans le contexte des relations industrielles et de la gestion des ressources humaines. Stratégies actuelles et défis des organisations. Gestion de projet, marketing, production, finances.

REI 6610 Rémunération, équité et performance **3 cr.**

Analyse critique des systèmes de rémunération. L'État, la gestion individuelle et collective de la rémunération; leurs impacts sur l'équité et la performance des individus, des groupes et des entreprises.

REI 6611 Aspects internationaux des R.I. **3 cr.**

Phénomène de globalisation; stratégies, pratiques de gestion des ressources humaines et relations du travail dans un contexte de globalisation; codes de conduite; organisations et normes sociales internationales; étude de cas.

REI 6612 Gestion des employés en difficulté **3 cr.**

Analyse des paradigmes d'efficacité et de justice organisationnelle. Types de relations entre employeur et employés. Comportements déviants et psychologiques; problèmes de santé des employés : déterminants, cadre juridique, conséquences et gestion.

REI 6613 Stratégies des ressources humaines **3 cr.**

Le processus de management stratégique; les entités RH à aligner et les activités du GRH correspondantes; les stratégies RH spécifiques à différents contextes; le rôle des professionnels en RH.

REI 6613T Stratégies des ressources humaines **3 cr.**

Le processus de management stratégique; les entités RH à aligner et les activités du GRH correspondantes; les stratégies RH spécifiques à différents contextes; le rôle des professionnels en RH.

REI 6614 Équité en emploi et équité salariale **3 cr.**

Égalité et discrimination. Principes de mise en oeuvre des programmes d'équité en emploi et d'équité salariale. Rôle des syndicats. Influence des systèmes de relations industrielles et des politiques publiques. Égalité et restructuration économique.

REI 6615 Problèmes contemporains en R.I. **3 cr.**

Approfondissement d'un thème ou d'un problème important en relations industrielles. Le séminaire peut porter sur un problème ou un thème différent chaque année ou chaque trimestre.

REI 6616 Stratégies en relations du travail **3 cr.**

Modèles stratégiques en relations du travail. Tendances socio-économiques, implications pour les parties en RT et impacts sur les enjeux en négociation collective. Rôle stratégique des professionnels en relations du travail.

REI 6617 L'État et les enjeux contemporains en RI **3 cr.**

Étude des principales transformations socio-économiques influençant les RI. Approches diverses des fondements théoriques de l'État en RI. Enjeux contemporains qui en découlent pour l'État et les politiques publiques en RI.

REI 6618 Planification et gestion de la relève **3 cr.**

Principes et pratiques de la planification stratégique des ressources humaines. Analyse des stratégies de gestion de la relève qui favorisent le développement et le renouvellement des ressources humaines.

REI 6619 Méthodes de résolution des conflits **3 cr.**

Développement des méthodes et habiletés en négociation collective et résolutions de conflit par des simulations. Préparation de négociation et analyse des coûts.

REI 6620 Évaluation de politique/programme en RI **3 cr.**

Analyse des fondements logiques de l'évaluation des politiques publiques et programmes en RI, au niveau macro et des milieux de travail. Principales méthodologies d'évaluation. Application à des cas québécois et canadiens.

REI 6623 Travail dirigé 1 **6 cr.**

Méthodes de recherche appliquée telles que l'analyse coûts-bénéfices, l'étude de cas organisationnel et l'analyse jurisprudentielle. Application d'une de ces méthodes à un cas concret et rédaction d'un rapport.

REI 6624 Travail dirigé 2 **6 cr.**

Méthodes de recherche appliquée telles que les audits, le sondage de perceptions, le développement d'indicateurs et de tableaux de bord. Application d'une des méthodes à un cas concret et rédaction d'un rapport.

REI 6700 Relations du travail **6 cr.**

Analyse des organisations syndicales; théories, structures et processus de négociation collective; encadrement juridique des rapports collectifs; convention collective; arbitrage de griefs; problèmes contemporains de relations du travail.

REI 6701 Gestion des ressources humaines **6 cr.**

Les activités de base; les nouveaux modes de gestion; l'alignement des activités selon les besoins organisationnels; les rôles assumés par les professionnels des ressources humaines.

REI 6702 Politiques publiques et emploi **3 cr.**

Fondements théoriques de la dynamique du marché du travail et de ses enjeux pour les acteurs en relations industrielles. Analyse des problèmes contemporains relatifs à l'emploi. Rôle des politiques publiques dans la régulation du marché du travail.

REI 7100	Les théories des organisations	3 cr.
Étude des modèles explicatifs des structures administratives et leur incidence sur les théories administratives. L'organisation comme partie intégrante du système de relations du travail.		
REI 7110	Théories en gestion des R.H.	3 cr.
Méthode d'évaluation du rendement au travail. Recrutement, sélection, placement et formation du personnel. Évaluation du mérite, counseling et amélioration des relations au travail.		
REI 7156	La fonction ressources humaines	3 cr.
Le service des ressources humaines : rôle et organisation. Le professionnel des ressources humaines : compétences exigées et carrière. Développement et formation. Reengineering. Évaluation et avenir de la fonction.		
REI 7199	Problèmes contemporains en GRH	3 cr.
Approfondissement d'un thème ou d'un problème important en GRH. Le séminaire peut porter sur un problème ou un thème différent chaque année.		
REI 7200	Théories des relations industrielles	3 cr.
Analyse des principales théories portant sur les relations industrielles et essai de développement d'un modèle pour l'étude systémique des systèmes en relations industrielles. Obligatoire au doctorat.		
REI 7220	Rôle de l'État dans les R.I.	3 cr.
Étude théorique et empirique du rôle des gouvernements dans les relations industrielles. Constitution et application d'un modèle général et spécifique par une approche multidisciplinaire.		
REI 7225	Théories et histoire du syndicalisme	3 cr.
À partir des théories du syndicalisme et de l'histoire du mouvement ouvrier, effectuer des analyses comparatives reliées au développement du syndicalisme dans différents pays.		
REI 7299	Thèmes en rel. travail et syndicalisme	3 cr.
Approfondissement d'un thème ou d'un problème important dans les relations du travail et le syndicalisme. Le séminaire peut porter sur un problème ou un thème différent chaque année.		
REI 7300	Théories de la négociation collective	3 cr.
Théories traditionnelles et théories nouvelles : approche institutionnelle, modèles économiques, pouvoir de marchandage, théorie des jeux, sciences du comportement. Essai de synthèse.		
REI 7355	Aspects microéconomiques des R.I.	3 cr.
Recherche sur des questions choisies telles que les revenus et l'emploi, la main-d'œuvre, les changements technologiques, le capital humain, etc., au niveau microéconomique.		
REI 7360	Aspects macroéconomiques des R.I.	3 cr.
Recherche, etc., au niveau macroéconomique.		
REI 7380	Formation, développement des compétences	3 cr.
Étude des tendances et problèmes reliés à la formation et au développement de la main-d'œuvre. Études de différents programmes de formation utilisés dans les organisations. Étude des programmes gouvernementaux en matière de formation.		
REI 7399	Thèmes en politiques, marché du travail	3 cr.
Approfondissement d'un thème ou d'un problème important en politiques gouvernementales et marché du travail. Le séminaire peut porter sur un problème ou un thème différent chaque année.		
REI 7400	Aspects juridiques des R.I.	3 cr.
Examen critique, à l'aide d'une approche multidisciplinaire, des concepts juridiques en relations du travail à la lumière des problèmes et des recherches contemporains en ce domaine.		
REI 7450	Aspects internationaux des R.I.	3 cr.
Réflexion approfondie sur les phénomènes d'intégration économique et leurs incidences sur les R.I.; approche comparative dans l'analyse de problèmes particuliers en R.I.; analyse des dimensions internationales des R.I.		
REI 7510	Méthodes de recherche en R.I.	3 cr.
Méthodologies quantitatives et qualitatives appliquées aux thèmes de recherche en relations industrielles. Développements méthodologiques récents appliqués à cer-		

tains projets de recherche en cours à l'École de relations industrielles. Obligatoire au doctorat.

REI 7905	Séminaire de thèse	3 cr.
Exposés des participants sur leur projet de thèse : rapport sur l'avancement de leur travail, difficultés rencontrées, etc.; confrontation de leur projet de thèse aux vues des autres participants; réflexions épistémologiques et méthodologiques.		

SAB - Santé buccale

SAB 6000	Thérapie préprothétique 1	1 cr.
L'influence de la santé du parodonte sur les plans de traitement en prosthodontie. La restauration des dents traitées endodontiquement et leur utilisation comme piliers. Séminaires interdisciplinaires.		
SAB 6040	L'équilibrage d'occlusion	1 cr.
Le rétablissement de l'occlusion par meulage sélectif, correction des troubles de l'articulation associés aux maladies parodontales, au bruxisme, aux occlusions croisées et autres.		
SAB 6062	Céphalométrie	2 cr.
Radiographie des structures osseuses de la face et du crâne. Tracés des radiographies, leur interprétation et leur usage dans le diagnostic et les plans de traitement. La céphalométrie sur ordinateurs.		
SAB 6064	Contention orthodontique	1 cr.
Étude des problèmes rencontrés pendant la période de contention. Discussion et évaluation des différentes méthodes de contention.		
SAB 6065	Fentes palatines et labiales	1 cr.
Origines, causes et effets des fentes palatines et labiales. Travail d'équipe dans le traitement des cas.		
SAB 6069	Orthophonie	1 cr.
Introduction à l'étude de l'expression de la parole normale articulée; revue des différentes pathologies de la parole et du langage; analyse et interprétation des troubles et défauts de la parole reliés aux malformations oro-faciales.		
SAB 6071	Techniques avancées	2 cr.
Démonstrations portant sur les techniques de fabrication d'appareils préventifs et correctifs employés plus fréquemment chez les enfants. L'étudiant doit arriver à maîtriser lui-même certaines de ces techniques.		
SAB 6100	Préclinique orthodontique-pédiatrique	1 cr.
Ce cours prépare le résident en dentisterie pédiatrique à exécuter le pliage des fils et à fabriquer plusieurs appareils orthodontiques.		
SAB 6101	Diagnostic orthodontique-pédiatrique	2 cr.
Ce cours prépare le résident en dentisterie pédiatrique à poser un diagnostic clinique orthodontique et à élaborer un plan de traitement approprié.		
SAB 6102	Biomécanique orthodontique-pédiatrique	2 cr.
Ce cours expose le résident en dentisterie pédiatrique aux divers mécanismes utilisés en orthodontie qui permettent la réalisation de différents mouvements dentaires. Exploration des lois physiques qui régissent ces mouvements.		
SAB 6165	Séminaires d'orthodontie 1	2 cr.
Étude critique du diagnostic et des plans de traitement à la lumière des résultats observés durant les périodes de clinique.		
SAB 6166	Séminaires d'orthodontie 2	2 cr.
Étude critique du diagnostic et des plans de traitement à la lumière des résultats observés durant les périodes de clinique.		
SAB 6290	Orthodontie pédiatrique	1 cr.
Exposition des résidents aux notions de base et spécialisées d'orthodontie propres à l'interception orthodontique pratiquée en dentisterie pédiatrique.		
SAB 6300	Dentisterie préventive	2 cr.
Concepts de prévention et mesures préventives axés sur les besoins de la communauté. Éducation sanitaire bucco-dentaire. Application des méthodes préventives en cabinet privé et motivation du patient. Rôle des auxiliaires dentaires.		

SAB 6307	Orthodontie interceptive	2 cr.	SAB 6339	Implications multidiscipl. en orthodontie	1 cr.
Prévention des malocclusions par intervention directe ou indirecte sur les causes qui les occasionnent. Les traitements au cours de la dentition mixte.			Présentations de conférenciers invités et échanges avec les étudiants pour permettre à l'étudiant(e) d'agrandir le champ de ses connaissances cliniques et de mieux comprendre les relations entre l'orthodontie et les autres disciplines dentaires.		
SAB 6308	Séminaires de techniques orthodontiques	3 cr.	SAB 6340	Dentisterie pédiatrique 1	3 cr.
Revue des différentes techniques en usage aujourd'hui en orthodontie : edgewise, Begg, twin-arch, appareils amovibles et autres.			Croissance et développement des structures buccales de l'enfant. Dentisterie pour enfant. Notions sur la carie et les maladies parodontales.		
SAB 6311	Photographie et dentisterie	1 cr.	SAB 6341	Cliniques et tournées dirigées 1	10 cr.
Principes photographiques de base et leurs applications à la photographie intra et extra buccale. Infographie.			Suivi de l'évolution des traitements de dentisterie pédiatrique. Prise en charge de ces patients, soins de dentisterie pédiatrique requis. Consultations aux patients hospitalisés présentant des problèmes particuliers.		
SAB 6314	Analyse de cas 1	1 cr.	SAB 6342	Dentisterie pédiatrique 2	2 cr.
Séminaires sur des cas présentant des problèmes variés en dentisterie pédiatrique. Par ces présentations, l'étudiant doit se conformer aux exigences du Collège royal des dentistes du Canada et de l'American Academy of Pediatric Dentistry.			Croissance et développement des structures buccales de l'enfant. Dentisterie pour enfant. Physiologie et pathologie de l'occlusion primaire, mixte et permanente. Notions sur la carie et les maladies parodontales.		
SAB 6317	Analyse de cas 2	1 cr.	SAB 6343	Cliniques et tournées dirigées 2	13.5 cr.
Séminaires sur des cas présentant des problèmes variés en dentisterie pédiatrique. Par ces présentations, l'étudiant doit se conformer aux exigences du Collège royal des dentistes du Canada et de l'American Academy of Pediatric Dentistry.			Suivi de l'évolution des traitements de dentisterie pédiatrique. Prise en charge de ces patients, soins de dentisterie pédiatrique requis. Consultations aux patients hospitalisés présentant des problèmes particuliers.		
SAB 6321	Enseignement de la technique edgewise	2 cr.	SAB 6344	Travaux bibliographiques	1 cr.
Les principes de base de la technique d'edgewise sont discutés. Des exercices pratiques viennent compléter la théorie.			Présentation écrite des résultats obtenus à la suite de recherche bibliographique, de recherche clinique ou expérimentale en rapport avec un aspect de la dentisterie pédiatrique.		
SAB 6325	Croissance et développement	4 cr.	SAB 6345	Urgence dentaire pédiatrique	5 cr.
La croissance des structures crano-faciales (tissus durs et tissus mous) et leur développement de la naissance à la maturité. Les diverses théories sur la croissance. Recension des écrits.			Ce cours permet d'acquérir les notions nécessaires à la réalisation d'un traitement dentaire pédiatrique d'urgence. L'étudiant apprend l'examen clinique d'urgence, la collaboration avec l'équipe médicale, les soins et le suivi des patients.		
SAB 6326	Orthodontie préclinique	1 cr.	SAB 6365	Diagnostic et plan de traitement 1	2 cr.
Ce cours enseigne à l'étudiant la manipulation des pinces et des fils orthodontiques, la taille des modèles d'étude et la fabrication de certains appareils orthodontiques en laboratoire. Obligatoire au Certificat en orthodontie.			Éléments nécessaires à l'élaboration d'un diagnostic et d'un plan de traitement en orthodontie.		
SAB 6327	Séminaires d'orthodontie 3	2 cr.	SAB 6367	Biomécanique dentaire 1	3 cr.
Étude critique du diagnostic et des plans de traitement à la lumière des résultats observés durant les périodes de clinique.			Étude des lois physiques s'appliquant aux mouvements dentaires. Étude poussée de divers mécanismes utilisés en thérapie orthodontique.		
SAB 6329	Laboratoire d'orthodontie clinique	3 cr.	SAB 6368	Biomécanique dentaire 2	4 cr.
Application des principes de base des différentes techniques utilisées en clinique. Sessions sur articulateurs.			Étude des différents mécanismes appliqués en thérapie orthodontique. Discussions de cas avec détermination des aspects mécaniques des plans de traitement. Recension des écrits.		
SAB 6330	Cliniques d'orthodontie 1	12 cr.	SAB 6369	Diagnostic et plan de traitement 2	2 cr.
Traitement de plusieurs patients : soit par la technique "segmented arch", soit par la technique "edgewise", soit par appareils myofonctionnels, etc.			Étude détaillée du diagnostic et du plan de traitement des cas cliniques. Discussions de cas simples et de cas compliqués associés avec des présentations de cas faites par les étudiants.		
SAB 6332	Cliniques d'orthodontie 2	12 cr.	SAB 6401	Appareils myofonctionnels	1 cr.
Traitement de patients réguliers et de cas porteurs de fentes palatines et labiales. Les principales techniques employées sont : segmented arch, edgewise, appareils myofonctionnels.			Description des appareils myofonctionnels; indications et contre-indications.		
SAB 6333	Cliniques d'orthodontie 3	9 cr.	SAB 6403	Principes d'orthodontie clinique	1 cr.
Finition des traitements chez la majorité des patients réguliers et des cas porteurs de fentes palatines et labiales.			Principes de base des différentes techniques utilisées en clinique.		
SAB 6334	Sédation et anesthésie générale	1 cr.	SAB 6404	Administration pratique	1 cr.
Initiation des participants aux différentes méthodes de sédation utilisées en dentisterie pédiatrique. Sédation consciente, profonde et anesthésie générale.			Donner aux étudiants une base et un aperçu général de l'administration d'un bureau d'orthodontiste.		
SAB 6336	Orthodontie préparatoire à la chirurgie	4 cr.	SAB 6405	Évaluation : littérature scientifique	2 cr.
Diagnostic, plan de traitement, préparation orthodontique préchirurgie, assistance en salle d'opération, orthodontie postchirurgie, contention. Exposition aux techniques chirurgicales.			Méthodologie utilisée en recherche et notions de statistiques descriptives et inférentielles nécessaires à une évaluation objective des articles scientifiques que les étudiants auront à dépouiller au cours de leur carrière.		
SAB 6337	Clinique de douleurs	1 cr.	SAB 6501	Organisation des services dentaires	1 cr.
Mise en pratique des notions sur l'établissement d'un diagnostic différentiel; planification; exécution d'un plan de traitement pour les patients atteints de douleurs et dysfonctions bucco-faciales.			Organisation et planification des services dentaires dans le réseau du Québec et dans le secteur privé. Étude des ressources et de leur développement. Revue des programmes de soins dentaires dans le monde.		
SAB 6338	Notions théoriques des douleurs	1 cr.	SAB 6504	Nutrition et santé dentaire publique	2 cr.
Cours théorique sur l'établissement d'un diagnostic différentiel; planification; exécution d'un plan de traitement pour les patients atteints de douleurs et dysfonctions bucco-faciales.			Alimentation et principaux problèmes de santé à travers le monde (santé dentaire en particulier). Méthodes de collecte et analyse de données nutritionnelles. Modification des comportements alimentaires : approches et stratégies adaptées.		

SAB 6505	Épidémiologie, prévention et recherche	3 cr.
Épidémiologie de la carie, des maladies parodontales et des malocclusions. Utilisation des indices; modes d'utilisation des mesures préventives et efficacité de ces méthodes. Revue et analyse des principales recherches en dentisterie préventive.		
SAB 6507	Santé dentaire des populations à risque	3 cr.
Les recherches en épidémiologie dentaire mettent en évidence certains groupes comme étant plus exposés aux problèmes de santé bucco-dentaires. Marqueurs de risque, identification des populations, interventions préventives communautaires.		
SAB 6508	Promotion de la santé dentaire	1 cr.
La plupart des maladies bucco-dentaires peuvent être prévenues par l'adoption d'une attitude et d'un comportement préventifs. Le cours démontre comment utiliser ces moyens dans une activité de promotion de santé dentaire communautaire.		
SAB 6601	Recension des écrits	1 cr.
Revue critique des écrits les plus récents dans le domaine de l'orthodontie. Chaque étudiant expose son projet de recherche, les résultats sont discutés. Exposition à divers aspects de la recherche en orthodontie ou aux disciplines reliées.		
SAB 6603	Analyses de cas traités	2 cr.
Les étudiants présentent des cas entièrement traités : analyse des résultats et des méthodes thérapeutiques utilisées.		
SAB 6604	Séminaires de recherche en méd. dentaire	1 cr.
Conférences données par des professeurs dans le domaine de la médecine dentaire et des sciences connexes. Les candidats(es) à une maîtrise (clinique) devront par deux fois faire une présentation orale de leur projet de recherche.		
SAB 6610	Méthodologie de la recherche	1 cr.
SAB 6611	Projet de recherche et rédaction mémoire	30 cr.
SAB 6613	Recherche	10 cr.
SAB 6614	Mémoire	10 cr.
SAB 6616	Projet de recherche	10 cr.

SHA - Sciences humaines appliquées

SHA 7015	Épistémologie: sc. humaines appliquées	3 cr.
Étude de questions épistémologiques concernant la production et la validation du savoir en sciences humaines appliquées.		
SHA 7040	Méthodologies de la recherche appliquée	3 cr.
Débats relatifs aux problèmes théoriques, méthodologiques, pratiques et éthiques associés à la démarche de recherche, dans une perspective interdisciplinaire et appliquée.		
SHA 7055	Séminaire sur l'interdisciplinarité	3 cr.
Démarche de synthèse interdisciplinaire de recombinaison des savoirs théoriques et pratiques et d'articulation des découpages disciplinaires et paradigmatiques, en fonction d'un choix d'objets d'analyse.		
SHA 7100	Séminaire de thèse	3 cr.
Séminaire où les étudiants confrontent leurs projets de thèse aux vues des autres participants, en identifient les problèmes théoriques et méthodologiques.		

SMC - Sciences cliniques

SMC 6011	Néphrologie : physiologie rénale	3 cr.
Circulation rénale et filtration glomérulaire. Transport des solutés dans chacun des segments du néphron. Métabolisme rénal. Fonction endocrine du rein. Rôle du rein dans l'homéostasie hydroélectrolytique et acido-basique. (année impaire)		
SMC 6015	Physiologie, physiopathologie digestives	3 cr.
Connaissances requises à la compréhension avancée de la physiologie du système digestif et des maladies qui y sont rattachées. Motricité, sécrétion, absorption du tube digestif. Fonction hépatique.		

SMC 6018	Physiologie de la reproduction	2 cr.
Gamétogenèse, fécondation, embryogenèse précoce. Endocrinologie de reproduction, gestation, lactation, puberté, vieillissement. Grands syndromes en gynécologie, obstétrique et andrologie, infertilité, contraception, maladies transmises sexuellement. (année impaire)		
SMC 6023	Endocrinologie	3 cr.
Action des hormones dans le contrôle des grandes fonctions de l'organisme humain.		
SMC 6041	Biologie cellulaire et moléculaire	5 cr.
Progrès récents sur génome et chromosomes, réplication, transcription, traduction, maturation des protéines, récepteurs membranaires, signalisation intracellulaire, cycle cellulaire, cancer et oncogène, apoptose et développement.		
SMC 6061	Génétique médicale	3 cr.
Mise à jour des acquisitions récentes dans le domaine de la génétique médicale et discussion sur l'application de ces données en médecine moderne.		
SMC 6904	Mémoire	37 cr.
SMC 7011	Thèse	80 cr.
SMC 7911	Thèse	79 cr.

SOI - Sciences infirmières (soins infirmiers)

SOI 6031	Enseignement clinique en soins inf.	3 cr.
Principes d'apprentissage et d'enseignement des soins infirmiers. Structure d'un enseignement clinique : objectifs, processus - contenu, moyens de réalisation et d'évaluation.		
SOI 6100	Étude de la discipline infirmière	3 cr.
Mise en perspective et interrelation des concepts centraux de la discipline infirmière : personne, santé, environnement, soin, sous l'angle de différentes conceptions et théories en sciences infirmières. Obligatoire.		
SOI 6103	Recherche en sciences infirmières	3 cr.
Notions fondamentales des approches de recherche qualitatives, quantitatives. Élaboration d'une problématique à partir de savoirs cliniques et d'écrits empiriques et théoriques. Accent sur l'analyse, la synthèse, la critique de travaux de recherche. Obligatoire.		
SOI 6104	Assises théoriques	3 cr.
Étude approfondie de concepts théoriques inhérents aux problématiques de soins dans un domaine spécifique en sciences infirmières.		
SOI 6113	Séminaire en chronicité et réadaptation	3 cr.
Étude de théories, concepts et approches en soins infirmiers relatifs à la chronicité et à la réadaptation de personnes atteintes de conditions chroniques ainsi que de leur famille.		
SOI 6116	Perspectives en santé mentale	3 cr.
Analyse de facteurs personnels liés à l'environnement qui augmentent la vulnérabilité aux problèmes de santé mentale de certains groupes-cibles. Étude des manifestations de cette vulnérabilité et des ressources pour y pallier.		
SOI 6121	Approche systémique familiale	3 cr.
Étude de concepts théoriques qui facilitent la compréhension des phénomènes de santé dans une perspective familiale systémique. Analyse de stratégies d'intervention auprès de familles aux prises avec une problématique de santé. Préalable(s) : SOI 2212.		
SOI 6127	Approche communautaire	3 cr.
Étude systématique de la nature et des fondements des soins infirmiers communautaires. Concepts épidémiologiques, théories et modèles psychosociaux et éducatifs utilisés en santé communautaire auprès de groupes-cibles à divers âges de la vie.		
SOI 6128	Intervention en santé communautaire	3 cr.
Évaluation et stratégies d'intervention liées à la promotion de la santé et à la prévention de la maladie dans la communauté. Applications en milieu communautaire.		
SOI 6129	Perspectives internationales et soins	3 cr.
Problèmes de santé internationale et étude des contextes politiques, socioculturels et économiques qui influencent le rôle de l'infirmière en soins de santé primaires.		

- SOI 6139** Thèmes spéciaux en soins infirmiers **3 cr.**
Cours portant sur un domaine spécifique lié soit à la recherche, soit à l'étude d'un concept ou encore à l'analyse d'une problématique de soins.
- SOI 6141** Recherche (séminaire de mémoire) **3 cr.**
Présentation par l'étudiant(e) de sa problématique dans le contexte des écrits existants, de l'approche théorique proposée, de l'identification de la méthode et des analyses avec l'aide des professeurs et des collègues. Obligatoire à la maîtrise avec mémoire.
- SOI 6143** Mémoire **18 cr.**
- SOI 6144** Sém. stage: inf. clinicienne spécialisée **3 cr.**
Travaux, présentations et discussions visant l'intégration des habiletés de pratique avancée en fonction du rôle de l'infirmière clinicienne spécialisée et d'une clientèle cible. Obligatoire à la maîtrise avec stage, orientation « infirmière clinicienne spécialisée ».
- SOI 6147** Dimensions sociales des soins de santé **3 cr.**
Étude des dimensions sociales et politiques des soins de santé dans un contexte d'interdisciplinarité. Impact sur le rôle du personnel infirmier et des autres membres de l'équipe de soins.
- SOI 6148A** Intervention 1 **3 cr.**
Développement d'habiletés intellectuelles et de compétences cliniques requises par des problématiques de soins dans un domaine spécifique en sciences infirmières. Obligatoire.
- SOI 6148B** Intervention 2 **3 cr.**
Développement d'habiletés intellectuelles et de compétences cliniques requises par des problématiques de soins dans un domaine spécifique en sciences infirmières. Obligatoire.
- SOI 6149** Analyse critique d'un problème de soins **3 cr.**
Analyse critique d'un problème spécifique de soins issu d'un questionnaire de la pratique infirmière, d'écrits scientifiques, de concepts centraux de la discipline et de notions épistémologiques.
- SOI 6155** Analyse et innovation en sc. inf. **3 cr.**
Analyse critique des forces et limites des pratiques de soins ou du contexte organisationnel. Proposition d'un projet d'innovation selon les principes de changement planifié et d'évaluation de résultats attendus.
- SOI 6156** Recherche (projet de mémoire) **3 cr.**
- SOI 6157** Stage de pratique spécialisée **12 cr.**
Pratique supervisée en soins infirmiers dans un domaine de spécialisation. Deux/trois jours/semaine pour deux trimestres. Vise à développer la capacité d'intervention lors de situations complexes de soins. Rapport exigé à la fin du stage. Obligatoire à la maîtrise avec stage.
- SOI 6161** Probl. et interv. inf. en périnatalité **6 cr.**
Analyse et critique de concepts pertinents à la santé des familles en croissance : différentes phases du cycle de la maternité et de la paternité, en contexte de gestion normale, à risque ou auprès de populations vulnérables. Développement de divers savoirs propres à une pratique infirmière de niveau avancé. Une expérience clinique est incorporée au cours.
- SOI 6162** Probl. et interv. inf. : enfant et adol. **6 cr.**
Analyse de l'interaction des éléments personnels, de l'environnement et du développement des potentialités psychiques et physiques d'enfants, d'adolescents et de jeunes. Analyse d'approches biopsychosociales d'intervention en situations complexes. Une expérience clinique est incorporée au cours.
- SOI 6163** Probl. et interventions chez l'adulte **6 cr.**
Étude de théories, concepts et approches liées à la santé des adultes et de leur famille et ayant des implications pour les soins infirmiers. Application des nouvelles connaissances à une problématique spécifique. Une expérience clinique est incorporée au cours.
- SOI 6165** Probl. et interventions en psychiatrie **6 cr.**
Analyse de théories et recherches relatives aux dimensions psychosociale et biopsychologique de problèmes de santé mentale. Étude d'approches intrapsychiques et interpersonnelles guidant l'intervention psychothérapeutique de l'infirmière. Une expérience clinique est incorporée au cours.
- SOI 6167** Probl. et interv. à la personne âgée **6 cr.**
Facteurs influençant la qualité de vie des personnes âgées dans leur milieu naturel et en établissement de santé. Étude d'interventions infirmières en pratique avancée face à des problèmes associés au vieillissement et à des situations complexes. Une expérience clinique est incorporée au cours.
- SOI 6168** Interv. supervisée auprès de la famille **6 cr.**
Expérience clinique supervisée qui permet la mise en application d'approches thérapeutiques en nursing familial. Développement et raffinement d'habiletés d'interventions systémiques auprès de familles aux prises avec une problématique de santé.
- SOI 6171** Approches de recherche qualitative **3 cr.**
Approfondissement de diverses approches en recherche qualitative pertinentes au développement des connaissances en sciences infirmières et mise en application de procédures de collecte et d'analyse de données qualitatives.
- SOI 6173** Rôles de l'inf. en pratique avancée **3 cr.**
Approfondissement de connaissances en regard des divers rôles de l'infirmière en pratique avancée : expert clinique, agent de changement, éducatrice, chercheur, partenaire et collaboratrice.
- SOI 6177** Développ. progr. et gestion de projets **3 cr.**
Étude du processus et développement d'habiletés quant à la conception, l'implantation et l'évaluation de projets cliniques en sciences infirmières.
- SOI 6190** Séminaire d'intégration en enseignement **3 cr.**
Travaux, présentations et discussions visant le développement d'une pratique réflexive de son enseignement théorique et clinique auprès d'étudiantes en sciences infirmières. Obligatoire à la maîtrise avec stage, option « formation en soins infirmiers ». Concomitant au stage.
- SOI 6191** Sémin. d'intégration en administration **3 cr.**
Travaux, présentations et discussions visant l'intégration des connaissances et une réflexion sur l'expérience de stage spécialisé en administration des services infirmiers. Obligatoire à la maîtrise avec stage, option « administration des services infirmiers ». Concomitant au stage.
- SOI 6202** Éthique et conceptions des soins **3 cr.**
Étude des liens entre l'épistémologie, la bioéthique et les théories en sciences infirmières. Discussions des enjeux éthiques propres aux soins infirmiers.
- SOI 6215** Concepts en prévention des infections **3 cr.**
Contexte de la prév. et du contrôle des infec. au Québec. Connaissances avancées en infec. nosocomiales, dans un contexte de soins hospitaliers et communautaires. Épidémiologie et biostatistique appliquées à la prév. des infec.
- SOI 6216** Environnement et prév. des infections **3 cr.**
Prévention et contrôle des infections dans des populations et secteurs de soins spécifiques. Risques liés à la gestion de l'environnement. Gestion des risques infectieux chez les intervenants de la santé.
- SOI 6217** Stratégies en prévention des infections **3 cr.**
Activités de l'infirmière spécialiste: surveillance des infections nosocomiales, gestion d'une épidémie, conception de stratégies. Développement d'un programme de formation.
- SOI 6230** Amélioration de la qualité des soins **3 cr.**
Étude des divers concepts utilisés dans le domaine de la mesure et évaluation des soins infirmiers. Analyse du cycle de la qualité dans une perspective d'amélioration continue.
- SOI 6265** Travail dirigé **15 cr.**
Travail de nature analytique qui porte sur une problématique de santé ou sur une stratégie de pratique infirmière avancée, de formation en soins infirmiers ou d'administration des services infirmiers. Obligatoire à la maîtrise avec travail dirigé.
- SOI 6301** Stage spécialisé en enseignement **12 cr.**
Expérience supervisée d'enseignement en sciences infirmières visant le développement de savoirs expérientiels et l'intégration d'attitudes et d'habiletés à la supervision clinique et à la transmission de connaissances. Rapport exigé à la fin du stage. Obligatoire à la maîtrise avec stage, option « formation en soins infirmiers ».
- SOI 6302** Stage spécial. en admin. des serv. inf. **12 cr.**
Expérience supervisée auprès d'une gestionnaire de services infirmiers visant le développement d'attitudes et d'habiletés à l'administration et l'intégration des nouvelles

connaissances. Rapport exigé à la fin du stage. Obligatoire à la maîtrise avec stage, option « administration des services infirmiers ».

SOI 6415 Séminaire de stage : inf. praticienne **3 cr.**
Intégration des habiletés de pratique avancée en fonction du rôle de l'infirmière praticienne et d'une clientèle cible; liens entre la théorie et la pratique clinique. Obligatoire à l'orientation « infirmière praticienne », concomitant aux stages de l'infirmière praticienne.

SOI 6500 Évaluation clinique avancée **5 cr.**
Développement des habiletés requises pour un examen physique avancé en mettant l'accent sur l'interaction intervenant/client, sur la collecte d'information subjective et objective et sur l'analyse des données recueillies.

SOI 6900 Organisation des services infirmiers **3 cr.**
Lien entre la discipline infirmière et la théorie des organisations. Analyse de l'organisation des services infirmiers dans des environnements de soins complexes et en transformation.

SOI 7000 Théorie en sciences infirmières **3 cr.**
Analyse critique de la nature de la théorie et du processus d'élaboration et de vérification de théories en sciences infirmières. Obligatoire au doctorat. Préalable(s) : SOI 6100.

SOI 7001 Méthodes de recherche en sc. infirmières **3 cr.**
Étude et discussion de méthodes de recherche appliquées à divers types de problèmes en sciences infirmières. Obligatoire au doctorat.

SOI 7002 Étude de la mesure **3 cr.**
Revue des théories de la mesure et étude de diverses approches de la mesure et des techniques d'élaboration d'instruments de collecte des données. Les mesures pertinentes à la pratique des sciences seront évaluées.

SOI 7003 Séminaire avancé en sciences infirmières **3 cr.**
Séminaire thématique relatif aux domaines de soins infirmiers pertinents aux intérêts des étudiants. Ces thèmes seront étudiés en fonction de variables inhérentes à la personne. Les étudiants discuteront les thèmes pertinents à leur recherche. Obligatoire au doctorat.

SOL - Sociologie

SOL 6005 Travaux approfondis 1 **3 cr.**
Cette formule permet à un professeur et aux étudiants d'approfondir une problématique de recherche dans le prolongement d'un séminaire thématique. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

SOL 6006 Travaux approfondis 2 **3 cr.**
Cette formule permet à un professeur et aux étudiants d'approfondir une problématique de recherche dans le prolongement d'un séminaire thématique. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

SOL 6007 Travaux approfondis 3 **3 cr.**
Cette formule permet à un professeur et aux étudiants d'approfondir une problématique de recherche dans le prolongement d'un séminaire thématique. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

SOL 6008 Travaux approfondis 4 **3 cr.**
Cette formule permet à un professeur et aux étudiants d'approfondir une problématique de recherche dans le prolongement d'un séminaire thématique. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

SOL 6009 Travaux pratiques dans le milieu **6 cr.**
Ces stages donnent lieu à la pratique et à l'analyse d'expériences diversifiées : participation à des recherches internes et externes au département, expériences d'animation sociale ou d'interventions institutionnelles.

SOL 6013 Module de travail dirigé **3 cr.**
Cette activité permet au professeur et à l'étudiant de tracer un programme de travail en vue de la réalisation d'une démarche de recherche reliée au mémoire.

SOL 6014 Fondements théoriques 1 **3 cr.**
À partir de l'étude d'un objet, ces cours visent à développer dans une perspective comparative et critique différentes approches analytiques utilisées en sociologie.

SOL 6015 Fondements théoriques 2 **3 cr.**
À partir de l'étude d'un objet, ces cours visent à développer dans une perspective comparative et critique différentes approches analytiques utilisées en sociologie.

SOL 6016 Fondements théoriques 3 **3 cr.**
À partir de l'étude d'un objet, ces cours visent à développer dans une perspective comparative et critique différentes approches analytiques utilisées en sociologie. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

SOL 6021 Atelier de recherche 1 **3 cr.**
Les ateliers comportent trois types d'activités : définition de la problématique; sélection d'un aspect particulier et construction d'un plan d'investigation; réalisation du plan de recherche individuel et production de rapports de recherche.

SOL 6022 Atelier de recherche 2 **6 cr.**
Les ateliers comportent trois types d'activités : définition de la problématique; sélection d'un aspect particulier et construction d'un plan d'investigation; réalisation du plan de recherche individuel et production de rapports de recherche.

SOL 6043 La sociologie aux États-Unis **3 cr.**
Étude des divers courants de la sociologie aux États-Unis en rapport avec l'évolution de cette société. L'accent est mis sur les contributions importantes à la théorie sociologique contemporaine aux États-Unis.

SOL 6051 Sociologie des femmes **3 cr.**
Les sujets traités seront choisis parmi les débats théoriques actuels relatifs aux rapports sociaux de sexe. Seront examinés les paradigmes et problématiques servant d'inspiration aux recherches en cours de la sociologie des femmes. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

SOL 6210 Analyse quantitative avancée **3 cr.**
Principales méthodes d'analyse multidimensionnelle liées à la mesure et à la prédiction; modèles intégrateurs; nouveaux développements. Préalable(s) : Formation de base en méthodes quantitatives et maîtrise d'un logiciel statistique.

SOL 6211 Analyse longitudinale de trajectoires **3 cr.**
Développements récents dans l'application des modèles de trajectoires aux devis longitudinaux. Analyse par équations structurelles, analyse multi-niveau, analyse de classes latentes et mixtes.

SOL 6212 Analyse du discours **3 cr.**
Sa visée est moins de rendre compte de techniques ou de méthodes d'analyse, que de présenter quelques-unes des principales problématiques méthodologiques, en insistant sur les liens entre théorie et méthode. Ce séminaire porte sur l'analyse de contenu ou analyse de discours.

SOL 6214 Analyse des données institutionnelles **3 cr.**
Cours de méthodologie avancée portant sur l'analyse historique et institutionnelle. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

SOL 6216 Analyse psychosociologique **3 cr.**
Cours de méthodologie avancée portant sur cette orientation.

SOL 6220 Sociologie mathématique **3 cr.**
Développements récents dans l'application des modèles mathématiques aux problèmes sociologiques. Contenu variable selon la spécialité du professeur. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

SOL 6312 Sociologie du développement **3 cr.**
Analyse du phénomène du développement inégal dans le système capitaliste conçu comme système mondial.

SOL 6313 L'État et l'économie **3 cr.**
Sphères publique et privée, société civile. Théories de l'État et des politiques publiques; modalités d'intervention de l'État; stratégies de développement; globalisation et transformation de l'État.

SOL 6315 Transformations sociales et théorie **3 cr.**
Réflexion sur la relation d'interdépendance entre histoire et construction théorique en sociologie à partir de l'étude des grands bouleversements sociaux qui ont marqué le "court 20e siècle".

SOL 6316 Sociologie de l'économie **3 cr.**
Ce séminaire pose l'économie comme objet d'une sociologie de la connaissance. Examen de plusieurs perspectives, particulièrement à propos de questions comme les

stratégies économiques québécoises et la technologie. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

SOL 6444 Sociologie des organisations 3 cr.

Ce séminaire analyse divers types d'organisations. Il s'adresse à tout étudiant qui veut appliquer les théories des organisations à l'étude concrète d'une ou de plusieurs organisations.

SOL 6446 Droit et changement social 3 cr.

Aspects théoriques et analytiques de l'intervention de l'État et des élites politiques dans nos sociétés. Sens et efficacité des législations au point de vue du changement et capacité pour les individus ou les groupes de « mobiliser » la loi. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

SOL 6447 Épistémologie et méthodol. qualitative 3 cr.

Ce séminaire aborde les questions que soulèvent les méthodes qualitatives à propos notamment : 1) du statut de la connaissance sociologique; 2) de la représentativité dite théorique et 3) de la rigueur des procédés dont font foi les méthodes de collecte et d'analyse.

SOL 6448 Méthodes de sondage 3 cr.

Méthodologie spécifique à l'enquête par questionnaire. Couvre l'élaboration d'un questionnaire d'enquête structuré et d'un plan d'échantillonnage à partir d'une problématique de recherche définie par l'étudiant.

SOL 6449 Analyse des réseaux sociaux 3 cr.

Considérations méthodologiques et théoriques concernant les données relationnelles. Couvre les notions de structure, culture et fonctions des réseaux. L'étudiant remet des travaux liés à sa problématique de recherche.

SOL 6500 Études de cas 3 cr.

Étude de phénomènes complexes à partir de leur situation dans l'espace-temps social. Recherche des dimensions empiriques par la mise en relation de matériaux diversifiés. Analyses synthétique, diachronique et comparative.

SOL 6510 Classes sociales et mouvements sociaux 3 cr.

Comparaison de courants d'analyse des classes sociales et mouvements sociaux. Examen de thèmes à l'intérieur de ces problématiques : critique de la qualité des concepts et des approches et examen de leur application à des situations sociales.

SOL 6520 Travail et syndicalisme 3 cr.

Ce cours a pour objet les grands débats théoriques actuels concernant le syndicalisme et est l'occasion de confronter les différentes approches disciplinaires utilisées en sciences sociales pour analyser les enjeux qui se posent au syndicalisme.

SOL 6535 Sociologie de la pauvreté 3 cr.

Le séminaire traite des idéologies de la pauvreté et des fondements communs aux approches sociologiques et économiques relatives à ce phénomène : culture de la pauvreté, exclusion, désaffiliation sociale, etc.

SOL 6541 Inégalités sociales et marché du travail 3 cr.

La carrière professionnelle est analysée comme lieu de cristallisation et de convergence de l'histoire socioéconomique et politique d'une société d'une part, et des processus et stratégies de reproduction des classes de l'autre.

SOL 6570 Sociologie des professions 3 cr.

Objectifs : examiner comment la pensée sociologique construit les corps professionnels en objet d'analyse; analyser les effets de la professionnalisation des activités sociales; comprendre l'autorité de l'expertise dans les sociétés contemporaines. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

SOL 6650 Santé et bien-être 3 cr.

Étude critique des déterminants sociaux de la santé et du bien-être. Thèmes traités : inégalités sociales, capital social, réseaux sociaux, industries médicales, acteurs sociaux et politiques sociales.

SOL 6651 Sociologie de la santé 3 cr.

Analyse de la mise en place et de la transformation de l'organisation sociosanitaire dans les sociétés industrielles avancées, en particulier au Québec. Examen des moyens de prise en charge et des effets de l'intervention. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

SOL 6652 Sociologie de l'éducation 3 cr.

Rapports éducation et classes sociales, éducation et politique, éducation et économie. Analyse de l'éducation comme mode de travail idéologique.

SOL 6653 Sociologie de la santé mentale 3 cr.

Étude des perspectives sociologiques dans une approche interdisciplinaire de la santé mentale et de la maladie; déterminants sociaux de la santé et de l'expérience de maladie; politiques de soins et services en santé mentale. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

SOL 6654 Sociologie des politiques sociales 3 cr.

Examen des principales politiques à caractère social et de leur fonction dans les sociétés occidentales.

SOL 6655 Communauté, modernité et postmodernité 3 cr.

Éclipse et résurgence de la communauté en tant que concept sociologique et mode d'organisation sociale : identités, rapports, public-privé-communautaire et local-national-global; société civile et associations. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

SOL 6657 Famille et société 3 cr.

Étude des dimensions idéologique, institutionnelle, relationnelle et socioéconomique de la « famille ». Seront également examinés les changements qui se sont opérés autant dans les pratiques familiales que dans les rapports de parenté.

SOL 6658 Sociétés et vieillissement 3 cr.

Cours cyclique non offert en 2005-2006

Le but de ce séminaire est d'augmenter la sensibilisation et les connaissances sur les problèmes que vivent et vivront les personnes âgées, i.e. aspects démographiques, économiques, sociaux et politiques.

SOL 6690 Approches sociologiques des toxicomanies 3 cr.

La construction sociale des toxicomanies. Normes, déviations, contrôle social. Déterminants sociaux et culturels. Réseaux sociaux et culturels. Réseaux et influence. Interventions de l'État. Apport de la sociologie à la prévention et à la rééducation. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

SOL 6720 L'interaction dans les petits groupes 3 cr.

Cours cyclique non offert en 2005-2006

Structure des petits groupes : attraction, interaction, influence, normes et leadership.

SOL 6810 Culture et sociologie critique 3 cr.

Ce séminaire se propose d'aborder tous les problèmes que posent la théorie et la pratique d'une sociologie critique dans le domaine de la culture, à l'échelle internationale et québécoise, et particulièrement ceux de la domination culturelle. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

SOL 6820 Sociologie - connaissance et culture 3 cr.

L'influence des cadres socioculturels sur les formes de connaissance et leur légitimité. Une définition de la culture dans ses aspects matériels et symboliques est proposée. Il est fait état des principaux débats contemporains qui dominent le champ. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

SOL 6830 Idéologie: approches psychosociologiques 3 cr.

Relations entre les conduites et les représentations sociales. Dimensions cognitive, conative et axiologique (normes et valeurs) des symboles, des attitudes ou des représentations sociales. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

SOL 6840 Sociologie de la littérature 3 cr.

Élaboration de modèles théoriques et analyses d'oeuvres romanesques. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

SOL 6850 Sociologie de la science 3 cr.

Les grands courants de la littérature en sociologie de la science. Place et fonction de l'activité scientifique par rapport à d'autres formes de pensée et d'activité sociale. Conditions sociales du développement de l'activité scientifique au Québec. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

SOL 6861 Culture et société de l'information 3 cr.

Analyse du concept de société de l'information et des mutations culturelles et sociales liées aux technologies de l'information. Débats théoriques autour de la cyberculture.

SOL 6870 Épistémologie sociologique 3 cr.

Ce séminaire a pour but d'approfondir la réflexion sur diverses facettes du processus de connaissance sociologique. On y discutera de la sociologie comme science, comme interprétation et comme praxis critique.

SOL 6915 Relations ethniques 3 cr.

Séminaire avancé portant sur l'étude des différents groupes culturels d'une société.

SOL 6920 Les inégalités ethno linguistiques **3 cr.**

Par quels processus et mécanismes sociaux les porteurs de caractéristiques correspondant aux grands clivages sociaux (ethniques, linguistiques, sexuels) sont-ils inégalement répartis sur les variables de statut, de classe, etc. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

SOL 6930 Ville et métropolisation **3 cr.**

Étude des défis que relèvent les villes et métropoles. Nouvelles exigences de la gestion urbaine dans le contexte de la mondialisation. Gouvernance urbaine, redéfinition du cadre de l'action publique. Cosmopolitisme et nouvelle citoyenneté urbaine.

SOL 6940 Séminaire de recherche I **3 cr.****SOL 6941** Séminaire de recherche II **3 cr.****SOL 6945** Séminaire de professeur invité **3 cr.**

Ce séminaire permet aux professeurs invités de développer leur enseignement dans le cadre du programme.

SOL 6946 Séminaire de professeur invité **3 cr.**

Ce séminaire permet aux professeurs invités de développer leur enseignement dans le cadre du programme.

SOL 7010 Séminaire général **6 cr.**

Le séminaire vise à développer le décloisonnement des champs d'intérêt des étudiants tout en étant le lieu où l'on fait état des préoccupations fondamentales de la discipline et particulièrement du raisonnement sociologique.

SOL 7020 Séminaire de thèse **3 cr.**

Le séminaire permet aux étudiants de présenter leur projet de thèse à leurs collègues. Il y a discussion et remise de travaux critiques par chacun d'eux sur chacun d'eux.

SOL 7040 Travaux dirigés **3 cr.**

Cette activité permet au professeur et aux étudiants de tracer un programme de travail en vue de la réalisation d'une démarche de recherche reliée à la thèse.

SOM - Sciences infirmières et médecine**SOM 6420** Stage infirm. praticienne-néphrologie 1 **16 cr.**

Développement d'habiletés avancées dans l'exercice des rôles de l'inf. praticienne. Intégration de connaissances spécialisées en physiopathologie et en pharmacologie aux savoirs infirmiers en néphrologie.

SOM 6421 Stage infirm. praticienne-néphrologie 2 **4 cr.**

Développement d'habiletés avancées dans l'exercice des rôles de l'inf. praticienne. Intégration de connaissances spécialisées en physiopathologie et en pharmacologie aux savoirs infirmiers.

SOM 6422 Stage infirm. praticienne-cardiologie 1 **16 cr.**

Développement d'habiletés avancées dans l'exercice des rôles de l'inf. praticienne. Intégration de connaissances spécialisées en physiopathologie et en pharmacologie aux savoirs infirmiers en cardiologie.

SOM 6423 Stage infirm. praticienne-cardiologie 2 **6 cr.**

Développement d'habiletés avancées dans l'exercice des rôles de l'inf. praticienne. Intégration de connaissances spécialisées en physiopathologie et en pharmacologie aux savoirs infirmiers.

SPU - Santé publique**SPU 7001** Séminaire en santé publique **3 cr.**

Séminaire interdisciplinaire permettant aux étudiants d'approfondir un ou plusieurs sujets reliés à leur spécialisation et de se familiariser avec les diverses techniques de recherche employées dans le domaine de la santé publique.

SPU 7002 Séminaire en organisation **3 cr.**

L'analyse des systèmes et organisations de santé et des déterminants de l'utilisation des services.

SPU 7003 Séminaire en épidémiologie **3 cr.**

Ce cours vise l'approfondissement des connaissances sur les domaines d'application des méthodes épidémiologiques : les maladies infectieuses; le cancer; les maladies cardiovasculaires; la reproduction; la nutrition.

SPU 7004 Séminaire en promotion de la santé **3 cr.**

Communications persuasives. Changement d'attitude. Changement de comportement. Support social et comportements de santé. Éducation sanitaire. Méthode d'apprentissage. Action sociopolitique. Marketing social.

SPU 7005 Séminaire en toxicologie **3 cr.**

Préparation d'une monographie sur un agent chimique ou une classe d'agents chimiques à potentiel toxique rencontré(s) dans l'environnement : étude descriptive de la toxicité, caractérisation des mécanismes d'action, appréciation du risque toxique.

SPU 7006 Séminaire en gestion des organisations **3 cr.**

Essence d'une organisation professionnelle réglementée. Buts des organisations et des professionnels. Particularités du design et de la structure des organisations professionnelles.

SPU 7010 Approche épistémologique en santé **3 cr.**

Réflexion épistémologique sur la santé qui vise à construire des cadres conceptuels susceptibles de réorienter les représentations, les méthodologies et le champ des possibles du domaine de la santé.

SPU 7011 Analyser, comprendre le système de santé **3 cr.**

Analyser le fonctionnement dynamique des systèmes de santé et des systèmes de soins et en comprendre les fondements épistémologiques et disciplinaires.

SPU 7013 La recherche en santé publique **3 cr.**

Ce cours traite des enjeux méthodologiques, de la compréhension des techniques d'analyse, des revues systématiques des documents.

SPU 7014 Séminaire d'intégration **6 cr.**

Ce cours consiste en une série d'activités visant à provoquer des occasions permettant aux praticiens et praticiennes de développer une attitude réflexive à l'égard de leurs pratiques.

SPU 7016 La programmation et l'évaluation **3 cr.**

Dans ce cours, les programmes sont conceptualisés comme des systèmes complexes qui se modifient continuellement en interaction avec leur environnement. Cette conception pose des problèmes nouveaux pour leur évaluation.

SPU 7017 Analyse: politiques, décisions publiques **3 cr.**

Ce cours vise à mieux comprendre les caractéristiques des politiques et décisions publiques et à s'approprier des outils conceptuels et méthodologiques pour juger du bien-fondé des politiques et décisions. Cours cyclique.

SPU 7019 Population, santé et développement **3 cr.**

Intégration de la variable population au développement. Relations entre les politiques de développement, les environnements culturels, sociologiques et macro-économiques et la santé. Enjeux de santé publique et développement.

SRL - Sciences des religions**SRL 6110** Phénoménologie de la religion **3 cr.**

Histoire des religions et phénoménologie de la religion. Formes principales d'apparition du religieux. Expériences religieuses et profanes du monde: catégorisation.

SRL 6120 Théorie de la religion 1 **3 cr.**

Panorama multidisciplinaire des études de la religion. Origine et devenir des sciences des religions dans les temps modernes. Dimensions anthropologique, historique, herméneutique, socioculturelle de l'approche théorique de la religion.

SRL 6130 Islam et modernité **3 cr.**

L'Islam dans le monde moderne. Étude d'un thème ou d'une question particulière. Mouvements fondamentalistes, réformistes, modernistes, pan-islamistes, nationalistes.

SRL 6200 Sciences de la nature et religion **3 cr.**

Le dialogue entre sciences et religion: neurosciences, cosmologies. Aspects historique, éthique, rapport aux grandes traditions religieuses. Étude d'un thème ou d'une question particulière.

SRL 6201	Religion et spiritualités nouvelles	3 cr.
Analyse des nouveaux courants spirituels: histoire, doctrine, pratiques, membership et leadership. Nouvelles approches de la spiritualité. Religion instituée et expérience spirituelle.		
SRL 6202	Psychanalyse, identité et religion	3 cr.
Expériences religieuses et renversements des montages fondateurs. Constitution du privé et du politique. Problématique psychanalytique de la violence faite à la condition même du vivant. Pluralité et processus identitaires.		
SRL 6203	Religion, culture et société	3 cr.
Diversité culturelle et religieuse des sociétés contemporaines. Place du religieux dans l'espace public. Nouvelles configurations du religieux et ses incidences sur les plans social, politique, économique, juridique et éthique.		
SRL 6204	Sciences des religions (T.D.)	3 cr.
Travail dirigé en sciences des religions.		
SRL 6205	Sectes et nouveaux mouvements religieux	3 cr.
Croire à l'extrême. Selon les travaux en cours, des aspects anthropologiques, historiques, psychologiques, ou sociologiques seront abordés.		
SRL 6301	Textes religieux du Proche-Orient ancien	3 cr.
Civilisations de la Mésopotamie et de l'Égypte. Contextes culturel et religieux. Étude de textes représentatifs: cosmologies, mythes, rituels, prières, codes lois, recueils de sagesse.		
SRL 6400	Séminaire de professeur invité	3 cr.
Ce séminaire permet aux professeurs invités de développer leur enseignement en sciences des religions.		
SRL 6401	Questions spéciales	3 cr.
Étude d'une oeuvre ou d'un problème particulier en sciences des religions.		
SRL 6815	Recherche 1	3 cr.
Activité obligatoire d'encadrement collectif de la recherche. Méthodologie. Élaboration d'une problématique. Première revue de littérature. Choix et enregistrement du sujet de recherche.		
SRL 6820	Recherche 2	3 cr.
Activité obligatoire d'encadrement collectif de la recherche. Orientation de la recherche. Méthode et plan. Habileté et outils techniques. Rédaction du projet ou d'une étape de l'étude.		
SRL 6825	Projet de mémoire	4 cr.
SRL 6840	Mémoire	20 cr.
SRL 7400	Théorie de la religion 2	3 cr.
Séminaire de niveau doctoral en théorie de la religion. Histoire de la discipline. Approches théoriques. Enjeux de la multidisciplinarité. Questions particulières en théorie de la religion.		

SRS - Résidence en médecine dentaire

SRS 6001	Sc. fondamentales et sc. connexes 1	2 cr.
Préparation des étudiants à comprendre et à adapter les traitements qui s'imposent à des clientèles particulières. Sciences du comportement, pharmacologie, physiologie, pathologie, immunologie, bactériologie.		
SRS 6002	Sciences fondamentales 2	1 cr.
Augmentation des connaissances dans un domaine particulier et plus développé dans un centre hospitalier. Matières à option : croissance et développement, génétique, anatomie, autres.		
SRS 6003	Sciences médicales 1	2 cr.
Compréhension et interprétation des examens et tests de laboratoire utiles à la médecine dentaire. Médecine interne, hématologie, endocrinologie, physiologie cardiopulmonaire, néphrologie, etc.		
SRS 6004	Sciences médicales 2	2 cr.
Enseignements de différentes matières médicales dont l'étudiant tirera profit selon les motivations et l'orientation qu'il envisage de donner à l'exercice de sa profession. Matières à option : pédiatrie, gériatrie, physiatrie, autres.		

SRS 6005	Sciences dentaires 1	2 cr.
Thérapeutique et prévention pour clientèles particulières. Matières : médecine buccale, dentisterie préventive, dentisterie de restauration.		
SRS 6006	Sciences dentaires 2	3 cr.
L'étudiant suivra des cours avancés en sciences dentaires afin de lui donner une plus grande compétence dans le domaine de soins à une clientèle particulière. Matières : dentisterie pédiatrique, périodontie, chirurgie, prothèse, endodontie.		
SRS 6007	Stages en médecine 1	4 cr.
Problèmes liés à la médecine d'urgence : salle d'urgence et de réveil, réanimation et soins intensifs. Rotations : anesthésie-réanimation, soins intensifs, salle d'urgence.		
SRS 6008	Stages en médecine 2	4 cr.
Minimum de trois stages dans des services spécialisés susceptibles d'apporter de nouvelles connaissances. Rotations à option : oncologie, néphrologie, pédiatrie, gériatrie, oto-rhyno-laryngologie, physiatrie, autres.		
SRS 6009	Stages en médecine dentaire	19 cr.
Mise en application des connaissances acquises en dispensant des soins à une clientèle particulière. Le résident devra présenter, lors d'un congrès, une revue de littérature et une étude de cas portant sur un problème clinique.		
SRS 6010	Stages en médecine 3	15 cr.
Stage en oncologie, douleur, pneumologie, neurologie, dermatologie, ORL, rhumatologie, psychiatrie, pharmacologie, radiologie. (liste non exhaustive)		
SRS 6011	Stages approfondis en médecine dentaire	15 cr.
Stage de résidence en chirurgie maxillo-faciale, radiologie, médecine buccale, douleur et dysfonctions orofaciales, xérostomie/halitose, apnées/ronflement. (liste non exhaustive)		

SST - Santé et sécurité du travail

SST 6000	Séminaire d'intégration	1 cr.
La problématique pluridisciplinaire et diachronique de la SST en tant que principe intégrateur : état de la question, enjeux, perspective de développement.		
SST 6100	Sciences sociales et SST	3 cr.
Analyse critique des divers courants de théories et de recherches sociales appliquées à la SST.		
SST 6200	Problém. des maladies professionnelles	3 cr.
Les problèmes médicaux, légaux, et administratifs liés à l'indemnisation, la réadaptation et la prévention des maladies professionnelles, surtout les traumatismes musculo-squelettiques, les maladies pulmonaires et les dermatoses.		
SST 6300	Droit et gestion de la réparation	3 cr.
Aspects administratifs et légaux de la SST et les enjeux actuels de la SST. Examen critique des différentes procédures légales et administratives. Gestion stratégique du dossier de réparation de l'employé et de l'employeur.		
SST 6400	Gestion stratégique de la prévention	3 cr.
Le cours a pour objet la gestion stratégique de la santé et de la sécurité du travail, incluant les aspects stratégiques du dossier SST et les fondements et méthodes de la gestion stratégique de la SST.		
SST 6450	Gestion financière de la SST	3 cr.
Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de maîtriser tous les aspects du régime de financement des lésions professionnelles et de recommander les stratégies pour réduire le coût à l'entreprise.		
SST 6500	Projet d'intervention	2 cr.
Réalisation dans le cadre d'une équipe multidisciplinaire d'un projet d'intervention intégrant les différentes composantes de la SST. Le cours insistera sur la méthodologie des études scientifiques et de la gestion de projet.		

STO - Stomatologie**STO 6000** Imagerie crânio-faciale **1 cr.**

Utilisation des clichés radiographiques en réhabilitation crânio-faciale. Notions de tomodensitométrie.

STO 6011 Gérodonnologie **1 cr.**

Sensibiliser les étudiants aux problèmes spécifiques des personnes âgées et à risques.

STO 6015 Thérapie préprothétique 2 **1 cr.**

Revue des interventions chirurgicales susceptibles d'améliorer les bases ostéo-muqueuses et le contour vestibulaire. Guides chirurgicaux et attelles de guérison. Traitements orthodontiques et réhabilitation prothétique.

STO 6020 Histologie et embryologie dentaire **1 cr.**

Recherches récentes sur le développement et la biologie cellulaire des tissus dentaires et du parodonte. Ultrastructure des tissus dentaires mous et durs. Facteurs impliqués dans l'histogénèse.

STO 6021 Techniques histologiques dentaires **2 cr.**

Techniques de préparation pour l'analyse structurale et cytochimique des tissus calcifiés.

STO 6041 Pharmacologie bucco-dentaire avancée **1 cr.**

Étude approfondie de la pharmacodynamie dans ses applications les plus importantes en médecine buccale. Analyse et discussion de travaux récents sur les substances nouvelles proposées à la thérapeutique dentaire.

STO 6300 Pathologie buccale avancée **2 cr.**

Rappels de pathologie buccale : carie dentaire, parodontopathies, pulpopathies, dysfonction de l'articulation temporo-mandibulaire, tumeurs odontogéniques, osseuses, salivaires, des tissus mous, phénomènes dégénératifs.

STO 6303 Anatomie de la tête et du cou **1 cr.**

L'anatomie topographique et appliquée de la région maxillo-faciale. L'accent est surtout mis sur les applications de l'anatomie aux domaines de l'orthodontie, de la dentisterie pédiatrique et de la prosthodontie.

STO 6304 Génétique médicale **1 cr.**

Génétique humaine. Évaluation et transmission des caractères et des anomalies crânio-faciales. Malformations congénitales et syndromes génétiques. Caryotype humain et anomalies. Maladies métaboliques. Génétique moléculaire. Diagnostic prénatal.

STO 6306 Le tissu osseux **1 cr.**

Développement et formation de l'os. Remaniement interne du tissu osseux. Mécanismes de calcification et d'ossification. Métabolisme de l'os. Implants et reconstruction osseuse.

STO 6307 Physiologie neuromusculaire **2 cr.**

Étude des sensations orales. La physiologie de la position de la mandibule, des lèvres et de la langue, de la déglutition, de la mastication et des habitudes orales. Réflexes.

STO 6310 Chirurgie pédiatrique **1 cr.**

Exposition des résidents aux notions de base et aux notions spécialisées de chirurgie dans un but diagnostic et d'établissement d'un plan de traitement.

STO 6312 Microbiologie bucco-dentaire avancée **1 cr.**

Rappel de la physiologie bactérienne, d'immunologie générale et buccale, de la physiologie et la structure des biofilms oraux et interaction hôte-bactérie.

STS - Statistiques sociales**STS 6900** Mémoire **24 cr.****STS 6910** Travail dirigé **15 cr.****STS 6915** Stage **15 cr.**

Ce stage permet aux étudiants d'appliquer ce qu'ils ont appris à l'étude d'une question de politiques publiques et de démontrer leur capacité de communiquer, de rédiger et de présenter leurs résultats.

STS 7800 Examen général de doctorat **cr.****STS 7900** Recherche et thèse **87 cr.****STT - Statistique****STT 6005** Théorie de l'échantillonnage **3 cr.**

Sondages avec probabilités inégales, stratifiés, en grappes, à plusieurs degrés. Estimation par le quotient et la régression, optimalité. Coûts; non-réponse; population de référence et population-mère; inférence bayésienne.

STT 6100 Méthodes avancées d'inférence **3 cr.**

Principes d'inférence; estimation ponctuelle et distribution des estimateurs, approximation normale, point de selle et « bootstrap »; tests d'hypothèses; robustesse, inférence bayésienne, pseudo- et quasi vraisemblance, estimation non paramétrique.

STT 6115 Théorie de la décision bayésienne **3 cr.**

Concepts élémentaires : paradigme bayésien, principe de vraisemblance, loi a priori et a posteriori. Information a priori, lois a priori non informatives et fonctions de perte. Estimation ponctuelle, région PHDP, cote de Bayes. Calcul bayésien.

STT 6220 Méthodes de rééchantillonnage **3 cr.**

Étude du « bootstrap ». Estimation du biais et de l'écart-type. Intervalles de confiance et tests. Applications diverses, incluant la régression et les données dépendantes. Étude du « jackknife », de la validation croisée et du sous-échantillonnage.

STT 6300 Méthodes asymptotiques **3 cr.**

Notions de probabilités. Comportement asymptotique des moments et quantiles échantillonnaires. Normalité asymptotique de transformation; stabilisation de la variance. Loi asymptotique du test du khi-deux. Théorie asymptotique en inférence paramétrique.

STT 6315 Analyse statistique multidimensionnelle **3 cr.**

Loi multinormale. Estimation du vecteur moyen et de la matrice de covariances. Loi de Wishart. Test de Hotelling. Test d'égalité des matrices de covariances. Test de corrélation multiple. Classement des observations.

STT 6410 Analyse de la variance **3 cr.**

Rappels et compléments sur la théorie du modèle linéaire : moindres carrés, théorèmes de Gauss-Markov et de Cochran, inférence. Modèle à effets fixes et aléatoires. Plan incomplet. Plan à mesures répétées.

STT 6415 Régression **3 cr.**

Rappels sur la régression linéaire multiple. Diagnostics. Transformations, moindres carrés pondérés, méthodes robustes, régression « ridge ». Régression non linéaire. Modèles spécifiques : logistique, probit, de Poisson.

STT 6510 Méthodes d'analyse biostatistique **3 cr.**

Analyse factorielle avec mesures répétées. Analyse de covariance. Plans croisés. Cas d'un ou plusieurs facteurs. Analyses paramétriques et non paramétriques.

STT 6515 Analyse de données multivariées **3 cr.**

Comparaison de plusieurs populations. Représentations graphiques. Analyse en composantes principales, factorielle, des correspondances, canonique, discriminante. Classification. Mesures de redondance.

STT 6530 Consultation statistique 1 **1.5 cr.**

Participation à des projets de consultation statistique incluant les aspects informatives, une présentation orale et écrite des résultats. Aspects éthiques de la consultation.

STT 6531 Consultation statistique 2 **1.5 cr.**

Participation à des projets de consultation statistique incluant les aspects informatives, une présentation orale et écrite des résultats. Aspects éthiques de la consultation.

STT 6615 Séries chronologiques univariées **3 cr.**

Méthodes graphiques. Estimation des paramètres d'un processus stationnaire. Inversibilité et prévision. Modèles ARMA, ARIMA et estimations de paramètres. Propriétés des résidus. Séries saisonnières. Données aberrantes.

STT 6905	Travaux dirigés et rapport	21 cr.
STT 6910	Stage et rapport	21 cr.
STT 6971	Méthodes de biostatistique	3 cr.

Statistique descriptive, estimation et tests d'hypothèses. Analyse de la variance, de données discrètes, non paramétrique. Régression.

SVS - Service social

SVS 6002	Stage de pratique spécialisée 1	6 cr.
Approfondissement des connaissances analytiques et méthodologiques spécifiques à un champ d'intervention sociale par l'exercice d'une pratique supervisée dans ce champ. Obligatoire au programme de maîtrise de qualification professionnelle. Concomitant(s) : SVS 6004.		
SVS 6003	Stage de pratique spécialisée 2	6 cr.
Approfondissement des connaissances analytiques et méthodologiques spécifiques à un champ par l'exercice d'une pratique supervisée dans ce champ. Suite de SVS 6002. Obligatoire au programme de maîtrise de qualification professionnelle. Préalable(s) : SVS 6002. Concomitant(s) : SVS 6005.		
SVS 6004	Principes et méthodes de l'intervent. I	3 cr.
Principes fondamentaux et principales approches utilisées en service social. Analyse des situations - problèmes, des phases et des stratégies d'intervention. Étude de cas. Obligatoire au programme de maîtrise de qualification professionnelle.		
SVS 6005	Principes et méthodes de l'intervent. II	3 cr.
Étude approfondie de l'intervention auprès de diverses catégories de population et dans divers contextes institutionnels : milieu scolaire, juridique, hospitalier, psychiatrique, industriel, communautaire, etc. Obligatoire au programme de maîtrise de qualification professionnelle. Préalable(s) : SVS 6004.		
SVS 6006	Historique et champs de pratique	3 cr.
Étude de l'histoire et de l'évolution des pratiques sociales québécoises; analyse critique des diverses périodes. Enjeux et contexte canadien. Approfondissement des champs de pratique actuels. Obligatoire au programme de maîtrise de qualification professionnelle.		
SVS 6035	Stage de pratique spécialisée	9 cr.
Approfondissement des connaissances analytiques et méthodologiques spécifiques à un champ ou à un mode d'intervention sociale par l'exercice d'une pratique supervisée dans ce champ. Obligatoire au programme avec stage.		
SVS 6045	Lien social et société contemporaine	3 cr.
Analyse du processus socio-historique d'individualisation et de ses effets sur le lien social et sur l'identité. Recomposition du lien social dans les sociétés contemporaines.		
SVS 6062	La famille : modèles d'analyse	3 cr.
Analyse critique des modèles disciplinaires d'analyse de la famille. Les modèles écologiques, développementalistes et systémiques de la famille sont examinés dans ce contexte en rapport avec la pratique du travail social.		
SVS 6095	Interventions féministes	3 cr.
Origines, fondements théoriques et méthodologiques et recherches sur les modes d'intervention féministe. Utilisation des habiletés et des stratégies féministes. Modalités individuelle et de groupe.		
SVS 6161	Médiation familiale	4 cr.
La médiation dans le domaine familial et, en particulier, dans celui du divorce. Techniques de négociation et planification des responsabilités. Impact du divorce sur le couple et les enfants. Cours menant à l'accréditation en médiation familiale.		
SVS 6355	Politiques sociales	3 cr.
Les politiques sociales au Québec et au Canada : réformes et enjeux. Analyse et modèles des politiques sociales et leurs effets redistributifs et de lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté.		
SVS 6405	Prévention en service social	3 cr.
Séminaire de recherche axé sur la validation des théories d'action préventive en service social.		

SVS 6414	Vieillesse et services sociaux	3 cr.
Intervention sociale auprès des personnes du troisième et du quatrième âge et de leur milieu. Transitions propres à l'avance en âge et modalités de prise en charge individuelle et collective. Évaluation des programmes et des politiques.		
SVS 6424	Pratiques d'action communautaire	3 cr.
Analyse des approches et pratiques en action communautaire, de leur évolution, leurs fondements et méthodologies.		
SVS 6460	Toxicomanies et étapes de vie	3 cr.
Impact différencié des toxicomanies à diverses étapes de la vie et les exigences des approches et des modes d'intervention spécifiques d'adaptation qu'il pose.		
SVS 6470	Intervention : contexte d'autorité	3 cr.
Autorité et contexte sociojudiciaire. Le double rôle du travailleur social : aide et contrôle. Modèles d'intervention dans les situations d'enfance négligée et abusée, violence conjugale.		
SVS 6471	Hommes : masculinités et interventions	3 cr.
Les masculinités : perspectives différentes. Socialisation de genre et identité. Rapports entre hommes et avec les femmes. Recherche d'aide et intervention auprès des hommes dans les sphères de paternité, santé, relations conjugales, travail.		
SVS 6472	Service social et éthique appliquée	3 cr.
À partir d'une pédagogie basée sur des études de cas, ce séminaire porte sur les enjeux éthiques liés à la pratique et à la recherche en service social. Étude des fondements de l'éthique et de la déontologie professionnelle.		
SVS 6473	Violence conjugale et intervention	3 cr.
Problématique de la violence conjugale. Théories explicatives du phénomène et mesure de sa prévalence. Modèles d'intervention psychosociaux et sociojudiciaires. Intervention auprès de clientèles particulières.		
SVS 6512	Recherche-action	3 cr.
Présentation de la recherche-action et de ses diverses modalités ainsi que son utilité pour l'analyse des problèmes sociaux et de pratiques sociales.		
SVS 6515	Méthodologie de recherche	3 cr.
Concepts théoriques et pratiques d'un travail de recherche en service social : phases du processus de recherche; types et devis; techniques de cueillette de données; validité et fidélité des instruments de mesure. Obligatoire.		
SVS 6520	Méthodes de recherche évaluative	3 cr.
Historique et conceptions du social sous-jacentes à l'évaluation : contrôle, participation et acteurs sociaux. L'évaluation des cas, des pratiques et des programmes d'action sociale.		
SVS 6525A et B	Sujets spéciaux	3 cr.
Cours ad hoc conçu par un professeur invité ou un professeur de l'École et portant sur un domaine spécifique touchant la recherche, l'analyse de la problématique ou l'étude des modèles de pratique.		
SVS 6535	Intervention et maladie mortelle	3 cr.
Mouvement des soins palliatifs et du développement de l'intervention dans le contexte des maladies mortelles (cancer et sida). Approche de l'accompagnement et la problématique de l'intervention sociale.		
SVS 6765	Intervention ethnoculturelle	3 cr.
Phénomène d'immigration : historique et contexte contemporain. Lois sociales affectant les immigrants. Accessibilité aux services sociaux. Modalités théoriques et pratiques de l'intervention interculturelle.		
SVS 6770	Santé mentale : perspectives critiques	3 cr.
Le concept de santé mentale, les médicaments et les approches novatrices pour intervenir avec des gens aux prises avec le problème. Rapports entre la santé mentale et la violence, la toxicomanie, le sida et l'emploi.		
SVS 6925	Rapport d'analyse de stage	15 cr.
Travail de nature analytique portant sur l'expérience de stage et la littérature afférente à celui-ci, sur les pratiques et la recherche pertinente à ce champ d'intervention. Obligatoire à la maîtrise avec stage.		
SVS 6926	Rapport d'analyse de pratiques	15 cr.
Rapport basé sur le stage et prenant la forme d'une analyse de l'expérience pratique ou des activités de recherche sous la direction du professeur directeur du stage. Obligatoire à la maîtrise de qualification professionnelle.		

SVS 6930 Travail dirigé **15 cr.**

Travail de nature analytique portant soit sur une problématique sociale, une politique sociale ou institutionnelle, ou une pratique d'intervention. Obligatoire à la maîtrise avec travail dirigé.

SVS 7000 Évolution de la pensée et des théories **3 cr.**

Étude des origines et du développement de la théorie en service social. Analyse de l'impact des changements matériels, culturels et idéologiques sur son évolution. Effets des changements en sciences sociales sur la théorie et l'intervention.

SVS 7001 Séminaire de thèse **3 cr.**

Ce séminaire offre l'occasion aux étudiants et professeurs du doctorat d'explorer divers problèmes de recherche soulevés par les projets de thèse. Les implications de la recherche de l'étudiant sur la pratique constituent un aspect important.

SVS 7002 Séminaire : les pratiques d'intervention **3 cr.**

Étude comparative de différents modèles d'intervention en service social quant à leur logique interne et leur efficacité pratique. Les modèles sont analysés quant à leurs origines, valeurs, objectifs, modes d'intervention et leur efficacité.

SVS 7003 Séminaire sur les politiques sociales **3 cr.**

Analyse des politiques sociales et de leur impact sur le service social et les clientèles qu'elles touchent. Étude des interactions entre les politiques sociales et les modes de gestion des organismes de service social chargés de leur application.

SVS 7004 Méthodologie : recherche quantitative **3 cr.**

Problèmes rencontrés dans l'utilisation des méthodes quantitatives dans la recherche en service social. Types de recherches quantitatives utiles pour l'analyse des politiques sociales. Rendement obtenu par l'emploi de méthodes d'analyse alternative.

SVS 7005 Méthodologie de la recherche qualitative **3 cr.**

Revue des principales méthodes de recherche qualitative et étude des problèmes reliés à l'utilisation de ces méthodes. On s'intéressera en particulier aux analyses résultant de leur emploi.

SVS 7006 Tutorat **3 cr.**

Ce cours d'approfondissement est centré sur les politiques sociales ou la recherche ou la pratique.

THB - Études bibliques**THB 6110** Méthode historico-critique **3 cr.**

Interprétation critique du texte biblique à l'aide d'une méthode historique, à travers les étapes suivantes : critique des sources, du genre littéraire, de la rédaction, histoire de la tradition et quête d'historicité.

THB 6120 Méthodes synchroniques **3 cr.**

Épistémologie, concepts heuristiques, étapes d'analyse, principes interprétatifs d'une ou de plusieurs approches littéraires de la bible : narratologie, sémiotique, analyse structurelle, rhétorique.

THB 6130 Hébreu biblique avancé **3 cr.**

Consolidation des éléments de morphologie. Approfondissement de l'analyse syntaxique basée sur les recherches récentes dans ce secteur. Traduction suivie d'un livre biblique. Critique textuelle de l'Ancien Testament.

THB 6140 Grec biblique avancé **3 cr.**

Traduction et analyse syntaxique de textes du Nouveau Testament. Développement de l'autonomie dans la résolution des difficultés grammaticales. Critique textuelle du Nouveau Testament.

THB 6210 Dieu dans l'expérience d'Israël **3 cr.**

À partir d'une grille issue de la « process theology », analyse des propositions théologiques contenues dans le Pentateuque et les premiers prophètes et dégager les intuitions fondamentales pour une interprétation contemporaine.

THB 6220 Jugement et espérance chez les prophètes **3 cr.**

Étude des manières dont les prophètes d'Israël ont porté un jugement critique sur les crises sociales, politiques et religieuses de leur époque et suscité une espérance ancrée dans leur foi au Dieu de l'alliance.

THB 6230 Voies spirituelles : psaumes et sagesse **3 cr.**

Les expériences humaines et spirituelles dans les psaumes et la littérature de sagesse. Rapport à soi-même, à Dieu, aux autres et au monde proposé dans ces textes. Pertinence pour la quête spirituelle contemporaine.

THB 6310 Regards bibliques sur Jésus, Christ **3 cr.**

Jésus de l'histoire : reconstitution du personnage et de son oeuvre. Le Christ de la foi : naissance du mouvement chrétien, formation des traditions littéraires des Évangiles et des christologies néo-testamentaires.

THB 6320 Identité et agir chrétiens chez Paul **3 cr.**

Lecture rhétorique, narrative et intertextuelle d'une lettre de Paul de Tarse. Apport théologique et impact sur le lecteur, croyant et non-croyant : comment repenser l'identité et l'éthique chrétiennes aujourd'hui?

THB 6330 La théologie de Jean **3 cr.**

Travail en séminaire sur des questions controversées portant sur l'un ou l'autre des écrits johanniques du Nouveau Testament (évangile, lettres, apocalypse). Accent placé sur la théologie produite par la mise en discours.

THB 6410 Théologies bibliques **3 cr.**

Diversité des discours théologiques dans la Bible. Possibilité d'une synthèse théologique : approches, méthodes, difficultés. Examen d'un thème spécifique ou d'une oeuvre représentative.

THB 6420 Littérature juive en marge de la Bible **3 cr.**

La littérature hellénistique et palestinienne du judaïsme du Second Temple : pseudépi-graphes, textes de Qumrân, Philon d'Alexandrie, Flavius Josèphe, apocalyptique, targums. État des recherches et étude de textes choisis.

THB 6430 La Bible questionnée par l'archéologie **3 cr.**

Apport de l'archéologie à l'étude de la Bible. Confrontation des textes aux données archéologiques : problèmes, contradictions ou confirmations, nouvelles propositions. Cours donné sur le Web ou stage en Israël / Palestine.

THB 6460 Lectures dirigées en exégèse biblique **3 cr.**

Constitution d'un dossier de lecture (thème ou texte biblique, état de la question dans un secteur exégétique). Utilisation des outils de référence et de recherche du domaine biblique. Peut se donner individuellement.

THB 6520 Questions spéciales **3 cr.**

Étude d'une oeuvre ou d'un problème particulier en études bibliques.

THB 6550 Séminaire de professeur invité **3 cr.**

Ce séminaire permet aux professeurs invités de développer leur enseignement en études bibliques.

THB 6815 Recherche 1 **3 cr.**

Activité obligatoire d'encadrement collectif de la recherche. Méthodologie. Élaboration d'une problématique. Première revue de littérature. Choix et enregistrement du sujet de recherche.

THB 6820 Recherche 2 **3 cr.**

Activité obligatoire d'encadrement collectif de la recherche. Orientation de la recherche. Méthode et plan. Habiletés et outils techniques. Rédaction du projet ou d'une étape de l'étude.

THB 6825 Projet de mémoire **4 cr.****THB 6840** Mémoire **20 cr.****THB 7001** Séminaire d'exégèse biblique **3 cr.**

Lecture suivie et analyse d'un texte du Premier ou du Deuxième Testament sous tous les aspects exégétiques : critique textuelle, contexte historique, philologie, caractéristiques littéraires, interprétation, réception, etc.

THB 7110 Séminaire de doctorat 1 **3 cr.**

Séminaire interdisciplinaire de recherche (rencontres mensuelles). Intégration de la démarche intellectuelle. Articulation des étapes de la recherche. Présentation du projet de recherche. Interaction avec des collègues.

THB 7111 Recherche **3 cr.**

Première version du projet de thèse.

THB 7120	Séminaire de doctorat 2	3 cr.
Séminaire obligatoire et interdisciplinaire pour les étudiants en deuxième année au Ph.D. (rencontres mensuelles). Deuxième présentation du projet de thèse. Interaction avec des collègues.		
THB 7130	Projet de thèse	6 cr.
THB 7240	Thèse	60 cr.

THL - Théologie

THL 6100	Interprétation théologique et biblique	3 cr.
Révélation et texte. Herméneutique et théologie. Conceptions, enjeux, présupposés et critères de l'interprétation. Acte de lecture. Problèmes particuliers posés par la lecture de textes bibliques et théologiques.		
THL 6160	Dieu en question	3 cr.
Pertinence de la figure chrétienne de Dieu dans le contexte œcuménique, interreligieux et sociétal actuel. La Trinité: au cœur de la foi chrétienne, mais en désuétude en Occident moderne. Dieu créateur. Dieu sauveur.		
THL 6170	Figures de Jésus et messianismes	3 cr.
Tensions constitutives du champ de la christologie. Situation de la pertinence de l'événement Jésus Christ en rapport avec les indicateurs d'une postmodernité: pluralisme et unicité, sens de l'histoire et place du langage.		
THL 6180	Église et sacrements	3 cr.
L'Église et les Églises. Mission de l'Église, multiplicité des voies religieuses et paix mondiale. Sacrements de l'Église et ritualités sociales multiples.		
THL 6260	Histoire et théologie de la spiritualité	3 cr.
Interprétation théologique de traditions marquées par des cultures et des civilisations différentes. Expérience spirituelle saisie dans ses racines historiques et ses pratiques actuelles.		
THL 6270	Anthropologie et singularité chrétienne	3 cr.
La singularité chrétienne face aux tournants de l'anthropologie. Implications théologiques. Création, grâce et salut. Approche théologique de thèmes tels que: corporalité, naturalité, culture, langage, temporalité.		
THL 6280	Questions d'éthique théologique	3 cr.
Articulations de la théologie et de l'éthique: déplacements et autonomisation. Dieu et le bien. Responsabilité. Histoire de l'interprétation de l'éthique du mouvement de Jésus. » Fin de l'éthique « dans le discours théologique.		
THL 6360	Mondialisation, Églises et théologie	3 cr.
Origines, ampleur et dynamique d'une mondialisation paradoxale. Confrontation entre néolibéralisme et altermondialisme. Déplacements provoqués dans les Églises et la théologie par ce défi. Engagement sollicité.		
THL 6370	L'inconscient dans la praxis théologique	3 cr.
Apports de la découverte freudienne à la compréhension de l'humain, conséquences pour le travail théologique. Histoire de leurs différends, contributions contemporaines: phénomène mystique, résurrection, désir, universalisme.		
THL 6380	Théologies et dialogue interreligieux	3 cr.
De la théologie chrétienne des religions aux théologies du dialogue interreligieux. Foi chrétienne et enjeux doctrinaux, philosophiques et sociétaux du dialogue interreligieux actuel.		
THL 6390	La violence comme défi au christianisme	3 cr.
La violence comme réalité humaine et question théologique fondamentale. Le christianisme aux prises avec la violence théologique.		
THL 6470	Théologies et éthiques contextuelles	3 cr.
Séminaire lié au Centre de théologie et d'éthique contextuelles québécoises (CE-TECQ). Problématique de la contextualité en théologie et en éthique. Mise en œuvre d'une approche contextuelle à propos d'une question spécifique.		
THL 6480	Nag Hammadi et la gnose	3 cr.
Description et typologie des doctrines gnostiques; leur importance pour l'histoire du christianisme ancien et de la théologie. Le corpus de Nag Hammadi et ses problèmes méthodologiques. Étude de textes ou de thèmes.		

THL 6550	Séminaire de professeur invité	3 cr.
Séminaire permettant à des professeurs ou professeurs invités de développer leur enseignement en études théologiques.		
THL 6560	Théologie systématique 1	3 cr.
Étude d'un auteur ou d'une auteure, d'une œuvre, d'une époque ou d'une problématique particulière de théologie systématique.		
THL 6570	Théologie systématique 2	3 cr.
Étude d'un auteur ou d'une auteure, d'une œuvre, d'une époque ou d'une problématique particulière de théologie systématique.		
THL 6590	Lectures dirigées	3 cr.
Constitution individuelle ou collective d'un dossier de lecture (thème ou œuvre, état du savoir...) sur une question théologique d'intérêt pour le ou les participants. Utilisation des outils de référence et de recherche.		
THL 6710	Interprétation juive de la Bible	3 cr.
Aperçu historique sur l'interprétation juive de la Bible. Étude approfondie du contexte, de la méthode et de la théologie d'un commentaire biblique représentatif. Pertinence pour le judaïsme contemporain.		
THL 6720	Théologie juive	3 cr.
Possibilités, sources et méthodes d'un discours rationnel sur Dieu, ses relations avec l'homme et l'univers. Étude systématique d'une œuvre ou d'un thème de la théologie juive.		
THL 6730	Éthique juive	3 cr.
Sources de l'éthique dans le judaïsme. Loi divine et autonomie morale. Analyse du point de vue d'un ou plusieurs penseurs juifs sur un thème moral majeur: justice, compassion, dignité humaine, etc.		
THL 6740	Aux sources de la mystique juive	3 cr.
L'appréhension du divin par la contemplation et l'illumination dans la tradition juive. Mysticisme ancien (Hekhalot et Merkavah) et kabbale médiévale (Zohar). Étude d'une œuvre: contexte, méthode, contenu, pertinence.		
THL 6815	Recherche 1	3 cr.
Activité obligatoire d'encadrement collectif de la recherche. Méthodologie. Élaboration d'une problématique. Première revue de littérature. Choix et enregistrement du sujet de recherche.		
THL 6820	Recherche 2	3 cr.
Activité obligatoire d'encadrement collectif de la recherche. Orientation de la recherche. Méthode et plan. Habiletés et outils techniques. Rédaction du projet ou d'une étape de l'étude.		
THL 6825	Projet de mémoire	4 cr.
THL 6840	Mémoire	20 cr.
THL 7001	Élaboration d'une synthèse théologique	3 cr.
Séminaire d'explication et d'intégration, à partir de son parcours propre, des composantes d'une synthèse théologique cohérente et personnelle, en confrontation avec les autres participants et avec des auteurs de référence.		
THL 7110	Séminaire de doctorat 1	3 cr.
Séminaire interdisciplinaire de recherche (rencontres mensuelles). Intégration de la démarche intellectuelle. Articulation des étapes de la recherche. Présentation du projet de recherche. Interaction avec des collègues.		
THL 7111	Recherche	3 cr.
Première version du projet de thèse.		
THL 7120	Séminaire de recherche 2	3 cr.
Séminaire obligatoire et interdisciplinaire pour les étudiants en deuxième année au Ph.D. (rencontres mensuelles). Deuxième présentation du projet de thèse. Interaction avec des collègues.		

THL 7140	Projet de thèse	12 cr.
THL 7240	Thèse	60 cr.

THP - Théologie pastorale (pratique)

THP 6110	Observation et analyse en praxéologie	3 cr.
Observation, analyse, problématisation d'une pratique sociale ou religieuse. Approche praxéologique. Statut et éthique de l'observation. Méthodes empiriques en théologie pratique. Instruments de travail.		
THP 6111	Herméneutique théologique de l'action	3 cr.
Herméneutique du texte et de l'action. Statut et pertinence de l'interprétation théologique en praxéologie. Interprétation d'une pratique. Planification d'une intervention. Prospective. Préalable(s) : THP 6110.		
THP 6112	La communication en pastorale	3 cr.
Communication et communication religieuse. Modèles de communication en sciences humaines et en théologie. Analyse de pratiques. Communication et révélation dans les pratiques pastorales.		
THP 6200	Jeunes, rapp. de génération, spiritual.	3 cr.
Diversité de la culture et de la spiritualité des jeunes (adolescents et jeunes adultes). Religion, pastorale et âges de la vie (mouvements et pratiques). Rapports de générations. Analyse de questions particulières.		
THP 6201	Communautés, service et ministères	3 cr.
Communautés chrétiennes d'aujourd'hui. Rapport à une société séculière et diversifiée. Situation socioculturelle et religieuse des fidèles et des ministres. Mission, services, ministères et coresponsabilité.		
THP 6202	Pastorale des communautés culturelles	3 cr.
Données démographiques. Expérience migratoire et rapports interculturels. Problématique sociale et ecclésiale. Représentations sociales et religieuses. Analyse de pratiques, problématique et pistes d'intervention pastorale.		
THP 6203	Pastorale et milieux de santé	3 cr.
Normes gouvernementales et autres régissant les professionnels en pastorale de la santé au Québec. Lieux divers d'insertion de ces professionnels. Enjeux et problématiques. Évolution des milieux et des pratiques.		
THP 6204	Enjeux socio-politiques et pastorale	3 cr.
Fondements de l'engagement ecclésial vis-à-vis des défis socio-politiques. Diagnostic sociétal et interprétation théologique. Orientations pastorales conséquentes. Spécificité de la pastorale sociale. Analyse de pratiques.		
THP 6205	Christianisme et transmission	3 cr.
Problématique de la transmission et situation actuelle. Christianisme et culture : défis et enjeux de la transmission. Lieux et pratiques de la transmission de la foi aujourd'hui. Études de cas.		
THP 6206	Pratiques sacramentelles, foi et culture	3 cr.
Ritualités et liturgies dans la modernité. Originalité et recomposition des pratiques liturgiques chrétiennes en regard de la culture. Rôle de la parole et de la gestuelle. Relation aux autres pratiques pastorales.		
THP 6207	Pratiques catéchétiques	3 cr.
Nouveau contexte socio-culturel et ecclésial relatif à l'éducation de la foi. Analyse des discours sur les pratiques catéchétiques. Modèles d'intervention, approches et démarches. Études de cas.		
THP 6301	La souffrance, interpellation radicale	3 cr.
La souffrance, défi pour la pensée et la foi. Expérience, sens et non-sens. Crise et traumatisme religieux. La religion comme ressource. La Shoah et autres cataclysmes. Tradition chrétienne. Accompagnement, rites, solidarité.		
THP 6302	Pastorale et abus sexuels	3 cr.
Problématique contemporaine. Pouvoir, spiritualité, sexualité. Dimensions spirituelles et religieuses. Critique théologique. Traumatismes et rapports à Dieu. Interpellations pastorales. La pastorale comme situation à risque.		

THP 6303	Agir pastoral et culture contemporaine	3 cr.
Redéfinition du religieux et du spirituel au Québec et en Occident. Incidences sur les pratiques ecclésiales, sacramentaires, éthiques. L'action pastorale dans la culture. Redéfinitions des professions liées au religieux.		
THP 6304	Bible et éducation de la foi	3 cr.
Objectifs et principes de l'éducation de la foi. Place de la Bible dans cette démarche. Analyse critique et expérimentation de différentes approches et outils. Éléments d'andragogie et d'animation.		
THP 6305	Pastorale et enjeux éthiques	3 cr.
Analyse de situations où se posent des questions éthiques majeures. Interprétation théologique et pastorale. Accompagnement de personnes en situation de crise. Cheminements éthiques et modèles d'intervention pastorale.		
THP 6400	Séminaire d'études de cas	3 cr.
Études de cas d'intervention pastorale (problème, dossier, situation, préoccupation) présentés par les étudiants à partir de leurs pratiques actuelles ou de leur expérience. Exercices de consultation.		
THP 6402	Animation de groupe en pastorale	3 cr.
Problèmes d'animation en pastorale. Connaissance d'instruments d'animation selon divers types de groupes et de milieux. Habilitation sous mode d'exercices.		
THP 6403	Accompagnement spirituel	3 cr.
Formation à l'accompagnement spirituel. Approches théoriques. Analyse de pratiques. Ce cours présuppose que l'étudiant fait ou a fait de l'accompagnement spirituel et qu'il est prêt à réfléchir en groupe sur sa pratique.		
THP 6501	Théologie pratique 1	3 cr.
Étude de questions, de problématiques ou d'ouvrages relatifs à la théologie pratique.		
THP 6502	Théologie pratique 2	3 cr.
Étude de questions, de problématiques ou d'ouvrages relatifs à la théologie pratique.		
THP 6504	Lectures dirigées	3 cr.
Constitution individuelle ou collective d'un dossier de lecture (thème ou oeuvre, état du savoir...) sur une question théologique d'intérêt pour le ou les participants. Utilisation des outils de référence et de recherche.		
THP 6550	Séminaire de professeur invité	3 cr.
Étude de questions, de problématiques ou d'ouvrages relatifs à la théologie pratique autour d'un professeur invité.		
THP 6601	Stage 1	6 cr.
Mise en situation de responsabilités pastorales. Supervision de cet exercice. Séminaire d'intégration.		
THP 6602	Stage 2	6 cr.
Mise en situation de responsabilités pastorales. Supervision de cet exercice. Séminaire d'intégration. Préalable(s) : THP 6601.		
THP 6610	Stage en milieu de santé (ACPEP) 1	12 cr.
Visites cliniques. Connaissance des soins spécialisés. Identité personnelle et professionnelle de la personne qui fait l'accompagnement spirituel des malades. Sa place et son rôle en milieu de santé. Répartition des responsabilités.		
THP 6620	Stage en milieu de santé (ACPEP) 2	12 cr.
Choix et approfondissement d'une spécialité clinique. Intégration des enjeux de la bioéthique. Visites cliniques. Ateliers sur les politiques et les procédures d'un service d'accompagnement spirituel en milieu de santé.		
THP 6650	Rapport de stages	12 cr.
Synthèse personnelle de l'intervention pastorale de l'étudiant : forces et faiblesses; conséquences sociopastorales, ecclésiales et théologiques; orientations futures. Cours obligatoire à l'orientation "Avec stages".		
THP 6810	Projet de recherche	2 cr.
THP 6815	Recherche 1	3 cr.
Activité obligatoire d'encadrement collectif de la recherche. Méthodologie. Élaboration d'une problématique. Première revue de littérature. Choix et enregistrement du sujet de recherche.		

THP 6820	Recherche 2	3 cr.
Activité obligatoire d'encadrement collectif de la recherche. Orientation de la recherche. Méthode et plan. Habiletés et outils techniques. Rédaction du projet ou d'une étape de l'étude.		
THP 6825	Projet de recherche	4 cr.
THP 6830	Essai	16 cr.
THP 6840	Mémoire	20 cr.
THP 7001	Questions de théologie pratique	3 cr.
Herméneutique de l'action et théologie. Étude critique des approches et situation du projet de l'étudiant dans celles-ci. Questions de méthode. Rapport aux sciences humaines. Élaboration d'un discours de théologie pratique.		
THP 7110	Séminaire de recherche 1	3 cr.
Séminaire interdisciplinaire de recherche (rencontres mensuelles). Intégration de la démarche intellectuelle. Articulation des étapes de la recherche. Présentation du projet de recherche. Interaction avec des collègues.		
THP 7111	Recherche	3 cr.
Première version du projet de thèse.		
THP 7120	Séminaire de recherche 2	3 cr.
Séminaire obligatoire et interdisciplinaire pour les étudiants en deuxième année au Ph.D. (rencontres mensuelles). Deuxième présentation du projet de thèse. Interaction avec des collègues.		
THP 7140	Projet de thèse	12 cr.
THP 7240	Thèse	60 cr.

TRA - Traduction

TRA 6001	Méthodologie de la recherche	3 cr.
Démarches et approches méthodologiques de la recherche en sciences humaines applicables en traduction. Courants de recherche théorique et appliquée en traduction et dans les domaines connexes.		
TRA 6002	Épistémologie	3 cr.
Apprentissage de la démarche et de la pensée scientifiques dans le domaine traductologique.		
TRA 6003	Théories de la traduction	3 cr.
Approfondissement d'un thème ou d'une question d'actualité en traductologie. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
TRA 6004	Traduction et société	3 cr.
Rôle de la traduction dans la production de l'identité. Contact des cultures par la traduction. Critères de traduction et choix de société. La traduction comme discours social. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
TRA 6005	Processus de traduction et apprentissage	3 cr.
Expériences de traduction/interprétation : observation des démarches et stratégies personnelles; modèles d'apprentissage et approches psychocognitives. Différentes paires de langues admises, après approbation par le professeur.		
TRA 6007	Langues de spécialité	3 cr.
Exploration des différents aspects des langues de spécialité dans leurs rapports à la traduction et à la rédaction spécialisées.		
TRA 6008	Traductique	3 cr.
Utilisation et fonctionnement général des systèmes de traduction automatique et de traduction assistée par ordinateur, ainsi que les divers outils d'aide à la traduction. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
TRA 6101	Rédaction et révision avancées	3 cr.
Approfondissement des méthodes de rédaction, de révision unilingue et bilingue de textes pragmatiques. Organisation et typologie textuelles.		
TRA 6104	Traduction scientifique	3 cr.
Simulation, dans un cadre contrôlé, de l'activité de traduction professionnelle menée sur des textes scientifiques. Réflexion sur la démarche appliquée. Optimisation en vue		

d'accroître la vitesse d'exécution en préservant la qualité. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).

TRA 6105	Traduction technique	3 cr.
Simulation, dans un cadre contrôlé, de l'activité de traduction professionnelle menée sur des textes techniques. Réflexion sur la démarche appliquée. Optimisation en vue d'accroître la vitesse d'exécution en préservant la qualité.		
TRA 6106	Traduction commerciale	3 cr.
Simulation, dans un cadre contrôlé, de l'activité de traduction professionnelle menée sur des textes commerciaux. Réflexion sur la démarche appliquée. Optimisation en vue d'accroître la vitesse d'exécution en préservant la qualité.		
TRA 6107	Traduction économique	3 cr.
Simulation, dans un cadre contrôlé, de l'activité de traduction professionnelle menée sur des textes économiques. Réflexion sur la démarche appliquée. Optimisation en vue d'accroître la vitesse d'exécution en préservant la qualité. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
TRA 6109	Traduction juridique	3 cr.
Simulation, dans un cadre contrôlé, de l'activité de traduction professionnelle menée sur des textes juridiques. Réflexion sur la démarche appliquée. Optimisation en vue d'accroître la vitesse d'exécution en préservant la qualité. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
TRA 6111	Traduction administrative	3 cr.
Simulation, dans un cadre contrôlé, de l'activité de traduction professionnelle menée sur des textes administratifs. Réflexion sur la démarche appliquée. Optimisation en vue d'accroître la vitesse d'exécution en préservant la qualité.		
TRA 6112	Traduction informatique	3 cr.
Simulation, dans un cadre contrôlé, de l'activité de traduction professionnelle, menée sur des textes informatiques. Réflexion sur la démarche appliquée. Optimisation en vue d'accroître la vitesse d'exécution en préservant la qualité.		
TRA 6115	Traduction littéraire et comparée	3 cr.
Exercice de la traduction de textes littéraires de genres différents. Réflexion sur la spécificité de la démarche en général et appliquée aux différents genres. Critères et méthodes d'évaluation des textes traduits.		
TRA 6117	Terminologie appliquée	3 cr.
Méthodologie de la recherche terminologique. Organisation de la profession. Grilles de compétence. Éléments de déontologie.		
TRA 6118	Traduction biomédicale	3 cr.
Simulation de la traduction professionnelle de textes traitant des disciplines médicales classiques et connexes (biologie cellulaire et moléculaire). Réflexion sur la démarche et optimisation conciliant rapidité et qualité.		
TRA 6119	Traduction pharmaceutique	3 cr.
Simulation de la traduction professionnelle de textes traitant du médicament (conception, étude, homologation). Réflexion sur la démarche et optimisation conciliant rapidité et qualité. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
TRA 6301	Atelier de localisation	3 cr.
Spécificités de la localisation. Apprentissage de logiciels de localisation et de logiciels associés (éditeur, gestion terminologique, mémoire de traduction...). Pages Web. Élaboration, gestion et exécution d'un court projet de localisation.		
TRA 6302	Projet personnel en localisation	3 cr.
Réalisation d'un projet de localisation de logiciel nécessitant l'utilisation d'une gamme variée d'outils de localisation. Enseignement personnalisé sous forme de tutorat. Préalable(s) : TRA 3400G et TRA 6301.		
TRA 6515	Projet en milieu professionnel	6 cr.
Réalisation d'un projet de traduction en milieu professionnel.		
TRA 6601	Difficultés du français contemporain	3 cr.
Révision et approfondissement de la connaissance du français écrit (difficultés de linguistique interne et externe). Norme et usage.		
TRA 6602	Rédaction générale et professionnelle	3 cr.
Objectifs et stratégies de communication; types de discours; planification et structuration des documents; rédaction de différents genres de textes pour divers publics et selon des objectifs variés.		

TRA 6603	Documentation et terminologie	3 cr.
Initiation aux techniques documentaires. Types d'information et de supports. Sources d'information. Évaluation de la documentation. Dictionnaires. Terminologie ponctuelle.		
TRA 6604	Introduction à la traduction	3 cr.
Définition et critères de la traduction; modes et genres. Principes de base, processus et méthode. Exercices d'application.		
TRA 6605	Courants théoriques en traduction	3 cr.
Présentation des principaux travaux de réflexion en traduction depuis les années 50. Examen des rapports entre théorie et pratique. Étude des méthodes fondées sur l'analyse des langues, des textes et des discours.		
TRA 6606	Traduction scientifique et technique	3 cr.
Acquisition par la pratique d'une méthode d'analyse et de traitement des problèmes spécifiques à la traduction scientifique et technique.		
TRA 6607	Traduction commerciale et économique	3 cr.
Acquisition par la pratique d'une méthode d'analyse et de traitement des problèmes spécifiques à la traduction commerciale et économique.		
TRA 6608	Traduction juridique et administrative	3 cr.
Acquisition par la pratique d'une méthode d'analyse et de traitement des problèmes spécifiques à la traduction juridique et administrative.		
TRA 6609	Traduction médico-pharmacologique	3 cr.
Acquisition par la pratique d'une méthode d'analyse et de traitement des problèmes spécifiques à la traduction médico-pharmacologique.		
TRA 6610	Traduction littéraire	3 cr.
Exercice de la traduction de textes littéraires. Réflexion sur la spécificité de la démarche.		
TRA 6803	Techniques d'interprétation consécutive	3 cr.
Initiation à la théorie et à la pratique de l'interprétation consécutive. Rôle et place sur le marché professionnel de la traduction. Explication, démonstration et enseignement des techniques et des modalités de travail. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
TRA 6804	Acquisition de connaissances thématiques	3 cr.
Langues de spécialité : description en compréhension et en extension dans la perspective de leur apprentissage, envisagé comme une préparation à la traduction spécialisée.		
TRA 6805	Interprétation consécutive (B à A)	3 cr.
Pratique intensive de l'interprétation consécutive (anglais-français) en laboratoire. Préalable(s) : TRA 6803. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
TRA 6806	Interprétation consécutive (A à B)	3 cr.
Pratique intensive de l'interprétation consécutive (français-anglais) en laboratoire. Préalable(s) : TRA 6803. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		
TRA 7100	Lectures dirigées en traduction	3 cr.
Ce premier séminaire est offert aux deux options et consiste en la lecture de monographies que l'étudiant pourra inclure dans le bloc des domaines obligatoires à couvrir lors de l'examen de synthèse.		
TRA 7200	Séminaire de thèse	3 cr.
Articulation de la problématique, choix du cadre théorique et de la démarche méthodologique en fonction de l'orientation dans l'option « Traductologie » ou « Terminologie ». Présentation de résultats préliminaires de recherche. (Non offert à l'automne 2005, à l'hiver 2006 et à l'été 2006).		

TXL - Toxicologie

TXL 6002	Méthodes analytiques en toxicologie	3 cr.
Principes des diverses méthodes analytiques applicables au domaine de la toxicologie. Études critiques des limites utiles de ces méthodes.		
TXL 6010	Introduction à la toxicologie	3 cr.
Principes généraux de toxicologie. Absorption, distribution, biotransformation et excrétion des substances étrangères. Dépistage des effets toxiques des substances sur les systèmes physiologiques.		

TXL 6012	Toxicologie des médicaments	3 cr.
Classification des réactions toxiques aux médicaments. Les réactions toxiques envisagées en fonction des systèmes physiologiques. Réglementation pertinente au domaine.		
TXL 6014	Toxicologie de l'environnement	3 cr.
Principes généraux de la toxicologie de l'environnement. Les effets toxiques de l'activité humaine sur la faune et la flore. Équilibre des écosystèmes. Réglementation pertinente au domaine.		
TXL 6016	Toxicologie agro-alimentaire	3 cr.
L'utilisation des produits toxiques dans le domaine agro-alimentaire. Les effets toxiques de ces produits sur les végétaux et les animaux qui servent à la consommation humaine. La réglementation pertinente au domaine.		
TXL 6030	Évaluation du risque toxique 1	3 cr.
Préparation d'une monographie sur un agent chimique d'utilisation courante. Interprétation des épreuves de toxicité. Définition du seuil toxique et évaluation du risque toxique. Discussion critique du bien-fondé de la norme actuelle.		
TXL 6031	Évaluation du risque toxique 2	3 cr.
Préparation d'une monographie sur un agent chimique posant problème quant à l'évaluation du risque toxique. Analyse critique des données disponibles. Discussion sur les perspectives de solution. Formulation de recommandations.		

TXM - Toxicomanie

TXM 6003	Séminaire d'approfondissement	3 cr.
Problématiques des toxicomanies. Intégration et mise en pratique des connaissances. Rencontres de groupe relatives au stage ou travail dirigé, exposés et discussions critiques.		
TXM 6005	Substances, dimensions neurobiologiques	3 cr.
Les classes de psychotropes, la consommation, les mécanismes d'action et de développement de la dépendance. Effets sur l'organisme, intoxication, intervention médicale, sevrage, réhabilitation. Préalable(s) : TXM 6004.		
TXM 6016	Les usages et les interdits de drogues	3 cr.
Histoire des drogues; conduites addictives et contextes sociaux; nouveaux contextes d'usages et nouvelles finalités : finalités de sensation, de thérapie et de performance.		
TXM 6017	Enjeux normatifs et éthiques	3 cr.
Drogue et jeunes; drogue et jeunes de la rue, drogue et parentalité, drogue et économie clandestine, drogue et multiculturalisme. Les aspects de compréhension soulevés sont par exemple : les significations, les perceptions, le contexte particulier de consommation, la distance culturelle de ces groupes avec les intervenants, les représentations individuelles et sociales.		
TXM 6018	Méth. recherche et phénom. des drogues	3 cr.
Compréhension et critique des méthodes et des outils de recherche : groupe de discussions, récit narratif, recherche-action, analyse de besoin, de contexte, de clientèle, recherche évaluative. Comprendre les avantages et les inconvénients, la pertinence, les fondements, les applications et les résultats attendus de ces méthodes de recherche.		
TXM 6019	Expériences novatrices et anal. critique	3 cr.
Analyse des expériences novatrices qui forment le paysage du domaine des drogues et réflexion sur les enjeux sociaux, économiques, légaux et éthiques; analyse des résistances et de théories qui les sous-tendent.		
TXM 6020	Projet d'intégration	6 cr.
Protocole de recherche contextualisée développé dans le cadre du cours TXM6018. L'étudiant devra le réaliser en lien avec un milieu de pratique ou de recherche.		

URB - Urbanisme

URB 6011	Atelier d'intégration	3 cr.
Constitution d'un dossier-synthèse sur un territoire urbain en vue d'une intervention. Contextes social, économique, culturel et spatial. Intégration de diverses perspectives d'analyse pour dégager le potentiel d'intervention.		

- URB 6020** Atelier d'intervention **6 cr.**
Formulation d'un projet d'intervention en urbanisme et élaboration de stratégies de mise en oeuvre. Choix des moyens, montage institutionnel et financier. Appréciation des conditions de réalisation, des coûts et des bénéfices.
- URB 6031** Atelier III - Pays en développement **6 cr.**
Élaboration de programmes ou projets d'urbanisme concernant les PED. Face à des problématiques actuelles, les étudiants devraient aboutir à des propositions concrètes d'intervention.
- URB 6281** Théories, pratiques de la planification **3 cr.**
Théories de la planification et urbanisme. Perspective historique sur les pratiques de la planification. Adaptation et transformation des pratiques. Enjeux éthiques et politiques de la planification.
- URB 6284** Développement économique urbain **3 cr.**
Analyse de l'armature urbaine, théories de la croissance urbaine et modèles de prévision. Éléments d'économie spatiale et marché immobilier. Localisation des activités industrielles et commerciales et des équipements : analyse et stratégies.
- URB 6286** Histoire de l'urbanisme **3 cr.**
Débuts de l'urbanisme en Europe et en Amérique du Nord : courants de pensée, conceptions de la ville; principes, modèles, outils d'urbanisme. Plans d'extension et de réforme. Modèles d'habitat. Villes nouvelles. Le fonctionnalisme et sa critique.
- URB 6287** Cadres juridiques de l'urbanisme **3 cr.**
Contexte institutionnel de l'aménagement. Politiques et orientations gouvernementales. Outils juridiques de planification, d'intervention et de mise en oeuvre en urbanisme. Pouvoirs de réglementation. Interventions foncières et autres outils.
- URB 6288** Gestion du territoire et géomatique **3 cr.**
SIURS et gestion du territoire. Base géographique et données multi-sources (cadastre, évaluation foncière, inventaires, enquêtes, etc.). Modélisation et traitement des données du territoire. Études de cas en gestion locale. Cartographie thématique.
- URB 6647** Séminaire de recherche en urbanisme **3 cr.**
Approches et méthodes de recherche en urbanisme. Étapes d'une recherche. Définition d'un sujet et formulation d'une problématique. Examen des différentes démarches de recherche en urbanisme.
- URB 6648** Stratégie de recherche **6 cr.**
Recherches théoriques et empiriques relatives à la problématique du sujet de mémoire. Rédaction d'un rapport sur le cadre théorique et sur la méthodologie de recherche. Préalable(s) : URB 6647.
- URB 6652** Travail dirigé de fin d'études **6 cr.**
Exercice académique individuel portant sur une problématique ou un problème d'urbanisme en PED et faisant l'objet d'un rapport.
- URB 6658** Travail dirigé 1: stratégie de recherche **3 cr.**
Recherche documentaire et rédaction d'une problématique sur le sujet déjà défini. Établissement d'un plan de travail et cueillette d'informations détaillées.
- URB 6659** Travail dirigé 2 : rédaction **6 cr.**
Rédaction du rapport de travail dirigé. Concomitant(s) : URB 6658.
- URB 6670** Travail individuel de recherche **3 cr.**
Recherche individuelle, qui peut être complémentaire au travail dirigé, ou au stage.
- URB 6671** Stage en milieu professionnel **3 cr.**
Compte rendu d'une expérience de travail en milieu professionnel.
- URB 6672** Activité spéciale **3 cr.**
Compte rendu d'un voyage d'études, participation à une clinique d'urbanisme, etc.
- URB 6741** Promotion immobilière et habitat urbain **3 cr.**
Modèles de développement immobilier et formation des espaces résidentiels. Stratégies de promotion immobilière résidentielle. Phases et études de montage d'une opération. Évaluation multicritère des projets. Enquêtes sur les modes d'habiter.
- URB 6742** Dynamique des habitats urbains **3 cr.**
Transformation de l'habitat urbain. Évolution des modes de vie. Ménages, cycle de vie et pratiques spatiales. Dynamiques sociales de valorisation/appropriation et de dévalorisation/désinvestissement. Tendances récentes, nouveaux espaces résidentiels.
- URB 6751** Analyse de milieu et design urbain **3 cr.**
Méthodes d'analyse de milieu et de site : éléments naturels et construits, traces et tracés. Processus et méthodes de conception, de production et d'évaluation d'un projet d'aménagement en milieu urbain et périurbain.
- URB 6752** Courants contemporains en urbanisme **3 cr.**
Structuration des formes et activités urbaines. Critique du fonctionnalisme. Architecture urbaine, reconstruction de la ville, approches phénoménologiques, contextualisme, Urban Design, New Urbanism. Plan/projet. Espace public. Cas exemplaires.
- URB 6753** Méthodes de design urbain **3 cr.**
Courants d'analyse en design urbain. Approfondissement des méthodes contextuelles, appliquées à des espaces urbains centraux et périurbains. Prototypes d'éléments morphologiques de la ville, paramètres de composition dans une perspective historique. Préalable(s) : URB 6751 ou URB 6752.
- URB 6754** Formation de l'espace urbain **3 cr.**
La ville et la contrainte géographique. Les règles de formation et de transformation des formes urbaines élémentaires. Morphogénèse et morphologie concrètes. Structuration de l'espace métropolitain.
- URB 6761** Gestion des services urbains **3 cr.**
Rôle des équipements collectifs et des services urbains dans la ville. Acteurs et modèles de gestion. Équité et efficacité. Modalités de financement et de fonctionnement.
- URB 6762** Planification des infrastructures **3 cr.**
Prévision de la demande spatialisée. Étude des options de localisation, analyse des impacts sur l'utilisation du sol et sur les valeurs foncières. Modalités de gestion et de financement.
- URB 6771** Développement urbain durable **3 cr.**
Dimensions théoriques et stratégiques du développement urbain durable. Agenda Brun et planification environnementale dans les pays développés et en développement. Rôle et moyens des acteurs. Procédés et stratégies.
- URB 6772** Éval. environnementale/planif. de projet **3 cr.**
Dimensions et méthodologie de l'évaluation environnementale. Production de l'étude d'impacts. Implication des publics; stratégies et procédures de consultation. Arrimage aux processus de planification des projets et de décision.
- URB 6773** Gestion environnementale du territoire **3 cr.**
Gestion intégrée du territoire et des ressources naturelles. Espaces protégés. Modèles d'organisation formels et informels, concertés ou associatifs. Stratégies d'action. Études de cas.
- URB 6850** Urbanisme dans les PED **3 cr.**
Spécificités des problèmes urbains dans les PED. Stratégies pour la production et le financement de l'habitat et des services urbains. Gestion participative, partenariat public-privé, rôle des ONG. Étude de cas.
- URB 6851** Développement communautaire et urbanisme **3 cr.**
Nouveaux enjeux urbains, action communautaire et pratiques éthiques en urbanisme. Diversité socioculturelle; équité et solidarité sociospatiales. Démocratie locale et participation des citoyens. Développement local et partenariats communautaires.
- URB 6853** Analyse spatiale et géomatique **3 cr.**
SIG évolués en gestion urbaine et environnementale. Modèles complexes de données. Requêtes spatiales et attributaires. Opérateurs topologiques. Analyse de groupes. Maillage des lieux; facteurs de localisation. Perspectives 3D. Progiciels spécialisés. Préalable(s) : URB 6288.
- URB 6854** Gestion du sol et enjeux urbains **3 cr.**
Nouveaux enjeux spatiaux et nouvelles pratiques d'intervention. Approches comparées, innovations stratégiques et évaluation des pratiques.
- URB 6857** Projets et financement international **3 cr.**
Implication des institutions internationales dans le montage et le financement de projets urbains dans les PED. Complexité des réseaux d'acteurs, contraintes institutionnelles lors de la mise en oeuvre. Rôle de l'assistance technique.
- URB 6859** Séminaire : gestion urbaine et PED **3 cr.**
Analyse comparative des stratégies et politiques de gestion urbaine dans les PED. Potentiels et limites des transferts d'expertise et de technologie. Applications à la gestion foncière, l'habitat et la gestion des services urbains.

VSS - Vieillesse, santé et société

VSS 6001 Qu'est-ce que vieillir? **3 cr.**

Ce cours vise à sensibiliser au phénomène du vieillissement en abordant différentes représentations du vieillissement, en approfondissant la notion du vieillissement réussi et en introduisant un modèle interdisciplinaire du bien vieillir.

VSS 6002 La personne vieillissante **3 cr.**

Ce cours discute des étapes du vieillissement; distingue le normal du pathologique; voit les effets de certains syndromes gériatriques et psychoaffectifs et analyse les facteurs associés au bien-être et à la vulnérabilité.

VSS 6003 Pers. vieillissantes/Aspects soc. santé **3 cr.**

Ce cours vise à permettre aux étudiants de saisir l'importance de la dimension sociale du vieillissement et de réfléchir de façon critique sur les orientations sociales relatives au vieillissement.

VSS 6004 Approches/pers. âgées et leurs aidants **3 cr.**

Ce cours vise à munir les étudiants, à partir de leur expérience professionnelle, d'approches interdisciplinaires en vue d'enrichir leur pratique auprès des personnes âgées et de leurs proches.

VSS 6006 Santé, vieillissement/méth. rech. appl. **3 cr.**

Développement de la capacité de fonder sa pratique sur les résultats de la recherche, d'avoir un esprit critique face aux recherches diffusées et de développer une sensibilité aux enjeux spécifiques de la recherche.

VSS 6007 Séminaire d'intégration **3 cr.**

Développement de la capacité d'analyser les problèmes avec une vision holistique des questions. Développer la conscience des dimensions interdisciplinaires des questions abordées.

VSS 6008 Travail dirigé **15 cr.****VSS 6900** Mémoire **24 cr.**

École Polytechnique

Sous cette rubrique, sont regroupés les programmes d'études supérieures offerts à l'École Polytechnique : un diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.–15 spécialités), une maîtrise ès sciences appliquées (M.Sc.A.–12 spécialités), une maîtrise en ingénierie (M.Ing.–12 spécialités) et 11 Philosophiæ Doctor (Ph.D.).*

Études supérieures spécialisées

Diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.)

Sciences appliquées

Maîtrise ès sciences appliquées (M.Sc.A.)

Ingénierie

Maîtrise en ingénierie (M.Ing.)

Génie

Ph.D. (génie biomédical)

Ph.D. (génie chimique)

Ph.D. (génie civil)

Ph.D. (génie électrique)

Ph.D. (génie industriel)

Ph.D. (génie informatique)

Ph.D. (génie mécanique)

Ph.D. (génie métallurgique)

Ph.D. (génie minéral)

Ph.D. (génie nucléaire)

Ph.D. (génie physique)

Ph.D. (mathématiques – option « mathématiques de l'ingénieur »)

Directeur et personnel enseignant : consulter le site Internet de l'École à l'adresse <http://www.polymtl.ca> ou l'annuaire des études supérieures de l'École.

Règlements généraux des études supérieures

Les règlements généraux précisent des exigences qui s'appliquent à l'ensemble des programmes d'études supérieures de l'École Polytechnique.**

Il relève de la responsabilité de l'étudiant :

- de se familiariser avec les règlements de l'École et avec le calendrier universitaire;
- de s'informer auprès de son département ou institut des conditions particulières d'application;

* Prière de consulter l'annuaire des Études supérieures de l'École Polytechnique concernant les dernières modifications aux programmes et aux règlements pour l'année 2005-2006.

** Le contenu de cet annuaire est donné sous réserve des modifications qui peuvent y être apportées ultérieurement et qui sont imprévisibles au moment de la publication. Les modifications éventuelles des règlements ou de leurs modalités d'application seront portées à la connaissance des étudiants et également mis à jour sur le site Internet de l'École. Les présents règlements sont en vigueur pour une période d'une année débutant au trimestre d'automne de l'année courante.

- de s'assurer que les différents formulaires requis au cours de son cheminement sont complétés et soumis aux autorités compétentes dans les délais prévus. Toute négligence à ces égards peut entraîner des retards et se répercuter sur le déroulement des études.

1 Grades et diplômes

L'École Polytechnique, régie par un contrat d'affiliation avec l'Université de Montréal, offre des programmes d'études conduisant au diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.), à la maîtrise ès sciences appliquées (M.Sc.A.), à la maîtrise en ingénierie (M.Ing.) et au doctorat (Ph.D.).

Les études peuvent être suivies dans diverses spécialités et options. Celles-ci sont indiquées dans les règlements particuliers à chacun des programmes.

2 Définitions

2.1 Généralités

Dans le présent règlement, à moins que le contexte n'indique un sens différent :

« Département » désigne également un institut,

« Directeur de département » désigne également toute personne mandatée par lui pour remplir une fonction spécifique.

2.2 Trimestre

Le trimestre est une période de quinze semaines pendant laquelle l'École poursuit des activités d'enseignement et d'encadrement.

L'année universitaire se divise en trois trimestres :

- a) le trimestre d'automne, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre;
- b) le trimestre d'hiver, entre le 1^{er} janvier et le 30 avril;
- c) le trimestre d'été, entre le 1^{er} mai et le 31 août.

2.3 Crédit

Le crédit est une unité par laquelle l'École attribue une valeur numérique à la charge de travail exigée d'un étudiant pour atteindre les objectifs d'une activité pédagogique.

Un crédit représente quarante-cinq heures (trois heures par semaine pendant un trimestre) consacrées par l'étudiant aux activités de cours, de travaux pratiques, de séminaires, de stage ou de recherche ainsi qu'au travail personnel nécessaire, selon l'estimation de l'École.

Si des activités entrant dans le calcul du crédit ne peuvent avoir lieu, elles doivent être reprises selon des modalités fixées par l'École.

2.4 Cours préalable

Un cours est préalable à un autre s'il doit nécessairement avoir été suivi avec succès avant cet autre.

2.5 Cours corequis

Un cours est corequis à un autre s'il doit être suivi en même temps que cet autre, à moins qu'il n'ait été réussi précédemment.

3 Catégories d'étudiants

Dans le cadre des études supérieures, l'École reçoit des étudiants réguliers, des étudiants libres, des étudiants visiteurs et des étudiants auditeurs.

3.1 Étudiant régulier

L'étudiant régulier est une personne admise à un programme d'études et inscrite aux activités de ce programme.

3.2 Étudiant libre

L'étudiant libre est une personne qui, sans être admise à un programme d'études, est autorisée pour un trimestre donné à s'inscrire à un ou plusieurs cours de l'enseignement régulier et est soumise au processus d'évaluation prévu à ces cours.

3.3 Étudiant visiteur

L'étudiant visiteur est une personne admise à un programme d'études dans un autre établissement et qui est inscrite à une ou plusieurs activités pédagogiques à l'École, et est soumise au processus d'évaluation prévu.

3.4 Étudiant auditeur

L'étudiant auditeur est une personne qui, sans être admise à un programme d'études, est inscrite à un ou plusieurs cours de l'enseignement régulier et n'est soumise à aucun processus d'évaluation. Elle ne reçoit pas d'attestation pour les crédits rattachés à ces cours. Les cours qu'il a suivis portent la mention SE sur le relevé de notes, aucun crédit n'étant reconnu pour cette catégorie d'étudiants.

4 Conditions d'admission

Les conditions d'admission décrites dans les règlements représentent des exigences minimales. Certains programmes peuvent comporter des exigences particulières additionnelles.

L'École n'est pas tenue d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admission.

4.1 Étudiant régulier

Pour être admis à titre d'étudiant régulier aux études supérieures, un candidat doit satisfaire aux conditions d'admission particulières du programme postulé.

4.2 Étudiant libre, visiteur et auditeur

4.2.1 Étudiant libre

Pour être admis à titre d'étudiant libre, un candidat doit posséder une formation jugée suffisante et de bons résultats académiques. L'expérience professionnelle peut également être prise en compte.

L'École ne s'engage pas à admettre des étudiants libres à tous les cours de l'enseignement régulier. La nature de certains cours et les conditions d'acceptation obligent parfois à accorder la priorité aux étudiants inscrits dans un programme.

4.2.2 Étudiant visiteur ou auditeur

Pour être admis à titre d'étudiant visiteur ou auditeur, un candidat doit posséder une formation qui lui permette de tirer profit des cours qu'il veut suivre.

4.3 Examens préalables

4.3.1 L'École peut imposer un test de connaissance du français aux candidats dont la langue maternelle n'est pas le français ou dont les études antérieures n'ont pas été faites en français. Si les résultats à ce test sont trop faibles, l'École peut refuser le candidat ou l'admettre et exiger qu'il suive des cours de français qui faciliteront la poursuite de ses études. (Voir Politique sur les cours de langues aux études supérieures.)

4.3.2 Dans les cas où la chose paraît nécessaire ou utile pour déterminer si un candidat est apte à s'inscrire à un cours particulier, l'École pourra lui imposer un examen de contrôle.

4.3.3 Dans les cas où la chose paraît nécessaire ou utile pour établir les détails du plan d'études d'un candidat, ce dernier pourra être appelé à passer un examen permettant d'évaluer ses connaissances sur les sujets qui seront déterminés par le département auquel il doit être rattaché.

De façon générale, les étudiants qui ne peuvent lire facilement l'anglais s'exposent à des difficultés dans leurs études, étant donné le nombre considérable de manuels et de publications édités dans cette langue.

5 Demande d'admission

Les demandes d'admission sont étudiées par les responsables du programme dans lequel le candidat désire s'inscrire. Ceux-ci soumettent leurs recommandations au Bureau des affaires académiques. Les demandes d'admission sont étudiées en fonction des aptitudes du candidat et des ressources humaines et matérielles disponibles pour l'encadrer. *Un étudiant admis n'est pas automatiquement inscrit. Pour être inscrit à l'École Polytechnique, l'étudiant doit payer ses frais de scolarité.*

5.1 Admission

5.1.1 Étudiant régulier

Le candidat qui désire s'inscrire pour la première fois à un programme d'études supérieures doit remplir le formulaire officiel de demande d'admission et le présenter, accompagné de toutes les pièces requises, conformément aux instructions écrites sur ce formulaire.

5.1.2 L'avis d'admission fait foi d'autorisation à s'inscrire et à verser les droits de scolarité. Cet avis est valable pour une durée de 3 trimestres consécutifs à compter du premier trimestre autorisé pour l'inscription. Les règles régissant l'inscription sont présentées à l'article 7.

5.1.3 Dans le cas où l'inscription serait différée de plus de 3 trimestres, le candidat doit présenter une nouvelle demande d'admission.

5.1.4 Étudiant libre

Le candidat qui désire s'inscrire à un ou des cours doit remplir le formulaire de demande d'admission prévu à cet effet et le présenter, accompagné de toutes les pièces requises, conformément aux instructions écrites sur ce formulaire. Si l'admission est refusée, le candidat en est informé par écrit.

Un étudiant libre ayant été au préalable refusé dans un programme peut déposer une nouvelle demande d'admission à un tel programme après avoir réussi un minimum de 9 crédits de cours de cycles supérieurs à l'École Polytechnique et avoir obtenu une moyenne de 2,75/4,0 pour une admission au D.E.S.S. ou de 3,0/4,0 pour une admission à la maîtrise.

5.2 Réadmission

5.2.1 L'étudiant régulier n'a pas à renouveler sa demande d'admission à moins qu'il n'ait interrompu ses études durant plus de 3 trimestres consécutifs.

5.2.2 L'étudiant dont l'inscription aura été annulée peut présenter une demande de réadmission. Si l'étudiant est réadmis, des conditions particulières déterminées par le Bureau des affaires académiques en accord avec le directeur de département concerné pourraient être exigées.

5.2.3 Les demandes de réadmission sont examinées par le Bureau des affaires académiques et le département concerné, en tenant compte du dossier du candidat, de la

pertinence de son sujet de recherche éventuel et de la disponibilité des ressources humaines et matérielles du département.

5.3 Équivalence, exemption, transfert

5.3.1 Le candidat qui désire bénéficier d'équivalence, d'exemption ou de transfert de cours doit en faire la demande, avec pièces à l'appui, au moment où il présente sa demande d'admission ou pendant les trois premiers trimestres de sa scolarité.

5.3.2 Les demandes d'équivalence, d'exemption et de transfert de cours doivent être approuvées par le directeur d'études ou de recherche du candidat. Si ces demandes sont acceptées par le Bureau des affaires académiques, les équivalences, exemptions et transferts apparaissent sur le plan d'études de l'étudiant.

5.3.3 Il y a équivalence d'un cours lorsqu'un cours de même niveau, réussi par un candidat dans une autre institution reconnue, satisfait aux exigences d'un cours faisant partie de son plan d'études. L'équivalence doit être approuvée par le professeur de l'École titulaire du cours.

Le cours équivalent, offert par l'École, est inscrit au plan d'études du candidat; les crédits attribués à ce cours sont comptés dans le total; la note est Y.

5.3.4 Il y a exemption d'un cours lorsque la formation et l'expérience d'un candidat permettent de le dispenser d'un cours obligatoire (ne s'applique qu'aux programmes comportant des blocs de cours obligatoires).

Le cours est inscrit au plan d'études du candidat; les crédits ne sont pas comptés; la note est X.

5.3.5 Il y a transfert d'un cours lorsqu'un cours offert par l'École et inscrit au plan d'études du candidat a déjà été suivi avec succès par celui-ci avant son admission à un nouveau programme.

Le cours est inscrit au plan d'études du candidat; les crédits sont comptés dans le total; la note déjà obtenue est transférée.

5.3.6 Pour que le transfert ou l'équivalence d'un cours soit autorisé,

a) ce cours doit avoir été réussi avec au moins la note B dans un système de notation sur 4 points, ou l'équivalent agréé par l'École; toutefois, un cours avec la note C ou C+ pourrait être considéré si, pour l'ensemble des cours transférés (incluant la note C ou C+), la moyenne cumulative résultante est supérieure ou égale à la moyenne cumulative exigée pour l'obtention du diplôme du programme postulé;

b) la matière de ce cours doit être à jour; en ce sens, un cours ayant été réussi il y a plus de trois ans pourra faire l'objet d'une demande de confirmation auprès d'une autorité compétente de l'adéquation du contenu du cours par rapport aux connaissances et développements techniques actuels;

c) les crédits attribués à ce cours ne doivent pas avoir été utilisés pour l'obtention d'un autre diplôme.

5.3.7 Le total des crédits de cours en équivalence et en exemption ne peut dépasser la moitié des crédits d'activités au plan d'études du candidat. Toutefois, dans le cas spécifique d'un étudiant inscrit à la maîtrise cours, le total des crédits de cours en équivalence et en exemption ne peut dépasser la moitié des crédits de cours apparaissant au plan d'études excluant les cours de projet de maîtrise ou de stage.

5.4 Admission en préparation aux études supérieures

Exceptionnellement, certains candidats qui démontrent un potentiel sérieux mais dont la formation académique ne rencontre pas toutes les exigences d'admission au programme envisagé, pourront, après recommandation du département, être admis en préparation aux études supérieures.

Les étudiants en préparation aux études supérieures sont inscrits aux études supérieures, mais ne postulent pas de grade. La durée maximale du programme de préparation aux études supérieures est de deux trimestres pendant lesquels l'étudiant doit être inscrit à temps complet.

Dans le cas où le plan d'études prévoit deux trimestres de préparation, ceux-ci doivent être consécutifs. Le candidat est tenu d'effectuer sa première inscription en conséquence.

Le plan d'études, qui peut comporter de 9 à 24 crédits, est imposé par le département dès l'admission du candidat. Les cours inscrits au plan d'études du programme de préparation aux études supérieures ne sont pas transférables à un autre programme d'études.

Pour poursuivre en préparation aux études supérieures, le candidat doit obtenir une moyenne cumulative supérieure ou égale à 2,5 sur 4,0.

La réussite des cours inscrits au plan d'études ne garantit pas l'admission automatique à un programme conduisant à un diplôme, à moins d'entente préalable avec le département concerné.

À la fin de sa période de préparation aux études supérieures, le candidat doit présenter une nouvelle demande d'admission au programme conduisant au diplôme qu'il désire.

5.5 Langue de présentation des thèses et mémoires

5.5.1 Les mémoires et thèses doivent être rédigés en français. Ainsi, il est implicite que tout candidat qui a effectué ses études universitaires ou pré-universitaires dans

une institution de langue française doit présenter sa thèse ou son mémoire en langue française.

5.5.2 Nonobstant l'article 5.5.1, le doyen de la Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal, après recommandation du Bureau des affaires académiques de l'École Polytechnique, peut autoriser un candidat à présenter sa thèse ou son mémoire en anglais, en raison de ses études antérieures ou de situations exceptionnelles. Cette autorisation ne dispense pas le candidat de l'obligation de posséder une connaissance suffisante de la langue française.

L'étudiant autorisé à présenter sa thèse ou son mémoire en anglais doit y inclure un texte de synthèse en langue française, qui est évalué par les examinateurs en même temps que la thèse ou le mémoire.

6 Plan d'études

Le plan d'études est la liste des activités académiques (cours, stages, recherche) requises d'un étudiant dans le cadre du programme d'études auquel il est inscrit.

Le contenu du plan d'études est établi en fonction de la formation et des besoins du candidat. Le cas échéant, des cours complémentaires ou une période de préparation peuvent être imposés par les départements concernés.

Un plan d'études peut comporter des activités académiques qui ne sont pas inscrites à l'annuaire de l'École. Cependant, au moins la moitié du nombre total de crédits requis doit être attribuée à des activités comportant un sigle et inscrites à l'annuaire de l'École. Toutefois, dans le cas spécifique d'un étudiant inscrit à la maîtrise cours, au moins la moitié du nombre total de crédits requis (excluant les cours de projet de maîtrise ou de stage) doit être attribuée à des cours comportant un sigle et inscrits à l'annuaire de l'École.

6.1 Proposition du plan d'études

Tout candidat admis à un programme d'études supérieures doit, avant sa première inscription, faire approuver son plan d'études par le Bureau des affaires académiques.

La proposition de plan d'études se fait à l'aide du formulaire BAA-02. Cette proposition doit être approuvée par le directeur d'études ou de recherche du candidat et par le coordonnateur des programmes d'études supérieures, responsable du programme du département.

6.2 Modification du plan d'études

L'étudiant doit être conscient que des modifications de plan d'études peuvent entraîner des retards dans son cheminement et rendre difficile le respect des limites de temps de son programme.

6.2.1 Toute demande de modification de plan d'études doit être soumise au Bureau des affaires académiques.

6.2.2 Les modifications peuvent impliquer seulement des cours auxquels l'étudiant ne s'est pas encore inscrit ou qu'il a dû abandonner (mention R).

La proposition de modification de plan d'études se fait à l'aide du formulaire BAA-02-A. Cette proposition doit être approuvée par le directeur d'études ou de recherche de l'étudiant et par le coordonnateur des études supérieures, responsable du programme du département.

6.3 Cours complémentaires

6.3.1 Le directeur d'études ou de recherche peut exiger de l'étudiant qu'il dirige de réussir des cours additionnels lorsqu'il juge que la préparation antérieure de l'étudiant ne satisfait pas aux exigences du programme dans lequel celui-ci est inscrit. Ces cours peuvent être exigés au début ou en cours de formation et s'ajoutent alors au programme d'études comme cours complémentaires.

6.3.2 Les cours complémentaires imposés ne devraient pas totaliser plus de six crédits.

6.3.3 Les crédits attribués aux cours complémentaires ne sont pas comptés dans le total des crédits requis pour un programme. Cependant, ceux-ci doivent être réussis même s'ils sont exclus du calcul de la moyenne apparaissant au bulletin.

6.4 Cours hors programme

6.4.1 L'École peut autoriser un étudiant à s'inscrire à des cours qui ne sont pas exigés pour son programme. Ces cours apparaissent sur son bulletin de notes à titre de cours hors programme.

Les résultats de l'évaluation des cours hors programme sont exclus du calcul de la moyenne inscrite au bulletin.

7 Inscription

7.1 Obligation de la première inscription

Un avis d'admission n'est pas une inscription. Un candidat peut s'inscrire seulement au programme auquel il a été formellement admis. La responsabilité de s'inscrire avant la date limite incombe entièrement à l'étudiant. Des pénalités d'inscription tardive seront facturées à l'étudiant qui s'inscrit après les dates limites.

Le candidat doit normalement s'inscrire au trimestre auquel il a été admis. Si un candidat désire différer sa première inscription, il doit obligatoirement en faire la

demande par écrit au Bureau des affaires académiques en indiquant le trimestre auquel il entend s'inscrire; le Bureau des affaires académiques en avise alors le département concerné.

7.2 Inscriptions subséquentes

7.2.1 Étudiant régulier

En regard des formalités d'inscription spécifiées à l'article 7.3, un étudiant régulier engagé dans un programme recherche (maîtrise recherche ou doctorat) est inscrit automatiquement au début du trimestre subséquent à moins d'avoir demandé et obtenu une interruption d'études dans les délais prescrits ou informé le Bureau des affaires académiques de l'abandon de ses études.

Un étudiant régulier engagé dans un programme cours (maîtrise cours ou D.E.S.S.) ou en préparation aux études supérieures doit s'inscrire au début de chaque trimestre. Un étudiant qui ne choisit aucun cours à un trimestre donné peut être inscrit en maintien de dossier actif pour compléter un projet uniquement s'il a reçu l'autorisation du Bureau des affaires académiques et de son directeur d'études. Un candidat qui ne s'est pas inscrit durant 3 trimestres consécutifs est considéré comme ayant abandonné ses études.

7.2.2 Étudiant libre

Un étudiant libre ayant déjà été inscrit à un trimestre peut s'inscrire à un ou plusieurs trimestres subséquents s'il remplit les conditions d'admission requises. Cependant, pour poursuivre après neuf crédits de cours aux études supérieures, le candidat doit avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,5 sur 4,0.

7.3 Formalités de l'inscription et paiement des droits de scolarité

Un étudiant n'est inscrit que lorsque ses droits de scolarité ont été acquittés. À cet effet, il recevra, avant le début d'un trimestre, un avis de paiement. L'étudiant est responsable d'effectuer le paiement de ces droits de scolarité et des autres frais selon les modalités de paiement et les délais prescrits au calendrier universitaire de l'École (ou sur l'avis de paiement) et ce, même en l'absence d'un avis de paiement. Des pénalités financières s'appliquent si le paiement est effectué après la date d'échéance inscrite sur l'avis de paiement.

Tout étudiant dont l'inscription est automatique devra payer ses droits de scolarité selon les modalités et dates fixées au calendrier universitaire de l'École.

Un étudiant qui ne paie pas le solde de ses frais de scolarité dans les délais prescrits sera considéré, à la fin du trimestre, comme ayant abandonné ses études et ne saurait être inscrit à un trimestre subséquent. Dans cette situation, un candidat qui désire poursuivre son programme d'études, devra déposer une demande de réadmission et payer le solde en souffrance.

7.4 Inscription à temps complet

Un étudiant inscrit à temps complet doit se consacrer entièrement à la poursuite de son plan d'études. Il peut, toutefois, accepter certaines responsabilités d'enseignement à l'École, à condition que ces activités n'exigent pas plus de neuf heures par semaine et qu'il ait obtenu l'autorisation de son directeur d'études ou de son directeur de recherche. Les étudiants admis dans un programme de recherche sont tous inscrits à temps complet peu importe le nombre de crédits de cours du trimestre. Les étudiants admis dans un programme de cours doivent être inscrits à neuf crédits ou plus durant le trimestre pour être à temps complet.

7.5 Inscription à temps partiel

L'inscription à temps partiel ne s'applique qu'aux candidats admis dans un programme de maîtrise cours ou dans un programme conduisant au diplôme d'études supérieures spécialisées.

Les étudiants admis dans un programme cours qui sont inscrits à moins de neuf crédits durant le trimestre sont considérés être à temps partiel.

Le candidat détenant un visa d'étudiant étranger ne peut, en raison de son statut, être inscrit comme étudiant à temps partiel.

Le site Internet de l'École contient un grand nombre d'informations : calendrier des activités (cours, examens), horaire, informations diverses, description détaillée des programmes à tous les cycles, formation continue etc.

L'étudiant peut y trouver ses notes et son horaire personnel, il peut d'autre part y effectuer son choix de cours. Adresse générale du site : www.polymtl.ca

7.6 Choix de cours

7.6.1 À chaque trimestre, l'étudiant doit effectuer un choix de cours par l'intermédiaire du site web de l'École même s'il a déposé antérieurement son plan d'études.

7.6.2 L'étudiant doit remplir le formulaire « Modification du plan d'études » dans les cas suivants :

- ajout d'un cours non prévu au plan d'études;
- retrait d'un cours prévu au plan d'études.

Tout cours non prévu au plan d'études choisi via le site web sans soumission du formulaire « Modification du plan d'études » dûment signé sera considéré comme étant un cours hors programme.

Le formulaire « Modification du plan d'études » dûment signé doit être remis au Bureau des affaires académiques au plus tard à la date d'abandon de cours pour le trimestre en cours.

Cette règle s'applique pour toute modification au plan d'études qu'il s'agisse d'un cours obligatoire, à option, complémentaire, hors programme, etc.

7.7 Abandon d'un cours

L'étudiant qui désire abandonner un cours doit en informer le Bureau des affaires académiques par écrit, avant les dates limites indiquées au calendrier universitaire.

Les cours abandonnés avant la date limite restent au dossier de l'étudiant avec la mention R.

Les cours abandonnés après cette date, ainsi que les cours abandonnés sans avis, sont inscrits au dossier de l'étudiant avec la note F (échec).

7.8 Abandon des études

L'étudiant qui désire abandonner ses études doit en informer par écrit son département et le Bureau des affaires académiques.

7.9 Interruption des études

7.9.1 L'étudiant qui désire interrompre ses études doit, par l'intermédiaire de son département, soumettre une demande d'interruption d'études au Bureau des affaires académiques. La demande doit être accompagnée d'une autorisation écrite du directeur d'études ou de recherche de l'étudiant.

7.9.2 La durée maximale d'une interruption d'études est de trois trimestres consécutifs. Une interruption d'études ne peut amener un étudiant à excéder le délai maximal de son programme.

7.9.3 À l'exception des cas de maladie ou de force majeure, une demande d'interruption d'études ne saurait être accordée après les dates limites de modification de choix de cours indiquées au calendrier universitaire.

7.10 Annulation de candidature

La candidature à un grade est annulée dans les cas suivants :

- a) si le candidat avise l'École de l'abandon de ses études;
- b) si, au terme d'un trimestre, le candidat se retrouve dans l'une des situations d'annulation de candidature spécifiques à son programme d'études (voir article 35, 58 ou 78);
- c) si le candidat ne respecte pas les modalités d'inscription (voir articles 7.1 et suivants);
- d) si le candidat ne satisfait pas aux conditions d'obtention de son diplôme dans le délai maximal prescrit, ou à l'expiration de la période de prolongation du délai maximal s'il a obtenu une telle autorisation de prolongation.

7.11 Changement de programme

Un candidat qui désire changer de programme doit présenter une nouvelle demande d'admission accompagnée de tous les documents nécessaires. Pour qu'un changement de programme soit considéré, l'étudiant doit avoir obtenu pour l'ensemble des cours déjà suivis (minimum de 9 crédits) la moyenne cumulative exigée pour l'obtention du diplôme dans le programme où il désire s'inscrire. Les modalités de l'article 5.3.6 s'appliquent pour le transfert ou l'équivalence des cours lors d'un changement de programme.

8 Évaluation

Au début de chaque cours, le professeur indique à l'étudiant les objectifs de son cours, la forme d'évaluation qui sera utilisée ainsi que les modalités d'évaluation (critères d'évaluation, importance relative des différents éléments de l'évaluation, nombre et date des examens).

8.1 Cote

La cote est le résultat numérique obtenu lors d'un examen ou d'un contrôle et est exprimée généralement par un nombre compris entre 0 et 20.

8.2 Note

Le rendement de l'étudiant dans chaque cours s'exprime par une note d'appréciation attribuée par le professeur à partir des cotes obtenues dans les divers travaux et examens demandés à l'étudiant. La note s'exprime par l'une des lettres suivantes :

- A* : exceptionnel
- A : excellent
- B+, B : très bien
- C+, C : bien
- D+, D : passable
- F : échec
- I : incomplet et insuffisant comme préalable
- IP : incomplet, première partie d'un cours-année
- IV : note à venir
- J : incomplet mais suffisant comme préalable

P : réussite à une activité

S : réussite à un cours hors École Polytechnique.

Les mentions suivantes sont aussi utilisées dans les bulletins :

R : abandon

SE : sans évaluation (réservé à la catégorie Étudiants auditeurs)

X : exemption avec reconnaissance des crédits

Y : équivalence

Z : exemption sans reconnaissance des crédits

8.3 La note « incomplet », I, J ou IP

Les notes I, J ou IP ne peuvent être attribuées que dans des cas exceptionnels.

Les résultats partiels obtenus au premier trimestre s'ajoutent à ceux obtenus au second trimestre pour déterminer la note finale qui sera nécessairement exprimée au second trimestre par l'une des notes A*, A, B+, B, C+, C, D+, D ou F.

8.4 Échec à un ou des cours

8.4.1 Un étudiant régulier qui obtient un premier échec à un cours n'est plus autorisé à poursuivre ses études à l'École sauf s'il obtient l'autorisation de son directeur d'études ou de recherche, du directeur de département concerné et du Bureau des affaires académiques pour reprendre ce cours (ou, si le cours n'est pas offert, un cours de remplacement).

8.4.2 Un étudiant régulier ne pourra pas se prévaloir de l'article 8.4.1 s'il obtient un deuxième échec au même cours ou un échec à un autre cours.

8.4.3 Un étudiant libre qui subit un échec à un cours n'est plus autorisé à poursuivre ses études à l'École. Exceptionnellement, le Bureau des affaires académiques peut autoriser une seule fois un étudiant libre à reprendre un cours qu'il a déjà échoué si l'article 7.2.2 est respecté.

8.5 Reprise de cours réussis

8.5.1 Un étudiant régulier peut reprendre un ou des cours qu'il a déjà réussis à condition qu'il obtienne l'autorisation du directeur de département concerné et du Bureau des affaires académiques. Un même cours ne peut être repris qu'une seule fois.

8.5.2 Exceptionnellement, le Bureau des affaires académiques peut autoriser une seule fois un étudiant libre à reprendre un ou des cours qu'il a déjà réussis si l'article 7.2.2 est respecté.

8.5.3 Dans le cas de la reprise de cours déjà réussis, la dernière note attribuée, qui ne peut être inférieure à D, est la seule utilisée dans le calcul de la moyenne cumulative.

8.6 Moyenne

8.6.1 À la fin de chaque trimestre, on évalue le rendement global d'un étudiant en calculant sa moyenne de trimestre et sa moyenne cumulative.

8.6.2 Pour effectuer le calcul de ces moyennes, on attribue aux notes les points suivants :

- A* : vaut 4 points par crédit
- A : vaut 4 points par crédit
- B+ : vaut 3,5 points par crédit
- B : vaut 3 points par crédit
- C+ : vaut 2,5 points par crédit
- C : vaut 2 points par crédit
- D+ : vaut 1,5 point par crédit
- D : vaut 1 point par crédit
- F : ne vaut aucun point.

Les notes I, IP, IV, J, P, R, S, SE, X, Y et Z n'interviennent pas dans le calcul des moyennes.

8.7 Communication des cotes et des notes

8.7.1 Après chaque examen ou contrôle, le professeur communique aux étudiants les cotes qu'il a attribuées ainsi que la moyenne du groupe.

8.7.2 Un relevé de notes cumulatif est émis à la fin de chaque trimestre. Il indique les notes obtenues par l'étudiant dans chacun des cours depuis le début de son programme d'études, ainsi que les moyennes trimestrielles et la moyenne cumulative.

8.8 Travaux pratiques et contrôles divers

8.8.1 Absence

Aucun étudiant ne peut être exempté d'une séance de travaux pratiques obligatoire, d'un contrôle ou d'un examen sans motif valable. On entend par « motif valable » un motif indépendant de la volonté de l'étudiant.

Toute absence à des travaux pratiques, à des contrôles ou à des examens cotés par le professeur doit être motivée au Bureau des affaires académiques : soit au moins trois jours ouvrables avant l'absence si celle-ci est connue d'avance, soit dans les trois jours ouvrables après la fin de la période d'incapacité si celle-ci n'était pas

prévisible. L'étudiant doit fournir une pièce justificative attestant de l'incapacité et mentionnant la période visée. L'étudiant qui omet de le faire ou dont le motif est refusé se verra attribuer la cote zéro pour le contrôle, examen ou travail pratique qu'il a manqué.

Dans les cas d'absence motivée à des travaux pratiques, le professeur décidera quel travail l'étudiant devra exécuter. Dans les cas d'absence motivée à un contrôle périodique ou à un examen, le professeur pourra demander un contrôle supplémentaire, s'il le juge nécessaire, sous forme d'examen différé oral ou écrit, ou bien il pourra exempter l'étudiant de ce contrôle; dans le cas d'un examen oral, celui-ci doit être tenu durant une période réservée à cette fin et en présence d'un tiers.

8.8.2 Retard aux examens – Un étudiant en retard d'une demi-heure ou plus ne peut être admis à la salle d'examens. L'étudiant qui se sera vu refuser l'accès à la salle d'examens à cause d'un retard devra immédiatement se rapporter au Registrariat pour expliquer les raisons de son retard.

8.9 Révision de l'évaluation

8.9.1 Les étudiants peuvent faire réviser leurs copies d'examens, de contrôle périodique et, en général, tout travail coté par les professeurs dans les deux semaines qui suivent la communication des résultats.

L'étudiant qui a des motifs sérieux pour demander une révision doit le faire par écrit (seuls des motifs précis peuvent être acceptés). En déposant sa demande, l'étudiant doit également acquitter les droits exigibles, qui lui seront remboursés si l'évaluation de sa copie est modifiée.

8.9.2 L'étudiant qui conteste une révision de l'évaluation doit s'adresser par écrit au Directeur du département responsable du cours dans les 15 jours qui suivent la notification de la décision (dans le cas où le professeur concerné est le Directeur du département, la demande doit être présentée au Directeur du Bureau des affaires académiques). Ce dernier n'acceptera la demande que s'il juge que les raisons invoquées sont graves. Dans ce cas, il constitue un comité ad hoc formé de lui-même, ou d'un professeur qu'il désigne, et de deux personnes compétentes dans la matière.

Le comité doit entendre les parties concernées, si elles le désirent; sa décision est sans appel.

9 Encadrement des étudiants

Tout étudiant inscrit à un programme de préparation aux études supérieures, au programme d'études supérieures spécialisées ou de maîtrise cours doit avoir un directeur d'études.

Tout étudiant inscrit à un programme de maîtrise recherche ou de doctorat doit avoir un directeur de recherche. Le directeur de recherche doit être un professeur titulaire, agrégé ou adjoint de l'École Polytechnique à moins d'une entente particulière entre l'École et l'Université de Montréal.

Un étudiant peut avoir également un codirecteur qui participe à l'encadrement de son activité de recherche. Le codirecteur peut être un professeur ou un chercheur de l'École ou une personne en dehors de l'École qui a les qualifications requises.

Si un risque de conflit d'intérêt est identifié, le directeur du département concerné devra nommer un comité conseil en consultation avec les parties intéressées.

9.1 Choix du directeur d'études ou de recherche

La recommandation d'admission d'un candidat à un programme d'études supérieures (formulaire BAA-05) doit être signée par un professeur qui accepte par le fait même d'assurer les fonctions de directeur d'études ou de directeur de recherche du candidat dès son inscription.

9.2 Changement de directeur d'études ou de recherche

Toute demande de changement de directeur d'études ou de recherche, qu'elle provienne de l'étudiant ou du professeur, doit être soumise par écrit au directeur du département. Une telle demande ne pourra être prise en considération que si un autre professeur accepte par écrit de diriger l'étudiant. Le directeur de département doit répondre par écrit à la requête de l'étudiant ou du professeur dans un délai raisonnable. Tout changement doit, avant de devenir effectif, être soumis à l'approbation du Bureau des affaires académiques.

9.3 Responsabilités du directeur d'études et du directeur de recherche

9.3.1 Le directeur d'études doit conseiller l'étudiant dans l'élaboration et la conduite de son plan d'études.

9.3.2 Le directeur de recherche doit conseiller l'étudiant dans l'élaboration et la conduite de son plan d'études, dans la formulation de son sujet de recherche, et il doit diriger ses activités de recherche.

9.3.3 Pour être recevables, le plan d'études de l'étudiant, sa demande d'approbation de sujet de recherche et ses demandes éventuelles de prolongation de scolarité doivent être approuvés par son directeur d'études ou de recherche.

9.3.4 Il revient aussi au directeur d'études ou de recherche de faire rapport au directeur du département lorsqu'il considère que les progrès de l'étudiant ne sont pas satisfaisants, et de présenter ses recommandations. Après avoir entendu l'étudiant, le

département peut lui conseiller de réorienter ou même d'abandonner ses études. Le département fera part de ses recommandations au Bureau des affaires académiques.

10 Limites de temps

10.1 Durée des études

La durée normale des études comprend les trimestres de scolarité de programme et les trimestres en rédaction/recherche. Les trimestres de scolarité de programme sont généralement dédiés à la réalisation des cours et du travail de recherche alors que les trimestres en rédaction/recherche sont habituellement dédiés à la rédaction du mémoire ou de la thèse.

L'étudiant qui n'a pas terminé ses études à l'intérieur de sa scolarité de programme et des trimestres alloués à la rédaction/recherche et qui désire poursuivre ses travaux doit le faire en prolongation d'études.

10.2 Délai maximal

Le délai maximal est le nombre maximal de trimestres dont l'étudiant dispose (à partir de sa première inscription) pour compléter son programme d'étude et remplir les conditions d'obtention de son diplôme. Le délai maximal inclut les trimestres en scolarité de programme, les trimestres en rédaction/recherche, les trimestres en prolongation d'études et les trimestres en interruption d'études.

L'expiration du délai maximal entraîne l'annulation de la candidature sauf si l'étudiant bénéficie d'une prolongation du délai maximal.

10.3 Prolongation du délai maximal

10.3.1 Exceptionnellement, le Bureau des affaires académiques peut accorder une prolongation du délai maximal selon des modalités fixées en accord avec le directeur de département concerné. Pour ce faire, l'étudiant doit déposer, avant l'expiration de sa candidature, une demande à cet effet. Celle-ci devra être accompagnée d'une recommandation de son directeur d'études ou de recherche proposant les conditions de poursuite des études (exigences particulières, délai, etc.). La période de prolongation du délai maximal ne peut excéder 3 trimestres.

10.3.2 Durant une période de prolongation du délai maximal, l'étudiant sera considéré comme étant en scolarité de programme.

10.3.3 Suite à l'expiration de la période de prolongation du délai maximal, l'étudiant sera exclu de l'École.

11 Fraude

Par fraude, on entend toute forme de plagiat, tricherie et tout autre moyen utilisé par l'étudiant pour obtenir une évaluation non méritée, ou pour influencer une décision relative à son dossier, de même que toute tentative pouvant mener à commettre ces actes, ainsi que toute participation à ceux-ci.

Les sanctions sont décidées par le directeur du Bureau des affaires académiques ou son représentant. Selon le degré de gravité et tenant compte de la récidive, les sanctions peuvent notamment être les suivantes :

- l'attribution de la cote 0 au cours concerné;
- l'attribution de la note F au cours concerné;
- l'attribution de la note F au cours concerné et la suspension de l'École pendant une période d'un trimestre (automne ou hiver); si l'étudiant revient après une suspension, il reprend ses études là où il les avait laissées, sans possibilité d'équivalences pour des études éventuellement faites à l'extérieur;
- l'expulsion définitive de l'École Polytechnique.

Toute personne qui est témoin ou qui a des motifs raisonnables de croire qu'un acte est qualifiable de plagiat ou de fraude doit communiquer le fait au directeur du Bureau des affaires académiques.

Le directeur du Bureau des affaires académiques ou son représentant, après avoir entendu le plaignant, convoque l'étudiant soupçonné de fraude, le reçoit en présence d'un tiers pour l'entendre et lui communique par écrit le plus tôt possible la décision ainsi que les motifs qui la justifient.

Dans le cas où la sanction est l'expulsion définitive, le directeur du Bureau des affaires académiques en fait la recommandation au directeur de l'enseignement et de la formation; ce dernier soumet le cas au comité de coordination de l'École, lequel entendra les parties avant de rendre une décision qui est sans appel.

12 Droit d'appel

Tout étudiant qui croit que justice ne lui a pas été rendue lors d'une décision relevant des modalités d'application des présents règlements, notamment pour les raisons telles que erreur dans l'appréciation des faits, vice de procédure, discrimination ou partialité manifeste, sanction disproportionnée à la faute, peut en appeler de cette décision, sauf dans le cas de révision d'évaluation pour lequel une procédure particulière est prévue dans les présents règlements, et dans le cas d'une exclusion prononcée par la direction de l'École.

La demande d'appel, justifiée par écrit dans les 30 jours de calendrier qui suivent l'expédition de la notification de la décision contestée, doit être présentée au Se-

crétaire général qui détermine si les raisons invoquées justifient la convocation du comité d'appel. Le cas échéant, l'appel est entendu dans les 30 jours qui suivent la demande par un comité statutaire nommé par le directeur de l'enseignement et de la formation et composé d'un professeur nommé suivant la recommandation du Conseil académique, qui préside le comité, un professeur nommé suivant la recommandation de la Commission des études et un étudiant nommé suivant la recommandation de l'Association des étudiants des cycles supérieurs de Polytechnique. Les parties concernées ont le droit d'être entendues par le comité, si elles le désirent. La décision du comité est transmise à l'étudiant par le directeur de l'enseignement et de la formation.

13 Annulation de l'octroi d'un grade ou d'un diplôme

L'octroi d'un grade ou d'un diplôme fait par erreur ou à la suite de fraude ou de vol, dont le plagiat, est réputé nul.

La Direction de l'École fait enquête et donne à l'intéressé l'occasion de se faire entendre. Sur proposition de la Direction, le Conseil académique recommande la nullité. Cette recommandation est transmise à l'Université de Montréal.

La nullité doit être prononcée dans les dix ans qui suivent le jour où la cause de l'annulation a été découverte.

Dans le cadre d'un programme de maîtrise, l'annulation volontaire d'un D.E.S.S. est possible sur demande écrite du détenteur en remettant l'original du document émis et en payant les frais administratifs exigés. Sur proposition du Registraire, le Conseil académique recommande l'annulation du D.E.S.S. qui sera effectuée en même temps que l'octroi du diplôme de maîtrise. Cette recommandation est transmise à l'Université de Montréal.

14. Application des règlements et dérogation

L'application des présents règlements relève du directeur du Bureau des affaires académiques ou de son représentant.

Exceptionnellement, il est possible, dans certaines situations limites, particulières ou litigieuses qu'un étudiant demande une dérogation à l'application d'un règlement. Dans un tel cas, l'étudiant doit en faire la demande écrite au directeur du Bureau des affaires académiques et joindre un document d'appui signé par son directeur d'études ou de recherche et le directeur du département concerné (ce dernier document n'est pas exigé dans le cas d'un étudiant libre). Si le directeur du Bureau des affaires académiques détermine que les raisons invoquées sont suffisamment raisonnables et justifiées, il convoquera une réunion d'un comité statutaire (composé du Directeur des études supérieures et de l'encadrement, d'un représentant du Bureau des affaires académiques autre que le directeur et d'un coordonnateur départemental des programmes d'études supérieures) qui étudiera la demande et rendra une décision. Le Bureau des affaires académiques informera l'étudiant de la décision rendue.

Règlements particuliers : D.E.S.S.

30 Diplôme

L'École Polytechnique offre des programmes d'études conduisant au diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.).

Le programme d'études supérieures spécialisées peut être suivi à temps partiel. *À cette fin un certain nombre de cours de niveau supérieur sont offerts le soir.*

30.1 Compétences à développer

Tous les programmes de D.E.S.S. en génie visent à former des diplômés capables de :

- mobiliser, dans diverses situations, une base de connaissances étendue dans leur domaine et dans leur discipline;
- réaliser des travaux professionnels fondés sur les connaissances acquises dans leur domaine d'étude ou dans leur discipline;
- communiquer avec clarté la nature des problématiques qu'on leur aura confiées ainsi que les résultats de leurs travaux ;
- faire preuve de rigueur, de sens critique, de probité et de respect de la propriété intellectuelle.

30.2 Spécialités

Les étudiants engagés dans un programme d'études supérieures spécialisées peuvent postuler à un D.E.S.S. dans les spécialités suivantes :

- ergonomie
- ergonomie du logiciel
- génie biomédical
- génie chimique
- génie civil
- génie électrique
- génie industriel
- génie informatique

- génie mécanique
- génie métallurgique
- génie minéral
- génie minéral (formation internationale en géologie de l'ingénieur et de l'environnement)
- génie nucléaire
- génie physique
- mathématiques de l'ingénieur
- technologie (par cumul de microprogrammes).

31 Conditions d'admission

31.1 Peuvent postuler le diplôme d'études supérieures spécialisées dans une discipline donnée les diplômés de l'École Polytechnique qui ont obtenu leur baccalauréat en ingénierie ou les titulaires d'un diplôme jugé équivalent par l'École Polytechnique.

Peuvent aussi postuler le diplôme d'études supérieures spécialisées les candidats qui ont obtenu un premier diplôme universitaire de nature scientifique et qui possèdent une formation jugée suffisante par l'École.

31.2 Tout candidat au diplôme d'études supérieures spécialisées doit avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,50 sur 4,0 (ou l'équivalent agréé par l'École) dans ses études ayant mené à l'obtention du diplôme exigé à l'article 31.1. Un candidat peut demander de déroger à cette règle en présentant à l'appui de sa demande un dossier mettant en évidence ses aptitudes à la poursuite d'études de 2^e cycle (expérience professionnelle pertinente, études subséquentes à l'obtention de son grade de 1^{er} cycle).

31.3 Le fait de satisfaire aux exigences générales d'admission décrites dans les articles 31.1 et 31.2 n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat à un programme donné. En effet, la candidature doit également répondre aux conditions particulières spécifiées dans chaque programme. De plus, le responsable du programme peut, le cas échéant, préciser des exigences et des conditions particulières à l'admission d'un candidat.

32 Limites de temps

32.1 La durée normale des études au programme de D.E.S.S. est de deux ou trois trimestres pour un étudiant inscrit à temps complet.

32.2 Le délai maximal du programme est de six trimestres (deux ans) pour un étudiant inscrit à temps complet et de douze trimestres (quatre ans) pour un étudiant inscrit à temps partiel.

33 Programme

Le programme d'études supérieures spécialisées requiert de compléter avec succès trente crédits de cours, dont au moins vingt et un de cycles supérieurs.

34 Plan d'études

Le candidat doit, avant sa première inscription, faire approuver son plan d'études selon les modalités de l'article 6.

35 Annulation de la candidature

La candidature au diplôme d'études supérieures spécialisées prend fin dans l'un des cas suivants :

- a) le candidat n'a pas obtenu l'autorisation de poursuivre ses études suite à un premier échec à un cours ou a obtenu deux échecs à un même cours ou un échec à 2 cours différents figurant à son plan d'études (voir article 8.4);
- b) après avoir complété un minimum de neuf crédits, le candidat obtient une moyenne cumulative inférieure à 2,5 à la fin d'un trimestre;
- c) le candidat ne satisfait pas aux conditions d'obtention de son diplôme dans le délai maximal prescrit ou à l'expiration de la période de prolongation du délai maximal s'il a obtenu une telle autorisation de prolongation.

36 Conditions d'obtention du diplôme

Pour obtenir le diplôme d'études supérieures spécialisées, le candidat doit :

- a) avoir réussi tous les cours de son plan d'études, y compris les cours complémentaires qui lui ont été imposés;
- b) avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,75 pour l'ensemble des cours de son programme;
- c) avoir satisfait aux exigences de tous les autres règlements de l'École.

Règlements particuliers – Maîtrise

50 Grades

L'École Polytechnique offre des programmes d'études et de recherches conduisant aux grades de maîtrise ès sciences appliquées (M.Sc.A.) et de maîtrise en ingénierie (M.Eng.).

50.1 Compétences à développer

Les programmes de maîtrise en génie visent à former des diplômés capables de :

- mobiliser, dans diverses situations, une base de connaissances scientifiques étendue pour ce qui est de leur sujet de recherche et de leur domaine d'étude, ainsi que des connaissances générales dans leur discipline ;
- mener avec rigueur les étapes d'une recherche scientifique, sous la supervision d'un expert, et participer à des développements scientifiques dans leur domaine d'étude ;
- communiquer avec clarté les résultats d'un travail scientifique réalisé dans leur domaine ;
- faire preuve de rigueur, de sens critique, de probité et de respect de la propriété intellectuelle.

Les programmes de maîtrise cours en génie visent à former des diplômés capables de :

- mobiliser, dans diverses situations, une base de connaissances scientifiques étendue dans leur domaine ou dans leur discipline ;
- réaliser des études, des développements ou des applications professionnelles fondées sur des méthodologies apprises ou sur des résultats de recherches scientifiques dans leur domaine ;
- communiquer avec clarté les résultats d'un travail scientifique réalisé dans leur domaine ;
- faire preuve de rigueur, de sens critique, de probité et de respect de la propriété intellectuelle.

50.2 Spécialités

Les étudiants engagés dans un programme de maîtrise recherche peuvent postuler un grade dans les spécialités suivantes :

- génie biomédical
- génie chimique
- génie civil
- génie électrique
- génie énergétique
- génie industriel
- génie informatique
- génie mécanique
- génie métallurgique
- génie minéral
- génie physique
- mathématiques appliquées.

Les étudiants engagés dans un programme de maîtrise cours peuvent postuler à un grade dans les spécialités suivantes :

- génie aérospatial ;
- génie biomédical ;
- génie chimique ou génie chimique option matériaux ;
- génie civil ou génie civil option réhabilitation des infrastructures urbaines ;
- génie électrique ou génie électrique option électronique ;
- génie énergétique ;
- génie industriel, génie industriel option ergonomie, option logistique, option management de la technologie ou option productique ;
- génie informatique, génie informatique option systèmes informatiques ou option réseautique ;
- génie mécanique, génie mécanique option matériaux, option matériaux composites ou option mécanique numérique ;
- génie métallurgique ou génie métallurgique option matériaux ;
- génie minéral ;
- génie physique ou génie physique option matériaux ;
- mathématiques appliquées.

50.3 Modules

Les maîtrises cours peuvent être structurées par modules. Le module est un ensemble organisé et cohérent d'activités d'enseignement comportant neuf à quinze crédits,

dans une spécialité ou un domaine d'études faisant partie d'un programme et décrit dans l'annuaire. Le module peut être sanctionné par une attestation appropriée.

51 Conditions d'admission

51.1 Peuvent postuler au grade de maîtrise dans une discipline donnée, les diplômés de l'École Polytechnique qui ont obtenu leur baccalauréat en ingénierie ou les détenteurs d'un diplôme jugé équivalent par l'École Polytechnique.

Peuvent aussi postuler au grade de maîtrise, les candidats qui ont obtenu un diplôme universitaire de nature scientifique et qui possèdent une formation jugée suffisante par l'École Polytechnique.

51.2 Tout candidat au grade de maîtrise doit présenter un très bon dossier académique et avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,75 sur 4,0 (ou l'équivalent agréé par l'École) dans ses études ayant mené à l'obtention du diplôme exigé à l'article 51.1.

Un candidat peut demander de déroger à cette règle en présentant à l'appui de sa demande un dossier mettant en évidence ses aptitudes à la poursuite d'études de 2^e cycle (expérience professionnelle pertinente, études subséquentes à l'obtention de son grade de 1^{er} cycle).

51.3 Le fait de satisfaire aux exigences générales d'admission décrites dans les articles 51.1 et 51.2 n'entraîne pas automatiquement l'admission d'un candidat à un programme donné. En effet, la candidature doit également répondre aux conditions particulières spécifiées dans chaque programme. De plus, le responsable du programme peut, le cas échéant, préciser des exigences et des conditions particulières à l'admission d'un candidat.

51.4 Un candidat qui est inscrit dans un programme de baccalauréat à l'École Polytechnique, qui a complété 105 crédits de cours pour lesquels il a obtenu une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,0 et qui est recommandé par un professeur (éventuel directeur d'études ou de recherche) peut être admissible à la maîtrise dans le cadre du programme Baccalauréat-maîtrise intégré (BMI).

Le formulaire de pré-admission BMI est disponible au Bureau des affaires académiques et au Registrariat.

52 Limites de temps

52.1 La durée normale des études à la maîtrise varie entre 4 et 6 trimestres pour un étudiant inscrit à temps complet.

52.2 Le délai maximal du programme est de neuf trimestres (trois ans) pour un étudiant inscrit à temps complet et de 15 trimestres (cinq ans) pour un étudiant inscrit à temps partiel.

52.3 Seuls les programmes de maîtrise cours peuvent être suivis à temps partiel. À cette fin un certain nombre de cours de niveau supérieur sont offerts le soir.

53 Exigences du programme

Un programme de maîtrise comporte 45 crédits.

53.1 Le programme de maîtrise recherche comprend un minimum de 15 crédits de cours (dont au moins 10 crédits de cycles supérieurs) et 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

53.2 Le programme de maîtrise cours comprend un minimum de 30 crédits de cours (dont au plus 9 crédits peuvent être du niveau 1^{er} cycle), et un minimum de 6 crédits attribués à un projet ou à un stage faisant l'objet d'un rapport.

54 Plan d'études

Le candidat à la maîtrise doit, avant sa première inscription, faire approuver son plan d'études selon les procédures décrites à l'article 6.

Dans le cas d'un étudiant inscrit à temps complet, des stages pratiques dans l'industrie ou dans des centres de recherche peuvent faire partie du plan d'études.

Après au moins un trimestre d'études, un candidat à la maîtrise dont le dossier est de très bonne qualité peut, après recommandation du directeur de département, se prévaloir des dispositions de l'article 71.3 et présenter une demande d'admission au programme de doctorat avec exemption de soumettre le mémoire requis pour l'obtention de la maîtrise.

55 Maîtrise recherche

Dans le cas d'une maîtrise recherche, l'étudiant est appelé à rédiger un mémoire (30 crédits) qui rend compte de son travail de recherche.

55.1 Objectifs du mémoire

Par son mémoire de maîtrise, l'étudiant expose les connaissances acquises dans un domaine donné et démontre ses dispositions pour la recherche et ses aptitudes à communiquer les résultats de son travail.

55.2 Dépôt du sujet de recherche

L'étudiant inscrit à un programme de maîtrise recherche doit, avant la fin de son deuxième trimestre d'études, déterminer son sujet de recherche avec son directeur de recherche et le faire approuver par son directeur de département. Le sujet est ensuite enregistré au Bureau des affaires académiques.

Si durant les études le sujet de recherche subit une évolution importante, le candidat doit faire enregistrer son nouveau sujet de recherche au Bureau des affaires académiques. Pour ce faire, la modification doit être approuvée par le directeur de recherche de l'étudiant et par le directeur de département.

55.3 Rédaction et dépôt initial

55.3.1 Avant de déposer son mémoire au département, un étudiant doit avoir complété toutes les autres exigences de son plan d'études.

55.3.2 La rédaction et la présentation du mémoire doivent être conformes aux normes en vigueur.

Pour connaître le détail des normes en vigueur, il faut se référer au « Guide de présentation et de soutenance de mémoires » disponible dans les départements ou au Bureau des affaires académiques.

55.4 Composition et nomination du jury

Le mémoire de maîtrise est examiné par un jury composé de trois membres.

Sur proposition du directeur de département, les membres du jury sont nommés par le doyen de la Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal après recommandation du directeur du Service des études supérieures de l'École Polytechnique.

Toute personne ayant une compétence reconnue dans le domaine de recherche peut faire partie du jury. Le directeur de recherche de l'étudiant est invité à être membre du jury mais ne peut le présider. Le président du jury doit être un professeur titulaire, un professeur agrégé ou un professeur adjoint de l'École Polytechnique. Cependant, un professeur membre d'un centre, groupe ou équipe de recherche rattaché à l'École peut agir comme président.

55.5 Évaluation aux fins de soutenance

Après évaluation du mémoire, le jury doit prendre l'une des décisions suivantes :

- a) le mémoire est recommandé en vue de la soutenance;
- b) le mémoire doit être révisé et présenté à nouveau, une seule fois, dans un délai fixé par le jury n'excédant pas six mois;
- c) le mémoire est jugé inacceptable et la candidature de l'étudiant prend fin. Les décisions a) ou b) doivent être prises à la majorité; la décision c) requiert l'unanimité du jury.

La décision doit être communiquée au directeur de département.

55.6 Soutenance de mémoire

55.6.1 Le directeur du département, après s'être assuré que le mémoire est conforme aux normes en vigueur et, s'il y a lieu, que les corrections demandées par le jury ont été apportées, fixe la date de la soutenance et en annonce la tenue.

La soutenance du mémoire est publique à moins que le directeur de département, sur recommandation du jury, n'en décide autrement.

55.6.2 Au terme de la soutenance du mémoire, le jury doit rendre à la majorité l'un des verdicts suivants :

- a) le mémoire est satisfaisant et accepté;
- b) le mémoire est satisfaisant, mais certaines modifications mineures doivent y être apportées; dans ce cas, les corrections et modifications à effectuer sont indiquées au candidat par le président de jury qui s'assure que celles-ci soient effectuées;
- c) le mémoire doit subir des modifications majeures; dans un tel cas, il y a ajournement de la décision et le verdict est reporté à une séance subséquente du jury;
- d) le mémoire est inacceptable, la candidature de l'étudiant prend fin.

Le verdict du jury est sans appel.

55.7 Dépôt du mémoire

Suite à la réussite de la soutenance, le directeur de département s'assure que le mémoire est conforme aux normes en vigueur et, s'il y a lieu, que les corrections demandées par le jury ont été effectuées. Le dépôt du mémoire au Bureau des affaires académiques est la responsabilité de l'étudiant.

56 Maîtrise cours

Dans le cas d'une maîtrise cours, l'étudiant est appelé à rédiger un ou des rapports de stage ou de projet (6 à 15 crédits).

56.1 Objectifs du rapport

Par son ou ses rapports de stage ou de projet, l'étudiant expose les connaissances acquises dans le cadre de son stage ou de son projet, démontre sa capacité à réaliser une étude d'envergure sur un problème de génie et ses aptitudes à présenter les résultats de son travail.

56.2 Dépôt du sujet de stage ou de projet

L'étudiant inscrit à un programme de maîtrise cours doit, pour chacun des stages et des projets, en déterminer le sujet avec son directeur d'études et le faire approuver par celui-ci.

56.3 Évaluation du rapport de stage ou de projet

Le rapport de stage ou de projet est évalué et noté par le directeur d'études et par au moins une autre personne désignée par le directeur du département.

57 Conditions d'obtention d'un diplôme de maîtrise

Pour obtenir le diplôme de maîtrise, l'étudiant doit :

- a) avoir réussi tous les cours inscrits à son plan d'études, y compris les cours complémentaires et les cours de langues, et
- b) avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,0 pour l'ensemble des activités obligatoires de son programme d'études, et
- c) avoir présenté un mémoire qui a été accepté selon les modalités prévues à l'article 55, ou
- d) avoir présenté un ou des rapports de stage ou de projet évalués et notés à C ou plus et qui a été accepté selon les modalités prévues à l'article 56, et
- e) avoir satisfait aux exigences de tous les autres règlements de l'École.

58 Annulation de la candidature

La candidature à la maîtrise prend fin dans l'un des cas suivants :

- a) le candidat n'a pas obtenu l'autorisation de poursuivre ses études suite à un premier échec à un cours ou a obtenu deux échecs à un même cours ou un échec à 2 cours différents figurant à son plan d'études (voir article 8.4);
- b) après avoir complété un minimum de neuf crédits, l'étudiant obtient une moyenne cumulative inférieure à 2,75 à la fin d'un trimestre;
- c) les progrès de l'étudiant dans son plan d'études ne sont pas satisfaisants (article 9.3.4.);
- d) le mémoire est refusé;
- e) le rapport de stage ou de projet est noté D ou moins;
- f) le candidat ne satisfait pas aux conditions d'obtention de son diplôme dans le délai maximal prescrit ou à l'expiration de la période de prolongation du délai maximal s'il a obtenu une telle autorisation de prolongation.

Règlements particuliers : Doctorat

70 Grade

L'École Polytechnique offre des programmes d'études et de recherches conduisant au grade de Philosophiæ Doctor (Ph.D.).

70.1 Compétences à développer

Les programmes de doctorat en génie visent à former des diplômés capables de :

- mobiliser, dans diverses situations, une très vaste base de connaissances scientifiques : des connaissances approfondies pour ce qui est de leur sujet de recherche, des connaissances étendues dans leur domaine d'études et des connaissances générales dans leur discipline;
- mener de façon autonome et experte un projet de recherche scientifique dans leur domaine d'étude;
- résoudre de façon innovatrice, par la recherche scientifique, des problèmes complexes n'ayant pas de solution évidente ou connue;
- faire avancer les connaissances scientifiques dans leur domaine d'étude;
- publier dans des revues scientifiques spécialisées avec comité de lecture ;
- communiquer avec aisance et clarté dans diverses situations, soit les résultats d'un travail scientifique, soit des connaissances dans leur domaine ou dans leur discipline;
- faire preuve de rigueur, de sens critique, de probité et de respect de la propriété intellectuelle.

70.2 Spécialités

Les étudiants engagés dans un programme de doctorat peuvent postuler un grade de Philosophiæ Doctor dans les spécialités suivantes :

- génie biomédical
- génie chimique
- génie civil
- génie électrique
- génie industriel

- génie informatique
- génie mécanique
- génie métallurgique
- génie minéral
- génie nucléaire
- génie physique

Dans le cadre d'une entente avec l'Université de Montréal, ce grade peut aussi être postulé en mathématiques, option mathématiques de l'ingénieur.

71 Conditions d'admission

71.1 Peuvent postuler à un programme de doctorat dans une discipline donnée, les détenteurs d'un diplôme de baccalauréat en ingénierie ou d'un diplôme de maîtrise de l'École Polytechnique ou tous les candidats qui peuvent attester d'une formation jugée équivalente par l'École Polytechnique.

71.2 Un dossier académique de haut niveau ne garantit pas l'accès au programme de doctorat. Le dossier doit obtenir l'appui d'un professeur qui accepte de diriger ses travaux.

Un candidat qui postule à un programme de doctorat sur la base d'un diplôme de baccalauréat en ingénierie ou l'équivalent doit avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,2/4,0 (ou l'équivalent agréé par l'École) dans ses études ayant mené au diplôme de baccalauréat en ingénierie (ou l'équivalent).

Dans certains cas, des exigences ou des contraintes particulières peuvent être imposées (cours complémentaires, admission en préparation, admission en maîtrise recherche, etc.).

71.3 Suite à la présentation d'un dossier de très bonne qualité, et après recommandation du directeur de recherche et du directeur de département, un étudiant inscrit à la maîtrise à l'École Polytechnique et ayant complété un minimum de 9 crédits de cours dans son programme de maîtrise peut être admis à un programme de doctorat sans avoir à soumettre le mémoire requis pour l'obtention de la maîtrise.

Lors du passage de la maîtrise au doctorat sans dépôt de mémoire, la durée entre la première inscription au doctorat et la complétion de l'examen général de synthèse ne doit pas dépasser 16 mois (4 trimestres).

Si l'étudiant n'a pas satisfait aux conditions requises après l'examen général de synthèse, il peut demander à être réadmis à la maîtrise. Dans ce cas, le directeur du département propose au Bureau des affaires académiques les modalités à imposer à l'étudiant pour l'admettre dans un programme de maîtrise. L'étudiant devra alors satisfaire aux conditions d'obtention du diplôme de maîtrise.

71.4 Exceptionnellement, suite à la présentation d'un dossier d'excellente qualité et après recommandation du directeur de recherche et du comité d'études supérieures départemental, un candidat ne possédant pas un diplôme de baccalauréat en ingénierie mais détenant un diplôme de baccalauréat de 1^{er} cycle ou un diplôme jugé équivalent dans un domaine pertinent au programme de doctorat envisagé, peut être admis au doctorat suivant des conditions particulières relatives au programme dans lequel il est admis.

71.5 Un candidat ayant été admis au doctorat en vertu de l'article 71.4 ou sur la base de son diplôme de baccalauréat en ingénierie ou d'un diplôme jugé équivalent, et qui ne satisfait pas aux conditions requises après l'examen général de synthèse, ou qui décide de ne plus poursuivre ses études doctorales, peut être admis dans un programme de maîtrise. Dans ce cas, le comité d'études supérieures départemental propose au Bureau des affaires académiques les modalités à imposer à l'étudiant pour l'admettre dans un programme de maîtrise. L'étudiant devra alors satisfaire aux conditions d'obtention du diplôme de maîtrise.

71.6 Un étudiant qui a réussi les cours de doctorat apparaissant à son plan d'études, a complété la scolarité de programme du doctorat et a réussi l'examen de synthèse peut, sur recommandation du directeur de recherche et du directeur du département, obtenir le diplôme de maîtrise s'il en fait la demande et dépose, à la satisfaction du directeur de recherche, un rapport synthétisant l'ensemble des travaux de recherche qu'il a réalisés dans le cadre de ses études.

Direction de thèse en cotutelle

Un candidat désirant s'inscrire conjointement à l'École Polytechnique et à une université ou école française dans le cadre d'une cotutelle de thèse de doctorat doit obtenir l'accord des deux établissements qui signent une convention à cet effet. Ce programme conduit à l'obtention d'un diplôme de l'École Polytechnique et d'un diplôme de l'établissement français.

Cette convention doit satisfaire aux conditions prévues dans le document « Programme-cadre et procédures pour la signature d'un accord franco-québécois de cotutelle de thèse de doctorat » disponible au Bureau des affaires académiques.

72 Limites de temps

72.1 La durée normale des études au doctorat varie de 8 à 11 trimestres.

72.2 Le délai maximal du programme de doctorat est de dix-huit trimestres (six ans).

73 Exigences du programme

Le cours ING8901 Méthodologie de la recherche est obligatoire et doit être suivi en début de programme de doctorat, s'il n'a pas été suivi lors de la maîtrise ou si un cours reconnu équivalent n'a pas été suivi antérieurement.

73.1 Le programme de doctorat comporte 90 crédits dont 15 à 30 crédits de cours de cycles supérieurs (selon les exigences du programme dans lequel est inscrit l'étudiant) destinés à approfondir les connaissances du candidat dans son domaine de recherche et à préparer l'examen général de synthèse.

73.1.1 Pour les candidats ayant bénéficié du passage direct de la maîtrise au doctorat sans présentation de mémoire (art. 71.3), la totalité du programme d'études doit comporter au moins 15 crédits de cours de cycles supérieurs (ou plus selon les exigences spécifiques du programme dans lequel est inscrit l'étudiant).

73.1.2 Sur recommandation du comité d'études supérieures du programme d'accueil, un étudiant détenteur d'un diplôme d'études supérieures et possédant une formation pertinente comportant des cours de cycles supérieurs (ou l'équivalent), peut demander d'être exempté en partie ou en totalité des crédits de cours de son programme de doctorat (à l'exception du cours ING8901 sauf si celui-ci a été suivi à la maîtrise ou si un cours jugé équivalent a été réussi antérieurement). Cette même exemption pourrait également s'appliquer pour un étudiant possédant déjà un premier diplôme de doctorat.

Les cours exemptés devront être approuvés par le directeur de recherche et le coordonnateur des programmes d'études supérieures. Le nombre de crédits de cours à réaliser dans le cadre des études doctorales du candidat sera alors établi en fonction du nombre de crédits exemptés. La totalité du programme de doctorat comportera 90 crédits; la différence de crédits étant allouée à la réalisation du projet et à la rédaction de la thèse.

Une telle exemption devra être accordée avant la première inscription de l'étudiant au programme de doctorat ou au plus tard à la fin de son premier trimestre d'études doctorales. L'application du présent article n'exempte pas l'étudiant de l'examen général de synthèse, ce dernier devant être effectué selon les règles spécifiées à l'article 75.

73.2 Le candidat qui ne possède pas une connaissance suffisante de l'anglais doit s'inscrire à un cours de cette langue et en réussir l'examen au cours de sa première année de scolarité. Par ailleurs, le département peut imposer à un candidat au doctorat l'étude d'une autre langue (autre l'anglais) si celle-ci est jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches. Lorsque de tels cours sont exigés, le candidat peut être admis à un cours de langue de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal.

74 Plan d'études

Le candidat au doctorat doit, avant sa première inscription, faire approuver son plan d'études selon les procédures décrites à l'article 6.

75 Examen général de synthèse

Tout étudiant au doctorat doit subir un examen général de synthèse. Cet examen a pour but de vérifier la capacité de synthèse de l'étudiant et de s'assurer qu'il possède les connaissances et la maturité indispensables pour oeuvrer dans son domaine d'études et y conduire une recherche approfondie et originale.

75.1 Structure de l'examen

L'examen général de synthèse comporte deux parties distinctes, une épreuve écrite et une épreuve orale.

L'épreuve écrite permet de juger des capacités de synthèse et d'analyse critique acquises par l'étudiant dans le domaine relié à son programme d'études. Elle peut être répartie sur plusieurs jours mais doit être complétée dans un temps limité ne dépassant pas deux semaines.

L'épreuve orale se déroule normalement à huis clos et permet, en rapport avec l'épreuve écrite ou tout autre sujet connexe pertinent, de juger de l'expertise, de l'agilité et de l'originalité de pensée de l'étudiant, ainsi que de sa capacité de synthèse et d'analyse. L'épreuve orale porte sur les capacités de synthèse relatives à l'épreuve écrite et sur la présentation d'une proposition de recherche. La présentation de la proposition de recherche doit démontrer que le sujet de recherche de l'étudiant est original et bien défini, qu'il maîtrise la littérature scientifique s'y rapportant, que son plan de travail et son échéancier sont réalistes.

75.2 Jury

Le jury est composé d'au moins trois membres dont au moins un ne doit pas être du département dont relève le programme de l'étudiant. Le jury doit être formé avant le début des épreuves.

75.3 Déroulement

L'examen de synthèse doit débuter au plus tard 14 mois après la première inscription de l'étudiant. La période d'examen ne doit pas dépasser 2 mois, c'est-à-dire que les épreuves écrites et orales doivent être complétées 16 mois après la première inscription de l'étudiant (sauf dans le cas d'un ajournement). Exceptionnellement, et sur demande motivée présentée par l'étudiant et approuvée par son directeur de recherche et le coordonnateur du programme d'études supérieures, le directeur des études supérieures et de l'encadrement peut permettre un délai additionnel d'au plus 4 mois pour réaliser l'examen de synthèse.

L'épreuve écrite précède l'épreuve orale.

Au plus tard deux semaines avant l'épreuve orale, l'étudiant dépose aux membres du jury un document écrit présentant sa proposition de recherche incluant une revue critique de la littérature sur son sujet de recherche.

Lors de l'épreuve orale, les membres du jury interrogent l'étudiant sur le contenu de sa proposition de recherche, sur des notions en lien avec le contenu de l'épreuve écrite (au besoin) et sur tout sujet connexe qu'ils jugent pertinent.

75.4 Évaluation

Une seule note est accordée pour l'examen général de synthèse. Ainsi, aucune note n'est accordée ni publiée indépendamment pour chacune des épreuves (sauf dans le cas particulier où le jury décide à l'unanimité de mettre fin à l'examen de synthèse suite à l'épreuve écrite, voir ci-dessous).

Suite à l'épreuve écrite, le jury peut inviter l'étudiant à poursuivre son examen de synthèse (dans un tel cas, le jury peut informer l'étudiant des forces et des faiblesses de son épreuve écrite), peut ajourner l'épreuve écrite ou peut, à l'unanimité, déclarer l'échec de l'examen de synthèse. Dans le cas d'un ajournement, l'étudiant est tenu de se présenter à nouveau à l'épreuve écrite selon les modalités fixées par le jury qui peut demander un retour sur l'ensemble ou une partie de l'épreuve écrite; des résultats jugés unanimement non satisfaisants par le jury entraînent l'échec de l'examen de synthèse.

Suite à l'épreuve orale, et au terme de ses délibérations, le jury peut déclarer que l'étudiant a réussi ou échoué l'examen de synthèse, ou peut ajourner cet examen. Dans ce dernier cas, l'étudiant est tenu de se présenter à nouveau à cet examen selon les modalités fixées par le jury qui peut demander un retour sur l'épreuve orale, l'épreuve écrite ou les deux épreuves; des résultats non satisfaisants aux demandes du jury entraînent l'échec de l'examen de synthèse.

Dans le cas d'un ajournement, le délai accordé à l'étudiant ne peut dépasser deux mois. Un seul ajournement peut être accordé. Ainsi, si le candidat a déjà bénéficié d'un ajournement lors de l'épreuve écrite, il ne pourra bénéficier d'un second ajournement pour l'épreuve orale.

Suite à la décision du jury, le président du jury avise par écrit le Bureau des affaires académiques (formulaire « Rapport du jury d'examen général de synthèse ») : il accorde la note P dans le cas d'une réussite de l'examen de synthèse et F dans le cas d'un échec. Dans le cas d'une réussite, l'étudiant devient un candidat en projet de thèse; dans le cas contraire, la candidature de l'étudiant au doctorat prend fin. Dans le cas où l'étudiant n'aurait pas complété son examen de synthèse à la fin du 16^e mois suivant sa première inscription, la note I « Incomplet » apparaîtra dans son bulletin.

76 Thèse de doctorat

76.1 Objectifs de la thèse

La thèse de doctorat doit apporter une contribution originale à l'avancement des connaissances ou au développement technologique.

76.2 Dépôt du sujet de recherche

L'étudiant inscrit à un programme de doctorat doit, avant la réalisation de son examen de synthèse, déterminer son sujet de recherche avec son directeur de recherche et le faire approuver par son directeur du département. Le sujet est ensuite déposé au Bureau des affaires académiques.

Si, durant les études, le sujet de recherche subit une évolution importante, l'étudiant doit déposer son nouveau sujet de recherche au Bureau des affaires académiques. Pour ce faire, la modification doit être approuvée par le directeur de recherche de l'étudiant et par le directeur de département.

76.3 Rédaction et dépôt initial

76.3.1 Avant de déposer sa thèse au département, un étudiant doit avoir complété toutes les autres exigences de son plan d'études.

76.3.2 La rédaction et la présentation de la thèse doivent être conformes aux normes en vigueur.

Pour connaître le détail des normes et procédures en vigueur, il faut se référer au « Guide de présentation et de soutenance de thèses » disponible dans les départements ou au Bureau des affaires académiques.

Un étudiant qui désire rédiger sa thèse en y incorporant des articles scientifiques publiés ou soumis peut le faire en respectant les procédures en vigueur à cet effet et en complétant les formulaires BAA-32 et BAA-32A disponibles au Bureau des affaires académiques.

76.4 Composition et nomination du jury

La thèse de doctorat est examinée par un jury composé de quatre membres, dont au moins un doit être choisi en dehors de l'École Polytechnique, de l'Université de Montréal et des Écoles affiliées.

Sur proposition du directeur de département, les membres du jury sont nommés par le doyen de la Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal, après recommandation du directeur du Service des études supérieures de l'École Polytechnique.

Toute personne ayant une compétence reconnue dans le domaine de recherche peut faire partie du jury. Le directeur de recherche de l'étudiant est invité à être membre du jury mais ne peut le présider. Le président du jury doit être un professeur titulaire, un professeur agrégé ou un professeur adjoint de l'École Polytechnique. Cependant, un professeur membre d'un centre, groupe ou équipe de recherche rattaché à l'École peut agir comme président.

76.5 Évaluation aux fins de soutenance

Après évaluation de la thèse, le jury doit prendre l'une des décisions suivantes :

- a) la thèse est recommandée en vue de la soutenance;
 - b) la thèse doit être révisée et présentée à nouveau une seule fois, dans un délai fixé par le jury n'excédant pas un an;
 - c) la thèse est jugée inacceptable et la candidature de l'étudiant prend fin.
- Les décisions a) ou b) doivent être prises à la majorité; la décision c) requiert l'unanimité du jury.

La décision doit être communiquée au directeur de département.

Note

Dans le cas où la thèse aurait été révisée et présentée de nouveau au jury et qu'à cette étape la thèse n'est pas recommandée à la majorité pour la soutenance et que le jury n'est pas unanime quant au rejet de la thèse, un second jury doit être formé selon les modalités de l'article 76.7. Cette décision doit être communiquée au directeur de département.

76.6 Soutenance

76.6.1 Le directeur du département, après s'être assuré que la thèse est conforme aux normes en vigueur, et, s'il y a lieu, que les corrections demandées par le jury ont été apportées, fixe la date de soutenance et en annonce la tenue.

La soutenance est publique à moins que le directeur de département, sur recommandation du jury, n'en décide autrement.

76.6.2 Lors de l'annonce de la soutenance, un exemplaire de la thèse est déposé au secrétariat du département à l'intention des personnes qui voudraient la consulter avant la soutenance.

Toute objection majeure à la thèse faite par une personne non membre du jury doit être soumise au directeur du Service des études supérieures au moins une semaine avant la date de la soutenance. Toute objection est portée à la connaissance du jury avant la soutenance.

76.6.3 La soutenance a lieu devant le jury et le doyen de la Faculté des études supérieures ou son représentant. Ce dernier est nommé par le doyen de la FES sur recommandation du directeur des études de l'École Polytechnique.

Le représentant s'assure de la conformité du processus avec les normes en vigueur et fait rapport conjointement à la direction du Service des études supérieures de l'École et à la direction de la FES. La direction du Service des études supérieures détermine alors les suites à donner à la décision du jury.

76.6.4 Au terme de la soutenance, le jury doit rendre l'un des verdicts suivants :

- a) la thèse est satisfaisante et acceptée;
- b) la thèse est satisfaisante, mais certaines modifications mineures doivent y être apportées; dans ce cas, les corrections et modifications à effectuer sont indiquées au candidat par le président de jury qui s'assure que celles-ci soient effectuées;
- c) la thèse doit subir des modifications majeures. Dans un tel cas, il y a ajournement de la décision et le verdict est reporté à une séance subséquente du jury;
- d) la thèse est inacceptable, la candidature de l'étudiant prend fin.

Le verdict du jury doit être unanime. À défaut d'unanimité, le jury est dissous et un second jury est formé.

76.7 Second jury

Le second jury doit être constitué selon les modalités prévues à l'article 76.4, et se conformer aux modalités prévues aux articles 76.5 et 76.6.

Normalement, aucun des membres ayant participé au premier jury ne peut faire partie du second jury (y compris le directeur de recherche).

Toutefois, la décision de ce jury doit être prise à la majorité et est finale. En cas d'égalité des voix, le vote du président du jury est prépondérant.

La candidature de l'étudiant prend fin si le second jury refuse la thèse avant ou après la soutenance.

76.8 Dépôt de la thèse

Suite à la réussite de la soutenance, le directeur de département s'assure que la thèse est conforme aux normes en vigueur et, s'il y a lieu, que les corrections demandées par le jury ont été effectuées. Le dépôt de la thèse au Bureau des affaires académiques est la responsabilité de l'étudiant.

77 Conditions d'obtention du diplôme

Pour recevoir le diplôme de Philosophiæ Doctor, le candidat doit :

- avoir réussi tous les cours inscrits à son plan d'études, y compris les cours complémentaires et les cours de langues.
- avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,0 pour l'ensemble des cours, séminaires ou travaux dirigés de son plan d'études, y compris les cours complémentaires (cette règle ne s'applique pas dans le cas exceptionnel d'un candidat ayant été exempté de l'ensemble de ses crédits de cours en vertu de l'article 73.1.2);
- avoir présenté et soutenu avec succès une thèse qui a été acceptée selon les modalités de l'article 76;
- avoir satisfait aux exigences de tous les autres règlements de l'École.

78 Annulation de la candidature

La candidature au doctorat prend fin dans l'un des cas suivants :

- Le candidat n'a pas obtenu l'autorisation de poursuivre ses études suite à un premier échec à un cours ou a obtenu deux échecs à un même cours ou un échec à 2 cours différents figurant à son plan d'études (voir article 8.4);
- après avoir complété un minimum de neuf crédits, le candidat obtient une moyenne cumulative inférieure à 2,75 à la fin d'un trimestre;
- le candidat subit un échec à son examen général de synthèse;
- les progrès du candidat ne sont pas satisfaisants (article 9.3.4);
- la thèse du candidat est refusée;
- le candidat ne satisfait pas aux conditions d'obtention de son diplôme dans le délai maximal prescrit ou à l'expiration de la période de prolongation du délai maximal s'il a obtenu une telle autorisation de prolongation.

Cours offerts en 2005-2006

Génie civil

CIV 6205 Impacts des projets sur l'environnement, 3 cr.

Benoît Robert

CIV 6206 Épuration biologique des eaux usées, 3 cr.

Yves Comeau

CIV 6208 Conception d'ouvrages de purification des eaux, 4 cr. À cause de la pédagogie adoptée, seulement 12 étudiants peuvent être admis à suivre ce cours.

Raymond Desjardins

CIV 6209 Conception d'ouvrages d'épuration des eaux, 4 cr. À cause de la pédagogie adoptée, seulement 12 étudiants peuvent être admis à suivre ce cours. Préalable : CIV 6203. Corequis : CIV 6206

Yves Comeau

CIV 6210 Gestion des déchets solides, 2 cr.

Jean-Pierre Panet

CIV 6214 Gestion de catastrophe et environnement, 3 cr.

Hélène Denis

CIV 6215 Chimie de l'eau et traitements avancés, 3 cr.

Raymond Desjardins

CIV 6216 Biorestauration des sols contaminés, 3 cr.

Yves Comeau

CIV 6217 Éléments avancés de microbiologie de l'environnement, 3 cr.

Michèle Prévost

Préalable : GCH 2410 ou l'équivalent.

CIV 6218 Traitements physico-chimiques des eaux, 4 cr.

Michèle Prévost et Raymond Desjardins

CIV 6301 Hydrologie, 3 cr.

Jean Rousselle

CIV 6302 Météorologie, 3 cr.

René Kahawita

CIV 6305 Gestion des ressources hydriques, 3 cr.

Guy Leclerc

Préalable : MTH 6403 ou l'équivalent.

CIV 6307 Écoulement à surface libre, 4 cr.

René Kahawita

CIV 6313 Méthodologie de réhabilitation des infrastructures urbaines, 3 cr.

Guy Leclerc

CIV 6314 Évaluation de systèmes d'alimentation en eau et de collecte des eaux usées, 3 cr.

Guy Leclerc

CIV 6401 Propriétés géotechniques des sols, 3 cr.

Michel Soulié

CIV 6404 Fondations, 3 cr.

Vincenzo Silvestri

CIV 6405 Géotechnique, 3 cr.

Michel Soulié et Vincenzo Silvestri

CIV 6406 Écoulement des eaux dans les sols, 3 cr.

Jean Lafleur

CIV 6407 Mécanique des sols expérimentale, 4 cr.

Jean Lafleur

CIV 6502 Analyse avancée de structures et éléments finis, 3 cr.

Najib Bouaanani

CIV 6503 Stabilité des structures, 3 cr.

Robert Tremblay

CIV 6504 Béton précontraint, 4 cr.

Robert Tremblay

CIV 6506 Calcul avancé des charpentes d'acier, 3 cr.

Robert Tremblay

CIV 6508 Analyse dynamique des structures, 3 cr.

Pierre Léger

Préalable : CIV 6502

CIV 6510 Génie sismique, 3 cr.

CIV 6511 Conception et évaluation des ponts, 3 cr.

Bruno Massicotte

CIV 6702 Analyse des transports, 3 cr.

Robert Chapleau

CIV 6705 Théorie de la circulation, 3 cr.

Karsten Baass

CIV 6706 Dynamique de la circulation, 3 cr.

Karsten Baass

CIV 6708 Transport en commun, 3 cr.

Robert Chapleau

CIV 6709 Capacités des éléments routiers, 3 cr.

Karsten Baass

CIV 6901 Projet de maîtrise en ingénierie I, 6 cr. L'étudiant doit s'inscrire à cette activité une seule fois au cours de sa maîtrise au trimestre où il prévoit déposer son rapport de projet.

CIV 6902 Projet de maîtrise en ingénierie II, 9 cr. L'étudiant doit s'inscrire à cette activité une seule fois au cours de sa maîtrise au trimestre où il prévoit déposer son rapport de projet.

CIV 6903 Projet de maîtrise en ingénierie III, 12 cr. L'étudiant doit s'inscrire à cette activité une seule fois au cours de sa maîtrise au trimestre où il prévoit déposer son rapport de projet.

CIV 6904 Séminaires, 1 cr.

Les professeurs

CIV 6909 Stage en laboratoire, 3 cr.

- CIV 6910 Projet de maîtrise IV, 15 cr. L'étudiant doit s'inscrire à cette activité une seule fois au cours de sa maîtrise au trimestre où il prévoit déposer son rapport de projet.
- CIV 6911 Stage en laboratoire II, 6 cr.
- CIV 6918 Projet d'études supérieures, 3 cr.
- CIV 6951# C. SPÉC. : « titre du cours spécial », 1 cr.
Les professeurs
- CIV 6952# C. SPÉC. : « titre du cours spécial », 2 cr.
Les professeurs
- CIV 6953# C. SPÉC. : « titre du cours spécial », 3 cr.
Les professeurs

Génie électrique

- ELE 6202 Systèmes multivariables, 3 cr.
Lahcen Saydy
- ELE 6204 Commande des systèmes non linéaires, 3 cr.
Romano M. De Santis
Préalable : ELE 3201 ou ELE 4202 ou l'équivalent.
- ELE 6205 Commande par ordinateur des processus industriels, 3 cr.
Jules O'Shea
- ELE 6207 Commande des systèmes robotiques, 3 cr.
Romano M. De Santis
Préalable : ELE 4201 ou l'équivalent.
- ELE 6208 Dynamique du vol et autopilotage, 3 cr.
Jules O'Shea et collaborateurs
- ELE 6209 Navigation aérienne, 3 cr.
Romano De Santis et collaborateurs
- ELE 6210 Conception des systèmes de commande, 3 cr.
Richard Gourdeau et Lahcen Saydy
- ELE 6214 Commande de systèmes incertains, 3 cr.
Lahcen Saydy
- ELE 6215 Commande stochastique, 3 cr.
Roland P. Malhamé
- ELE 6302 Reconnaissance de formes par processeurs spécialisés, 3 cr.
Réjean Plamondon
- ELE 6305A Conception de circuits et systèmes intégrés, 3 cr.
Yvon Savaria
Préalable : ELE 4303 ou l'équivalent
- ELE 6306 Tests de systèmes électroniques, 3 cr.
Abdelhakim Khoulas
- ELE 6307 Machines neuronales : architectures et applications, 3 cr.
Jean-Jules Brault
- ELE 6308 Microélectronique analogique et mixte, 3 cr.
Mohamad Sawan
Préalable : ELE 4304 ou l'équivalent.
- ELE 6403 Techniques de laboratoire à haute tension, 3 cr.
Richard Malewski et Guy Olivier
- ELE 6405 Convertisseurs à commutation forcée, 3 cr.
Gilles Roy
- ELE 6408 Appareils de commutation dans les postes à haute tension, 3 cr.
Guy Olivier
- ELE 6411 L'étude des grands réseaux, 3 cr.
Gilles Roy
- ELE 6418 Sécurité dynamique des réseaux électriques, 3 cr.
Gilles Roy
Préalable : ELE 4402 ou ELE 4403 ou l'équivalent.
- ELE 6501 Analyse des circuits micro-ondes, 3 cr.
Cevdet Akyel
- ELE 6502 Instrumentation automatisée en micro-ondes, 3 cr.
Cevdet Akyel
Préalable : ELE 3500 ou ELE 4500 ou ING 1000 ou l'équivalent.
- ELE 6503 Dispositifs et circuits actifs micro-ondes, 3 cr.
Renato Bosisio
- ELE 6505 Circuits micro-ondes non linéaires, 3 cr.
Fadhel M. Ghannouchi

- ELE 6506 Antennes et propagation, 3 cr.
Jean-Jacques Laurin
Préalables : ING 1025 et ELE 2602 ou l'équivalent.
- ELE 6507 Méthodes numériques en électromagnétisme, 3 cr.
Ke Wu
- ELE 6701A Détection, décision, estimation des signaux, 3 cr.
David Haccoun
- ELE 6702 Théorie de l'information, 3 cr.
Jean Conan
- ELE 6703 Théorie des communications, 3 cr.
David Haccoun
- ELE 6705 Traitement numérique des signaux, 3 cr.
Michael J. Corinthios
- ELE 6706A Réseaux de communications, 3 cr.
Brunilde Sansò
Préalable : INF 3401 ou ELE 4704 ou l'équivalent.
- ELE 6708 Radiocommunications mobiles : systèmes et conception, 3 cr.
Jean Conan
- ELE 6810 Intelligence artificielle : méthodes heuristiques de recherche, 1 cr.
Hai Hoc Hoang
- ELE 6812 Traitement et analyse d'images, 3 cr.
Paul Cohen
- ELE 6901 Projet de maîtrise en ingénierie I, 6 cr. L'étudiant doit s'inscrire à cette activité une seule fois au cours de sa maîtrise au trimestre où il prévoit déposer son rapport de projet.
- ELE 6902 Projet de maîtrise en ingénierie II, 9 cr. L'étudiant doit s'inscrire à cette activité une seule fois au cours de sa maîtrise au trimestre où il prévoit déposer son rapport de projet.
- ELE 6903 Projet de maîtrise en ingénierie III, 12 cr. L'étudiant doit s'inscrire à cette activité une seule fois au cours de sa maîtrise au trimestre où il prévoit déposer son rapport de projet.
- ELE 6904 Séminaires, 1 cr.
Brunilde Sansò, responsable
- ELE 6905 Normes et protocoles, 2 cr.
Michel Lemire
- ELE 6909 Stage industriel I, 6 cr.
Pierre Savard
- ELE 6910 Stage industriel II, 6 cr.
Pierre Savard
- ELE 6911 Études de cas en aérospatiale I, 3 cr.
Jules O'Shea
- ELE 6912 Études de cas en aérospatiale II, 3 cr.
Jules O'Shea
- ELE 6919 Stage en laboratoire, 3 cr.
- ELE 6920 Projet de maîtrise IV, 15 cr. L'étudiant doit s'inscrire à cette activité une seule fois au cours de sa maîtrise au trimestre où il prévoit déposer son rapport de projet.
- ELE 6921 Stage en laboratoire II, 6 cr.
- ELE 6922 Projet d'études supérieures, 3 cr.
- ELE 6951# C. SPÉC. : « titre du cours spécial » I, 1 cr.
Les professeurs
- ELE 6952# C. SPÉC. : « titre du cours spécial » I, 2 cr.
Les professeurs
- ELE 6953# C. SPÉC. : « titre du cours spécial » I, 3 cr.
Les professeurs
- ELE 8901 Technologies de l'information, 3 cr. Ce cours est de type préparatoire et n'est pas accessible aux étudiants de génie électrique.
Abdelhakim Khoulas

Génie énergétique

- ENE 6002 Thermohydraulique des systèmes diphasiques, 3 cr.
Alberto Teyssedou
- ENE 6101 Physique statique des réacteurs, 3 cr.
Jean Koclas
- ENE 6103 Calcul neutronique des réacteurs, 3 cr.
Jean Koclas
- ENE 6105 Effets des rayonnements et matériaux nucléaires, 3 cr.
Lubomir Zikovsky
- ENE 6107 Thermique des réacteurs nucléaires, 3 cr.
Alberto Teyssedou
- ENE 6110 Laboratoire de génie nucléaire, 3 cr.
Gregory Kennedy, Alberto Teyssedou et Jean Koclas
- ENE 6111 Analyse par activation et radio-isotopes, 3 cr.
Lubomir Zikovsky
- ENE 6121 Sûreté des centrales nucléaires, 3 cr.
Jean Koclas
- ENE 6901 Projet de maîtrise en ingénierie I, 6 cr. L'étudiant doit s'inscrire à cette activité une seule fois au cours de sa maîtrise au trimestre où il prévoit déposer son rapport de projet.
- ENE 6902 Projet de maîtrise en ingénierie II, 9 cr. L'étudiant doit s'inscrire à cette activité une seule fois au cours de sa maîtrise au trimestre où il prévoit déposer son rapport de projet.
- ENE 6903 Projet de maîtrise en ingénierie III, 12 cr. L'étudiant doit s'inscrire à cette activité une seule fois au cours de sa maîtrise au trimestre où il prévoit déposer son rapport de projet.
- ENE 6905 Stage industriel, 2 cr.
- ENE 6907 Stage en laboratoire, 3 cr.
- ENE 6908 Stage en laboratoire II, 6 cr.
- ENE 6912 Projet de maîtrise IV, 15 cr. L'étudiant doit s'inscrire à cette activité une seule fois au cours de sa maîtrise au trimestre où il prévoit déposer son rapport de projet.
- ENE 6918 Projet d'études supérieures, 3 cr.
- ENE 6951# C. SPÉC. : « titre du cours spécial », 1 cr.
Les professeurs
- ENE 6952# C. SPÉC. : « titre du cours spécial », 2 cr.
Les professeurs
- ENE 6953# C. SPÉC. : « titre du cours spécial », 3 cr.
Les professeurs

Génie biomédical

- GBM 6101 Oscillations et rythmes, 3 cr.
Alain Vinet
- GBM 6102 Modélisation biomédicale, 3 cr.
Alain Vinet et collaborateurs
- GBM 6103 Applications médicales de l'informatique, 4 cr.
Yves Goussard
- GBM 6105 Principes de bioélectricité, 3 cr.
Pierre Savard
- GBM 6106 Méthodes des systèmes en physiologie, 3 cr.
Pierre A. Mathieu et collaborateurs
Corequis : PSL 1982
- GBM 6107 Principes d'instrumentation biomédicale, 4 cr.
Pierre Savard et collaborateurs
- GBM 6113 Stages en génie biomédical, 6 cr.
Robert Leblanc
- GBM 6114 Principes de biomécanique, 3 cr.
L'Hocine Yahia et collaborateurs
- GBM 6115 Introduction aux biomatériaux, 3 cr.
L'Hocine Yahia et collaborateurs
- GBM 6118 Imagerie biomédicale, 3 cr.
Michel Bertrand

- GBM 6125 Bases du génie biomédical, 1 cr.
Pierre Savard
- GBM 6145 Intro. à l'ingénierie de la réadaptation, 3 cr.
Jean Dansereau et collaborateurs
- GBM 6155 Biocompatibilité et sc. des biomatériaux, 3 cr.
L'Hocine Yahia et collaborateurs
- GBM 6901 Projet de maîtrise en ingénierie I, 6 cr. L'étudiant doit s'inscrire à cette activité une seule fois au cours de sa maîtrise au trimestre où il prévoit déposer son rapport de projet.
- GBM 6902 Projet de maîtrise en ingénierie II, 9 cr. L'étudiant doit s'inscrire à cette activité une seule fois au cours de sa maîtrise au trimestre où il prévoit déposer son rapport de projet.
- GBM 6903 Projet de maîtrise en ingénierie III, 12 cr. L'étudiant doit s'inscrire à cette activité une seule fois au cours de sa maîtrise au trimestre où il prévoit déposer son rapport de projet.
- GBM 6904 Séminaires de génie biomédical, 1 cr.
Pierre Savard
- GBM 6908 Stage en laboratoire, 3 cr.
- GBM 6909 Stage en laboratoire II, 6 cr.
- GBM 6918 Projet d'études supérieures, 3 cr.
- GBM 6951# C. SPÉC. : « titre du cours spécial » 1 cr.
Les professeurs
- GBM 6952# C. SPÉC. : « titre du cours spécial » 2 cr.
Les professeurs
- GBM 6953# C. SPÉC. : « titre du cours spécial » 3 cr.
Les professeurs

Génie chimique

- GCH 6101 Chimie physique des polymères, 3 cr.
Marie-Claude Heuzey
- GCH 6102 Mise en forme et CAO/IAO des polymères, 3 cr.
Pierre G. Lafleur
- GCH 6108 Systèmes polymères multiphasés, 3 cr.
Basil D. Favis
- GCH 6112A Conception des opérations industrielles d'agitation et de mélange, 3 cr.
Philippe Tanguy
- GCH 6201 Catalyse et cinétique appliquées, 3 cr.
Daniilo Klvana et Jamal Chaouki
- GCH 6210 Ingénierie des pâtes et papiers, 3 cr.
Jean Paris
- GCH 6211 Conception et intégration des procédés, 3 cr.
Pau I Stuart
- GCH 6301 Ingénierie des biosystèmes, 3 cr. Donné en collaboration avec l'Institut de recherche en biotechnologie et avec l'Université McGill. Le nombre d'étudiants est contingenté. Préalable : GCH 4410 ou formation équivalente.
Mario Jolicoeur
- GCH 6310 Analyse environnementale du cycle de vie des produits et des procédés, 3 cr.
Réjean Samson et Louise Deschênes
- GCH 6311 Conception et gestion des centres de traitement des sols, 3 cr.
Réjean Samson
- GCH 6902 Conception des réacteurs gaz-solide, 3 cr.
Jamal Chaouki
- GCH 6908 Séminaires, 1 cr.
Pierre Carreau
- GCH 6909 Projet de maîtrise en ingénierie I, 6 cr. L'étudiant doit s'inscrire à cette activité une seule fois au cours de sa maîtrise au trimestre où il prévoit déposer son rapport de projet.

- GCH 6910 Projet de maîtrise en ingénierie II, 9 cr. L'étudiant doit s'inscrire à cette activité une seule fois au cours de sa maîtrise au trimestre où il prévoit déposer son rapport de projet.
- GCH 6911 Projet de maîtrise en ingénierie III, 12 cr. L'étudiant doit s'inscrire à cette activité une seule fois au cours de sa maîtrise au trimestre où il prévoit déposer son rapport de projet.
- GCH 6912 Compléments de phénomènes d'échanges, 3 cr.
Charles Dubois et Pierre Carreau
- GCH 6913 Stage en laboratoire, 3 cr.
- GCH 6914 Méthode des éléments finis en génie chimique, 3 cr.
François Bertrand
- GCH 6915 Projet de maîtrise IV, 15 cr. L'étudiant doit s'inscrire à cette activité une seule fois au cours de sa maîtrise au trimestre où il prévoit déposer son rapport de projet.
- GCH 6916 Stage en laboratoire II, 6 cr.
- GCH 6918 Projet d'études supérieures, 3 cr.
- GCH 6951# C. SPÉC. : « titre du cours spécial », 1 cr.
Les professeurs
- GCH 6952# C. SPÉC. : « titre du cours spécial », 2 cr.
Les professeurs
- GCH 6953# C. SPÉC. : « titre du cours spécial », 3 cr.
Les professeurs

Génie minéral

- GML 6001 Mécanique des roches I, 3 cr.
Michel Aubertin et Richard Simon
- GML 6003 Séminaires de géomatériaux, 3 cr.
Les professeurs
- GML 6107 Hydrogéologie, 3 cr.
Robert P. Chapuis
- GML 6108 Hydrogéologie chimique, 3 cr.
Richard Darling
- GML 6109 Stockage géologique des déchets, 3 cr.
Michel Aubertin et Robert P. Chapuis
Préalables : GLQ 2601, CIV 3301, CIV 4303 ou l'équivalent.
- GML 6110 Sites contaminés, impacts, restauration, 2 cr.
Yves Comeau, Louise Millette et Denis Millette
- GML 6111 Travaux de terrain en hydrogéologie, 1 cr.
Robert P. Chapuis et Michel Chouteau
- GML 6112 Environnement minier et restauration de sites, 3 cr.
Michel Aubertin et Gérard Zagury
- GML 6201A Techniques géophysiques à haute résolution, 3 cr.
Michel Chouteau
- GML 6202 Laboratoire de géophysique avancée, 2 cr.
Michel Chouteau
- GML 6204 Méthodes électriques et électromagnétiques en géophysique, 3 cr.
Michel Chouteau
- GML 6302 Géochimie des roches associées aux gîtes minéraux, 3 cr.
Richard Darling
Préalable : GLQ 3702 ou l'équivalent.
- GML 6402 Géostatistique I, 3 cr.
Denis Marcotte
- GML 6502 Tectonophysique, 3 cr.
Shaocheng Ji
- GML 6601 Minéralogie appliquée au génie minéral, 3 cr.
Mostafa Benzaazoua et Bruno Bussière
- GML 6901 Projet de maîtrise en ingénierie I, 6 cr. L'étudiant doit s'inscrire à cette activité une seule fois au cours de sa maîtrise au trimestre où il prévoit déposer son rapport de projet.
- GML 6902 Projet de maîtrise en ingénierie II, 9 cr. L'étudiant doit s'inscrire à cette activité une seule fois au cours de sa

- maîtrise au trimestre où il prévoit déposer son rapport de projet.
- GML 6903 Projet de maîtrise en ingénierie III, 12 cr. L'étudiant doit s'inscrire à cette activité une seule fois au cours de sa maîtrise au trimestre où il prévoit déposer son rapport de projet.
- GML 6905 Séminaires, 1 cr.
Les professeurs
- GML 6906 Stage en laboratoire, 3 cr.
- GML 6907 Stage en laboratoire II, 6 cr.
- GML 6914 Projet de maîtrise IV, 15 cr. L'étudiant doit s'inscrire à cette activité une seule fois au cours de sa maîtrise au trimestre où il prévoit déposer son rapport de projet.
- GML 6951# C. SPÉC. : « titre du cours spécial », 1 cr.
Les professeurs
- GML 6952# C. SPÉC. : « titre du cours spécial », 2 cr.
Les professeurs
- GML 6953# C. SPÉC. : « titre du cours spécial », 3 cr.
Les professeurs
- GBL 6918 Projet d'études supérieures, 3 cr.

Génie industriel

- IND 6101 Éléments de management industriel, 3 cr.
Gérald Pigeon
- IND 6102 Mesure de la performance, 3 cr.
Nicole Lambert
Préalable : IND 6101
- IND 6103 Évaluation des projets d'investissement et de remplacement, 3 cr.
Mohammed Khalfoun
Préalable : IND 6101 ou l'équivalent.
- IND 6105A Intégration de l'entreprise et nouvelles technologies, 3 cr.
Éric Alsène
- IND 6110A Stratégies technologiques, 3 cr.
Catherine Beaudry
- IND 6114 Aides à la décision, 3 cr.
Nathalie De Marcelles-Warin
- IND 6115B Gestion de projets en ingénierie des systèmes, 3 cr.
Michel Cambron
Corequis : IND 6130
- IND 6117 Gestion de l'innovation, 3 cr.
Louis-A. Lefebvre et Élisabeth Lefebvre
- IND 6118 Processus et méthodes de recherche en milieu organisationnel, 3 cr.
Élisabeth Lefebvre et Louis-A. Lefebvre
- IND 6119A Gestion d'équipes dans un environnement technologique, 3 cr.
Jean-Pierre Crine
- IND 6120 Commercialisation de la technologie, 3 cr.
Josée Lapierre
- IND 6121 Éléments de management de la technologie, 3 cr.
Élisabeth Lefebvre
- IND 6123A Systèmes d'information de projets technologiques, 3 cr.
Louis-A. Lefebvre
- IND 6125A Théories et problématiques organisationnelles, 3 cr.
Éric Alsène
- IND 6126 Analyse et gestion des risques technologiques majeurs, 3 cr.
Benoît Robert
- IND 6128 Développement de nouveaux produits, services et procédés, 3 cr.
Alan Bernardi
- IND 6130 Processus et configuration de projets technologiques, 3 cr.
Mario Bourgault
- IND 6131 Financement et budgétisation de projets, 3 cr.
René Derome
Préalable : SSH 5201 ou l'équivalent

IND 6132A Planning et suivi de projets, 3 cr.

Guy Leclerc

IND 6133 Acquisition de ressources et processus contractuel de projets, 3 cr.

Mario Bourgault et Michel Cambron

Corequis : IND 6115B

IND 6134 Gestion intégrée de projets et enjeux actuels, 3 cr.

Jean-Pierre Crine

IND 6137 Entrepreneurship technologique, 3 cr.

Jean Fahmy

IND 6138 Gestion de projets internationaux, 3 cr.

Élisabeth Lefebvre

IND 6202 Simulation, 3 cr.

Pierre Baptiste

IND 6203A Fiabilité et maintenance des systèmes, 3 cr.

Mohamed-Salah Ouali et Soumaya Yacout

IND 6204 Techniques d'organisation industrielle, 3 cr.

Pierre Baptiste et Bernard Boire

IND 6205 Conception des systèmes de planification de la production et des stocks, 3 cr.

François Jean et Sylvain St-Arneault

IND 6206 Méthodologie et automatisation d'assemblage, 3 cr.

Kalyan Ghosh

IND 6208A Conception des systèmes « Juste-à-temps », 3 cr.

Pierre Baptiste

IND 6209 Implantation et manutention, 3 cr.

Diane Riopel

IND 6211 Ingénierie des systèmes d'information en production et en logistique, 3 cr.

Martin Trépanier

IND 6224 Distribution physique des biens et services, 3 cr.

Diane Riopel et André Langevin

IND 6401 Conception de postes de travail, 3 cr.

Robert Gilbert

IND 6402 Interfaces humains – ordinateurs, 3 cr.

Jean-Marc Robert

IND 6403 Ergonomie et sécurité, 3 cr.

Robert Gilbert

IND 6404 Étude de cas en ergonomie, 3 cr.

Daniel Imbeau

IND 6406 Ergonomie cognitive, 3 cr.

Jean-Marc Robert

IND 6407 Analyse ergonomique du travail mental, 3 cr.

Jean-Marc Robert

Préalable : 9.262 ou l'équivalent.

IND 6408 Ergonomie du contrôle de processus, 3 cr.

Jean-Yves Fiset

Préalable : IND 2801 ou l'équivalent.

IND 6409 Interfaces humains-ordinateur spécialisées, 3 cr.

Jean-Marc Robert

IND 6410 Ergonomie occupationnelle : aspects physiques, 3 cr.

Daniel Imbeau

IND 6411 Ergonomie occupationnelle : aspects environnementaux, 3 cr.

Daniel Imbeau

IND 6412 Ergonomie des sites Web, 3 cr.

Jean-Yves Fiset

IND 6901 Projet de maîtrise en ingénierie I, 6 cr. L'étudiant doit s'inscrire à cette activité une seule fois au cours de sa maîtrise au trimestre où il prévoit déposer son rapport de projet.

Les professeurs

IND 6902 Projet de maîtrise en ingénierie II, 9 cr. L'étudiant doit s'inscrire à cette activité une seule fois au cours de sa maîtrise au trimestre où il prévoit déposer son rapport de projet.

Les professeurs

IND 6903 Projet de maîtrise en ingénierie III, 12 cr. L'étudiant doit s'inscrire à cette activité une seule fois au cours de sa maîtrise au trimestre où il prévoit déposer son rapport de projet.

Les professeurs

IND 6904 Séminaires, 1 cr.

Les professeurs

IND 6910 Stage en laboratoire, 3 cr.

IND 6912 Projet d'études supérieures, 3 cr.

IND 6913 Stage en laboratoire II, 6 cr.

IND 6914 Projet de maîtrise IV, 15 cr. L'étudiant doit s'inscrire à cette activité une seule fois au cours de sa maîtrise au trimestre où il prévoit déposer son rapport de projet.

IND 6951# C. SPÉC. : « titre du cours spécial », 1 cr.

Les professeurs

IND 6952# C. SPÉC. : « titre du cours spécial », 2 cr.

Les professeurs

IND 6953# C. SPÉC. : « titre du cours spécial », 3 cr.

Les professeurs

IND 8901 Techniques de fabrication manufacturières, 3 cr.

Patrick Isac

Génie informatique

INF 6100 Aspects algorithmiques de génie informatique, 3 cr.

Michel R. Dagenais

INF 6101 Programmation par contraintes

Gilles Pesant

INF 6205 Paradigmes agents, 3 cr.

Jean-Charles Bernard

INF 6300 Ingénierie du logiciel avec ADA, 3 cr.

Louis Granger

INF 6301 Qualité et mesure du logiciel, 3 cr.

Pierre N. Robillard

INF 6302 Réingénierie du logiciel, 3 cr.

Ettore Merlo

Préalable : INF 2300 ou l'équivalent.

INF 6401 Architecture des réseaux, 3 cr.

Samuel Pierre

INF 6402 Protocoles des couches de connexion, 3 cr.

Samuel Pierre

INF 6403 Protocoles des couches de réseautage, 3 cr.

Samuel Pierre

INF 6404 Protocoles des couches de communication, 3 cr.

Alejandro Quintero

INF 6405 Systèmes informatiques mobiles, 3 cr.

Samuel Pierre

INF 6420 Sécurité informatique, 3 cr.

François Raymond Boyer

INF 6470 Conception et planification des réseaux informatiques, 3 cr.

Préalables : INF 3401 ou INF 6401 ou l'équivalent.

Steven Chamberland

INF 6500 Structures d'ordinateurs, 3 cr.

Sylvain Martel

INF 6501 Spécification et conception des systèmes embarqués, 3 cr.

Guy Bois

Préalable : ELE 3301 ou l'équivalent.

INF 6600 Conception et analyse des systèmes en temps réel, 3 cr.

Guy Bois

INF 6601 Traitement parallèle, 3 cr.

Robert Roy

INF 6602 Validation des systèmes complexes, 3 cr.

John Mullins

INF 6603 Vérification des systèmes temps réel, 3 cr.

Hanifa Bouchenep

INF 6800 Conception géométrique assistée par ordinateur et visualisation, 3 cr.

François Guibault

INF 6802 Réalité visuelle : principes et applications, 3 cr.

Benoît Ozell

INF 6900 Communication scientifique et technique, 1 cr.

INF 6901 Projet de maîtrise en ingénierie I, 6 cr. L'étudiant doit s'inscrire à cette activité une seule fois au cours de sa maîtrise au trimestre où il prévoit déposer son rapport de projet.

Louis Granger

INF 6902 Projet de maîtrise en ingénierie II, 9 cr. L'étudiant doit s'inscrire à cette activité une seule fois au cours de sa maîtrise au trimestre où il prévoit déposer son rapport de projet.

Louis Granger

INF 6903 Projet de maîtrise en ingénierie III, 12 cr. L'étudiant doit s'inscrire à cette activité une seule fois au cours de sa maîtrise au trimestre où il prévoit déposer son rapport de projet.

Louis Granger

INF 6904 Projet de maîtrise en ingénierie IV, 15 cr. L'étudiant doit s'inscrire à cette activité une seule fois au cours de sa maîtrise au trimestre où il prévoit déposer son rapport de projet.

Louis Granger

INF 6905 Stage industriel I, 6 cr.

Hoc-Hai Hoang

INF 6906 Stage industriel II, 6 cr.

Hoc-Hai Hoang

INF 6907 Stage en laboratoire I, 3 cr.

Hoc-Hai Hoang

INF 6908 Stage en laboratoire II, 6 cr.

Hoc-Hai Hoang

INF 6909 Projet d'études supérieures, 3 cr.

Louis Granger

INF 6951# C. SPÉC. : « titre du cours spécial », 1 cr.

Les professeurs

INF 6952# C. SPÉC. : « titre du cours spécial », 2 cr.

Les professeurs

INF 6953# C. SPÉC. : « titre du cours spécial », 3 cr.

Les professeurs

Cours généraux

ING 8901 Méthodologie de la recherche, 1 cr.

Yves Comeau et Raymond Desjardins

ABC 791X Stage doctoral X, 9 cr.

Les professeurs

ABC 6929 Stage en laboratoire III, 9 cr.

Les professeurs

Génie mécanique

MEC 6202 Transfert de chaleur, 3 cr.

Hung T. Nguyen

Préalable : MTH 6207 ou l'équivalent.

MEC 6212 Génération de maillages, modélisation géométrique et visualisation, 3 cr.

Ricardo Camarero

MEC 6213 Mécanique des fluides, 3 cr.

Patrick Vasseur et Luc Robillard

MEC 6304 Systèmes et asservissements hydrauliques, 3 cr.

Ahmed Daoud

MEC 6306 Design, production et applications des matériaux composites, 3 cr.

Rachid Boukhili

MEC 6307 Mécanique des polymères, 3 cr.

Bohuslav Fisa

Préalables : ING 1035 et MEC 3320

MEC 6311 Fiabilité et maintenabilité des systèmes mécaniques, 3 cr.

Zdzislaw Klim

MEC 6312 Contrôle de qualité et caractérisation des composites, 3 cr.

Rachid Boukhili

MEC 6314 Techniques de modélisation en biomécanique, 3 cr.

Carl-Éric Aubin

MEC 6401 Mécanique des corps déformables, 3 cr.

Aboufazel Shirazi-Adl

MEC 6404 Éléments finis, concepts et applications, 3 cr.

Aboufazel Shirazi-Adl

MEC 6405 Analyse expérimentale des contraintes, 3 cr.

Luc Marchand

MEC 6409 Vibrations aléatoires, 3 cr.

Aouni A. Lakis

MEC 6413 Matériaux métalliques, caractérisation et utilisation, 3 cr.

Thang Bui-Quoc

MEC 6414 Mécanique de la rupture, 3 cr.

Marie Bernard

MEC 6415 Endommagement par fatigue — fluage, 3 cr.

Thang Bui-Quoc

MEC 6417 Vibrations mécaniques : théories avancées et applications, 3 cr.

Michel Pettigrew

MEC 6503 Robotique industrielle, 3 cr.

Luc Baron

MEC 6508 Intégration de la conception et de la fabrication, 3 cr.

Clément Fortin

MEC 6509 Analyse des systèmes de production flexible, 3 cr.

El-Kébir Boukas

Préalables : 2.519 ou l'équivalent, MTH 6403, MTH 6408

MEC 6510 Théorie d'usinage avancée, 3 cr.

Marek Balazinski

MEC 6512 Conception d'assemblage, 3 cr.

Christian Mascle

MEC 6513 Modélisation des machines en fabrication mécanique, 3 cr.

Guy Cloutier et René Mayer

MEC 6601A Théorie et applications en dynamique des gaz, 3 cr.

Dominique Pelletier

MEC 6602 Aérodynamique transsonique, 3 cr.

Jean-Yves Trépanier

MEC 6609 Aérodynamique instationnaire et décrochage, 3 cr.

Ion Paraschivoiu

MEC 6612 Études de cas en aérospatiale I, 3 cr.

Aouni A. Lakis, coordonnateur

MEC 6613 Études de cas en aérospatiale II, 3 cr.

Aouni A. Lakis, coordonnateur

MEC 6615 Théorie avancée de turbomoteurs, 3 cr.

Fadi Safah

Préalable : AE468, 2.510 ou l'équivalent.

MEC 6616 Aérodynamique numérique, 3 cr.

Marcelo Reggio et Jean-Yves Trépanier

MEC 6901 Projet de maîtrise en ingénierie I, 6 cr. L'étudiant doit s'inscrire à cette activité une seule fois au cours de sa maîtrise au trimestre où il prévoit déposer son rapport de projet.

MEC 6902 Projet de maîtrise en ingénierie II, 9 cr. L'étudiant doit s'inscrire à cette activité une seule fois au cours de sa maîtrise au trimestre où il prévoit déposer son rapport de projet.

MEC 6903 Projet de maîtrise en ingénierie III, 12 cr. L'étudiant doit s'inscrire à cette activité une seule fois au cours de sa maîtrise au trimestre où il prévoit déposer son rapport de projet.

MEC 6905 Stage industriel I, 6 cr.
 MEC 6906 Stage industriel II, 6 cr.
 Préalable : MEC 6905
 MEC 6911 Stage en laboratoire, 3 cr.
 MEC 6912 Projet de maîtrise IV, 15 cr. L'étudiant doit s'inscrire à cette activité une seule fois au cours de sa maîtrise au trimestre où il prévoit déposer son rapport de projet.
 MEC 6913 Stage en laboratoire II, 6 cr.
 MEC 6918 Projet d'études supérieures, 3 cr.
 MEC 6951# C. SPÉC. : « titre du cours spécial », 1 cr.
Les professeurs
 MEC 6952# C. SPÉC. : « titre du cours spécial », 2 cr.
Les professeurs
 MEC 6953# C. SPÉC. : « titre du cours spécial », 3 cr.
Les professeurs
 MEC 8310 Projet en environnement virtuel, 6 cr.
Clément Fortin
 MEC 8902 Vibrations mécaniques, 3 cr.
Njuki-William Mureithi
 MEC 8903 Fabrication de pièces plastiques par injection, 3 cr.
Bernard Sanschagrin
 MEC 8910 Gestion de projet en environnement virtuel, 3 cr.
 MEIN 601 Ingénierie simultanée, 3 cr.
Kalyan Ghosh

Génie métallurgique

MET 6101 Critères de rupture, 4 cr.
Yves Verreman
 Préalable : 5.240, 5.322 ou l'équivalent.
 MET 6103 Introduction aux techniques de caractérisation des matériaux, 4 cr.
Jean-Paul Bailon et Gilles L'Espérance
 MET 6104 Techniques avancées de caractérisation des matériaux, 3 cr.
Gilles L'Espérance
 Préalable : MET 6103
 MET 6108 Procédés de la métallurgie des poudres, 3 cr.
Sylvain Turenne
 MET 6206 Cinétique avancée des procédés métallurgiques, 4 cr.
Frank Ajersch
 Préalables : GHM 3510 et MTR 3500 ou l'équivalent.
 MET 6207 Réactions gaz-solides, 4 cr.
Frank Ajersch
 Préalables : GHM 3510 et MTR 3500 ou l'équivalent.
 MET 6208 Énergétique des solutions, 4 cr.
Arthur Pelton
 Préalable : MTR 2200 ou l'équivalent.
 MET 6209 Applications et opérations du système $F^*A^*T^*$, 3 cr.
Christopher W. Bale
 MET 6210 Cinétique des réactions d'électrodes, 4 cr.
Oumarou Savadogo
 MET 6211 Métallurgie de l'aluminium, 3 cr.
Claude Allaire
 MET 6301 Composites à matrice métallique, 3 cr.
Frank Ajersch
 MET 6901 Projet de maîtrise en ingénierie I, 6 cr. L'étudiant doit s'inscrire à cette activité une seule fois au cours de sa maîtrise au trimestre où il prévoit déposer son rapport de projet.
 MET 6902 Projet de maîtrise en ingénierie II, 9 cr. L'étudiant doit s'inscrire à cette activité une seule fois au cours de sa maîtrise au trimestre où il prévoit déposer son rapport de projet.
 MET 6903 Projet de maîtrise en ingénierie III, 12 cr. L'étudiant doit s'inscrire à cette activité une seule fois au cours de sa maîtrise au trimestre où il prévoit déposer son rapport de projet.

MET 6907 Séminaires, 1 cr.
 MET 6910 Stage en laboratoire, 3 cr.
 MET 6912 Projet de maîtrise IV, 15 cr. L'étudiant doit s'inscrire à cette activité une seule fois au cours de sa maîtrise au trimestre où il prévoit déposer son rapport de projet.
 MET 6913 Stage en laboratoire II, 6 cr.
 MET 6918 Projet d'études supérieures, 3 cr.
 MET 6951# C. SPÉC. : « titre du cours spécial », 1 cr.
Les professeurs
 MET 6952# C. SPÉC. : « titre du cours spécial », 2 cr.
Les professeurs
 MET 6953# C. SPÉC. : « titre du cours spécial », 3 cr.
Les professeurs
 MET 6954# C. SPÉC. : « titre du cours spécial », 4 cr.
Les professeurs

Mathématiques

MTH 6201 Méthodes numériques, 3 cr.
Ricardo Camarero et Marcello Reggio
 MTH 6207 Mathématiques des éléments finis, 3 cr.
Steven Dufour
 MTH 6301 Planification et analyse statistique d'expériences, 3 cr.
Bernard Clément
 MTH 6302A Modèle de régression et d'analyse de variance, 3 cr.
Luc Adjengue et Bernard Clément
 MTH 6303 Processus stochastiques, 3 cr.
Mario Lefebvre
 MTH 6311 Optimisation combinatoire, 3 cr.
Alain Hertz
 MTH 6403 Programmation mathématique I, 3 cr.
Guy Desaulniers et Gilles Savard
 MTH 6404 Programmation en nombres entiers, 3 cr.
Charles Audet
 MTH 6405 Théorie des graphes et des réseaux, 3 cr.
Alain Hertz
 MTH 6406 Modélisation en recherche opérationnelle, 3 cr.
François Soumis
 MTH 6407 Optimisation et ordonnancement de la production, 3 cr.
François Soumis
 MTH 6408A Méthodes d'optimisation et contrôle optimal, 3 cr.
Dominique Orban
 MTH 6412 Design et implantation d'algorithmes de recherche opérationnelle, 3 cr.
Louis-Martin Rousseau
 MTH 6413 Programmation mathématique II, 3 cr.
Guy Desaulniers et Dominique Orban
 Préalable : MTH 6403
 MTH 6414 Outils et logiciels de la recherche opérationnelle en ingénierie, 3 cr.
André Langevin
 MTH 6415 Optimisation stochastique, 3 cr.
André Turgeon
 MTH 6416 Optimisation avancée, 3 cr.
Charles Audet et Gilles Savard
 MTH 6507 Séminaire de mathématiques appliquées, 1 cr.
Les professeurs
 MTH 6508 Séminaire sur les mathématiques de l'ingénieur, 3 cr.
Les professeurs
 MTH 6511 Stage en laboratoire, 3 cr.
 MTH 6512 Stage en laboratoire II, 1 cr.
 MTH 6515 Analyse mathématique avancée pour ingénieurs, 3 cr.
Clément Frappier
 MTH 6516 Ondelettes et applications, 3 cr.
 MTH 6951# C. SPÉC. : titre du cours spécial » 1 cr.
Les professeurs

MTH 6952# C. SPÉC. : titre du cours spécial » 2 cr.

Les professeurs

MTH 6953# C. SPÉC. : titre du cours spécial » 3 cr.

Les professeurs

Génie physique

PHS 6208A Compléments sur les lasers, 3 cr.

Lionel Bertrand

PHS 6209 Technologie de l'optique guidée, 3 cr.

Jacques Bures

PHS 6210 Optique quantique, 3 cr.

Romain Maciejko

Préalable : PHS 3101, PHS 3901 ou l'équivalent

PHS 6311 Physique des semi-conducteurs et des composants électroniques, 3 cr.

Remo Masut

Préalable : PHS 8901 ou l'équivalent.

PHS 6313 Introduction à la nanotechnologie, 3 cr.

Michel Meunier

Préalable : PHS 3301, PHS 2700 ou l'équivalent

PHS 6315 Structures électroniques : de la molécule au solide, 3 cr.

Préalable : PHS 3101 ou l'équivalent

Alain Rochefort

PHS 6316 Physique mésoscopique, 3 cr.

David Ménard

Corequis : PHY 6505 ou l'équivalent

PHS 6317 Nanoingénierie des couches minces, 3 cr.

Ludvik Martinu

PHS 6318 Caractérisation avancée des surfaces, interfaces et couches minces, 3 cr.

Patrick Desjardins

PHS 6901 Projet de maîtrise en ingénierie I, 6 cr. L'étudiant doit s'inscrire à cette activité une seule fois au cours de sa maîtrise au trimestre où il prévoit déposer son rapport de projet.

PHS 6902 Projet de maîtrise en ingénierie II, 9 cr. L'étudiant doit s'inscrire à cette activité une seule fois au cours de sa maîtrise au trimestre où il prévoit déposer son rapport de projet.

PHS 6903 Projet de maîtrise en ingénierie III, 12 cr. L'étudiant doit s'inscrire à cette activité une seule fois au cours de sa maîtrise au trimestre où il prévoit déposer son rapport de projet.

PHS 6904 Séminaires, 1 cr.

Guy Faucher, responsable

PHS 6905 Stage en laboratoire, 3 cr.

PHS 6906 Stage en laboratoire II, 6 cr.

PHS 6914 Projet de maîtrise IV, 15 cr. L'étudiant doit s'inscrire à cette activité une seule fois au cours de sa maîtrise au trimestre où il prévoit déposer son rapport de projet.

PHS 6918 Projet d'études supérieures, 3 cr.

PHS 6951# C. SPÉC. : « titre du cours spécial », 1 cr.

Les professeurs

PHS 6952# C. SPÉC. : « titre du cours spécial », 2 cr.

Les professeurs

PHS 6953# C. SPÉC. : « titre du cours spécial », 3 cr.

Les professeurs

PHS 7901 Séminaires, 1 cr.

Guy Faucher, responsable

PHS 8901 Introduction à la physique du solide, 3 cr.

Arthur Yelon

HEC Montréal

Sous cette rubrique, sont regroupés les programmes d'études supérieures offerts à HEC Montréal : une maîtrise ès sciences (M.Sc.), un Philosophiæ Doctor (Ph.D.), une maîtrise à vocation professionnelle (M.B.A.), dix diplômes d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) : un en commerce électronique, un en communication marketing, un en comptabilité publique, un en entrepreneurship technologique, un en fiscalité, un en gestion dans le secteur de l'énergie, un en gestion de la chaîne logistique, un autre en gestion d'organismes culturels, un en juricomptabilité et le dixième en gestion.*

L'École offre, conjointement avec la Faculté de droit, une option « Fiscalité » dans le cadre de la Maîtrise en droit (LL.M.). Voir le règlement propre à cette option sous la rubrique Fiscalité. Elle offre également, conjointement avec la Faculté de droit et le Département d'informatique et de recherche opérationnelle, une option « Commerce électronique » dans le cadre de la Maîtrise en commerce électronique. Voir le règlement propre à cette option sous la rubrique Commerce électronique.

Sciences de la gestion

M.Sc. (sciences de la gestion)

Directrice du programme : Ann Langley
Pour renseignements : tél. : (514) 340-6136

Dates d'admission du programme

Date limite pour le trimestre d'automne : le 15 mars
Date limite pour le trimestre d'hiver : le 15 septembre

Personnel enseignant

Voir le personnel enseignant du programme en administration des affaires.

Options du programme

Contrôle de la gestion
Économie appliquée
Économie financière appliquée
Finance
Gestion des opérations et de la production
Gestion des ressources humaines
Gestion internationale
Ingénierie financière
Intelligence d'affaires
Logistique
Management
Marketing
Modélisation et décision
Technologies de l'information

Règlement pédagogique propre à la M.Sc. (sciences de la gestion)

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible comme étudiant régulier, le candidat doit :

- être titulaire du baccalauréat en administration des affaires ou d'un diplôme jugé équivalent par le directeur du programme;
- avoir obtenu, au cours de ses études de premier cycle, une moyenne générale d'au moins 2,70 ou l'équivalent. Il faut entendre par équivalent à 2,70 la moyenne minimale exigée par l'université d'origine pour l'admission de ses propres étudiants dans un programme de deuxième cycle. Cette moyenne minimale ne doit cependant pas être inférieure à 2,70;
- pour des études faites à l'étranger dans le système français ou un système qui s'en inspire, être titulaire d'un diplôme en gestion ou d'un diplôme jugé équivalent obtenu à la suite de quatre années d'études universitaires après le baccalauréat avec une moyenne d'au moins 12 sur 20 ou avec une mention « Assez bien »;
- posséder une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise;

- avoir réussi à un ensemble de cours qui, de l'avis du directeur du programme et du responsable de l'option à laquelle le candidat demande à être admis, constitue une préparation suffisante à la spécialisation;

HEC Montréal ne s'engage pas à accepter tous les candidats admissibles.

2. Composition du programme

Le programme de maîtrise ès sciences de la gestion comporte un minimum de 45 crédits répartis en 21 crédits de cours ou séminaires et 24 crédits de recherche pour la préparation et la rédaction d'un mémoire.

3. Choix de cours

Pour faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter son responsable d'option. Ce choix de cours doit inclure 3 crédits de cours obligatoires au programme.

3.1 Cours complémentaires et cours de préparation

Le directeur du programme impose des cours de premier ou de deuxième cycle à un candidat lorsqu'il juge que la préparation antérieure de celui-ci ne satisfait pas aux exigences du programme ou de l'option auquel il demande son admission. L'étudiant devant suivre des cours de préparation est admis au programme de propédeutique. Son admission en maîtrise est différée jusqu'à sa première inscription à un cours du programme de M.Sc. En cours d'études, une réévaluation du dossier de l'étudiant peut être faite par le directeur du programme, sur recommandation du responsable de l'option, afin de modifier le nombre de crédits de préparation imposés à l'admission. L'étudiant qui désire qu'une telle réévaluation soit faite doit en faire la demande auprès du responsable de son option.

3.2 Cours hors programme

Lorsqu'un étudiant désire que des cours qui ne font pas partie de son programme apparaissent à son dossier à titre de cours hors programme, il doit l'indiquer au moment de son inscription.

4. Activités de recherche

Les activités de recherche du programme de M.Sc. comportent l'inscription à un atelier de recherche et la rédaction d'un mémoire.

4.1 Atelier de recherche

Bien que son format puisse varier d'une option à l'autre selon les besoins méthodologiques, l'atelier de recherche comporte des activités d'encadrement des travaux de recherche permettant à l'étudiant de progresser de manière concrète dans son mémoire.

Le responsable de l'option en consultation avec le directeur du mémoire établit le moment où l'étudiant pourra s'inscrire à l'atelier.

4.2 Mémoire

L'étudiant doit choisir un sujet de recherche et doit s'assurer qu'un professeur accepte de le diriger dans son travail de recherche. Il doit faire approuver son choix de sujet et de directeur de recherche par le responsable d'option et par le directeur du programme. Il doit présenter, à cette fin, une proposition écrite sur le formulaire en usage. La candidature d'un étudiant prend fin si, à la fin du deuxième trimestre de scolarité, aucun directeur de recherche n'a accepté de le diriger. L'étudiant ne peut modifier son sujet de mémoire sans l'autorisation de son directeur de recherche, du responsable de l'option et du directeur du programme.

Un étudiant désirant changer de directeur de recherche doit en faire la demande auprès de la direction du programme en y indiquant les motifs. Le directeur du programme peut accepter ou refuser le changement. La candidature d'un étudiant prend fin si, au terme du trimestre qui suit une autorisation de changement de directeur de recherche, aucun directeur de recherche n'a accepté de le diriger dans ses travaux.

Les mémoires et les thèses sont rédigés en français. Ils peuvent être rédigés en anglais avec l'approbation du doyen de la Faculté des études supérieures.

Le mémoire est évalué par un jury d'au moins trois membres désignés selon les dispositions du protocole d'entente sur les études supérieures entre l'École et l'Université de Montréal.

Le jury peut :

- a) accepter le mémoire et l'évaluer selon le système littéral. Il peut alors demander des corrections mineures que l'étudiant devra retourner à l'intérieur d'un délai d'un mois;
- b) le retourner à l'étudiant et permettre à celui-ci de le présenter à nouveau, une seule fois, après corrections, au plus tard dans les six mois qui suivent la date où la décision lui a été communiquée;
- c) le refuser. Les décisions du jury sont prises à la majorité des voix, une seule voix étant accordée aux éventuels codirecteurs. La candidature d'un étudiant prend fin quand le jury refuse le mémoire à la majorité des voix.

* Prière de consulter les annuaires des programmes d'études supérieures de HEC Montréal.

5. Durée du programme

La durée normale du programme de maîtrise est de deux ans. La durée maximale est de trois ans à partir de la date d'inscription initiale dans ce programme. La durée maximale du programme de propédeutique est de un an.

Un étudiant inscrit au programme de M.Sc. est réputé à temps complet. Les candidats sont priés de noter qu'au programme de M.Sc. les cours sont offerts le jour et principalement aux trimestres d'automne et d'hiver. L'étudiant qui ne serait inscrit qu'à des cours de son programme de propédeutique est réputé à temps complet s'il s'inscrit à des cours totalisant au moins 9 crédits par trimestre.

6. Évaluation

6.1 Moyenne générale des cours et notation des activités de recherche

La moyenne des cours est calculée à la fin de chaque trimestre, ou période, en pondérant le nombre de points obtenus dans chaque cours par le nombre de crédits.

Le relevé de notes présente de manière distincte la moyenne générale des cours de préparation, la moyenne générale des cours hors programme et la moyenne générale des cours du programme. La note de l'atelier de recherche et l'évaluation du mémoire ne participent pas à la moyenne générale.

L'étudiant réussit à un cours ou à l'atelier de recherche lorsqu'il obtient au moins la note C pour l'ensemble des travaux et des examens imposés. Un résultat inférieur à C entraîne un échec.

6.2 Exclusion du programme

Au programme de M.Sc. ou de propédeutique, outre le renvoi pour cause, est exclu du programme l'étudiant :

- a) qui n'a pas maintenu, soit dans son programme de maîtrise, soit dans ses deux programmes combinés, une moyenne générale d'au moins 2,30 avant reprise de cours;
- b) dont la moyenne des cours, soit dans son programme de maîtrise, soit dans ses deux programmes combinés, est égale ou supérieure à 2,30 et inférieure à 2,70 et qui ne satisfait pas aux conditions de sa période de probation, avant reprise de cours;
- c) qui n'a pas de directeur de recherche avant la fin de son deuxième trimestre de scolarité;
- d) qui n'a pas déposé son mémoire ou n'a pas rempli toutes les exigences de son programme dans un délai de trois ans à compter de la date de son inscription initiale ou n'a pas terminé son programme de propédeutique dans un délai de un an;
- e) dont le mémoire a fait l'objet d'une demande de corrections et dont la deuxième version n'a pas été déposée dans le délai accordé;
- f) dont le mémoire a été refusé par les membres du jury à la majorité des votes ou a obtenu une note inférieure à C.

Structure du programme

Option « Contrôle de la gestion »

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

6-001-76 Économie et organisation de l'entreprise

Bloc B – Cours de l'option (min. 15 cr.)

6-151-80 Séminaire d'analyse de la demande
 6-200-78 Décisions financières de la firme
 6-401-97 Leadership et analyses de cas
 6-408-84 Gestion stratégique et politiques générales
 6-500-97 Gestion du changement et de la technologie
 6-901-85 Contrôle et systèmes d'information
 6-907-97 Contrôle stratégique : philosophie, réalités et perspectives
 6-908-97 Séminaire de pratique professionnelle
 6-909-97 Systèmes comptables informatisés et prise de décision
 6-910-97 Conseil en comptabilité de management
 6-911-97 Planification fiscale des sociétés
 6-989-XX Séminaire en sciences comptables
 80-989-00 Évaluation, acquisition et fusion d'entreprises : considérations comptables, fiscales et financières

Bloc C – Choix (min. 0 cr.)

L'étudiant choisit habituellement ses cours au choix parmi ceux du programme de la M.Sc. Il peut toutefois choisir trois crédits de cours parmi ceux de la troisième année du B.A.A., de la troisième étape du M.B.A., certains cours des D.E.S. ou parmi les

cours des programmes d'études de deuxième cycle à l'Université de Montréal ou ailleurs. Ce choix doit se faire en consultation avec le responsable de l'option.

Bloc D – Mémoire (24 cr.)

6-003-97 Atelier de recherche
 6-018-97 Mémoire

Option « Économie appliquée »

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

6-001-76 Économie et organisation de l'entreprise

Bloc B – Cours de l'option

Bloc B₁ (min. 3 cr. ; max. 6 cr.)

6-802-03 Microéconomie appliquée
 6-820-02 Macroéconomie monétaire et financière

Bloc B₂ (min. 9 cr. ; max. 15 cr.)

6-021-96 Analyse de la firme multinationale
 6-072-02 Design de marchés électroniques
 6-801-85 Séminaire d'économie internationale
 6-810-97 Développement et institutions économiques
 6-833-80 Analyse économique des projets
 6-837-77 Techniques d'analyse et de prévision de la conjoncture
 6-838-94 Réglementation, environnement et risque
 6-899-XX Séminaire en analyse économique
 80-810-03 Organisation industrielle
 80-816-03 Économétrie appliquée

Bloc C – Choix (min. 0 cr.)

L'étudiant choisit habituellement ses cours au choix parmi ceux du programme de la M.Sc. et de Ph.D. Il peut toutefois choisir trois crédits de cours parmi ceux de la troisième année du B.A.A., ou parmi les cours des programmes d'études de deuxième cycle à l'Université de Montréal ou ailleurs. Ce choix doit être approuvé par la direction du programme. Dans certains cas, le responsable d'option peut recommander qu'un cours de troisième B.A.A., exigé comme préparation à l'option, soit transféré au programme de M.Sc. comme cours au choix.

Bloc D – Mémoire (24 cr.)

6-003-97 Atelier de recherche
 6-018-02 Mémoire

Option « Économie financière appliquée »

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

6-001-76 Économie et organisation de l'entreprise

Bloc B – Cours obligatoires de l'option (12 cr.)

6-204-79 Théorie du marché des capitaux
 6-218-98 Gestion des risques et assurances
 6-837-77 Techniques d'analyse et de prévision de la conjoncture
 80-816-03 Économétrie appliquée

Bloc C – Cours de l'option

Bloc C₁ (min. 3 cr.)

6-801-85 Séminaire d'économie internationale
 6-820-02 Macroéconomie monétaire et financière
 6-833-80 Analyse économique des projets
 6-8XX-03 Microéconomie appliquée
 80-810-03 Organisation industrielle

Bloc C₂ (min. 3 cr.)

6-200-78 Décisions financières de la firme
 6-201-97 Titres à revenus fixes
 6-202-97 Gestion de portefeuille
 6-208-79 Institutions financières : théorie et modèles de gestion
 6-210-90 Options et contrats à terme

Bloc D – Mémoire (24 cr.)

6-003-97 Atelier de recherche
 6-018-02 Mémoire

Option « Finance »**Bloc A – Obligatoire (3 cr.)**

6-001-76 Économie et organisation de l'entreprise

Bloc B – Cours obligatoires de l'option (6 cr.)

6-200-78 Décisions financières de la firme

6-204-79 Théorie du marché des capitaux

Bloc C – Cours de l'option**Bloc C₁ (min. 9 cr.; max. 12 cr.)**

6-201-97 Titres à revenus fixes

6-202-97 Gestion de portefeuille

6-208-79 Institutions financières : théorie et modèles de gestion

6-210-90 Options et contrats à terme

6-215-93 Séminaire d'analyse financière

6-218-98 Gestion des risques et assurances

6-252-81 Gestion des investissements internationaux

6-299-XX Séminaire en finance

80-208-96 L'incertain et l'information

Bloc C₂ (min. 0 cr.; max. 3 cr.)

6-602-76 Analyse multidimensionnelle

6-640-93 Les méthodes stochastiques dans les sciences de la gestion

6-712-02 Design de marchés électroniques

6-820-02 Macroéconomie monétaire et financière

6-837-77 Techniques d'analyse et de prévision de la conjoncture

80-816-03 Économétrie appliquée

Bloc D – Choix (min. 0 cr.)

L'étudiant choisit habituellement ses cours au choix parmi ceux du programme de la M.Sc. et de Ph.D. Il peut toutefois choisir trois crédits de cours parmi ceux de la troisième année du B.A.A., ou parmi les cours des programmes d'études de deuxième cycle à l'Université de Montréal ou ailleurs. Ce choix doit être approuvé par la direction du programme. Dans certains cas, le responsable d'option peut recommander qu'un cours de troisième B.A.A., exigé comme préparation à l'option, soit transféré au programme de M.Sc. comme cours au choix.

Bloc E – Mémoire (24 cr.)

6-003-97 Atelier de recherche

6-018-02 Mémoire

Option « Gestion des opérations et de la production »**Bloc A – Obligatoire (3 cr.)**

6-001-76 Économie et organisation de l'entreprise

Bloc B – Cours obligatoires de l'option (3 cr.)

6-510-03 Diagnostic d'entreprise par l'approche qualité totale

Bloc C – Cours de l'option (min. 12 cr.; max. 15 cr.)

6-505-93 Gestion des opérations dans les entreprises de service

6-512-93 Gestion de la conception et de l'amélioration des systèmes opérationnels

6-515-03 Chaîne logistique : fondements et tendances

6-525-03 Stratégie d'opération et maximisation de la valeur

6-530-03 Stratégie d'approvisionnement

6-599-XX Séminaire de gestion de la production

Bloc D – Choix (min. 0 cr.)

L'étudiant choisit habituellement ses cours au choix parmi ceux du programme de la M.Sc. Il peut toutefois choisir trois crédits de cours parmi ceux de la troisième année du B.A.A., de la troisième étape du M.B.A., certains cours des D.E.S. ou parmi les cours des programmes d'études de deuxième cycle à l'Université de Montréal ou ailleurs. Ce choix doit se faire en consultation avec le responsable de l'option.

Bloc E – Mémoire (24 cr.)

6-003-97 Atelier de recherche

6-018-97 Mémoire

Option « Gestion des ressources humaines »**Bloc A – Obligatoire (3 cr.)**

6-001-76 Économie et organisation de l'entreprise

Bloc B – Cours de l'option (min. 15 cr.; max. 18 cr.)

6-300-00 Gestion des compétences

6-305-00 La gestion de la rémunération : théories et défis

6-310-00 La performance au travail : déterminants, stratégies et limites

6-315-98 Mesure des résultats en gestion des ressources humaines

6-325-00 Stratégies de gestion de la dotation et mobilité

6-340-00 Droit du travail et ALENA

6-350-77 Gestion des conflits

6-355-00 Fondements, enjeux et défis des relations patronales-syndicales

6-360-00 Gestion des ressources humaines dans une perspective internationale

6-365-00 Gestion stratégique des ressources humaines

6-370-00 Pratiques de gestion des ressources humaines et mobilisation

6-399-XX Séminaire en gestion des ressources humaines

6-604-03 Analyse des données de questionnaires, 1 cr.

6-603-03 Introduction aux modèles d'équations structurelles, 1 cr.

6-627-02 Statistique textuelle, 1 cr.

Bloc C – Choix (min. 0 cr.)

L'étudiant choisit habituellement ses cours au choix parmi ceux du programme de la M.Sc. et de Ph.D. Il peut toutefois choisir 3 crédits de cours parmi ceux de la troisième année du B.A.A., ou parmi les cours des programmes d'études de 2^e cycle à l'Université de Montréal ou ailleurs. Ce choix doit être approuvé par la direction du programme. Dans certains cas, le responsable d'option peut recommander qu'un cours de troisième B.A.A., exigé comme préparation à l'option, soit transféré au programme de M.Sc. comme cours au choix.

Bloc D – Mémoire (24 cr.)

6-003-97 Atelier de recherche

6-018-02 Mémoire

Option « Gestion internationale »**Bloc A – Obligatoire (3 cr.)**

6-001-76 Économie et organisation de l'entreprise

Bloc B – Cours de l'option (min. 15 cr.; max. 18 cr.)

6-007-96 Gestion comparée

6-009-XX Séminaire de gestion internationale

6-021-96 Analyse de la firme

6-049-00 Administration internationale

6-089-00 Marchés internationaux des capitaux : mondialisation et transformation

6-114-97 Marketing et mondialisation

6-151-80 Séminaire d'analyse de la demande

6-152-81 Gestion des transferts internationaux de technologie

6-252-81 Gestion des investissements internationaux

6-340-00 Droit du travail et ALENA

6-360-00 Gestion des ressources humaines dans une perspective internationale

6-603-03 Introduction aux modèles d'équations structurelles, 1 cr.

6-604-03 Analyse des données de questionnaires, 1 cr.

6-605-97 Statistique descriptive en gestion

6-625-02 Régression linéaire appliquée, 1 cr.

6-801-85 Séminaire d'économie internationale

6-810-97 Développement et institutions économiques

6-833-80 Analyse économique des projets

Bloc C – Choix (min. 0 cr.)

L'étudiant choisit habituellement ses cours au choix parmi ceux du programme de la M.Sc. Il peut toutefois choisir trois crédits de cours parmi ceux de la troisième année du B.A.A., de la troisième étape du M.B.A., certains cours des D.E.S. ou parmi les

cours des programmes d'études de deuxième cycle à l'Université de Montréal ou ailleurs. Ce choix doit se faire en consultation avec le responsable de l'option.

Bloc D – Mémoire (24 cr.)

- 6-003-97 Atelier de recherche
- 6-018-97 Mémoire

Option « Ingénierie financière »

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

- 6-001-76 Économie et organisation de l'entreprise

Bloc B – Cours de l'option

Bloc B₁ (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

- 6-024-97 Ingénierie financière
- 6-201-97 Titres à revenus fixes
- 6-202-97 Gestion de portefeuille
- 6-210-90 Options et contrats à terme

Bloc B₂ (min. 9 cr.; max. 12 cr.)

- 6-601-76 Techniques de simulation
- 6-610-01 Les méthodes numériques en ingénierie financière
- 6-640-93 Les méthodes stochastiques dans les sciences de la gestion
- 80-610-99 Optimisation dynamique en gestion

Bloc B₃ (min. 0 cr.; max. 3 cr.)

- 6-204-79 Théorie du marché des capitaux
- 6-208-79 Institutions financières : théorie et modèles de gestion
- 6-215-93 Séminaire d'analyse financière
- 6-218-98 Gestion des risques et assurances
- 6-299-XX Séminaire en finance
- 6-606-00 Optimisation classique et heuristiques modernes
- 6-623-02 Méthodes avancées en séries chronologiques, 1 cr.
- 6-624-02 Méthodes de lissage, 1 cr.
- 6-750-00 Algorithmique et programmation objet : applications en gestion
- 6-820-02 Macroéconomie monétaire et financière
- 6-837-77 Techniques d'analyse et de prévision de la conjoncture
- 80-208-96 L'incertain et l'information
- 80-630-00 Programmation linéaire et en nombres entiers
- 80-816-03 Économétrie appliquée

Bloc C – Choix (min. 0 cr.)

L'étudiant choisit habituellement ses cours au choix parmi ceux du programme de la M.Sc. et de Ph.D. Il peut toutefois choisir trois crédits de cours parmi ceux de la troisième année du B.A.A., ou parmi les cours des programmes d'études de deuxième cycle à l'Université de Montréal ou ailleurs. Ce choix doit être approuvé par la direction du programme. Dans certains cas, le responsable d'option peut recommander qu'un cours de troisième B.A.A., exigé comme préparation à l'option, soit transféré au programme de M.Sc. comme cours au choix.

Bloc D – Mémoire (24 cr.)

- 6-003-97 Atelier de recherche
- 6-018-02 Mémoire

Option « Intelligence d'affaires »

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

- 6-001-76 Économie et organisation de l'entreprise

Bloc B – Cours obligatoires de l'option (9 cr.)

- 6-1XX-03 Analyse des bases de données en marketing (préalables 6-7XX-03 et 6-698-XX)
- 6-698-XX Séminaire en intelligence d'affaires
- 6-7XX-03 Technologies de l'intelligence d'affaires

Bloc C – Cours de l'option (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

Bloc C₁ (min. 0 cr.)

- 6-102-03 Modèles quantitatifs en marketing
- 6-107-80 Séminaire de gestion commerciale

- 6-151-80 Séminaire d'analyse de la demande

Bloc C₂ (min. 0 cr.)

- 6-602-76 Analyse multidimensionnelle
- 6-605-97 Statistique descriptive en gestion
- 6-622-02 Devis expérimentaux pour la recherche en gestion, 1 cr.
- 6-624-02 Méthodes de lissage, 1 cr.
- 6-626-02 Statistiques exploratoires, 1 cr.
- 6-627-02 Statistique textuelle, 1 cr.
- 6-628-02 Théorie et pratique de l'échantillonnage, 1 cr.
- 80-615-92 Classification automatique : modèles, algorithmes et applications

Bloc C₃ (min. 0 cr.)

- 6-701-01 Analyse et réingénierie des processus d'affaires
- 6-720-01 Modélisation des systèmes d'information et de la connaissance
- 6-750-00 Algorithmique et programmation objet : applications en gestion

Bloc D – Choix (min. 0 cr.)

L'étudiant choisit habituellement ses cours au choix parmi ceux du programme de la M.Sc. et de Ph.D. Il peut toutefois choisir trois crédits de cours parmi ceux de la troisième année du B.A.A., ou parmi les cours des programmes d'études de deuxième cycle à l'Université de Montréal ou ailleurs. Ce choix doit être approuvé par la direction du programme. Dans certains cas, le responsable d'option peut recommander qu'un cours de troisième B.A.A., exigé comme préparation à l'option, soit transféré au programme de M.Sc. comme cours au choix.

Bloc E – Mémoire (24 cr.)

- 6-003-97 Atelier de recherche
- 6-018-02 Mémoire

Option « Logistique »

Bloc A – Obligatoire (3 cr.)

- 6-001-76 Économie et organisation de l'entreprise

Bloc B – Cours obligatoires de l'option (6 cr.)

- 6-515-03 Chaîne logistique : fondements et tendances
- 6-520-00 Planification et contrôle de systèmes logistiques

Bloc C – Cours de l'option

Bloc C₁ (min. 6 cr.; max. 12 cr.)

- 4-502-03 Gestion des opérations de transport
- 6-107-80 Séminaire de gestion commerciale
- 6-530-03 Stratégie d'approvisionnement
- 80-650-00 Distributique

Bloc C₂ (min. 0 cr.; max. 6 cr.)

- 6-606-00 Optimisation classique et heuristiques modernes
- 6-635-93 Extensions de la programmation linéaire et applications en gestion
- 6-710-01 Analyse et réingénierie des processus d'affaires
- 6-720-01 Modélisation des systèmes d'information et de la connaissance
- 6-750-00 Algorithmique et programmation objet : applications en gestion
- 80-630-00 Programmation linéaire et en nombres entiers
- IND6209 Implantation et manutention (Poly)

Bloc D – Choix (min. 0 cr.)

L'étudiant choisit habituellement ses cours au choix parmi ceux du programme de la M.Sc. Il peut toutefois choisir trois crédits de cours parmi ceux de la troisième année du B.A.A., de la troisième étape du M.B.A., certains cours des D.E.S. ou parmi les cours des programmes d'études de deuxième cycle à l'Université de Montréal ou ailleurs. Ce choix doit se faire en consultation avec le responsable de l'option.

Bloc E – Mémoire (24 cr.)

- 6-003-97 Atelier de recherche
- 6-018-97 Mémoire

Option « Management »**Bloc A – Obligatoire (3 cr.)**

6-001-76 Économie et organisation de l'entreprise

Bloc B – Cours de l'option (min. 15 cr.)

6-401-97 Leadership et analyses de cas

6-402-81 Théorie des organisations

6-403-99 Outils de soutien et d'intervention en développement des organisations

6-404-81 Design des organisations

6-405-85 Qualité de vie et nouvelles formes d'organisation du travail

6-406-89 Théories de la décision

6-408-84 Gestion stratégique et politiques générales

6-410-89 Approches interdisciplinaires dans l'étude des problèmes humains de la gestion

6-411-92 Le changement dans les organisations

6-415-95 La consultation en gestion

6-420-93 Crises et organisations

6-499-XX Séminaire en management

Bloc C – Choix (min. 0 cr.)

L'étudiant choisit habituellement ses cours au choix parmi ceux du programme de la M.Sc. Il peut toutefois choisir trois crédits de cours parmi ceux de la troisième année du B.A.A., de la troisième étape du M.B.A., certains cours des D.E.S. ou parmi les cours des programmes d'études de deuxième cycle à l'Université de Montréal ou ailleurs. Ce choix doit se faire en consultation avec le responsable de l'option.

Bloc D – Mémoire (24 cr.)

6-003-97 Atelier de recherche

6-018-97 Mémoire

Option « Marketing »**Bloc A – Obligatoire (3 cr.)**

6-001-76 Économie et organisation de l'entreprise

Bloc B – Cours de l'option (min. 15 cr.; max. 18 cr.)

6-100-76 Comportement du consommateur

6-101-03 Anthropologie de la consommation

6-102-03 Modèles quantitatifs en marketing

6-103-96 Modèles de communication de masse

6-104-03 Gestion des produits et de la marque

6-107-80 Marketing et distribution

6-108-91 Séminaire sur l'administration du marketing

6-114-97 Marketing et mondialisation

6-115-99 Marketing de services

6-151-80 Séminaire d'analyse de la demande

6-152-81 Gestion des transferts internationaux de technologie

6-165-95 Séminaire sur la recherche qualitative en marketing

6-199-XX Séminaire d'analyse en marketing

6-602-76 Analyse multidimensionnelle

6-603-03 Introduction aux modèles d'équations structurelles, 1 cr.

6-605-97 Statistique descriptive en gestion

6-622-02 Devis expérimentaux pour la recherche en gestion, 1 cr.

6-625-02 Régression linéaire appliquée, 1 cr.

6-626-02 Statistiques exploratoires, 1 cr.

6-627-02 Statistique textuelle, 1 cr.

6-628-02 Théorie et pratique de l'échantillonnage, 1 cr.

80-130-99 Théorie des jeux en marketing

Bloc C – Choix (min. 0 cr.)

L'étudiant choisit habituellement ses cours au choix parmi ceux du programme de la M.Sc. et de Ph.D. Il peut toutefois choisir trois crédits de cours parmi ceux de la troisième année du B.A.A., ou parmi les cours des programmes d'études de deuxième cycle à l'Université de Montréal ou ailleurs. Ce choix doit être approuvé par la direction du programme. Dans certains cas, le responsable d'option peut recommander qu'un

cours de troisième B.A.A., exigé comme préparation à l'option, soit transféré au programme de M.Sc. comme cours au choix.

Bloc D – Mémoire (24 cr.)

6-003-97 Atelier de recherche

6-018-00 Mémoire

Option « Modélisation et décision »**Bloc A – Obligatoire (3 cr.)**

6-001-76 Économie et organisation de l'entreprise

Bloc B – Cours de l'option (min. 15 cr.; max. 18 cr.)

6-102-03 Modèles quantitatifs en marketing

6-151-80 Séminaire d'analyse de la demande

6-601-76 Techniques de simulation

6-602-76 Analyse multidimensionnelle

6-606-00 Optimisation classique et heuristiques modernes

6-622-02 Devis expérimentaux pour la recherche en gestion, 1 cr.

6-623-02 Méthodes avancées en séries chronologiques, 1 cr.

6-624-02 Méthodes de lissage, 1 cr.

6-625-02 Régression linéaire appliquée, 1 cr.

6-626-02 Statistiques exploratoires, 1 cr.

6-627-02 Statistique textuelle, 1 cr.

6-628-02 Théorie et pratique de l'échantillonnage, 1 cr.

6-635-93 Extensions de la programmation linéaire et applications en gestion

6-640-93 Les méthodes stochastiques dans les sciences de la gestion

6-699-XX Séminaire sur les modèles quantitatifs de gestion

6-750-00 Algorithmique et programmation objet : applications en gestion

6-837-77 Techniques d'analyse et de prévision de la conjoncture

80-610-99 Optimisation dynamique en gestion

80-615-92 Classification automatique : modèles algorithmes et applications

80-630-00 Programmation linéaire et en nombres entiers

80-650-00 Distributique

80-816-03 Économétrie appliquée

MTH6412 Design et implantation d'algorithmes de recherche opérationnelle (Poly)

Bloc C – Choix (min. 0 cr.)

L'étudiant choisit habituellement ses cours au choix parmi ceux du programme de la M.Sc. et de Ph.D. Il peut toutefois choisir trois crédits de cours parmi ceux de la troisième année du B.A.A., ou parmi les cours des programmes d'études de deuxième cycle à l'Université de Montréal ou ailleurs. Ce choix doit être approuvé par la direction du programme. Dans certains cas, le responsable d'option peut recommander qu'un cours de troisième B.A.A., exigé comme préparation à l'option, soit transféré au programme de M.Sc. comme cours au choix.

Bloc D – Mémoire (24 cr.)

6-003-97 Atelier de recherche

6-018-02 Mémoire

Option « Technologies de l'information »**Bloc A – Obligatoire (3 cr.)**

6-001-76 Économie et organisation de l'entreprise

Bloc B – Cours obligatoires de l'option (6 cr.)

6-710-01 Analyse et réingénierie des processus d'affaires

6-720-01 Modélisation des systèmes d'information et de la connaissance

Bloc C – Cours de l'option**Bloc C₁ (min. 3 cr.; max. 9 cr.)**

6-700-03 Les TI et l'entreprise numérique

6-735-97 Gestion du processus de développement de systèmes d'information

80-743-00	Implantation des technologies de l'information
Bloc C₂ (min. 3 cr.; max. 9 cr.)	
6-750-00	Algorithmique et programmation objet : applications en gestion
6-780-01	Réalisation des systèmes d'information : progiciels intégrés
6-785-01	Réalisation des systèmes d'information : technologies internet

Bloc C₃ (min. 0 cr.; max. 6 cr.)	
6-411-92	Le changement dans les organisations
6-415-95	La consultation en gestion
6-515-01	Logistique et chaîne d'approvisionnement
6-601-76	Techniques de simulation
6-603-03	Introduction aux modèles d'équations structurelles, 1 cr.
6-604-03	Analyse des données de questionnaires
6-605-97	Statistiques descriptives en gestion
6-622-02	Devis expérimentaux pour la recherche en gestion, 1 cr.
6-625-02	Régression linéaire appliquée, 1 cr.
6-626-02	Statistiques exploratoires, 1 cr.
6-627-02	Statistique textuelle, 1 cr.
6-628-02	Théorie et pratique de l'échantillonnage, 1 cr.
6-701-03	Technologies de l'intelligence d'affaires
6-712-02	Design de marchés électroniques
6-799-XX	Séminaire en systèmes d'information

Bloc D – Choix (min. 0 cr.)

L'étudiant choisit habituellement ses cours au choix parmi ceux du programme de la M.Sc. et de Ph.D. Il peut toutefois choisir trois crédits de cours parmi ceux de la troisième année du B.A.A., ou parmi les cours des programmes d'études de deuxième cycle à l'Université de Montréal ou ailleurs. Ce choix doit être approuvé par la direction du programme. Dans certains cas, le responsable d'option peut recommander qu'un cours de troisième B.A.A., exigé comme préparation à l'option, soit transféré au programme de M.Sc. comme cours au choix.

Bloc E – Mémoire (24 cr.)

6-003-97	Atelier de recherche
6-018-02	Mémoire

Administration

Ph.D. (administration)

Date limite pour l'admission

Le programme admet des candidats aux trimestres d'automne et d'hiver de chaque année. Les dates limites pour soumettre une demande d'admission sont publiées au calendrier universitaire.

Programme de doctorat offert conjointement :

HEC Montréal (Université de Montréal)

Directrice du programme : Ann Langley, Ph.D. administration (HEC Montréal)

Université McGill

Directeur du programme : Jan Jorgensen, Ph.D. (McGill)

Université du Québec à Montréal

Directeur du programme : Gilles Simard, Ph.D. sociologie (Montréal)

Université Concordia

Directeur du programme : Gary Johns, Ph.D. Industrial & Organizational Psychology
Pour renseignements : Lise Cloutier Delage, tél. : (514) 340-6264

Personnel enseignant

Les quatre universités disposent en commun de plus de trois cents professeurs qualifiés pour enseigner et diriger les travaux au niveau doctoral. Pour le personnel enseignant de HEC Montréal, voir le programme en administration des affaires.

Règlement pédagogique propre au Ph.D. (administration)

1. Catégorie d'étudiants

Seul l'étudiant régulier est admis au programme; aucun étudiant libre ne peut s'y inscrire.

2. Conditions d'admissibilité

Avant de recommander l'admissibilité d'un candidat, le directeur du programme doit s'assurer que les universités participantes possèdent en commun les ressources suffisantes et disponibles pour assurer à l'étudiant un programme de qualité. Le directeur du programme s'assure notamment qu'un ou des professeurs de l'École sont disposés à agir à titre de président du comité de supervision de l'étudiant.

Pour être admissible au programme, le candidat doit :

- être titulaire d'une maîtrise en administration ou dans une discipline connexe d'une université reconnue et obtenue avec des résultats jugés excellents par l'École;
- dans des cas exceptionnels, être titulaire d'un baccalauréat et, sur recommandation du directeur du programme, être autorisé à s'inscrire à un programme spécial de doctorat;
- posséder une connaissance suffisante de la langue française. Le directeur du programme peut imposer un test de connaissance du français aux candidats dont la langue maternelle n'est pas le français ou dont les études antérieures n'ont pas été faites en français. Si les résultats à ce test sont trop faibles, le directeur du programme peut refuser de recommander l'admission du candidat ou recommander son admission à la condition qu'il obtienne un résultat satisfaisant dans une épreuve de français dont la date est fixée par le directeur du programme;
- posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise. Les étudiants inscrits au programme doivent être en mesure de participer à des cours donnés en français et en anglais et de lire couramment ces deux langues. Les étudiants peuvent toutefois rédiger leurs rapports et examens en français ou en anglais;
- le directeur du programme peut imposer tout test, entrevue ou examen pour évaluer les aptitudes du candidat à entreprendre des études de doctorat. Il n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admission. Un nombre limité d'étudiants est accepté afin d'assurer l'excellence du programme.
- Un candidat qui détient un diplôme d'une des quatre universités et qui a l'intention d'enseigner ou qui enseigne dans cette université ne présentera pas son dossier au programme conjoint à cette même université.

3. Règle de promotion

L'étudiant doit se présenter aux examens prévus dans le programme auquel il est inscrit. Le directeur du programme fixe la date des examens.

La candidature au doctorat prend fin dans l'un des cas suivants :

- si l'étudiant obtient plus d'un résultat inférieur à 2,7 ou à « B- » (« bien ») dans ses cours de préparation (phase I), à moins que le Comité local de doctorat ne maintienne la candidature;
- si l'étudiant obtient plus d'un résultat inférieur à 2,7, ou à « B- » (« bien ») à des cours de spécialisation (phase II), à moins que le Comité local de doctorat ne maintienne la candidature;
- si l'étudiant subit un échec à un cours du programme, à moins que le Comité local de doctorat ne maintienne la candidature;
- si l'étudiant qui a été autorisé à suspendre ses études ne s'est pas soumis aux modalités déterminées par la direction du programme;
- si l'étudiant, n'ayant pas bénéficié d'une prolongation pour la rédaction de sa thèse, n'a pas déposé sa thèse ou n'a pas rempli toutes les exigences de son programme dans un délai de cinq ans à compter de l'approbation du contenu de la phase II de l'étudiant, en excluant les trimestres de suspension autorisés;
- si l'étudiant n'a pas terminé toutes les exigences de la phase II en moins de trois ans;
- si la direction du programme accepte la recommandation du Comité local de ne pas réinscrire l'étudiant et que, dans le cas où la décision est portée en appel, celle-ci est maintenue par le Comité des programmes;
- si l'étudiant échoue à l'examen général de synthèse;
- si la thèse est refusée pour fin de soutenance ou après soutenance.

4. Évaluation

La notation des cours se fait avec un système littéral, chaque lettre correspondant à un nombre de points selon le barème suivant :

Note	Points	Appréciation
A+	4,3	Exceptionnel

A	4,0	Excellent
A-	3,7	Très bien
B+	3,3	Bien
B	3,0	Bien
B-	2,7	Bien
C+	2,3	Passable
C	2,0	Passable
E	0	Échec

C = note minimale de passage dans un cours de 3^e cycle.

5. Transfert d'un étudiant provenant d'une université autre que celles du programme conjoint

Un étudiant peut demander un transfert dans l'une ou l'autre des universités participant au programme. Pour ce faire :

- l'étudiant doit en faire formellement la demande à l'université visée et compléter les documents jugés nécessaires par cette université;
- l'université doit donner son approbation à un tel transfert; cette approbation peut être assortie de certaines conditions;
- le transfert doit enfin recevoir l'approbation du Comité conjoint du programme.

6. Exigence de résidence

Le programme comporte une résidence minimale de deux ans, à plein temps, définie comme suit : présence à l'École 16 mois, 5 jours par semaine, à l'horaire régulier des heures de travail. L'étudiant reste libre de consacrer 10 heures par semaine au travail personnel ou professionnel.

Chaque établissement accepte le temps passé en résidence à une autre université participante comme satisfaisant à ses propres exigences de résidence.

Avec l'approbation du Comité conjoint, un étudiant peut effectuer un semestre de résidence dans une université non participante au programme conjoint.

Phase I : préparation (aucun crédit)

Description

Au cours de cette phase, l'étudiant est tenu d'acquiescer, s'il ne les possède déjà, des connaissances jugées suffisantes dans les dix domaines suivants de l'administration : marketing, finance, gestion des ressources humaines, management, stratégie, gestion des opérations et de la production, mathématiques de gestion, systèmes d'information, microéconomie et comptabilité.

Les connaissances dans ces dix domaines sont normalement acquises dans le cadre de cours offerts dans un programme de propédeutique. Les étudiants qui sont titulaires d'une maîtrise en administration satisfont le plus souvent aux exigences de connaissances suffisantes dans les dix domaines.

Phase II : spécialisation (min. de 30 cr.)

Description

Le travail de la phase II s'étend normalement sur une période de douze à vingt mois. La durée maximale pour compléter la phase II est de trois ans à partir de la date d'inscription initiale au programme.

Au cours de la phase de spécialisation, l'étudiant concentre ses études et ses travaux sur un champ principal de son choix et sur un champ secondaire (discipline de base), en accord avec son Comité de supervision.

Le choix de cours des étudiants en phase II se fait suite à l'approbation de leur contenu de phase II et du choix des membres de leur Comité de supervision.

Cette phase comprend :

- Un séminaire obligatoire : 80-030-77 Pédagogie (3 cr.) ou l'équivalent approuvé par la direction du programme;
 - un minimum de 4 cours ou séminaires (12 cr.) dans son champ principal, conformément au programme d'études approuvé par son Comité de supervision;
 - un minimum de 2 cours ou séminaires (6 cr.) dans son champ de support, conformément au programme d'études approuvé par son Comité de supervision;
- Les 6 derniers séminaires doivent inclure un séminaire de méthodologie de la recherche sélectionné parmi la liste suivante approuvée par le programme conjoint :

Concordia

ECON 682	Applied Time Series Analysis
(80-612-95)	Factors Analysis and Structural Equation Modelling (LISREL)
	ADMI 820W

HEC Montréal

(80-816-00)	Économétrie appliquée aux sciences de la gestion
(80-771-96)	Méthodes de recherche en systèmes d'information

(80-630-00) Programmation linéaire et en nombres entiers

(80-459-00) Méthodes de recherche qualitative en gestion

McGill

(80-806-00) Econometrics I and II – ECON 662 D1

(80-212-93) Empirical Research in Finance – FINE 703

(80-140-96) Quantitative Models in Consumer Research – MRKT 701

(80-441-95) Seminar in Qualitative Methods – MGPO 70

UQAM

(80-028-01) Méthodes de recherche en gestion – ADM 9201

La scolarité peut inclure au maximum 3 cours de la M.Sc. dont un seul se retrouvera dans le champ principal. Par ailleurs, la direction du programme peut autoriser très exceptionnellement les étudiants à suivre un cours de lectures dirigées lorsque l'offre de cours ne permet pas à l'étudiant de compléter sa scolarité.

Cours hors programme

Lorsqu'un étudiant s'inscrit à des cours qui ne sont pas exigés dans son programme, ces cours apparaissent à son dossier cumulatif et à son bulletin de notes à titre de cours hors programme. Selon que l'étudiant aura choisi de soumettre ou non son travail à l'évaluation, le bulletin mentionnera la note obtenue ou indiquera que le cours a été suivi sans évaluation. L'inscription à ces cours hors programme doit être approuvée par le président du Comité de supervision du candidat et par le directeur du programme.

Comité de supervision *

Chaque étudiant relève d'un Comité de supervision composé d'au moins trois membres provenant, en principe, de la faculté de gestion des différentes universités participantes. Le président du comité est, sauf dans de rares exceptions, un professeur de l'établissement où l'étudiant est inscrit et il en est le principal responsable. Ce comité accepte la proposition du contenu de la phase de spécialisation préparée par l'étudiant et administre l'examen de synthèse de cette phase. L'étudiant doit former et faire approuver son comité de phase II de même que le contenu de la phase II par la direction du programme avant de compléter 15 crédits de cours en phase II. À défaut de quoi, son dossier est soumis au Comité local.

Examen de synthèse

À la fin de la phase de spécialisation et aux dates fixées par le directeur du programme, l'étudiant doit subir un examen général de synthèse comportant obligatoirement une épreuve écrite et une épreuve orale. L'épreuve orale a lieu devant tous les membres du Comité de supervision. Le Comité peut déclarer que le candidat a réussi, ou qu'il a échoué à l'examen, ou encore ajourner cet examen une seule fois; en ce cas, le délai accordé au candidat ne peut dépasser un trimestre. Le Comité de supervision prend sa décision à la majorité des voix. En cas d'égalité des voix, le vote du président est prépondérant. Dans le cas de coprésidence, un seul vote prépondérant est accepté.

Langue des travaux et examens

Les étudiants peuvent rédiger leurs rapports et examens à leur choix en français ou en anglais.

Phase III : thèse (60 cr.)

Comité de thèse

Lorsqu'il a satisfait aux exigences de la phase II, l'étudiant constitue et fait approuver par la direction du programme son comité de thèse qui peut être le même que celui de la phase précédente. Ce comité doit comprendre au moins trois personnes dont l'une provient de la faculté de gestion d'une autre université participante.

Le premier mai de chaque année, le président du comité de thèse doit faire parvenir au directeur du programme un rapport des progrès des candidats dont il a la responsabilité.

Proposition de thèse

L'étudiant prépare ensuite une proposition de thèse en collaboration avec son comité.

Un séminaire d'information de proposition de thèse a lieu à l'intérieur du mois précédant ou suivant l'acceptation de la proposition de thèse. Des invitations sont envoyées aux quatre universités ainsi qu'une copie de la proposition de thèse, trois semaines avant le séminaire. Il est fortement recommandé que les étudiants qui travaillent dans le même domaine participent à ce séminaire.

Lorsque le comité accepte la proposition, l'étudiant doit enregistrer son sujet au secrétariat du programme. L'étudiant ne peut modifier son sujet de thèse sans l'autorisation du directeur de thèse et du comité de thèse. Pour des raisons exceptionnelles et après consultation du directeur de thèse, le directeur du programme peut, à la suite d'une demande motivée de l'étudiant, autoriser celui-ci à modifier la composition de son comité de thèse.

* Un des membres doit provenir d'une des trois autres universités participantes du programme conjoint.

Langue de la thèse

La thèse doit normalement être rédigée en français à moins que l'étudiant n'obtienne l'autorisation d'utiliser une autre langue. Lorsque la thèse est présentée dans une autre langue, elle doit, en plus de satisfaire aux exigences habituelles, comprendre un résumé-synthèse rédigé en français et dégagant les idées maîtresses et les conclusions.

Normes de rédaction et présentation de la thèse

La thèse doit être conforme aux normes de rédaction et de présentation en vigueur à l'École. Ces normes sont décrites dans le *Manuel de présentation d'une thèse de doctorat et d'un mémoire de maîtrise* disponible au magasin de la COOP-HEC.

Soutenance de thèse

Lorsque la thèse est terminée à la satisfaction du comité de surveillance, tous les professeurs et étudiants du programme sont invités à sa soutenance. L'évaluation de la thèse s'effectue conformément aux règlements pédagogiques de la Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal. L'étudiant doit déposer sa thèse dans un délai de cinq ans à compter de sa première inscription au programme. Exceptionnellement et après consultation du directeur de thèse, le directeur du programme peut réadmettre un étudiant pour dépôt et soutenance de thèse uniquement.

Le candidat doit présenter sa thèse dans un délai de cinq ans à compter de la date de son admission officielle dans la phase II du programme. Pour des raisons exceptionnelles et après consultation du directeur de thèse, le directeur du programme peut accorder à un étudiant en rédaction de thèse (phase III) une prolongation d'une durée maximale d'une année pour lui permettre de satisfaire à toutes les exigences du programme.

Constitution du jury

L'examen de la thèse est fait par un jury composé d'un président rapporteur et de trois membres. Exception faite de circonstances exceptionnelles, le membre externe d'un jury de thèse ne devrait pas appartenir à l'une des quatre universités du programme conjoint. En vue de la constitution de ce jury, l'École fournit au doyen de la Faculté des études supérieures une liste de huit noms dont trois pour l'examineur externe. À même cette liste, le doyen de la Faculté des études supérieures, après consultation avec le directeur du programme, choisit les membres du jury et il en désigne le président. Toute personne ayant la compétence voulue peut faire partie du jury. Le président du comité de supervision du candidat est invité à être membre du jury, mais il ne doit pas le présider.

Décision du jury

Le jury peut accepter la thèse pour la soutenance, la refuser ou permettre au candidat de la présenter à nouveau une seule fois, après corrections, dans le délai fixé par le jury; le délai accordé ne doit pas dépasser un an. Cette décision du jury est prise à la majorité des voix.

La candidature prend fin si le jury, à l'unanimité, refuse la thèse avant la soutenance.

Lorsque le jury n'a pas demandé de corrections avant la soutenance, il peut le faire à la suite de la soutenance.

Sur décision favorable du jury, le directeur de l'École, après s'être assuré que la thèse est conforme aux normes établies et que les corrections demandées par le jury ont été apportées, fixe la date de la soutenance. La soutenance a lieu devant le jury et le directeur de l'École ou son représentant. En cas d'empêchement de l'un des membres du jury, le directeur de l'École pourvoit à son remplacement. La soutenance est publique, à moins que le directeur de l'École, sur recommandation du jury, n'en décide autrement.

La candidature prend fin si le jury, à l'unanimité, refuse la thèse après la soutenance.

Pour que la thèse soit acceptée, la décision du jury doit être unanime. À la demande du directeur de l'École, le jury peut reconsidérer le cas. Il peut aussi, s'il l'estime nécessaire, réviser sa décision. En cas de dissidence, le doyen de la Faculté des études supérieures, après consultation avec le directeur de l'École, constitue un nouveau jury qui reprend l'examen de la thèse. La décision de ce jury prise à la majorité des voix est finale. En cas d'égalité des voix, le vote du président est prépondérant.

La candidature au doctorat prend fin si la thèse est refusée avant ou après la soutenance.

Séminaire obligatoire

80-030-77 Pédagogie, 3 cr. ou un substitut

Administration des affaires**Maîtrise en administration des affaires (M.B.A.)**

Directrice du programme de M.B.A. : Ruth Dupré

Pour renseignements : Secrétariat des programmes de deuxième cycle, tél. : (514) 340-6151 ou (514) 340-6136; télécopieur : (514) 340-5640;
Courriel : (Registraire) : mba@hec.ca
Internet : www.hec.ca

Dates d'admission du programme

Date limite pour le trimestre d'automne : le 1^{er} avril

Date limite pour le trimestre d'hiver (temps partiel seulement) : le 1^{er} octobre

Profils offerts

Chaîne d'approvisionnement
Direction générale
Énergie
Entrepreneurship
Gestion des ressources humaines
Gestion financière d'entreprise
Gestion internationale
Marketing
Placement et gestion de portefeuille
Technologies de l'information

Règlement pédagogique propre au programme de M.B.A.**Art. 1 Le programme de M.B.A.**

Le programme de M.B.A. (maîtrise en administration des affaires) comporte 51 crédits selon les modalités suivantes :

Étape 1 : 9 cours obligatoires portant sur les enjeux complexes de la gestion, les langages et les habiletés (13,5 crédits);

Étape 2 : 8 cours portant sur les connaissances de base en gestion (12 crédits);

Étape 3 : 12 cours au choix de 1,5 crédits portant sur divers sujets de spécialisation en gestion (18 crédits), pour le programme intensif; 15 cours au choix de 1,5 crédits portant sur divers sujets de spécialisation en gestion (22,5 crédits), pour le programme « en action »;

Étape 4 : 2 cours obligatoires (3 crédits) et 1 projet supervisé en entreprise obligatoire de 4,5 crédits pour le programme intensif.

Art. 2 Régime et durée des études

Le programme de M.B.A. est offert selon deux régimes d'études :

- le régime d'études à temps plein
 - le régime d'études à temps partiel
- La durée maximale des études dans le cas du régime à temps plein est de 53 semaines.

La durée maximale des études dans le cas du régime à temps partiel est de 5 ans.

Art. 3 Conditions d'admissibilité

Les conditions d'admissibilité au programme de M.B.A. sont les suivantes :

- avoir obtenu un diplôme de premier cycle avec une moyenne d'au moins 70 % ou l'équivalent;
- sauf exception, posséder une expérience de travail jugée pertinente d'au moins deux ans;
- subir dans les délais prévus tout test d'admission imposé par l'École pour le programme de M.B.A.;
- posséder une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise.

Les cadres d'entreprises sans diplôme universitaire de premier cycle peuvent être admis au M.B.A. sur la base d'un dossier jugé exceptionnel par le comité de sélection du programme.

Art. 4 Normes de promotion

Pour être promu, l'étudiant candidat au diplôme de M.B.A. doit :

- obtenir une moyenne des cours d'au moins 2,70;
- réussir, avec une note d'au moins C, chacun des cours obligatoires, c'est-à-dire les cours des étapes 1, 2 et 4 du programme. Si l'étudiant échoue à un ou plusieurs cours, il doit les reprendre;
- au M.B.A. intensif, réussir chacun des 12 cours (18 crédits) de l'étape 3 avec une note d'au moins C. L'étudiant est autorisé à substituer un maximum de deux cours au choix auxquels il a échoué;

- au M.B.A. en action, réussir chacun des 15 cours (22,5 crédits) de l'étape 3 avec une note d'au moins C. L'étudiant est autorisé à substituer un maximum de deux cours au choix auxquels il échoué;
- au M.B.A. intensif et au M.B.A. en action (s'il y a lieu), réussir le projet d'équipe supervisé avec une note d'au moins C;
- réussir le test de français ORTHOGRAM (pour les étudiants du M.B.A. offert en français) avec une note minimale de C.
Est exclu du programme de M.B.A., l'étudiant :
- qui a obtenu une moyenne inférieure à 2,3 après avoir terminé une étape du programme;
- dont la moyenne des cours est égale ou supérieure à 2,3 et inférieure à 2,70 et qui ne satisfait pas aux conditions de sa période probatoire;
- qui n'a pas maintenu au terme de son programme une moyenne d'au moins 2,70;
- qui n'a pas complété le programme dans les délais prescrits.

Structure du programme de M.B.A.

Bloc A – Propédeutique(min. 0 cr.; max. 6 cr.)

- 50-601-96 Mathématiques en gestion – notions de base, 1 cr.
- 50-602-96 Traitement et analyse des données, 1 cr.
- 50-602-02 Mathématiques de l'intérêt, 1 cr.
- 50-701-96 Logiciels de gestion et de communication, 1 cr.
- 50-901-96 Le modèle comptable, 1 cr.

Étape 1 – Découverte

Découvrir la complexité et les langages de la gestion et les habiletés qu'elle requiert.

Bloc A – Obligatoire (13,5 cr.)

- 51-401-02 Gérer une entreprise : simulation, 1,5 cr.
- 51-402-02 Le métier de gestionnaire et de stratège, 1,5 cr.
- 51-403-02 Habiletés de gestion, 1,5 cr.
- 51-404-02 Structures et processus administratifs, 1,5 cr.
- 51-601-02 Statistique, 1,5 cr.
- 51-801-02 Économie managériale, 1,5 cr.
- 51-802-02 Environnement macroéconomique, 1,5 cr.
- 51-901-02 Le langage comptable, 1,5 cr.
- 51-902-02 Le contrôle budgétaire : un outil de rentabilité, 1,5 cr.

Étape 2 – Maîtrise

Maîtriser les connaissances de base du métier de gestionnaire.

Bloc A (12 cr.)

- 52-101-02 Marketing, 1,5 cr.
- 52-201-02 Analyse et prévision financières, 1,5 cr.
- 52-202-02 Gestion financière et création de valeur, 1,5 cr.
- 52-301-02 Gestion stratégique des ressources humaines, 1,5 cr.
- 52-401-02 Gestion stratégique I, 1,5 cr.
- 52-402-02 Gestion stratégique II, 1,5 cr.
- 52-501-03 Gestion des opérations, 1,5 cr.
- 52-701-02 Technologies de l'information en gestion, 1,5 cr.

Étape 3 – Compétence distinctive

Développer une compétence distinctive spécifique.

Bloc A – Choix (18 à 22,5 cr.)

L'étudiant dans le cadre de cette étape peut se composer un profil individualisé ou choisir l'un des profils ou demi-profils proposés par la direction du programme.

- 53-102-03 Gestion des relations avec les clients, 1,5 cr.
- 53-104-03 Communication marketing intégré, 1,5 cr.
- 53-105-03 Problématiques de distribution, 1,5 cr.
- 53-107-03 Solutions marketing pour PME, 1,5 cr.
- 53-111-03 Le marketing dans les entreprises de services, 1,5 cr.
- 53-112-03 Marketing international, 1,5 cr.
- 53-113-03 Études de marché, 1,5 cr.
- 53-116-03 Stratégies de marketing, 1,5 cr.

- 53-117-03 Décisions de prix, 1,5 cr.
- 53-118-03 Gestion de produits et de marques, 1,5 cr.
- 53-201-02 Analyse financière, 1,5 cr.
- 53-202-02 Gestion des risques de change, 1,5 cr.
- 53-203-02 Évaluation et gestion des investissements, 1,5 cr.
- 53-205-02 Financement des PME, 1,5 cr.
- 53-206-02 Fusions et acquisitions, 1,5 cr.
- 53-210-03 Gestion de la trésorerie, 1,5 cr.
- 53-211-02 Gestion financière internationale, 1,5 cr.
- 53-212-02 Analyse des titres à revenu fixe, 1,5 cr.
- 53-213-02 L'évaluation des actions, 1,5 cr.
- 53-214-03 La gestion de portefeuille, 1,5 cr.
- 53-215-02 Les instruments financiers dérivés, 1,5 cr.
- 53-216-03 Titres financiers, 1,5 cr.
- 53-217-02 Structure de capital et décisions de financement, 1,5 cr.
- 53-230-03 Gestion des risques des entreprises non financières, 1,5 cr.
- 53-231-03 Gestion des risques des entreprises financières, 1,5 cr.
- 53-232-03 Négociation en salle des marchés, 1,5 cr.
- 53-301-02 Les dirigeants et les droits des employés, 1,5 cr.
- 53-302-03 Optimiser les compétences au sein de l'entreprise, 1,5 cr.
- 53-303-02 La G.R.H. dans les entreprises mondiales, 1,5 cr.
- 53-305-02 La gestion des conflits, 1,5 cr.
- 53-306-02 La G.R.H. et le service à la clientèle, 1,5 cr.
- 53-307-02 La mobilisation des ressources humaines, 1,5 cr.
- 53-308-02 Stratégies de partenariat au travail, 1,5 cr.
- 53-309-02 Passer de patron à coach : gérer la performance, 1,5 cr.
- 53-401-01 La stratégie en action : projet d'équipe, 1,5 cr.
- 53-402-02 Les habiletés de direction, 1,5 cr.
- 53-403-02 Conception et design des organisations, 1,5 cr.
- 53-404-02 La connaissance de la personne, 1,5 cr.
- 53-405-02 Le rôle du président d'entreprise
- 53-406-03 Pensée visionnaire et entrepreneuriale, 1,5 cr.
- 53-407-02 Gestion et développement des PME, 1,5 cr.
- 53-408-02 Diriger une entreprise : aspects juridiques, 1,5 cr.
- 53-409-02 Gestion stratégique internationale 1, 1,5 cr.
- 53-410-02 Gestion stratégique internationale 2, 1,5 cr.
- 53-412-04 Gérer le changement organisationnel, 1,5 cr.
- 53-414-02 Conseils d'administration et régie d'entreprise, 1,5 cr.
- 53-417-04 Analyse sectorielle et occasions d'affaires, 1,5 cr.
- 53-420-04 Gestion de projets, 1,5 cr.
- 53-421-02 Leadership, 1,5 cr.
- 53-422-02 Le métier de consultant, 1,5 cr.
- 53-430-03 Éthique et gestion de la décision
- 53-431-03 Gestion de la propriété intellectuelle
- 53-503-03 Logistique internationale, 1,5 cr.
- 53-504-03 Gestion de la production et ERP, 1,5 cr.
- 53-505-03 Qualité totale, démarche de diagnostic d'entreprise, 1,5 cr.
- 53-507-02 Logistique et chaînes d'approvisionnement, 1,5 cr.
- 53-509-03 Stratégie d'opération, 1,5 cr.
- 53-602-02 Recherche opérationnelle en gestion, 1,5 cr.
- 53-671-03 Recherche opérationnelle (Santé), 1,5 cr.
- 53-701-03 TI et commerce électronique, 1,5 cr.
- 53-703-02 Les T.I. et la réingénierie des processus, 1,5 cr.
- 53-704-03 Planification des TI, 1,5 cr.
- 53-705-04 Changer par les technologies de l'information, 1,5 cr.
- 53-706-02 Solutions d'affaires intégrées, 1,5 cr.
- 53-707-03 Infrastructure technologique, 1,5 cr.
- 53-708-03 Acquisition et impartition des ressources informatiques, 1,5 cr.

53-720-03	Le projet d'informatisation, 1,5 cr.
53-721-03	TI et intelligence d'affaires
53-722-03	Gouvernance des TI
53-801-02	Concurrencer à l'échelle mondiale, 1,5 cr.
53-802-02	Conjoncture, 1,5 cr.
53-807-02	L'État et la technologie, 1,5 cr.
53-808-02	Les gestionnaires et la négociation – I, 1,5 cr.
53-809-02	Les gestionnaires et la négociation – II, 1,5 cr.
53-810-02	Marchés internationaux des capitaux – I, 1,5 cr.
53-813-02	Concurrence et comportements stratégiques, 1,5 cr.
53-815-02	Technologie générique et impacts : nouveaux matériaux, 1,5 cr.
53-872-03	Économie de la santé II, 1,5 cr.
53-900-03	Sécurité des systèmes informatiques, 1,5 cr.
53-903-02	Éléments de planification fiscale, 1,5 cr.
53-001-03	Management in USA : An International Perspective, 1,5 cr.
53-003-02	Contexte commercial international, 1,5 cr.
53-004-02	Contexte financier international, 1,5 cr.
53-005-02	La gestion interculturelle, 1,5 cr.
53-006-02	Gestion du processus d'innovation technologique, 1,5 cr.
53-008-02	Séminaire spécial, 1,5 cr.
53-009-02	Séminaire spécial, 1,5 cr.
53-010-02	Séminaire spécial, 1,5 cr.
53-012-02	Séminaire spécial, 1,5 cr.
53-013-02	Séminaire spécial, 1,5 cr.
53-014-02	Séminaire spécial, 1,5 cr.
53-015-02	Séminaire spécial, 1,5 cr.
53-016-02	Séminaire spécial, 1,5 cr.
53-017-02	Séminaire spécial, 1,5 cr.
53-018-02	Séminaire spécial, 1,5 cr.
53-019-02	Séminaire spécial, 1,5 cr.
53-020-02	Séminaire spécial, 1,5 cr.
L'étudiant admis dans le profil « Énergie » doit suivre les 12 cours suivants :	
53-082-02	Management of Transportation Systems, 1,5 cr.
53-180-02	Marketing Energy Products, 1,5 cr.
53-280-02	Financial Products, 1,5 cr.
53-281-02	Financial Project Evaluation and Financing Techniques, 1,5 cr.
53-680-02	Applications of Operations Research in the Energy Sector, 1,5 cr.
53-681-02	Introduction to Operations Research, 1,5 cr.
53-682-02	Optimal Management of Productions Systems, 1,5 cr.
53-683-02	Risk Analysis, 1,5 cr.
53-880-02	Economic Evaluation of Investment Projects, 1,5 cr.
53-882-02	Energy Sector: A World Wide Perspective, 1,5 cr.
53-883-02	Restructuring in the Energy Sector, 1,5 cr.
53-884-02	Sustainable Development and Environmental Management, 1,5 cr.

Étape 4 – Gérer le changement : apprendre à changer

Deux cours obligatoires (3 cr.) et un projet supervisé obligatoire (4,5 cr.) pour le programme intensif.

Bloc A – Choix – Obligatoire (7,5 cr.)

54-001-04	Enjeux contemporains et responsabilités sociales de l'entreprise, 1,5 cr.
54-002-02	Projet d'équipe supervisé, 4,5 cr.
54-401-04	Changer, 1,5 cr.

Commerce électronique

D.E.S.S. (commerce électronique)

Directrice des diplômes : Véronika Kistalvi, tél. : (514) 340-6360

Responsable pédagogique : Gilbert Babin, tél. : (514) 340-6291

Le règlement général des programmes universitaires de HEC Montréal et le règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal s'appliquent au Diplôme d'études supérieures spécialisées en commerce électronique. De plus, un règlement pédagogique propre à ce programme vient compléter et préciser ce règlement général.

Règlement pédagogique propre au D.E.S.S. en commerce électronique

1. Scolarité du programme

Le D.E.S.S. (commerce électronique) comporte 30 crédits.

2. Régime d'études

Le D.E.S.S. (commerce électronique) est offert à temps complet et à temps partiel. L'étudiant est à temps complet s'il est inscrit à un minimum de 12 crédits pour un trimestre. L'étudiant est à temps partiel s'il est inscrit à moins de 12 crédits pour un trimestre.

3. Durée des études

Dans le programme de D.E.S.S. (commerce électronique), la durée normale des études est de 1 an à temps plein. La durée maximale de la scolarité est de quatre ans à compter du trimestre auquel l'étudiant est admis.

4. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au D.E.S.S. (commerce électronique), le candidat doit :

- être titulaire d'un diplôme universitaire de 1^{er} cycle de préférence en administration, en sciences économiques, en informatique, en génie ou en toute autre discipline connexe obtenu avec une moyenne d'au moins 2,70 ou l'équivalent. Il faut entendre par équivalent à 2,70 la moyenne minimale exigée par l'université d'origine pour l'admission de ses propres étudiants dans un programme de 2^e cycle. Cette moyenne minimale ne doit cependant pas être inférieure à 2,70;
- posséder une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise.

HEC Montréal ne s'engage pas à accepter tous les candidats admissibles.

5. Conditions de poursuite

Dans le D.E.S.S. (commerce électronique), les conditions suivantes n'entrent en vigueur qu'à partir du moment où l'étudiant à temps complet ou à temps partiel s'est inscrit à un minimum de 12 crédits.

- a)** L'étudiant dont la moyenne des cours est d'au moins 2,70 est autorisé à poursuivre ses études dans le programme;
- b)** L'étudiant dont la moyenne des cours est égale ou supérieure à 2,30 et inférieure à 2,70 est autorisé à poursuivre ses études, mais il est considéré en période probatoire. Il a un délai d'un trimestre d'activité (y compris le trimestre d'été) à partir du début de sa période probatoire pour porter sa moyenne à 2,70. Un étudiant ne pourra se trouver en période probatoire plus d'une fois au cours de son programme d'études et, dans tous les cas, il devra obtenir la moyenne minimale de 2,70 pour avoir droit au diplôme.

6. Promotion

Pour être promu, l'étudiant doit :

- respecter la structure du programme;
- obtenir une note minimale de C à chacun des cours suivis;
- obtenir au terme de sa scolarité une moyenne minimale de 2,70;
- réussir le test de français ORTHOGRAM, parties 1 et 2, et le test d'anglais HECTOPE avec une note minimale de C.

7. Exclusion

Outre le renvoi pour cause, est exclu du programme :

- l'étudiant dont la moyenne des cours est inférieure à 2,70 après avoir réussi chacun des cours suivis;

- l'étudiant dont la moyenne des cours est inférieure à 2,30 après 12 crédits suivis;
- l'étudiant dont la moyenne des cours est comprise entre 2,30 et 2,70 et qui ne satisfait pas aux conditions de sa période probatoire;
- l'étudiant qui ne termine pas son programme dans les délais prévus;
- l'étudiant qui, pendant plus de 4 trimestres consécutifs, ne se sera inscrit à aucun cours sans en avoir au préalable obtenu l'autorisation de la direction du programme;
- l'étudiant qui se retrouve en période probatoire pour une 2^e fois.

Structure du programme

Mise à niveau

4-701-03 Initiation à la programmation, 1 cr.

Bloc A Spécialisation (21 cr.)

Bloc A₁ – Aspects technologiques (min. 12 cr.; max. 15 cr.)

- 4-710-00 Bases de données : application au commerce électronique, 3 cr.
- 4-711-00 Programmation objet : application au commerce électronique, 3 cr.
- 4-720-00 Conception de sites Web, 3 cr.
- 4-721-00 Développement de sites Web transactionnels, 3 cr. (préalables : 4-710-00, 4-711-00, 4-720-00)
- 4-722-00 Infrastructure technologique du commerce électronique, 3 cr.
- 4-723-04 Technologies de l'information et réingénierie des processus d'affaires, 3 cr. (préalable : 4-702-04)
- 4-799-xx Séminaire en commerce électronique, 3 cr.

Bloc A₂ – La gestion du commerce électronique (min. 6 cr.; max. 9 cr.)

- 4-075-00 Droit du commerce électronique, 3 cr.
- 4-170-00 Marketing électronique, 3 cr.
- 4-467-00 Stratégie et e-business, 3 cr.
- 4-715-00 Commerce électronique, 3 cr.
- 4-798-xx Séminaire en commerce électronique, 3 cr.
- 4-870-00 Économie numérique, 3 cr.
- 4-970-02 Gestion du risque, contrôle et sécurité du commerce électronique, 3 cr.

Bloc B – Choix – Habiletés en gestion (9 cr.)

- 4-409-99 Direction et leadership des projets, 3 cr.
- 4-420-95 Gestion des PME, 3 cr.
- 4-501-95 Gestion des approvisionnements et de la logistique, 3 cr.
- 4-600-04 Modèles d'aide à la décision, 3 cr.
- 4-702-04 Analyse et conception de systèmes d'information, 3 cr.
- 4-900-04 Information comptable : états financiers et outils de gestion, 3 cr.

Communication marketing

D.E.S.S. (communication marketing)

Directrice des diplômes : Véronika Kisfalvi, tél. : (514) 340-6360
Responsable pédagogique : Pierre Balloffet, tél. : (514) 340-7821

Le règlement général des programmes universitaires de HEC Montréal et le règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal s'appliquent au Diplôme d'études supérieures spécialisées en communication marketing. De plus, un règlement pédagogique propre à ce programme vient compléter et préciser ce règlement général.

Règlement pédagogique propre au D.E.S.S. en communication marketing

1. Structure du programme

Le D.E.S.S. (communication marketing) comporte 30 crédits.

2. Régime d'études

Le D.E.S.S. (communication marketing) est offert à temps partiel sur le mode intensif.

3. Durée des études

Dans le programme de D.E.S.S. (communication marketing), la durée normale des études est de deux ans. La durée maximale de la scolarité est de quatre ans, à compter du trimestre auquel l'étudiant est admis.

4. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au D.E.S.S. (communication marketing), le candidat doit :

- être titulaire d'un diplôme universitaire de 1^{er} cycle de préférence en administration, option marketing, en communication, en publicité ou en toute autre discipline connexe obtenu avec une moyenne d'au moins 2,70 ou l'équivalent. Il faut entendre par équivalent à 2,70 la moyenne minimale exigée par l'université d'origine pour l'admission de ses propres étudiants dans un programme de 2^e cycle. Cette moyenne minimale ne doit cependant pas être inférieure à 2,70;
- posséder une expérience de travail d'au moins un an pertinente au programme ou avoir un très bon dossier universitaire lorsque l'expérience de travail est de moins d'une année;
- réussir, s'il y a lieu, les cours préparatoires imposés par l'École.
- posséder une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise.

HEC Montréal ne s'engage pas à accepter tous les candidats admissibles.

5. Conditions de poursuite

Dans le D.E.S.S. (communication marketing), les conditions suivantes n'entrent en vigueur qu'à partir du moment où l'étudiant s'est inscrit à un minimum de 12 crédits.

- L'étudiant dont la moyenne des cours est d'au moins 2,70 est autorisé à poursuivre ses études dans le programme;
- L'étudiant dont la moyenne des cours est égale ou supérieure à 2,30 et inférieure à 2,70 est autorisé à poursuivre ses études, mais il est considéré en période probatoire. Il a un délai d'un trimestre d'activité (y compris le trimestre d'été) à partir du début de sa période probatoire pour porter sa moyenne à 2,70. Un étudiant ne pourra se trouver en période probatoire plus d'une fois au cours de son programme d'études et, dans tous les cas, il devra obtenir la moyenne minimale de 2,70 pour avoir droit au diplôme.

6. Promotion

Pour être promu, l'étudiant doit :

- respecter la structure du programme;
- obtenir une note minimale de C à chacun des cours suivis;
- obtenir au terme de sa scolarité une moyenne minimale de 2,70;
- réussir le test de français ORTHOGRAM, parties 1 et 2, et le test d'anglais HECTOPE avec une note minimale de C.

7. Exclusion

Outre le renvoi pour cause, est exclu du programme :

- l'étudiant dont la moyenne des cours est inférieure à 2,70 après avoir réussi chacun des cours suivis;
- l'étudiant dont la moyenne des cours est inférieure à 2,30 après 12 crédits suivis;
- l'étudiant dont la moyenne des cours est comprise entre 2,30 et 2,70 et qui ne satisfait pas aux conditions de sa période probatoire;
- l'étudiant qui ne termine pas son programme dans les délais prévus;
- l'étudiant qui, pendant plus de 4 trimestres consécutifs, ne se sera inscrit à aucun cours sans en avoir au préalable obtenu l'autorisation de la direction du programme;
- l'étudiant qui se retrouve en période probatoire pour une 2^e fois.

Structure du programme

Bloc A – Spécialisation (21 cr.)

- 4-116-03 Histoire de la publicité et de la consommation, 3 cr.
- 4-117-00 La marque, 3 cr.
- 4-118-00 La recherche au service du communicateur, 3 cr.
- 4-119-00 L'art du briefing, 1 cr.
- 4-165-00 Les médias : rôles et utilisations, 3 cr.
- 4-167-03 Créativité marketing transversale, 2 cr.

- 4-169-00 L'évaluation post-campagne, 1 cr.
 4-170-00 Marketing électronique, 3 cr.
 4-185-03 Enjeux contemporains et stratégie de communication marketing, 2 cr. (ce cours doit être suivi comme dernier cours du programme)

Bloc B – Choix Habiletés en gestion (9 cr.)

- 4-043-95 Méthodes et pratiques de la négociation, 3 cr.
 4-130-94 Marketing, 3 cr.
 ou
 4-131-03 Marketing de services, 3 cr.
 4-190-95 Stratégies de marketing, 3 cr. (préalable : 4-130-94 ou formation équivalente)
 4-435-94 Management : les milieux et la pratique, 3 cr.
 4-900-04 Information comptable : états financiers et outils de gestion, 3 cr.

Comptabilité publique

D.E.S.S. (comptabilité publique)

Directrice des diplômes : Véronika Kisfalvi, tél. : (514) 340-6360
 Responsable pédagogique : Jacques Fortin, tél. : (514) 340-6048

Le règlement général des programmes universitaires de HEC Montréal et le règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal s'appliquent au Diplôme d'études supérieures spécialisées en comptabilité publique. De plus, le règlement pédagogique propre à ce programme vient compléter et préciser ces derniers.

Règlement pédagogique propre au D.E.S.S. en comptabilité publique**1. Scolarité du programme**

Le D.E.S.S. (comptabilité publique) comporte 30 crédits.

2. Régime d'études

Le D.E.S.S. (comptabilité publique) est offert à temps complet.

3. Durée des études

Dans le programme de D.E.S.S. (comptabilité publique), la durée normale des études est de 15 mois et la durée maximale est de quatre ans.

4. Condition d'admissibilité

Pour être admissible au D.E.S.S. (comptabilité publique), le candidat doit :

- être titulaire d'un diplôme universitaire de 1^{er} cycle en comptabilité ou en gestion, option comptabilité obtenu avec une moyenne d'au moins 2,70 ou l'équivalent. Il faut entendre par équivalent à 2,70 la moyenne minimale exigée par l'université d'origine pour l'admission de ses propres étudiants dans un programme de 2^e cycle. Cette moyenne minimale ne doit cependant pas être inférieure à 2,70;
 - posséder une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise.
- HEC Montréal ne s'engage pas à accepter tous les candidats admissibles.

5. Conditions de poursuite

Dans le D.E.S.S. (comptabilité publique), les conditions suivantes n'entrent en vigueur qu'à partir du moment où l'étudiant à temps complet ou à temps partiel s'est inscrit à un minimum de 12 crédits.

- L'étudiant dont la moyenne des cours est d'au moins 2,70 est autorisé à poursuivre ses études dans le programme;
- L'étudiant dont la moyenne des cours est égale ou supérieure à 2,30 et inférieure à 2,70 est autorisé à poursuivre ses études, mais il est considéré en période probatoire. Il a un délai d'un trimestre d'activité (y compris le trimestre d'été) à partir du début de sa période probatoire pour porter sa moyenne à 2,70. Un étudiant ne pourra se trouver en période probatoire plus d'une fois au cours de son programme d'études et, dans tous les cas, il devra obtenir la moyenne minimale de 2,70 pour avoir droit au diplôme.

6. Promotion

Pour être promu, l'étudiant doit :

- respecter la structure du programme;
- obtenir une note minimale de C à chacun des cours suivis;
- obtenir au terme de sa scolarité une moyenne minimale de 2,70;
- réussir le test de français ORTHOGRAM, parties 1 et 2, et le test d'anglais HECTOPE avec une note minimale de C.

7. Exclusion

Outre le renvoi pour cause, est exclu du programme :

- l'étudiant dont la moyenne des cours est inférieure à 2,70 après avoir réussi chacun des cours suivis;
- l'étudiant dont la moyenne des cours est inférieure à 2,30 après 12 crédits suivis;
- l'étudiant dont la moyenne des cours est comprise entre 2,30 et 2,70 et qui ne satisfait pas aux conditions de sa période probatoire;
- l'étudiant qui ne termine pas son programme dans les délais prévus;
- l'étudiant qui, pendant plus de 4 trimestres consécutifs, ne se sera inscrit à aucun cours sans en avoir au préalable obtenu l'autorisation de la direction du programme;
- l'étudiant qui se retrouve en période probatoire pour une 2^e fois.

Structure du programme**Bloc A – Obligatoire (16 cr.)**

- 4-901-95 Éthique et pratique professionnelle, 1 cr.
 4-902-96 Séminaire de contrôle stratégique, 3 cr.
 4-903-96 Vérification externe : stratégie, 3 cr.
 4-904-96 Planification fiscale des sociétés, 3 cr.
 4-905-02 Sujets d'actualité en expertise comptable, 2 cr.
 4-907-96 Attestation, 1 cr.
 4-929-02 Séminaire de théorie comptable et sujets spécialisés, 3 cr.

Bloc B – Obligatoire – Cours de soutien (5 cr.)

- 4-212-95 Gestion financière pour l'expertise comptable, 3 cr.
 4-213-02 Stratégies financières et gestion des risques, 2 cr.

Bloc C – Obligatoire – Cours et activités d'intégration (9 cr.)

- 4-921-02 Services conseils en comptabilité publique, 3 cr.
 4-922-02 Séminaire d'intégration en comptabilité publique, 3 cr.
 4-923-96 Stage en comptabilité publique, 3 cr.
 ou
 4-924-96 Cours-projet en comptabilité publique, 3 cr.

Entrepreneurship technologique

D.E.S.S. (entrepreneurship technologique)

HEC Montréal a décidé de surseoir, pour une période indéfinie, à l'admission d'étudiants au D.E.S.S. en entrepreneurship technologique. Pour tout renseignement à ce sujet, veuillez composer le numéro (514) 340-6360.

Fiscalité

D.E.S.S. (fiscalité)**Maîtrise en droit, option « Fiscalité » ***

Directrice des diplômes : Véronika Kisfalvi, tél. : (514) 340-6360

Responsable pédagogique du D.E.S.S. et codirectrice de la maîtrise en droit, option « Fiscalité » : Nicole Prieur, tél. : (514) 340-6519

Le règlement général des programmes universitaires de HEC Montréal et le règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures de l'Université de Mont-

* Ce programme est offert conjointement avec la Faculté de droit.

réel s'appliquent au Diplôme d'études supérieures spécialisées en fiscalité. De plus, un règlement pédagogique propre à ce programme vient compléter et préciser ces derniers.

Règlement pédagogique propre au D.E.S.S. en fiscalité

1. Sclarité du programme

Le D.E.S.S. (fiscalité) comporte 30 crédits.

2. Régime d'études

Le D.E.S.S. (fiscalité) est offert à temps complet et à temps partiel. L'étudiant est à temps complet s'il est inscrit à un minimum de 12 crédits pour un trimestre. L'étudiant est à temps partiel s'il est inscrit à moins de 12 crédits pour un trimestre.

3. Durée des études

Dans le programme de D.E.S.S. (fiscalité), la durée normale des études est de 1 an à temps. La durée maximale de la scolarité est de quatre ans à compter du trimestre auquel l'étudiant est admis.

4. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au D.E.S.S. (fiscalité), le candidat doit :

- être titulaire d'un diplôme universitaire de 1^{er} cycle, de préférence en droit, en comptabilité, en gestion option comptabilité ou en économie obtenu avec une moyenne d'au moins 2,70 ou l'équivalent. Il faut entendre par équivalent à 2,70 la moyenne minimale exigée par l'université d'origine pour l'admission de ses propres étudiants dans un programme de 2^e cycle. Cette moyenne minimale ne doit cependant pas être inférieure à 2,70;
- posséder une expérience de travail de deux ans, être en train de faire un stage menant à l'obtention d'un titre professionnel en droit ou en comptabilité ou l'avoir terminé;
- pour les diplômés en droit, en comptabilité ou en gestion, avoir au moins 6 crédits de 1^{er} cycle en fiscalité ou avoir une expérience compensatoire jugée suffisante ou encore réussir les cours préparatoires imposés par l'École;
- pour les diplômés d'autres disciplines, réussir les cours préparatoires imposés par l'École;
- posséder une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise.

HEC Montréal ne s'engage pas à admettre tous les candidats admissibles.

5. Conditions de poursuite

Dans le D.E.S.S. (fiscalité), les conditions suivantes n'entrent en vigueur qu'à partir du moment où l'étudiant à temps complet ou à temps partiel s'est inscrit à un minimum de 12 crédits.

- L'étudiant dont la moyenne des cours est d'au moins 2,70 est autorisé à poursuivre ses études dans le programme;
- L'étudiant dont la moyenne des cours est égale ou supérieure à 2,30 et inférieure à 2,70 est autorisé à poursuivre ses études, mais il est considéré en période probatoire. Il a un délai d'un trimestre d'activité (y compris le trimestre d'été) à partir du début de sa période probatoire pour porter sa moyenne à 2,70. Un étudiant ne pourra se trouver en période probatoire plus d'une fois au cours de son programme d'études et, dans tous les cas, il devra obtenir la moyenne minimale de 2,70 pour avoir droit au diplôme.

6. Promotion

Pour être promu, l'étudiant doit :

- respecter la structure du programme;
- obtenir une note minimale de C à chacun des cours suivis;
- obtenir au terme de sa scolarité une moyenne minimale de 2,70;
- réussir le test de français ORTHOGRAM, parties 1 et 2, et le test d'anglais HECTOPE avec une note minimale de C.

7. Exclusion

Outre le renvoi pour cause, est exclu du programme :

- l'étudiant dont la moyenne des cours est inférieure à 2,70 après avoir réussi chacun des cours suivis;
- l'étudiant dont la moyenne des cours est inférieure à 2,30 après 12 crédits suivis;
- l'étudiant dont la moyenne des cours est comprise entre 2,30 et 2,70 et qui ne satisfait pas aux conditions de sa période probatoire;

- l'étudiant qui ne termine pas son programme dans les délais prévus;
- l'étudiant qui, pendant plus de 4 trimestres consécutifs, ne se sera inscrit à aucun cours sans en avoir au préalable obtenu l'autorisation de la direction du programme;
- l'étudiant qui se retrouve en période probatoire pour une 2^e fois.

Structure du programme

Bloc A – Cours de début (0 à 6 cr.)

- 4-090-98 Droit et fiscalité [DRT 6210], 3 cr.
- 4-905-92 Comptabilité et fiscalité, 3 cr.

Bloc B – Obligatoire (21 cr.)

- 4-091-98 Droit fiscal administratif [DRT 6215], 3 cr.
- 4-908-92 Fiscalité et décisions, 3 cr. (préalable : 4-915-92)
- 4-910-98 Méthodologie de recherche en droit fiscal, 3 cr.
- 4-913-92 Principes fiscaux I, 3 cr.
- 4-914-92 Principes fiscaux II, 3 cr. (préalable : 4-913-92)
- 4-915-92 Principes fiscaux III, 3 cr. (préalable : 4-914-92)
- 4-918-03 Particularités fiscales des sociétés, 2 cr. (préalable : 4-914-92)
- 4-919-03 Politique de taxation, 1 cr.

Bloc C – Option (3 à 9 cr.)

- 4-092-98 Planification successorale [DRT 6220], 3 cr. (préalable : 4-915-92)
- 4-094-98 Litige fiscal [DRT 6230], 3 cr.
- 4-909-98 Aspects fiscaux des transactions internationales, 3 cr. (préalable : 4-913-92)
- 4-917-92 Taxes à la consommation, 3 cr.
- 4-925-98 Fiscalité américaine, 3 cr.

Bloc D – Choix (0 à 3 cr.)

Possibilité de suivre un cours dans un autre programme d'études en second cycle (approbation requise).

Règlement pédagogique propre à la Maîtrise en droit, option « Fiscalité »

Le règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal et le règlement propre à la maîtrise en droit, option « Fiscalité », s'appliquent à ce programme et doivent prévaloir, en cas de conflit, sur les dispositions qui suivent.

1. Sclarité du programme

La Maîtrise en droit, option « Fiscalité » comporte 45 crédits.

2. Régime d'études

La Maîtrise en droit, option « Fiscalité » est offerte à temps complet et à temps partiel.

3. Durée des études

Dans le programme de Maîtrise en droit, option « Fiscalité », la durée maximale de la scolarité est de quatre ans à compter du trimestre d'admission au D.E.S.S. (fiscalité).

4. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à la Maîtrise en droit, option « Fiscalité », le candidat doit :

- avoir réussi avec une moyenne d'au moins 2,70 la scolarité du D.E.S.S. (fiscalité) de l'École des HEC;
- avoir obtenu l'approbation des deux codirecteurs;
- ne pas être déjà inscrit dans un autre programme qui mène à un grade, sauf si le directeur du programme et le doyen de la Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal l'y autorisent;
- posséder une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise.

L'étudiant à temps complet qui souhaite poursuivre ses études au programme de Maîtrise en droit, option « Fiscalité », doit soumettre une demande pour une admission à ce programme au trimestre d'hiver. L'étudiant à temps partiel peut déposer sa demande pour une admission à la Maîtrise au trimestre d'automne, au trimestre d'hiver ou encore au trimestre d'été. Le dépôt de la demande d'admission n'est toutefois possible que lorsque l'étudiant a cumulé 15 crédits au D.E.S.S. (fiscalité) avec

une moyenne d'au moins 2,70. L'admission définitive à la Maîtrise ne sera possible qu'une fois la scolarité du D.E.S.S. (fiscalité) terminée.

5. Promotion

Pour être promu, l'étudiant doit :

- respecter la structure du programme;
- obtenir une note minimale de C à chacun des cours suivis;
- obtenir au terme de sa scolarité une moyenne minimale de 2,70.

6. Exclusion

Outre le renvoi pour cause, est exclu du programme

- l'étudiant dont la moyenne des cours est inférieure à 2,70 après avoir réussi chacun des cours suivis;
- l'étudiant qui ne termine pas son programme dans les délais prévus.
- l'étudiant qui, pendant plus de 4 trimestres consécutifs, ne sera inscrit à aucun cours sans au préalable en avoir obtenu l'autorisation de la direction du programme;
- l'étudiant qui ne termine pas son programme dans les délais prévus;
- l'étudiant qui, pendant plus de 4 trimestres consécutifs, ne se sera inscrit à aucun cours sans en avoir au préalable obtenu l'autorisation de la direction du programme;
- l'étudiant qui se retrouve en période probatoire pour une 2^e fois.

Structure

Bloc A – Cours de début (0 à 6 cr.)

4-090-98 Droit et fiscalité [DRT 6210], 3 cr.

4-095-92 Comptabilité et fiscalité, 3 cr.

Bloc B – Obligatoire (27 cr.)

4-091-98 Droit fiscal administratif [DRT 6215], 3 cr.

4-092-98 Planification successorale [DRT 6220], 3 cr. (préalable : 4-195-92)

4-908-92 Fiscalité et décisions, 3 cr. (préalable : 4-915-92)

4-909-98 Aspects fiscaux des transactions internationales, 3 cr. (préalable : 4-913-92)

4-910-98 Méthodologie de recherche en droit fiscal, 3 cr.

4-913-92 Principes fiscaux I, 3 cr.

4-914-92 Principes fiscaux II, 3 cr. (préalable : 4-913-92)

4-915-92 Principes fiscaux III, 3 cr. (préalable : 4-914-92)

4-918-03 Particularités fiscales des sociétés, 2 cr.

4-919-03 Politique de taxation, 1 cr. (préalable : 4-914-92)

Bloc C – Option (6 à 12 cr.)

4-094-98 Litige fiscal [DRT 6230], 3 cr.

4-095-98 Stage de pratique exclusive en fiscalité [DRT 6240], 3 cr.

4-917-92 Taxes à la consommation, 3 cr.

4-925-98 Fiscalité américaine, 3 cr.

4-927-98 Stage de pratique exclusive en fiscalité, 3 cr.

Bloc D – Choix (0 à 3 cr.)

Possibilité de suivre un cours dans un autre programme d'études de second cycle (approbation requise).

Bloc E – Obligatoire – Travail dirigé (6 cr.)

4-096-98 Travail dirigé [DRT 6250], 3 cr.

4-928-98 Travail dirigé, 3 cr.

Gestion

D.E.S.S. (gestion)

Directrice du programme et responsable pédagogique : Véronika Kisfalvi, tél. : (514) 340-6360

Le règlement général des programmes universitaires de HEC Montréal et le règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal s'appliquent au Diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion. De plus,

un règlement pédagogique propre à ce programme vient compléter et préciser ces derniers.

Règlement pédagogique propre au D.E.S.S. en gestion

1. Scolarité du programme

Le D.E.S.S. (gestion) comporte 30 crédits.

Le programme est composé d'un tronc commun et de cours au choix.

Les cours du tronc commun sont regroupés en dix disciplines; la majorité des disciplines du tronc commun offrent plusieurs cours à option.

Aucun cours ou discipline n'est obligatoire.

2. Régime d'études

Le D.E.S.S. (gestion) est offert à temps complet et à temps partiel. L'étudiant est à temps complet s'il est inscrit à un minimum de 12 crédits pour un trimestre. L'étudiant est à temps partiel s'il est inscrit à moins de 12 crédits pour un trimestre.

3. Durée des études

Dans le programme de D.E.S.S. (gestion), la durée normale des études est de 1 an à temps. La durée maximale de la scolarité est de quatre ans à compter du trimestre auquel l'étudiant est admis.

4. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au D.E.S.S. (gestion) le candidat doit :

- être titulaire d'un diplôme universitaire de 1^{er} cycle dans une discipline autre que l'administration ou la gestion obtenu avec une moyenne d'au moins 2,70 ou l'équivalent. Il faut entendre par équivalent à 2,70 la moyenne minimale exigée par l'université d'origine pour l'admission de ses propres étudiants dans un programme de 2^e cycle. Cette moyenne minimale ne doit cependant pas être inférieure à 2,70;
- être en mesure de suivre des cours dans au moins cinq blocs différents du tronc commun;
- posséder une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise.

HEC Montréal ne s'engage pas à admettre tous les candidats admissibles.

5. Conditions de poursuite

Dans le D.E.S.S. (gestion), les conditions suivantes n'entrent en vigueur qu'à partir du moment où l'étudiant à temps complet ou à temps partiel s'est inscrit à un minimum de 12 crédits.

- L'étudiant dont la moyenne des cours est d'au moins 2,70 est autorisé à poursuivre ses études dans le programme;
- L'étudiant dont la moyenne des cours est égale ou supérieure à 2,30 et inférieure à 2,70 est autorisé à poursuivre ses études, mais il est considéré en période probatoire. Il a un délai d'un trimestre d'activité (y compris le trimestre d'été) à partir du début de sa période probatoire pour porter sa moyenne à 2,70. Un étudiant ne pourra se trouver en période probatoire plus d'une fois au cours de son programme d'études et, dans tous les cas, il devra obtenir la moyenne minimale de 2,70 pour avoir droit au diplôme.

6. Promotion

Pour être promu, l'étudiant doit :

- respecter la structure du programme;
- obtenir une note minimale de C à chacun des cours suivis;
- obtenir au terme de sa scolarité une moyenne minimale de 2,70;
- réussir le test de français ORTHOGRAM, parties 1 et 2, et le test d'anglais HECTOPE avec une note minimale de C.

7. Exclusion

Outre le renvoi pour cause, est exclu du programme :

- l'étudiant dont la moyenne des cours est inférieure à 2,70 après avoir réussi chacun des cours suivis;
- l'étudiant dont la moyenne des cours est inférieure à 2,30 après 12 crédits suivis;
- l'étudiant dont la moyenne des cours est comprise entre 2,30 et 2,70 et qui ne satisfait pas aux conditions de sa période probatoire;
- l'étudiant qui ne termine pas son programme dans les délais prévus;
- l'étudiant qui, pendant plus de 4 trimestres consécutifs, ne se sera inscrit à aucun cours sans au préalable en avoir obtenu l'autorisation de la direction du programme;

- l'étudiant qui se retrouve en période probatoire pour une 2^e fois.

Structure du programme

Les 10 cours doivent être choisis en fonction des exigences suivantes :

Six cours dans au moins six blocs du tronc commun, dont :

- au moins 2 cours dans les blocs 1 et 2 (Administration, Comportement);
- au moins 1 cours dans les blocs 3, 4 et 5 (Comptabilité, Économie, Méthodes quantitatives);
- au moins 1 cours dans les blocs 6, 7 et 8 (Gestion des ressources humaines, Marketing, Systèmes d'information);
- au moins 1 cours dans les blocs 9 et 10 (Gestion des opérations et de la production, Finance).

Quatre cours dans le tronc commun ou dans les cours au choix.

Bloc A – Tronc commun – Disciplines de base

Bloc A₁ – Administration

- 4-420-95 Gestion des PME, 3 cr.
- 4-422-01 Création d'entreprise, 3 cr.
- 4-435-94 Le management : les milieux et la pratique, 3 cr.
- 4-450-94 Enjeux stratégiques : défis et nouvelles réalités, 3 cr.
- 4-460-01 Gestion du changement stratégique, 3 cr.

Bloc A₂ – Comportement

- 4-400-94 Comportement humain au travail, 3 cr.
- 4-410-94 Individu, organisation et société, 3 cr.

Bloc A₃ – Comptabilité

- 4-900-04 Information comptable : états financiers et outils de gestion, 3 cr.

Bloc A₄ – Économie

- 4-830-94 Économie managériale, 3 cr.
- 4-835-94 Macroéconomie, 3 cr.

Bloc A₅ – Méthodes quantitatives

- 4-600-04 Modèles d'aide à la décision, 3 cr.

Tronc commun – Fonctions de l'entreprise

Bloc A₆ – Gestion des ressources humaines

- 4-330-94 Gestion des ressources humaines, 3 cr.

Bloc A₇ – Marketing

- 4-130-94 Marketing, 3 cr.

Bloc A₈ – Systèmes d'information

- 4-705-96 Systèmes d'information en gestion, 3 cr.

Bloc A₉ – Gestion des opérations et de la production

- 4-530-03 Gestion des opérations, 3 cr.

Bloc A₁₀ – Finance

- 4-230-94 Finance, 3 cr. (préalable : 4-900-04)

Bloc B – Choix

- 4-002-XX Séminaire en gestion, 3 cr.
- 4-043-95 Méthodes et pratiques de la négociation, 3 cr.
- 4-084-95 Développement durable, politiques environnementales et gestion, 3 cr.
- 4-131-03 Marketing de services, 3 cr.
- 4-190-95 Stratégie de marketing, 3 cr. (préalable : 4-130-94)
- 4-401-03 Éthique et organisation, 3 cr.
- 4-409-99 Direction et leadership des projets, 3 cr.
- 4-470-94 Habiletés de direction des personnes, 3 cr. (préalable : 1 cours du bloc « Administration » ou 4 ans d'expérience en gestion)
- 4-475-96 La gestion sociopolitique de l'entreprise, 3 cr.
- 4-485-94 Les aspects juridiques de la gestion, 3 cr.
- 4-501-95 Gestion des approvisionnements et de la logistique, 3 cr.
- 4-702-04 Analyse et conception des systèmes d'information, 3 cr.

- 4-834-95 Évaluation économique des projets, 3 cr. (préalable : 4-830-94)

Gestion dans le secteur de l'énergie

D.E.S.S. (gestion dans le secteur de l'énergie)

HEC Montréal n'admet pas de nouveaux étudiants au Québec dans ce programme.

Gestion d'organismes culturels

D.E.S.S. (gestion d'organismes culturels)

Directrice des diplômes : Véronika Kisfalvi, tél. : (514) 340-6360

Responsable pédagogique : François Colbert, tél. : (514) 340-6414

Le règlement général des programmes universitaires de HEC Montréal et le règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal s'appliquent au Diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion d'organismes culturels. De plus, un règlement pédagogique propre à ce programme vient compléter et préciser ces derniers.

Règlement pédagogique propre au D.E.S.S. en gestion d'organismes culturels

1. Scolarité du programme

Le D.E.S.S. (gestion d'organismes culturels) comporte 30 crédits.

2. Régime d'études

Le D.E.S.S. (gestion d'organismes culturels) est offert à temps complet et à temps partiel. L'étudiant est à temps complet s'il est inscrit à un minimum de 12 crédits pour un trimestre. L'étudiant est à temps partiel s'il est inscrit à moins de 12 crédits pour un trimestre.

3. Durée des études

Dans le programme de D.E.S.S. (gestion d'organismes culturels), la durée normale des études est de 1 an à temps plein. La durée maximale de la scolarité est de quatre ans à compter du trimestre auquel l'étudiant est admis.

4. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au D.E.S.S. (gestion d'organismes culturels), le candidat doit :

- être titulaire d'un diplôme universitaire de 1^{er} cycle, de préférence dans le domaine artistique, obtenu avec une moyenne d'au moins 2,70 ou l'équivalent. Il faut entendre par équivalent à 2,70 la moyenne minimale exigée par l'université d'origine pour l'admission de ses propres étudiants dans un programme de 2^e cycle. Cette moyenne minimale ne doit cependant pas être inférieure à 2,70. Les détenteurs d'un diplôme d'un conservatoire d'art dramatique, d'un conservatoire de musique ou de l'École nationale de théâtre peuvent également être admissibles;
- avoir de préférence travaillé durant deux ans au sein d'un organisme culturel;
- posséder une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise.

Compte tenu des particularités du programme, l'École se réserve le droit, après étude du dossier, d'imposer des cours préalables à l'admission.

HEC Montréal ne s'engage pas à admettre tous les candidats admissibles.

5. Conditions de poursuite

Dans le D.E.S.S. (gestion d'organismes culturels), les conditions suivantes n'entrent en vigueur qu'à partir du moment où l'étudiant à temps complet ou à temps partiel s'est inscrit à un minimum de 12 crédits.

- L'étudiant dont la moyenne des cours est d'au moins 2,70 est autorisé à poursuivre ses études dans le programme;
- L'étudiant dont la moyenne des cours est égale ou supérieure à 2,30 et inférieure à 2,70 est autorisé à poursuivre ses études, mais il est considéré en période probatoire. Il a un délai d'un trimestre (y compris le trimestre d'été) à partir du début de sa période probatoire pour porter sa moyenne à 2,70. Un étudiant ne pourra se trouver en période probatoire plus d'une fois au cours de son programme d'études et,

dans tous les cas, il devra obtenir la moyenne minimale de 2,70 pour avoir droit au diplôme.

6. Promotion

Pour être promu, l'étudiant doit :

- respecter la structure du programme;
- obtenir une note minimale de C à chacun des cours suivis;
- obtenir au terme de sa scolarité une moyenne minimale de 2,70;
- réussir le test de français ORTHOGRAM, parties 1 et 2, et le test d'anglais HECTOPE avec une note minimale de C.

7. Exclusion

Outre le renvoi pour cause, est exclu du programme :

- l'étudiant dont la moyenne des cours est inférieure à 2,70 après avoir réussi chacun des cours suivis;
- l'étudiant dont la moyenne des cours est inférieure à 2,30 après 12 crédits suivis;
- l'étudiant dont la moyenne des cours est égale ou supérieure à 2,30 et inférieure à 2,70 et qui ne satisfait pas aux conditions de sa période probatoire;
- l'étudiant qui ne termine pas son programme dans les délais prévus;
- l'étudiant qui, pendant plus de 4 trimestres consécutifs, ne se sera inscrit à aucun cours sans au préalable en avoir obtenu l'autorisation de la direction du programme;
- l'étudiant qui se retrouve en période probatoire pour une 2^e fois.

Structure du programme

Bloc A – Spécialisation (min. 15 cr.; max. 21 cr.)

Bloc A₁ – Commun aux deux profils

- 4-041-88 Cours projet, 3 cr.
- 4-140-88 Le marketing des organismes culturels, 3 cr.
- 4-445-88 Le contexte juridique dans le domaine culturel, 3 cr.
- 4-014-02 Séminaire en gestion d'organismes culturels, 3 cr.

Bloc A₂ – Profil gestion des arts

- 4-040-88 Les politiques culturelles, 3 cr.
- 4-440-02 Management et entreprises artistiques, 3 cr.
- 4-940-02 La gestion comptable dans les entreprises artistiques, 3 cr.

Bloc A₃ – Profil gestion des industries culturelles (min. 6 cr.)

- 4-142-02 Industries culturelles et marché mondial, 3 cr.
- 4-442-02 Management et industries culturelles, 3 cr.
- 4-842-02 Économie des industries culturelles, 3 cr.
- 4-942-02 Gestion comptable, financière et fiscale des industries culturelles, 3 cr.

Bloc B – Choix – Habiletés en gestion (min. 9 cr.; max. 15 cr.)

- 4-165-00 Les médias : rôles et utilisations, 3 cr.
- 4-170-00 Marketing électronique, 3 cr.
- 4-330-94 Gestion des ressources humaines, 3 cr.
- 4-400-94 Comportement humain au travail, 3 cr.
- 4-410-94 Individu, organisation et société, 3 cr.
- 4-422-01 Création d'entreprise, 3 cr.

Les cours « Économie des industries culturelles » et « Économie managériale » au D.E.S.S. (gestion) sont mutuellement exclusifs (équivalents).

Gestion de la chaîne logistique

D.E.S.S. (gestion de la chaîne logistique)

Directrice des diplômes : Véronika Kisfalvi, tél. (514) 340-6360
Responsable pédagogique : André Thokogue, tél. : (514) 340-6676

Le règlement général des programmes universitaires de HEC Montréal et le règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal s'appliquent au Diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion de la

chaîne logistique. De plus, un règlement pédagogique propre à ce programme vient compléter et préciser ces derniers.

Règlement pédagogique propre au D.E.S.S. en gestion de la chaîne logistique

1. Scolarité du programme

Le D.E.S.S. (gestion de la chaîne logistique) comporte 30 crédits.

2. Régime d'études

Le programme de D.E.S.S. (gestion de la chaîne logistique) est offert à temps complet et à temps partiel. L'étudiant est à temps complet s'il est inscrit à un minimum de 12 crédits pour un trimestre. L'étudiant est à temps partiel s'il est inscrit à moins de 12 crédits pour un trimestre.

3. Durée des études

Dans le programme de D.E.S.S. (gestion de la chaîne logistique), la durée normale des études est de 1 an à temps plein. La durée maximale de la scolarité est de quatre ans à compter du trimestre auquel l'étudiant est admis.

4. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au D.E.S.S. (gestion de la chaîne logistique), le candidat doit :

- être titulaire d'un diplôme universitaire de 1^{er} cycle, de préférence, en administration, en sciences économiques, en informatique, en génie ou dans tout autre domaine connexe, avec une moyenne d'au moins 2,70 ou l'équivalent. Il faut entendre par équivalent à 2,70 la moyenne minimale exigée par l'université d'origine pour l'admission de ses propres étudiants dans un programme de 2^e cycle;
- posséder une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise.

HEC Montréal ne s'engage pas à admettre tous les candidats admissibles.

5. Conditions de poursuite

Dans le D.E.S.S. (gestion de la chaîne logistique), les conditions suivantes n'entrent en vigueur qu'à partir du moment où l'étudiant à temps complet ou à temps partiel s'est inscrit à un minimum de 12 crédits.

- l'étudiant dont la moyenne des cours est d'au moins 2,70 est autorisé à poursuivre ses études dans le programme;
- l'étudiant dont la moyenne des cours est égale ou supérieure à 2,30 et inférieure à 2,70 est autorisé à poursuivre ses études, mais il est considéré en période probatoire. Il a un délai d'un trimestre (y compris le trimestre d'été) à partir du début de sa période probatoire pour porter sa moyenne à 2,70. Un étudiant ne pourra se trouver en période probatoire plus d'une fois au cours de son programme d'études et, dans tous les cas, il devra obtenir la moyenne minimale de 2,70 pour avoir droit au diplôme.

6. Promotion

Pour être promu, l'étudiant doit :

- respecter la structure du programme;
- obtenir une note minimale de C à chacun des cours suivis;
- obtenir au terme de sa scolarité une moyenne minimale de 2,70;
- réussir le test de français ORTHOGRAM, parties 1 et 2, et le test d'anglais HECTOPE avec une note minimale de C.

7. Exclusion

Outre le renvoi pour cause, est exclu du programme :

- l'étudiant dont la moyenne des cours est inférieure à 2,70 après avoir réussi chacun des cours suivis;
- l'étudiant dont la moyenne des cours est inférieure à 2,30 après 12 crédits suivis;
- l'étudiant dont la moyenne des cours est égale ou supérieure à 2,30 et inférieure à 2,70 et qui ne satisfait pas aux conditions de sa période probatoire;
- l'étudiant qui ne termine pas son programme dans les délais prévus;
- l'étudiant qui, pendant plus de 4 trimestres consécutifs, ne se sera inscrit à aucun cours sans au préalable en avoir obtenu l'autorisation de la direction du programme;
- l'étudiant qui se retrouve en période probatoire pour une 2^e fois.

Structure du programme

Le programme comporte quinze cours répartis en deux blocs.

Bloc A – Spécialisation (21 cr.)

- 4-056-02 Optimisation des réseaux logistiques et de transport, 3 cr.
- 4-100-02 Gestion des canaux de distribution, 3 cr.
- 4-501-95 Gestion des approvisionnements et de la logistique, 3 cr.
- 4-502-03 Gestion des opérations de transport, 3 cr.
- 4-503-02 Planification des activités de production et de distribution, 3 cr.
- 4-504-02 Atelier de synthèse – projet d'intégration (atelier de fin de programme), 3 cr.
- 4-530-03 Gestion des opérations, 3 cr.

Bloc B – Choix – Habiletés en gestion (9 cr.)

- 4-330-94 Gestion des ressources humaines, 3 cr.
- 4-467-00 Stratégie et e-business, 3 cr.
- 4-600-04 Modèles d'aide à la décision, 3 cr.
- 4-715-00 Commerce électronique, 3 cr.
- 4-830-94 Économie managériale, 3 cr.
- 4-900-95 Information comptable : états financiers et outils de gestion, 3 cr.

Juricomptabilité

D.E.S.S. (juricomptabilité)

Directrice des diplômes : Véronika Kisfalvi, tél. : (514) 340-6360

Responsable pédagogique : Gilles Chevalier, tél. : (514) 340-7016

Le règlement général des programmes universitaires de HEC Montréal et le règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal s'appliquent au Diplôme d'études supérieures spécialisées en juricomptabilité. De plus, un règlement pédagogique propre à ce programme vient compléter et préciser ce règlement général.

Règlement pédagogique propre au D.E.S.S. en juricomptabilité

1. Scolarité du programme

Le D.E.S.S. (juricomptabilité) comporte 30 crédits.

2. Régime d'études

Le D.E.S.S. (juricomptabilité) est offert à temps partiel, de façon intensive et à distance.

3. Durée des études

Dans le programme de D.E.S.S. (juricomptabilité), la durée prévue des études est de 2 ans. La durée maximale de la scolarité est de quatre ans à compter du trimestre auquel l'étudiant est admis.

4. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au D.E.S.S. (juricomptabilité), le candidat doit :

- être titulaire d'un diplôme universitaire de 1^{er} cycle en comptabilité ou en gestion obtenu avec une moyenne d'au moins 2,70 ou l'équivalent. Il faut entendre par équivalent à 2,70 la moyenne minimale exigée par l'université d'origine pour l'admission de ses propres étudiants dans un programme de 2^e cycle. Cette moyenne minimale ne doit cependant pas être inférieure à 2,70;
- posséder une expérience de travail pertinente d'au moins deux ans en comptabilité.
- posséder une connaissance suffisante de la langue française et de la langue anglaise.

HEC Montréal ne s'engage pas à admettre tous les candidats admissibles.

5. Conditions de poursuite

Dans le D.E.S.S. (juricomptabilité), les conditions suivantes n'entrent en vigueur qu'à partir du moment où l'étudiant est inscrit à un minimum de 12 cr.

- L'étudiant dont la moyenne des cours est d'au moins 2,70 est autorisé à poursuivre ses études dans le programme;
- L'étudiant dont la moyenne des cours est égale ou supérieure à 2,30 et inférieure à 2,70 est autorisé à poursuivre ses études, mais il est considéré en période probatoire. Il a un délai d'un trimestre d'activité (y compris le trimestre d'été) à partir du début de sa période probatoire pour porter sa moyenne à 2,70. Un étudiant ne pourra se trouver en période probatoire plus d'une fois au cours de son programme d'études et, dans tous les cas, il devra obtenir la moyenne minimale de 2,70 pour avoir droit au diplôme.

6. Promotion

Pour être promu, l'étudiant doit :

- respecter la structure du programme;
- obtenir une note minimale de C à chacun des cours suivis;
- obtenir au terme de sa scolarité une moyenne minimale de 2,70;

7. Exclusion

Outre le renvoi pour cause, est exclu du programme :

- l'étudiant dont la moyenne des cours est inférieure à 2,70 après avoir réussi chacun des cours suivis;
- l'étudiant dont la moyenne des cours est inférieure à 2,30 après 12 cr. suivis;
- l'étudiant dont la moyenne des cours est comprise entre 2,30 et 2,70 et qui ne satisfait pas aux conditions de sa période probatoire;
- l'étudiant qui ne termine pas son programme dans les délais prévus;
- l'étudiant qui, pendant plus de 4 trimestres consécutifs, ne se sera inscrit à aucun cours sans au préalable en avoir obtenu l'autorisation de la direction du programme;
- l'étudiant qui se retrouve en période probatoire pour une 2^e fois.

Index des programmes

	Pages
Activité physique et promotion de la santé – Microprogramme, D.E.S.S.	140
Actuariat – Option de la M.Sc. (mathématiques)	67
Administration – Ph.D.	391
Administration de l'éducation – Microprogramme, D.E.S.S.	242
Administration de l'éducation – Option de la M.A., du Ph.D. (sciences de l'éducation), de la M.Ed., et du D.E.S.S.	223
Administration des affaires – M.B.A.	391
Administration des services de santé – Microprogramme, D.E.S.S., M.Sc. Option du microprogramme et du D.E.S.S. : Gestion des services sociosanitaires pour les personnes âgées dépendantes	144
Administration des services infirmiers – Option de la M.Sc. (sciences infirmières)	253
Administration des services infirmiers – Option du Ph.D. (sciences infirmières)	253
Administration des systèmes d'éducation et de formation – Microprogramme, D.E.S.S.	244
Administration sociale – Microprogramme, D.E.S.S.	111
Allergie – Option du D.E.S. (médecine)	181
Aménagement – Faculté	31
Aménagement – M.Sc.A., Ph.D. Options de la M.Sc.A. : Aménagement Conception, modélisation et fabrication assistées par ordinateur Conservation de l'environnement bâti Design et complexité Montage et gestion de projets d'aménagement Paysage	31
Analyse – Option de la M.Sc. et du Ph.D. (sciences pharmaceutiques)	232
Analyse criminologique – Microprogramme et option du programme avec stage de la M.Sc. (criminologie)	44
Analyse du risque – Option Option Du D.E.S.S. (toxicologie et analyse du risque) De la M.Sc. (santé environnementale et santé au travail)	136 et 168
Analyse et évaluation du système de santé – Option de la M.Sc. (administration de la santé)	146
Analyse et intervention – Option de la M.Sc. (administration des services de santé)	146
Anatomo-pathologie – D.E.S. Option : Neuropathologie	181
Andragogie – Option de la M.A., du Ph.D. (sciences de l'éducation) et de la M.Ed.	250

Anesthésie-réanimation – D.E.S.	181
Anesthésiologie – Concentration du D.E.S. (médecine vétérinaire), option sciences cliniques vétérinaires	215
Anthropologie – M.Sc., Ph.D.	41
Archéologie classique – Option de la M.A. (études classiques)	51
Architecture – M.Arch.	36
Archivistique – Option de la Maîtrise en sciences de l'information (M.S.I.)	85
Arts et sciences – Faculté	41
Audiologie – M.P.A.	157
Bases scientifiques de l'anesthésiologie – Microprogramme	177
Bibliothéconomie – Option de la Maîtrise en sciences de l'information (M.S.I.)	84
Biochimie – M.Sc., Ph.D.	149
Biochimie clinique – D.E.P.D.	149
Biochimie médicale (programme-réseau) – D.E.S.	181
Bioéthique – Microprogramme, D.E.S.S., M.A., Option du Ph.D. (sciences biomédicales), Option du Ph.D. (sciences humaines appliquées)	112 et 173
Bio-informatique – M.Sc., Ph.D.	115
Biologie – voir Sciences biologiques	82
Biologie cellulaire – Option de la M.Sc. et du Ph.D. (pathologie et biologie cellulaires)	160
Biologie du cancer – Option de la M.Sc. et du Ph.D. (pathologie et biologie cellulaires)	161
Biologie moléculaire – M.Sc., Ph.D.	116
Biomédecine – Option de la modalité avec mémoire de la M.Sc. (sciences vétérinaires)	215
Biopathologie cardiovasculaire – Option de la M.Sc. et du Ph.D. (pathologie et biologie cellulaires)	160
Biophysique et physiologie moléculaires – Option de la M.Sc. et du Ph.D. (physique)	71
Cardiologie – Option du D.E.S. (médecine)	181
Cardiologie – Option du diplôme complémentaire (sciences infirmières)	253
Cardiologie infantile – Option du D.E.S. (pédiatrie)	181
Chimie – M.Sc., Ph.D.	42
Chimie et fabrication – Option du D.E.S.S. (développement du médicament)	232
Chimie médicinale – Option de la M.Sc. et du Ph.D. (sciences pharmaceutiques)	232
Chirurgie	186
Options :	
Chirurgie cardiaque – D.E.S.	
Chirurgie générale – D.E.S.	

Chirurgie générale pédiatrique – D.E.S.	
Chirurgie orthopédique – D.E.S.	
Chirurgie plastique et esthétique – D.E.S.	
Chirurgie thoracique – D.E.S.	
Chirurgie vasculaire – D.E.S.	
Neurochirurgie – D.E.S.	
Oto-rhino-laryngologie – D.E.S.	
Urologie – D.E.S.	
Chirurgie (grands ou petits animaux) – Concentration du D.E.S. (médecine vétérinaire), option sciences cliniques vétérinaires	215
Commerce électronique – D.E.S.S., M.Sc.	43 et 391
Common Law nord-américaine – Microprogramme, D.E.S.S. et Option de la LL.M.	100
Communication – Ph.D., voir aussi Sciences de la communication – M.Sc.	86
Communication dans les organisations en changement – Microprogramme	87
Communication marketing – D.E.S.S.	391
Communication médiatique – Option de la M.Sc. (sciences de la communication)	87
Communication organisationnelle – Option de la M.Sc. (sciences de la communication)	87
Compétences professionnelles et innovations en soins de santé de première ligne – Microprogramme	177
Composition – M.Mus., D.Mus.	222
Comptabilité publique – D.E.S.S.	391
Conception, modélisation et fabrication assistées par ordinateur – Option de la M.Sc.A. (aménagement)	32
Conseil génétique – Microprogramme, D.E.S.S., M.Sc. (programme individualisé)	118
Conservation de l'environnement bâti – Option de la M.Sc.A. (aménagement)	32
Contrôle de la gestion – Option de la M.Sc. (sciences de la gestion)	350
Criminologie – M.Sc., Ph.D.	44
Options de la M.Sc. avec stage : Intervention Analyse criminologique	
Cytogénétique – Option de la M.Sc. et du Ph.D. (pathologie et biologie cellulaires)	161
Démographie – M.Sc., Ph.D.	47
Dentisterie pédiatrique – Option de la M.Sc. (médecine dentaire)	212
Dermatologie – Concentration du D.E.S. (médecine vétérinaire), option sciences cliniques vétérinaires	215
Dermatologie – Option du D.E.S. (médecine)	195
Design et complexité – Option de la M.Sc.A. (aménagement)	31

Développement du médicament – D.E.S.S. et option de la M.Sc. (sciences pharmaceutiques)	232
Options du D.E.S.S. :	
Chimie et fabrication	
Pharmacoéconomie et pharmacoépidémiologie	
Recherche clinique	
Réglementation des médicaments	
Diagnostic en laboratoire – Option du D.E.S. (médecine vétérinaire) et Option de I.P.S.A.V. (internat de perfectionnement en sciences appliquées vétérinaires)	215
Didactique – Microprogramme, Option de la M.A., du Ph.D. (sciences de l'éducation), de la M.Ed. et du D.E.S.S. (éducation)	245
Didactique et intégration des matières – Microprogramme	245
Direction d'orchestre – Option de la M.Mus. et du D.Mus. (interprétation)	227
Doctorat individualisé	111
Droit – Faculté	100
Droit – Microprogrammes, D.E.S.S., LL.M., LL.D.	100
Options du D.E.S.S. en droit :	
Droit administratif	
Droit civil	
Options de la LL.M. :	
Common Law nord-américaine	
Droit des affaires	
Droit des technologies de l'information	
Droit international	
Fiscalité	
Liberté de presse en démocratie	
Notariat	
Recherche	
Droit des affaires – Microprogramme, D.E.S.S. et Option de la LL.M.	100
Droit des technologies de l'information – Microprogramme, D.E.S.S. et Option de la LL.M.	100
Droit et travail – Microprogramme	100
Droit international – Microprogramme, D.E.S.S. et Option de la LL.M.	100
Droit notarial – D.D.N.	100
Échocardiographie transœsophagienne péri-opératoire (ÉTO) – Microprogramme	177
Économétrie – Option de la M.Sc. (sciences économiques)	90
Économie appliquée – Option de la M.Sc. (sciences de la gestion)	391
Économie de la santé – Option du diplôme complémentaire en gestion du système de santé	144
Économie du développement – Option de la M.Sc. (sciences économiques)	90
Économie du travail – Option de la M.Sc. (sciences économiques)	90
Économie et finances internationales – Option de la M.Sc. (sciences économiques)	90
Économie financière – Option de la M.Sc. (sciences économiques)	90
Économie financière appliquée – Option de la M.Sc. (sciences de la gestion)	391

Économie publique – Option de la M.Sc. (sciences économiques)	90
Éducation – Microprogramme, D.E.S.S., M.Ed.	241
Options du D.E.S.S. :	
Didactique	
Générale	
Intervention éducative	
Options de la M.Ed. :	
Administration de l'éducation	
Didactique	
Générale	
Intervention éducative	
pour la M.A. et le Ph.D. (sciences de l'éducation)	
Éducation comparée et fondements de l'éducation – Option de la M.A. et du Ph.D. (sciences de l'éducation)	241
Endocrinologie – Option du D.E.S. (médecine) et du D.E.S. (pédiatrie)	181 et 195
Endocrinologie gynécologique de la reproduction et de l'infertilité – Option du D.E.S. (obstétrique-gynécologie)	202
Entrepreneurship technologique – D.E.S.S.	391
Environnement et prévention – D.E.S.S. et Option de la M.Sc. (santé environnementale et santé au travail)	132 et 168
Épidémiologie – Option du Ph.D. (santé publique), Option de la modalité avec mémoire de la M.Sc. (sciences vétérinaires) et Option du Ph.D. (sciences vétérinaires)	170 et 215
Ergonomie du logiciel – D.E.S.S.	391
Ethnomusicologie – Option de la M.A. et du Ph.D. (musique)	222
Études allemandes – M.A.	49
Études allemandes dans le contexte européen – Diplôme complémentaire	120
Études anciennes – Ph.D.	51
Études anglaises – M.A., Ph.D.	50
Études bibliques – voir Théologie – études bibliques	261
Études cinématographiques – M.A.	59
Études classiques – M.A.	51
Options :	
Archéologie classique	
Histoire ancienne	
Langues et littératures	
Études françaises – M.A., Ph.D.	52
Études hispaniques – M.A.	54
Études internationales – Microprogramme, D.E.S.S., M.Sc.	121
Études médicales professionnelles post M.D. – voir Études spécialisées	178
Études néo-helléniques	55
Études professionnelles approfondies (en éducation) – D.E.P.A.	241
Études professionnelles approfondies (en santé publique) – D.E.P.A.	144

Études spécialisées – D.E.S. (Médecine) (Règlement pédagogique et description des programmes)	177
Programmes :	
Anatomo-pathologie	
Anesthésie-réanimation	
Biochimie médicale	
Chirurgie	
Génétique médicale	
Médecine	
Médecine d'urgence	
Médecine familiale	
Médecine familiale et d'urgence	
Médecine familiale et soins aux personnes âgées	
Médecine familiale et soins palliatifs	
Médecine nucléaire	
Microbiologie médicale et infectiologie	
Obstétrique-gynécologie	
Ophtalmologie	
Pédiatrie	
Psychiatrie	
Radiologie diagnostique	
Radio-oncologie	
Santé communautaire	
Soins intensifs	
Études spécialisées – D.E.S. (Médecine vétérinaire)	215
Options :	
Diagnostic en laboratoire	
Pathologie vétérinaire	
Sciences cliniques vétérinaires	
Études supérieures – Faculté	111
Études supérieures spécialisées – D.E.S.S. (Polytechnique)	373
Spécialités :	
Ergonomie	
Ergonomie du logiciel	
Génie biomédical	
Génie chimique	
Génie civil	
Génie électrique	
Génie industriel	
Génie informatique	
Génie mécanique	
Génie métallurgique	
Génie minéral	
Génie nucléaire	
Génie physique	
Mathématiques de l'ingénieur	
Technologie	
Évaluation – Option du diplôme complémentaire en gestion du système de santé	148
Évaluation de projets – Option de la M.Sc. (sciences économiques)	92
Évaluation des compétences – Microprogramme	241
Évaluation des technologies de la santé – M.Sc.	147
Finance – Option de la M.Sc. (sciences de la gestion)	391
Finance d'entreprise – D.E.S.S.	391
Finance mathématique et computationnelle – D.E.S.S., M.Sc.	55
Fiscalité – D.E.S.S. et Option de la LL.M.	391 et 105

Formation à l'enseignement postsecondaire – Microprogramme	248
Formation en soins infirmiers – Option de la M.Sc. (sciences infirmières)	255
Formation générale en médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé – Microprogramme	179
Gastro-entérologie – Option du D.E.S. (médecine) et du D.E.S. (pédiatrie)	185 et 205
Générale – Option de la M.Ed. et du D.E.S.S. (éducation)	241
Génétique médicale – D.E.S.	181
Génie – M.Sc.A.	373
Spécialités :	
Génie biomédical	
Génie chimique	
Génie civil	
Génie électrique	
Génie énergétique	
Génie industriel	
Génie informatique	
Génie mécanique	
Génie métallurgique	
Génie minéral	
Génie physique	
Mathématiques appliquées	
Génie – Ph.D.	373
Spécialités :	
Génie biomédical	
Génie chimique	
Génie civil	
Génie électrique	
Génie industriel	
Génie informatique	
Génie mécanique	
Génie métallurgique	
Génie minéral	
Génie nucléaire	
Génie physique	
Génie biomédical (FES) – D.E.S.S., M.Sc.A., Ph.D.	125
Géographie – M.Sc., Ph.D.	56
Géographie appliquée – D.E.S.S.	56
Géomatique et analyse spatiale – Microprogramme	56
Gériatrie – Option du D.E.S. (médecine)	181
Gestion – D.E.S.S.	391
Gestion d'organismes culturels – D.E.S.S.	391
Gestion dans le secteur de l'énergie – D.E.S.S.	391
Gestion de l'information électronique – Option de la Maîtrise en sciences de l'information (M.S.I.)	85
Gestion de la chaîne logistique – D.E.S.S.	391
Gestion de la qualité – Option de la M.Sc. (administration de la santé)	147
Gestion de la qualité en santé – Microprogramme	144
Gestion de services et de programmes – Option de la M.Sc. (nutrition)	156

Gestion des opérations et de la production – Option de la M.Sc. (sciences de la gestion)	391
Gestion des ressources humaines – Option de la M.Sc. (sciences de la gestion)	391
Gestion des services de santé – Option du Ph.D. (santé publique)	171
Gestion des services sociosanitaires – Option de la M.Sc. (administration des services de santé)	146
Gestion des services sociosanitaires pour les personnes âgées dépendantes – Option du D.E.S.S. et du Microprogramme (administration des services de santé)	146
Gestion du changement en éducation – Microprogramme	248
Gestion du système de santé – Option de la M.Sc. (administration de la santé) et Diplôme complémentaire	147
Gestion internationale – Option de la M.Sc. (sciences de la gestion)	391
Gestion stratégique de l'information – Option de la Maîtrise en sciences de l'information (M.S.I.)	85
Gestion urbaine pour les pays en développement – D.E.S.S.	38
HEC Montréal – École affiliée	391
Hématologie – Option du D.E.S. (médecine)	190
Hématologie-oncologie – Option du D.E.S. (pédiatrie)	204
Histoire – M.A., Ph.D.	58
Histoire ancienne – Option de la M.A. (études classiques)	51
Histoire de l'art – M.A., Ph.D.	59
Infirmière praticienne – Diplôme complémentaire	256
Options : Cardiologie Néphrologie	
Informatique – D.E.S.S., M.Sc., Ph.D.	61
Informatique appliquée – Option du D.E.S.S. (informatique)	62
Ingénierie – M.Ing.	373
Spécialités : Génie aérospatial Génie biomédical Génie chimique Option matériaux Génie civil Option réhabilitation des infrastructures urbaines Génie électrique Option électronique Génie énergétique Génie industriel Options ergonomie logistique management de la technologie productique Génie informatique	

Options réseautique systèmes informatiques	
Génie mécanique	
Options matériaux matériaux composites mécanique numérique	
Génie métallurgique	
Option matériaux	
Génie minéral	
Génie physique	
Option matériaux	
Ingénierie financière – Option de la M.Sc. (sciences de la gestion)	391
Insertion professionnelle en enseignement – Microprogramme	249
Intégration pédagogique des TIC – Microprogramme	249
Intelligence artificielle – Option du Ph.D. (linguistique)	65
Intelligence d'affaires – Option de la M.Sc. (sciences de la gestion)	391
Interdisciplinaires – Séminaires	139
Internat de perfectionnement en sciences appliquées vétérinaires – I.P.S.A.V.	218
Options du Département de sciences cliniques :	
Médecine bovine	
Médecine équine	
Médecine des petits animaux	
Médecine porcine	
Médecine zoologique	
Thériogénologie	
Option du Département de pathologie et microbiologie :	
Diagnostic en laboratoire	
Interprétation – D.E.S.S., M.Mus., D.Mus.	222
Interprétation – Option du D.E.S.S. (traduction) et de la M.A. (traduction)	96
Intervention – Option du programme avec stage de la M.Sc. (criminologie)	46
Intervention éducative – Option de la M.Ed. et du D.E.S.S. (éducation)	241
Intervention criminologique – Microprogramme	54
Intervention en déficience visuelle – orientation et mobilité – D.E.S.S., Option de la M.Sc. (sciences de la vision)	228
Juricomptabilité – D.E.S.S.	391
Kinésiologie – Département	140
Langues et littératures – Option de la M.A. (études classiques)	51
Liberté de presse en démocratie – D.E.S.S. et Option de la LL.M.	104
Linguistique – M.A., Ph.D.	64
Options de la M.A. :	
Linguistique	
Linguistique appliquée : terminologie	

Options du Ph.D. :	
Intelligence artificielle	
Linguistique	
Neuropsychologie	
Littérature – Ph.D.	65
Options :	
Littérature allemande	
Littérature comparée et générale	
Littérature et cinéma	
Littérature hispanique	
Théorie et épistémologie de la littérature	
Littérature allemande – Option du Ph.D. (littérature)	66
Littérature comparée – M.A.	65
Littérature comparée et générale – Option du Ph.D. (littérature)	65
Littérature et cinéma – Option du Ph.D. (littérature)	65
Littérature hispanique – Option du Ph.D. (littérature)	65
Localisation – Microprogramme	66
Logistique – Option de la M.Ing.	373
Maîtrise individualisée	111
Management – Option de la M.Sc. (sciences de la gestion)	391
Marketing – Option de la M.Sc. (sciences de la gestion)	391
Mathématiques – M.Sc., Ph.D.	67
Options :	
Actuariat – M.Sc.	
Mathématiques pures – M.Sc., Ph.D.	
Mathématiques appliquées – M.Sc., Ph.D.	
Mathématiques de l'ingénieur – Ph.D.	
Mathématiques industrielles – M.Sc.	
Mathématiques appliquées – Option de la M.Sc. et du Ph.D. (mathématiques) et M.Sc.A.	68 et 373
Mathématiques de l'ingénieur – Option du Ph.D. (mathématiques)	68
Mathématiques industrielles – Option de la M.Sc. (mathématiques)	68
Mathématiques pures – Option de la M.Sc. et du Ph.D. (mathématiques)	68
Médecine – Faculté	143
Médecine	181
Options :	
Allergie – D.E.S.	
Cardiologie – D.E.S.	
Dermatologie – D.E.S.	
Endocrinologie – D.E.S.	
Gastro-entérologie – D.E.S.	
Gériatrie – D.E.S.	
Hématologie – D.E.S.	
Médecine interne – D.E.S.	
Néphrologie – D.E.S.	
Neurologie – D.E.S.	
Oncologie médicale – D.E.S.	
Pharmacologie clinique – D.E.S.	
Physiatrie – D.E.S.	

Pneumologie – D.E.S.
Rhumatologie – D.E.S.

Médecine bovine – Option de I.P.S.A.V. (internat de perfectionnement en sciences appliquées vétérinaires)	215
Médecine d'assurance et expertise en sciences de la santé – Microprogramme, D.E.S.S.	177
Médecine de population animale (bovins laitiers) – Concentration du D.E.S. (médecine vétérinaire), option sciences cliniques vétérinaires	215
Médecine dentaire – Faculté	210
Médecine dentaire – M.Sc.	211
Options : Dentisterie pédiatrique Orthodontie Réhabilitation prosthodontique	
Médecine des petits animaux – Option de I.P.S.A.V. (internat de perfectionnement en sciences appliquées vétérinaires)	215
Médecine d'urgence – D.E.S.	195
Médecine d'urgence pédiatrique – Option du D.E.S. (pédiatrie)	181
Médecine équine – Option de I.P.S.A.V. (internat de perfectionnement en sciences appliquées vétérinaires)	215
Médecine familiale – D.E.S.	195
Médecine familiale et d'urgence – D.E.S.	195
Médecine familiale et soins aux personnes âgées – D.E.S.	195
Médecine familiale et soins palliatifs – D.E.S.	195
Médecine interne – Option du D.E.S. (médecine)	181
Médecine interne (grands ou petits animaux) – Concentration du D.E.S. (médecine vétérinaire), option sciences cliniques vétérinaires	215
Médecine maternelle et fœtale – Option du D.E.S. (obstétrique-gynécologie)	181
Médecine néonatale et périnatale – Option du D.E.S. (pédiatrie)	181
Médecine nucléaire – D.E.S.	198
Médecine porcine – Option de I.P.S.A.V. (internat de perfectionnement en sciences appliquées vétérinaires)	215
Médecine-recherche – M.D./M.Sc., M.D./Ph.D.	143
Médecine vétérinaire – Faculté	215
Médecine zoologique – Option de I.P.S.A.V. (internat de perfectionnement en sciences appliquées vétérinaires)	215
Médicament et santé des populations – Option de la M.Sc. et du Ph.D. (sciences pharmaceutiques)	232
Mesure et évaluation en éducation – Option de la M.A. et du Ph.D. (sciences de l'éducation)	241
Méthodologies d'analyse sociologique – Microprogramme	95

Microbiologie – Option de la modalité avec mémoire de la M.Sc. (sciences vétérinaires) et Option du Ph.D. (sciences vétérinaires)	215
Microbiologie médicale et infectiologie – D.E.S.	201
Microbiologie et immunologie – M.Sc., Ph.D.	153
Microbiologie vétérinaire – Concentration du D.E.S. (médecine vétérinaire), option diagnostic en laboratoire	215
Mobilité et posture – Microprogramme complémentaire	128
Modélisation et décision – Option de la M.Sc. (sciences de la gestion)	391
Montage et gestion de projets d'aménagement – D.E.S.S. et Option de la M.Sc.A. (aménagement)	32
Muséologie – M.A.	128
Musicologie – Option de la M.A. et du Ph.D. (musique)	222
Musique – Faculté	222
Musique – M.A. et Ph.D.	222
Options de la M.A et du Ph.D. : Ethnomusicologie Musicologie Composition – M.Mus., D.Mus. Interprétation – D.E.S.S., M.Mus. et D.Mus. Options de la M.Mus. et du D.Mus. en interprétation : Voix et instruments Direction d'orchestre Répertoire d'orchestre – D.E.S.S. Répertoire d'orchestre 2 – D.E.S.S.	
Néphrologie – Option du D.E.S. (médecine)	181
Néphrologie – Option du diplôme complémentaire (sciences infirmières)	253
Néphrologie pédiatrique – Option du D.E.S. (pédiatrie)	181
Neurochirurgie – Option du D.E.S. (chirurgie)	181
Neurologie – Option du D.E.S. (médecine), Option du D.E.S. (pédiatrie) et Concentration du D.E.S. (médecine vétérinaire), option sciences cliniques vétérinaires	181 et 215
Neuropathologie – Option du D.E.S. (anatomo-pathologie)	1181
Neuropsychologie – Option du Ph.D. (linguistique), Option du Ph.D. (sciences biomédicales) et Option du Ph.D. (sciences neurologiques)	76, 172 et 175
Neuropsychologie clinique – Option du Ph.D. (psychologie - recherche et intervention)	77
Neuroradiologie – Option du D.E.S. (radiologie diagnostique)	200
Notariat – Option de la LL.M.	109
Nutrition – Microprogramme, D.E.S.S., M.Sc., Ph.D.	154
Options de la maîtrise avec travail dirigé : Gestion de services et de programmes Nutrition clinique Nutrition internationale Nutrition préventive	

Obstétrique-gynécologie	202
Options :	
Endocrinologie gynécologique de la reproduction et de l'infertilité – D.E.S.	
Médecine maternelle et foetale – D.E.S.	
Oncologie gynécologique – D.E.S.	
Oncologie gynécologique – Option du D.E.S. (obstétrique-gynécologie)	203
Oncologie médicale – Option du D.E.S. (médecine)	181
Ophthalmologie – D.E.S.	203
Optométrie – École	228
Optométrie pédiatrique et orthoptique – Concentration de la M.Sc. (sciences de la vision), option sciences cliniques, Concentration du D.E.S.S. (sciences de la vision)	229
Organisation des soins de santé – Option du Ph.D. (santé publique)	171
Orthodontie – Option de la M.Sc. (médecine dentaire)	210
Orthopédagogie – Option de la M.Ed. et du D.E.S.S. (éducation)	241
Orthophonie – D.E.S.S., M.P.O.	158
Oto-rhino-laryngologie – Option du D.E.S. (chirurgie)	181
Pathologie – voir Pathologie et biologie cellulaires pour M.Sc. et Ph.D. et Anatomo-pathologie pour D.E.S.	160 et 184
Pathologie – Option de la modalité avec mémoire de la M.Sc. (sciences vétérinaires) et Option du Ph.D. (sciences vétérinaires)	215
Pathologie clinique – Concentration du D.E.S. (médecine vétérinaire), option diagnostic en laboratoire	215
Pathologie et biologie cellulaires – M.Sc., Ph.D.	160
Options :	
Biologie cellulaire	
Biologie du cancer	
Biopathologie cardiovasculaire	
Cytogénétique	
Système nerveux	
Pathologie et microbiologie – Option de la modalité sans mémoire de la M.Sc. (sciences vétérinaires)	215
Pathologie vétérinaire – Option du D.E.S. (médecine vétérinaire)	215
Paysage – Option de la M.Sc.A. (aménagement)	34
Pédagogie universitaire des sciences médicales – Option de la M.A. (sciences de l'éducation)	241
Pédiatrie – D.E.S.	181
Options :	
Cardiologie infantile – D.E.S.	
Endocrinologie – D.E.S.	
Gastro-entérologie – D.E.S.	
Hématologie-oncologie – D.E.S.	
Maladies infectieuses chez l'enfant – D.E.S.	
Médecine néonatale et périnatale – D.E.S.	
Médecine d'urgence pédiatrique – D.E.S.	
Néphrologie pédiatrique – D.E.S.	
Neurologie – D.E.S.	
Pédiatrie générale – D.E.S.	
Pneumologie – D.E.S.	

Personnes âgées – Option du diplôme complémentaire en gestion du système de santé	148
Petite enfance – Microprogramme, D.E.S.S.	129
Pharmacie – Faculté	232
Pharmacien - maître de stage – Microprogramme, D.E.S.S.	232
Pharmacoeconomie et pharmacoépidémiologie – Option du D.E.S.S. (développement du médicament)	236
Pharmacologie – M.Sc., Ph.D. (médecine)	162
Option de la M.Sc. et du Ph.D. : Sciences pharmaceutiques (pharmacie)	238
Pharmacologie clinique – Option du D.E.S. (médecine)	181
Phénomène des drogues – Microprogramme, D.E.S.S., M.Sc. (programme individualisé)	130
Philosophie – M.A., Ph.D.	69
Philosophie au collégial – Option de la M.A.	70
Physiatrie – Option du D.E.S. (médecine)	181
Physiologie – M.Sc., Ph.D.	163
Option de la M.Sc. et du Ph.D. : Physiologie et biophysique moléculaires	
Physiologie cornéenne et lentilles cornéennes – Concentration de la M.Sc. (sciences de la vision), option sciences cliniques, concentration du D.E.S.S. (sciences de la vision)	228
Physique – M.Sc., Ph.D.	70
Option de la M.Sc. : Physique médicale	
Option de la M.Sc et du Ph.D. : Biophysique et physiologie moléculaires	
Pneumologie – Option du D.E.S. (médecine) et du D.E.S. (pédiatrie)	181 et 204
Polytechnique – École	373
Pouvoir judiciaire et systèmes juridiques – D.E.S.S.	100
Pratique pharmaceutique – M.Sc.	232
Options : Pratique communautaire Pratique en établissement de santé	
Programmes individualisés de maîtrise et de doctorat – M.A., M.Sc., Ph.D.	111
Promotion de la santé – Option du Ph.D. (santé publique)	171
Psychiatrie – D.E.S.	181
Psychoéducation – Microprogramme, M.Sc.	72
Psychologie – M.Sc., Ph.D., M.Ps., Ph.D. recherche et intervention	74
Option de la M.Ps. : Psychologie clinique	
Options du Ph.D. : Psychoéducation Sciences cognitive et neuropsychologique	

Options du Ph.D. (psychologie - recherche et intervention) :
 Neuropsychologie clinique
 Psychologie clinique
 Psychologie du travail et des organisations

Psychopédagogie – Option de la M.A., du Ph.D. (sciences de l'éducation), de la M.Ed. et du D.E.S.S. (éducation)	241
Radiologie diagnostique – D.E.S.	198
Options : Neuroradiologie Radiologie pédiatrique	
Radiologie pédiatrique – Option du D.E.S. (radiologie diagnostique)	200
Radio-oncologie – D.E.S.	198
Réadaptation – voir Sciences biomédicales	172
Réadaptation du handicap visuel – Concentration de la M.Sc. (sciences de la vision), option sciences cliniques, concentration du D.E.S.S. (sciences de la vision)	230
Recherche – Orientation de la Maîtrise en sciences de l'information (M.S.I.), Option de la M.A. (traduction), Option de la LL.M., Option de la M.A. (philosophie)	85, 98, 109 et 70
Recherche clinique – Option du D.E.S.S. (développement du médicament)	232
Réglementation des médicaments – Option du D.E.S.S. (développement du médicament)	232
Réhabilitation prosthodontique – Option de la M.Sc. (médecine dentaire)	210
Relations industrielles – D.E.S.S., M.Sc., Ph.D.	78
Répertoire d'orchestre – D.E.S.S.	222
Reproduction – Option de la modalité avec mémoire de la M.Sc. (sciences vétérinaires) et Option du Ph.D. (sciences vétérinaires)	215
Résidence approfondie en médecine dentaire et en stomatologie – Certificat	210
Résidence en optométrie – Certificat	228
Résidence multidisciplinaire en médecine dentaire – Certificat	210
Résonance magnétique – Microprogrammes Programmes : abdomino-vasculaire musculosquelettique neuroradiologie	180
Rhumatologie – Option du D.E.S. (médecine)	181
Salubrité des viandes – Option du D.E.S.S. (technologie et salubrité des viandes)	215
Santé communautaire – D.E.S. et M.Sc., D.E.S.S., Microprogramme	181 et 165
Santé environnementale et santé au travail – Microprogramme et M.Sc.	132 et 168
Options de la M.Sc. : Analyse du risque Environnement et prévention Toxicologie générale	
Santé et sécurité du travail – D.E.S.S.	132

Santé et société – Option du diplôme complémentaire en gestion du système de santé	144
Santé et systèmes de soins – Option de la M.Sc. (administration des services de santé)	146
Santé oculaire – Concentration de la M.Sc. (sciences de la vision), option sciences cliniques, concentration du D.E.S.S. (sciences de la vision)	228
Santé publique – Ph.D. et D.E.P.A.	170
Options du Ph.D. : Épidémiologie Gestion des services de santé Organisation des soins de santé Promotion de la santé Toxicologie de l'environnement	
Santé, spiritualité et bioéthique – Microprogramme et option du Ph.D. (théologie pratique)	258
Science politique – M.Sc., Ph.D.,	80
Options de la M.Sc. : Politique internationale et comparée Gouvernance et affaires publiques	
Sciences biologiques – M.Sc., Ph.D.	82
Sciences biomédicales – M.Sc., Ph.D.	172
Options de la M.Sc. : Réadaptation Recherche clinique biomédicale Sciences psychiatriques	
Options du Ph.D. : Audiologie Bioéthique Neuropsychologie Orthophonie Réadaptation Sciences psychiatriques	
Sciences bucco-dentaires – M.Sc.	210
Sciences cliniques – Option de la modalité avec mémoire de la M.Sc. (sciences vétérinaires) et Option de la M.Sc. (sciences de la vision)	215 et 228
Sciences cliniques vétérinaires – Option du D.E.S. (médecine vétérinaire)	215
Concentrations : Anesthésiologie Chirurgie (grands ou petits animaux) Dermatologie Médecine de population animale (bovins laitiers) Médecine interne (grands ou petits animaux) Neurologie Thériogénologie	
Sciences cognitive et neuropsychologique – Option du Ph.D. (psychologie)	74
Sciences de l'activité physique – M.Sc., Ph.D.	140
Sciences de l'information – M.S.I., Ph.D.	84
Options de l'orientation professionnelle de la M.S.I. : Archivistique Bibliothéconomie Gestion de l'information électronique Gestion stratégique de l'information	
Option de l'orientation recherche de la M.S.I. : Recherche	

Sciences de la communication – M.Sc., voir aussi Communication – Ph.D.	86
Options de la M.Sc.:	
Communication organisationnelle	
Communication médiatique	
Sciences de la gestion – M.Sc.	391
Options :	
Contrôle de la gestion	
Économie appliquée	
Économie financière appliquée	
Finance	
Gestion des opérations et de la production	
Gestion des ressources humaines	
Gestion internationale	
Ingénierie financière	
Intelligence d'affaires	
Logistique	
Management	
Marketing	
Modélisation et décision	
Technologies de l'information	
Sciences de la vision – M.Sc.	228
Options :	
Intervention en déficience visuelle	
Sciences fondamentales et appliquées	
Sciences cliniques	
Sciences de l'éducation – Faculté	241
Sciences de l'éducation – Microprogrammes, M.A., Ph.D.	241
Options :	
Administration de l'éducation	
Andragogie	
Didactique	
Éducation comparée et fondements de l'éducation	
Mesure et évaluation en éducation	
Pédagogie universitaire des sciences médicales (M.A. seulement)	
Psychopédagogie	
pour la Maîtrise en éducation (M.Ed.)	223
Sciences des religions – Microprogramme, M.A., Ph.D.	258
Options de la M.A. (sciences des religions) :	
Anthropologie	
Histoire	
Philosophie	
Sociologie	
Sciences économiques – M.Sc., Ph.D.	90
Options de la maîtrise spécialisée :	
Économétrie	
Économie du développement	
Économie du travail	
Économie et finances internationales	
Économie financière	
Économie publique	
Évaluation de projets	
Sciences fondamentales et appliquées – Option de la M.Sc. (sciences de la vision)	228
Sciences humaines appliquées – Ph.D.	133
Option :	
Bioéthique	
Sciences infirmières – Faculté	253

Sciences infirmières – Microprogramme, D.E.S.S., M.Sc., Ph.D.	253
Options de la M.Sc. :	
Administration des services infirmiers	
Formation en soins infirmiers	
Infirmière clinicienne spécialisée	
Infirmière praticienne	
Diplôme complémentaire infirmière praticienne	
Options du diplôme complémentaire :	
Cardiologie	
Néphrologie	
Option du Ph.D.	
Administration des services infirmiers	
Sciences neurologiques – M.Sc., Ph.D.	175
Option du Ph.D. :	
Neuropsychologie	
Sciences pharmaceutiques – M.Sc., Ph.D.	232
Options :	
Analyse	
Chimie médicinale	
Développement du médicament (option de la M.Sc. sans mémoire)	
Médicament et santé des populations	
Pharmacologie	
Technologie pharmaceutique	
Sciences vétérinaires – M.Sc., Ph.D.	215
Options de la M.Sc. avec mémoire :	
Biomédecine	
Épidémiologie	
Microbiologie	
Pathologie	
Reproduction	
Sciences cliniques	
Option de la M.Sc. sans mémoire :	
Pathologie et microbiologie	
Options du Ph.D.:	
Épidémiologie	
Microbiologie	
Pathologie	
Reproduction	
Séminaires interdisciplinaires	139
Service social – M.Sc., Ph.D.	92
Sociologie – M.Sc., Ph.D.	95
Soins intensifs – D.E.S.	181
Soins pharmaceutiques – Microprogramme, D.E.S.S.	232
Statistique – M.Sc., Ph.D.	67
Statistiques sociales – Microprogramme, D.E.S.S., M.Sc., Ph.D.	134
Stratégie – Option du diplôme complémentaire en gestion du système de santé	148
Système nerveux – Option de la M.Sc. et du Ph.D. (pathologie et biologie cellulaires)	161
Technologies de l'information – Option de la M.Sc. (sciences de la gestion)	391
Technologies de l'information (TI) en santé – Option du diplôme complémentaire en gestion du système de santé	148

Technologie des viandes – Option du D.E.S.S. (technologie et salubrité des viandes)	215
Technologie et salubrité des viandes – Microprogramme, D.E.S.S.	215
Options du D.E.S.S. : Salubrité des viandes Technologie des viandes	
Technologie pharmaceutique – Option de la M.Sc. et du Ph.D. (sciences pharmaceutiques)	232
Territoires et environnement – D.E.S.S. (territoires et environnement)	31
Théologie et sciences des religions – Faculté	258
Théologie – Microprogrammes, M.A., Ph.D., L.Th., D.Th.	258
Options de la M.A. (théologie) : Études bibliques Études théologiques Théologie juive	
Théologie – études bibliques – Ph.D.	258
Théologie juive – Option de la M.A. (théologie)	258
Théologie pratique – Microprogrammes, M.A., Ph.D.	258
Option du Ph.D : Santé, spiritualité et bioéthique	
Théorie et épistémologie de la littérature – Option du Ph.D. (littérature)	65
Thériogénologie – Option de I.P.S.A.V. (internat de perfectionnement en sciences appliquées vétérinaires) et concentration du D.E.S. (médecine vétérinaire), option sciences cliniques vétérinaires	215
Toxicologie générale – Option du D.E.S.S. (toxicologie et analyse du risque), Option de la M.Sc. (santé environnementale et santé au travail)	169 et 168
Toxicologie de l'environnement – Option du Ph.D. (santé publique)	171
Toxicologie et analyse du risque – D.E.S.S.	169
Options : Analyse du risque Toxicologie générale	
Traduction – D.E.S.S.	96
Options : Interprétation Traduction anglais-français Traduction français-anglais	
Traduction – M.A.	
Options : Interprétation Recherche Traduction professionnelle anglais-français Traduction professionnelle français-anglais	
Traduction – Ph.D.	
Options : Terminologie Traductologie	
Troubles de la parole – Microprogramme	157
Troubles du langage – Microprogramme	157
Urbanisme – M.Urb.	38

Urologie – Option du D.E.S. (chirurgie)	181
Vieillessement, santé et société – Microprogramme, D.E.S.S., M.Sc. (programme individualisé)	137
Virologie et immunologie – Ph.D.	176
Voix et instruments – Option de la M.Mus. et du D.Mus. (interprétation)	222

Carte du campus

- 1 Pavillon 520, chemin de la
Société Générale
- 2 Pavillon 1420, boulevard Mont-Royal
- 3 Pavillon Marie-Victorin
- 4 Pavillon de la Faculté de musique
- 5 Centre d'éducation physique
et des sports (CEPSUL)
- 6 Pavillon 2101, boul. Édouard-Montpetit
- 7 Pavillon J.-A.-DeSève (Centre étudiant)
- 8 Résidence A
- 9 Résidence C
- 10 Pavillon Thers-Casgrain
- 11 Ecole Polytechnique
- 12 Pavillons Pierre-Lassonde
et Claudette McKay-Lassonde
- 13 Pavillon J.-Armand-Bombardier
- 14 Pavillon Roger-Caudry
- 15 Pavillon Claire-McNicoll
- 16 Pavillon de la Direction des immeubles
du Centre des technologies de fabrication
de pointe appliquées à l'aérospatiale
- 17 Centrale thermique
- 18 Laboratoire René-J.-A.-Lévesque
- 19 Laboratoire René-J.-A.-Lévesque
- 20 Pavillon André-Aisenstadt

- 21 Pavillon Jean-Coutu
- 22 Pavillon Marcelle-Coutu
- 23 Pavillon Paul-G.-Desmarais
- 24 Garage Louis-Colin
- 25 Pavillon Samuel-Bronfman
- 26 Pavillon Maximilien-Caron
- 27 Pavillon Lionel-Groulx
- 28 Pavillon 3200, rue Jean-Brillant

- 29 HEC Montréal – Pavillon 5255, av. Decelles
30 Faculté de théologie,
31 5353, chemin Queen-Mary, 6^e étage
32 Pavillon 5744, rue Jean-Brillant
33 3050 et 3060, boul. Édouard-Montpetit
34 3032 et 3034, boul. Édouard-Montpetit
35 2910, boul. Édouard-Montpetit
36 HEC Montréal – Pavillon principal

- 36 Pavillon de la Faculté de l'aménagement
37 2801 et 2815, boul. Édouard-Montpetit
38 Pavillon Liliane de Stewart
39 Pavillon Marguerite-d'Youville
- Pavillon en construction
■ Stationnement pour visiteurs

